This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3433 07592029 2

Fr C
Q
35 30

HISTOIRE
DES HOMMES ILLUSTRES
DE LA PROVENCE.

SECONDE PARTIE.

RFY
Achar

DICTIONNAIRE
DE LA PROVENCE
ET DU COMTÉ-VENAISSIN,

DÉDIÉ

A MONSEIGNEUR LE MARÉCHAL PRINCE DE BEAUVAU.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

TOME QUATRIEME.

Contenant la ſeconde & derniere Partie de l'Hiſtoire des Hommes illuſtres de la Provence.

PROPERTY OF THE NEW YORK SOCIETY LIBRARY

A MARSEILLE,

De l'Imprimerie de JEAN MOSSY, Pere & Fils, Imprimeurs du Roi, de la Marine; & Libraires à la Canebiere, à côté du Bureau des Draps.

M. DCC. LXXXVII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÈGE DU ROI.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
2617631

AVIS AU LECTEUR.

LA perfection de ce Dictionnaire dépend de l'exactitude dans les recherches & dans la Correſpondance. Il s'eſt gliſſé quelques erreurs Typographiques dans le volume précédent ; il y a quelques autres fautes que l'on ne doit pas imputer à la négligence des Auteurs, encore moins à des ſentimens dont ils ne ſont pas ſuſceptibles ; mais à la confiance aveugle qu'ils ont eue en des perſonnes reſpectables, qui leur ont fourni de faux renſeignemens.

Le Public s'eſt plaint avec raiſon des articles *Aubert*, *St. Jean*, *Girardin*. Heureuſement il nous reſtoit un volume à faire, & nous nous ſommes empreſſés de rectifier les erreurs que ces articles contiennent, en inſérant dans le Supplément, qui termine ce volume, des articles nouveaux, faits d'après les témoignages les plus authentiques. Si nous euſſions pû prévoir cet inconvénient, nous aurions placé des cartons dans ce volume, avant ſa diſtribution ; nous avons trop de reſpect pour la mémoire de ces Hommes illuſtres, pour oſer diminuer leur gloire, & inſulter à leurs cendres.

Une faute qui a échappé au Correcteur, & qui doit être attribuée au Copiſte, eſt le titre d'*Officier d'Infanterie & de Lieutenant des Maréchaux de France*, attribué à Mr. d'Armand de la Gareiniere, qui nous a fourni l'article *Armand*, placé à la page 33 ; nous ſommes priés par ce Gentilhomme de faire obſerver au lecteur, que ces titres appartiennent à M. ſon oncle, & non pas à lui : au reſte, dans la crainte qu'on ne pût s'imaginer que ce qui eſt dit dans cet article, eſt faux & ſuppoſé, M. d'Armand a eu ſoin de nous montrer les pièces originales, & *duement légaliſées*, dont il y eſt fait mention, & il nous a prié de l'annoncer au Public, qui lui ſaura gré de ſa délicateſſe.

M. l'Abbé Paul nous a auſſi engagé à retracter l'annonce que nous avons faite dans notre Diſcours préliminaire, relativement aux articles qu'il a eu la bonté de nous céder à peu de frais ; nous avouons que, dans le nombre, il en eſt quelques-uns qui ſont neufs ; mais la plupart ne ſont que retouchés. Nous avons corrigé, au Supplément, ce qu'il y avoit laiſſé de faux, d'après ceux qui l'ont devancé. Nous devons cette juſtice à M. l'Abbé Paul, & nous nous empreſſons d'en aviſer le Public.

Dans la reviſion que nous avons faite des articles de notre premier volume, des *Hommes illuſtres de la Provence*, nous avons encore vu, avec le plus grand regret, une erreur vraiment importante,

qu'il eſt de notre devoir & de toute juſtice de déſavouer, quoique nous n'y ayons aucune part.

Le Copiſte des articles qui compoſent ce premier volume, pag. 120, art. *Bougerel*, auroit dû écrire ce que l'on avoit mis ſous ſes yeux, que » les Mémoires manuſcrits du P. Bougerel ſont à Aix, » entre les mains de M. de la Farge, qui en fait beaucoup de cas. » Nous n'aurions pas cru pouvoir mettre à trop haut prix la permiſſion » d'en prendre des extraits. »

Le ſens & la ſuite de notre phraſe ayant été, comme l'on voit, défigurés par le Copiſte, nous nous empreſſons de rendre à un Citoyen eſtimable, à un homme qui aime les Arts & les Lettres, les égards qui lui ſont dûs; nous ſommes même perſuadés que, ſi nous lui avions demandé quelque article particulier, il nous l'auroit communiqué avec autant de zèle que de déſintéreſſement.

N. B. L'Approbation & le Privilège ſont dans le ſecond volume de cet Ouvrage, c'eſt-à-dire, à la fin du Vocabulaire Provençal.

Nous avertiſſons MM. les Souſcripteurs, qui ont donné 12 livres d'avance, qu'ils n'auront à payer que 20 ſols, en retirant ce 4e. & dernier volume en feuilles, parce que la Société, qui a fait les frais d'impreſſion des 4 volumes, a renoncé à la continuation, & que le

Particulier, qui fait imprimer la Géographie, a pris d'autres arrangemens. Il cédera cependant à MM. les Souſcripteurs les volumes de la Géographie au prix de 10 l. par volume en feuilles, tandis que ceux qui n'ont pas ſouſcrit, les payeront à raiſon de 12. l.

DICTIONNAIRE
DES HOMMES ILLUSTRES
DE LA PROVENCE,
ET DU COMTÉ-VENAISSIN.

PROPERTY OF THE NEW YORK SOCIETY LIBRARY

N

NICOLAI, (AMMO) nâquit vers la fin du quatorzième ſiècle, à Aix, où il prit, dans ſa jeuneſſe, l'habit de l'Ordre de St. Dominique. Son talent pour l'Adminiſtration lui procura les principales charges de ſon Ordre : il fut deux fois Provincial. Ce fut pendant l'exercice de cette charge, qu'il mérita les bonnes graces de l'Anti-pape Benoît XIII. Enſuite on l'arracha à l'obſcurité du Cloître, pour le placer dans les dignités de l'Egliſe. Il fut ſucceſſivement Evêque de S..nés, de Hueſca, de Saint-Pons de Tomières, & enfin Archevêque d'Aix ſa patrie, en 1429.

Iſabeau, Epouſe du Roi René, inſtruite de ſon habileté dans le maniement des affaires, l'envoya à Rome pour y gérer en ſon nom, pendant la détention de ſon Mari. Les applaudiſſemens qu'il mérita ſont honneur à ſes lumières & à ſa prudence, dont il eut plus d'une fois l'occaſion de faire connoître l'étendue.

De retour à Aix, il fit réparer l'Egliſe des FF. Prêcheurs, qui avoit

39X677 1

été fort endommagée par un tremblement de terre. Ce fut lui qui reçut le Roi Réné, Chanoine de Saint-Sauveur, l'an 1437. Nicolaï mourut le 15 Juin 1443, regreté de tous ſes Diocéſains. Il fut inhumé derrière le Maître-Autel de ſa Métropole, dans la Chapelle qu'il avoit fait ériger en l'honneur de Saint-Mitre, pour qui il avoit une ſingulière dévotion. Il légua une ſomme d'argent aſſez conſidérable, pour faire une châſſe d'argent propre à renfermer les Réliques de ce ſaint Martyr. Le Martyrologe ancien de Saint-Sauveur en fait une mention très-honorable. On grava ſon épitaphe ſur une pierre qui couvre ſon tombeau; elle eſt conçue en ces termes: *Hîc jacet R. P. Ammo Nicolaï, S. Theologiæ Profeſſor, ord. Prædicator; & eorum in hâc Provinciâ Provincialis, poſtâ ſucceſſivè Eccleſiarum & ſedium Senecenſis, Oſcenſis & Sti. Pontii tomeriarum præſul, & poſt tremò hujus Sanctæ ſedis aquenſis Archiepiſcopus, præfatiſſ. Capellæ Fundator qui migravit ad Dominum, an. D. 1443. die 15 Junii. Orate pro eo.* (C. B.)

NICOLAI, (JEAN) né à Arles, fut un fameux Avocat. Il profeſſa le Droit civil & canonique à l'Univerſité d'Avignon. On le conſultoit comme l'oracle de ſon ſiècle. Nous ignorons l'époque préciſe de ſon exiſtence; on le croit à-peu-près contemporain d'Alciat; ce qui ſe rapporte au ſeizième ſiècle, ſous le règne de François I.

Les ouvrages de Nicolaï ne ſont point parvenus juſqu'à nous: nous apprenons cependant par différens Auteurs, qu'il avoit publié pluſieurs Traités de Droit, qui furent fort eſtimés. (V. P.)

NICOLAS, (ANTOINE) de Marſeille, Peintre, Deſſinateur, excella dans la connoiſſance de l'art Héraldique. Sa famille poſſédoit, depuis plus de cinquante ans, le privilège de peindre les armoiries pour les ſervices funèbres. Elles ne furent d'abord employées qu'aux funérailles des Gouverneurs, des Evêques & des perſonnes conſtituées en dignité, & de haute extraction. Les Nicolas en introduiſirent l'uſage pour les Magiſtrats, les Echevins, les Nobles & les notables Bourgeois, dès l'année 1645. Pour remplir cet objet, ils firent une ample collection des Armes de toutes les Familles qui ont donné des Magiſtrats à Marſeille, & de toutes celles qui exiſtoient anciennement dans cette Ville avec quelque diſtinction. Antoine fut celui de tous, qui s'adonna plus particulièrement à ce travail; outre la collection des Familles de la Provence, il avoit encore celle de pluſieurs provinces de la France, de l'Eſpagne, &c. Son travail a été continué par M. Kapeller, Directeur de l'Académie de Peinture de la même Ville, héritier & ſucceſſeur des talens de Nicolas.

Antoine mérite encore une place parmi les bons Patriotes. Sans compter les travaux multipliés, qui lui ont acquis un nom, nous devons principalement remarquer que ce Marſeillois, jaloux de conſerver le Tableau des coſtumes de nos Pères, eut un ſoin particulier de conſerver ſur le papier, des eſquiſſes des vieilles peintures détruites ou altérées par le tems, ou que l'on déplaçoit pour y en ſubſtituer de nouvelles. Pluſieurs de ſes deſſins, conſervés chez M. Kappeller; ou dans le

Cabinet de M. Michel de Léon, Tréſorier-Général de France, vrai curieux dans tous les genres, ſeroient d'une utilité certaine pour une Hiſtoire de Marſeille.

Nicolas eſt mort à l'âge de 89 ans, en 1737, dans ſa patrie.

NICQUET, (HONORAT) nâquit à Avignon le 29 Août 1585, d'une famille honorable. Il entra dans la Société des Jéſuites, à Nancy, le 13 Octobre 1602. Doué des plus rares talens, il ſut les mettre en uſage d'une manière qui lui fit honneur, & qui ſervit à illuſtrer le corps dont il étoit Membre. Son goût le portoit également à toutes les parties de la Littérature. Il cultiva pendant ſa jeuneſſe la Poéſie, l'Eloquence, l'Hiſtoire; & après avoir enſeigné, pendant pluſieurs années, les Belles-Lettres, il profeſſa, avec les plus grands ſuccès, la Philoſophie & la Théologie. Ses Supérieurs, inſtruits de ſon mérite, l'appellèrent à Rome, où il devint Cenſeur des Livres; emploi honorable, qu'on ne confie jamais qu'à des perſonnes d'une réputation peu ordinaire, & dont le P. Nicquet s'acquitta avec une approbation univerſelle.

Il paſſa 8 ans dans cet exercice; après leſquels il revint en France, & s'adonna à la Chaire. Comme ſon zèle étoit auſſi déſintéreſſé qu'ardent, il cherchoit moins à plaire, quoiqu'il eût pour cela les qualités convenables, qu'à édifier ſes Auditeurs. Il étoit touchant, pathétique, il alloit au cœur; en un mot, il poſſédoit admirablement l'art de faire impreſſion ſur les ames, & de les convertir. Son zèle ne ſe bornoit pas à la prédication. Il parloit fréquemment de Dieu dans les entretiens qu'il étoit obligé d'avoir avec les gens du monde; & il avoit le talent de les édifier. Il répandoit, dans ces ſortes d'occaſions, tant d'onction ſur ce qu'il diſoit, que pluſieurs perſonnes ont verſé des larmes en l'entendant parler. Il paroît que le P. Nicquet ne prêcha que pendant quelques années. Ses Supérieurs le deſtinèrent à gouverner pluſieurs de leurs Maiſons. Les Collèges de Bourges, de Caën, de Rouen, &c. eurent l'avantage de l'avoir à leur tête. Il y fit briller les études, & ſa mémoire n'eſt point encore effacée de l'eſprit des habitans de ces Villes.

Dans ſes momens de loiſir, le P. Nicquet s'appliquoit à la compoſition de divers Ouvrages dont il a enrichi le Public. Le premier qui ſortit de ſa plume fut : *le Combat de Genève, ou falſifications faites pour Genève, en la tranſlation Françoiſe du Nouveau-Teſtament.* Il y a eu deux éditions de ce Livre; l'une en 1621, l'autre en 1638, *in*-8°. L'on avoit traduit & imprimé à Genève le Nouveau-Teſtament; & dans cette traduction, il ſe trouvoit des fautes groſſières, propres à favoriſer l'erreur. Le Père Nicquet les apperçut ſans peine, & les combattit. Son Ouvrage eut beaucoup de ſuccès; & la première édition épuiſée, occaſionna la ſeconde. Quelques années après, l'Ordre de Fontevrault ayant eu à ſe défendre contre les calomnies les plus atroces, le P. Nicquet fit, en ſa faveur, l'*Apologie pour l'Ordre de Fontevrault*, à Paris, chez Michel Joly, *in*-8°. 1641. Cet Ouvrage eut tout l'effet qu'on attendoit. Les Religieux, en faveur de qui il avoit été fait, jugèrent que le P. Nicquet pouvoit encore

leur être utile, & le prièrent de travailler à l'Hiſtoire de leur Ordre & de leur Fondateur. Le Jéſuite mit tout deſuite la main à l'œuvre ; & comme il avoit beaucoup de facilité, il donna au Public, l'année ſuivante : *l'Hiſtoire de l'Ordre de Fontevrault, contenant la vie & les merveilles de la ſainteté de Robert d'Arbricelle, & l'Hiſtoire chronologique des Abbeſſes.* Paris, chez Michel Joly, *in* 4°. 1642. Angers, même année ; & en 1686 auſſi *in*-4°. On trouve en latin un *in*-12 de la façon du P. Nicquet, intitulé : *Gloria Beati Roberti de Arbriſſello ..... virtutes elogia*, à la Flêche, chez George Griveau, 1647.

Voulant faire ſentir aux autres ce qu'il ſentoit lui-même, le P. Nicquet mit au jour trois Ouvrages pour établir ſolidement la dévotion envers la Mère de Dieu. Le premier porte pour titre : *le Serviteur de la Vierge, ou Traité de la Dévotion envers la Glorieuſe Vierge, Mère de Dieu.* A Rouen, chez Richard l'Allemand, 1659, 1665, 1669, *in*-12. Le ſecond & le troiſième Ouvrage ſont en latin : *Nomenclator Marianus, ſivè nomina Sanctiſſimæ Virginis Mariæ ex Scripturâ Sanctiſque Patribus petita.* A Rouen, chez Laurent Maury, *in*-4°. 1664. *Iconologia Mariana, ſivè judicium de imaginibus Sanctæ Virginis & honor iiſdem imaginibus in eccleſiâ inſtitutus. Occaſione harum imaginum explicantur præcipua quæque myſteria vitæ, illuſtriores gratiæ, atq; dotes B. Virg. Mariæ.* Rouen, *in*-8°. 1667. *Titulus Sanctæ Crucis, ſeu Hiſtoria & myſterium tituli Sanctæ Crucis Domini N. J. C. Libri duo.* Paris, chez Bertier, *in*-8°. 1648, réimprimé en 1670, *in*-12, & en 1675, *in*-8°. *De Sancto Angelo Gabriele*, Lyon, *in*-8°. 1653. Ce ſont encore là deux Ouvrages, fruits précieux de la devotion du P. Nicquet. Le Myſtère de la Croix l'occupoit continuellement. Il paſſoit les heures entières au pied des Autels pour y refléchir ; & plus il y penſoit, plus il trouvoit de quoi méditer. C'eſt ce qu'il avoua lui-même à l'un de ſes amis, & ce qu'on comprendra ſans peine. Nous avons encore de la compoſition de cet Auteur, *la Vie du P. Gabriel de Ste. Marie, Inſtituteur de l'Ordre de l'Annonciade.* Paris, chez Michel Joly, *in*-8°. 1655. *La vie de Ste. Coulange, Vierge & Martyre.* Bourges, *in*-8°. 1655. Deux autres Ouvrages, dont l'un eſt intitulé : *Stimulus ingrati animi.* Rouen, *in*-8°. 1661 ; & l'autre : *Phiſionogmia humana libris quatuor diſtincta.* Lyon, chez Pierre Proſt, *in*-4°. 1648. Enfin, le P. Nicquet, employant toujours avec la même ardeur ſes momens littéraires, avoit encore compoſé : *Elogia ſeu nomenclator ſanctorum & celebriorum in Eccleſiâ ſcriptorum.* Cet Ouvrage étoit manuſcrit à la Bibliothèque du Noviciat de Rouen. Il y a apparence que celui qu'on conſervoit à celle du Collège de la Flêche, intitulé : *Selecta Elogia, ſeu nomencl. Sanctorum & celebriorum ſcriptorum in Eccleſiâ*, étoit un abrégé du précédent. Au reſte, le P. Nicquet n'étoit pas moins diſtingué par les qualités de ſon cœur, que par celles de ſon eſprit. Si on le conſidéroit pour ſon ſavoir, on n'étoit pas moins charmé de ſa droiture, de ſa douceur & de ſon affabilité. Ce qui le rendoit encore plus

recommandable, c'étoit ſa charité envers le prochain, ſurtout envers les pauvres & les miſérables, à qui il procuroit tous les ſecours qui dépendoient de lui. Afin qu'ils fuſſent continuellement ſoulagés, il établit à Rouen une Société connue ſous le nom de la *Miſéricorde*, dont l'occupation principale eſt de fournir aux miſérables les ſecours néceſſaires à leur état. C'eſt dans l'exercice de ces pieuſes occupations, que le P. Nicquet mourut à Rouen plein de gloire & de mérite, le 22 Mai 1667, dans la 82me. année de ſon âge. (C. B.)

NOSTRADAMUS, (MICHEL) ou *de Noſtradame*, dont le génie ſingulier a ſi fort partagé les eſprits dans les ſiècles précédens, nâquit à ſaint Remi le 14 Décembre 1503, de Jacques de Noſtradamus & d'Anne de Saint-Remi. Il étoit petit-fils, du côté paternel, de Pierre de Noſtradamus, & du côté maternel, de Jean de St. Remi, l'un & l'autre diſtingués par leur ſcience dans la Médecine & les Mathématiques. Le premier mérita la charge de premier Médecin ordinaire du Roi René, Comte de Provence; l'autre le fut du Duc de Calabre, fils de ce Prince. C'eſt ſous les yeux de ce dernier, que Michel fut élevé. Né avec un génie heureux, il mit à profit les leçons de Mathématique & d'Aſtronomie qu'il en reçut. Dans la ſuite il cultiva ſur-tout cette dernière ſcience. Après la mort de ſon ayeul, Michel fut envoyé à Avignon pour y achever ſes études d'humanité, & y faire ſa philoſophie. Son goût pour la Médecine le fit paſſer à Montpellier, & de là à Toulouſe & à Bordeaux, où n'ayant pas trouvé des Maîtres d'une capacité reconnue, il ſe haſarda de traiter lui-même des malades. Il le fit avec ſuccès pendant quatre ans, après leſquels il revint à Montpellier, & y prit ſes grades. En retournant à Bordeaux, il s'arrêta à Agen pour jouir de la converſation de Jules-Céſar Scaliger, avec qui il étoit lié d'une étroite amitié; il s'y maria, & eut deux enfans; mais ſa femme & ſes enfans étant morts, il quitta cette Ville, réſolu, puiſqu'il étoit dégagé des embarras du mariage, de ſatisfaire la paſſion qu'il avoit de voyager. Il parcourut la France & l'Italie en homme d'eſprit, faiſant des remarques utiles dans les endroits par où il paſſoit, fréquentant ceux de ſa profeſſion, lorſqu'il eſpéroit en retirer quelque avantage, n'oubliant rien de tout ce qui pouvoit contribuer à lui donner de nouvelles connoiſſances.

Noſtradamus employa dix ou douze ans dans ſes ſavantes courſes; après leſquels il ſe rendit à Marſeille, & de là à Salon, où il épouſa Anne Ponſard en 1544. La réputation qu'il y acquit, le faiſoit rechercher de tous les lieux circonvoiſins. En 1546, la ville d'Aix étant affligée de la contagion, il y fut appellé, & y rendit de ſi grands ſervices, que cette Ville lui donna une penſion qui lui fut continuée pendant quelque tems. Delà il fut appellé à Lyon pour le même objet, & il y reçut des récompenſes. De retour à Salon, il s'adonna preſque entièrement à l'étude. Sa retraite lui cauſa bien du chagrin, de la part de ſes compatriotes. Il s'en trouva même qui le regardoient comme un Luthérien, quoiqu'il fréquentât les Sacremens. Toutes ces tracaſſeries, dont il ſe plaint vivement dans ſon Livre *des Fards* & *des Confitures*, ne l'empêche-

rent pas cependant de continuer ſes travaux. L'Aſtrologie, dont il faiſoit uſage, lui fut d'un grand ſecours, ſi on l'en croit. *Je ſentois*, dit il lui-même, *une vertu ſecrète, qui me faiſoit découvrir dans les Aſtres les deſtinées des peuples, les révolutions des Etats, le ſort des Rois & des Princes, l'élévation & la chute des hommes de diſtinction.* Il écrivoit ces événemens en termes *énigmatiques & en ſentences*, afin de n'exciter ni de la terreur aux crédules, ni de l'audace aux téméraires. Il n'oſa pas d'abord publier ſes productions ; mais comme il s'apperçut que pluſieurs choſes qu'il avoit prévues s'étoient accomplies, il ſe détermina à publier ſes quatrains prophétiques, pour ne pas donner à penſer que ſon ouvrage avoit été compoſé après l'exécution des merveilles qu'il avoit prédites.

Il commença par ſept *Centuries*, qu'il donna au Public en 1555, *in*-16, & qu'il adreſſa à Céſar Noſtradamus ſon fils, qui n'avoit encore que quelques mois. Il explique fort au long, dans l'Epître dédicatoire, la manière dont il a été porté à la connoiſſance des choſes futures. Il attribue ſa ſciences à des inſpirations ſecrètes & divines, *ſans leſquelles on ne ſauroit découvrir aucun avenir.* Les Grands reçurent ſon ouvrage avec avidité. Henri II & Cathérine de Médicis ſon Epouſe, deſirèrent d'en voir l'Auteur. Il arriva à Paris le 15 Août 1556, & le Connêtable de Montmorenci s'empreſſa de le préſenter à leurs Majeſtés. Il en fut reçu avec tous les témoignages d'eſtime & de bonté qu'il pouvoit ſouhaiter. Ils lui firent des préſens conſidérables en argent & en bijoux ; & ce fut par leur ordre qu'il ſe rendit à Blois pour viſiter les Princes leurs enfans, & faire ſur eux les obſervations qu'il jugeroit convenables. Après avoir ſatisfait leurs Majeſtés, il retourna en Provence comblé de leurs bienfaits, & de ceux des Princes & des grands Seigneurs de la Cour.

Les glorieux témoignages d'eſtime que Noſtradamus venoit de recevoir, l'engagèrent à publier le reſte de ſes productions, dont le Roi voulut bien recevoir la dédicace. Vers ce même tems il fit imprimer un Almanach pour ſe débarraſſer de l'importunité des Laboureurs qui venoient continuellement le conſulter. Quoi qu'il fût ſuivi d'un grand ſuccès, il lui attira néanmoins bien des critiques. Le Poëte Jodelle, qui étoit de ce nombre, fit ce diſtique.

Noſtra Damus cùm falſa Damus, nam fallere noſtrum eſt ;
& cùm falſa Damus, nil niſi Noſtra Damus.

Noſtradamus mépriſa cette ſaillie, & ne voulut pas y répondre ; mais un de ſes amis y fit cette réponſe :

Vera Damus, cum verba Damus quæ Noſtra Damus das ;
Sed cùm Noſtra Damus, nil niſi falſa Damus.

Le célèbre Ronſard prit auſſi ſa défenſe ; & la mort déſaſtreuſe du Roi

Henri II, que l'on crut voir prédite dans le 35me. quatrain de la première centurie, étant arrivée, ramena les eſprits les plus obſtinés. Les viſites recommencèrent, & Noſtradamus eut l'honneur de recevoir chez lui Philibert Emanuel, Duc de Savoie, & la Ducheſſe Marguerite de France, qui, ſe retirant dans leurs Etats après leur Mariage, ſe détournèrent de leur route pour le viſiter. Pluſieurs Seigneurs lui firent le même honneur. Quelques événemens qu'il leur prédit, & qui arrivèrent conformément à ſes prédictions, augmentèrent beaucoup la réputation dont il jouiſſoit déja.

En 1564, Charles IX faiſant la viſite de ſon Royaume, paſſa par Salon, où il reçut les complimens des Conſuls. Il leur demanda à voir Noſtradamus, qui, ſe trouvant à la ſuite des Magiſtrats, lui fut à l'inſtant préſenté. En s'approchant du Roi, Noſtradamus lui fit un compliment, que le Prince reçut avec bonté; il commençoit par ce vers :

Vir Magnus bello, nulli pietate ſecundus.

Et finiſſoit par les marques de ſon reſpect, & de ſon dévouément. Le Roi lui tendit la main pour le faire avancer, & l'aſſura qu'il étoit très-perſuadé de ſon zèle & de ſon affection; il voulut l'avoir à ſes côtés, juſques à ce qu'il fût arrivé dans les appartemens qu'on lui avoit préparé dans le Château : diſtinction flatteuſe qui combla de joie ce Prophète, & de confuſion les Habitans de cette Ville ingrate, qui avoient voulu, quelque tems auparavant, le faire paſſer pour hérétique. Leur mauvais traitement lui venant alors en penſée, il s'écria : *ô ingrata Patria, veluti Abdera Democrito.* Charles IX voulut ſavoir le ſujet de cette apoſtrophe, faite à la Ville de Salon; & l'ayant appris, il déclara publiquement que les ennemis de Noſtradamus ſeroient auſſi les ſiens. Non content de ces marques de protection, le Roi déſira d'être inſtruit de l'état de la famille de Noſtradamus, & voulut connoître ceux qui la compoſoient. On lui amena juſqu'à une de ſes filles, qui n'avoit que quelques mois; *& de ce*, dit Céſar de Noſtradamus dans ſon Hiſtoire de Provence, *me ſouviens fort bien, car je fus de la partie.* La Reine Mère, qui avoit quelque connoiſſance de l'Aſtrologie, lui témoigna, en ſon particulier, l'eſtime qu'elle faiſoit de ſa ſcience, & le parfait contentement qu'elle avoit de le revoir. Comme elle avoit une grande confiance en lui, elle le pria d'examiner ſoigneuſement le Duc d'Anjou ſon fils, & de lui apprendre quelle devoit être ſa deſtinée. Noſtradamus obéit; & aſſura la Reine que ce Prince ſuccéderoit à la Couronne.

Les Citoyens de Salon, témoins des marques de diſtinction que recevoit Noſtradamus, prirent pour lui des ſentimens bien différens de ceux qu'ils avoient eu juſque-là. Ils le chargèrent du compliment qu'on devoit faire au Roi lorſqu'il quitteroit leur Ville. Il s'en acquitta avec le plus heureux ſuccès. S. M. lui fit préſent à cette occaſion de deux cens écus d'or, & d'un Brévet de ſon Médecin ordinaire, avec les appointemens attachés à cette charge. La Reine Mère ajouta à cette libéralité cent écus d'or, & l'aſſurance d'avoir auprès d'elle toute la recommandation qu'il pouvoit deſirer. Repaſſant par Arles, le Roi y fit venir

Noſtradamus, pour avoir le plaiſir de s'entretenir encore une fois avec lui ; & lorſqu'il quitta cette Ville, il le combla de nouvelles faveurs.

Noſtradamus n'en jouit pas long-tems : des atteintes fréquentes de goutte donnerent lieu à une hydropiſie, dont il mourut le 24 Juin 1566. Ses parens, qui l'avoient laiſſé ſeul, parce qu'il les en avoit priés, etant rentrés dans ſa chambre, le trouvèrent mort, aſſis ſur un banc qui étoit à côté de ſon lit, & dans une attitude qui faiſoit voir qu'il avoit expiré fort doucement. On trouva dans ſes ouvrages une centurie où l'on crut lire la prédiction de ſa mort. Elle eſt conçue en ces termes :

Du retour d'ambaſſade, don du Roi, mis au lieu,
Plus n'en ſera, ſera allé à Dieu ;
Proches, Parens, amis, frères du ſang,
Trouvé tout mort près du lit & du banc.

Sa mort affligea ſenſiblement les habitans de Salon. L'honneur qu'il leur faiſoit, les ſervices qu'ils attendoient de ſon crédit, leur injuſtice même à ſon égard, tout cela cauſa leurs regrets, & fit répandre ſur ſon tombeau des larmes auſſi ſincères que méritées. Il fut enterré dans l'Egliſe des FF. Mineurs, où ſa Veuve lui fit graver l'épitaphe ſuivante, qu'elle fit placer ſous le portrait de ſon Epoux.

D. M.

Oſſa clariſſimi Michaëlis Noſtradami, uniùs omnium mortalium judicio digni, cujus penè divino calamo totiùs orbis, ex Aſtrorum influxu, futuri eventus conſcriberentur. Vixit annos LXII. menſes VI. dies XVII. obiit Salone. CIↃ. IↃ. LXVI. Quietem poſteri ne invidete. Anna Pontia Gemella conjugi optimo. V. F.

Ici repoſent les os de l'illuſtre Michel Noſtradamus, de qui la divine plume fut ſeule, au ſentiment de tous, jugée digne d'écrire, ſelon la direction des Aſtres, tous les événemens qui arriveront ſur la terre. Il a vécu 62 ans, 6 mois, 17 jours. Il mourut à Salon, le 2 Juillet 1566. Poſtérité ne lui envie pas ſon repos. Anne Ponſe Gemelle ſouhaite à ſon Epoux la véritable félicité.

Le Peuple, ignorant en Provence comme ailleurs, aſſure que *Noſtradamus* ſe fit enterrer vivant dans ſon tombeau, après avoir fait proviſion d'huile pour ſa lampe, d'encre & de papier, dont il prétendoit, ſans doute, faire uſage juſqu'au moment où il expireroit. Il ajoute qu'avant d'y entrer, il prédit malheur à celui qui oſeroit ouvrir ſa tombe avant le tems qu'il déſigna par des termes myſtérieux, & qu'on préſume être le commencement du 18me. ſiècle. Cette erreur populaire ne mérite aucune réfutation.

Le trait ſuivant pourra prouver, parmi cent autres, la fauſſeté des productions du prétendu Prophête. *Gaſſendi* rapporte, (dans le premier volume de ſa Phyſique) que dans un voyage qu'il fit à Salon, en 1638, Jean-Baptiſte Suffren, Juge de cette Ville, lui communiqua l'horoſcope d'*Antoine Suffren* ſon père, & frère de Jean Suffren, Jéſuite, Confeſſeur de Louis XIII. Cette horoſcope étoit écrite de la propre main de *Noſtradamus*. Charmé de cette découverte,

couverte, le Philoſophe voulut examiner cette pièce ; il interrogea *Suffren* ſur les circonſtances de la vie de ſon père, & elles ſe trouvèrent toutes contraires aux prédictions de l'Aſtrologue Médecin.

Le prétendu Prophête diſoit : que *Suffren* porteroit une longue barbe & fort crépue, & il ſe fit toujours raſer ; qu'il auroit les dents mal propres & rongées par la rouille, & il les eut juſqu'à ſa mort très-blanches ; que dans ſa vieilleſſe il ſeroit fort courbé, & au contraire, il porta toujours ſon corps fort droit ; qu'à ſa 19me. année il auroit une ſucceſſion étrangère, & il n'eut jamais que celle de ſon père ; que ſes frères lui dreſſeroient des embûches, & que dans ſa 37me. année il ſeroit bleſſé par ſes frères utérins ; mais il n'en eut jamais, & ſon père n'eut qu'une femme ; qu'il ſe marieroit hors de la Province, il ſe maria à Salon même ; qu'à ſa 25me. année, ſes maîtres lui apprendroient la Théologie, les Sciences naturelles, qu'il s'appliqueroit ſur-tout à la Philoſophie occulte, à la Géométrie, à l'Arithmétique, à l'Eloquence ; il n'étudia que la Juriſprudence, dont le Prophête ne diſoit mot ; que dans ſa vieilleſſe il aimeroit la navigation, la muſique, les inſtrumens ; il ne s'embarraſſa, ni jeune ni vieux, de toutes ces ſciences ; il ne fit même aucun voyage ſur mer, & il mourut l'an 1597, quoique *Noſtradamus* ne fixât ſa mort qu'en 1618.

Quand les extravagances de notre Aſtrologue virent le jour, le public fut partagé ; les uns le regardoient comme un viſionnaire, les autres comme un Magicien ; mais il y eut, comme il arrive preſque toujours, une foule d'imbécilles qui le conſidérèrent comme un homme véritablement doué du don de prophétie.

De ce nombre fut un certain Guynaud, Ecuyer, ci-devant Gouverneur des Pages de la Chambre du Roi, enthouſiaſmé du fatras Poëtique de *Noſtradamus*, il publia à Paris, *in*-12. en 1693, *la Concordance des Prophéties de Noſtradamus, avec l'Hiſtoire, depuis Henri II. juſqu'à Louis le Grand.* Voici un échantillon des explications de l'imbécille Commentateur. Il s'agit de la prédiction du maſſacre de la *St. Barthélemi*, clairement annoncée, ſelon lui, par l'Aſtrologue Provençal.

Le gros airain qui les heures ordonne,
Sur le trépas du Tyran caſſera.
Pleurs, plaintes & cris, eaux, glace, pain ne donne;
V. S. C. paix, l'armée paſſera.

Le gros airain. C'eſt manifeſtement la groſſe cloche de l'horloge du Palais, qui devoit donner le ſignal du maſſacre, lequel fut cependant commencé par celle de St. Germain-l'Auxerrois.

Sur le trépas du Tyran caſſera. Le Tyran eſt l'Amiral *de Coligni*, mis à mort pendant que la groſſe cloche ſonnoit le tocſin. Il eſt vrai qu'elle ne caſſa pas ; mais le Commentateur obſerve judicieuſement, que c'eſt une expreſſion hyperbolique, ſur laquelle il ne faut pas vétiller.

Pleurs, plaintes & cris. Cela n'a pas beſoin d'être expliqué.

Eaux, glace, pain ne donne. Apparemment qu'en l'année 1572, la Seine fut priſe. Le bled & les autres proviſions ne purent pas, ſans doute, venir à Paris. Ces ſortes de ſignes, dit ce Commentateur, ſervent à *Noſtradamus* à circonſtancier ſes prophéties, *puiſqu'il ne lui étoit pas plus difficile de prévoir une choſe que l'autre.*

Il ne reſte plus qu'à déchiffrer le dernier vers : *V. S. C. paix, l'armée paſſera.* Cela veut dire qu'on ſeroit alors en paix avec *Philippe II*, clairement déſigné par ces trois lettres V. S. C., attendu que S. ſignifie *Succeſſeur*, le C. *Charles*, & V. en chiffre romain, fait cinq ; ce qui veut dire Succeſſeur de *Charles V.*

L'armée paſſera. On voit évidemment qu'il eſt queſtion du Duc d'*Anjou*, qui alla aſſiéger la Rochelle avec une armée de 50000 hommes, & 60 pièces de canon. Le Prophète a oublié la principale circonſtance, qui eſt, que l'on fut obligé de lever le Siège, avec perte de plus de 20000 hommes.

Guynaud n'a pas été le ſeul qui ait admiré & expliqué *Noſtradamus*. *Jean Dorat*, grand faiſeur d'Anagrammes, ſot interprète des ſonges, perſuadé que Noſtradamus étoit un homme divin, inſpiré par un Ange, s'aviſa de le commenter. Son ouvrage parut en 1594, *in*-8°.

Un Savant même, *Morhaf*, parle avec vénération de l'inſenſé Prophète, dans ſon *Polihiſtor* ; & pour appuyer ſes éloges, il rapporte une hiſtoire digne de figurer parmi les aventures abſurdes de Merlin : la voici.

Noſtradamus ſe promenoit avec un Gentilhomme nommé Florinville : Ils apperçurent deux Cochons de lait, l'un blanc & l'autre noir. Quel ſera leur ſort, demande *Florinville* ? Noſtradamus répond ſans héſiter : nous mangerons le noir, le blanc ſera dévoré par le Loup. Florinville, afin d'éluder la prédiction, ordonne en ſecret qu'on prépare le Cochon blanc pour leur ſouper. Le Cuiſinier obéit ; mais ayant affaire ailleurs, il laiſſa le Cochon ſur une table. Un petit Loup domeſtique profite de l'occaſion, le mange, & le Cuiſinier eſt contraint de ſubſtituer le Cochon noir : ainſi s'accomplit la prophétie.

Outre ſes *Centuries*, on a de *Noſtradamus* : 1°. *un Traité des Fards & des Senteurs*, 1552. 2°. *De ſingulières Recettes pour entretenir la ſanté du corps.* Poitiers, 1556. 3°. *Un Traité des Confitures.* Anvers, 1557. *La Paraphraſe de Galien ſur l'exhortation de Menodotes à l'étude ; & ſur-tout à celle de la Médecine*, traduite du Latin en François. Lyon, 1557. Il avoit auſſi compoſé une *Inſtruction pour les Laboureurs*, pour leur marquer les tems & ſaiſons les plus favorables à leurs travaux, & l'avoit intitulé : l'*Almanach de Noſtradamus.* On a imprimé depuis ſa mort, une XIme. & une XIIme. centuries que l'on a recueilli de ſes Mémoires.

(V. P.)

NOSTRADAMUS, (JEAN) frère puîné du précédent, exerça longtems avec honneur la charge de Procureur au Parlement. Il cultivoit les Muſes Provençales, & faiſoit des Chanſons aſſez peu délicates, mais qui plaiſoient dans un tems groſſier. On a de lui les *Vies des anciens Poëtes Provençaux.* Lyon,

1575, *in*-8°. Cet ouvrage eſt curieux & amuſant, mais on y trouve bien des fables. Il avoit ramaſſé des matériaux pour une Hiſtoire de Provence : la mort l'empêcha d'exécuter ſon projet. Il mourut vers l'an 1577, ſuivant J. R. de Soliers.

NOSTRADAMUS, (CÉSAR) fils aîné de Michel, nâquit à Salon en 1555, un peu avant que ſon père donnât une nouvelle édition de ſes prétendues *Prophéties*, augmentées de 300 qui n'avoient point encore paru, puiſque la préface de cette nouvelle édition, datée du premier Mars 1555, eſt adreſſée à ce fils *qui venoit de naître*. Après les études ordinaires, il fut envoyé à Avignon pour y étudier en Droit. Il aima auſſi les Arts, & les cultiva, du moins la Peinture, dans laquelle on aſſure qu'il étoit devenu habile. Il fut Conſul de Salon en 1598. Dans pluſieurs de ſes ouvrages il ſe qualifie *Ecuyer & Gentilhomme* Provençal ; & dans d'autres, *Ecuyer du Duc de Guiſe*, *Charles de Lorraine*, qui fut Gouverneur de Provence, depuis 1595 juſqu'en 1632. Le premier Nov. 1622, Louis XIII étant venu à Salon, Céſar eut l'honneur de lui préſenter quelques Sonnets, que Sa Majeſté reçut avec bonté. Etant déja âgé, il épouſa *Claire de Grignan*, fille de *Jean de Grignan*, & *de Jeanne de Crapone* ; il n'en eut point d'enfans. S'étant depuis retiré à *St. Remi*, il y fut attaqué de la peſte, dont il mourut à l'âge de 74 ans, en 1629.

Nous avons de *Céſar Noſtradamus* une Hiſtoire de Provence, ſous ce titre : *Hiſtoire & Chronique de Provence de Céſar de Noſtradamus, Gentilhomme Provençal, où paſſent de tems en tems & en bel ordre, les anciens Poëtes, perſonnages & familles qui ont fleuri depuis 600 ans. Outre pluſieurs races de France, d'Italie, d'Eſpagne, Languedoc, Dauphiné & Piémont y rencontrées, avec celles qui depuis ſe ſont diverſement ennoblies ; comme auſſi les plus ſignalés combats & remarquables faits d'armes qui s'y ſont paſſés de tems en tems juſqu'à la paix de Vervins.* Lyon, *in-fol.* 1614. Cet ouvrage eſt écrit d'un Style barbare ; on y chercheroit envain de l'ordre, de la méthode, de l'enchaînement dans les faits, du naturel & de la ſimplicité dans les idées & dans les expreſſions ; mais ceux qui connoiſſent l'Hiſtoire des troubles de la Ligue en Provence, n'y liſent point ſans intérêt, cette partie particulière de nôtre Hiſtoire. L'Auteur dit, dans la vie qui eſt à la fin de ſon Livre, qu'il s'eſt ſervi dans la huitième & dernière partie des *Mémoires de Gaſpard de Fourbin*, Sieur de Soliers de St. Cannat ; *de François du Périer*, Gentilhomme d'Aix ; de *Saubol* (ou Sobolis), Procureur au Siège Préſidial d'Aix.

On dit qu'il avoit fait une ſuite de cet ouvrage, qu'il envoya en 1629 à M. *de Peyreſc* : cette addition commence à l'an 1601, & finit à 1618. Il avoit tiré ce qu'il y a de meilleur dans les premiers livres de ſon hiſtoire, des *Mémoires* de *Jean Noſtradamus* ſon oncle.

Peyreſc trouva que le ſtyle de cet Auteur étoit en grande partie Poëtique ; qu'il s'en étoit rapporté à des *Mémoires* contredits par quelques monumens authentiques ; qu'il étoit tombé dans de lourds anachroniſmes, en marquant le commencement de l'année au

premier de Janvier, lorſqu'il eût dû le marquer au jour de l'Incarnation ; qu'il avoit donné une nobleſſe ancienne à des hommes nouveaux, & l'avoit ôtée aux anciennes familles, ou l'avoit omiſe, &c. mais, diſoit *Peireſc*, ces défauts ſont dignes d'excuſe, parce qu'un Auteur ne pouvant pas tout examiner par lui-même, eſt obligé de s'en rapporter à la foi d'autrui. Le deſſein qu'a eu *Noſtradamus* d'être utile à ſa patrie, & ſon grand travail méritent des éloges. Il admire la candeur avec laquelle il a mieux aimé commencer la ſuite des Comtes de Provence par *Gilbert*, dont on eſt indubitablement ſûr, que par *Bozon*, au ſujet duquel & de ſes ſucceſſeurs juſqu'à Gilbert, les ſentimens ſont ſi partagés. Cet Hiſtorien fut auſſi Poëte. Il compoſa un nombre de pièces de poëſie, dont la plupart furent imprimées à Toulouſe en 1606. En 1607 il fit paroître des vers funèbres ſur la mort de *Charles du Verdier*, Ecuyer de M. de *Guiſe*, qui excelloit à jouer du Luth & qui étoit mort en 1601 à la fleur de ſon âge. En 1608 il donna des *pièces heroïques, & diverſes poëſies*, qu'il dédia au Gouverneur de Provence. L'Epitre dédicatoire datée de Salon le 20 Juin 1608, ſignée *Céſar de Noſtre-Dame*, eſt ſuivie d'un Sonnet au même. Dans cette Epitre, & dans un court Avis au Lecteur, il parle d'un Poëme intitulé *Hippiade*, ou les *Chevaliers*, qui devoit contenir dix livres & environ 12000 vers : ce Poëme n'a jamais paru : je ne crois point qu'on doive le mettre au rang des ouvrages dont on regrette la perte.

Le recueil de 1608 contient deux Sonnets à la louange de l'Auteur ; l'un de *Paul Hurault* de *l'Hoſpital*, Archevêque d'Aix ; l'autre du Préſident *Fauchet* ; & des Stances de *Paul Filère*. Les Poëſies de Céſar y commencent par un Sonnet à *Guillaume du Vair*, *Chevalier & Prince du Senat de Provence*. Les autres pièces ſont : le *Tableau de Narciſſe pris de Philoſtrate*, au même M. du *Vair* : *Plainte de la Provence ſur la funeſte mort d'Henri d'Angouléme, grand Prieur de France ; & les malheurs arrivés depuis icelle, juſqu'à la venue de M. le Duc de Guiſe*. Selon cette *plainte*, qui eſt précédée de deux Sonnets à M. du *Vair* & au Duc de Guiſe, il falloit que le palais que le Duc d'Angoulême occupoit à Salon fut richement meublé, ſuivant ce que le Poëte en dit : . . . . .

. . . . . *Or quand je me ſouviens*
Que ſa riche maiſon de Salon fut en proye,
Ne plus, ne moins qu'aux Grecs les richeſſes de Troye. . . .
Le cœur me ſend de deuil : l'un prenoit un rondache,
L'autre un fin coutelas, l'autre une fine hache ;
L'autre un grand cimeterre artiſtement doré,
De maint feuillage antique en damas honoré.
Tableaux, buffets, joyaux, antiques & médailles ;
Arcs, cuiraſſes, eſpieux, braſſars, timbres, eſcailles ;
Chanfrains, brides & mors, vaſes d'or & d'argent,
Voloient juſques aux mains d'un indigne Sergent. . . . .
L'un deſroboit un frain, & l'autre un eſperon,
Un jett, une vervaine, un leurre, un chapperon ;

Ceſtuy prenoit un luth, ceſt ny prenoit un livre;
L'un attrapoit un vaſe, l'autre un baſſin de cuivre,
L'autre enterroit un meuble, & ce qui fut le pis,
On jettoit par les murs vaiſſelles & tapis, &c.

Après cette plainte on a dans le même recueil *des Cartels pour le Tournoy* que fit M. le Duc *de Guiſe* à Aix: un *Diſcours ſur un horrible verglas & grande mortalité d'oliviers à Salon le 6 Fevrier 1603.* La *Plume, Ode pyndarique en faveur du ſieur Lucas Matherot, le plus excellent Ecrivain de cet âge*; & deux Sonnets.

Ses autres poëſies ſont des *Rimes ſpirituelles, dédiées à M.M. les Archevêques d'Arles & d'Embrun.* L'Epitre dédicatoire eſt datée de Salon le 1er. Novembre 1607. *L'Oraiſon de Manaſſès, captif à Babylone*; une *prière* du Poëte après une maladie qui l'avoit conduit au bord du tombeau; des *paraphraſes* des pſeaumes 113, 78, & 136; le *martyre de St. Etienne*, tout en rimes maſculines, huit *cantiques* ſur la Naiſſance de *Jeſus-Chriſt*, & trois *ſonnets.* Le 3me. *eſt pris du commencement du combat des Anges, Poëme héroïque, dédié au Roi*; on ignore ſi ce poëme a été imprimé ou non; *les perles, ou les larmes de la Ste. Magdelaine*; *avec quelques rimes ſaintes*; *& Dimas ou le bon Larron.* Les larmes ſont de 1606, en vers héroïques, dédiées à la Comteſſe de *Carces*; le *Poëme* en forme de ſtances intitulé *Dymas*, eſt adreſſé au Duc de Lorraine, & il eſt de la même année. Il y a beaucoup de piété dans ſes poëſies, & beaucoup de Romaneſque.

Charles, Duc de Savoie, étant venu en Provence durant les troubles de la ligue, Céſar Noſtradamus préſenta à ce Prince un autre Poëme, intitulé: *le Songe de Scipion* avec une Ode à la louange du même, & ſur la paix. Le Songe eſt allégorique. C'eſt Scipion l'Africain qui eſt le héros du Poëme, c'eſt lui qui donne des avis ſenſés dont le Poëte vouloit faire part à la France & au Roi en particulier. Ces avis ont tous rapport aux déſordres qui regnoient alors & aux diviſions qui affligeoient le Royaume; mais il y a beaucoup trop de verbiage; il nous apprend lui-même que c'eſt de François de Fortia, ſa première maîtreſſe, qu'il a appris les préceptes & l'art d'écrire l'Hiſtoire; voyez la page 446 de ſon ouvrage.

Pierre Guyon, Avocat d'Avignon, honora les deux *Noſtradamus, Michel & Céſar*, de ce diſtique:

Tempora lapſa canit Cæſar, ventura Michaël
Ut cecinit, Vates dignus uterque polo.

NOSTRADAMUS (CHARLES) frère du précedent, & ſecond fils de *Michel*, excella, dit-on, dans la poëſie Provençale; l'on a de lui quelques pièces en ce genre.

André, 3me. fils de *Michel*, ſe fit Capucin & prit le nom de *Séraphin.* Il étoit né en l'année 1557. Ses parens l'appliquèrent à l'étude des lettres, mais la diſſipation l'empêcha d'y faire des progrès. Doué des avantages de la nature, il fut recherché dans toutes les Sociétés; ſa voix agréable & la délicateſſe qu'il avoit en pinçant le luth ou

en jouant de quelque autre inſtrument, ſa facilité à faire des vers, talent héréditaire dans ſa famille, étoient autant de motifs pour le faire déſirer & pour exciter ſon amour propre.

M. le grand-Prieur, Gouverneur de Provence, l'eſtima dès qu'il le connut, & ſe l'attacha en qualité de gentilhomme de ſa maiſon. Deux familles nobles de Salon étoient alors diviſées par des raiſons d'intérêt ou d'honneur; celle de Milani-Cornillon & celle de Noſtradamus. Les trois frères qui compoſoient cette dernière bleſſèrent mortellement le ſieur de Cornillon. André fut conduit en priſon; & tandis qu'on inſtruiſoit le procès, il fit vœu de ſe conſacrer à Dieu dans l'ordre de St. François, s'il avoit le bonheur d'échapper à ce danger. Il trouva peu de tems après le moyen de s'évader par une fenêtre, & il entra dans l'ordre des Capucins le 4 Décembre 1587 à Salon, d'où il partit le lendemain pour Avignon où il fit ſon noviciat.

Une particularité ſurprenante eſt le repas qu'il donna ce jour là à la Nobleſſe du Pays & aux Gentilshommes qui formoient la ſuite du Duc d'Eſpernon; il leur annonça à la fin le projet qu'il avoit formé, leur parla long-tems & avec feu ſur la vanité des choſes du ſiècle, & les pria de l'accompagner à la maiſon des Capucins, où ils aſſiſtèrent à la cérémonie de la priſe d'habit.

Sa profeſſion fut le ſceau de ſa conſtance & l'époque à laquelle il embraſſa avec ardeur l'humilité, la pauvreté & la ſolide piété. Pénétré du plus vif regrèt des égaremens de ſa jeuneſſe, il ſe les repréſentoit chaque jour, pour s'exciter à la pénitence; en un mot il donna toujours l'exemple de la plus auſtère vertu. Jamais on ne put lui faire accepter le gouvernement temporel d'aucune maiſon de ſon Ordre. Son unique occupation étoit l'étude & la pratique des devoirs des Religieux.

Il mourut à Brignole, le 3 Décembre 1701, âgé de 44 ans, accompliſſant la prédiction de ſon père, qui avoit, dit-on, prognoſtiqué, qu'il mourroit *avec trois pans de corde ſur le corps*. Il fut enterré ſous la chaire de l'Egliſe des Capucins.

Il brula avant ſa mort un *Poëme* qu'il avoit fait en langue vulgaire ſur la Magdelaine; un autre ſur la vie du véritable Capucin, un troiſième ſur la vie de Ste. Barbe, & quelques autres dont nous ignorons le ſujet.

On conſerve encore au Couvent de Salon, un de ſes ouvrages, compoſé après ſa converſion, mais avant ſon entrée en Religion, dont voici le titre: *Stances chrêtiennes de André de Noſtre Dame, Gentilhomme Provençal.* Il contient 142 pages de 18 vers chaque. Nous allons en citer quelques uns pour faire connoître ſon ſtyle poëtique.

Toi qui de tout ce monde apperçois les confins,
Qui aſſis ſur le chef des plus hauts Chérubins
Contemples clairement le centre des abymes,
Aye pitié de moi pour l'amour de ton Fils,
J'entaſſe devant toi le nombre de mes crimes,
Et me repens auſſi de les avoir commis.

Ton Fils égal à toi de toute-éternité,
M'arrachant du tombeau que j'avois mérité, &c. &c.

On ne doit pas oublier qu'il y a deux ſiècles que ces vers ont été faits.

(P. C.)

NOSTRADAMUS (CÉSAR DE SEVA) du Diocèſe de Toulon, entra dans l'Oratoire en 1637, n'ayant pas encore atteint ſa 16me. année. Après ſa philoſophie, il enſeigna les humanités à Marſeille, à Pezenas, à Condom, &c. ordonné Prêtre en 1649, il alla faire ſes études de Théologie à Notre Dame des Ardilliers. Il demeura depuis à St. Magloire, à Toulon, à Aix, & à Notre Dame de Grace, où il doit être mort après l'aſſemblée générale de ſa Congrégation, tenue en 1666, à laquelle il avoit été député, de même qu'aux deux précédentes de 1661 & de 1663.

Ce Père eſt Auteur de quelques harangues & autres pièces de Collège, qu'il avoit été obligé de faire lorſqu'il enſeignoit la Rhétorique. Il les fit imprimer ſous ce titre:

1°. *Præſul Maſſilienſium, Sylva, Maſſiliæ*, 1643 *in*-4°. Cette *Sylve* fut compoſée à l'occaſion de l'arrivée de *J. B. Gault* dans ſon Diocèſe. 2°. *Gratum vale Maſſiliæ, & Scholaſticorum in campis peliciæ, poëma, ibid.* 1644, *in*-4°. 3°. *Gaſtoni Borbonio plauſus, Piſcenis*, 1645 *in*-4°. 4°. *Illuſtriſſimis, nobiliſſimis, ampliſſimis Occitaniæ comitiis, Xenia, D. D. Orator Piſcenenſis, Collegii Oratorii nomine, auſus fieri poëta, anno* 1646, *in*-4°. 5°. *Triumphatoris Principis Condæi, &c. Panegyricus, in*-4°. Ce diſcours fut prononcé à la rentrée des claſſes du Collège de Condom en 1648, & imprimé la même année. 6°. *In obitum illuſtriſſimi reverendiſſimique D. D. Antonii de Crus Condomienſium Epiſcopi, Epicedion*, 1648.

(B. O.)

NOTARII (BÈRENGER) Dominicain, né à Arles, fut l'un des Prédicateurs généraux dès l'année 1264. Il alla enſuite prendre ſes degrès à Paris; & il y finit ſes *Leçons ſur les ſentences* en 1270. Après avoir rempli divers emplois honorables, il fut fait Provincial de Provence en 1282. Ce fut dans ce tems-là qu'il aſſiſta à la rédaction des coûtumes de Toulouſe. Après ſes trois années de Provincialat, il continua d'enſeigner la Théologie, & de prêcher avec beaucoup de ſuccès. Il mourut fort âgé à Montpellier, le 8 Juillet 1296.

On a de lui une *Lettre circulaire* aux Réligieux de la Province, qui eſt imprimée dans l'année Dominicaine.

(Art. de M. Paul.)

NOVES, (LAURE DE) dont nous aurons occaſion de parler une ſeconde fois à l'article TROUBADOURS, nâquit à Avignon ou aux environs de cette Ville le 4 Juin 1314, d'Audiffret de Noves. Sa beauté lui fit donner le ſurnom de *Belle*, & les Hiſtoriens la nomment plus ordinairement, *la belle Laure*. Elle fut mariée à Hugues de Sade, ce qui a induit en erreur quelques Auteurs qui l'on crue de cette maiſon.

Phanette de Gantelmi tante de Laure, prit ſoin de ſon éducation, & lui donna des maîtres qui la formèrent dans les lettres. C'étoit alors le tems des Poëtes

Provençaux : Phanette & Laure ne pouvoient manquer d'être du nombre de ces Dames qui compoſoient la cour d'Amour. Il eſt même probable qu'elles en faiſoient le principal ornement & qu'elles firent auſſi des vers. Il eſt certain que les Poëtes contemporains de Laure célébrèrent ſa beauté. Pétrarque ſeul fit à ſa louange 318 Sonnets & 88 Chanſons. Cette femme célèbre mourut à Avignon le 6 Avril 1348, & fut inhumée dans l'Egliſe des Cordeliers de cette Ville, où l'on voit encore aujourd'hui ſon tombeau dans une petite chapelle. L'Épitaphe qu'on a gravée ſur le mur, annonce que ſon mari eſt enſeveli dans le même ſepulchre.

L'on ſait que François I. voulut voir ce tombeau lors de ſon paſſage par Avignon, & qu'il compoſa lui-même cette Épitaphe.

En petit lieu comprins vous pouvés voir,
Ce qui comprend beaucoup par renommée ;
Plume, labeur, la langue & le ſavoir,
Furent vaincus par l'aimant & l'aimée.
O gentille ame ! étant tant eſtimée,
Qui te pourra louer qu'en ſe taiſant ?
Car la parole eſt toujours réprimée,
Quand le ſujet ſurmonte le diſant.

Nous avons déjà dit que Goujet attribue mal à propos, ces vers à Clement Marrot. V. VAUCLUSE, dans notre Géographie ; voyez auſſi TROUBADOURS dans ce Volume.

(V. P.)

O

OCTOUL, (ETIENNE) Mathématicien, né à Ramatuelle, au Diocèſe de Fréjus en 1589, fit profeſſion dans l'Ordre des Minimes à Avignon, en 1608. Après avoir fini ſes études de Théologie, & s'être préparé au Sacerdoce par la piété, le P. Octoul tourna ſes vues du côté des Mathématiques, où ſon goût & la pénétration de ſon eſprit l'entraînoient ſans efforts. Il en approfondit les diverſes parties, & il ſe fixa à l'étude de celle qui a pour objet le cours des Aſtres, leur grandeur, leur ſituation, leurs diſtances, l'Aſtronomie.

Dès-lors, les ouvrages des Mathématiciens qui l'avoient précédé, ceux de ſes contemporains, les Tables Aſtronomiques de Lamberge furent entre ſes mains. Il couroit avec eux la même carrière, il partagea leur gloire. Philoſophe comme Gaſſendi, Aſtronome comme Kepler, il eſſaya de nouvelles découvertes dans la connoiſſance des corps céleſtes, par l'invention d'une pyramide aſtronomique qu'il explique dans ſon ouvrage, & dont il ſe ſervoit pour ſes obſervations. Le fruit de ſes travaux étoit de fixer, s'il lui étoit poſſible, trois époques, auſſi eſſentielles à l'Aſtronomie que néceſſaires à la Chronologie, ſavoir; à quel jour, ſelon le Calendrier Julien, le monde avoit été créé, en quel méridien le Soleil devoit être placé, & à quel degré du Zodiaque, Il lui falloit calculer les révolutions du Soleil depuis la création du monde juſques à la naiſſance de J. C. pour en former des jours naturels, & en déterminer l'égalité. Il crut avoir rempli ſon objet dans un livre intitulé : *Inventa Aſtronomica primæ mundi Epochæ, &c.* Avignon, *in*-4°. 1643. Ce Religieux mourut au Couvent de Pourrières, en 1655, à l'âge de 66 ans. (P. N.)

OLDRA. V. ELDRA.

OLIVIER, (PIERRE) Religieux de l'Ordre de St. Dominique, étoit né en Provence. Il ſe diſtingua par ſa piété & par ſes ouvrages. Il fit imprimer en 1540, à Paris, un petit traité *de Inventione Dialecticâ*, où il promettoit de traiter toute la Philoſophie d'une manière nouvelle, ſi le Public goûtoit cet eſſai. Cet Ecrivain profeſſoit alors la Théologie. Son ouvrage nous annonce un homme d'eſprit; mais on ne ſait à quoi attribuer ſa négligence à donner ce nouvel ouvrage qu'il annonçoit. Le Public n'auroit-il pas été ſatisfait du premier?

Du Verdier attribue à cet Auteur un *Traité de la connoiſſance de Dieu & de nous-mêmes*; & un autre *de la Gloire de Dieu*, imprimés à Paris en 1556. C'eſt à-peu-près l'époque de la mort du P. Olivier. (V. P.)

OLIVIER, (CLAUDE-MATHIEU) nâquit à Marſeille, le 21 Septembre 1701, de Jean-Baptiſte Olivier, Négociant, & de Magdelaine Granot. Il fit

ſes études d'Humanité & de Philoſophie au Collège de l'Oratoire de ſa Patrie ; enſuite il étudia pendant 3 ans la Théologie chez les Dominicains. Il vint alors à Aix pour faire ſon cours de Droit dans l'Univerſité de cette Ville. Il fit toutes ſes études avec une ſupériorité de génie qu'il eſt difficile d'atteindre ; & s'il eût moins aimé le plaiſir & la diſſipation que le plaiſir entraîne, & qu'il ne fût pas mort dans un âge ſi peu avancé, il ſeroit devenu, ſans contredit, l'un des plus grands & des plus ſavans hommes de ſon ſiècle. Ayant paru ſe fixer à la profeſſion d'Avocat, qu'il exerçoit à Marſeille, il attiroit la foule & les Connoiſſeurs à l'Audience, toutes les fois qu'il devoit y parler. Feu M. de Saci, de l'Académie Françoiſe, & Madame de Lambert, qui avoient vu un de ſes plaidoyers, en ont porté le jugement le plus flatteur. Tous n'avoient pas la même qualité, parce que Olivier ſe donnoit rarement la peine de les travailler. Quelques heures enlevées à ſon amour pour la ſociété & le divertiſſement, lui ſuffiſoient ſouvent pour ſe mettre en état de parler & d'écrire, même ſur des cauſes importantes, & ſes productions ſe reſſentoient ordinairement de cette précipitation. Il devoit la multitude de ſes connoiſſances, moins à l'étude, qu'à la vivacité & à la pénétration de ſon eſprit, à une facilité ſurprenante pour apprendre tout ce qu'il vouloit, & à la mémoire la plus heureuſe pour le retenir. Cependant, quand ſon zèle pour l'étude le ſaiſiſſoit, il paſſoit les ſemaines entières, les nuits même, attaché au travail. Exceſſif en tout, après avoir donné 15 jours à étudier le Code & le Digeſte, ou à s'enivrer des beautés de Démoſthènes, d'Homère, de Cicéron, ou de Boſſuet, il en paſſoit quinze autres, & ſouvent un mois entier, à une vie déſœuvrée & frivole. Delà, ſa profeſſion lui fut peu lucrative ; parce que, n'étant que rarement chez lui, on ſe trouvoit obligé de recourir à d'autres : ce qui, joint à la perte de la plus grande partie de ſon bien, dans le tems du fameux ſyſtême de Law, le réduiſit dans un état gêné ; mais il trouvoit des reſſources dans ſa philoſophie ; il avoit appris à ſe contenter de peu, & il n'en étoit pas moins gai.

Son érudition & ſon commerce aimable, les agrémens de ſon eſprit, lui ont toujours fait un grand nombre d'amis, parmi leſquels il en a compté de très-diſtingués par la naiſſance & par les talens. Ce fut lui qui contribua le plus à l'établiſſement de l'Académie de Marſeille, ſoit par ſon zèle à ſoutenir les commencemens, qui furent très-difficiles, ſoit par l'idée avantageuſe que donnèrent de l'Académie les lettres qu'il écrivit en ſon nom au Maréchal de Villars, & à l'Académie Françoiſe. Depuis que celle de Marſeille fut formée, il ne manqua à aucune ſéance, excepté dans les cas d'abſence ou de maladie. Il y venoit rarement les mains vides. Les Regiſtres de cette Académie, qui a toujours fait beaucoup d'honneur à la Littérature, font mention d'un nombre conſidérable de diſſertations hiſtoriques ou critiques, & de morceaux de Poéſie ou d'éloquence de ſa façon, lus dans ſes aſſemblées ; mais que la négligence de l'Auteur à les conſerver, a laiſſé perdre, ou du moins diſparoître, pour la plus grande partie.

Lorſque M. du Trouſſet d'Hericourt vint occuper l'Intendance des Galères à Marſeille, il conçut pour Olivier de l'eſtime & de l'amitié ; & plus perſuadé que lui-même qu'il avoit beſoin d'un emploi moins infructueux que les Lettres, il lui obtint un brévet d'Ecrivain du Roi ſur les Galères. Comme cet emploi lui laiſſoit du loiſir, il entreprit d'écrire la *Vie de Philippe, Roi de Macédoine* ; & il s'appliqua à cet ouvrage avec tant de zèle, contre ſon caractère naturel, qu'il le finit en deux ans ; mais la maladie dont il fut attaqué, l'empêcha d'y mettre la dernière main, & de lui donner cette perfection dont il étoit ſi capable. Il languit pendant pluſieurs années, mêlées d'intervalles bons & aſſez tranquilles, & de rechûtes extrêmement fâcheuſes, qui l'épuiſèrent (*a*).

Il mourut le 24 Octobre 1736 n'étant encore âgé que d'environ 35 ans. M. de la Viſclède, Secrétaire de l'Académie de Marſeille, lut ſon Eloge dans l'Aſſemblée de cette Académie, le 25 Août 1737 ; & cet Eloge, qui a été imprimé, fait beaucoup d'honneur à ſon Auteur, & à celui qui en eſt l'objet. Nous n'en avons rapporté ici qu'un extrait. On trouve à la fin de cet Eloge la liſte ſuivante des Ouvrages d'Olivier, tant imprimés que Mſſ., avec la date des années auxquelles il lut ces ouvrages à l'Académie, dont il fut un des premiers Membres.

1°. *Traduction de quelques endroits choiſis de Tibulle*, 1726. 2°. *Diſſertation ſur le Chritias de Platon*, imprimée dans les Mém. de Lit. & d'Hiſt. recueillis par le P. des Molets de l'Orat. tom. 1, première part. 1726. 3°. *Epître en vers à M. Racine, fils du célèbre Tragique.* Il y introduit Melpomène, faiſant des plaintes amères, de ce que M. Racine n'avoit pas voulu ſuivre le genre d'ouvrage qui avoit occupé ſon Père ; 1726. 4°. *Diſſertation ſur la Vie & les Ouvrages d'Héſiode*, 1726. 5°. *Diſſertation hiſtorique ſur l'ancienne Académie de Marſeille*, lue à la première *Aſſemblée publique de l'Académie*, en 1727 ; imprimée dans ſon premier recueil de la même année, à Marſeille, 1727. 6°. *Projet & Plan de l'Hiſtoire de Marſeille*, 1727. 7°. *Diſcours ſur les défauts qui peuvent être des ſuites de l'imitation*, dans les Mém. du P. des Molets, tom. IV, prem. part. en 1727. 8°. *Allégorie* en vers, intitulée : *la Pareſſe*, lue à l'Aſſemblée publique de 1728. 9°. *Ode* tirée du Pſeaume 28me. envoyée pour tribut à l'Académie Françoiſe en 1729, & lue à l'Aſſemblée publique de celle de Marſeille en 1730. 10°. *Diſcours ſur le beſoin que la raiſon a de l'imagination*, envoyé en 1730, pour tribut à l'Académie Françoiſe, & imprimé dans ſon Recueil. Ce diſcours fut lu à Marſeille en 1731. 11°. *Mémoires ſur les ſecours donnés aux Romains par les Marſeillois pendant la ſeconde guerre punique*, 1731. 12°. *Parallèle de Tibulle & d'Ovide*, 1731. 13°. *Plan de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de*

(*a*) La folie eſt une des miſères de l'humanité. M. Olivier fut attaqué de cette cruelle maladie. On lit dans le Mſſ. d'un des Académiciens de ſon tems, qu'il mourut d'inanition, ayant pouſſé l'extravagance au point de ſe refuſer toute ſorte d'alimens, & ne ſe nourriſſant que de ſes excrémens.

Marſeille, en 1731. 14°. *Mémoires ſur les ſecours donnés aux Romains par les Marſeillois, durant la guerre contre les Gaulois*, 1731. 15°. *Diſſertation ſur l'Epoque de la Fondation de Marſeille*, 1731. 16°. *Epître en vers à M. le Bailli de l'Aubepin*, 1732. 17°. *Diſcours pour exhorter l'Académie à faire l'Hiſtoire de Marſeille*, 1735. 18°. *Hiſtoire de Philippe, Roi de Macédoine, & père d'Alexandre le Grand, avec un Diſcours préliminaire*; Paris, 1740, 2 vol. *in*-12. L'Eloge de l'Auteur, par M. de la Viſclède, eſt à la tête de cet Ouvrage. On le trouve auſſi dans un des Recueils des Pièces qui ont remporté le prix de l'Académie de Marſeille. (V. P.)

OPPEDE. V. MAYNIER.

ORAISON, (MARTHE D') fille de François, Marquis d'Oraiſon & Vicomte de Cadenet, & de Magdelaine de la Louve, nâquit l'an 1590, au Château du Bourg de Cadenet, Diocèſe d'Aix. Ornée de toutes les graces de la nature, elle étoit la ſeule à ignorer qu'elle en eût. Le deſir de plaire à J. C. fixoit toute ſon attention. Ce motif l'engageoit à donner aux pauvres qui le repréſentent, tout ce qu'elle pouvoit obtenir de ſes parens. L'excellente éducation qu'elle reçut, perfectionna les avantages dont elle étoit douée. Dès qu'elle fut parvenue à un âge à pouvoir être établie, on la donna en mariage, en Octobre 1610, à Alexandre du Mas de Caſtellane, Baron d'Allemagne & Vicomte de Valernes. Ces deux illuſtres Epoux s'aimoient tendrement, & vivoient dans l'union la plus parfaite, lorſque le Baron fut griévement bleſſé dans un combat particulier, & mourut des ſuites de ſa bleſſure, en 1612.

Cette vertueuſe Dame n'étoit alors âgée que de 22 ans. Elle avoit une fille, qui devint l'imitatrice de ſes vertus, & qui fut mariée dans la ſuite, avec Antoine de Villeneuve, Marquis de Trans & des Arcs. La Baronne, ſenſiblement affligée de la perte qu'elle venoit de faire, s'adonna entiérement aux exercices les plus auſtères du Chriſtianiſme. Elle employoit tous les revenus de ſes terres à faire des aumônes, & au ſoulagement de ces perſonnes, qui meurent ſouvent de miſère, pour s'épargner la honte de la faire connoître. Elle viſitoit fréquemment les malades, ſecourant les uns par ſes libéralités, les autres par ſes exhortations, rendant à tous, les ſervices les plus bas & les plus humilians Elle s'attachoit, pour l'ordinaire, à prendre ſoin des malades les plus dégoûtans; & l'on peut dire qu'elle a fait, en ce genre, des traits héroïques. Je n'en rapporterai qu'un ſeul; il ſuffira pour donner une idée de ſon ardente charité. Une femme étoit réduite dans l'état le plus pitoyable par pluſieurs chancres, dont elle étoit dévorée. La Baronne en ayant été informée, ſe rendit chez elle, la conſola, l'exhorta à la patience, & prit ſoin de ſes chancres, qu'elle panſoit tous les jours, après les avoir baiſés pluſieurs fois. Dieu bénit tellement ſes ſoins, que la malade fut dans peu de tems guérie, au grand étonnement des Médecins, qui avoient déclaré ſon mal incurable.

La charité de la pieuſe Marquiſe s'étendoit à tout. Les pauvres filles étoient mariées à ſes frais; & tandis qu'elle ne mangeoit que du pain, & qu'elle ne buvoit que de l'eau à ſes repas, les

indigens trouvoient à ſa porte de la ſoupe & de la viande, qu'elle faiſoit diſtribuer chaque jour. Elle établit à Valernes, une Confrairie du St. Sacrement, qui réuſſit au-delà de ſes eſpérances. Son zèle actif lui faiſoit tous les jours entreprendre quelque choſe d'avantageux pour la gloire de Dieu & pour le ſalut des ames. Le fruit qu'elle en retira, fut la converſion de pluſieurs hérétiques, & de quelques perſonnes dont la vie ſcandaleuſe lui avoit fait répandre plus d'une fois, les larmes les plus amères.

Elle s'aſſocia, à Riez, pluſieurs Dames vertueuſes, qui alloient, tour-à-tour, à l'Hôpital, rendre les plus importans ſervices à l'humanité ſouffrante. Aix & pluſieurs autres Villes de la Province, furent autant de théatres de ſon amour pour les pauvres, & de ſon dévouement à la pratique des plus éminentes vertus.

Elle s'appliquoit à ces ſaints exercices avec ardeur, lorſque le deſir de la retraite lui fit concevoir le deſſein de ſe renfermer dans le couvent des Capucines de Paris. Cette maiſon, & la règle qui s'y obſerve, ſatisfaiſoient le goût de cette illuſtre pénitente. L'Abbeſſe du Monaſtère, à qui elle confia ſon projet, tâcha de l'en dégoûter, en lui faiſant obſerver que ſa viduité lui paroiſſoit un obſtacle à ſon admiſſion. Pour faire réuſſir ſon deſſein, Madame d'Oraiſon prit le parti de fonder un Couvent de Capucines à Marſeille; elle s'y rendit avec ſept Demoiſelles, qui reçurent avec elle l'habit de Novice, des mains des Capucines qu'on envoya de *Paris* pour venir occuper cette nouvelle *Maiſon*. La cérémonie de la Vêture ſe fit le 19 Juillet 1626. Quoique la Marquiſe eût depuis longtems renoncé au monde, l'acte qu'elle venoit de faire lui en donna encore plus de mépris; tout ce qu'on lui diſoit à l'avantage de ſes parens, lui cauſoit une vraie peine; le nom de Fondatrice faiſoit ſon ſupplice. Pour éviter des honneurs qu'elle ne croyoit pas mériter, elle partit, avec la permiſſion de ſes Supérieures, pour aller achever ſon noviciat à Paris, où elle arriva accompagnée de M. Combe, & d'une Demoiſelle de même nom, qu'elle avoit auprès d'elle depuis longtems.

Les Capucines la reçurent avec les diſtinctions dues à ſa qualité; mais elles refuſèrent de l'admettre parmi elles, à la prière des Parens de la Marquiſe, qui, n'ayant pu empêcher ſon départ de Provence, vouloient, pour ainſi dire, la forcer d'y revenir; Dieu, qui en avoit diſpoſé autrement, permit qu'ils fuſſent trompés dans leur eſpérance. Madame d'Oraiſon, ſe voyant ainſi refuſée par les Capucines de Paris, fit ſavoir ſon état au Baron d'Allemagne, ſon beau-frère, qui s'y trouvoit alors. Il courut à ſon ſecours: la Marquiſe en reçut des bienfaits; après quoi elle ſe retira chez la Marquiſe de Magnelais, ſa parente, en attendant de pouvoir exercer les œuvres de charité auxquelles Dieu la deſtinoit. Madame de Magnelais, qui avoit auſſi reçu des lettres de Provence, fit tous ſes efforts pour déterminer ſa pieuſe couſine à retourner à Marſeille. Le Baron d'Oppède, premier Préſident en Provence, & pluſieurs autres perſonnes de diſtinction, ſe joignirent à elle pour l'engager à quitter Paris. Comme les

uns & les autres ne purent rien gagner ſur ſon eſprit, Madame de Magnelais imagina un nouvel artifice, qu'elle crut efficace, & qui ne ſervit qu'à affliger ſenſiblement ſa vertueuſe Couſine.

Un jour elle s'approcha d'elle & lui dit : *Ma chère Couſine, je ne puis plus vous cacher l'ordre que j'ai reçu de M. notre Archevêque.... Il m'a commandé de vous dire de quitter l'habit de Religieuſe que vous portez, puiſque les Capucines ne veulent pas vous recevoir.*

Madame d'Oraiſon ſe ſoumit à l'ordre prétendu de l'Archevêque ; mais elle ne changea pas de deſſein. Dès qu'elle fut ſortie de la maiſon de ſa Couſine, elle commença la miſſion pour laquelle Dieu l'avoit retenue à Paris. Tous les jours elle ſe rendoit de grand matin à l'Hôpital, où elle paſſoit juſqu'au ſoir à ſervir les malades, & à les édifier par ſes pieuſes exhortations, & par la régularité de ſa conduite. Elle ne prétendoit d'abord ſe fixer que pour un tems dans cet Hôpital ; ſon zèle l'y fixa juſqu'à ſa mort. Sa fidelle compagne, Mademoiſelle Combe, ne l'abandonna jamais ; elle reçut de notre pieuſe Fondatrice, tous les ſecours qu'elle pouvoit deſirer dans une maladie fâcheuſe, qui lui faiſoit ſouffrir les douleurs les plus aiguës.

Les Dames de Guiſe, de Vendome & de Magnelais, ayant été informées de la réſolution que venoit de prendre Madame d'Oraiſon, ſe rendirent auprès d'elle pour la conjurer avec inſtance, de prendre un appartement dans leur hôtel : *la Maiſon de Dieu*, leur répondit-elle, *eſt bien plus conſidérable que celle des Princes de la terre. Je ſuis avec Dieu, étant dans ſon hôtel avec les pauvres. Je vous prie de me laiſſer dans cet exercice, où je trouve toute la ſatisfaction poſſible, & une grande aſſurance pour mon ſalut.* Elle remercia enſuite ces Dames de leur politeſſe, & les quitta pour aller vaquer à ſes exercices ordinaires. Elle diſtribuoit l'argent & les proviſions, que des perſonnes vertueuſes lui envoyoient, aux pauvres qu'elle ſervoit. Les Capucines, ſes chères Sœurs, n'étoient pas oubliées dans ces ſortes d'occaſions ; mais les aumônes qu'elle leur faiſoit étoient ſecrètes, & on ne ſut d'où elles venoient, qu'après ſa mort.

Le bruit de ſon mérite ſe répandit dans tout Paris. On ne parloit d'elle que comme d'une Sainte ; on s'empreſſoit de la viſiter, & on étoit toujours édifié des exemples frappans qu'elle donnoit. Son jeûne étoit continuel. Après ſa mort, les Religieuſes de l'Hôtel-Dieu ont atteſté, qu'elle ne prenoit jamais pour nourriture que les morceaux de pain qui reſtoient aux malades, réſervant pour eux la viande qu'on lui donnoit.

Sa foible complexion ne put pas ſoutenir longtems un genre de vie ſi auſtère. Une fièvre violente la ſaiſit ; & après avoir reçu les Sacremens des mourans, elle couronna ſa ſainte vie par une mort glorieuſe, le 30 Mai 1627. Tout Paris accourut à l'Hôtel Dieu pour avoir des reliques de cette illuſtre morte. Pluſieurs reçurent des faveurs ſignalées en l'invoquant. Les Religieuſes de l'Hôtel-Dieu paroiſſoient inconſolables ; elles ſe diſpoſoient à rendre à ſon corps les honneurs de la ſépulture, lorſque les Capucines leur diſputèrent ce droit,

L'affaire fut portée devant M. l'Archevêque de Paris, qui ordonna : *que le Corps de Madame d'Oraiſon ſeroit enſéveli dans le Sépulchre des Capucines du Monaſtère de Paris, avec l'habit de Capucine, puiſque c'avoit été toujours là ſa volonté, & qu'elle en portoit l'habit ſous ſon habit ordinaire.* Les Dames, les plus qualifiées de Paris, aſſiſtèrent à ſes Funérailles, après leſquelles le P. Raphaël de Clé, Capucin, prononça ſon Oraiſon funèbre.

Il s'eſt fait dans la ſuite pluſieurs Miracles ſur ſon Tombeau.

(*Extrait de ſa vie, par le P. Marc de Baudun.*

La famille d'Oraiſon a produit des Savans dans différens genres. *Elzéar d'Oraiſon* fit imprimer à Lyon, en 1619, in-4°. chez Morillon : *l'Etat de l'Egliſe Militante, avec les Arrêts généraux ſur les différens mus en la Religion, Extraits des Regiſtres authentiques, & dédiés au Très-Chrétien Roi de France & de Navarre, Louis XIII du Nom, fils aîné de l'Egliſe ; enſemble le Catalogue univerſel des ſouverains Pontifes en l'Egliſe de Dieu, depuis la naiſſance du Monde, par le Sr. Elzéar d'Oraiſon, ſieur de Thorame & d'Antrages, Conſeiller & Avocat du Roi au Siège de Digne en Provence, nouvellement habité à Marſeille.*

ORLÉANS DE LA MOTHE (Louis-François-Gabriel d'), l'un des plus vertueux Evêques de ce ſiècle, nâquit à Carpentras, en 1683, d'un famille noble. Succeſſivement Chanoine Théologal de l'Egliſe de cette Ville, Grand-Vicaire d'Arles, Adminiſtrateur du Diocèſe de Sénez ; il fut nommé, en 1733, Evêque d'Amiens. Il ne dût cette Dignité qu'à ſes qualités perſonnelles. Jamais, en effet, il n'avoit approché de la Cour, & la Capitale (choſe peut-être unique dans ce Siècle) ne l'avoit pas vu une ſeule fois.

Ses vertus ſe manifeſtèrent avec un nouvel éclat après ſa promotion. La principale fut ſon humanité. *Les Hommes*, diſoit-il, *nous louent pour la moitié de notre devoir que nous faiſons, & nous devons trembler pour l'autre moitié que nous ne faiſons pas.* Vivant ſans faſte & comme un ſimple Prêtre, à peine avoit-il les meubles néceſſaires pour ſes beſoins. Il n'étoit que le dépoſitaire de ſes revenus dont les pauvres étoient, pour la plus grande partie, les uſufruitiers. Dans les ſaiſons les plus rudes, il rejetoit tout adouciſſement. Il diſoit, que l'*aſpérité des ſaiſons eſt une eſpèce de Pénitence publique que Dieu impoſe aux hommes ; & qu'il n'y a qu'une diſpoſition anti-Chrétienne qui peut ſeule chercher à en éviter les rigueurs.* Ses Viſites paſtorales dans les Campagnes, étoit pour lui une miſſion continuelle. Il prenoit plaiſir à s'entretenir avec ce peuple laborieux, qui, ſelon l'expreſſion d'un Auteur moderne, expie les crimes des Grands.

Ce digne Evêque, accablé ſous le poids des années & des infirmités, mourut le 10 Juillet 1774, à l'âge de 91 ans. Comme un nouveau François de Sales, il alliоit à l'aménité du caractère, la vivacité de l'eſprit le plus aimable : bien-faiſant, charitable comme lui, le plaiſir de ſoulager les malheureux étoit un plaiſir pour ſon cœur : comme lui enfin, homme ſans préjugés, Prélat ſans ambition, il fut tout à la fois le modèle des Paſteurs, l'exemple de ſon Clergé, l'Apôtre de ſon Diocèſe & les délices des gens de bien.

La gravité Paſtorale & l'auſtérité Chré-

tienne, n'avoit point étouffé en lui la plaiſanterie honnête, & même piquante, que l'occaſion faiſoit briller pour un moment comme une lueur rapide ſur ſa bouche ingénue. Entr'autres ſaillies vives qu'on lui attribue, nous rapporterons celle-ci. Des perſonnes accoutumées à venir chez lui, avoient pris l'habitude de tourner le derrière vers la cheminée, après avoir relevé les baſques de leurs habits, pour ſe chauffer plus à leur aiſe. Cette habitude, ſi fort adoptée par nos petits-maîtres, parut indécente au Prélat: *Je ſavois bien*, leur dit-il, avec ſon air enjoué, *que les Picards avoient la tête chaude, mais je ne ſavois pas qu'ils euſſent le derrière froid.*

Ses *Lettres ſpirituelles* ont été imprimées à Paris, en 1777, en un vol. in-12. elles renferment le double avantage de l'inſtruction & de l'agrément. Tout y reſpire la candeur, le deſir du bien, & ſur-tout cette noble ſimplicité qui caractériſoit cette illuſtre Evêque. Ceux qui voudront de plus amples détails ſur ſa vie, peuvent conſulter ſon Eloge, fait par M. de Machault, ſon Succeſſeur, imprimé à Mons, in-4°. en 1774.

(*Extrait fourni par M. P.*)

ORONCE & VINCENT, frères, naquirent dans l'ancienne Nice, de parens nobles, mais qui pratiquoient le culte des idoles. Elevés dans la religion de leurs pères, ces jeunes enfans ſacrifièrent aux fauſſes Divinités; mais à peine eurent-ils entendu annoncer l'Evangile, à peine eurent-ils été témoins des prodiges qui s'opéroient par le miniſtère des Chrétiens, que, renonçant au Paganiſme, ils demandèrent, avec ardeur, de recevoir le Baptême. C'étoit peu d'avoir reçu ce précieux avantage; devenus Apôtres auſſitôt que Chrétiens, ils inſtruiſirent ceux à qui ils devoient le jour, & ils les baptisèrent eux-mêmes.

Nice n'étoit plus agitée par les troubles & les perſécutions qui l'avoient déſolée quelques années auparavant; mais les Chrétiens d'Eſpagne étoient pourſuivis par le Préſident Ruffin, & la crainte des tourmens en avoit ébranlé pluſieurs. Cette nouvelle parvint à nos jeunes Néophytes; il n'en fallut pas davantage pour embraſer leur zèle: l'eſpoir de ſoutenir leurs frères, joint au deſir de remporter la palme du Martyre, leur fit concevoir le projet de ſe rendre en Eſpagne. L'exécution ſuivit de près. Ils ſe mettent en route, & arrivent à Rhodes, auprès du Diacre Victor, qui les reçut dans les tranſports d'une joie ſainte. Bientôt ils s'uniſſent pour annoncer la Parole divine; & les converſions les plus éclatantes couronnent leur ſuccès.

Ruffin ne pouvoit l'ignorer long-tems; il s'adreſſa d'abord à Victor, à qui il demanda pourquoi il détournoit le peuple du culte des Idoles, & pourquoi il s'étoit aſſocié Oronce & Vincent, qu'il appelloit des ſéducteurs. Victor lui répondit avec force; *c'eſt à tort que tu appelles ſéducteurs, ces adorateurs de Jeſus-Chriſt notre Dieu: ils tirent leur extraction du Sang Royal; ils connoiſſent les Ecritures, & ils ne manquent jamais d'adorer le vrai Dieu ſur la montagne voiſine.*

Ruffin étonné de ce diſcours ſe rendit ſur le champ à la montagne que lui indiquoit Victor. Les deux Frères apprenant ſon arrivée, vinrent au-devant de lui avec autant d'aſſurance que de ſatisfaction. Le Préſident leur ordonna de répondre à ſes queſtions; il leur repréſenta d'abord les défenſes de l'Empereur, relativement au culte

culte du Chriſt qu'ils adoroient; il tâcha même de les attirer à lui par l'eſpoir des récompenſes. *Vous êtes jeunes*, leur dit-il, *votre âge & votre naiſſance vous donnent droit aux premières Dignités : conformez-vous aux ordres de Dioclétien, & je vous promets que vous ſerez dans peu élevés aux plus brillantes Charges de l'Empire.* Oronce & Vincent, bien loin d'être touchés par les diſcours de Ruffin, lui répondirent, qu'ils n'adoroient que le Dieu du Ciel & de la Terre, & que le bonheur éternel qu'ils attendoient, étoit bien préférable aux honneurs périſſables qu'il leur promettoit. Ruffin voyant qu'il ne gagnoit rien par les promeſſes, employa les menaces; *vous périrez tout à l'heure*, repart-il, *ſi vous n'adorez Jupiter.* La réponſe des Sts. Défenſeurs de la Foi de Jeſus-Chriſt, fut qu'ils n'adoroient point des Divinités imaginaires, faites par la main des hommes.

Leur Martyre ſuivit de près cet interrogatoire. Ruffin donna ordre de les faire venir dans la plaine, & de leur trancher la tête; ce qui fut exécuté ſur le champ. On rapporte l'époque de leur mort à la fin du troiſième Siècle.

Le Lévite Victor ramaſſa leurs précieuſes Réliques, & les cacha ſoigneuſement dans ſa maiſon : mais le Préſident Ruffin l'ayant appris, fit couper le bras à Victor, & le fit enſuite mener dans la plaine où Oronce & Vincent avoient reçu la Couronne du Martyre, pour y être pareillement décapité.

Le culte des Sts. Martyrs, Oronce & Vincent, eſt fort étendu. Leur Fête eſt placée au 22 Janvier dans les différens Martyrologes. La Ville d'Embrun ſe flatte de poſſéder leurs Réliques. (V P.)

ORTIGUES, (ANNIBAL D') d'une famille noble de Provence, qui ſubſiſte encore de nos jours à Apt & à Marſeille, nâquit à Apt vers la fin du ſeizième Siècle, & fut élevé avec ſoin aux exercices de la jeune Nobleſſe. Dès que ſon âge le lui permit, il ſuivit la profeſſion des armes, ſans qu'il négligeât pour cela la poéſie, qui avoit pour lui des attraits ſinguliers. Il dit lui-même, dans l'Epitre dédicatoire à Louis XIII, qu'on voit à la tête du Recueil de ſes Poéſies, imprimées à Paris, en 1617, *qu'il a ſervi long-tems Henri IV dans la profeſſion des armes, & que ce Monarque a daigné faire quelque cas de ſes écrits*, dans un tems où les troubles d'une Guerre civile, allumée dans tout le Royaume, ne ſembloient pas lui permettre de jeter quelques regards ſur les Muſes. Il donne des preuves de ſa reconnoiſſance dès la première pièce de ſon Recueil; elle eſt intitulée, *La Renommée d'Henri le Grand.* C'eſt une fiction. La Renommée ſe montre à l'Auteur, & lui dit :

Tu fairois mieux de fréquenter le Louvre,
Suivant la Cour des Rois, que d'être à ta maiſon,
Où tu commences jà d'avoir le poil griſon;
Abandone ton Apt. . . . , . . .
Tu portois les harnois aux eſmeutes civiles;
Tu t'ès trouvé ſouvent dans les ſièges des villes,
Et plus ſouvent dehors aux guerriers pavillons,
Voire dans une armée entre les bataillons.

Qui parlera donc mieux des effets heroïques,
Ton vers eſt naturel, aſſés coulant & doux, &c.

D'Ortigues conſent d'exécuter le conſeil de la Renommée. Henri IV, Louis XIII ſon Succeſſeur & la Reine mère ſont l'objet des ſix pièces ſuivantes: *Sonnet à la mémoire d'Henri IV*; *Epitre à Louis XIII*; *le Dauphin*; *la Loüange des femmes*; *parallèle entre le Soleil & les Rois*; *Epitaphe d'Henri le Grand*. L'Auteur pleure dans une autre pièce, *la mort du Duc d'Orleans*. La dixieme eſt un *Diſcours militaire* au Roi: il eſt fort ſenſé, rempli d'inſtructions utiles, & dont la pratique, peu connue, ſeroit avantageuſe à un Royaume. Le Poëte étoit inſtruit des abus qui corrompent la profeſſion militaire. Il les détaille & montre ce qu'il faudroit réformer & ce qu'il ſeroit neceſſaire d'établir. Il parle en homme qui connoit ſon état, qui l'aime & qui n'en cherche que la perfection. Ses autres poëſies ſont ſur la vertu, la vaillance, l'éducation des Princes; des *Contes*; des *Hymnes*; 99 *Sonnets* ſur divers ſujets, addreſſés au Roi. D'Ortigues parle ainſi de lui-même dans le 7me.

Je ne ſuis que Cadet, vraiment, je le confeſſe;
Mais j'ai mille vertus en ce monde hérité.
Je préfère l'honneur à la vaine richeſſe,
Et tu n'adores rien qu'un démon argenté.
Si jadis mes ayeux m'ont acquis la nobleſſe,
Je ne perds point ce grade ou cette qualité:
Tu cherches un Baron, je veux une Princeſſe
Remplie de vertu, de grace & de beauté.
Je ne ſuis que Cadet; mais mon courage aſpire
De regir quelque jour le ſceptre de l'Empire.....
Les Cadets ſont toujours pourvus d'une belle ame.

D'Ortigues étoit fort ami de François d'Eſcalis (*a*) qu'il a auſſi chanté ailleurs. Par ſon 33me. Sonnet, on voit qu'il avoit épouſé une Demoiſelle née à

(*a*) FRANÇOIS D'ESCALIS étoit né à Aix d'une famille qui a donné des perſonnes diſtinguées dans l'Epée & dans la robe. Il fit imprimer en 1602 ſes poëſies dédiées à Guillaume du Vair, premier Préſident en Provence, & le protecteur de tous les gens de lettres. L'Abbé Goujet dans ſa *Bibliothèque Françoiſe*, dit beaucoup de mal des poëſies de d'Eſcalis.

D'Ortigue qui le connoiſſoit ſans doute mieux, avoit dit de lui:

La ſuperbe Mantoue adore ſon Virgile,
Le païs Vandoſmois adore ſon Ronſard.

Goulț, de l'ancienne famille de Barras. Dans ſes autres Sonnets, il fait le portrait des Cours de France, d'Eſpagne, d'Angleterre, de Flandre, de Savoie, de Toſcane, de Rome & d'Allemagne. D'Ortigues avoit viſité ces Cours; il les peint toutes en laid; ſes portraits ſont des ſatyres. Il paroit ſur-tout fort mécontent du ſéjour qu'il avoit fait en Eſpagne; & après avoir dit beaucoup de mal de Rome, il nous apprend qu'il y avoit viſité avec ſoin les antiquités, & tout ce qui pouvoit mériter la curioſité d'un homme qui cherche à s'inſtruire. Quand il quitta Rome, la guerre étoit dans le Milanez, & il paroit qu'il y prit part.

Après ces Sonnets, on trouve la ſuite des Poëmes d'Ortigues, qui contient *l'Hymne du ſaint Sacrement*, au Cardinal du Perron; *la Clémence*, à M. de Sillery, Chancelier de France & de Navarre: *l'Hymne des Elémens*, Poëme philoſophique à M. de Bercy, Préſident au grand Conſeil. *L'Hymne de la Pauvreté*, au P. Anſelme, Capucin, que ſon père avoit tenu ſur les fonts de Baptême; deux *Diſcours*, le premier, contre un miniſtre qui l'avoit appellé Athée, le ſecond ſur la Providence contre les Athées; & enfin un *Recueil d'épitaphes*. Le Poëme contre un Miniſtre, eſt fort long. D'Ortigues y fait ſa profeſſion de foi; il répouſſe avec force l'accuſation d'Athéiſme intentée contre lui; & uſant de repréſailles, il attaque vivement le Miniſtre & ſa Secte ſur la Doctrine & ſur les mœurs. C'eſt preſque un écrit théologique, où le Poëte venge les principaux articles de la Religion Catholique, combattus par les Hérétiques. Il y parle fort mal des Pſeaumes de Marot, & dit de l'Auteur.

Il entendoit bien mieux d'écrire en vers lubriques,
L'épitaphe d'Alix, que les ſacrés Cantiques,
Ce ſot n'entendoit pas le ſens de l'Ecriture.....

Le Diſcours contre les Athées contient de bonnes preuves en faveur de l'immortalité de l'ame.

Les épitaphes ſont de deux ſortes: il y en a de ſérieuſes, & c'eſt le plus grand nombre. Il y en a auſſi quelques unes de badines, telles que celles de *Florentin, petit chien pelé*; *de Matou le plus illuſtre des chats*; *du Carnaval avec ſon oraiſon funèbre*. Les épitaphes ſérieuſes ſont d'aſſez longs éloges funèbres de pluſieurs perſonnes diſtinguées par leur mérite ou par leur naiſſance.

Las de la guerre & des voyages, d'Ortigues ſe fixa dans ſa patrie, après laquelle on l'entend ſoupirer ſouvent dans ſes Sonnets. Comme il étoit en-

La Tuſcane chérit Petrarque ſon mignard,
D'Eſcalis eſt l'honneur d'Aix ſa ville natale.

Claude Cheinel & Claude de Réauville ont auſſi fait l'éloge de d'Eſcalis. Le premier le place dans le lieu le plus honorable du Parnaſſe; & le ſecond prétend qu'il l'emportoit ſur Homere.

core en état de ſervir, ſa retraite fut blâmée. Il crut devoir ſe juſtifier: voici ce qu'il en écrivit à un de ſes amis.

Tu dis, en ſoupirant, qu'un homme de ma ſorte
Ne doit borner ſes jours en ce mien lieu natal:
Je réponds là deſſus que mon aſtre fatal,
Ou mon cruel deſtin ne veut plus que j'en ſorte.
Mars a pris ma jeuneſſe. . . . . .
J'ai roulé quatorze ans d'un & d'autre coſté:
Maintenant il me plait chez moi d'être arreſté,
Pour aſſiſter ma mère en ſa décrépitude:
Elle a porté déjà quatre-vingt & dix ans:
La Cicogne m'apprend telle ſollicitude:
Voilà pourquoi je ſuis proche de mes parens.

Ce fut dans ſa retraite que d'Ortigues compoſa ſon *Déſert ſur le mépris de la Cour*, imprimé à Paris in 8°. en 1637. C'eſt un Poëme diviſé en 12 livres, tous fort courts, chacun compoſé d'un nombre de Stances où on ne voit guère de but marqué. Dans le premier livre, il parle très-mal de la Cour, & très-avantageuſement de la ſolitude. Dans le ſecond, il loue les Bergers. La fiction eſt l'ame des autres. Dans le douzième, notre Solitaire quitte ſon deſert, prend la réſolution de retourner à la Cour, & fait l'éloge du Roi & de Gaſton de France, à qui ce Poëme paroit être adreſſé; c'eſt toujours une fiction. D'Ortigues ne quitta point ſa patrie, il y paſſa tranquillement le reſte de ſes jours, occupé des affaires de ſa maiſon, & entretenant un commerce littéraire avec ſes amis juſques à ſa mort, arrivée vers l'an 1630.

(C. B.)

ORTIGUES, SIEUR DE VAUMORIÈRE, (PIERRE D') fils du précédent, s'eſt acquis une réputation brillante dans le dernier ſiècle. Il nâquit à Apt, où il paroît qu'il ne fit pas un long ſéjour. Etant allé s'établir à Paris, il y compoſa pluſieurs ouvrages, qui demandent de l'eſprit & de la politeſſe, c'eſt-à-dire, qu'il s'accommoda au goût qui regnoit alors, & qu'il donna au Public pluſieurs Romans dignes de ſon eſtime. Ce ne furent cependant pas là toutes ſes productions. Il mit au jour pluſieurs autres ouvrages qui lui firent honneur, & qui lui acquirent de la réputation. Il eut par ce moyen entrée dans l'Académie d'Hedelin, Abbé d'Aubignac, compoſée de perſonnes de mérite & d'érudition. Il en devint même Sous-Directeur, ou Vice-Recteur, comme s'expriment quelques Auteurs. On ignore les détails de ſa vie. Richelet nous apprend ſeulement qu'il étoit brouillé avec la fortune, & qu'il avoit été priſonnier au Châtelet pendant trois ſemaines; mais il n'en dit pas le ſujet.

Il mourut vieux, en 1693; apparemment dans le mois de Septembre, puiſque ſa mort fut annoncée dans le Mercure du mois d'Octobre

de la même année. Mademoiſelle de Scuderi, qui a donné ſon éloge, n'y a rien dit de ſa naiſſance, de ſa mort, ni de ſa fortune; elle s'eſt bornée aux excellentes qualités de ſon eſprit & de ſon cœur. En voici les principaux traits.

« M. de Vaumorière étoit un Gentil-» homme, illuſtre par ſa naiſſance, & » diſtingué par un grand nombre d'ou-» vrages eſtimés. Sa moindre qualité » étoit ſon bel eſprit; il brilloit par-» tout; mais il étoit encore plus hon-» nête homme, qu'il n'étoit homme de » Lettres. Il avoit l'eſprit vif, les ſen-» timens naturels & nobles, les idées » juſtes & délicates, les expreſſions » gaies & hardies, les manières dou-» ces & engageantes, le cœur au-deſſus » de ſon pouvoir & de ſon état généreux; empreſſé, noble, prévenant, » ne connoiſſant d'autres intérêts que » ceux de ſes amis, & d'autre plaiſir » que celui d'en faire; il n'avoit rien » à lui; tous ceux qui le connoiſſoient » étoient plus maîtres de ce qu'il avoit » que lui-même. Il diſoit toujours que » l'argent & le cœur ne ſont bons que » lorſqu'on les donne; à quoi il ajou-» toit, que c'étoit un mal d'être duppe; » mais que c'en étoit encore un plus » grand de craindre toujours d'être » duppé. Dans un âge fort avancé, il » connoiſſoit tout le feu d'une belle jeu-» neſſe; il étoit enjoué & galant, » modeſte avec les gens d'eſprit, ré-» jouiſſant & ſolide avec les jeunes » gens, toujours doux, toujours poli, » toujours agréable en toutes ſortes de » Sociétés; il portoit la joie & le plai-» ſir avec lui; ſa ſeule préſence avoit » l'art de réveiller une converſation aſ-» ſoupie. Il avoit des idées & des » termes que perſonne ne pouvoit pré-» voir, & c'étoit toujours choſes nou-» velles. Les graces ornoient tous ſes » diſcours, & la douceur de ſon na-» turel ſe répandoit ſur ſa perſonne. Il » parloit bien; il écoutoit encore mieux, » & ſa complaiſance déterroit dans les » gens certain mérite & certain tour » d'eſprit qu'ils ne connoiſſoient pas » eux-mêmes. Le don de converſation » n'a jamais été prodigué avec plus » d'avantages par la nature. Sa facilité » étoit ſoutenue d'un fonds qu'on ne » trouve guère. Il avoit une connoiſ-» ſance parfaite de l'antiquité. Il n'y a » pas un nom connu dans l'Hiſtoire, » ſur lequel il ne ſût un détail curieux » & peu connu. Il ſavoit mettre, entre » l'Hiſtoire & la Fable, un rapport » vraiſemblable, qui perſuadoit agréa-» blement. Il étoit vif & précis dans » ſes narrations, ſurprenant dans ſes » peintures, ſavant dans ſes remarques, » ennemi des parenthèſes, enjoué, » naturel, éloquent, & ſuivi par-tout. »

Vaumorière a compoſé divers ouvrages. Le premier qu'il donna au Public fut : *le Grand Scipion*. Paris, 1658, *in*-8°. 4 vol. On étoit alors dans le goût des grands Romans; notre Auteur crut ne pouvoir mieux ſe produire dans le monde, qu'en compoſant quelque choſe en ce genre. Ce goût ayant changé quelque tems après, il changea auſſi ſes occupations. 2°. Il a continué *Pharamond*, Roman de la Calprenède, qui en avoit donné 7 volumes. Ortigues en ajouta 5 autres, dont le premier parut en 1665, *in*-8°. M. de Sallo parla fort avantageuſement de cette continuation dans le *Journal des Savans*, du 23 Fé-

vrier 1665. « Il y a lieu d'eſpérer, dit-» il, que l'on ne regrettera pas long-» tems la mort de celui dont il ſuit les » traces. Il eſt parfaitement bien entré » dans l'eſprit de cet Auteur. Il con-» ſerve aux Héros & aux Héroïnes les » mêmes ſentimens & les mêmes ca-» ractères qu'il leur avoit donnés ; & » dans ſon ſtyle, il a pris cet air grand » & magnifique qui lui étoit propre. » On peut même dire que le diſcours » de M. de Vaumorière eſt plus uni & » plus châtié que le ſien, & qu'il a » mieux ſu retenir les emportemens » du grand ſtyle. »

Le Parnaſſe réformé ne parle pas de cet Auteur avec le même éloge ; quoiqu'il n'en parle pas tout-à-fait déſavantageuſement. 3°. *L'Hiſtoire de la Galanterie des Anciens* ; Paris, *in*-12. 1671, 2 vol. eſt le troiſième de ſes ouvrages. 4°. Il donna enſuite *Diane de France, nouvelle Hiſtorique* ; Paris, *in*-12. 1674. 5°. *Madlle. de Tournon* ; Paris, *in*-12. 1679. Quelques éditions placent mal-à-propos cette nouvelle parmi les Œuvres de Madame de Villedieu. 6°. *Mademoiſelle d'Alençon.* 7°. *Adélaïde de Champagne.* 8°. *Agiatis, Reine de Sparte.* 9°. *L'Art de plaire dans la converſation.* Paris, *in*-12. 1688. L'on trouve dans cet ouvrage, qui eſt partagé en 20 Dialogues, des préceptes excellents, qui méritent d'être lus. 10°. *Harangues ſur toutes ſortes de ſujets, avec l'Art de les compoſer* ; Paris, *in*-4°. 1688. Il en a paru une ſeconde édition augmentée en 1693, *in*-4°. & une troiſième, également augmentée, après la mort de l'Auteur, avec une *Diſſertation de l'Abbé Dujarry, ſur les Oraiſons Funèbres* ; Paris, *in*-4°. 1713. Les Harangues qui ſont dans cette collection, n'appartiennent pas toutes à Vaumorière. M. Gibert a fait la critique du Traité préliminaire, dans ſes *Jugemens des Savans*, tom. 3, pag. 222 & ſuiv. 11°. *Lettres ſur toutes ſortes de ſujets, avec des Avis ſur la manière de les écrire* ; Paris, *in*-12. 1689, 2 vol. Réimprimées en 1695, *in*-12. en 2 vol. & pluſieurs autres fois enſuite. 12°. Des *Vers*, compoſés par Vaumorière, qui ſe trouvent au commencement de *la Macariſe* de l'Abbé d'Aubignac. Paris, *in*-8°. 1664. (C. B.)

OSCUS, ou OSCIUS, né à Marſeille, ſe diſtingua à Rome parmi les Orateurs qui brilloient vers la fin du règne d'Auguſte, & ſous celui de Tibère. Il s'étoit déja fait admirer dans le Barreau de ſa Patrie.

Quelques modernes ont dit qu'il fut élève de Latro Porcius ; d'autres ont ſeulement avancé qu'il fut ſon imitateur. Mais c'eſt une erreur qui n'eſt appuyée du témoignage d'aucun Auteur ancien : il eſt à préſumer que l'on a confondu Oſcus avec Sparſus, dont Senèque a parlé. C'eſt de lui que l'on fait qu'Oſcus avoit un excès d'amour-propre, qui lui donnoit la hardieſſe d'inſulter tous ſes contemporains. Il avoit même l'habitude d'aſſaiſonner tous ſes diſcours de ſatyres mordantes & obſcènes. Delà *Pacatus*, dont nous parlerons bientôt, l'ayant rencontré un jour, lui tint ce diſcours : *bonjour, Oſque* ; faiſant alluſion à la nation des Oſques, qui paſſoit pour être peu délicate en matière de converſation, & qu'on accuſoit d'employer le plus ſouvent, des termes & des expreſſions indécentes.

On donna un ſurnom à Oſcus à

cauſe de ce défaut ; mais les Auteurs ne ſont pas d'accord ſur ce nom, que les uns écrivent *Paſſienus*, les autres *Craſſienus*, & le plus grand nombre, *Graſſienus*.

Ceux qui prétendent qu'il fut ſurnommé *Paſſienus*, font dériver l'Origine de ce mot du grec Φυση & de σιυος ; ce qui revient au Latin *mentulatus follis*. D'autres prétendent qu'il fut nommé *Craſſienus*, du latin *Craſſus*, qui ſignifie groſſier ; mais le plus grand nombre penſe que ſon ſurnom étoit *Graſſienus*, du grec γραυος puant comme un Bouc. Nous ne nous arrêterons pas à diſcuter ces diverſes opinions ; il nous ſuffit de ſavoir qu'Oſcus avoit de l'éloquence, puiſque Senèque a conſervé quelques unes de ſes réflexions. C'eſt tout ce qui nous reſte de cet Auteur, qui mourut vers la 24me. année de l'Ère chrêtienne.

(V. P.)

P

PACATUS, Contemporain d'Oſcus, doit être placé parmi les anciens Orateurs de Marſeille, quoiqu'il ne ſoit pas certain qu'il y ait pris naiſſance. Il donna dans cette Ville des leçons d'éloquence en langue latine. Marſeille étoit déjà un peu déchue de ſa première ſplendeur; Rome pouvoit le lui diſputer par le nombre de gens de lettres, mais l'Emule d'Athènes poſſedoit encore un plus grand nombre de maîtres habiles dans l'art de les former.

Pacatus occupoit un des premiers rangs dans cette claſſe. Doué d'un génie vif & d'un jugement éclairé, il allia la prudence à l'élocution, & s'acquit l'eſtime des Citoyens de tous les ordres. Semblable à Lælius que l'hiſtoire de Rome nous a fait connoître, l'Orateur Marſeillois compoſoit des harangues & des diſcours pour les perſonnes les plus diſtinguées. Le Barreau rétentiſſoit des diſcours ſortis de ſa plume: les Magiſtrats ne faiſoient aucune ordonnance, ne formoient aucun reglement ſans l'avoir conſulté.

Cet illuſtre Orateur vivoit ſous le regne d'Auguſte & de Tibère, & non pas ſous Galba & Veſpaſien, comme l'a cru Baillet. Cet Auteur lui donne le ſurnom de *Minutius*, & le confond par là avec Irænée Minutius, Grammairien d'Alexandrie, qui a compoſé ſept livres ſur le Dialecte des Alexandrins, &c.

Les ouvrages de Pacatus ne ſont point parvenus juſqu'à nous; nous ignorons même s'il en a compoſé.

(V. P.)

PACHIER, (EMANUEL) Prêtre & ancien Théologal de la Cathédrale de Marſeille, nâquit vers la fin du 16me. ſiècle. Le Chapitre de la Cathédrale ſécularisé depuis l'année 1343, a fourni en différens tems des ſujets qui ont honoré l'Egliſe. Pachier fut de ce nombre; la ſcience de la théologie, qu'il devoit enſeigner, formoit ſa principale étude; il ne l'interrompoit que pour s'inſtruire des droits de ſon Egliſe, ou pour exercer la charité qui étoit ſa vertu dominante.

C'eſt à ſon zèle qu'eſt dû l'établiſſement d'une maiſon de charité dans ſa patrie, deſtinée à retirer les vagabonds. Ce ne fut d'abord qu'nn petit hoſpice que ce Chanoine acheta de ſes épargnes; bientôt après, il acquit avec l'agrément des Magiſtrats, une Maiſon plus vaſte, avec une place où l'on bâtit l'Egliſe. Les Citoyens de tous les ordres firent alors des dons conſidérables à cet Hôpital.

Le jour que l'Egliſe fut bénite, Pachier prononça un diſcours ſur l'Aumône, dans lequel il prit pour texte ces paroles du pſeaume 40: *Beatus qui*

qui intelligit ſuper egenum & pauperem, &c. Il y déploya cette éloquence perſuaſive, qui, ſecondée de ſon exemple, attira des bienfaits ſur les malheureux auxquels il avoit procuré un aſyle.

A la mort du bienheureux Evêque Jean-Baptiſte de Gault, le Chapitre de la Cathédrale jeta les yeux ſur Pachier pour remplir les fonctions d'Official & de Vicaire Général pendant la Vacance du Siège. Etienne de Puget, qui ſuccéda à Jean-Baptiſte de Gault, confirma ce Chanoine dans ces deux places. Il les occupa juſques à ſa mort, qui arriva avant la fin du dernier ſiècle.

Nous avons de lui, 1°. *la Vie du Noble & Bienheureux Lazare, l'Ami de Jeſus-Chriſt, compoſée & recueillie de diverſes Egliſes & Bibliothèques de France*, Aix, David, 1636, in-8°.; 2°. *la Vie de St. Cannat, Evêque de Marſeille*, Marſeille, Garcin, in-8°. réimprimée à Aix, chez Elzéar, 1713, in-8°.

PAGAN, (BLAISE-FRANÇOIS, COMTE DE) Conſeiller d'Etat, Maréchal des Camps & Armées du Roi, naquit à Avignon, ou aux environs de cette Ville, le 3 Mars 1604. Après ſes premières études, pendant leſquelles il fit paroître la vivacité & la pénétration de ſon génie, il ſe livra à la profeſſion des armes, à l'âge de douze ans. Il prouva bientôt que le courage n'avoit pas attendu chez lui le nombre des années; né pour la Guerre, il ne parloit jamais que de Batailles; & le feu qui pétilloit dans ſes yeux, au récit d'une action belliqueuſe, déſignoit l'ardeur dont il brûloit de ſe trouver en préſence de l'Ennemi. On étoit alors en guerre, ſes deſirs furent bientôt ſatisfaits. Dès l'année 1620, il fut au Siège de Caën, au Combat du Pont de Cé, à la réduction du Navarrois, & du reſte du Béarn, où il ſe ſignala & s'acquit une réputation au-deſſus de celle d'un jeune homme.

L'année d'après, il ſe trouva aux Sièges de St. Jean d'Angeli, de Clérac & de Montauban, choiſiſſant toujours de préférence les endroits les plus expoſés au feu. Il voulut tout voir, tout examiner, & il n'ignoroit pas que le chemin de la gloire eſt celui des dangers. Auſſi perdit-il l'œil gauche, d'un coup de feu, devant Montauban. Cette perte lui fut moins ſenſible que la mort du Connétable de Luines, arrivée dans le même tems. Il perdoit en lui un proche parent & un puiſſant Protecteur à la Cour de France, où il l'avoit attiré. Cependant Pagan ne ſe découragea pas par ce double revers; il ſembla au contraire avoir repris de nouvelles forces & une nouvelle ardeur. Il n'y eut depuis cette époque aucun combat, aucune action où il ne ſe ſignalât par ſon adreſſe & par ſon courage.

Au paſſage des Alpes, aux barricades de Suze, il ſe mit à la tête des Enfans perdus, des Gardes & de la plus brave jeuneſſe, & entreprit d'arriver à l'attaque par un chemin particulier, mais extrêmement dangereux. Pour cela, il gagna le haut d'une montagne eſcarpée, & ayant crié à ceux qui le ſuivoient : *Voici le chemin de la Gloire*, il ſe laiſſa gliſſer le long de cette montagne; ſes Compagnons l'ayant ſuivi, arrivèrent les premiers à l'attaque, comme il ſe l'étoit propoſé. A leur abord, il y eut un furieux choc. Mais les Troupes étant venues les ſoutenir, ils forcèrent les barricades. Ce fut après cette action héroïque qu'il eut le plaiſir d'entendre Louis XIII, dont il avoit l'honneur de ſoutenir la main gauche, la raconter au Duc de Savoye, avec des

louanges extraordinaires en préſence d'une Cour très-nombreuſe.

Sa Majeſté ayant aſſiégé Nanci, en 1633, il eut auſſi l'honneur de tracer, avec ce Prince, les Lignes & les Forts de circonvallation. En 1642, le Roi, qui avoit pour lui une eſtime ſingulière, le choiſit pour aller ſervir en Portugal, en qualité de Maréchal de Camp; & ce fut dans cette même année qu'il acheva de perdre la vue par une maladie. Il avoit un génie propre à réuſſir en tout, de ſorte que l'ayant tourné tout entier du côté de la Guerre, & particulièrement vers les parties qui regardent les Fortifications, il s'y appliqua dès ſa plus tendre jeuneſſe, & y fit des progrès extraordinaires. Il ſavoit les Mathématiques, non ſeulement au delà de ce qu'un Gentilhomme qui veut s'avancer par les armes en ſait ordinairement, mais même au-delà de ce que les Maîtres qui les enſeignent ont accoutumé d'en ſavoir. Il avoit une ſi grande ouverture d'eſprit, pour ces ſortes de Sciences, qu'il les apprenoit plus promptement par la ſeule méditation, que par la lecture des Auteurs qui en traitent. Auſſi emploioit-il moins ſon loiſir à cette lecture, qu'à celle de l'Hiſtoire & de la Géographie. Il avoit encore fait une étude particulière de la Morale & de la Politique. De ſorte qu'on peut dire qu'il s'eſt, en quelque manière, dépeint lui-même dans ſon *Homme héroïque*, & qu'il fut l'un des plus parfaits Gentilshommes de ſon tems. Le Roi en étoit ſi perſuadé, qu'on lui entendit dire pluſieurs fois, que le Comte de Pagan étoit un des plus honnêtes, des mieux faits, des plus adroits & des plus vaillans hommes de ſon Royaume.

Dès qu'il ſe vit hors d'état de ſervir par ſon bras & par ſon courage, il reprit plus vivement que jamais l'étude des Mathématiques & des Fortifications, pour devenir utile par ſon eſprit & par ſon induſtrie, & pour pouvoir encore par-là combattre pour ſon Prince & pour ſa Patrie. Il donna ſon *Traité des Fortifications*, qui fut mis au jour en 1645. Tous les Connoiſſeurs en cette Science conviennent que juſques-là il ne s'étoit rien vu de plus beau, ni de mieux fait ſur cette matière, & que ſi l'on a fait depuis de nouvelles découvertes, elles en ſont ſorties, en quelque façon, comme les concluſions ſortent de leurs principes. Il donna, en 1651, ſes *Théorèmes géométriques*, qui marquent une parfaite connoiſſance de la Géométrie, & de toutes les parties des Mathématiques. En 1655, il fit imprimer, in-8°. la *Relation Hiſtorique & Géographique de la grande Rivière des Amazones dans l'Amérique, extraite de divers Auteurs.* M. de la Condamine en parle dans ſon *Voyage au Pérou*, in 4°. p. 192. On aſſure que tout aveugle qu'il étoit, il diſpoſa lui-même la carte de cette Rivière & des Pays adjacens, qui ſe voit à la tête de cet Ouvrage.

En 1657, il donna la *Théorie des Planètes*, débarraſſée de la multiplicité des cercles excentriques & épycicles, que les Aſtronomes ont inventés pour expliquer leur mouvement, en les faiſant mouvoir par des ellipſes qui font trouver, avec un facilité incroyable, le vrai lieu & le vrai mouvement des planètes. Cet ouvrage ne l'a pas moins diſtingué parmi les Aſtronomes, que celui des Fortifications parmi les Ingénieurs. Il fit imprimer en 1658, ſes *Tables Aſtronomiques*, très-ſuccintes & très-claires. Avec des

connoiſſances ſi étendues, & un ſi bon eſprit, on eſt fâché de voir le Comte de Pagan donner dans l'Aſtrologie judiciaire. Il eut cette foibleſſe, mais il a été le plus retenu de ceux qui ont traité cette matière.

La maiſon de ce grand Homme, que les plus avantageuſes qualités rendoient auſſi aimable que ſavant, étoit le rendez-vous de ce que la Cour & la Ville avoient de plus diſtingué dans les Sciences. Il mourut à Paris, le 18 Novembre 1665, âgé de 61 ans & 8 mois, ſans avoir été marié. Le Roi le fit viſiter pendant ſa maladie par ſon premier Médecin, & lui donna beaucoup de marques de l'eſtime extraordinaire qu'il faiſoit de ſon mérite.

Il fut enterré à Paris, dans l'Egliſe des Religieuſes de la Croix, au Fauxbourg Saint-Antoine. La branche de ſa famille, qui étoit venue s'établir de Naples en France, a fini en ſa perſonne. Toutes ſes Œuvres ont été recueillies & imprimées, en 1669, in-12. On y voit l'Hiſtoire de Hugues *Pagan* ou *Paganis*, Fondateur & Grand-Maître de l'Ordre des Templiers (*a*). (C. B.)

PAGI, (ANTOINE) naquit à Rognes, le dernier Mars 1624. Il fit ſes études à Aix, au Collège des Jéſuites, qui, connoiſſant ſon eſprit & ſes talens, n'oublièrent rien pour le faire entrer dans leur Compagnie. Mais le P. *Barreau*, Cordelier, qui étoit ſon oncle, le décida pour ſon Ordre. Il prit l'habit de St *François* à Arles, & y fit ſes vœux au mois de Janvier 1641.

Après avoir achevé ſon cours de Philoſophie & de Théologie, il prêcha quelque tems avec ſuccès. Ses talens l'élevèrent au Provincialat avant ſa trentième année, & il occupa cette place quatre fois.

Ses emplois ne lui firent point abandonner ſes études; il ne laiſſoit paſſer aucun jour ſans donner pluſieurs heures ou à la littérature ou aux matières théologiques. La première Chaire de Théologie dans l'Univerſité d'Aix ayant vaqué, le P. *Pagi* la diſputa, & l'enleva aux plus habiles Docteurs, parmi leſquels étoit M. *Cornille*, Secrétaire du Cardinal *Grimaldi*, Archevêque de cette Ville; mais il renonça à ſon droit, pour obliger ce Prélat, qui favoriſoit ſon Secrétaire. Cette avanture le dégouta tellement de la Théologie, qu'il la quitta pour s'appliquer à l'Hiſtoire ſacrée & profane & à la Chronologie.

Comme il étoit capable des plus grandes entrepriſes littéraires, il travailla à un examen critique des *Annales eccléſiaſtiques de Baronius*, qui comprennent 12 vol. in-fol. quoiqu'il fût convaincu de l'utilité de ce grand ouvrage, & du mérite de ſon Auteur. L'illuſtre Cardinal avoit fait bien des mépriſés, qu'il étoit difficile d'éviter dans un tems où l'on connoiſſoit

(*a*) Nous liſons dans l'Hiſtoire de Caſtellane, par M. Laurency, que Hugues Paganis, Seigneur de Bagaris, né dans le Village de ce nom, peut-être même dans les murs de Caſtellane, ſe croiſa avec Pierre de Caſtellane, & le ſuivit en Aſie; que ſon courage le diſtingua parmi les Chevaliers de cette Croiſade, & qu'il fut élu Grand Maître des Templiers, dont l'Ordre fut anéanti en 1311. L'on verra dans notre Géographie, combien les Maiſons des Chevaliers du Temple étoient multipliées en Provence.

fort peu la ſaine critique. Il fit paroître le premier tome de cet ouvrage à Paris, en 1689, in-fol. les trois autres volumes n'ont paru qu'après ſa mort, à Genève, en 1705, par les ſoins de ſon neveu *François Pagi*. Il a été depuis réimprimé dans la même Ville, en 1747. Il eſt d'une utilité infinie, & il va juſqu'à l'an 1198, où finit *Baronius*. L'Abbé de *Longuerue* avoit beaucoup aidé l'Auteur. On y voit un ſavant profond, un critique ſage, un écrivain d'un eſprit net & ſolide, un homme doux & modéré.

Lorſqu'il étoit occupé de cette importante entrepriſe, il reçut une *inſcription* qu'on venoit de trouver à Fréjus, ſur une colonne que cette Ville avoit autrefois dédiée à Aurélien. Comme elle faiſoit mention du troiſième Conſulat de cet Empereur; il écrivit ſur les Conſulats des *Auguſtes* & des *Céſars* une diſſertation latine, intitulée, *de Conſulibus Cæſareis ex occaſione inſcriptionis Forojulienſis Aureliani Auguſti*, &c. Il la fit imprimer à Lyon, en 1682, & en fit hommage à M. le Préſident de *Mazaugues*, ſon Mécène & ſon Ami.

Le P. *Pagi* découvrit, en 1686, les Sermons de *St. Antoine de Padoue*, dans ſon Couvent d'Aix. Ces Sermons mériroient d'être publiés par l'admirable morale dont ils ſont remplis. Ils étoient ſuivis de dix-huit diſcours qui n'étoient qu'ébauchés: le P. Pagi a également conſervé ceux-ci, comme pouvant être très-utiles aux Prédicateurs. Il fit encore la découverte du Teſtament de *Saint Louis*, Evêque de Toulouſe, & de la Requête qui fut préſentée pour la Canoniſation de *St. Elzéar*, & rendit publiques ces deux pièces.

Il a auſſi inventé la *Période*, qu'il appelle Grecque-Romaine, dont il prouve la ſupériorité ſur la *Période Julienne*, trouvée par *Scaliger*. On lui doit de plus une *Chronologie* depuis la création du Monde juſqu'à la naiſſance de Jeſus-Chriſt, & une diſſertation ſur l'année & le jour de la mort de *St Martin*. Ses Lettres au Cardinal *Noris* & à l'Abbé de *Longuerue*, ſont auſſi agréables qu'inſtructives. Ces dernières ont été revues & corrigées en 1711. On ne fait pas moins de cas de la *Lettre* qu'il adreſſa à M. l'Abbé Nicaiſe, Chanoine de Dijon, le premier Octobre 1695, où il indique, en peu de mots, les principales découvertes qu'il avoit faites dans les deux derniers tomes de ſa *Critique*.

Le P. *Pagi* étoit reſpecté & aimé de tout le monde. Bien différent de la plupart des Savans, il aimoit à être repris & corrigé, convaincu qu'il étoit homme & ſujet aux défauts de l'humanité. Il n'eſtimoit pas un Ecrivain qui ne vouloit prendre conſeil de perſonne. Il n'épouſoit jamais les opinions d'autrui, & ne ſe déterminoit pour un ſentiment qu'après l'avoir mûrement examiné. Il relevoit le mérite & le ſavoir des autres, & ſe glorifioit d'avoir profité de leurs lumières. Son ſtyle étoit ſimple, & convenable à l'Hiſtoire chronologique.

Il mourut à Aix, où il avoit toujours demeuré, le 5 Juin 1695, dans ſa 75me. année. Le Chapitre de la Métropole voulut aſſiſter à ſes Funérailles, auſſi bien que la plupart des Religieux de cette Ville.

PAGI, (François) neveu du précédent, & Cordelier comme lui, nâquit à Lambeſc, le 7 Septembre 1654. Le goût décidé qu'il montra dès ſa plus tendre enfance pour les lettres, engagea ſes

parens à l'envoyer à Toulon, ſous les PP. de l'Oratoire. Son Oncle inſtruit de ſes heureuſes diſpoſitions & de ſes progrès, le fit venir à Aix, ſe chargea lui-même de veiller à ſon éducation, & le fit entrer dans ſon Ordre à l'âge de 20 ans.

Après avoir profeſſé la philoſophie en pluſieurs Couvens, il deſira de retourner auprès de ſon oncle à Aix. En ayant obtenu la permiſſion de ſes Supérieurs, il fut pendant pluſieurs années très-aſſidu aux inſtructions de ce ſavant Religieux; & il acquit dans ſes converſations & par la communication de ſes lumières, une grande connoiſſance de l'Hiſtoire ſacrée & profane, de la Chronologie & de la Critique. Son mérite lui ayant gagné l'eſtime de ſes confrères, il fut élevé aux principales charges de ſon Ordre, & fut trois fois Provincial. Il ne ſe diſtingua pas moins par la pureté de ſes mœurs & par ſa ſincère piété, que par ſes talens pour le gouvernement. Il prêcha avec ſuccès dans les principales Egliſes de Provence; mais une chûte qu'il fit au mois de Mars 1712, le mit hors d'état d'agir pour le reſte de ſes jours.

Obligé d'être aſſis toute la journée, il conſacra ſes momens à l'utilité publique. Il s'appliqua ſérieuſement à la compoſition de *l'Hiſtoire des Papes* qu'il donna en latin ſous ce titre: » *Breviarium Hiſtorico-Chronologico-* » *Criticum, illuſtriora Pontificum* » *Romanorum geſta, Conciliorum ge-* » *neralium acta, nec non complura* » *tùm ſacrorum rituum tum antiquæ* » *Eccleſiæ diſciplinæ capita complec-* » *tens*: Antuerpiæ 2 vol. in-4°. « Le premier & le ſecond parurent en 1717, le troiſième en 1718, & le quatrième en 1727. On doit ce dernier volume aux ſoins du P. *Antoine Pagi* du même Ordre, & ſon neveu. Les quatre tomes ont été réimprimés à Luques & à Veniſe en 1739. Le zèle de l'Auteur pour les prétentions ultramontaines a donné à cet ouvrage plus de cours en Italie qu'en France. Il eſt d'ailleurs très-eſtimable par l'exactitude des recherches & par la netteté du ſtyle. Le P. Pagi avoit ſoulagé ſon oncle dans *la Critique des Annales de Baronius* & en avoit publié quelques volumes après ſa mort. Il avoit encore continué *l'Hiſtoire Chronologique des Papes* du P. *François Carriere*, Cordelier de la Ville d'Apt. Elle a paru à Lyon en 1694 ſous ce titre: *Continuatio Hiſtoriæ Chronologicæ ab Alexandro VII uſque ad Innocentium XII.* *Jean Fréderic Guib*, Auteur de ſon Eloge, rapporte qu'il avoit laiſſé pluſieurs manuſcrits à ſon neveu qui devoient bientôt paroître, mais qu'on n'a pas vus.

Accablé d'infirmités & de douleurs, il ne vecût pas aſſez pour mettre la dernière main à ſon grand ouvrage de l'Hiſtoire des Papes. Au mois d'Avril 1720, il ſe fit porter à Orange, où il mourut le 21 Janvier 1721, dans la 71me. année de ſon âge. Il étoit bien fait, de belle taille, d'une phiſionomie aimable & prévenante. Sa douceur & ſa politeſſe lui gagnoient tous les cœurs. Il étoit doué d'un jugement exquis & d'une excellente mémoire, qui lui fourniſſoit dans les occaſions de longs paſſages des Auteurs Eccléſiaſtiques & des Écrivains profanes. L'étude aſſidue & réfléchie qu'il avoit

faite de tous ces Auteurs, rendoit ſa converſation très-inſtructive.

L'Abbé *Pagi*, Prevôt de l'Egliſe de Cavaillon, né au Martigues, parent des deux célèbres Cordeliers dont nous venons de parler, s'eſt fait connoître par l'*Hiſtoire de Cyrus le jeune & de la retraite des dix mille*, avec *un Diſcours ſur l'Hiſtoire Grèque*, publiée à Paris en 1736 in-12. C'étoit un homme plein d'eſprit & d'imagination, mais d'une imagination ſans frein. Son Hiſtoire de *Cyrus* eſt plutôt l'ouvrage d'un Orateur de Collège, que celui d'un Hiſtorien formé ſur la lecture des Anciens. Le ſtyle en eſt empoulé, diffus, Romaneſque & très-ſouvent négligé. L'Auteur promettoit une Hiſtoire d'Athènes; mais ſa mort prématurée priva le public de cet ouvrage. On a encore de lui, l'*Hiſtoire des révolutions du Pays bas*, 1727 in-12.

PARROCEL, (Joseph) nâquit à Brignole, le 3 Octobre 1646, de Barthélemi Parrocel, & de Cathérine Simon, fille d'un artiſan de cette Ville (*a*). Son père, qui étoit Peintre, mourut à Brignole, en 1660.

Joſeph, à l'âge de 12 ans, alla joindre ſon frère aîné, nommé Louis, qui exerçoit le même art avec diſtinction en Languedoc. Il devint ſon élève, & il le ſurpaſſa bientôt. Il parcourut les principales Villes de la France & de l'Italie, & fit un plus long ſéjour à Rome, où il entra dans l'école du fameux *Jacques Bourguignon*, Peintre de batailles. Parrocel l'imita, & s'acquit le ſurnom diſtinctif de *Parrocel des Batailles*. Veniſe admira bientôt ſes productions; il y auroit peut-être fixé ſon domicile, ſans les démarches de quelques envieux qui attentèrent à ſa vie; il revint alors en Provence, & delà il retourna à Paris, en 1675, & s'y maria. L'année d'après il fut admis à l'Académie de peinture, & y fut nommé Conſeiller. Son Tableau de reception repréſente une bataille donnée à Maeſtrick.

Il a peint enſuite un Refectoire des Invalides, une partie du Château de Verſailles, le Refectoire des Petits-Pères de la place des Victoires, &c. &c. Dans le Refectoire des Invalides, il repréſenta les conquêtes de Louis XIV.

Cet Artiſte ingénieux peignoit avec ſuccès le portrait, l'hiſtoire & des ſujets de caprice; mais il a excellé dans les batailles, quoiqu'il ne ſe fût trouvé à aucun ſiège, & qu'il n'eût été témoin d'aucun combat. Malgré cela, on convient que toutes ſes productions ſont originales pour le goût & pour la touche. *Aucun Peintre*, ſuivant ſon expreſſion, *n'a ſu mieux tuer ſon homme*.

La Littérature lui ſervoit de délaſſement; il liſoit l'Hiſtoire ſacrée & prophane; il compoſoit même de petits Cantiques, qu'il chantoit quelquefois en peignant ſes tableaux. En 1696, il

(*a*) Tous les Dictionnaires placent ſa naiſſance en 1648, & diſent que ſon père avoit épouſé la fille d'un Capitaine de Vaiſſeau Marchand. Nous avons vu dans les Regiſtres de Brignole l'extrait baptiſtaire de *Joſeph*, à la date du 3 Octobre 1646, & le mariage de ſon père avec Cathérine Simon, fille d'un artiſan de cette Ville, à la date du 18 Septembre 1632.

préſenta à l'Académie une ſuite de la Vie de J. C., qu'il avoit gravée à l'eau forte. Il mourut à Aix d'une attaque d'apoplexie, en 1704, à l'âge de 58 ans, & fut inhumé à St. Sauveur.

Louis, ſon frère aîné, dont nous avons parlé, laiſſa deux fils qui furent, l'un & l'autre, élèves de *Joſeph. Ignace*, qui mourut à Mons en 1722, après avoir travaillé, dans le genre de ſon oncle, pour le Prince Eugène, &c. & *Pierre*, qui, après avoir pris des leçons de *Carles Marrate*, a peint une galerie de l'hôtel de Noailles, à St. Germain-en-Laye, où l'Hiſtoire de Tobie eſt repréſentée en 16 tableaux. Son chef-d'œuvre eſt à Marſeille dans l'Egliſe des Viſitandines. L'Enfant Jeſus aſſis ſur un Trône, eſt repréſenté couronnant la Ste. Vierge, qui eſt humblement inclinée devant lui. Cet ouvrage précieux offre les graces du deſſin & du coloris, unies aux charmes des effets agréables & ſéduiſans.

Charles, fils & élève de *Joſeph*, ancien Profeſſeur de l'Académie, mort en 1752, au mois de mai, excella dans le genre de ſon père. C'eſt lui qui a peint les conquêtes de Louis XV. On a exécuté aux Gobelins, en tapiſſeries, pluſieurs de ſes tableaux. *Charles* a mis dans ſes batailles moins de chaleur dans le coloris que ſon père; mais il l'a ſurpaſſé dans la vérité de l'expreſſion. Il avoit ſervi dans la Cavalerie, où il s'étoit engagé, afin d'être à portée de deſſiner, d'après nature, les chevaux & les diverſes évolutions militaires. Lorſque le goût dirige un Artiſte, le ſuccès couronne ordinairement ſon ouvrage.

(V. P.)

PARTHÉNIUS, nâquit dans le territoire d'Arles, l'an 496. Sa famille tenoit un rang diſtingué dans cette Ville, & il y reçut une éducation conforme à ſa naiſſance; mais les troubles qui déſoloient une grande partie des Gaules, l'obligèrent à s'expatrier. Il vint à Rome. Cette Ville lui offrit les moyens de ſe perfectionner dans les ſciences. De retour en Provence, il fut député vers le Roi *Théodoric*, Roi des Oſtrogoths, qui faiſoit ſa réſidence à Ravenne. Il s'y lia d'amitié avec le célèbre *Arator*, dont il nous reſte un *Poëme* eſtimé, ſur les Actes des Apôtres. *Parthénius* voulut auſſi s'eſſayer dans la carrière des vers; mais il y fut moins heureux qu'*Arator*. Nous n'avons aucune de ſes productions en ce genre, pour lequel il ſe décida, moins par goût, que par eſprit d'imitation. Au reſte, il ſut aſſocier à l'amour des Lettres, l'ambition des honneurs & de la fortune. Il devint Maître des Offices, enſuite Patrice, & releva l'éclat de ſes dignités par la ſageſſe de ſa conduite, & par la variété de ſes connoiſſances: il mourut en 545. Quelques Auteurs ont fait ſon éloge, en diſant qu'il fut la gloire & l'ornement de ſa patrie. (V. P.)

PASCAL, (JEAN-JACQUES) nâquit à la Seyne, proche Toulon, vers l'an 1702. Il a été un des plus grands Orateurs & Juriſconſultes du 18me. ſiècle. Il apprit les premiers élémens de la latinité à Toulon; ſes parens l'envoyèrent enſuite à Aix, chez les PP. de la Doctrine Chrêtienne, pour y faire ſa Philoſophie. Il y ſoutint des Thèſes ſans Cathédrant; ſa mémoire & ſon intelligence étoient ſi extraordinaires, qu'après l'acte, il fit à haute voix,

Aſſemblée tenante, la recapitulation générale de tous les argumens qu'on lui avoit faits, & de ſes réponſes. Cet effort, qui paroît au-deſſus des forces de la tête humaine, lui attira des applaudiſſemens peu communs, & ſembla annoncer ceux qu'il mériteroit un jour dans la carrière du Barreau, à laquelle il ſe deſtina peu d'années après.

En 1720, il prit ſes degrés en l'Univerſité de la Ville d'Aix, fut reçu Avocat au Parlement, &, comme le Grand Paſcal, dont il portoit le nom, il crut que pour être Docte, il n'étoit pas néceſſaire d'être Docteur. Ses premiers pas dans le Barreau furent ceux d'un Géant qui marchoit à la gloire. Ses traits prononcés avec force, reſſembloient à ceux de Jupiter tonnant; d'épais ſourcils ombrageoient ſes yeux étincellans; lorſqu'il plaidoit, tout ce qui l'environnoit ſuivoit l'impreſſion rapide de ſon diſcours. Son éloquence étoit mâle, quoique préſentée ſous une diction très-négligée; elle étoit ſouvent ſubtile, & preſque toujours perſuaſive. Il avoit à ſes ordres la reſſource de la Logique. Sa manière d'écrire n'avoit pas, pour l'ordinaire, beaucoup d'agrémens; mais elle étoit forte de choſes. Comme Homère, il n'imita perſonne, & ne fut que foiblement imité.

Sa mémoire & ſon intelligence le rendoient maître des matières les plus abſtraites & les plus compliquées. Ne pouvant écrire ou dicter tous les plaidoyers dont il étoit chargé, parce qu'ils étoient en grand nombre, & qu'il étoit d'ailleurs fort occupé à la conſultation, il eſſaya de plaider par le ſeul ſecours des notes qu'il prenoit. Ce moyen, qui pouvoit convenir à un homme auſſi nourri des loix & de la Juriſprudence, qui parloit facilement & ne ſe répétoit jamais, n'a eu de brillans ſuccès que dans ſes mains, & dans celle de *Genſollen* & de *Colonia*, ſes immortels rivaux.

Chez Paſcal, ne point lire mais parler d'abondance, paroiſſoit donner plus de force à ſon diſcours; chez Genſollen & de Colonia, le ton négligé, qui réſultoit ſouvent de cette manière, étoit une eſpèce de piège qu'ils tendoient involontairement à l'ame de leurs Auditeurs, & auquel ceux-ci ne pouvoient échapper. Lorſque ces Orateurs étoient ſur le Barreau, on croyoit entendre la divinité même, qui annonçoit aux hommes leurs devoirs envers leurs ſemblables, envers la Religion, la Patrie & les Loix.

Paſcal fut conſulté des quatre parties de la France; & plus d'une fois Rome, Gènes, Florence & Véniſe admirèrent la ſublime ſolidité de ſes conſeils & la force de ſes écrits. Les loix & les auteurs étoient claſſés dans ſa tête, au point que lorſqu'on le conſultoit, il indiquoit ſouvent par pages, paragraphes & ſections, les autorités qui étoient néceſſaires aux Conſultans; ſon mérite ſupérieur, qu'il étoit le ſeul à ne point connoître, lui fit dédaigner tous ces moyens vils & petits, que la plupart des hommes emploient pour ſe faire un nom, & que trop d'Avocats pratiquent pour ſe faire connoître & pour former leur cabinet.

Une ſociété d'Avocats ſans cauſes, comme ſans goût, voulant faire un recueil d'Arrêts par ordre Alphabétique, le fit prier de lui fournir quelques articles: il fit réponſe qu'*il ne vouloit pas ſe faire un nom par la voie de l'alphabet.*

phabet.

Tout ce qu'il écrivoit de bon & de beau, rélativement à ſa profeſſion d'Avocat, lui appartient. Il connut les bons Auteurs; mais non pas pour les copier en vil plagiaire, & pour aller enſuite offrir des productions, ainſi compoſées de pièces de rapport, aux Journaliſtes, aux Folliculaires, & aux faiſeurs de Dictionnaires de Droit, humblement priés de les rendre publiques.

M. le Chancelier ayant eu occaſion de lire un mémoire qu'il avoit fait dans l'affaire célèbre du P. *Girard* & de *la Cadière*, s'écria: *cet Avocat n'eſt pas fait pour les Provinces.*

Paſcal plaidoit le jour que M. Surian, Evêque de Vence, ſi connu par ſon éloquence, vint, en ſa qualité, prendre ſéance, au Parlement; ce Prélat, frappé de la rapidité de la diction de cet Avocat & de la force de ſes raiſonnemens, ne put s'empêcher de dire tout haut aux Magiſtrats: *voilà un terrible Dialecticien*; *Meſſieurs, tenez-vous ſur vos gardes.*

Dans le fameux procès des ſieurs *Gouffre* & *Lyonci*, Négocians de Marſeille, contre le Jéſuite *la Valette*, il ſoutint, le premier en France, que le Général d'un Ordre étoit garant, dans de pareils procès, du fait de ſes Religieux; il conſeilla à ſes Cliens d'appeller le Général au procès: on peut regarder ce conſeil, comme la première pierre arrachée à l'édifice de la Société.

Paſcal eſt mort à Aix, en 1772; on tenoit l'Audience au Parlement, lorſqu'il mourut. La nouvelle parvint tout de ſuite au Palais & l'Audience ceſſa.

On nous fait eſpérer que ſes héritiers feront imprimer ſes Conſultations: ils doivent ce préſent au Public, qui admira ſi longtems ſes talens, qui eut en lui tant de confiance, & qui n'en parle encore qu'avec reſpect & attendriſſement. (E. H.)

PASTOUR, (MELCHIOR) né à Cotignac, au commencement du 17me. ſiècle, fit ſes premières études à Aix, & alla enſuite à Avignon pour étudier en Théologie. Il ſe décida bientôt pour la profeſſion d'Avocat, & prit ſes degrés en droit. Alors il revint à Aix, où il exerça ſa profeſſion juſques en l'année 1640, qu'il obtint une Chaire de Profeſſeur, qu'il occupa pendant 23 ans avec diſtinction, ayant pour Adjoint ſon ami, Pierre Reboul. Il s'étoit attaché particulièrement à l'étude du Droit Canon; & ſa mémoire étoit ſi fidèle, qu'il rapportoit en entier les paſſages qu'il citoit en preuve de ce qu'il avançoit.

Sa ſcience étoit rélevée par des mœurs douces & irréprochables. La candeur & la ſincérité faiſoient ſon caractère. Sa modeſtie & ſon déſintéreſſement ne lui permirent jamais de demander une Chaire plus lucrative, qu'oiqu'il en vaquât trois par la mort des Profeſſeurs *Brochot*, *Achard* & *Fabrot*. Ce vrai Sage regarda toujours la médiocrité de fortune, comme l'état le plus convenable à l'homme qui deſire d'être heureux. Il mourut en 1664.

On a de lui 1°. un Traité fort eſtimé: *de Beneficiis & Cenſuris Eccleſiaſticis ad uſum utriuſque fori, cui acceſſit liber poſthumus de bonis temporalibus Eccleſiæ acquirendis & conſervandis.* Sollier, Avocat au Parlement de Toulouſe, a fait des notes ſur ce traité, où l'on trouve quantité de queſtions d'uſage. Mais comme cette juriſprudence eſt fort incer-

taine, on ne doit pas s'étonner ſi toutes ſes opinions ne ſont pas reçues. 2°. *Tractatus Juris Feodalis.* M. de la Touloubre, Avocat au Parlement d'Aix, dans la préface de ſon livre, intitulé : *Juriſprudence obſervée en Provence ſur les matières Féodales & les Droits Seigneuriaux*, obſerve que le Traité de Paſtour ne donne qu'une idée très-imparfaite, & ſouvent fauſſe, des uſages de la Provence, ſur les Fiefs & les Droits Seigneuriaux. Il ajoute que Paſtour, qui avoit beaucoup d'érudition, n'avoit pas l'expérience du Barreau; & que, quoique excellent Profeſſeur du Droit, il ne pouvoit traiter cette matière avec autant de vérité qu'un Avocat poſtulant, qui voit journellement des cauſes rélatives à cet objet, & qui eſt plus à portée d'acquérir les connoiſſances des uſages & des principes, concernant les matières Féodales.

J. P. Reboul, ſon Succeſſeur dans ſa chaire, a écrit ſon Eloge en latin; c'eſt de-là que nous avons extrait cet article. Cet Auteur nous apprend encore, que Paſtour s'étoit fait une délicateſſe de retirer de l'argent de l'impreſſion de ſon ouvrage, s'eſtimant aſſez récompenſé de pouvoir être utile à ſa Patrie.

PASTUREL, (Toussain) Religieux Minime, né à Aix en 1671, & mort à Avignon en 1731, ſe rendit auſſi eſtimable par ſes talens que par ſes vertus. Nourri, dès ſa jeuneſſe, de la lecture des meilleurs Auteurs Latins, il en parloit la langue avec autant de facilité que de pureté. Il avoit ſu s'approprier la nobleſſe de Virgile, l'élégance d'Ovide, l'éloquence de Cicéron. Une brillante mémoire, un goût naturel pour le beau, l'avoient attaché au ſiècle d'Auguſte, dont ſa cellule étoit le *Latium*. Il enſeigna la Philoſophie & la Théologie, avec ſuccès, à ſes jeunes Confrères. Le zèle le dévoua enſuite au miniſtère de la Chaire; mais ce ne fut que pour quelques années. Sa manière de prêcher, ne répondant jamais à la force de ſa compoſition, laiſſoit preſque ſes diſcours ſans fruit. Le P. Paſturel joignoit à ſes lumières la régularité, l'attention à la maintenir, & un ardent amour de ſon état. Il avoit été Provincial : le Ciel l'ayant préſervé du fléau deſtructeur qui ravageoit les Villes de la Provence, en 1720 & 1721 : témoin oculaire du ſacrifice de tant de généreux Athlètes, qui s'étoient expoſés pour le ſalut de leurs frères, il a tranſmis à la poſtérité leurs noms, leurs travaux, leur martyre, dans un ouvrage intitulé: *in Provinciâ & Comitatu Venaiſſino Peſtiferis inſervientes demortui graſſante lue Laureâque Martyrii Chriſtianæ charitatis merito donati, &c.* Aix, Adibert, 1722, in-4°. Ce Martyrologe curieux eſt cité par pluſieurs Ecrivains, & fort recherché. On a encore du même Auteur, *Juſtification du Mandement de Mgr. l'Archevêque d'Arles, donné au ſujet des calamités publiques.* Avignon 1724, in-8°. des Inſcriptions & des petites Pièces en vers latins. (P. N.)

PAVÈS, (Joachim) né à Toulon, fit profeſſion dans l'Ordre des Minimes à Avignon, en 1637, à l'âge de 17 ans. La piété fervente qui avoit conduit ſes premières démarches, ne connut jamais de rélâchement : l'humilité fut le fondement ſur lequel il éleva l'édifice de ſa perfection. Occupé dans ſa retraite de la prière & de l'étude, il aimoit à fuir le monde, lorſque le monde lui vint en-

lever ſon repos. Ses Supérieurs l'obligèrent de ſe prêter aux beſoins ſpirituels du prochain. Il le fit avec les lumières & le zèle d'un Directeur éclairé dans les voies de Dieu. Pénitent rigoureux pour lui-même, il n'étoit que douceur envers les autres, ſans que ſa douceur entraînât à la négligence des devoirs.

Ce vertueux Religieux, mort à Marſeille en 1701, à l'âge de 81 ans, a laiſſé un ouvrage de dévotion, ſous ce titre : *le Triomphe du Tiers-Ordre de St. François de Paule, & la Pratique Chrétienne de la Dévotion des Treize-Vendredis.* Marſeille, Brebion, 1690, in-12. Tout reſpire dans cet ouvrage la piété tendre & ſolide, dont l'Auteur étoit rempli. Quoiqu'il paroiſſe n'avoir en vue que la dévotion envers Saint François de Paule, ſes maximes peuvent cependant être utiles à tous les fidèles, & les raffermir dans la vertu. (P. N.)

PAUL, (PIERRE) fut le reſtaurateur de la Poéſie Provençale avec Louis Belaud, dont nous avons parlé dans la première partie des Hommes Illuſtres & dans le Supplément.

La mort de Jeanne, Reine de Sicile, fut l'époque de l'extinction des Troubadours, qui faiſoient les délices des Cours de l'Europe. Ce ne fut que dans le 16e. ſiècle qu'on vit reparoître quelques Poëtes qui firent revivre les beautés des rimes Provençales. Paul, Belaud, Galaup de Chaſteuil & enſuite Bertet ſont de ce nombre. Paul étoit de Marſeille, où il prit naiſſance vers l'année 1565, de Parens nobles, dont la famille eſt, dit-on, éteinte par la mort de deux célibataires de ce ſiècle. Le temple des Muſes eut des attraits pour lui. Il oſa faire reparoître des Vers Provençaux, qui lui ont mérité le titre de Troubadour moderne, & la gloire d'avoir rétabli la poéſie de notre langue. Lié avec François d'Aix & avec les autres Poëtes de ſon temps, il cultiva particuliérement l'amitié de Louis Belaud de la Belaudière, Poëte de Graſſe : il paroît même que ces deux Poëtes avoient fait connoiſſance ſous les drapeaux de Mars, puiſque Paul eſt ſurnommé *le Capitaine*, dans l'Eloge abrégé qui ſe trouve à la tête des Œuvres Provençales de Belaud.

Marſeille d'Altoviti ſe diſtinguoit alors dans la Poéſie Françoiſe ; Paul ne pouvoit manquer de cultiver ſon amitié. Cette illuſtre fille jeta des fleurs ſur ſon tombeau & ſur celui de Belaud. V. ALTOVITI.

Paul mourut au commencement du 17me. ſiècle. Il fit imprimer les Œuvres de ſon ami Belaud, & y ajouta les ſiennes ſous ce titre : *Lous Paſſatems de Loys de la Bellaudiero mez en ſa luzour. Barbouillado & Phantaſies journalieròs de Pierre Pau.* Marſeille, 1595, in-4°. (V. P.)

PAUL DE MARSEILLE, (LE PÈRE) Religieux de l'Ordre des Capucins, appellé dans le ſiècle, *François David*, étoit fils de noble Nicolas David & de Magdelaine Campo. Il entra dans l'Ordre des Capucins le 16 Novembre 1606, à l'âge de 24 ans. Avant de ſe faire Religieux, il avoit pris ſes degrès en Droit, & s'étoit fait recevoir Avocat. Il paſſa par les différens emplois de Gardien, de Cuſtode, de Definiteur & de Commiſſaire général, & ſe diſtingua par ſa piété, par ſes connoiſſances théologiques, & par ſa prudence dans l'adminiſtration qui lui fut confiée. Nous avons de lui un ſeul Ouvrage de piété,

ſous ce titre : *les Flammes de l'Amour divin.* Marſeille, Guerin, 1659, in-8°. Ce livre fut imprimé après la mort de l'Auteur, arrivée dans ſa patrie le 29 Septembre 1648. Le P. Damaſe, de Graſſe, prononça ſon Oraiſon funèbre à ſes obſèques. (P. C.)

PAUL, (LE CHEVALIER) dont le nom eſt *Paul de Saumur*, nâquit dans un bâteau, au mois de Décembre 1597, d'une Lavandière, qui faiſoit le trajet de Marſeille au Château d'If. Paul de Fortia, Gouverneur du Château d'If, fut ſon Parrain, & lui donna le nom de Paul, ſous lequel il ſe diſtingua dans la ſuite.

Le jeune Paul paſſa ſes premières années dans ce fort auprès du P. Julien de Malaucène, dont nous avons parlé. Il étoit encore enfant, lorſque le deſir de voyager le détermina à s'embarquer en qualité de Mouſſe. Le Capitaine auquel il ſe préſenta l'ayant refuſé, parce qu'il le voyoit trop jeune, Paul ſe gliſſa derrière des ballots de marchandiſes que l'on avoit embarqués, & ne ſe montra que lorſque le vaiſſeau fut en pleine mer. Le Capitaine ſe détermina alors à le garder, à la ſollicitation de tout l'Equipage. Paul voyagea pendant trois ans avec ce Capitaine; il ſe mit enſuite au ſervice d'un Commandeur de Malte, en qualité de Matelot.

Quelques années après, Paul étant de retour à Malte, s'engagea pour ſimple ſoldat au Fort St. Elme. Son Caporal le chagrinant dans toutes les occaſions ſans aucun ſujet, il l'appella en duel & le tua. Il fut arrêté auſſitôt; mais des Chevaliers François obtinrent ſa grace du Grand Maître, firent rompre ſon engagement & le firent embarquer ſur un Brigantin armé en courſe. La valeur & l'habileté qu'il montra dans les fréquens combats de ce Brigantin contre les Turcs, lui concilièrent l'eſtime de tout l'Equipage, au point que le Capitaine ayant été tué, il fut mis à ſa place.

Ce commencement de fortune rehauſſa le courage de *Paul.* Il déclara dès lors une guerre cruelle aux Turcs, dans l'eſpoir de parvenir à quelque emploi plus conſidérable; il les pourſuivoit par tout, leur enlevoit leurs marchandiſes & leurs bâtimens, les bravoit juſques dans leurs ports, & ne revenoit jamais à Malte qu'avec quelque priſe, ou qu'après quelque exploit qui augmentoit ſa réputation, & lui procuroit toujours quelque nouvelle grace. Il avoit poſté quelques pièces de Canon ſur une tour de l'Archipel qui porte encore aujourd'hui le nom de *Capitan-Paulo*, & dans le tems que ſon Brigantin étoit mouillé au pied, il foudroyoit les vaiſſeaux & les bâtimens qui paſſoient à portée.

S'étant battu avec une ſeule Barque contre cinq Galères Turques, & les ayant forcées à ſe retirer, après avoir briſé leurs mâts & leurs voiles, le Grand-Maître le fit Chevalier Servant d'Armes, & lui donna le commandement d'un vaiſſeau. Le Cardinal de *Richelieu* le demanda au Grand-Maître, & le fit Capitaine d'un Vaiſſeau de guerre. Ce fut en 1638, qu'il brûla la Flotte Eſpagnole. Dans la même année, il enleva un vaiſſeau Algérien dans le canal de Malte. Il donna encore les plus grandes preuves de courage & d'expérience aux ſièges de Roſes, de Barcelone, de Taragone, d'Orbitello & de Carthagène.

En 1647, le Chevalier *Paul*, à la tête d'une Eſcadre de cinq Vaiſſeaux & de deux Brûlots, ſe battit devant Naples, pendant cinq jours, contre la Flotte Eſpagnole, & remporta une victoire qui augmenta beaucoup ſa réputation.

Au commencement de l'année 1649, il coula à fond, près de Malte, un Vaiſſeau Anglois qui lui avoit refuſé le Salut. Il ne ſe ſauva de ce Vaiſſeau que trois ou quatre perſonnes ; tout le reſte fut noyé, au nombre de 140. Dans la même campagne, il fit encore pluſieurs priſes, dont une fut eſtimée plus de 300,000 écus.

En 1650, il battit cinq Vaiſſeaux avec un ſeul ; il reçut plus de 150 coups de canons ſur ſon bord, & il en tira lui-même plus de 1200. Après cette belle action, il débarqua ſans aucun obſtacle à *Portolongoné*, le ſecours d'hommes, de vivres & de munitions que le Gouverneur de cette place attendoit.

Les actions héroïques que nous avons indiqués juſqu'ici, élevèrent le *Chevalier Paul* aux premiers grades de la Marine. Il devint Chef d'Eſcadre, Lieutenant-Général & Vice-Amiral des mers du Levant. Le Grand-Maître *Laſcaris* le fit chevalier de Juſtice en 1651, & la Réligion lui envoya une Croix d'un prix très-conſidérable. Le *Chevalier Paul*, quoique d'une naiſſance obſcure, avoit les ſentimens élevés ; il fit préſent à ſon tour, à la Religion, d'un Vaiſſeau armé, qu'on eſtima trois ou quatre cent mille livres.

La même année, ce célèbre Marin, qui n'avoit jamais monté à Cheval, ſe diſtingua dans la fameuſe cavalcade qu'on fit pour la Majorité du Roi, par ſon adreſſe merveilleuſe à manier ſon Cheval, & par la magnificence de ſon habit. Il traita enſuite ſplendidement pluſieurs Seigneurs de la Cour.

De retour à Toulon, il partit de ce Port à la tête de trois Vaiſſeaux, de ſix Galères & d'autant de Schebeks, ſe battit devant Caſtellamare contre quatorze Galères ennemies, & les força de ſe retirer.

Il ſe rendit à la Cour en 1655. Le Duc de *Vendôme* l'ayant préſenté à Louis XIV, ce Prince lui fit un accueil très-honorable, donna les plus grands éloges à ſa bravoure & à ſon habileté, & le félicita du ſuccès éclatant de ſes ſervices.

Il ſe ſignala tellement dans le combat, que notre Armée navale, aux ordres du Duc de *Vendôme*, donna contre celle d'Eſpagne à la hauteur de Barcelone, que l'Auteur de la rélation du combat dit, que *le Chevalier Paul montra dans cette occaſion tant de valeur & de conduite, qu'on n'en ſauroit parler aſſez dignement.*

Louis XIV étant allé à Toulon en 1660, éprouva que le *Chevalier Paul* étoit auſſi bon Courtiſan que bon Marin. Ce Guerrier, qui avoit un fort beau jardin hors de la Ville, rempli d'Oranges en plein vent, fit confire ſur les arbres une partie des Oranges. Le Roi & toute la Cour furent très-ſurpris de cette galanterie ; ces Oranges confites, mêlées confuſément avec d'autres qui ne l'étoient pas, firent croire à quelques Dames, que les Oranges croiſſoient ainſi en Provence.

On appelloit ce jardin la *Caſſine du Chevalier Paul.* « Nous trouvâmes à » Toulon, diſent Bachaumont & Cha-

» pelle, M. le *Chevalier Paul*, qui, par » ſa charge, par ſon mérite & par ſa » dépenſe, eſt le premier & le plus » conſidérable du Pays.

„ *C'eſt ce Paul, dont l'experience*
„ *Gourmande la Mer & le Vent;*
„ *Dont le bonheur & la vaillance*
„ *Rendent formidable la France*
„ *A tous les Peuples du Levant.*

» Ces vers, continuent nos Voya- » geurs, ſont auſſi magnifiques que ſa » mine; mais, en vérité, quoiqu'elle » ait quelque choſe de fier, il ne laiſſe » pas d'être commode, doux & tout » à fait honnête. Il nous regala dans » ſa caſſine, qui eſt ſi propre & ſi » bien entendue, qu'elle ſemble un » petit Palais enchanté. »

Le *Chevalier Paul* étant entré dans le Port de Malte avec trois Galères de France, y reçut les plus grands honneurs de la part du Grand-Maître *Raphaël Cotoner*; il fut enſuite envoyé en Candie, où il tranſporta très-heureuſement 3600 hommes au ſecours des Vénitiens, qui y étoient preſſés par les Turcs.

En 1662, il commanda une Eſcadre de ſept Vaiſſeaux, & arbora, pour la première fois, le pavillon de Vice-Amiral.

En 1663, il ſe battit, avec le ſeul Vaiſſeau *l'Hercule*, de 28 canons & de 320 hommes d'équipage, contre 25 Vaiſſeaux Turcs; il leur fit face pendant un jour entier, & leur échapa enſuite durant la nuit, ne pouvant ſe flatter de réſiſter plus long-tems à tant d'ennemis: il joignit dans cette occaſion la ruſe à la valeur.

Après avoir contribué à la défaite de pluſieurs bâtimens Barbareſques, qui infeſtoient les côtes d'Italie & de Provence, il eut part à l'expédition de Gigery, livra un combat ſous le fort de la Goulette auprès de Tunis, prit trois vaiſſeaux aux infideles, & en brûla deux.

La dernière campagne du *Chevalier Paul*, fut celle à laquelle il conduiſit, en 1666, avec ſon Eſcadre, *Françoiſe de Savoie-Nemours* à Lisbonne, où cette Princeſſe alloit épouſer *Alphonſe* Roi de Portugal. Ce Monarque le combla d'honneurs & de préſens; il le viſita même ſur ſon bord. Le Chevalier Paul, averti de ſa venue pluſieurs heures auparavant, lui fit ſervir, ainſi qu'à toute ſa Cour une collation ſplendide. Il revint enſuite à Toulon avec les vaiſſeaux qu'il commandoit.

Depuis cette époque, la goutte & pluſieurs autres infirmités le mirent hors d'état de ſervir plus long-tems. Il commanda la Marine à Toulon juſqu'à ſa mort. Son mal empirant tous les jours, il reçut les derniers Sacremens de l'Égliſe avec beaucoup d'édification & mourut le 18me. Octobre 1667, à l'âge d'environ 70 ans. Il fit les pauvres ſes héritiers, & voulut

être enterré parmi eux au Cimétière. Le P. de *Villecroſe*, prêtre de l'Oratoire, prononça quelques jours après dans la Cathédrale, ſon oraiſon funèbre, qui n'a pas été imprimée. Les ſoldats qui l'aimoient autant qu'il l'eſtimoient, lui firent cette Epitaphe.

Paſſant qui vas ſi vitement;
Regarde cette Sepulture,
Et conſidère une aventure
Digne de ton étonnement:
Celui qui nâquit pour combattre,
Et qui vivoit dans le combat;
Eau, feu, fer, ne pûrent l'abatre,
Une fievre lente l'abbat.

Le Chevalier *Paul* étoit d'une taille aſſez haute; il avoit quelque choſe de ſombre dans la phiſionomie: ſa mouſtache & ſon touper formoient une eſpèce de croix de Malte. Il étoit cependant plus poli que ne le ſont communément les marins, & ſi doux qu'il ne ſe mettoit jamais en colère. Il avoit une très-petite voix, & parloit peu. Il traitoit le ſoldat avec une extrême bonté. Jamais homme ne fut plus intrépide dans le danger, & jamais Capitaine de vaiſſeau ne poſſéda mieux ſon métier.

Ce ſeroit lui enlever le plus beau titre de ſa gloire, que de paſſer ſous ſilence le trait ſuivant. On verra avec admiration, que loin d'oublier la baſſeſſe de ſon origine, il ſe plaiſoit à la rappeller aux autres. Un jour qu'il paſſoit ſur le port de Marſeille avec un brillant & nombreux cortège d'Officiers qui lui faiſoient leur cour, il apperçut à quelque diſtance un Matelot qu'il crut reconnoître: s'en étant approché, il lui dit: *mon ami, pourquoi me fuyez-vous? penſez-vous que la fortune m'ait fait oublier mes premières connoiſſances?* puis ſe tournant vers ceux qui le ſuivoient: *Meſſieurs*, leur dit-il, *voilà un de mes anciens camarades; nous avons été mouſſes ſur le même vaiſſeau; la fortune m'a été favorable, elle lui a été contraire; je ne l'en eſtime pas moins; ſouffrez que j'aie avec lui une demi-heure d'entretien.* Il le fit aſſeoir à ſes côtés, lui parla des aventures de ſa jeuneſſe, s'informa s'il avoit des enfans, lui recommanda d'aller l'attendre à ſon hôtel; & dès le même jour il lui procura dans la Marine un emploi qui le fit ſubſiſter honorablement avec ſa famille.

PAUL, (PIERRE), Religieux de l'Ordre de St. *Dominique*, & Préfet Apoſtolique dans les Miſſions de l'Amérique, naquit à Aix le 11 Avril 1642, de *Claude Paul*, originaire de Saint Chamas, Avocat au Parlemen de Provence, & de *Françoiſe Decourt*. Ses parens lui donnèrent l'éducation la plus chrètienne; quoique d'un caractère vif & un peu ardent, il profita de leurs leçons avec docilité, & allia de bonne heure à l'amour des études, celui de la prière & des autres exercices de piété.

Après avoir fini ſes humanités, *Paul*, âgé de 15 ans, entra en 1657, dans l'Ordre de St. *Dominique* à Saint-Maximin, où il fut conſtamment fidèle à la grace de ſa vocation. L'emiſſion de ſes vœux redoubla ſa ferveur, & il commença dès lors à marcher à grands pas dans la voie de la ſainteté. Pour renouveller ſa piété, qu'il craignoit de laiſſer refroidir par les exercices de l'école, il faiſoit tous les ans une retraite de dix jours. Ce fut dans une de ces retraites annuelles que le P. *Paul* commença d'entrer dans cette carrière de vertus & de bonnes œuvres qu'il parcourut juſqu'à ſa mort, avec une conſtance héroïque.

Il ſe prépara aux Ordres ſacrés par la prière, la pénitence, l'étude & la méditation des livres ſaints. Du moment qu'il eut été élevé au Sacerdoce, avant la fin de 1666, il fut en état de remplir les premiers devoirs de ſa vocation, dans le miniſtère de la parole; emploi qu'il a le moins interrompu pendant plus de 60 ans.

Il avoit prêché durant pluſieurs années avec le zèle ardent & la noble ſimplicité d'un Apôtre, dans les Diocèſes d'Aix, de Marſeille & d'Avignon, lorſqu'en 1684, il fut envoyé par ſon Général à la Martinique avec la double qualité de Miſſionnaire Apoſtolique & de Supérieur de la Miſſion dans cette Iſle. Ses travaux, ſes diſcours & ſes exemples changèrent bientôt la face de la Colonie, & l'Iſle entière ne l'appella que le *ſaint Miſſionnaire*, le *ſaint homme*.

Cependant ſa haute vertu ne le garantit pas de la calomnie. Un homme puiſſant, dont il avoit inutilement tenté de réformer la conduite ſcandaleuſe; le fit accuſer par une femme d'avoir voulu la ſéduire. Le P. *Paul*, cité par cet homme devant une nombreuſe aſſemblée, écouta en ſilence la plainte de cette malheureuſe; & le coupable lui ayant fait enſuite une ſévère correction, il ſe contenta de lui dire, en ſe retirant de ſon tribunal: *Je vous aſſure, Monſieur, que ſi Dieu m'abandonnoit, je ſerois capable de plus grands crimes; mais par ſa miſéricorde, je ſuis innocent de celui qu'on m'impute.* La modeſtie du ſaint Miſſionnaire le rendit plus reſpectable & plus cher à toute la Colonie, & fit retomber ſur le ſeul coupable toute la confuſion dont il avoit voulu le couvrir.

Le P. *Paul*, qui avoit négligé ſa propre juſtification, prit hautement la défenſe de deux de ſes Religieux que le même homme avoit attaqués, & les fit pleinement juſtifier par un acte public, en 1685.

Rappellé en France par ſes Supérieurs, il laiſſa une telle opinion de ſa ſainteté dans l'Iſle de la Martinique, qu'on y en conſerve encore le ſouvenir, & qu'on n'y parle de lui qu'avec vénération.

Son retour dans le Couvent de Saint-Maximin, dont il étoit déja Prieur en 1692, parut y rallumer l'eſprit de ferveur & de prière, le zèle du ſalut des ames, l'amour & la pratique des obſervances regulières. Le Supérieur qui l'avoit précédé, avoit amaſſé par ſes épargnes une ſomme très-conſidérable. Le P. *Paul* l'employa toute entière au ſoulagement des pauvres; & après l'avoir épuiſée, il continua de les ſecourir, en leur

leur fourniſſant du blé, du pain, du vin, & juſqu'à des couvertures de lit pendant un hyver rigoureux; il donna même la ſienne, dans cette ſaiſon, à une pauvre mère de famille, & aima mieux lui-même endurer le froid que de ſouffrir que les pauvres enfans de cette femme en fuſſent les victimes.

Le trait ſuivant de la charité du P. *Paul* ne doit pas être omis. La Communauté de Saint-Maximin étant chargée de la Cure, elle envoye tous les dimanches & toutes les fêtes un de ſes Prêtres à une Chapelle rurale qui eſt à une lieue de la Ville, pour faire entendre la meſſe & procurer quelque inſtruction aux gens de la campagne. Pendant les grands froids de l'hyver, le Religieux deſtiné pour cette fonction, alla un jour repréſenter au P. *Paul*, que les vents, la pluye ou la neige avoient rendu les chemins impraticables, & qu'il ne croyoit pas qu'on pût entreprendre de faire une lieue, tandis qu'on n'oſoit pas même paroître dans les rues; il ajouta que quand même on s'expoſeroit à toutes les injures du tems, ou n'en ſeroit pas plus avancé, parce que les payſans qui ſe trouvoient à quelque diſtance de la Chapelle, ne ſe croiroient pas obligés de ſortir de leurs maiſons. *Vous avez raiſon, mon R. P.*, répondit le Saint Prieur: *Le vent eſt ſi froid & ſi violent, que vous pourriez en être bien incommodé: je vous prie de dire la meſſe ici; quelqu'autre plus robuſte fera le reſte.* Un moment après, il prend ſon bâton, prie un Frère de vouloir l'accompagner, & ſe met en chemin. Ce ne fut pas ſans avoir beaucoup ſouffert, qu'il arriva au terme. Le Fermier qui avoit ſa demeure auprès de la Chapelle, fut le ſeul avec ſa famille, qui pût aſſiſter aux prières, au catéchiſme & à la meſſe, après laquelle le P. *Paul* ſe remit en chemin, ſans vouloir ni ſe préſenter au feu, ni prendre quelque nourriture, quelque beſoin qu'il eût de l'un & de l'autre. Ayant rencontré ſur ſon chemin un pauvre preſque nud & tranſi de froid, il lui donna ſes bas & ſes ſouliers, & continua ſa marche ſur la glace & parmi les cailloux. Ses pieds furent bientôt enſanglantés, mais ce n'étoit pas ce qui l'embarraſſoit. Son unique crainte étoit de rencontrer quelqu'un qui ne lui gardât pas le ſecret; il s'aſſura de celui de ſon compagnon; & lorſqu'ils furent près de la Ville, il l'envoya au Couvent pour lui chercher une paire de bas & de ſouliers. Il ſe tenoit caché en l'attendant, derrière un buiſſon; car jamais Saint ne craignit plus les yeux des hommes, dans les actions qui pouvoient attirer leurs louanges.

Ayant été élu Prieur du Couvent de Montauban, avant d'avoir achevé ſes trois années dans celui de Saint-Maximin, le P. *Paul* ſe hâta de s'y rendre dans l'eſpérance de travailler avec fruit à la converſion des prétendus-Réformés: ſon eſpérance ne fut point trompée; il en ramena pluſieurs dans le bercail de l'Egliſe.

Il repaſſa les mers, & exerça le ſaint miniſtère, en *1696*, dans l'Iſle de Saint-Domingue, avec la qualité de Prêfet Apoſtolique, & de Vicaire général de la Congrégation du *St. Nom de Jeſus*. Ces titres avoient d'abord ef-

frayé ſon humilité, mais on lui fit comprendre qu'il devoit les accepter pour donner plus de poids & d'autorité à ſes paroles. Sa vertu ne fut point éprouvée à Saint Domingue, comme elle l'avoit été à la Martinique. Dès ſon arrivée il y fut lié d'amitié avec M. *Ducaſſe*, Gouverneur de l'Iſle, homme auſſi diſtingué par ſes vertus que par ſa place. Son zèle s'exerça préférablement ſur les *Flibuſtiers*, que les autres Miſſionnaires eſpéroient moins de toucher. Ces hommes livrés aux plus brutales paſſions, reſpectèrent l'éminente ſainteté du P. *Paul*; ils l'écoutèrent, & la plupart d'entr'eux ſe convertirent. Pénétrés de ſa douceur, de ſa charité, de ſon amour pour eux, ils l'appelloient tous leur *Prédicateur* & leur *Père*.

Il avoit été très-difficile juſqu'alors de tirer quelque utilité publique des Flibuſtiers. Le P. *Paul*, par l'aſcendant qu'il avoit ſur eux, les fit embarquer en 1697, ſur une Eſcadre envoyée de France à M. *Ducaſſe* pour l'expédition de Carthagène. Il s'embarqua lui-même avec le Gouverneur, ſoit pour éſcourir les mourans, ſoit pour empêcher, autant qu'il ſeroit en lui, les déſordres, les violences & les injuſtices preſque inſéparables de la priſe d'une place. On le vit s'expoſer comme un ſoldat, paroître dans la tranchée & juſques ſous le feu des aſſiégés, exhorter les bleſſés & les mourans, les abſoudre & recevoir leurs derniers ſoupirs. On le crut, pendant un tems, au nombre des morts, & l'on fut fort ſurpris un jour de le voir revenir couvert de ſang & de pouſſière. Après la priſe de la place, M. *Ducaſſe* ne le voyant point dans ſon vaiſſeau, le fit chercher avec ſoin, & ne donna le ſignal du départ qu'après avoir appris que ce ſaint Miſſionnaire étoit ſur un autre bâtiment avec les malades & les bleſſés qu'il n'avoit pas voulu abandonner. Ce bâtiment fut pris & conduit à la Jamaïque par les Anglois, qui, pénétrés des vertus de leur priſonnier, le traitèrent avec reſpect.

La paix de Riſwich ayant procuré la liberté au P. *Paul* en 1697, il ne s'en ſervit que pour continuer dans l'Iſle de Saint-Domingue les fonctions du miniſtère avec une nouvelle ardeur. Il ne ſortit de ce theâtre de ſes travaux & de ſa gloire que pour ſe dérober à l'admiration & aux applaudiſſemens des peuples, aux yeux deſquels on aſſûre qu'il avoit opéré pluſieurs miracles. Un Religieux digne de foi, arrivé à Saint-Domingue, 20 ou 24 ans après le départ du Serviteur de Dieu, atteſta qu'il n'entendit parler dans toute la Colonie, que de la ſainteté du P. *Paul*.

Revenu en France, il fut encore un ſujet d'édification pour ſes frères, ſoit dans le Couvent de Toulouſe, qui l'avoit élu Prieur en 1703, ſoit à Montpellier, à Avignon & autres Villes de Provence, ſur-tout à Saint-Maximin, où il paſſa ſaintement les douze dernières années de ſa vie.

Le P. *Paul* cherchoit toujours, quoique vieux, quelque nouveau travail. Ayant appris, vers la fin de 1718, que les Miſſions de la Martinique manquoient d'Ouvriers; il voulut, à l'âge de 77 ans, s'y rendre encore lui-même. Il alloit s'embarquer à Marſeille, avec autant d'affa-

rance que s'il avoit été jeune : mais le peuple de Saint-Maximin, averti de ſon deſſein, s'oppoſa à ſa ſortie de la Ville ; il pria vainement les Conſuls de lui en faire ouvrir les portes, on lui répondit toujours qu'il ne ſortiroit point.

On craignit encore de le perdre à Saint-Maximin, lorſqu'on y eut appris que la Peſte ravageoit les lieux voiſins, & en particulier le village de Saint-Zacharie, dont la contagion enleva le Curé. Le P. *Paul*, déjà octogénaire, demanda d'aller au ſecours des habitans de ce malheureux Village. Le Supérieur, à qui il avoit donné autrefois l'habit de St. *Dominique*, n'oſant pas le contriſter par un refus, lui dit, qu'il le lui permettroit, s'il trouvoit un Compagnon dans ſa Communauté. Le P. *Paul* le chercha, & fut bien ſatisfait de l'avoir trouvé ; mais il n'en fut pas plus avancé. Dès qu'on le vit aller du côté des barrières, qui étoient aux trois iſſues des Fauxbourgs, on devina ſon projet, & toute la Ville fut émue. Pendant que les Gardes le repouſſoient, le Peuple crioit après lui : *Où penſez-vous donc aller, Père Paul ? Si vous nous quittez, nous ſommes perdus. Tant que vous ſerez ici, la main du Seigneur nous épargnera : Demeurez, nous vous en conjurons, demeurez avec nous.* On le prioit, & on le forçoit de s'arrêter.

Le P. *Paul* ſe retira enſuite au Noviciat, ſous prétexte qu'il trouveroit plus de ſecours dans ſa vieilleſſe, en vivant avec de jeunes gens ; mais, en effet, pour partager avec ceux-ci les exercices obſcurs de cette ſainte Maiſon, & pour y mener une vie cachée. Attaqué d'un cancer au ſein, & d'une goutte chaude, qui le tourmentoient le jour & la nuit, il couronna ſes autres vertus chrétiennes par une patience héroïque, & par une humilité profonde. Si, au milieu des plus cuiſantes douleurs, il lui échappoit quelques ſoupirs, il ſe condamnoit auſſitôt : *Mon Sauveur*, diſoit-il, *ne ſe plaignoit point ſur la Croix ; & moi, pécheur, qui ſuis dans un bon lit, & pour qui on a tant de ſoins, je me plains encore ; jugez ſi je ne ſuis pas bien miſérable.* Dès que le ſaint malade ſe ſentoit tant ſoit peu ſoulagé, il reprenoit avec ardeur toutes ſes pratiques de piété.

Peu d'années avant ſa mort, il fut privé preſqu'entièrement de l'uſage de la vue ; mais ſix ou ſept mois après cet accident, il la recouvra par ſes prières.

Sa dernière maladie fut à la fois longue & douloureuſe, & un vrai martyre pour lui : mais il remercioit ſans ceſſe le Seigneur de ſes ſouffrances. Toujours lui-même, ſur ſon lit de douleur, il y parut tel qu'il avoit été dans tous les âges de ſa vie, rempli de Dieu, uni à Dieu, ne ſoupirant qu'après Dieu. Enfin, après avoir été muni des Sacremens & des Prières de l'Egliſe, il expira le 20 Juillet 1727, dans ſa 86me. année.

L'affluence & l'empreſſement du peuple dans l'Egliſe des Dominicains, le deſir que montroit ce peuple de jouir pluſieurs jours de la vue du Serviteur de Dieu, firent l'éloge le plus vrai de ſa Sainteté. Le tumulte ayant empêché qu'on ne l'enlevât pendant le jour, on lui rendit ce dernier devoir dans la nuit ; on mit ſon corps dans un cercueil, ſur lequel on écrivit ces paroles : *C'eſt ici le Corps du Vénérable Pierre Paul, décédé en odeur de ſainteté, le 20 Juillet 1727.*

(*Extrait de ſa vie, par le P. Touron, Hiſtorien des Hommes illuſtres de l'Ordre de St. Dominique, fourni par M.*

l'Abbé Barbier.)

PAUL, (JOSEPH DE) né à Brignole en 1680, de parens nobles & vertueux, étoit le dixième enfant de ſa maiſon. Ses deux ſœurs étoient Religieuſes, & tous ſes frères, à l'exception de l'aîné, Oratoriens comme lui.

Elevé dès l'âge de 7 ans, chez un pieux Curé, il montra les plus heureuſes diſpoſitions pour la piété & pour les lettres. Une conception aiſée, une mémoire prodigieuſe, un jugement prématuré, le goût du bien, l'attrait pour les cérémonies de l'Egliſe, l'horreur du moindre péché, lui firent faire les plus grands progrès dans l'une & dans les autres.

Ses parens le voyant croître en ſageſſe & en âge, le mirent au Séminaire à 12 ans; ſes talens, ſa piété, ſa candeur lui acquirent l'eſtime & l'amitié de tout le monde. Après avoir étudié en Rhétorique & en Philoſophie, & avoir reçu la Tonſure, il entra dans l'Oratoire à la fin de 1694.

Au ſortir de l'inſtitution, où il avoit été l'exemple & le modèle de ſes Confrères, il alla étudier pendant deux ou trois ans en Théologie à Arles, ſous le ſavant P. *Bourret*, qui le regardoit, non comme un Ecolier, mais comme un Maître. Docile aux avis de cet habile Profeſſeur, qui dirigeoit ſes études, il acquit une profonde connoiſſance des matières Théologiques, de l'Hiſtoire de l'Egliſe & des Ecrits des SS. Pères, dont il apprit une partie par cœur. Il donna auſſi quelque tems à l'étude de la Langue Grecque. D'Arles, il alla enſeigner les Humanités à Toulon & à Marſeille.

Le P. *Bourret*, qui étoit ſon oracle, quoiqu'éloigné de ſa perſonne, lui fit entreprendre, vers 1708, un Ouvrage très-important & très-difficile, mais qu'il ne croyoit pas au-deſſus des forces de ſon diſciple. Cet Ouvrage devoit être intitulé: *Diſcretio dogmatum fidei & diſciplinæ.* Le jeune *de Paul* ſe mit à lire, à extraire, à analyſer les SS. Pères des quatre premiers Siècles, & tous les Auteurs eccléſiaſtiques. Mais, après un long travail & de pénibles recherches, il abandonna ſon projet par un effet de cette humilité & de cette modeſtie qui l'ont caractériſé toute ſa vie. Il étoit le ſeul à ne pas vouloir reconnoître en lui les grands talens que les autres y admiroient, & il ſouffroit quand on en parloit.

Pendant qu'il s'occupoit de cet Ouvrage, il fut ſurpris de l'infidélité de pluſieurs traductions des PP. Grecs. On doit avoir trouvé dans ſes papiers nombre de remarques ſur cet objet. Il avoit promis au P. *Bougerel* de les lui livrer; & ce Père dit, qu'il n'auroit pas manqué de les faire inſérer dans les *Mémoires de Littérature & d'Hiſtoire du P. Deſmolets*, en cachant cependant le nom de l'Auteur.

On avoit tenté pluſieurs fois de faire recevoir au *P. de Paul* l'Ordre de la Prêtriſe; mais on n'avoit jamais pu vaincre ſon humilité.

Il alloit de tems en tems viſiter ſa famille à Brignole, & ſa piété ne perdoit rien dans ces viſites. Il n'y avoit point de maiſons auſſi bien reglée, & où Dieu fût ſervi avec plus de fidélité. C'étoit en quelque ſorte une Communauté religieuſe; les parens & les enfans ſe diſputoient la gloire pure & ſolide de la mortification, du détachement, de toutes les vertus chrétiennes.

Après avoir fermé les yeux à ſon père, mort en 1714, il alla demeurer un an à

Avignon, où il acquit une plus parfaite connoiſſance de la langue Hébraïque, dont il avoit déjà quelque teinture. Il vint à Notre-Dame-des-Anges, enſuite à Aix; & par-tout ſa préſence augmenta la grande idée qu'on avoit de lui. Le P. de Roqueſante, qui étoit alors Viſiteur, & qui réſidoit à Aix, conçut pour lui tant d'eſtime, qu'il en fit le Compagnon de ſes études. Il vouloit même l'emmener avec lui dans ſes viſites; mais il ne put lui faire accepter cet honneur. En 1717, on ne vint que difficilement à bout de lui faire donner des leçons de Philoſophie aux Confrères qui ſortoient de l'Inſtitution : avec le plus grand talent pour l'enſeignement, il alléguoit pour raiſon de ſes refus, ſon incapacité.

En 1719, étant allé demeurer à Marſeille, où étoit le plus jeune de ſes frères, un de ſes amis l'engagea à abréger les *Annales eccléſiaſtiques* du P. *le Cointe*. Comprenant toute l'importance d'une pareille entrepriſe, il ſe rendit aux inſtances de cet ami. Il ſe propoſa même un objet plus utile qu'une ſimple réduction de ces *Annales*; il projeta non-ſeulement de les traduire en françois en les abrégeant, & de les continuer, mais de profiter encore, pour les perfectionner, des critiques & des découvertes, faites ſur les matières, depuis la mort de l'Auteur. Le P. *le Long*, à qui ſon ami fit part de ce deſſein, l'encouragea à l'exécuter, l'aſſurant du ſuccès de l'Ouvrage, s'il étoit fait ſur ce plan. Le P. *de Paul* alloit entreprendre ce travail, lorſque la Peſte, ſurvenue à Marſeille, en 1720, l'obligea de courir à Brignole au ſecours de ſa mère & de ſa famille, où, n'ayant pas avec lui le livre du P. *le Cointe*, d'autres occupations lui firent perdre de vue celle-là.

De retour à Marſeille, il fut chargé du ſoin de la Bibliothèque. Son érudition, ſes grandes connoiſſances bibliographiques, ſon intelligence des langues Hébraïque, Grecque, Latine & Italienne, le rendoient très-propre à cet emploi. Il fit des Catalogues exacts, tant par lettres alphabétiques que par matières, & rangea, dans l'ordre le plus clair, une infinité de livres qui traitoient de mille objets différens, & qui étoient écrits en diverſes langues.

La mort de ſa vertueuſe mère, qu'il perdit en 1726, accélèra la ſienne. La vive douleur qu'il en reſſentit, les efforts qu'il fit pour tâcher de s'en conſoler, ruinèrent entièrement ſa ſanté. Il fut tout-à-coup ſaiſi d'un mal inconnu & de douleurs aiguës, & il mourut, le 15 Mai 1726, à 46 ans. Rien de plus édifiant que la manière dont il ſouffrit, & ſa réſignation à la mort. Ses frères, témoins de ſes derniers momens, reçurent de lui les avis les plus ſages & les plus chrétiens. (*Notes communiquées par le P. Bicaïs, Prêtre de l'Oratoire.*)

Le P. Jérôme-Sébaſtien Paul, frère de Joſeph, étoit auſſi ſavant que lui. Il naquit en 1688, & mourut en 1759.

Leur père ſe nommoit Joſeph Paul, & leur mère Claire de Raffelis, de Broves.

On trouve une erreur dans le Nobiliaire d'Artefeuil, ſur le nom de l'Auteur d'une *Rélation, en vers Provençaux, de l'invaſion du Duc de Savoie en Provence, lors du Siège de Toulon*. Cet Auteur l'attribue fauſſement à *Joſeph de Paul*. On ſait que ce fut *Antoine Paul* d'une autre famille, qui la compoſa & qui la publia en 1707. Elle eſt fort eſtimée.

(V. P.)

PAUL, (FRANÇOIS) de la même famille que Pierre, Dominicain, (ce Paul n'a rien de commun avec ceux de Brignole) Docteur en Médecine, Correſpondant de la Société Royale des Sciences de Montpellier, & Aſſocié à l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Marſeille, nâquit à St. Chamas, le 16 Septembre 1731, de *François Paul*, Chirurgien, diſtingué par ſes lumières & par ſon déſintéreſſement, & de *Marguerite Olivier*.

Né avec le germe d'un talent décidé pour les Sciences, mais privé de bonne heure de ſon père, qui mourut à la fleur de ſon âge en 1741, & qui ne laiſſa à ſa veuve qu'un bien médiocre & une famille aſſez nombreuſe, *Paul* ſe vit hors d'état de faire un cours d'études, & dans la néceſſité d'apprendre un métier. Heureuſement, pour ſuivre les traces de ſon père, ou peut-être par un inſtinct qui devançoit la raiſon, il ſe décida pour la Chirurgie, ne ſoupçonnant pas même alors que cet Art eût une partie ſcientifique, qui l'élève ſi fort au-deſſus des Arts mécaniques; par cette heureuſe mépriſe, il ſe trouva engagé dans la carrière des Sciences.

A meſure que ſon eſprit ſe développoit avec l'âge, il s'apperçut que ſon art avoit des bornes bien plus reculées que ne le penſe le vulgaire, & un très-grand nombre même de ceux qui l'exercent. Il comprit qu'une connoiſſance profonde de l'Anatomie & de l'Economie animale, étoit la baſe ſur laquelle devoit porter tout l'édifice de ſes études; mais il voyoit avec douleur combien ſa fortune & ſa poſition lui en rendoient l'acquiſition difficile.

Sa première jeuneſſe fut employée à la pratique des opérations les plus communes de la Chirurgie, & à une étude auſſi approfondie de cet art, que les circonſtances les moins favorables pouvoient le permettre. Liſant ou méditant ſans ceſſe, il lui arrivoit ſouvent de paſſer les ſemaines entières dans ſon cabinet. Les charmes de l'étude le rendoient alors inſenſible à ceux de la ſociété; ou plutôt, il ne fuyoit les hommes pour un tems, qu'afin de les mieux ſervir un jour.

Cependant le peu d'adreſſe qu'il ſe reconnoiſſoit pour les opérations délicates de la Chirurgie, lui fit connoître qu'il n'étoit point appellé à l'exercice de cet art; & il lui parut que celui de la Médecine ſeroit plus analogue à ſes diſpoſitions naturelles; mais le vice de ſa première éducation laiſſoit un vide qui ne lui permettoit pas d'entrer dans cette carrière.

Les Belles-Lettres s'étoient auſſi offertes à lui avec les charmes qui font tant d'impreſſion ſur les ames ſenſibles. Il comprit que ſes études littéraires manquoient auſſi par les fondemens; & qu'on ne peut ſe flatter de faire de grands progrès dans la littérature, ſi l'on n'eſt en état de puiſer dans les ſources pures de l'antiquité. Il jugea donc qu'il étoit néceſſaire de revenir ſur ſes pas, & il eut le courage de commencer un cours d'études à l'âge de 20 ans, en apprenant le latin. Sans aucun ſecours étranger, ſans autre maître que lui-même, il fut bientôt en état d'étudier la Médecine dans les livres originaux.

Il ſe rendit à Montpellier, à l'âge de 22 ans; malgré le mauvais état de ſa

fortune, qui, depuis la mort de ſon père, n'avoit fait que ſe déranger de plus en plus. Les ſciences ont leurs martyrs & leurs anachorètes. *Paul* fut forcé de s'impoſer les privations les plus rigoureuſes; mais il en étoit conſolé par l'abondance & la facilité des moyens d'inſtruction qu'il trouvoit dans cette célèbre Univerſité. Jamais il n'en profita mieux. On étoit toujours aſſuré de le trouver aux amphithéâtres d'anatomie, aux leçons des Profeſſeurs, à l'Hôpital, au Jardin du Roi. Toujours avide de connoiſſances, il ne laiſſoit échapper aucun moyen de s'inſtruire. Il recherchoit avec empreſſement la converſation des Savans; & ſon mérite lui avoit procuré un facile accès auprès d'eux. L'illuſtre M. *de Sauvages* l'avoit jugé digne de ſon eſtime & de ſon amitié; & avoit même voulu lui procurer un établiſſement auſſi honorable qu'avantageux, mais qui l'auroit arraché à ſa famille, & qui, pour cette raiſon, ne fut point accepté.

L'inſuffiſance des ſecours que *Paul* recevoit de ſes parens, lui fit chercher dans la traduction une reſſource qui, quoique très-modique, étoit proportionnée à des beſoins auſſi bornés que les ſiens. Le premier ouvrage qu'il traduiſit, en 1757, fut le *Traité des Fièvres de M. Fizes*. Cette verſion, très-utile aux Chirurgiens de campagne & aux Navigateurs, fut très-bien accueillie.

Paul fit enſuite des expériences ſur la *Couenne*, à l'occaſion des belles découvertes de M. *Pringle*, qui faiſoient alors beaucoup de bruit à Montpellier. Il préſenta le *Mémoire* dans lequel il rend compte de ces expériences, à la Société Royale des Sciences de cette Ville, en 1758. Deux ans après, ſes *Diſcours préliminaires* des *Traités de la Péripneumonie & de la Pleureſie*, traduits du latin de *Boerhaave* & de *Wan-Swieten*, Diſcours remplis de recherches excellentes, & d'obſervations utiles, lui méritèrent des Lettres de Correſpondant de cette illuſtre Compagnie.

Il revint dans ſa Patrie après la publication de ces deux ouvrages. Son projet avoit été d'aller faire quelque ſéjour à Paris, & de voyager enſuite pour viſiter les principales Univerſités de l'Europe. Mais ſa tendreſſe pour une mère, dont l'âge & les infirmités réclamoient ſes ſecours & ſes ſoins, le retint auprès d'elle, & l'amour des ſciences fut ſacrifié à la piété filiale. Le Philoſophe, dit-on, n'eſt ni parent, ni citoyen, ni homme: *Paul* fut bon parent, excellent citoyen, homme vertueux, & il étoit Philoſophe.

Sa retraite à St. Chamas ne fut point oiſive; les ſciences furent cultivées, ſans préjudice des devoirs & des douceurs mêmes de la ſociété; ſa Patrie vit avec étonnement, que le plus éclairé de ſes Citoyens, en étoit auſſi le plus aimable.

On voulut alors, dans ſon Pays, l'engager à ſe livrer à l'exercice de la Médecine; quoiqu'il fût réellement plus inſtruit, dans un âge encore peu avancé, que bien des Médecins à la fin de leur courſe, il crut devoir ſe refuſer aux ſollicitations les plus preſſantes.

Il publia peu de tems après, les traductions du *Traité des Fièvres intermittentes*, & *des Maladies des Enfans*, *de Wan-Swieten*.

Il ſe rendit enſuite à Avignon, & mit au jour, en 2 vol. *in*-4°., la *Rédaction* des 13 volumes, dont le recueil de l'Académie de Berlin étoit alors compoſé. Chaque volume eſt précédé d'un *Diſcours préliminaire*, dans lequel l'Auteur analyſe les *Mémoires*, & ſuivi d'un *Appendix*, où il rend compte des nouvelles découvertes faites depuis leur publication. Ces *Diſcours* ont été jugés excellens par la variété & la profondeur des connoiſſances que l'Auteur y a raſſemblées, par la force du raiſonnement, par la préciſion & la clarté du ſtyle: *Paul* poſſédoit, dans un degré éminent, l'état de la diſcuſſion, & l'art de tirer des faits des conſéquences, également ingénieuſes & ſolides.

Il avoit travaillé ſans deſſein, d'après le plan de la *Collection Académique*. Chargé de la continuer, il rédigea les *Mémoires de l'Académie de Bologne*, la ſuite des *Mémoires de Berlin*, & *ceux de la Société Royale de Turin*.

Il donna au Public, peu de tems après, la *Traduction de la Chirurgie d'Heiſter*, un *Supplément*, *contenant l'Hiſtoire des Nouvelles Découvertes faites en Chirurgie depuis la dernière édition de ce grand ouvrage*, & un *Dictionnaire portatif de Chirurgie*, extrait de l'Encyclopédie.

Il publia enſuite le 5me. & le 6me. vol. de *l'Abrégé des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Paris*.

Le 3me. vol. des *Mémoires abrégés de Berlin* parut preſque en même tems. *Paul* obtint du Roi de Pruſſe, la permiſſion de le lui dédier; cette faveur lui fut obtenue par M. le Comte *de Redern*, qui avoit bien voulu accepter le don des deux premiers volumes, & qui lui avoit écrit à ce ſujet, une lettre extrêmement flatteuſe.

Paul n'avoit juſqu'alors dédié ſes productions qu'à ſes parens, ou à ſes amis. Il penſoit que les *Dédicaces devoient être, non un commerce de vanité & d'adulation, entre celui qui dédie & celui à qui l'ouvrage eſt adreſſé; mais des témoignages publics d'eſtime & d'affection envers les perſonnes à qui l'on eſt lié par le ſang ou par l'amitié; & il aimoit mieux donner une marque de ce dernier ſentiment à ſon égal, que de ſe proſterner aux pieds d'un Grand, dont à peine, peut-être, eût-il été apperçu, & à qui pourtant il eût fait plus d'honneur qu'il n'eût pu en recevoir, puiſqu'enfin la véritable grandeur eſt dans l'eſprit, & non dans le hazard de ce que nous appellons une illuſtre naiſſance, ou dans de vains titres* (*a*).

Paul s'étoit enfin rendu aux inſtances réitérées de ſes Concitoyens, & s'adonnoit, dans ſa Patrie, à l'exercice de la Médecine. Les ſuccès qui accompagnèrent ſes premiers pas dans cette nouvelle carrière, faiſoient concevoir les plus grandes eſpérances; mais il fut bientôt la victime de ſon zèle. Il fut attaqué d'une fièvre maligne épidémique, qui s'étoit répandue à St. Chamas. La délicateſſe naturelle de ſa complexion, que l'excès de l'étude avoit encore affoiblie, fit d'abord appréhender pour

(*a*) Voy. ſa Dédicace du *Traité de la Pleuréſie*, à M. l'Abbé *Paul*, ſon frère; morceau plein de ſentiment, & d'une philoſophie franche & antique.

ſa vie. Ces craintes ne furent que trop juſtifiées. Il eut le 7me. jour de ſa maladie, des convulſions qui le laiſſèrent ſans connoiſſance pendant pluſieurs heures. Revenu à lui, il recueillit toutes ſes forces, & reçut les Sacremens avec toute la préſence d'eſprit & l'édification poſſible. Après quoi, s'oubliant lui-même pour ne s'occuper que des objets les plus chers à ſon cœur, il écrivit, d'une main tremblante, à M. l'Abbé *Paul*, ſon frère, qui étoit alors Profeſſeur d'Eloquence au Collège d'Arles, de *venir conſoler une mère éplorée, & de ne plus la quitter.* Il entra en délire le même jour, & le mal augmentant de plus en plus, il mourut le 19 Avril 1774, n'ayant pas encore atteint ſa 43me. année.

Ce Médecin fut vivement regretté, non-ſeulement de ſes parens, qu'il avoit ſi tendrement chéris, mais de ſes concitoyens, & de tous ceux qui avoient eu le bonheur de le connoître. Il étoit auſſi eſtimable par ſon caractère que par ſes lumières. Ami ſincère, ennemi généreux, il obligeoit cordialement; il n'avoit jamais fait du mal à perſonne, quoiqu'il en eût quelquefois eſſuyé. Une étude habituelle & réfléchie de la morale, dont il portoit les principes gravés dans l'eſprit & dans le cœur, avoit encore fortifié ſon penchant à la bienfaiſance & à la charité univerſelle. Il avoit un goût de prédilection pour les écrits d'*Epictète* & de *Marc-Aurèle*, & pour les Œuvres Philoſophiques de *Cicéron*; il liſoit & reliſoit ſans ceſſe ces Auteurs. Les *Lettres* de ce dernier à *Atticus* étoient ſa lecture ordinaire d'amuſement. Avec toutes les vertus, qui ſont le partage des perſonnes ſtudieuſes, il n'avoit d'ailleurs aucun des défauts qu'on leur reproche communément. Son affabilité, ſon exactitude à remplir les devoirs de la ſociété, ſon enjoûment, le rendoient d'un commerce très-agréable. On recherchoit ſa converſation. La facilité & la préciſion avec laquelle il s'exprimoit ſur toutes ſortes de ſujets, ne laiſſoit preſque point appercevoir un vice de prononciation, trop ordinaire dans nos provinces méridionales, ſurtout à ceux qui n'ont pu ſe corriger de bonne heure par une éducation diſtinguée. Il avoit été célibataire, non par goût, ni par les principes d'une fauſſe philoſophie; mais par néceſſité, & par un effet du dérangement de ſa fortune, contre laquelle il avoit lutté toute ſa vie. Il commençoit enfin à jouir d'un peu plus d'aiſance; &, il n'eſt pas douteux, s'il eût vêcu plus long-tems, qu'il ſe fût illuſtré comme Ecrivain & comme Médecin praticien. L'eſprit & les talens de *Paul* étoient beaucoup au-deſſus des ouvrages qu'il a publiés; malgré tout le mérite reconnu de ſes ouvrages, il en méditoit un ſur l'*Obéſité*, & ſur les *Maladies dépendantes de la graiſſe*: ſujet neuf, & qui ſeroit devenu très-intéreſſant entre ſes mains.

(*Extrait de ſon Eloge hiſtorique, par M. Vidal, Docteur en Médecine, ſon ami intime, & ſon Coopérateur dans la Rédaction des Mémoires de Bologne, de la ſuite des Mémoires de Berlin & de ceux de Turin. On trouve cet Eloge à la tête de ce dernier ouvrage.* Vol. in-4°. Paris, 1779.)

PAUL DU SAINT SACREMENT, (LE PÈRE) Carme-Déchauſſé, connu dans le monde ſous le nom de *Jean-Baptiſte Marini*, nâquit à Avignon, au

commencement du ſiècle dernier, & fit profeſſion le 14 Avril 1637. Son talent fut celui de la prédication Evangélique. Il a rempli avec ſuccès les Chaires de pluſieurs Villes du Royaume pendant vingt-cinq ans ; ſon Ordre le plaça à la tête de différentes Communautés & de ſa Province. Après une vie pénitente, conſacrée à l'utilité du Prochain & à la converſion des pécheurs, le P. Paul mourut à Lyon, le 28 Octobre 1673.

Il a écrit pluſieurs vies, dont on a imprimé les trois ſuivantes. 1°. *La Vie de la Mère Magdelaine de Jeſus-Marie, Carmélite* ; in-4°. 2°. *La Vie de la Mère Marie Lieſſe de Luxembourg, Carmélite ;* in-4°. Lyon, 1664. 3°. *L'Idée de la vraie Piété dans la vie, les Vertus & les Ecrites de Dame Marguérite Gignet, Epouſe de noble D. Romanet.* Lyon, in-4°. 1669. (V .P.)

PAULIN (VALÈRE) vivoit au premier ſiècle de l'Ere chrêtienne. Il étoit de Fréjus, comme nous l'apprend Tacite : *Paulino patria Forum-Julii.* Sa naiſſance & ſon mérite l'élevèrent aux plus hautes dignités de la Province. Ses parens lui firent prendre de bonne heure le parti des armes ; il s'y diſtingua & parvint à la place de Tribun des Soldats du Prétoire, après avoir paſſé par tous les emplois militaires.

Paulin s'attacha les Grands par ſon honnêteté : Veſpaſien fut du nombre de ſes amis avant que la fortune l'eût élevé à l'Empire. Etant monté ſur le trône des Céſars, il lui conſerva ſon eſtime, que Paulin ſe menageoit par un retour reſpectueux & ſincère.

L'on ſait qu'Othon diſputoit l'empire à Vitellius ; Paulin s'étoit rangé du côté de ce dernier ; mais à peine eut-il appris que Veſpaſien avoit été proclamé Empereur, qu'il embraſſa le parti de ſon ami, & qu'il obligea toute la Gaule Narbonnoiſe à ſe déclarer pour lui. Veſpaſien l'attira à Rome dès qu'il fut paiſible poſſeſſeur de l'Empire. Il le fit recevoir au nombre des Sénateurs, dont il devint bientôt l'oracle.

Sa maiſon étoit le rendez-vous de tous les Savans ; Martial lui adreſſa des Epigrammes, & Pline quelques Lettres. Il eſt même probable qu'il exiſtoit entre Paulin & Pline, un commerce littéraire, dont la matière étoit inconteſtablement la littérature. Pline lui fait amicalement des reproches, dans une de ſes Lettres, de ce qu'il a paſſé un fort long-tems ſans lui écrire ; il lui promet même de ne recevoir aucune excuſe, s'il n'y joint des lettres fort longues.

Cette correſpondance fit connoître à Pline le mérite de Paulin, bien mieux que les converſations n'auroient pu le faire. Cet Auteur l'apprécia tellement, qu'il ne ſe conduiſit jamais que par les avis du Sénateur. Il lui communiquoit, comme à un ami ſage & judicieux, les réflexions qu'il faiſoit, afin de les rendre conformes au goût du ſavant Paulin.

Pline avoit plaidé pendant ſept heures, dans une certaine occaſion, avec un concours extraordinaire : il ne manqua pas d'en faire part à ſon ami ; il ſe ſervit même de cette voie pour l'engager à travailler à un Diſcours, ou à quelque ouvrage qui pût paſſer à la poſtérité : il lui propoſoit pour motif l'honneur qui accompagnoit les Ecrivains ; *adhuc honor ſtudiis durat.* Nous ignorons ſi Paulin donna cette ſatisfaction à Pline ; mais nous n'avons aujourd'hui

aucun ouvrage, ni aucune lettre de lui.

Le mérite d'un auſſi illuſtre perſonnage ne pouvoit manquer de lui attirer l'amitié des Empereurs. Trajan voulut l'élever à la dignité de Conſul; mais, ſoit que la mort le prevînt, ſoit que quelqu'autre circonſtance l'empêchât de remplir cette honorable fonction, nous ne trouvons pas ſon nom dans les faſtes conſulaires. Pline ſeul en parle dans une de ſes lettres, où il s'excuſe de ce qu'il ne pourra pas ſe trouver à ſa ſuite le jour de ſon élévation.

Paulin n'oublia pas cet ami tendre dans ſes derniers momens : il lui céda à ſa mort le droit qu'il avoit ſur ſes affranchis, & Pline leur obtint de Trajan le droit de Bourgeoiſie. On préſume que Paulin mourut vers les premières années du ſecond Siècle. Si Pline ſuit dans ſes lettres l'ordre des tems, l'année 104 pourroit bien être la dernière année de la vie de Paulin. (V. P.)

PEIRESC *Voy.* PEYRESC.

PELICOT, (FRANÇOIS) né à Marſeille dans le dix-ſeptième Siècle, fut envoyé de bonne heure en Eſpagne, où il fut élevé dans le Collège de Salamanque, fondé par Alphonſe de Fonſeſca, Archevêque de Tolède. On y envoyoit alors des jeunes gens de tous les pays voiſins.

Pelicot s'y forma dans les ſciences & dans la littérature. Il parloit l'Eſpagnol comme s'il fût né en Eſpagne : mais la Philoſophie & la Théologie fixèrent plus particulièrement ſon génie ardent. Après ſes études, il ſe mit ſur les rangs dans la diſpute ſcholaſtique; c'eſt l'uſage en Eſpagne, que celui, qui ſoutient des Thèſes pour obtenir ſes degrès, paroît pendant trois jours le matin & le ſoir, pour répondre aux argumens des Profeſſeurs & des Savans qui ſe préſentent. Pelicot s'en acquitta, de manière à mériter le titre de Docteur en Théologie dans l'Univerſité de Salamanque; il avoit déjà reçu l'Ordre de Prêtriſe.

Peu de tems après, il ſe rendit à Paris, où ſon génie & ſes talens lui ouvrirent les portes de la Cour & des Palais des Princes. Il étoit ſi fort conſidéré, que tous ceux qui le connoiſſoient deſiroient de l'avoir auprès d'eux. Mais ce ſavant Docteur ne voulut jamais s'attacher qu'à la Reine-Mère de Louis XIV, qui le nomma ſon Aumônier.

Pelicot mourut avant l'année 1680; il auroit goûté toute ſorte de ſatisfaction à la Cour de France, s'il n'y avoit apporté quelques habitudes qu'il avoit contractées en Eſpagne, & que les François n'ont pas adoptées. On prétend même que ces défauts de bon ton nuiſirent beaucoup à ſon avancement. Nous n'avons de lui qu'une *Traduction françoiſe des Lettres de Ste. Thérèſe, avec les remarques de Jean Palafox de Mendoce, Evêque d'Oſma.*

La ville d'Aix a produit un Médecin, nommé *André-George-Joſeph Pelicot*, né en 1728, & mort au mois de Janvier 1755. Il a laiſſé un Ouvrage, ſous ce titre : *Quæſtiones Medicæ à Profeſſoribus Monſpelienſibus propoſitæ pro Regiâ Cathedrâ vacante.* 1753. *in*-4°.

PELLAS, (RAYMOND DE) né à Apt, entra à Marſeille dans l'Ordre de la Trinité. C'étoit un Religieux ſavant, & qui poſſédoit, outre cela, le talent de la Prédication; mais ſa modeſtie ne lui permit pas de s'en appercevoir. M. du Puget, Evêque de Marſeille, l'honoroit de ſon eſtime; il employa plus d'une fois ſon éloquence; il faiſoit tous les jours

l'éloge de ſa piété, & il le conſultoit dans les affaires épineuſes de ſon Diocèſe.

Pellas étoit Théologien profond : il donna au public un *Traité ſur la Grace* ; l'on conſerve ſes Mſſ. ſur les autres Traités de la Théologie, comme très-inſtructifs. Il mourut le 13 Avril 1680, à l'âge d'environ 60 ans.

PELLAS, (SAUVEUR-ANDRÉ) né à Aix, en 1667, & mort dans l'Ordre des Minimes en 1727, s'eſt fait un nom dans la République des Lettres, par ſon *Dictionnaire* Provençal-François, le premier qui ait paru en ce genre.

Le peu d'analogie que l'on apperçoit d'abord entre la langue Provençale & la Françoiſe, la diſtance trop marquée qui les ſépare dans les termes & dans la conſtruction de pluſieurs phraſes, ſembloient ne permettre à aucun Ecrivain, le ſoin de s'occuper à les rapprocher, à les rendre utiles l'une par l'autre, à fournir au Citoyen François le moyen de ſe faire entendre du Citoyen Provençal, & à celui-ci l'avantage de parler, quand il le faut, le langage de ſa Nation. On laiſſoit à la Provence ſon idiome, on ne le lui envioit point, & la patrie des Troubadours reſtoit comme étrangère à la France, dans le ſein de la France même. Frappé de ces inconvéniens, le P. Pellas a frayé la route qui devoit les écarter. Il s'eſt lui-même formé ſon plan ; il a trouvé le modèle de ſon génie ; il a compenſé les richeſſes du langage patriotique par les richeſſes du François. Ce qui ne préſentoit qu'un jargon ignoble & barbare, a paru, par ſon Ouvrage, avoir une vraie ſignification que l'on pouvoit rendre avec la même énergie par des mots différens. C'eſt d'après cette idée que nous avons donné notre Vocabulaire. L'édifice étoit commencé ; on pouvoit l'aggrandir, l'orner, l'embellir & le perfectionner, & ç'a été l'objet de nos premiers travaux littéraires. Loin de dépouiller le premier Auteur de la gloire de l'invention, nous l'avons ſuivi ; nous avons ajouté bien des mots qui lui étoient échappés ; nous avons répandu plus de clarté ſur quelques autres qu'il n'avoit rendu en François que très-imparfaitement. Son Ouvrage a pour titre : *Dictionnaire Provençal & François, dans lequel on trouvera les mots Provençaux, & quelques phraſes & proverbes, expliqués en François, avec les termes des arts libéraux & méchaniques.* Avignon, Offray, 1723, in-4°. fort mince, très-rare aujourd'hui.

Aux avantages de l'étude, le P. Pellas réuniſſoit le mérite des vertus de ſon état, propres à lui concilier l'eſtime & la confiance des gens de bien. Modeſte, ſolitaire, & fervent Religieux, il travailla pour les lettres, pour ſa patrie & pour le ciel. (P. N.)

PELLEGRIN, (SIMON JOSEPH) nâquit à Marſeille d'un Conſeiller au Préſidial de cette Ville. Après ſes premières études, il entra dans l'Ordre des Servites, & demeura long-tems parmi eux, dans leur Couvent de Mouſtiers. Ennuyé de ce ſéjour & de ſon genre de vie, il s'embarqua ſur un Vaiſſeau en qualité d'Aumônier, & fit une ou deux courſes : de retour en 1703, il entra dans la carrière poétique.

Sa première pièce fut un *Epître au Roi, ſur le glorieux ſuccès de ſes armes*, qui remporta le prix de l'Académie Françoiſe en 1704. Avec cette *Epître*, il avoit envoyé une *Ode* ſur le même ſujet. Il y a là-deſſus une circonſtance ſingu-

lière, & peut-être unique, qui ne doit pas être omiſe. La voici : quelques jours avant la diſtribution, l'Auteur ſut de l'Abbé *Abeille*, qui venoit d'être reçu Académicien, qu'une *Epître au Roi*, dont le Poëte ne s'étoit pas encore fait connoître, avoit été jugée digne du prix. On s'éclaircit, & il demeura conſtant que cette *Epître* étoit la même qui avoit été préſentée à l'Académie, par l'Abbé *Pellegrin*. Le nouvel Académicien l'en complimenta en qualité d'ami & de compatriote ; *mais*, ajouta-t-il : *Vous avez été heureux de ne m'avoir pas eu pour Juge ; ſi j'euſſe été reçu quelques jours plutôt, j'aurois fait pencher la balance du côté d'une* ODE, *qui m'a paru plus digne du prix, que l'Epître, quelque belle qu'elle ſoit. Ces deux pièces ont partagé, mes Confrères, pendant trois ſemaines entières, & une voix de plus auroit pu nuire à votre gloire. Quelle eſt donc cette Ode*, demanda l'Abbé *Pellegrin*, *& n'en auriez vous point retenu quelques vers ?* L'Académicien en récita une ſtrophe ; ſurquoi notre Poëte répliqua : *Je ne crains point de ſi foibles Rivaux ; c'eſt un ennemi dont je ſuis le Maître* ; & en diſant ces mots, il montra l'*Ode* en queſtion, dont il étoit auſſi l'Auteur. L'Académie fut effectivement partagée ſur le mérite de ces deux pièces ; ce qui donna lieu à M. l'Abbé de *Dangeaux*, le jour que le prix fut diſtribué, de dire a l'Abbé *Pellegrin* : *Vous voulez bien*, Monſieur, *qu'après vous avoir rendu juſtice, je vous diſe vos vérités : il ne convient pas à un galant-homme comme vous, de ſémer la diſcorde entre deux frères ; le Marquis de Dangeaux, mon frère, étoit pour l'Ode & moi pour l'Epitre ; mais nous allons nous reconcilier, en lui apprenant que l'une & l'autre ſont de vous.*

L'Abbé *Pellegrin* ayant été ainſi rival de lui-même, cette ſingularité le fit connoître à la Cour ; Madame de *Maintenon* le reçut en homme de mérite, & lui obtint un Bref de Tranſlation dans l'Ordre de Cluni. C'étoit un homme ſans fortune ; il s'étoit fixé à Paris ſans autre revenu que ſes ouvrages & le prix de quelques Académies. Il multiplia les fruits de ſon travail. Il enfanta des Epigrammes, des Madrigaux, des Epithalames, des Compliments, &c. Il les vendoit plus ou moins, ſelon le nombre des vers & leur différente meſure. On jugea avec raiſon, qu'un homme qui fait tant de vers, n'en pouvoit guère faire de bons, & le débit diminua.

Il travailla alors pour les différens Théâtres de Paris, & ſurtout pour celui de l'*Opéra Comique* (*a*). Ce genre d'ouvrage n'étant nullement digne d'un Prêtre, le Cardinal de *Noailles* lui propoſa de renoncer à la meſſe ou à l'*Opéra* ; l'Abbé *Pellegrin* voulut garder ce qui le faiſoit vivre, & le Car-

(*a*) Tout le monde connoit les deux vers que lon fit à ce ſujet.

Le matin Catholique & le ſoir Idolâtre,
Il dina de l'autel, & ſoupa du théâtre.

dinal l'interdit. La defenſe de dire la meſſe lui auroit été plus ſenſible, ſi ſes protecteurs ne lui avoient procuré une penſion ſur le *Mercure*, auquel il travailloit pour la partie des Spectacles.

L'Abbé Pellegrin auroit mérité d'être dans l'aiſance: il fit un emploi glorieux de ſa petite fortune, puiſqu'il ſecouroit du produit des ſes veilles ſa nombreuſe famille, ſe refuſant par fois le néceſſaire. Il étoit d'ailleurs plein de droiture, de mœurs irréprochables, d'une candeur, d'une ſimplicité & d'une modeſtie admirables dans un Poëte. Son extérieur étoit très-négligé & ſa langue fort embarraſſée; ce qui le rendoit quelquefois un objet de mépris aux yeux des inſectes des caffés & de la littérature.

Forcé de travailler pour vivre, il avoit mis en Cantiques ſpirituels, à l'uſage des Couvens de filles, la Religion, la Morale, l'Hiſtoire de l'ancien & du nouveau Teſtament, les Pſeaumes de David, l'Imitation de J. C. & pour en rendre l'uſage plus familier, il avoit ajuſté ſes Cantiques ſur des airs connus d'opéra, & même ſur des Vaudevilles, dont quelques uns ſont vulgairement déſignés par des refrains burleſques. Tout cela défiguré par de fauſſes ſuppoſitions, le couvrit de ridicules à Paris, de ſon vivant.

Ces divers opuſcules n'ont cependant pas nui à la juſte réputation qu'il mérita par d'autres ouvrages. Excellent Grammairien, Auteur très-fécond d'une vingtaine de pièces de Théâtre, de Tragédies, de Comédies, &c. dont pluſieurs réuſſirent, ſans celles qu'il donna ſous des noms étrangers: il obtint les ſuffrages du goût & du public par ſa *Pélopée*, *ſon Nouveau Monde*, ſon *Paſtor Fido*, *Jephté*, *Hipolite & Aricie*, & par un grand nombre d'Odes & de Poëſies diverſes, pour leſquelles il avoit une facilité prodigieuſe. Ce qui fait le plus grand honneur à la vertu de l'Abbé *Pellegrin*, c'eſt que s'étant exercé dans tous les genres, il s'eſt toujours interdit celui de la ſatyre.

Cet Écrivain plus eſtimable encore par ſon honnêteté & par ſes autres vertus que par ſes talens, mourut le 5 Septembre 1745, à 82 ans. Le cauſtique & ſouvent injuſte Abbé *Desfontaines* inſéra malignement dans ſes feuilles, une miſérable Epitaphe ſatyrique de l'Abbé *Pellegrin*. La juſtice dicta celle-ci

Prêtre, Poëte & Provençal,
Avec une plume féconde,
N'avoir ni fait, ni dit du mal;
Tel fut l'Auteur du Nouveau Monde.

Le plus mauvais ouvrage peut-être de l'Abbé *Pellegrin*, c'eſt ſa traduction en vers François des *Œuvres d'Horace*, écliaircs par des notes, augmentées d'autres traductions & pièces de poëſie, &c. Nous ne citons cette verſion que pour rappeller la jolie Epigramme que fit la *Monnoie*, en voyant le texte latin à côté du François.

On devroit, ſoit dit entre nous;
A deux Divinités offrir ces deux Horaces;
Le Latin, à Venus, la Déeſſe des Graces;
Et le François, à ſon époux.

Voici la liſte de ſes ouvrages. 1°. *Cantiques ſpirituels ſur les points les plus importans de la Religion, ſur différens airs d'Opéra pour les Dames de St. Cyr*, Paris in-8°. 2°. *Hiſtoire de l'ancien & du nouveau Teſtament, le tout mis en Cantiques ſur des airs d'Opéra & Vaudevilles.* Paris 1705 2 vol. in-8°. 3°. *Les Pſeaumes de David, ſur les plus beaux airs de MM. Lambert, Lully & Campra.* Paris 1705 in-8°. 4°. *Polydore*, Tragédie, Paris 1706 in-12. 5°. *La mort d'Ulyſſe*, Tragédie, Paris 1707 in-12. On a donné ces deux Tragédies ſous le nom du Chevalier Pellegrin, frère de l'Auteur. 6°. *Etrennes & Odes à tous les Princes Chrétiens*, in-4°. 7°. *Arlequin à la Guinguette*, Pantomime jouée à Paris avec ſes Lazzis en 1711. 8°. *Médée & Jaſon*, Tragédie en muſique, Paris 1713, in-4°. ſous le nom de M. de la Roque, Auteur du Mercure de France. 9°. *Télémaque ou Calypſo*, Tragédie en muſique, Paris 1714, in-4°. ſous le nom du Chevalier Pellegrin. 10°. *Les Œuvres d'Horace traduites en vers François, éclaircies par des notes, augmentées d'autres traductions & pièces de poëſies, avec un Diſcours ſur ce célèbre Poëte, & un Abrégé de ſa vie*, Paris 1715, 2 vol. in-12. Cette Traduction ne renferme que les cinq livres d'Odes. Les poëſies ajoutées ſont des *Odes* à *l'honneur de* St. François de Sales, traduites du Latin de Jacques de la Foſſe. Une *Epitre au Roi ſur le glorieux ſuccès de ſes armes* en 1703, la même qui fut couronnée par l'Académie, & l'Ode ſur le même ſujet, qui mérita l'*acceſſit*. Une *Ode* ſur l'Élévation de Mgr. le Duc d'Anjou, fils de France au trône d'Eſpagne: des *Odes* au Roi, à M. le Duc de Bourgogne & à la France, ſur la naiſſance de M. le Duc de Brétagne: une *Ode* ſur l'ambition; un *Poëme* ſur le Triomphe de la Grace dans la Converſion de St. Paul. Une *Ode* ſur la priſe de Lerida, à M. le Duc d'Orléans. Une autre ſur le ſiège de Toulon. Une *Ode* à l'honneur de M. de la Motte, pour le jour de ſa Réception à l'Académie Françoiſe: une ſur la Bataille de *Villa-Vitioſa*. 11°. *Le Pied de nez*, Pantomime jouée à Paris en 1718. 12°. *Le Père intéreſſé*, ou *les Vrais Amis*, Comédie en proſe & en cinq actes, repréſentée à Paris en 1720, mais qui n'a jamais été imprimée. 13°. *Arlequin rival de Bacchus*, Pantomime en trois actes, jouée à Paris en 1721. 14°. *Renaud*, ou *la Suite d'Armide*, Tragédie en muſique, Paris 1722 in-4°. 15°. *Le Nouveau Monde*, Paris 1722 in-12. 16°. *Le Divorce de l'amour & de la raiſon, ſuite du nouveau monde*, Comédie héroïque, avec un *Diſcours* ſur la manière dont on juge des ouvrages de Théâtre, Paris 1724, in-12. 17°. *Cantiques ſur les points principaux de la Religion & de la Morale*, Paris 1725, in-12. 18°. *Les Proverbes & Paraboles de Salomon mis en Cantiques*

ſur des airs & des Vaudevilles choiſis & notés, Paris, Witte 1725. 19°. *Le Paſtor Fido*, Paſtorale héroïque, repréſentée à Paris en 1726, & imprimée la même année in-8°. 20°. *L'Inconſtant*, ou *les trois Epreuves*, Comédie repréſentée ſur le Théâtre des Italiens en 1727. 21°. *L'Imitation de Jeſus-Chriſt ſur les plus beaux Vaudevilles*, Paris 1729, in-8°. 22°. *La Fauſſe Inconſtance*, Comédie en trois actes, repréſentée en 1732: c'eſt la même qui avoit paru en 1720 ſous le titre du *Père intéreſſé*, ou des *Vrais Amis*. 23°. *Jephté*, Tragédie ſainte, miſe en muſique, Paris 1732 in-4°. 24°. *Pélopée*, Tragédie, Paris 1726, in-8°. 25°. *Hyppolite & Aricie*, Tragédie en muſique, Paris 1733 in-4°. 26°. *Catilina*, Tragédie, Paris 1726, in-8°.; elle n'a jamais été repréſentée. 27°. *Paſtorale* ſur la Naiſſance de J. C., Paris, in-4°. 28°. *Médée & Jaſon*, Tragédie en muſique, Paris 1713, in-4°. 29°. *Theonoé*, Tragédie en muſique, Paris 1715. On attribue à Pellegrin ces deux dernières pièces qui ont paru ſous le nom de M. de la Roque. 30°. Enfin, on croit que Pellegrin eſt Auteur d'une *Critique* de l'ouvrage du P. Lebrun ſur la Comédie, qui a été inſérée dans un des Mercures de l'année 1731; cette Critique a été refutée par l'Abbé Granet ſous le nom d'un Conſeiller de Grénoble.

Nous ferons encore mention ici de deux Auteurs du nom de Pellegrin. Le premier a donné à Marſeille en 1729 chez Sibié, une *Deſcription de la Morée*. Le ſecond a été un des fameux Compoſiteurs de muſique du dernier ſiècle. Il étoit Maître de Chapelle à la Métropole d'Aix. On execute partout avec un vrai plaiſir ſon *Benedictus*: toutes ſes productions réuniſſent l'agréable à l'harmonieux. (V. P.)

PELLISSERY, (ANTOINE) né à Marſeille en 1696, étoit fils d'Étienne de Pelliſſery, Médecin des Galères, Auteur de deux *volumes de Lettres in-8°.*, & d'une *Inſtruction d'un père à un fils ſur la pratique de la médecine & ſur la nature & la curation des fièvres.*

Antoine ayant fait ſes premières études au Collège de l'Oratoire de Marſeille, fut envoyé à Lyon pour étudier en philoſophie dans le Collège des Jéſuites. Il fut enſuite à Montpellier pour y puiſer les élémens de la Médecine; il y reçut le bonnet de Docteur, & revint dans ſa patrie, où il ſe fit aggréger au Collège des Médecins, dont ſon père étoit Membre. C'eſt à cette occaſion que ſon père prononça un Diſcours éloquent que l'on a conſervé, & qui peut ſervir de modèle en ce genre. Le fils marcha ſur les traces du père; il s'adonna à l'étude & à la pratique; mais il ſe forma encore plus en 1725 dans le ſéjour qu'il fit à Paris, où il fut pendant une année à la ſuite des plus habiles maîtres de l'art. Il ſe lia particulièrement avec l'illuſtre Fontenelle & avec pluſieurs autres Académiciens, qui conçurent pour lui une eſtime particulière. De retour à Marſeille, il ne ſuſpendit les exercices de ſa profeſſion que pour ſe livrer à l'étude du Cabinet. Ses loiſirs étoient remplis par la lecture des Poëtes qu'il aimoit, & qu'il imita quelquefois. Il ſervoit gratuitement les pauvres, les Hôpitaux,

les

les maiſons religieuſes, & ne laiſſoit échapper aucune occaſion de manifeſter ſon zèle pour les malheureux. Il avoit cependant pluſieurs enfans à élever, puiſque de 16 qui nâquirent de ſon mariage avec Mlle. Marie-Anne Remuzat, il en reſtoit neuf vivans à la mort de Pelliſſery.

L'Académie des Belles-lettres de Marſeille l'admit parmi ſes Membres en 1733; mais elle ne poſſéda pas longtems ce Médecin, qui ayant contracté une fiévre maligne dans l'Hôpital du Saint-Eſprit, mourut à l'âge de 51 ans, le 6 Avril 1748. On fait mention, dans ſon éloge prononcé à la ſéance publique de l'Académie de Marſeille, 1748, de pluſieurs pièces en vers & en proſe qu'il récita devant cette Compagnie ſavante; mais on loue ſurtout une *Ode ſur la félicité*, très-eſtimée. Aucun des Ouvrages de cet Académicien n'a vu le jour. (V. P.)

PENA, (JEAN DE) nâquit à Mouſtiers en 1528, d'une maiſon diſtinguée par l'ancienneté de ſa nobleſſe & par un grand nombre de perſonnages illuſtres (*a*) qu'elle a produits en différens tems. On l'envoya fort jeune à Paris pour s'y former ſous d'habiles maîtres dans les ſciences les plus abſtraites. Il devint ſavant dans les langues Latine & Grecque. Il poſſédoit parfaitement les mathématiques & la philoſophie. On a dit qu'il avoit été élève de *Ramus* pour les Belles-lettres, mais que celui-ci fut ſon diſciple, dans l'étude des mathématiques.

Pena devint en effet Profeſſeur Royal de Mathématiques à Paris, à la mort de Jacques Charpentier, vers l'année 1556. Quelques Auteurs prétendent qu'on créa une chaire pour lui, qui fut ſupprimée à ſa mort, arrivée en 1558, le 23 Août, à l'âge de 30 ans. Il fut enterré dans le Cloître des Carmes. Duval, dans ſon Hiſtoire des Profeſſeurs du Collège Royal, place ſa mort deux ans plus tard. Il avoit profeſſé dans le Collège de Preſles en même tems que *Ramus*. Nous avons de lui: 1°. *la Catoptrique*, traduction d'un Traité d'Euclide, avec une Préface qui démontre beaucoup de choſes ſur le Miroir Cylindrique. 2°. *Euclidis Rudimenta Muſices, ſectio regulæ harmonicæ*, Grec & Latin. 3°. Une *Verſion* Latine, avec le texte Grec de trois livres des *Sphériques* de Théodoſe Tripolite, Paris 1558, in-4°. (V. P.)

PENNES. V. VENTO.

PERIER, (SCIPION DU) fils unique de François & de Cathérine d'Etienne, nâquit à Aix en l'année 1588. Son père, l'un des plus beaux eſprits de ſon tems, étoit gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & l'ami

(*a*) Outre *Hugues de Pena*, dont nous parlerons parmi les Troubadours, l'Hiſtoire fait mention d'*André*, qui ſe ſignala dans les guerres de la ligue; d'*Antoine*, qui ſe diſtingua dans le barreau, & de *Guillaume*, Baron très-eſtimé d'Ildefons II, Comte de Provence, & de Guillaume Comte de Forcalquier: il ſigna le Traité de paix entre ces deux Princes, en 1220, & fut un des grands guerriers de ſon tems.

Il ſe rendit enſuite à Avignon, & mit au jour, en 2 vol. *in*-4°., la *Rédaction* des 13 volumes, dont le recueil de l'Académie de Berlin étoit alors compoſé. Chaque volume eſt précédé d'un *Diſcours préliminaire*, dans lequel l'Auteur analyſe les *Mémoires*, & ſuivi d'un *Appendix*, où il rend compte des nouvelles découvertes faites depuis leur publication. Ces *Diſcours* ont été jugés excellens par la variété & la profondeur des connoiſſances que l'Auteur y a raſſemblées, par la force du raiſonnement, par la préciſion & la clarté du ſtyle: *Paul* poſſédoit, dans un degré éminent, l'état de la diſcuſſion, & l'art de tirer des faits des conſéquences, également ingénieuſes & ſolides.

Il avoit travaillé ſans deſſein, d'après le plan de la *Collection Académique*. Chargé de la continuer, il rédigea les *Mémoires de l'Académie de Bologne*, la ſuite des *Mémoires de Berlin*, & *ceux de la Société Royale de Turin*.

Il donna au Public, peu de tems après, la *Traduction de la Chirurgie d'Heiſter*, un *Supplément*, *contenant l'Hiſtoire des Nouvelles Découvertes faites en Chirurgie depuis la dernière édition de ce grand ouvrage*, & un *Dictionnaire portatif de Chirurgie*, extrait de l'Encyclopédie.

Il publia enſuite le 5me. & le 6me. vol. de *l'Abrégé des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Paris*.

Le 3me. vol. des *Mémoires abrégés de Berlin* parut preſque en même tems. *Paul* obtint du Roi de Pruſſe, la permiſſion de le lui dédier; cette faveur lui fut obtenue par M. le Comte *de Redern*, qui avoit bien voulu accepter le don des deux premiers volumes, & qui lui avoit écrit à ce ſujet, une lettre extrêmement flatteuſe.

Paul n'avoit juſqu'alors dédié ſes productions qu'à ſes parens, ou à ſes amis. Il penſoit que les *Dédicaces devoient être, non un commerce de vanité & d'adulation, entre celui qui dédie & celui à qui l'ouvrage eſt adreſſé; mais des témoignages publics d'eſtime & d'affection envers les perſonnes à qui l'on eſt lié par le ſang ou par l'amitié; & il aimoit mieux donner une marque de ce dernier ſentiment à ſon égal, que de ſe proſterner aux pieds d'un Grand, dont à peine, peut-être, eût-il été apperçu, & à qui pourtant il eût fait plus d'honneur qu'il n'eût pu en recevoir, puiſqu'enfin la véritable grandeur eſt dans l'eſprit, & non dans le hazard de ce que nous appellons une illuſtre naiſſance, ou dans de vains titres* (*a*).

Paul s'étoit enfin rendu aux inſtances réïtérées de ſes Concitoyens, & s'adonnoit, dans ſa Patrie, à l'exercice de la Médecine. Les ſuccès qui accompagnèrent ſes premiers pas dans cette nouvelle carrière, faiſoient concevoir les plus grandes eſpérances; mais il fut bientôt la victime de ſon zèle. Il fut attaqué d'une fièvre maligne épidémique, qui s'étoit répandue à St. Chamas. La délicateſſe naturelle de ſa complexion, que l'excès de l'étude avoit encore affoiblie, fit d'abord appréhender pour

(*a*) Voy. ſa Dédicace du *Traité de la Pleuréſie*, à M. l'Abbé *Paul*, ſon frère; morceau plein de ſentiment, & d'une philoſophie franche & antique.

ſa vie. Ces craintes ne furent que trop juſtifiées. Il eut le 7me. jour de ſa maladie, des convulſions qui le laiſſèrent ſans connoiſſance pendant pluſieurs heures. Revenu à lui, il recueillit toutes ſes forces, & reçut les Sacremens avec toute la préſence d'eſprit & l'édification poſſible. Après quoi, s'oubliant lui-même pour ne s'occuper que des objets les plus chers à ſon cœur, il écrivit, d'une main tremblante, à M. l'Abbé *Paul*, ſon frère, qui étoit alors Profeſſeur d'Eloquence au Collège d'Arles, de *venir conſoler une mère éplorée, & de ne plus la quitter.* Il entra en délire le même jour, & le mal augmentant de plus en plus, il mourut le 19 Avril 1774, n'ayant pas encore atteint ſa 43me. année.

Ce Médecin fut vivement regretté, non-ſeulement de ſes parens, qu'il avoit ſi tendrement chéris, mais de ſes concitoyens, & de tous ceux qui avoient eu le bonheur de le connoître. Il étoit auſſi eſtimable par ſon caractère que par ſes lumières. Ami ſincère, ennemi généreux, il obligeoit cordialement; il n'avoit jamais fait du mal à perſonne, quoiqu'il en eût quelquefois eſſuyé. Une étude habituelle & réfléchie de la morale, dont il portoit les principes gravés dans l'eſprit & dans le cœur, avoit encore fortifié ſon penchant à la bienfaiſance & à la charité univerſelle. Il avoit un goût de prédilection pour les écrits d'*Epictète* & de *Marc-Aurèle*, & pour les Œuvres Philoſophiques de *Cicéron*; il liſoit & reliſoit ſans ceſſe ces Auteurs. Les *Lettres* de ce dernier à *Atticus* étoient ſa lecture ordinaire d'amuſement. Avec toutes les vertus, qui ſont le partage des perſonnes ſtudieuſes, il n'avoit d'ailleurs aucun des défauts qu'on leur reproche communément. Son affabilité, ſon exactitude à remplir les devoirs de la ſociété, ſon enjoûment, le rendoient d'un commerce très-agréable. On recherchoit ſa converſation. La facilité & la préciſion avec laquelle il s'exprimoit ſur toutes ſortes de ſujets, ne laiſſoit preſque point appercevoir un vice de prononciation, trop ordinaire dans nos provinces méridionales, ſurtout à ceux qui n'ont pu ſe corriger de bonne heure par une éducation diſtinguée. Il avoit été célibataire, non par goût, ni par les principes d'une fauſſe philoſophie; mais par néceſſité, & par un effet du dérangement de ſa fortune, contre laquelle il avoit lutté toute ſa vie. Il commençoit enfin à jouir d'un peu plus d'aiſance; &, il n'eſt pas douteux, s'il eût vêcu plus long-tems, qu'il ſe fût illuſtré comme Ecrivain & comme Médecin praticien. L'eſprit & les talens de *Paul* étoient beaucoup au-deſſus des ouvrages qu'il a publiés; malgré tout le mérite reconnu de ſes ouvrages, il en méditoit un ſur l'*Obéſité*, & ſur les *Maladies dépendantes de la graiſſe*: ſujet neuf, & qui ſeroit devenu très-intéreſſant entre ſes mains.

(*Extrait de ſon Eloge hiſtorique, par M. Vidal, Docteur en Médecine, ſon ami intime, & ſon Coopérateur dans la Rédaction des Mémoires de Bologne, de la ſuite des Mémoires de Berlin & de ceux de Turin. On trouve cet Eloge à la tête de ce dernier ouvrage.* Vol. in-4°. Paris, 1779.)

PAUL DU SAINT SACREMENT, (LE PÈRE) Carme-Déchauſſé, connu dans le monde ſous le nom de *Jean-Baptiſte Marini*, nâquit à Avignon, au

l'éloge de ſa piété, & il le conſultoit dans les affaires épineuſes de ſon Diocèſe.

Pellas étoit Théologien profond : il donna au public un *Traité ſur la Grace* ; l'on conſerve ſes Mſſ. ſur les autres Traités de la Théologie, comme très-inſtructifs. Il mourut le 13 Avril 1680, à l'âge d'environ 60 ans.

PELLAS, (SAUVEUR-ANDRÉ) né à Aix, en 1667, & mort dans l'Ordre des Minimes en 1727, s'eſt fait un nom dans la République des Lettres, par ſon *Dictionnaire* Provençal-François, le premier qui ait paru en ce genre.

Le peu d'analogie que l'on apperçoit d'abord entre la langue Provençale & la Françoiſe, la diſtance trop marquée qui les ſépare dans les termes & dans la conſtruction de pluſieurs phraſes, ſembloient ne permettre à aucun Ecrivain, le ſoin de s'occuper à les rapprocher, à les rendre utiles l'une par l'autre, à fournir au Citoyen François le moyen de ſe faire entendre du Citoyen Provençal, & à celui-ci l'avantage de parler, quand il le faut, le langage de ſa Nation. On laiſſoit à la Provence ſon idiome, on ne le lui envioit point, & la patrie des Troubadours reſtoit comme étrangère à la France, dans le ſein de la France même. Frappé de ces inconvéniens, le P. Pellas a frayé la route qui devoit les écarter. Il s'eſt lui-même formé ſon plan ; il a trouvé le modèle de ſon génie ; il a compenſé les richeſſes du langage patriotique par les richeſſes du François. Ce qui ne préſentoit qu'un jargon ignoble & barbare, a paru, par ſon Ouvrage, avoir une vraie ſignification que l'on pouvoit rendre avec la même énergie par des mots différens. C'eſt d'après cette idée que nous avons donné notre Vocabulaire. L'édifice étoit commencé ; on pouvoit l'aggrandir, l'orner, l'embellir & le perfectionner, & ç'a été l'objet de nos premiers travaux littéraires. Loin de dépouiller le premier Auteur de la gloire de l'invention, nous l'avons ſuivi ; nous avons ajouté bien des mots qui lui étoient échappés ; nous avons répandu plus de clarté ſur quelques autres qu'il n'avoit rendu en François que très-imparfaitement. Son Ouvrage a pour titre : *Dictionnaire Provençal & François, dans lequel on trouvera les mots Provençaux, & quelques phraſes & proverbes, expliqués en François, avec les termes des arts libéraux & méchaniques.* Avignon, Offray, 1723, in-4°. fort mince, très-rare aujourd'hui.

Aux avantages de l'étude, le P. Pellas réuniſſoit le mérite des vertus de ſon état, propres à lui concilier l'eſtime & la confiance des gens de bien. Modeſte, ſolitaire, & fervent Religieux, il travailla pour les lettres, pour ſa patrie & pour le ciel. (P. N.)

PELLEGRIN, (SIMON JOSEPH) nâquit à Marſeille d'un Conſeiller au Préſidial de cette Ville. Après ſes premières études, il entra daas l'Ordre des Servites, & demeura long-tems parmi eux, dans leur Couvent de Mouſtiers. Ennuyé de ce ſéjour & de ſon genre de vie, il s'embarqua ſur un Vaiſſeau en qualité d'Aumônier, & fit une ou deux courſes : de retour en 1703, il entra dans la carrière poétique.

Sa première pièce fut un *Epître au Roi, ſur le glorieux ſuccès de ſes armes*, qui remporta le prix de l'Académie Françoiſe en 1704. Avec cette *Epître*, il avoit envoyé une *Ode* ſur le même ſujet. Il y a là-deſſus une circonſtance ſingu-

lière, & peut-être unique, qui ne doit pas être omiſe. La voici : quelques jours avant la diſtribution, l'Auteur ſut de l'Abbé *Abeille*, qui venoit d'être reçu Académicien, qu'une *Epître au Roi*, dont le Poëte ne s'étoit pas encore fait connoître, avoit été jugée digne du prix. On s'éclaircit, & il demeura conſtant que cette *Epître* étoit la même qui avoit été préſentée à l'Académie, par l'Abbé *Pellegrin*. Le nouvel Académicien l'en complimenta en qualité d'ami & de compatriote ; *mais*, ajouta-t-il : *Vous avez été heureux de ne m'avoir pas eu pour Juge ; ſi j'euſſe été reçu quelques jours plutôt, j'aurois fait pencher la balance du côté d'une* ODE, *qui m'a paru plus digne du prix, que l'Epître, quelque belle qu'elle ſoit. Ces deux pièces ont partagé, mes Confrères, pendant trois ſemaines entières, & une voix de plus auroit pu nuire à votre gloire. Quelle eſt donc cette Ode*, demanda l'Abbé *Pellegrin*, *& n'en auriez vous point retenu quelques vers ?* L'Académicien en récita une ſtrophe ; ſurquoi notre Poëte répliqua : *Je ne crains point de ſi foibles Rivaux ; c'eſt un ennemi dont je ſuis le Maître* ; & en diſant ces mots, il montra l'*Ode* en queſtion, dont il étoit auſſi l'Auteur. L'Académie fut effectivement partagée ſur le mérite de ces deux pièces ; ce qui donna lieu à M. l'Abbé de *Dangeaux*, le jour que le prix fut diſtribué, de dire a l'Abbé *Pellegrin* : *Vous voulez bien*, Monſieur, *qu'après vous avoir rendu juſtice, je vous diſe vos vérités : il ne convient pas à un galant-homme comme vous, de ſémer la diſcorde entre deux frères ; le Marquis de Dangeaux, mon frère, étoit pour l'Ode & moi pour l'Epitre ; mais nous allons nous reconcilier, en lui apprenant que l'une & l'autre ſont de vous.*

L'Abbé *Pellegrin* ayant été ainſi rival de lui-même, cette ſingularité le fit connoître à la Cour ; Madame de *Maintenon* le reçut en homme de mérite, & lui obtint un Bref de Tranſlation dans l'Ordre de Cluni. C'étoit un homme ſans fortune ; il s'étoit fixé à Paris ſans autre revenu que ſes ouvrages & le prix de quelques Académies. Il multiplia les fruits de ſon travail. Il enfanta des Epigrammes, des Madrigaux, des Epithalames, des Compliments, &c. Il les vendoit plus ou moins, ſelon le nombre des vers & leur différente meſure. On jugea avec raiſon, qu'un homme qui fait tant de vers, n'en pouvoit guère faire de bons, & le débit diminua.

Il travailla alors pour les différens Théâtres de Paris, & ſurtout pour celui de l'*Opéra Comique* (*a*). Ce genre d'ouvrage n'étant nullement digne d'un Prêtre, le Cardinal de *Noailles* lui propoſa de renoncer à la meſſe ou à l'*Opéra* ; l'Abbé *Pellegrin* voulut garder ce qui le faiſoit vivre, & le Car-

(*a*) Tout le monde connoit les deux vers que lon fit à ce ſujet.

Le matin Catholique & le ſoir Idolâtre,
Il dina de l'autel, & ſoupa du théâtre.

dinal l'interdit. La defenſe de dire la meſſe lui auroit été plus ſenſible, ſi ſes protecteurs ne lui avoient procuré une penſion ſur le *Mercure*, auquel il travailloit pour la partie des Spectacles.

L'Abbé Pellegrin auroit mérité d'être dans l'aiſance: il fit un emploi glorieux de ſa petite fortune, puiſqu'il ſecouroit du produit des ſes veilles ſa nombreuſe famille, ſe refuſant par fois le néceſſaire. Il étoit d'ailleurs plein de droiture, de mœurs irréprochables, d'une candeur, d'une ſimplicité & d'une modeſtie admirables dans un Poëte. Son extérieur étoit très-négligé & ſa langue fort embarraſſée; ce qui le rendoit quelquefois un objet de mépris aux yeux des inſectes des caffés & de la littérature.

Forcé de travailler pour vivre, il avoit mis en Cantiques ſpirituels, à l'uſage des Couvens de filles, la Religion, la Morale, l'Hiſtoire de l'ancien & du nouveau Teſtament, les Pſeaumes de David, l'Imitation de J. C. & pour en rendre l'uſage plus familier, il avoit ajuſté ſes Cantiques ſur des airs connus d'opéra, & même ſur des Vaudevilles, dont quelques uns ſont vulgairement déſignés par des refrains burleſques. Tout cela défiguré par de fauſſes ſuppoſitions, le couvrit de ridicules à Paris, de ſon vivant.

Ces divers opuſcules n'ont cependant pas nui à la juſte réputation qu'il mérita par d'autres ouvrages. Excellent Grammairien, Auteur très-fécond d'une vingtaine de pièces de Théâtre, de Tragédies, de Comédies, &c. dont pluſieurs réuſſirent, ſans celles qu'il donna ſous des noms étrangers: il obtint les ſuffrages du goût & du public par ſa *Pélopée*, *ſon Nouveau Monde*, ſon *Paſtor Fido*, *Jephté*, *Hipolite & Aricie*, & par un grand nombre d'Odes & de Poëſies diverſes, pour leſquelles il avoit une facilité prodigieuſe. Ce qui fait le plus grand honneur à la vertu de l'Abbé *Pellegrin*, c'eſt que s'étant exercé dans tous les genres, il s'eſt toujours interdit celui de la ſatyre.

Cet Écrivain plus eſtimable encore par ſon honnêteté & par ſes autres vertus que par ſes talens, mourut le 5 Septembre 1745, à 82 ans. Le cauſtique & ſouvent injuſte Abbé *Desfontaines* inféra malignement dans ſes feuilles, une miſérable Epitaphe ſatyrique de l'Abbé *Pellegrin*. La juſtice dicta celle-ci

Prêtre, Poëte & Provençal,
Avec une plume féconde,
N'avoir ni fait, ni dit du mal;
Tel fut l'Auteur du Nouveau Monde.

Le plus mauvais ouvrage peut-être de l'Abbé *Pellegrin*, c'eſt ſa traduction en vers François des *Œuvres d'Horace*, écliaircs par des notes, augmentées d'autres traductions & pièces de poëſie, &c. Nous ne citons cette verſion que pour rappeller la jolie Epigramme que fit la *Monnoie*, en voyant le texte latin à côté du François.

On devroit, ſoit dit entre nous;
A deux Divinités offrir ces deux Horaces;
Le Latin, à Venus, la Déeſſe des Graces;
Et le François, à ſon époux.

Voici la liſte de ſes ouvrages. 1°. *Cantiques ſpirituels ſur les points les plus importans de la Religion, ſur différens airs d'Opéra pour les Dames de St. Cyr*, Paris in-8°. 2°. *Hiſtoire de l'ancien & du nouveau Teſtament, le tout mis en Cantiques ſur des airs d'Opéra & Vaudevilles.* Paris 1705 2 vol. in-8°. 3°. *Les Pſeaumes de David, ſur les plus beaux airs de MM. Lambert, Lully & Campra.* Paris 1705 in-8°. 4°. *Polydore*, Tragédie, Paris 1706 in-12. 5°. *La mort d'Ulyſſe*, Tragédie, Paris 1707 in-12. On a donné ces deux Tragédies ſous le nom du Chevalier Pellegrin, frère de l'Auteur. 6°. *Etrennes & Odes à tous les Princes Chrétiens*, in-4°. 7°. *Arlequin à la Guinguette*, Pantomime jouée à Paris avec ſes Lazzis en 1711. 8°. *Médée & Jaſon*, Tragédie en muſique, Paris 1713, in-4°. ſous le nom de M. de la Roque, Auteur du Mercure de France. 9°. *Télémaque ou Calypſo*, Tragédie en muſique, Paris 1714, in-4°. ſous le nom du Chevalier Pellegrin. 10°. *Les Œuvres d'Horace traduites en vers François, éclaircies par des notes, augmentées d'autres traductions & pièces de poëſies, avec un Diſcours ſur ce célèbre Poëte, & un Abrégé de ſa vie*, Paris 1715, 2 vol. in-12. Cette Traduction ne renferme que les cinq livres d'Odes. Les poëſies ajoutées ſont des *Odes* à *l'honneur de* St. François de Sales, traduites du Latin de Jacques de la Foſſe. Une *Epître au Roi ſur le glorieux ſuccès de ſes armes* en 1703, la même qui fut couronnée par l'Académie, & l'Ode ſur le même ſujet, qui mérita l'*acceſſit*. Une *Ode* ſur l'Élévation de Mgr. le Duc d'Anjou, fils de France au trône d'Eſpagne: des *Odes* au Roi, à M. le Duc de Bourgogne & à la France, ſur la naiſſance de M. le Duc de Brétagne: une *Ode* ſur l'ambition; un *Poëme* ſur le Triomphe de la Grace dans la Converſion de St. Paul. Une *Ode* ſur la priſe de Lerida, à M. le Duc d'Orléans. Une autre ſur le ſiège de Toulon. Une *Ode* à l'honneur de M. de la Motte, pour le jour de ſa Réception à l'Académie Françoiſe: une ſur la Bataille de *Villa-Vitioſa*. 11°. *Le Pied de nez*, Pantomime jouée à Paris en 1718. 12°. *Le Père intéreſſé, ou les Vrais Amis*, Comédie en proſe & en cinq actes, repréſentée à Paris en 1720, mais qui n'a jamais été imprimée. 13°. *Arlequin rival de Bacchus*, Pantomime en trois actes, jouée à Paris en 1721. 14°. *Renaud*, ou *la Suite d'Armide*, Tragédie en muſique, Paris 1722 in-4°. 15°. *Le Nouveau Monde*, Paris 1722 in-12. 16°. *Le Divorce de l'amour & de la raiſon, ſuite du nouveau monde*, Comédie héroïque, avec un *Diſcours* ſur la manière dont on juge des ouvrages de Théâtre, Paris 1724, in-12. 17°. *Cantiques ſur les points principaux de la Religion & de la Morale*, Paris 1725, in-12. 18°. *Les Proverbes & Paraboles de Salomon mis en Cantiques*

ſur des airs & des Vaudevilles choiſis & notés, Paris, Witte 1725. 19°. *Le Paſtor Fido*, Paſtorale héroïque, repréſentée à Paris en 1726, & imprimée la même année in-8°. 20°. *L'Inconſtant*, ou *les trois Epreuves*, Comédie repréſentée ſur le Théâtre des Italiens en 1727. 21°. *L'Imitation de Jeſus-Chriſt ſur les plus beaux Vaudevilles*, Paris 1729, in-8°. 22°. *La Fauſſe Inconſtance*, Comédie en trois actes, repréſentée en 1732: c'eſt la même qui avoit paru en 1720 ſous le titre du *Père intéreſſé*, ou des *Vrais Amis*. 23°. *Jephté*, Tragédie ſainte, miſe en muſique, Paris 1732 in-4°. 24°. *Pélopée*, Tragédie, Paris 1726, in-8°. 25°. *Hyppolite & Aricie*, Tragédie en muſique, Paris 1733 in-4°. 26°. *Catilina*, Tragédie, Paris 1726, in-8°.; elle n'a jamais été repréſentée. 27°. *Paſtorale* ſur la Naiſſance de J. C., Paris, in-4°. 28°. *Médée & Jaſon*, Tragédie en muſique, Paris 1713, in-4°. 29°. *Theonoé*, Tragédie en muſique, Paris 1715. On attribue à Pellegrin ces deux dernières pièces qui ont paru ſous le nom de M. de la Roque. 30°. Enfin, on croit que Pellegrin eſt Auteur d'une *Critique* de l'ouvrage du P. Lebrun ſur la Comédie, qui a été inſérée dans un des Mercures de l'année 1731; cette Critique a été refutée par l'Abbé Granet ſous le nom d'un Conſeiller de Grénoble.

Nous ferons encore mention ici de deux Auteurs du nom de Pellegrin. Le premier a donné à Marſeille en 1729 chez Sibié, une *Deſcription de la Morée*. Le ſecond a été un des fameux Compoſiteurs de muſique du dernier ſiècle. Il étoit Maître de Chapelle à la Métropole d'Aix. On execute partout avec un vrai plaiſir ſon *Benedictus*: toutes ſes productions réuniſſent l'agréable à l'harmonieux. (V. P.)

PELLISSERY, (ANTOINE) né à Marſeille en 1696, étoit fils d'Étienne de Pelliſſery, Médecin des Galères, Auteur de deux *volumes de Lettres in-8°.*, & d'une *Inſtruction d'un père à un fils ſur la pratique de la médecine & ſur la nature & la curation des fièvres.*

Antoine ayant fait ſes premières études au Collège de l'Oratoire de Marſeille, fut envoyé à Lyon pour étudier en philoſophie dans le Collège des Jéſuites. Il fut enſuite à Montpellier pour y puiſer les élémens de la Médecine; il y reçut le bonnet de Docteur, & revint dans ſa patrie, où il ſe fit aggréger au Collège des Médecins, dont ſon père étoit Membre. C'eſt à cette occaſion que ſon père prononça un Diſcours éloquent que l'on a conſervé, & qui peut ſervir de modèle en ce genre. Le fils marcha ſur les traces du père; il s'adonna à l'étude & à la pratique; mais il ſe forma encore plus en 1725 dans le ſéjour qu'il fit à Paris, où il fut pendant une année à la ſuite des plus habiles maîtres de l'art. Il ſe lia particulièrement avec l'illuſtre Fontenelle & avec pluſieurs autres Académiciens, qui conçurent pour lui une eſtime particulière. De retour à Marſeille, il ne ſuſpendit les exercices de ſa profeſſion que pour ſe livrer à l'étude du Cabinet. Ses loiſirs étoient remplis par la lecture des Poëtes qu'il aimoit, & qu'il imita quelquefois. Il ſervoit gratuitement les pauvres, les Hôpitaux, les

les maiſons religieuſes, & ne laiſſoit échapper aucune occaſion de manifeſter ſon zèle pour les malheureux. Il avoit cependant pluſieurs enfans à élever, puiſque de 16 qui nâquirent de ſon mariage avec Mlle. Marie-Anne Remuzat, il en reſtoit neuf vivans à la mort de Pelliſſery.

L'Académie des Belles-lettres de Marſeille l'admit parmi ſes Membres en 1733; mais elle ne poſſéda pas longtems ce Médecin, qui ayant contracté une fièvre maligne dans l'Hôpital du Saint-Eſprit, mourut à l'âge de 51 ans, le 6 Avril 1748. On fait mention, dans ſon éloge prononcé à la ſéance publique de l'Académie de Marſeille, 1748, de pluſieurs pièces en vers & en proſe qu'il récita devant cette Compagnie ſavante; mais on loue ſurtout une *Ode ſur la félicité*, très-eſtimée. Aucun des Ouvrages de cet Académicien n'a vu le jour. (V. P.)

PENA, (JEAN DE) nâquit à Mouſtiers en 1528, d'une maiſon diſtinguée par l'ancienneté de ſa nobleſſe & par un grand nombre de perſonnages illuſtres (*a*) qu'elle a produits en différens tems. On l'envoya fort jeune à Paris pour s'y former ſous d'habiles maîtres dans les ſciences les plus abſtraites. Il devint ſavant dans les langues Latine & Grecque. Il poſſédoit parfaitement les mathématiques & la philoſophie. On a dit qu'il avoit été élève de *Ramus* pour les Belles-lettres, mais que celui-ci fut ſon diſciple, dans l'étude des mathématiques.

Pena devint en effet Profeſſeur Royal de Mathématiques à Paris, à la mort de Jacques Charpentier, vers l'année 1556. Quelques Auteurs prétendent qu'on créa une chaire pour lui, qui fut ſupprimée à ſa mort, arrivée en 1558, le 23 Août, à l'âge de 30 ans. Il fut enterré dans le Cloître des Carmes. Duval, dans ſon Hiſtoire des Profeſſeurs du Collège Royal, place ſa mort deux ans plus tard. Il avoit profeſſé dans le Collège de Preſles en même tems que *Ramus*. Nous avons de lui: 1°. *la Catoptrique*, traduction d'un Traité d'Euclide, avec une Préface qui démontre beaucoup de choſes ſur le Miroir Cylindrique. 2°. *Euclidis Rudimenta Muſices, ſectio regulæ harmonicæ*, Grec & Latin. 3°. Une *Verſion* Latine, avec le texte Grec de trois livres des *Sphériques* de Théodoſe Tripolite, Paris 1558, in-4°. (V. P.)

PENNES. V. VENTO.

PERIER, (SCIPION DU) fils unique de François & de Cathérine d'Etienne, nâquit à Aix en l'année 1588. Son père, l'un des plus beaux eſprits de ſon tems, étoit gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & l'ami

(*a*) Outre *Hugues de Pena*, dont nous parlerons parmi les Troubadours, l'Hiſtoire fait mention d'*André*, qui ſe ſignala dans les guerres de la ligue; d'*Antoine*, qui ſe diſtingua dans le barreau, & de *Guillaume*, Baron très-eſtimé d'Ildefons II, Comte de Provence, & de Guillaume Comte de Forcalquier: il ſigna le Traité de paix entre ces deux Princes, en 1220, & fut un des grands guerriers de ſon tems.

intime de Malherbe, qui lui adreſſa l'Ode touchante, qui commence par ce vers :

Ta douleur, ô Du Perier, ſera donc éternelle...!

Il avoit compoſé pluſieurs pièces de poëſie, qui n'ont pas reçu les honneurs de la preſſe. Il fit le Panégyrique d'Honoré du Laurent. Ce fut lui qui préſenta *Malherbe à Marie de Médicis*, lorſqu'il lui porta un *Ode* en 1600, & qui cautionna la dot de la femme que ce grand Poëte épouſa. Il mourut environ l'an 1623.

Un père ſi éclairé ne pouvoit manquer de donner à ſon fils une excellente éducation. Il n'oublia rien en effet pour lui inſpirer autant d'amour pour la littérature qu'il en avoit lui-même. Il pouſſa l'attention juſqu'à ne vouloir louer qu'à des Libraires les boutiques dépendantes de ſa maiſon, afin que ſon fils s'y arretât, & y prit du goût pour les lettres.

Le fils répondit parfaitement aux vuës & aux deſirs du père; le jeune du *Perier* aima les lettres & les cultiva avec ſuccès. S'il parût les abandonner, ce ne fut que pour leur ſubſtituer une étude plus ſérieuſe & plus utile. Il paſſa Docteur à Aix, & conſacra 10 années entières à la Juriſprudence, après leſquelles il parut au Barreau, & plaida ſa première cauſe au Parlement en 1614. Le ſuccès de ſon plaidoyer, qui fut honoré du ſuffrage de M. *Du Vair*, premier Préſident du Parlement de Provence, & enſuite Garde des Sceaux de France, lui acquit une réputation qui alla toujours en augmentant.

Le 7me. Avril de la même année, il prononça au Parlement un Diſcours plein d'éloquence, en préſentant les Lettres-patentes qui donnoient au Chevalier de *Guiſe* la Lieutenance générale de la Provence : ce Diſcours fut imprimé ſur le champ.

En 1622, *Scipion du Perier*, harangua *Louis XIII*, à la tête de l'Univerſité d'Aix. M. M. *Bignon* & *Arnauld d'Andilly* furent ſi enchantés de ſa harangue, qu'ils le viſitèrent, lui demandèrent ſon amitié, & lui procurèrent dans la ſuite une penſion de 500 écus. Ses plaidoyers étoient ſenſés, ſavans & éloquens. Il excelloit ſurtout dans les repliques qu'il faiſoit ſur le champ au Barreau. *Peireſc* avoit coutume de dire, que, comme les aſtres influoient beaucoup ſur tous les êtres inférieurs, il ne doutoit point que ſi l'on ouvroit la tête de *Du Perier*, on n'y trouvât un ſoleil ; tant ſon éloquence étoit vive, ardente & ſublime.

Ce grand homme ne ſe borna pas à lui donner des louanges ſtériles, & des marques d'admiration quelquefois équivoques ; il lui donna encore en mourant des preuves de ſon eſtime en lui léguant par ſon teſtament les *Pandectes* de Florence, livre extrêmement rare.

Du Perier fut élu en 1638 Conſul, Aſſeſſeur & Procureur du païs. La Province s'applaudit avec raiſon de ce choix. Il ſoutint avec vigueur ſes intérêts contre les entrepriſes du Maréchal *de Vitri*, Gouverneur de Provence. Celui-ci eut le crédit de le faire citer à la Cour, mais le mérite de *du Perier* fit bientôt revoquer l'Ordre.

Ménage parle de lui comme d'un des plus grands Avocats, non ſeule-

ment d'Aix, mais encore de toute la France. Il s'exprime ainſi, dans un *Ode* adreſſée à *Charles Du Perier*, couſin germain de *Scipion*.

Non hic tacendus præſidium reis;
Gentis togatæ gloria, Scipio
Facundiæ flos gallicanæ,
Præcipuus Themidis Sacerdos.

On appelloit *Du Perier* le *Papinien moderne*, & il méritoit ce glorieux titre.

Il avoit dit pluſieurs fois, que deux choſes l'avoient empêché de compoſer aucun ouvrage ſur la Loi: l'une, qu'il n'avoit pas aſſez bonne opinion de lui-même pour ſe croire capable d'inſtruire le public; & l'autre, qu'il étoit trop occupé pour pouvoir méditer un bon ouvrage; que, s'il avoit eû ce deſſein, il ſe retireroit à la campagne pour y penſer ſérieuſement & à loiſir. Il ne regardoit pas comme un ouvrage digne du public ſes *queſtions notables*, qu'il n'avoit compoſées que pour s'égayer. Elles roulent ſur des affaires qui s'étoient préſentées dans ſes différentes Conſultations. Un de ſes Sécretaires les lui déroba, & les fit imprimer après ſa mort, à Grenoble, à l'inſçu de ſes héritiers; elles le furent enſuite à Toulouſe en 1684, in-4°. Le public n'a pas penſé comme lui ſur le mérite de cet ouvrage. Voici en particulier ce qu'en dit *Brétonier*: » *Scipion du Perier* a traité à fond » pluſieurs queſtions de Droit les plus » difficiles & les plus problématiques. » C'eſt un petit in-4o., diviſé en qua- » tre livres. Il n'y a qu'une choſe à » redire en lui: il a trop d'eſprit; » il faut ſe tenir ſur ſes gardes pour » ſe défendre de ſes ſubtilités «. Le même ouvrage a paru plus correct en 1721, en 2 vol. in-4°., à Toulouſe, par les ſoins de M. *de Cormis* ſon neveu & ſon digne éleve. Outre les *queſtions notables* qui ont été imprimées ſur ſon original, on y trouve ſes *Maximes de Droit*, augmentées, avec une table de matières; un *Recueil* de quelques-uns de ſes plaidoyers; les *Déciſions* tirées de *Du Moulin* ſur la coûtume de Paris, de ſon *Traité des uſures*, *de dividuo & individuo*, & de pluſieurs autres célèbres Auteurs, & un recueil des Arrêts de ſon tems, tiré des Mémoires de *Louis de Coriolis*, Préſident à Mortier, & d'*Antoine de Thoron*, Conſeiller au même Parlement d'Aix. On a ramaſſé avec ſoin ſes *Conſultations*.

Dix ans avant ſa mort, *Du Perier* perdit la vûe; il attribua avec raiſon cet accident à la lecture aſſidue qu'il avoit faite à la fenêtre de ſon Cabinet. Ce malheur ne l'empêcha pas de conſulter juſqu'à la veille de ſa mort. Dans les heures d'intervalle, il ſe faiſoit lire. Il étoit auſſi reſpectable par ſa probité que par ſon ſavoir & ſon eſprit. Dans ſes Conſeils, il n'avoit de complaiſance pour perſonne: il conſultoit volontiers & gratuitement pour les pauvres & pour les Religieux: les *autres Conſultations*, diſoit-il, *ſont pour mes héritiers & celles-ci pour moi.*

Sa Religion répondoit à ſes lumières. Il entendoit tous les jours la meſſe, fréquentoit régulièrement les Sacremens & rempliſſoit avec la plus édifiante exactitude tous les devoirs du Chriſtianiſme. Il diſoit à la fin de ſes jours, qu'il avoit été ſi occupé pendant 40 ans, qu'il n'avoit jamais eu le tems d'offenſer Dieu. Deux jours avant ſa mort, ſes vives exhortations, jointes à ſon triſte état, firent terminer un grand procès entre deux Conſeillers de la Grand Chambre. Il mourut avec de grands ſentiments de religion & de piété, au mois de Juillet 1667, à 79 ans. Il fut enterré dans l'Egliſe des Dominicains, où on lit l'Epitaphe que nous citerons dans l'article de *Charles du Perier.*

Terminons la notice de *Scipion du Perier* par deux ſtrophes de la belle *Ode Françoiſe* qu'il compoſa en 1629, lorſque la peſte ravageoit la ville d'Aix. (Cette *Ode* roule ſur les plaiſirs des champs) & par un Dyſtique latin qu'il fit ſur les deux Cardinaux de *Richelieu & Mazarin*, au ſujet de la paix que celui-ci donna à la France en 1660.

Au lieu d'une vaine lecture,
Où mon eſprit va ſe génant,
J'étudie en me promenant
Sur les œuvres de la nature.
Je n'y vois ni plante ni fleur;
Je n'y ſens ni froid ni chaleur,
En qui l'Ouvrier ne paroiſſe,
Et ne vois pas mouvoir des vers;
Que mon ame ne reconnoiſſe
Cette main qui meut l'univers.
. . . . . .
. . . . . .
Là je n'ai point dans mes penſées
Le ſoin des choſes avenir,
Non plus que dans mon ſouvenir
Le regret des choſes paſſées:
L'ennemi de notre bonheur,
Ce charmant deſir de l'honneur
Ne tient point mon ame aſſervie;
Et ce ridicule ſouci
De vivre encore après la vie,
Ne vient point me troubler ici.
. . . . . .
. . . . . .

DISTIQUE.

Neſcius hic veniæ, vindictæ neſcius iſte ;
Hic pacem Gallis abſtulit, iſte dedit.

Ces vers ont été rendus ainſi en François par le P. *Bougerel.*

L'un ſe venge toujours, toujours l'autre pardonne,
L'un nous ôte la paix, & l'autre nous la donne.

(Ext. de ſa vie par le P. Bougerel.)

PERIER (CHARLES DU) né à Aix de *Charles du Perier*, Gentilhomme de *Charles de Lorraine*, Duc de Guiſe, Gouverneur de Provence, étoit neveu de *François du Perier*, & couſin germin du précédent.

Charles fit ſes délices, dès ſa jeuneſſe, de la Poéſie latine, & il y réuſſit tellement, qu'il fut mis au nombre des ſept Poëtes qui compoſoient la *Pléyade Françoiſe*. Il fit de très-bonnes *Odes*, & donna ſouvent d'excellens avis à *Santeuil*, dont il étoit ami ; mais il devint jaloux de la gloire de ſon diſciple. Après avoir diſputé avec chaleur l'un & l'autre dans la converſation, ils en vinrent aux écrits. Dînant un jour enſemble chez *Ménage*, *Santeuil* s'emporta contre *du Perier* qui critiquoit ſes vers, & lui dit qu'il y avoit autant de différence entre ſes vers & les ſiens, qu'il s'en trouve entre un aſtre & un météore. Cette comparaiſon offenſa *du Perier* ; il dit à *Santeuil*, qu'il ne ſavoit que ce qu'il lui avoit appris. La diſpute s'échauffa, & *du Perier* paria dix piſtoles, qu'il mit entre les mains de *Ménage* ; qu'il feroit une *Ode* plus belle que celle que *Santeuil* venoit de faire ſur la *Deſtruction de l'héréſie*, par *Louis XIV*. *Ménage*, qu'ils prirent tous deux pour arbitre, leur donna un ſujet. Pendant que *du Perier* travailloit à le remplir, *Santeuil* publia ſon *Ode*, intitulée : *Rivales Poetæ de Ludovici Magni laudibus decertantis*, où il célèbre ſa querelle avec *du Perier*. Il exhorta pourtant celui-ci, avec beaucoup d'amitié, dans une pièce qu'il fit exprès, à retrancher de leur diſpute les expreſſions trop piquantes. *Ménage* donna gain de cauſe à *du Perier*, qu'il ne fait pas difficulté d'appeller *le Prince des Poëtes lyriques*. Il compoſa, ſur la diſpute de ces deux amis, une fort belle pièce, qu'on trouve dans ſes *œuvres* & dans celles de *Santeuil* ; édition de Paris, 1729.

Santeuil irritoit l'amour-propre de *du Perier*, lorſqu'il lui envoyoit ſes pièces. Il marquoit à la marge les plus beaux endroits, & ajoutoit, tantôt : *Du Perier, que diras-tu de ces beaux vers ?* Tantôt : *tu te pendras de dépit de n'en pouvoir faire autant* ; & ailleurs : *tiens tes fenêtres fermées, de crainte que tu ne te jettes dans la rue de déſeſpoir.*

Du Perier cultivoit auſſi la Poéſie Françoiſe, & même avec aſſez de ſuccès. L'Académie Françoiſe le cou-

ronna deux fois, d'abord pour une *Eglogue*, en 1681, ſur ce ſujet : *qu'on voit toujours Sa Majeſté tranquille, quoique dans un mouvement continuel*; puis en 1682, pour un *Poëme ſur les grandes choſes que le Roi a faites pour la Religion Catholique.* Notre Poëte mourut à Paris, le 28 Mars 1692.

Ses Poéſies latines, dont la plus grande partie conſiſte en de fort belles *Odes*, n'ont jamais été recueillies. On en trouve un certain nombre dans les *Deliciæ poetarum latinorum*, & ailleurs. Pour en donner une idée, nous citerons l'Epitaphe ſuivante qu'il compoſa pour *Scipion du Perier.*

Parente aviſque tot decoris inclytis
Domi, foriſque prænitebat ingeni
Novâ eloquii, conſiliique vi; neque
Minùs pudore, candidiſque moribus
Micabat, uſquè magnus ille qui ſub hâc
Quieſcit æde, Scipio Perrius.

Du Perier avoit la manie aſſez ordinaire aux Poëtes, d'être ſans ceſſe occupé de ſes vers, & de les réciter à tout venant. Boileau, qu'il avoit ſouvent fatigué, lui lança le trait ſuivant dans le 4me. chant de ſon Art Poétique.

Gardez-vous d'imiter ce rimeur furieux;
Qui, de ſes vains écrits, lecteur harmonieux,
Aborde, en récitant, quiconque le ſalue,
Et pourſuit de ſes vers les paſſans dans la rue.

C'eſt bien de Du Perier que l'on peut dire que les Muſes ne l'enrichirent point. Il fit toujours des vers, & toujours il fut pauvre. *Avec tes beaux vers*, lui diſoit Santeuil, *tu n'as pas la maille, & moi, avec les miens, j'ai toujours une douzaine de Bouteilles de bon vin dans ma chambre.* Peliſſon auroit déſiré de lui rendre ſervice; *Mais à quoi l'employer?* diſoit-il, *il n'eſt occupé que de ſes vers.* En effet, il ne parloit jamais d'autre choſe.

Un jour que Segrais, d'Elbène & Ménage ſe promenoient au Luxembourg, *du Perier* les aborda d'un air fort triſte. D'Elbène lui demanda le ſujet de ſa triſteſſe. *Il m'eſt arrivé un grand malheur*, dit *Duperier, je viens de rencontrer des filoux, qui m'ont volé une pièce de 30 ſols, & une Ode latine qui étoit la meilleure pièce de mes poëſies, & je ne puis me ſouvenir que de deux ſtrophes.* D'Elbène le railla beaucoup, en lui diſant, que les filoux devoient avoir été bien attrapés de ne trouver qu'une pièce de trente ſols : *car pour les vers*, ajouta-t-il, *ils n'auront pas ſeulement pris la peine de les lire.*

Il n'y a que les ſoux, diſoit *du Perier* à d'Herbelot, *qui n'eſtiment pas mes vers.* D'Herbelot lui répondit : *ſtultorum infinitus eſt numerus.* (*Art. de M. Paul.*)

PERRAUD, (Jeanne) nâquit au Martigues, le 15 Juillet 1631, d'une famille noble d'Aix, qui s'y étoit retirée pendant les troubles du dernier ſiècle. Sa mère l'éleva dans la pratique des plus éminentes vertus. Elle répondit aux ſoins de cette mère, & fit vœu de chaſteté à 19 ans. On lui propoſa bientôt un parti avantageux qu'elle refuſa; & pour ſe ſouſtraire aux offres de ſa famille, elle ſe détermina d'entrer dans un Couvent éloigné de ſa maiſon paternelle.

Celui de Ste. Cathérine, à St. Maximin, fut celui qu'elle choiſit; mais ſes parens s'étant refuſés à payer ſa penſion, elle fut obligée d'en ſortir neuf mois après.

De retour dans la ville d'Aix, elle fut expoſée aux horreurs de la miſère; abandonnée de ſes proches parens, elle ſouffrit avec réſignation; & ſi ſa ſanté en fut altérée, ſa dévotion ne fit qu'accroître. Elle établit dans l'Egliſe des Auguſtins Réformés, la Confrairie du St. Enfant Jeſus. Sa dévotion fit bien des Proſélites & des admirateurs. Ne pouvant finir ſes jours dans un Monaſtère, elle fit les vœux de pauvreté & d'obéiſſance, & les pratiqua, autant qu'il lui fut poſſible.

Ce fut dans les excès de ſa ferveur qu'elle expira dans cette ville, le 22 Janvier 1676, à l'âge de 45 ans.

Sa mort attira un grand concours de peuple à l'Egliſe des Auguſtins, qui firent ſes funérailles. Un Religieux de ce Monaſtère recueillit les circonſtances de ſa vie, & les publia en 1682, en un vol. in-4°. imprimé à Marſeille chez Marchy. C'eſt un ouvrage propre à porter les ames à la pratique de la vie intérieure, & à leur montrer les voies pour s'unir avec Dieu, ſuivant le rapport des PP. Lange & Brutinet, qui lui ont donné leur approbation.

PESCIONI (Charles de) nâquit à Marſeille, pluſieurs années avant le milieu du ſiècle paſſé, d'une famille noble & vertueuſe. Elevé ſous les yeux des Chanoines reguliers de St. Antoine, auprès deſquels étoit ſituée ſa maiſon paternelle, il forma de bonne heure le deſſein d'imiter les bons exemples de ces ſaints prêtres, qui lui avoient donné les premiers préceptes de la Religion. Il en prit bientôt l'habit, & dès-lors il paſſa en Italie, où il fit profeſſion, & où il étudia la philoſophie & la théologie. Son goût le décida pour la Chaire. A peine fut-il promu à l'Ordre de prêtriſe, qu'il fit retentir les Egliſes les plus célèbres de la France, du brillant de ſon éloquence. Le concours d'Auditeurs qu'il y attiroit, fait l'éloge le plus parfait de ſes talens. On eſt ſurpris que ce Religieux, ayant prononcé un ſi grand nombre de Diſcours avec autant d'aplaudiſſement, il ne nous reſte de lui que l'Oraiſon funèbre qu'il prononça à Metz à la mort de la Reine Mère. Le manuſcrit dont nous avons extrait cet article, rapporte que ſa modeſtie nous a privé de ſes écrits, qui auroient d'ailleurs beaucoup perdu à la lecture.

Peſcioni fut nommé Prieur de N. D. des Champs; c'étoit une Maiſon de ſon Ordre, dans le Diocèſe de Metz. Il eſt à préſumer qu'il y mourut vers la fin du ſiècle paſſé, après avoir exercé la charge de ſupérieur pendant pluſieurs années.

Son Oraiſon funèbre parut ſous ce

titre : *Oraiſon funèbre de la Reine Mère, Anne - Marie - Mauricette d'Autriche, Mère de Louis XIV, Roi de France & de Navarre.* Metz, Antoine, 1666. Il eſt ſurprenant que le P. le Long, qui a fait une longue énumération des éloges de cette Reine, n'ait fait aucune mention de celui que Peſcioni avoit prononcé. (*Mém. Mſſ.*)

PÉTRONE nous fournira un article aſſez long. Le lieu de ſa naiſſance, le ſur-nom qu'on lui donna, la corruption de ſes mœurs & la vivacité de ſon génie feroient la matière d'une grande diſſertation. Nous nous bornerons à le faire connoître d'après les Auteurs qui paroiſſent les plus dignes de foi.

Titus Petronius, que d'autres nomment *Caïus*, plus communément appellé *Petronius Arbiter*, nâquit vraiſemblement à Marſeille, ou aux environs de cette Ville, au commencement du premier Siècle de la Chrétienté. Il reçut une éducation conforme à ſa naiſſance. Elevé d'abord à l'Académie de Marſeille, il fut enſuite envoyé à Rome, où il acheva ſes études. Il parut bientôt à la Cour de l'Empereur Claude, dont il fit les délices. Mais le goût des plaiſirs ne bannit pas de ſon cœur l'amour des lettres. Il s'exerça à la déclamation, & il y réuſſit parfaitement. Sous l'Empire de Néron, il parut Courtiſan auprès de ce Prince, ſavant parmi les beaux eſprits, voluptueux parmi les débauchés. Le jour étoit employé au ſommeil, la nuit étoit partagée entre le devoir & le plaiſir. Il s'acquit tellement l'eſtime de Néron, que ce Prince ne trouvoit rien d'agréable, rien de beau, ſans l'approbation de Pétrone. Il avoit déjà gagné ſes bonnes graces dans l'emploi de Pro-Conſul en Bythinie, qu'il avoit rempli avec ſagacité (*a*).

La faveur de Pétrone lui attira des envieux. *Tigellinus*, Capitaine des Gardes, autre favori de l'Empereur, fut un de ſes rivaux les plus dangereux. Il entreprit la ruine de ſon Concurrent ; il fit un crime à Pétrone de l'amitié qu'il portoit à *Scevinus* (*b*). Il excita la cruauté de Néron, paſſion à laquelle cédoient toutes les autres. Un Eſclave de Pétrone, gagné à prix d'argent, devient ſon délateur ; les autres ſont chargés de fers, & on lui ravit tous les moyens de ſe juſtifier.

L'Empereur étant allé par haſard, vers le même tems, dans la Campagne, Pétrone reçut ordre de ne pas le ſuivre au-delà de Cumes. Dès-lors il ne ſongea plus à prolonger ſa crainte ou ſes eſpérances : la mort ſe préſenta à ſes yeux ſans horreur ; mais il ne voulut pas attendre de la recevoir d'une main impérieuſe & cruelle. Il ſe fit tantôt ouvrir, tantôt refermer ſes veines, en converſant gaiement avec ſes amis, ſans chercher à faire louer ſa conſtance & ſon héroïſme. Il ne voulut s'entretenir ni de l'immortalité de l'ame,

(*a*) Tous les Auteurs diſent que Pétrone fut Conſul de Rome. Nous n'avons pas adopté ce ſentiment, parce que ſon nom ne ſe trouve pas dans les faſtes Conſulaires, à moins que l'on ne veuille que Pétrone ſoit le même que *C. Petronius Sabinus*, qui fut Conſul l'an 61 de J. C. ; alors cet Auteur ſeroit de l'ancienne famille des Sabins.

(*b*) Sénateur qui avoit entrepris d'ôter la vie à Néron, pour le punir de l'avoir diffamé dans ſes vers.

ni des opinions des Philoſophes : mais des poéſies légères, & des vers faciles & naturels. Il récompenſa quelques Eſclaves ; en fit punir quelques autres. Il ſe promena, dormit ; & en dépit des ordres de Néron, il parut aux yeux de ſes amis mourir d'une mort naturelle.

Dans ſon Teſtament, Pétrone ne flatta ni l'Empereur, ni *Tigellinus*, ni quelqu'autre Favori, comme la plupart de ceux qu'on condamnoit à la mort. Mais il y détailla les plus affreuſes débauches de Néron, ſous le nom de jeunes libertins des deux ſexes, & le lui envoya ſcellé de ſon anneau qu'il briſa enſuite, de peur qu'on n'en abuſât contre quelqu'un. Sa mort arriva ſous le Conſulat de Caïus Suetonius Plautinus & de L. Pontius Telerinus, l'an 66 de notre Ere.

Néron, voyant que ſes infamies étoient venues à la connoiſſance de Pétrone, en conçut un déplaiſir très-ſenſible. Il ſoupçonna Silla, femme d'un Sénateur & amie de Pétrone, & il l'envoya en exil.

Tacite n'a pas oſé dire que Pétrone étoit voluptueux, mais ſeulement que ſa conduite en avoit les apparences, par le deſir de plaire à l'Empereur : *revolutus ad vitia, ſeu vitiorum imitationem.* On peut encore bien moins conclure que ſes mœurs étoient corrompues, de ce qu'il fit la narration libre des débauches de Néron & de ſa Cour. Il faut pourtant avouer que la conduite de Pétrone, jointe à ſes écrits, ne préſente pas une idée avantageuſe de ſa façon de penſer. Auſſi s'eſt-il trouvé des Auteurs, qui l'ont regardé comme un Epicurien, fondés ſur ce qu'il fit l'éloge d'Epicure, qu'il nommoit le père de la vérité. Quoiqu'il en ſoit, nous ſommes bien loin de le condamner ouvertement, & nous ne ſaurions le juſtifier pleinement ; dans cette difficulté où nous ſommes de pouvoir porter un jugement vrai ſur ſa conduite, nous préférons de laiſſer la queſtion indéciſe.

Au reſte, on ne peut diſconvenir que Pétrone ne fût un homme d'érudition, & qu'il n'eût un eſprit élevé, vif & enjoué, qui ſavoit allier à propos le ſérieux avec le plaiſant. Il eſt même peu d'Ecrivains de ſon tems qui ſoient auſſi polis & auſſi agréables.

Quelque occupé que fût Pétrone à remplir les fonctions de ſes emplois, ou à ſatisfaire ſes goûts, il donnoit un tems conſidérable à la compoſition & à l'étude.

Outre l'ouvrage qui nous reſte encore de lui, il en avoit compoſé pluſieurs autres dont nous ſommes privés depuis long tems. *Servius*, au rapport de *Giraldi*, nous apprend que Pétrone avoit fait un Traité des mœurs des Marſeillois. On en trouve quelque choſe dans la Satyre de cet Auteur, qui a fait tant de bruit dans le monde ſavant. Elle eſt du genre de celles que Varron avoit compoſées à l'imitation de *Menippe* ; en mêlant agréablement la proſe avec les vers, & qu'il avoit intitulées : *Satyres Menippées.* C'eſt un Roman ſatyrique, qui nous repréſente la Cour de Néron, ſa vie cachée & ſa propre perſonne. C'eſt ce que l'Auteur de la Traduction Françoiſe de cette Satyre, qui parut ſur la fin du dernier Siècle, prouve fort bien dans la Prèface qu'il a miſe à la tête, & par la clé des principaux perſonnages qui figurent dans cette pièce (*a*). La plupart des vers qu'on y

(*a*) Voltaire ne fut pas de cet avis : voici le jugement qu'il en porta. « Quand on eut » trouvé les fragmens de Pétrone, auxquels Naudot a depuis joint hardiment les ſiens.

titre : *Oraiſon funèbre de la Reine Mère, Anne - Marie - Mauricette d'Autriche, Mère de Louis XIV, Roi de France & de Navarre.* Metz, Antoine, 1666. Il eſt ſurprenant que le P. le Long, qui a fait une longue énumération des éloges de cette Reine, n'ait fait aucune mention de celui que Peſcioni avoit prononcé. (*Mém. Mſſ.*)

PÉTRONE nous fournira un article aſſez long. Le lieu de ſa naiſſance, le ſur-nom qu'on lui donna, la corruption de ſes mœurs & la vivacité de ſon génie feroient la matière d'une grande diſſertation. Nous nous bornerons à le faire connoître d'après les Auteurs qui paroiſſent les plus dignes de foi.

Titus Petronius, que d'autres nomment *Caïus*, plus communément appellé *Petronius Arbiter*, nâquit vraiſemblement à Marſeille, ou aux environs de cette Ville, au commencement du premier Siècle de la Chrétienté. Il reçut une éducation conforme à ſa naiſſance. Elevé d'abord à l'Académie de Marſeille, il fut enſuite envoyé à Rome, où il acheva ſes études. Il parut bientôt à la Cour de l'Empereur Claude, dont il fit les délices. Mais le goût des plaiſirs ne bannit pas de ſon cœur l'amour des lettres. Il s'exerça à la déclamation, & il y réuſſit parfaitement. Sous l'Empire de Néron, il parut Courtiſan auprès de ce Prince, ſavant parmi les beaux eſprits, voluptueux parmi les débauchés. Le jour étoit employé au ſommeil, la nuit étoit partagée entre le devoir & le plaiſir. Il s'acquit tellement l'eſtime de Néron, que ce Prince ne trouvoit rien d'agréable, rien de beau, ſans l'approbation de Pétrone. Il avoit déjà gagné ſes bonnes graces dans l'emploi de Pro-Conſul en Bythinie, qu'il avoit rempli avec ſagacité (*a*).

La faveur de Pétrone lui attira des envieux. *Tigellinus*, Capitaine des Gardes, autre favori de l'Empereur, fut un de ſes rivaux les plus dangereux. Il entreprit la ruine de ſon Concurrent ; il fit un crime à Pétrone de l'amitié qu'il portoit à *Scevinus* (*b*). Il excita la cruauté de Néron, paſſion à laquelle cédoient toutes les autres. Un Eſclave de Pétrone, gagné à prix d'argent, devient ſon délateur ; les autres ſont chargés de fers, & on lui ravit tous les moyens de ſe juſtifier.

L'Empereur étant allé par haſard, vers le même tems, dans la Campagne, Pétrone reçut ordre de ne pas le ſuivre au-delà de Cumes. Dès-lors il ne ſongea plus à prolonger ſa crainte ou ſes eſpérances : la mort ſe préſenta à ſes yeux ſans horreur ; mais il ne voulut pas attendre de la recevoir d'une main impérieuſe & cruelle. Il ſe fit tantôt ouvrir, tantôt refermer ſes veines, en converſant gaiement avec ſes amis, ſans chercher à faire louer ſa conſtance & ſon héroïſme. Il ne voulut s'entretenir ni de l'immortalité de l'ame,

(*a*) Tous les Auteurs diſent que Pétrone fut Conſul de Rome. Nous n'avons pas adopté ce ſentiment, parce que ſon nom ne ſe trouve pas dans les faſtes Conſulaires, à moins que l'on ne veuille que Pétrone ſoit le même que *C. Petronius Sabinus*, qui fut Conſul l'an 61 de J. C. ; alors cet Auteur ſeroit de l'ancienne famille des Sabins.

(*b*) Sénateur qui avoit entrepris d'ôter la vie à Néron, pour le punir de l'avoir diffamé dans ſes vers.

ni des opinions des Philoſophes : mais des poéſies légères, & des vers faciles & naturels. Il récompenſa quelques Eſclaves ; en fit punir quelques autres. Il ſe promena, dormit ; & en dépit des ordres de Néron, il parut aux yeux de ſes amis mourir d'une mort naturelle.

Dans ſon Teſtament, Pétrone ne flatta ni l'Empereur, ni *Tigellinus*, ni quelqu'autre Favori, comme la plupart de ceux qu'on condamnoit à la mort. Mais il y détailla les plus affreuſes débauches de Néron, ſous le nom de jeunes libertins des deux ſexes, & le lui envoya ſcellé de ſon anneau qu'il briſa enſuite, de peur qu'on n'en abuſât contre quelqu'un. Sa mort arriva ſous le Conſulat de Caïus Suetonius Plautinus & de L. Pontius Telerinus, l'an *66* de notre Ere.

Néron, voyant que ſes infamies étoient venues à la connoiſſance de Pétrone, en conçut un déplaiſir très-ſenſible. Il ſoupçonna Silla, femme d'un Sénateur & amie de Pétrone, & il l'envoya en exil.

Tacite n'a pas oſé dire que Pétrone étoit voluptueux, mais ſeulement que ſa conduite en avoit les apparences, par le deſir de plaire à l'Empereur : *revolutus ad vitia, ſeu vitiorum imitationem.* On peût encore bien moins conclure que ſes mœurs étoient corrompues, de ce qu'il fit la narration libre des débauches de Néron & de ſa Cour. Il faut pourtant avouer que la conduite de Pétrone, jointe à ſes écrits, ne préſente pas une idée avantageuſe de ſa façon de penſer. Auſſi s'eſt-il trouvé des Auteurs, qui l'ont regardé comme un Epicurien, fondés ſur ce qu'il fit l'éloge d'Epicure, qu'il nommoit le père de la vérité. Quoiqu'il en ſoit, nous ſommes bien loin de le condamner ouvertement, & nous ne ſaurions le juſtifier pleinement ; dans cette difficulté où nous ſommes de pouvoir porter un jugement vrai ſur ſa conduite, nous préférons de laiſſer la queſtion indéciſe.

Au reſte, on ne peut diſconvenir que Pétrone ne fût un homme d'érudition, & qu'il n'eût un eſprit élevé, vif & enjoué, qui ſavoit allier à propos le ſerieux avec le plaiſant. Il eſt même peu d'Ecrivains de ſon tems qui ſoient auſſi polis & auſſi agréables.

Quelque occupé que fût Pétrone à remplir les fonctions de ſes emplois, ou à ſatisfaire ſes goûts, il donnoit un tems conſidérable à la compoſition & à l'étude.

Outre l'ouvrage qui nous reſte encore de lui, il en avoit compoſé pluſieurs autres dont nous ſommes privés depuis long tems. *Servius*, au rapport de *Giraldi*, nous apprend que Pétrone avoit fait un Traité des mœurs des Marſeillois. On en trouve quelque choſe dans la Satyre de cet Auteur, qui a fait tant de bruit dans le monde ſavant. Elle eſt du genre de celles que Varron avoit compoſées à l'imitation de *Menippe* ; en mêlant agréablement la proſe avec les vers, & qu'il avoit intitulées : *Satyres Menippées.* C'eſt un Roman ſatyrique, qui nous repréſente la Cour de Néron, ſa vie cachée & ſa propre perſonne. C'eſt ce que l'Auteur de la Traduction Françoiſe de cette Satyre, qui parut ſur la fin du dernier Siècle, prouve fort bien dans la Prèface qu'il a miſe à la tête, & par la clé des principaux perſonnages qui figurent dans cette pièce (*a*). La plupart des vers qu'on y

(*a*) Voltaire ne fut pas de cet avis : voici le jugement qu'il en porta. « Quand on eut » trouvé les fragmens de Pétrone, auxquels Naudot a depuis joint hardiment les ſiens.

titre : *Oraiſon funèbre de la Reine Mère, Anne - Marie - Mauricette d'Autriche, Mère de Louis XIV, Roi de France & de Navarre.* Metz, Antoine, 1666. Il eſt ſurprenant que le P. le Long, qui a fait une longue énumération des éloges de cette Reine, n'ait fait aucune mention de celui que Peſcioni avoit prononcé. (*Mém. Mſſ.*)

PÉTRONE nous fournira un article aſſez long. Le lieu de ſa naiſſance, le ſur-nom qu'on lui donna, la corruption de ſes mœurs & la vivacité de ſon génie feroient la matière d'une grande diſſertation. Nous nous bornerons à le faire connoître d'après les Auteurs qui paroiſſent les plus dignes de foi.

Titus Petronius, que d'autres nomment *Caïus*, plus communément appellé *Petronius Arbiter*, nâquit vraiſemblement à Marſeille, ou aux environs de cette Ville, au commencement du premier Siècle de la Chrétienté. Il reçut une éducation conforme à ſa naiſſance. Elevé d'abord à l'Académie de Marſeille, il fut enſuite envoyé à Rome, où il acheva ſes études. Il parut bientôt à la Cour de l'Empereur Claude, dont il fit les délices. Mais le goût des plaiſirs ne bannit pas de ſon cœur l'amour des lettres. Il s'exerça à la déclamation, & il y réuſſit parfaitement. Sous l'Empire de Néron, il parut Courtiſan auprès de ce Prince, ſavant parmi les beaux eſprits, voluptueux parmi les débauchés. Le jour étoit employé au ſommeil, la nuit étoit partagée entre le devoir & le plaiſir. Il s'acquit tellement l'eſtime de Néron, que ce Prince ne trouvoit rien d'agréable, rien de beau, ſans l'approbation de Pétrone. Il avoit déjà gagné ſes bonnes graces dans l'emploi de Pro-Conſul en Bythinie, qu'il avoit rempli avec ſagacité (*a*).

La faveur de Pétrone lui attira des envieux. *Tigellinus*, Capitaine des Gardes, autre favori de l'Empereur, fut un de ſes rivaux les plus dangereux. Il entreprit la ruine de ſon Concurrent ; il fit un crime à Pétrone de l'amitié qu'il portoit à *Scevinus* (*b*). Il excita la cruauté de Néron, paſſion à laquelle cédoient toutes les autres. Un Eſclave de Pétrone, gagné à prix d'argent, devient ſon délateur ; les autres ſont chargés de fers, & on lui ravit tous les moyens de ſe juſtifier.

L'Empereur étant allé par haſard, vers le même tems, dans la Campagne, Pétrone reçut ordre de ne pas le ſuivre au-delà de Cumes. Dès-lors il ne ſongea plus à prolonger ſa crainte ou ſes eſpérances : la mort ſe préſenta à ſes yeux ſans horreur ; mais il ne voulut pas attendre de la recevoir d'une main impérieuſe & cruelle. Il ſe fit tantôt ouvrir, tantôt refermer ſes veines, en converſant gaiement avec ſes amis, ſans chercher à faire louer ſa conſtance & ſon héroïſme. Il ne voulut s'entretenir ni de l'immortalité de l'ame,

(*a*) Tous les Auteurs diſent que Pétrone fut Conſul de Rome. Nous n'avons pas adopté ce ſentiment, parce que ſon nom ne ſe trouve pas dans les faſtes Conſulaires, à moins que l'on ne veuille que Pétrone ſoit le même que *C. Petronius Sabinus*, qui fut Conſul l'an 61 de J. C. ; alors cet Auteur ſeroit de l'ancienne famille des Sabins.

(*b*) Sénateur qui avoit entrepris d'ôter la vie à Néron, pour le punir de l'avoir diffamé dans ſes vers.

ni des

ni des opinions des Philoſophes : mais des poéſies légères, & des vers faciles & naturels. Il récompenſa quelques Eſclaves ; en fit punir quelques autres. Il ſe promena, dormit ; & en dépit des ordres de Néron, il parut aux yeux de ſes amis mourir d'une mort naturelle.

Dans ſon Teſtament, Pétrone ne flatta ni l'Empereur, ni *Tigellinus*, ni quelqu'autre Favori, comme la plupart de ceux qu'on condamnoit à la mort. Mais il y détailla les plus affreuſes débauches de Néron, ſous le nom de jeunes libertins des deux ſexes, & le lui envoya ſcellé de ſon anneau qu'il briſa enſuite, de peur qu'on n'en abuſât contre quelqu'un. Sa mort arriva ſous le Conſulat de Caïus Suetonius Plautinus & de L. Pontius Telerinus, l'an *66* de notre Ere.

Néron, voyant que ſes infamies étoient venues à la connoiſſance de Pétrone, en conçut un déplaiſir très-ſenſible. Il ſoupçonna Silla, femme d'un Sénateur & amie de Pétrone, & il l'envoya en exil.

Tacite n'a pas oſé dire que Pétrone étoit voluptueux, mais ſeulement que ſa conduite en avoit les apparences, par le deſir de plaire à l'Empereur : *revolutus ad vitia, ſeu vitiorum imitationem.* On peut encore bien moins conclure que ſes mœurs étoient corrompues, de ce qu'il fit la narration libre des débauches de Néron & de ſa Cour. Il faut pourtant avouer que la conduite de Pétrone, jointe à ſes écrits, ne préſente pas une idée avantageuſe de ſa façon de penſer. Auſſi s'eſt-il trouvé des Auteurs, qui l'ont regardé comme un Epicurien, fondés ſur ce qu'il fit l'éloge d'Epicure, qu'il nommoit le père de la vérité. Quoiqu'il en ſoit, nous ſommes bien loin de le condamner ouvertement, & nous ne ſaurions le juſtifier pleinement ; dans cette difficulté où nous ſommes de pouvoir porter un jugement vrai ſur ſa conduite, nous préférons de laiſſer la queſtion indéciſe.

Au reſte, on ne peut diſconvenir que Pétrone ne fût un homme d'érudition, & qu'il n'eût un eſprit élevé, vif & enjoué, qui ſavoit allier à propos le ſerieux avec le plaiſant. Il eſt même peu d'Ecrivains de ſon tems qui ſoient auſſi polis & auſſi agréables.

Quelque occupé que fût Pétrone à remplir les fonctions de ſes emplois, ou à ſatisfaire ſes goûts, il donnoit un tems conſidérable à la compoſition & à l'étude.

Outre l'ouvrage qui nous reſte encore de lui, il en avoit compoſé pluſieurs autres dont nous ſommes privés depuis long tems. *Servius*, au rapport de *Giraldi*, nous apprend que Pétrone avoit fait un Traité des mœurs des Marſeillois. On en trouve quelque choſe dans la Satyre de cet Auteur, qui a fait tant de bruit dans le monde ſavant. Elle eſt du genre de celles que Varron avoit compoſées à l'imitation de *Menippe ;* en mêlant agréablement la proſe avec les vers, & qu'il avoit intitulées : *Satyres Menippées.* C'eſt un Roman ſatyrique, qui nous repréſente la Cour de Néron, ſa vie cachée & ſa propre perſonne. C'eſt ce que l'Auteur de la Traduction Françoiſe de cette Satyre, qui parut ſur la fin du dernier Siècle, prouve fort bien dans la Prèface qu'il a miſe à la tête, & par la clé des principaux perſonnages qui figurent dans cette pièce (*a*). La plupart des vers qu'on y

(*a*) Voltaire ne fut pas de cet avis : voici le jugement qu'il en porta. « Quand on eut » trouvé les fragmens de Pétrone, auxquels Naudot a depuis joint hardiment les ſiens.

titre : *Oraiſon funèbre de la Reine Mère, Anne - Marie - Mauricette d'Autriche, Mère de Louis XIV, Roi de France & de Navarre.* Metz, Antoine, 1666. Il eſt ſurprenant que le P. le Long, qui a fait une longue énumération des éloges de cette Reine, n'ait fait aucune mention de celui que Peſcioni avoit prononcé. (*Mém. Mſſ.*)

PÉTRONE nous fournira un article aſſez long. Le lieu de ſa naiſſance, le ſur-nom qu'on lui donna, la corruption de ſes mœurs & la vivacité de ſon génie feroient la matière d'une grande diſſertation. Nous nous bornerons à le faire connoître d'après les Auteurs qui paroiſſent les plus dignes de foi.

Titus Petronius, que d'autres nomment *Caïus*, plus communément appellé *Petronius Arbiter*, nâquit vraiſemblement à Marſeille, ou aux environs de cette Ville, au commencement du premier Siècle de la Chrétienté. Il reçut une éducation conforme à ſa naiſſance. Elevé d'abord à l'Académie de Marſeille, il fut enſuite envoyé à Rome, où il acheva ſes études. Il parut bientôt à la Cour de l'Empereur Claude, dont il fit les délices. Mais le goût des plaiſirs ne bannit pas de ſon cœur l'amour des lettres. Il s'exerça à la déclamation, & il y réuſſit parfaitement. Sous l'Empire de Néron, il parut Courtiſan auprès de ce Prince, ſavant parmi les beaux eſprits, voluptueux parmi les débauchés. Le jour étoit employé au ſommeil, la nuit étoit partagée entre le devoir & le plaiſir. Il s'acquit tellement l'eſtime de Néron, que ce Prince ne trouvoit rien d'agréable, rien de beau, ſans l'approbation de Pétrone. Il avoit déjà gagné ſes bonnes graces dans l'emploi de Pro-Conſul en Bythinie, qu'il avoit rempli avec ſagacité (*a*).

La faveur de Pétrone lui attira des envieux. *Tigellinus*, Capitaine des Gardes, autre favori de l'Empereur, fut un de ſes rivaux les plus dangereux. Il entreprit la ruine de ſon Concurrent ; il fit un crime à Pétrone de l'amitié qu'il portoit à *Scevinus* (*b*). Il excita la cruauté de Néron, paſſion à laquelle cédoient toutes les autres. Un Eſclave de Pétrone, gagné à prix d'argent, devient ſon délateur ; les autres ſont chargés de fers, & on lui ravit tous les moyens de ſe juſtifier.

L'Empereur étant allé par haſard, vers le même tems, dans la Campagne, Pétrone reçut ordre de ne pas le ſuivre au-delà de Cumes. Dès-lors il ne ſongea plus à prolonger ſa crainte ou ſes eſpérances : la mort ſe préſenta à ſes yeux ſans horreur ; mais il ne voulut pas attendre de la recevoir d'une main impérieuſe & cruelle. Il ſe fit tantôt ouvrir, tantôt refermer ſes veines, en converſant gaiement avec ſes amis, ſans chercher à faire louer ſa conſtance & ſon héroïſme. Il ne voulut s'entretenir ni de l'immortalité de l'ame,

(*a*) Tous les Auteurs diſent que Pétrone fut Conſul de Rome. Nous n'avons pas adopté ce ſentiment, parce que ſon nom ne ſe trouve pas dans les faſtes Conſulaires, à moins que l'on ne veuille que Pétrone ſoit le même que *C. Petronius Sabinus*, qui fut Conſul l'an 61 de J. C. ; alors cet Auteur ſeroit de l'ancienne famille des Sabins.

(*b*) Sénateur qui avoit entrepris d'ôter la vie à Néron, pour le punir de l'avoir diffamé dans ſes vers.

ni des opinions des Philoſophes : mais des poéſies légères, & des vers faciles & naturels. Il récompenſa quelques Eſclaves ; en fit punir quelques autres. Il ſe promena, dormit ; & en dépit des ordres de Néron, il parut aux yeux de ſes amis mourir d'une mort naturelle.

Dans ſon Teſtament, Pétrone ne flatta ni l'Empereur, ni *Tigellinus*, ni quelqu'autre Favori, comme la plupart de ceux qu'on condamnoit à la mort. Mais il y détailla les plus affreuſes débauches de Néron, ſous le nom de jeunes libertins des deux ſexes, & le lui envoya ſcellé de ſon anneau qu'il briſa enſuite, de peur qu'on n'en abuſât contre quelqu'un. Sa mort arriva ſous le Conſulat de Caïus Suetonius Plautinus & de L. Pontius Telerinus, l'an *66* de notre Ere.

Néron, voyant que ſes infamies étoient venues à la connoiſſance de Pétrone, en conçut un déplaiſir très-ſenſible. Il ſoupçonna Silla, femme d'un Sénateur & amie de Pétrone, & il l'envoya en exil.

Tacite n'a pas oſé dire que Pétrone étoit voluptueux, mais ſeulement que ſa conduite en avoit les apparences, par le deſir de plaire à l'Empereur : *revolutus ad vitia, ſeu vitiorum imitationem.* On peut encore bien moins conclure que ſes mœurs étoient corrompues, de ce qu'il fit la narration libre des débauches de Néron & de ſa Cour. Il faut pourtant avouer que la conduite de Pétrone, jointe à ſes écrits, ne préſente pas une idée avantageuſe de ſa façon de penſer. Auſſi s'eſt-il trouvé des Auteurs, qui l'ont regardé comme un Epicurien, fondés ſur ce qu'il fit l'éloge d'Epicure, qu'il nommoit le père de la vérité. Quoiqu'il en ſoit, nous ſommes bien loin de le condamner ouvertement, & nous ne ſaurions le juſtifier pleinement ; dans cette difficulté où nous ſommes de pouvoir porter un jugement vrai ſur ſa conduite, nous préférons de laiſſer la queſtion indéciſe.

Au reſte, on ne peut diſconvenir que Pétrone ne fût un homme d'érudition, & qu'il n'eût un eſprit élevé, vif & enjoué, qui ſavoit allier à propos le ſerieux avec le plaiſant. Il eſt même peu d'Ecrivains de ſon tems qui ſoient auſſi polis & auſſi agréables.

Quelque occupé que fût Pétrone à remplir les fonctions de ſes emplois, ou à ſatisfaire ſes goûts, il donnoit un tems conſidérable à la compoſition & à l'étude.

Outre l'ouvrage qui nous reſte encore de lui, il en avoit compoſé pluſieurs autres dont nous ſommes privés depuis long tems. *Servius*, au rapport de *Giraldi*, nous apprend que Pétrone avoit fait un Traité des mœurs des Marſeillois. On en trouve quelque choſe dans la Satyre de cet Auteur, qui a fait tant de bruit dans le monde ſavant. Elle eſt du genre de celles que Varron avoit compoſées à l'imitation de *Menippe* ; en mêlant agréablement la proſe avec les vers, & qu'il avoit intitulées : *Satyres Menippées.* C'eſt un Roman ſatyrique, qui nous repréſente la Cour de Néron, ſa vie cachée & ſa propre perſonne. C'eſt ce que l'Auteur de la Traduction Françoiſe de cette Satyre, qui parut ſur la fin du dernier Siècle, prouve fort bien dans la Prèface qu'il a miſe à la tête, & par la clé des principaux perſonnages qui figurent dans cette pièce (*a*). La plupart des vers qu'on y

(*a*) Voltaire ne fut pas de cet avis : voici le jugement qu'il en porta. « Quand on eut » trouvé les fragmens de Pétrone, auxquels Naudot a depuis joint hardiment les ſiens.

trouve, ſont d'une grande beauté, & font voir que l'Auteur avoit beaucoup de talens pour la poéſie. *Le Poëme ſur la Guerre civile*, ou le renverſement de la République romaine eſt ſans contredit le plus conſidérable de ſes Ouvrages. Il a été démembré de la ſatyre, dont il fait partie, & imprimé avec diverſes autres pièces de poéſie des Anciens. On le trouve auſſi à la fin de la Traduction des Œuvres de Lucain, par M. de Marolles, imprimée à Paris en 1654 (*b*).

On trouva, en 1663, dans la Bibliothèque de *Nicolas Cipicus*, un fragment des Œuvres de Pétrone à Trau, ville de Dalmatie. Ce fragment, dont nous ſommes redevables à Pierre Petit, eſt dans un Mſſ. in-fol. où eſt contenu le ſoupé de *Trimalcion*. On l'a dépoſé à la Bibliothèque du Roi; il a été imprimé en 1664, à Padoue, par Paul Frambott.

Le ſtyle de Pétrone eſt énergique, noble & élevé. Sa douceur, ſon élégance, ſa délicateſſe ſont inimitables Le tour aiſé de ſes penſées leur donne un prix ineſtimable, c'eſt ce qui l'a fait appeller par quelques Auteurs : *Eloquentiſſimus & Doctiſſimus ſcriptor*, Ecrivain très-éloquent & très-ſavant. Ses obſcénités bien écrites lui ont valu ce titre : *Puriſſimæ Latinitatis impuriſſimus ſcriptor*. Cependant, malgré ſes beautés, l'on regardera toujours ſes expreſſions trop vives & trop frappantes, comme un piège tendu à la pudeur.

Naudot a traduit les différens Ouvrages de cet Auteur, ſans en exclurre ſes peintures laſcives. Boiſpréaux, (M. du Jardin) l'a traduit auſſi, mais avec bien plus de ſuccès. *Fulgentius* parle d'un Ouvrage de Pétrone, intitulé *Euſtion*, & c'eſt tout ce qu'il nous en apprend : peut-être eſt-ce la même choſe que le *Satyricon*. Le même Auteur lui attribue une certaine apologie des femmes, intitulée *Albutia*.

L'Hiſtoire de Provence de M. Papon, tom. 2, pag. 375, fait mention d'un autre Pétrone, né à Arles, d'une famille illuſtre, au commencement du cinquième Siècle, & mort vers l'année 470. C'étoit un Littérateur & un Juriſconſulte : Sidoine rapporte qu'il fut regardé comme l'un des principaux ornemens des Gaules, par l'étendue de ſes connoiſſances Il fut député à Rome, pour y porter les plaintes de ſa Province, contre le Préfet Arvande, qui exerçoit les plus cruelles vexations dans la Gaule Narbonnoiſe.

(V. P.)

PEYRESC, (NICOLAS-CLAUDE FABRY DE) nâquit le 1er. Décembre 1580 de Renaud Fabry & de Mar-

» tous les Savans prirent le Conſul Pétrone pour l'Auteur de ce Livre ; ils voyoient » clairement Néron, & toute ſa Cour, dans une Troupe de jeunes Ecoliers fripons, » qui ſont les héros de cet Ouvrage. On fut trompé, & on l'eſt encore par le nom. » Il faut abſolument que le débauché obſcur & bas, qui écrivit cette Satyre, plus » infâme qu'ingénieuſe, ait été le Conſul *T. Petronius* ; il faut que *Trimalcion*, ce vieillard » abſurde, ce Financier au-deſſous de *Turcaret*, ſoit le jeune Néron ; il faut que ſa » dégoutante & miſérable épouſe ſoit la belle *Attée* ; que le pédant, le groſſier *Agamemnon* » ſoit le Philoſophe *Sénèque*. C'eſt chercher à trouver toute la Cour de Louis XIV dans » *Guſman d'Alfarache*, ou dans *Gil-blas*. »

(*b*) Ce Poëme a été traduit élégamment en Vers François, par le Préſident Bouhier.

guerite de Bompar, dans le Château de Beaugencier, où ſes parens s'étoient retirés pour éviter la contagion qui déſoloit la Capitale de la Provence. Sa mère, qui avoit paſſé pluſieurs années dans le mariage, ſans avoir des enfans, promit à Dieu, dès qu'elle fut enceinte, que le parrain de ſon fils ſeroit un pauvre mendiant: elle accoucha & elle remplit ſa promeſſe: deux ans après, elle mit au monde un ſecond fils qui fut nommé *Palamède de Valaves*; elle mourut à la ſuite de cette ſeconde couche.

Peyreſc & Palamède firent leurs premières études à Brignole, l'ainé n'avoit que ſept ans, lorſqu'on les envoya à St. Maximin au Collège; un an après, ils furent rappellés à Beaugencier & de là à Aix. Mais les guerres civiles engagèrent leurs parens à les envoyer à Avignon au Collège des Jéſuites, où ils reſtèrent pendant cinq ans. Peyreſc, en quittant Brignole, avoit demandé la direction de la conduite de ſon frère & dès cet inſtant il devint ſon maître.

Les PP. Colombat & Valladier furent du nombre des Régents de Peyreſc; connoiſſant ſon goût pour l'Hiſtoire, pour la Poëſie & pour le Grec, ils relachèrent pour lui quelque choſe de la diſcipline ſcolaſtique. Peyreſc paſſa ces cinq années dans une occupation continuelle. De retour auprès de ſon oncle qu'il chérit toujours comme ſon père: il apprit par complaiſance, l'eſcrime, la danſe & le manège; mais ſes loiſirs étoient tous pour la lecture de l'Hiſtoire ou de l'Antiquité.

Pendant le cours de Philoſophie qu'il fit au Collège de Tournon, il s'attacha particuliérement à la Coſmographie, aux Mathématiques, à la Sphère, à l'Aſtronomie, à la Chronologie. L'étude du droit qu'il fit à Aix, ne nuiſit pas à ſon avancement dans toutes ces ſciences. Peyreſc étoit laborieux, il trouvoit du tems pour tout.

Il n'avoit que dix-ſept ans, lorſqu'il compoſa une Chronologie des Légiſlateurs: elle étoit d'autant plus exacte, qu'il avoit appuyé ſon ſyſtême ſur les preuves que lui fourniſſoient les médailles de ceux qui avoient donné des loix. Jaloux de perfectionner ſes connoiſſances & de ſe lier avec tous les Savans de l'Europe, il parcourut l'Italie en 1599, avec ſon frère & un Gouverneur. Il s'arrêta à Padoue, pour y continuer ſes études de droit; il s'attacha aux Savans de l'Univerſité de cette Ville, & mérita qu'on élevât pendant ſon ſéjour, des monumens en ſon honneur.

Il paſſa à Florence, où il aſſiſta aux Fiançailles du Roi de France avec Marie de Médicis. Arrivé à Rome, il fut connu & eſtimé du Cardinal Baronius, du ſavant P. Sirmond Jéſuite, de Lælius Paſcalinus, de Fulvio Urſini & de tous les habiles Antiquaires. Il rechercha ſcrupuleuſement tout ce qui reſte des débris de cette ancienne Maîtreſſe du monde.

En 1601, Peyreſc partit pour Naples, où il viſita avec ſon exactitude ordinaire les Cabinets des Curieux & les merveilles que la nature offre à l'admiration & à l'étude des Savans. Le Véſuve n'échappa point à ſes recherches. Après trois ans de voyage en Italie, Fonvive ſon gouverneur, l'obligea de repaſſer en France, malgré le déſir qu'il avoit de parcourir l'Allemagne & la Hongrie. De Lyon il vint

à Montpellier, où il prit des leçons en droit de Jules Pacius.

Il fut bientôt rappellé à Aix, où il fut reçu Docteur en droit, le 18 Janvier 1604, & deux jours après il préſenta lui-même ſon frère au Doctorat.

Peyreſc ne tarda pas longtems de recommencer ſes courſes; il ſe rendit à Paris en 1605, delà à Londres où il fut préſenté au Roi Jacques qui l'accueillit favorablement: bientôt il paſſa dans la Hollande, pour y admirer & connoître les ſavans *Scaliger* & *Grotius*. Ce fut au retour de ce ſecond voyage qu'il fut reçu Conſeiller au Parlement d'Aix, en 1607. Il acquit à peu-près vers le meme tems la Baronie de Rians.

Peyreſc, Magiſtrat, travailla ſans rélâche à s'inſtruire de la ſcience des Loix: Le célèbre Du Vair fut ſon maître dans cette étude. Ce Préſident admiroit la capacité de Peyreſc qui réuniſſoit tant de ſciences & qui joignoit à ſes talens une modeſtie qui en augmentoit le mérite. C'eſt à Peyreſc que nous devons la publication du Pentateuque Samaritain & de quelques autres ouvrages qu'il tira du fond de l'Egypte. V. MINUTI.

Galilée avoit fait des découvertes avec le téleſcope; Peyreſc ſuivit la même route; il forma même le deſſein de donner une nouvelle méthode pour trouver les degrès de longitude par le mouvement des Planètes. Cette occupation le retint dans ſa patrie juſqu'en l'année 1612 qu'un procès l'obligea de retourner à Paris. C'eſt à cette époque qu'il prouva qu'une ordonnance, que l'on attribuoit à un des Empereurs Conſtantins, avoit été priſe du Code Arléſien, & envoyée à un Préfet des Gaules par Honorius & Théodoſe. L'année d'après il éclaira les Savans ſur les oſſemens d'un prétendu Roi *Teutobochus*, qu'on diſoit avoir été trouvé en Dauphiné.

Guillaume Du Vair ayant été nommé Garde des ſceaux, Peyreſc l'accompagna, & ne ceſſa de donner des mémoires ſur diverſes queſtions. On doit rappeller ici ſes obſervations ſur la Comète de 1618. Cette même année, le Roi le nomma à l'Abbaye de Guiſtre en Guienne. Peyreſc prit l'habit Eccléſiaſtique & conſerva ſa charge au Parlement d'Aix, avec l'agrément de S. M. Depuis cette nomination, Peyreſc n'aſſiſta jamais aux jugemens criminels dès que les opinions alloient à la mort, malgré la Diſpenſe qu'il avoit obtenue du Pape.

Il reçut dans ſon hôtel, vers la fin de l'année 1625, le Cardinal Légat. Cette viſite honorable ſembla calmer la douleur qu'il venoit d'éprouver à la mort de ſon père. Le Légat viſita ſon riche Cabinet, & fit l'éloge de celui qui l'avoit formé. Peyreſc l'accompagna juſqu'à Toulon, d'où il parcourut les différentes Villes & Villages de la Provence, pour y voir les inſcriptions & les autres veſtiges de l'antiquité. Il reçut alors un Mſs. précieux qu'on lui envoya de l'Iſle de Chypre ſous ce titre: περι Αρετης και κακιας; c'eſt à dire, *de virtute & vitio*. C'étoit l'ouvrage de Conſtantin Porphyrogénéte, dans lequel on trouvoit des extraits de Polybe, de Diodore, de Nicolas de Damas & de quelques autres Hiſtoriens, dont on pourroit ſe ſervir pour remplir les vides qui ſe rencontrent dans pluſieurs Auteurs.

Enfin, après tant de travaux entrepris pour la gloire & pour l'ornement des lettres, ce Savant mourut à Aix le 24 Juin 1637, à l'âge de 56 ans, ſix mois & 13 jours, regretté de ſes Compatriotes, & de tous les Savans qu'il avoit connus. Il fut inhumé dans l'Egliſe des Dominicains, ainſi qu'il l'avoit deſiré.

On célébra ſon nom & ſon mérite dans tous les pays du monde & en toutes ſortes de langues. Le recueil en a été imprimé ſous le titre de *Pangloſſia, ſive generis humani leſſus, in funere delicii ſui, Nicolaii-Claudii Fabricii* PEIRESCII, Rome in-fol. L'Académie des Humoriſtes, dont il étoit membre, fit faire ſon éloge funèbre à Rome; *Jean-Jacques Bouchard* le prononça dans une nombreuſe aſſemblée de Cardinaux & de Savans. Le fameux Antiquaire Terrin fit ſon éloge en ces termes: *Antiquitatis, recentis hiſtoriæ, phyſicæ amenioris, ſcientiarum artiumque liberalium parens, & inſtaurator naturæque cimelia, ſibi amiciſque in theſaurum paravit. His facibus Scaligeriis Salmuſiiſque nova præbent lumina, litteris augmentum auditiſſimis opem, Galliæ decus, ſibi nomen æternum quæſivit.*

Il ſeroit trop long de rapporter ici toutes les découvertes de Peyreſc, toutes les plantes exotiques qu'il a fait cultiver & acclimater en Provence, toutes les raretés qu'il ramaſſa dans ſon Cabinet. Il ſuffit de dire que ſa maiſon fut ouverte à tous les Savans, qu'elle fut le dépôt de toutes les curioſités, & que Peyreſc fut le Mecène des Littérateurs & des Artiſtes. Il n'avoit même à ſon ſervice, comme autrefois *Atticus*, que des hommes qui euſſent quelque capacité, ne fût-ce que de ſavoir rélier des livres avec propreté.

Le Préſident de Mazaugues poſſédoit plus de dix mille lettres de lui, qui auroient rendu un grand ſervice aux ſciences & à la littérature, s'il les avoit publiées. Parmi ſes médailles, il s'en trouvoit un millier de grèques qu'il étoit ſeul de ſon tems capable de lire & d'expliquer. Il a laiſſé des Mſs. immenſes dont une partie ſe trouve dans la Bibliothèque du Roi, & l'autre dans celle de Carpentras. On n'a de Peyreſc qu'une diſſertation curieuſe & ſavante ſur un trépied antique, découvert à Fréjus en 1629. Ce morceau eſt inſéré dans le dixième tome des Mémoires du P. Deſmolets, *ſeconde partie.*

Bouche préſume que ce Savant s'étoit propoſé d'écrire l'Hiſtoire des Comtes de Provence, parce qu'il ramaſſoit avec ſoin les titres des familles nobles de la Provence. Gaſſendi a écrit ſa vie en latin qui a été traduite en François par M. Requier, & publiée à Paris, chez Muſier en 1770. C'eſt de cette traduction que nous allons extraire les trois morceaux ſuivans par leſquels nous terminerons cet article.

Le Chevalier *Del Pozzo* fit à notre Savant l'inſcription ſuivante, à Padoue, le premier Février 1600.

« Celui qui a des graces dans l'ado-
» leſcence, de l'érudition dans la jeu-
» neſſe, de la prudence dans la vieilleſſe,
» eſt, dans le premier de ces trois
» âges, les délices de ſes amis; dans
» le ſecond, l'honneur de ſa patrie;
» dans le troiſième, la conſolation de
» lui-même. Pour vous, *Fabri*, vous

» êtes ces trois choſes tout-à-la-fois ; » puiſque dans l'adoleſcence vous montrez les fleurs de la jeuneſſe & les fruits » de la vieilleſſe. »

La délicateſſe de la ſanté de *Peireſc* ſouffrant de ſon application continuelle, il tomba dangereuſement malade : tout ſon corps s'engourdit inſenſiblement, enſorte qu'il ne pouvoit mouvoir aucun de ſes membres. Son mal ſe diſſipa tout d'un « coup, ayant entendu chanter avec goût » une chanſon ſur les amours du Lys & de » la roſe ; il fut ſi charmé de la douceur du chant & de la délicateſſe d'une » certaine ſtrophe, que ſa langue venant à ſe délier tout-à-coup, à l'exemple de ce qui arriva au fils de *Créſus*, » il s'écria : *que cela eſt beau* ! & dès cet » inſtant tous ſes membres reprirent leur » jeu. »

« Peireſc étoit d'une taille ordinaire, » d'un tempérament maigre, ſujet aux » maladies, & d'une foibleſſe qui faiſoit » relâcher ſes membres au point qu'il eut » l'épaule gauche démiſe trois fois. Il » avoit le front grand, les yeux bleus & » ſouvent trempés d'humeurs . . . le nez » un peu crochu, les joues colorées, » les cheveux blonds, de même que la » barbe, qu'il étoit dans l'uſage de porter longue. On voyoit une douceur & » une affabilité extrêmes, répandues » ſur ſon viſage. Très-frugal pour lui » dans ſon manger, il étoit d'ordinaire » ſplendide pour les autres. Perſonne » ne donna jamais plus volontiers, ni » plus généreuſement, ni plus ſouvent. » S'étant propoſé pour modèles Dieu » & la nature, dont tous les préſens » ſont déſintéreſſés, il prévint les ſouhaits des perſonnes qui étoient dans » le beſoin, ſurpaſſa leurs eſpérances, » & ſa promptitude à les obliger fut » plus grande que celle de leurs deſirs. . . . Il regardoit le monde entier » comme ſa famille, & tous les ſages » comme des pères, des frères, des » enfans, avec leſquels il avoit tout en » commun. »

Les cendres de Peyreſc étoient preſque dans l'oubli, à la honte de nos compatriotes ; les Savans de tous les pays cherchoient envain ſon tombeau. M. le Préſident de St. Vincent, ſi connu par ſes recherches ſur l'antiquité, & par ſes connoiſſances dans la ſcience des médailles, a ſecondé les vœux de l'Europe, en faiſant ériger à la gloire de l'immortel Peyreſc, un monument digne de ce grand homme, ſur lequel on a gravé l'Epitaphe compoſée, dans le tems, par Rigaud. Elle ſe trouve dans la Vie de Peyreſc par Gaſſendy, dans l'Eſſai ſur l'Hiſtoire de Provence, &c. &c.

L'Académie des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Marſeille, a décerné, en 1785, la couronne littéraire à M. le Montey, Avocat de Lyon, auteur d'un Eloge de Peyreſc, qui fait honneur aux talens de ce Juriconſulte, & à la Société qui le propoſa. Le jour deſtiné à couronner ce diſcours, fut celui auquel le buſte de Peyreſc fut placé avec pompe dans le temple que les Académiciens de Marſeille ont élevé aux Sciences & aux Arts. (V. P.)

PEYSSONEL, (SAUVEUR DE) naquit à Aix, en 1641, de Jean de Peyſſonel, Seigneur de Fuveau, & de Marguerite de Raimondis. Il marqua, dès ſa tendre jeuneſſe, un goût décidé pour les armes. Dès qu'il fut en état de les porter, ſon Pere le plaça dans la compa-

gnie des Mouſquetaires, où un de ſes frères ſervoit déja. Sa vivacité naturelle lui fit avoir bientôt des démêlés qu'il vida l'épée à la main. Ayant été attaqué par Laugier de St. Pierre, une des plus fortes épées du Royaume, il eut l'avantage ſur lui. Louis XIV, inſtruit de la bravoure & de la préſence d'eſprit qu'il avoit fait paroître en cette occaſion, voulut le voir, & lui donna les éloges qu'il méritoit. Peyſſonel eut dans la ſuite pluſieurs occaſions de ſe montrer avec avantage en préſence de ce Prince. Il le fit ſur-tout en paſſant le Rhin à la nage près du Fort de Skink. Cette action hardie lui valut une compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Zonzac, dont il devint Major. Il ne ſe montra pas avec moins d'avantage à la bataille de Senef, & enſuite au ſiège de Maëſtricht, où il reçut un coup de grenade à la jambe, dans l'une des attaques où il ſe trouva.

En 1677, le Roi ayant fait attaquer une redoute près de Valenciennes, il eut le chagrin de voir nos gens repouſſés à pluſieurs repriſes. M. de Louvois, qui ſe trouvoit auprès de S. M. lui parla de Peyſſonel, qu'on commanda dans l'inſtant pour forcer cette redoute. Peyſſonel, avec ſa bravoure ordinaire, l'attaqua malgré le feu redoublé de l'ennemi, & s'en rendit maître. Louis XIV voulant le recompenſer du ſervice qu'il venoit de lui rendre, l'éleva au grade de Lieutenant-Colonel du Régiment des Dragons de Cinqſendou, avec brevet de Colonel. Cette diſtinction, en le rendant reconnoiſſant, lui fit deſirer avec plus d'ardeur l'occaſion d'être utile aux armes de S. M. L'occaſion s'en préſenta bientôt. Ayant appris que le Baron de Quinſy venoit d'être fait priſonnier, & que les ennemis pourſuivoient, avec une eſpèce de fureur, le détachement qu'il commandoit, il marcha contr'eux à la tête de ſon Régiment, rallia les fuyards, obligea les ennemis qu'il battit, de prendre la fuite à leur tour, & d'abandonner le Baron qu'il ramena dans notre camp.

Quelque tems après, le Roi nomma M. de Cinqſendou, Gouverneur de Tournay, & donna ſon Régiment à Peyſſonel. L'exacte diſcipline qu'il y faiſoit obſerver, le rendit un des plus beaux & des plus braves de l'armée. Sa réputation lui donnoit ſouvent occaſion de ſe montrer, & il ne ſe faiſoit aucune action ſans qu'il y eût bonne part. Peyſſonel conduiſit un jour ſon Régiment contre les ennemis qui gardoient le paſſage d'une rivière, près de St. Guillem, dont il étoit important que nos troupes s'emparaſſent. Sans s'arrêter à jetter des ponts ſur cette rivière, il montre les ennemis à ſes Soldats, ſe jette dans l'eau l'épée aux dents, & arrive avec eux de l'autre côté de la rivière, d'où il chaſſa les troupes à qui la garde en étoit confiée. Après cette action, il marcha encore pluſieurs fois avec ſon Régiment, & reçut deux bleſſures dans les différentes affaires qu'il eut avec les ennemis. En 1684, il fut deſtiné à réduire les Huguenots du Poitou, & enſuite de Metz. Il les traita toujours avec humanité; ſa conduite pacifique fit un effet admirable ſur leur eſprit, elle occaſionna même la converſion de pluſieurs d'eux.

En 1688, Peyſſonel fut fait Brigadier des Armées du Roi, & Inſpecteur général de la Cavalerie & des Dragons qui ſe trouvoient en Alſace. C'eſt à ſes

ſoins qu'on eſt redevable des fortifications du Mont-Royal, auxquelles il fit travailler avec une ſageſſe & une intelligence dignes des plus grands éloges.

Après le ſiège de Philisbourg, il commandoit en chef les troupes du Roi dans le Wirtemberg, lorſque les troupes de l'Empereur, qui revenoient de Hongrie, vers la fin de l'hiver, l'obligèrent par leur approche de ſe retirer. Il avoit ordre de loger en paſſant dans la ville de Stutgard, malgré les promeſſes qui avoient été faites à la Ducheſſe de Wirtemberg, de ne jamais entrer dans cette Ville. Il envoya quatre officiers, du nombre deſquels ſe trouvoit ſon neveu, Jean de Peyſſonel, Capitaine Aide-Major de ſon Régiment, pour préparer les logemens. En arrivant, le Comte de Vienne, Colonel du Régiment du Roi, qui étoit à leur tête, trouva la porte de la Ville bien gardée, & fortifiée par des paliſſades & des chevaux de friſe, qui en empêchoient abſolument l'entrée. Un Officier qui étoit de garde donna avis de ſon arrivée à la Ducheſſe, qui ordonna d'introduire dans ſon palais les quatre Officiers. Ils n'y arrivèrent qu'après avoir couru le riſque d'être mis en pièces par la bourgeoiſie armée & mutinée. La Ducheſſe, en les appercevant, leur témoigna ſa ſurpriſe ſur la réſolution de Peyſſonel. « Il eſt étrange, leur » dit-elle, qu'on ſonge ſeulement à venir » loger dans ma Ville Capitale, tandis » que j'ai remis tout mon pays au » Dauphin, à condition que je n'y verrois jamais de troupes Françoiſes; » Et élevant toujours la voix « rien n'eſt » plus honteux, s'écria-t-elle, de manquer de parole à une perſonne de » mon rang; & qui mérite quelques » conſidérations. » Ces paroles, dites d'un ton ferme, firent une ſi grande impreſſion ſur l'eſprit des Seigneurs Allemands, que la Ducheſſe avoit autour d'elle, qu'ils auroient mis à mort les Officiers François, s'ils ne ſe fuſſent hâtés de prendre congé d'elle. Ils ſe refugièrent chez le Préſident de France, (M. de Juvigai) la ſortie de la Ville leur ayant été obſtinement refuſée. Ils y trouvèrent M. de Creſſy-Verjus, Ambaſſadeur de France auprès de l'Empereur, & toute ſa famille, dans les plus cruelles inquiétudes. Sur ces entrefaites, Peyſſonel arrive avec ſes troupes, ſomme la Ville d'ouvrir ſes portes, & de renvoyer ſes Officiers. Sur le refus qu'on lui en fait, il donne ordre aux Dragons de ſon Régiment de mettre pied à terre, force à coup de hâches les paliſſades, & entre dans la Ville pêle-mêle, avec les ennemis. Il perdit dans cette occaſion pluſieurs Officiers & un aſſez grand nombre de Dragons. Dès-que le Comte de Vienne fut informé de ſon arrivée, il ſortit de l'hôtel du Conſervateur, qui avoit été attaqué, & ſe joignit à lui avec les Officiers qui l'avoient accompagné. Il fut encore rejoint par Vilandri, à qui il ordonna d'aller ſe ſaiſir de toutes les portes de la Ville, & d'y mettre de bonnes gardes. Enſuite il fit entrer deux Régimens de Cavalerie avec leur mouſquet haut & leur ſabre pendu au bras. Les Bourgeois qui entendoient les timbales & les trompettes ſonner la charge, furent ſi épouvantés, qu'ils allèrent ſe cacher derrière leurs barricades, d'où il n'oſoient ſe montrer. Les Dragons à pied s'avancèrent vers eux à la tête de la Cavalerie, le combat s'engagea, & la plupart des Bourgeois reſtèrent

reſtèrent ſur le champ de bataille. Le reſte fut diſſipé. Peyſſonel fit remonter ſes Dragons à Cheval, & les rangea en ordre de bataille avec ſa Cavalerie, défendant à chaque ſoldat de ſortir de ſon rang ſous peine de la vie. Il ſe rendit enſuite au Palais de la Ducheſſe, la raſſura ſur ce qui venoit de ſe paſſer, lui fit part de la néceſſité où il s'étoit trouvé d'entrer dans ſa ville, & l'aſſura que jamais l'intention de ſon Maître, ni la ſienne, n'avoit été de lui manquer. La Ducheſſe ſatisfaite combla Peyſſonel d'honnêtetés, & lui fit préſent de deux magnifiques carroſſes à ſix chevaux, que ce brave Militaire eut la généroſité de lui renvoyer, dès qu'il s'en fut ſervi pour tranſporter ſes Officiers bleſſés juſqu'au delà du Rhin, où il conduiſit ſa troupe.

En 1689, le Maréchal de Duras paſſa ce fleuve pour aller faire le ſiège de Dourlach, où il y avoit 1500 Saxons de troupes reglées. Peyſſonel pria le Maréchal de lui permetre d'aller avec ſa brigade de Dragons, reconnoître cette place. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il s'avança ſeul à travers les coups de fauconneaux & de fuſils, & ayant apperçu un quartier des murailles qui n'étoit pas gardé, il fit ſigne à ſa troupe d'avancer, & s'en empara à l'entrée de la nuit. Les Saxons étonnés, firent battre la chamade, & demandèrent à ſe rendre priſonniers de guerre. *A diſcrétion*, leur cria Peyſſonel, *à diſcrétion, ou vous êtes tous paſſés au fil de l'épée.* Les Saxons effrayés ſubirent la Loi du Vainqueur, & la Ville fut donnée au pillage de ſa brigade. Le Maréchal de Duras, qui marchoit avec ſon armée pour venir faire le ſiège de cette Ville dans les formes, fut agréablement ſurpris d'apprendre qu'elle s'étoit rendue à Peyſſonel qui n'avoit point de canons, & dont les troupes étoient de beaucoup inférieures à celles de la Ville. Le Roi, qui fut informé de cette action hardie, voulant témoigner à Peyſſonel combien elle lui avoit été agréable, le gratifia d'un brevet de Maréchal-de-Camps, & lui donna le titre de Marquis, pour lui & pour ceux de ſa famille; titre que Louis XV a confirmé dans la ſuite. Ce fut à la fin de cette campagne que Peyſſonel mourut à Landau en 1689, âgé de 48 ans, & regretté de tous les Militaires qui avoient ſervi ſous ſes ordres. Il avoit mérité par ſes actions d'éclat, le titre glorieux de *Brave*, que Louis le *Grand* lui avoit donné. La première fois que ce Prince apperçut le neveu de Peyſſonel à la Cour, il battit des pieds pour marquer ſon chagrin, & lui ayant addreſſé la parole: *je ſuis fâché*, lui dit-il, *de la mort de votre oncle. Si j'avois eu cent hommes comme lui, je me ſerois rendu maître du monde entier.* Jean de Peyſſonel répondit avec modeſtie à un éloge auſſi flatteur, & aſſura le Roi, qu'il feroit de ſon mieux pour marcher ſur les traces de ſon oncle. Il tint ſa parole; il ſe trouva à 28 affaires différentes, entrepriſes pour le ſervice du Roi; mais le Miniſtère ayant changé & ſe voyant oublié, comme tant d'autres, il ſe retira dans ſa terre de Fuveau, où il paſſa le reſte de ſes jours.

(*Archiv. de la Maiſon de Peyſſonel.*)

PEYSSONEL, (JEAN) né au commencement du dernier ſiècle, à Marſeille ou aux environs, étudia la Médecine, & ſe fit aggréger au Collège des Méde-

cins de ſa patrie. Son nom eſt connu dans les faſtes de ce Corps ; puiſqu'il fut un des Coopérateurs du rétabliſſement de ce Collège en 1646. Monconys, fameux Voyageur, ayant abordé à Marſeille, fit connoiſſance avec Peyſſonel, & ſe lia avec lui d'une amitié très-étroite. Outre la réputation que ce Médecin ſe fit parmi ſes Concitoyens, il mérita encore l'eſtime de ſes Confrères, qui virent toujours ſes ſuccès ſans jalouſie.

Peyſſonel ſavoit le Grec : cette ſcience lui facilita l'intelligence des Ouvrages d'Hippocrate qu'il poſſédoit parfaitement ; il avoit commenté pluſieurs Traités de ce père de la Médecine ; mais il n'a donné au public que celui qu'il intitula : *de temporibus humani partûs juxtà doctrinam Hippocratis*, Lyon, Hugueran 1665. L'Auteur nous apprend, dans ſon Epître dédicatoire, qu'il avoit compoſé un autre Ouvrage, ſous ce titre : *Phyſica revelata, ſeu rerum naturalium ſcientia ex ſacrâ ſcripturâ deſumpta.* M. Tornezy, ſon Confrère, qui jouiſſoit d'une grande réputation, fit ces Vers à l'honneur de Peyſſonnel :

O quibus inſtat amor Medicis clareſcere gemmis
Hûc ſtudioſum, hûc vos, vertite, quæſo, pedem.
Namquè ſenex Cous, quas non benè prodidit uſquàm,
PEYSSONELI *claris vocibus eccè patent.*
Quaſve ſinu obſcuro natura recondidit alma,
Hîc captu faciles, luce docente, micant,
Quanto igitur noſtro debentur nomina, quanta
PEYSSONELO *cujus munera tanta ſient.*
Nempè quod Hippocrates & quod natura negavit,
Id nobis facili, contulit ille, manu.

Ce ne fut pas à Marſeille ſeulement que l'on admira les talens de Peyſſonel : ayant été demandé à Alep, par la Nation Françoiſe, il y acquit une ſi grande réputation, que les uns lui donnèrent le ſurnom d'Ariſtote, les autres celui d'Eſculape.

Il avoit une parfaite connoiſſance des Livres ſaints, & une charité exemplaire envers les pauvres. Ses mœurs étoient douces & pures : il fit même des converſions dans le Levant.

(*Mém. mſſ.*)

PEYSSONEL, (CHARLES) fils du précédent, né vers 1640, marcha ſur les traces de ſon père ; il fit ſes premières études au Collège de l'Oratoire de Marſeille ſa patrie, où il fit connoître & admirer ſa facilité à compoſer des Vers ou des Diſcours en Proſe. Dès qu'il eut fini ſa Philoſophie, il ſe livra dans le cabinet, & ſous les yeux de ſon père, à l'étude de la Médecine : bientôt il fut à Montpellier, où il perfectionna ſes connoiſſances, & reçut le bonnet de Docteur. S'il ne ſurpaſſa pas ſon père dans la pratique de ſon Art, on peut dire qu'il l'égala parfaitement ; ſon jugement vif & juſte en même tems, lui faiſoit ſaiſir, au premier coup d'œil, l'état vrai du malade : agréable dans la converſation, ſavant dans les conſultations, il fut

acquérir le même degré de conſidération que ſon père, qu'il avoit pris pour modèle.

Peyſſonel donnoit quelques momens à l'étude de l'Aſtronomie; il ſe déclara l'ennemi déclaré du ſyſtême de Deſcartes. Cette opinion produiſit des Ouvrages, dont nous parlerons bientôt.

Une choſe fort honorable à ce Médecin, c'eſt la vie honnête & pure qu'il a ſu aſſocier à l'étude de différentes ſciences. Falloit-il s'expoſer à tout pour faire une œuvre méritoire, un acte de bienfaiſance, Peyſſonel ne voyoit point de danger.

Dans ces ſentimens, trop attaché à un eſprit de parti qui régnoit alors aſſez généralement, il fut exilé en 1688, & il vint au Caire en Egypte, où il s'adonna à la pratique de ſon Art. De retour à Marſeille, il ſe livra entièrement à l'étude de la Phyſique.

La Peſte ayant ravagé la Provence en 1720, le devoir conduiſit Peyſſonel dans l'Hôpital du Saint-Eſprit. Il étoit le Doyen des Médecins de Marſeille; il crut devoir donner l'exemple à ſes Confrères. Il s'y renferma; & après avoir donné ſes ſoins, en qualité de Médecin, il y rempliſſoit le plus ſouvent les fonctions de Garde-Malades. Attaqué lui-même de la Peſte, il y ſuccomba à l'âge d'environ 80 ans, entre les bras de deux enfans chéris, qui prirent ſoin de l'inhumer.

On ne pouvoit reprocher à Charles Peyſſonel qu'un défaut naturel qui étoit viſible, & qui ne prévénoit pas en ſa faveur; c'eſt qu'il boîtoit conſidérablement. Ce vice n'influa jamais ſur ſon eſprit ni ſur ſon génie, qui ont produit les Ouvrages ſuivans: 1°. *Idée de la Phyſique méchanique*, Marſeille, Martel, 1704, in-12. 2°. *Hiſtoire de la machine du Monde*, ibid. in-12. 3°. *Lettre de l'Auteur de la Phyſique mécanique*, à l'*Auteur des* Mémoires de Trévoux, ibid. même année. 4°. Enfin, *Lettres de l'Auteur de la Phyſique mécanique*, ibid. 1705, in-12. (*Mem. mſſ.*)

PEYSSONEL, (JEAN-ANDRÉ) Médecin, & CHARLES, Avocat, fils de Charles dont nous venons de parler, & d'Anne Iſouard, ont été l'un & l'autre Membres de l'Académie de Marſeille. Nous allons donner une eſquiſſe abrégée de leurs travaux littéraires & l'Hiſtoire raccourcie de leur vie.

JEAN-ANDRÉ, l'aîné des deux embraſſa la profeſſion de ſon père, & obtint une penſion du Roi, par laquelle ſes ſervices furent récompenſés. Il fut enſuite nommé Médecin du Roi à la Guadeloupe, où il mourut en 1749, étant aſſocié de la Société Royale de Londres, de l'Académie Royale des Sciences & Académicien vétéran de Marſeille.

CHARLES fit ſes premières études au Collège de l'Oratoire de Marſeille, où il étoit né le 17 Décembre 1700. Il montra dès ſon enfance cette douce vivacité, qui annonce, tout à la fois, la bonté du cœur & la facilité de l'eſprit. Son père l'envoya bientôt à Paris, où il perfectionna ſes connoiſſances.

Son activité devançoit les inſtructions de ſes Maîtres; l'étude du Latin, du Grec & de la Phyſique, le conduiſit à celle de la Géométrie qu'il apprit ſans Maître, dans le tems qu'il déroboit à ſes récréations. Ses jeux même n'avoient rien que d'utile: c'étoit l'amour de l'étude, qui le conduiſoit aux arts d'amuſement; il s'en fit un de la poéſie & de la peinture.

Son père l'ayant rappellé avant la contagion de 1720, il eut la conſolation de fermer les yeux à ce Médecin, qui mourut victime de ſon zèle. Fidèle à la voix de ce père tendre, qui l'appelloit au Barreau, il fit ſon cours de Droit à l'Univerſité d'Aix, il prit ſes degrés le 21 Juin 1723, & revint dans ſa patrie conſacrer ſes talens au ſervice de ſes Concitoyens. Il exerça cette profeſſion noble & honorable, avec le plus grand ſuccès, pendant quinze ans, joignant la ſcience du Juriſconſulte à l'éloquence de l'Avocat.

Son travail aſſidu & multiplié ne déroboit rien à ſa gaieté naturelle : il portoit dans la ſociété l'homme du monde, l'homme aimable, le charme de ſes Citoyens : cet enjouement naiſſoit du fond de ſon ame ; il n'avoit pas beſoin d'être animé par l'ivreſſe des plaiſirs. Bienfaiſant, officieux, Peyſſonel ne s'occupoit que du bien des autres.

Il fut, de même que ſon frère, un des principaux Promoteurs de l'Académie de de Marſeille. Charles prit ſoin de nourrir & de fortifier cette Compagnie naiſſante, par la lecture de pluſieurs de ſes Ouvrages ; il y jeta cette ſémence d'émulation & d'amour du travail, qui ſont l'ame & la vie des Sociétés littéraires. Il prononça, le 9 Octobre 1734, l'Eloge funèbre de M. le Maréchal de Villars, Fondateur & premier Protecteur de l'Académie. Son Diſcours fut imprimé, & l'Auteur partagea, avec le Héros, les louanges de la France.

M. Icard, Secrétaire de l'Ambaſſadeur de France, à la Porte, ayant été nommé, en 1735, Inſpecteur du Commerce du Levant à Marſeille, Peyſſonel fut déſigné pour le remplacer, ſur la demande qu'en fit M. le Marquis de Villeneuve, alors Ambaſſadeur à Conſtantinople. Il porta dans cette place ſa probité & ſes talens, ce qui lui mérita bientôt la Chancellerie de cette importante Ambaſſade.

Il accompagna M. l'Ambaſſadeur, nommé Plénipotentiaire pour la Paix de Belgrade, entre l'Empire & la Porte. L'uſage que M. de Villeneuve fit de ſa capacité dans cette illuſtre occaſion, ſeroit demeuré inconnu, ſi la modeſtie de Peyſſonel eût pu cacher les récompenſes, comme elle cachoit les ſervices ; elle fut trahie par les témoignages glorieux de quatre Souverains ; le Roi l'honora d'une penſion, le Pape du titre de Comte, l'Empire & la Porte d'une gratification. Quoique ſa famille n'eût jamais dérogé, il obtint alors des Lettres de confirmation de Nobleſſe, & les fit vérifier au Parlement d'Aix.

Son zèle pour le ſervice du Roi, & pour les intérêts de la Nation, laiſſoit peu de momens à ſes plaiſirs, & ſes plaiſirs même auroient été pour tout autre un travail pénible. Des Ouvrages conſidérables ſur le Commerce du Levant & ſur l'Ambaſſade de Conſtantinople ; des Voyages entrepris avec danger, pour connoître des lieux célèbres autrefois, & devenus aujourd'hui preſque ſauvages ; des recherches curieuſes de médailles & de monumens antiques ; tels étoient ſes délaſſemens.

En 1747, la Cour, toujours plus ſatisfaite de ſes ſervices, le nomma au Conſulat de Smyrne. Conſtantinople le vit partir avec regret, & Smyrne le reçut avec empreſſement. Son mérite étoit connu dans tout le Levant ; le nouveau Conſul ſoutint cette réputation ; il fut, avec tant d'intelligence, & tout à la fois

gant de droiture, ménager les intérêts de ſa patrie, que les Négocians de toutes les Nations ne cédoient pas à ſes Compatriotes en fait d'eſtime & d'affection pour ſa perſonne.

Après la mort de M. Deſalleurs, il eut l'honneur d'être nommé, par le Roi, pour gérer les affaires de France à la Porte; il s'acquitta dignement de cet emploi, juſqu'à l'arrivée de M. de *Vergennes*, qui ſuccéda à M. Deſalleurs.

Les Rélations de littérature qu'il avoit à Paris, l'avoient fait connoître à l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres; elle lui donna, en 1748, le titre d'Aſſocié-Correſpondant: lorſque le Roi, en 1750, trouva bon de réunir les diverſes Claſſes d'Académiciens ſurnuméraires, ſous la ſeule dénomination d'Académiciens-Libres, entre les quatre Regnicoles qui devoient compoſer cette Claſſe, avec huit Etrangers, Peyſſonel ne fut pas oublié. Il cultiva exactement la correſpondance, & l'Académie ſut profiter de ſon zèle & de ſa capacité, pour en tirer des éclairciſſemens qu'il étoit ſeul en état de lui communiquer. On connoiſſoit aſſez bien la Côte de l'Archipel, depuis les Dardanelles juſqu'à l'embouchure du Méandre; au delà, elle étoit preſque entièrement inconnue juſqu'au Golfe d'Antalia ou de Satalie, qui eſt l'ancienne Attalée de Pamphylie; l'intérieur des Terres ſituées au midi de Méandre, qui répondent aux Pays, nommés autrefois, Carie, Lycie, Pyſidie & Phamphylie, étoit auſſi ignoré que les Terres auſtrales.

Peyſſonel, pour ſatisfaire la curioſité de l'Académie, n'épargna ni dépenſes ni fatigues; il fit partir, à ſes frais des Navigateurs intelligens pour reconnoître les Côtes, & des Voyageurs habiles pour pénètrer dans l'intérieur du pays; il partit lui-même, & rangea toute la côte juſqu'à Satalie; il revint par terre à Smyrne, avec beaucoup de peine & de péril.

Ses travaux altérèrent ſa ſanté. En 1753 il fut atteint d'une attaque d'apoplexie: on lui défendit l'étude; il donna à ſes Médecins le choix de lui interdire tout autre plaiſir, c'étoit ne faire aucun ſacrifice; l'étude étoit ſon unique divertiſſement, ſans lequel, diſoit-il, il ne pouvoit, ni ne vouloit vivre. Il ne ſuccomba pas tout à-fait alors, mais cet accident entraîna inſenſiblement la deſtruction des forces de ſon corps, & la ruine ſans retour de celles de ſon eſprit. En cet état, il s'eſt ſurvêcu à lui-même pendant 3 ans, & il acheva de mourir d'une attaque de ſa première maladie, à Smyrne, le 16 Mai 1757, âgé de 56 ans & 5 mois, vivement regretté de tous ceux qu'il avoit obligés, c'eſt-à dire, de beaucoup plus de perſonnes qu'il n'en avoit même connu. (*Extrait de ſes Eloges.*)

Les deux frères Peyſſonel écrivirent après la mort de leur père, une *lettre à ſon Excellence M. le Duc d'Eſcallone, Majordome-Major de S. M. Catholique à Madrid ſur la mort de M. Peyſſonel, Doyen des Médecins de Marſeille.* Elle fut imprimée en 1721 in-4°.

Charles a beaucoup écrit. Parmi ſes ouvrages nous citerons 1° *L'Eloge du Maréchal de Villars.* 2°. *Eſſai ſur les troubles actuels de Perſe & de Géorgie.* 3°. *Comparaiſon des anciens Grecs avec ceux d'aujourd'hui.* 4°. *Diſſertation ſur les Rois du Boſphore.* 5°. *De l'Autorité du Magiſtrat politique ſur l'exté-*

rieur de la Religion, en tems de peſte, &c.

On a de Jean-André un ouvrage intitulé : *la Contagion de la peſte expliquée, & les moyens de s'en préſerver*, 1722, in-12, *& des Eſſais de Phyſique, &c.*

PEYSSONEL, (JACQUES DE) Avocat au Parlement d'Aix, ne nous eſt connu que par la lettre que Pitton, Docteur en Médecine, lui adreſſa à la fin de ſon ouvrage, *De Conſcribendâ Hiſtoriâ rerum naturalium Provinciæ.* Nous apprenons par cette lettre que Peyſſonel avoit procuré à Pitton le livre intitulé : *Claudii Salmaſii præfatio in librum de Homonymis hyles iatricæ. Ejuſdem de Plinio judicium*, & qu'il l'avoit prié de lui dire ſon ſentiment ſur cet ouvrage. Le Docteur examine dans ſa lettre, l'opinion de Saumaiſe ; il obſerve qu'il a quelquefois critiqué trop vivement les Grecs ; mais, ajoute-t-il, il faut pardonner cela à un Romain ; & il juſtifie Pline des accuſations que *Salmaſius* avoit portées contre lui.

Peyſſonel devoit être inſtruit dans l'Hiſtoire ; mais nous n'avons pu découvrir le lieu de ſa naiſſance, ni l'époque de ſa mort : nous ignorons même s'il a donné au public quelque ouvrage, qui auroit pu nous éclairer ſur les différentes circonſtances de ſa vie. (V. P.)

PEYSSONI, Archevêque d'Aix & fameux Juriſconſulte, naquit en Provence avant le quatorzième ſiècle. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude des loix, & il y fit de très-rapides progrès. Bientôt après il fit ſuccéder à ſes premières occupations, l'étude des ſciences Eccléſiaſtiques, dans leſquelles il ſe diſtingua pareillement. Il embraſſa l'état Eccleſiaſtique, reçut les ordres ſacrés, & fut nommé Evêque de Digne. Son travail aſſidu l'avoit mis en état de connoître parfaitement les loix Civiles & Canoniques. La Reine Jeanne informée de ſon ſavoir, ſe ſervit de ſon Miniſtère pour rédiger en corps les loix particulières ou coûtumes de la Province ; le fruit de ſon travail parut ſous le titre de *Statuts de Provence*, ouvrage qui fait un honneur infini à ſon Auteur. Cet excellent recueil fit donner à Peyſſoni, le titre de *Tribonien de la Reine Jeanne*, & lui mérita les plus grands éloges.

La Reine, voulant reconnoître les ſervices de cet Evêque, le fit pourvoir de l'Archevêché de l'Égliſe d'Aix, afin, diſoit-elle, qu'il fût dans un poſte d'où il pût répandre plus aiſément ſes lumières dans toute la Province.

Peyſſoni jouiſſoit d'une réputation brillante ; & ce qui eſt plus rare, il en jouiſſoit ſans faire des jaloux. Il étoit appellé & recherché dans toutes les aſſemblées & les commiſſions, où la ſcience doit marcher de pair avec la prudence. Clement V. le commit pour informer ſur les miracles de St. Elzéar, & le fit inviter à ſe trouver au Concile national tenu à Apt en 1365.

Peyſſoni mourut à Aix, trois ans après, dans ſon palais Archiépiſcopal, emportant les regrets des Savans & l'eſtime générale. (C. B.)

PÉZÉNAS, (ESPRIT) naquit à Avignon, & non pas à Carpentras, comme on l'a dit ſi ſouvent, le 28 Novembre 1692. Il fit ſes premières

études chez les Jéſuites, qui, voyant en lui des preuves d'un eſprit vif & pénétrant, ne négligèrent rien pour ſe l'attacher. Pézénas de ſon côté, déſiroit ardemment d'entrer dans une Société qu'il regardoit comme l'état le plus propre à développer ſes talens naiſſans. Il y fut admis le 20 Septembre 1709. Après les épreuves du Noviciat, il fut nommé Profeſſeur des Humanités, emploi qu'il exerça avec diſtinction. Il commença dès lors à s'attacher aux Mathématiques, pour leſquelles il avoit un attrait ſingulier, & qui lui ont fait dans la ſuite une réputation brillante. Habile Aſtronome, profond Mathématicien, il conſacra ſa vie à l'étude des hautes ſciences, ſans négliger pour cela les fonctions attachées au Sacerdoce. Ce Savant ne négligea pas le ſalut des ames. Il a donné ſouvent des Miſſions & des retraites, ſurtout à cette partie d'hommes que le travail où le défaut d'éducation plonge le plus ſouvent dans l'ignorance ou dans la ſuperſtition. Dans le tems que le P. Pézénas a reſté à Marſeille, les Pêcheurs ont ſouvent éprouvé les effets de ſon zèle. Il en convertit pluſieurs, & il donna à tous une méthode propre à ſe ſanctifier.

En 1728, le P. Pézénas fut nommé Profeſſeur Royal d'Hydrographie à Marſeille; il remplit cette place avec diſtinction juſques en l'année 1749, qu'il obtint la place de Directeur de l'Obſervatoire de cette Ville. Cette place & ſa célébrité le mirent en rélation avec les Savans de l'Europe entière, & lui méritèrent le titre glorieux de Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, & de la Société Royale de Montpellier.

En 1763, le P. Pézénas ſe retira dans ſa patrie, & à la deſtruction de la Société, il continua ſes travaux dans ſa retraite, auprès d'une ſœur chérie. Il retouchoit ſon *Hiſtoire Critique* de la découverte des longitudes, & revoyoit ſes Calculs ſur le retour de la Comète, qui doit paroître en 1787, lorſqu'il mourut le 14 Février 1776, dans un âge fort avancé.

Il avoit publié en 1751, ſa *Traduction* du cours de Phyſique expérimentale par le Docteur J. F. Deſaguliers de la Société Royale de Londres, 2 vol. in-4°. Marſeille & Paris. Le Traducteur ne parle point ici en ſon nom; il n'a que la gloire d'avoir entendu ſon Auteur, d'avoir rendu fidèlement tous les détails de ſa Doctrine, & d'avoir ouvert à nos Phyſiciens modernes, une des plus riches ſources d'expériences. Il traduiſit auſſi de l'Anglois de J. Ward, en 1757, *Le guide des jeunes Mathématiciens, ou Abrégé des Mathématiques, à la portée des Commençans.* in-8°. de près de 600 pag. Paris, Jombert. Il travailla avec le P. Blanchard, aux *Mémoires de Mathématique & de Phyſique, rédigés à l'Obſervatoire de Marſeille*, Avignon, Girard, 1755, in-4°. Nous avons encore du P. Pezenas : 1°. *Elémens du Pilotage*, Marſeille, Boy, 1733, in-12. 2°. *Pratique du Pilotage*, ibid. même année, in-12. 3°. *Nouvelle Méthode pour le Jaugeage des ſegmens des tonneaux*, in-4°. 4°. *La Théorie & la Pratique du Jaugeage des tonneaux, des Navires & de leurs ſegmens*, in-8°. 5°. *Traité des Fluxions, par M. Colin Mac-laurin*,

traduit de l'Anglois, Paris, Lambert, 1749, in-4°. 2 vol. 6°. *Commentaire de Steward, avec la quadrature des courbes de Newton, & ſur l'Analyſe du même Auteur par les ſuites infinies, traduit de l'Anglois.* 7°. *Traité du Microſcope mis à la portée de tout le monde, traduit de l'Anglois*, in-12. 8°. *Démonſtration de quelques unes des principales propoſitions du premier livre des pritipes de Newton par M. Clarke, traduit de l'Anglois.* 9°. *Nouveau Dictionnaire univerſel des Arts & des Sciences, François, Latin & Anglois, de Thomas Dyche*, in-4°. 2 vol. Avignon. Le P. Pézénas fut aidé dans ce dernier travail par le P. Feraud de Marſeille.

La Société du P. Pézénas étoit douce; il avoit ſous un extérieur ſérieux, l'eſprit gai & une converſation agréable. Il avoit démontré la poſſibilité du Canal de Craponne, pour lequel il fut employé pendant quelque tems.

(V. P.)

PHILIPPE DE LA STE. TRINITÉ, *Voy.* JULIEN (ESPRIT).

PIÈCHE, (PIERRE) naquit à Aix en 1635; il entra à l'âge de 18 ans dans la Congrégation de l'Oratoire, où il ſe fit eſtimer par les heureuſes diſpoſitions qu'on découvrit en lui. Il juſtifia bientôt les eſpérances de ſes Confrères, lorſqu'il développa les charmes de ſon éloquence, & la vivacité de ſon génie dans les claſſes qu'il enſeigna en différens Colléges. Ses talens obligèrent ſes Supérieurs d'obtenir pour lui des diſpenſes d'âge pour la Prêtriſe: faveur ſingulière & rare chez les PP. de l'Oratoire.

Elevé au Sacerdoce, Pièche s'adonna au Miniſtère Evangélique avec ardeur, & ſe fit un nom aſſez fameux par ſes Sermons. Il joignoit aux charmes de la voix, & à la beauté de ſes diſcours, une grace dans le geſte, qui frappoit agréablement l'eſprit de ſes Auditeurs.

Arrivé à Marſeille en 1670, il fut choiſi pour y prêcher l'Avent & le Carême, ce qu'il fit avec applaudiſſement. Ce fut lui qui prononça l'Eloge funèbre de Paul de Fortia, dont on avoit chargé Claude *Bourguignon*, comme nous l'avons dit dans ſon article.

Il eſt Auteur de trois Oraiſons funèbres, qui ſont: 1°. Celle de *Edmond Retli*, Archevêque d'Harmarch, Primat d'Hybernie, prononcée dans l'Egliſe de l'Oratoire de Saumur, 1669, in-4°. 2°. Celle de *Paul de Fortia de Pilles*, Viguier de Marſeille, 1682. 3°. Celle de *Marie-Thérèſe d'Autriche, Epouſe de Louis XIV*, prononcée dans l'Egliſe Métropolitaine d'Aix, 1683. Il mourut à Avignon en 1706, après avoir été pendant quelques années Supérieur du Collège de Condom.

(V. P.)

PIERRE PONS, *Voy.* BARTHELEMI.

PIERRE DE ST. LOUIS, (LE PERE) nommé dans le ſiècle *Jean-Louis Barthelemi*, naquit à Valréas, le Mercredi 5 Avril 1626, de Jacques Barthelemi & d'Anne Canal, gens d'une condition peu relevée, mais gens d'honneur, qui avoient honnêtement de quoi vivre.

A l'âge de cinq ans, il lui prit une envie démeſurée d'apprendre à lire. Son père n'y voulant pas conſentir, il alla ſeul chez un Maître d'Ecole ſe placer parmi les autres Ecoliers. Le Maître l'ayant apperçu le chaſſa brutalement, parce qu'il avoit eu une querelle avec ſon père. Le jeune Barthelemi fut alors en pleurant

aux

aux Carmes (a), où il s'adreſſa à un Religieux, ami de ſa famille, qui lui donna les premières leçons, & qui lui montra à écrire, lui enſeigna le Latin, la Philoſophie, & encore à faire des rebus & des Anagrammes, en quoi il excella.

Il devint amoureux à l'âge de dix-huit ans de la fille d'un bourgeois de Valréas, qui ſe nommoit *Magdelaine*. Il fit pour elle des Vers & des Anagrammes : il diſoit lui-même que, dans un ſeul jour, il lui avoit envoyé trois douzaines d'Anagrammes ſur ſon nom. Il étoit ſur le point de l'épouſer, lorſqu'elle fut attaquée de la petite vérole, dont elle mourut en peu de jours.

Cette perte le jeta dans une mélancolie affreuſe ; il forma le deſſein d'entrer dans l'Ordre de St Dominique : mais, ſe rappellant que ſa chère *Magdelaine* lui avoit fait préſent d'un Scapulaire, il ne lui en fallut pas davantage pour le perſuader que Dieu vouloit qu'il fût Carme. Il embraſſa cette profeſſion à l'âge de 25 à 26 ans, en 1651.

Après ſon Noviciat, on l'envoya à Aix pour y étudier en Théologie, ſous un Profeſſeur qui avoit été diſciple du fameux Père Philibert Trézay de Chateaurenard. Après deux ans de ſéjour en cette Ville, il paſſa au Couvent d'Aigalades, dans le territoire de Marſeille, qui eſt le premier Couvent des Carmes en France. Il s'y lia d'amitié avec le P Golier, de ſorte qu'on les appelloit *Oreſte* & *Pilade*. En effet, le P. Pierre, ſujet à des caprices & à des viſions, par ſes fureurs poétiques, repréſentoit aſſez bien l'ancien *Oreſte* & le P. Golier, homme ſage & de bon conſeil, figuroit comme un autre *Pilade*.

Pierre étoit né avec quelque goût pour la Poéſie ; il la cultiva dans ſon nouvel état. Pour ſanctifier ſon travail, il forma le deſſein de chanter dans un Poëme les actions de quelque Saint : il balança longtems entre Elie, qu'il regardoit comme le Fondateur de ſon Ordre, & Magdelaine, la Patrone de ſon ancienne Maîtreſſe : celle-ci l'emporta ; il entreprit un Poëme héroïque, qui lui couta cinq ans de veilles ; il étoit des jours entiers ſur un ſeul Vers. Tel eſt peut-être celui dans lequel il repréſente la Sainte, méditant ſur la fragilité de la vie, à la vue d'une tête de mort :

Elle voit ſon futur dans ce préſent paſſé.

A meſure qu'il travailloit, il montroit ſes productions à ſes Confrères qui les admiroient ; ils en firent part au fameux Poëte de Vias, & celui-ci en rit beaucoup ; ce qui donna lieu à un Anagramme, dont nous parlerons dans ſon article. *Voy.* VIAS.

Dès que cet Ouvrage ſingulier fut achevé, il ſe rendit à Lyon, où, après quelques traverſes, il vint à bout de le faire imprimer ſous ce titre : *La Magdelaine au déſert de la Ste. Baume, en Provence*, Poëme ſpirituel & Chrétien, en 12 livres. Ce chef-d'œuvre, d'une pieuſe extravagance, demeura dix ans inconnu dans la boutique de l'Imprimeur. Ce ne fut qu'un an après la mort du

(a) Il n'y a point de Couvent de Carmes à Valréas ; l'Auteur de la Vie du P. Pierre peut-être voulu parler des Cordeliers.

P. Pierre, que le Jéſuite Bertet, (d'autres croient que c'eſt M. Nicole) reſſuſcita cette production, qui fut enlevée, au point qu'il fallut en faire une ſeconde Édition. Comme il devint encore fort rare, *la Monnoie* le fit imprimer dans ſon Recueil de pièces choiſies.

Il eſt difficile de concevoir la biſarrerie des expreſſions du P. Pierre. Nous allons citer quelques fragmens de ſa *Magdélaineïde*, pour en faire connoître tout le ridicule.

On connoît la vie ſcandaleuſe de Magdelaine péchéreſſe :

Mais enfin, Dieu changea ce charbon en rubis,
La corneille en colombe, & la louve en Brebis :
Un enfer en un ciel, le rien en quelque choſe,
Le chardon en un lys, l'épine en une roſe ;
En grace le péché, l'impuiſſance en pouvoir,
Le vice en la vertu, le chaudron en miroir.

Elle paſſa trente ans dans les bois à déplorer ſa vie paſſée.

Ces bois la ſont paſſer pour une hamadryade,
Ses larmes ſont penſer que c'eſt une nayade :
Venez donc, curieux, & vous rencontrerez
Une Nymphe aquatique au milieu des forêts.

En parlant de ſon livre, il paroît déſirer,

Qu'aux Villages, aux Champs, aux Villes, aux Cités,
Ses Vers ſoient lus, relus, cités & récités :
Qu'en toutes les maiſons, dans toutes les familles,
Ils ſoient appris par cœur, des garçons & des filles ;
De tous les Pélerins & des Paſſans auſſi....

Magdelaine, par la contemplation de ſon Crucifix, apprend *la Grammaire* : elle frémit de voir que, par *un cas*, *du tout déraiſonnable*, l'amour de ſon Sauveur lui ait rendu *la mort indéclinable* ; qu'à force d'être *actif*, il ſe ſoit fait lui-même, *paſſif*.

Pendant qu'elle s'occupe à punir le forfait,
De ſon tems prétérit, qui ne fut qu'imparfait,
Tems de qui le futur réparera les pertes.....
Et le préſent eſt tel que c'eſt l'indicatif.
D'un amour qui s'en va juſqu'à l'infinitif.
Mais, c'eſt dans un degré toujours ſuperlatif.

Et tournant contre ſoi, toujours l'accuſatif.
Direz-vous pas après qu'ici notre Ecolière,
Faiſant de la façon, eſt vraiment ſingulière,
D'avoir quitté le monde & ſa pluralité.

Il dit encore, que les yeux de la Pénitente ſont des chandelles fondues ; que de *moulins à vent*, ils ſont devenus des *moulins à eau* ; que ſes treſſes blondes, dont elle eſſuya les pieds de J. C. ſont *un torchon doré* ; que les larmes d'un Dieu ne ſont que d'*eau de vie* ; que J. C. eſt *un grand Opérateur*, qui eut l'adreſſe d'ôter les cataractes des yeux de la Magdelaine, & l'*Hercule qui purgea l'étable de ſon cœur*.

On voit à la fin du ſecond Chant, une converſation fort plaiſante de la Sainte avec l'Echo.

Que fuyent les oiſeaux volant dans ces Bocages ?	Cages.
Mais, que fuyois-je moi de Dieu quand je l'avois ?	La voix.
Que dit-elle à mon cœur au bord de ce vieux antre ?	Entre.
Quels furent donc mes yeux à ceux des regardans ?	Ardens.
Comment, pour ces malheurs doit paroître Marie ?	Marrie.
De qui ſuivoit les pas, autrefois Magdelaine ?	D'Hélène.
Que la ſera l'époux dans ſa Cour ſouveraine ?	Reine.
Et que donne le monde aux ſiens le plus ſouvent ?	Vent.
Que dois-je vaincre ici ſans jamais relacher ?	La chair.
Qui fut cauſe des maux qui me ſont ſurvenus ?	Venus.
Que faut-il dire après d'une telle infidèle ?	Fi, d'elle.
Qui me cachoit le Ciel, ſans que mon œil le viſſe ?	Le vice.
Pourrai-je quelque jour aller tout droit à Dieu ?	Adieu.

Le Poëte ne manqua pas de faire l'Eloge de ſon Ouvrage ; il craint que tant d'eſprit n'échappe à la pénétration de ſes Lecteurs.

Si vous aimez des Vers la grace & la douceur ;
Les miens en ont aſſez pour vous gagner le cœur.
Et ſi vous en cherchez les ſubtiles penſées,
Les pointes de ceux-ci ne ſont point émouſſées.

Après s'être ainſi careſſé lui-même, il fait une violente ſortie contre les femmes mondaines, qu'il nomme *flammèches d'Aſmodée* ; il leur reproche d'avoir toujours *dans la tête, ce que St. Michel foule aux pieds*. Il leur défend les jeux, &c.

Piquez-vous ſeulement de jouer au Piquet ;
A celui que j'entends, qui ſe fait ſans caquet.
J'entends que vous preniez par fois la diſcipline,
Et qu'avec ce beau jeu, vous faſſiez bonne mine.

Nous avons déjà dit que le P. Pierre faiſoit beaucoup d'Anagrammes ; il avoit anagrammatiſé les noms des Rois, des Papes, des Empereurs, des Saints, &c. Il avoit la ſimplicité de croire que la deſtinée des hommes étoit marquée dans leur nom. Il trouva dans le ſien cette Anagramme, *Carmelo ſe devovet*, & en François, *Carmel veut lui*, & *lui veut Carmel*. Si les Anagrammes annonçoient le caractère des hommes, il eſt ſûr que le P. Pierre auroit trouvé quelque choſe de plus dans ſon nom.

Ce Poëte mourut après l'année 1670, d'une hydropiſie de poitrine. Avant ſa mort, il avoit fini un Poëme ſur le Prophête Elie, intitulé : l'*Eliade*. La reſſemblance de ce nom, avec celui de l'Iliade, lui paroiſſoit d'un heureux augure pour le ſuccès de cet Ouvrage ; Mais il n'a point paru : les Carmes ont eu la prudence de le ſupprimer. Cependant M. l'Abbé *Follard*, aſſure que l'*Eliade* eſt un plus grand chef-d'œuvre, dans ſon genre, que l'*Iliade* dans le ſien, & que l'Auteur avoit beaucoup mieux réuſſi dans ce Poëme, que dans le premier.

Cet Auteur nous apprend, que le P. Pierre de St. Louis avoit la taille courte & épaiſſe, la tête horriblement groſſe, la phiſionomie laide ; mais qu'avec cet extérieur déſagréable, c'étoit un Religieux humble, modeſte & même ſcrupuleux. Il ajoute qu'il marchoit toujours les yeux fermés, ce qui l'expoſoit à ſe heurter contre les paſſans. De-là cette plaiſanterie de M. Salvador d'Avignon : *Eh ! ſi donc, P. Pierre, un Carme déchauſſé n'en feroit pas plus.* Il fut toujours inquiet, au point que pour diſſiper ſes ennuis, l'on étoit obligé de l'envoyer ſouvent d'une maiſon à l'autre, ou tout au moins, de lui permettre de faire des courſes dans le voiſinage.

(V. P.)

PIERRE DE SAINT-ANDRÉ, (LE PERE) Carme déchauſſé, nâquit à l'Iſle, au Comté-Vénaiſſin, en 1624. Il ſe nommoit, dans le ſiècle, *Antoine Rampalle*. Dès l'âge de 16 ans, il fit profeſſion à Avignon, le 23 Décembre 1640. Il fit connoître, dans ſon Noviciat, l'excès de ſa ferveur ; & ſes premières études développèrent ſes talens. La Philoſophie, la Théologie & l'Hiſtoire firent ſes délices. Les emplois de ſon Ordre ne furent jamais confiés à aucun Religieux qui s'en acquittât plus dignement ; auſſi devint-il, ſucceſſivement, Prieur de différentes Maiſons, Provincial, Définiteur & Viſiteur Général. Ces fonctions l'appellèrent à Rome, où il mourut le 29 Novembre 1678.

Le P. Philippe de la Ste. Trinité, l'avoit chargé d'achever l'Hiſtoire générale des Carmes déchauſſés de la Congrégation d'Italie, que le P. Iſidore de St. Joſeph avoit commencé. Il l'exécuta dans l'eſpace de trois ans ; elle a paru ſous ce titre : *Hiſtoria generalis Fratrum Diſcalceatorum Ordinis Beatiſſimæ Virginis de Monte-Carmelo, Congregationis S. Eliæ, tomus primus*, in-fol. *à R. P. Iſidoro à Sancto Joſepho, primùm collectus & inceptus, tùm à R. P. à S. Andræa, ejuſdem ordinis definitore generali, novâ partitione, novo ordine, novâ formâ, donatus, nec minori parte auctus atque completus.* Rome, 1668 : le ſecond volume parut auſſi à Rome, en 1671, in-fol.

Nous avons encore de ce Religieux, 1°. *Le Religieux dans la ſolitude*, *in*-12.

Lyon, 1668. 2°. *La Vie du B. Jean de la Croix*, Aix, 1675 : in-8°. 3°. Une *Traduction* Françoiſe des *Odes* Latines, qui ſe trouvent dans la Vie de Ste. Thérèſe. 4°. Une *Traduction de l'Itinerarium orientale Philippi à SS. Trinitate*, imprimé à Lyon, in-8°. en 1652. 5°. *La Vie du P. Dominique de Jeſus-Marie, traduite du Latin, du P. Philippe de la Ste. Trinité, avec corrections & additions.* 6°. *Magdelaine pénitente & convertie :* Traduction de l'Italien d'Antonin Jules de Brignolet, Aix, 1674, in-8°. 7°. Enfin, il a traduit un autre Ouvrage du même Auteur ; intitulé : *Alexius.* (V. P.)

PINI, (ALEXANDRE) nâquit à Barcelonnette vers l'année 1640 ; il fit ſes premières études ſous les yeux de ſes parens, qui étoient gens de probité. Ayant fini ſes Humanités, il embraſſa la Règle de St. Dominique, dans le Couvent de cet Ordre à Draguignan, où il fit profeſſion. Il s'adonna à la Poéſie, & fit quelques pièces qui furent goûtées. Mais les Sciences écclésiaſtiques l'occupèrent bientôt uniquement. Il parut dans les diſputes d'Ecole avec diſtinction, & fit honneur à ſon Ordre & à ſes Maîtres. On l'envoya, au ſortir de ſes études, à Marſeille pour y profeſſer la Philoſophie, & enſuite à Aix, où il enſeigna la Théologie, avec tant de ſuccès, qu'on lui donna le Doctorat avant l'âge de 36 ans. Il relevoit ſes connoiſſances par un genre de vie très-édifiant.

Jean-Thomas de Roccaberty, Général des Dominicains, obtint alors l'agrément du Roi Louis XIV, pour choiſir dans chaque Province deux ſujets, afin de peupler le Collège de St. Jacques, de Religieux ſavans, qui puſſent y faire obſerver une diſcipline exacte. Pini fut du nombre des deux que la Provence fournit. On l'agrégea à la Maiſon de ſon Ordre, de la rue St. Jacques, en 1676 ; & pendant ſeize ans, il y exerça la fonction de Soû-Prieur, & celle de Maître, ou Préfet des Ecoliers. Alors, c'eſt-à-dire, en 1692, il obtint du Général la permiſſion de ſe rétirer à la Maiſon du noviciat, au fauxbourg St. Germain, d'où il paſſa l'année ſuivante au Couvent de la rue St. Honoré, où il mourut, en 1709, le 28 Janvier, à onze heures du ſoir. Il avoit dit la meſſe, & confeſſé pluſieurs perſonnes le jour de ſa mort. On attribue ſa mort à la rigueur de la ſaiſon qu'il vouloit braver, ne ceſſant de travailler à la ſanctification des ames, dont le ſoin lui étoit confié. Il étoit alors dans la ſoixante-neuvième année de ſon âge.

On a du P. Pini pluſieurs ouvrages. 1°. *Curſus Philoſophicus Thomiſticus, ubi concluſiones ſingulæ ex principiis tribus expoſitis deductæ ſillogiſticè & redactæ.* Lyon, 1670, 5 vol. in-12. Les deux premiers contiennent la Logique, le troiſième renferme la Métaphiſique ; la Phyſique ſe trouve dans les deux derniers. 2°. *Quæſtiones agitatæ inter Thomiſtas & Moliniſtas, modo reſolutæ ſcholaſtico, & Rythmicis verſibus decantatæ.* Lyon, 1666, in-12. chez Carteron. 3°. *Summæ Angelicæ, Sti. Thomæ Aquinatis compendium reſolutivum.* Lyon, 1680, in-12. chez Barbier. 4°. *Vie de la Mère Magdelaine de la Ste. Trinité, Fondatrice de l'Ordre de la Miſéricorde, déduite pour l'inſtruction des ames.* Au Mans, en 1666. Enſuite à Annecy, en 1679 ; enfin à Lyon, chez Barbier, en 1680, in-8°.

5°. *La Clef du pur amour, ou la manière & le ſecret pour aimer Dieu en ſouffrant, & pour toujours aimer en toujours ſouffrant.* Lyon, Barbier, 1682; réimprimée en 1685, in-12. 6°. *L'Oraiſon du cœur, ou la manière de faire l'Oraiſon parmi les diſtractions les plus crucifiantes de l'eſprit.* Paris, Villette, 1683, in-12. 7°. *Retraite ſur le pur amour, ou pur abandon à la Divine volonté.* Paris, Villette, 1684, in-12. Le P. de Colonia, Jéſuite, dit que ce Livre renferme les principes erronés des quiétiſtes. 8°. *Les trois différentes Manières pour ſe rendre intérieurement Dieu préſent, & par l'une des trois, marcher toujours en la préſence de Dieu.* Lyon, Barbier, 1685, in-12. 9°. *La Vie cachée, ou Pratiques intérieures, cachées à l'Homme ſenſuel, mais connues & très-bien goutées de l'Homme ſpirituel*; ibid. 1685. in-12. 10°. *Beatæ Roſæ de S. Mariâ tertii ordinis S. Dominici & in beatarum album nuper relatæ elogium continuis perſtrictum elogiolis, tribuſque piis reflectionibus tripartitum.* Lyon, Carteron, 1669, in-12. 11°. *Le plus parfait, ou des Voies intérieures la plus glorifiante pour Dieu, & la plus ſanctifiante pour l'ame.* Lyon, Barbier, 1683, in-12. 12°. Enfin, un grand nombre de feuilles volantes, imprimées ſéparément ſur divers ſujets de dévotion, en latin & en François. (V. P.)

PITTON. V. TOURNEFORT.

PITTON, (JEAN SCHOLASTIQUE) fils de Scholaſtique Pitton, Docteur en Médecine, nâquit à Aix, vers l'année 1621 (*a*), & embraſſa la profeſſion de ſon père (*b*).

Il donna beaucoup du tems à l'étude de l'Hiſtoire, & fort peu à la pratique de la Médecine; Bouche étoit ſon concurrent en tous les genres. Pitton, jaloux de ſa gloire, ne laiſſa échapper aucune occaſion de le décrier ou de le mordre.

En 1666, Pitton fit paroître ſon *Hiſtoire de la Ville d'Aix, capitale de la Provence, contenant tout ce qui s'eſt paſſé de plus mémorable dans ſon état politique depuis ſa fondation, juſqu'à l'année 1665, recueillie des Auteurs Grecs, Latins, François, Provençaux, Eſpagnols, Italiens, & ſur-tout des Chartres des Archives du Roi, de l'Egliſe, de la Maiſon-de-Ville, & des Notaires, in-fol. dédié aux Conſuls d'Aix.* Aix, 1666.

La diviſion de cet ouvrage préſente, en ſept Livres, Aix ſous la domination Romaine, dans la maiſon d'Anjou, dans la maiſon de France, &c. On reproche à cet Auteur deux défauts eſſentiels chez un Hiſtorien: le ſtyle & le mauvais goût. Il y a cependant des re-

(*a*) Pitton indique ſon âge dans ſes Annales Eccléſiaſtiques, pag. 239, où il dit qu'il avoit été délivré d'une maladie, à l'âge de 3 ans, par les prières du P. Porphyze, Capucin; & qu'après 43 ans, il rend témoignage de ce bienfait. Il avoit donc 46 ans lorſqu'il fit paroître ſon ouvrage.

(*b*) Pitton s'engagea par acte du 17 octobre 1654, rière le Notaire Amphoux, de ſervir la ville de St. Chamas aux honoraires de 200 liv. par an, & de 30 liv. par mois en tems de peſte.

cherches qui ont été de quelque utilité aux Hiſtoriens de Provence.

Deux ans après, parurent les *Annales de l'Egliſe d'Aix*, dédiées au Cardinal Grimaldy, Archevêque de cette Ville. Lyon, in-4°. ouvrage ſupérieur au précédent. On y trouve à la fin des remarques, ou plutôt des *Diſſertations ſur St. Maximin & Ste. Magdelaine*, pour établir ſolidement la preuve de leur mort à Aix, contre le Docteur Launoy. Il les dédia à ſon oncle, M. d'Alazar, Chanoine Théologal de l'Egliſe d'Arles.

Nous avons encore d'autres ouvrages de Pitton, qui ſont rélatifs à la Médecine. Tels ſont : 1°. *Traité ſur les eaux chaudes d'Aix.* 1678, in-8°. 2°. *De conſcribendâ Hiſtoriâ rerum naturalium Provinciæ, ad Conſules Aqui-ſextienſes.* in-8°. 1679. 3°. Son *Traité du Café*, celui de *la Glace.*

L'ouvrage de cet Auteur le plus eſtimé, eſt ſans contredit celui qui a pour titre : *ſentiment ſur les Hiſtoriens de Provence.* Templeri, à qui il l'envoya, eut ſoin d'en retoucher le ſtyle.

Ce Médecin fut marié trois fois ; ayant perdu ſes deux premières femmes, il demanda des diſpenſes à la Cour de Rome, pour entrer dans les Ordres ſacrés. Il les reçut le jour qu'il épouſa ſa troiſième femme. Avant ſa mort, qui arriva en 1690, à l'âge d'environ 69 ans, il avoit commencé un *Commentaire ſur l'Hiſtoire naturelle de Pline.*

PLOTIUS, (Lucius) nâquit en Provence, environ cent ans avant J. C. Après avoir enſeigné la Rhétorique à Marſeille avec un grand ſuccès, il fut à Rome, où il ouvrit la première chaire d'éloquence, enſeignant aux Romains la délicateſſe de leur propre langue. Il l'avoit appriſe dans l'Académie de Marſeille, qui poſſédoit déja des Maîtres grecs & latins.

La Gloire que *Plotius* acquit dans la profeſſion de Rhéteur, lui mérita le titre d'*Inſignis*, que Quintilien lui conſerve dans l'éloge flateur, qu'il fit de ſes talens. Cicéron même, ce Romain ſi élégant pour la latinité, ſe plaint avec douleur de la jalouſie de ceux qui avoient guidé ſes premiers pas dans la carrière de l'éloquence. *Ils ont privé ma jeuneſſe*, s'écrie-t-il, *des ſublimes leçons de L. Plotius.* Dans la bouche de Cicéron, ces mots forment le plus brillant éloge de notre compatriote.

L'éclat d'une brillante réputation ne put ſouſtraire Plotius aux perſécutions de l'envie. Nous liſons dans les anciens Auteurs, que *Marcus Cælius* protégeoit ce Savant, pour le forcer à devenir ſon Apologiſte. Plotius refuſa ; & dès-lors l'indignation ſuccéda à la faveur. Belle leçon pour les Gens de Lettres qui recherchent avec trop d'avidité le commerce des Grands.

Nous ne connoiſſons de cet Auteur, qu'un *Traité du geſte*, dont Quintilien parle avec éloge ; ſes autres ouvrages ne nous ſont pas parvenus. Sa mort, arrivée dans un âge aſſez avancé, termina ſa carrière dans l'obſcurité d'une vie couverte de gloire & d'infirmités.

(V. P.)

PLUMIER, (Charles) Botaniſte du Roi, né à Marſeille le 20 Avril 1646 de parens vertueux, reçut une éducation chrétienne, & fit ſes humanités avec ſuccès. Le monde n'ayant pu le ſéduire, il fut admis, à l'âge de ſeize ans, en 1662, au noviciat des Minimes, dont il avoit demandé l'habit avec le plus vif empreſſement. L'année de

ſes épreuves ne fut pour lui que l'heureux apprentiſſage de toutes les vertus religieuſes. Il y réuſſit ſi parfaitement, que l'on admira dès-lors dans ſa conduite une ſageſſe conſommée. Le terme étant expiré, il ſe conſacra à Dieu par la profeſſion ſolemnelle qu'il fit à Marſeille, le 22 Décembre 1663.

Le cours de ſes études de philoſophie alloit s'ouvrir en Provence; mais, ſoit que ſes Supérieurs euſſent déja reconnu dans le jeune Plumier un génie prématuré, & propre aux plus hautes Sciences, ſoit qu'il témoignât lui même le deſir qu'il avoit de s'y perfectionner, il fut envoyé à Toulouſe pour étudier les mathématiques, ſous le célèbre Magnan, ſon confrère, dont la réputation étoit déja répandue dans toute l'Europe. Il ne fut pas difficile au Maître d'appercevoir tout ce que pouvoit le Diſciple. Il favoriſa ſon goût, il agrandit ſon eſprit, il lui fit parcourir la vaſte carrière des Mathématiques, la théorie des Méchaniques qui en dépendent; il lui apprit encore l'art, auſſi amuſant qu'ingénieux, de faire des Lunettes, des Microſcopes, des Miroirs ardens, & les différens ouvrages en ce genre que doivent aſſortir les plus juſtes proportions.

Enrichi de ces connoiſſances, le P. Plumier crut pouvoir en acquérir de nouvelles dans le ſéjour de Rome. Il ſollicita auprès de ſes Supérieurs la permiſſion de s'y rendre, & elle lui fut accordée. Il falloit bien que ce ſavant Religieux fût à ſon tour dans une Maiſon Françoiſe, qui depuis près de deux ſiècles eſt, pour ſon Ordre, la patrie des Sciences & des Arts. Il s'y livra avec ardeur à tout ce qui eſt du reſſort du génie: c'étoit l'attrait qui l'entraînoit. Il s'appliqua à l'Optique, à la Peinture, à la Sculpture, à l'art du tour, dont ſon père, comme il l'avoue dans la préface de ſon excellent ouvrage, lui avoit donné les premiers élémens. Ce ne fut pas encore aſſez pour lui. La Botanique offrit à ſes yeux de nouveaux charmes, des tréſors à découvrir; il l'étudia avec un nouveau goût. Rome avoit alors trois hommes diſtingués dans cette ſcience: *François de Onuphriis*, *Silvio Bocconi*, Médecins, & le P. *Philippe Sergent*, Religieux Minime. Le P. Plumier les eſtima, les admira; ils lui firent part de leurs lumières; il rechercha avec eux les merveilles de la nature, juſques dans la plus petite de ſes productions; il fut Botaniſte.

Cependant une maladie de langueur, que trop d'application avoit occaſionnée, ſuſpendit ſes études. Les forces de l'eſprit cédoient au dépériſſement du corps; & il ſe vit obligé de revenir en France reſpirer l'air natal pour recouvrer ſa ſanté. Elle ſe rétablit au Couvent des Bormes, près d'Hyères, local agréable, où la ſalubrité de l'air & la tranquillité lui rendirent ſa première vigueur. Sa convaleſcence n'y fut pas oiſive; il s'y amuſa à peindre; & l'on voit encore aujourd'hui au fond du refectoire, une perſpective à freſque de ſa main. Elle repréſente divers portiques, & un ordre d'architecture, où les maîtres de l'art ne peuvent méconnoître le véritable goût de la peinture, le goût des Raphaëls. Dès que ſes forces le lui permirent, le P. Plumier redevint l'obſervateur de la nature. Les champs & les côteaux étoient ſa bibliothèque, les plantes ſes livres, les roches même ſté-

riles

riles aux yeux du vulgaire, l'objet de ſon attention, pour ne rien laiſſer à la nature de ce qu'il pouvoit lui dérober. La racine, le ſuc, les branches, les feuilles, la grandeur & l'uſage des différentes plantes, rien n'échappoit à ſes obſervations. *Tournefort* & *Garidel* parcouroient, en 1680, les côtes de la Provence pour herboriſer : le Religieux Botaniſte fut bientôt auprès d'eux tout ce qu'il devoit être, leur compagnon, leur ami, leur guide. Louis XIV deſiroit de trouver dans ſon Royaume un habile Naturaliſte, aſſez courageux pour entreprendre le voyage de l'Amérique, aſſez éclairé pour y découvrir les plantes les plus utiles à la Médecine. M. *Begon*, Intendant des Galères à Marſeille, avoit ordre d'en faire le choix. Le P. Plumier fut le Savant qui le fixa, & il lui aſſocia *Surian*, Médecin-Chymiſte de la même Ville. Le ſuccès répondit aux vœux du Monarque. Le Botaniſte Provençal revint, après deux ans, chargé des dépouilles du nouveau monde. Il rapporta près de ſix cent plantes, qu'il avoit auſſi déſſinées lui-même dans leur grandeur naturelle ; c'eſt ce qui forme ſon premier vol. in-fol. S. M. l'honora alors du titre de ſon Botaniſte, & le gratifia d'une penſion, qui fut augmentée à proportion de ſes ſervices. Un ſecond voyage aux Antilles ſuivit bientôt le premier. Le fruit de ſes recherches fut la découverte de cent nouveaux genres de plantes qu'il a décrites dans un ouvrage in-4°. Il compoſa à la ſuite d'un troiſième voyage, ſon *Traité des Fougères de l'Amérique*, qui n'a été publié qu'après ſa mort.

L'illuſtre *Fagon*, premier Médecin du Roi, ayant obſervé que le *quina* perdoit chaque jour en Europe de ſa vertu naturelle, engagea le P. Plumier à faire un quatrième voyage, pour en découvrir ſur les lieux toutes les particularités. Il devoit par ordre du Roi, accompagner le Marquis de *los Rios* deſtiné à paſſer dans le Pérou avec la qualité de Vice-Roi. Il attendoit au Port Ste. Marie proche de Cadix, le départ de la Flotte, & s'occuppoit à herboriſer, lorſque la mort l'enleva par une pleureſie, dans le Couvent de ſon Ordre, le 16 Novembre 1704, âgé de 58 ans.

Ses principaux ouvrages ſont 1°. *Deſcription des plantes de l'Amérique*, avec figures, Paris, Imprimerie Royale, 1693, in-fol. 2°. *L'Art de tourner, ou de faire en perfection toutes ſortes d'ouvrages au tour*, avec figures, en François & en Latin, Lyon, Certe, 1701, in-fol. La ſeconde édition eſt de Paris 1749. L'Auteur écrivoit avec la même facilité & la même élégance dans l'une & l'autre langue. 3°. *Nova plantarum Americanarum genera, cum figuris*, in-4°. Pariſiis, Boudot, 1703, ouvrage curieux que l'on ne trouve que difficilement. 4°. *Traité ds Fougères de l'Amérique*, avec figures, en François & en Latin, Paris, Imprimerie Royale 1705, in-fol. 5°. *Deux Diſſertations ſur la Cochenille*, pour prouver qu'elle eſt un véritable animal. 6°. *Des obſervations ſur l'Organe de l'ouïe de la grande Tortue de mer ; ſur le Crocodile ; ſur le Colibri, & ſur la Tortue*, imprimées dans les différens Journaux.

On ne ſauroit porter des vues plus étendues ſur l'Hiſtoire Naturelle que celles de ce ſavant Botaniſte. Outre

les ouvrages que nous venons de citer, les ſeuls Manuſcrits qu'il a laiſſés, dont l'Académie des Sciences eſt devenue dépoſitaire, & qu'elle ſe propoſe de mettre au jour, formeront 12 vol. in-fol. Le deſſein de l'Auteur étoit de les diſtribuer ſous trois claſſes différentes, qu'il auroit intitulées: *Cœlum*, *Solum* & *Solum Americanum*; où il auroit traité de tous les oiſeaux, de tous les poiſſons, & de toutes les plantes particulières de l'Amérique. Auſſi grand Deſſinateur qu'habile Graveur, il en avoit déjà gravé une grande partie. La Bibliothèque des Minimes de Marſeille jouit auſſi de l'un de ſes Manuſcrits in-8°. où ſont expliquées & deſſinées plus de 200 plantes.

Enfin, ce qui met le comble à la gloire du P. Plumier, c'eſt de n'avoir jamais oublié les devoirs de ſon état, de les avoir pratiqués avec la plus ſcrupuleuſe exactitude, de s'être ſoutenu par l'eſprit de prière dans une piété ſincère & toujours édifiante. Il ſavoit par cœur une grande partie de l'Ecriture Sainte & ne paſſoit aucun jour ſans en reciter à genoux pluſieurs chapitres. Ses voyages & la Cour ne lui firent rien perdre de ſon recueillement & de ſon humilité. Ses vertus ſanctifioient ſes études & ſes talens; & l'on eût dit que la connoiſſance des plantes & de la nature n'avoit ſervi qu'à l'enflammer du plus tendre amour pour le Créateur de l'univers. (P. N.)

POITEVIN (GUILLAUME) nâquit à Arles dans le ſiècle dernier, & ſe diſtingua par ſon talent pour la muſique. Il embraſſa l'état Eccléſiaſtique; il fut Prêtre, bénéficier & maître de muſique de l'Egliſe Métropolitaine d'Aix. Il a eu la gloire de former des élèves qui ſe ſont fait un nom dans la France par leurs talens & par leurs ſuccès. De ce nombre ſont Campra, Gilles, Cabaſſol, Etienne, Pellegrin & pluſieurs autres. Mais ce qui fait l'éloge le plus parfait de Poitevin, c'eſt ſon éminente piété qu'il tâcha d'inſpirer à ſes élèves. V. GILLES. Il ſe démit de ſa place en faveur de Gilles, comme nous l'avons dit, & il mourut le 7 Janvier 1706, dans les ſentimens qu'il avoit conſervés pendant toute ſa vie. Nous avons de lui 4 Meſſes fort eſtimées. On a conſervé l'habitude d'en chanter une, le jour Anniverſaire de ſa mort, dans la Métropole d'Aix.

(*Extrait des Mém. du P. Bougerel.*)

POMEY, (FRANÇOIS) né à Pernes en 1618, entra dans l'Ordre des Jéſuites en 1636. Il paſſa la plus grande partie de ſa vie à l'enſeignement de la Grammaire ou de la Rhétorique. Il mourut à Lyon en 1673. Sa vie ne fut diſtinguée par aucun évenement extraordinaire; plus occupé de ſes ouvrages que de toute autre choſe, il ne préſente à ſes Admirateurs qu'une Collection abondante, dont nous allons donner l'énumération. 1°. *Genethliacus Delphini*, (Louis XIV.) Lyon 1639 in-4°. On le trouve auſſi dans les Panégyriques choiſis des PP. de la Compagnie de Jéſus; tom. 2, pag. 185, imprimés à Lyon chez Barthelemi Rivière 1667, in-12. 2°. *Candidatus Rhetoricæ*, Lyon, Antoine Molin, 1650; 1664; Anvers, 1686; Veniſe, 1675; Turin, 1681. Il eſt peu de livres qui ait eu des éditions plus multipliées. Le P. Jouvency l'a corrigé & l'a mis plus à portée des jeunes gens déjà

avancés dans les classes. 3°. Nouvelle *Méthode pour apprendre les particules*, Lyon, Molin, 1651, in-24. 4°. *Particules reformées & augmentées & mises en meilleur ordre*, Lyon, Molin, 1626, in-24. On en a fait ailleurs un grand nombre de contrefactions. 5°. *Méthode pour bien faire toutes les actions*, Lyon, Molin, 1655, in-12. Ce livre à été traduit en Italien sous ce titre: *Orologio interiore dell' anima che dà regola al Cristiano per fare le azioni ordinarie di ciaschedun giorno santamente*, Rome 1682, in-24. 6°. *Instruction Chrétienne*, Lyon, Molin, 1657, in-12. 7°. *Pantheon Mysticum, seu fabulosa Deorum Historia*, Lyon, Antoine Molin, 1659, in-12. ibid. 1684, in-12. C'est ici une 4me. édition. On l'a imprimé à Vénise avec des planches, en 1683 & ailleurs. La Traduction Françoise de ce livre a pour titre: *Méthode pour apprendre l'Histoire des anciennes Divinités du Paganisme*, Paris, Coutelier 1715, 1732 & 1738. 8°. *Libitina, seu de funeribus, varii sepulturæ ritus apud Romanos, Græcos, Ægyptios, &c.* Lyon, Molin, 1659, in-12. 9°. *L'Art de bien méditer*, Lyon, Molin, 1659, in-12. 10°. *Pomariolum floridioris latinitatis in quo quidquid R. Stephani Dictionarium, quidquid P. Moneti delectus habent elegantiæ, in præcipuis latinæ linguæ verbis, accuratè, breviter, dilucidèque proponitur*, Avignon, Piot, 1661. 11°. *Catéchisme Théologique, contenant les plus belles & les plus nécessaires difficultés des mystères de notre Foi & de la Théologie morale*, Lyon, Muguet, 1664, in 12, Molin 1675, dernière édition augmentée de 4 Traités. 12°. *Dictionnaire Royal des langues Françoise & Latine, enrichi des termes des arts de l'une & l'autre langue, comme aussi des noms propres de tous les pays, Villes, Rivières, &c.* Lyon 1664, 1672 & 1676. 13°, *Le grand Dictionnaire Royal, François-Latin-Allemand, Latin-Allemand-François-& Allemand-François-Latin, par François Pomey*, Francfort 1700, 1707, 1709, 1730, in-4°., 3 volumes. La partie qui concerne l'Allemand, est d'une main étrangère. 14°. *Le petit Dictionnaire Royal*, Lyon, Molin, 1664, in-8°. 15°. *Syllabus, seu Lexicum Græco-Latino-Gallicum, in quo facilè justâ brevique methodo, vocabula quæcumque, &c.* Lyon 1664 & 1736, in-8°. 16°. *Flos Latinitatis ex Auctorum Latinæ linguæ principum exerptus monumentis, & tripartito verborum, nominum, & particularum ordine*, Lyon, Molin, 1665, in-12. Pierre Muguet 1666, in-12. 17°. *Pomarium tempestivæ latinitatis*, Lyon, Molin, 1666, in-12. 18°. *Pomarium latinitatis, elegantiori consitum cultu, longèque peritiori descriptum manu, in quo locutiones synonimæ benè multæ, earum omnium fermè rerum, quæ quotidianum veniunt in usum, meliorem in ordinem utilioremque formam digeruntur*, Lyon, 1672, in-12. 19°. *Indiculus universalis, rerum ferèque omnium quæ in mundo sunt, scientiarum itèm, artiumque nomina aptè breviter colligens*, Lyon, 1667, in-12. On en a fait des éditions par-tout. L'Abbé Dinouart en a donné une, augmentée considérablement à Paris chez Barbou, en 1756. 20°. *Colloquia scholastica & moralia*, Lyon, Molin, 1668, in-12.

2617638

L'éducation de la jeuneſſe fut le principal emploi du P. Pomey. Il a le mérite d'avoir travaillé pour rendre les principes de la latinité plus faciles à ſaiſir. L'on a applaudi à ſes ouvrages, nous devons des éloges à ſon zèle pour l'enſeignement, quoique nous croyons qu'il ſeroit plus facile d'enſeigner les langues aux enfans par des méthodes moins compliquées. (V. P.)

PONTÉVÉS, COMTE DE CARCÉS, (JEAN DE) fils d'Honoré de Pontevés, Seigneur de Carcés & de Flaſſans, Baron de Cotignac, & de Clermonde de Forbin, l'un & l'autre iſſus de parens diſtingués, nâquit en 1512 à Flaſſans & prit de bonne heure le parti des armes. Il n'avoit que 24 ans, lorſque Charles V entra en Provence à la tête de cent mille hommes. Le pays manquoit alors de troupes. Pontevés ne pouvant repouſſer cette Armée par la force, tenta de la chaſſer par la famine. Il mit le feu à ſes blés & à ſes fourrages, il fit verſer ſon vin & ſon huile. Son exemple fut imité de tous les Provençaux, & les troupes de Charles furent obligées de ſe retirer à la hâte après avoir perdu, par la famine ou la dyſſenterie, un grand nombre de ſoldats. Après cette action généreuſe, Carcés à la tête d'une des Légions que François I venoit de créer, rendit à ce Prince de grands ſervices en Piémont, où il donna, ſelon Brantome, de grandes preuves de ſa valeur. Il attaqua Queiras qu'il emporta par eſcalade, après un combat de deux heures; à la fameuſe bataille de Cenſolles, donnée en 1544, il combattit auſſi vaillamment qu'aucun Gentilhomme de la France. Etant de retour en Provence, François I qui connoiſſoit ſa ſageſſe & ſa bravoure, lui donna le commandement de ſes Galères. Carcés, par ſes actions d'éclat, fit bientôt comprendre à ce Prince qu'il ne pouvoit faire un choix plus judicieux. Ayant appris que Doria devoit partir de Gênes avec 60 Galères pour aller joindre à Barcelone la Réale que le Roi d'Eſpagne y avoit faite conſtruire, il ſortit de Marſeille avec dix-huit Galères ſeulement, arriva avant Doria à Barcelone, inveſtit la Réale; & malgré le feu continuel des Forts voiſins, il s'en empara, enleva environ 500 hommes qui étoient ſur le Quai; & après avoir fait tirer ſur la Ville pluſieurs coups de canon, il ſortit triomphant de Barcelone. Dès le lendemain d'une action ſi célèbre, il rencontra les Galères de Doria. Sans ſe troubler, il rangea celles qu'il commandoit, en bataille, Doria eut peur; les Armées ſe ſaluèrent & ſe ſéparèrent ſans en venir aux mains.

Quelque tems après ſon retour à Marſeille, Carcés apprit que le Roi d'Eſpagne faiſoit bâtir un Fort à Palamos, qui pourroit beaucoup incommoder les François. Sans perdre de tems, il remet à la voile, arrive heureuſement devant le fort qu'il attaque & qu'il fait raſer juſques aux fondemens après s'en être emparé.

Ces actions hardies ne furent que les coups d'eſſai de ce Commandant. Au mois de Décembre, l'Impératrice, femme de Ferdinand, s'embarqua à Gênes pour ſe rendre en Eſpagne. Son Armée, commandée par Doria, étoit compoſée de 60 Galères & de 18 Vaiſſeaux. Carcés marcha contre elle avec ſes 18 Galères, bloqua celles des en-

nemis dans le Port de Ville-Franche & ayant attaqué les Vaiſſeaux qui n'y étoient pas encore entrés, il s'en empara après un rude combat. Une Frégate qui étoit à l'ancre auprès du Quai, ſubit un pareil ſort. L'on y trouva un Éléphant que Carcés renvoya à l'Impératrice, mais il fit tranſporter à Marſeille les chevaux d'Eſpagne dont les Vaiſſeaux étoient chargés, les meubles & l'argenterie de cette Princeſſe, & 800 nouveaux ſoldats qu'il mit à la chiourme. En 1583, la même Impératrice ayant paſſé par Marſeille demanda des nouvelles du Comte, dont elle parla comme d'un bon ſerviteur du Roi, & comme d'un des plus grands Capitaines qu'elle eût connu.

Malgré la conſidération qu'il s'étoit acquiſe par ſes actions héroïques, De Nance, neveu du Connetable de Montmorency, eut la hardieſſe de refuſer de lui obéir dans une occaſion où il s'agiſſoit du ſervice du Roi. Le Comte indigné lui donna un ſoufflet en préſence du Cardinal de Lorraine; ce qui l'obligea de faire un voyage à la Cour, où il ſe rendit à la tête de 60 Gentilshommes pour prévenir toute inſulte. Il ſut ſi bien faire connoître la juſtice de ſa cauſe dans le Conſeil Royal, qu'il y reçut des applaudiſſemens ſur ce qu'il venoit de faire. Pendant cet orage, la Republique de Veniſe voulant s'attacher un ſi excellent Capitaine, lui fit offrir le commandement de ſes Armées, avec des biens beaucoup plus conſidérables que ceux qu'il poſſédoit en France. Carcés refuſa généreuſement ſes offres; il reprit le commandement des Galères de France, mais peu de tems après, les troubles du Royaume l'obligèrent de ſe retirer dans ſon Château. Il ſervit le Roi avec zèle contre les ennemis de la Religion Catholique; malgré l'envie qu'ils avoient de le perdre, il triompha toujours de leurs embuches & rendit inutiles tous leurs efforts.

Après la mort du Comte de Tende arrivée à Aix le 6 Avril 1566, le Comte de Sommerive ſon fils fut fait Gouverneur. *Voyez* SAVOIE; & Carcés Lieutenant Général & Grand Sénéchal de Provence. Cependant l'année d'après les prétendus-Reformés s'emparèrent de Siſtéron. Le Comte de Tende, ſecondé par Carcés, attaqua cette Ville; mais accablé par le nombre, il leva le ſiège; & ſans le ſecours de Carcés qui ſe battit avec une préſence d'eſprit admirable, & avec une bravoure héroïque, il perdoit tout ce qu'il avoit de troupes & d'artillerie. Les ennemis témoins de ſes prodiges de valeur, donnèrent des louanges à ſa glorieuſe retraite. Carcés les força dans la ſuite d'accepter la paix que le Roi leur offrit, & Siſtéron par ſa ſageſſe retourna ſous l'obéiſſance de ſon légitime Prince. Pour reconnoître ſes importans ſervices, Charles IX érigea ſa terre en Comté, par lettres patentes expédiées au mois de Mai 1571.

L'année d'après, l'on commit l'horrible maſſacre de la St. Barthelemi. Paris & pluſieurs Provinces furent remplies de deuil & de carnage. La Provence fut exempte de ces horreurs; & quoique quelques Hiſtoriens en ayent donné la gloire au Comte de Tende, il eſt certain que Carcés y eut la meilleure part, & que la Provence auroit ſubi un ſort pareil à celui de bien d'au-

tres Provinces, ſi malgré les ordres preſſants qne la Molle avoit apportés au Comte pour faire commencer le maſſacre, il n'eut attendu Vauclauſe qui lui en apporta de contraires. Cet événement fit voir combien le Comte étoit judicieux dans toutes ſes démarches, & que les peuples ſont heureux lorſqu'ils ſont gouvernés par des Chefs prudens & ſenſés. V. VINS.

Cette conduite lui acquit l'eſtime des Huguenots. Il les aſſembla à Aix, les exhorta à vivre en paix & à obéir aux Edits du Roi. Son diſcours produiſit un très-bon effet, puiſque quelques-uns des Chefs & pluſieurs de ceux qui ſe trouvèrent à l'aſſemblée, abjurèrent leurs erreurs & reconnurent ſon autorité. Quelque tems après, il fut averti que le Roi d'Eſpagne, ſous prétexte d'une ligue avec le Pape contre le Grand-Seigneur, devoit venir faire une entrepriſe ſur Marſeille. Il ſe rendit auſſitôt dans cette Ville pour y donner les ordres néceſſaires; il aſſembla enſuite à Aix les Huguenots & leur fit promettre par ſerment, de s'oppoſer vivement à toutes ſortes d'entrepriſes contre l'Etat, & de ſuivre en tout ſes commandemens. Ses précautions firent échouer les mauvais deſſeins du Roi d'Eſpagne.

La mort de Charles IX arrivée le 3 Mai 1574 auroit cauſé de nouveaux troubles en Provence, ſi Carcés n'y avoit maintenu par ſa fermeté une exacte diſcipline. Ce ne fut que l'année d'après qu'ils recommencèrent. Le Comte mit à la raiſon pluſieurs Villages rebelles, & chaſſa, par ruſe, Gouvernet de celui du Poët qu'il fit démolir. Il brula auſſi le Château de Théze pour la ſureté de Siſtéron. La paix que la Reine Régente conclut avec les Huguenots en 1576, ne fit qu'irriter davantage les eſprits. Les Prétendus-Reformés envoyèrent à la Cour ſe plaindre qu'on ne leur rendoit pas juſtice. Le Marechal de Retz, Gouverneur de Provence, eut ordre de ſe rendre à ſon Gouvernement. On reconnut, peu de jours après ſon arrivée, les liaiſons ſecrètes qu'il avoit avec les Huguenots. Dès-lors il ſe forma deux partis. Celui du Marechal porta le nom de *Razat*, & celui du Comte fut appellé *Carciſte*. Il ſe commit de part & d'autre les plus horribles cruautés. Il faut pourtant convenir à la gloire de Carcés, qu'il ne s'arma jamais que pour l'intérêt de la Religion, & que ſi les ſiens s'écartèrent de leur devoir, ce fut toujours ſans ſon ordre ou à ſon inſçû. Il marcha contre les Huguenots qui menaçoient la ville d'Arles en 1577, les battit; & ayant délivré la Ville, il y fut reçu comme le libérateur & le Père du peuple. Il fit enſuite une incurſion en Languedoc, alla camper dans la plaine de St. Gilles, défia les Huguenots au combat, & s'en retourna avec plus de cinquante mille écus de rançon.

Peu de tems après, Henri de Valois, Comte d'Angoulême, Grand-Prieur de France, fut fait Commandant de Provence. A ſon arrivée, le Comte de Carcés pour lui faire honneur, ſe retira dans ſa maiſon; ce qui donna lieu de publier qu'il avoit été dépoſé de ſa charge. Cette calomnie eſt détruite par un arrêt du Conſeil privé, du 2 Juin 1578, par lequel S. M. déclare: *qu'elle approuve tout ce que le Comte de Carcés a fait dans l'exercice de ſa charge de Lieutenant-Général, dont elle n'a jamais prétendu le dépoſſéder.* D'ailleurs la bonne intelligence qui regna toujours entre le nouveau

Commandant & le Comte, fait encore plus appercevoir cette impoſture, à laquelle on en ajoutoit pluſieurs autres qui n'avoient pas de plus ſolides fondemens.

L'arrivée du Comte de Suſe, que la Cour envoya l'année d'après pour remplacer le Grand-Prieur, mit encore plus les eſprits en mouvement. Les hoſtilités entre les deux partis recommencèrent; & comme de Suſe s'apperçut qu'il étoit le plus foible, il prétexta une promenade & ſe retira à Avignon.

Cathérine de Médicis voyant que la réunion des deux partis en Provence étoit néceſſaire, ſe rendit à Marſeille au mois de Juin 1579. Elle écouta les raiſons de part & d'autre, & les exhorta à la paix. Elle leur fit ſigner une déclaration qu'elle avoit faite dreſſer auparavant. Le Comte de Carcés fit dabord quelques difficultés, diſant qu'il n'avoit jamais eu de part aux déſordres & aux troubles, & que ſa ſignature feroit tort à ſa charge de Lieutenant-Général; mais la Reine lui dit: *Signez, ſignez, on ſait bien ces choſes, & que vous avez tenu la main à tout.* Les Chefs des deux partis ſignèrent. La Reine les fit enſuite embraſſer, & leur fit promettre de vivre en bonne intelligence. De l'avis du Comte, cette Princeſſe donna le Gouvernement de Provence au Grand-Prieur. Elle partit enſuite pour Avignon accompagnée du Lieutenant-Général qui faillit à perdre la vie par la mauvaiſe foi de ſes ennemis. La Reine charmée de ſa conduite, lui promit ſa recommandation auprès du Roi; elle prit ſon fils qui n'avoit alors que onze ans, le mit auprès du Roi en qualité d'un des Gentilshommes de ſa Chambre, & lui fit aſſurer la penſion de ſon père.

Après le départ de la Reine, Carcés retourna en Provence, où il ne ſe paſſa plus rien de remarquable juſqu'à ſa mort, arrivée dans ſon château de Flaſſans, le 20 Avril 1582, à l'âge de 70 ans, & non pas de 66, comme le diſent Noſtradamus & honoré Bouche.

Telle fut la vie & la mort de *Jean de Pontevés*, comte de Carcés, Conſeiller du Roi en ſon Conſeil privé, Chevalier de ſes Ordres, Capitaine de 50 hommes d'armes, Grand Sénéchal, Lieutenant du Roi en Provence & aux Mers du Levant. On l'a comparé aux plus Grands Hommes de la Grèce & de Rome. Ce fut en effet un perſonnage d'une valeur héroïque, d'une grande ſageſſe, & d'une modération admirable. On ne le vit jamais ſe donner des louanges, ni mépriſer les autres. Il avoit une conſtance inébranlable, & on le trouva toujours égal dans la bonne & dans la mauvaiſe fortune. Il étoit ſage dans le Conſeil, hardi dans l'exécution, & d'un grand ſang-froid dans l'action. Sa modeſtie lui fit conſtamment refuſer qu'on tirât ſon portrait. Il étoit aimé & eſtimé de tout le monde, même de ſes ennemis; il parloit peu, ce qui lui avoit fait donner le ſobriquet de *Muet*. Brantome dit qu'il étoit grand & beau joueur.

Il laiſſa de ſon mariage avec Marguerite de Brancas, cinq filles & un fils, Gaſpard de Pontevés, dont nous ferons connoître le zèle & le mérite, après avoir parlé de Durand, frère du Comte.

PONTEVÉS, (DURAND DE) Seigneur de Flaſſans, fut un des plus zélés Catholiques de ſon tems. Il étoit premier Conſul d'Aix, en 1562, lorſque les Commiſſaires envoyés par le Roi, pour faire enregiſtrer l'Edit qui permet-

toit aux Huguenots l'exercice public de leur Religion, arrivèrent en Provence. Ils n'eurent garde, dit Gaufridi, d'aller à Aix à droiture; ils craignirent l'humeur du premier Conſul qui étoit à la tête des Catholiques, & qui avoit entramé ſes collègues juſqu'à s'oppoſer à la vérification de l'Edit. Le même Hiſtorien accuſe le Seigneur de Flaſſans d'avoir aimé les troubles & les ſéditions; mais c'eſt mal s'exprimer, & l'on ne peut l'accuſer que d'avoir quelquefois pouſſé ſon zèle juſqu'à l'indiſcrétion. On le voyoit en effet, ſouvent faire le tour de la Ville, ayant une croix blanche ſur ſon chapeau, & ſe faiſant appeller par les Catholiques, qui le ſuivoient, *le Chevalier de la Foi*. Ses intentions étoient droites; mais ſes démarches demandoient plus de prudence, dans des circonſtances auſſi délicates.

Malgré ſes précautions, les Comtes de Tende & de Cruſſol, qui accompagnoient les Commiſſaires du Roi, entrèrent dans la Ville. Flaſſans en ſortit accompagné de pluſieurs Catholiques; ſa troupe groſſit de jour en jour. Dès quelle eut été renforcée, il marcha, enſeignes déployées, publiant qu'il vouloit combattre pour le ſoutien de la ſainte Foi. C'étoit un ſpectacle aſſez ſingulier de voir ſes gens avec un chapelet autour du col, ayant ſur leurs enſeignes les Chefs de l'Egliſe, & à leur tête un Cordelier, nommé Taxil, qui, le Crucifix à la main, les exhortoit à tout employer pour la ſainte cauſe. Flaſſans arriva à Tourves en cet équipage. Il y trouva beaucoup d'Huguenots, qu'il paſſa au fil de l'épée. Les Comtes de Tende & de Cruſſol apprenant ſes excès, marchent contre lui avec des troupes conſidérables. A leur approche, Flaſſans va ſe jeter avec précipitation dans Barjols, d'où il eſt bientôt contraint de ſortir. Les prétendus Reformés y arrivent, & exercent envers les Catholiques des cruautés juſqu'alors inouies. Ils délibérèrent enſuite s'ils pourſuivroient Flaſſans, & l'on réſolut de ne pas s'expoſer à rendre imparfaite l'eſpèce de victoire qu'ils avoient remportée ſur lui. Cependant ce Seigneur déſirant toujours avec plus de paſſion de rentrer à Aix, ſe retira au château de Porqueroles, pour y attendre l'occaſion favorable d'exécuter ſon deſſein. Elle ne tarda pas à s'offrir; le parti Catholique, occupé au ſac d'Orange, rempliſſoit d'épouvante les Huguenots, qui n'oſoient plus ſe montrer. Flaſſans entre dans Aix, & y reprend les marques Conſulaires. A la faveur de ſa protection, le Commandeur de Cuges ſe met à la tête de pluſieurs Catholiques, & il ne ſe paſſoit guère de jour qu'on ne trouvât quelque Huguenot pendu au Pin, où les prétendus Réformés avoient leur prêche. Flaſſans déſaprouvoit ces horreurs, ſans pouvoir les empêcher.

Ayant appris que le Conſeiller Salomon avoit tout à craindre pour ſes jours, parce que les Catholiques croyoient avoir à ſe plaindre de ſa conduite, il le fit mettre en priſon pour leur donner ſatisfaction en apparence; mais en effet, pour le mettre à l'abri de toute inſulte. Sur cet ordre, les parens du Conſeiller prièrent Flaſſans de le faire conduire au Couvent des FF. Prêcheurs avec eſcorte; ce Seigneur leur accorda ce qu'ils demandoient. Il le fit ſortir dans la nuit de la priſon; & il étoit déja dans le Couvent, lorſqu'une troupe de Catholiques l'ayant reconnu, l'arracha d'entre les

les mains de ceux qui l'eſcortoient, le traîna hors du cloître, & le perça de mille coups de poignard. Flaſſans apprit, avec un extrême déplaiſir, ce qui s'étoit paſſé. Il ſortit d'Aix, pour n'être plus expoſé à voir de ſi horribles déſordres; & il termina ſa vie dans des ſentimens qu'un peu plus de modération auroit rendu plus conformes à la Religion, dont il tacha de ſoutenir les intérêts. (C. B.)

PONTEVÉS, (GASPARD DE) Comte de Carcés, Lieutenant du Roi en Provence, fils de Jean de Pontevés & de Marguerite de Brancas, naquit à Marſeille, en 1567. Il paſſa ſa première jeuneſſe auprès de ſon père, dont les exemples le diſpoſèrent à ſe rendre digne des emplois diſtingués qui lui furent confiés dans la ſuite. A l'âge de onze ans, il fut remis à Marie de Médicis, qui étoit en Provence; & cette Reine voulant témoigner au père de ce jeune Seigneur combien un pareil ôtage de ſa fidélité lui étoit agréable, lui donna une place parmi les Gentilshommes de la Chambre du Roi, & lui fit conſerver la penſion de ſon père.

Il apprenoit le métier de la guerre, ſous le Duc de Mayenne, lorſqu'on lui députa pour le prier de revenir en Provence, où l'on avoit beſoin de ſon ſecours. *Elle attend*, lui écrivoit-on, *de votre naiſſance, & de votre affection, le même appui qu'elle a reçu de votre père; ne lui refuſez pas la demande que nous vous faiſons en ſon nom.* Le jeune Comte, qu'on croyoit en Guienne, étoit de retour à la Cour, & ce ne fut qu'en Provence, où il arriva quelque tems après, qu'il apprit l'honneur qu'on vouloit lui faire.

Tout le Pays étoit alors agité par les troubles, que l'ambition & l'indépendance firent naître, & dont la Religion ſervit de prétexte. Carcés ſe préſenta devant Marſeille pour y être admis; mais cette Ville, qui venoit de délibérer de n'admettre aucun Gentilhomme étranger, refuſa d'abord de lui ouvrir les portes. Ses amis demandoient avec inſtance ſon entrée, prétendant qu'il y avoit droit en qualité de Citoyen, & qu'on ne pouvoit le refuſer ſans lui faire inſulte. On ſe rendit à de ſi plauſibles raiſons. On permit même au Comte de faire entrer avec lui le Marquis de Trans, & les Seigneurs de Bezaudun & d'Ampus. Sa préſence affoiblit infiniment le parti du Seigneur de la Valette, & ranima la confiance de ſes adverſaires. Il voyoit cependant avec peine la diverſité des ſentimens; & comprenant les ſuites fâcheuſes qui pourroient en réſulter, il réuſſit à réconcilier les deux partis; mais cette tranquilité fut, peu de jours après, troublée par une aventure tout-à-fait imprévue.

Quelques Procureurs paſſant ſur le Port, un d'eux s'écria tout en colère: *Maugrablu tant de Bigarrats*: à ces mots, ſept ou huit hommes viennent fondre ſur les Procureurs, l'épée à la main; *voici*, leur dirent-ils, *ces Bigarrats que vous inſultez: qu'avez-vous à dire contr'eux?* dans le même moment il s'aſſembla quantité de perſonnes, on tomba ſur les *Bigarrats*; l'un d'eux fut bleſſé dangereuſement, & les autres obligés de prendre la fuite, ne ſauvèrent leur vie qu'avec peine. En qualité de grand Sénéchal, le Comte de Carcés ordonna à ſon Lieutenant d'informer contre ces

perturbateurs du repos public. Les *Bigarrats* intimidés, quittèrent la Ville, qu'ils laiſſèrent au pouvoir des Catholiques. Le Comte y jouit pendant quelque tems d'un repos qui lui étoit devenu néceſſaire. En 1589, l'union de la Ligue étant devenue plus forte qu'elle ne l'avoit encore été, il en fit dreſſer des articles, & les fit ſigner d'abord par les Officiers, enſuite par les Bourgeois & les Marchands, contraignant ceux qui refuſoient de lui obéir, de ſortir promptement de la Ville. Dès-lors le Comte ne penſa plus qu'aux moyens d'abattre le parti des Huguenots. Ayant appris que le Maréchal de Montmorency amenoit à ceux de Provence une bonne troupe, commandée par d'Etampes, il s'avança vers lui, & le pourſuivit juſqu'auprès de Taraſcon, où il l'atteignit. Il mit en pièces la plûpart de ſes gens, contraignit les autres à ſe jeter dans des bâteaux, où ils trouvèrent une mort moins glorieuſe, & revint avec pluſieurs priſonniers, dont d'Etampes étoit du nombre, & qui ſervirent à rélever ſa gloire. Craignant enſuite la trop grande puiſſance du Seigneur de Vins, il mit tous ſes ſoins à le croiſer dans ſes entrepriſes, & réuſſit à rabaiſſer ſon autorité, dont il auroit pu abuſer.

Pendant le ſiège de Graſſe, où ce Seigneur ſe trouvoit, la Comteſſe de Sault, informée que le Conſeiller Caſtelar commanderoit les troupes qu'on devoit y envoyer, employa les ſieurs de Bezaudun & d'Ampus pour l'engager dans ſes intérêts. Le Comte de Carcés, s'imaginant que cette intrigue ſe tramoit contre lui, vint à bout de faire nommer le Conſeiller d'Agar, pour partager le commandement de l'armée avec Caſtelar, & ſe joignit à lui pour être plus en état de mortifier les amis de la Comteſſe. Dès qu'ils furent arrivés au quartier de Graſſe, le Seigneur de Ligny combla de politeſſes le Comte, & n'oublia rien pour l'engager dans les intérêts du Duc de Savoie, & pour lui faire abandonner le parti qu'il avoit embraſſé. Carcés avoit promis ſa foi au Duc de Mayenne; rien au monde ne fut alors capable de l'ébranler. Il fit plus; de retour à Marſeille, il s'attacha de nouvelles Créatures, qu'on entendoit crier dans les rues: *Vive la Meſſe & les Fleurs de Lys*; *fouero Savoyards*. Le Lieutenant de Viguier diſſipa ces zélés imprudens par la ſévérité de ſa juſtice, de façon que les vues du Comte n'eurent pas, dans cette occaſion, tout le ſuccès qu'il s'étoit promis.

En 1590, les Etats de Provence s'étant aſſemblés, l'on délibéra d'appeller le Duc de Savoie dans le Pays. Le Duc de Mayenne, qui avoit prévu le coup que ſon arrivée porteroit à ſon parti, écrivit au Comte de s'oppoſer à l'exécution de cette Délibération. Carcés ne négligea rien pour cela; mais voyant l'inutilité de tous les mouvemens qu'il ſe donnoit, il engagea les villes d'Arles & de Marſeille à ſe détacher du parti qu'on alloit prendre; il fit enſuite inſinuer à leurs habitans, que s'il falloit recourir ouvertement à quelque protection, celle du Pape étoit la ſeule qui leur convenoit. Quand le plus grand nombre ſe fut rangé à ce ſentiment, le Comte appella auprès de lui les principaux; il les conduiſit à Cavaillon, où l'Archevêque d'Avignon devoit ſe rendre. Ils y délibérèrent ſur la manière dont ils devoient agir; & tout étant reglé, Carcés revint à

Marſeille pour achever ce qu'il avoit ſi heureuſement commencé. Le Chanoine de Paule & l'Avocat Salomon, furent députés pour cette Ville. Celle d'Arles nomma le Seigneur de Ventabren.

Tandis qu'ils ſe diſpoſoient pour leur voyage, le Comte de Carcés dépêcha Augier, ſon Secrétaire, vers le Pape, pour lui faire ſavoir ce qu'il avoit tramé. Cependant les Députés du Pays arrivent auprès du Duc de Savoie; ils lui préſentent la Délibération des Etats, il la reçoit avec les plus grandes démonſtrations de joie, & répond auſſitôt à la lettre qu'il avoit reçue du Parlement de Provence. Il étoit ſur le point de ſe mettre en marche, lorſqu'il apprit les menées du Comte de Carcés. Cette nouvelle l'affligea ſenſiblement; elle lui fit différer ſon départ de quelque tems; enfin, il arriva à Aix aux acclamations du peuple de cette ville. Celle de Marſeille fixoit ſur-tout ſon attention. Elle étoit alors au pouvoir de la Comteſſe de Sault, avec qui il s'étoit brouillé. Il penſa à gagner le Comte de Carcés, perſuadé qu'il lui ſeroit d'un grand ſecours, s'il en venoit à bout. Il l'appella auprès de lui, le reçut avec tous les honneurs imaginables; & après l'avoir comblé de careſſes, il lui demanda ſon amitié. Le Comte ne put réſiſter à ſes preſſantes ſollicitations, il s'unit avec le Duc; & dès-lors, ils n'agirent plus que de concert. Sur ces entrefaites, ils apprirent que le Seigneur de la Valette étoit occupé à faire le ſiège de Beines, place fort petite, mais d'aſſez grande conſéquence dans la haute Provence.

Auſſi-tôt le Comte de Carcés part avec treize cens hommes, qui furent renforcés par 300 autres, que Dom Céſar d'Avallos, Gentilhomme Napolitain, amenoit au Duc de Savoie. Il marcha enſeignes déployées; & dès qu'il fut arrivé à Eſtoublon, qui n'eſt qu'à une lieue de Beines, il rangea ſa Cavalerie, qu'il diviſa en trois eſcadrons. Il mit au milieu les munitions & l'infanterie; & s'étant avancé en bon ordre, il obligea le Seigneur de la Valette de lever le ſiège. Le Duc lui donna les éloges que méritoient ſa conduite, & la bravoure qu'il avoit fait paroître en cette occaſion.

Après cet heureux ſuccès, le Duc de Savoie réſolut de faire le ſiège de Vinon, où Meſples s'étoit enfermé avec des troupes aſſez conſidérables. Il y marcha avec tout ce qu'il avoit de Soldats; & il battoit vivement la place depuis deux jours, lorſque la Valette & Gouvernet arrivèrent pour faire lever le ſiège. Le Duc, averti de leur approche, rangea ſa troupe en bataille, dont il donna le commandement de l'aîle droite au Comte de Carcés, avec 150 chevaux. Il s'apperçut bientôt que ſes diſpoſitions n'étoient pas du goût de la Nobleſſe de Provence. Il eut la douleur de la voir ſe détacher du Corps, dont il s'étoit réſervé le commandement, & ſe ranger ſous les Drapeaux du Comte de Carcés, en qui ils avoient toute leur confiance. Ce changement ne ſe fit pas ſans déſordre. La Valette, attentif à tout, s'en apperçut; & jugeant le moment favorable, il s'avança en ordre de bataille. On ſonna la charge des deux côtés, quoiqu'il fût déjà tard. D'abord les lances Eſpagnoles & Italiennes percent l'Infanterie de la Valette. Elle commence à lâcher le pied. Le Comte de

Carcés, qui l'aide à la charger, entre ſi avant, qu'il ne trouve plus de réſiſtance. On l'entend s'écrier : *victoire, victoire.* Le Seigneur de la Valette s'en irrite, il s'avance l'épée à la main, fait revenir les Fuyards, & attaque ſi à propos la Cavalerie ennemie, qu'il la met en déroute, & l'oblige de repaſſer le Verdon, malgré les prières & les ménaces du Duc. Le Comte de Carcés s'acquit, en cette occaſion, la gloire d'un des plus grands Capitaines de ſon tems ; & la défaite du Duc ne ſervit qu'à la relever.

En 1592, il prit ſur le Duc pluſieurs châteaux ; ce qui engagea ce Prince à ravager ſes terres. Il s'avança vers le village de Flaſſans, que la Comteſſe lui remit. La Valette en uſa fort civilement avec elle ; il lui parla de ſon mari avec beaucoup d'honneur & d'eſtime : *& c'eſt ſa valeur*, ajouta-il, *qui m'a dérobé la victoire dans la journée de Vinon ; de façon, qu'au lieu de l'oiſeau que je voulois avoir, il fallut me contenter de ſes plumes.* Delà, la Valette va mettre le ſiège devant Roquebrune ; mais, par les précautions du Comte de Carcès, il y trouve la fin de ſa gloire & de ſa vie.

Au commencement du mois d'Août de la même année, le Comte ſe remit en campagne. Dans peu de jours, il s'empara de Fuveau, de Peinier, de Pourrières, Villages aux environs d'Aix, qui étoient au pouvoir de Leſdiguières. Il tenta enſuite de ſurprendre Marſeille ; & il en ſeroit venu à bout, ſi le feu n'avoit pris aux poudres de ſes gens ; ce qui occaſionna un fracas horrible, & l'obligea d'abandonner ſon deſſein.

En 1593, il fut fait Commandant en Provence par le Duc de Mayenne ; & par la ſageſſe de ſes ordres, il empêcha que la Ville d'Aix ne tombât entre les mains du Duc d'Epernon, qui la tenoit bloquée. C'eſt ainſi qu'il rendoit chaque jour des ſervices importans au parti qu'il avoit embraſſé. Dès que le Roi eut fait abjuration, Carcès, qui n'avoit été contre lui que par un zèle mal entendu, devint un de ſes meilleurs Sujets. Il entreprit pluſieurs actions d'éclat pour l'honneur de ſes armes, & lui ſoumit pluſieurs places, qui avoient juſqu'alors refuſé de le reconnoître. Il fut enſuite député auprès de Sa Majeſté à Lyon, pour avoir un Réglement ſur les différens de la Province avec le Duc d'Epernon ; & ayant continué de ſervir ce Prince avec ardeur, il mourut à Avignon dans le mois d'Août 1656, laiſſant un fils (Jean de Pontevés), qui lui ſuccéda dans ſes emplois, & qui rendit, à l'exemple de ſes ayeuls, de grands ſervices à l'Etat. (C. B.)

PONTIS, (LOUIS DE) (*a*) fils de Barthélemi, Seigneur de Pontis, & en partie d'Ubaye, & d'Honorée de Bachis, nâquit dans le Château de Pontis, en Provence, l'an 1578. A l'âge de quatorze ans, ayant perdu ſon père & ſa mère, il partit pour Paris, avec des lettres de recommandation de M. de Leſdiguières, ſon parent, pour M. de Créqui, ſon gendre. Il entra dans

(*a*) L'on a cru que c'étoit ici un perſonnage fabuleux. Nous ſavons aujourd'hui qu'il a exiſté, & que ſes Mémoires ſont très-fidèles.

le Régiment des Gardes en qualité de Cadet, s'unit d'amitié avec M. de Vitré, & ſe tira, en homme hardi & entreprenant, d'une affaire d'intrigue à laquelle Henri IV l'avoit employé; ce qui lui valut les bonnes graces de ce Prince. Il en eut cent écus de gratification, avec ordre, de la part du Roi, qu'on lui continuât chaque année le même don. Il fut redevable de ce ſervice à M. de Bellingan. Il profita de toutes les occaſions pour lui en marquer ſa reconnoiſſance.

Un combat particulier, dans lequel il eut l'avantage ſur ſon adverſaire, l'ayant obligé de quitter le Régiment des Gardes, il ſe joignit à quelques Gentilshommes, avec leſquels il partit pour l'Allemagne, d'où ils devoient paſſer en Moſcovie. Ils étoient à deux journées de la Haye, lorſqu'ils furent arrêtés par des Coureurs du Prince d'Orange, qui, les prenant pour des Déſerteurs, leur firent leur procès. Ils alloient être exécutés; mais ils eurent le bonheur de faire parvenir leurs raiſons au Prince, qui les condamna ſeulement à ſervir pendant quelques années dans ſes troupes. Ce tems expiré, Pontis retourna à Paris, où l'on n'avoit plus parlé de ſon affaire. Le Roi lui accorda ſa grace; & comme M. de Créqui étoit alors Meſtre-de-Camp du Régiment des Gardes, il ſervit avec plaiſir ſous lui. Peu de tems après, il fut employé dans une affaire très-dangereuſe, dont il s'acquitta avec tout le ſuccès poſſible.

M. de Monravel avoit épouſé une ſœur de M. de Créqui. Elle devoit avoir pour ſon partage la terre de Savigny que ſon frère lui diſputoit, & dont il étoit en poſſeſſion. Monravel ſurprit le Concierge du Château, s'en empara, & y mit quelques ſoldats pour le garder. Il s'agiſſoit de le reprendre ſur lui. M. de Créqui en donna la commiſſion à Pontis, qui ſe déguiſa en Chaſſeur, & y marcha accompagné de trois Soldats. Il s'en rendit maître, plus par adreſſe, que par force; bientôt il ſe vit réduit à en ſoutenir le ſiège en forme. Monravel envoya contre lui les Payſans de deux ou trois Villages, fit venir du canon de Paris, & attaqua le Château. M. de Créqui, ayant appris l'état dangereux où ſe trouvoit Pontis, fit marcher 200 Soldats des Gardes, commandés par quelques Sergens. L'ordre qu'il leur donna ne fut pas ſi ſecret, qu'il ne parvint aux oreilles de Madame de Monravel. Elle partit pour arriver avant ce ſecours; & ayant mis ſon carroſſe, à la tête du pont qu'elle avoit fait jeter ſur un des foſſés du Château: *écraſez-moi*, dit-elle, aux Commandans ennemis, *vous le pouvez; mais vous ne me contraindrez jamais de quitter ce Poſte.* Les Sergens reſpectant la ſœur de leur Maître, n'oſèrent rien attenter contre elle, & retournèrent à Paris, après avoir jeté quelques munitions dans le Château. Les aſſiégeans conſtruiſirent des machines pour donner un aſſaut général; Pontis comprit le danger où lui & ſes compagnons ſe trouvoient; il en informa M. de Créqui, qui lui répondit de ſe tirer d'affaire comme il pourroit; & que s'il en venoit à bout, il trouveroit tout près, des chevaux, & tout ce dont il auroit beſoin pour retourner à Paris.

La difficulté étoit de pouvoir s'échapper à travers de plus de 4000 hommes, dont le Château étoit environné. Pontis

en vint à bout. Il ordonna à ſes ſoldats de faire grand bruit dans l'endroit du Château, par où il leur étoit impoſſible de deſcendre; les Aſſiegeans s'y trompèrent, ils coururent tous de ce côté-là; alors il appliqua une échelle du côté où étoit le pont, deſcendit ſans bruit avec ſes ſoldats & arriva à Paris lorſqu'on le croyoit le plus intrigué.

Après cette affaire, M. de Boulogne, Gouverneur de Nogent en Baſſigni, & Capitaine dans le Régiment de Champagne, procura à Pontis, ſon parent, l'Enſeigne de ſa Compagnie, & peu de mois après, la Lieutenance de Roi de Nogent. Il manœuvra ſi ſagement dans tout ce pays, qu'il mérita d'en être appellé le Conſervateur. Après avoir chaſſé les Ennemis du Roi des environs de cette Ville, Pontis reçut une lettre de M. de Boulogne, qui lui mandoit de ſe rendre à l'Armée du Maréchal de Baſſompierre, avec les 200 hommes qu'il avoit levés aux environs de Nogent. Il partit avec ſa Récrue, n'ayant d'Officiers qu'un ſeul Enſeigne, nommé St. Aubin. A peine avoit-il fait deux journées, qu'on vint lui donner avis que le Cardinal de Guiſe s'approchoit avec 600 chevaux pour le combattre. La partie n'étoit pas égale; il convenoit à Pontis d'éviter le combat, & de ſe retirer dans quelque Ville attachée au parti du Roi. Il ſe détermina pour Sezanne, petite Ville ſéparée de l'endroit où il étoit par une plaine aſſez étendue, à l'extrêmité de laquelle il apperçut l'Ennemi. Il arrêta pluſieurs charrêtes qui paſſoient pendant ce tems-là; il s'en fit des retranchemens, & après avoir diſpoſé en Bataille ſa petite Troupe, de façon qu'elle pût faire feu de tout côté, il attendit le Cardinal de pied ferme. Les Troupes de celui-ci l'attaquèrent à pluſieurs repriſes différentes: Pontis les repouſſa toujours, fit ſur elles quelque butin, qu'il diſtribua à ſes Soldats, & arriva à Sézanne, où il avoit réſolu de ſe retirer. Cette action plut au Cardinal. Elle lui donna de l'eſtime pour un Ennemi qu'il n'avoit pu entamer, malgré ſa ſupériorité, & fit reſpecter les armes de Pontis.

En 1620, le Roi alla en perſonne faire le Siège de St. Jean d'Angely. Lorſqu'on eut commencé à faire brêche, Pontis fut commandé avec 40 hommes, pour empêcher les Ennemis de la réparer. Une mine qu'on fit jouer pendant ce tems là, les enſévelit tous ſous ſes ruines; & ils auroient été perdus ſans reſſource, ſi Pontis n'eût eu la précaution de leur faire prendre à chacun un mannequin ou panier, qu'ils portoient ſur leur tête, & qui les empêcha d'être étouffés. M. de Comminge ayant apperçu l'effet de la mine, accourut avec des Soldats, & fit dégager Pontis & les ſiens.

La Ville de St. Jean d'Angely s'étant rendue au Roi, ce Prince alla devant Montauban avec une Armée d'environ 24 mille Hommes, commandée par le Connetable de Luines. Pontis eut encore pluſieurs fois occaſion de ſe diſtinguer pendant ce Siège. Il étoit ordinairement chargé des entrepriſes difficiles; & s'il falloit quelqu'un pour faire un coup de main, c'étoit toujours ſur lui qu'on jetoit les yeux. Il fut pluſieurs fois commandé pour ſoutenir les Mineurs: ſa vigilance fut le ſalut de cette armée.

Un jour ayant apperçu un gros d'ennemis, qui gardoient, dans un lieu retiré, quelques priſonniers qu'ils avoient

faits ſur nous, il marche à eux avec 50 hommes ſeulement, les attaque, les met en fuite, & leur enleve leurs priſonniers. M. de Zamet, Ami & Protecteur de Pontis, qui étoit du nombre, le fit Lieutenant de ſa Meſtre-de-Camp, & le pria d'ajouter, au titre d'ami qu'il avoit déjà, la qualité de Frère qu'il lui donnoit. Le Roi ayant été informé du zèle que Pontis faiſoit paroître pour l'honneur de ſes Armes, voulut lui donner une Compagnie ; mais M. de Zamet, qui ne pouvoit plus ſe paſſer de lui, pria S. M. de commuer cette faveur ; S. M. le nomma alors premier Lieutenant de ſes Armées, avec les appointémens de Capitaine. Cependant les ouvrages du Siège avançoient, l'Artillerie etant fort bien ſervie, la brêche parut être aſſez conſidérable pour pouvoir y donner l'aſſaut. Le Roi envoya Pontis pour l'examiner. Celui-ci, ſans perdre de tems, monte juſques au haut de la brêche, à travers une grêle de bales qui ſiffloient à ſes oreilles, & apperçoit derrière la brêche un retranchement épouvantable, dans lequel il y avoit un Bataillon de plus de 2 mille hommes. Lorſqu'il ſe fut ainſi acquitté de ſa commiſſion, il ſe laiſſa cheoir du haut de la brêche en bas pour en rendre plutôt compte. Le Roi & toute l'Armée qui l'examinoient, s'imaginèrent, en le voyant tomber qu'il avoit été tué. M. de Schomberg ſur tout tourna le dos pour ne pas être témoin de la mort d'un homme que S. M. n'avoit envoyé que par ſes conſeils. On peut juger de l'agréable ſurpriſe où Pontis les jeta lorſqu'il parut à leurs yeux. Il fit ſon rapport au Roi ; & pour lui marquer combien il étoit fidèle, il conduiſit S. M. ſur une élévation d'où elle découvrit le retranchement des Ennemis. Elle frémit en voyant le danger auquel ſes Troupes avoient été expoſées. Le Roi témoigna ſa ſatisfaction à Pontis ; & ayant appris que les Ennemis avoient reçu un renfort conſidérable, il leva le Siège & retourna à Paris. Les Troupes furent envoyées en quartier d'hiver. Le Régiment de Picardie eut pour le ſien une petite Ville de Guienne, appellée Mouſteſche, à 7 lieues de Montauban. Le Marechal de St. Geran qui demeura pour donner les ordres, voyant que tous les Capitaines de Picardie s'étoient retirés chez eux, chargea Pontis du ſoin du Régiment & du gouvernement de la place. Les ennemis ſe preſentèrent, il les repouſſa avec tant de réſolution, qu'il les obligea de ſe retirer avec perte de quelques-uns des leurs.

En 1622, les troupes du Roi ouvrirent la Campagne par le ſiège de Tonins, petite ville forte, occupée par les Huguenots, & dont M. de Montpouillan, fils du Marquis de la Force, étoit Gouverneur. Pontis fut fréquemment commandé, pour forcer des demi-lunes & enlever des poſtes avantageux aux ennemis. Il reçut dans une de ces attaques un coup de mouſquet à la cuiſſe, qui joint à une fievre ardente, qu'il avoit depuis pluſieurs jours, auroit dû l'empêcher d'agir davantage. Il ne quitta cependant jamais la tranchée ; & les ennemis ayant fait de vigoureuſes ſorties, il ſe montra toujours en héros dans les poſtes qu'il défendoit. Une nuit entre autres, il fut attaqué par un Officier qui commandoit 50 hommes armés de toutes pièces. Cet Officier s'avança vers lui & le perça, tandis qu'il reçut lui-même un coup de piſtolet au défaut de la cuiraſſe, dont il fut renverſé. Les ſoldats que cet officier commandoit, re-

culèrent en le voyant étendu par terre. Pontis prit ce tems pour ſe retirer. Comme ſa bleſſure étoit profonde, il s'appuya d'une main ſur le bras d'un ſoldat & ſe ſervit de l'autre pour étancher ſon ſang. Le ſoldat qui le ſoutenoit reçut à ſon tour un coup de mouſquet qui lui caſſa le bras. La bleſſure de l'un & de l'autre attendriſſoit ſur leur ſort. Heureuſement Pontis fut panſé à propos; & peu de mois après il ſe trouva en état de ſervir comme auparavant.

La Campagne ſuivante avoit déjà été ſuivie de la priſe de pluſieurs Villes, lorſqu'on paſſa devant un petit Bourg, où il y avoit une eſpèce de Fort, dans lequel s'étoient retirés pluſieurs Huguenots, bien réſolus de s'y défendre. M. D'Angoulême qui commandoit l'Armée, regardant ce Poſte comme peu conſidérable, ne crut pas devoir s'y arrêter. Il fit continuer la marche des troupes. Les Huguenots, avides de butin, ſortirent du Fort & vinrent attaquer la queue de l'armée. Pontis appercevant leur manœuvre, demanda permiſſion de prendre 60 hommes avec lui, leur coupa le paſſage, les mit en déroute, fit raſer la place, & ſe retira.

Vers le milieu de l'Été, l'Armée du Roi arriva devant Montpellier où elle mit le ſiége. Pontis y reçut deux bleſſures, dont l'une à la cheville le réduiſit à l'extrémité. Le Roi lui envoya témoigner combien il y étoit ſenſible, il ordonna à ſes Médecins & à ſes Chirurgiens de le viſiter, mais il dut ſa guériſon à un Médecin de campagne qui arrêta la gangrène.

La ville de Montpellier s'étant enfin rendue par compoſition, & par la paix générale qui ſe fit avec les Huguenots, le Régiment de Picardie y fut mis en garniſon. Pontis étoit à peine guéri de ſes bleſſures qu'il fut envoyé par M. de Valançay, Gouverneur de Montpellier, pour aller reconnoître le païs des Cevennes, & ſavoir ſi les habitans, tous Huguenots, ne penſoient pas à de nouveaux troubles. Il les trouva fort paiſibles; & ſon voyage ne ſervit qu'à lui donner une connoiſſance exacte d'un pays dont il eut bientôt occaſion de donner au Roi les éclairciſſemens qu'il ſouhaitoit. S. M. pour reconnoître ſes ſervices, lui fit expédier ſur le champ un Brevet de Lieutenant de ſes Gardes dans la Compagnie de M. de Saligny, en l'aſſurant, qu'il lui donnoit ce poſte préférablement à tout autre, pour l'avoir plus ſouvent auprès de ſa perſonne. Pontis établit un très-bel ordre dans ce Régiment, & ſut s'attirer l'eſtime & l'attachement des ſoldats. Le Roi qui en étoit témoin, le diſtinguoit dans toutes les occaſions. Il l'envoya au Fort-Louis pour apprendre ſous M. Arnaud, Gouverneur de cette place, tous les exercices de la guerre, dans leſquels ce Gouverneur excelloit. A ſon retour à Paris, il eut avec le Roi, pendant un mois entier, des conférences ſur ce qu'il avoit appris concernant la diſcipline de la guerre. S. M. charmée de l'exactitude de ſon envoyé, le gratifia de la ſomme de 40000 livres à tirer ſur un Partiſan, qui lui fit eſſuyer mille impertinentes chicanes avant que de les lui compter.

En 1627, le Roi voulut aller en perſonne aſſiéger la Rochelle. Ses troupes étant arrivées devant cette Place, M. de Marillac, Maréchal de Camp, fut commandé pour attaquer pendant la nuit un Fort qui étoit beaucoup avancé. Comme il falloit auparavant reconnoître les foſſés & tous les dehors, le Roi fit avancer Pontis, & lui donna cette périlleuſe commiſſion. Cet intrépide Officier part

ſur

ſur les 11 heures du ſoir, accompagné de deux Sergens, & arrive auprès des foſſés, dans leſquels il deſcendit. Les Sentinelles tirèrent ſur lui quelques coups de carabine, ce qui ne l'empêcha pas de continuer ſa route. Il trouva dans un angle un petit eſcalier tournant, qui ſervoit pour aller au haut du foſſé. Il l'avoit déjà monté à moitié, lorſqu'il entendit quelqu'un qui le deſcendoit. Sans perdre contenance, il feignit de regarder par une des Canonières dans le foſſé. Son air aſſuré fit prendre le change à l'inconnu qui lui demanda ſimplement ce qu'il faiſoit là. Pontis lui répondit ſans ſe déconcerter qu'ayant entendû tirer, il examinoit s'il verroit quelque eſpion ennemi. Ce ſont ces coquins de Sentinelles, répondit l'inconnu, qui ont toujours des frayeurs paniques; & ſans dire autre choſe il continua à deſcendre. Au haut de l'eſcalier, il eut une rencontre pareille, il s'en tira avec la même adreſſe, de façon qu'il s'en retourna parfaitement inſtruit de l'état du Fort, dont il fit un fidèle rapport.

Ces actions périlleuſes, dont Pontis ſe tiroit avec avantage, lui donnoient de la conſidération. Le Cardinal de Richelieu voulut l'avoir auprès de lui, & employa, pour en venir à bout, l'habilité du P. Joſeph Capucin. Pontis rejetta poliment ſes propoſitions, quoiqu'il y allât de ſa fortune, il préféra l'état où il ſe trouvoit à un autre plus brillant qui auroit eu pour principe l'infidélité à ſon maître. Quelques jours après il empêcha que 4 Brulots envoyés par les Rochelois, ne réduiſiſſent en cendres les Vaiſſeaux du Roi. S. M. apperçut de loin ſa manœuvre, elle lui en fit compliment. A peu-près vers le même tems, il découvrit l'Armée navale d'Angleterre qui venoit ſecourir la Rochelle, il fit ſon rapport, & on ſe diſpoſa à la bien recevoir. Pontis devoit ce jour-là commander les enfans perdus; M. de Canaples en donna le commandement à M. de Salignac. Notre Provençal ne ſouffrit pas de ſang-froid cette injuſtice, il en vint juſqu'à tirer l'épée contre le Meſtre du camp. Son procès fut inſtruit, & il alloit être condamné, ſi le Roi, ayant entendu blamer la conduite de M. de Canaples par le Maréchal de Crequi ſon père, n'avoit voulu être inſtruit de cette affaire par Pontis lui-même. Il le manda, & il eut la bonté de l'écouter pendant aſſez long-tems, quoiqu'il fût incommodé. Pontis ſut donner un tour ſi favorable à ſa cauſe, qu'il convainquit le Roi de ſon innocence. S. M. aima ſur-tout la vivacité Provençale qu'il avoit fait paroître dans ſon récit. Elle en avoit déja ſouri plus d'une fois; & lorſque Pontis en fut venu au point de la bataille, elle lui dit en badinant: *Tu mis donc l'épée à la main contre Canaples*: Sire, reprit Pontis, puiſque Votre Majeſté veut que je ne lui diſſimule rien, ſi M. D'Angoulême ne fût venu dans l'inſtant nous ſéparer, M. de Canaples auroit peut-être reconnu qu'il lui étoit plus aiſé de me menacer que de me tuer; & de m'interdire ſans autorité l'exercice de ma charge que de me chaſſer de mon poſte à coup d'épée. Le Roi continuant de parler à Pontis avec bonté, lui demanda ſi la préſence de ſon Meſtre de Camp ne l'avoit pas intimidé, & comment il s'y prit, lorſqu'il fût vis-à-vis de lui. Pontis appercevant que S. M. aimoit à l'entendre, & s'animant autant

que la préſence de ce Prince pouvoit le lui permettre, prit ſon manteau ſur l'épaule gauche; & ſe mettant en poſture, il fit avec la main, ce que ſon reſpect l'empêchoit de faire avec ſon épée. Le Roi qui vit la naïveté de ſes geſtes & le feu qui pétilloit dans ſes yeux & ſur ſon viſage, ſe couvrit de ſon drap pour pouvoir rire plus à ſon aiſe & ſans être apperçu. M. de Canaples ſe deſiſta de ſes pourſuites, & pria même M. de Baſſompierre de demander au Roi la grace de Pontis, ce qui lui fut accordé. Ce Marechal fut enſuite chargé de la reconciliation; l'entrevue ſe paſſa au mieux. M. de Canaples & Pontis s'embraſſèrent de bon cœur, & ſe promirent une amitié éternelle.

Après la reddition de la Rochelle, le Roi qui étoit retourné à Paris, ordonna à Pontis d'aller en Dauphiné, en Savoïe & en Piémont pour reconnoître tous les paſſages d'Italie, où il étoit réſolu de faire paſſer une Armée contre le Duc de Savoie. Pontis s'acquitta avec ſoin de ſa commiſſion; & ſon journal ayant été trouvé exact, S. M. partit avec ſon Armée dans le mois de Février 1629. Pontis marcha à la tête de la Compagnie de M. de St. Prueil, dont il avoit preſque toujours la conduite. Elle étoit compoſée de 250 hommes tous extrêmement bien diſciplinés. Le Roi lui témoigna ſa ſatisfaction à ce ſujet; & pour récompenſer ſes ſoins, il lui donna toujours double logement, afin qu'il fût en état de faire quelque diſtinction entre les Cadets qu'on lui envoyoit de toute part, pour être formés à ſon école, & les ſoldats ordinaires. Comme S. M. devoit ſéjourner quelques jours à Embrun, Pontis lui demanda l'agrément d'aller paſſer ce tems là dans ſa terre de Pontis, avec 15 ou 20 Officiers du Régiment des Gardes. Il regala ſi bien ſes hôtes qu'il mangea ſon revenu de deux ans. Avant que d'aller rejoindre l'Armée, il donna ordre à ſes Vaſſaux de ſaluer le Roi, lorſqu'il paſſeroit au pied de la montagne, ſur laquelle le village de Pontis eſt ſitué. S. M. entendit avec plaiſir la bravade qui ſe fit en ſon honneur; & comme elle avoit toujours le mot pour rire, lorſqu'il s'agiſſoit de parler de Pontis; *il nous fournira de canons dans le beſoin*, dit-elle en badinant; elle accorda enſuite quelques privileges au Village; & ayant forcé le Pas de Suze & pris la Ville, elle retourna à Paris pour jouir de la paix que ces avantages occaſionnèrent.

On étoit arrivé depuis quelque tems lorſque Pontis apprit qu'une Lingére de la Reine, Eſpagnole de nation & non naturaliſée, étoit à toute extrêmité. Il en demanda la dépouille ou l'aubaine, au Roi, & l'obtint malgré les Concurrens diſtingués qui demandoient la même faveur. Lorſque la Lingére fut morte, il prit poſſeſſion de ſes terres de ſes meubles, qui alloient à plus de 200 mille livres, & pour le coup il ſe crut un des premiers Seigneurs de la Cour. Ce qui eſt vrai, c'eſt qu'il agit en conſéquence & qu'il fit préſent aux filles de la Reine de preſque tous les meubles dont il avoit hérité. Il pria même le Roi de préſenter à la Reine un très-beau lit de point coupé, eſtimé dix mille écus, que S. M. lui fit l'honneur d'accepter. Malheureuſement pour lui, peu de jours après, ſur une requête d'un parent de la Lingére, le Parlement rendit un arrêt portant: que tous les fonds de terre appartiendroient au parent de la Défuncte,

& que les meubles, beſtiaux & autres choſes ſemblables demeureroient à Pontis. Ainſi, après avoir donné ce qu'il y avoit de plus beau dans les meubles, il ne reſta pas à Pontis pour dix mille livres de bon. Le Roi ne peut s'empêcher de rire en apprenant l'évenement de cette affaire, il dit à Pontis en badinant: *Il faut avouer que tu es né pour être un homme d'honneur, mais non pas pour être riche.* Sire, lui répondit Pontis en ſouriant, il a dépendu de moi d'être un homme d'honneur, Votre Majeſté pourra quand elle voudra me rendre riche. *Mais d'où vient donc*, lui repliqua le Roi, *que tu n'as pu garder cette Aubaine?* Sire, repartit Pontis, V. M. me l'avoit donnée, votre juſtice me l'a otée. Le Roi ſe contenta de rire, & Pontis fut à peu-près tout comme auparavant.

Le Duc de Savoie ayant rompu le traité qu'il avoit conclu avec le Roi de France après la priſe de Suze, le Cardinal de Richelieu marcha contre lui à la tête des troupes de France. Il prit Pignerol où Pontis, chargé de faire travailler aux fortifications, fit bâtir un Fort qui porte encore ſon nom. On marcha vers Cazal que les Eſpagnols bloquoient, & on les força à lever le ſiège; mais comme nos Généraux négligèrent quelques articles, dont on étoit convenu, l'armée d'Eſpagne s'avança contre celle de France, & elle en auroit écharpé l'arrière Garde, ſi par une ruſe de guerre Pontis n'eût amuſé les Ennemis juſques à ce qu'elle eût paſſé une rivière au-delà de laquelle elle trouva ſa ſureté.

En 1632, Pontis contribua beaucoup à la priſe de M. de Montmorenci qui commandoit avec Monſieur, frère unique du Roi, une Armée levée contre S. M. Il partit ſur le champ pour aller rendre compte au Roi du gain de la bataille de Caſtelnaudari, & lui apprendre que le Duc de Montmorenci étoit tombé entre leurs mains. Perſonne n'ignore la fin tragique de cet illuſtre guerrier, pour la conſervation duquel les principales Maiſons du Royaume ſollicitèrent inutilement. Il fut décapité dans l'hôtel de Ville de Toulouſe, le 29 Octobre 1632.

Deux ans après, le Roi honora Pontis de la charge de Commiſſaire Général de tous les Suiſſes qui étoient alors en France. Il prêta ſerment à la tête de 80 Officiers de cette nation. Le Roi le reçut avec les mêmes honneurs qu'il accordoit aux Ambaſſadeurs, & lui donna pluſieurs privileges qui le mettoient au deſſus de tous les Officiers de ce Corps, à l'exception du Maréchal de Baſſompierre ſon Colonel. Malgré ces avantages Pontis, s'ennuya bientôt dans ſa nouvelle charge. Accablé ſous la multitude des ſoins dont il étoit chargé, il réſolut de s'en défaire, & en fit l'ouverture au Roi. S. M. indignée, ſe contint pour lors. Quelques jours après la vente de la charge, elle parla à Pontis de manière à lui faire prendre la réſolution de quitter la Cour pour un tems. Sa diſgrace ne fut pas de longue durée. Le Roi lui envoya bientôt après ordre de revenir auprès de lui, & en 1635, il lui ordonna de ſuivre M. de Brezay en Hollande.

Ce Maréchal le chargea du ſoin de lever ſon Régiment dont il le fit premier Capitaine & Major, avec le titre de ſon Aide de Camp. En cette qualité, il ſe trouva devant Namur & dans toutes les actions de ſon tems.

En 1637, le Roi pour le recompenſer de ſes ſervices, voulut lui donner la

Lieutenance de Roi D'Abbeville dont le ſalut étoit dû à ſa diligence & à ſa bravoure. Le deſir de ſe diſtinguer les armes à la main contre les ennemis de l'Etat, lui fit refuſer cette place honorable que toute la ville demandoit pour lui. Il bâtit pluſieurs fois l'ennemi, ou lui enleva des poſtes importants juſqu'en 1640, qu'il vint à Paris pour prendre quelque repos, qu'une nouvelle bleſſure lui rendoit néceſſaire. Le Cardinal de Richelieu, qui ne l'aimoit pas, lui fit dire de la part du Roi de ne pas ſortir de cette ville, ſans un ordre particulier de S. M. Pontis vit alors ſa fortune entiérement renverſée; & il auroit été inconſolable, s'il n'avoit ſu que le Roi n'avoit aucune part à un ordre ſi dur & ſi peu mérité. Ce Prince l'aimoit en effet toujours; mais il uſoit de ſi grands ménagements envers ſon Miniſtre, qu'il n'oſoit voir Pontis qu'en cachete. Il lui procuroit alors tous les petits ſecours dont il pouvoit avoir beſoin. Les Maréchaux de Breſay & de la Meilleraye, qui aimoient autant Pontis qu'ils l'eſtimoient, voulurent faire ſa paix avec le Cardinal. Ils le forcèrent, pour ainſi dire, de les ſuivre chez lui; & dès qu'ils furent entrés dans ſes appartemens, ils dirent à ſon Eminence: *Monſeigneur, voilà M. de Pontis que nous vous amenons, bien repentant & bien reſolu de vous offrir ſon ſervice.* M. de Breſay dit: *Je me rends caution de ſa parfaite fidelité*, M. de la Meilleraye ajouta: *& moi auſſi je réponds pour lui:* Pontis ne répondit rien, parce qu'on lui prêtoit des ſentimens qu'il n'avoit jamais eus. Le Cardinal interpréta favorablement ſon ſilence, & lui dit d'un ton un peu railleur: *He bien! M. de Pontis, il n'a tenu qu'à vous juſqu'ici de faire votre fortune, vous avez cru gagner davantage ailleurs, & mieux avancer vos affaires, mais vous n'auriez pas perdu de vous approcher de nous.* Pontis ſouffroit impatiemment les railleries qu'on faiſoit ſur ſa fidélité au Roi, il ſe modéra cependant, & répondit avec tout le reſpect extérieur qu'il devoit au Miniſtre.

La première fois qu'il eut l'honneur de voir le Roi, il ne manqua pas de lui faire part de la converſation qu'il avoit eue avec le Cardinal. Le Roi fut ſenſible à ſon attention, & lui conſeilla de continuer à le voir, pour ne lui plus cauſer de l'ombrage dans la ſuite.

Depuis ce tems-là, Pontis fut parfaitement bien en Cour. Il étoit toujours auprès de S. M. & le Roi avoit la complaiſance de le conduire lui-même auprès du Cardinal, qui mourut dans ces entrefaites. Pontis ne jouit pas long-tems des bonnes graces du Roi. Depuis la mort de ſon Miniſtre, le Prince fut toujours dans une eſpèce de langueur, qui le réduiſit enfin dans l'état le plus digne de pitié. Un jour qu'il s'étoit aſſis auprès de la fenêtre de ſon appartement ordinaire, pour jouir du Soleil, Pontis, ſans y faire attention, alla ſe placer devant lui. *Eh Pontis*, lui dit le Roi avec bonté, *ne me prive pas de ce que tu ne ſaurois me donner.* Lorſque ce Prince fut à toute extrêmité, M. de Souvray 1er. Gentilhomme de ſa chambre, ordonna à tous les Courtiſans de ſe retirer, & tira en même tems le rideau du lit du côté où Pontis étoit placé. Le Roi le retira dans l'inſtant, & témoigna à ce fidèle ſerviteur, qu'il le verroit volontiers auprès de lui; il découvrit enſuite un de ſes bras couvert de grandes taches blanches & tout décharné, en lui diſant: *Tiens, Pontis, vois cette*

main, regardes ce bras, voilà quels ſont les bras du Roi de France. Ce Prince s'entretint encore avec lui pendant quelque tems, après quoi il expira preſque dans ſes bras. Pontis fut ſi affligé de la mort de Louis XIII ſon Roi, qu'il paſſa trois mois entiers hors d'état de rien entreprendre. Après ce tems-là, il prit la conduite du Régiment de la Reine, dont le fils du Maréchal de Vitry venoit d'être nommé Meſtre de Camp, & fit des merveilles au ſiège de Rotheuil; & à Meringhem, où il fut obligé de faire l'emploi de Général.

Pendant la première guerre de Paris, il recut ordre de venir en Provence pour faire paſſer 5 à 6 mille hommes en Catalogne, & garder les montagnes de cette Province & de celle du Dauphiné. Il leva un Régiment d'infanterie & une compagnie de Cavalerie; & dès que ſes ſervices ne furent plus néceſſaires, il ſe défit de l'un & de l'autre, & retourna à Paris, où la Reine mère lui fit toutes ſortes d'honêtetés. Après la ſeconde guerre de Paris, Pontis ennuyé de ſervir, & voulant penſer plus ſérieuſement qu'il ne l'avoit fait à ſon ſalut, ſe retira dans une ſolitude, où il prit pour déviſe & pour ſujet d'entretien ces 4 vers qu'un de ſes amis lui donna.

Loin de la Cour & de la guerre,
J'apprens à mourir en ces lieux:
Qui ne meurt long-tems ſur la terre,
Ne vivra jamais dans les Cieux.

Il vecut encore 18 à 20 ans depuis qu'il eut quitté le ſervice pour ſe retirer dans la ſolitude, & mourut fort chrétiennement en 1670 âgé d'environ 92 ans, lorſqu'il ſembloit ne pouvoir plus vivre, & que la nature fut obligée de ſuccomber ſous le poids d'un ſi grand âge.

Il ſe diſtingua pendant la guerre par ſa valeur & ſa conduite. Il fit voir pendant la paix une ſageſſe peu commune dont il ſe ſervit pour racommoder les différends qui naiſſoient parmi les perſonnes de ſa connoiſſance.

(*Extrait de ſes Mémoires.*)

PORCELLUS DES PORCELLETS, Seigneur en partie de la ville d'Arles, & de pluſieurs terres conſidérables, Baron de Provence, Conſeiller de la Régence de cet Etat pendant l'abſence d'Idelfons, Roi d'Arragon, iſſu de l'ancienne & illuſtre maiſon de ce nom, épouſa vers le milieu du 12me. ſiècle Inguilrade, & en eut entre autres enfans, *Guillaume des Porcellets*, Baron de Provence, Cô-ſeigneur comme ſon père de la ville d'Arles, de celle de Fox, du château d'Aix, &c. &c. Il reçut une éducation conforme au rang diſtingué qu'avoient tenu de tems immémorial ſes ancêtres en Provence; il conſacra ſes premières années au ſervice de ſon Prince. Après une ſanglante guerre, à laquelle il avoit eu beaucoup de part, il fit un traité de paix entre Amiel & Gui iſſus des Vicomtes de Marſeille. Ce traité dont on voit encore l'acte original ſcellé en plomb aux armes des Porcellets, fut juré ſoſemnellement le 2 Mars 1188 ſur le portail de la Métropole d'Arles, en préſence de l'Archevêque de cette Ville,

de celui d'Aix & de plus de 200 Gentilshommes des deux partis.

Trois ans après, c'eſt-à-dire, en 1191, Guillaume de Porcellets ſe croiſa pour la Terre Ste. & dévoua ſes ſervices à Richard, Roi d'Angleterre, ſurnommé *Cœur de Lion*, avec qui il remporta ſur Saladin les plus ſignalés avantages. Ce fut lui qui ſauva la vie, au moins la liberté, au Roi Richard, de la manière dont nous allons le rapporter.

Un jour que ce Prince étoit à la chaſſe, il tomba avec cinq ou ſix de ſes Gentilshommes dans une embuſcade de Sarraſins, qui l'auroient pris infailliblement, & l'autoient emmené captif à Saladin, ſans le zèle de Guillaume. Ce Gentilhomme voyant que le Roi, qui ſe défendoit vaillamment à grands coups d'épée, alloit être pris ou tué, comme quatre des ſiens, qu'on avoit déja étendus morts à ſes pieds, s'écria en langage Sarraſin : *je ſuis le Roi* : alors tous les Sarraſins voulant avoir quelque part à la priſe d'un ſi grand Prince, ſe jettèrent ſur Porcellets, & laiſſerent Richard, qui eut le tems de s'enfuir.

Saladin, ami de l'humanité, montra ſa généroſité en cette occaſion, & fit à ſon priſonnier le traitement que méritoit une ſi belle action. Richard de ſon côté ne manqua pas de le recompenſer d'un honneur proportionné à la grandeur de ſon mérite ; car il donna pour l'échange de Porcellets, les dix plus puiſſans Satrapes de ſes priſonniers, afin de montrer par-là l'état qu'il faiſoit d'un homme qu'il vouloit être compté tout ſeul pour dix Princes, de la rançon deſquels on eut tiré de grands tréſors.

Telle eſt à peu près la manière dont Maimbourg raconte l'action mémorable de Porcellets. Elle mérite bien, ajoute-il, que l'hiſtoire le propoſe à la poſtérité, comme un illuſtre exemple de l'inviolable fidélité que les Serviteurs doivent à leurs Maîtres, & encore plus les Sujets à leurs Souverains, aux dépens même de leur vie.

De retour dans ſa patrie, Porcellets jouiſſoit, dans l'eſprit des bons Citoyens, de la gloire qu'il s'étoit ſi juſtement acquiſe. Les Princes l'eſtimoient & le conſultoient pour l'ordinaire dans leurs différens. La confiance qu'ils avoient en lui le fit choiſir en 1202, pour être médiateur de la paix entre les Princes. Hugues, Raymond & Guillaume des Baulx d'une part, & Hugues-Sacriſtin des Porcellets de l'autre.

Quelque tems après, il fit un traité de confédération avec Idelfons, Comte & Marquis de Provence, contre les Princes de la Maiſon des Baulx, & la République d'Arles, avec promeſſe de ſecours en cas de guerre. Parmi ces Princes, Pierre, Roi d'Aragon, & Idelfons, Comte de Provence, honorèrent Porcellets d'une amitié ſingulière. Ils le choiſirent, en 1204, pour être garant de leur teſtament mutuel ; & Idelfons, en réconnoiſſance de ſes ſervices & de ſa fidélité, lui fit don de la ville du Martigues & de ſes dépendances. Il aſſiſtoit ce Prince dans les guerres ; & ſa bravoure, jointe à ſa ſageſſe, ne contribua pas peu aux avantages qu'il remporta.

Les exercices militaires ne furent pas un obſtable à la piété de Porcellets. Le deſir de répandre ſon ſang en combattant contre les ennemis de ſon Dieu, l'avoit fait armer pour la conquête de

la Terre Sainte. Après cette expédition, il conſacra une partie de ſes Richeſſes à des œuvres pies. Les Templiers & l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem eurent beaucoup de part à ſes libéralités, ainſi qu'on en voit encore une preuve éclatante dans les Archives de ce dernier Ordre, conſervées au grand Prieuré d'Arles. On ignore le tems de la mort de Porcellets, qui laiſſa d'Ermenſande d'Uſez, ſa 2me. femme.

Bertrand de Porcellets; celui-ci fut, en 1216, au ſecours de Raimond, Comte de Toulouſe, *avec ſept puiſſans Barons & Chevaliers*, ainſi que nous l'apprenons par Dom Veiſſette, (Hiſt. du Langued. p. 65, aux preuves.) En 1240, il fit une trêve avec le Prince Guillaume des Baulx, dont Jean, Archevêque d'Arles, fut médiateur. Ces deux Seigneurs donnèrent chacun pour ôtage, douze Gentilshommes des principales Maiſons de Provence. Bertrand fut d'un grand ſecours à Raimond Berenger, Comte de Provence : il eut de ſon mariage avec Bertrande de Porcellets ſa couſine, le fameux. . . . . .

Guillaume III des Porcellets, dont tant d'Hiſtoriens font une mention honorable. Il étoit Seigneur d'une partie de la Ville d'Arles, & de celles de Fos, de Martigues, de Cuges, & de pluſieurs autres lieux, Baron du Royaume de Sicile, de Calatafin & de Calatamaure, dans ce même Royaume. Charles premier, Roi de Sicile & Comte de Provence, le fit Conſeiller d'Etat & ſon Chambellan, & ſe ſervit de lui en pluſieurs occaſions importantes.

En 1265, il le conduiſit à la conquête du Royaume de Naples, où il ſe couvrit de nouveaux lauriers. Pour le récompenſer de ſes ſervices, Charles l'honora du titre de ſon *Cher Chevalier familier, & fidèle Gouverneur & Chatelain de la Ville & du Château de Pouzzol.*

Il commandoit cette place avec un applaudiſſement univerſel, lorſque l'on prit l'injuſte & cruelle réſolution de paſſer au fil de l'épée tous les François qui ſe trouvoient en Sicile. Ce barbare projet fut exécuté le jour de Pâque, 29 Mars 1282. « On pardonna, dit le » P. Daniel à un ſeul homme, Provençal » de naiſſance, appellé Guillaume de » Porcellets, qui, dans le gouvernement d'une place où il commandoit, » s'étoit toujours diſtingué par ſon » équité, par ſa modération, par ſa » douceur & par ſa piété, & qui fut, » en cette occaſion, redevable de ſa » vie à la ſeule impreſſion extraordinaire que ſa vertu avoit faite ſur » l'eſprit des Peuples. »

Comme Porcellets joignoit beaucoup de bravoure à tous ces avantages, Charles le choiſit pour être du nombre des cent Chevaliers qui devoient le ſeconder dans ſon fameux duel contre Pierre, Roi d'Aragon, & cent Chevaliers Aragonois. Perſonne n'ignore les artifices dont ce dernier Prince fit uſage, pour éviter le combat qu'il avoit demandé, & qui probablement n'auroit pas été à ſon avantage.

C'eſt-là le dernier trait de la vie de Porcellets, qui ſoit parvenu à notre connoiſſance. Il mourut comme il avoit vêcu, c'eſt-à-dire, avec cette tranquillité d'ame qu'inſpire le ſentiment tendre & profond d'une conſcience vertueuſe. Il avoit épouſé Secheutte de Poſquières, dont il eut pluſieurs enfans, qui firent

paſſer à leurs ſucceſſeurs cette bonté, cette équité, & ces autres qualités qui font l'honnête homme, & qui diſtinguent encore de nos jours, cette illuſtre & repectable Maiſon. (C. B.)

D'ARBAUD DE PORCHÉRES (FRANÇOIS) nâquit d'une famille noble & ancienne, à St. Maximin, pluſieurs années avant la fin du ſeizième ſiècle. Ses parens, qui déſiroient ardemment de lui donner une éducation conforme à ſa naiſſance, l'envoyèrent de bonne heure à Paris, où il ne tarda pas à ſe faire connoître avec avantage. Malherbe, qui découvrit ſes talens, en fit ſon élève, l'aima juſqu'à la mort, & lui légua par ſon teſtament la moitié de ſa bibliothéque. Il fut depuis Gouverneur d'un fils de M. de Chenoiſe, & enſuite d'un fils de M. le Comte de St. Herem. Apparemment que l'amitié ſeule l'engagea dans de pareils emplois, qui étoient fort au-deſſous de ſa naiſſance. L'Abbé de Boiſrobert, avec qui il étoit lié d'une étroite amitié à laquelle l'eſtime avoit donné naiſſance, lui fit avoir une penſion de 600 livres du Cardinal de Richelieu. Les pièces de Poéſies que produiſoit ſa Muſe, en augmentant ſa réputation, lui méritèrent une place à l'Académie Françoiſe, où il fut reçu en 1634. Sous la Régence de Marie de Medicis, il étoit *Intendant des plaiſirs nocturnes*; charge dont il ne reſta après lui qu'un nom ridicule, quoiqu'elle fût honorable de ſon tems. M. de Saint-Evremont, qui en parle dans ſa Comédie des Académiciens, après avoir fait dire à d'Arbaud :

Deſportes a ſubi notre commun deſtin,
Paſſerat a vécu, j'ai vu mourir Rapin, &c.

Lui fait ajouter :

Et vous n'ignorez pas que j'eus dans la Régence,
Des nocturnes plaiſirs la ſuprême Intendance.

Las de la Cour, & de lutter inutilement contre la fortune, Porchères ſe retira en Bourgogne, & s'y maria avec une Demoiſelle de la Maiſon de la Chapelle Senevois. L'Auteur déja cité, parlant de ſa retraite, lui fait dire :

J'abandonne la Cour, & vais dans Chaque lieu
Louer la Reine Mère, & blâmer Richelieu.

Arbaud publia, en 1633, une *Paraphraſe des Pſeaumes Graduels*, & de quelques autres Pſeaumes, avec un petit nombre des Poéſies ſur divers ſujets, en un vol. in-8°. de 221 pages. On trouve auſſi de lui une *Ode à Louis XIII*, à la page 15 & ſuivantes du *Parnaſſe Royal*, & un *Sonnet* dans le *Sacrifice des Muſes, au Grand Cardinal de Richelieu*. T. 1, pag. 286. L'Ode qui a

21 ſtrophes commence ainſi :

Grand Roi, que la France a vu naître
Pour achever de l'aguerrir,
Et que la Terre aura pour Maître
Quand tu la voudras conquérir,
Reçois de bon œil, en hommage,
Ces vers, où je peins ton image
D'un crayon ſi vif & ſi beau,
Que le portrait du plus grand homme,
Qu'ait mis au jour la vieille Rome,
N'eſgalera point ce tableau.

Tout le reſte de cette Ode ſent un vrai Diſciple de Malherbe. Il y en a qui attribuent auſſi à d'Arbaud un *Sonnet ſur les yeux de la belle Gabrielle d'Eſtrées*, en ajoutant qu'il valut à l'Auteur une penſion de 1400 livres; mais on le dit ſans fondement : parce que ce Sonnet eſt de Laugier de Porchéres (*a*); & que cette penſion prétendue ne s'accorde pas avec ce que d'Arbaud dit de lui même dans la préface de ſes Pſeaumes, où il ſe plaint de la rigueur de ſa fortune, ni avec ce que dit Iſaac du Ryer à la fin d'un Sonnet qu'il lui adreſſe.

Tu tires de ta veine, ainſi que d'une ſource;
Mille & mille beaux vers qui te font admirer,
Et tu n'as le pouvoir de leur faire tirer,
Pour t'avoir un habit, dix écus de leur bourſe.

D'Arbaud avoit compoſé, entr'autres Poéſies, un Poëme de la *Magdelaine*, ſur lequel Racan lui envoya cette Epigramme;

Cette Sainte, dont tes veilles
Mettent la gloire en ſi haut lieu;
Fait voir deux ſortes de merveilles :
Les tiennes & celles de Dieu.
Il eſt vrai que je porte envie
A tes beaux vers, comme à ſa vie;

(*a*) Honorat de Laugier de Porchères eſt encore Auteur : 1°. *du Camp de la place Royale*; ou *Rélation de ce qui s'eſt paſſé pour la publication du Mariage du Roi & de Madame, avec l'Infante & le Prince d'Eſpagne.* Paris, 1612, in-4°. 2°. *De cent Lettres d'amour d'Erandre à Cléanthe.* Paris, 1646, in-8°. 3°. *Poéſies diverſes*, imprimées dans les Recueils de ſon tems.

Mais, quoique je veuille tenter ;
Ma foibleſſe y fait réſiſtance ;
Je ne puis non plus imiter
Tes écrits, que ſa pénitence.

Ce Poëme s'eſt égaré, & c'eſt apparemment parce qu'il n'a jamais vu le jour, que Racan fit ſupprimer les vers qui en font un ſi bel éloge, dans l'édition de ſes Poéſies de 1660. On les trouve d'ailleurs dans le *Recueil des plus beaux vers*, publié en 1638, par M. Bruzen de la Martinière. D'Arbaud étoit en rélation avec tous les Savans de ſon tems. Il mourut en Bourgogne, en 1640.

Jean d'Arbaud ſon frère, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, eut du talent pour la Poéſie. On a de lui des Sonnets & des Paraphraſes des Pſeaumes dont on a fait deux éditions : l'une à Grenoble, en 1651, l'autre à Marſeille, en 1684.

Pierre d'Arbaud, ſieur de Blonzac, de la même famille que les précédens, fut Capitaine d'Infanterie & Littérateur : il étoit membre de l'Académie Royale d'Arles. Nous ignorons s'il a donné au public ſes productions. (C. B.)

PORCHIER, (FRANÇOIS) né à Arles, en 1607, entra dans l'Ordre des Trinitaires à l'âge de 19 ans. Son génie le porta à l'étude de l'Hiſtoire ; mais il fit une étude particulière des anciennes écritures ; & de tous les Auteurs qui ont écrit ſur la Ville d'Arles.

C'eſt d'après de longues & pénibles recherches, qu'il compoſa une Hiſtoire manuſcrite des antiquités d'Arles ; il y traite de l'origine, des progrès & du gouvernement de ſa patrie, de ſon état civil & de ſon Egliſe. Contemporain de *Bovis*, dont nous avons donné une notice, il le ſurpaſſa par la manière dont il dépouilla les faits obſcurs & embrouillés. *Bovis*, emphatique dans ſon titre, a écrit dans le ſtyle le plus barbare ; ſon ouvrage eſt un mêlange informe où l'on trouve de tout, ſans méthode, ſans préciſion, ſans clarté. Porchier a ſu réunir les faits ſans les confondre, & on le lit avec plaiſir. Cependant il eſt peu ſûr en divers endroits. On nous a aſſuré que ſon manuſcrit ſe trouve à Arles chez MM. de Nicolaï & de Mejannes.

Porchier mourut dans ſa patrie, à l'âge de 51 ans, le 25 Octobre 1658.

(V. P.)

PORPHIRE DE BARCELONETTE, (LE PÈRE) Religieux Capucin, nâquit vers l'an 1563, de Jean Bouet & de Marguerite-Eſprit Jaubert. On lui donna au Baptême le nom de *Pierre*. Ses premières années ſe paſſèrent dans l'obſcurité ; il paroît cependant qu'il fut deſtiné au commerce, puiſque nous apprenons qu'il voyagea dans l'Italie, & qu'un riche Marchand de Lucques le retint auprès de lui, l'adopta pour ſon fils & le nomma héritier de ſes biens. Bientôt on lui deſtina les partis les plus avantageux. Une Demoiſelle riche & qualifiée, n'oublia rien pour s'attacher le jeune Bouet. Mais ce vertueux Provençal, qui avoit été élevé dans la pratique des vertus, ne pouvoit plus diſpoſer d'un cœur qu'il avoit depuis longtems voué à celui de qui il tenoit

l'être. La circonſtance étoit délicate ; le danger preſſant, & Bouet connoiſſoit trop les foibleſſes de l'humanité pour s'expoſer à ſuccomber. Le ſacrifice des honneurs & des richeſſes ne lui coûta rien ; il abandonna ſon père adoptif, & il entra dans une maiſon de retraite, où il ne voulut plus s'occuper des choſes terreſtres.

Ce fut en Italie qu'il fit profeſſion dans un Couvent de Capucins, le 20 Octobre 1583, n'étant âgé que de 20 ans. Peu de tems après, il retourna dans la Provence. A peine fut-il élevé au Sacerdoce, que ſes vertus le placèrent au rang de Supérieur ; & depuis cette époque juſqu'à ſa mort, il fut ſucceſſivement employé en qualité de Gardien, de Maître des Novices, de Définiteur, &c. Ces honneurs, bien loin d'altérer ſa piété, ne firent qu'augmenter ſa ferveur & ſon zèle. Il acquit de ſon vivant, la réputation d'un Saint ; & à ſa mort, arrivée à Aix le 18 Mars 1629, il fut honoré par le Peuple en cette qualité. Le Duc de Savoie l'eſtimoit ſingulièrement ; il témoigna ſes regrets en apprenant qu'il n'étoit plus. Pitton & de Haitze en font une mention honorable. On étoit ſi perſuadé de ſa ſainteté, que l'on diſoit communément à Aix, en parlant d'un malade déſeſpéré : *il ne reſte plus de remède que celui du P. Porphyre* ; c'eſt-à-dire, il faudroit un miracle.

PORPHIRE-MARIE D'AIX, autre Capucin qui s'eſt diſtingué dans un genre différent, & dont l'ouvrage, auſſi rare que ſingulier, mérite une diſcuſſion un peu étendue.

Jacques, fils de Jean Guillaume Bayon & de Louiſe de Caſtillon, vit le jour à Aix, en 1622 : à l'âge de 16 ans, il entra dans l'Ordre des Capucins, & il fit y profeſſion le 23 Mai 1639 ; dès lors il fut connu ſous le nom de *Porphyre-Marie d'Aix.*

Ses études de Philoſophie lui inſpirèrent le goût de la Philoſophie ancienne. Il lut avec attention les Auteurs oubliés, tel qu'Anaxagore, Héraclite, Plutarque & Pythagore. Il adopta leurs ſyſtêmes, & ſur-tout celui de la pluralité des mondes ; & il compoſa un ouvrage très-ingénieux, dans lequel il expoſe ſon opinion, ſous la forme d'un Roman, intitulé : *la Découverte des Nouveaux Mondes*, ou *l'Aſtrologue curieux. Par le ſieur de St. Hilaire* (*a*). Rouen, Barthelier, 1667, in-12. Nous n'avons vu qu'un exemplaire de cet ouvrage, le même qui avoit appartenu à l'Auteur ; il eſt corrigé de ſa main, & apoſtillé en pluſieurs endroits.

Ce livre renferme XVI diſcours ou chapitres, dont les 12 premiers tendent à prouver que la Lune eſt habitée. Le 13me. parle du Soleil, & les autres de Saturne, &c. L'on trouve au commencement, une Lettre de l'Auteur à un ami, qui, ayant eu connoiſſance de ſon Mſſ., l'avoit engagé à le rendre public ; le P. *Porphyre-Marie* témoigne ſes craintes, qui étoient bien fondées.

(*a*) Le P. Porphyre, ſentant combien il étoit dangereux de ſe faire connoître, ſe cacha ſous le nom de *ſieur de St. Hilaire*. Il n'a donné que le premier tome de ſon ouvrage.

En effet, à peine le livre eut-il vu le jour, que, malgré l'*incognito*, toutes les voix ſe réunirent pour nommer le P. *Porphyre-Marie*, Auteur de cet ouvrage. Ses Supérieurs lui firent un crime d'avoir oſé livrer à l'impreſſion un Mſſ. qui n'étoit point revêtu de leur approbation. Ils regardoient d'ailleurs comme une impiété, l'exiſtence de pluſieurs mondes. Le P. Porphyre-Marie n'eut garde de s'avouer coupable; il nia que cette production fût de lui: il eut de protecteurs; & le Commiſſaire nommé pour l'examen du Livre, rapporta que c'étoit plutôt l'ouvrage d'un extravagant, que celui d'un hérétique ou d'un impie; de ſorte que les choſes en reſtèrent là, & le livre fut ſupprimé.

L'idée de la pluralité des mondes, quoique adoptée par les anciens, devoit paroître ſurprenante, dans un ſiècle où l'on a traité d'erreurs tant de nouvelles découvertes. Cette hypothèſe a perdu beaucoup de ſon ridicule, depuis que Fontenelle l'a reproduite avec toute la beauté de ſon ſtyle. Cet Académicien a le talent d'avoir épuré les ouvrages de ſes prédéceſſeurs; & ſon *Traité des Oracles*, imité de Van-dalle, de même que celui de *la pluralité des Mondes*, ſont des ouvrages anciens, qu'il a ſu rajeunir & préſenter avec les charmes de la Littérature moderne.

Nous devions cet hommage au P. *Porphire-Marie*. Il nous préſente encore dans ſon Roman allégorique, l'idée des Globes & du Magnétiſme animal, que l'on a fait renaître de nos jours, & qui ſont de toute ancienneté.

Cet Auteur nous apprend, que *les Médecins Lapons ont coûtume de ſouffler ſur leurs malades, leurs eſprits les plus vigoureux, qui, après avoir combattu le mal, retournent dans le lieu de leur origine.* Ne voit-on pas là l'application du Magnétiſme animal, dont les défenſeurs les plus outrés ignorent encore les vertus, & qu'on ne pourra peut-être bien connoître, que l'orſqu'on aura banni tous les préjugés?

Ailleurs, ce Capucin fait tranſporter *Eſcapamonte* dans la Lune, à l'aide de deux Ballons remplis de vent; on ſavoit donc alors que les Ballons remplis d'air plus leger que ne l'eſt l'atmoſphérique, pouvoient s'élever ſans le ſecours d'aucune force mouvante. Il ſeroit trop long d'analyſer tout l'ouvrage; nous y trouverions des remarques curieuſes, qui feroient un honneur infini à ſon Auteur, ſi ſon ſtyle étoit plus agréable.

Les déſagrémens que le P. *Porphyre-Marie* éprouva, l'empêchèrent de donner le ſecond volume de ſon ouvrage. Il finit ſes jours dans ſa retraite, le 7 Juillet 1705. (P. C.)

PORRADE, (PIERRE) de l'ancienne & noble famille des *Porrata* de Gênes, nâquit à Marſeille de Paul Porrade & de Cathérine de Vias. Cette mère pieuſe ayant perdu ſon époux à la fleur de ſon âge, renonça aux plaiſirs de la ſociété, pour s'occuper uniquement du ſoin d'élever ſes enfans dans la pratique des vertus, & dans les Sciences.

Pierre ſuça les principes de la Religion avec le lait. Il fit ſes Humanités & ſa Philoſophie au Collège des PP. de l'Oratoire; enſuite il fut envoyé à Angers pour étudier en Droit. De-là il ſe rendit à Paris, pour s'y perfectionner; Le ſéjour qu'il y fit ne fut pas de longue durée. Une de ces femmes qui, à la honte de l'humanité, ravalent leur

condition, & vendent leurs appas au plus offrant, réſolut de fixer le choix du jeune Porrade, qui manquoit d'expérience. Elle y réuſſit, & elle obtint même de lui une promeſſe de Mariage.

La mère de Porrade apprit heureuſement le piège qu'on avoit tendu à ſon fils; elle le rappella au plutôt à Marſeille, & l'arracha à la fourberie & à la honte dont il alloit ſe couvrir. Porrade avoit tous les agrémens qui attachent l'homme aux ſociétés; il fit bientôt les délices de celles qu'il fréquentoit. Il avoit le ton de la bonne converſation, la répartie, qu'il plaçoit à propos, & une figure prévenante, qui, jointe à la manière de s'ajuſter élégamment, lui donnoient chaque jour de nouveaux charmes. Il fit connoiſſance d'une Démoiſelle riche & qualifiée, nommée *Thérèſe Menc*: il l'épouſa; & les vertus de cette épouſe operèrent le plus grand changement dans ſa conduite. Il commença dès lors une vie chrêtienne & mortifiée; mais les affaires du tems l'ayant occupé avec trop de feu, il fut compris dans la diſgrace attirée ſur les Filles de l'enfance, & condamné à un exil de ſept ans. Les quatre premières années de ſon exil ſe paſſèrent dans la retraite; il paſſa les deux ſuivantes à Orléans, & la dernière à Marſeille, caché dans ſa maiſon. Il réparut enſuite auſſi zélé qu'auparavant, pour le parti qu'il avoit embraſſé, & il ſe montra toujours défenſeur zélé de ſes partiſans, qu'il voyoit aſſidument, & avec leſquels il s'affermiſſoit dans ſes opinions. Il inſpira les mêmes idées à ſes enfans, comme on le verra dans l'article ſuivant.

Enfin il mourut en 1708, âgé de 57 ans & regretté des gens de bien qu'il édifioit par ſes vertus.

On a de lui, 1°. *Le Philoſophiſme des Jéſuites de Marſeille.* Avignon, Le Noir, 1692. 2°. Cent *Sentences* extraites de l'Ecriture Sainte & des Saints Pères de l'Egliſe. Chaque Sentence eſt terminée par un diſtique en vers François. Le Dominicain Antoine Serry, dont nous parlerons en ſon lieu, fit imprimer ces Sentences à la ſuite de ſon ouvrage intitulé: *Paraphraſe Chrêtienne, morale & affective ſur les ſept Pſeaumes de la Pénitence.*

PORRADE, (PAUL-AUGUSTIN DE) né à Marſeille le 5 Septembre 1696, de Pierre de Porrade & de Françoiſe de Menc de Campagne, fit ſes premières études au Collège de l'Oratoire. Il entra dans l'état Eccléſiaſtique & ſon oncle lui réſigna ſon Canonicat à l'Egliſe Cathédrale de ſa patrie, lors qu'il n'avoit encore que quatorze ans. Il fut alors étudier la Philoſophie à Paris au Collège de Beauvais, & fit enſuite ſa licence en Sorbonne. Il revint à Marſeille pour y être promu aux Ordres Sacrés; mais n'ayant pu y réuſſir à cauſe des affaires du tems, il fut à Paris où il s'unit à une Société qui avoit conçu le projet immenſe de l'Encyclopédie.

Porrade ſe chargea de la lettre A, pour la partie de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique; il avoit fait avec ſuccès les articles, *Arius*, *Abaillard* & *Athanaſe*, lorſque cette Société ſe diſperſa.

Porrade revint dans ſa patrie; il fut un des premiers coopérateurs à l'établiſſement de l'Académie de cette Ville: il fit alors de nouveaux efforts pour obte-

nir le Soû-Diaconat ; mais voyant que ſes tentatives étoient inutiles, il permuta ſon Bénéfice contre le Prieuré de Beaugencier, & retourna à Paris où il ſe fit connoître de M. le Maréchal de Villars. Ce Héros ſeconda les vues des Savans qui avoient formé le projet d'une Académie. Il leva les obſtacles qui s'oppoſoient à l'admiſſion de Porrade dans cette Société.

Porrade quitta de nouveau ſa patrie en 1728 ; il quitta l'habit Eccléſiaſtique, & il fut reçu dans l'Ordre du Chriſt. Il partagea ſon tems entre l'étude & la culture des Savans. Il ſe fixa enfin à Marſeille en 1750, & il préſenta à l'Académie des morceaux, qui font honneur à ſon érudition. Les dernières années de ſa vie, il les employa alternativement à la campagne dans les délices de la vie champêtre, & à la Ville, auprès de ſes amis.

Quelque tems avant ſa mort arrivée le 11 Avril 1782, il ne s'occupa plus que de l'avenir qui ſe préſentoit à ſes yeux avec la confiance qu'inſpire la vie de l'honnête homme. Les vertus Chrêtiennes, & les ſentimens de piété remplirent ſes derniers inſtans.

On a de Porrade : le *Diſcours* qu'il prononça en 1757, à la ſéance de l'Académie, dont il étoit Directeur, ſur la manière d'écrire une nouvelle Hiſtoire de Marſeille. Il y expoſe les difficultés qu'il y a à ſurmonter & la méthode qu'il faudroit ſuivre. (V. P.)

POULLE, (Louis) nâquit à Avignon en 1711, d'une famille noble. Il fut élevé dans la Capitale de la France, & y embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique. A peine fut-il élevé au Sacerdoce, que ſon éloquence fit retentir les différentes Chaires de Paris. Devenu Grand-Vicaire de M. de Laon, il eut l'honneur de prononcer devant le Roi, le panégyrique de St. Louis ; ce qui lui valut le titre de Prédicateur de S. M. & l'Abbaye de Nogent. Il ne nous appartient pas de peindre ſon éloquence : M. le Baron de Sainte Croix a fait ſon éloge d'une manière digne du Panegyriſte & du Prédicateur ; c'eſt là que nous renvoyons nos lecteurs. Ils y verront avec attendriſſement, que l'Abbé Poulle y eſt peint comme Orateur & comme Chrêtien. „ Vertueux ſans oſtentation, dit M. de Sainte Croix, „ bienfaiſant „ ſans effort, tolérant ſans indifférence, „ il vêcut heureux & mérita d'autant „ plus de l'être, que le ſpectacle du „ bonheur d'autrui fut pour lui une véritable jouiſſance. „ il ſe retira vers la fin de ſes jours dans ſa patrie „ „ l'attachement d'une Nièce aimable & „ vertueuſe, Mad. la Marquiſe de „ Blauvac, avec laquelle il paſſoit preſque tous les étés à la campagne, „ ajoutoit encore à ſa félicité. Lorſqu'il „ commença à s'appercevoir de la ceſſation prochaine de ſa vie, il la conſidera ſans trouble & avec la réſignation d'un vrai Chrêtien, dont l'eſpérance affoiblit les craintes ſur le ſeuil „ même de l'éternité. „ Il mourut à Avignon le 8 Novembre 1781, âgé de 79 ans.

On a mis à la ſuite de ſon éloge, imprimé à Avignon chez Niel 1783, *in* 8°. de 32 pag. une lettre de l'Abbé Poulle à M. le Cardinal de Bernis. Il y dit qu'il n'avoit jamais écrit ſes Sermons, & qu'il ne les avoit confiés qu'a ſa mémoire. Phenoméne peut-être unique dans la République des lettres, &c. qui

de trouvera guère d'imitateurs. (*a*)

(V. P.)

POURRIERES, (PIERRE) né à Marſeille en 1675, de parens plus honnetes que riches, embraſſa l'état Eccléſiaſtique. Ayant été élevé à la Prêtriſe, il fut choiſi par M. de Foreſta Colongue, Evêque d'Apt, pour être ſon Secrétaire; enſuite il fut nommé Chanoine des Accoules dans ſa patrie, & enfin Curé de la Parciſſe de Saint Ferréol, au commencement de ce ſiècle.

C'eſt dans cette place qu'il s'eſt diſtingué par ſes travaux multipliés & aſſidus. La Peſte de 1720 lui fournit le moyen d'exercer ſes fonctions Apoſtoliques avec éclat. Digne émule du Prélat qui expoſa ſes jours pour le ſalut de ſes ouailles, Pourrières fournit à ſes Paroiſſiens, mille moyens d'éprouver ſon zèle. On le voyoit partout, au milieu même des mourans, conſoler cette partie la plus malheureuſe des humains, qui manquoit de tout dans ce tems d'affliction. Le Prélat, inſtruit de ſes ſoins généreux, le nomma Vicaire-Général de ſon Diocèſe.

Ce digne Curé ſut allier la dignité du Sacerdoce, à la nobleſſe des ſentimens, & à la politeſſe qui le fit chérir des grands & des petits; ſon extérieur doux & majeſtueux annonçoit au dehors, ce qui le caractériſoit. Il mourut dans un âge avancé, le 17 Septembre 1747.

Pourrières fut un des premiers Prédicateurs Provençaux de ſon tems; il ſut adapter au génie de ſes Auditeurs des diſcours inſtructifs & éloquens, qui flattoient les oreilles en émouvant les cœurs. Ses prônes plaiſoient au Peuple qui y voyoit des leçons frappantes, & aux Savans, qui y admiroient l'élégance jointe à l'énergie des expreſſions d'une langue qui abonde en ce genre.

Parmi ſes diſcours, on citera toujours avec éloge, l'Oraiſon Funèbre de M. de Lebret, prononcée le 12 mai 1735, dans l'Egliſe paroiſſiale de St. Laurent, en préſence des Prud'hommes, & imprimée à Marſeille, chez Sibié, en la même année. Nous en citerons quelques morceaux, parce que cette pièce eſt aſſez rare aujourd'hui.

L'Orateur diviſe ſon diſcours de la ſorte: *Toujours ooucupat* (M. Lebret) *per lou ben public & particulier, aquecta grand' homine ſervie fidclament ſoun Prince, & proutegeavo leis poples; ſouſtenie leis paures ſenſo faire tort eis riches; counſoulavo leis affligeats ſenſo troublar la joyo publiquo; ſoulageavo leis malhuroux de ſoun propre ben, & proucuravo dins lou beſoun de ſecours à tous leis oupreſſats. Anſin exerçavo envers tous la juſtici & la miſericordi. Vequi ſoun veritable caractèro; ce que fara leis doues partidos d'aqueſtou diſcours & que deou eſtre lou ſujet de nouſtro counſoulation.*

Dans le premier point, l'Auteur rap-

(*a*) On engagea ſans doute enſuite l'Abbé Poulle à écrire ſes Sermons, puiſqu'ils ont paru en 1778 à Paris, en 2 vol. *in*-12. On y remarque de la facilité & de l'abondance. Ils annoncent une étude réfléchie des PP. & de l'Ecriture, la connoiſſance des hommes & des mœurs nationales. Il y a des images nobles, grandes & brillantes, mais on y trouve un ſtyle trop coupé & des interrogations trop accumulées, qui ſont peut-être plus ſupportables dans la bouche de l'Orateur, qu'à la ſimple lecture.

pelle la juſtice de ſon Héros, ſa piété, ſon affabilité, &c. Il le finit en ces termes :

Cargat yeou meme d'accoumpagnar & de remettre lou corps d'aquel illuſtre mouert dins la Glèyo vounte es lou vas de ſoun pèro ; en intrant à la pouncho doou jour dins la Capitalo d'aqueſto Prouvinço, vegueri lou poble couſternat, venir en troupo oouprès doou mouert, & après quauqueis gemiſſamens, dire à hauto voix ; que tant d'Angis accoumpagnoun toun amo en Paradis, coumo as fach de ben & eſpragnat d'eſcus à noueſtro pauro Prouvenço. *Vè, Meſſies, es lou poble d'Aix que parlavo de la ſorto ; ce que nous fa counouiſſe que Mouſſu Lebret n'a pas mens exerçat la miſericordi que la juſtici ; coumo va vous farai vèire dins moun ſegound pouint.*

Parmi les traits de bienfaiſance, celui qui frappe le plus eſt conçu en ces termes :

Ero tant bouen & tant coumpatiſſènt per leis paures que plouravo ſus eleis, quand poudie pas leis ajudar. L'a ren de tant bèou, & que faſſe mies counouiſſe ſa bounta, que leis larmos que verſèt davant M. lou Miniſtre, lorſqu'eſten deputat à la Cour per l'Aſſemblado doou Pays, per demandar quauquo diminutien de la taxo de ſieis milliens que lou Rey avie impouſats à la Prouvenço, èro tant penetrat de la miſèri & de la pauretat doou Pople qu'en la repreſentant, parlavo eme tant d'affectien que leis larmos li venguerоun eis hueils. Lou Miniſtre n'en fouguet attendrit & nous faguet deſcargar de quatre milliens. Aquo, MESSIES es uno eſpèço de miracle.

Vers la fin de ſon diſcours, il s'écrie. *Per ben counouiſſe leis hommes, leis foou veire en plaço. Aquo es la pèiro de toquo. Pouden pas doutar doou deſtacament de M. Lebret, puiſque noun ſoulament n'avie pas prouſitat deis avantagis qu'aurie pouſcut retirar de ſeis chargeos & de ſeis amplois ; mai qu'emplegavo leis bens que lou Prince li dounavo en recoumpenſo de ſeis ſarvicis & ſeis propres revenguts oou ſoulageament deis autres.* (V. P.)

PUECH, (Louis) nâquit à Aix vers le commencement du ſiècle dernier. Il fut ordonné Prêtre dans ſa patrie, & enſuite nommé Prieur de la Tour de Beuvon. Il eſt connu par ſes Poéſies Françoiſes & Provençales. Il excelloit ſurtout dans les Vaudevilles & les Noëls Provençaux. Il traduiſit en notre langue, le fameux Noël de Lopez de Vega Eſpagnol, qui commence par ces mots : *Nautres ſian tres booumians.* (*a*) Cette traduction lui fit une affaire auprès du Cardinal de Grimaldi, Archevêque d'Aix, à qui il fut dénoncé.

(*a*) L'on a crû longt-ems que *Saboli*, Bénéficier & Organiſte d'Avignon à l'Egliſe Saint Pierre, étoit auteur du Noël des Bohëmiens ; il eſt bon de détromper là-deſſus nos Lecteurs ; nous avons découvert que parmi les Noëls imprimés ſous le nom de cet Organiſte, il en eſt peu qui lui appartiennent. Il n'en eſt que l'Editeur : mais il a le mérite d'avoir compoſé les airs, ou d'y avoir adapté des airs connus de ſon tems.

Mais

Mais le Cardinal ayant examiné cette pièce, rejeta toutes les accuſations intentées contre lui.

Puech fit encore un Poëme intitulé : *la Chambre Ardente.* Il le compoſa au ſujet des troubles qui agitoient la Provence de ſon tems. Ses autres ouvrages Mſs. ſont conſervés dans les cabinets des Savans. Il mourut vers l'année 1687. (V. P.)

PUGET, (PIERRE) l'Artiſte de la France & celui de ſon ſiècle qui ait réuni le plus de talens, nâquit à Marſeille le dernier jour du mois d'Octobre 1622, de Noble Simon Puget & de Marguerite Cauvin. Elève plutôt de ſon propre génie que d'un très-médiocre Maître duquel il reçut les premiers principes du deſſin, il fut tout à la fois & preſque au ſortir de l'enfance grand Architecte, excellent Peintre & Sculpteur ſublime. Il eut le courage à l'âge de ſeize ans, d'entreprendre la conſtruction d'une Galère du Roi, & l'honneur de s'en acquitter avec le plus grand ſuccès. Les édifices qu'il a conſtruits ou décorés, ſe reſſentent du grand goût, de la nobleſſe & de la fécondité de ſon génie. L'on ne connoit de lui à Marſeille dans le grand genre d'Architecture, que l'Egliſe de l'Hopital Général de la Charité. Si le Voyageur éclairé, l'Amateur inſtruit, l'Artiſte intelligent admirent dans ce monument la forme agréable d'un plan ovale ingénieuſement terminé dans ſon élévation, les détails d'une décoration ſage, correcte & majeſtueuſe, une exécution pure & hardie; tous conviennent qu'il ne reſteroit rien à deſirer dans tout ſon enſemble, ſi les divers morceaux de ſculpture qui doivent l'embellir étoient un jour exécutés par une main habile.

Puget conſacra à la Peinture les premières années de ſa vie. Ami & émule de Pietro de Cortone qui l'avoit initié dans les myſtères de cet art, il ne s'y diſtingua pas moins que ce grand homme. Les tableaux que l'on connoit de lui ſont du plus grand ſtile. Ses deſſeins, ceux de marine principalement, ſont devenus d'autant plus précieux qu'aucun artiſte ne l'a encore égalé dans ce genre. Les productions les plus eſtimables de ſon pinceau, que l'on connoit en Provence, ſont à Aix, dans une Chapelle du Collège, l'Annonciation & la Viſitation de la Vierge; chez M. Boyer de Foncolombe une fuite en Egypte. A Marſeille, dans l'Egliſe Cathédrale, le Salvator mundi, & les Baptêmes de Conſtantin & de Clovis. Dans celle du premier Couvent des Viſitandines, la Viſitation de la Vierge; dans l'Egliſe paroiſſiale de Chateau-Gombert, la Vocation de St. Mathieu. A Toulon, dans l'Egliſe des Capucins, deux tableaux d'Autel: trois autres dans celle de la Valette, petit village peu diſtant de cette Ville.

Forcé par les ſuites d'une maladie qui l'avoit conduit aux portes du tombeau, à renoncer à la peinture qu'il aimoit éperdument, il fit pour toujours de la ſculpture, l'unique objet de ſes travaux. Son Hercule Gaulois à Sceaux, les termes qui ſuportent le balcon de l'Hôtel de Ville à Toulon, ſon bas-rélief de Diogène à la ſalle des Antiques, celui de St. Charles ſecourant les peſtiférés, au Bureau de la Conſigne de Marſeille, ſon St. Sebaſtien, ſon bien-heureux Sauli à Gênes, ſon Andromède, ſon Milon

à Verſailles, & quantité de morceaux dont il a enrichi la France & l'Italie, le placeront dans tous les tems au rang des plus habiles Statuaires.

Michel-Ange partage peut-être ſeul avec lui l'honneur d'avoir répandu dans la ſculpture moderne des beautés qui égalent celles que l'on admire dans l'antique. Jaloux de travailler ſeul, tant à l'ébauche qu'au terminé de ſes ouvrages, l'on peut dire qu'à l'écuſſon-près des armes du Roi ſur la porte de l'Hôtel-de-Ville de Marſeille, il n'abandonna jamais cette partie eſſentielle de ſon art, au ciſeau de ſes élèves même les plus avancés, pour y verſer lui-même ce ton d'eſprit, de nobleſſe & de grandeur que la main ſeule du Maître ſublime eſt capable d'y imprimer. Auſſi ſoumit-il la pierre & le marbre qui trembloient devant lui, aux formes les plus ſouples, les plus mâles & les plus élégantes. L'on ne doit pas terminer ce court éloge de Puget, ſans rappeller l'attention ſcrupuleuſe qu'il eut toujours de ne bleſſer dans aucun de ſes ouvrages ni la décence ni les mœurs. Ce grand homme dont le mérite avoit été mal recompenſé à la Cour, & peut-être peu connu dans ſa patrie, mourut à Marſeille le 22 Décembre 1694, âgé de 72 ans. Sa vie a été écrite par le P. Bougerel, dans ſes *Mémoires* pour ſervir à l'Hiſtoire des illuſtres Provençaux.

Cet article eſt extrait de la vie de Puget que M. Dageville de l'Académie de Peinture de Marſeille, &c. ſe propoſe de donner inceſſamment au public.

Nous avons renvoyé *Clerion* à l'article PUGET; nous allons donner quelques notions de cet Artiſte. *Jacques Clerion*, né à Trets fut un bon Sculpteur. Il travailla à Paris pour la Cour & pour les Grands. On diſtingue parmi ſes ouvrages, une ſtatue de *Jupiter*, une *Junon* & une *Vénus* d'après l'Antique, au Parc de Verſailles. Le *Bacchus* de la ſalle de Trianon eſt encore de lui. On a auſſi deux buſtes de ſa main dans l'Egliſe de St. Jean à Aix. *Clerion* avoit épouſé *Geneviève Bologne*, qui peignoit les fleurs, les fruits & l'hiſtoire. Elle avoit mérité par ſes talens, une place à l'Académie Royale de Peinture. Son mari la perdit en 1708, & mourut en 1714. Vers le même tems, *Jean de Dieu*, né à Arles ſe diſtinguoit à Paris dans le même genre que *Clerion*; il a laiſſé de ſes ouvrages à Verſailles, qui ſont très eſtimés & qui lui valurent des recompenſes, & le titre de Sculpteur ordinaire du Roi.

PUGET, (PIERRE) de l'Ordre des Minimes, mort à Aix ſa patrie en 1747, à l'âge de 76 ans, marcha ſur les traces du P. Pellas, ſon confrère, dans l'étude de la langue Provençale, & s'appliqua comme lui à la rendre en François par un nouveau Dictionnaire. Ayant conçu un deſſein plus vaſte que ſon modèle, il l'a ſurpaſſé: il a travaillé avec plus d'érudition, il a fait de plus ſavantes recherches, il a puiſé dans les langues mères l'étymologie de la plupart des termes Provençaux. L'Hébreu, le Celtique, le Grec & le Latin ont été ſes principales ſources.

Le P. Puget avoit des connoiſſances & de la littérature; il étoit laborieux & d'un caractère à ne pas ſe laſſer par le dégoût inſéparable de l'étude des mots. Son ouvrage, digne d'éloge, répand un nouveau jour ſur la langue de la Provence; il en juſtifie l'ancienneté; il en

découvre les principes; il prouve à l'étranger que ce n'eſt point au haſard que nos pères ont employé telle ou telle autre expreſſion, mais qu'ils ne l'ont admiſe que parce qu'elle préſentoit une véritable ſignification. La terminaiſon eſt du climat, la racine eſt bien ſouvent Grèque, Latine ou Celtique.

Après la mort du P. Puget, le ſavant Carri, dont nous avons donné l'article, déſira de parcourir ce Dictionnaire, il le goûta, il l'approuva; mais la délicateſſe des Religieux empêcha ſa publication, & le Dictionnaire reſta mſs. V. CARRI. On le voit dans la Bibliothèque des Minimes d'Aix, où les Curieux le conſultent avec avantage. Nous y avons été accueillis avec cette politeſſe & cette façilité que les lettres & la vertu inſpirent aux Savans, & nous avons profité des travaux du P. Puget. Son Mſs. *in-folio*, a pour titre: *Dictionnaire Provençal & François, contenant la ſignification & la définition des mots, avec l'origine & l'étymologie du langage Provençal*. Cet Écrivain ſoutenoit par la régularité de ſa vie, l'eſtime que lui acqueroit ſon ſavoir.

(V. P.)

PUPIO, (THOMAS DE) fils de Jean, Maître Rational, & d'Anne Mérindol, nâquit à Aix, où il exerça d'abord avec beaucoup de ſuccès l'office de ſon père. Il s'en démit enſuite pour embraſſer l'état Eccléſiaſtique; & après avoir été nommé Chanoine de l'Egliſe de cette Ville, il en devint Archevêque en 1398. Louis II fut préſent à ſa reception, & Pupio lui rendit hommage. Eugene IV faiſoit beaucoup de cas de ſon mérite, & ne laiſſa paſſer aucune occaſion ſans lui en donner des marques.

En 1401, Pupio accompagna ce Souverain Pontife à Rome, où il fit admirer les excellentes qualités du cœur & de l'eſprit qui le diſtinguoient. A ſon retour il fut chargé de la légation de Provence & des autres Provinces voiſines. Ce fut lui que le S. Siège commit en 1407 pour unir l'Abbaye des Religieuſes de St. Pons à celle de Lamanarre, au Diocèſe de Toulon. La Bulle qui confirmoit l'Univerſité d'Aix, dont on le nomma premier Chancelier, lui fut adreſſée. Il tint dans cette Ville un Synode Provincial, où il réforma pluſieurs abus.

Ce Prélat qui avoit écrit ſur les Droits Canon & Civil, mourut à Aix, le 18 Février 1420, laiſſant à ſon Egliſe une très-belle collection de Manuſcrits; & aux Archevêques ſes ſucceſſeurs une portion ſur le Domaine de Puiricard.

(C. B.)

PYTHEAS vit le jour à Marſeille, environ 350 ans avant J.C. au ſein d'une famille indigente: il nâquit avec la paſſion des voyages, paſſion diſpendieuſe que la Philoſophie la plus déterminée ne ſauroit ſatisfaire ſans beaucoup de fortune & beaucoup de moyens. L'activité de ſon génie lui fit trouver des reſſources dans la conſtitution même du Gouvernement Marſeillois. Membre d'une République commerçante, & par conſéquent ambitieuſe de nouvelles découvertes dans ce genre, le bien général fut, ſelon toutes les apparences, l'objet ou le prétexte des courſes de *Pythéas*. Quoiqu'il en ſoit des motifs qui l'engagèrent dans cette carrière périlleuſe, il parcourut toutes les côtes de l'Océan, depuis Cadix juſqu'à l'embouchure du Tanaïs. La découverte de la fameuſe

Iſle de Thulé, aujourd'hui l'Irlande, qu'on ne ſauroit diſputer à ce Géographe, prouve au moins que ſes voyages ne furent pas infructueux, à ne les conſidérer même que du côté politique.

Le Journal qu'il en fit dans un ouvrage intitulé: *le Tour du monde*, eſt, au rapport de pluſieurs Critiques, un tiſſu de merveilles qui ſuppoſent dans nôtre Auteur bien plus d'imagination que de bonne foi. La deſcription de cette Iſle a ſur-tout révolté *Strabon* & *Polybe*; ils reprochent à nôtre Coſmographe une infidélité ſoutenue dans les moindres détails de ſes rélations. *Pierre Gaſſendi* a pris en main la cauſe de ſon ancien Compatriote, & l'a défendue avec la profondeur & l'érudition qui caractériſent la plupart de ſes écrits. D'après la lecture de cette apologie, il paroit que tous les prétendus menſonges, tant de fois reprochés à *Pythéas*, ſe réduiſent au merveilleux de cette phraſe qui n'eſt pas, à la vérité, ſans impudence.

» Aux environs de Thule, à ſix » journées de la Grande-Bretagne, du » côté du Nord, on ne voit plus ni » terre, ni eau, ni air; mais ces trois » élémens confondus, forment une » ſubſtance qui lie entre elles toutes les » parties de l'univers. Ni les vaiſſeaux, » ni le gens de pied, ne ſauroient » franchir cet obſtacle impénétrable ».

Nous avouons qu'il eſt difficile de ne pas ſe prévenir contre un Hiſtorien qui oſe avancer de pareilles abſurdités... mais la Géographie n'en eſt pas moins redevable à nôtre Auteur de pluſieurs découvertes précieuſes. Il n'en a pas moins de droits à cette eſpèce de gloire ſi juſtement acquiſe au fameux *Chriſtophe Colomb*. Soit curioſité, ſoit amour du bien public, il n'y a guère qu'un grand homme qui veuille ſatisfaire l'une ou l'autre de ces deux paſſions, au péril de ſa propre vie.

Au reſte, la réputation de *Pythéas* a d'autres fondemens que ſes connoiſſances Géographiques. Outre qu'il étoit le meilleur Coſmographe de ſon ſiècle, il joignoit à ce mérite rare, celui de grand Aſtronome & d'excellent Mathématicien. Les cenſeurs les plus acharnés à le déprimer, lui rendent juſtice à ces deux égards.

L'étude approfondie de ces deux ſciences ne lui fit pas négliger la Philoſophie proprement dite. Il s'y diſtingua par la ſublimité de ſes idées ſur la nature de notre ame qu'il croyoit immortelle. C'eſt ce qui fait dire à quelques Savans qu'il étoit de la ſecte de *Pythagore*.

De tous les ouvrages de *Pythéas*, nous ne connoiſſons que ſon *Tour du monde*, ou la *Rélation* de ſes voyages, dont il nous reſte quelques fragmens dans les critiques amères qui en ont été faites.

Finiſſons cet article par une réflexion ſur le *Gnomon* de Pythéas. On ſait que ce Savant avoit déterminé la latitude de Marſeille, en comparant l'ombre du Gnomon à ſa hauteur.

Ce monument ne ſubſiſte plus depuis long-tems. Nous prouverons dans une Diſſertation particulière, l'erreur de ce moderne qui a cru l'avoir découvert à Marſeille, auprès du Quartier de St. Juſt.

Q

QUENIN ou QUINIDE, vulgairement appellé *St. Quiniz*, Evêque de Vaiſon, étoit né dans cette Ville. Les pieux Eccléſiaſtiques auxquels ſa mère l'avoit confié, le formèrent à la vertu. *St. Théodoſe*, ſon Evêque, l'ordonna Diacre, & l'envoya avec le titre de ſon Député, au 5me. Concile d'Arles, tenu en 552. Il le choiſit enſuite pour ſon Coadjuteur, & ſe déchargea ſur lui dn fardeau de l'adminiſtration de ſon Diocèſe, que ſon grand âge ne lui permettoit plus de porter. *St. Théodoſe* étant mort quelque tems après, *Quinide* gouverna ſeul l'Egliſe de Vaiſon, avec toute la vigueur d'un Paſteur, également charitable & zélé.

Mommol, Comte d'Auxerre, Général de l'Armée Françoiſe, l'ayant cruellement & indignement outragé, ſous prétexte qu'il ne lui avoit pas rendu tous les honneurs qu'il ſe croyoit dûs, pour la Victoire qu'il avoit remportée en Dauphiné ſur les Lombards, il ſouffrit tous ces mauvais traitemens avec une patience héroïque; mais *Mommol* ne fut pas plutôt ſorti de Vaiſon, qu'il ſe ſentit attaqué d'un mal violent. Ses gens, le voyant condamné par les Médecins, eurent recours au Saint Evêque, & l'apportèrent mourant à ſes pieds. *Quinide* pria pour ſa guériſon, & l'obtint ſur l'heure.

Il aſſiſta peu de tems après au 4me. Concile de Paris, qui ſe tint en 572, dans l'Egliſe des Apôtres *St. Pierre* & *St. Paul*, dite aujourd'hui de *Ste. Geneviève*, & mourut le 15 Février 578 ou 579. Sa fête eſt marquée en ce jour dans les Martyrologes d'*Adon* & d'*Uſuard*, ainſi que dans le Romain. La Ville de Vaiſon le choiſit pour ſon Patron.

(V. P.)

QUESNAY (JOSEPH DU) né à St. Mitre, au Diocéſe d'Arles, de noble Charles du Queſnay & de Claire Dedons, le 7 Avril 1673, s'adonna à l'étude de la Juriſprudence, dans laquelle ſes ancêtres & ſes deſcendans ſe ſont diſtingués. Après avoir occupé pendant quinze ans la charge de Lieutenant au Siège d'Appeaux du Martigues, il vint ſe fixer à Marſeille, où il réunit la place de Conſeiller du Roi au Siège de l'Amirauté de cette Ville, à la fonction de Prévôt de la Marine. Il mourut le 25 mars 1756, & fut enterré au tombeau de ſa famille, dans l'Egliſe paroiſſiale des Accoules. Nous parlerons peu de ſes vertus; on ſe rappelle encore ſon intégrité, & ſon déſintéreſſement.

Il avoit fait des *Notes* ſavantes & judicieuſes ſur les Statuts de Provence, ſur les maximes du Palais, & ſur les affaires contentieuſes & litigieuſes de l'Amirauté. Ces Manuſcrits ſont en partie entre les mains des héritiers de feu M. de Croiſſainte, ſon Couſin; le reſte eſt au pouvoir de M. Duqueſnay, ſon petit neveu, Juge de St. Mitre, qui poſſéde

le rare talent d'accorder les parties qui ſont en litige, pour leur éviter le déſagrément d'une Sentence judiciaire. Il eſt plutôt l'ami que le Juge de ſes concitoyens ; & c'eſt rarement à ſon Tribunal que ſont portées les affaires qu'il a ſu terminer dans ſon Cabinet. (V. P.)

QUIQUERAN, (PIERRE DE) fils d'Antoine, Seigneur & Baron de Beaujeu, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi François I, & d'Anne de Forbin, dont le père, Seigneur de Soliers, fut Lieutenant-Général en Provence, nâquit à Arles, en 1526. Il étudia la Rhétorique & la Poétique, à Paris, ſous Jacques-Louis Strœbée. Après quoi il voyagea en Italie, où il s'attacha beaucoup à la Muſique ; à ſon retour, il s'appliqua aux Mathématiques, à l'Hiſtoire naturelle, à la Botanique & aux Belles-Lettres. Il fut nommé à l'Evêché de Senés, en 1544, n'ayant encore alors, que 18 ans. Il ne dut cette nomination ſi ſingulière, & qui fut la première après le Concordat de Léon X & de François I, qu'au grand nom qu'il s'étoit déja fait parmi les Savans. Comme il étoit extrêmement laborieux, il avoit compoſé pluſieurs ouvrages ; mais les ſeuls qui nous reſtent de lui, ſont ; un magnifique Eloge de ſa Patrie, ſous ce titre : *Petri Quiquerani Bellojocani, Epiſcopi Senecenſis de Laudibus Provinciæ libi tres* ; & un Poëme latin, ſur le Paſſage d'Annibal dans les Gaules, & ſur ſon arrivée aux bords du Rhône ; près de la ville d'Arles : *de Adventu Annibalis in adverſam ripam Arelatenſis agri, hexametri centum.* L'un & l'autre ont été imprimés à Paris, en 1539, *in-fol.* & en 1551, *in* 4°. à Lyon, en 1565 & 1614. Il y a beaucoup d'érudition & de curioſités dans ces deux petits ouvrages. Le premier a été traduit en François, ſous ce titre : *La Nouvelle Agriculture, ou la Provence, traduite de Pierre Quiqueran*, par Pierre de Niny de Claret, Archidiacre d'Arles ; à Arles 1613, *in*-8°. & à Tournon 1616. Pierre de Quiqueran mourut le 18 Août 1550, à l'âge de 24 ans, ſelon ſon Epitaphe en proſe, qui étoit dans la Chapelle d'Alluye, en l'Egliſe des Grands Auguſtins, à Paris. On a vu pendant longtems, dans cette Chapelle, le Mauſolée glorieux qu'on lui avoit érigé. Une Renommée éplorée y étoit aſſiſe ſur un monde, & ſoutenoit le Buſte du Prélat. Elle eſſuyoit d'une main quelques larmes que lui arrachoit la douleur de la perte de ſon favori, & de l'autre, elle tenoit à peine une trompette, qui ſembloit lui échapper des mains. Elle avoit ſous ſes pieds des monceaux de Livres, & autour d'elle, des compas, des ſphères, des équerres, des Aſtrolabes, ornemens qui paroiſſoient mieux convenir à un homme paſſionné pour les beaux Arts, qu'à un Evêque. On lui fit pluſieurs Epitaphes, parmi leſquelles nous citerons celle-ci.

Dum juvenilis honos, primâ lanugine malis
Vertit, & in calido pectore fervet amor ;
Me rapuit quæ cuncta rapit, mors invida doctis.
Heu mihi cur vitæ tam brevis hora fuit ?
Cur brevis hora fuit ? Rerum ſic volvitur ordo,

Alternantque ſuas tempus & aura vices.
Si fera longævæ tribuiſſent fata Senectæ
Tempora, venturis poma dediſſet ager.
Flos periit, periere ſimùl cum cortice fructus;
Aridaque ante ſuos poma fuere dies.
Nemo tamen lacrymis, nec triſtia funera fletu
Fœdet: cur? Volito docta per ora virûm.

Quiqueran ſe ſeroit fait un nom diſtingué dans la Littérature, s'il eût vêcu plûs longtems. On dit que lorſque ſon Mauſolée fut détruit, le Cardinal de Joyeuſe demanda ſon Buſte, qui étoit de la main du célèbre Pierre Gougeon. (V. P.)

QUIQUERAN DE BEAUJEU, (PAUL ANTOINE, DE) Chevalier de Malte, oncle de l'Evêque de Caſtres, & petit neveu du précédent, nâquit comme eux à Arles, d'une famille qui a donné à la Religion des Grands-Prieurs, des Grands-Croix, &c. Dès que ſon âge le lui permit, il ſe rendit auprès du Grand-Maître; & déſirant avec paſſion de ſe diſtinguer, il lui demanda de l'emploi. Il étoit de tous les embarquemens, & ne revenoit jamais au port, qu'il ne ſe fût diſtingué par quelque action d'éclat qui le couvroit de gloire. En 1658, il eut le commandement d'une Galère, avec laquelle il fit des prodiges de valeur. Il étoit parti depuis quelque tems de Malte, lorſqu'il apperçut cinq Galères Turques, qui s'avancèrent vers lui en bon ordre. Quiqueran, loin de ſe retirer, comme il auroit pu le faire aiſément, parla en peu de mots à ſon Equipage, & alla hardiment vers les ennemis. Le combat commença vers les 10 heures du matin, & ne finit que ſur les 6 heures du ſoir, lorſque les Galères ennemies furent hors d'état de le ſoutenir plus long-tems. Celle de Quiqueran eſſuya plus de 600 coups de canons, ſans être endommagée conſidérablement. Ce combat opiniâtre n'empêcha pas le Chevalier d'en recommencer un autre, deux jours après, contre trois autres Galères Turques. Quoique ſon Equipage fût moins conſidérable qu'il ne l'étoit en partant de Malte, il ne refuſa pas d'en venir aux mains. Ses ſavantes manœuvres le tirèrent d'affaire dans cette occaſion, & l'empêchèrent de tomber au pouvoir de ſes ennemis, qui ſe retirèrent avec la honte de n'avoir pu s'emparer d'une Galère, qui étoit preſque hors de combat, par le grand nombre de coups qu'elle avoit eſſuyé. Quiqueran arriva à Malte; & en attendant qu'on eût radoubé ſa Galère, il en monta une autre, avec laquelle il fit pluſieurs priſes ſur l'ennemi. Le nombre & l'heureux ſuccès de ſes combats contre les Turcs, lui avoient acquis la réputation d'un des plus Grands Hommes de mer de ſon tems, lorſqu'au mois de Janvier de l'année 1660, la tempête l'ayant obligé de relâcher dans un mauvais Port de l'Archipel, il y fut inveſti & attaqué par 30 Galères du Grand-Seigneur, que le Capitan Pacha Mazamamet commandoit en perſonne. La partie n'étoit rien moins qu'égale, & il

ſemble qu'il ne reſtoit au Chevalier que le parti de ſe rendre. Il n'en eut pas même la penſée, & il ſe diſpoſa tranquillement à recevoir ſon ennemi. Le Pacha l'attaqua avec force, le Chevalier ſoutint ſon feu avec une intrépidité ſans égale pendant un jour entier, & n'y ſuccomba qu'après avoir épuiſé ſes munitions, & perdu les trois-quarts de ſon équipage. On le menoit chargé de fers dans une des Galères ennemies, lorſqu'une ſeconde tempête, plus violente que celle qu'il avoit déja eſſuyée, mit la flotte victorieuſe en danger : Mazamamet ſe vit réduit à implorer le ſecours du Chevalier, qui le ſauva par l'habileté de ſa manœuvre ; ce qui excita la reconnoiſſance du Capitan, qui, pour le ſauver à ſon tour, ſupprima ſa qualité de Chevalier, & le confondit avec les plus vils Eſclaves. Ils arrivèrent de cette façon à Conſtantinople ; le Grand-Viſir, qui probablement en avoit eu avis, voulut le voir, le reconnut, ou à ſa mine guerrière, ou au portrait qu'on lui en avoit fait, & le fit mettre au Château des ſept Tours, ſans eſpérance de rançon, ni d'échange. Le Roi, qui l'honoroit de ſon eſtime & de ſon amitié, le redemanda en vain ; les Vénitiens ne purent le faire comprendre dans le traité de Candie. Le Grand-Viſir avoit appris, à ſes dépens, de quelle importance il étoit de tenir dans les fers un ennemi de ce mérite, & qui lui avoit occaſionné tant de pertes. Il gémiſſoit depuis longtems dans le plus dur eſclavage, lorſqu'un de ſes neveux, frère de l'Evêque de Caſtres, âgé ſeulement de 22 ans, forma le deſſein hardi de le délivrer, & l'exécuta. Il paſſa à Conſtantinople avec M. de Nointel, Ambaſſadeur de France, vit ſon Oncle, (car on ne refuſoit à perſonne la liberté de le voir) & lui porta des cordes en ſecret, & à pluſieurs repriſes. Quand il jugea qu'il en avoit ſuffiſamment, on convint du jour, de l'heure & du ſignal. Le ſignal donné, le Chevalier deſcendit, & la corde ſe trouvant trop courte de 4 ou 5 toiſes, il s'élança dans la mer qui mouille le pied du Château. Le bruit qu'il fit en tombant, fut entendu de quelques Turcs qui paſſoient dans un Brigantin ; ils allèrent droit à lui ; mais le neveu du Chevalier, arrivant à force de rames dans un Eſquif bien armé, les écarta, & le conduiſit à bord d'un Vaiſſeau du Roi, que montoit le Comte d'Apremont, qui le ramena heureuſement en France, après onze ans d'eſclavage. Il mourut Commandeur de Bordeaux, vers l'an 1680. (C. B.)

QUIQUERAN DE BEAUJEU, (HONORÉ DE) nâquit à Arles, le 29 Juin 1655, & fut le ſecond fils d'Honoré de Quiqueran, Baron de Beaujeu, & de Thérèſe de Grille d'Eſtoublon. Secondant ſes talens naturels, il apprit rapidement les langues ſavantes, ſe rendit profond dans la Théologie, & cultiva l'Éloquence avec ſoin. Il entra dans la Congrégation de l'Oratoire, à l'âge de 17 ans ; & il n'étoit encore que Diacre, quand on le chargea d'enſeigner la Théologie à Arles, enſuite à Saumur. Il prêchoit en même tems la Dominicale, avec un ſuccès qui engagea ſes Supérieurs à l'envoyer dans les Miſſions du Poitou & du Pays d'Aunis, où la Révocation de l'Edit de Nantes les avoit rendues également néceſſaires & difficiles. Le bien qu'elles pro-

produiſirent, porta M. Fléchier, Evêque de Nîmes, à s'attacher l'Abbé de Beaujeu. Il lui conféra un Canonicat dans ſa Cathédrale; il le choiſit enſuite pour un de ſes Grands-Vicaires, & lui donna ſa confiance. Le Maréchal de Montrevel, qui commandoit en Languedoc, ayant été informé que le Dimanche des Rameaux, les Fanatiques devoient tenir leur aſſemblée dans un moulin des fauxbourgs de Nîmes, le fit inveſtir par 500 Dragons, avec ordre de le brûler. Les habitans de Nîmes, croyant qu'on attentoit à leur vie, ſe refugièrent dans l'Egliſe bien armés, réſolus de s'y défendre juſqu'à la dernière extrêmité. M. de Beaujeu monta alors en chaire, & parla avec tant de force & d'onction, que le calme, la dévotion même ayant inſenſiblement ſuccédé au trouble, le ſervice ſe fit à l'ordinaire & chacun retourna chez ſoi tranquille, & preſque honteux d'avoir ceſſé de l'être. L'Abbé de Beaujeu avoit tellement acquis le talent de prêcher ſans préparation, que de trois carêmes qu'il a prêchés à Aix, à Paris & à la Rochelle, & de quantité d'autres ſermons, il n'en avoit pas écrit quatre. Il ſe contentoit d'en bien méditer le ſujet; & ſi quelquefois il en traçoit le plan, c'etoit en latin, pour ſe moins aſſujetir aux termes. Cette grande facilité lui fit beaucoup d'honneur dans les Aſſemblées du Clergé de 1693, & de 1700, où il fut député du ſecond Ordre. M. Boſſuet, Evêque de Meaux, & M. l'Abbé Bignon, furent ſes admirateurs, & l'engagèrent à ſe fixer à Paris; M. Bignon le propoſa, dans cette vue, à l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, que l'on renouvelloit alors. M. de Beaujeu accepta cette place; mais il en fit peu d'uſage. La crainte de manquer à ſa vocation, le rapelloit ſans ceſſe à ſes premiers exercices. Le Roi en fut édifié; & étant informé des grands fruits qu'il faiſoit par ſes prédications, il le nomma, en 1705, à l'Evêché d'Oléron, & preſque auſſi-tôt après à celui de Caſtres, le 11 Avril de la même année 1705. Il fut ſacré le 25 Octobre ſuivant; & ayant prêté ſerment de fidélité entre les mains du Roi, il en prit congé pour ſe rendre à ſon Diocèſe. Sa Majeſté lui donna les éloges les plus flateurs; & lui témoignant ſon regret ſur ce départ précipité, elle lui dit: *C'eſt bien-tôt; mais c'eſt bien fait.* Arrivé à Caſtres, ſon premier ſoin fut d'y établir un Séminaire, qu'il a ſoutenu dans les tems les plus difficiles. Il trouva dans ſon économie & ſa charité, de quoi conſtruire ou relever des Temples, & de quoi ſubvenir aux néceſſités publiques & particulières. Il reparut à la Cour, en 1711, pour la préſentation du cahier des Etats. Il harangua le Roi avec applaudiſſement. Peu de tems après ſon retour en Languedoc, il prononça l'Oraiſon funèbre de M. de Mailly, Evêque de Lavaur. C'eſt un des plus beaux Diſcours qu'il ait prononcés. En 1715, Louis XIV étant mort, dans le tems de l'Aſſemblée générale du Clergé, qui ſe tenoit à Paris, l'Evêque de Caſtres, qui en étoit, & qu'on avoit déja chargé de la rédaction de quelques cenſures, fut encore choiſi pour prononcer l'Oraiſon funèbre de ce Prince, à St. Denis. Cette pièce a été imprimée, en 1715, in-4°. M. de Beaujeu tempéroit l'auſtérité de ſes mœurs, & les occupations ſérieu-

ſes de ſon état, par l'aménité des Lettres auxquelles il donnoit ordinairement quelques heures par jour. Ce digne Prélat mourut à Arles, où il étoit allé pour voir ſa famille, le 26 Juillet 1736, dans la 81me. année de ſon âge : il y fut inhumé dans l'Egliſe des Dominicains, lieu de la ſépulture de ſes ancêtres. On a de lui *des Mandemens, des Lettres & des Inſtructions Paſtorales*, à l'occaſion de l'établiſſement de ſon Séminaire, ſur les maladies contagieuſes de Provence & du Languedoc, ſur l'incendie de Caſtres, ſur les abus de la mendicité, ſur la Légende de Grégoire VII, ſur le Concile d'Embrun, & ſur quelques autres points de Doctrine. Ce ſont autant de Brochures in-4°. imprimées à Caſtres en différens tems.

Nous citerons ici quatre autres perſonnages de la même famille. Jean de Quiqueran, qui rendit de grands ſervices, & qui reçut de grandes récompenſes du Roi de Naples, Louis III. Comte de Provence. Il mourut en 1466.

Robert de Quiqueran, fait Chevalier de St. Michel, en 1568, nommé Gouverneur des villes d'Apt & de Manoſque, en 1583, Maréchal des Camps & Armées du Roi, en 1586, & Conſul d'Arles, en 1593, qui ſe diſtingua dans chacun de ces emplois.

Gaucher de Quiqueran, qui fut député vers le Roi Charles VIII, & qui obtint de lui les plus grands avantages pour Arles, ſa Patrie, & pour la Provence.

Enfin, Balthaſar de Quiqueran, qui, dans le tems de la Ligue, procura à la ville d'Arles la protection du Saint Siége ; la plus utile & la plus honorable qu'on eût pu choiſir alors.

QUIRINALIS, (CLAUDIUS) Rhéteur, étoit natif de la ville d'Arles, & s'appliqua avec tant de ſuccès à l'étude des Belles-Lettres, qu'il les enſeigna enſuite avec honneur. St. Jerôme nous apprend, qu'il commença d'abord à profeſſer à Marſeille, & qu'il fut du nombre des Rhéteurs qui contribuèrent à illuſtrer les écoles de cette ville. Bientôt il chercha un théâtre plus digne de ſon mérite. Il paſſa à Rome, où il enſeigna publiquement la Rhétorique, avec une réputation étonnante. St. Jerôme place cette époque vers la ſeconde année du règne de Claude. Quelques-uns néanmoins ne le font fleurir que ſous Veſpaſien, environ 30 ans après ; ce qui eſt faux, puiſqu'il mourut dès les premières années du règne de Néron.

Notre Rhéteur eſt le même que celui qui, au rapport de Tacite, étoit Préfet, ou intendant des forçats que l'on entretenoit à Ravenne. Il eut le malheur d'encourir l'indignation du Prince, pour les malverſations commiſes dans ſa charge. Naturellement inhumain, il n'oublia rien, pas même les dépenſes exceſſives pour ſatisfaire cette odieuſe paſſion. Il exerça des concuſſions criantes ſur l'Italie, comme ſi c'eût été la dernière, & la plus mépriſable Province de l'Empire.

Néron, inſtruit de ſon inhumanité, & des injuſtices qu'il commettoit pour avoir plus de facilité à la ſatisfaire, l'enveloppa dans la proſcription qu'il fit de quelques Officiers. Quirinalis coupable, voulant éviter la juſte peine que méritoient ſes crimes, chercha un moyen pour mettre ſa vie & ſon honneur à l'abri de toute pourſuite. N'en voyant point d'autres que de ſe faire mourir lui-

même, il prit du poiſon, & évita par-là une mort ignominieuſe. Tacite dit qu'il mourut ſous le Conſulat de Voluſius & de Cornelius Scipio, qui ſe trouve lié avec la 56me. année de notre Ere commune, & la ſeconde du règne de Neron.

Il y a dans Martial, une Epigramme ſur Quirinalis, qui n'eſt pas à ſa louange, Lib. 1, Epig. 85. Suétone avoit écrit la vie de Quirinalis; mais elle ne nous eſt pas parvenue.

R.

RAFFELIS DE SOISSANS. *V.* SOISSANS.

RAIMBAUD, ou RAYAMBAULD, Archevêque d'Arles, étoit, à ce qu'on croit, de Reillane. Il vivoit au onzième ſiècle, & il s'eſt illuſtré par ſon zèle & par ſa piété. Iſſu d'une famille diſtinguée de la Provence, alliée à la Maiſon des Vicomtes de Marſeille, il fut élevé ſur le Siège d'Arles, vers l'année 1030. Il ſuccéda à Pons de Marignane. On le trouve préſent à pluſieurs Conciles dans leſquels il fit connoître ſa capacité & ſon amour pour la Religion. Sans compter les Egliſes qu'il dota, ou dont il augmenta les revenus, nous liſons dans l'Hiſtoire qu'il fut commis pluſieurs fois par le St. Siège, pour publier des Bulles ou des Brefs émanés de la Cour de Rome. Ce fut lui qui établit le Chapitre de Barjols ſous la dépendance immédiate du St. Siège.

Raimbaud voulut auſſi introduire la reforme dans le Chapitre de ſa Métropole; mais ce ne fut que dans le ſiècle ſuivant, que les Chanoines de ſon Egliſe embraſſérent la règle des Chanoines Reguliers de St. Auguſtin. Cet Archevêque doué de l'humilité la plus profonde, ſe démit de ſon Evêché vers l'année 1065 pour embraſſer la vie Religieuſe dans le Monaſtère de St. Victor de Marſeille, où il mourut deux ans après. Il eut pour ſucceſſeur, Aicard. *Baluze* fait mention d'un Concile tenu à Arles, ſous l'Epiſcopat de Raimbaud, dans lequel on fit quelques décrets contre les prêtres mariés qui étoient en grand nombre dans le Diocèſe d'Arles, & contre les Simoniaques. (V. P.)

RAMBAUD, (HONORAT) né à Marſeille de parens honnêtes; mais peu favoriſé des biens de la fortune, vivoit dans le ſeizième ſiècle. Il s'adonna de bonne heure à l'inſtruction des enfans, état reſpectable, mais dégradé aujourd'hui par des motifs qu'il eſt inutile de décrire. Il y avoit trente deux ans que Rambaud exerçoit cette profeſſion, lorſqu'il donna au public un livre ſous ce titre: *la Déclaration des abus que l'on commet en écrivant, & le moyen de les éviter, & repréſenter naïvement, ce que jamais homme n'a fait.* Lyon, Jean de Tournes, 1578, *in*-8°. Ce livre dédié aux Conſuls de Marſeille, contient des reflexions très judicieuſes. On y découvre le zèle de l'Auteur, & l'amour de ſon état: qualité rare parmi les maîtres de ce genre.

Laurent Joubert, Conſeiller & Médecin ordinaire du Roi, eſtimoit beaucoup cet ouvrage. Il nomme Rambaud, *un très-excellent perſonnage, un homme digne de louange immortelle.* Le fond de la doctrine de cet Ecrivain eſt, qu'il faudroit retrancher peu-à-peu les lettres ſuperflues, & ajouter celles qui ſont néceſſaires, afin de ne pas écrire avec beaucoup de lettres, ce qui pour-

roit s'écrire avec un plus petit nombre ; que le point principal pour corriger l'orthographe, c'eſt de bien nommer & de bien former les lettres, & qu'il faut ſe rappeller qu'une lettre ne doit jamais faire la fonction d'une autre, ni divers ſons être repréſentés par les mêmes lettres.

Rambaud diſtinguoit les lettres en mâles & femelles, ou en conſonnes & en voyelles. Il croyoit que pour bien écrire, il falloit employer cinquante deux lettres neutres. Son livre contient ſon diſcours en caractères ordinaires ſur une colonne, & dans l'autre, il l'a écrit avec ſes caractères particuliers qu'il n'eſt pas facile de lire.

Il mourut vers la fin du 16me. ſiècle, dans un âge fort avancé. Son livre eut des partiſans & des critiques. Joubert, dont nous venons de parler, adopta ſes idées & publia en 1579, un *Dialogue ſur la Cacographie Françoiſe*. Duverdier loue ſon intention, mais il ajoute qu'il ne ſauroit en approuver l'uſage, qui lui paroit plus pénible que celui qui eſt reçu univerſellement.

» L'uſage » dit-il » l'invention & le » changement des lettres ne dépend pas » de nous ; il vaut mieux uſer de plu- » ſieurs lettres & ſe faire entendre, que » de vouloir introduire une nouvelle ſorte » de caractère, qui ne ſeroit propre » qu'à tourmenter l'eſprit en vain.

(C. B.)

RAMPAL *V.* PIERRE DE SAINT ANDRÉ.

RAPHAEL (Jean) étoit Provençal ; mais perſonne n'a connu le lieu de ſa naiſſance. Il entra dans l'Ordre de St. Dominique, & il s'y diſtingua par ſes vertus & par ſa ſcience. C'eſt de lui que nous apprenons que le Roi Réné l'employa pendant pluſieurs années, dans différentes affaires d'Etat & qu'à la mort de ce Prince arrivée en 1480, il eut le bonheur de plaire à Louis XII qui ne monta ſur le Trône qu'en 1498.

En 1524 Raphaël dédia à ce Roi, la vie de St. *Auzias*, (*S. Elzear de Sabran*) qu'il avoit compoſée à la prière de Pierre de Sabran, Seigneur de Beaudinar. On en trouve un exemplaire dans la bibliothèque du Roi, qui eſt fort exact ; c'eſt de là que tous les Auteurs des Dictionnaires Hiſtoriques ont extrait ce que l'on ſait de Raphaël, qui mourut vraiſemblablement au commencement du 16me. ſiècle. (V. P.)

RAPHAELIS, (Melchior) n'eſt guère connu, quoique d'une famille diſtinguée, & occupant des places qu'il devoit à ſon mérite bien plus qu'à ſa naiſſance. Il fut Chanoine Théologal de la Métropole & premier Profeſſeur Royal de Théologie, en l'Univerſité d'Aix, au commencement du dix-ſeptième ſiècle. Nous ne ſavons rien de particulier ſur ſa vie qui puiſſe être tranſmis à la poſtérité, ſi ce n'eſt que le Cardinal de Lyon, Dupleſſis de Richelieu, le choiſit parmi les Théologiens qu'il mena à Rome pour demander la caſſation du mariage du Duc d'Orléans avec la Princeſſe de Lorraine. Cela prouve au moins que Raphaëlis s'étoit diſtingué dans ſa chaire & qu'il avoit acquis l'eſtime du Cardinal, dans le tems qu'il poſſédoit le Siège d'Aix. Raphaëlis mourut à Rome, peu de tems après ſon arrivée, dans un âge aſſez avancé.

(*Art. fourni par M. Gombert.*)

RASPAUD, (Pompée) né à Apt dans le ſeizième ſiècle, vivoit encore

dans le dix-ſeptième, vers le milieu duquel il mourut dans ſa patrie. Dès ſon enfance, Raſpaud fit des vers Provençaux. Son génie poëtique s'exerçoit indifféremment ſur les ſujets ſérieux ou plaiſans. Jamais homme ne fut plus fécond. A la vérité toutes ſes productions n'étoient pas d'un mérite égal; auſſi n'en a-t'on conſervé aucune, à l'exception de la Fable qu'il préſenta à Louis XIII en 1622, lors de ſon paſſage en Provence. Il l'avoit compoſée à l'occaſion de la fin tragique du Maréchal d'Ancre. Elle eſt intitulée : *lou Roure & lou Cougourdier.* Le Roi en fut tellement ſatisfait, qu'à ſon retour à Paris, il donna ordre de l'imprimer, en 1623.

Renfermé dans ſa patrie, Raſpaud manquoit des reſſources qui auroient pu fortifier ſa verve & épurer ſon goût. Il compoſa avant ſa mort l'Epitaphe ſuivante.

Eici gis Poumpeo Raſpaud
Lou paſſatit dis ; eh que m'en chaut!

(V. P.)

RAVENNE, né avec le 5me. ſiècle à Arles, ou aux environs, fut d'abord Prêtre ſous Hilaire Evêque de cette Ville, & devint enſuite ſon ſucceſſeur dans l'Epiſcopat. On préſume avec raiſon, qu'il étoit membre de la célèbre Communauté que St. Hilaire avoit formée à Arles & dans laquelle il avoit réuni les vertus & l'auſtérité des déſerts de la Thébaïde. L'eſtime particulière d'Hilaire qui le députa à Rome auprès du Pape St. Léon, eſt une preuve de la ſage conduite de Ravenne & de l'étendue de ſes connoiſſances.

Ravenne, étant monté ſur le Siège d'Arles, reçut du Souverain Pontife des marques bien préciſes de la ſatisfaction qu'il éprouvoit de voir à la tête des Egliſes des Gaules, un ſujet ſi propre à y maintenir la diſcipline. » Nous con» firmons par notre Jugement, » écrivoit ce Pape aux Evêques de la Province d'Arles, » la bonne œuvre que vous » venez de faire, en ordonnant Evêque » d'Arles à la place d'Hilaire, un hom» me tel que Ravenne. » Sa lettre eſt datée du 22 Août 449.

Ravenne méritoit bien la confiance de St. Léon : capable d'inſtruire & d'animer par ſes exemples, il ſut ſe faire aimer par ſa douceur, & par ſes mœurs chaſtes. Il avoit député quelques Clercs à Rome pour apprendre au Pape ſon élévation. Ceux-ci firent part à ce Pontife de la vie vagabonde d'un Clerc nommé *Petronien*, qui ſe diſoit Diacre de Ravenne ; St. Léon en écrivit à l'Evêque d'Arles, & lui ordonna de retrancher ce Clerc de la communion des fidèles, & d'en aviſer les Evêques de la Province, dont il le reconnoiſſoit pour chef.

Dans ce tems-là, Auſpicius Evêque de Vaiſon étant mort, Ravenne prétendit que l'Ordination de ſon ſucceſſeur lui appartenoit. Il ordonna en effet Fontée. Cela ne plut pas à l'Evêque de Vienne, qui envoya des députés à Rome pour ſe plaindre de cette ordination, qu'il regardoit comme une entrepriſe ſur ſes droits. Les Evêques de la Province d'Arles voyant de leur côté le Pape favorablement diſpoſé pour l'Evêque d'Arles, demandèrent le rétabliſſement des Privilèges de l'Egliſe d'Arles. Ils

dreſſèrent à ce ſujet une lettre dans laquelle ils firent un pompeux éloge de Ravenne, & rappellèrent les prérogatives de l'Egliſe d'Arles.

Petrone, Prêtre, & Regule, Diacre, furent envoyés avec ces depêches, & rapportèrent une réponſe du Pape, adreſſée a dix-neuf Evêques. Elle porte que l'Evêque de Vienne avoit déjà demandé juſtice contre celui d'Arles, & que ayant peſé les raiſons qu'on apportoit de part & d'autre, le Pape avoit ſoumis à la juriſdiction de l'Evêque de Vienne les Egliſes de Valence, de Tarentaiſe, de Genève & de Grenoble, & toutes les autres à la Métropole d'Arles. Ce ſage Réglement, confirmé depuis par le Pape Symmaque, termina les différens qui regnoient depuis longtems entre l'Evêque de Vienne & celui d'Arles.

Cependant St. Léon, voulant en quelque ſorte dédommager Ravenne de la juriſdiction qu'il lui enlevoit ſur quatre Egliſes, lui écrivit le 5 Mai 450, par les députés de ſon Egliſe, & le chargea de notifier aux Evêques de la Province, ſa lettre à Flavien ſur l'Incarnation. „ Vous avez, lui dit-il, une belle „ occaſion de rendre célèbres devant „ Dieu & dans l'Egliſe, les commencemens de votre Epiſcopat, ſi vous „ vous acquittez fidèlement, comme „ nous l'eſpérons, de la commiſſion „ que nous vous donnons. „

Pour ſe conformer à ſes ordres, Ravenne aſſembla à Arles un Concile en 451, compoſé de 44 Evêques, auquel il préſida. La lettre fut reçue avec reſpect, & on écrivit au Pape ce qui avoit été décidé dans cette Aſſemblée.

Ce fut pendant le courant de la même année que Ravenne reçut une autre lettre de St. Léon, par laquelle il lui annonçoit que l'année d'après il falloit célébrer la fête de Pâques le 23me. jour du mois de Mars, & le prioit d'en aviſer les autres Evêques.

Quelques années après (485), le different, qui exiſtoit avec ſcandale entre Théodore Evêque de Fréjus & les Religieux de l'Abbaye de Lérins, donna lieu à Ravenne d'aſſembler un Concile pour pacifier ces troubles. Il préſida à l'aſſemblée qui ſe tint dans l'Egliſe d'Arles, & à laquelle il y eut plus de 12 Evêques.

Nous avons encore la lettre circulaire qu'il écrivit à cette occaſion, avec des fragmens de celle qu'il adreſſa à Ruſtique de Narbonne, & à quelques autres Evêques qui avoient été du Monaſtère de Lérins, pour les y inviter. L'on y trouve de grands traits de pieté & de ſollicitude paſtorale. C'eſt tout ce qui nous reſte de ce pieux Evêque.

Il mourut en 461, ſelon ceux qui lui donnent Léonce pour ſucceſſeur, ou en 455, ſi l'on veut qu'Auguſtat ait été nommé pour le remplacer. (C. B.)

RAYNAUD, (THEOPHILE) né à Soſpello, dans le Comté de Nice, vers la fin de l'année 1583, avec des diſpoſitions heureuſes, trouva dans ſes maîtres, des hommes éclairés qui es perfectionnèrent. Son eſprit ſolide & pénétrant, ſon imagination vive & brillante étoient joints à la mémoire la plus heureuſe. On n'eut jamais à lui reprocher qu'un eſprit de critique qu'il fit connoître dès ſon bas âge dans les converſations qu'il avoit avec ſes condiſciples. Envain voulut-on le corriger de ce défaut; ſa vivacité l'emporta ſur les préceptes, & ſa cauſticité ſe fit ſentir

dans tous ſes ouvrages.

Avec ce défaut, Raynaud fut Chrêtien vertueux, compâtiſſant envers les malheureux, affable, & bon ami. A l'âge de 18 ans, il demanda d'être admis chez les Jéſuites qui le reçurent en 1602. Il s'y fit eſtimer par ſes talens & par ſes vertus; & malgré le conſeil de ceux qui vouloient l'éloigner de cette Société, il y perſévéra juſques à la mort.

On le nomma, d'abord après ſon noviciat, Régent des baſſes-claſſes; ce fut alors qu'il s'adonna à la lecture des anciens Auteurs. Il étudia enſuite les Saints Pères; & comme ſa mémoire ne laiſſoit rien échapper de ce qu'il avoit lu une fois, il devint un des plus ſavans Théologiens de ſon ſiècle. Il fut l'Auteur le plus renommé & celui qui écrivit un plus grand nombre d'ouvrages. Il avoit déjà publié la plus grande partie de ſes livres; mais il y en avoit quelques-uns qui ne ſe trouvoient plus, d'autres qu'il avoit augmentés & pluſieurs qui n'avoient pas encore été publiés. Raynaud ſe détermina à les faire imprimer dans un ſeul corps d'ouvrage. Mais il mourut à Lyon, avant la fin de l'édition, le 31 Octobre 1663. Un Jéſuite ſe chargea de l'exécution de ce plan, & publia cet ouvrage ſous ce titre: *Theophili Raynaudi, Soc. Jeſu Theologi, Opera omnia.* Lyon, *in-fol.* 19 volumes.

Ces dix-neuf volumes contiennent un ſi grand nombre de matières, qu'il faudroit ſortir des bornes de ce Dictionnaire, pour en donner une analyſe exacte. Nous nous contenterons de donner une notice des principaux traités qui y ſont contenus. Le premier & le ſecond volume traitent du Verbe incarné & de ſes attributs; le troiſième & le quatrième renferment la morale Chrêtienne. Le cinquième eſt un traité de la Théologie Naturelle. Il ſemble qu'il n'y avoit rien à dire ſur ces ſujets qui avoient été traités tant de fois & par de bons Auteurs; cependant le P. Raynaud a ſu les préſenter d'une manière ſavante, qui lui eſt particulière. Dans le ſixième volume ſont pluſieurs traités ſur le Sacrement de l'Euchariſtie. L'Auteur combat l'opinion de Deſcartes ſur les eſpèces ſacramentelles; il parle enſuite du reſpect avec lequel on doit aſſiſter au St. Sacrifice de la Meſſe. Il examine encore ſi l'on peut communier pour les morts, & il aſſure que, quoique le Sacrifice de la Meſſe ſoulage les ames détenues dans le Purgatoire, cependant la communion des vivans n'a point cet effet, parce qu'elle ne profite qu'à ceux qui la reçoivent, de même que le Baptême & les autres Sacremens. Cette propoſition fut cenſurée à Rome, l'Auteur la corrigea & il obtint la permiſſion de faire réimprimer ſon Traité. Le ſeptième volume porte le titre de *Marialia*, parce qu'il ſe rapporte en entier au culte & aux perfections de la Vierge Marie. Le huitième eſt conſacré à la deſcription de l'Egliſe de Lyon, de ſa Primatie, & des Saints qu'elle honore particulièrement. Le neuvième volume contient pluſieurs diſcours ſur quelques autres Saints. Le plus curieux eſt celui qui traite du B. Robert d'Arbriſſel, Fondateur de l'Ordre de Fontevrault: il y prouve que la ſupériorité que les femmes ont dans cet Ordre ſur les hommes, n'eſt contraire ni à la raiſon, ni aux Loix de l'Egliſe. Le dixième traite du Pape, des *Agnus Dei*, de la roſe,

de

de l'épée & du chapeau que le Souverain Pontife eſt dans l'uſage d'envoyer aux Princes. On trouve des recherches fort curieuſes dans le onzième, intitulé: *Critica ſacra*. Le douzième ne contient que trois Diſcours, dont le principal annonce le danger qu'il y a pour les Eccléſiaſtiques d'avoir des converſations trop fréquentes avec les perſonnes d'un autre ſexe. Le treizième eſt un recueil de pluſieurs traités fort curieux ſur différens ſujets. Le quatorzième parle des cas de conſcience les moins ordinaires, des monitoires & de l'excommunication. Les deux ſuivans intitulés: *Heteroclita ſpiritualia*, renferment une critique ſévère de pluſieurs coûtumes ſuſpectes dans les pratiques de devotion. Le dix-ſeptième volume regarde uniquement les Religieux; l'Auteur y demande dans un livre, s'il leur eſt permis de porter les armes. Le dix-huitième comprend les Écrits du P. Raynaud contre le P. Gibieuf, Arnaud, Launoy, &c. C'eſt ici qu'il a abuſé de la faculté de critiquer & de mordre. Le dernier volume eſt la table de tous les autres, table fort exacte, & très-méthodique.

Le fiel répandu dans les ouvrages du P. Raynaud lui attira ſouvent des réprimandes de la part de ſes Supérieurs, & lui fit des ennemis. Mais il ſemble qu'il ne manqua de mémoire que dans ces circonſtances, puiſqu'il ſe livroit à la plus amère critique, en promettant d'y renoncer.

L'on n'a pas inſéré tous ſes ouvrages dans le recueil immenſe que nous avons cité. On n'y trouve pas 1°. les Apologies contre *Hurtado*, intitulées: *Depilationes*, parceque ce Religieux étoit d'un Ordre que les Italiens appellent *Peloſi*. 2°. Le livre, dans lequel il examine ſi l'on peut ſe confeſſer par lettres. 3°. *Hipparcus*; dans celui-ci il traite des Religieux, & il démontre que le trafic leur eſt interdit. 4°. Le Traité *De immunitate Cyriacorum à cenſuris*. 6°. *Religio beſtiarum*, &c. &c. Il avoit eu deſſein de faire imprimer ces ouvrages enſemble, & de les intituler *Apopompæus*, nom que les Juifs donnoient à la victime chargée de malédictions.

On voit en liſant les ouvrages de Raynaud, qu'il avoit l'eſprit hardi & déciſif, beaucoup d'imagination, & une mémoire prodigieuſe. Son ſtyle eſt quelquefois obſcur, parce qu'il ſe piquoit de choiſir des mots dérivés du Grec. Il a auſſi par fois des penſées ſingulières; tel eſt le chapitre intitulé; *Chriſtus bonus, bona, bonum*, pour déſigner l'excès de la bonté du Chriſt. Sa trop grande érudition lui fourniſſant une infinité de choſes à la fois, il s'écarte ſouvent de ſon ſujet. D'autres fois il ſe plaît à rappeller les paſſages des Anciens, plutôt que de peindre lui-même certains objets qu'il auroit peut-être mieux traités. Malgré ces défauts le P. Raynaud a écrit utilement; il mérite une place honorable dans la claſſe des Ecrivains qui ont travaillé pour le bien de l'Egliſe. (C. B.)

RAYNAUD. (GUILLAUME) Religieux Dominicain, naquit à Barcelonnette, vers le milieu du ſiècle paſſé, de parens pieux, qui lui inſpirèrent dès ſon enfance l'amour de la vertu. Guillaume attentif à ſes devoirs fit la conſolation de ſes parens; & s'il les quitta à l'âge de 18 à 20 ans, pour ſe vouer à Dieu dans l'Ordre de St. Dominique, ils ne purent

qu'être flattés de voir dans leur fils & dans leur élève, les plus heureux ſuccès ſuivre leurs ſages conſeils.

Raynaud, encore Novice, ſurpaſſoit ſes compagnons en piété & en exactitude. Dans l'étude de la Théologie, il s'éleva au-deſſus d'eux par ſes progrès; & bientôt, devenu Profeſſeur de cette ſcience, il obtint la réputation d'un des plus ſavans Théologiens de ſon tems.

Pleinement inſtruit de la ſcience que renferment les livres ſaints, il inſtruiſit le peuple, & ſe fit admirer dans différentes chaires du Royaume; ſa réputation l'appella enſuite à Paris, où il reçut les éloges les mieux mérités. Il ſavoit peindre l'homme tel qu'il eſt & tracer le portrait fidèle de celui qui s'adonnoit à quelque vice. Auſſi chacun ſe reconnoiſſoit-il à ſon tour, dans la peinture qu'il faiſoit des égaremens de l'humanité. Ajoutez à cette vérité d'expreſſion, les geſtes aiſés, la voix pleine & harmonieuſe; en falloit-il davantage, pour toucher le cœur de ſes Auditeurs?

Sa réputation le fit conſidérer dans ſon Ordre; ſes Supérieurs le jugèrent digne d'un emploi délicat: il s'agiſſoit de faire réuſſir un projet qu'ils avoient formé pour l'avantage de leur Ordre. Raynaud partit pour Rome, mais il y mourut, avant d'avoir réuſſi, le 21 Avril 1704, emportant les regrets des gens de bien.

Il a laiſſé, 1°. *Sinopſis Bibliorum*, Paris 1692, in-12. 2°. *La Vie de la bienheureuſe Marguerite de Savoie, de l'Ordre de St. Dominique, &c.* Paris, Cramoiſi, 1674, in-12. 3°. *Le livre du Verbe mis au jour dans la naiſſance de Marie Mère de Dieu*, Lyon, 1668, in-8°. 4°. *Inſtructions chrétiennes ſur le caractère des SS. ou Panégyrique des SS.* Paris, trois tomes in 8°. 5°. *Adverſus Petri de Valleclauſâ librum de immunitate Cyriacorum, ſeu potiùs Petri à Valleclauſâ ſuarum adverſus Cyriacos diatribarum deploratio & retractatio*, Grenoble, 1670. C'eſt une critique fort ingénieuſe, dont l'Auteur arrêta l'impreſſion à la page 176, à la prière de l'Evêque de Grénoble, qui craignoit les ſuites de cette diſpute. (C. B.)

RÉAL, (GASPARD DE) Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, grand Sénéchal de Forlcalquier, & Seigneur de Curbans, nâquit à Siſteron, le 20 Novembre 1682, de François de Réal, Seigneur de Curbans, & de Lucrèce de Leyde.

Gaſpard ſe diſtingua par ſes talens & par ſon génie politique; il mérita l'eſtime & la confiance de pluſieurs Princes & Ambaſſadeurs qu'il aida quelquefois dans les travaux du Cabinet. Il employa près de trente ans à compoſer un ouvrage ſur la ſcience du gouvernement, dans lequel on trouve des idées juſtes, des principes certains, des reflexions ſages, une érudition vaſte, une connoiſſance exacte des intérêts des différens Princes de l'Europe, un ſtyle noble & élégant, quoique un peu diffus. L'Auteur a puiſé dans l'Hiſtoire ancienne & moderne, & dans tous les Auteurs, qui ont le plus ſolidement écrit ſur la legiſlation & la politique. Il auroit pu ſeulement ſe reſſerrer davantage; & ſi *l'eſprit des loix* pêche pour être trop précis, la *ſcience du gouvernement* a un défaut tout contraire. C'eſt le jugement qu'en ont porté les Journaliſtes.

Voici le titre entier de l'ouvrage. *La Science du gouvernement; ouvrage de morale, de droit & de politique, qui contient les principes du commandement & de l'obéiſſance; où l'on réduit toutes*

les matières du gouvernement, en un corps unique, entier dans chacune de ſes parties, & où l'on explique les droits & les devoirs des Souverains, ceux des ſujets, ceux de tous les hommes, en quelque ſituation qu'il ſe trouvent, Paris, 8 vol. in-4° 1762, 63 & 64. Cet ouvrage fut imprimé après la mort de l'Auteur, qui arriva le 8 Février 1752. M. l'Abbé de Burle, neveu de Réal & poſſeſſeur de ſes écrits, fit imprimer cet ouvrage dédié à Monſeigneur le Dauphin, à qui l'Auteur en avoit préſenté lui-même quelques volumes, ſuivant les Auteurs des Dictionnaires Hiſtoriques. (V. P.)

REAUVILLE, *voyez* ROLLAND.

REBATTU, (FRANÇOIS DE) *voyez l'article* TERRIN.

REBOULET, (SIMON) d'une famille ancienne originaire de Toulouſe, vit le jour à Avignon le 9 Juin 1687. Il y étudia chez les Jéſuites; & ayant fini ſes humanités, il embraſſa leur Inſtitut. Mais ſa foible ſanté l'obligea d'en ſortir au bout de quatre années: il conſerva cependant toujours l'attachement le plus intime pour cette Société, pour laquelle il avoit conçu une grande eſtime.

Il tourna ſes vues d'un autre côté. L'étude du droit le fit parvenir au dégré de Docteur dans l'Univerſité de ſa patrie. Les progrès qu'il y fit lui attirèrent l'eſtime générale; il n'avoit que 24 ans, lorſqu'il fut nommé Juge de la Cour ordinaire de St. Pierre. Des crachemens de ſang fréquens & exceſſifs le forcèrent de renoncer à la Judicature & au Barreau. Il ſe maria cependant en 1718 & il paſſa le reſte de ſa vie à compoſer des ouvrages qui ne ſont pas ſans mérite. *Les Mémoires du Comte de Forbin* furent ſon coup d'eſſai; quoiqu'on ait dit que la vérité y eſt ſouvent bleſſée, on les lit avec plaiſir, & ils ſont écrits d'une manière intéreſſante. Ils furent imprimés du vivant de ſon héros en 2 vol. *in*-12, Amſterdam, 1729. (Avignon.)

L'ouvrage le plus conſidérable de Reboulet, eſt *l'Hiſtoire du Regne de Louis XIV*, Avignon, Girard, 1744, 3 vol. in-4°. Cette Hiſtoire, toute médiocre qu'elle eſt, a eu beaucoup de cours, parce qu'elle eſt la meilleure que nous ayons. Les faits y ſont expoſés avec aſſez d'exactitude, mais le ſtyle en eſt ſec, embarraſſé, & ſouvent inégal. On auroit déſiré, dans un ſujet auſſi vaſte & auſſi beau, plus de force, plus de chaleur & plus d'agrément. On ſe plaint que le Prince n'y eſt peint que comme Roi & non pas comme homme, & que ſa vie privée eſt ſacrifiée à ſa vie publique. On en a fait une édition en 9 vol. in-12.

Reboulet fit auſſi en deux vol. in-12. *l'Hiſtoire des filles de l'enfance*, dont on fit grand nombre d'éditions. Le ſtyle en eſt fort amuſant. Dès qu'elle parut, l'Abbé de Juliard, parent de Madame de Mondonville, attaqua cette Hiſtoire comme un libelle diffamatoire & la réfuta par un Mémoire dont la première partie contient *l'Innocence juſtifiée*, ou l'Hiſtoire véritable des filles de l'enfance; la ſeconde renferme *le menſonge confondu*, ou la preuve de la fauſſeté de l'hiſtoire calomnieuſe des filles de l'enfance. Le Parlement de Toulouſe condamna au feu l'Hiſtoire de Reboulet. Cet Auteur répondit pour ſoutenir la vérité de ſon ouvrage. Mais le Marquis de Gardouche, neveu de Madame de Mondonville, obtint un Arrêt du 27 Février

1738, qui condamna au feu ce nouvel Ecrit; & ordonna des recherches rigoureuſes contre l'Auteur.

L'Hiſtoire de Clément XI par Reboulet, étoit ſous preſſe, lorſqu'il mourut en 1752, le 27 Février. On l'imprima en deux vol. in 40.; mais elle fut ſupprimée à la prière du Roi de Sardaigne, dont le Père y étoit maltraité. Elle eſt écrite d'ailleurs avec netteté & préciſion. Reboulet, quelques années avant ſa mort, (1748) fut nommé Primicier de l'Univerſité d'Avignon. Il laiſſa un fils qui ſuivit la profeſſion de ſon père, & qui fut Aſſeſſeur d'Avignon. (*Mém. mſs.*)

REGIS, (JOSEPH-CHARLES DE) naquit à Iſtres le 19 Mars 1718 de Louis de Regis, Ecuyer, des Seigneurs de Fuveau, & de Louiſe Jujardy. Joſeph-Charles entra chez les Jéſuites à l'âge de 16 ans. En 1736, il fut envoyé à Dole pour y enſeigner les baſſes-claſſes. On le rappella enſuite en Provence; & après avoir enſeigné pendant quelques années la Rhétorique au Collège de Ste. Croix à Marſeille, on lui donna la chaire d'Eloquence, fondée au Collège de St. Jaume de la même Ville, qu'il a remplie avec diſtinction, juſques à l'époque de la deſtruction de la Société. Alors il ſe retira dans ſa patrie avec un frère qui étoit auſſi Jéſuite, & il y mourut le 12 Mars 1777.

Nous avons du P. Regis pluſieurs pièces de Théâtre propres pour les Collèges. Sa facilité à faire des vers auroit produit des morceaux plus conſéquens, ſi ſon génie n'avoit été gêné par les circonſtances. Les Connoiſſeurs eſtimèrent ſes Tragédies, intitulées: *le Lazare*, *Venance*, *Hercule*, &c. Le teſtament de *l'Avare*, les *Fêtes Marſeilloiſes* & pluſieurs autres pièces dramatiques & lyriques.

Nous aurons occaſion de parler du P. Regis dans notre Géographie, à l'article ISTRES, en faiſant mention d'une excavation ſingulière, qu'il fit faire dans une colline, & qui déſigne ſon goût pour l'Hiſtoire Naturelle. Jean-Baptiſte Regis, ſon oncle, auſſi Jéſuite, alla aux Miſſions de la Chine, & leva par ordre de l'Empereur Cam-hi, qui le conſidéroit beaucoup, la plupart des Cartes qu'on a de cet Empire. (V. P.)

REINIER, (TIMOTHÉE DE) *Voy.* REYNIER.

REMERVILLE DE S. QUENTIN, ou QUINTIN, (FRANÇOIS DE) né à Apt vers l'année 1650, de François-Antoine de Remerville, & de Iſabeau de Mazargues, étoit d'une des principales familles de la Lorraine. Quoiqu'il ſe fût appliqué fort tard à l'étude, ſon eſprit pénétrant lui applanit les difficultés, & il fut un des plus célèbres Littérateurs de la Provence vers la fin du ſiècle dernier, & au commencement du nôtre. Il écrivoit facilement en vers & en proſe; & l'Académie naiſſante de Marſeille connut pluſieurs fois l'excès de ſon zèle & la profondeur de ſes connoiſſances.

Pierre Galaup de Chaſteuil ayant été chargé par Louis XIV de faire les arcs de triomphe qui furent élevés à Aix lors du paſſage des Ducs de Bourgogne & de Berry, & ayant fait imprimer en 1701, *in-fol.* une *Deſcription* de ces arcs, cet ouvrage fut vivement attaqué par MM. de Ruffi & de Haitze. Remerville prit la défenſe de Galaup dans une brochure de 96 pages in-12. intitulée: *Réflexions ſur un libelle intitulé: Lettre Critique de Sextius le Salien à Euxenus*

le Marſeillois, touchant le diſcours ſur les arcs triomphaux, dreſſés en la ville d'Aix, à l'heureuſe arrivée de M. le Duc de Bourgogne & de M. de Berri, à Aix ſous le nom de Cologne, 1702, ſans nom d'Auteur. Il y a beaucoup d'érudition dans cet Ecrit en proſe mêlée de vers, mais beaucoup trop de vivacité. On pourroit même douter ſi Remerville en eſt l'Auteur, parce qu'il y parle ſouvent de lui-même, qu'il rapporte même une de ſes propres lettres ſignée de lui, en date du 1er. Octobre 1702, ſuivie d'une Épitre en vers François qu'il avoue pareillement adreſſée à Noſtradamus. On ſait poſitivement, malgré cela, que Remerville eſt l'Auteur de cette défenſe.

Cet Auteur donna enſuite des *Remarques critiques*, qui contiennent 74 pages in-12. ſans nom de lieu ni d'Auteur, dans leſquelles il dévoile une partie des défauts de l'ouvrage de ſon compatriote Merveſin, dont nous avons parlé à la page 514 du volume précédent. Celui-ci répondit, & Remerville lui répliqua par une lettre à M. *** contenant 38 pages in-12. Cette lettre eſt écrite avec moins de vivacité que ſes Remarques. Auſſi les Journaliſtes de Trévoux ayant fait appercevoir ce vice dans les ouvrages de Remerville, il ſe répandit un bruit dans le Public littéraire, honorable pour lui, qui aſſuroit qu'il n'avoit point cru que cet ouvrage vît le jour, & que ſes amis l'avoient livré à la preſſe ſans l'en prévenir.

L'Hiſtoire de St. Elzéar de Sabran par Remerville, dans laquelle il faiſoit une narration curieuſe & détaillée de ce qui s'eſt paſſé de plus important ſous les Regnes de Charles II & de Robert, fut brulée chez l'Imprimeur: il n'en échappa que la Préface adreſſée à la Nobleſſe de Provence.

M. de *Caſtellane D'Auzet*, Gentilhomme de mérite, ayant compoſé la Généalogie de la Maiſon de *Caſtellane*, M. de *Remerville* examina ſon ouvrage, & lui écrivit pluſieurs lettres, où il prétendoit démontrer que cette Maiſon ne tire point ſon origine des Rois de Caſtille, comme le veut M. *D'Auzet*, mais qu'elle a la même ſource que les Maiſons *d'Agout*, de *Pontevez* & de *Simiane*. Ces manuſcrits étoient entre les mains de M. le Préſident de *Mazaugues*, qui eut lui-même en 1720, une conteſtation avec M. de *Remerville* ſur les anciennes Chartes de Provence, citées par *Ruffi* dans ſes *Diſſertations ſur les Comtes de Provence, de Forcalquier, de Venaiſſin & ſur les Vicomtes de Marſeille*. M. de *Remerville* n'ajoutoit aucune foi à ces pièces, & M. de *Mazaugues* en ſoutenoit l'autenticité.

En 1704, Remerville avoit donné les Canons d'un Concile tenu à Apt l'an 1365, ſous le Pontificat d'*Urbain V*, & auquel avoit préſidé le Cardinal *Philippe de Cabaſſole*: ce Concile n'avoit point encore été publié.

Il compoſa auſſi une *Diſſertation* pour prouver que St. *Caſtor*, Evêque d'Apt au commencement du 5me. ſiècle, avoit fondé un Monaſtère dans ſon Diocèſe, & non dans celui de Nîmes, comme on l'a dit dans le *Gallia Chriſtiana*. Nous l'avons placée à la fin de notre 3me. volume.

Il fit dans le même tems une autre *Diſſertation* ſur le nom *Albici* ou *Albeci*, ancien peuple de Riez. Cette pièce eſt contre le P. *Hardouin*.

Ayant trouvé dans le Château de Sault

le manuſcrit original des Lettres de *François de Montauban D'Agoût*, Lieutenant du Roi dans le Lyonnois, pendant les guerres de religion, écrites au Roi dans les années 1560, 1561, 1562 & 1563, il les communiqua au P. *Meneſtrier*, Jéſuite: le P. de *Colonia*, en fit uſage dans l'*Hiſtoire de Lyon*. Cet Auteur avoit auſſi trouvé le Cartulaire original de la ville d'Apt; il y ajouta des notes fort judicieuſes, & en fit préſent à l'Egliſe de ſa patrie.

Dans les pièces qu'il compoſa contre l'Abbé Merveſin, il y a quelques lettres & poëmes au ſujet de la lettre *R*, que cet Abbé prétendoit que l'on pouvoit exclurre d'un diſcours. *Voyez* MERVESIN.

M. de *Remerville* mit auſſi en vers le Conte du petit père *André*. Il compoſa l'*Hiſtoire des Comtes de Forcalquier*, & celle de la ville d'Apt ſa patrie; une *Diſſertation* ſur les réliques de Ste. *Anne* qu'on prétend avoir à Apt, & quelques *Satyres* contre M. de Foreſta Evêque de cette Ville, avec qui il eut pluſieurs démêlés. Ces divers ouvrages ſont reſtés mſs.

M. de Remerville connoiſſoit fort bien les généalogies des grandes Maiſons de Provence, mais il ſe livroit trop aux conjectures.

Il mourut à Apt, ſur la fin de Juillet 1730, âgé d'environ 80 ans. Il avoit épouſé le 4 Octobre 1682, Jeanne-Bernardine de Thomas Gignac & Roquefure, qui lui donna quatre fils & deux filles. (V. P.)

REMESAN. Cette famille noble, établie à Marſeille & originaire de Padoue, nous fournit deux perſonnages, qui ſe ſont diſtingués par des libéralités en faveur de la Maiſon des Religieux de l'Etroite Obſervance de leur patrie. Le premier, nommé *Julien de Remeſan*, Seigneur des Iſles d'If & d'Aigalades, Conſeiller-Sécrétaire du Roi René & Intendant de ſes Finances, fonda ce Monaſtère en l'année 1432; il donna pour cela aux Religieux qui vinrent s'y établir trois jardins contigus qu'il poſſédoit auprès de la porte de l'Ourſe. Son arrière petit-fils, *François*, Coſeigneur des Iſles d'If, légua à la Fabrique de cette Egliſe, ſix cent florins royaux, valant chacun trente-deux ſols de la monnoie de ſon tems, & de plus quelques habits de camelot & de velours, pour être employés à des ornemens d'Egliſe. Il ordonna encore que les boutons d'argent attachés à ſa ſaye, (ſorte de manteau) ſeroient convertis en un Calice du poids d'un marc.

L'identité du nom de *Julien* a fourni au P. Julien réparateur de ce Monaſtère un jeu de mots plaiſant, qui ſe trouve dans l'Inſcription placée au fond du nouveau Cloître des Obſervantins de Marſeille, aujourd'hui Cordeliers. Nous allons la rapporter.

THE PROPERTY OF THE NEW YORK SOCIETY LIBRARY

A. P. R. M.

Hunc Conventum, quem ditiſſimus & nobilis Vir Julianus de Remeſan fundaverat anno MCCCCLI, (a) quemque hoſtium furore devaſtatum in priorem ſtatum Munificentiſſimus Galliarum Imperator Franciſcus Primus reſtituerat, ac multis privilegiis regioque titulo decoraverat anno MDXXXVI pauperrimus Minorita Julianus, ſolâ ope Divinâ auxit, perfecitque anno MDCCXLVII.

Nous obſerverons ici en paſſant que le P. Julien ne perfectionna pas l'Edifice, mais qu'il hâta la ruine de ſon Couvent, puiſqu'il laiſſa près de 100 mille livres de dettes, que ſes ſucceſſeurs ont acquittées. L'Egliſe pourroit bien ſe perfectionner, ſi le même zèle anime toujours les Religieux de cette Maiſon.

(V. P.)

RENOARD, (JOSEPH) fils d'un Avocat de Valenſoles, y nâquit en 1675. Il entra dans l'Oratoire & s'y fit un nom ſoit en enſeignant, ſoit en dirigeant les maiſons qui furent confiées à ſes ſoins. Il mourut à Aix en 1754, laiſſant quelques Manuſcrits précieux qui annoncent un eſprit juſte & des connoiſſances aſſez vaſtes. On ne ſera pas fâché d'en trouver ici une notice. Le premier a pour titre: *Des Egaremens des hommes dans la recherche de la ſageſſe & du diſcernement de la vraie & de la fauſſe philoſophie, où l'on fait voir que la fauſſe philoſophie a beſoin de la Religion, & quel eſt l'uſage que la Religion peut faire de la philoſophie.* Cette Diſſertation fourniroit la matière de 3 volumes in-8°. Le ſecond Mſs. du P. Renoard eſt intitulé: *Reflexions critiques ſur la vie & les ouvrages des anciens Philoſophes.* On ne peut qu'inviter MM. de l'Oratoire à publier la quantité de mſs. excellens qu'ils conſervent dans leurs différentes Bibliothèques: ce ſeroit rendre le plus grand ſervice aux Littérateurs & concourir aux progrès des ſciences & de la littérature.

(B. O.)

REVEST, (JACQUES & HONORÉ) frères jumeaux, nés en 1688 d'une honnête famille de Toulon, entrèrent l'un & l'autre dans l'Ordre des Minimes, & y furent juſques à leur mort, arrivée en 1761, parfaitement unis par les liens du ſang & de la vertu, ſans l'être jamais par la reſſemblance de tempérament, de caractère, de goût & de talens.

Honoré d'une taille avantageuſe, mais avec une complexion foible & délicate, ſuſceptible des plus légères impreſſions de l'air & du froid, fut toujours valétudinaire. *Jacques*, d'une taille médiocre, plus robuſte & preſque inſenſible aux va-

(a) L'Inſcription rapporte l'année 1451, qui eſt celle où le Couvent commença d'être habité. Julien de Remeſan avoit donné ſes biens-fonds dès l'année 1432; comme nous l'avons dit d'après Ruffi, &c.

riations des ſaiſons, jouiſſoit d'une ſanté inaltérable ſans ſoins, ſans crainte, ſans précautions.

Le premier, triſté, mélancolique, ſolitaire, parlant peu, moins communicatif, ne ſembloit être vertueux & ſavant que pour lui-même.

Le ſecond d'un caractère gai, ouvert, acceſſible, faiſoit aimer la vertu; il avoit le rare talent d'animer la converſation & de l'aſſaiſonner de ce ſel délicat qui la rend intéreſſante, & la fait rechercher. Celui-là, eſprit refléchi, s'appliqua aux Mathématiques, & ce ne fut pas ſans ſuccès: elles l'occupoient dans ſa retraite; avec elles il ſe ſuffiſoit. Celui-ci, eſprit vif & badin, étudia les Belles-Lettres, les cultiva & s'attacha tout entier à l'art Héraldique qui ſembloit plaire davantage à ſon imagination. Si l'Hiſtoire nous préſente quelquefois des jumeaux reſſemblans en tout, l'un à l'autre, en voici deux marqués aux traits d'une différence bien ſenſible. Que répondre? Si ce n'eſt que libre dans ſes productions, la nature ne ſuit pas toujours des règles uniformes, ſur leſquelles la Philoſophie puiſſe établir un ſyſtême certain.

Le P. Jacques Reveſt, dont nous allons parler plus particuliérement, fit paroître, dès ſes premières années, du génie & de l'amour pour les lettres. Une mémoire des plus heureuſes facilitoit ſes progrès. Il acquéroit ſans peine ce qu'il vouloit acquérir. La Théologie, la ſcience de ſon état, l'occupa ſans le fixer. Son penchant le portoit à la variété, aux études de goût; celle du blaſon l'arrêta. Il apperçut le rapport néceſſaire qu'elle a avec la généalogie des grandes familles, les titres des Souverains, les exploits des Conquérans; & dès lors, il étudia avec plus de reflexions, l'Hiſtoire des tems, des Nations, des Provinces; il ſe fit un tableau racourci de toutes les Maiſons Illuſtres de l'Europe, de leur ancienneté, de leurs alliances, & des marques d'honneur & de diſtinction qui leur ont été accordées. Il ne voulut rien ignorer de ce qui devoit remplir ſon objet. Le Préſident *Chaſſeneux*, *Geliot*, *le P. Petraſanta*, *Le Laboureur*, *Meneſtrier* & pluſieurs autres livres & Mſs. furent entre ſes mains. Il les lut, il les cite; mais trop éclairé pour adopter en tout leur opinion ſur l'origine des Emaux dans le blaſon, il n'avance que ce qu'il peut juſtifier par les faits.

Le P. Reveſt demeuroit à Toulon, d'où il ſe fit bientôt un nom dans la Provence & au dehors. Les Étrangers venoient s'inſtruire auprès de lui: on l'écoutoit avec plaiſir: les Curieux le conſultoient; les familles nobles lui demandoient l'origine de leurs armoiries. Comm'il blaſonnoit avec autant de goût que de vérité, ſouvent un point de Chronologie ou d'hiſtoire étoit déterminé par la poſition de telle ou telle figure ſur l'écuſſon, dont il donnoit l'éclairciſſement. On le regardoit comme l'homme unique dans ce genre de ſcience. La parfaite égalité de ſon ame & de ſa conduite ajoutoit un nouveau mérite à ſes talens. Il étoit le Supérieur le plus doux, le confrère le plus aimable, le Religieux le plus attaché à ſes devoirs, le Directeur le plus zélé, & le Savant le plus modeſte. On a long-tems attendu ſes ouvrages dignes de voir le jour; peut-être qu'enfin la République des Lettres jouira de cet avantage. Ils ſont encore mſs. dans la Bibliothèque de ſon Ordre à Toulon, & conſiſtent: 1°. en un *Traité de l'art Héraldique ou de la ſcience des Armoiries*, in-4°.

in-4°. fig. enluminées. Ce Traité eſt en 4 parties: dans la première, l'Auteur traite de l'origine du Blaſon; il en donne les principes dans la ſeconde: la troiſième eſt un Dictionnaire alphabétique des figures de tous les termes de l'art; dans la quatrième ſont les ornemens des Armoiries. 2°. En un *Armorial alphabétique de toutes les Nations de l'Europe*, 3 vol. in-4°. 3°. En divers Mémoires & Diſſertations ſur différens objets concernant l'Art Héraldique. (P. N.)

REYNIER ou RAYNIER, (TIMOTHÉE BRIANÇON DE), né à Aix, de Louis-Antoine Briançon, Seigneur de Reynier, &c. donna dès ſa jeuneſſe des preuves d'une piété auſſi éclairée qu'elle étoit ſincère. Elle l'accompagna dans ſes premières études; elle le ſoutint au milieu du monde & des richeſſes; elle l'attacha enfin à Dieu par la profeſſion Religieuſe qu'il fit dans l'Ordre des Minimes en 1615, à l'âge de 20 ans.

Les nouvelles connoiſſances qu'il acquit dans la Théologie & les Livres Sts. ne ſervirent qu'à accroître ſon amour pour la perfection. Le ſilence, la prière, l'exactitude à remplir ſa règle, le rendoient lui-même une règle vivante. Il fut, durant pluſieurs années, chargé du ſoin de former les Novices à l'eſprit religieux, & il s'acquitta de cet emploi délicat avec la tendreſſe d'un père, le diſcernement d'un ſage, & le zèle d'un maître vigilant. Sa modeſtie & ſon maintien étoient l'image de la vertu, tandis que par des diſcours enflammés, il portoit le cœur de ſes jeunes Élèves à l'aimer & à la pratiquer. Il ſe diſtingua dans le miniſtère de la Chaire par ſon Eloquence; il fit des conquêtes innombrables à la Religion par ſa patience & par ſa douceur dans la direction des Conſciences. Sa vie auſtère & pénitente auroit dû, ce ſemble, abréger ſes jours; il pouſſa néanmoins ſa carrière juſques à l'âge de 86 ans, étant mort à Marſeille en 1681.

Eſprit ſolide & fécond, nourri de l'Écriture & des Pères, il a laiſſé pluſieurs Ouvrages aſcétiques qui ſont la lumière & la conſolation des gens de bien. Nous avons de lui: 1°. *l'Homme intérieur, ou l'Idée du parfait Chrétien.* Aix, David, 1662, in-4°. 2°. *Le Combat Spirituel reduit en Exercices*, Aix, David, 1662, in-12. 3°. *Le Malade ſouffrant & le Malade mourant, ou Méthode pour les exhorter & pour les conſoler.* Aix, David, 1662, in-12. 4°. *La Devotion des 13 Vendredis, à l'honneur de St. François de Paule.* Marſeille, Meſnier, 1676, in-12. C'eſt l'Abrégé de la vie & des vertus du St. Fondateur de ſon Ordre. 5°. *L'Amour aſpiratif & unitif, ou la Théologie myſtique pratiquée par le ſecours des aſpirations ferventes*, Marſeille, Brébion, 1678, in-12. Cet ouvrage eſt fort recherché par les perſonnes Religieuſes. 6°. Enfin, pluſieurs *Manuſcrits de piété* dans la Bibliothèque de ſon Ordre, à Marſeille. (P. N.)

REYNIER, (LOUIS DE BRIANÇON DE) Avocat, étoit frère du précédent. Il eſt Auteur de cette fameuſe pièce en vers Provençaux, intitulée: *lou Crebo Couer de Paulet ſur la mouert de ſoun Ay.* Cette pièce ingénieuſe a été réimprimée fort ſouvent, & on n'en connoiſſoit pas l'Auteur. Nous apprenons par ſon Epitaphe qu'il étoit auſſi recommandable par ſa piété que par ſa nobleſſe. Nous allons la rapporter en entier.

Sapiens habere amicum vult,
Exerceat amicitiam.
Hoc fecit qui hîc jacet,
Ne tàm magna virtus jaceat
Nobilis Dom. Ludovicus de Brianſono,
Dominus de Reynier,
Nobilitate clarus
Pietate & benevolentiâ præcipuus.
Obiit ſexto-decimo Kal. Decembris
Anno D. MDC LXX
Ætatis verò ſuæ LXXII.
Orate pro eo.

Reynier mourut le 16 Décembre 1670, à l'âge de 72 ans. Ce qui conſte par le regiſtre mortuaire ; il y a donc une faute de chronologie dans l'Epitaphe.

RICARD, (DOMINIQUE DE) né à Aix, en 1680, d'une famille originaire de Toulon, fut le ſeptième fils de Jules de Ricard, Seigneur de Joyeuſe-Garde, (terre érigée enſuite en Marquiſat) Conſeiller de Grand-chambre au Parlement de Provence, & de Louiſe de Piolenc, l'un & l'autre recommandables par-leur vertu.

Dominique reçut de ſes parens une éducation chrétienne. Il fut formé dès l'enfance, à la piété & aux Lettres. Né avec un eſprit vif, & avec une conception aiſée, il cultiva également la Littérature & l'Hiſtoire. On s'appercevoit facilement dans la converſation, qu'il avoit beaucoup lu, & qu'il joignoit à ſes connoiſſances un goût épuré.

A l'âge de vingt ans, il fut reçu Chevalier de Malte ; il fut enſuite Enſeigne d'une Galère de France, Lieutenant de Galères à Malte, ſous Sextius de Ricard ſon frère, Bailli, Grand-Croix de l'Ordre, Commandeur & Baron de la Villedieu, en Languedoc. Dominique fut bleſſé à l'abordage d'un Vaiſſeau Turc, de 70 canons, qui fut pris, & dont l'Etendart principal fut envoyé à Aix, par ordre du Grand-Maître, pour être placé dans l'Egliſe de la Commanderie de St. Jean, comme un Trophée élevé à la gloire des Provençaux, en mémoire de cette action glorieuſe. Le Chevalier de Ricard ne fit point profeſſion dans l'Ordre de Malte : il ſe retira à Paris, dans la Maiſon des Dominicains de la rue St. Honoré ; & là, au milieu d'une Ville tumultueuſe, renonçant à toutes les dignités que ſon âge, ſa naiſſance, ſon état & ſes protections pouvoient lui procurer, il vêcut ignoré pendant 12 ans, exerçant toutes les auſtérités que ſa retraite lui ſuggéroit. Il finit ſes jours dans la pratique de ces mortifications, le 12 Décembre

1734; & il fut inhumé dans l'Egliſe des Dominicains.

(*Art. de M. l'Abbé Paul.*)

RICARD (Louis-Etienne) né à Marſeille, en 1704, de parens originaires de Lunel, que le Commerce avoit attirés dans cette première Ville, étudia au Collège de l'Oratoire, & conſerva, pendant toute ſa vie, une eſtime particulière pour ſes Maîtres.

Ses parens le deſtinoient au commerce, mais ſon penchant naturel l'entraîna vers les Sciences. Il ſe livra à l'étude de la Juriſprudence, & parut à Marſeille au Barreau, dès l'âge de 25 ans, avec des ſuccès peu communs. Une éloquence ſimple & majeſtueuſe, une voix mâle & ſonore, un ſtyle exact & ſans affectation, lui acquirent bien-tôt la réputation d'un Orateur éloquent & perſuaſif.

Admis à l'Académie des Belles-Lettres de ſa Patrie, le 2 Janvier 1737, il s'y diſtingua par la lecture de quelques morceaux de Littérature, qu'il compoſoit dans ſes momens de loiſir.

Chargé de la défenſe d'une foule de procès, il fut encore Conſeiller à l'Amirauté, & Juge de pluſieurs pays voiſins de Marſeille. Malgré l'importance de ces occupations, Ricard ſut trouver du tems pour les remplir exactement. Pendant l'eſpace de trente années qu'il a employées à exercer ſa profeſſion, il a ſu renoncer à toute ſorte de plaiſir & de délaſſement; il auroit fini ſes jours dans ce pénible exercice, ſans la députation dont il fut chargé en 1758.

La ville de Marſeille le chargea de faire modérer une déciſion du Grand Conſeil, en faveur d'un Citoyen puiſſant, dont les prétentions s'élevoient au-delà de 600 mille livres. Ricard examine attentivement cette affaire; il voit qu'avec le tems on pourroit obtenir de la faire juger de nouveau. Il en donne avis à ſes Compatriotes, en les priant de diminuer ſes honoraires de 6 mille livres par année.

La Communauté de Marſeille conſentit à ſa demande, en lui aſſignant une penſion de mille livres, pendant ſa vie, en reconnoiſſance de ſes ſervices. Ricard obtint un Jugement, par lequel la demande de ſa Partie adverſe fut réduite à la ſomme de 12 mille livres.

Ce Magiſtrat, rendu à ſa famille, renonça au travail, que ſon âge ſembloit proſcrire. Il ſe retira dans un Domaine qu'il poſſédoit dans le Diocèſe de Nîmes, où il partagea ſon tems entre l'Agriculture & la lecture de l'Hiſtoire; & il y termina paiſiblement ſes jours, le 24 Août 1777.

Il ſeroit à ſouhaiter que l'on donnât au Public ſes plaidoyers, qui ſont de modèles en ce genre.

(*Extrait de ſon Eloge.*)

RICHÉOME, (Louis) né à Digne, avant le milieu du ſeizième ſiècle, développa de bonne heure, les talens les plus décidés. L'ardeur qu'il avoit pour l'étude, le conduiſit chez les Jéſuites, dont il embraſſa l'Inſtitut, en 1565. Il fut enſuite nommé profeſſeur des Humanités; & bientôt après, Recteur du Collège de Dijon. On lui confia encore la Direction de quelques autres Maiſons, & on l'élut Provincial de la Province de Lyon. La manière dont il remplit cet emploi, engagea le Général à l'en pourvoir une ſeconde fois.

La Province de Guienne voulut auſſi l'avoir à ſa tête ; il y parut avec les mêmes vertus, & fut enſuite Aſſiſtant Général de France, en 1598. Le Général de ſa Compagnie avoit conçu pour lui une ſi grande eſtime, qu'il n'agiſſoit que par ſon conſeil ; Le P. Richéome rendit dans cette place des ſervices conſidérables à ſon Ordre, & mourut à Bordeaux, le 15 Septembre 1625, âgé de 87 ans, avec la réputation d'un homme pieux & ſavant.

Il avoit publié pluſieurs ouvrages pendant ſa vie : après ſa mort, on imprima à Paris, en 1627, en deux vol. in-fol. ſes *Opuſcules*, qui contiennent des *Traités de controverſes*, des *ouvrages de piété*, *&c.*

Dans le quinzième volume de la *Traduction Françoiſe de l'Hiſtoire de M. de Thou*, on trouve deux Lettres de ce Jéſuite, datées de Rome, l'une du 22 Juin 1610, l'autre du 12 Janvier 1611, adreſſées à cet Auteur. Le P. Richéome aſſure dans la première, que les Jéſuites n'avoient aucune part à la condamnation de ſon Hiſtoire, dont il fait lui même un grand éloge. La ſeconde, renferme des plaintes ſur l'Arrêt donné contre l'ouvrage de Bellarmin, *de Summo Pontifice*, dont les maximes ſont contraires à celles que l'on enſeigne en France, ſur ce ſujet.

Le P. Richéome étoit en correſpondance avec tous les Savans de ſon tems, dont il étoit généralement eſtimé. Les Lettres qu'il en avoit reçues, traitoient toutes de matières intéreſſantes ; elles auroient formé un volume conſidérable, ſi l'on avoit eu ſoin de les donner au public. (V. P.)

RICHIEUD, SIEURS DE MAUVANS, (ANTOINE ET PAUL DE) natifs de Caſtelane, fils d'Antoine de Richieud, & de Philippe de Barre Colongue, ſe rendirent fameux dans les guerres de la Religion, au ſeizième ſiècle. Ces deux fréres ſe déclarèrent les Chefs des Proteſtans, en Provence.

Antoine ramaſſa environ 300 hommes de ſon parti, pour ravager la haute Provence, & pour ſe venger des inſultes que ſon frère & lui avoient reçues de la part des Catholiques. Leur première rage ſe porta contre le Couvent des Auguſtins de Caſtelane, qu'ils brûlèrent. Delà ils furent à Senés, où ils brûlèrent pareillement les appartemens des Chanoines, ils pillèrent l'Egliſe, briſèrent les Autels & les images. Digne & Barjols éprouvèrent auſſi les effets de leur fureur. Antoine ſe retira enſuite dans ſon Château avec ſon élite & s'y fortifia.

Dans cet intervalle, Paul, ſon frère, ſurnommé *le Capitaine Paulon*, ſe rendit à la Cour, où il obtint, que la cauſe pendante entre les habitans de Caſtelane & les *Mauvans*, ſeroit portée au Parlement de Grénoble. Fier de ſes ſuccès, il retourna en Provence. Mais le Parlement d'Aix refuſa de renvoyer l'affaire au Parlement du Dauphiné, & donna des ordres pour ſaiſir Paul & Antoine, afin de les juger ſuivant la rigueur des Loix.

Les Proteſtans, indignés de ce procédé, s'aſſemblèrent ſecrétement à Merindol ; la cauſe des Mauvans devint la cauſe commune. Ils s'armèrent ſous la conduite du brave *Paulon*. Claude de Savoie, Comte de Tende, Gouverneur de Provence, tâcha de pacifier ces troubles ; & il y réuſſit, puiſque Paul & Antoine promirent de ſe rendre à Flayoſc,

où devoient ſe trouver les Arbitres propoſés par le Comte de Tende. Antoine s'étant mis en route, arrive le ſoir à Draguignan ; il y eſt apperçu par un habitant de Caſtelane, qui le fait connoître. Auſſi-tôt la populace ſe jette ſur lui. Antoine ſe rend chez le Lieutenant du Roi, & s'y conſtitue priſonnier, mais le Peuple furieux, l'arrache des mains de la Juſtice, & le livre aux enfans, qui lui font ſouffrir mille tourmens, dans leſquels il expire. Le Parlement de Provence fit apporter ſon cadavre à Aix, & ordonna qu'il fût pendu à la place des Prêcheurs, enſuite brûlé, & ſes cendres jetées au vent.

Ce contre-tems arrêta les projets de pacification. Paul ramaſſe 50 Braves de Caſtelane & d'Entrevaux : il part pour ſe trouver auprès de Paris, afin de participer à la conjuration d'Amboiſe. Cependant il reçoit avis qu'il peut ſe rendre maître d'Aix ; il revient en Provence, & manque ſon coup, par la trahiſon d'un faux-frère, qui avertit le Comte de Tende de la conſpiration.

La troupe de Mauvans répandit la terreur dans toute la Province ; elle pilloit tous les lieux, dépouilloit les Egliſes ; & ſe voyant enfin preſſée par une armée de 5 mille hommes, elle fut s'enfermer dans l'ancien Monaſtère de St. André, ſitué dans un poſte avantageux, & s'y fortifia.

Le Comte de Tende, qui vouloit épargner le ſang, & qui ne vouloit pas perdre un guerrier tel que Mauvans, demanda à conférer avec lui : Paul vint le trouver ſur ſa parole. Le Comte de Tende lui promit tout ce qu'il demanda ; & dès lors, Mauvans ne garda que quelques ſoldats pour ſa ſûreté ; mais ayant été attaqué, peu de jours après, par le Baron de la Garde : il quitta la Provence, & ſe retira à Genève, où il fut reçu comme un Héros du Parti.

Quelques années après, la Reine rapella Mauvans & tous les fugitifs. Celui-ci fit publier à Aix l'Edit de pacification : on établit deux Prêches dans cette Ville ; mais bientôt après, la perſécution recommença. Mauvans ſe retira à Siſteron avec le jeune Baron de Leſdiguières. Ils y ſoutinrent le ſiège avec ardeur : Mauvans quitta la Ville pendant la nuit, & gagna Lyon ; delà, il fut en Perigord, où il paſſa environ cinq ans, avec ſa troupe de 200 Provençaux, dans l'inaction.

Enfin, ayant été commandé pour joindre le Prince de Condé, Paul rencontra le Duc de Montpenſier, qui ſe jeta ſur lui & ſur ſa troupe. Ils ſe battirent vaillamment, & ſuccombèrent les armes à la main. C'étoit le 25 Octobre 1568, après 8 ans de troubles.

On loueroit la bravoure & les Exploits de Paul, s'il avoit ſoutenu une meilleure cauſe. Les Proteſtans prirent le deuil à ſa mort. Il avoit épouſé, en 1556, Louiſe de Trimond. Ses deſcendans ſe ſont diſtingués dans les Armées de France : ils ont hérité de ſa valeur ; & n'ayant pas à ſoutenir cet eſprit de parti, qui cauſa tant de maux, ils ont été à l'abri de la critique.

(*Extrait des Hiſtoriens.*)

RIGORD, (JEAN-PIERRE) vit le jour à Marſeille, le 18 Janvier, 1656, Il embraſſa d'abord l'Etat Eccléſiaſtique, étudia en Sorbonne, & prit le degré de Bachelier. Son mérite & ſa piété lui attirèrent l'eſtime du célèbre Fenélon, Archevêque de Cambrai, & de M.

Godet des Maretz, Evêque de Chartres. La foibleſſe de ſa ſanté ne lui permit pas de reſter au ſervice de l'Egliſe ; il en ſortit pour entrer dans l'Adminiſtration de la Marine ; tous ceux qui, avec de talens & de protections, entroient dans ce Corps, faiſoient bientôt de progrès rapides. Rigord fut de ce nombre.

Verſé dans la connoiſſance des Médailles & de l'antiquité, dans le grec & dans le latin, il fut demandé, en 1690, par M. de Seignelay, pour avoir la direction du Cabinet du Roi. Il refuſa cette place, & obtint celle de Commiſſaire de la Marine. Ce fut dans l'emploi de cette charge, qu'il fit voir que les Sciences ont beaucoup perfectionné les Arts. Chargé de faire couper les bois dans les Pyrénées, il apprit aux Ouvriers mille moyens faciles pour accélerer le tranſport du bois, en évitant bien des inconveniens. Les Intendans de Languedoc & de Montauban, le nommèrent, en 1691, leur Subdélégué, pour les affaires qu'ils avoient à traiter dans les Pyrénées.

Revenu en Provence, MM. Lebret, Père & fils, lui donnèrent la même commiſſion dans leur département, le premier en 1701, le ſecond en 1710; il l'a remplie pendant 25 ans, au gré de toute la Province.

Le Roi accorda quelquefois des recompenſes pécuniaires à ſes travaux : ſon déſintéreſſement le portoit auſſitôt à les diſtribuer à ſes ſubalternes.

Pendant la peſte de 1720, Rigord ſe montra partout tel qu'il devoit être ; Vigilant dans le Bureau de la ſubdélégation, prudent & actif pour la conſervation des Troupes, dont la police lui étoit confiée. Ses ſoins furent récompenſes par des Lettres d'Anobliſſement, datées de l'année 1722, accompagnées du cordon de l'Ordre de St. Michel, & d'une penſion de mille livres.

L'Académie de Marſeille admit Rigord parmi ſes premiers Membres ; mais elle le perdit le 20 Juillet 1727.

Nous avons de ce Savant, deux *Diſſertations* ſur deux médailles rares. Elles furent imprimées à Paris, en 1689. Dans l'une, il parle très ſavamment du culte & des cérémonies des Egyptiens. Dans l'autre, il explique une Médaille d'Hérode Antipas. Il avoit fait d'autres ouvrages fort étendus ſur l'antiquité, qu'il n'avoit pas eu ſoin de conſerver. Nous lui devons auſſi une *Diſſertation curieuſe ſur l'Origine des Langues, & de l'écriture* ; une *Lettre ſur une ceinture de toile, trouvée ſur une momie* ; *la Critique de la Télémacomanie*, & pluſieurs *Ecrits* ſur la Religion, qu'il envoya au Pape Clément XI. Ce Pontife les lut avec plaiſir, & ordonna à ſon Camérier de témoigner à Rigord combien il étoit charmé de ſon eſprit & de ſa piété.

(*Extrait de ſon Eloge.*)

RIGORDI, (FRANÇOIS) d'une bonne & ancienne famille de Provence, nâquit au Luc le 15 Juillet 1609. Il paſſa les huit premières années de ſa vie auprès de ſes parens qui commencèrent à lui donner les premiers principes d'une excellente éducation. Il ſavoit à cet âge non-ſeulement tout ce qu'il falloit de latin pour commencer ſes claſſes, mais encore aſſez de Géographie & d'Hiſtoire pour répondre avec juſteſſe à pluſieurs queſtions qu'on lui faiſoit ſur ces matières. On l'envoya à Aix où il eut l'avantage d'avoir de bons maîtres

qui, découvrant en lui du talent, n'oublièrent rien pour cultiver ſes heureuſes diſpoſitions. Le jeune Rigordi perſuadé qu'il ne pouvoit donner de plus grandes marques de ſa reconnoiſſance qu'en s'acquittant exactement de tous ſes devoirs, n'en omettoit aucun. Il fit les plus rapides progrès dans les Belles-Lettres. Pour s'y perfectionner, il entra dans la Société des Jéſuites le 10 Septembre 1626 dans la 17me. année de ſon âge. Après ſon noviciat, il enſeigna les Humanités pendant ſix ans. Il profita du tems que ſa claſſe lui laiſſoit libre, pour apprendre le Grec, & connoître à fond l'Hiſtoire & la Géographie. Sa mémoire étoit ſi prodigieuſe, qu'elle lui rendoit préſent tout ce qu'il avoit étudié, avec tant de netteté, qu'on eût dit qu'il ſavoit par cœur tous les livres qui lui avoient paſſé par les mains. Auſſi, peu de perſonnes étoient-elles plus en état que lui de parler des événemens extraordinaires & des Anecdotes curieuſes, depuis la création du monde.

Pendant ſes études de Théologie, il fit ſa principale occupation de la lecture de l'Ecriture Sainte & des Pères. Il ſe diſpoſoit ainſi à remplir avec honneur & avec fruit le projet qu'il avoit d'aller porter dans des terres étrangères les lumières de la foi qu'on n'y connoiſſoit pas. Il en demanda l'agrément à ſes Supérieurs; mais ſoit pour éprouver cette nouvelle vocation, ſoit parce qu'ils avoient beſoin de lui, ils lui donnèrent une Chaire de Philoſophie qu'il occupa pendant l'eſpace de deux ans avec approbation. Les bornes de ſon zèle étoient trop reſſerrés dans une claſſe; le P. Rigordi n'avoit pas abandonné ſon premier deſſein, il revint à la charge auprès de ſes Supérieurs dont il n'obtint qu'une partie de ce qu'il deſiroit avec tant d'ardeur. Il eut permiſſion d'annoncer dans ſa Province la parole de Dieu; il s'acquitta du Sacré miniſtère avec un zèle digne des Apôtres, pendant ſept ans. Il avoit le don de toucher les cœurs; cet avantage venoit ſans doute en partie de ce qu'il étoit lui-même ſi pénétré des vérités du Chriſtianiſme, qu'on l'a vû quelquefois, lorſqu'il en parloit dans les diſcours familiers, être tranſporté hors de lui-même, ſans rien relâcher de la ſévérité raiſonnable que les Miniſtres de J. C. doivent avoir, il ſavoit s'accommoder aux beſoins & aux foibleſſes des hommes.

Ce talent ſingulier de gagner les ames détermina enfin ſes Supérieurs à lui accorder la permiſſion d'aller dans les Miſſions Etrangères. Il s'embarqua à Marſeille, parcourut la Syrie, l'Arménie, la Perſe & pluſieurs autres pays barbares où il annonça avec des ſuccès prodigieux la foi de J. C. Il traverſa les deſerts de l'Arabie, il prêcha dans la Caldée; & ſemblable à l'Apôtre des Indes, il convertit à Dieu des peuples innombrables qu'il inſtruiſit.

Il établit une Maiſon de ſon Ordre à Zulphed, & ſe trouvant à Marſeille où ſes incommodités l'avoient forcé de revenir en 1640, il mit au jour la *Rélation* de ſon premier voyage en Perſe &c. Dès que ſa ſanté ſe fut retablie, il s'embarqua de nouveau, & parcourut pour la ſeconde fois les Etats du Grand Mogol, les Indes &c. &c. Sa vie dure & laborieuſe l'ayant encore mis hors d'état de s'appliquer plus long-tems aux exercices d'un Miſſionnaire, il revint une ſeconde fois à Marſeille, fut Supérieur de la Mai-

ſon de Sainte Croix, & mourut dans celle de St. Jacques le 24 Février 1679, univerſellement regretté. Ses vertus chrétiennes & religieuſes, ſon eſprit ſupérieur, ſon rare talent pour annoncer la parole de Dieu, ſon humeur douce & gaie, ſa tendre & en même-tems aimable dévotion, le rendoient digne des regrets qu'on lui donna.

Outre l'ouvrage dont nous avons fait mention, il en a compoſé deux autres. Le premier eſt intitulé: *les remarques de l'Illuſtre Pélerin, très-curieuſes & très-importantes à la Géographie & à l'Hiſtoire Sacrée & Profane, tirées ſur ſes divers voyages de Syrie, Meſopotamie, Babylone, Aſſyrie, Suſianne, Parthie, Medie, Armenie, Mer Caſpienne, Tartarie, Moſcovie.* Lyon, 1673 *in*-12. Le ſecond eſt imprimé ſous ce titre: *Peregrinationes Apoſtolicæ &c.*

On trouve dans les différens ouvrages du P. Rigordi, une variété d'événemens & de faits qui en rend la lecture très-amuſante. Il n'avance rien qu'il n'ait vérifié lui-même, & l'on voit par-tout un caractère de vérité qu'on ne remarque que très-rarement dans les ouvrages des Voyageurs. (C. B.)

RIPERT DE MONCLAR, (JEAN-PIERRE-FRANÇOIS) Seigneur de Saint Savournin, de Monclar, &c. Procureur-Général au Parlement de Provence, s'eſt immortaliſé dans la Magiſtrature par ſa ſageſſe & par ſes connoiſſances.

Orateur fécond, Juriſconſulte éclairé, il étudia le Droit Naturel & le Droit des Nations; & il remplit avec uſure le cours d'une vie, trop courte pour l'inſtruction de ſon ſiècle.

Le Parlement de Provence le chargea de préſenter ſes très-humbles remontrances au Roi. Monclar ſut allier dans ſon diſcours, le reſpect dû au Souverain, les droits de ſa Compagnie & le bien du Peuple. La ville de Genève étoit alors diviſée par deux partis, elle éprouvoit les malheurs qui naiſſent des diſſentions civiles: Monclar fut choiſi pour être l'Arbitre de leurs différens, & ce choix fait autant d'honneur aux Habitans de Genève qu'au Magiſtrat dont nous traçons l'éloge.

Les fonctions attachées à ſa place l'obligèrent de prendre part aux diſputes qui agitèrent de ſon tems l'Egliſe & le corps de la Magiſtrature Françoiſe. Il écrivit, il parla & il penſa en Philoſophe vertueux, en Orateur perſuaſif & en politique judicieux.

Sa gloire le ſuivit dans ſon exil, où il mourut dans ſa terre de St. Savournin, âgé de 67 ans, en l'année 1773, regretté des pauvres qu'il nourriſſoit, des grands & du peuple qu'il éclairoit, & bien digne du ſurnom que le Chancelier d'Agueſſeau lui avoit donné: *l'Amour du bien.*

Infatigable dans le travail, Monclar écrivit ſur différens ſujets, & ſa plume féconde embellit toutes ſes productions. Ses plaidoyers étoient éloquens & motivés: ſes diſcours prononcés à la rentrée du Parlement étoient ſavans & inſtructifs: ſes mercuriales étoient fortes & pénétrantes. Ce Savant connoiſſoit les hommes. Il s'attacha toujours à ce qui pouvoit fixer leur attention, toucher leurs cœurs & ſatisfaire leur eſprit.

Tantôt il prend la défenſe du véritable pauvre, qu'il diſtingue de celui qui, par la fainéantiſe, eſt réduit à manquer de tout. Il examine l'adminiſtration de ces Maiſons, où l'indigence trouve un aſile

asile & des secours, il tâche d'en reformer les abus.

Ailleurs on le voit, en bon patriote, réclamer les droits de la France sur une terre fertile, qui, dans le centre du Royaume, reconnoît pour Souverain, un Prince Ecclésiastique étranger.

L'éducation de la jeunesse excite ses regrets; il connoît les vices, il les fait observer, & il s'attache à établir dans les Collèges une police utile aux élèves de ces maisons d'enseignement.

L'intérêt de l'argent, la Marine, la Maréchaussée, la liberté du Commerce des grains, sont autant d'objets qui fixent son attention. Rien ne lui coûte lorsqu'il s'agit d'établir le bon ordre, & de rendre le peuple heureux.

La Provence lui est redevable de la Déclaration du Roi datée mois d'Avril 1770, par laquelle le Statut de l'an 1412 *sur le retrait lignager*, se trouve clairement expliqué. Jusqu'alors ce Statut avoit excité des disputes vives & fréquentes parmi les Provençaux; les Jurisconsultes même étoient divisés d'opinions. Monclar invite les États à solliciter auprès du Roi une Déclaration qui mette fin à ces disputes. Il appuye leur demande par un Mémoire très-détaillé & il obtient l'effet de sa demande. On a encore de lui un ouvrage sur le Mariage des Protestans, un Plaidoyer contre les Jésuites, &c. &c.

Nous passerions les bornes que nous nous sommes prescrites dans cet ouvrage, si nous voulions rappeller ici tout ce que Monclar a fait pour la Provence. Ses talens surpassent nos éloges; & c'est assez pour sa gloire, d'apprendre aux François que ceux qui l'ont connu, ne le rappellent jamais à leur souvenir, sans répandre des larmes. Les vertus & les talens de son Successeur (*a*) sont seuls capables d'en adoucir l'amertume.

(V. P.)

RIVIÈRE, (Dom Polycarpe de la) Chartreux, étoit probablement d'Avignon. Ce Religieux étoit né pour les Belles-Lettres, & principalement pour la Science de l'antiquité. Voulant cultiver son inclination, il parcourut toute la France, & il visita tous les Savans pour profiter de leurs lumières. Il entra dans les plus célèbres bibliothèques, & dans les archives des plus anciens Monastères, où il recueillit ce qu'elles renfermoient de plus rare & de plus curieux. Revenu de son voyage avec une si ample moisson, il s'occupa à composer l'Histoire de tous les Evêques de ce Royaume, comme ont fait depuis MM. de *Sainte Marthe*, & il finit celle de plusieurs Diocèses, entr'autres les *Annales de l'Eglise* & de la ville d'Avignon. *Bouche* qui, en 1638, en vit le Manuscrit à la Chartreuse de Bonpas entre les mains de son Auteur, dit que c'étoit un ouvrage excellent & prêt à voir le jour. C'est ainsi que cet Historien l'assure dans *l'Avertissement* qui est à la tête de son *Histoire de Provence*. MM. *de Sainte Marthe* & le P. *Columbi* Jésuite, témoignent avoir reçu de lui de grands éclaircissemens pour les Evêques de Die.

L'amour que Dom *Polycarpe de la Rivière* avoit pour la Provence, le por-

(*a*) M. Leblanc de Castillon, Procureur-Général actuel, au Parlement de Provence.

ta à écrire ſur tout ce qu'elle renferme de ſingulier. *Gaſſendi*, dans la vie de *Peireſc*, *liv. VI*, dit que cet ouvrage pouvoit être comparé aux travaux d'*Hercule*; tant cet Ecrivain avoit ſurmonté de difficultés, & préparé de matières. On ne ſait comment les Mémoires de cet Auteur & ſes Mſs. ont été égarés. Il en tomba une partie entre les mains de M. Raibaud Avocat à Arles.

(*Art. de M. l'Abbé Paul.*)

ROBINEAU, (PIERRE DE) Seigneur de Beaulieu, nâquit a Marſeille, le 10 Août 1694, de Pierre de Robineau, Seigneur de Belle-Hombre, d'Ecolive en Bourgogne, Commiſſaire des guerres, Receveur-Général des Finances en Provence, & de Catherine de Ragueneau d'une ancienne famille de Poitou. La mort prématurée des Auteurs de ſes jours laiſſa le ſoin de ſon enfance à un Oncle, dont la tendreſſe s'éfforça de reparer la perte qu'il venoit de faire. Il fit germer dans ſon neveu ces heureuſes diſpoſitions qui ſe developpèrent enſuite au Collège de Louis le Grand.

Après ſes études, Robineau fut admis dans les Mouſquetaires: il revint bientôt dans ſa patrie, où il fut rappellé par ſon amour pour ſes parens & par ſon goût pour les Belles-Lettres. Il fit un voyage en Italie en vrai connoiſſeur d'Eloquence & de Poëſie, & il en retourna avec ce goût de la Peinture & de la Muſique, qui caractériſe les Amateurs.

En 1718, il fut nommé Commiſſaire des guerres. Deux ans après, il fut employé avec les Troupes qui gardoient les lignes du Verdon, à l'occaſion de la peſte; il s'attira des éloges dans cet emploi. A la ceſſation de ce fléau, il retourna dans ſa patrie & s'y forma une ſociété qui fut le berceau de l'Académie des Belles-Lettres. Ce ne fut qu'en 1726, que cette Société demanda des Lettres-Patentes. Le ſort nomma Robineau, Directeur: il eut le premier, l'honneur de préſenter à ſes compatriotes, une Compagnie dont il avoit formé le plan & dirigé l'exiſtence.

Ses aſſemblées étoient ſouvent terminées par la lecture de quelque piéce de poëſie écrite avec grace & avec facilité. La manière dont cet Auteur liſoit ſes productions, ajoutoit infiniment à leur mérite. Ses talens étoient aſſortis par les qualités du cœur qui conſtituent l'homme ſocial.

Il épouſa en 1737, Marie-Joſephe-Julie de Meyronet des Barons de Saint Marc, de laquelle il eut trois garçons & trois filles. Une maladie grave le conduiſit aux portes du tombeau en 1747; il ne s'en releva que pour traîner des jours languiſſans qu'il a toujours employés au travail le plus aſſidu. Il mourut ſubitement le 26 Janvier 1764, vivement regretté de ſes parens & de ſes amis.

(*Extrait de ſon éloge par M. des Pennes.*)

ROCHIER, *V.* l'article TEXIER, à la fin.

ROLLAND, (CLAUDE) Seigneur de Réauville, célèbre Préſident à la Cour des Comptes, nâquit à Aix en 1580, d'Antoine de Rolland Seigneur de Réauville, & de Véronique de Gluſſiano, fille d'un gentilhomme Milanois. Son père qui étoit au ſervice, l'envoya, à l'âge de quinze ans, apprendre l'art de la guerre ſous le Connétable de Mont-

morenci ; tandis que *Jean* ſon frère aîné deſtiné à la Robe, pourſuivoit ſes études pour ſe rendre capable d'exercer une charge de Magiſtrature.

Le jeune *Réauville*. ſe trouva en 1597, au ſiège d'Amiens & fut dangereuſement bleſſé dans un combat que Henri IV livra aux troupes de l'Archiduc, qui vouloit ſecourir la Place. Pendant ſa maladie, qui fut longue, il fit des reflexions ſalutaires qui le déſabuſèrent de la guerre & de la Cour : & dans la ſuite on lui a ſouvent entendu dire : *heureuſe bleſſure ; qui m'a fait connoître le néant des honneurs & de la gloire du monde.*

A l'âge de 21 ans, il ſe rendit au Collège de Tournon pour y apprendre les élémens de la langue Latine, & faire ſes claſſes. Ses progrès furent rapides : dès qu'il eut terminé ſon cours de Philoſophie, il alla étudier en Droit à l'Univerſité de Valence ; d'où en 1608, il revint à Aix prendre ſes dégrés de Docteur. En 1610 il y fut pourvu d'une charge de Préſident aux Comptes, qui avoit été deſtinée à ſon aîné. Celui-ci, dont nous parlerons bientôt, avoit renoncé à toutes les eſpérances du ſiècle, pour s'enſevelir dans le Cloître, & laiſſa ſon frère, maître d'un riche patrimoine, qui devint celui des pauvres.

Le Préſident de *Réauville*, exerça pendant 43 ans ſa charge avec une intégrité admirable, & mourut le 13 Octobre 1653, âgé de 73 ans, après dix-neuf jours de ſouffrances aiguës, qu'il endura en héros chrétien : ſon genre de vie étoit plutôt celui d'un Religieux que d'un homme du monde. Son Domeſtique étoit reglé de façon que ſa maiſon reſſembloit à un Monaſtère. Il faiſoit tous les jours deux heures d'oraiſon. Il ſe couchoit régulièrement toute l'année à 9 heures, & ſe levoit à 4. Il communioit tous les jours de Dimanche & de Fêtes. La moindre parole déplacée étoit un titre d'excluſion pour les perſonnes de ſon ſervice, deſquels il exigeoit la crainte de Dieu, la ſageſſe, la piété & la fréquentation des Sacremens.

Perſuadé que la vertu ne ſe ſoutient guère que par la mortification des ſens & par la pénitence, *Réauville* ne faiſoit jamais ſervir qu'un ſeul plat à ſa table, & ne couchoit que ſur une ſimple paillaſſe. Son corps étoit couvert d'un cilice & ſouvent de chaînes de fer pointues, dont on recueillit des morceaux, après ſa mort, comme des reliques. Auſſi ennemi des conſtitutions qui altérent la charité qu'amateur de la paix, il fit ſes plus chères délices du ſoin de la procurer dans l'État & parmi les particuliers. La moitié de ſa vie ſe paſſa à terminer, par Arbitrage, les différens les plus invetérés, ſur-tout lorſqu'ils diviſoient des parens, ou des familles. Il ne fit pas moins admirer ſes lumières que ſa charité dans ce genre de pacification. Il étoit ſur-tout doué d'une rare dextérité à mener les parties à des conditions raiſonnables : lorſqu'il s'agiſſoit, ſoit en Juſtice reglée, ſoit en Arbitrage, de juger quelque affaire majeure, il s'y diſpoſoit par la prière.

Dans les troubles qui, de ſon tems, agitèrent la Provence, à l'occaſion du ſemeſtre, il travailla de toutes ſes forces à appaiſer les eſprits & à les réunir. Ce fut à ſa prière & à ſa ſollicitation, que M. le Gouverneur conſentit à s'aboucher avec les Officiers de l'ancien

dans leſquels on trouve plus de bon ſens que de juſteſſe.

(*Mém. Mſſ.*)

ROME, SIEUR D'ARDÈNE, (ESPRIT-JEAN DE) né à Marſeille, le 3 Mars 1684, étoit fils d'Honoré de Rome, ſieur d'Ardène, Commiſſaire des Galères, & Inſpecteur des bois & forêts de Provence, & d'Antoinette le Roi, fille de Jean le Roi, Contrôleur Général des Galères, & de Dame Louiſe de Piquet. Des affaires d'intérêt ayant déterminé les Parens de d'Ardène à paſſer quelque tems en famille, dans une terre auprès de Lyon, leur jeune fils partit avec eux, n'étant pour lors âgé que de 8 ans. Il alla faire ſes premières études à Nancy, d'où il revint continuer ſes claſſes chez ſes parens, ſous la direction d'un Avocat de Beſançon, appellé Viard. Ce ſage modérateur joignoit au mérite de l'honnête homme, celui de l'homme de Lettres; il s'appliqua ſoigneuſement à cultiver dans ſon Elève le goût qu'il y voyoit éclorre; ſes ſoins furent couronnés du plus grand ſuccès. Le jeune d'Ardène, excité & ſoutenu par les encouragemens & les leçons de ſon guide, commença à graver des vers de ſa façon, ſur les arbres dont l'écorce unie étoit propre à les recevoir. Il oſa, à meſure que ſon génie ſe dévéloppoit, entreprendre des Idylles & des Eglogues, ſur des événemens champêtres, arrivés ſous ſes yeux. Il chanta même le ſiège de Toulon, & les tremblemens de terre arrivés à Manoſque; mais ces vers, qui furent imprimés ſans ſa participation, ſont égarés.

Les charmes ſéduiſans, qu'offre une vie paiſible, partagée entre le calme de la littérature, l'exercice d'une chaſſe modérée, & les doux amuſemens de la Campagne, prévalurent dans l'eſprit de d'Ardène, lorſqu'il fut en âge de ſe choiſir un état. Il ne ſe rendit point aux ſollicitations réitérées de ſa famille, qui lui propoſoit d'opter entre les différens genres de vie que ſes ancêtres avoient embraſſés. Son penchant l'entraîna; & ſuivant les occurrences, il vêcut ſucceſſivement à la Ville ou à la campagne. Celle d'Ardène lui plaiſoit beaucoup.

C'eſt ainſi qu'il paſſa les années qui ſuivirent ſes études claſſiques, juſques en l'année 1711, qu'il épouſa Anne-Eliſabeth de Leiſther, fille de Jean-Henri de Leiſther, Suiſſe, Colonel d'un Régiment Allemand, au ſervice du Roi. Quelque tems après ſon mariage, il alla à Paris, où il forma des liaiſons particulières avec MM. de Fontenelle, d'Anchet, du Bos, & il trouva dans leur commerce & dans leux exemple, de quoi ſoutenir ſon ardeur pour les Lettres; & dans leurs ſecours, le moyen de s'y exercer avec ſuccès. Ce fut en cette Ville que d'Ardène s'attacha au genre de poéſie qu'il a le plus cultivé, c'eſt-à-dire, aux Fables.

Il quitta Paris en 1724, pour venir paſſer l'hiver à Marſeille. M. de la Viſclède l'engagea à ſe livrer à la proſe. D'Ardène remporta, l'année ſuivante 1725, le prix de l'Académie de Pau, par un Diſcours, dont le ſujet étoit: *le mauvais uſage que nous faiſons de notre bonheur, eſt ſouvent la cauſe de nos diſgraces.* Ce triomphe l'engagea à concourir à d'autres prix. Ses Mémoires, qui ont concouru ou remporté des prix, furent imprimés en 1727. M.

de la Viſclède écrivit alors à Ardène, qui étoit retourné à Paris, que l'Académie des Belles-Lettres, nouvellement établie à Marſeille, avoit une place vacante, & qu'elle la lui accorderoit. Mais le long ſéjour qu'il ſe propoſoit de faire à Paris, lui fit demander d'y être ſeulement aſſocié, ce qui lui fut unanimement accordé. D'Ardène demeura en effet encore un certain tems à Paris; mais ſa ſanté s'étant dérangée, il retourna dans ſa Patrie, où il a paſſé les dernières années de ſa vie.

Il vivoit à la campagne en Philoſophe chrétien; dont la piété étoit d'autant plus ſolide, qu'elle étoit auſſi exacte à remplir les devoirs de la Religion, qu'éloignée de l'oſtentation, qui en cortompt tout le mérite, lorſqu'un redoublement d'infirmité l'obligea de revenir à la Ville, où il fut frappé du dernier coup qui termina ſa vie, le 27 Mars 1748. Ce fut un catharre ſuffoquant, qui l'enleva en peu d'heures, ſans que les remèdes les plus convenables, & adminiſtrés avec le plus de diligence, puſſent opérer. Il étoit bien fait de ſa perſonne, d'une taille médiocre, mais gracieuſe; on lui trouvoit un air enjoué dans les occaſions où il convenoit, quoique naturellement il fût un peu ſérieux lorſqu'il étoit rendu à lui-même. Sa phiſionomie annonçoit de l'eſprit, & ſembloit répondre de ſa probité. Il parloit peu, ſachant penſer & ſe taire; il ne s'ouvroit pas avec tout le monde indifféremment, mais avec des amis, parmi leſquels il s'en trouvoit de très-diſtingués par leur naiſſance & leur mérite; il aimoit à ſe répandre; ce qu'il faiſoit avec grace & ſans gêne. Loin de ſe faire valoir, il s'accommodoit à tous, & ne ſe préféroit à perſonne, ce qui faiſoit l'agrément de ſa ſociété; auſſi a-t-on dit de lui: qu'*eſtimable par les talens de l'eſprit, il l'étoit encore plus par les qualités du cœur, & que rien n'égaloit les charmes de ſa converſation, la politeſſe & la douceur de ſon caractère, que ſon exceſſive modeſtie.* (Second Supl. du Parn. Franç. pag. 51.) L'Epitaphe ſuivante fait également honneur à M. d'Ardène & à M. Guis, qui l'a compoſée. Il y avoit entre ces deux Savans, une liaiſon intime, fondée de part & d'autre ſur le mérite.

Les Parques à la terre ont enlevé d'Ardène!
C'eſt ici ſon tombeau. Rival de la Fontaine,
Il a, par ſes talens, égalé cet Auteur.
Comme lui naïf, ſimple & plein de modeſtie;
Mais, plus heureux que lui, nul écart, nulle erreur
N'ont terni l'éclat de ſa vie;
Les Graces à l'envi, formèrent ſon génie,
La Sageſſe forma ſon cœur.

Son frère mit au jour *ſes œuvres poſthumes*, à Marſeille, 1767, chez Moſſy. Les connoiſſeurs les liront avec plaiſir. Nous avons extrait cet article de la préface de ſes œuvres.

ROME, (JEAN PAUL DE) frère du précédent, entra dans la Congrégation de l'Oratoire, & fut connu ſous le nom

de *Père d'Ardène*. Il avoit un talent décidé pour la Poéſie, qu'il ne cultiva pas. A la mort de ſon frère, il s'adonna à l'étude de la Botanique. Il fit un jardin fort curieux à Ardène, où il paſſoit la plus grande partie de l'année ; il y attira les Savans, & ſes obſervations ont produit des ouvrages très-eſtimés.

Le P. d'Ardène avoit quelques connoiſſances médicinales ; il s'en ſervit pour ſoulager les perſonnes de la campagne, qui manquent le plus ſouvent des reſſources que préſente l'art de guérir. Il mourut à l'âge de 80 ans, en 1779, emportant les regrets de ſes amis, & des pauvres, dont il ſoulageoit la miſère.

Ses ouvrages ſont, 1°. *Traité des Rénoncules, dans lequel, outre ce qui concerne ces fleurs, on trouve des obſervations phyſiques, & pluſieurs remarques utiles, ſoit pour l'agriculture, ſoit pour le jardinage, avec fig.* Paris, 1746, in-8°. 2°. *Année champêtre, partie qui traite de ce qu'il convient de faire chaque mois dans le potager*, Florence, 1769, 3 vol. in-12, dédiées à M. le Baron de la *Tour d'Aigues*. 3°. *Lettres intéreſſantes pour les Médecins de profeſſion, utiles aux Eccléſiaſtiques, qui veulent s'appliquer à la Médecine, & curieuſes pour tout Lecteur*. Avignon, 1759, 2 vol. in-12. 4°. *Traité des Œillets*, 1762, in-12. avec fig. 5°. *Traité ſur les Tulipes*, 1760, in-12. avec fig. 6°. *Traité ſur les Jacintes*. 7°. *Traité ſur l'Oreille-d'Ours*. 8°. *Diſcours ſur ce qu'il eſt plus difficile & plus glorieux de remplir exactement ſon devoir, que de faire des actions brillantes qu'il n'exige pas*. Ouvrage couronné à l'Académie de Marſeille, en 1744. Quelques perſonnes lui ont attribué des *Réflexions critiques* ſur le Diſcours qui remporta le prix de cette Académie, en 1732. D'autres penſent que ſon frère en étoit l'Auteur. N'oublions pas de remarquer qu'ils furent l'un & l'autre Membres de cette Académie. (V. P.)

ROMIEU. *Voyez* notre Dictionnaire Géographique, au mot ARLES.

ROMILLON, (JEAN-BAPTISTE) nâquit à l'Iſle au Comté-Venaiſſin, de Barthelemi Romillon, & de Marguerite de Suffren, en 1553. Son père s'étant fait Calviniſte, l'emmena fort jeune ſervir dans ce parti pendant les guerres de Religion. La lecture du traité de l'oraiſon de Grénade l'ayant éclairé ſur les vérités de la Religion, il fit abjuration en 1579 entre les mains de l'Evêque de Cavaillon, il entra dans le commerce, & bientôt après dans l'état Eccléſiaſtique.

Il étoit âgé de 30 ans lorſqu'il apprit le Latin. Ses progrès & ſa piété engagèrent l'Evêque de Cavaillon à lui donner un Canonicat dans la Collégiale de l'Iſle, tandis qu'il étudioit encore en Philoſophie.

Ayant aſſiſté aux Catéchiſmes d'un Jéſuite, il préfera cette manière d'inſtruire le peuple, à la prédication, pour laquelle il avoit beaucoup du talent. Un peuple infini venoit l'entendre : ſa réputation d'excellent Catéchiſte le fit appeller deux fois à Viviers, où il établit l'exercice de la Doctrine Chrêtienne, alors inconnu dans la plupart des Diocèſes. Au ſecond voyage, il travailla à cette œuvre avec Céſar de Bus, Chanoine de Cavaillon, à qui ſon Prélat l'avoit donné pour adjoint, & qui à ſon retour à Cavaillon, exerça avec zèle les mêmes fonctions que Romillon exerçoit à l'Iſle.

Les

Les fruits que ces deux hommes Apoſtoliques retiroient de leurs travaux, les engagea à établir la Congrégation de la Doctrine Chrétienne, pour en étendre, & en perpétuer l'uſage. Cette Congrégation prit naiſſance à l'Iſle, en 1592. Le P. Romillon alla peu de tems après, à Avignon, pour y pourſuivre un établiſſement pour ſa nouvelle Congrégation.

Pendant qu'il travailloit à cette œuvre, il apprit que ſon père étoit à Villeneuve. Il l'alla trouver, & lui dit les choſes les plus touchantes & les plus capables de lui faire abjurer ſes erreurs, mais il obtint ſeulement qu'il viendroit à Avignon, voir Céſar de Bus. Les conférences & les prières de ces pieux Serviteurs de Dieu opérèrent la converſion du père de Romillon, qui abjura le Calviniſme, & rentra dans le ſein de l'Egliſe catholique.

Romillon vint de nouveau à l'Iſle, où il établit une Maiſon de Religieuſes Urſulines, ſur le modèle de celles de Milan, qui n'étoient ni cloîtrées, ni aſtreintes à aucun vœu, & qui étoient deſtinées à l'inſtruction gratuite des jeunes filles. Céſar de Bus, qui faiſoit à peu-près le même établiſſement à Avignon, l'envoya à Aix pour y en former un autre. Il y revint quelque années après pour y fonder une Maiſon de ſa Congrégation. Il engagea l'Archevêque *Hurault de l'Hôpital*, à faire la viſite de ſon Diocèſe, & l'accompagna dans cette pénible fonction, dont il porta preſque tout le poids, prêchant, catéchiſant, pour préparer les peuples à recevoir la Confirmation.

En 1601, il fut rappellé par Céſar de Bus à Avignon pour y aſſiſter à une aſſemblée générale, dont l'objet étoit de donner une forme fixe à la nouvelle Congrégation. Céſar de Bus propoſa de faire des vœux ſimples de ſtabilité & d'obéiſſance, & en donna le premier l'exemple qui fut ſuivi du plus grand nombre. Le P. Romillon n'y voulut jamais conſentir, non plus que quelques autres qui lui étoient attachés. Cela cauſa un différend qui fut enfin terminé en 1609; on ſtipula que ceux qui tenoient pour les vœux, reſteroient maîtres de la Maiſon d'Avignon, & le P. Romillon & les ſiens, de la Maiſon d'Aix à perpetuité, & de celle de l'Iſle durant ſa vie.

Après l'acte de ſéparation, le P. Romillon écrivit au Cardinal Taurugi ſon ami pour le conſulter ſur ce qu'il devoit faire de ſa nouvelle Communauté. Ce Cardinal, qui avoit été Prêtre de l'Oratoire à Rome, lui conſeilla de prendre cet inſtitut, & le Cardinal Baronius lui offrit ſes ſervices pour cela; ce qui fut unanimement accepté par tous les membres de ſa Communauté. Il eut bientôt la conſolation de ſe voir demander des perſonnes de ſa maiſon pour faire de nouveaux établiſſemens dans les Villes des environs; il eut auſſi celle de voir ſes chères filles, les Urſulines, s'etendre en divers endroits, ſurtout à Paris, où il envoya en 1610, la ſœur Françoiſe de Bermond accompagnée du P. de Bermond ſon frère, & du P. de Rès, pour poſer les fondemens du premier Couvent des Urſulines au Fauxbourg St. Jaçques, ſuivant la fondation de M. de Ste. Beuve. M. de Berulle, qui étoit alors logé dans le dehors de la Maiſon des Carmélites qu'il venoit d'établir en France, fit connoiſſance avec ces deux Pères & les goûta beaucoup. Preſſé par l'Archevêque de Paris de commencer ſa Congrégation, il écrivit au P. Romillon, une longue lettre, où

il lui rendoit compte de ſon deſſein, & le prioit de lui prêter le P. de Rés, & quelques autres de ſes ſujets, pour l'aider à donner la première forme à ſon établiſſement. Cette Lettre ne fut point rendue; mais le P. Romillon étant venu lui-même, en 1612, à Paris, il fit connoiſſance avec M. de Berulle, comme nous l'avons dit, & lui laiſſa le P. de Rés.

Déja ſa Congrégation naiſſante avoit formé des établiſſemens à Marſeille, à la Ciotat, à Brignole, à Arles, &c. mais ces établiſſemens étoient modiques, ces Maiſons ne pouvoient reſter iſolées, comme ſont celles de l'Oratoire de Rome. Il crut ne pouvoir mieux faire, que de ſe joindre à la Congrégation de l'Oratoire, déja établie en France.

Ses offres furent acceptées par M. de Berulle, & l'union faite & ratifiée en 1619, on obtint ſur cette union, des Bulles de Rome, en 1626. Le P. Romillon eut pendant toute ſa vie, le titre de Supérieur, & la conduite des Maiſons de la Provence. Il mourut à la 68me. année de ſon âge, le 14 Juillet 1622, en odeur de ſainteté.

(*Extrait de ſa vie, fourni par M. Paul.*)

ROMILLON, (ELISABETH) ſœur du précédent, épouſa N. de Barthelier. Elle étoit également de l'Iſle, où elle étoit née, en 1573. Son mari & ſes enfans étant morts, à l'exception d'une fille nommée *Françoiſe*, elle ſe retira du monde, & commença l'établiſſement des filles de la pénitence ſous la règle du Tiers-Ordre de St. François. Sa mort arrivée en 1619, l'empêcha de mettre la dernière main à cet édifice. *Françoiſe de Barthelier* ſa fille eut la gloire de le terminer; celle-ci donna aux pieuſes filles, que ſa mère avoit raſſemblées, & dont le nombre augmentoit chaque jour, le titre de *Religieuſes de Ste. Elizabeth.* Cet Ordre s'étendit dans la France: à Marſeille, on les nomme *Lyonnoiſes*, parce que les premières Religieuſes de cet Ordre y furent envoyées de la Maiſon de Lyon. *Françoiſe* mourut à Paris le 1 Septembre 1645.

RONCELIN, Vicomte de Marſeille, nâquit dans cette Ville au douzième ſiècle, de Hugues Geoffroi II du nom: il eut pour appanage une portion du Vicomté de ſa patrie, & quelques terres en Provence. Il ſe conſacra de bonne heure au ſervice des Autels, dans l'Abbaye de St. Victor, où il fit profeſſion, & dont il fut enſuite elu Abbé. Mais, comme il reſolut alors de quitter ſon Cloître, il ne prit pas poſſeſſion de ſon Abbaye. Il profita de la mort de ſon frère Barral, qui ne laiſſoit qu'une fille mariée à Hugues de Baux, & il repréſenta aux Marſeillois, que c'étoit une honte pour eux de laiſſer tomber leur Vicomté en quenouille. Il fit ſi bien que le peuple s'attroupa, & vint l'arracher à ſon Monaſtère. On lui déchira ſes habits Monaſtiques, & on le reconnut pour Vicomte au préjudice de ſa niéce & au mépris de la Religion.

Hugues de Baux ſe plaignit à l'Archevêque d'Arles & aux autres Evêques, avec leſquels les Marſeillois étoient aſſemblés pour un traité de paix. Ceux-ci en écrivirent au Pape Innocent III. Le Prince d'Orange, frère d'Hugues, ſe joignit à lui; & ſur la ſuppliqûe qu'ils adreſſèrent au Pape, l'Abbé de Citeaux & le Légat Pierre de Châteauneuf eurent ordre de faire rentrer l'Abbé Roncelin dans

ſon Monaſtère, & les Marſeillois dans leur devoir.

Bien loin d'obéir au Pape, Roncelin attira dans ſon parti les plus grands Seigneur de la Province : il fit plus, il oſa contracter mariage avec une fille de condition, que Ruffi nomme *Adalaſia*; & bientôt après, il exerça des violences contre les citoyens de Montpellier, & contre les autres étrangers.

Milon, Clerc de l'Egliſe de Rome, & Légat du St. Siège, chargé par la Cour de Rome, de ramener au ſein de l'Egliſe le Comte de Toulouſe, qui favoriſoit les Albigeois, vint d'Arles à Marſeille, vers l'année 1209, pour y traiter avec les Marſeillois de l'affaire de Roncelin. Il employa inutilement les menaces & les prières. Les Marſeillois répondirent qu'ils ne devoient pas regarder Roncelin comme excommunié, puiſque le St. Siège avoit communiqué avec lui; ce qui étoit faux. Milon, piqué de cette réponſe, convoqua à Avignon un Concile, en 1209, auquel il préſida avec Raymond, Evêque de Riez, qui étoit auſſi Légat du St. Siège. Ils anathématiſèrent Roncelin, pour avoir quitté ſon Monaſtère, épouſé une fille de condition, & pour d'autres griefs. Ses partiſans furent compris dans la même Sentence, de même que les Habitans de la ville vice-comitale. L'Evêque d'Uſez & l'Abbé de Citeaux, deux autres Légats du Pape, renouvellèrent ces cenſures l'année ſuivante. Les Marſeillois en appellèrent au Pape, qui confirma ce que ſes Légats avoient fait.

Roncelin cependant, ſoit qu'il fût abandonné des Marſeillois, ſoit que la Sentence d'excommunication l'effrayât, vint demander à l'Evêque d'Uſez de l'abſoudre. Il renvoya ſa Concubine, & promit de rentrer dans ſon Monaſtère. Ce Légat leva l'interdit, & renvoya Roncelin au Pape. Celui-ci partit en effet, & ſe rendit à Piſe. Se trouvant incommodé, il envoya à Rome, Pierre de Monlaur, Archidiacre d'Aix, & Célérier de St. Victor, & Guillaume, Chanoine de Marſeille, chargés de ſa procuration. Ces envoyés demandèrent au Pape, qu'il fût permis à Roncelin de poſſéder ſes biens, quoique vivant dans le Cloître, & ſous l'habit Monaſtique, afin qu'il pût payer les dettes qu'il avoit contractées. Innocent III ordonna que Roncelin partageroit ce qu'il poſſédoit en commun avec d'autres Seigneurs : que de la portion qui lui reviendroit, il feroit un don à l'Abbaye de St. Victor, & que le reſte ſeroit employé à ſatisfaire ſes créanciers. Roncelin ſe ſoumit à la déciſion du Pape, reçut l'abſolution de l'Evêque de Piſe, & ſe dépouilla peu-à-peu, en faveur de St. Victor de ce qui lui reſtoit, de ſorte qu'il devint auſſi pauvre qu'un autre Religieux. Il mourut vers l'an 1218, & ſa mort attira une foule de procès & de conteſtations, dont il eſt parlé fort au long dans l'hiſtoire de Marſeille, de Ruffi, & dans celle des Evêques de cette Ville, par M. de Belſunce.

ROQUE, (JEAN & ANTOINE DE LA) fils d'un Négociant de Marſeille, ſeront joints dans cet article, parce qu'ils réunirent pendant long-tems le même genre d'occupation. *Jean*, né en 1661, fit ſes premières études au Collège de l'Oratoire de ſa patrie; ſon Père l'envoya enſuite dans le Levant, où il avoit des correſpondans. *Jean* parcourut la Syrie,

le Mont-Liban & quelques autres pays, dont il apprit les mœurs, les uſages, le culte & les manières.

De retour à Marſeille, il ſe décida à voir Paris, & s'y fit connoître avec avantage. Le Duc de Bouillon, charmé de ſon eſprit, le reçut dans ſa maiſon, & la Roque paſſa quelque tems auprès de ſon bienfaiteur : il travailla au Mercure de France, & mourut le 28 Décembre 1745.

ANTOINE, fut Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis ; ce qui prouve qu'il avoit embraſſé l'état militaire, & fut Membre de l'Académie de Marſeille, ainſi que ſon frère. Il obtint en 1722, le privilège pour la compoſition du Mercure de France, auquel il travailla avec *Jean* juſques à ſa mort, arrivée à Paris le 3 Octobre 1744.

Nous avons du premier, 1°. *Voyage de l'Arabie heureuſe, par l'Océan oriental ; & le détroit de la mer rouge ; fait par les François, pour la première fois, en* 1708, 1709 & 1710, *avec la Relation d'un voyage fait du Port de Moka à la Cour du Roi d'Yemen, dans la ſeconde expédition des années* 1711, 1712 & 1713 ; *un Mémoire concernant l'arbre du Café, dreſſé ſur les obſervations de ceux qui ont fait ce dernier voyage, & un Traité Hiſtorique de l'origine & du progrès du Café, tant dans l'Aſie que dans l'Europe.* Un vol. in-12. Paris, 1716, dédié à M. le Comte de Pontchartrain. 2°. *Voyage de la Paleſtine, fait par ordre de Louis XIV, vers le Grand Émir, Chef des Princes Arabes du déſert, connus ſous le nom de Bédouins ou d'Arabes Scénites, qui ſe diſent la vraie poſtérité d'Iſmaël, fils d'Abraham, où il eſt traité des mœurs & des coûtumes de cette Nation, avec la deſcription générale de l'Arabie, faite par le Sultan Iſmaël Albufeda, traduite en François, avec des Notes & des fig.* 1 vol. in-12, Paris, 1717. Ces Voyages ſont le fruit des courſes de Laurent d'Arvieux ; la Roque n'en eſt que l'Editeur. 3°. *Lettre à M. Rigord, ſur les Hommes Illuſtres de Marſeille.* Journal des Savans, Novembre 1717. 4°. *Lettre ſur le projet d'établir une Académie de Belles-Lettres à Marſeille.* Mémoires de Trévoux, Janvier 1717. 5°. *Voyage de Syrie & du Mont-Liban, contenant la deſcription de tous les pays, compris ſous le nom de Liban & d'Antiliban, &c. ce qui concerne l'origine, la croyance & les mœurs des Peuples qui habitent ces pays : la deſcription des ruines d'Héliopolis, aujourd'hui Balbeck, & une Diſſertation hiſtorique ſur cette Ville, avec un Abrégé de la Vie de M. de Chaſteuil, Gentilhomme de Provence, Solitaire du Mont-Liban, & l'Hiſtoire du Prince Junes, Maronite, mort pour la Religion.* Paris, 1722, deux vol. in-12. 6°. *Deux Lettres à M. l'Abbé Fournier, ſur les Lettres de François Malaval.* Mercure de France, Juin & Septembre 1739. 7°. *Voyage littéraire de Normandie.* Cet ouvrage, qui devoit être enrichi de gravures en taille douce, n'a jamais paru. Il en a ſeulement été donné des extraits dans les Mercures. La Roque étoit bon Antiquaire ; cependant des perſonnes très-habiles en ce genre, lui ont refuſé cette qualité.

Antoine eſt auteur de deux Opéra, *Médée* & *Jaſon*, & de *Théonée*, autre Tragédie, qu'il compoſa avec l'Abbé

Pellegrin. Nous avons déjà dit que les deux frères travaillèrent enſemble au Mercure de France : (*a*) l'Abbé Pellegrin leur fourniſſoit la partie des ſpectacles, & les faits généalogiques appartiennent à M. le Houx de Lavau.

(V. P.)

ROQUESANTE, (JEAN DE RAPHAÉLIS ou RAPHÈOU DE) né à Aix, en 1656, étoit fils de Raphaélis de Roqueſante, Seigneur de Grambois, Conſeiller au Parlement de Provence, homme de mérite, dont Madame de Sévigné parle avec éloge dans ſes Lettres, & qui fut un des Commiſſaires de la Chambre de Juſtice, établie en 1661, pour juger le Surintendant Fouquet. L'éducation chrétienne que ſon fils reçut de lui, le dégoûta du monde, & lui inſpira le deſſein d'embraſſer la vie Religieuſe; il entra chez les Jéſuites, & y reſta quelque tems; il en ſortit enſuite pour prendre l'habit Eccléſiaſtique, & il ſe fit enfin Oratorien.

Ayant été député à l'Aſſemblée générale de ſa Congrégation, en 1714, il y fut nommé Viſiteur. Il remplit cette place pendant neuf années, avec beaucoup d'exactitude & de ſageſſe. Il fut enſuite nommé Supérieur de la maiſon de Toulouſe, où il paſſa le reſte de ſa vie dans l'exercice du St. Miniſtère, auquel il ſe dévoua ſans ménagement & ſans réſerve, tant que ſes forces répondirent à ſon zèle.

Le P. de Roqueſante avoit l'eſprit fort orné, & une converſation très-intéreſſante. Il mêloit dans tous ſes diſcours le langage de la piété, avec une aiſance aimable & ſans affectation, & ne parloit d'aucun événement ſans le rapporter à Dieu.

L'étude continuelle & approfondie qu'il avoit faite, toute ſa vie, des vérités de la Religion, les lui avoit rendues ſi familières, qu'il étoit toujours prêt à les annoncer; & ſa manière d'inſtruire étoit ſi ſolide, & en même tems ſi touchante, qu'il ſembloit être l'organe d'un eſprit céleſte. La Paroiſſe de la Dalbade, où il reſta longtems, conſerve encore le ſouvenir des ſuccès étonnans de ſes méditations publiques, & de ſes autres inſtructions familières.

Ce digne Prêtre menoit une vie entièrement conforme à ſes diſcours, & aux règles de conduite qu'il traçoit aux autres. Avec des talens rares & d'excellentes qualités, il fut toujours ennemi des honneurs & des prétentions, toûjours humble, pénitent, mortifié, plein de zèle & de piété, abſolument détaché des biens de la terre, & ne s'en ſervant que pour le ſoulagement des malheureux. L'amour des Pauvres, étoit ſa vertu diſtinctive. Il leur conſacroit la plus grande partie d'une penſion qu'il avoit ſur la Sacriſtie d'Agde, & du revenu du Prieuré de Goult, au Diocèſe de Cavaillon, ne réſervant pour lui que l'abſolu néceſſaire, & ſe le refuſant même quelquefois, juſques à ſe laiſſer manquer d'habits, où à en porter qui étoient tout déchirés. Nous citerons un trait remarquable de cet héroïque dénûment. Le P. *Emeric*, Soû-Curé de la Dalbade,

(*a*) Le premier Mercure parut en Juin 1721; ils le continuèrent juſques en Septembre 1744.

fut obligé d'uſer envers lui de ce ſtratagême : « Je viens, lui dit-il un jour, » intéreſſer votre charité en faveur d'un » pauvre Prêtre qui eſt preſque nu, & » qui fait compaſſion à tout le monde. » Eh bien, mon père, lui dit cet » homme compâtiſſant, puiſque vous » connoiſſez ſes beſoins, je m'en rapporte à vous. Faites acheter ce qu'il » faut pour vêtir décemment ce Prêtre, » & je payerai tout. » Le P. *Emeric*, profitant de la permiſſion, fit venir auſſitôt le Tailleur du P. de *Roqueſante*; après lui avoir découvert le myſtère, il lui ordonna de faire un habit complet ſur la meſure de ce Père, & de le lui porter lorſqu'il ſeroit fini, en lui diſant qu'il étoit lui même ce pauvre Prêtre, pour lequel on avoit eu recours à ſa charité. Le St. homme fut étrangement ſurpris du tour qu'on lui avoit joué; mais quelque fâché qu'il fût d'avoir été ſi généreux envers lui-même, ſans le ſavoir, il fallut qu'il prît l'habit, & qu'il s'en ſervît.

Etant devenu infirme vers la fin de ſa vie, & ayant perdu la vue depuis pluſieurs années, il ſupporta ſon mal avec la plus parfaite réſignation. Il mourut à Touſouſe, le 19 Avril 1747, à l'âge de 91 ans. Sa mémoire, dit le *Nécrologe* de l'Oratoire, ſera longtems en bénédiction dans cette grande Ville, qu'il a édifiée par ſon éminente piété, ſon travail aſſidu, &c. (B. O.)

ROSCIUS, (QUINTUS) étoit de Provence. Il porta ſi loin l'art du Théâtre, que pour exprimer l'excellence d'un grand homme dans tout autre genre, on diſoit communément à Rome, *c'eſt un Roſcius. Eſope* lui-même, ce Comédien ſi rénommé, le cédoit en réputation, comme en talens, à notre célèbre Compatriote. Jamais il ne balança *Roſcius*, quoiqu'il eût pour lui l'avantage d'un genre infiniment plus brillant, c'eſt-à-dire, la Tragédie, dont les grands mouvemens ſemblent exiger d'un Acteur moins de ſoupleſſe, de préciſion, & de graces peut-être. Le genre comique, auquel *Roſcius* bornoit tout ſon jeu, offre des difficultés, ſouvent inſurmontables aux plus grands Maîtres de l'art.

Roſcius eut, auſſi bien qu'*Eſope*, la gloire de former *Cicéron* à la déclamation oratoire. Ce fut le principe de cette amitié qui les uniſſoit ſi étroitement. Cet Orateur ne tarit point ſur l'éloge qu'il fait de nôtre illuſtre Comédien. C'eſt à cet unique modèle qu'il renvoie tous ceux qui aſpirent à l'honneur de parler en public avec quelque avantage. » Le geſte, le port, toute la » magie d'une diction enchantereſſe, » ne ſe trouvent que dans *Roſcius*... » C'eſt à lui que les graces ont réſervé » l'heureux don de la parole, & la ré» putation de quiconque oſeroit lui diſ» puter la ſupériorité des talens extéri» eurs, s'éclipſeroit à l'inſtant... heu» reux les éléves, qu'il daigne former » au grand Art du Théâtre! la célè» brité d'un tel Maître eſt un ſûr ga» rant de leurs ſuccès.

Telle eſt, à peu-près, la valeur des expreſſions que *Cicéron* emploie à la louange de ſon illuſtre ami : mais tous les éloges prodigués aux talens de *Roſcius*, ne ſont rien, quand on les rapproche de ce que l'antiquité nous apprend des vertus de cet homme célèbre : ſa probité, ſa candeur, ſon humanité, ſon déſintéreſſement, des mœurs pures & reglées, lui gagnoient l'eſtime

& la vénération de tout ce qu'il y avoit de gens de bien dans la ville de Rome. *Cicéron* diſoit de lui, *qu'il plaiſoit tant ſur le Théâtre qu'il n'auroit jamais dû en deſcendre, & qu'il avoit tant de vertus & de probité qu'il n'auroit jamais dû y monter. Pline* nous rapporte un beau trait de ſon déſintéreſſement. La République ayant négligé de lui payer ſes appointemens pendant plus de dix années, *Roſcius* n'en témoigna pas le moindre reſſentiment, quoique la dette excedât la ſomme de 600, 000 livres. Des traits d'une pareille généroſité ſont preſque ſans exemple; mais ce ſont de pareils traits qui caractériſent les grands hommes.

Tout ce que nous venons de dire en faveur de *Roſcius*, lui donne bien des titres à l'admiration de la poſtérité; mais il en a d'autres. *Macrobe* fait mention d'un livre, dans lequel *Roſcius* relevoit les avantages de ſon art, ſur ceux de l'éloquence proprement dite. C'eſt tout ce que nous ſavons de cet ouvrage, qui, ſans doute, eſt le ſeul qui ſoit ſorti de ſa plume.

Roſcius mourut 60 ans avant le commencement de l'Ère vulgaire. *Cicéron* déplore la perte qu'il vient de faire, dans un diſcours prononcé, l'année d'après cette époque.

(*Art. de M. Paul.*)

ROSSOLINE, *V.* VILLENEUVE.

ROTIER (ESPRIT) nâquit à Aix ſur la fin du 15me. ſiècle. Il entra en 1507 dans l'Ordre de St. Dominique. Il ſe rendit très-habile dans les Langues ſçavantes & ſur-tout dans la Théologie. On le regardoit comme le fléau des Hérétiques, qu'il ne ceſſa de combattre avec le zèle le plus ardent. Il commença à prêcher le Carême dès l'an 1514, & en prêcha 43 de ſuite avec tant d'applaudiſſement qu'il fut redemandé huit fois à Toulouſe. Il interprêta l'Ecriture Sainte dans la Métropole d'Auſch pendant 14 ans, fut fait en 1522 & en 1531 Prieur de Toulouſe, en 1534 Vicaire-Général de la Congrégation de France, & enfin vers l'an 1547 on le fit Inquiſiteur de Toulouſe. Dans cet emploi, il pourſuivit tellement les Hérétiques, que l'un d'eux nommé *Momer* écrivit contre lui, pour ſe venger, un livre plein de calomnies, qu'il fut repouſſer avec autant de modération que de force.

Le P. *Rotier* a compoſé pluſieurs ouvrages, tant en François qu'en Latin. Dans les uns & les autres, on trouve une Logique ſûre & preſſante, mais les premiers ont encore l'avantage d'un ſtyle clair & élégant.

Ces Ouvrages Latins ſont: *de non vertendâ Scripturâ Sacrâ in vulgarem linguam; deque occidente litterâ & vivificante Spiritu*; 1538, *in*-4°. Le Clergé de France fit réimprimer cet Ouvrage à Paris en 1660.

Parerga, ſive tabellæ tres ſimilitudinum, quibus ſuis coloribus Hæretici, vera Eccleſia, vulgareſque Sacræ Scripturæ traductiones deſcribuntur: 1548. in-4°.

Reſponſio ad epiſtolam civium novæ Babylonis Gebennæ a Mornero inſigni Apoſtatâ editam, 1549.

Præconium ac defenſio quadrageſimæ, cui pluribus requirentibus adjunctus eſt Sermo de ratione inſtitutionis diviniſſimi Euchariſtiæ Sacramenti: 1552. in-4°.

In præfatores prognoſticoſque futurorum eventuum divinatricemque Aſtro-

logiam. lib. II. 1555, in-4°.

Confutatio erroris aſſerentium Chriſtum eſſe advocatum noſtrum in cœlo per interceſſionem, & nihil ab eo, ſed per ipſum petendum, more ſcholaſtico agitata; adverſus crucimaſtigas, ſeu de magnâ gloriâ quam Chriſtus ex Cruce ſibi comparavit. 1560, in-8°.

Tous ces Ouvrages furent imprimés à Toulouſe, après que l'Auteur y eut été fait Inquiſiteur; ſes prédications continuelles ne lui avoient pas permis d'écrire auparavant.

Pour ſes Ouvrages François, on n'en connoît que deux: ſavoir, *L'Antidote* ou *contre-poiſon & régime contre la peſte d'Héréſie*, qui parut en 1557, & *la Réponſe aux blaſphémateurs de la Ste. Meſſe, avec la réfutation de la ridicule Cène des Calviniſtes*; & *l'Hiſtoire de Berenger* dont la ſeconde Edition parut en 1562, & la troiſième à Paris en 1563.

On ne ſait pas préciſément l'année de la mort du P. *Rotier*; il eſt ſeulement certain qu'il mourut à Toulouſe vers l'année 1563.

(*Extrait de divers Auteurs.*)

ROUBIN, (AUBY DE) Maire de Trinquetailles, Fauxbourg d'Arles, avoit été ennobli par *Louis XIV.* Quelque tems après, tous les riverains du Rhône qui poſſédoient quelques Iſles de ce Fleuve, furent taxés à une redevance très-forte, qu'on appelloit *la taxe des Iſles. Roubin*, qui n'avoit pour tout bien qu'une Iſle, adreſſa au Roi un *Placet*, dans lequel il ſe plaint élégamment de la diſparate qu'il y a entre la nobleſſe & l'indigence. En voici un *Fragment* dans lequel il rappelle l'obtention de ſes lettres de nobleſſe; nos Lecteurs nous ſauront gré de le leur mettre ſous les yeux.

Mais tu me fis grand tort, m'accordant cette grace;
Je n'en ſuis que plus malheureux.
Car être Gentilhomme & porter la beſace,
Il n'eſt rien de plus douloureux.
Ce vain titre d'honneur que j'eus tort de pourſuivre,
Ne garantit pas de la faim.
Je ſais qu'après la mort la gloire nous fait vivre;
Mais en ce monde, il faut du pain.
Je n'avois qu'un domaine aux rivages du Rhône,
Qui m'en donnoit pour ſubſiſter:
On veut m'en dépouiller, & me mettre à l'aumône;
Si je n'ai de quoi l'acheter.
J'ai donc tout mon recours en ta bonté ſuprême;
Et ſi l'on nous met en procès,
Pourvû que ton grand cœur la décide lui-même,
J'en dois peu craindre le ſuccès.
Qu'eſt-ce en effet pour toi, grand Monarque des Gaules,
Qu'un tas de ſable & de gravier?
Que faire de mon Iſle? il n'y croît que des ſaules,

Et

Et tu n'aimes que les lauriers.
Également puiſſant dans la paix, dans la guerre;
Comblé de gloire & de bonheur,
Maître d'un grand État, quelques arpens de terre;
Te rendront-ils plus grand Seigneur?
Laiſſes-m'en donc jouir, la faveur n'eſt pas grande,
Ne me refuſes pas ce bien;
C'eſt tout ce qu'aujourd'hui ce Placet *te demande;*
Grand Roi, ne me demandes rien.

(*Art. de M. Paul.*)

ROULLET, (JEAN-LOUIS) Graveur, nâquit à Arles en 1645 d'une famille honnête, mais dont nous n'avons pu nous procurer aucune connoiſſance. Une inclination naturelle décida Roullet pour les Arts. Dès ſa plus tendre enfance, il avoit déja une facilité ſurprenante à copier tout ce qu'il voyoit & le deſſin étoit ſa plus chère occupation. Après avoir fait à Arles quelques études au crayon ſous des Deſſinateurs peu propres à pouſſer ſes talens au point auquel il devoit les pouſſer un jour; bien jeune encore, il prit ſon vol vers la Capitale. Là, ſous les plus habiles Maîtres, il connut bientôt le genre pour lequel la nature l'avoit fait naître, & la Gravure fut celui qu'il embraſſa.

Paris étoit alors le théâtre de la ſublimité de tous ſes talens; & c'eſt à l'époque du premier eſſai de Roullet que les *Poilly*, *les Simoneau*, *les Maſſon*, *les Audran* immortaliſoient leurs noms par les Chefs-d'œuvres de leur précieux Burin. Roullet devint le digne rival de ces grands Artiſtes. Nous connoiſſons de lui deux Anges d'après *Lanfranc*, le Mars au tombeau d'après *Annibal Carrache*, l'extaſe de St. Paul d'après le *Dominicain*, & quantité de morceaux d'après *Chiroffer* & autres grands Peintres. Roullet grava auſſi pluſieurs portraits, parmi leſquels on diſtingue celui du célèbre *Lully* d'après *Mignard*. Peut-être aucun Graveur n'a-t-il mieux connu, que lui le méchaniſme du Burin. Régulier ſans affectation, il faiſoit paſſer ſur le cuivre les tailles Lozanges, les Lozanges adoucis & les tailles quarrées, ſuivant le moëlleux des chairs ou le caractère des étoffes, & par de troiſièmes tailles plus fines & plus écartées, il avoit l'art de ſaillir à propos, & de ſacrifier certaines parties pour ménager l'accord & le repos de l'ouvrage. Il ne negligeoit rien en un mot de ce qui pouvoit l'aſſaiſonner de graces & de beautés. Auſſi les ſiens reſpirent-ils cette vérité d'expreſſion qui fut toujours un des principaux mérites de la Gravure. Roullet mourut en 1699 âgé de 54 ans.

(*Article de M. Dageville.*)

ROUVIERE (ARNAUD DE LA) Ecuyer, ancien Avocat au Parlement de Provence, s'eſt diſtingué dans ce ſiecle par ſes écrits. Il étoit d'une famille noble & connue avantageuſement. *Laurent de la Rouviere* ſon grand père, Ecuyer, ancien Capitaine dans le Ré-

giment de Normandie, s'eſt acquis beaucoup d'honneur dans preſque toutes les guerres du règne de Louis XIV, & en particulier au combat de Nortlingue donné en 1645. Il y reçut un coup de feu dans l'épaule droite, après avoir enlevé un drapeau aux ennemis. *Pierre de la Rouviere*, fils de *Laurent*, & père d'Arnaud, ſuivit un parti fort différent; il fut Docteur ès droits & de la Faculté de Médecine de l'Univerſité d'Avignon, & membre de la Société Royale de Londres. On a de lui pluſieurs ouvrages de Science & de Littérature.

Arnaud de la Rouviere, ſon fils puîné, & de Dame *Anne de la Marck*, ne s'eſt pas ſeulement rendu utile par ſes conſeils, & par ſon zèle à défendre les droits de ceux qui avoient confiance en lui, il a encore fait divers ouvrages qui ont été bien reçus du public.

Ceux que l'on connoît, ſont: 1°. *Traité de la revocation des donations par la naiſſance ou ſurvenance des enfans*, *Paris*, 1730, *in-fol.* de 57 pages, à la ſuite de la nouvelle édition des œuvres de *Ricard*. M. *de la Rouvière* ayant compoſé cet écrit, longtems avant l'Ordonnance du mois de Février 1731, faite pour fixer la Juriſprudence ſur la nature, la forme, les charges & les conditions des Donations, on ne doit pas être ſurpris d'y trouver quelques articles, dont les déciſions doivent être rectifiées ſur les diſpoſitions de cette Ordonnance. Ce traité de M. *de la Rouviere* a été imprimé dans la même forme que celui des Donations de *Ricard*, afin que l'on puiſſe joindre enſemble ces deux traités. 2°. *Traité du droit du retour des Dots, des Donations, des inſtitutions contractuelles, & des Teſtamens mutuels*, ſuivant l'uſage & les maximes des pays de Droit écrit & des pays coutumiers 2 vol. *in-12*, Paris, 1637. Ce traité eſt dédié à M. *de la Tour*, premier Préſident du Parlement, & Intendant de Provence. 3°. *Traité de la révocation de nullité des Donations, Legs & Inſtitutions, fideicommis, & élections d'Héritiers, par l'ingratitude, l'incapacité & l'indignité des Donataires, Héritiers, Légataires ſubſtitués & élus à une ſucceſſion*, Toulouſe, 1738, *in-4°.* dédié à M. le Duc de *Villars*, Gouverneur de Provence.

Arnaud de la Rouviere eſt mort à Aix le 26 Avril 1742, dans la 73me. année de ſon âge.

Il a laiſſé manuſcrit, un *Traité de la Simonie & de la confidence*, un *traité* de l'aliénation des biens d'Egliſe, & de quoi former une nouvelle édition de la *révocation des Donations*; augmentée de plus de moitié; de plus, de la matière pour un volume du *Journal du Palais de Provence*, & des Poéſies.

(*Art. de M. Paul.*)

ROUYER, (PIERRE) l'un des célèbres Jéſuites de ſon tems, nâquit en 1573 à Avignon, où il fit ſes premières études. Il entra dans la Compagnie de Jeſus en 1592. Il enſeigna d'abord la Grammaire & les Humanités, enſuite la Rhétorique à Dijon. Pendant ce tems-là il compoſa des Poëmes & des Harangues qui lui firent un nom. Après avoir fini ſon cours de Théologie, il profeſſa la Philoſophie & la Théologie à Avignon, avec beaucoup de ſuccès. Ses Supérieurs, pour tirer encore plus d'avantage de ſes talens, l'envoyèrent à Paris, & le mirent à la tête de leur Collège, dont il fut Préfet pendant plu-

ſieurs années. Les Belles-Lettres, ſous ſa direction, prirent un éclat qui ne s'effaça plus ; & l'on peut dire qu'à cette époque le Collège des Jéſuites de Paris commença à jouir de cette réputation qui lui a mérité dans la ſuite les plus juſtes éloges. Le P. Rouyer donna tous ſes ſoins à l'emploi important qu'on lui avoit confié. Rigide obſervateur de ſes devoirs, il exigeoit avec exactitude celui des Ecoliers, & malgré ſon attention & ſa ſévérité, il ſavoit gagner le cœur de ſes élèves, qui avoient pour lui un reſpect & un attachement ſingulier. Ses ſoins & ſes talens lui attirèrent des amis puiſſans, avec leſquels il entretint pendant ſa vie un commerce aiſé. Il prévenoit chacun par un air honnête & affable, n'affectant jamais cette auſtérité rebutante & pédanteſque dont on ne peut que difficilement ſe défendre dans l'emploi qu'il exerçoit. Après avoir rendu à ſa Société des ſervices importans, le P. Rouyer mourut à Paris plein de mérites & de vertus le 28 Juillet 1648.

Nous avons de ce Jéſuite les ouvrages ſuivans. 1°. *Henrico IV, Franciæ & Navarræ Regi auguſtiſſimo, in inſtauratione Godranii S. J. Collegii panegyricus, dictus Divione. Additæ notæ.* &c. Paris, Chapelet 1604 *in*-4°. C'eſt un des diſcours que le P. Rouyer avoit prononcé à Dijon. On y trouve des faits curieux, & il eſt écrit avec beaucoup d'ame & de feu. 2°. *Elogium Hiſtoricum Henrici IV, Regis, ex gallico Latinum factum.* Antuerp. Moret. 1610 *in*-8°. 3°. *Reomaus, ſeu Hiſtoria Monaſterii S. Joannis Reomaenſis in tractu Lingonenſi.* Paris, Cramoiſi, 1637 *in*-4°. 4°. *De vitâ & rebus geſtis Franciſci de la Rochefoucault, S. R. E. Cardinalis, libri tres.* Idid. 1645 *in*-8°. Le caractère de ce Cardinal eſt peint dans cet ouvrage d'après nature, & les actions de ſa vie y ſont racontées ſimplement, mais ſans baſſeſſe ; ce qui en rend la lecture auſſi agréable qu'elle eſt intéreſſante. 5°. *De vitâ P. Petri Cotoni, è S. J. qui duobus Franc. & Navar. Regibus, Henrico & Ludovico XIII, ad conciones & confeſſiones adfuit, & conſtituendæ in galliâ Societati Jeſu plurimùm contulit, libri* 3. *lugd. Liberel.* 1660. *in*-8°. Les Hiſtoriens de la vie du P. Coton ont puiſé dans cet ouvrage, où l'on trouve tout ce qu'il y a d'important pour l'établiſſement des Jéſuites en France, & un ſtyle très-pur. Les autres ouvrages de cet Auteur qu'on conſervoit dans la Bibliothèque du Collège de Paris & qui n'ont jamais été imprimés, ſont : 1°. *Hiſtoria Ordinum Religioſorum, continens eorum inſtitutionem & regulas ſingulorum, ex variis Mſs.* in-fol. 5. vol. 2°. *De peccatis quæ humanis in contractibus contingunt.* 1 vol. in-fol. 3°. *Divinæ Reipublicæ veteris Teſtamenti ſacræ leges, adjectâ novi Teſtamenti imitatione de Pontifice, ſacroque Ordine conſtituendo, ſivè Commentarius in Exodum, Leviticum, Numeros & Paralipom.* in-fol. 3. vol. 4°. *Catena ex Interpretibus ineditis in Pentateucum, Judices, Paralipom.* in-fol. 5°. *Diſquiſitiones in Leviticum.* 1 vol. in-fol. 6°. *Diſſertationes in*-4°. *Evangelia.* in-fol. 7°. *Diſſertationes in locos Sacræ Scripturæ difficiles.* 3 vol. in-4°. La ſeule annonce de ces ouvrages donne une connoiſſance de la ſcience profonde du P. Rouyer. Sa Théologie eſt exacte & ſon ſtyle eſt clair & précis. C'eſt le jugement qu'en ont porté

les perſonnes qui ont bien voulu nous fournir les Mémoires que nous avons ſous les yeux. (C. B.)

RUFFI, (ANTOINE DE) Conſeiller en la Sénéchauſſée de Marſeille, où il naquit en 1607, s'acquitta de cette charge, pendant 24 ans, avec une intégrité ſingulière. On cite un exemple très-remarquable de ſa délicateſſe de conſcience. Une perſonne, du procès de laquelle il avoit été Rapporteur, perdit ſa cauſe; il ſe reprocha de n'avoir pas donné aſſez de tems à l'examen de l'affaire, & fit rendre, par un Prêtre de l'Oratoire, à cette perſonne, ce qu'elle avoit perdu par la perte de ſon procès : trait qu'on attribue auſſi au fameux *Desbarreaux*. Une ſi grande probité fut authentiquement reconnue par le Parlement de Provence, dans un Arrêt qu'il rendit en 1655, à la Requête du Procureur-Général du Roi.

Ses vertus, autant que ſon ſavoir, lui obtinrent une place de Conſeiller d'Etat, en 1654. *Louis XIV* déclara dans les Lettres patentes de cette charge, qu'il la lui accordoit comme un témoignage de ſon eſtime pour lui.

Ruffi joignit aux vertus d'un bon ſujet, d'un bon citoyen, d'un bon ami, d'un bon père, les talens littéraires, & l'amour du travail.

Nous avons de lui : 1°. *La Vie de Gaſpard de Simiane*, Chevalier de Malte, célèbre ſous le nom de *Chevalier de la Coſte*, par ſa piété, & par la charité qu'il exerça envers les pauvres forçats de Galères, au ſervice deſquels il mourut de la peſte, à l'Hôtel-Dieu de Marſeille : cette vie eſt également édifiante & curieuſe. 2°. *L'Hiſtoire des Généraux des Galères*, fort intéreſſante. 3°. *L'Hiſtoire de Marſeille*, qui eſt, ſans contredit, la meilleure de toutes. Cet ouvrage dont l'édition de 1695, en 2 vol. *in-fol.* eſt préférable à toutes les autres, & qui ſuppoſe une lecture immenſe, ne va que juſqu'en 1610; mais on y trouve tout ce qu'on peut dire ſur cette Ville juſqu'à ce tems-là. 4°. *L'Hiſtoire des Comtes de Provence*, *in-fol.* 1655, ouvrage auſſi exact que ſavant, & que l'Abbé *de Longuerue* préféroit à tous les autres qu'on a écrits ſur la même matière.

Ces deux excellentes productions acquirent à l'Auteur l'eſtime des perſonnes les plus diſtinguées par le rang, ou par le ſavoir, qui lui firent des queſtions ſur l'Hiſtoire de la Province, le remercièrent des lumières qu'il leur avoit communiquées, & le citèrent en mille endroits de leurs ouvrages.

Il faut convenir néanmoins, que, quoique l'Hiſtoire de Marſeille ſoit encore ce que nous avons de mieux, on y déſireroit tout ce qui regarde les mœurs, les arts, le commerce, en un mot, la partie philoſophique, & la correction du ſtyle. Il eſt certain qu'en ajoutant à cet ouvrage ce qui y manque, & en retouchant la diction, on le rendroit excellent.

Ruffi mourut le 3 Avril 1689, âgé de 82 ans. On voit dans l'Egliſe des Accoules ſon tombeau, qui n'a rien de faſtueux, & on y lit cette Epitaphe, qui eſt auſſi modeſte que le tombeau.

D. O. M. S.
Hiſtoriarum Maſſilliæ,
Et
Comitum Provinciæ
Conditoris
Nobilis & illuſtris D.
Antonii de Ruffi
Tumulus.
Bene merenti & amantiſſimo patri
Lugentes filii poſuere.
Anno ſalutis. M. DC. LXXXIX.
Donec R.

RUFFI, (LOUIS ANTOINE DE) troiſième fils du précédent, & de *Claire de Cypriani*, nâquit à Marſeille le dernier jour de l'année 1657. Il fit ſes études au Collège de l'Oratoire de cette Ville, & il donna dès-lors de grandes eſpérances. Une mémoire heureuſe, une application continuelle & les inſtructions de ſon père, le mirent en état de marcher ſur ſes traces, & de faire ſervir, comme lui, ſes talens, à la gloire & à l'utilité de ſa Patrie.

En 1695, il donna à Marſeille, en 2 vol. *in-fol.* l'*Hiſtoire* de cette Ville, que ſon père avoit publiée en 1643, après l'avoir augmentée & enrichie de quantité d'Inſcriptions, Sceaux, Monnoyes, &c. Ces Additions furent le travail de pluſieurs années; elles lui firent beaucoup d'honneur, & lui en auroient fait encore davantage, s'il s'étoit autant attaché à ſoigner ſon ſtyle, qu'à rapporter exactement les faits.

Lorſque cette ſeconde édition parut, ce Savant étoit exilé à Caſtelnaudary, d'après une accuſation calomnieuſe. Louis XIV ayant reconnu ſon innocence, le rappella quelques mois après, il revint dans ſa patrie, & reprit ſes études avec une nouvelle ardeur.

Flatté de l'accueil favorable qu'on avoit fait à ſon premier ouvrage, il en entreprit un autre qu'il n'eut pas la conſolation de publier. C'étoit une ſeconde édition de *l'Hiſtoire des Comtes de Provence* de ſon père, à laquelle il fit des augmentations conſidérables, & qui forment 2 vol. *in-fol.* Le dernier renferme l'Hiſtoire Cartulaire. Occupé à débrouiller les anciens Titres & les vieilles Chartres, il fut aſſez heureux pour en déterrer quelques-unes qui avoient échappé aux recherches des Hiſtoriens de la Province, & même à celles de ſon père. Elles lui donnèrent un ſi grand nombre de nouvelles lumières ſur l'origine des Comtes de Provence, qu'elles lui firent inventer un nouveau ſyſtême hiſtorique, qui ſert à débrouiller ces premiers tems, juſqu'alors très-confus. Pour preſſentir le goût du Public ſur ce nouveau travail, il mit au jour, en

1712, des *Diſſertations hiſtoriques & critiques ſur l'origine des Comtes de Provence, de Venaiſſin, de Forcalquier, & des Vicomtes de Marſeille*, in-4°. Il montre dans cet ouvrage la plus grande ſagacité, ſoit dans le choix des pièces, ſoit dans les juſtes applications qu'il en fait.

Après qu'il eut achevé ſon Hiſtoire des Comtes de Provence, il donna, en 1716, une *Diſſertation Hiſtorique, Chronologique & Critique, ſur les Evêques de Marſeille*, ſuivie d'un *Abrégé Chronologique de ces Evêques*, in-8°. L'Auteur y attaque principalement les *Annales de Marſeille du P. Gueſnay, Jéſuite*, & retranche de ſon catalogue 40 Evêques, qui n'ont jamais été, à ce qu'il prétend, Evêques de Marſeille, en mettant à leur place pluſieurs qui avoient échappé à nos Hiſtoriens. Cette Diſſertation fait partie de l'Hiſtoire des Evêques de Marſeille, Hiſtoire curieuſe & pleine d'érudition, ſuivie des titres & des chartes, qui ſont autant de preuves de l'exactitude & des recherches de l'Auteur, & dont on feroit encore plus de cas, ſi elle étoit mieux écrite.

On a encore de Ruffi, l'*Hiſtoire de St. Louis, Evêque de Toulouſe, & de ſon Culte*; Avignon, 1714, in-12. Comme il ne préſida pas à l'impreſſion de cet ouvrage, on ne doit point lui attribuer quelques fautes qui s'y trouvent. Ce qu'il dit du Culte de ce Saint, eſt extrêmement curieux (*a*).

Il ne penſoit qu'à mettre la dernière main à ſon *Hiſtoire des Evêques de Marſeille*, de même qu'à la ſeconde édition de l'*Hiſtoire des Comtes de Provence* de ſon père, lorſqu'il eut, en 1720, une attaque d'apoplexie, qui le rendit pour la ſuite, incapable d'application. Il mourut le 26 Mars 1724, âgé de 66 ans, laiſſant un fils & trois filles.

Son Manuſcrit original ſur les Evêques de Marſeille, eſt conſervé dans la Bibliothèque de M. de Michel de Léon, Préſident-Tréſorier Général de France, à Marſeille.

L'Auteur des trois Siècles de la Littérature Françoiſe a ſingulièrement déprécié l'Hiſtoire de Marſeille des Ruffi. Ce ne ſont, ſelon lui, que des matériaux, propres à la confection de cette Hiſtoire : aſſurément cette opinion n'eſt pas l'opinion générale. On rend plus de juſtice à ces Hiſtoriens, non-ſeulement dans la Provence, mais même dans les autres Provinces, où l'Hiſtoire de Marſeille eſt recherchée & rare. (V. P.)

RUFFI, (MATHIEU DE) de la même famille, que les précédens, nâquit à Aix, en 1617, & entra dans la Société des Jéſuites en 1633. Il prononça ſes quatre vœux ſolemnels à l'âge de 33 ans. Il ſe diſtingua dans les places de profeſſeur de Belles-Lettres, de Philoſophie & de Théologie, qu'il remplit ſucceſſivement. Il enſeigna même l'hébreu, qu'il ſavoit parfaitement, de même que le grec. Ses Supérieurs le chargèrent enſuite d'expliquer l'Ecriture ſainte. Enfin, après avoir été Recteur, du Collège de

(*a*) La Vie de St. Louis, écrite de nos jours par un Citoyen de Brignole, ne laiſſe rien à deſirer. Son Auteur a profité des Mémoires de M. de Ruffi, &c. mais il a ſurpaſſé tous ceux qui ont écrit avant lui ſur cette matière.

Nîmes, il mourut dans ſa Patrie, le 26 Octobre 1698.

On a de lui : *Proluſiones Allegoricæ.* Avignon, Jean Proſt, 1660, in-12. Cet ouvrage, joint à quelques Mſſ. donne du P. de Ruffi, une idée très-avantageuſe. Son eſprit & ſes talens le rendirent propre à tous les emplois : il s'en acquitta toujours avec zèle & applaudiſſement. (C. B.)

RUSTICLE, (SAINTE) *Maria Ruſticula*, Abbeſſe de Saint Céſaire d'Arles, étoit d'une famille noble. Elle nâquit à Vaiſon, en 555, & elle perdit ſon père le jour même de ſa naiſſance. Un frère aîné qu'elle avoit, mourut auſſi en bas âge. Elle reſta par-là héritière de grands biens. Un Seigneur nommé Héran, frappé de ſa beauté, & peut-être davantage de ſes richeſſes, qu'il pouvoit mieux apprécier, l'enleva à l'âge de cinq ans, déterminé à l'épouſer dès qu'elle ſeroit nubile.

Liliole, Abbeſſe de St. Céſaire, apprit cet enlevement : cette ſainte fille ſe ſervit du miniſtère de Syagze, Evêque d'Autun, pour enlever cet enfant à ſon raviſſeur. Elle la reçut dans ſa Communauté, & l'éleva dans les maximes de la piété chrétienne. Ruſticle montra les plus heureuſes diſpoſitions pour la vertu. Elle mépriſa bientôt le vain éclat des richeſſes, & forma le projet de s'enfermer pour le reſte de ſes jours, dans le lieu où elle avoit été inſtruite des vérités qu'elle méditoit ſans ceſſe.

Sa mère la demanda aux Religieuſes, dès qu'elle fut en âge de contracter un engagement ; mais Ruſticle témoigna alors ouvertement ſes intentions, & ſe conſacra à Dieu par les engagemens les plus ſolemnels. Devenue Religieuſe, elle ne s'occupa que de ſes devoirs & de la prière, elle ne ſe diſtingua que par la modeſtie & par l'humilité. Ses vertus & la bonté de ſon caractère, lui attirèrent tous les cœurs ; & Liliole étant morte, Ruſticle fut nommée unanimement pour lui ſuccéder. Elle répondit à l'eſpérance qu'on avoit conçue d'elle. Sa piété & ſes auſtérités ſemblèrent s'augmenter. Mais ce qui eſt plus admirable, elle dirigeoit avec une ſcrupuleuſe attention ſes Religieuſes, qui étoient au-délà de trois cent.

La ſainteté fut toujours en butte aux traits de la calomnie : Ruſticle en éprouva les coups. Dénoncée au Roi Clotaire II, comme coupable de trahiſon, on la traîna devant ce Prince ; & ſes ennemis, qui croyoient ſa perte aſſurée, triomphoient déja. Mais le Ciel, qui veille ſur les juſtes, dévoila ſon innocence. La calomnie fut confondue, & la pieuſe Abbeſſe pardonnant à ceux que la malignité ou la prévention avoit armés contre elle, fut rendue à ſes chères ſœurs, qui formoient des vœux pour ſa juſtification.

Ruſticle reprit ſes pieux exercices. Elle n'exigea jamais de ſes Religieuſes un travail pénible, & au-deſſus de leurs forces ; mais elle eut ſoin de les occuper toujours aſſez, pour les garantir du danger de l'oiſiveté.

Elle mourut en 632, & elle fut inhumée dans ſon Monaſtère par Théodoſe, Evêque d'Arles. On a tranſporté ſon corps, dans la ſuite, dans l'Egliſe de St. Trophime ; mais ſon chef fut laiſſé à l'Abbaye de St Céſaire, qui eſt aujourd'hui ſous la règle de S. Bénoit, & que l'on nomme communément, *lou grand Mouneſtier*, ou *lou grand Cou-*

vent, ou ſimplement l'*Abbaye*.

(*Extrait de ſa vie, écrite par le Prêtre Florent, ſon contemporain.*

RUSTIQUE, (SAINT) Evêque de Narbonne, nâquit à Marſeille, ou aux environs de cette Ville, vers la fin du ſixième ſiècle. Il étoit fils d'un Evêque nommé Bonoze, & neveu par ſa mère, d'un autre Evêque nommé Arator. Sa mère, qui étoit une Dame de piété, n'épargna rien pour ſon avancement : elle l'envoya à Rome. Ruſtique poſſédoit déja toutes les richeſſes de l'éloquence Gauloiſe, & il ne lui manquoit que de modérer, par la gravité Romaine, ce que les Provençaux avoient naturellement ou de trop abondant, ou de trop diffus. En peu de tems on vit en lui ce que l'on admiroit autrefois dans les plus ſavans de la Grèce, qui avoient le ſecret de deſſecher l'enflure aſiatique, par le ſel attique, & d'enrichir leur éloquence, non de paroles inutiles, qui ne ſont que des feuilles, mais de penſées, qui en ſont comme les fruits. Après avoir brillé parmi les Savans de Rome, Ruſtique retourna en ſon pays ; & comme il n'avoit pas oublié l'éducation chrétienne qu'il y avoit reçue, il ſe diſpoſa à embraſſer la vie monaſtique. Il écrivit à S. Jérôme, pour lui demander ſon avis ſur l'état qui lui étoit le plus convenable de la vie érémitique, ou de la vie cénobitique. S. Jérôme, dans la réponſe qu'il lui fit, ſe déclara pour le dernier état, comme plus avantageux, & le plus propre à le conduire à la perfection. Enſuite il lui preſcrivit d'excellentes règles pour ſa conduite.

Ruſtique ſuivit les avis de S. Jérôme. Il ſe retira au célèbre Monaſtère de Lérins, où il lia une amitié très-étroite avec Vénère, qu'une éminente piété éleva dans la ſuite au Siège Epiſcopal de Marſeille. Il reçut les Ordres ſacrès, & fut enſuite fait Evêque de Narbonne, le 3 Octobre 430, ſelon Baluze, ou même dès l'année 427, ſelon Tillemont, ce qui paroit mieux fondé. La manière édifiante avec laquelle Ruſtique s'étoit conduit dans ſon Monaſtère, ne pouvoit que faire eſpérer beaucoup de lui. On ne ſe trompa pas dans l'idée avantageuſe qu'on en avoit conçue. Ce charitable Paſteur, toujours attentif au bien de ſes ouailles, parut dans ſa charge, comme un exellent médecin des ames ; mais ſon Epiſcopat ſe rencontra en des tems très fâcheux. Les Goths, infectés des erreurs d'Arius, déſoloient alors les Gaules, & ſur-tout le pays que nous nommons aujourd'hui *Languedoc*. Les malheurs qu'entraîne ordinairement la guerre, affligeoient moins Ruſtique, que les ſcandales qu'il voyoit naître de toute part. Il gémiſſoit particulièrement du peu de ſoumiſſion qu'il trouvoit dans les peuples, & du défaut de correſpondance & d'union dans ceux qui devoient partager les peines de ſon miniſtère. L'affliction que lui cauſèrent ces malheurs, lui firent prendre la réſolution de renoncer à l'Epiſcopat. Il écrivit à S. Léon pour obtenir ſon agrément ; mais ce Pape, trop éclairé pour ne pas connoître que ceux qui ſentent le fardeau de l'Epiſcopat, & qui deſirent d'en être déchargés, ſont communément les plus propres à le porter, répondit à Ruſtique, que dans l'état où il étoit, il devoit regarder l'amour de la retraite, comme une tentation, & garder le poſte où la Providence l'avoit placé ; qu'il

qu'il faut, dans l'exercice du miniſtère Epiſcopal, allier la clémence à la juſtice, haïr les péchés, & non les pécheurs; corriger les ſuperbes & ſouffrir les foibles. Ruſtique, retenu dans l'Epiſcopat par les avis de St. Léon, entreprit, avec le ſecours de Marcel, Préfet des Gaules, & de quelques autres perſonnes de piété, de rebâtir l'Egliſe de Narbonne, qui avoit été brûlée depuis aſſez longtems, & l'ouvrage fut fini dans quatre ans.

Ruſtique ſe trouva à l'Aſſemblée des 44 Evêques des Gaules, qui, ſur la fin de l'année 451, approuvèrent la Lettre de St. Léon à Flavien; il y ſigna le premier après Ravenne d'Arles. Saint Léon cependant, écrivant l'année ſuivante aux Evêques des Gaules, pour les informer de ce qui s'étoit paſſé au Concile de Calcedoine, nomme Ruſtique avant Ravenne, comme plus ancien Evêque. Peu de tems après, Ruſtique aſſiſta encore à un nouveau Concile, tenu à Arles, au ſujet du différent qui s'étoit élevé entre Théodore, Evêque de Fréjus, & Fauſte, Abbé de Lérins. Ravenne l'y invita par une Lettre particulière, qui porte des marques de la réputation dont jouiſſoit Ruſtique, parmi tant d'illuſtres & de Saints Evêques. Les malheurs des tems ſont ſans doute cauſe que nous ne trouvons rien de plus pour l'hiſtoire de Ruſtique. Uſuard marque ſa fête au 26 d'Octobre, en quoi il a été ſuivi par le Martyrologe Romain. Il eſt peut-être mort ce jour-là, en l'année 461. Car dès le 3me. Novembre de l'année ſuivante, il avoit pour ſucceſſeur *Hermès*, qui avoit été ſon Archidiacre.

Nous pourrions juger de l'éloquence de Ruſtique, ſi ſes Lettres à St. Jérôme & à St. Léon fuſſent parvenues juſqu'à nous; mais il ne nous en reſte rien, ainſi que des Actes de l'Aſſemblée des Evêques qui avoient jugé la cauſe des deux Prêtres de Narbonne, qui voulant pourſuivre la punition d'un adultère, avoient été trop loin. Ruſtique avoit envoyé ces Actes à St. Léon, avec la Lettre dont nous avons parlé, & y avoit joint un Mémoire ſur dix-neuf points de diſcipline, qu'il prioit St. Léon de lui réſoudre. Nous n'avons de ces monumens reſpectables, que ce qui s'en trouve dans la ſeconde Lettre de St. Léon, à qui ils en fournirent la matière. Denis *le Petit* a inſéré cette réponſe dans la *Collection des Décrétales*. On a cependant une Lettre de Ruſtique à Eucher de Lyon, que le P. Sirmond a inſérée dans ſes Notes ſur le ſecond Livre de *Sidonius Apollinaris*.

(V. P.)

S.

SABATIER, (N. DE) d'une famille d'Arles ennoblie en 1571 en la perſonne de Jean de Sabatier, nâquit en cette Ville, avant la fin du dernier ſiècle, & fut membre de l'Académie Royale de ſa patrie. Il ſe diſtingua par ſon ſavoir & par ſa probité. Il donna au public, un *Recueil de poéſies* avec des *Epitres morales & Académiques*, qu'on lit toujours avec plaiſir. Il avoit lu dans les Séances de ſon Académie, des Diſſertations curieuſes ſur des ſujets très-intéreſſans. Voici le ſentiment de l'Abbé Goujet ſur ſes Épitres. » La ſageſſe (dit-il) caracteriſe les Épitres morales & Académiques de M. Sabatier ». Elles furent imprimées à Lyon en 1687, in-12, au nombre de 54, toutes fort courtes & adreſſées à des perſonnes connues. Les ſujets en ſont excellens, mais l'Auteur ne s'y eſt pas arrêté aſſez pour ſatisfaire pleinement le Lecteur.

Nous rapporterons ici quelques vers de la 51me. Epitre, dans leſquels Sabatier parle contre la lecture des Romans.

Ne t'occupe jamais d'une telle lecture,
Ignore d'un Héros l'amoureuſe aventure:
On nous la peint toujours des plus douces couleurs;
Mais un ſerpent cruel eſt caché ſous ces fleurs.....
Une ſage beauté, je te le dis encore,
Ne doit jamais ſavoir ce qu'il faut qu'elle ignore.

Toute la poëſie de ces Epitres eſt dans le ſtyle familier, mais ſans baſſeſſe.

Sabatier fit un Sonnet ſur les merveilles du Regne de Louis le Grand, qui mérite d'être placé ici.

Sacrés mânes des Rois, demi-Dieux de la France,
Quittez pour quelque tems vos ſuperbes tombeaux;
Venez pour admirer les glorieux travaux,
Qui font du Grand LOUIS redouter la puiſſance.

Admirez avec nous l'héroïque vaillance,
Qui lui fait tous les jours tant de ſujets nouveaux;
Les loix qu'il établit pour ſoulager nos maux,
Et de tous ſes Conſeils la force & la prudence.

Voyez de ſa grandeur les dignes monumens
Ces vaſtes arſenaux, ces pompeux bâtimens,
Ces ports, où par ſes ſoins tout vient & tout abonde.

Et quand vous aurez eu le tems de l'admirer,
Allez faire ſavoir ſa gloire en l'autre monde;
Perſonne en celui-ci ne la peut ignorer.

Nous avons dit au commencement de cet article que Jean de Sabatier, fut ennobli en 1571; les lettres qu'il mérita par ſes ſervices ſont datées du mois de Septembre. Elu Conſul d'Arles en 1576, il mourut cette même année, dans une émeute populaire rapportée par Noſtradamus, pag. 664. Voici ſon Epitaphe qui nous diſpenſe d'entrer dans un plus long détail.

Vir patricius, Joannes Sabaterius, ad omnia ſumma natus, rei familiaris completiſſimus, rerum agendarum ſolertiſſimus, Reip. Arelatenſis, ingenii ſui præſtantiâ, Conſul creatus, dùm pro fide, pro patriâ, pro Rege adversùs acerrimos Chriſtianæ Religionis hoſtes ſtrenuè pugnat, ingentibus Civium lacrymis, immaturo interitu repente cecidit. Uxor mœſtiſſima, chariſſimi liberi, parentes incomparabiles, amici, univerſuſque populus Arelatenſis, adornandi illiùs cauſâ, flebiliter poſuêre, anno 1576, (V. P.)

SADE, LAURE DE) *Voyez* NOVES.

SADE, (PAUL DE) de l'illuſtre Maiſon de ce nom, qui a produit pluſieurs perſonnages diſtingués par leur mérite (*a*), nâquit à Avignon dans le quatorzième ſiècle. Son éducation répondit à ſa naiſſance. Yolande d'Arragon, Reine de Naples, le nomma ſon Sécrétaire d'Etat, & l'envoya à la Cour de Rome, en qualité de Miniſtre; emploi que Paul remplit avec ſuccès.

Elevé au ſiège de Marſeille en 1405 par l'Antipape Pierre de Lune, qui avoit prit le nom de Benoit XIII, il gouverna cette Egliſe avec beaucoup de zèle & d'édification.

(*a*) Nous ferons mention ici de quelques-uns des hommes illuſtres de la famille de Sade. 1°. *Jean-Baptiſte*, Evêque de Cavaillon, mort en 1707, a laiſſé des ouvrages qui font honneur à ſa piété & à ſon érudition. 2°. *Richard*, Bailli d'Aquila & Grand-Prieur de St. Gilles, mort à Malte le 17 mars 1719, à l'âge de 89 ans, a rendu de grands ſervices à ſon Ordre. 3°. *Jean-Baptiſte-François-Joſeph*, Lieutenant-Général de la Breſſe, fut envoyé auprès de l'Electeur de Cologne. 4°. *Joſeph-David*, reçut du Roi le Gouvernement d'Antibes en récompenſe de ſes ſervices. Il défendit cette Place en 1746, & mérita d'être élevé au grade de Maréchal des Camps & Armées du Roi. 5°. Enfin l'Abbé *de Sade* Littérateur, dont nous avons une excellente Vie de Pétrarque, &c. &c.

En 1407, Marſeille étant infectée de la peſte, l'Antipape Benoit partit pour Savonne, où il devoit ſe trouver avec Gregoire XII, mais il s'arrêta pendant quelque tems à l'Iſle de St Honorat de Lérins. Il eſt à préſumer que l'Evêque de Marſeille n'abandonna pas ſon troupeau pendant la contagion; l'Hiſtoire nous laiſſe ignorer les travaux Apoſtoliques exercés pendant cette peſte; ils préſenteroient les plus beaux traits de ſon Epiſcopat.

Le Concile Général ayant été convoqué à Piſe, Paul s'y rendit & y officia à la 8me. Seſſion. Ce Concile commença le 25 Mars 1409, & fut terminé le 29 Juillet de la même année. Les deux Antipapes y furent dépoſés, & Pierre de Candie y fut élu Pape, ſous le nom d'Alexandre V.

Paul n'aſſiſta point au Concile de Conſtance, convoqué l'année ſuivante; mais il adhéra avec tout ſon Clergé aux décrets qui en émanèrent, & il reconnut Martin V. pour Pape légitime.

Ce fut ſous ſon Epiſcopat que les Arragonois ayant le Roi Alphonſe à leur tête, attaquèrent Marſeille, en 1422; ils enlevèrent le corps de St. Louis Evêque de Toulouſe, & deſolèrent la Ville. On aſſembla les habitans après ce déſaſtre & l'Evêque, préſidant à cette aſſemblée, propoſa de donner en gage aux Marchands d'Avignon la châſſe de S. Lazare & les ornemens de l'Egliſe, pour les retirer dans un an. La propoſition fut agréée, & les tréſors rachetés dans le tems preſcrit.

Ce pieux Evêque mourut en 1433, le dernier jour de Février, laiſſant tous ſes biens à ſon Egliſe. (V. P.)

SAINT GENIÈS. *Voyez* GENIÈS (JEAN DE ST.)

SALIAN, (JACQUES) l'un des hommes de ſon ſiècle qui poſſédoit le mieux l'écriture & la Theologie, nâquit à Avignon en 1557, & entra dans la Société des Jéſuites à l'âge de vingt-un ans, en 1578. Après avoir enſeigné ſucceſſivement les Belles-Lettres, la Philoſophie & la Théologie, il fut Recteur de différens Collèges, & partout il gagna l'eſtime de ceux avec qui ſes emplois lui donnoient quelque rélation. Quoiqu'il fût naturellement vif, ſa vivacité ne lui laiſſoit jamais échapper la moindre impatience, quand il s'agiſſoit ſurtout de traiter quelque affaire importante. Il eut la confiance de pluſieurs perſonnes diſtinguées, mais on peut dire qu'il ne la déſira jamais. Ses occupations, quelque grandes qu'elles fuſſent, ne l'empêchoient pas de remplir les devoirs d'une pure amitié & d'une reconnoiſſance fondée uniquement ſur les ſentimens d'eſtime qu'on avoit pour lui. Etant Recteur du Collège de Beſançon, il s'apperçut que pluſieurs familles de diſtinction étoient diviſées entre elles. Il voyoit, ſans exciter de jalouſie, les unes & les autres, les exhortoit à la paix & à la reconciliation; & s'il ne réuſſit pas toujours, il parvint au point d'en être également aimé & honoré. Toujours attentif ſur lui-même, il avoit le talent admirable de ne rien ſouffrir dans une converſation, qui fût contre la charité chrétienne ou contre les bonnes mœurs; & ce qu'il y a de ſurprénant, c'eſt que, quoiqu'on connût ſa délicateſſe ſur ces articles, on recherchoit avec empreſſement ſes entretiens; ſon caractère exact n'éloigna jamais de lui ceux qui

par leur conduite paroiſſoient être les plus oppoſés aux vertus qu'il déſiroit faire aimer. Il vouloit que chacun vêcût & ſe ſanctifiât dans ſa profeſſion, perſuadé que Dieu nous donne des graces proportionnées à notre état, & que c'eſt notre faute ſi nous n'en faiſons pas un bon uſage. Sur ce principe, il étoit fort attentif à examiner la vocation de ceux qui déſiroient embraſſer un genre de vie oppoſé à celui où la Providence ſembloit les avoir placés. Il les éprouvoit pendant longtems & ne leur donnoit des conſeils qu'après les plus mûres délibérations. Son zèle pour le ſalut des ames ne ſe ralentit jamais, & il étoit auſſi appliqué auprès d'un homme de la lie du peuple, qu'auprès des Grands, dont il avoit la confiance.

Après une vie employée ſi utilement, le P. Salian mourut à Paris, où ſes Supérieurs l'avoient envoyé, le 23 Janvier 1640. Nous avons de cet habile Jéſuite: 1°. des Annales Eccléſiaſtiques, ſous ce titre: *Saliani Jacobi S. J. Annales Eccleſiaſtici*, in-fol. 6 vol. Ces Annales renferment tout ce qui pouvoit ſervir au ſujet que le P. Salian traitoit, depuis la naiſſance du monde juſqu'à J. C. M. de Sponde, Evêque de Pamiers, demanda permiſſion à l'Auteur de les abreger, comme il avoit abregé celles du Cardinal Baronius; mais le P. Salian, n'ignorant pas que les abregés ont été très ſouvent la cauſe de la perte que nous avons faite de diverſes hiſtoires conſidérables, éluda la permiſſion que le Prélat lui demandoit, & fit lui-même ce qu'il craignoit que quelqu'un ne fit un jour; mais il reſſerra avec tant d'adreſſe ce qu'il avoit étendu dans ſes grandes Annales, qu'on eſt obligé de les conſulter pour être inſtruit à fond de ce qu'on ſouhaite ſavoir.

2°. *Epitome Annalium Eccleſ. vet. Teſt.* in-fol. Rothom. 1646, & Lugd. 1664: c'eſt l'abregé de l'ouvrage dont nous venons de parler. On y trouve une Théologie profonde, un art admirable & une très-grande connoiſſance de l'Ecriture.

3°. *Enchiridion Chronologicum, ſeu Annalium epitomes medulla*, in-12. Paris, 1636, & Cologne, 1636.

4°. *De amore Dei*, in-4°. ibid. 1631. L'on trouve dans cet ouvrage les ſentimens qu'avoit le P. Salian, & qu'il travailla toute ſa vie à inſpirer aux autres.

5°. *Ars placendi Deo*, in-16. ibid. 1635. (C. B.)

SALOMON, (ANTOINE) né à Marſeille en 1643, d'une famille noble, entra dans la Congrégation de l'Oratoire & y partagea ſon tems entre la prière & l'étude. Il s'attacha d'une manière particulière à l'étude du Droit Canonique, & il mérita l'affection de Henri de Felix, Evêque de Châlons ſur Saône, qui le demanda pour ſon Séminaire. Salomon y fut Directeur & Profeſſeur de Théologie pendant pluſieurs années; il fit enſuite par l'ordre de cet Evêque, un ouvrage, intitulé: *Abregé des Décrétales*, diviſé en 3 parties. Dans la première, il a renfermé les cinq livres des Décrétales de Grégoire IX, la ſeconde contient les Décrétales de Boniface VIII; & la troiſième renferme les Conſtitutions de Clément V, connues ſous le nom de *Clementines*, & les *Extravagantes* de Jean XXII. Chaque partie eſt diviſée en cinq livres. On ne peut rien lire de mieux digéré, de plus méthodique & de plus

clair ſur cette matiére. Il n'eſt pas ſurprenant que l'Auteur ait ſi bien réuſſi; après avoir conſacré pluſieurs années à l'étude de l'Ecriture Ste., des SS. PP. & des Conciles: après une étude approfondie du Droit Canonique, il avoit remarqué beaucoup de confuſion dans la plupart des Canoniſtes dont les Commentaires ſont le plus ſouvent obſcurs & confus; il crut rendre ſervice au public en débrouillant ce cahos. Son ouvrage fut imprimé à Lyon en 1700, chez Certe in-8°. (B. O.)

SALOMON, (N.) neveu du précédent, eut un genie vif & éclairé, joint à une mémoire excellente. Dès ſon enfance, il développa ſes talens pour la Poëſie; il fit ſes Humanités dans le Collège de l'Oratoire de Marſeille ſa patrie, & ſe livrant enſuite à la diſſipation de ſon âge, il fut tout à la fois lié avec des jeunes gens évaporés & avec des hommes de lettres. Il s'adonnoit à ſes plaiſirs dans la compagnie des premiers, & il revenoit dans le temple des Muſes, auprès des derniers.

Cette vie ſi diſparate changea tout-à-coup ſon caractère gai en une ſombre mélancolie. Ce Poëte ſe livrant à ſes idées noires, ne parut plus dans les Sociétés, dont il faiſoit les délices; il ſe promenoit ſouvent ſeul, loin du tumulte avec un livre ſur lequel il faiſoit de profondes méditations. Ses ouvrages ſe reſſentirent alors de l'efferveſcence de ſa bile; il n'écrivit plus qu'en ſatyrique, & ſes productions, pour être plus laconiques, n'en étoient pas moins piquantes. Son jugement ne fut point affecté, ſa raiſon ſe conſerva juſqu'à ſa mort que l'on raconte de diverſes manières.

Les uns prétendent qu'il ſe précipita dans la mer, les autres qu'il y tomba involontairement. Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain qu'un beau jour d'été, il prit un bâteau dans le Port, qu'il conduiſit ſeul en pleine mer, & qu'il ſe noya, vers l'année 1727, dans un âge peu avancé.

Son frère, qui étoit dans l'Oratoire, hérita de ſes biens, & quitta la Congrégation; mais il ne profita pas longtems de cette fortune, étant mort peu de tems après d'une péripneumonie. On connoit les lettres qui furent écrites entre cet Oratorien & le P. Milley Jéſuite. Elles furent imprimées dans le tems.

Salomon, le Poëte, nous a laiſſé: 1°. un *Divertiſſement en muſique, à l'honneur de M. le Maréchal de Villars*, Marſeille, 1716. 2°. *La Querèle des Médecins, Poëme héroï-comique*, Avignon, ſous le nom de Cologne, 1722, in-4°. 3o. Des *Epitres ſatyriques, adreſſées à Damon.* 4°. *Les Aventures d'Ariſtanoüis en vers, & quelques autres poëſies*, ibid. in-4°. même année.

(*Extrait de l'Athéneum Maſſil.*)

La Ville de Toulon a produit *Joſeph-François Salomon*, bon Muſicien, qui fut reçu dans la Chapelle du Roi, & qui eſt mort en 1733. Il eſt Auteur de la muſique de *Théonoé* & de *Médée* & *Jaſon*, Opéras; il a donné auſſi quelques motets.

SALVIEN, né dans les Gaules, avant la fin du 4me. ſiècle, peut être placé parmi les Ecrivains de Provence, parce qu'il y paſſa la plus grande partie de ſa vie. On n'oſeroit aſſurer que ſes parens fuſſent Chrétiens, puis qu'étant encore fort jeune, il épouſa *Palladie*, fille d'*Hypace* & de *Quieta*, qui faiſoient

alors profeſſion de Paganiſme. Il n'eut de ce mariage qu'une fille, nommée *Auſpiciole*.

L'exemple de *St. Eucher* & de *Galla* ſa femme qui vivoient dans une auſtère continence, avoit tellement frappé les deux jeunes époux, qu'ils ſe vouèrent bientôt au même genre de vie. *Hypace*, quoique Chrétien, ne put goûter une vertu qui contrarioit les vues de ſon ambition. Il n'y vit que l'extinction de ſa race: ſon orgueil en fut allarmé, il alloit ſe porter aux dernières violences contre ſa fille & ſon gendre: pour s'y ſouſtraire ils eurent recours à la fuite.

Salvien & *Palladie* vecurent 7 ans dans la retraite & l'indigence, ſans qu'*Hypace* daignât leur donner le moindre ſigne de reconciliation. Ce terme expiré, Salvien voulut eſſayer de ramener ſon beau-père; & ce fut à ce deſſein qu'il écrivit, au nom de ſa femme & de ſa fille, la plus belle de ſes Epitres. On ne ſait pas quel fut le ſuccès de cette nouvelle tentative de notre Auteur. C'eſt à cette époque qu'on perd de vue *Hypace*, *Quieta*, *Palladie*, & *Auſpiciole*.

Salvien ſe retira bientôt à Vienne, & s'y dépouilla de tous ſes biens en faveur des pauvres. Après quelque ſéjour dans cette Ville, il ſe rendit à Lérins, où il embraſſa la vie Monaſtique. Il y vêcut ſix ans dans l'auſtère pratique de toutes les vertus religieuſes. Vers l'an 438, il vint ſe fixer à Marſeille, où *St. Honorat* l'éleva au Sacerdoce. Il devint une des plus grandes lumières de cette Egliſe; & quoique ſimple Prêtre, on le ſurnomma le *Guide des Evêques*. Il fut ſurtout redevable de ce titre au ſoin qu'il avoit pris d'inſtruire les deux fils de *St. Eucher*, *Salone* & *Véran*. Ils furent tous les deux Evêques, l'un de Vence & l'autre de Genève. Pendant leur Epiſcopat, ils ſe conduiſirent toujours par les avis de Salvien. Les autres Prélats ſes contemporains le conſultoient comme un excellent maître de la Théologie Chrétienne. Il compoſa pour leur uſage la plupart de ſes Homèlies qu'on peut regarder comme autant d'Inſtructions paſtorales. Ce fut une de ſes principales occupations dans le cours d'une vie de cent ans au moins. *Gennade* la prolonge juſqu'à 105 ans & au-delà. Voici le portrait que l'Hiſtoire nous a conſervé de *Salvien*. C'eſt moins un éloge que l'expoſé de ſes principes ſur la bienfaiſance & l'amitié. » Ce Sa-
» vant Prêtre, dit Gennade, étoit per-
» ſuadé qu'il ſuffit d'avoir de l'honneur
» pour ne point oublier ſes amis; que
» l'amitié n'eſt point un ſentiment oiſif,
» qu'elle ſe fortifie daus un commerce
» mutuel de bienfaiſance, & qu'elle
» ceſſe d'exiſter, dès qu'elle a ceſſé d'agir.
» Il regarda toujours les peines de ſes
» amis comme des fautes dont il s'étoit
» rendu coupable, il en éprouvoit des
» remords véritables; & cet état pénible
» lui faiſoit dire que l'amitié eſt quelque-
» fois un mal «.

Si les qualités du cœur de *Salvien* le rendoient cher à ſes compatriotes, ſes talens & ſon érudition lui méritoient l'eſtime de tout ce qu'il y avoit de gens inſtruits parmi ſes contemporains. Il nous reſte de lui trois ouvrages: un *Traité de l'Avarice*, autrement intitulé la *Satyre des Riches*: un *Traité ſur la Providence*, & un *Recueil de lettres*.

La *Satyre des Riches* eſt une des meilleures productions du 5me. ſiècle. On y trouve des excellens préceptes ſur l'obli-

gation de faire l'aumône. L'Auteur y prouve que l'avarice eſt la ſource la plus féconde de tous les déſordres du ſiècle. Il s'emporte avec une éloquente fureur contre ceux, qui, pour enrichir leur poſtérité, ne craignent pas de perdre leur ame. L'éloquence de *Salvien* eſt toujours forte & ſouvent agréable, malgré la triſteſſe du Sujet. L'Auteur y déplore ſans ceſſe les malheurs du monde, & ſes lamentations l'on fait ſurnommer le *Jérémie* de ſon ſiècle.

L'ouvrage de la *Providence*, parut environ l'an 455, qui eſt l'époque de la priſe de Rome par les Vandales. *Salvien* y fait mention du ſiège de cette Ville comme d'un événement encore récent. Dans la Préface qui ſe lit à la tête, l'Auteur annonce qu'il va s'ériger une ſeconde fois en Cenſeur des vices de ſon ſiècle. Il déclare qu'il n'aſpire point à la gloire de plaire à ſes Lecteurs, qu'il lui ſuffit de les inſtruire ſur les malheurs de l'Empire, & d'indiquer les moyens d'y remédier. Il décrit enſuite les ravages que les Barbares continuoient d'exercer dans les Provinces de l'Empire Romain. Il prétend que la ruine de cet Empire jadis ſi floriſſant, fut une ſuite des crimes qui l'inondoient alors; que les Barbares n'étoient que les Miniſtres des vengeances Divines, & que la férocité de ces peuples brigands, tiroit ſa force & ſa puiſſance. des mœurs dépravées de la plupart des Chrétiens. Après avoir prouvé qu'il exiſte une Providence, dont les décrets influent ſur les moindres événemens, il fait une peinture effrayante de tous les déſordres de ſon ſiècle. Il s'emporte contre chaque déréglement en particulier; mais il n'eſt jamais plus énergique & plus véhément que dans la deſcription qu'il fait des ſpectacles profanes, dont les ſcènes impures méritoient alors l'improbation des honnêtes gens.

L'ouvrage eſt écrit avec plus d'éloquence que de méthode. Sans s'aſtreindre aux règles ſévères de la Dialectique, l'Auteur poſſède l'art d'émouvoir & de perſuader. Il charme l'ame & le cœur par la beauté des ſentimens qu'il exprime toujours avec vérité, & ſouvent avec élégance. La Morale n'eut point d'Ecrivain plus éloquent dans ce 5me. ſiècle.

En 1701, il parut une Traduction Françoiſe de ce Chef-d'œuvre de *Salvien*. On l'attribuoit alors à M. *Drouet de Maupertuis*; elle n'a guère d'autre mérite que l'exactitude littérale.

D'un grand nombre de lettres que *Salvien* avoit écrites, il n'en reſte que neuf aujourd'hui: elles ſont adreſſées, pour la plupart, à des perſonnes non moins diſtinguées par leur mérite que par l'éclat de leurs dignités. Ce Recueil eſt ſurtout précieux, en ce qu'il renferme pluſieurs faits intéreſſans pour l'Hiſtoire du 5me. ſiècle.

Dans le jugement que *Gennade* fait des écrits de *Salvien*, il compare & préfère l'élocution de ce dernier à celle du fameux *Lactance*. Nous ſommes bien loin d'avouer cette prédilection dans toute ſon étendue; cependant nous conviendrons avec *Gennade* que le ſtyle de notre Auteur eſt plus ſerré que celui de *Lactance*, qu'en général il eſt plus attachant & non moins agréable. Pour ce qui eſt des matières qu'il y traite, elles ſont moins théologiques que morales, elles intéreſſent encore plus les mœurs que la Religion. Il ſuffit d'être honnête-homme & d'aimer la vertu, pour goûter les préceptes de *Salvien*; il s'attache moins

aux

aux Dogmes, qu'à la morale du Chriſtianiſme. Sans doute que dans ſes autres ouvrages, il s'élevoit à la ſublimité de nos myſtères. Après avoir formé des hommes pour la ſociété, il étoit dans ſes principes, d'en former pour le Ciel.

Nous devons au *P. Bonnet* de l'Oratoire, une Traduction Françoiſe des ouvrages de *Salvien*; c'eſt la ſeule qu'on liſe aujourd'hui. Le Traducteur a très-bien pris le ſens & l'eſprit du texte latin.

(*Art. de M. l'Abbé Paul.*)

SAVOIE, (HONORÉ DE) Comte de Sommerive, nâquit à Marſeille, au mois d'Octobre 1538, de Claude de Savoie, Comte de Tende, & de la Comteſſe de Tende, de l'illuſtre Maiſon de Chabannes de la Paliſſe. Dès qu'il fut en état de ſe montrer à la Cour avec diſtinction, il y fut envoyé par ſes parens. Une partie du Royaume étoit alors infectée du poiſon des erreurs de Luther & de Calvin. Leurs partiſans s'étoient déja emparés des Villes principales de pluſieurs Provinces; & la Reine Mère, craignant que la Provence ne tombât entre leurs mains, y envoya le Comte de Sommerive, avec la qualité de Lieutenant-Général, pour commander en l'abſence de ſon Père, qui favoriſoit les prétendus Réformés. Il s'agiſſoit d'entrer à Aix pour faire vérifier ſon pouvoir au Parlement, & y être reconnu. La choſe n'étoit pas facile. Les Huguenots s'étoient emparés de cette Capitale, & y avoient mis une bonne garniſon. Sommerive n'avoit point de Troupes; & dans ſon embarras, il n'auroit guères ſu quel parti prendre, ſi le hazard ne lui eût fourni l'occaſion de ſe former une petite armée. Le Comte de Carcés, qui étoit venu à ſa rencontre, lui fut d'un grand ſecours. Il étoit à une lieue d'Aix, lorſque quelques Catholiques vinrent ſe plaindre à lui d'avoir été inſultés par des Huguenots, tandis qu'ils alloient célébrer la fête de St. Marc, dans une Chapelle conſacrée en l'honneur de cet Evangeliſte. Le Comte de Carcés les plaint, il leur parle avec force ſur l'outrage qu'ils ont reçu; il leur repréſente qu'ils doivent venger le tort fait à la Religion par ces Hérétiques, &c. &c. A ces mots, les Catholiques s'aſſemblent, le Comte de Sommerive ſe met à leur tête; Carcés retourne à Aix, fait armer les Catholiques qu'il y trouve; on ſonne les cloches de toutes les Egliſes; les Huguenots ſont troublés, ils demandent grace, on la leur accorde; on les chaſſe cependant, & le Comte de Sommerive entre ſans obſtacle dans la Ville, où il fait vérifier ſon pouvoir. Il expédia enſuite diverſes commiſſions, & mit ſur pied ſix-vingt compagnies, de 300 hommes chacune. Les Procureurs du Pays firent une levée de deniers pour l'entretien de ces Troupes; le Parlement veilla à la Police, & fit pour cela de très-beaux Réglemens; tous les Corps enfin ſe rangèrent du côté de Sommerive, à qui ils offrirent leurs ſecours, pour la défenſe des Catholiques opprimés.

Le Comte de Tende, père de Sommerive, étoit du parti Proteſtant: étonné de ce qui s'étoit paſſé, il ramaſſa ſes Troupes, paſſa la Durance, s'aſſura de pluſieurs petites Villes, & vint mettre le ſiège devant Pertuis, dont les habitans, toujours fidèles au Roi, firent une ſi vigoureuſe réſiſtance, qu'ils le con-

traignirent de ſe retirer. Il alla ſe cantonner à Siſteron, d'où il fit avertir le Baron des Adrets, un des Chefs des Huguenots du Dauphiné, de lui donner du ſecours, ſi on l'attaquoit. Le Comte de Sommerive n'ignoroit pas toutes ces menées; mais avant que de les empêcher, il vouloit s'emparer d'Orange, qui étoit le principal boulevard des prétendus Réformés. Il aſſemble de tout côté des Troupes; les Comtes de Carcés, de Suze, & pluſieurs autres Seigneurs de Provence, qui en avoient auſſi levé, ſe joignent à lui: on inveſtit la place, & on la bat ſi vivement, qu'on s'en rend bientôt maître. On y met tout à feu & à ſang, la maiſon même de l'Evêque n'eſt pas épargnée. De-là Sommerive ſe rend devant Siſteron, où la plus grande partie des Calviniſtes s'étoient retirés, réſolus de ſe défendre juſques au dernier ſoupir. Il met le ſiège devant la place, dont il commence l'attaque. Les Aſſiégés ſe défendoient en déſeſpérés, lorſque le Comte de Tende, qui s'étoit retiré dans la vallée de Barcellonette, informé de la bravoure qu'ils montroient, s'avance, entre dans la Ville avec du ſecours, fait de fréquentes ſorties, & force ſon fils à lever le ſiège. Il le pourſuit dans ſa retraite, le joint, lui livre bataille & le met en déroute. S'il eût ſu profiter de cette victoire, le parti Catholique étoit défait ſans reſſource, mais il donna le tems au Comte de Sommerive de rallier ſes Troupes. Voulant venger leur déshonneur, elles revinrent pour attaquer le Comte de Tende, qui refuſa le combat, & s'enferma dans Siſteron. On mit une ſeconde fois le ſiège devant cette Ville. Le Comte de Montbrun s'avança avec des Troupes pour ſecourir les aſſiégés; Sommerive envoya audevant de lui le Comte de Suze, il le rencontra vers le bois de l'Agran, à une lieue d'Orpierre, l'attaque; & après lui avoir tué beaucoup de monde, le contraignit d'aller cacher ſa honte dans le Dauphiné, d'où il étoit venu.

Cependant le ſiège de Siſteron alloit toujours ſon train. Dès qu'on jugea la brêche ſuffiſante pour pouvoir donner l'aſſaut, on s'avança; & après un combat des plus opiniâtres, la Ville fut emportée. Le Comte de Tende ſe retira à Turin, & laiſſa, par ſon éloignement, la Provence au pouvoir des Catholiques. Après cette priſe, Sommerive partit pour aller ſurprendre St. Gilles, qui étoit au pouvoir des Huguenots. Le Baron des Adrets, inſtruit de ſon deſſein, l'attend dans une embuſcade, l'attaque, lorſqu'il s'y attend le moins, & les Provençaux épouvantés ſe retirent à la débandade, ſans qu'il ſoit poſſible au Comte de les arrêter. Pour empêcher cependant les progrès des Huguenots, il fait abbatre le pont du Rhône, laiſſe quelques troupes au bord, & les oblige par-là de retourner ſur leurs pas.

Quelque tems après cette malheureuſe affaire, le Comte de Tende mourut ſubitement; & ſon fils, en prenant ſon nom, lui ſuccéda en la charge de Gouverneur. Cette époque eſt placée en 1565. Ce fut en ce tems là qu'il reçut avis de toute part, que les Huguenots avoient formé le deſſein d'attaquer en même tems les différentes Villes de la Provence. Le Roi lui écrivit auſſi à ce ſujet, & lui ordonna de faire ſes efforts pour calmer les eſprits irrités.

Le Comte de Tende leur envoya le Baron de la Garde, le Préſident Puget & les Conſeillers Geoffroi & d'Ardillon, pour les exhorter à rentrer dans leur devoir, leur promettant toute ſûreté pour leurs perſonnes, s'ils obéiſſoient. Pendant qu'ils exécutoient cette commiſſion, le Seigneur d'Entrecaſteaux arriva de la Cour, préſenta au Gouverneur une Lettre du Roi portant créance, & ordre de lever 3 ou 4 mille Arquebuſiers, pour lui être envoyés en diligence.

Le Comte ordonna cette levée; & tandis qu'on étoit occupé à la faire, il tenta d'aller ſecourir le Château de Nîmes, mais inutilement. Ses Troupes étoient en trop petit nombre; elles furent repouſſées avec perte; & le Seigneur de Méjanes, qui l'avoit accompagné, reçut un coup d'arquebuſe, dont il mourut peu de jours après. Sur ces entrefaites, les Hugenots reprirent Siſteron. Le Comte de Tende conduiſit ſon Armée de ce côté-là; il leur fit faire des propoſitions; & ſur le refus qu'ils firent de lui céder cette place, il en forme de nouveau le ſiège. On avoit déja pouſſé les travaux avec aſſez de vigueur, lorſque les Troupes du Gouverneur, craignant quelque intelligence ſecrète entre leur Chef & le Seigneur de Gipière ſon frère, prirent tout-à-coup la fuite, ſans qu'il fût poſſible au Comte & à Carcés de les raſſurer. Ils euſſent été taillés en pièces par la Garniſon, ſans un ſtratagême de ce dernier, qui fit allumer des bougies tout à l'entour des retranchemens, donnant par-là le change aux Huguenots. Ce qui leur reſtoit de Troupes ne put ſe retirer ſans quelque bruit. Les Aſſiégés envoyèrent reconnoître leur manœuvre; & ayant appris qu'ils décampoient, ils ſortirent de la Ville & vinrent les attaquer. L'arrière-Garde que commandoit le Comte de Carcés, fit merveille dans cette occaſion. Elle repouſſa les Huguenots avec force, tandis que le Comte de Tende contraignit ceux qui étoient venus l'attaquer, de repaſſer promptement la Durance. Cette double victoire coûta plus de douze cens hommes aux Calviniſtes, & rendit aux armes du Comte l'honneur, que la levée du ſiège ſembloit avoir un peu affoibli.

De retour à Aix, il trouva des Lettres du Comte de Suze, qui le prioit de venir ſe joindre à lui, pour mettre à la raiſon les Huguenots du Comtat: le Gouverneur part ſans prendre du repos, joint le Comte de Suze, ils aſſiègent de concert Tulete, petite Ville de l'Etat d'Orange, la prènent, & la donnent au pillage aux Soldats. De-là ils vont attaquer Mornas, dont ils s'emparent auſſi. Aramont ſubit le même ſort; mais au milieu de ſes ſuccès, le Comte de Tende reçoit des Lettres du Parlement, qui lui apprennent les excurſions que faiſoient, dans le reſte de la Provence, les Huguenots de Siſteron. A cette nouvelle, il prend des arrangemens avec le Comte de Suze, revient en Provence, met les ennemis du Roi à la raiſon, & par Délibération des Etats convoqués, il lève trois mille hommes, qu'il conduit à l'armée de Sa Majeſté, que le Duc d'Anjou commandoit.

Dès qu'il fut retourné dans ſon Gouvernement, il n'eut plus d'autres ſoins que d'y faire regner la paix & la tranquilité. Les intérêts du Roi faiſoient ſon objet principal. Les Provençaux étoient heureux pas ſes ſages Ordonnances; &

en donnant leur bien pour les beſoins de l'Etat, ils trouvoient autant de ſatisfaction, qu'on a ordinairement de la peine quand on s'en dépouille. C'eſt au milieu de ces exercices, que le Comte de Tende mourut, le 8 Octobre 1572, extrêmement regreté des Provençaux, dont il étoit comme le père.

Il étoit courageux, hardi, gracieux acceſſible, & né pour la vertu. Il avoit la taille haute, les yeux beaux & brillans, le nez aquilin, les cheveux blonds, le viſage agréable, & poſſédoit toutes les qualités qui font l'honnête homme & le bon chrétien. Il avoit épouſé, 1°. Clerice de Strozzi, fille de Pierre, Maréchal de France; 2°. Magdelaine de la Tour, fille de François, Vicomte de Turenne, & d'Eléonor de Montmorenci.

(*Extrait des Hiſtoriens de Provence.*)

SAVOIE, (GASPARD DE TENDE) petit fils d'Annibal de Tende, fameux Capitaine dans le tems de la Ligue, dont il affoiblit le parti, nâquit à Mane, le 3 Juin 1618. A l'exemple de ſes Ancêtres, il prit le parti des armes, dès que ſon âge le lui permit. Il avoit une vivacité & une préſence d'eſprit, qu'on regarda avec raiſon, comme un préſage heureux de ce qu'il ſeroit dans la ſuite. Il ſervit d'abord en qualité de volontaire dans le Régiment d'Aumont. Il paſſa enſuite dans la Cavalerie; & s'étant trouvé en 1644, au ſiège de Landau, il y donna des marques non équivoques de ſa bravoure, en s'expoſant toujours où le feu de l'ennemi paroiſſoit être plus vif.

Etant allé à la Cour de Pologne, il eut l'approbation de la Reine Louiſe-Marie, qui, appercevant ſon diſcernement pour les affaires, le fit Intendant de ſa Maiſon. Le Roi Caſimir, à qui il eut auſſi l'avantage d'être agréable, lui donna de ſon côté, la charge de Contrôleur-Général. Tende s'acquitta de ces emplois avec des applaudiſſemens que l'envie même ne fut pas capable d'affoiblir. Au milieu du tumulte des armes & de la Cour, il cultiva toujours les Lettres; & pour faire part au Public du fruit de ſes lectures & de ſes réflexions, il publia, ſous le nom de *Leſtang*, un *Traité de la Traduction ou Règles pour apprendre à traduire la Langue Latine en la Langue Françoiſe, tiré de quelques-unes des meilleures Traductions du tems.* C'eſt un in-8°. imprimé à Paris, en 1660, chez le Mire, & dédiée à Madame la Marquiſe de Sablé. Cet ouvrage, dit l'Abbé Goujet, dans ſa *Biblioth. Franç.* eſt le meilleur & le plus complet que nous ayons en françois ſur cette matière. Il eſt diviſé en trois Livres, dont le premier contient toutes les différentes façons de traduire les noms & les pronoms. Dans le ſecond, l'Auteur traite des mots, c'eſt-à-dire, des choſes qui peuvent ſervir à la traduction; & dans le troiſième, il parle des liaiſons qui peuvent entrer dans le diſcours. C'eſt ainſi qu'il s'en explique lui-même dans ſa préface, où l'on trouve 8 règles qu'il faut lire. « C'eſt dit-il, en » les ſuivant, qu'on peut exprimer d'une » manière noble & relevée, un ſens » qui, étant tout ſimple, ſeroit trop » bas & trop languiſſant, s'il étoit rendu » dans toute ſa ſimplicité. C'eſt par » elles qu'on peut apprendre à ſuivre » la fidélité du ſens, ſans bleſſer l'élé» gance des paroles, & à imiter l'élé» gance, ſans bleſſer la fidélité. C'eſt

» par elles qu'on peut embellir une tra-
» duction, & rendre en quelque façon
» la copie plus belle que l'original.»

L'Abbé de Marolles n'approuvoit pas cet ouvrage. Auteur d'un grand nombre de Traductions, il ſe croyoit ſans doute en état, plus que tout autre, de bien connoître ce genre d'écrire. Il attaqua vivement les règles de M. de Tende, par des obſervations dont il groſſit ſa Traduction de Virgile, en vers François. Selon lui, M. de *Leſtang*, *étoit un homme ſi peu civil, qu'il donnoit lieu de douter s'il avoit de la pudeur*; *c'étoit un eſprit naturellement orgueilleux, qui avoit de la vaine gloire & de la préſomption*; *un petit critique, dénué des graces de la diction, qui ne l'avoit cenſuré que par haine & par averſion. Son livre ne pouvoit être utile à aucun Lecteur, ni agréable à aucun honnête homme*, &c. &c. Perſonne n'avoit aſſurément une idée ſi déſavantageuſe de notre Auteur, & les déclamations réitérées de l'Abbé de Marolles, ne la firent point changer. Ne lui en ſachons pas mauvais gré, continue l'Abbé Goujet, quoique fort inférieur à l'Ecrivain qu'il cenſure, ces obſervations ne ſont pas ſans quelque mérite, & il y en a pluſieurs dont on peut encore profiter. C'eſt dans ce Traité où ont puiſé Jean Gaillard, Denis Gautier & pluſieurs autres qui ont écrit ſur la Traduction.

Tende s'appliqua pendant le tems qu'il demeura en Pologne, à étudier les mœurs & le caractère de la Nation; & lorſqu'il en fut parfaitement inſtruit, il mit au jour, ſous le nom de *Hauteville*, une *Rélation Hiſtorique* de ce Royaume, dont on a fait pluſieurs éditions. La première in-12, eſt de 1686. Le génie de la Nation y eſt ſi bien repréſenté, que, de l'aveu même des Polonois, on ne peut le peindre avec des couleurs plus naturelles. Cette rélation eſt curieuſe, & je ne ſuis point ſurpris du ſuccès qu'elle a eu.

Tende mourut à Paris, en 1697, âgé de 79 ans. Il avoit épouſé dans cette Ville, en 1659, Marie du Vallet, dont il eut poſtérité. L'Auteur du Dictionnaire Hiſtorique s'eſt trompé, en diſant qu'il étoit fils naturel de Claude de Savoie, Comte de Tende, Gouverneur de Provence. C'eſt Annibal, grand-père de Gaſpard, ainſi qu'on peut le vérifier dans la généalogie de cette Maiſon.

(C. B.)

SAURIN, (JOSEPH-IGNACE), né à Aix, en 1641, d'une famille ennoblie par le Roi René, fut un grand Juriſconſulte. Il eut pour père, Antoine Saurin, Doyen des Profeſſeurs en droit de l'Univerſité d'Aix, qui le produiſit dans le barreau, où il acquit, en peu de tems, cette haute réputation, qui le fit regarder, juſques dans les Provinces voiſines, comme l'oracle du Droit.

Saurin fut nommé Primicier de l'Univerſité, en 1668, époque fameuſe par la convaleſcence de Louis le Grand. La fête qu'il donna à cette occaſion, fit honneur à ſon goût & à ſa généroſité, & la Rélation en fut imprimée.

Cet Avocat fut Aſſeſſeur d'Aix, en 1682. Ce fut encore en cette qualité, qu'il accompagna le Maréchal de Catinat, au ſiège de Nice, en 1691. Son mérite lui attira l'eſtime de ce Général, & des Archevêques d'Aix, de Grimaldi & de Coſnac.

Il fut encore Syndic du Corps de la Nobleſſe, qui le députa à Paris, pour y ſoutenir ſes droits contre les prétentions

de la Province & du Tiers-Etat. *Saurin* juſtifia la confiance de ce Corps ; il obtint, au Conſeil du Roi, en faveur de la Nobleſſe, cet Arrêt mémorable de 1702, qui aſſure ſon droit de compenſation. C'eſt à cette époque que M. de Pont-Chartrain, Chancelier de France, engagea Louis XIV à venir entendre cet éloquent Provençal. Il joignoit à ſon éloquence, une taille avantageuſe & une figure très-agréable. Il eut le bonheur de plaire au Roi, qui lui témoigna le plaiſir qu'il avoit eu de l'entendre, par ces paroles flatteuſes, qui ont paſſé dans la bouche de tous nos Citoyens : *parlez, Saurin, vous qui ſavez la Loi.*

Le Chancelier n'oublia rien pour le retenir à Paris. Mais le deſir qu'il avoit de rejoindre ſa famille & ſon âge avancé, lui parurent des motifs ſuffiſans pour renoncer aux offres avantageuſes qu'on lui fit.

Il mourut à Aix de la goutte remontée, ſur la fin de Septembre 1714, à l'âge de 73 ans, regretté de tous ceux qui admiroient moins en lui la ſupériorité du génie, que l'excellence du caractère. Saurin étoit doué d'une mémoire excellente ; il n'oublia jamais rien de ce qu'il avoit appris. En 1691, lors de la réduction de la ville de Nice, il avoit été nommé premier Préſident du Senat de cette ville. Il a laiſſé des Notes manuſcrites, ſur le droit que ſa famille conſerve en original, & qui ſont d'un prix infini.

Elie, Jacques & Joſeph Saurin, ſi connus dans la république des Lettres, étoient de la même famille, ainſi que *Nicolas Saurin*, ſavant Chanoine & Théologal de Siſtéron, dont MM. de Ste. Marthe & le P. Columby parlent avec éloge, & qui a laiſſé des monumens de ſa Science ; *Nicolas* eut un frère Jéſuite, qui fut Aſſiſtant, en 1556, du Général Lainez, & qui procura à ſa Compagnie pluſieurs Maiſons, & pluſieurs Collèges. (V. P.)

SAURIN (JOSEPH) mérite de trouver une place dans cet ouvrage, puiſqu'il eſt né dans un pays, qui appartenoit autrefois à la Provence. Courtéſon, dans la Principauté d'Orange, fut le lieu qui le vit naître, en 1659. Son père, Pierre Saurin, Miniſtre Calviniſte, eut trois enfans de ſon mariage, dont il fut le ſeul Précepteur. *Joſeph*, le plus jeune des trois, doué d'un eſprit juſte, d'un génie naturel, d'un caractère vif, ferme & noblement audacieux, apprit avec le plus grand ſuccès, les langues ſavantes, & fut reçu fort jeune, Miniſtre à Eure en Dauphiné. Le parti dans lequel il étoit né, étant menacé d'une ruine prochaine en France, il s'échapa ſur cela, dans un Sermon, & ſe vit obligé de quitter le Royaume, & de ſe retirer à Genève. Il paſſa de-là dans l'Etat de Berne, qui le reçut avec joie, & qui le fit Paſteur de l'Egliſe de Bercher, dans le Bailliage d'Yverdun. Les queſtions de la prédeſtination & de la grace, qui excitoient alors de vives diſputes parmi les Calviniſtes, ayant donné lieu à un formulaire de Doctrine, que l'on voulut faire ſigner, en Suiſſe, à tous les Miniſtres François refugiés ; Saurin, qui étoit naturellement droit, croyant que ſa conſcience ſeroit intéreſſée dans cette ſignature, l'éluda autant qu'il put, réſolu, quand il ne pourroit plus ſe défendre, de quitter ſon poſte & de ſe retirer en Hollande. Un ancien Miniſtre, fort accrédité en Suiſſe, trouva moyen de

lui ſauver cette diſgrace, & étant demeuré tranquille dans ſon état, il épouſa à l'âge de 26 ou 27 ans une Demoiſelle Dhermenge, de l'ancienne & noble Maiſon de Crouzas, dans le païs de Vaux, bien alliée dans toute la Suiſſe. La paix dont il jouiſſoit dura peu. Il avoit ſigné le formulaire dont je viens de parler, mais en ſécret & avec des modifications qu'il crut devoir le tranquiliſer, & qui le troublèrent dans la ſuite. Il ſe reprocha ſon action comme une foibleſſe ; il en parla à quelques perſonnes ; il alla même juſqu'à prêcher contre le ſentiment théologique qu'il n'approuvoit pas, il fut denoncé. Un orage violent ſe formoit d'ailleurs contre lui. Prêt à en être envelopé, il prit la fuite; & quelque tems après il ſe determina à renoncer au parti dans lequel il étoit né, & qu'il avoit ſuivi juſques-là.

Etant paſſé en Hollande, ſous un prétexte qui trompa ceux qui ignoroient ſes vues principales, il écrivit à M. de Boſſuet, Evêque de Meaux ſur le deſſein, ou plutôt ſur le beſoin où il étoit de conférer ayec lui ſur la Religion. L'illuſtre Prélat lui ayant facilité tous les moyens d'arriver juſqu'à lui, ils ſe virent à Germini, maiſon de Campagne des Evêques de Meaux, où ils conférèrent enſemble. M. Saurin n'eut pas de peine à appercevoir le faux de la Religion qu'il ſuivoit. Il fit ſon abjuration, entre les mains de M. Boſſuet, le 21 Septembre 1690, âgé de 31 ans. Le ſecret qu'il lui importoit de garder juſqu'à ce qu'il eût pu faire ſortir ſa femme de la Suiſſe, ayant été découvert, il eut beaucoup de peine de parvenir à ſon but. Il en vint cependant à bout, mais ils furent arrêtés l'un & l'autre ſur la frontière, & ne dûrent leur liberté qu'au crédit de M. de Meaux, qui obtint de Louis XIV le pouvoir de les faire relâcher.

Dès que Saurin fut arrivé à Paris, le même Prélat le préſenta au Roi qui le reçut avec bonté, & l'honora de ſes bienfaits. Libre alors de choiſir une occupation convenable à ſon gout, il prit le parti de la Géométrie ; & dès l'an 1703, après douze ans donnés au Mathématiques, il ſe trouva en état d'entrer en lice avec les plus habiles. Depuis lors il a toujours fait connoître par les Mémoires qu'il a lus à l'Académie des ſciences, combien ſa capacité ſur ces matières étoit étendue. Il fut reçu en 1707 dans cette Académie avec des diſtinctions flateuſes, & il y a toujours été fort eſtimé. On connoiſſoit déjà ſa défenſe des Tourbillons de Deſcartes contre une objection de M. Huygens : la ſolution d'un problême propoſé par M. le Marquis de l'Hôpital dès 1692 ; ce qu'il avoit fait dans la fameuſe diſpute des infiniment petits contre M. Rolle, le plus profond de nos Algébriſtes. Saurin avoit orné de ſes écrits le Journal des Savans auquel il travailloit alors. Lorſqu'il eut été reçu à l'Académie des Sciences, il débuta par d'importans mémoires ſur les courbes de la plus vite deſcente. Il avoit entrepris un traité ſur la péſanteur ſelon le ſyſtême Cartéſien, & il en donna un morceau dans les Mémoires pour l'année 1709. Ce fut quelque tems après qu'il fut enveloppé dans une triſte affaire qui a fait longtems l'entrétien de Paris & des Provinces. Il ſe répandit, dit M. de Fontenelle, » dans » le Café, où M. Saurin alloit prendre » tous les jours ſon principal & preſque » ſon unique divertiſſement, des chan» ſons contre tous ceux qui y venoient,

» ouvrage digne des trois Furies, ſi elles » ont de l'eſprit. On en ſoupçonna vio- » lemment M. Rouſſeau, illuſtre par ſon » talent poëtique, & celui-ci en accuſa » juridiquement M. Saurin, à qui per- » ſonne ne penſoit, & qui ne faiſoit » point de vers. Cependant ſur l'accu- » ſation du Poëte, le Géomètre fut ar- » rêté en 1711, pour avoir fait des chan- » ſons. Il écrivit de ſa priſon à des per- » ſonnes d'un grand crédit.... Enfin le » Parlement termina l'affaire par un Ar- » rêt du 7 Avril 1712. M. Saurin fut » pleinement juſtifié, & M. Rouſſeau » banni à perpétuité du Royaume, & » condamné à des dépens & dommages » très-conſidérables. »

C'eſt dans les pièces de ce procès fournies par Saurin que l'on apprend la partie la plus brillante de l'hiſtoire de ſa vie. Cet événement lui cauſa longtems de la peine ; & l'on ne voit reparoître ſon nom dans les Mémoires de l'Académie qu'en 1616 & en 1723. Il donna en 1720 des remarques ſur l'art de l'Horlogerie, & depuis, pluſieurs morceaux de Géométrie fort eſtimés.

En 1730, il fit imprimer une *Lettre critique de M... ſur le Traité de Mathématique du P. C.* (le P. Caſtel Jéſuite) *& les extraits qu'il a faits dans le Journaux de Trévoux des Mémoires de l'Académie des Sciences de l'année* 1725, à Paris, in-4° de 50 pag. Son âge & ſes infirmités l'obligèrent de demander en 1731 la vétérance qu'il obtint, & il mourut le 29 Décembre 1737. Il a laiſſé un fils, Avocat au Parlement de Paris, qui s'eſt diſtingué par une grande capacité. Il y en a qui le font Auteur de la *Lettre critique* qui vient d'être citée.

N'oublions pas de remarquer que lorſqu'on a dit que Saurin ne faiſoit point de vers, il faut entendre qu'il en faiſoit fort rarement ; on a de lui une *Epitre ſur la Sortie de M. de la Mothe de l'Abbaye de la Trappe, & ſur ce qu'après cette ſortie, M. de la Mothe s'occupa à travailler pour le Théâtre de l'Opéra.*

(C. B.)

SAXI, (PIERRE) nâquit à Arles dans le 16me. ſiècle, d'une famille qui fut annoblie en 1654. Il embraſſa l'état Eccléſiaſtique & fut Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de St. Trophime d'Arles. Il étoit fort verſé dans l'Hiſtoire & il connoiſſoit particulièrement celle des Evêques de ſon Egliſe. Après avoir ramaſſé de matériaux immenſes ſur cet objet, il compoſa & publia un ouvrage qui a pour titre : *Pontificium Arelatenſe, ſive Hiſtoria Primatum Arelatenſis Eccleſiæ*, Aix, 1629, in-4°. Cette Hiſtoire a le mérite de la nouveauté, l'Auteur étant le premier qui ait fait des recherches pareilles. Il mourut dans ſa patrie en 1637, dans un âge peu avancé.

SEGUIN, (JOSEPH) Docteur en Droit, étoit de la Ciotat. Il ſe fixa à Arles, où il épouſa Marie Ayme, & il mourut dans cette Ville le 20 Septembre 1692, âgé de 50 ans.

On a de lui les *Antiquités d'Arles traitées en manière d'Entretiens & d'Itinéraires où ſont décrites pluſieurs découvertes*, in-4°. 1684. L'Auteur ſe promène dans les rues d'Arles avec un étranger à qui il en montre les anciens monumens remarquables. Cet ouvrage plus eſtimé de ſon tems qu'il ne l'eſt aujourd'hui, eſt aſſez mal écrit ; mais il a été fort utile aux Antiquaires, & aux Hiſtoriens de Provence.

Provence. On trouve à la fin du volume une très-belle Inſcription que Seguin avoit compoſée pour être gravée ſur le piédeſtal d'une ſtatue Equeſtre de Louis XIV, qu'on devoit ériger en ce tems-là dans la ville d'Aix. Il la préſenta à M. de Meyran, Marquis de la Goy, Gentilhomme d'Arles & Procureur du pays. Nos Lecteurs ne ſeront pas fâchés de la lire.

LUDOVICO XIV
Bello & Pace, verè magno
Religione majori,
Qui lætiſſimâ utens fortunâ, Pacis memor,
Innumeris Nationibus domitis
Raro moderationis exemplo, ſuâ victoriâ
Victoriarum curſum compreſſit.
Orbem Chriſtianum pacavit.
Hæreſim armis inexpugnabilem, pietate delevit
Altaria reſtituit.
Religionem ſuamque gloriam, munificentiâ, labore,
Auxit, aſſeruit.
Cujus ut tot mirabilia geſta poſteris traderet,
Et quaſi præſens ejus numen haberet Provincia,
In hoc magnifico Foro,
Æternum amoris monumentum
Statuam Equeſtrem
Dedicavit.

Nous finirons cet article, en annonçant que le P. Dumont, Religieux Minime, ſe propoſe de donner inceſſamment une nouvelle *Hiſtoire des Antiquités d'Arles.* Ses grandes connoiſſances font eſpérer que ſon ouvrage effacera tout ce qui a été écrit juſqu'ici ſur cette matière. Nous avons vu les gravures qu'il a faites faire pour ce livre: elles ſont des meilleurs Artiſtes & très-bien exécutées.

SEGUIN, (ANTOINE) Religieux Minime, né à Aiguilles, Diocèſe d'Aix, en 1600, avoit reçu de la Nature toutes les qualités qui donnent la ſuperiorité de l'eſprit, la vivacité, la pénétration, la juſteſſe & la ſolidité; c'étoit d'ailleurs, au rapport de Pitton, Annaliſte de l'Egliſe d'Aix, *un homme d'une étude prodigieuſe & infatigable dans le travail.* Avec tant d'avantage, pouvoit-il ne pas ſe faire une haute réputation parmi les Savans? Elle lui fut bientôt acquiſe, & bientôt ſes jours furent partagés entre la piété & le commerce avec les perſonnes d'eſprit. Il réunit aux connoiſſances de la Théologie, celles du Droit: il approfondit les

unes & les autres; il ſut en meſurer la force & l'étendue; & c'eſt, peut-être, cette alliance qui lui fit concevoir le plan d'un ouvrage auſſi nouveau que ſingulier, dans lequel, ſur la loi dernière du Code *de donationibus*, *&c.* il traite de l'Euchariſtie: il prouve, contre les ennemis de la Foi, la vérité du Sacrement de nos Autels. Son livre a pour titre: *Excurſus concionatoris juriſperiti, ſivè civilis ſapientiæ prædicabilis per annotationes & gloſſas Evangelicas de SS. Euchariſtiæ Sacramento*, Lugduni, 1667, in-fol. L'Auteur y entre dans le détail autant qu'il le doit. Il explique le Texte de la Loi, comme s'il n'étoit que Juriſconſulte; il parle des Myſtères de la Religion, en profond Théologien. La mort l'enleva à Aix en 1670, lorſqu'il préparoit un Traité dans le même goût que le précédent, qu'il devoit intituler: *De certâ Divinarum rerum intelligentiâ.* Il eſt Ms. (P. N.)

SEGUIRAN, (GASPARD DE) nâquit à Aix en 1568. Les ſuccès qui accompagnèrent ſes premières études furent la ſuite de la ſolidité & de la pénétration de ſon génie. Il avoit parmi ſes Condiſciples le même rang qu'il occupa dans la ſuite parmi les Orateurs ſacrés de ſon tems. Après qu'il eut fini ſa Philoſophie, il entra dans la Société des Jéſuites, le 1er. Janvier 1684. Il enſeigna ſucceſſivement la Grammaire, l'Éloquence, la Philoſophie & la Théologie avec beaucoup de réputation. Seguiran avoit tous les talens qui font les grands hommes; il ne falloit que converſer avec lui pendant quelque tems, pour les réconnoître; lui ſeul les ignoroit. Sa modeſtie ne fit pas illuſion à ſes Supérieurs. Pendant qu'il profeſſoit, ayant été chargé de quelques ſermons, il s'en acquita avec des applaudiſſemens, qui leur firent comprendre combien il réuſſiroit en ce genre. Ils le retirèrent de l'enſeignement pour lui faire commencer une carrière qu'il a remplie pendant 40 ans de la manière la plus utile. Il débuta par des ſermons ſi beaux, ſi pathétiques & ſi ſolides, qu'il attira un nombre infini d'Auditeurs. Il joignoit à la bonté de ſes ſermons tous les agrémens d'une déclamation noble & intéreſſante: tous ces avantages étoient rélevés par un ton affectueux qui touchoit les cœurs. Le bruit de ſes ſuccès extraordinaires parvint juſqu'aux oreilles de Henri IV, qui l'envoya prêcher à la Rochelle en 1606; c'eſt-à-dire, dans un tems où cette Ville, preſque entiérement plongée dans l'erreur, avoit beſoin de quelqu'un qui établît & prouvât les dogmes Catholiques, & combattît des erreurs qui flattoient trop la nature pour ne pas faire de rapides progrès. Le P. de Seguiran entreprit ce grand ouvrage: pénétré lui-même des grandes vérités qu'il annonçoit, il porta bientôt dans l'eſprit des Hérétiques, les plus brillantes lumières de la Foi Catholique, & les mouvemens les plus tendres dans leur cœur. Pluſieurs ſe mirent entre ſes mains pour recevoir des inſtructions particulières; & après avoir abjuré leurs erreurs, ils firent voir par leur fermeté à ſuivre la Religion Romaine, que rien n'étoit capable de les faire départir des principes ſolides & évidens que le P. de Seguiran avoit ſu leur inſpirer. Le Roi s'attendoit à ces ſuccès: il avoit la plus haute idée des talens du P. de Seguiran, ainſi qu'on en peut juger par les lettres qu'il écrivit aux Magiſtrats & aux Citoyens de la Rochelle, lorſqu'il l'envoya dans cette Ville: *Je vous recom-*

mande, leur diſoit-il, *le P. de Séguiran comme un homme doué de toutes les qualités qui ſont néceſſaires à un Prédicateur, pour étendre la Foi & la Religion.* Héribert Roſveyd rapporte ces Lettres dans la préface de ſon *Anti-Chapelle*. En 1621, Louis XIII, à qui il ne fut pas moins cher qu'à Henri IV, l'appella auprès de ſa Perſonne Royale, en qualité de ſon Confeſſeur & de ſon Prédicateur. Il n'eut pas l'avantage, pendant les 4 ans qu'il exerça cet emploi, de plaire à toutes les perſonnes qui approchoient de plus près Sa Majeſté. L'Evêque de Nantes viſoit à ſa place; il avoit un parti conſidérable à la Cour. Le Confeſſeur apprit toutes ſes ménées; & loin d'en témoigner le moindre mécontentement, il fit au contraire éclater la ſatisfaction qu'il auroit de reprendre ſon premier miniſtère, pour l'exercer avec plus de liberté & de fruit, qu'il ne le faiſoit au milieu de la Cour. Il demanda au Roi l'agrément de ſe retirer; & ce Prince, en le lui accordant, lui donna pour ſucceſſeur le P. de Suffren, autre Jéſuite, dont nous parlerons bientôt; ce qui mortifia beaucoup les Partiſans de l'Evêque de Nantes.

Dès que le P. de Seguiran ſe vit en liberté, il s'adonna entièrement aux œuvres de piété, que ſon zèle ardent lui ſuggéroit. Il paroiſſoit par-tout comme un Prophête; il attaquoit de front les paſſions des hommes, développoit les plis & les replis de leur cœur, démaſquoit les ruſes & les artifices de l'amour-propre; ſes peintures étoient des portraits reſſemblans; en peu de mots, le P. de Seguiran avoit le vrai ton de la Chaire; il touchoit, il attendriſſoit; auſſi les converſions qu'il fit, furent-elles en grand nombre. On ſe mettoit ſous ſa direction, & on ne le vit jamais refuſer d'entendre perſonne au tribunal de la pénitence. Il ne termina ſes pieuſes occupations qu'avec ſa vie. Il mourut à la Maiſon profeſſe de Paris, dont il avoit été Recteur, le 21 Novembre 1644, âgé de 74 ans.

Nous avons de ſa compoſition. 1°. Une *Lettre juſtificative du P. François Solier, de la Comp. de J. touchant la cenſure de quelques Sermons faits en Eſpagne, en l'honneur du bienheureux Ignace de Loyola.* Poitiers, Ant. Meſnier, 1611. in-8°. Quelques perſonnes peu inſtruites, ont attribué cet ouvrage au P. Solier; mais il eſt certain qu'il eſt du P. de Seguiran. 2°. Il donna auſſi, une année avant ſa mort, 2 vol. de ſes Sermons, qui portent ce titre: *Sermons ſur les Dimanches & principales Fêtes de l'année.* Paris, Pierre Chevalier, 1643, in-12. 2 vol. On y trouve cette onction & ce pathétique, qui avoient fait le caractère diſtinctif du P. de Seguiran. (C. B.)

SÉNÈS, (DOMINIQUE DE) Capitaine dans le Régiment de la Marine, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, & Ingénieur du Roi en Chef, naquitle 28 Octob. 1674, à Cuers, petite Ville du Diocèſe de Toulon. Dès ſa plus tendre jeuneſſe, il aima paſſionnément les bons Livres. Il trouvoit inſipides, ceux qui ne ſervent qu'à l'amuſement, tels que les Romans. Le vrai ſeul, avoit pour lui des attraits; les fictions, dès qu'elles n'étoient pas ingénieuſes ou utiles, lui déplaiſoient ſouverainement.

M. Blanchard, Maître de Mathématiques, étant venu paſſer un été à Cuers, s'attacha au jeune Sénès, en qui il reconnut les plus heureuſes diſpoſitions,

& lui apprit les élémens de Géométrie ; Sénès fit de ſi rapides progrès dans cette Science, que M. de Riquet, Directeur des fortifications dans la baſſe Provence, ayant été inſtruit de ſon habileté, penſa d'abord à l'attirer au ſervice du Roi ; mais il avoit à faire à un Philoſophe qui aimoit la retraite, qu'il avoit choiſie, & dans laquelle il étoit retenu par la femme qu'il avoit épouſée en 1697. Cependant l'Ingénieur le preſſa ſi fort dans toutes les occaſions, qu'enfin Sénès donna ſon conſentement. Il fut obligé d'aller à Paris, & de ſe préſenter à M. Sauveur, célèbre Géomètre de l'Académie des Sciences, chargé par la Cour d'examiner les jeunes Ingénieurs. M. Sauveur offrit à Sénès de le remettre dans ſes études de Géométrie ; c'étoit une eſpèce de préparation à l'examen. Le refus de cette offre ſurprit un peu l'examinateur, qui propoſa au jeune Géomètre, une queſtion à laquelle il ne jugeoit pas qu'il pût répondre : Sénès la réſolut ſur le champ, par les nouveaux calculs, ſur-tout par le calcul intégral ; Mais il demanda à ſon tour, à M. Sauveur, la ſolution d'un problême fort embarraſſant. Celui-ci la lui donna à l'inſtant, & le diſpenſa de l'examen ; il lui donna un Certificat ſi favorable, que Sénès obtint des appointemens plus forts qu'à l'ordinaire, & la permiſſion de choiſir le département qu'il voudroit. Cette diſtinction fit des jaloux ; mais elle étoit due à la ſupériorité du génie.

Sénès demanda d'être placé au département de Toulon ; & il y étoit en 1707, lors du ſiège qui fut fait par le Duc de Savoie. Il compoſa dans cette Ville, ſon *Traité du toiſé des voûtes* ; ouvrage dont M. Sauveur jugeoit l'impreſſion néceſſaire, & que M. le Pelletier, Commiſſaire général des fortifications, auroit fait imprimer aux dépens du Roi, ſi la guerre ne l'en eût empêché. On en trouve des extraits dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, aux années 1719 & 1722.

Il ſervit enſuite en Eſpagne, dans l'Armée des deux Couronnes, & il y reçut des bleſſures & des gratifications. La guerre d'Eſpagne étant terminée, il fut placé en Languedoc, en qualité d'Ingénieur en Chef du canal des Etangs, & chargé en même tems de celui des Launes en Provence. Il perfectionna le canal de Lunel, dont l'exécution avoit manqué deux fois. Il fit ceſſer les maladies qui regnoient à Aigues-mortes, par l'ouverture d'un *grau*, qui établiſſoit la communication de la mer avec les étangs. C'eſt auſſi à ſa fermeté qu'on doit le canal des Launes, qui abaiſſe ſi conſidérablement les eaux du Rhône dans les grandes crues. Il en ſoutint preſque ſeul la poſſibilité.

Sénès ayant été choiſi pour remplir à Montpellier la place de Mathématicien, vacante par la mort de l'Abbé de Lacon, & ayant pris ſéance dans la Société Royale des Sciences de cette Ville, prouva, dans un Mémoire contre MM Pitcarn & Hecquet, Médecins célèbres, que l'eſtomac a trente fois moins de force qu'ils ne lui en ſuppoſoient pour broyer les alimens ; & contre le fameux Docteur Aſtruc, que ce viſcère a une force réelle.

En 1720, la Cour voulut le charger de pluſieurs commiſſions honorables & lucratives ; il préfera de rejoindre ſa famille. La voix publique lui adjugeoit

déja la place vacante par la mort du Directeur général des fortifications du Languedoc : Frézier, connu par ſes ouvrages, y fut nommé. Sénès n'en conçut aucun regret : il ſe contenta de dire qu'il auroit été fâché de toute autre préférence. En 1721, on lui confia la conduite des travaux néceſſaires pour empêcher la communication de la peſte, qui ravageoit la Canourgue. Il dirigea auſſi l'eſplanade de Montpellier ; & en 1739, il fut nommé par la Cour, Commiſſaire, avec trois autres Ingénieurs, pour examiner ſi l'on pourroit deſſecher les marais de S. Gilles, ſans inonder les Salins, ou les terres voiſines.

Sénès étoit à peine rélevé d'une maladie très-dangéreuſe, lorſqu'il fit une chûte qui lui procura un vomiſſement de ſang, dont il mourut le 11 Août 1740. De neuf enfans qu'il avoit eu de ſon Mariage, il ne lui reſtoit qu'un fils, qui fut Conſeiller à la Cour des Comptes de Montpellier, & Membre de la Société Royale des Sciences de cette Ville, & qui eſt mort en 1768, regretté de ſes amis, dont il faiſoit les délices.

(*Extrait de ſon Eloge.*)

SEREN, (ESPRIT-FRANÇOIS) Conſeiller du Roi, nâquit à Marſeille, le 26 Avril 1714, de Pierre Seren, Négociant, & de Magdelaine Piquet. Un eſprit vif & pénétrant, qui rendit ſa ſociété agréable, le fit rechercher dès ſa plus tendre jeuneſſe. Il fit ſes études au Collège de l'Oratoire, & il y devéloppa ce tact fin & délicat, & ce goût ſûr en littérature, qui l'ont toujours caractériſé.

Il perdit ſon père & ſon frère aîné dans ſa jeuneſſe. Devenu l'héritier de leurs biens, il ſe livra à l'étude du Droit. Il ſe rendit pour cela à Toulouſe, auprès d'un oncle, qui étoit Curé de la Dalbade, & qui y jouiſſoit de l'eſtime publique, & de la plus haute conſidération. Ce fut ſous les yeux de ce Mentor, que le jeune Seren apprit les préceptes de la Religion & les principes de la Juriſprudence. Il ſe livra à l'étude des Loix avec toute l'ardeur de ſon âge, & contracta une maladie dangereuſe & longue, dont il retira un avantage précieux ; celui d'éviter les excès en tous les genres.

De retour à Marſeille, Seren ſuivoit avec ardeur toutes les aſſemblées rélatives aux Lettres ou aux Sciences. Sortant un jour d'une Thèſe de Philoſophie, ſoutenue au Collège de Belſunce, à laquelle il avoit embarraſſé l'Ecolier & le Cathédrant, en argumentant ſur l'exiſtence de Dieu, il fut abordé par un inconnu, qui lui ſerra affectueuſement la main, en lui diſant : *ah ! Monſieur, encore un argument & il étoit au ſac. Il y auroit été pour bien peu de choſe*, répondit Seren. Cet inconnu étoit le même Philoſophe (*a*) qui, à des obſervations très-juſtes ſur les déplacemens ſucceſſifs de la mer, avoit allié des rêvéries agréables ſur notre origine. Cette anecdote devroit ſervir à rendre les Savans modeſtes ; il eſt des erreurs qui leur ſont

(*a*) Maillet, Auteur de Telliamed. Nous profitons de cette note, pour apprendre à nos Lecteurs, que cet Auteur n'eſt point né en Provence, comme on l'a cru aſſez généralement, mais à Nancy en Lorraine.

particulières ; & leurs ſophiſmes les aveuglent quelquefois ſur les vérités les plus conſolantes & les plus néceſſaires au bonheur de l'homme.

Bientôt après, Seren occupa la charge d'Avocat du Roi en la Sénéchauſſée de ſa patrie ; ſes diſcours confirmèrent la réputation dont il jouiſſoit déja : c'étoient de leçons pour les Magiſtrats, & des pièces d'éloquence pour le public. Encore ne donnoit-il que fort peu de tems à leur compoſition.

Un de ſes plaidoyers attira l'attention du Légiſlateur. Il s'agiſſoit de la caſſation d'un teſtament qui n'avoit pas été écrit de la main du Notaire. Seren remontant juſques aux raiſons qui avoient pu diriger le Légiſlateur dans la Loi nouvelle, qui n'étoit promulguée que depuis peu, en devéloppa tous les avantages, & conclut pour la caſſation. Le Parlement, devant qui cette cauſe fut portée, ayant renvoyé les Parties à Sa Majeſté, le Roi publia une Déclaration conforme aux concluſions de Seren.

Tant de ſuccès dans le Barreau, ſes connoiſſances littéraires & ſes qualités ſociales lui ouvrirent les portes de l'Académie de Marſeille. Il y fut reçu en 1746, & il s'y rendit utile par ſon aſſiduité aux aſſemblées, & par un examen refléchi des pièces ſoumiſes au jugement de cette Compagnie : Il fut un des meilleurs Juges des productions Littéraires qu'on lui préſentoit.

Après vingt-ſix ans de judicature, Seren renonça au tableau, ſans ceſſe renaiſſant, des haines & des diſcordes, en ſe demettant de ſa charge à l'âge de 52 ans. Il paſſa le reſte de ſa vie dans une eſpèce de retraite, avec un ami qu'il retira chez lui, & qui mérita toute ſa confiance. La campagne étoit ſon ſéjour ordinaire : il y a exercé les vertus les plus rares ; les malheureux, que ſa bienfaiſance ſoulageoit dans leur miſère, vinrent en foule répandre des larmes autour de ſon cercueil, & démentir la calomnie, qui le taxa d'avarice, pour s'être refuſé de douceurs, dont il ſe ſervit pour ſécourir l'indigence.

Seren mourut preſque ſubitement, le 28 Juillet 1783 ; il ne connut jamais les inquiétudes & les incommodités de la vieilleſſe ; il ne reſſentit pas les horreurs de la mort.

(*Extrait de ſon Éloge, prononcé par M. Joyeuſe, Médecin de la Marine, & Membre de l'Académie de Marſeille.*)

SERRI, ou SERRY, (FRANÇOIS-JACQUES-HYACINTHE) né à Toulon, d'un Médecin de la Marine, reçut de la nature les plus heureuſes diſpoſitions, que ſon père eut ſoin de cultiver. Il entra fort jeune dans l'ordre de S. Dominique, & devint un des plus habiles Théologiens de ſon tems. Il trouva dans la Communauté de Marſeille, un oncle qui avoit été Provincial, & qui l'engagea à ſe faire un nom. Il fut envoyé à Paris, où il fit ſa licence aux années 1688 & 1689. Il avoit déja enſeigné la Philoſophie avec applaudiſſement, & fait retentir les Chaires de Paris, de ſon Eloquence dans les Eloges des Saints.

En 1690, on l'envoya à Rome, où le Cardinal Altiéri, protecteur des Dominicains, le prit pour ſon Théologien, & le fit nommer Conſulteur de la Congrégation de l'Index. La réputation qu'il s'étoit acquiſe, lui procura l'eſtime générale : il remplit auprès des Cardinaux différentes fonctions, juſques en l'année 1694, qu'il revint à Paris pour y recevoir le Bonnet de Docteur, qui lui fut

accordé en 1697.

Sa ſcience étoit ſi généralement connue, que pluſieurs Princes le demandèrent pour Profeſſeur dans leurs Etats; mais il préféra l'Univerſité de Padoue, où il a enſeigné pendant 40 ans avec les plus grands applaudiſſemens, juſques à ſa mort, arrivée le 12 Mars 1738, dans 79me. année de ſon âge.

En 1700, il parut à Louvain un ouvrage, ſous le nom d'*Auguſtin le Blanc*, mais qu'on ſait être du P. Serri, intitulé : *Hiſtoria Congregationum de Auxiliis divinæ gratiæ ſub ſummis Pontificibus Clemente VIII & Paulo V, libri quatuor*, &c. Avant que cette Hiſtoire fût entiérement imprimée, le P. Getmon, Jéſuite, qui avoit eu communication des feuilles, adreſſa à l'Auteur une Lettre Françoiſe, imprimée en 1698, à Liège. Le P. Serri, caché ſous le nom qu'il avoit choiſi, y répondit l'année ſuivante; mais l'affaire n'en reſta pas-là. Le P. Germon fit paroître, en 1701 & 1702, les *Queſtions importantes*, &c. &c. & *l'Errata de l'Hiſtoire des Congrégations de Auxiliis*. Le P. *Serri* y fit une *réponſe* par *l'Hiſtoire des Congrégations de Auxiliis, juſtifiée*, 1702, & par le *Correcteur corrigé*, 1704. Un inconnu, qui prit le nom de *Charles-Gaſpard Metzène*, & qui ſe dit Syndic de l'Univerſité de Trèves, adreſſa auſſi une plainte à cette Univerſité, qu'il prétendit avoir été maltraitée par le P. *Serri*; celui-ci reprit la plume pour repouſſer cette accuſation; & ce qui fut encore plus capable de l'embarraſſer, on publia, en 1705, à Anvers, une nouvelle *Hiſtoire des Congrégations de Auxiliis*, dont l'Auteur n'a rien de commun avec le P. *Serri*, que de s'être caché ſous le Voile de l'Anonyme, ayant pris le nom de *Théodore Eleuthère*. Ce fut pour combattre à la fois tous ces adverſaires, que le ſavant & intrépide Dominicain donna en 1709, à Anvers, une nouvelle édition de ſon Hiſtoire latine, conſidérablement augmentée. Il ſemble qu'enſuite on ſe ſoit laſſé de diſputer, ſoit qu'on eût jugé que la vérité étoit ſuffiſamment éclaircie, ſoit pour d'autres raiſons.

Le P. *Serri* eut encore une autre diſpute, à l'occaſion d'un ouvrage qui parut en 1702, ſous le nom de M. de *Launoi*, intitulé : *Véritable Tradition de l'Egliſe, ſur la prédeſtinatinn & la grace*. Le Dominicain, qui trouva dans ce Livre des choſes qui ne lui parurent pas ſupportables, en entreprit la réfutation; il publia à Cologne, *D. Auguſtinus ſummus prædeſtinationis & gratiæ Doctor à calumniâ vindicatus*.

L'année ſuivante, il parut une Lettre latine, qu'on ſuppoſoit écrite par M. de *Launoi* des Champs-Eliſées, & adreſſée au R. P. Général de la *Compagnie de Jeſus*, pour lui montrer que dans tout ſon Livre, il n'avoit preſque fait que copier des Ecrivains de la Compagnie. On ignore ſi cette Lettre étoit du P. *Serri*. Le P. *Daniel*, Jéſuite célèbre, l'en crut Auteur, & dès la même année 1705, il publia une Lettre au R. P. *Antonin Cloche*, Général de l'Ordre de *Saint Dominique*, touchant le *D. Auguſtinus* &c. & la Lettre. Le P. *Serri*, dans une Lettre Françoiſe à ce Père, imprimée auſſi la même année à Cologne, s'attacha ſur-tout à repouſſer le reproche qu'on lui faiſoit d'avoir ſoutenu une propoſition hérétique.

En 1706, un Traité Théologique du même P. *Daniel*, ſur *l'Efficacité de la*

Grace, attira de la part du P. *Serri* un écrit, intitulé : *Schola Thomiſtica vindicata.* Il répondit en même tems à une Lettre de ce Père, & la diſpute n'alla pas plus loin.

Quelques perſonnes ont attribué à ce Dominicain, des *Lettres écrites des Champs - Eliſées*, au nom des Enfans morts ſans Baptême ; mais il ne les a pas reconnues ; & il n'eſt pas ſûr qu'il ſoit Auteur des *Vrais Sentimens des Jéſuites, touchant le péché philoſophique*, comme quelques gens le prétendent.

On a encore de lui un Ecrit Italien, ſur les *Cultes Chinois* ; quelques autres Ecrits ſur des conteſtations élevées entre les Miſſionnaires, dans l'iſle de Chio : Un ouvrage important, imprimé à Véniſe, en 1719, ſous ce titre, *Exercitationes hiſtoricæ, criticæ, polemicæ, de Chriſto, ejuſque Virgine Matre ; D. Auguſtinus Divo Thomæ conciliatus*, dont on a donné une ſeconde édition à Padoue, en 1724 ; *de Romano Pontifice in ferendo de fide moribuſque judicio, falli & fallere neſcio*, &c. Padoue, 1732. in-8°.

L'Auteur ſe montre dans cet ouvrage, auſſi contraire ſur les matières qu'il traite, qu'il avoit été autrefois plein de zèle pour leur défenſe : *Monachatus D. Thomæ aquinatis apud caſſinenſes, antequàm ad Dominicanum prædicatorum ordinem ſe trans ferret, Hiſtorica Diſſertatio* ; Lyon, 1724, in-8°. Cette Diſſertation fut réfutée la même année, par un Ecrit, intitulé : *de Fabulâ Monachatûs Benedictini D. Thomæ Aquinatis, reſponſio ad Hiſtoricam diſquiſitionem*, &c. Veniſe, 1724, in-8°. Elle fut également réfutée par le P. *Touron*, dans le 4me. Chap. de la *Vie de S. Thomas d'Aquin*, qu'il donna en François, en 1737, in-4°. Paris. *Ambroſii Catharini vindiciæ de neceſſariâ in perficiendis Sacramentis intentione.* Padoue, 1727, in-12, & Paris, avec quelques augmentations, 1728, in-12. *Vindiciæ vindiciarum Ambroſii Catharini*, &c. Padoue, 1730, in-3°. *Theologia ſupplex*, 1736, dont on a fait une bonne traduction françoiſe, avec des Notes, en 1756, ſous ce titre : *la Théologie ſuppliante aux pieds du Souverain Pontife*, pour lui demander l'intelligence & l'explication de la Bulle *Unigenitus.*

Les nombreux ouvrages de notre infatigable Dominicain, pouvoient être lus de ſon tems, où les matières théologiques étoient à la mode ; mais cette mode eſt ſi bien paſſée aujourd'hui, que malgré leur mérite intrinſèque, ils ne trouveroient plus guère de Lecteurs.

Nous ajouterons ici l'Epitaphe qui fut gravée ſur ſon tombeau, au fond du Cloître à droite, dans l'Egliſe de ſon Ordre, à Padoue.

D. O. M.
Franciſco-Jacobo-Hyacintho Serry,
Thelonenſi è gente pervetuſtâ
Et nobili oriundo,
Et ordine Prædicatorum
Doctori Sorbonico,

per

per annos XL in Patav. Gymnaſio,
Theologiæ Profeſſori;
Pluribus ſingular. Ingenii atque exquiſitæ
Doctrinæ operibus claro,
Divinæ præſertim gratiæ, Romanæ ſedis
Auguſtinianæ ac Thomiſticæ ſcholæ
Propugnatori ac vindici acerrimo
Sinens. Rituum quos Clemens XI Pont. Max.
Apoſtolico poſteà mucrone confixit
Everſori ſtrenuo atquæ invicto
Viro ſolidæ ac veræ pietatis auctori,
Hujus cœnobii PP. ut illiùs imitatione
Poſterorum ingenia
Ad laudem excitarentur MM. PP.
Vixit ann. LXXX. obiit anno M. DCC. XXXVIII.

(V. P.)

SESTIER, (ANTOINE DE) nâquit à Marſeille vers le milieu du ſeizième ſiècle. Dès ſon enfance, il s'appliqua à l'étude de la langue latine & des Belles-Lettres. Il étudia enſuite la Théologie & l'Ecriture Sainte; mais déſirant de connoître par lui-même les lieux qui ont été arroſés par le ſang précieux de notre Rédempteur, il paſſa dans la Terre-Sainte, & parcourut en Savant & en homme pieux, les lieux illuſtres par les myſtères du chriſtianiſme, & par le ſang des Martyrs. Après une année de recherches & de voyages, il retourna à Marſeille, où il compoſa un Livre intitulé: *Diſcours ſpirituel de la Terre-Sainte, & des lieux circonvoiſins*, qu'il fit imprimer en 1605. Les connoiſſances Géographiques & la piété de ce Théologien paroiſſent dans tout l'ouvrage. Nous ignorons l'époque de ſa mort.

V. Ruffi, tom. 2, L. 14, C. 4, N. 17. *Hommes Illuſtres de Prov.* Tome II.

SICARD, (CLAUDE) nâquit à Aubagne le 4 Mars 1677. Ses parens s'appliquèrent à lui inſpirer l'horreur du vice & le déſir de la perfection. Le jeune Sicard ne perdit jamais de vue les bons principes qu'il en avoit reçus, & ſacrifiant tous les avantages qu'il pouvoit trouver dans le monde, il entra dans la Compagnie de Jeſus à Avignon le 8 Septembre 1692; après ſon Noviciat, qu'il fit avec beaucoup de ferveur, il enſeigna les Humanités & la Rhétorique pendant l'eſpace de 7 ans: enſuite il fit ſes études de Théologie; & voulant employer le talent ſingulier qu'il avoit reçu du Ciel pour toucher les cœurs, il demanda & obtint d'aller conſacrer ſes ſoins à l'inſtruction & à la converſion des peuples barbares de la Syrie & de l'Egypte. Il arriva dans ce pays, au mois de Décembre de l'année 1706, & après des travaux immenſes dont nous allons rapporter quelques

détails, il mourut au Caire en ſervant les peſtiférés, le 12 Avril 1726.

La Lettre du P. Fromage Jéſuite, Miſſionnaire à Tripoli de Syrie, adreſſée au Provincial, mérite d'être rapportée. On y verra la vie, les travaux & le zèle du P. Sicard. Le ſtyle n'en eſt pas brillant, mais la vérité eſt audeſſus de l'éloquence. » Nous venons de perdre, dit » ce Père, le R. P. Sicard, un des Miſ» ſionaires de cette Miſſion, qui a rendu » à Dieu plus de gloire, & fait plus » d'honneur à notre Compagnie. La » peſte nous l'a enlevé le 12 Avril der» nier, après 5 jours de maladie. Ce tout » ce que j'ai pu ſavoir juſqu'ici des cir» conſtances de ſa mort. Je ne dirai rien » de ce Père que V. R. ne ſache déja; » je lui raconterai naïvement ce que j'en » ſais de plus particulier. Si l'expoſé que » je ferai de ſes éminentes qualités, & » de ſa rare vertu, paroît un éloge; c'eſt » un tribut légitime que notre Miſſion » lui paye par réconnoiſſance. Le P. Si» card né à Aubagne en Provence, réu» niſſoit en lui deux ſortes de qualités, » qui lui ont acquis avec juſtice la répu» tation d'un zélé & infatigable Miſſion» naire, & celle d'un homme d'érudi» tion. C'eſt là l'idée reconnue que ſe » ſont formée de ce Père tous ceux qui » l'ont fréquenté davantage. Il arriva » dans cette Miſſion au mois de Décem» bre de l'année 1706. Le déſir de ſe » voir bientôt en état de ſervir les ames, » fit qu'à ſon arrivée à Tripoli de Syrie, » il s'appliqua à l'étude de la langue » Arabe, avec une ardeur qui auroit bien» tôt ruiné une ſanté moins forte que » la ſienne. C'eſt une choſe ſurprenante » que, malgré les travaux d'une Miſſion » longue & très-pénible, il n'a été at» taqué d'aucune autre maladie que de » celle qui vient de nous l'enlever. Com» me il joignoit une grande application » à une heureuſe mémoire, il apprit la » langue Arabe avec tant de ſuccès, » qu'il fut bientôt en état de faire Miſ» ſion. Il fut envoyé à Alep. C'eſt là » qu'il entreprit la converſion de deux » ſortes d'Hérétiques, les Lettrés & » les Simples. Pour venir à bout des pre» miers, il ramaſſa en peu de mots, les » plus fortes raiſons qu'on ait contre les » Hérétiques d'Orient; il les arrangea » enſuite par ordre géométrique dans » deux petits livres qu'il compoſa en » Arabe. C'étoit avec ces armes qu'il at» taquoit ceux des Hérétiques & des » Schiſmatiques qui étoient les plus éclai» rés. Comme l'eſprit d'héréſie & de » ſchiſme, a cela de propre qu'il n'aveu» gle pas ſeulement, mais fait encore » aimer l'aveuglement, la plupart de ces » gens fuyoient la rencontre du Miſſion» naire, ou refuſoient d'entendre ſa doc» trine; mais le zèle du P. Sicard avoit » cela de propre qu'il ne ſe rebutoit de » rien. Plus il les voyoit obſtinés à fer» mer les yeux à la lumière, plus il » s'obſtinoit lui-même à la leur faire voir » malgré eux. Cette ſainte importunité » en a forcé pluſieurs à embraſſer la vé» rité, qu'ils n'auroient jamais connue, » ſi le Miſſionaire n'avoit uſé à leur » égard de cette eſpèce de violence. » Après tout, quelque vif que fût le P. » Sicard, & quelque feu qu'il eût dans » la diſpute avec eux, il ne ſe fit jamais » d'ennemi; parce que dans ces ſortes » de combats, il ne ſe ſervoit jamais » que des armes de la vérité & de la » charité. Avant que de raconter à V. R. » la manière d'agir du P. Sicard, avec

» ceux des Hérétiques & Schiſmatiques,
» qui étoient ſimples & groſſiers, il eſt
» à propos de dire une choſe : il y a à
» l'extrêmité de la ville d'Alep, un eſ-
» pèce de Fauxbourg, où l'on compte
» environ dix mille Chrétiens ; il eſt
» éloigné d'une demi-lieue de notre de-
» meure. Le P. Sicard eſt le premier qui
» ait ouvert, dans ce quartier, une porte
» à la Catholicité : le P. Maucolot con-
» tinua ce que ſon Prédéceſſeur avoit
» commencé, on y a eu depuis une Miſ-
» ſion règlée, & on a eu enfin la conſo-
» lation de voir la plus grande partie de
» ces pauvres gens devenir de fervens
» Catholiques. Il faut avouer que le P.
» Sicard eut beaucoup à ſouffrir dans
» cette Miſſion. Sa Meſſe dite, il alloit
» chez ces malheureux ; après quelques
» diſcours de piété, il leur parloit de la
» néceſſité d'être Catholiques, pour
» être ſauvés. Il fut longtems ſans rien
» obtenir d'eux : un zèle moins patient,
» & moins courageux que le ſien, auroit
» cedé à leur obſtination : il étoit ſou-
» vent inſulté : on en eſt venu quelquefois
» à le chaſſer avec le bâton : je raconte
» ce que j'ai oui dire à ceux mêmes
» qui l'ont traité de la ſorte : il arriva
» un jour qu'ayant été ainſi traité dans
» une maiſon, il y revint le lendemain,
» & dit à ces gens : je viens de dire la
» Meſſe pour vous, vous avez beau me
» chaſſer, je reviendrai toujours, & ne
» vous quitterai point que vous n'ayez
» quitté l'héréſie & embraſſé la Religion
» Catholique : je vous aime trop pour
» vous laiſſer périr. C'étoit encore une
» fois le caractère du P. Sicard, de ſe
» roidir contre les difficultés & de ne
» déſeſpérer de rien. Il venoit d'ouvrir
» la Miſſion dont je parle, quand il fut
» envoyé en Egypte. C'eſt là qu'il trouva
» une carrière proportionnée à ſon cou-
» rage & à ſes forces corporelles. Les
» Coptes ſont les plus groſſiers des
» hommes, & la Miſſion qu'on fait en
» Egypte hors des Villes, eſt ſans con-
» tredit, des plus fatigantes. Il fournit
» cette carrière l'eſpace de dix ans preſ-
» que ſans profit. Il m'écrivit vers ce tems
» là, que les Coptes avoient l'eſprit ſi
» matériel qu'il falloit les faire hommes,
» avant que de les faire Chrétiens. La
» bonté Divine rompit enfin le charme
» qui ſembloit les enſorceler : leur cœur
» commença à devenir flexible à la vé-
» rité ; & depuis plus de 5 ans, les Ca-
» tholiques ont commencé à ſe multi-
» plier parmi les Coptes. On doit après
» Dieu, au zélé Miſſionnaire, dont je
» parle, la plus grande partie des Ca-
» tholiques qui ſe trouvent aujourd'hui
» dans la haute Egypte. Il a établi la
» Catholicité dans les lieux les plus
» éloignés du Caire, où nul autre que
» lui depuis pluſieurs ſiècles, n'avoit
» porté le flambeau de la vérité. Ce ne
» fut pas ſans de grandes fatigues : car
» outre la peine qu'il y a de vivre avec
» les gens les plus groſſiers, dans un cli-
» mat brulant, il étoit obligé de ſe con-
» tenter de méchant pain avec des oi-
» gnons & des lentilles. Il y a peu d'an-
» nées qu'ayant jeûné le Carême fort
» durement, en faiſant Miſſion dans
» ces pays éloignés, il en recommença
» une autre avec les Coptes qui com-
» mençoient le leur, & cela pour
» ne les point effaroucher en faiſant au-
» trement qu'eux. Environ quinze jours
» avant ſa mort, qui arriva le Vendredi
» avant le Dimanche des Palmes, il ve-
» noit de finir une Miſſion de deux mois

» dans la haute Egypte, & l'auroit continuée plus longtems ſi une guerre ſurvenue alors ne l'eût obligé à revenir au Caire. Ce que j'ai le plus admiré dans le P. Sicard, c'eſt cet eſprit de charité qui lui a fait toujours aimer & conſerver la paix avec ceux là même qui le haïſſoient & le perſecutoient. C'eſt ſa patience à ſouffrir tout de la part de ceux même à qui il avoit rendu ſervice. J'en raconterai un trait héroïque. Il y a environ deux ans qu'un jeune homme du Caire noircit ſa réputation, par la plus infamante calomnie. Le P. Sicard avoit coutûme de lui faire l'aumône; mais faute d'argent il ſe vit un jour obligé de la lui refuſer; ce jeune homme en fut ſi fort irrité, que pour s'en venger, il ne craignit point d'accuſer ſon bienfaiteur du crime le plus abominable. Le bruit s'en répandit dans toute la Syrie, & parvint même juſqu'à Rome; & ce qu'il y a de plus étonnant, c'eſt que, tandis que par tout le Caire on ne parloit que de cette calomnieuſe accuſation, perſonne ne s'élevoit contre; le P. Sicard lui-même, ſûr de ſon innocence, ſe contenta de gémir devant Dieu, ne dit jamais rien pour ſa défenſe, & jamais on ne lui entendit prononcer un ſeul mot contre le calomniateur; & quoiqu'il ſût qu'on m'avoit inſtruit de ces bruits, il ne m'écrivit rien pour ſe juſtifier. Il avoit abſolument abandonné ſa cauſe à Dieu, qui prit enfin ſa défenſe. Le Calomniateur, étant tombé malade de la maladie dont il mourut, fit appeller le P. Elias, un de nos Miſſionnaires pour ſe confeſſer à lui. Ce fut alors, que frappé des jugemens de Dieu, & repentant de ſon péché, il déclara publiquement, en préſence de pluſieurs témoins, que tout ce qu'il avoit dit contre le P. Sicard, étoit une pure calomnie. On a ſu auſſi que quelque tems auparavant, ce jeune homme s'étoit addreſſé au P. Sicard lui-même pour ſe confeſſer, & que ce St. homme plein de joie de le voir revenir ſincérement à Dieu, par le répentir de ſon crime, l'en avoit abſous, ſans l'obliger à lui faire réparation d'honneur.

» J'ai parlé de la vertu du P. Sicard, je dirai maintenant un mot de ſon érudition. La France a commencé à le connoître par quelques extraits d'un docte ouvrage qu'on verra bientôt paroître, ſous le titre de *l'ancienne Egypte & la moderne*. Son Alteſſe Royale, Monſeigneur le Duc d'Orléans, inſtruit des talens de notre Miſſionnaire, le chargea de cet ouvrage. Il avoit en effet tout ce qu'on peut déſirer pour l'exécution de ce projet. Il entendoit bien la Langue Grèque, poſſédoit l'Arabe; la Syriaque & l'Hébraïque, ne lui étoient pas inconnues. C'eſt ce dont on ſera perſuadé quand on lira ſon ouvrage: tout cela étoit néceſſaire pour donner une connoiſſance exacte de l'ancienne Egypte; mais tout cela ne ſuffiſoit pas pour donner une juſte idée de la moderne. Les Auteurs, qui en ont écrit, racontent d'ordinaire ce qu'ils ont vu. Il falloit donc un homme qui vit, qui examina, qui parcourut toute l'Egypte, juſqu'aux lieux les plus reculés; & pour parcourir ces lieux infeſtés d'Arabes, il falloit y

» aller en Miſſionnaire, je veux dire, » en pauvre & en gueux. Il falloit avoir » une tête d'Arabe, ou un courage de » Miſſionnaire pour voyager dans ces » pays brulés des ardeurs du Soleil, & » mener la vie d'un Arabe, ſe contenter » de pain & d'eau, & de quelques lé- » gumes. Le P. Sicard a parcouru pen- » dant 15 ans l'Egypte. Il lui fut aiſé » dans ſes courſes de voir la différence » qu'il y a entre l'ancienne & la mo- » derne Egypte. Voilà ce qu'a pu faire » aiſément un Miſſionnaire dans ſes cour- » ſes Apoſtoliques: mais pour le faire » bien, il falloit avoir réuni en ſoi tout » ce que poſſédoit de talens le P. Sicard. » Ajouterai-je une autre choſe qui m'a » paru ſingulière en lui: c'eſt que poſ- » ſédant bien les Belles-Lettres avant » que de venir à nos Miſſions, ſon heu- » reuſe mémoire lui en conſerva tou- » jours des idées ſi claires, & ſi fidèles, » que, quoiqu'il eût quitté cette occupa- » tion pour toujours en arrivant ici, » il ſembloit à l'entendre parler, qu'il » en faiſoit une étude particulière; » quelque peu de choſe que j'aye dit de » l'érudition du P. Sicard, on jugera, » peut-être, que je me ſuis trop étendu, » que j'en devois laiſſer le jugement à » ceux qui liront ſon ouvrage. J'ai cru » cependant devoir en dire un mot, en » faveur de ceux qui n'auront pas occa- » ſion de lire ſon ouvrage. Je ſuis, &c. «

à Tripoli de Syrie le 1er. Juin 1726.

Le P. Fromage ſembloit prévoir ce qui eſt arrivé. L'ouvrage du P. Sicard a été volé dans le tems qu'on l'apportoit en France. Les Journaliſtes de Trévoux ont annoncé ce larcin, & revendiqué l'ouvrage ſi on le faiſoit imprimer ſous quelque nom étranger. L'on trouve auſſi dans le Journal du mois de Décembre 1719, Art. 9 une lettre du P. Sicard ſur des particularités d'Egypte; & dans les *nouveaux Mém. des Miſſions de la Comp. de J. dans le Levant*, on voit auſſi de ſa façon pluſieurs lettres. Son *Plan d'un ouvrage ſur l'Egypte ancienne & moderne*, eſt contenu dans le tom. V. Le tom. VII. eſt rempli en entier des diſſertations, particularités, &c. concernant le même pays, par le P. Sicard, Paris, chez Guillau, en 1729, in-12. Ce P. a encore mis au jour: une *Méthode aiſée pour apprendre la langue Grèque, compoſée par le P. Gras Jéſ. traduite nouvellement de Latin en François avec pluſieurs additions*, Lyon, chez Bachelu, 1699, in-8°.

On a encore de lui *une Carte du Nil*, des *Relations de ſes voyages*, une *Diſſertation* ſur le paſſage des Iſraëlites à travers la mer Rouge. Des *Obſervations* ſur le moule de la tête du Veau d'or, ſur le rocher d'où ſortit une eau miraculeuſe & abondante; *Decouvertes* de quelques Iſles. *Rélation* particulière de la Ville de Thèbes, &c. Exact dans ſes recherches, juſte dans ſes reflexions, judicieux dans ſa critique, heureux dans ſes decouvertes, tout ce qui ſortoit de ſa plume étoit marqué au coin du vrai beau. (C. B.)

SILLANS, (PIERRE-DE) que Queſnay nomme *Seilhaſius*, nous préſente dans l'hiſtoire de ſa vie la piété & le zèle pour la gloire de l'Eternel. Renfermé dès ſon bas âge dans le Monaſtère de St. Victor de Marſeille, il ne connut jamais les vains plaiſirs qu'offre le monde; ſon étude fut partagée entre les livres ſaints & les devoirs d'un vrai Religieux.

La Philoſophie, la Théologie & le

Droit-Canonique ne furent pour lui que des ſciences aiſées, dont il ſut approfondir les matières plus que ne le font ordinairement les jeunes Eccléſiaſtiques. Bien loin de ſe rebuter par les difficultés que cette étude entraine neceſſairement, Sillans ſentoit ranimer ſon ardeur en proportion des épines, dont cette carrière eſt parſémée. Auſſi a-t-il eu la gloire de poſſéder ces ſciences au plus haut dégré poſſible.

L'application à l'étude ne diminua rien de la fervente piété qu'il avoit faite paroître dans ſon Noviciat. Convaincu que l'état d'un Religieux eſt un état de retraite & de mortification, il ne ſe permit rien de ce qui pouvoit l'en diſtraire. Il avoit pris les grades de Bachelier, cet honneur ne lui donna pas de l'orgueil, ſon humilité le força de refuſer des places honorables qu'il accepta enfin par obéiſſance.

On le nomma d'abord Célérier, enſuite Camérier, Sacriſtain & Aumônier. Cette dernière charge étoit la plus conforme à ſes ſentimens : Sillans aimoit les pauvres, il leur verſa d'une main libérale, les tréſors qui lui étoient confiés pour ſoulager l'indigence.

L'emploi de Prieur Clauſtral ne ſe donnoit jamais qu'à celui d'entre les Religieux, qui avoit mérité par ſes vertus d'être élevé à cette dignité ; Sillans avoit trop bien mérité de ſon Corps, pour n'être pas mis ſur les rangs, il fut nommé & il juſtifia le choix de ſes frères par une prudence néceſſaire dans cette ſorte d'adminiſtration, qui lui gagna tous les cœurs.

Sillans vivoit encore en 1640, lorſque Alphonſe Dupleſſis de Richelieu, nommé à l'Abbaye de St. Victor, vint à Marſeille. Ce fut lui qui harangua cet Abbé à la porte du Monaſtère ; ſon diſcours fait honneur à ſa ſcience & à ſes vertus.

L'on imprima à Marſeille un ouvrage de Sillans. C'eſt un Livre des Offices propres du Chœur, ou un Breviaire & un Miſſel à l'uſage des Religieux de S. Victor, contenant les Offices des Saints, que l'on avoit coûtume de réciter dans cette Egliſe, depuis plus de deux ſiècles. Sillans les arrangea ſelon l'ordre établi dans le Breviaire & le Miſſel Romain. (V. P.

SILVAIN (FRANÇOIS) nâquit à Aix d'un père Procureur au Parlement. Son éducation fut très-ſoignée, & il prit le dégré d'Avocat. Son père le pourvut de ſon Office, qu'il ne garda pas long-tems.

Peu de tems après, un impoſteur, qui ſe prétendoit fils de M. *Le Brun de Caſtelane*, Seigneur de Caille & de Rogon, fut mis en priſon à Aix. *Silvain* entreprit ſa défenſe en qualité d'Avocat. Il le fit avec tant de ſuccès dans deux gros *Factum* qu'il publia, que les Juges d'Aix lui firent gagner ſon procès, avec dépens. Ses parties s'étant pourvues en caſſation de l'Arrêt, l'affaire fut renvoyée à Paris ; *Silvain* s'y rendit. Il y ſoutint de nouveau ce qu'il avoit ſoutenu à Aix, & compoſa pour cela quelques *Mémoires* ; mais l'affaire ayant été examinée avec encore plus de ſoin qu'en Provence, le prétendu *Caille* fut déclaré un impoſteur.

Silvain entreprit enſuite de ſoutenir les *Drbits de la Maiſon de Mailles, ſur la Principauté de Neuf-Châtel* ; ſon ouvrage fut imprimé. Quelque mécontentement qu'il reçut, lui fit quitter le

Barreau. Il ſe retira dans l'Abbaye du *Bec*, enſuite à Foſſeuſe, puis à Palaiſeau, chez le Curé M. *Auclerc*; il demeura dans ces endroits plus de 15 ans.

De retour à Paris en 1729, il ſe maria, ayant plus de 60 ans, & n'eut point de poſtérité. Il mit au jour un ouvrage intitulé : *Traité du Sublime, où l'on fait voir ce que c'eſt que le ſublime, ſes différentes eſpèces, quel en doit être le ſtyle; s'il y a un art du ſublime, & les raiſons pourquoi il eſt rare.* Paris, 1732, in-12. de 530 pages. M. *Gibert*, ancien Recteur de l'Univerſité de Paris, en fit la critique, qui ſe trouvoit manuſcrite entre les mains de M. *Gibert*, ſon neveu, Secrétaire de M. *d'Ormeſſon*, Avocat général. Cette critique, quoique judicieuſe, n'empêche pas qu'il n'y ait de fort bonnes choſes dans l'ouvrage de *Silvain*. Il en avoit compoſé beaucoup d'autres ſur différens ſujets, qui n'ont point été rendus publics.

Il mourut à Paris le 30 Mai 1742, âgé de 72 à 73 ans.

(*Mem. Mſſ.*

SILVESTRE (PHILIPPE) ou SYLVESTRE, plus connu ſous le nom de *Dufour*, qu'il adopta, & qui étoit celui de ſa mère, nâquit à Manoſque, en 1722, de Philippe Silveſtre & de Marguerite Dufour, l'un & l'autre de familles honnêtes & anciennes dans le pays. Celle de Dufour étoit alliée à la Maiſon de Pontevés.

Le père de Silveſtre, chargé d'une nombreuſe famille, quitta Manoſque pour ſe fixer à Marſeille, où il eſpéroit de trouver plus de moyens pour l'éducation de ſes enfans, & plus de reſſources pour leur fortune. Philippe, l'aîné de ſes fils, fut celui qui profita le mieux du ſéjour de cette grande Ville. Il y apprit les Belles-lettres, dans leſquelles il devint ſavant, & il s'y forma au commerce des Drogues, qu'il alla exercer à Lyon avec beaucoup de ſuccès & de réputation.

Les occupations de ſon négoce n'étouffèrent point en lui l'ardeur qu'il avoit pour l'étude de la nature, & le goût qu'il reſſentoit pour celui des antiquités. Au contraire, il profita des relations, que ſon commerce lui donnoit dans preſque toutes les parties du monde, pour acquérir des connoiſſances plus étendues & plus ſûres. On eſt ſurpris juſqu'à l'admiration, qu'un Marchand Droguiſte entretînt une correſpondance aſſidue, non-ſeulement avec les Savans qui étoient alors en France, mais en Europe, ou, pour mieux dire, dans l'univers. Il étoit en rélation particulière avec Chardin en Perſe, Tavernier au Japon, de Guillerargues, Ambaſſadeur à Conſtantinople, le Chevalier d'Arvieux à Alep, Bonnecorſe, Conſul François au Caire. Le plus grand Magiſtrat de la France, M. le premier Préſident de Lamoignon, ne dédaignoit pas la correſpondance de ce ſavant Droguiſte; mais ſes liaiſons les plus intimes étoient avec Jacques Spon, ſavant Médecin de Lyon, & plus ſavant Antiquaire. Il vêcut toujours avec lui dans la plus étroite amitié, fondée ſur une eſtime mutuelle, ſur l'unanimité de leur goût pour les antiquités, & peut-être auſſi ſur la conformité de leur croyance aux dogmes de Calvin. Un peu avant la révocation de l'Edit de Nantes, ils ſortirent enſemble du Royaume en 1685; ils furent à Genève, & de là à Vezai en Suiſſe, où ils moururent l'un & l'autre dans le cours de la même année, ſoit que le changement de climat

eût été funeſte à leur ſanté, ſoit que la douleur d'être expatrié eût terminé leur vie.

Les biens de la famille Silveſtre, leur maiſon d'habitation à Manoſque, & le Domaine, précieux qu'ils poſſédoient en delà de la Durance, appellé *la petite Fuſte*, furent confiſqués au profit du domaine qui encore aujourd'hui en retire une redevance conſidérable.

M. Annibal Dufour de Manoſque, Avocat en la Cour, oncle maternel de Philippe Silveſtre, l'avoit inſtitué ſon héritier univerſel, par teſtament ſolemnel du 4 Juin 1644, à condition que ſon neveu porteroit ſon nom & ſes armes. Ce fut pour remplir cette clauſe du teſtament, qu'au nom de Silveſtre, il joignit celui de *Dufour*. Par ce même teſtament, Annibal Dufour fonda la Chapelainie de l'Hôpital de Manoſque, & un don annuel pour être employé alternativement à aider une pauvre fille à ſe marier, & un pauvre garçon à prendre un métier. De ſemblables bienfaits devroient plus illuſtrer que les plus beaux Livres; les monumens de la vertu & de la piété étant plus reſpectables que les trophées du génie & du ſavoir.

Silveſtre Dufour eſt Auteur de deux ouvrages fort eſtimés. Le premier eſt intitulé: *inſtructions morales d'un père à ſon fils, qui part pour un long voyage, ou manière aiſée de former un jeune homme à toute ſorte de vertus.* A Lyon, chez Cellier, 1678, in-12. Il fit cet ouvrage pour ſon fils, qui partoit pour Alep, avec le deſſein de voyager dans le Levant, & qui mourut avant ſon père. Il le dédia à M. Chardin, qui étoit alors à Hiſpahan, & à qui il envoyoit chaque année les livres des Auteurs célèbres, & même toutes les nouveautés un peu conſidérables, qui paroiſſoient pendant ſon abſence.

Le frontiſpice de la dédicace eſt orné d'une eſtampe ou médaille, qui repréſente le Globe terreſtre, & un Soleil levant, avec cette déviſe: *fit curſu clarior*; allégorie ingénieuſe aux voyages qui illuſtrèrent M. Chardin. A la fin de la préface, on lit la Lettre qu'écrivit à l'Auteur, M. Charpentier de l'Académie Françoiſe, chargé par M. le Chancelier de l'examen de cet ouvrage, pour lequel il conçut tant d'eſtime, qu'il voulut ſe charger de le faire imprimer, & contribuer à ſa perfection, par quelques corrections qu'il y fit.

Cet ouvrage eſt diviſé en trois parties; la première traite des devoirs ſpirituels; la ſeconde des devoirs perſonnels; la troiſième des devoirs civils, & comprend ſous ces titres, ce que l'homme doit à Dieu, ſe doit à lui-même, & doit aux autres. C'eſt un abrégé des préceptes de l'Ecriture Sainte, & des plus excellentes maximes des Philoſophes. Tout ce que la ſaine raiſon, éclairée par la Religion, animée par la tendreſſe paternelle, peut inſpirer au père le plus tendre, pour l'inſtruction d'un fils Chrétien, eſt contenu dans ce livre, qui devroit être le Bréviaire des pères de famille. Il eſt terminé par des maximes chrétiennes & morales, au nombre de cent, qui joignent à la beauté du ſens, celle de la diction. J'en rapporterai quelques-unes, qui embelliront cet article, & le rendront plus inſtructif.

» Prier Dieu ſans attention, c'eſt » le prier ſans eſpérance; quoique ſa colère

» colère ne ſoit qu'une courte fureur ; » ſes effets ne laiſſent pas que d'être de » longues folies. -- Mettez les faveurs » que vous ferez ſous vos pieds, & celles » que vous recevrez ſur le cœur. -- Qui » pleure, ſeulement parce qu'il croit de- » voir pleurer, a les yeux tendres, & » non pas le cœur ſenſible. -- La promp- » titude que nous avons de conſeiller les » autres, eſt plus ſouvent une marque » de notre préſomption, qu'une preuve » de notre amitié. -- Qui publie une » grace qu'il a faite, en diminue de » beaucoup le mérite, parce qu'il fait » voir par ſon indiſcrétion, qu'il s'eſt » partagé entre ſa vanité & ſon ami. » La Rochefoucault n'auroit pas déſavoué ces trois dernières maximes, ni la façon de les exprimer ; mais aucune des ſiennes n'eſt ſi belle, ni ſi vraie que la ſuivante : « Ceux qui dans leurs actions » ne conſultent que l'amour-propre, » tiennent de l'aveuglement de leur » guide, & font autant de chûtes que » de pas. » Ce livre a été traduit en latin, allemand & flamand.

Le titre du ſecond ouvrage eſt : *Traités nouveaux & curieux du Café, du Thé & du Chocolat* (*a*). A Lyon, chez Girin & Rivière, 1685. 1 vol. in-12. Ce Livre eſt réellement curieux, & devoit l'être encore davantage lorſqu'il parut. Tant de traités, qui depuis ont été faits ſur les mêmes matières, n'ont pu, ni effacer, ni faire oublier ceux-ci. Celui du Café ſur-tout eſt excellent. Il eſt orné, ainſi que les autres, de figures en taille douce, qui repréſentent les plantes & fruits qui en ſont le ſujet, les inſtrumens propres à leur culture, à leur préparation, & la nation qui, la première, en a fait uſage. Le Turc pour le Café, le Chynois pour le Thé, l'Américain pour le Chocolat. On trouve dans ce livre, dans un détail exact & ſuffiſant, les connoiſſances Hiſtoriques, Botaniques, Chymiques, Médicinales, que l'on peut ſouhaiter ſur le thé, le chocolat, & ſurtout ſur le café. Les vertus que l'Auteur attribue à cette boiſſon, appuyées ſur l'expérience, ne ſont point démenties, & ſont telles qu'il les annonce. Mais ſes éloges, pour être plus vrais, auroient dû être limités par des reſtrictions qui a omiſes. Sa confiance pour le Café eſt d'autant plus excuſable, qu'il lui devoit la guériſon d'une migraine ancienne, qui avoit reſiſté à tous les remèdes pendant bien des années. Qu'il me ſoit permis auſſi de donner des témoignages publics de ma reconnoiſſance au café, & à l'ouvrage de M. Silveſtre aîné. Conſumé depuis 4 ans, par une fièvre hectique, contre laquelle les ſecours de l'art, préſcrits par les plus fameux Médecins, avoient été inſuffiſants, j'ai vu enfin renaître ma ſanté par l'uſage du lait cafété auquel j'eus recours, ſur la récommandation que l'Auteur en fait dans ſon Livre, qui a été traduit en latin par Spon. On pardonnera à ma gratitude, la prolixité de cet article.

(*Art. de M. B. Méd. de Manoſque.*)

SILVIUS, né en Provence, vivoit

(*a*) A la fin du Livre, on lit : Achevé d'imprimer, pour la première fois, le 30 Septembre 1684. C'eſt donc ici la première édition. Le Dictionnaire de Moréri en cite cependant d'antérieures.

dans le 5me. ſiècle : St. Hilaire le regarde comme un des meilleurs Littérateurs du pays, dans un tems où Arles & Marſeille paſſoient encore pour être deux des plus ſavantes Villes de l'Occident. Silvius n'eſt connu que par une eſpèce de calendrier ſacré & profane ; il l'adreſſe à St. Eucher, ſon ami ; & nous ne l'avons pas même en entier. Il dit, en parlant de l'année en général, qu'elle n'avoit d'abord que dix mois, qui comprenoient trois cens quatre jours ; que, ſelon le témoignage de pluſieurs Auteurs, (peu inſtruits ſans doute) elle n'en avoit que ſix chez les Acarnaniens, quatre chez les Egyptiens, & trois chez les Arcadiens ; que le ſecond Roi de Rome y ajouta les mois de Janvier & de Février, entre Décembre & Mars, de ſorte que l'année eut alors trois cent cinquante quatre jours, & comprit les douze renouvellemens de la Lune ; qu'enfin on trouva à propos d'y ajouter encore dix jours, & le quart d'un, qui forme la biſſextile. Les Egyptiens, dit Silvius, commencent leur année au mois de Septembre, les Grecs au mois de Novembre ; les Juifs au mois de Mars ; & nous, qui ſuivons l'ordre des Calendes, huit jours après le Solſtice d'hiver. Silvius remplit à Octodure, au-deſſus du lac de Genève, le ſiège Epiſcopal, qui a été enſuite transféré à Sion en Valais.

(*Extrait des Mſſ. de M. Gombert.*)

SIMIANE DE LA COSTE, (GASPARD DE) nâquit à Aix, le 7 Juillet 1607, de Henri de SIMIANE, Seigneur de la Coſte, Conſeiller du Roi en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, & d'Angelique de la Ceppede, l'un & l'autre d'une Maiſon très-ancienne & très diſtinguée. Son eſprit vif & enjoué le trahit de bonne heure, & lui fit commettre des fautes fréquentes dans cet âge tendre, où l'on ne ſe connoît qu'à peine. Ses parens & un vertueux Eccléſiaſtique qu'ils lui avoient donné pour Gouverneur, s'efforcoient de le détourner des écarts auxquels il ſe livroit, & dont ils tiroient les plus fâcheuſes conſéquences ; maisle Chevalier étoit inſenſible à leurs ſalutaires avis. Les plaiſirs avoient ſeuls des attraits pour lui ; le reſte lui paroiſſoit fort indifférent. Lorſqu'il fut reçu Chevalier de Malte, il partit pour aller ſervir de Page au Grand Maître ; & à ſon retour, il reprit ſa première façon de vivre, à laquelle il ſe livra ſans ménagement. Les charmes de ſa converſation lui attiroient des applaudiſſemens ; & parce qu'on le voyoit avec plaiſir dans les compagnies, il n'avoit point d'autre occupation que de les fréquanter. Il étoit ſurtout infiniment goûté des Dames, & une d'entre elles ne lui plut malheureuſement que trop ; mais c'étoit là où Dieu l'attendoit. Une maladie violente lui enleva cet objet, qui l'attachoit à la terre par des liens ſi difficiles à rompre : il y fut infiniment ſenſible ; & ayant fait de ſérieuſes réflexions ſur le peu de durée des choſes de ce monde, il changea entiérement de vie. Les cercles n'eurent plus de charmes pour lui ; la retraite ſeule lui parut agréable ; c'étoit-là où il pleuroit amérement les fautes de ſa jeuneſſe. Expoſé par ce changement aux railleries des compagnons de ſes déſordres, il n'eut aucun égard à leur cenſure. Il forma même le deſſein d'aller s'expoſer au Martyre, en affermiſſant dans la Foi les Chrétiens que les Turcs détenoient en eſclavage. Mais Dieu lui ayant fait comprendre qu'il devoit travailler à la conversion des héréti-

ques qui vivoient dans ſon pays, il ſe rendit à Paris, où il fit de très-rapides progrès dans l'étude des controverſes. Il commença ſa Miſſion dans cette Ville & à Charenton, ſans beaucoup de ſuccès. Il partit pour l'Angleterre, & confondit en préſence d'une compagnie nombreuſe deux ſavans Miniſtres qui l'avoient provoqué à la diſpute. Son triomphe affermit les Catholiques, dont la Foi étoit chancelante, & toucha ſi fort quelques Hérétiques qu'ils ſe ſeroient infailliblement convertis, ſi l'on n'avoit contraint le Chevalier de ſortir incèſſamment de Londres, où il s'étoit arrêté. Il revint à Aix, & le premier fruit de ſon zèle fut la converſion d'un de ſes parens qui s'étoit malheureuſement perverti dans un voyage qu'il avoit fait en Allemagne.

Telles étoient les occupations du Chevalier, lorſque les Eſpagnols vinrent s'emparer des Iſles de St. Honoré & de Ste. Marguerite en 1635. Le Maréchal de Vitry ſe mit auſſitôt en devoir de lever des troupes pour défendre les côtes de ſon Gouvernement. Le Chevalier forma une Compagnie, dans laquelle il introduiſit une diſcipline ſi exacte, que les ſoldats qui la compoſoient devinrent preſque tous, à ſon exemple, des Chrétiens fervens & en état de tout entreprendre ſous ſes ordres. Dès que ſes ſervices ne furent plus néceſſaires, il revint dans ſa patrie, ſe chargea de l'adminiſtration des biens de l'Hôpital de la Miſéricorde; & pour lui procurer d'abondantes aumônes, il donna pluſieurs fois des marques d'une humilité conſommée. Le zèle, qu'il faiſoit paroître en ſervant les malades, ne lui fit pas oublier ſa première Miſſion. Un jour ayant apris qu'un Hérétique des plus opiniâtres du Dauphiné, appellé St. Martin, étoit arrivé à Aix, il ſe tranſporta dans ſon logis, eſpérant de pouvoir le convertir. Il entra en conférence avec lui, réfuta avec ſolidité ſes ſpécieux raiſonnemens; & après pluſieurs conférences il le ramena au ſein de l'Egliſe, à laquelle il demeura fidèlement attaché. Son exemple fut ſuivi par pluſieurs Gentilshommes, qui ſe mirent ſous la conduite du Chevalier, & qui abjurèrent leurs erreurs, dès qu'il les eût ſuffiſamment inſtruits. Les lieux de Velaux, d'Aiguières, de Lourmarin, de Cabrières, de la Motte, &c. furent les Théâtres où il exerça ſon zèle & ſa charité. Les Hérétiques s'y aſſembloient journellement dans leurs temples. Ils y étoient en honneur, tandis que les Catholiques qu'on y trouvoit vivoient, dans l'oppreſſion. Le Chevalier paroit, il combat ouvertement l'héréſie, les Miniſtres prennent honteuſement la fuite en ſa préſence, pour éviter la diſpute, & n'être pas contraints d'avouer leur défaite. Il écrit au Conſeil du Roi, fait exclurre des charges publiques les prétendus Réformés, demande qu'on ſubſtitue à leur place des zélés Catholiques, dont il réleve le courage abattu, & l'obtient. Par ſes ſoins les Egliſes furent pourvues de Curés, la paix & le bon ordre regna partout. » Cet » excellent homme, dit à ce ſujet le ſa- » vant P. Cabaſſut en écrivant au P » Feau; cet excellent homme ayan. » diſputé avec les Miniſtres de ce pays t » les réduiſit en telle extrêmité que ſon » nom ſeul les faiſoit trembler, & qu'ils » n'avoient d'autre reſſource qu'à fuir & » à ſe cacher; mais il ne laiſſoit pas qué » de les pourſuivre chaudement, & de » les traiter de la même façon qu'un » conquérant impitoyable traite ſes en-

» nemis; car il les attendoit à l'iſſue de » leurs maiſons, il aſſiſtoit à leur prê- » che.... & réfutoit devant tout le » monde leurs erreurs & leur fauſſe doc- » trine; & comme il voyoit qu'ils ſe ré- » tiroient vîtement, & qu'il ne pouvoit » pas les obliger à la diſpute, il donnoit » au peuple des cartels de défi pour leur » porter, & en affichoit aux portes du » Temple & aux Carrefours voiſins, » &c. »

La défaite des Miniſtres opéra un effet merveilleux ſur l'eſprit des ignorans qu'ils abuſoient, & ſervit à la converſion de pluſieurs d'entre eux. Ce changement ne ſe fit pas ſans obſtacles. Le déchaînement des Miniſtres contre le Chevalier faillit plus d'une fois à lui couter la vie. C'eſt encore le P. Cabaſſut qui nous apprend cette circonſtance dans la lettre qu'il écrivoit à ſon confrère, & dans laquelle il fait le plus parfait éloge du zèle, des travaux & du ſavoir du Chevalier. La fin de ſa Miſſion le rapella à Aix. Toutes les œuvres de piété étoient de ſon reſſort; c'eſt à lui que l'on doit l'uſage de ſonner la cloche, avant que le St. Sacrement ſorte de nos Egliſes; il fit établir la maiſon du Refuge pour y recevoir les jeunes perſonnes que la miſère entraînoit dans le déſordre; il ajouta à toutes ces œuvres de charité celle de l'établiſſement & de la conduite des filles Orphelines. Comme il la jugeoit très-néceſſaire, il fournit abondamment à leur entrétien. Lorſque les filles qu'on y élevoit étoient en âge d'être mariées, il les établiſſoit à ſes dépens.

En 1640, le Chevalier fit un voyage à Marſeille. Il s'aſſocia quelques perſonnes zelées avec leſquelles il donna une Miſſion aux forçats des Galères, qu'il diſpoſa à ſe confeſſer & à recevoir le corps adorable de J. C. il eut la conſolation de convertir quelques Turcs; & comme il s'apperçut qu'il pourroit encore en attirer pluſieurs à notre Ste. Religion, il conçut le deſſein de faire conſtruire un Hôpital où l'on procureroit aux Galériens malades, tous les ſecours ſpirituels & temporels dont ils pourroient avoir beſoin. M. de Gault, Evêque de Marſeille, & le Grand-Prieur de Forbin, Lieutenant-Général des Galères, ayant approuvé ſon deſſein, le ſécondèrent de tout leur pouvoir. Dès que cet immenſe bâtiment fut logeable, le Chevalier y prit un appartement pour être plus à portée de ſervir les malades. Il fit enſuite achever le quartier où devoient loger les Prêtres de la Miſſion de Paris, qu'on avoit appellés pour donner au Forçats les ſecours ſpirituels. En 1645, on acheva ce qui reſtoit encore à faire, de façon qu'on pouvoit alors placer commodément juſqu'à 300 malades.

Cet Hôpital n'ayant point de fonds aſſurés pour leur entrétien, le Chevalier partit pour Paris & obtint du Roi, après bien des traverſes, 9 mille livres de penſion à prendre ſur l'état des Galères, & 3 ſols par jour pour chaque Forçat malade.

Dès que les Lettres Patentes que le Chevalier avoit obtenues en faveur de l'Hôpital furent ſcellées, il les fit vérifier par le Parlement & la Chambre des Comptes, & reprit enſuite le chemin de Marſeille, où il arriva le 6 Octobre 1646. Les ſages règlemens qu'il donna à ſon nouvel établiſſement en firent une Maiſon de prière & de paix. Depuis ſon retour juſqu'à ſa mort, la Coſte ne chercha pas d'autre Miſſion que celle des Forçats. Il convertiſſoit les uns, préparoit les autres

à la mort ; & s'il lui reſtoit quelques momens, il les employoit à la prière & à la méditation. Une choſe ſeule fixa pour quelque tems ſon attention. Il apprit que certaines femmes Bohémiennes qui étoient en aſſez grand nombre à Marſeille, menoient une vie ſcandaleuſe, en ſe livrant aux plus infames déſordres. Son zèle lui inſpira de pieuſes ruſes pour les retirer de leur état. Il y réuſſit avec tant de ſuccès qu'il vint à bout de les faire conſentir à vivre en communauté, & à garder la clôture.

Telle étoit la vie du Chevalier de la Coſte, lorſqu'il fut attaqué de la maladie contagieuſe qui ravageoit en ce tems-là la ville de Marſeille ; il vit approcher ſa fin ſans ſe troubler, il reçut les Sacremens de l'Egliſe avec tous les ſentimens de dévotion & d'humilité qu'on pouvoit attendre de ſa piété, & mourut le 24 Juillet 1649, âgé de 42 ans ſeulement. Les pauvres perdirent en lui un tendre père, les malades & les affligés un conſolateur, tous le regretèrent comme le plus excellent homme de leur tems.

(*Ext. de ſa Vie par Ruffi.*)

SIMIANE, (CHARLES-JEAN-BAPTISTE DE) de l'ancienne Maiſon de ce nom en Provence, étoit fils unique de Charles de Simiane, (*a*) ſecond fils de Bertrand, Seigneur de Gordes, & de Mathilde, ſœur de Charles Emanuel Duc de Savoie, fille d'Emanuel Philibert.

Le Marquis de *Pianeſſe*, c'eſt le nom qu'on donnoit à Simiane, perdit de bonne heure ſon père. Pour lui donner une éducation digne de ſon rang, ſa mère ſe retira de la Cour, & n'eut point d'autre ſoin. Né avec un bon naturel, un eſprit vif, des inclinations nobles, une grande capacité, il réuſſit dans tout ce qu'on lui fit entreprendre. Dès qu'il fut en état de porter les armes, il donna des preuves de ſon zèle & de ſon courage. Il ſe trouva dans toutes les actions qu'il y eut pendant les guerres de Gênes & du Mont-ferrat. La paix de Queraſque, ayant mis le Piémont en repos, Victor Amedée qui avoit eu occaſion de connoître les talens du jeune Marquis, le fit entrer dans les affaires. Ils l'envoya dès l'âge de 25 ans, en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire en Allemagne, pour obtenir de l'Empereur, avec les inveſtitures ordinaires, celle d'une partie du Mont-ferrat, que le traité de Queraſque venoit de lui donner. Le Marquis réuſſit, & ſe fit admirer à la Cour de Vienne ; ce qui engagea le Duc de Savoie à le mettre dans ſon Conſeil. Le Miniſtère ne l'empêcha pas cependant de ſervir dans les guerres qui commencèrent en ce tems-là. Il anima par ſa préſence les Troupes du Duc qui furent jointes avec celles de France, contre le Milanois. Il renverſa par ſes avis les deſſeins des Chefs Eſpagnols, & ſa valeur lui mérita la charge de Colonel Général de l'Infanterie de Savoie. Après la mort de

(*a*) CHARLES DE SIMIANE, connu dans l'Hiſtoire ſous le nom *D'Albigni*, s'étoit attaché au Duc de Savoie lorſqu'il vint en Provence pendant les guerres de la Ligue. Pour le recompenſer de cet attachement, le Duc le fit Chevalier de ſes Ordres, lui donna le commandement de ſes Armées avec le Gouvernement de Savoie, & lui fit épouſer Mathilde.

Victor Amedée, il fit des actions extraordinaires qui ſervirent beaucoup à rendre la France victorieuſe au-de-là des Monts. On le vit, la pique à la main, ſe faire jour par tout au combat de la Route; forcer & franchir les digues de Cazal; ſoutenir devant Turin, les efforts d'une Armée puiſſante avec une poignée de gens. Madame Royale ayant été établie Regente, l'appella auprès de ſa perſonne, l'établit Chef de ſon Conſeil, & ne voulut pas ſouffrir qu'il s'expoſât à tant de périls, ni même qu'il quittât la Cour. Ce fut donc alors qu'il prit la direction des affaires, & qu'il fit paroître, dans toute ſa conduite, une capacité & une habileté qui lui acquirent l'eſtime de tout le monde, & même celle des Miniſtres les plus conſommés. Il pourvoyoit à tout ſans prendre de fauſſes meſures. Il profitoit des mauvois ſuccès comme des bons; il tenoit les ſujets dans le devoir, entretenoit l'amitié des Alliés, démeloit & rompoit les intrigues des ennemis, ménageoit les Puiſſances qu'il ne pouvoit ni combattre, ni gagner; auſſi avec un grand fonds de lumières & de ſageſſe, avoit-il un génie ſublime, une éloquence naturelle, des manières honnêtes & agréables: il ſavoit d'ailleurs tout le fin de la politique, & connoiſſoit parfaitement toutes les Cours & les divers intérêts des Princes: capable de ſuffire à tout, malgré les occupations du Miniſtère, on le vit encore profiter contre les ennemis des occaſions qui lui paroiſſoient être favorables, monter à cheval & faire des conquêtes bruſques, ſans armée, ſans équipage, & ſans autre ſecours que des gens ramaſſés dans les garniſons: C'eſt ainſi qu'il ſurprit & qu'il emporta Verrue, place importante & fameuſe par les ſièges qu'elle a ſoufferts pendant les guerres d'Italie. Il conduiſit lui-même les mineurs dans le foſſé, pour leur montrer l'endroit où ils devoient s'attacher, & n'en partit point qu'ils n'euſſent fait leur trou. Les Hérétiques des Vallées d'Angrogne & de Luzerne s'étant révoltés, il ſe mit à la tête des troupes qui allèrent les combattre; & employant également dans cette rencontre la douceur & la force, il eut la conſolation de voir pluſieurs Hérétiques renoncer au Calviniſme, & tous les Rebelles rentrer dans l'obéiſſance. Il ne ſe contenta pas de rétablir la paix dans les Vallées, il y retablit par-tout l'exercice de la Religion Catholique qui y étoit preſque aboli; & pour arrêter le cours de l'héréſie qui de-là commençoit à ſe repandre dans le Piémont, il reſſerra les Huguenots dans leurs anciennes limites, en les obligeant, malgré les oppoſitions & les menaces même des Puiſſances, de ſortir des terres où ils s'étoient établis, contre les Ordonnances du Souverain, durant les troubles de l'Etat. Ce zèle pour la Religion éclata encore davantage dans la réſolution qu'il prit de ſe retirer de la Cour, afin de ne plus vacquer qu'à l'importante affaire de ſon ſalut. Après avoir donc réglé ſes affaires domeſtiques, & marié le Marquis de Livourne ſon fils avec la ſœur du Prince de Monaco, il penſa ſérieuſement à exécuter ſon projet. Le Duc de Savoie & Madame Royale en furent allarmés; voyant qu'ils ne gagnoient rien ni par leurs raiſons ni par leurs prières, ils eurent recours au Pape Alexandre VII, qui ordonna à M. de Pianeſſe de demeurer a la Cour & à continuer dans le miniſtère. Le Marquis obéit, & ſe contenta alors de faire de tems en tems quelques re-

traites paſſagères ; mais après la mort d'Alexandre, il quitta ſubitement la Cour, & ſe retira au Monaſtère de St Pancrace qu'il avoit fait bâtir dans ſa terre de Pianeſſe.

Ce fut là qu'il ſe dépouilla de tous ſes biens en faveur de ſon fils, & qu'il remit entre les mains de ſon Prince, le Collier de l'Ordre de l'Annonciade, avec les charges de grand Chambellan, & de Colonel général de l'Infanterie, pour embraſſer la pauvreté Evangélique, ſelon le vœu qu'il en avoit fait quelques années auparavant. Le Duc de Savoie, ſurpris & affligé, ne voulut pas uſer de ſon autorité pour le faire revenir ; il mit l'affaire en délibération dans un conſeil de conſcience, réſolu de s'en rapporter à l'avis de cinq Théologiens habiles. Ceux-ci, après un mûr examen, jugèrent que le Marquis étoit obligé, par le vœu qu'il avoit fait, de quitter ſes biens & la Cour ; mais que ſon engagement pouvoit lui permettre d'aſſiſter l'état de ſes conſeils, dans les affaires importantes. Sur cette déciſion, le Duc ſollicita le Marquis avec tant d'inſtance de choiſir une retraite à Turin, qu'il ne put s'en défendre.

Il revint donc à la Cour, & ſe retira enſuite chez les Prêtres de la Miſſion, où il demeura toujours depuis, vivant dans tous les exercices de la piété chrétienne, dans la méditation, la prière l'exercice des bonnes œuvres, & la lecture des Livres propres à l'inſtruire, & à l'édifier, ſur-tout des ouvrages de St. Auguſtin. Il n'en fut pas moins l'oracle de la Cour de Savoie ; Il avoit part à toutes les affaires du dedans & du dehors ; & l'on ne prenoit point ſans lui de réſolution importante dans le Conſeil. Il n'alloit à la Cour que quand le Prince le lui commandoit. Dès qu'il avoit dit ſon avis ſur les affaires qu'on lui propoſoit, il retournoit promptement à ſa ſolitude.

Le Marquis de Pianeſſe avoit toujours aimé l'étude, & s'y étoit tellement occupé, au milieu même des exercices des armes, & des embarras des affaires, qu'il avoit trouvé le ſecret d'acquérir une érudition profonde, en conduiſant des armées & en gouvernant des Etats. Outre les Belles-Lettres, il étoit très-verſé dans la Philoſophie ancienne & nouvelle, dans les Mathématiques, dans l'Anatomie, dans l'Hiſtoire ſacrée & profane. Il n'y a guère de langues en Europe qu'il ne ſût preſque auſſi bien que la ſienne ; & ce qui paroiſſoit incroyable, il poſſédoit la Théologie, & toutes les connoiſſances qui appartiennent à la Religion, comme, s'il avoit paſſé la plus grande partie de ſa vie à lire l'écriture Sainte, les Pères de l'Egliſe, & les Théologiens. On n'imprimoit point de Livres curieux en France, en Italie, en Eſpagne & ailleurs, qu'il ne les lût, & dont il ne rendît compte aux Auteurs qui les lui envoyoient, où à ſes amis qui en demandoient ſon ſentiment. Il étoit en commerce de Lettres avec beaucoup de Savans ; & les réponſes qu'il leur faiſoit ſur différentes matières, ſont des preuves de ſon érudition, de la juſteſſe de ſon eſprit & de ſa rare capacité.

Le Cardinal Mazarin dit un jour, en parlant de lui, qu'il avoit toutes les qualités qu'on peut ſouhaiter dans un grand homme, & qu'un jeune Monarque ſeroit heureux d'avoir un ſi excellent Gouverneur. Le Cardinal de Richelieu l'eſtimoit infiniment, & l'admira dans une

occaſion, où il fut même aſſez mal content de lui. Tous les grands Seigneurs de Savoie, qui accompagnèrent Madame Royale à Grenoble, en 1639, ayant accepté des penſions de ce Miniſtre du Roi de France, le Marquis de Pianeſſe, que Madame Royale avoit laiſſé à Turin, & qu'elle avoit fait en partant ſon Lieutenant-Général dans le Piémont, refuſa des ſommes immenſes qu'on lui offrit, par le principe de l'Evangile, que perſonne ne peut ſervir deux Maîtres. Ce grand homme mourut à Turin en 1667, ſelon des Mémoires manuſcrits que j'ai entre les mains, & en 1677, ſelon ce qui eſt rapporté dans le Mercure de cette année, au mois de Juillet.

Nous ne connoiſſons que deux ouvrages de lui. Le premier imprimé à Paris, chez Vitré, par les ſoins d'un de ſes amis, eſt intitulé : *Piiſſimi in Deum affectus cordis ex Divi Auguſtini Confeſſionibus delecti.* C'étoit un ouvrage de ſa retraite, & le fruit de ſon attachement pour les confeſſions de St. Auguſtin : l'autre Ecrit en Italien, avant ſa retraite, eſt un *Traité* excellent de la Religion Chrétienne, dédié à M. Sergio Gamerio, Archevêque de Damas, & Nonce du Pape en Savoie, qui avoit engagé l'Auteur à compoſer cet ouvrage en faveur des gens de la Cour. Le P. Bouhours, Jéſuite, a traduit cet ouvrage en François. Sa traduction, qui eſt fort eſtimée, a paru en 1672 à Paris, in-12. & depuis, en 1678 & en 1687.

(C. B.)

SIMON, (HONORÉ) né à Caſtelane, vers le milieu du dernier ſiècle, d'une famille honorable, qui a donné pluſieurs Avocats, & un grand Magiſtrat au ſiége de cette Ville, s'adonna à toutes les ſciences néceſſaires aux Eccléſiaſtiques, & ſur-tout à l'étude de la ſainte Ecriture, qui en eſt la baſe & le fondement.

Son génie & ſes talens le firent pénétrer facilement dans les matières les plus abſtraites ; ſa facilité à écrire le mit dans le cas de compoſer divers ouvrages qui ont reçu les honneurs de l'impreſſion, & qui ſuffiſoient pour aſſurer la réputation de leur Auteur. Nous ne parlerons que des principaux ; tels ſont : 1°. Le *Catéchiſme des Curés, ſelon le Concile de Trente, par demandes & par réponſes, enrichi de pluſieurs exemples, tirés de l'écriture Ste. & des Vies des Saints.* 3. vol. in-12. Lyon, 1683, dédié à M. de Villeſerin, Evêque de Senez. Cet ouvrage n'eſt qu'une traduction du latin ; mais elle eſt enrichie de remarques, dans leſquelles on admire l'exactitude du traducteur, ſon zèle & ſon érudition ; tout rend ce livre utile aux perſonnes chargées de l'inſtruction publique, & même à tous les Chrétiens. 2°. *Le grand Dictionnaire de la Bible.* 1 vol. *in-fol.* Lyon, 1693, dédié à M. de Soanen, Evêque de Senez. Ce livre, qui a acquis à ſon Auteur le nom de *Savant M. Simon*, eſt travaillé avec beaucoup de ſoin. Dès qu'il parut, on le regarda comme un livre très-utile aux Paſteurs & aux Prédicateurs. Les différentes éditions qu'on en a faites, ſont une preuve de ſon mérite & de ſa bonté. Le judicieux Jéſuite d'Avrigny, dans ſes Mémoires chronologiques, met ce Dictionnaire au nombre des productions qui ont illuſtré la France Eccléſiaſtique, dans le dix-ſeptième ſiècle.

Simon travailla à ce grand ouvrage dans la Paroiſſe d'Eoux, où il déſira d'être

d'être employé de préférence, afin d'avoir plus de loiſir pour exécuter ſon deſſein, & de pouvoir, malgré ſon travail de cabinet, exercer les fonctions de ſon miniſtère. Il fut enſuite à Lyon, où il le fit imprimer ſous ſes yeux; mais il n'eut pas la ſatisfaction de le voir achevé, étant mort d'une fièvre lente dans le tems de l'impreſſion, en 1693, & dans un âge peu avancé. Sa mort excita les regrets des Savans, & de ſes Compatriotes.

(*Extrait de l'Hiſtoire de Caſtelane.*)

SINETY DE PUYLON, (JEAN-BAPTISTE-IGNACE-ELZÉAR DE) ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Orléans, Chevalier de l'Ordre-Royal & Militaire de St. Louis, ancien Commiſſaire-Général-Ordonnateur de la Marine à Marſeille, nâquit à Apt, au commencement de ce ſiècle, d'une famille originaire de Naples.

Il fut d'abord Page de Madame la Ducheſſe de Berry, enſuite un de ſes Gentils-hommes, penſionné par M. le Duc d'Orléans, Régent, qui lui donna une Compagnie de Cavalerie, dans le Régiment qui portoit ſon nom.

Sinety ſe fit aimer à la Cour par un extérieur agréable, & par le ton de la bonne converſation. Il fut admiré & eſtimé des Savans, par ſes talens & par ſes Poéſies. Fontenelle l'appelloit ſon fils.

La mort lui enleva trop tôt la Ducheſſe de Berry & le Duc Régent. Mais le Chevalier d'Orléans, qui étoit Grand-Prieur de France, Commandant des Galères, l'appella à Marſeille, & le nomma Commiſſaire-Général-Ordonnateur dans l'Arcenal de cette Ville. Madame de Simiane, (*a*) petite fille de l'illuſtre Marquiſe de Sévigné, raſſembloit chez elle tout ce qu'il y avoit de gens d'eſprit à Marſeile. Sinety fit bientôt le luſtre de ſa ſociété; il s'y fit écouter, & ſa facilité à parler lui prêtoit toujours de nouveaux charmes.

L'Académie de Marſeille l'avoit élu ſon Aſſocié, dès l'année 1730. Lorſqu'il fut entiérement fixé à Marſeille, elle lui donna une place parmi ſes Membres, le 18 Mars 1733. Il ſeroit trop long de rappeller ici combien il fut utile à cette Compagnie; il ſuffit de jeter les yeux ſur ſes diſcours conſervés dans ſes recueils, pour ſe perſuader qu'il aimoit la littérature, & qu'il favoriſa toujours les Littérateurs.

Son zèle pour le ſervice du Roi, ſon exactitude à remplir ſes devoirs, l'ont fait taxer de ſévérité. Il eſt certain néanmoins, que s'il fût inexorable, ce n'étoit que lorſque la rigueur devenoit néceſſaire, pour remédier aux plus grands abus.

Epoux tendre, père vertueux, bon ami, zélé citoyen, il fut toujours d'une probité à toute épreuve. La fin de ſa vie nous démontre qu'il étoit au-deſſus des plaiſirs ſéduiſans que procure le grand monde. Enſeveli dans ſa maiſon de campagne, il y goûta la paix, ne voyant plus que quelques amis, avec leſquels il laiſſoit échaper des traits de ce

(*a*) Nous relevons ici une erreur qui s'eſt gliſſée dans le volume précédent, à l'article GROS, où l'on a dit que ce Poëte ſe fit connoître de madame la Marquiſe de *Grignan*. Il faut lire *de Simiane*.

enjouement qui lui étoit naturel. Il mourut le 14 Avril 1779, à la ſuite d'une maladie de poitrine.

(*Ext. de ſon Éloge.*)

SIXTE, (CHARLES DE SAINT) Docteur en Théologie & Protonotaire Apoſtolique, né à Avignon de Pierre de Saint Sixte, Gentilhomme riche & pieux & de N. de Raſtellis, ſœur d'Elzear Evêque de Riez, fit ſes premières études dans ſa patrie ſous des maîtres habiles qui formèrent ſon cœur à la vertu & qui ornèrent ſon eſprit de graces & de talens. Après avoir pris le bonnet de Docteur, & reçu les Ordres Sacrès, il fut nommé Coadjuteur de ſon Oncle, à qui il ſuccéda après ſa mort.

Il fit ſon entrée à Riez en 1600 le 25 mars. Parfaitement inſtruit des devoirs d'un véritable Paſteur, il les remplit avec exactitude & il travailla avec tant de zèle & de ferveur qu'il fut le modèle de ſon Clergé & de ſon Peuple. Viſiter ſon Diocèſe, convoquer des Synodes, conférer les SS. Ordres, inſtruire les Eccéſiaſtiques, éclairer les Confeſſeurs, annoncer la parole Evangélique, voilà ſes occupations journalières, que les ſuccès les plus heureux ont conſtamment couronnées.

Il préſida en 1603 aux Etats de Provence par ordre d'Henri IV, auprès de qui il fut ſouvent député; il le fut auſſi vers la Reine Marie de Médicis & vers Louis XIII, qui avoient pour ce pieux Evêque les ſentimens d'eſtime & de vénération qu'inſpiroient ſes vertus. Rendu à ſes Diocèſains, ce Prélat reprenoit ſes exercices avec la même ardeur. Il prononça en 1610, l'Oraiſon funèbre d'Henri IV dans ſa Cathédrale. Deux ans après il fonda un Couvent de Capucins à Riez (*a*). Il fit auſſi bâtir un Hôpital auquel il aſſigna des revenus ſuffiſans & perpétuels. Enfin accablé de travaux & de mérites, il mourut généralement regretté le 13 Avril 1614.

On a de lui 1°. des *Odes*. 2°. un *Traité* ſur la liturgie Dionyſienne ou Apoſtolique. 3°. Un *Sermon* ſur la Ste. Euchariſtie & pluſieurs Mſs. qui font honneur à ſa piété & à ſon ſavoir.

Solomé & Bartel rapportent qu'il mourut de poiſon & que celui qui le lui fit donner, n'eut pas ſon Evêché, comme il le déſiroit.

SOISSAN, (CHARLES-GASPARD-GUILLAUME DE RAFFELIS DE) Prêtre, Religieux Profès de l'Abbaye de S. *Victor* de Marſeille, l'un des Membres de l'Académie de cette Ville, Prieur de Condion en Saintonge & de la Canorgue en Gevaudan, naquit à Marſeille le 15 mars 1691, de *Pierre-Dominique de Raffelis*, Seigneur de Soiſſan & de S. Sauveur, Capitaine d'une des Galères du Roi, & de *Geneviève d'Arnoul*.

La famille de *Raffelis* eſt diviſée en trois branches. Celle d'où eſt ſorti celui dont il s'agit, domiciliée à Avignon, s'eſt dévouée à la Marine, où elle a ſervi avec diſtinction. Le père de l'Abbé de *Soiſſan* eſt mort Capitaine d'une des

(*a*) Son père avoit fondé ceux d'Avignon: le Cardinal d'Armagnac bénit l'Egliſe & le couvent au mois d'Août 1576. Charles poſa la 1re. pierre du couvent de Riez le 1er. jour du mois de Mai de l'année 1609, & le bénit en 1612.

Galères du Roi. Il a laiſſé, outre celui-ci, & un autre fils Eccléſiaſtique, quatre fils auſſi connus par le mérite de l'eſprit que par celui de leur profeſſion. L'aîné ſervit avec honneur ſur les Vaiſſeaux. Des trois cadets, tous Officiers de Galère, l'un eſt mort, il y a pluſieurs années, les deux autres étoient Capitaines de Galère, & en exercice en 1743.

L'Abbé de *Soiſſan* fut mené à Paris dès l'enfance, & y commença ſes études, qu'il continua à Avignon juſqu'à la Théologie incluſivement. Il avoit dès ſa jeuneſſe embraſſé l'état Eccéſiaſtique, & il entra dans la ſuite dans la célèbre Abbaye de S. *Victor* de Marſeille, où, après le noviciat ordinaire, il fit profeſſion le 28 Décembre 1707.

En 1715, il fut élevé au Sacerdoce, & peu après il s'attacha à la prédication, dans laquelle il réuſſit. Il fut ſuivi & applaudi, ſur-tout à Avignon, & à Grénoble, où il prêcha davantage.

Il avoit auſſi étudié l'Hiſtoire Eccléſiaſtique en ſavant; Mais ſoit que ſes autres occupations ne lui aient pas laiſſé le loiſir de compoſer beaucoup en ce genre, ſoit qu'il ait eû peu de ſoin de ſes productions, il ne reſte de lui qu'une *Diſſertation Hiſtorique ſur la vie de Procule*, Evêque de Marſeille, qui a vêcu dans le 5me. ſiècle.

Ce fut en 1715, que M. de *Crillon*, alors Evêque de St. Pons, & depuis ſucceſſivement Archevêque de Toulouſe & de Narbonne, appella auprès de lui l'Abbé de *Soiſſan*, & le fit ſon Grand-Vicaire, emploi qu'il a exercé pendant huit ans. M. l'Evêque de St. Pons le nomma auſſi au Prieuré de Condion en Saintonge.

Il étoit revenu à St. *Victor*, à Marſeille lorſqu'en 1726, le Roi autoriſa l'établiſſement d'une Académie de Belles Lettres à Marſeille; l'Abbé de *Soiſſan* fut un des premiers membres de cette Compagnie.

En 1733, il fut nommé au Prieuré de Rumette, & enſuite à celui de la Canorgue, qui ſont l'un & l'autre à la nomination de l'Abbaye de St. *Victor* de Marſeille. L'Académie fut dès-lors toujours privée de ſa préſence; ſa place fut remplie par M. de *Sinety* depuis Commiſſaire des Galères du Roi, qui, avant d'être domicilié à Marſeille, étoit depuis quelques années aſſocié de ladite Académie.

Le Prieuré de Rumette ayant été diſputé à l'Abbé de *Soiſſan*, celui-ci ſe défendit, & compoſa lui-même ſes *Mémoires* & ſes *Factums*, dans leſquels il a fait briller dit-on, autant de force & de génie que de ſageſſe & de modération.

Sur la fin de ſa vie, les Médecins lui ayant interdit toute étude trop ſuivie; il s'appliqua, autant qu'il le put, à la connoiſſance des Médailles.

Il mourut à Avignon le 7 Juin 1742, âgé de 51 ans.

(*Ext. de ſon Eloge par M. de la Viſcléde.*)

SOLIERS (JULES-RAYMOND DE) qui eſt auſſi nommé *Solery*, & qui s'eſt diſtingué comme Juriſconſulte, comme Hiſtorien, & comme Géographe, nâquit à Pertuis dans le 16me. ſiècle, de *Gilles de Soliers* qui y exerçoit la profeſſion de Notaire. Il fit ſes humanités à Aix, ſous les fameux *Oronce Finée & Adrien Turnèbe*. Ses maîtres, étonnés de ſon eſprit & de ſes progrès, lui prodiguèrent leurs ſoins,

& firent germer les heureuſes diſpoſitions qu'il avoit reçues de la nature. La reconnoiſſance conſtante du diſciple pour ſes maîtres, fait l'éloge de ſon cœur; il ne ſe contenta pas de la leur témoigner en diverſes occaſions, il voulut encore l'éterniſer, en plaçant leur éloge dans la dédicace de ſes *Œuvres* à *Henri III.*

Après avoir achevé ſes études d'humanités & de philoſophie, *Solery* paſſa à celle de la Juriſprudence. Il s'y appliqua avec le plus brillant ſuccès, & prit ſes grades, non comme un Candidat qui les ſollicite ou qui les attend de l'indulgence de ſes Juges, mais comme un homme qui a droit de ſe les promettre de leur juſtice. L'acte de ſa *Lauréade* fut un vrai triomphe pour lui, il ſortit de la lice doctorale aux acclamations du public. Son amour pour le travail le rendit bientôt un grand Juriſconſulte. Il étoit regardé comme l'oracle d'Aix où il s'étoit fixé, comme le meilleur Avocat de la Province. Il nous apprend lui-même qu'il logeoit au quartier de St. Sauveur, fameux par la naiſſance du célèbre Juriſconſulte Bertrand Maure.

Regardant comme un des principaux devoirs d'un bon citoyen de tourner ſes études vers l'utilité publique, il voulut employer ſes momens de loiſir à la recherche des *Antiquités de la Provence.* Une pareille entrepriſe étoit d'autant plus difficile que les Provençaux, qui vivoient de ſon tems, négligeoient abſolument la connoiſſance de leur pays. Il faut avoir lu ſon ouvrage pour comprendre combien ſes recherches dûrent être laborieuſes & pénibles. Il ſe tranſporta lui-même dans tous les endroits de la Provence pour obſerver & vérifier tout avec une ſcrupuleuſe attention, & pour pouvoir donner une connoiſſance vraie & exacte de tout ce qu'il auroit à décrire.

Solery, né de parens Proteſtans, & attaché à leurs opinions par ſa naiſſance, fut obligé de quitter Aix & de ſe retirer à Pertuis auprès de ſon père, vers l'an 1561, pour éviter les pourſuites des Catholiques. Cette retraite ne le mit pas entièrement à couvert de l'orage. Le Comte de *Sommerive* s'étant emparé de Pertuis en 1562, il s'enfuit de ſa patrie avec ſon père & le reſte de ſa famille.

Pendant qu'il étoit éloigné de ſa Maiſon, il travailla à mettre en ordre ſes matériaux pour la *deſcription de la Provence.* Il dit lui-même que cette occupation ſervit beaucoup à charmer ſon ennui. Mais il eut la douleur de perdre ſon père, auquel l'abandon de ſa maiſon & le dérangement de ſes affaires cauſèrent la mort. Après avoir donné quelque tems à ſes regrets, *Solery* reprit ſon travail.

Il compoſa ſon ouvrage en latin, pour le rendre également utile aux François & aux étrangers. Il traite des principales *Antiquités de la Provence.*, & ſur-tout de *l'ancien état & République de Marſeille.* On y trouve une liſte Chronologique des Rois, Empereurs, Comtes & autres Souverains du pays depuis l'an 593 avant *J. C.* & un tarif des Monnoies qui y avoient eû cours, &c. Il dédia cet Ouvrage à *Charles IX*, probablement avant le maſſacre de la *S. Barthelemi*, parce qu'après cette affreuſe ſcène, ce Prince devint l'horreur de tous les Calviniſtes.

Il ne fut point imprimé, & il eſt intitulé: *Rerum Antiquarum & Nobiliorum Provinciæ Commentarii, in quibus præcipuè de Antiquo Statu & Republicâ Maſſilienſium agitur, nec non aliarum Civitatum. Acceſſit Chronicus Catalogus Regum, Imperatorum, Comitum & aliorum qui rerum Provincialium potiti ſunt, ab anno antè Chriſtum* 193 *circiter. Adjunximus quoque, pro nummorum & numerorum Antiquorum intellectu, eorumdem ſummam ex Budæo & aliis claſſicis ſcriptoribus. Julio-Raymundo Solerio, Pertuiſienſi Authore. Ad Chriſtianiſſimum Gallorum Regem Carolum nominis nonum.* Son Ouvrage eſt diviſé en 3 parties.

Il parle dans la première, de Marſeille & de ſa fondation, de la Réligion des anciens Phocéens par qui l'on prétend qu'elle a été bâtie, de leurs Loix, de cette Académie célèbre qui a produit tant de grands hommes, & dont les Romains tirèrent un ſi grand ſecours, de l'Illuſtre Sénat de cette Ville, compoſé de cent Juges; des Villes de la côte de Provence, & de toutes leurs Antiquités. La ſeconde partie commence par nous donner une idée de la Ville d'Arles. *Solery* deſcend enſuite dans le détail de ce qui la diſtingue. Il donne l'explication des Pierres ſépulchrales qu'on trouve dans ſon territoire; il fait paroître une profonde connoiſſance touchant les devoirs de la ſépulture parmi les anciens, l'Ordre des Magiſtrats, & de la République Romaine.

Cette partie contient auſſi de très-curieuſes diſſertations ſur la *Crau*, ſur la nature & l'origine de ſes cailloux, & ſur la véritable origine du pénible travail des Romains que nous appellons *Foſſes mariannes*, du nom du fameux, Marius. Les hommes illuſtres que la Ville d'Arles a produits, ne ſont pas omis; & il n'y a pas même juſqu'à la qualité des chevaux de la Camargue qui n'ait ſon article dans cette ſeconde partie. La Ville d'Aix fait le ſujet de la troiſième. *Solery* y fait mention de quelques beaux reſtes d'Antiquité qu'on ne trouve plus, par le peu de ſoin que ſes habitans ont eu de les conſerver. Il parle du chemin Aurelien, du combat de Marius contre les Cimbres & les Teutons dans les plaines d'Aix & de Pourrières. Les deux autres comprenent les noms des Peuples & des Villes de la Province, les Inſcriptions, les Eaux & les Animaux que l'on y trouve. Il y eſt auſſi parlé des avantages qu'a la Provence ſur les Provinces de l'Europe par rapport aux Arbres, aux Plantes, aux Fruits, aux Poiſſons &c. &c. Le nom de chaque Animal, juſqu'au moindre inſecte, s'y trouve décrit. On y lit encore les noms des illuſtres perſonnages que les différentes Villes de Provence ont donnés: Les *Troubadours* ne ſont pas oubliés. Tout cela ſuppoſe dans nôtre Auteur une grande connoiſſance de ſon païs. Comme il ſavoit parfaitement le grec, il donne l'explication des Inſcriptions qu'il a trouvées en cette langue.

Lorſque *Solery* refondit dans la ſuite ſon ouvrage, il y fit entrer l'hiſtoire naturelle de la Provence, & la notice des hommes illuſtres de Marſeille; on y en trouve 31 qui ont écrit en grec, & 162, en latin. Il le termina par des tables de la meſure des jours & des nuits artificiels, ainſi que du lever &

du coucher du Soleil au parallèle de Marſeille.

Il fit hommage de ſon travail à *Henri III*, par une dédicace en forme de *préface*, datée d'Aix 1577. N'ayant pû ſe publier alors à cauſe des troubles occaſionnés dans la Province par les *Razats* & les *Carciſtes*, il projeta de le mettre au jour ſous les auſpices de la Reine mère, *Catherine de Médicis*. Il traduiſit en François pour cette Princeſſe la préface qu'il avoit compoſée en latin pour *Henri III*. Il n'y a de particulier dans cette préface Françoiſe que la mention que l'Auteur y fait des trois voyages de la Reine mère en Provence.

Solery étoit très-verſé dans la connoiſſance de l'Antiquité, & poſſédoit parfaitement les Auteurs Grecs & Latins; il les cite toujours en original & très-à-propos.

Il étoit grand amateur de la paix & de la ſolitude, qui ont tant de charmes pour les véritables gens de lettres.

Il ne fut pas heureux: les fruits de ſon génie n'obtinrent que de foibles applaudiſſemens; ils ne touchèrent preſque pas ſes comtemporains. Cependant quelques Savans de ſon tems lui rendirent juſtice; *Jean de Noſtradamus*, en particulier, étoit ſon admirateur & ſon ami. Ils s'étoient liés d'une étroite amitié, une reſſemblance de goût pour l'Hiſtoire de leur païs les uniſſoit, malgré la différence de Religion. Ils avoient, pour ainſi dire, partagé le ſujet. Nous avons vû que la plus grande partie étoit le lot de Solliers; Noſtradamus eut pour le ſien d'écrire l'hiſtoire de la Province en forme d'annales depuis la ceſſion que Raoul Roi de Bourgogne fit à Conrad de la Provence, juſques à ſon tems; & c'eſt cette hiſtoire augmentée, que Céſar Noſtradamus ſon neveu, donna au public en 1614.

Il étoit encore en rélation avec tous les Savans Provençaux de ſon tems aux lumières & à l'amitié deſquels il rend hommage; tels que Michel Noſtradamus, frère du précédent, Jean Charrier, natif d'Apt, Avocat Général au Parlement d'Aix, traducteur de l'Art Militaire de Machiavel, Pierre Quiqueran, Evêque de Senez; *Antonius Arena*; *Hugues de Solliers*, célèbre Médecin & Botaniſte, ſon parent, qui a traduit l'hiſtoire des plantes de Théophraſte avec des commentaires; Jean Rival de Digne, Conſeiller au Parlement de Dauphiné, qui avoit fait un recueil des Antiquités de cette Province, & un commentaire ſur les Loix des douze Tables; Pierre Areode, Médecin de Forcalquier, habitant à Grénoble, Auteur d'un Commentaire ſur le Thimée de Platon, & de pluſieurs autres ouvrages; Jean Pena, natif de Mouſtiers, Profeſſeur de Mathématiques à Paris; Bernard Bertrand, natif de Montpezat, grand Mathématicien, qui traduiſit en latin les Œuvres de Licophron & de Dion, avec des notes; Honnoré Caſtellan, fameux Profeſſeur en Médecine à Montpellier, dont nous avons parlé dans le vol. précédent.

Outre ſon grand ouvrage, on a encore de lui; *l'Eloge de Pertuis* ſa patrie, *de ſon terroir & de ſes Habitans*: Eloge auſſi beau que celui qu'en a fait Pline le Naturaliſte.

Quoique Calviniſte, Solery a montré dans ſes ouvrages, la plus ſage impartialité. On voit qu'il n'embraſſa point les

intérêts des fameux Hérétiques de Mérindol & de Cabrières; il les depeint au contraire comme des forcenés, qui n'ayant point de Religion fixée & déterminée, étoient toujours prêts à ſe déclarer pour toute ſecte Antiromaine.

Pendant les troubles qui ſuivirent l'aſſaſſinat des *Guiſes*, Solery ſe réfugia dans le Château du Seigneur de Montfuron, qui ſe fit un plaiſir de recevoir un homme auſſi célèbre. Cet abandon de ſes biens & de ſa maiſon fut auſſi funeſte à Jules-Raymond, qu'il l'avoit été à ſon père. Solery ſuccomba enfin à ſes malheurs & termina; dans cet exil volontaire, une vie remplie de chagrins. Sa mort peut ſe fixer vers l'année 1594.

Auſſi bon Aſtronome que Géographe, il avoit fait une Sphère très-exacte avec ſes cercles, &c. proprement enluminée. Elle a paſſé dans la ſuite entre les mains de MM. de la Doctrine Chrétienne, contre la volonté de ſon Auteur, qui avoit déclaré expreſſément qu'il vouloit qu'elle reſtât à perpétuité dans ſa famille. En effet pour ce tems-là c'étoit une pièce réellement curieuſe. Ses intentions à cet égard ſont conçues en ces termes écrits ſur la Sphère de la main de l'Auteur.

LECTOR, tu quicumque ſis, hoc opus ne deſiderato: ſibi enim ſoli Raymundus Solerius Pertuſienſis J. C. & Mathematicus fecit, pinxit manu propriâ. Hoc propoſito ut id in familiâ ſuâ perpetuò maneat. Quod ſi tibi idem gratum ſit, ſimile aliud quærito, hoc boni conſulito: perfectum Aquis Sextiis XVII Kal. Aprilis, anno ſalutis reſtitutæ M. D. LXXIIII. J. R. Solerius.

La généroſité du Seigneur de Montfuron s'étendit ſur le fils de Jules-Raymond, & ſur ſon ouvrage. Hector de Solliers, c'eſt le nom de ce fils unique, détacha les Antiquités de Marſeille, & les donna au public traduites en François par Annibal Fabrot. Quant au Mſs. il a été altéré par des mains étrangères qui y ont introduit des faits & des perſonnages imaginaires pour ſe donner d'illuſtres ayeux. Nous avons déjà parlé de cette ſuperchérie à l'article de CORMIS. Nous devons ajouter ici, que, quoiqu'on ait apperçu ces interpolations, Louvet a cependant rapporté, ſur la foi de l'Interpolateur, un prétendu combat donné à Antibes en 1636 contre les Troupes de Charles V.

L'ouvrage de Solery ſeroit précieux, s'il étoit conſervé dans ſa pureté. Il a été utile à nos Ecrivains, & Jules-Raymond peut être appellé le père de notre Hiſtoire. Peyreſc en faiſoit un cas particulier: il en recueillit dans ſon 73me. Régiſtre, tout ce qu'il y trouva de bon & qui méritoit d'être tranſmis à la poſtérité.

(*Ext. de ſa Vie par de Haitze.*)

SUARÈS (JOSEPH MARIE DE) nâquit à Avignon le 5 Juillet 1599 de Joſeph de Suarès & de Jeanne de Pol de S. Tronquet. Deſtiné à l'état Eccléſiaſtique, il prit le bonnet de Docteur en l'Univerſité de ſa patrie: enſuite il fut nommé Coadjuteur de ſon oncle François de Suarés, Prévôt de la Métropole d'Avignon. Le Cardinal de Bagni, qui étoit Vice-Légat, le demanda pour l'accompagner dans ſa Nonciature en Flandre, d'où il ſe rendit à Rome auprès du Cardinal Barberin, qui, ſur le témoignage

du Cardinal de Bagni, lui accorda toute ſon eſtime, le nomma ſon Bibliothécaire, & obtint pour lui du Pape, la Vice-Gérence d'Avignon.

Le Sénat de Rome lui accorda pour lui & pour tous ceux de ſa famille, des lettres de Citoyen & de Patrice Romain en 1630. Cette même année, il fut nommé Chanoine & Comte de Brioude; enfin trois ans après, il devint Camérier ſecret d'Urbain VIII, & le 8 Juin 1633, il fut nommé à l'Evêché de Vaiſon. Il écrivit le 31 Juillet ſuivant, une Lettre Paſtorale à ceux de Vaiſon que l'on peut lire dans l'Hiſtoire des Evêques de cette Ville, par le P. Boyer.

On le reçut dans ſa Cathédrale le 24 Décembre 1634, avec le plus grand empreſſement & le plus profond reſpect. Il ne s'occupa dès-lors qu'à remplir les fonctions de l'Epiſcopat; & partageant ſon tems entre la Viſite de ſon Diocèſe & la compoſition des ouvrages de ſcience & de piété, il laiſſa partout des preuves de ſon zèle paternel & de ſes vertus éminentes.

En 1664, il fut nommé par les Etats du Comté-Venaiſſin pour aller à Rome prêter au Pape le ſerment de fidelité & d'obéiſſance, avec MM. de Crillon & de Malaſagne. La Harangue que Suarès prononça alors, eſt un chef d'œuvre d'éloquence. Auſſi fut-il nommé quelques jours après, Vicaire de la Baſilique de St. Pierre. Cette charge le retint à Rome; il ſe démit de l'Epiſcopat le 17 Mars 1666. Il fut enſuite Préfet de la Bibliothèque du Vatican, Evêque domeſtique & Aſſiſtant du Pape Clement IX, le 27 Mai 1668.

La douceur de ce Prélat ne l'empêcha jamais de tonner contre le vice, ni de ſévir contre les Proteſtans, qui oſèrent l'inſulter dans les fonctions de l'Epiſcopat; ſon zèle contenoit chacun dans ſes devoirs, & rappelloit les Hérétiques dans le ſein de l'Egliſe.

La peſte ayant infecté pluſieurs Paroiſſes de ſon Diocèſe, Suarès ſecourut ſes ouailles de ſa bourſe & de ſes conſeils; père des pauvres, il établit en différens lieux des Hôpitaux, qui ſont des monumens bien précieux de ſa piété bienfaiſante.

Il mourut à Rome le 7 Décembre 1677, âgé de 78 ans, dans le Palais de la Chancelerie Apoſtolique, entre les bras du Cardinal Barberin. Il fut enſeveli dans l'Egliſe de St. Pierre, dans un tombeau, ſur lequel on lit cette Epitaphe:

Poſce Deo pacem tumulato chare Viator,
Claudit Joſephi cineres lapis iſte Mariæ.
Avenionenſis patriâ ſed gente SUARES.
Is fuit ad ſerum Vaſionis Epiſcopus Ævum.
O utinam ad Cœlos æterna in ſæcla reſurgat.
Vixit annos LXXVII, menſes V, dies III.
Obiit anno M. DC. LXXVII. die VII menſis Decembris.

Le

Le Pape Urbain VIII avoit reſolu de lui donner le chapeau de Cardinal, mais il n'exécuta pas ſon projet. Les Auteurs contemporains de Suarés en font l'éloge comme d'un Savant, à qui toutes les ſciences étoient familières. Gui-patin, Spon, le Laboureur, &c. parlent de ſes talens & de ſes vertus.

On grava ſon portrait à Paris, après ſa mort, avec ces quatre vers au bas:

Cet illuſtre Prélat, l'ornement de ſon âge
Sut de l'antiquité nous ouvrir les tréſors:
Oracle des vivans, interprête des morts,
Il vit Rome lui rendre un glorieux hommage.

Malgré les travaux attachés à ſon miniſtère, il a eu le loiſir de compoſer le grand nombre d'ouvrages, dont nous joignons ici la nomenclature

ELEGIA. Echo de Eccleſiâ Metropolitanâ Avenionenſi inſcripta Præpoſito & Canonicis Avenionenſibus.

Diſſertatio de Corallio: dicat. Principiſſæ Lucretiæ Barberinæ.

De S. Joanne Evangeliſta. De SS. Trinitatis myſterio. De Chriſti in Cœlum Aſcenſu Sermones habiti coram Papa, & Curiâ Romanâ: dicat. Franciſco Cardinali Barberino.

B. V. Mariæ Lauretanæ, Joſeph Maria ſolvens votum ad Ædem ſacram. Idyllium.

Deſcriptio loci de Valle-Clauſâ, & de ejus fonte verſibus exarata.

De patriâ, & parentibus pulchræ Lauræ, Epiſtola.

Diſſertatio de flabellis Pontificiis, ſeu Muſcariis Pavoninis: dicat. Abbati Maffeo Principi Barberino.

Diatribæ duæ, quarum una univerſalis Hiſtoriæ ſintaxim ex Auctoribus Græcis nondum editis, altera diverſorum Locorum, & Fluminum ſynonimiam exhibet. Gabrieli Naudæo Epiſtola nuncupat.

R. P. M. Bernardino Aretino Ordinis Minorum Conventualium Caroli Cardinalis Barberini Theologo. Aretii Elogium Epiſtola.

JESUS CHRISTUS Philoromaios Antonio Cardinali Barberino: dicat.

De Donatione Urbis à Conſtantino, & de Patrimoniis Eccleſiæ Romanæ, cum Charta Donationis anno à Chriſto nato 521, in-4°.

De Numiſmatibus, & antiquis Nummis, Diſſertatio in-4°. *dedic. Principi Thomæ Roſpiglioſi.*

Silveſtri II Pontificis Maximi Vindiciæ: dic. Hieronimo Cardinali Grimaldo.

Deſcriptiuncula Avenionis & Venaiſſini, cum Tabulâ Geographicâ, dicat Cæſari Salvano patritio Senenſi, & Rectori Comitatûs Venaiſſini.

Idyllium de Sancto Franciſco Saleſio ejus Vitam complectens.

Diſſertatio de Tracala.

Ad R. P. Pouſſin Societatis Jeſu, Epiſtolæ tres.

Ad chariſſimum Ludovicum Alphonſum de Suarés fratris filium conſilia Græco-Latina Iambicis verſibus.

De Baptiſmate Paſchali, & Origine ac Ritu conſecrandi Agnos Dei. Alexandro VII Pontifici Maximo.

De Conſecratione Agnorum Cereorum, Idyllium, & Epigramma ad Clementem X.

Fragmentum ex lib. Tertulliani de execrandis gentium Diis.

De foraminibus lapidum in antiquis ædificiis. Dissertatio, Principi Carolo Barberino.

Dissertationes quatuor : 1. *Chronologia operum Sancti Augustini.* 2. *Testimonia de illius opere perfecto è Conciliis deprompta adversus Julianum Pelagianistam.* 3. *De Croceâ veste S. R. E. Cardinalium in Conclavi. De Marco Laborante, Cardinali Florentino Francisco Cardinali Barberino.*

In Synodum Veliternam carmen, Cardinal. Barberino.

De Vestibus litteratis in Musivis antiquis. Nicolao Principi Barberino Equiti Sancti Joannis Jerosolimitani.

Prænestæ antiquæ libri duo, in-4°. quibus tertium adjunxit in-4°.

Notiia Basilicorum, in fol.

Corollarium in Psalterium Romanum ad usum Basilicæ S. Petri.

Syntaxis Historiæ Græcæ Bisantinæ. De Sancto Lucifero Calaritano.

Officium Sancti Quinidii cum Lectionibus per octavam, & in die oct.

De Sancto Petro Luxemburgo Sermones duo. Franc. Card. Barber.

Quator Epistolæ ad D. Samuëlem Sorberium.

Ad Gassendum Epistola.

Ad Thomassinum Epistola.

Ad Athanasium Kirker Epistolæ de Obeliscis, in-fol.

Ad Clerum, & populum Civitatis, ac Diœcesis Vasionensis, Epistolæ 2.

Epitaphium Philippi IV Regis Hispaniarum.

Ludovici XIV à Deo dati Regis Galliæ, Elogium.

Præfatio in Epithalamium Thadæi Barberini, & Annæ Columnæ.

In Elegia Stellæ de Aulâ Gregorianâ.

In lib. Cantelori de Præs.

Apparatus historicus ad explicationem Arcûs Lucii Septimii Severi Augusti, ad Eminentiss. Philippum Thomam Houvardum Cardinalem de Norfolc. Ord. FF. Prædicatorum, in-fol.

S. Nili Abbatis Tractatus, seu opuscula ex codicibus manuscriptis Vaticanis, Cassinensibus, Barberinis, & Altaempsianis erùta Græcè primùm edidit, Latinè vertit, ac notis illustravit Principi Rainardo Estensi, in-fol.

Chorographia Diœcesis Vasionensis versibus expressa. Francisco Cardinali Barberino.

Epigrammata Græca & Latina, Præfationes.

Sermo de sacra Æde Lauretanâ Italicè, in-12.

Aurea Rosa, Pontificum donum.

Apologia S. Cypriani Cartaginensis Episcopi.

Apologia Sanctæ Domitillæ Virginis.

Anccorhbiac Calvini, & de Synodis Sardicensibus & Africanis.

Apologiæ Joannis XXII, & Joannis XXIII.

Arnaudi de Frequenti Communione exagium.

Honor Honorii I, Papæ, seu ejusdem Vita, Opuscula & Vindiciæ.

Damasi Papæ Sanctissimi Opera.

Damasus Adamas fidei adversùs calumnias Marcellini & Faustini.

Sancti Aratoris Subdiaconi S. R. E. Paranesis ad Justinianum Augustum, de immunitate Ecclesiasticâ.

Theodori ſtuditæ Opera cum notis Codicis Vaticani, &c.

De Conciliis Vaſionenſibus, Arauſicanis, & Arelatenſibus.

De Veſtibus ſacris, Pallio & Panone.

De Sedibus, & Virgis Epiſcoporum, ſeu de Babulis paſtoralibus.

De Titulis Honorariis.

Concilia Romæ habita, & Græco-Latinum Martini Papæ I.

Vindiciæ Sanctæ Mariæ Magnalenæ pro ejus appulſu in Provinciam Narbonenſem.

Paralipomena Cardinalis Baronii.

Hiſtoria ab orbe condito ad captam uſque Conſtantinopolim è Græcis Auctoribus, qui nondum editi fuerunt contexta Græcè & Latinè, cum notis.

Vitæ Sanctorum emendatæ & repurgatæ.

Hiſtoria Portuenſis Sanctæ Rufinæ, & Silvæ Candidæ lib. 2. profana, & ſacra.

Amirantus Cypria.

Sacro-ſanctæ R. E. Cardinalium Epiſcoporum, Presbyterorum, Diaconorum Ta-Prioleya.

Hiſtoria Oſtienſis & Veliterna.

Latinorum & Græcorum Principum paralella.

Avenionis antiqua documenta.

Dipticon Archiepiſcoporum Avenion. Epiſcoporum Carpent. Vaſionen. & Cavallicenſium.

Pharus hiſtorica.

Vita Sanctæ Agathæ Virginis & Martyris.

Vita D. Franciſci Galaup de Chaſteüil.

Vitæ Sanctorum, Beatorum, & pietate inſignium Avenionis & Comitatûs Venaiſſini. Item Heptada, ſeu Pontificum qui Avenioni ſederunt Res geſtæ.

De Præfectis Prætorio.

Clypeus Præfecti Urbis.

Itineraria Flandro-Belgiæ, Pariſiorum Romæ, &c.

De inviſendis Apoſtolorum liminibus.

De Sanctorum Canoniſatione. } *de ricliniis ſacris.*

De ſacris Dypticis. } *de vaſib. ſacris.*

De donis Pontificiis } *de veſtibus ſacris.*

Anteculanæ horæ, quibus ſacrorum Rituum Nationes afferuntur.

De nepotibus Pontificum.

De Cultu Sacro-ſanctæ Eachariſtiæ, de Tabernaculis & Ciboriis.

De SS. Eucharistiæ Sacramento, de Miſſâ, & Cæremoniis.

De Fractione Sacro-ſanctæ Eucharistiæ.

De Conceptione Immaculatâ B. M Virginis.

Spicilegium de S. Petri Cathedrâ: dedic. Alexandro VII.

Racematio de Cathedrâ S. Petri, ad eumdem Pontificem Maximum.

De Anno Jubilæo.

De Jubilæis.

De Ciborum delectu in Epiſtolas Zachariæ I, & Gregorii II.

De Sternutatione, Oſcilatione, Terræ motu, deque Litaniis, atque ſanctis Depulſoribus peſtilitatis.

De Clavis & Cruce Chriſti Domini.

De Bibliis, eorumque verſionibus.

Deliciæ Poëticæ, ſeu Silvæ carminum.

Epiſtolarum Eclogæ.

Notæ in Inſtitutiones Juris.

Dictionarium Proſographicum, Theologicum, Geographicum, & Grammaticum nominum, Sententiarum, Lo-

corum, ac vocum retruſiorum. in-fol.

Vocabularium exegeticum, ſeu criticum de diverſis.

Elenchi, ſeu Tabulæ Græcarum, & Latinarum Dictionum.

Nous apprenons par le Laboureur, que Suarès avoit encore compoſé une Diſſertation latine, ſur le rapport qui ſe trouve entre les langues Latine, Italienne & Provençale.

SUARÈS, (CHARLES-JOSEPH) frère du précédent, lui ſuccéda dans l'Evêché de Vaiſon. Il étoit né à Avignon, en 1618, & il étoit Docteur de la Faculté de Théologie, en l'Univerſité de cette Ville.

Dès le mois de Septembre 1641, il fut nommé grand-Vicaire du Diocèſe de Vaiſon, & il partit pour Rome, où le Cardinal Barberin le reçut & le logea avec diſtinction dans le Palais de la Chancellerie.

Charles-Joſeph ſe fit un nom dans le Miniſtère de la Chaire; & ſon mérite, joint à la réputation de ſon frère, l'élevèrent à des dignités qui offenſoient ſa modeſtie.

De retour en ſa Patrie, il fut nommé à un Canonicat de la Métropole; on le fit Primicier, ou Recteur de l'Univerſité; & M. de Marinis lui donna le titre de Vicaire-Général dans ſon Diocèſe, en 1657.

Lorſque ſon frère abdiqua l'Epiſcopat, le Pape Alexandre VII nomma pour ſon Succeſſeur Charles-Joſeph, qui fut un exemple de vertu à la tête de ſon Clergé, & qui mourut le 7 Novembre 1670, d'une fièvre maligne, qu'il avoit contractée en allant viſiter un malade attaqué de cette maladie. Il fut inhumé dans ſa Cathédrale, & l'on voit cette Epitaphe ſur ſon tombeau:

Hîc ſitus eſt Carolus-Joſephus de Suarès Epiſcopus Vaſionis, populari morbo, dùm ſe ſuis ſuperimpendit, abreptus. Die 7 novembris. 1670.

SUARÈS, (LOUIS-ALPHONSE DE) neveu & ſucceſſeur des précédens, étoit fils de François-Marie de Suarès, Chevalier, Seigneur d'Aulan, du Poët & de la Rochette, & d'Iſabeau de l'Epine. Il nâquit le 6 Juin 1642; Louis-Alphonſe de Richelieu, Cardinal & Archevêque de Lyon, fut ſon Parrain.

Il fit ſes études dans ſa Patrie, & y reçut le bonnet de Docteur le 6 Mars 1661: enſuite il fut à Paris, où il étudia pendant 4 ans à S. Sulpice. Il revint alors dans ſa Patrie, où il prit poſſeſſion de la Prévôté de N. D. des Dons, & ſon oncle Joſeph-Marie le nomma Proto-Notaire Apoſtolique.

Louis-Alphonſe avoit le talent de la Chaire. Il s'étoit fait admirer à Avignon, avant & après qu'il fut Prêtre; mais ſes ſuccès furent plus brillans à Rome, où ſon Sermon ſur la Trinité, & ſes Panégyriques de S. Jean l'Evangéliſte & de S. François de Sales méritèrent les applaudiſſemens de la Cour du Pape, & les honneurs de l'impreſſion.

Arrivé dès le 30 Octobre 1670, dans ſa Patrie, il apprit la maladie de ſon oncle Charles-Joſeph, qui mourut,

comme nous l'avons dit, quelques jours après. Le Pape l'ayant nommé pour remplir cette place digne de lui, & dont il étoit capable d'exercer les fonctions, il retourna à Rome, obtint des diſpenſes d'âge, & fut ſacré le 17 Mai 1671, par le Cardinal Barberin, aſſiſté de l'ancien Evêque de Vaiſon, & d'un Evêque Italien, nommé Gemeſius.

Il marcha ſur les traces de ſes prédéceſſeurs. Inſtruire le Peuple, aſſembler des ſynodes pour l'obſervation de la diſcipline Eccléſiaſtique, ſe rendre utile dans le tribunal de la pénitence & dans la diſtribution de la parole Evangélique, telles furent ſes principales occupations.

En 1678 & 1679, il fit faire des réparations à ſon Palais; & en 1681, il fit placer la ſtatue de S. Quenin entre le chemin qui conduit à la Poterne & le chemin public, avec cette inſcription.

Cur me præteris viator? Benè valeas, quiſquis es, ſit tibi benè qui hæc legis, ſi non abeas inſalutato ſancto Quinidio Vaſenſi præſule & Diœceſis patrono. Ludovicus Alphonſus de Suarès, Epiſcopus & Dominus Vaſionis, ſucceſſor pietatis privatæ ergà eum teſtificandæ gratiâ, & nominis ejus in perpetuum celebrandi, Epiſcopio in meliorem ſtatu renovato, ad ornatum urbis ad clivum poſtici, hoc pietati publicæ, & memoriæ perenni monumentum exhibendum P.

An. M. DC. LXXXI.

Abi viator, & ab alio ſperes, alteri quod feceris.

Il paſſa les dernières années de ſa vie dans le Château de M. le Marquis d'Aulan, à Sorgues, où il mourut le 13 Mars 1685. Son corps fut porté à Avignon, dans le tombeau de ſa famille, dans l'Egliſe Collégiale & paroiſſiale de S. Didier, où on lit ces mots: *Dignus longiori vitâ, niſi dignior æternâ.*

Il avoit fait lui-même ſon Epitaphe en ces termes:

Hîc jacet cui ſatis eſt viviſſe pro aliis,
Nunc autem pro ſe mori SUA RES eſt.

Joſeph-François de Gualteri, l'un des ſucceſſeurs de ces trois Evêques de la famille de Suarès, a conſervé leur mémoire dans un quatrain qu'il a fait graver ſur le marbre, & qui ſe voit au Chœur de la Cathédrale de Vaiſon. Nous allons le rapporter:

E tribus huic ſolio quos gens dedit alma Suares,
Unus adeſt Carolus, victima vera gregis.
Urbs rapuit primum, juniorem ſorgia luxit
Hîc tibi quiſque ſedes forma tenenda manet.
JOSEPHUS FRANCISCUS P.

La famille de Suarès, originaire d'Eſpagne, a produit des Généraux d'Armée, des Evêques & des Savans. Nous avons à Marſeille, à la tête des Dames Religieuſes de S. Sauveur, *Madame Anne-Gabrielle-Françoiſe de Suarès d'Aulan*, Abbeſſe de cette Maiſon, qui par ſa piété, ſes talens & ſes connoiſſances, s'eſt acquiſe l'eſtime & la confiance générale. L'Egliſe du nouveau Monaſtère eſt un chef-d'œuvre, dont elle a tracé le plan, avec cette aiſance qui caractériſe le génie, & cette nobleſſe qui annonce le bon goût.

(V. P.)

SUFFREN, (JEAN DE) d'une Maiſon diſtinguée, nâquit à Salon, le 30 Novembre 1571, de Jean de Suffren, & de Mirande de Mark. Après avoir reçu une excellente éducation, il embraſſa l'Inſtitut des Jéſuites en 1586, & s'engagea à la Société par des vœux Solemnels le 12 Janvier 1603. Il profeſſa pendant 6 ans la Philoſophie, & pendant 7 ans la Théologie à Dole & à Avignon; & quoiqu'il s'acquittât avec ſuccès de ces emplois, ſes Supérieurs ayant reconnu en lui un talent éminent pour annoncer la Parole divine, l'employèrent à prêcher.

Le P. Suffren commença alors une nouvelle carrière qui le couvrit de gloire, parce qu'il la remplit avec diſtinction. Les perſonnes les plus qualifiées s'empreſſèrent de partager ſon amitié. Tout ce qui eſt capable de faire naître la vanité, & de gâter le cœur, fit en lui un effet contraire. Il connut le monde, & c'eſt le ſeul fruit qu'il voulut retirer du commerce des hommes; ſa ſublime éloquence venoit ſur-tout de la connoiſſance qu'il en avoit. Il bannit de la Chaire ce mauvais goût qui regnoit encore de ſon tems, & ces paſſages des Auteurs profanes, dont on ne ſe faiſoit pas une peine de ſe ſervir. Il retrancha auſſi ces longues Diſſertations Théologiques qui ennuyent les Auditeurs, & qui ne ſervent qu'à remplir le vide des Sermons. Il établiſſoit ſolidement les vérités de la Religion, & il tiroit de ces vérités des conſéquences ſi naturelles, que chacun de ſes Auditeurs pouvoit s'appliquer ce qu'il diſoit. La réputation qu'il s'acquit ne ſe borna pas à la Province où il avoit pris naiſſance; elle parvint juſqu'à Marie de Medicis, qui voulut l'entendre, & qui le fixa auprès d'elle en qualité de ſon Confeſſeur, & de ſon Prédicateur. Louis XIII l'honora des mêmes emplois; & quelques flateurs qu'ils fuſſent, le P. Suffren ne ſut les faire ſervir qu'à augmenter le mérite de ſon humilité & de ſes autres vertus; auſſi parvint-il à ſe faire généralement eſtimer; juſqu'aux ennemis de ſa Société, tous lui donnoient les plus grands éloges. Il accompagna la Reine à Bruxelles & à Londres; & cette Princeſſe avouoit qu'elle en avoit reçu des conſeils, dont elle avoit tiré de très-grands avantages. Le P. Suffren, dans ſon ſéjour à Londres, eut des conférences avec les Hérétiques; & les Mémoires que nous avons ſous nos yeux, nous apprennent qu'il en ramena pluſieurs au ſein de l'Egliſe catholique. Accablé de fatigues & épuiſé de travaux, il mourut ſaintement dans un Port de Zélande, le 15 Septembe 1641. La Reine parut inconſolable, & fit éclater ſa douleur par les larmes & les ſanglots: elle voulut qu'on embaumât ſon corps, qui fut renfermé dans une caiſſe de plomb, & tranſ-

porté à Paris ; où on l'enterra dans l'Egliſe de la Maiſon profeſſe des Jeſuites.

Nous avons du P. Suffren, 1°. *Sermons pour tous les Dimanchee de l'année* ; Paris, Pierre Chevalier, 1622. 2°. *Teſtament du Patriarche Jacob.* Ibid, 1623. 3°. *L'Année Chrétienne*, ou *le Saint & profitable emploi du tems pour gagner l'éternité.* Paris, 6 vol. in-4°. dont les 3 premiers furent imprimés en 1641 ; le 4me. en 1642, le 5me. en 1643 ; & le 6me. ; qui eſt du P. Nicolas de Condé, en 1649. Ce dernier volume ſert de ſupplément à l'ouvrage du P. de Suffren, dont on a fait pluſieurs éditions ; & qu'on a traduit en diverſes langues. 4°. *Le victorieux & triomphant Combat de Gédéon, repréſenté au jour de la Paſſion du Fils de Dieu, en l'Egliſe de S. Sévérin* ; Paris, 1626, in-16. 5°. *Sermon ſur la Paſſion* ; 1616, in-8°. 6°. *Lettre*, écrite de Lyon, le 28 Septembre 1630, au P. Jacquinot, *touchant la maladie de Louis XIII*, dans le Mercure François, tom. 16. 7°. *Avis & Exercices Spirituels pour bien employer les jours, les ſemaines, les mois & les années de la vie.* Paris, 1642 & 1646 ; in-12. 8°. *Pratiques & Exercices de Dévotion pour bien employer les Fêtes ſolemnelles.* Ibid. 1645, in-12, &c. Ces différens ouvrages du P. Suffren, ſont tous dirigés à procurer la gloire de Dieu. On y trouve une Doctrine ſaine, & une onction admirable, toute propre à remplir le but de l'Auteur.

Nous trouvons un autre Jéſuite du nom de *Suffren* (Claude), né à Aix en 1574. Il fut Profeſſeur de Théologie pendant 21 ans, & paſſa le reſte de ſa vie à prêcher, & à combattre les Hérétiques. Il avoit été Recteur du Collège d'Aix ; & il mourut le 4 Novembre 1629. Il a laiſſé un ouvrage, intitulé : *Le Petit Renardeau de Genève, découvert, prins & battu en une docte Réponſe du R. P. C. S.* &c. Avignon, 1614, in-8°. Cet ouvrage eſt contre le Calviniſte Petit, qui s'étoit fauſſement attribué la victoire contre le P. Suffren. Les matières que ce Jéſuite y traite, ſont ſur l'Euchariſtie, ſur le St. Sacrifice de la Meſſe, &c.

(C. B.)

SURIAN, (Jean-Baptiste) naquit à St. Chamas, le 20 Septembre 1670, de *Joſeph Surian*, originaire de Florence, de la Maiſon *Suriany*, qui tenoit un rang diſtingué, & de *Magdelaine Broglio.* Après avoir fait ſes études, d'abord au Martigues, & enſuite à St. Chamas même, il entra dans la Congrégation de l'Oratoire. Ce Corps s'apperçut bientôt qu'il poſſédoit, en la perſonne de Surian, un Sujet qui devoit ſuivre de près le célèbre *Maſſillon* dans la carrière de l'éloquence. Joignant au talent de la parole une compoſition mâle & rapide, une figure noble, un bel organe, & tous les grands moyens qui forment l'Orateur, il fit bientôt retentir les Chaires de Paris ; il prêcha le Carême devant le Roi, & il réunit tous les ſuffrages de la Cour & de la Ville.

Ami des Savans & des gens de Lettres, il s'attacha même à ceux d'entre les Jéſuites qui avoient de la célébrité ; & il n'entra jamais dans les querelles du Janſéniſme, qu'il déploroit avec les perſonnes ſages de ſon Corps.

Il fut nommé à l'Evêché de Vence en 1727. Il ſe rendit bientôt dans ſon Diocèſe, & il y fit une réſidence ſcrupuleuſe. Doué d'un eſprit très-conciliant, il maintenoit la concorde entre ſes Curés &

leurs ouailles, ou il aſſoupiſſoit bientôt leurs diviſions. Auſtère pour lui-même, & indulgent pour les autres, il voiloit aux regards du public les fautes de ſes Prêtres; & par une perſuaſion inſenſible, il les ramenoit dans la bonne voie. Dans l'eſpace de 27 ans d'Epiſcopat, il ne demanda pas une ſeule Lettre de cachet, tandis que de ſon tems les autres Evêques faiſoient un uſage ſi fréquent de ces ordres Souverains.

Ses talens Oratoires, ſes vaſtes connoiſſances en Littérature, ſon goût pour les Sciences & les Beaux-Arts lui ouvrirent les portes de l'Académie Françoiſe; il y fut reçu en 1733, à la place de M. Coiſlin, Evêque de Metz; mais il préféra ſes devoirs d'Evêque à ceux d'Académicien; il borna ſa fortune à l'Evêché de Vence, & il ne vint à Paris que dans les occaſions où ſa préſence étoit abſolument néceſſaire. Il refuſa conſtamment les autres Sièges qu'on lui offrit, diſant, à l'exemple de M. du Vair, l'un de ſes prédéceſſeurs, *qu'il ne quittoit point une femme pauvre pour en prendre une riche.*

Le Roi l'ayant chargé de prononcer l'Oraiſon funèbre de *Victor-Amedée*, à qui la France imputoit une infraction à un traité ſolemnel, il dit courageuſement la vérité, ne déguiſa rien, & fut également approuvé des deux Cours de Verſailles & de Turin.

Ce vertueux Evêque aimoit les pauvres; mais il les ſoulageoit avec ſageſſe, & ſans les entretenir dans l'oiſiveté, par une charité mal entendue.

Son zèle ne fut jamais plus actif, que lors de l'irruption des Autrichiens & des Piémontois en Provence, en 1747. Les habitans de Vence vouloient abandonner leurs foyers; *Surian* les raſſura; ſe mit à leur tête, attendit les Généraux ennemis aux portes de la Ville, & leur fit tomber les armes des mains, en leur parlant en ces termes: « Vous » ne venez point faire la guerre au » Citoyen, mais au Soldat; le Dieu des » Armées & le ſort des batailles déci- » deront qui du Roi mon maître ou » des vôtres, doit être le Vainqueur; » mais l'humanité, la généroſité des » Princes que vous ſervez, ne vous » permettent pas de maltraiter des Ci- » toyens déſarmés. » Ce vieillard vénérable conduiſit dans ſon Palais les Généraux & les principaux Officiers de l'Armée. Là, il acheva de les ſubjuguer par ſes procédés & par ſes manières, comme il les avoit gagnés par ſa préſence. Il prodigua, dans cette importante occaſion, le tréſor qu'il avoit amaſſé par ſes épargnes, & l'échangea contre le bonheur public.

Un Aide de Camp ayant eu l'indiſcrétion de lui demander ce qu'il croyoit qu'il faudroit de tems à l'Armée Autrichienne pour aller juſqu'à Lyon; le cœur de M. *Surian*, toujours François au milieu des ennemis, lui dicta ſur le champ cette réponſe: *Je ſais bien, Monſieur, le tems qu'il me faut pour me rendre à Lyon; mais je ne ſaurois eſtimer celui qu'il faudroit à une armée qui auroit à combattre les Troupes du Roi mon maître.*

Sa famille n'étoit pas riche & elle avoit des droits à ſes bienfaits; mais il ne fit qu'un modique legs à trois de ſes parens: il eût cru faire un larcin aux pauvres, ſi ſes parens n'euſſent été eux-mêmes pauvres & malheureux. Il inſtitua l'Hôpital de Vence ſon héritier univerſel.

Il

Il ne connut jamais les procès, & il n'uſa de ſes prérogatives, comme Evêque & comme Seigneur de Vence, que pour prouver qu'on peut, ſans déroger à ſes droits, s'attirer l'amour le reſpect & l'admiration publique.

M. *Surian* mourut le 3 Août 1754 dans la quatre-vingt-quatrième année de ſon âge. Les Habitans de Vence, voulant exprimer leur reconnoiſſance pour un bienfaiteur ſi chéri firent placer l'inſcription ſuivante ſur la porte principale de leur Hôpital.

» A la mémoire de Meſſire Jean-
» Baptiſte Surian, Conſeiller du Roi en
» ſes Conſeils, Evêque & Seigneur de
» Vence, l'un des quarante de l'Aca-
» démie Françoiſe, &c.

» Les talens & les vertus firent de
» ce Prélat un des ornemens de l'Egliſe
» de France la gloire & l'honneur de
» ce Diocèſe.

» Les Recteurs de cet Hôpital, ſon
» héritier univerſel, lui ont dreſſé ce
» monument ſous l'Epiſcopat de Mon-
» ſeigneur de *Lorry*, l'an 1765 ».

M. *Surian* ne voulut ſe ſurvivre à lui-même que par le ſouvenir de ſes vertus; il ſupprima preſque tous ſes Manuſcrits. Un de ſes parens a fait imprimer ſon *petit Carême*, en 1778. M. d'*Alembert*, ſon ſucceſſeur à l'Académie Françoiſe, a très bien caracteriſé ſon éloquence dans ſon diſcours de réception, en diſant avec autant de préciſion que de juſteſſe & de goût, qu'*elle fut touchante & ſans art comme la Religion & la vérité.*

Parmi les parens morts de l'Evêque de Vence, qui ont comme hérité de ſon eſprit, on doit compter ſon neveu *Henri-Jacques de Lieuron* de St. Chamas; mort en 1774. Il deſcendoit de *Jacques de Lieuron*, fils *d'Henri* & de *Dauphine de Saxi* de la Ville d'Arles. Ce *Jacques* avoit été ennobli par Lettres-Patentes du Roi *Louis XIV*, du mois d'Octobre 1698. Celui qui fait le ſujet de cette note étoit fils de *Henri de Lieuron* & de *Marie-Anne Surian*, fille de *Joſeph Surian* & de *Magdeleine de Broglio*, ſœur de l'Evêque de Vence. Il ſervit pendant quelques années en qualité de Cornette au Regiment de la Rochefoucault, & ſe trouva dans trois actions. La foibleſſe de ſa vue l'ayant obligé de quitter le ſervice, il ſe retira dans ſa patrie, où il forma une bibliothèque nombreuſe & choiſie. Il ſe diſtingua par ſes connoiſſances hiſtoriques, par ſon amour pour les beaux Arts & par un talent marqué pour la poéſie légére. Parmi ſes différentes petites pièces de vers qui ſont reſtées manuſcrites, & que nous avons lues, il s'en trouve un aſſez bon nombre qui ſont verſifiées avec aiſance, pleines de ſel, d'eſprit & ſouvent de Philoſophie. Il avoit épouſé en 1757, Henriette Thomaſſin de Peynier.

Garidel fait mention d'un autre Surian, né à Marſeille, qui fut d'abord Apothicaire. Cette profeſſion lui ayant donné occaſion de cultiver la Botanique, l'une des principales parties de la Pharmacie, il ſe rendit ſi habile dans cette ſcience, qu'il jugea à propos de prendre le bonnet de Docteur en Médecine, ſans cependant la pratiquer beaucoup.

M. Begon, Intendant de la Marine, le choſit pour accompagner le P. *Plumier*, dans ſon Voyage aux Antilles. Sa commiſſion étoit de rechercher de nouvel-

les plantes ; il s'en acquitta avec toût le ſuccès qu'on devoit attendre de ſes grandes connoiſſances en botanique, qui furent fort utiles au P. *Plumier*. Il mourut à Marſeille, quelque tems après ſon retour d'Amérique, ſans avoir publié aucun ouvrage.

SYFFREDY DE MORNAS, (CHARLES DE) d'une Maiſon qui a donné des Héros à la France, (*a*) nâquit à Avignon, dans le ſiècle dernier, de Joſeph de Syffredy & de Clémence de Maſſillian. Il entra fort jeune dans le Régiment de la Ferté, Infanterie, & paſſa ſucceſſivement des derniers grades juſqu'aux plus élevés de ce Corps. Le Maréchal de la Ferté, qui commandoit les Armées, voulant être remplacé, à la tête de ſon Régiment, par un Officier de diſtinction, jugea Mornas plus propre que tout autre à remplir ſes vues. Il connoiſſoit depuis longtems ſa valeur ; il en fit l'éloge au Roi qui lui accorda un Brevet de Colonel, & le nomma Brigadier de ſes Armées, lors de la création de ce grade en 1668. C'eſt en cette qualité qu'il ſervit dans la guerre de Hollande à la tête des Troupes de France, & de celles de l'Electeur de Cologne. Il attaqua au mois de Juin 1673 un Corps de l'Armée Hollandoiſe commandée par le Prince de Naſſaw ; & après un rude combat, il défit la meilleure partie de l'Infanterie ennemie, prit ſon canon, douze drapeaux, obligea ce Prince de lever le Siège de Suartlis, & força enſuite le quartier des Friſons commandé par le Colonel Gréen qu'il fit priſonnier. M. de Quincy, qui rapporte le détail de cette affaire, n'oublie pas Mornas. Celui ci reçut à cette occaſion les applaudiſſemens les plus flateurs. L'on peut dire que ſa préſence d'eſprit & ſes ſavantes manœuvres l'en avoient rendu digne. Le Prince Maurice, témoin de l'entière défaite de ſes gens, ſe retira à Bloefrell, avec le reſte de ſes Troupes, tandis que les Vainqueurs qui n'avoient perdu que 25 hommes dans une affaire de cette importance, jouiſſoient de la gloire qu'ils y avoient acquiſe.

(*a*) Cette Famille a produit : 1°. *Jacques Syffredy* Syndic d'Avignon, ſous la Reine Jeanne. 2°. *Barthelemi*, qui fut 4 fois Conſul d'Avignon, & qui s'oppoſa fortement au traité que cette ville devoit conclurre avec Gaſton, Duc d'Orléans. 3°. *Gabriel*, Maréchal de Logis des chevaux Legers de la garde du Roi en 1654. 4°. *Claude*, Grand Bailli d'Epée, Maître d'Hôtel ordinaire de la Reine Anne d'Autriche. 5°. *Claude*, frère de Charles, qui ſervit comme lui dans le Regiment de la Ferté, dans lequel il devint Maréchal de Camp. Il obtint en 1692, le Gouvernement de la Citadelle de Strasbourg, fut fait Chevalier de S. Louis lors de la création de cet Ordre en 1693, & enfin ou lui donna le commandement d'une Compagnie de Gentilshommes que l'on preſſoit à l'art des combats. 6°. *Joſeph de Syffredy*, autre frère de Charles, Chevalier de St. Louis, qui ſervit auſſi avec diſtinction : en 1689, il fut nommé Gouverneur du Fort de Blin ſur Salins, place importante pour la ſureté de la Franche-Comté que Louis le Grand venoit de conquérir. 7°. Henri de Syffredy neveu des précédens, Capitaine au Régiment de Champagne, enſuite Colonel d'un Régiment qui porta ſon nom. Il paſſa au ſervice de Philippe V. Roi d'Eſpagne, & fut fait Lieutenant-Général en 1734. Il mourut la même année à Perpignan.

Louis XIV ſatisfait de cette action & des ſervices que M. de Mornas lui avoit rendus pendant toute cette guerre, le fit Maréchal de ſes Camps & Armées le 2 Avril 1675. Il lui donna en même tems ordre de paſſer en Sicile, & d'y ſervir dans l'Armée que commandoit M. de Vivonne. Mornas y trouva de nouvelles occaſions de s'y diſtinguer. Il emporta, l'épée à la main, le poſte de Melite qui étoit très-bien fortifié; & après cette action hardie & glorieuſe, il alla reconnoitre la Ville de Sçarata, dont le Marechal de Vivonne alloit faire le ſiège. Il examina avec ſoin ſes forces, diſtingua les endroits foibles de ceux dont les fortifications pouvoient tenir longtems; & parfaitement inſtruit de l'état de la place, il vint en rendre compte. Il ne ſe paſſa aucune action conſidérable à laquelle Mornas ne prit part. Tant de ſervices ne reſtèrent pas ſans recompenſe. Le Roi lui donna le Gouvernement de la Ville & de la Principauté d'Agouſtde, & le nomma peu-après Lieutenaut-Général de ſes Armées dans une promotion particulière faite en faveur de M. de la Tour-Montauban & de lui. Les Lettres Patentes qu'il en reçut en date du 14 Janvier 1677, renferment l'éloge de ſa valeur, de ſon courage, *expérience en guerre, fidélité, prudence & ſage conduite avec laquelle il avoit ſervi ſous les ordres du Maréchal de Vivonne.* Ce Général faiſoit un très-grand cas de ſes talens; & dans bien des occaſions, il en avoit parlé comme d'un très-grand homme de guerre.

Mornas fut généralement aimé & eſtimé de tous les Officiers-Généraux qui le commandèrent. S'il étoit lui-même à la tête des Troupes, il avoit la confiance de tous les ſoldats; ils ne craignoient plus le péril dès qu'il les y envoyoient. Il mourut, regretté de toute l'Armée, des bleſſures qu'il avoit reçues à Agouſtde, & ſon corps fut tranſporté à Meſſine & enterré dans l'Egliſe Métropolitaine de cette Ville. (C. B.)

SYLVESTRE *V.* SILVESTRE.

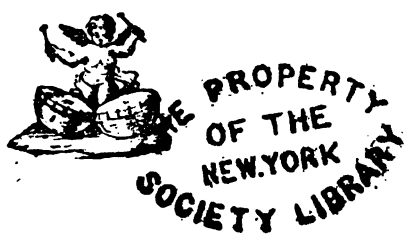
PROPERTY OF THE NEW-YORK SOCIETY LIBRARY

T.

TAXIL, (JEAN) fils de Pierre Taxil & d'Anne Larmedieu, nâquit à Toulon en 1610, & prit l'habit de Capucin à Avignon, le 13 Mars 1632, avec le nom de *Maurice*, ſous lequel il s'eſt illuſtré au ſervice des peſtiférés.

Suivons-le rapidement dans les lieux qui ont reſſenti les effets de ſon zèle, Soliers fut le premier théâtre de ſa charité. La peſte s'y manifeſta en 1640. Maurice y fut envoyé avec le P. Pierre de Carpentras, & ils y rendirent des ſervices ſignalés aux habitans, en leur prodiguant les ſecours temporels & ſpirituels. Les témoignages les plus autentiques dépoſent en faveur de leur zèle.

Neuf ans après, Marſeille fut attaquée de la contagion. Les Capucins que l'Evêque (du Puget) employa, périrent preſque tous. Le P. Maurice, qui étoit à Siſtéron, demande de les remplacer. Il s'expoſe au milieu des mourans, & il contracte lui-même la maladie; mais elle ſembla le reſpecter autant qu'il la bravoit. Huit mille perſonnes furent enlevées par ce fléau, qui ceſſa en Janvier 1650, pour reparoître au mois de Juin ſuivant. On donna l'inſpection des infirmeries au P. Maurice, qui, avec quatre de ſes confrères, établit le bon ordre, & empêcha la communication, de ſorte qu'il ne périt que 230 perſonnes de la rechûte.

Il partit auſſitôt pour la Ciotat, où on lui donna les mêmes pouvoirs; il y travailla avec le même zèle & le même ſuccès. En reconnoiſſance, les Conſuls vinrent au Couvent des Capucins, & promirent d'aller chanter annuellement le *Te Deum* dans leur Egliſe.

La république de Gênes fut attaquée de la peſte en 1657. Elle dépêcha une Galère à Marſeille pour venir chercher le P. Maurice; & à ſon retour, on lui offrit des préſens conſidérables, qu'il refuſa. La République envoya alors une ſtatue de la Vierge en marbre, & quatre Calices ſuperbes, d'argent ciſélé, aux armes de Gênes, dont un fut dépoſé au Couvent des Capucins de S. Maximin, avec la ſtatue, les trois autres furent donnés aux Couvens de Toulon, de S. Eſprit & de la Ciotat, où on les voit encore.

Le Roi ayant envoyé une armée navale en Afrique, pour faire le ſiège de Gigeri, le P. Maurice fut embarqué en qualité d'Aumônier. Dès que les François ſe furent rendus maîtres de la Ville, il eut ſoin de déſinfecter les maiſons, & d'expédier les patentes de ſanté.

De retour à Toulon, en Novembre 1664, il y trouva ſa Patrie infectée; nouveau moyen d'exercer ſon zèle. Au mois de Janvier de l'année ſuivante, il vint à Ollioules, & y travailla ſeul avec une ardeur vraiment Apoſtolique.

Après avoir déſinfecté ce lieu, le P. Maurice, faiſant la quarantaine, voulut s'amuſer à réparer une muraille qui lui

ſervoit de ſéparation ; une pierre qui ſe détacha, vint frapper rudement contre ſa poitrine, & lui procura une maladie qui le conduiſit au tombeau, le 16 Janvier 1666, âgé de 56 ans.

Etant à Gênes, il compoſa un ouvrage en Italien, par lequel il établit les précautions à prendre pour éviter la peſte. Il eſt dédié au Sénat, ſous le titre de *Trattato Politico*, &c. in-4°. 1661. Depuis, le P. Maurice en donna une édition françoiſe, intitulée : *le Capucin charitable, enſeignant la méthode pour remédier aux grandes misères que la peſte a coûtume de cauſer parmi les peuples.* Paris, 1662, in 8°. Veuve Thierry. On y trouve des parfums & des préſervatifs.

En 1720, la Ville d'Aix en fit faire un Extrait imprimé, ſous ce titre : *Réglement de Police contre la peſte, Extrait du Capucin charitable.*

La réputation du P. Maurice avoit paſſé au-delà des mers. L'Iſle de Malte, attaquée de peſte en 1676, le demanda avec inſtance ; mais il n'exiſtoit plus depuis dix ans. Le P. Alexis de Bagnols, ſon élève, y fut envoyé avec le P. Lambert de Gap ; ils y meritèrent les éloges & les remercîmens du Grand-Maître Cotoner, qui écrivit fort honorablement à leurs Supérieurs.

(P. C.)

TAXIL, (ANTOINE) ancien Gentilhomme de M. le Cardinal d'Auvergne, Grand-Aumônier de France, nâquit à Mouſtiers, le 10 Novembre 1704, de Jean Taxil, qui fut enſuite Directeur de la Compagnie des Indes à Marſeille, & de Magdelaine Beraud. Il montra, dès l'âge le plus tendre, une forte inclination pour les Lettres. Ce goût qu'il conſerva toujours, le lia étroitement avec les premiers Inſtituteurs de l'Académie des Belles-Lettres de Marſeille, & il concourut avec eux à ſon établiſſement en 1726.

Taxil porta dans cette Compagnie les qualités d'un bon Juge, d'un judicieux critique, & d'un vrai connoiſſeur. Etant allé à Paris, en 1727, pour réclamer de la Compagnie des Indes une ſomme importante, qui étoit due à feu ſon père ; & n'ayant peu reuſſir dans ſes démarches, il y retourna en 1740. Peu jaloux du ſoin de ſa fortune, & entièrement adonné aux Lettres, il ſe décida à fixer ſa réſidence dans la Capitale, & à ſacrifier même ſes intérêts, au point qu'il termina ſes affaires avec la Compagnie des Indes, pour une modique Penſion viagère.

Ce fut en 1748 que M. le Cardinal d'Auvergne le nomma ſon Gentilhomme, avec des honoraires & un traitement conſidérable ; mais l'amour de la liberté & ſon déſintéreſſement le portèrent à remercier S. E. après une année d'exercice. La plus tendre amitié qui le lioit à M. de Marivaux eſt ſans doute une preuve du génie d'Antoine Taxil ; & ſi cette preuve n'étoit pas ſuffiſante, on la trouveroit dans la diſtinction dont l'honora l'Académie Françoiſe. Elle fit imprimer dans ſon Recueil de 1727, une Epître & la Fable du Roſſignol & du Sérin, dont Antoine Taxil étoit l'Auteur, & qui fut lue dans une aſſemblée de cette illuſtre Compagnie. Ce ſont les ſeuls ouvrages qu'il ait donnés au public.

Antoine Taxil mourut à Paris, au mois de Juin 1783, étant Doyen de l'Académie de Marſeille. (*Ext. de ſon Éloge, prononcé par M. Groſſon.*)

TEISSIER (EUSTACHE) connû ſous le nom *d'Euſtache de St. Jacques* qu'il prit en entrant en Religion, nâquit en 1635, de parens honorables, à Lançon, Bourg de la Principauté du Martigues. Il fut envoyé à Aix pour y faire ſes études; & après les avoir achevées, il prit l'habit des Trinitaires déchauſſés, appellés de la Congrégation de Provence, en 1654. Il en ſortit quelques années après pour entrer dans les anciens Trinitaires, où il donna bientôt des preuves de ſa capacité pour les hautes Sciences, & de ſon habileté pour le Gouvernement. Il aidoit de ſes ſages conſeils ſes cônfreres, & tous ceux qui avoient recours à ſes lumieres. Quelque occupé qu'il fût à des ouvrages qui ne ſont pas parvenus juſqu'à nous, il ne refuſoit jamais d'entendre ceux qui venoient le conſulter, ou lui faire part des choſes qui leur arrivoient.

Le Pere Mercier Général de ſon Ordre, inſtruit de ſon rare mérite, voulut l'avoir auprès de lui. Il l'appella au Couvent de Fontainebleau en 1678, le fit ſon Miniſtre & ſon Conſeil. Teiſſier exerça cet emploi pendant 7 ans, avec les plus grands appiaudiſſemens.

Ce Général étant mort en 1685, il convoqua un Chapitre à Cerfroy, auquel il préſida en qualité de Cuſtode de l'Ordre. Les ſuffrages ſe réunirent en ſa faveur, & il fut élu Général le 20 Mars 1686 par les quatre Provinces de France. Les Italiens & les Eſpagnols qui avoient refuſé d'aſſiſter à ce Chapitre, quoiqu'ils y euſſent été cités aux formes ordinaires, ne voulant pas le reconnoître pour leur Chef, il s'éleva entre eux une conteſtation qui fut portée à Rome, & qu'on ne décida que pluſieurs années après la mort de Teiſſier. Ce Général fut chéri de Louis *le Grand*, qui lui donna des marques fréquentes de la bienveillance dont il l'honoroit. Toute la Cour l'avoit auſſi en eſtime; & ce qu'il y a de plus rare, c'eſt qu'il n'abuſa jamais de cette haute faveur où ſon mérite l'avoit élevé.

Après avoir gouverné ſon Ordre en France avec beaucoup de ſageſſe & de prudence, il mourut le 8 Janvier 1693, au Couvent de Fontainebleau. Il fut inhumé dans l'Egliſe paroiſſiale d'Avon; & l'on grava ſur ſon tombeau une Epitaphe, qui ſera dans les ſiècles à venir, la preuve authentique de ſes excellentes qualités, & de l'eſtime dont il jouiſſoit parmi les Religieux de ſon Ordre.

(C. B.)

TÉLON & GYARÉE nâquirent à Marſeille, environ 75 ans avant J. C. Il y avoit une ſi parfaite reſſemblance entre ces deux frères Jumeaux, que leurs parens même les prenoient ſouvent l'un pour l'autre. Une égale inclination les détermina tous les deux à l'étude des Mathématiques & de l'Aſtronomie. Ils firent de tels progrès dans la Science de la Marine, que la ville de Marſeille crut devoir lui confier ſes Vaiſſeaux, dans ce fameux combat naval, ſi pompeuſement décrit au 3me. Livre de la *Pharſale*.

Auſſi grands hommes de mer que braves Capitaines, *Télon* & ſon frère *Gyarée* s'y diſtinguent par leur valeur & leur expérience. Dejà la Flotte Romaine va céder aux efforts des Marſeillois, encouragés par l'exemple de leurs Chefs; mais le brave *Telon* eſt frappé d'un coup mortel; victime de ſon amitié fraternelle, le malheureux *Gyarée* reçoit la mort en s'élançant dans le Vaiſſeau de ſon frère

qu'il veut ſecourir. Le trait qui l'atteint l'attache à ſon vaiſſeau. Quel ſpectacle pour la tendreſſe de *Télon*, qui ſurvit encore à ſa bleſſure ! Quoique privé de ſes deux bras, il pourſuit les meurtriers de *Gyarée*; & dans le déſeſpoir de ſa bravoure impuiſſante, il ſe jette avec impétuoſité ſur un des Vaiſſeaux ennemis, qui, ſurchargé de ce nouveau poids, ſe perd au fond des mers, où *Télon* trouve enfin la mort & la vengeance.

(*Art. de M. l'Abbé Paul.*)

TEMPLERI, (JOSEPH DE LEVEN DE) nâquit à Aix, de *Joſeph Templeri*, Receveur Général des Finances, en la généralité de Provence, & d'*Anne de Guidi*. Il étudia en droit, & fut pourvu d'une charge d'Auditeur des Comptes en 1692; il ſe maria la même année avec *Cathérine de Vari*, dont il n'eut point d'enfans. *Templeri* étoit un des beaux eſprits de la Province; il ſavoit très-bien l'Hiſtoire & la Langue Françoiſe. *Pitton* lui adreſſa, en 1682, *ſes Sentimens ſur les Hiſtoriens de Provence*; ouvrage que *Templeri* retoucha, & mit en état d'être lû avec plaiſir.

Il a donné au Public: 1°. une *Rhétorique Françoiſe*; 2°. *Amathonte*; 3°. *Jephté*, ou *la Mort de Seïla*, Tragédie dédiée à Madame de Venel, Paris, 1676, in-8°. avec un Avis. M. de Beauchamps, dans ſes *Recherches ſur les Théâtres de France*, tom. II, in-12. p. 394, ſemble faire entendre que cette Pièce eſt de *Venel*, & que la Dédicace ſeulement eſt de *Templeri*, ce qui ſeroit faux. 4°. Une *Grammaire Françoiſe*; 5°. une *Rélation des Réjouiſſances faites à Aix par le Parlement, la Chambre des Comptes, les Tréſoriers de France, &c. pour la ſanté du Roi Louis XIV*, adreſſée à Madame ***, le 17 Février 1687. 6°. Des *Maximes Galantes*, 1690. 7°. *L'Honneur, le Feu & l'Eau*, Fable de 70 vers, même année. 8°. *Satyre morale ſur ce que perſonne n'eſt exempt d'imperfections*; à Madame de l'*Anglée*, 1691; & grand nombre d'autres Pièces de Poéſies ſur différens ſujets, qu'on trouve dans les *Mercures*. On eſtime en particulier ſes jolis Vers adreſſés à Madame de *Gauffridi*:

Vous & votre Mari, ſi digne de mémoire,
Contribuez également
A parer la Provence, & relever ſa gloire;
Votre Epouxen a fait l'Hiſtoire,
Et vous en faites l'ornemen.

Templeri publia encore, en 1705, in-12. un ouvrage, intitulé: *le Génie, la Politeſſe, l'Eſprit & la Délicateſſe de la Langue Françoiſe*. Il mourut à Aix en 1706, regretté des Savans. Son Epitaphe a été placée ſur ſon tombeau, à la Chapelle de ſa famille, dans l'Egliſe des Grands-Auguſtins.

(*Mém. Mſſ. de Bougerel.*)

TENDE. V. SAVOIE.

TENQUE, ou THOM (*Gérard*) nâquit vers le milieu du onzième ſiècle, à St. Geniés, aujourd'hui le Martigues. Le deſir de viſiter les Lieux Saints le conduiſit à Jéruſalem, où il ſe lia d'amitié avec quelques Marchands de la ville d'Amalfi, que la dévotion y avoit auſſi attirés. Comme il arrivoit tous les jours un grand nombre de Pélerins dans cette ville, Gérard engagea ſes amis à faire bâtir un logement propre pour les recevoir. Ils demandèrent l'agrément du Gouverneur de Jéruſalem; celui-ci loua leur deſſein, & les renvoya au Commandant de la Paleſtine, qui leur permit d'élever un hoſpice auprès du Saint-Sépulchre. Gérard eut la direction de cette Maiſon, & d'une ſeconde, bâtie ſéparément, pour y loger les femmes.

Tous les Pélerins étoient admis dans cet hôpital, qui prit le nom d'hôpital de St. Jean; les Infidèles même y recevoient l'aumône. Les habitans, de quelque Religion qu'ils fuſſent, ne regardoient Gérard, que comme le père commun de tous les pauvres de la ville. Ce fut cette eſtime générale, & la crainte qu'il ne s'en ſervît en faveur des Croiſés, qui porta le Gouvernement à le faire arrêter, lors du ſiège des François ſous Godefroy de Bouillon.

Malgré les précautions qu'on avoit priſes pour empêcher la ville de Jéruſalem de tomber au pouvoir des Chrétiens, Godefroy s'en empara après cinq ſemaines de ſiège. Gérard fut trouvé dans ſa priſon accablé du poids des chaînes dont il étoit chargé. On l'en délivra, & on lui donna de nouveau l'adminiſtration de l'hôpital. Après que Godefroy eût été couronné dans l'Egliſe du St. Sépulchre, & qu'il eut fait quelques fondations dignes de ſa piété, il viſita la Maiſon Hoſpitalière de St. Jean, la première que les Chrétiens Latins euſſent eue dans Jeruſalem. Il y fut reçu par le pieux Gérard, & y trouva grand nombre de Chrétiens qui avoient été bleſſés pendant le ſiège, & qu'on y avoit apportés après la priſe de la place.

Ce Prince les interrogea ſur la manière dont on les traitoit, tous ſe louerent également de la grande charité de Gérard & des autres Hoſpitaliers, qui n'épargnoient aucuns ſoins pour leur ſoulagement. Le pain que Gérard faiſoit ſervir à ſes Hoſpitaliers, n'étoit preſque fait que de ſon & de la plus groſſière farine, pendant qu'il reſervoit la plus pure pour la nourriture des bleſſés & des malades: circonſtance, dit à ce ſujet l'Abbé de Vertot, qui pourroit paroître petite à ceux qui ne feroient pas attention, que rien ne le peut être de tout ce qui part d'un grand fond de charité.

Godefroy & les Seigneurs de ſa ſuite ayant été témoins du bon ordre qui régnoit dans l'hôpital de Jéruſalem, comblèrent Gérard de louanges. Ce pieux Adminiſtrateur s'acquit, ſelon Boſio, l'amitié, l'eſtime & le reſpect de tous les Croiſés, & ſingulièrement des Princes, des Grands & des Officiers, & ſur-tout de Godefroy de Bouillon qui, étant plus charmé des ſoins ſpirituels que Gérard leur procuroit, que des avantages temporels que les malades en retiroient, lui fit des dons conſidérables.

Pluſieurs jeunes Gentilhommes, qui avoient éprouvé les charitables ſoins de ce pieux Adminiſtrateur, renoncèrent à leur patrie, & ſe conſacrèrent, dans la maiſon de St. Jean, au ſervice des pauvres & des pélerins. Quoique Godefroy perdît

perdît en la perſonne de ces Gentilshommes, des guerriers dont il avoit tiré de grands ſervices, il ne laiſſa pas d'en voir le changement avec joie, & peut-être même avec une pieuſe envie. Mais, ſi l'intérêt & la conſervation de Jéruſalem le retinrent à la tête de l'armée, il voulut au moins contribuer à l'entretien de la Maiſon de S. Jean, & il y attacha la Seigneurie de Montboire avec toutes ſes dépendances, autrefois partie de ſon domaine dans le Brabant.

La plupart des Princes & des Seigneurs Croiſés ſuivirent ſon exemple; l'Hôpital, en peu de temps, ſe trouva enrichi d'un grand nombre de terres & de ſeigneuries, tant en Europe que dans la Paleſtine. C'étoit entre les mains de Gerard un dépôt ſacré, & un fonds certain pour le ſoulagement de tous les malheureux.

Ce ſaint homme n'en étoit encore que ſimple adminiſtrateur ſéculier; mais dès-lors le deſir d'une plus grande perfection le porta à propoſer à ſes Confrères & aux Sœurs Hoſpitalières, de prendre un habit régulier, & de conſacrer leur vie dans l'hôpital au ſervice des pauvres & des pélerins.

Les uns & les autres, par ſon conſeil & à ſon exemple, renoncèrent au ſiècle, prirent l'habit régulier, qui conſiſte en une ſimple robe noire, à laquelle eſt attachée du côté du cœur une croix de toile blanche à huit pointes; & le Patriarche de Jéruſalem après les en avoir revêtus, reçut, en 1100, entre ſes mains les trois vœux ſolemnels de la Religion, qu'ils prononcèrent aux pieds du St. Sépulchre, avec le vœu particulier de ſoulager les Chrétiens.

Tels furent les commencemens de cet Ordre illuſtre, dont la Religion a tiré de ſi grands avantages. Le Pape Paſcal II quelques années après, approuva ce nouvel inſtitut, exempta la Maiſon de Jéruſalem & celles qui en dépendoient, de payer la dixme de leurs terres, autoriſa toutes les fondations qui leur avoient été faites, ou qu'on feroit dans la ſuite en faveur de l'Hôpital, & ordonna ſpécialement qu'après la mort de Gerard, les Hoſpitaliers ſeuls auroient droit d'élire un nouveau Supérieur, ſans qu'aucune Puiſſance Eccléſiaſtique ou Séculière pût s'ingérer dans leur Gouvernement.

La Bulle en date du 15 Février 1113, commence ainſi: *Paſchalis ſervus ſervorum Dei, venerabili Gerardo inſtitutori ac Præpoſito Jeroſolimitani Xenodochii, ejuſque legitimis ſucceſſoribus in perpetuum.....* Le Souverain Pontife donne des éloges à Gerard, & reconnoit que l'Ordre dont il eſt Inſtituteur, eſt avantageux à la Religion Chrétienne, utile aux Pélerins que la dévotion attiroit à Jéruſalem, & propre à ſubjuguer par les armes tous ceux qui s'oppoſeroient aux progrès de la Religion Chrétienne.

Les Croiſés que l'amour de la patrie avoit rapellés en Europe, étant de retour dans leurs pays, ne manquèrent pas de raconter les merveilles que Dieu avoit opérées par leurs armes. La joie du peuple fut extrême. Il ſe formoit tous les jours de nouvelles brigades de Pélerins qui quittoient tout, pour avoir la ſatisfaction de voir la Ste. Cité delivrée de la tyrannie des Infidèles. Le Bienheureux Gerard les recevoit dans la Maiſon de St. Jean, & leur procuroit une ſubſiſtance certaine, & même agréable. Ces Pélerins retournoient enchantés des

politeſſes qu'ils avoient reçues dans la Maiſon des Hoſpitaliers, les louanges qu'ils leur donnoient, leur attirèrent de nouveaux bienfaits de la plupart des Princes d'Occident, de ſorte qu'il n'y avoit preſque point de Province dans la Chrétienté où la Maiſon de St. Jean n'eût de grands biens, & des établiſſemens conſidérables.

Bientôt, par les ſoins de Gerard, on vit s'élever un Temple magnifique, ſous l'invocation de S. Jean-Baptiſte, dans un endroit qui, ſelon une ancienne tradition, avoit ſervi de retraite à Zacharie, père de ce Précurſeur de J. C. Il fit conſtruire proche de cette Egliſe différens corps de logis, & de vaſtes bâtimens, les uns pour l'habitation des Hoſpitaliers, les autres pour recevoir les Pélerins, ou pour retirer les pauvres & les malades. Ce pieux Inſtituteur, & à ſon exemple, les autres Hoſpitaliers traitoient les uns & les autres avec une égale charité. Ils lavoient avec joie les pieds des Pélerins, panſoient les playes des bleſſés, ſervoient les malades pendant que de Sts Prêtres attachés à cette Maiſon, leur adminiſtroient les Sacremens de l'Egliſe.

Gerard n'étendoit pas ſeulement ſes ſoins & ſon zèle dans la Ville & dans le terroire de Jéruſalem : l'Occident en reſſentoit encore les effets. De ces biens qu'il tenoit de la libéralité des Princes Chrétiens, il fonda des Hôpitaux dans les différentes Provinces maritimes de l'Europe; & ces Maiſons, premières Commanderies de l'Ordre, ſervirent à recevoir les Pélerins qui ſe dévouoient au voyage de la Terre Ste. Par la ſageſſe de ſes ordres, les Pélerins trouvoient des vaiſſeaux, des guides & des eſcortes en même tems qu'on prenoit d'autres ſoins pour ceux qui tomboient malades, & qui ne ſe trouvoient pas en état de continuer un ſi long voyage.

Telles étoient les Maiſons de S. Gilles en Provence, de Séville dans l'Andalouſie, de Tarente dans la Pouille, de Meſſine en Sicile, & un grand nombre d'autres que le pieux Gerard fonda, & que le Pape Paſcal II mit depuis, comme celle de Jéruſalem, ſous la protection particulière du St. Siège. Ses Succeſſeurs les honorèrent de différens privilèges. Après tant de travaux employés à la gloire du Seigneur, le Bienheureux Gerard, le père des pauvres & des Pélerins expira dans les bras de ſes frères, preſque ſans maladie en 1118.

Saladin s'empara de Jéruſalem en 1187. Les Hoſpitaliers obligés de quitter cette Ville, ſe retirèrent à Rhodes, où ils portèrent les précieuſes réliques de leur St. Fondateur; mais contraints d'abandoner cette Iſle en 1522, Jean de Boniface de la Maiſon de la Môle en Provence, porta le Corps du Bienheureux Gerard à Manoſque, dont il étoit Bailli; pour rendre à ce précieux Dépot l'honneur qui lui étoit dû, il lui dédia une Chapelle qu'il fit bâtir dans ſon palais, & qu'il orna de très-belles peintures. Les oſſemens de Gerard ſont conſervés dans cette Chapelle; & ſon Crâne eſt enfermé dans un magnifique Buſte. Le fameux Puget, qui l'a travaillé, n'a rien oublié pour le perfectionner; auſſi fait-il l'admiration des connoiſſeurs. Le 13me. Octobre, on fait ſa fête à Manoſque, avec proceſſion, où l'on porte ce Buſte, qui eſt un chef-d'œuvre.

On trouve cette Inſcription à l'endroit où repoſent les reliques de Gerard.

Hic jacent omnia Oſſa Sancti Gerardi, 1623.

L'Egliſe paroiſſiale de Vitrole-lès-Marignane a pris le Bienheureux Gerard pour ſon Patron.

TENQUE, (JÉROME) natif du Martigues, de la même famille que le fameux Gerard, fut reçu Docteur en Médecine à Aix, & prit enſuite de nouveaux dégrès à Montpellier en 1652. Il fut Profeſſeur de cette Univerſité le 3 Août 1668, à la mort de Pierre-Bénoit, & mourut en 1697; il laiſſa un ouvrage intitulé: *Inſtrumenta Curationis morborum, deprompta ex Pharmaciâ Galenicâ & Chymicâ, Chirurgiâ & Diætâ.* Lyon, 1683, in-12. Cet ouvrage a été imprimé pluſieurs fois. On en a fait une traduction Françoiſe, qui a paru en 1690 in-12, ſous ce titre: *Formules de Médecine tirées de la Galénique & de la Chymie.* Les deſcendans de cette famille vivent aujourd'hui au Martigues dans l'obſcurité. (V. P.)

TERRIN, (CLAUDE) né à Arles vers le milieu du ſiècle paſſé, apporta, en naiſſant, les diſpoſitions les plus favorables pour les lettres. Il devint dans la ſuite, l'arbitre de tous les différens littéraires. Son goût ſe décida pour l'étude de l'antiquité.

En avançant en âge, il acquit, dans cette partie, des connoiſſances très-étendues. Rien n'étoit caché pour Terrin dans l'Hiſtoire Grèque & Romaine. Une médaille, une inſcription lui firent decouvrir des faits, qui avoient échappé aux plus habiles Antiquaires. Auſſi les *Spon*, les *Patin*, les *Vaillant*, les *Spanheim* ont-ils parlé de lui avec les éloges les plus pompeux.

Nous avons dit à l'article AUGIÈRES, que Terrin l'emporta ſur ce Jéſuite au ſujet de la ſtatue qui fut trouvée à Arles. Comme la ville d'Arles envoya cette ſtatue au Roi, & quelle s'en remit à ſa déciſion, un Académicien d'Arles fit un Sonnet qu'il termina par ces vers:

Louis ſeul va finir ce combat glorieux:
Silence, beaux eſprits, c'eſt au plus grand des hommes,
A dire ſon avis ſur l'intérêt des Dieux.

Le Roi, & les meilleurs Peintres furent de l'avis de Terrin. Girardon repara la ſtatue que l'on plaça dans la grande Galèrie de Verſailles; il en fut fait deux copies, dont l'une fut envoyée à Terrin & l'autre donnée à l'Hôtel-de-Ville d'Arles. Elles ſont en marbre d'un pied de haut. M. de Vertrom en préſenta l'eſtampe à l'Académie Françoiſe, avec les ouvrages compoſés pour & contre, au nom de l'Académie d'Arles. M. Magnin, autre Académicien d'Arles, fit en vers l'éloge de Terrin, dans un ouvrage, intitulé: *Le Triomphe de Venus.*

Terrin écrivit auſſi ſur l'Obéliſque d'Arles, trouvé dans la terre auprès du Rhône & élevé en moins d'un quart-d'heure, par les ſoins de M. Peytret célèbre Architecte d'Arles, dans la principale place

de cette Ville, le 20 Mars 1676. Il fit imprimer des *Obſervations ſur les proportions des pyramides & des obéliſques.* Il prouva démonſtrativement que c'étoit un obéliſque & non pas une pyramide; on diſputa encore contre ſon ſentiment; & ſes réponſes ſavantes étendirent ſa reputation.

En 1685, il publia une *Diſſertation ſur deux médailles grèques de Pixodarus, & de Mauſole Rois de Carie*, qu'il dédia à Louis XIV. Au commencement de ce ſiècle, il eut une diſpute littéraire avec M. Barras de la Penne, *ſur les divers ordres de Rames dans les Galères des anciens.* Ils remirent au public la déciſion de leurs différends.

En 1702, M. Gravier de Marſeille adreſſa à Terrin un fort beau cachet antique d'agathe orientale, & le pria de lui en donner l'explication. Ce Savant fit à ce ſujet une ſavante Diſſertation qu'il dedia à M. Gravier, & qui ſe trouve dans le Journal de Trévoux du mois de Juin de cette même année.

On trouve dans les Mémoires de littérature du P. Deſmolets, une autre Diſſertation de Terrin ſur le Dieu *Crepitus* que le même M. Gravier lui fit parvenir. Elle eſt auſſi eſtimable par l'érudition dont elle eſt remplie, que bizarre par le ridicule du ſujet. L'Auteur prouve que le Pet à été adoré chez les Egyptiens, par les autorités réunies de St. Clement d'Alexandrie, de Minutius Felix, de St. Jérôme & de St. Céſaire. Il prétend excuſer ce culte, en rapportant ce paſſage de Pétrone: *Primus in orbe Deos fecit timor.* Cependant il ajoute que ce n'étoit que le peuple qui donnoit dans cette croyance.

L'année d'après, Terrin compoſa une autre Diſſertation ſur une colonne conſacrée par les Arléſiens, à l'Empereur Conſtantin le Grand. Il la dédia à M. de Mailly Archevêque d'Arles, qui alloit à Paris, & qui ſe chargea de la faire imprimer. Ce Prélat l'ayant communiquée à Lyon à une perſonne, celle-ci la fit paroître ſous ſon nom. Le Public informé du vol, rendit à Terrin la juſtice qu'il méritoit, & témoigna ſon indignation contre le plagiaire. Depuis cette époque, ce ſavant Antiquaire ſe borna à faire quelques Diſſertations ſur les Médailles qu'on lui préſentoit.

En 1697, il envoya à M. de Thomaſſin de Mazaugues, Conſeiller au Parlement, un détail de tous ſes Ouvrages: ils pouvoient former deux volumes in-12, qu'il vouloit réunir ſous le titre *d'Œuvres diverſes*, j'ignore la raiſon qui l'empêcha de rendre ce ſervice au Public. Sur la fin de ſes jours, il entreprit un eſpèce de Commentaire ſur des Annales attribuées fauſſement à Dom Denys Fauchier, Moine de Lerins; ſes infirmités ne lui permirent pas de l'achever. Ce Manuſcrit eſt paſſé entre les mains du Marquis d'Aubais, qui a formé une très-belle Bibliothèque. Terrin n'étoit pas tellement occupé aux recherches de l'Antiquité, qu'il ne s'égayât quelquefois avec les Muſes: il faiſoit fort ſouvent des vers François, qui avoient l'approbation des Connoiſſeurs: il aima auſſi l'Aſtronomie, qu'il cultiva avec ſuccès. Il obſerva avec ſoin la Comète qui parut en Décembre 1680,

& en Janvier 1681. La Lettre qu'il en écrivit à M. Premont, Gentilhomme d'Aramont, eſt fort ſavante.

Tous ſes ouvrages ſont écrits avec érudition. On y trouve des recherches ſolides, utiles & curieuſes. A une Bibliothèque choiſie, compoſée des meilleurs Livres, il joignoit un Cabinet de Médailles d'or, d'argent, de grand & de moyen bronze; d'Eſtampes, de Tableaux, de gravures & de figures antiques. Ces raretés recevoient par ſes ouvrages, des lumières encore plus belles que celles que l'air & la nature avoient données; mais des malheurs domeſtiques, qui troublèrent les derniers jours de Terrin, le privèrent de ces deux tréſors.

Il entretenoit un commerce ſavant & exact avec les perſonnages les plus diſtingués de ſon tems. Jacob Tollius, ſavant Profeſſeur, paſſant à Arles, alla le viſiter, l'accabla de politeſſes, & lui fit même préſent d'un de ſes ouvrages, qui contenoit des obſervations ſur Théocrite. M. de Graverol, Avocat de Nîmes, lui adreſſa, en 1665, une Diſſertation ſur une Médaille de Trajan, qu'il accompagna de beaucoup d'éloges. Pluſieurs autres Savans lui rendirent le même hommage. Terrin ſe faiſoit un plaiſir de faire part de ſon érudition aux uns, d'aider les autres de ſes conſeils, de recevoir tous ceux qui s'adreſſoient à lui avec honnêteté. Il étoit un des principaux Membres de l'Académie d'Arles. Il exerça pendant 20 ans, avec beaucoup d'intégrité & de droiture, l'emploi de Conſeiller dans la Sénéchauſſée de cette Ville.

On trouva après ſa mort, arrivée le dernier Juin 1710, trois Diſcours qu'il avoit prononcés, pendant l'exercice de ſa charge, pluſieurs Diſſertations, Explications & Lettres, une Epître en Vers François ſur l'utilité des Médailles, adreſſée à M. de Sabatier, des Eloges en proſe latine pour une galerie, ſur le Portrait de trente Illuſtres de ce ſiècle & du précédent; des Rélations, Inſcriptions Françoiſes à la louange du Roi, pour mettre au piedeſtal de l'Obéliſque, au nom de l'Académie d'Arles, &c. &c.

(C. B.)

TEXIER (BARTHELEMI) nâquit à Draguignan l'an 1379, de parens honnêtes, qui ne négligèrent pas ſon éducation. Il répondit avec ſuccès à leurs ſoins, & aux attentions de ſes Maîtres. Il ſe conſacra de bonne heure au ſervice de Dieu, dans l'Ordre de S. Dominique, où il ſe diſtingua parmi ſes confrères, par ſon application à l'étude de la Théologie. Il fréquenta les Ecoles de Paris, & y prit le bonnet de Docteur. On le deſtina enſuite au ſacré Miniſtère, & à l'explication de l'Ecriture Sainte, dans les Maiſons de la Province. Parmi les vertus qui l'avoient rendu cher aux Religieux de ſon Ordre, & recommandable aux gens du Monde, on admiroit principalement ſa noble ſimplicité, beaucoup de droiture & de candeur, & une certaine habileté dans les affaires qui le mettoient en état de faire réuſſir les plus difficiles.

La Province de Provence l'élut pour ſon Supérieur, peu de tems après l'exaltation de Martin V au Siège Pontifical. Ce fut à cette occaſion qu'il fit reconnoître, dans toutes les Maiſons de ſon département, l'autorité de Léonard de Datis, affoiblie par les ſuites du Schiſme auquel le Concile de Conſtance venoit de mettre fin.

Il gouvernoit ſa Province depuis ſept ans ; & il avoit aſſiſté à 3 Chapitres généraux, où il avoit donné des preuves de la ſupériorité de ſes talens, lorſque Léonard de Datis étant mort, il fut queſtion de lui donner un ſucceſſeur. On s'aſſembla à cet effet à Boulogne, en 1426. Texier ne put s'y rendre à cauſe d'une maladie contractée dans le cours de ſes viſites, qui le retint à Avignon. Les Electeurs partageant leurs ſuffrages entre Louis de Valladolid, & Thomas de Naples, convinrent de laiſſer le choix du Général à ces deux Religieux, que leur mérite perſonnel rendoit également propres à cette dignité. Ils nommèrent Texier, & le Chapitre confirma avec applaudiſſement, cette judicieuſe nomination. Ce fut avec bien de la peine que cet humble Religieux conſentit à ſon élection. Il commença dès-lors la viſite de différentes Provinces, pour étendre la réforme qu'on n'avoit pu y introduire, ſur-tout dans le fameux couvent de St. Dominique de Boulogne. Il réuſſit au-delà de ſes eſpérances, ſecondé du zèle de Pierre de Palerme.

En ce tems-là, les Huſſites s'étoient rendus redoutables en Allemagne, & l'héréſie y faiſoit de grands progrès, malgré tout ce qui s'étoit paſſé au Concile de Conſtance contre leurs chefs. Texier, pour empêcher que le vénin de leurs Dogmes n'achevât de pervertir les fidèles, y envoya des Religieux de ſon Ordre, d'une ſageſſe éclairée, & d'un éminent ſavoir. Ces hommes vraiment Apoſtoliques, s'étendirent en Pologne, en Moravie & dans pluſieurs autres Provinces. Bientôt ils eurent la conſolation de voir leurs travaux couronnés du plus brillant ſuccès. Les Huſſites rentrèrent dans le ſein de l'Egliſe, les pécheurs revinrent de leurs égaremens, les uns & les autres ne s'appliquèrent plus déſormais qu'à remplir fidèlement leurs devoirs. Texier aſſiſta au Concile de Bâle, dans toutes les ſeſſions concernant la Foi & la diſcipline ; mais il s'en retira avant le Décret que les PP. prononcèrent contre le Pape Eugène IV. Il fut enſuite au Concile de Ferrare, l'an 1438, & aſſiſta aux Seſſions de celui de Florence, ſelon Sponde. Le P. Echard ſoutient le contraire, ſur ce que Charles VII n'avoit pas permis aux François de ſe rendre à Ferrare. Quoiqu'il en ſoit, Texier fut toujours oppoſé aux entrepriſes des ennemis d'Eugène, & rendit à l'Egliſe les plus ſignalés ſervices. L'ouvrage de la reforme dans les Maiſons de ſon Ordre, fut beaucoup avancé par ſes ſoins ; & dans l'eſpace de 23 ans qu'il fut Général, il préſida à 8 Chapitres généraux, où il ne ceſſa de donner des preuves de ſon zèle infatigable. Il mourut à Lyon le 24 Juillet 1449.

Son tombeau, où l'on voyoit une Epitaphe en ſon honneur ſur une table de cuivre, fut profané par les Calviniſtes dans le 16me. ſiècle. *Pierre Rochin*, autre Provençal, de l'Ordre de St Dominique, après avoir été pourvu des charges les plus honorables, fut élu Général au Chapitre de Lyon, dans le mois de Mai 1450. On ne ſe promettoit pas moins de ſa piété que de ſes talens ; mais la mort qui l'enleva à ſon Ordre le 24me. jour après ſon élection, fit diſparoître en un moment toutes les belles eſpérances qu'on en avoit conçues.

(C. B.)

THÉODORE, Evêque de Marſeille dans le 6me. ſiècle, étoit, ſuivant les ap-

parences, né auprès de cette Ville ; mais nous ignorons préciſément le lieu ; & il ne nous eſt connu que depuis ſon Epiſcopat, pendant lequel il eut beaucoup à ſouffrir de la part de Gontran, Roi de Bourgogne, & de Dyname, ſon Préfet en Provence.

Sigebert, Roi d'Auſtraſie, & Gontran ſon frère, ſe diſputèrent long-tems la domination de la Provence, à la mort du Roi Clotaire leur père ; Gontran l'obtint par la force des armes ; mais Sigebert étant mort, ſon fils Childebert, qui hérita de ſon Royaume, redemanda la Provence à ſon oncle Gontran. Celui-ci, loin d'écouter ſa demande, y envoya Dyname pour y exercer l'autorité en ſon nom, & pour retenir ce peuple dans ſon obéiſſance.

Dyname ſe perſuada que l'Evêque Théodore favoriſoit le parti de Childebert ; il n'oublia rien pour le faire ſortir de la Ville. Le Prélat ſe rendit ſecrétement chez Childebert, qui le reçut favorablement, & qui le remit dans ſon Siège. Mais à peine fut-il revenu à Marſeille, qu'il eut à eſſuyer les plus grands revers. Gontran le fit empriſonner, ſur ce qu'il avoit logé chez lui Gundebaud, qui ſe diſoit fils de Clotaire, & qui demandoit une portion du Royaume. Le Clergé, pendant la détention de l'Evêque, pilla ſa maiſon, & enleva ſes meubles, comme s'il fût mort. Ces choſes furent faites par la perſuaſion de l'Abbé de St. Victor Anaſtaſe, qui étoit ennemi de l'Evêque, & entiérement dévoué au Roi Gontran, & au Préfet Dyname.

Cependant Gontran permit que Théodure ſortît de ſa priſon, pour aſſiſter au ſecond Concile de Mâcon, convoqué par ſon ordre, pour juger les Evêques qui avoient donné un logement à Gondebaud. L'Evêque de Marſeille n'y parut pas comme accuſé, puiſqu'il ſigna le treizième des Pères du Concile.

En 588, ſous l'Epiſcopat de Théodore, Marſeille fut affligée de peſte. Voici ce qu'en dit Grégoire de Tours. (a)

« Théodore étant allé auprès du Roi, » pour porter quelques plaintes contre » le Patrice Nicetius, Childebert ne » lui rendit pas une réponſe ſatisfaiſante. » L'Evêque ſe diſpoſa à retourner dans » ſon Egliſe. Cependant un Vaiſſeau venu » d'Eſpagne apporta la peſte dans Mar» ſeille ; il périt d'abord huit perſonnes » dans une ſeule maiſon. La contagion » qui ſembla aſſoupie pendant quelques

(a) *His enim diebus Theodorus Epiſcopus ad regem abierat quaſi aliquid contrà Nicetium patritium ſuggeſturus. Sed cùm à Rege Childeberto minimè de hâc cauſâ fuiſſet auditus, ad propria redire diſpoſuit. Interea navis ab Hiſpaniâ unà cum negotio ſolito ad portum ejus adpulſa eſt, quæ hujus morbi fomitem ſecum nequiter deferebat : dequâ cùm multi civium diverſa mercarentur, una confeſtim domus, in quâ octo animæ erant, hoc contagio interfectis habitatoribus relicta eſt vacua. Nec ſtatim hoc incendium luis per domos ſpargitur totas, ſed interrupto certi temporis ſpatio, ac velut in ſegetem flamma accenſa urbem totam incendio conflagravit. Epiſcopus tamen urbis acceſſit ad locum, & ſe infrà Baſilicæ S. Victoris ſepta continuit cum paucis qui tunc cum ipſo remanſerant, ibique per totam urbis ſtragem orationibus ac vigiliis vacans Domini miſericordiam exorabat, ut tandèm ceſſante interitu, populo liceret in pace quieſcere. Ceſſante verò hâc plagâ menſibus duobus, cùm jam populus ſecurus rediſſet ad urbem, iterùm, ſuccedente morbo, qui redierant ſunt defuncti, ſed & multis vicibus deinceps ab hoc interitu gravata eſt.* Hiſt. Franc. Lib. 9, Cap. 22.

» tems, fit tout-à-coup les plus rapi-
» des progrès. Théodore arriva dans
» cet intervalle, & ſe refugia au Mo-
» naſtère de St. Victor avec quelques
» Miniſtres zélés, & là il éleva ſa voix
» vers le Ciel pour implorer la clémence
» du Père de Miſéricorde. Ses prières
» furent exaucées, le fléau ceſſa; mais
» le peuple revenant trop-tôt dans la
» Ville, qui n'étoit point déſinfectée,
» donna lieu à une rechûte, qui em-
» porta la plus grande partie des ha-
» bitans.»

Cette peſte ſévit dans toute l'Italie; elle ſe porta même juſques à Rome où le Pape Pélage en mourut. Le Pape Grégoire le Grand, ſon ſucceſſeur, étant informé que la plupart des Juifs, qui recevoient le Baptême, conſervoient dans leur cœur l'attachement le plus violent pour le culte de la loi Judaïque, & obſervoient encore le Sabbat, écrivit à Virgile d'Arles & à Théodore de Marſeille, pour les engager à attirer les Juifs au Chriſtianiſme par l'eſpoir de la récompenſe céleſte & non pas par la force. Il leur repréſentoit enſuite les troubles qui s'étoient élevés dans les Gaules, à l'occaſion des violences que le Roi Chilperic avoit exercées contre les Juifs pour les engager de recevoir le Baptême.

Théodore ayant achevé ſa courſe Apoſtolique dans l'exercice des vertus & dans les ſoucis d'un Paſteur vigilant, mourut vers l'an 594, après vingt ans d'Epiſcopat. Le Martyrologe Romain place ſa mort au 2 de Janvier; il y eſt dit, que cet Evêque avoit écrit la vie de St. Défendent & de ſes compagnons, qui furent martyriſés ſous l'empire de Dioclétien & de Maximien. Il n'eſt pas certain que Théodore de Marſeille ſoit l'Auteur de ce Mſs. qui eſt conſervé dans les Archives de l'Egliſe de Bergame, ſi l'on en croit certains Auteurs.

(V. P.)

THIBAUD (JOSEPH VICTOR) vit le jour à Aix en 1587, ſe fit Religieux Minime en 1605, & fournit une carrière brillante par ſes ſuccès dans le miniſtère de la Chaire, & par ſes ouvrages.

Après avoir mérité les plus juſtes applaudiſſemens dans les Villes & dans les Provinces, où ſon éloquence ſubjuguoit les eſprits & captivoit les cœurs, cet Orateur Chrétien fut choiſi pour porter la parole de l'Evangile aux Princes & dans les Cours. Il étoit Prédicateur ordinaire de Madame Royale, Reine de Chypre, Ducheſſe de Savoie. Le zèle, qui l'animoit, prenoit ſa ſource dans la piété tendre & ſolide, dont il donna toujours l'exemple. Il ſembloit ne ſe délaſſer de ſes Courſes & de ſes travaux que par une application plus aſſidue à l'étude. L'amour de la Religion & le déſir de ſanctifier le prochain l'enflammoient également. C'étoient les deux points de vue qui le faiſoient agir. Il joignoit à une parfaite connoiſſance du cœur humain, les lumières néceſſaires pour le ramener & le conduire; la vivacité au ſentiment; la force du raiſonnement à l'onction qui touche & qui pénètre. On le retrouve tel dans ſes ouvrages. Ce vertueux Auteur mourut à Aix en 1662. On a de lui 1°. *La Nouvelle Création du Monde dans les merveilles de l'Euchariſtie*: ce ſont 8 Sermons pour l'octave du S. Sacrement, in-12. Lyon 1624. 2°. *Nouveau Caréme ou Pantéologie Sainte* in-8°. Avignon 1638. 3°. *Sermons ſur les Fêtes de la Circonciſion & de l'Epiphanie* in-12. Aix 1649.

1649. 4°. *Eſſais Spirituels* in-12. Lyon 1627. 5°. *Conduite Spirituelle pour occuper l'ame durant la Ste. Meſſe &c.* in-12. Aix 1629. 6°. *La pratique pour la Ste. Communion* in-12. Aix 1630. 7°. *La cauſe de nos maux découverte & manifeſtée* in-12. Aix 1631. 8°. *Les Pratiques de la conduite Spirituelle* in-12. Aix 1649. 9°. *L'Hiſtoire de la vie & mœurs de Marguerite de Souliers, Religieuſe de l'Ordre de Citeaux, Abbeſſe du Monaſtère d'Hyères*, in-8°. Romans 1650. Voyez le Long, *Bibliothèque Hiſtorique de la France.* (P. N.)

THOMAS, (CHARLES DE) tige d'une ancienne famille de Provence, qui a donné des Chevaliers à l'Ordre de Malte dès ſon inſtitution, étoit en 1096, Général des Troupes de Gilbert, Comte de Provence. Ce Prince lui fit des dons conſidérables, le nomma Gouverneur de Toulon & de la Provence par terre & par mer, & lui confia la Direction des affaires de la Guerre, Police & Finances. Charles alla enſuite dans la Terre Sainte, où il ſe fit pareillement eſtimer. De retour à Toulon, il fut tué en défendant cette ville. qui fut priſe & ſaccagée par le Roi de Tunis après ſa mort. Sa famille s'eſt illuſtrée dans tous les tems; nous en citerons quatre à cinq perſonnages, dont le nom ne doit pas reſter dans l'oubli.

Antoine de Thomas, Secrétaire du Roi René, étoit fils de Jacques de Thomas & d'une Dame de la maiſon de Caſtelane. On l'envoya à Gênes en 1438, pour commander les Galères que le Roi Réné y avoit laiſſées. En 1441, il eut ordre de les faire marcher contre les Ennemis de l'Etat.

Il fut enſuite Ambaſſadeur auprès du Roi de Caſtille, qui lui donna toutes les marques de la plus haute eſtime, & qui le fit Chevalier de ſon Ordre, le 23 Mars 1444.

L'année d'après, le Roi Réné le nomma Viguier & Châtelain de Toulon par les Lettres du 9 Juillet : & par d'autres du 9 Novembre, il lui donna pouvoir de vie & de mort ſur les Pirates ou Ecumeurs de mer. Il reçut encore une infinité de faveurs de la part de ce Roi, qui croyoit toujours ne pas aſſez reconnoître ſes ſervices perſonnels.

Antoine II, de Thomas troiſième fils de Gaſpard, étoit Seigneur de la Valette & de Châteauneuf. Il épouſa la ſœur du brave Crillon. Cette Dame avoit un courage ſupérieur à ſon ſexe : pluſieurs fois, en l'abſence de ſon mari, elle monta à cheval; & ſe mettant à la tête des habitans de la Valette, elle chargea les Ligueurs, qui ne purent ſe rendre maîtres de ce lieu.

THOMAS DE LA VALETTE, (FRANÇOIS II DE) fils de François, Capitaine de Galères, & de Jeanne de Forbin, porta les armes avec diſtinction ſous Louis XIV juſques à ſon mariage. Il avoit quatre-vingt ans, lorſque le Duc de Savoie vint former le ſiège de Toulon. *François*, à cet âge, eut la fermeté d'attendre l'Armée ennemie dans ſon Château de la Valette. Les Huſſards qui devançoient l'Armée, arrivant à la Valette, tuèrent le premier Conſul & pluſieurs habitans, pillèrent, violèrent, & mirent le feu aux maiſons. Après ces excès, ils allèrent à la porte du Château, le piſtolet à la main, pour le faire ouvrir. Le Seigneur, ſans s'épouvanter, dit en latin à l'Officier qui n'entendoit pas le François. *Tu feras bien de me tuer & non pas de me me-*

nacer ; ſans quoi, dès que ton maître ſera arrivé, je te ferai pendre. L'Officier plus effrayé que celui qu'il venoit de menacer, deſcendit de cheval, demanda pardon à la Valette, & l'obtint à condition qu'il feroit éteindre le feu ; ce qui fut exécuté ſur le champ.

Le Duc de Savoie, étant arrivé peu de tems après, dit à ce vénérable vieillard, qu'il lui ſavoit bon gré de ce qu'il ne s'étoit pas méfié de ſon arrivée. *Monſeigneur*, répondit la Valette, *mon grand âge me mettant hors d'état de ſervir le Roi mon Maître, comme fait mon fils à Toulon, j'ai cru devoir aſſurer V. A. R. de mon profond reſpect, & lui offrir en bon François, tout ce qui dépendra de moi.* Le Duc repartit : *Je vous en eſtime davantage de me parler naturellement.* En effet il eut pour lui devant & après le ſiège, des ſentimens d'eſtime & des attentions d'autant plus flatteuſes, qu'elles furent approuvées par Louis XIV. La bravoure de la Valette s'étoit manifeſtée dans pluſieurs autres occaſions, de même que la ſupériorité de ſon eſprit.

(*Art. de M. Paul.*)

THOMAS DE LA VALETTE, (LOUIS DE) fils du précédent, & de Lucrece de Cadenet de la Tour, nâquit à Toulon en 1679. Il fut d'abord Chevalier de Malte & placé dans la Marine de France. A l'âge de 17 ans, il renonça au monde pour entrer dans la Congrégation de l'Oratoire, où il s'eſt diſtingué par ſa piété, par ſon zèle & par ſes talens.

A peine eut-il paſſé quelques mois dans l'Oratoire, que l'amour de la pénitence le conduiſit à la Trape. Le P. la Tour, inſtruit de ſa retraite, l'y laiſſa pluſieurs mois ; & lorſqu'il jugea qu'il étoit ſuffiſamment rempli de l'eſprit de ſainteté qui regne dans cette ſolitude, il le réclama auprès de l'Abbé, comme un ſujet qui ſerviroit plus utilement l'Egliſe dans ſa Congrégation que dans un Monaſtère.

La Valette ne ſortit que par obéiſſance de cette nouvelle Thébaïde. Rendu à ſa première vocation, il y répondit parfaitement, en y rempliſſant avec le plus grand ſuccès les emplois qui lui furent confiés. Formé par les leçons des grands hommes de la Congrégation, il les reproduiſit en ſa perſonne. Fait pour les remplacer en leur ſuccédant, il continua cette chaîne de talens & de vertus qui ont donné à l'Oratoire tant de luſtre & d'éclat.

Les qualités éminentes qu'il fit paroître, pendant qu'il étoit à la tête de l'inſtitution de Paris, & lorſqu'il étoit Aſſiſtant, engagèrent l'aſſemblée de 1733, à le choiſir pour ſuccéder au P. la Tour. M. le Duc d'Orléans, ayant appris l'élection du nouveau Général, l'honora de ſa viſite trois jours après. Ce Prince pieux dit en ſortant, à ceux qui l'accompagnoient dans ſon carroſſe, que la Congrégation avoit lieu de ſe féliciter du bon choix qu'elle venoit de faire. Il faut obſerver à la gloire du P. de la Valette, qu'il avoit refuſé le Généralat, & que ce ne fut qu'à la ſollicitation de M. de Vintimille, ſon parent, alors Archevêque de Paris & à celle du Cardinal de Fleuri, qu'il ſe décida à accepter cette charge.

Le choix qu'on fit de lui, fut pleinement juſtifié par la manière dont il

ſe conduiſit dans les tems plus difficiles ; & l'on peut dire que c'eſt principalement à l'habileté de ce ſage Pilote, que les Oratoriens ſont redevables d'avoir échappé au naufrage, dont ils ont été ſi long-tems menacés. Sa prudence & ſes diſpoſitions pacifiques étoient ſi généralement reconnues que Benoit XIV daigna prendre ſon avis ſur les diſputes qui agitoient l'Egliſe de France, & notamment ſur le refus des Sacremens, pour lequel ce Pontife avoit été conſulté par l'Aſſemblée du Clergé de 1755.

Dans une lettre que ce grand Pape lui adreſſa, il lui diſoit : » je voudrois » vous découvrir tout mon attachement, » vous montrer tout le fond de mon » ame : mais je n'oſe m'ouvrir entière- » ment à vous.

La ſuppreſſion des Jéſuites ayant fait vaquer beaucoup de Collèges, le Gouvernement vouloit que l'Oratoire ſe chargeât d'en remplir une partie. Le P. la Valette montra dans cette occaſion autant de déſintéreſſement qu'il avoit fait voir de modération à la deſtruction de la Société. » L'eſprit de l'Oratoire, » diſoit-il » n'eſt point un eſprit d'am- » bition & d'aggrandiſſement ; loin de » penſer à multiplier nos Collèges, » nous voudrions les reduire à un petit » nombre de maiſons telles que celle » de Julli. Ce n'eſt guère que loin de » la corruption des Villes, qu'il eſt » poſſible aujourd'hui d'élever les en- » fans dans la connoiſſance de la Ré- » ligion & dans l'innocence des mœurs.

Enfin ce reſpectable Général eut la conſolation de voir le calme ſuccéder à la tempête, avant ſa mort arrivée le 22 Décembre 1772, à l'âge de 96 ans, ayant été Général pendant trente neuf ans.

Il réuniſſoit l'eſprit de ſociété, & celui de la retraite, la piété qui veut reſter inconnue & le mérite qui ne ſauroit reſter caché ; l'art de parler avec élegance, & le talent de le faire avec onction ; le caractère généreux qui ne cherche qu'à multiplier ſes dons, & l'amour de la pauvreté qui ſe refuſe tout ; la ſcience ſi difficile de captiver les cœurs. C'eſt moins par ſa place que par ſes qualités perſonnelles, qu'il a été le premier de ſon Corps.

(*Art. du P. B. de l'Oratoire.*)

THOMAS DE LA VALETTE, (JOSEPH DE) frère du précédent, Capitaine de Vaiſſeaux, s'avança par ſon mérite. Il donna des preuves de ſa bravoure en différentes occaſions, & principalement à la deſcente des Anglois. Il obtint de ſon commandant de faire une ſortie ſur les ennemis, qui malgré la ſupériorité de leur nombre, furent tous tués, noyés ou faits priſonniers. Il y reçut dix bleſſures ſans ceſſer de combattre juſques à la fin de l'action.

En 1741, le 20 Octobre, il fut nommé chef d'Eſcadre : il mourut à Toulon le 19 Janvier 1744, à l'âge d'environ 70 ans. (*Titres domeſtiques.*)

THOMASSIN, (CLAUDE DE) né à Manoſque en 1615, étoit fils de Pierre de Thomaſſin, Juge de Manoſque & de Jeanne de Boucheri, & petit fils d'André de Thomaſſin, dont l'hiſtoire de Provence fait l'éloge, comme d'un grand & ſavant Magiſtrat.

Claude relevoit l'éclat de ſa naiſſance par ſon mérite peu commun. Il entra dans l'Oratoire en 1632, à l'âge de 17 ans ; mais il en ſortit en 1645. Il ſe diſtingua dans le miniſtère ſacerdotal,

par ſa ſcience Théologique ; dans la Chaire, par l'Eloquence de ſes diſcours ; dans les Belles-Lettres, par quelques œuvres Poëtiques.

Sa naiſſance, ſa piété, ſon ſavoir, ſon éloquence, ſon ſéjour à la Cour, ſemblaient devoir lui frayer le chemin à l'Epiſcopat, & peut-être ne fut-il pas exempt d'ambition à cet égard. On peut le préſumer par les regrets qu'il témoigne dans un de ſes ouvrages.

Trompeuſes vanités, où mon ame abuſée
A vu, de ſes beaux jours, la trame mal uſée,
Eſclavage de Cour, où tant de Courtiſans
Diſſipent en fumée, & leurs biens & leurs ans,
Vous ne me tenez plus, vos faux biens, vos faux charmes,
Sont ici maintenant le ſujet de mes larmes.

Claude fonda à Manoſque un Séminaire pour le Diocèſe de Siſtéron, par acte du 3 Octobre 1661, ſous l'autoriſation de M. Arbaud de Mathéron, Evêque Diocéſain, confirmé par Lettres-Patentes, datées de S. Germain en Laye, au mois de Novembre 1662. Il donna à ce Séminaire ſa maiſon & ſes biens. Il y établit ſix Directeurs, dont il ſe reſerva la nomination, & garda pour lui la place de Supérieur, en 1685.

Louis de Thomaſſin, ſon neveu, Evêque de Siſtéron, en vertu d'une procuration de ſon oncle, mit ce Séminaire ſous la direction de MM. de la Miſſion de France, ou Lazariſtes ; & obtint à cet effet des Lettres-Patentes du mois de mai 1687. Claude de Thomaſſin ſe reſerva alors un logement dans cette Maiſon, & renonça à tous ſes titres. Il y a dans ce Séminaire un Supérieur, deux Profeſſeurs & deux Frères. On y a fondé une place gratuite pour un Eccléſiaſtique, à la nomination de l'Evêque.

Claude eſt Auteur des *Paraphraſes* ſur Job & ſur Tobie, & d'un petit Poëme, intitulé : *le Chrétien déſabuſé du monde* ; ouvrage dont la piété brille plus que la poéſie. L'auteur ne manquoit pas cependant de talent poétique, à en juger par ſa Paraphraſe en vers du Pſ. 92, où l'on trouve cette belle ſtrophe, ſur ces paroles : *Elevaverunt flumina*, &c.

La Mer, cette eſclave rebelle,
Par le langage de ſes flots,
Se plaint par fois aux Matelots
Que ſa priſon ſoit éternelle :
Mais bien qu'elle ſemble ſouvent,
Bouffie d'orgueil & de vent
Vouloir enfoncer ſa barriere,

Venant à ſon terme preſcrit,
Elle y voit ſon arrêt écrit
En caractères faits de ſable & de pouſſière.

Il contribua beaucoup à la compoſition des Statuts ſynodaux du diocèſe de Siſteron, qui ne parurent qu'en 1710. Aix, Adibert. Ouvrage excellent, qui renferme avec choix, méthode & préciſion, ce que l'Ecriture ſainte, les PP. & les Canons ont preſcrit pour la diſcipline Eccléſiaſtique.

Claude de Thomaſſin mourut à Manoſque, en 1692, & fut enſeveli dans l'Egliſe de S. Sauveur. On lui éleva un Mauſolée. Ses oſſemens ont été enſuite transférés dans l'Egliſe du Séminaire. Son tombeau y eſt dans le Chœur, au-deſſous du pulpitre, avec cette Epitaphe, auſſi ſimple que les mœurs de cet homme ſavant & pieux :

Hic jacet D. Claud. de Thomaſſin
Presbiter, hujus Seminarii fundator
Munificus.

(*Art. de M. B. de Manoſque.*)

THOMASSIN, (LOUIS DE) Couſin germain du précédent, naquit à Aix, le 28 Août 1619, de Joſeph de Thomaſſin, Avocat-Général en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence. Après avoir fait ſes études de la manière la plus diſtinguée, il fut reçu dans l'Oratoire dès ſa 14me. année. Il y enſeigna, lorſqu'il fut plus âgé, les Humanités & la Philoſophie.

Il s'étoit attaché aux idées philoſophiques de Platon ; & quoiqu'il poſſédât à fond les ſyſtêmes de *Deſcartes* & de *Gaſſendi*, il ne voulut adopter des opinions de ces nouveaux Philoſophes, que celles qui lui paroiſſoient s'accorder avec les ſentimens des meilleurs Auteurs Eccléſiaſtiques.

Ayant été fait Profeſſeur de Théologie à Saumur, il ſubſtitua, aux vaines ſubtilités de l'école, l'Ecriture, les Pères & les Conciles.

Appellé à Paris en 1654, il y commença, dans le Séminaire de St. *Magloire*, des Conférences de Théologie poſitive ſelon la méthode qu'il avoit ſuivie à Saumur ; il les continua juſqu'en 1668, ſans autre interruption que deux ou trois années de relâche. Il étoit naturellement ſi timide, que lorſqu'il faiſoit ces conférences, l'effroi le ſaiſiſſoit & lui ôtoit preſque la parole ; on étoit obligé de mettre un rideau entre ſes Auditeurs & lui.

Ses ſuccès dans cet emploi lui firent des amis illuſtres. A la ſollicitation de pluſieurs grands Prélats, ſes Supérieurs l'engagèrent à donner au Public le fruit de ſes travaux & de ſes lumières. M. de *Perefixe*, Archevêque de Paris, obtint l'impreſſion de ſes *Diſſertations Latines ſur les Conciles*, dont il n'y a eu

que le premier volume, qui parut pour la première fois, en 1667, in-4°. & de ſes *Mémoires ſur la grace*, qui furent imprimés en 1668, en 3 vol. in-8°. Ils reparurent en 1682, in-4°. augmentés de deux Mémoires, ſous les auſpices de M. de *Harlay*, Succeſſeur de M. de *Perefixe*. Il publia auſſi trois tomes des *Dogmes Théologiques*, en Latin : le 1er. en 1680, le 2d. en 1684 & le 3me. en 1689 ; trois autres tomes en François, de la *Diſcipline Eccléſiaſtique*, ſur les Bénéfices & les Bénéficiers : le premier en 1678, le ſecond en 1679, & le troiſième en 1681. Cet ouvrage, le plus eſtimé de ceux du P. *Thomaſſin*, fut réimprimé en 1725, & traduit par lui-même en Latin, en 3 vol. in-fol. Il donna encore divers Traités ſur la *Diſcipline de l'Egliſe*, & ſur la *Morale Chrétienne* ; ſur *l'Office Divin*, in-8°. ſur les *Fêtes*, in-8°. ſur les *Jeunes*, in-8°. ſur la *Vérité* & le *Menſonge*, in-8°. Sur l'*Unité de l'Egliſe*, in-8°. Sur *l'Aumône*, in-8°. ſur *le Négoce* & ſur *l'Uſure*. Celui-ci ne fut imprimé qu'après ſa mort, auſſi bien que le *Traité dogmatique des moyens dont on s'eſt ſervi dans tous les tems pour maintenir l'unité de l'égliſe*, 1703, 3. vol. in-4°.

Ce ne fut pas ſeulement ſur ces matières que brilla le ſavoir du P. *Thomaſſin*. Il poſſédoit parfaitement les Belles-Lettres, & il voulut enſeigner aux autres l'uſage qu'on en pouvoit faire. Ainſi il donna au Public des *Méthodes d'étudier & d'enſeigner Chrétiennement la Philoſophie*, in-8°. les *Hiſtoriens profanes*, 2. vol. in-4°. les *Poëtes & les Langues*, 3 vol. in-8°.

Le Pape Innocent XI témoigna quelque deſir de ſe ſervir de ſon ouvrage de la Diſcipline, pour le Gouvernement de l'Egliſe, & voulut même l'attirer à Rome. L'Archêveque de Paris en parla au Roi de la part du Cardinal *Caſanata*, Bibliothécaire de Sa Sainteté ; mais la réponſe fut, qu'un tel Sujet ne devoit pas ſortir du Royaume ; cependant le P. *Thomaſſin*, pour témoigner au S. Père ſa gratitude, & le deſir qu'il avoit de rendre un plus grand ſervice à l'Egliſe, traduiſit en Latin ſes 3 vol. de la *Diſcipline*, afin qu'ils puſſent mieux ſe répandre dans les païs étrangers.

Ce Travail fatiguant ne fut pas plutôt fini, qu'il en reprit un autre non moins pénible. Comme il s'étoit appliqué à l'Hébreu pendant 50 années, il crut devoir faire ſervir cette étude à prouver l'antiquité & la vérité de la Religion. Il entreprit de faire voir que la Langue Hébraïque eſt la mère de toutes les autres, & qu'il falloit par conſéquent chercher dans l'écriture, qui conſerve ce qui nous en reſte, l'Hiſtoire de la vraie Religion, auſſi bien que la première langue. Ce fut ce qui l'engagea à compoſer une *Méthode d'enſeigner chrétiennement la Grammaire & les Langues, par rapport à l'ECRITURE-SAINTE*. Elle fut accompagnée de deux *Gloſſaires*, l'un du Grec, & l'autre du Latin, traduits en Hébreu, & ſuivie d'un *Gloſſaire univerſel Hébraïque*, dont l'impreſſion qui ſe faiſoit au Louvre ne fut achevée qu'après ſa mort.

Cet ouvrage parut *in-fol.* en 1697, par les ſoins du P. *Bordes* de l'Oratoire, & de M. *Barrat* de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres.

Après tant d'ouvrages, les forces du P. *Thomaſſin* diminuant ſenſiblement, il ne ſe crut plus capable d'aucune étude

pénible ; & il fit à Dieu de cet état, un ſacrifice qui édifia encore plus le Séminaire de *S. Magloire* où il étoit, que ne l'avoit pu faire ſon travail continuel. Il fut toujours languiſſant pendant près de trois années, & enfin la parole & les forces lui manquant peu-à-peu, il ceſſa de vivre la nuit de Noël 1695, âgé de 77 ans. Il avoit oublié ſur la fin de ſa vie tout ce qu'il avoit ſu, & ne ſe ſouvenoit plus d'avoir écrit.

Ce Savant avoit la modeſtie d'un homme qui ne l'auroit pas été. Son eſprit étoit ſage, & ſon caractère modéré. Il gémiſſoit des diſputes de l'école, & n'entroit dans aucune. Sa charité étoit ſi grande, qu'il donnoit aux pauvres la moitié d'une penſion de 1000 livres que lui faiſoit le Clergé. On ne peut lui refuſer beaucoup d'érudition ; mais il la puiſa moins dans les ſources que dans les Auteurs qui ont copié d'après les originaux. Dans ſa Diſcipline Eccléſiaſtique il y a beaucoup de fautes dans tous les endroits où il s'agiſſoit de citations d'Auteurs Grecs. Son ſtyle eſt un peu peſant ; il n'arrange pas toujours ſes matériaux d'une manière agréable, & en général il eſt trop diffus.

Le P. Bordes, qui a écrit ſa vie en Latin, aſſure, comme le ſachant de bonne part, que ſi le P. *Thomaſſin* eût été à Rome où *Innocent XI* l'invitoit, il auroit été fait Cardinal, & que ce Pape délibéra de le comprendre dans la nombreuſe promotion de 1686.

(*Art. de M. l'Abbé Paul.*)

THOMASSIN, (LOUIS DE) Seigneur de Mazaugues, naquit à Aix, vers le milieu du ſiècle dernier, d'Alphonſe de Thomaſſin, & de Louiſe de Caradet. Il fut reçu Conſeiller au Parlement de Provence, en 1674, & il ſe maria avec Gabrielle de Seguiran, fille du premier Préſident à la Chambre des Comptes, le 20 Juillet 1676.

Louis étoit ſavant ; ce titre ſeul eſt honorable. Mais la protection qu'il accorda aux gens de Lettres, & la correſpondance littéraire qu'il entretint avec les Savans de tous les pays, ajoutent beaucoup à ſon Eloge. La Bibliothèque nombreuſe & choiſie, qu'il forma à grands frais, a rendu ſon nom immortel dans le monde Littéraire. C'eſt en parcourant les Livres & les Manuſcrits qu'il y avoit raſſemblés, que le fameux P. Pagi puiſa les connoiſſances qui lui ont ſervi à éclairer les Lettres & à inſtruire les Eccléſiaſtiques. Thomaſſin avoit ouvert ſes tréſors à ce Savant Religieux, il pouſſa ſa généroſité juſques à acheter encore pour 12000 liv. de Livres en ſa faveur ; & celui-ci reconnoiſſant & ſenſible, dédia à ſon Mecène ſa Diſſertation imprimée en 1682, ſous le titre de *Diſſertatio Hypatica*, &c. V. PAGI.

L'illuſtre Peyreſc étant mort en 1637, M. le Baron de Rians, ſon neveu & ſon héritier, porta ſes Mſſ. à Paris, dans l'eſpoir de les vendre avantageuſement. Heureuſement pour la Provence, on ne connut pas alors le prix de cette précieuſe collection. Les papiers de Peyreſc furent rapportés à Aix, où ils étoient abandonnés dans un galetas ; lorſque Thomaſſin apprit qu'ils n'avoient point été vendus. Ce Magiſtrat s'empreſſa d'en orner ſa Bibliothèque, & il ſauva à ſa Patrie & aux Lettres, une foule de matériaux qui alloient devenir la proie des vers, ou peut-être des flammes. Il étoit ſi jaloux de poſſéder la collection entière, qu'il intenta un procès à M.

Begon, pour en avoir acquis quelques cahiers, dans le tems qu'ils avoient été transportés à Paris.

L'affaire de la Régale inquiéta beaucoup Louis de Thomaſſin ; on l'accuſa d'avoir des rélations avec ceux qui étoient attachés au fameux Evêque de Pamiers, & de faciliter la vente des Livres qui traitoient de ces matières. Le Jugement ſuivit de près l'accuſation. Le 12 Février 1689, Mazaugues fut condamné à ſortir du Royaume. Son fils, dont nous parlerons bientôt, n'avoit encore que 4 ans. Il confia le ſoin de ſon éducation à un ami, qui le fit conduire à St. Tropez, où il l'éleva ſous un nom emprunté, juſques à ce que la diſgrace de ſon père fût terminée.

Le jeune Mazaugues fut alors confié aux PP. de la Doctrine à Aix ; & il y fit des progrès ſi rapides & ſi étonnans, que le fameux Bayle écrivit au Père, pour le féliciter d'*avoir un fils ſi digne de lui, & qui promettoit de repréſenter dans le monde l'illuſtre & incomparable Peyreſc, ſon parent du côté paternel & maternel.* Cette Lettre eſt datée de l'année 1699.

Mazaugues mourut le 11 Avril 1712, dans ſon pays natal. Il avoit beaucoup écrit ; mais on a imprimé fort peu de ſes ouvrages. Nous ne connoiſſons de lui que le ſuivant, cité dans la Bibliothèque hiſtorique du P. le Long : *Rélation des Réjouiſſances qu'on a faites à l'occaſion de la Cérémonie du* Te Deum, *chanté dans le Palais du Parlement de Provence, en actions de graces du Rétabliſſement de la ſanté du Roi.* Aix, David, 1687, in-4°.

Une Lettre de M. Graverol de Nîmes, du 8 Juin 1694., inſérée dans le Journal des Savans de la même année, nous apprend que Louis de Thomaſſin devoit faire imprimer bientôt trois ou quatre Pièces curieuſes, trouvées dans les Mſſ. de Peyreſc, & qu'il devoit enſuite publier en deux tomes, pluſieurs autres Extraits du même caractère. Il ſe propoſoit également d'enrichir peu à-peu la République des Lettres des autres productions de ce grand-homme. Ce projet n'a point été effectué, & nous ignorons les motifs qui en ont empêché la publication.

THOMASSIN, (HENRI JOSEPH DE) fils du précédent, nâquit à Aix, le 9 Août 1684, d'une des plus anciennes familles du Parlement de Provence.

Nous avons parlé dans l'article précédent de ſa première éducation, de ſes progrès & de la prédiction de *Bayle*, que le jeune Mazaugues a juſtifiée. Son érudition & les ſervices qu'il a rendus aux Lettres, le rendent l'émule de Peyreſc : il a retracé dans ce ſiècle, ce que Peyreſc fit de ſon tems, par les ſecours & les encouragemens qu'il a donnés aux Gens de Lettres & aux Artiſtes. Nous ajouterons une circonſtance dans le parallèle de ces deux Hommes, vraiment dignes d'être comparés l'un à l'autre ; c'eſt qu'on n'a jamais pu reprocher à Mazaugues ce qu'on reprochoit à Peyreſc, de négliger les devoirs de ſa charge, pour ne s'occuper que des Lettres (a). Mazaugues donna aux Sciences

(a) Peyreſc avoit raſſemblé dans ſa galerie de Belgencier, les portraits des Hommes Illuſtres de ſon ſiècle. Il s'étoit donné des peines infinies pour avoir celui de Cujas. M. du Vair lui dit à ce ſujet : qu'*il aimoit mieux ſavoir comment étoit fait Cujas, que de connoître ce qu'il avoit écrit.*

un

un tems que les autres donnent abſolument à leurs plaiſirs ; l'étude ne lui ôta pourtant pas le goût de la bonne compagnie, & il s'y eſt toujours fait aimer. Le commerce du monde l'a préſervé d'une certaine rudeſſe de mœurs qu'on contracte néceſſairement quand on ne vit qu'avec les Livres. Il s'attacha beaucoup à la ſcience des Médailles ; & quoique ſon père eût légué par ſon teſtament la plus grande partie des ſiennes, il trouva dans le cabinet de M. Lebret, premier Préſident, de quoi nourrir ſa curioſité. Dans un voyage qu'il fit en Italie, & dans celui qu'il fit à Paris peu de tems avant ſa mort, il avoit acquis des connoiſſances, qui le mettoient de niveau avec tout ce qu'il y a de plus habile dans le Royaume en cette Science.

Avant que Mazaugues ſortît de ſa Province, il s'étoit déja fait connoître de pluſieurs Savans. En 1721, M. l'Abbé des Camps lui demanda ſon avis ſur la célèbre conteſtation qu'il avoit avec le Père Daniel, Jéſuite, ſur le tems auquel les Rois de France ont commencé à prendre le titre de Rois Très-Chrétiens ; le Père Daniel avoit dit dans ſon Hiſtoire de France, que le Pape Paul II avoit accordé ce titre au Roi Louis XI, & à ſes ſucceſſeurs. Mais l'Abbé des Camps faiſoit au contraire remonter beaucoup plus haut l'origine de ce titre. Mazaugues ſe détermina pour ce dernier ſentiment ; & il fit part à l'Abbé des Camps d'une découverte qui appuyoit ſon ſentiment. Il avoit trouvé dans un ancien Manuſcrit à l'uſage de l'Egliſe de S. Sauveur d'Aix, tranſcrit ſur un plus ancien en 1421, une Oraiſon dans l'Office du vendredi de la ſemaine Sainte, où l'on prie pour le Comte de Provence, qu'on qualifie de Roi Très-Chrétien (*a*) : *pro Rege Chriſtianiſſimo* ; parce qu'il étoit iſſu de la Maiſon de France. M. l'Abbé des Camps fit beaucoup de cas de l'avis de Mazaugues ; il inféra ſa Lettre toute entière dans une Diſſertation qui ſe trouve dans le Journal des Savans du mois d'Avril 1721 ; & il parle de lui dans cette même Diſſertation, comme d'un des plus ſavans hommes dans l'Hiſtoire de la Monarchie Françoiſe. Il ajoute que Mazaugues travailloit actuellement à l'Hiſtoire de Provence. Quelques flatteurs que fuſſent ces éloges, & le cas que ce ſavant Abbé paroiſſoit faire de ſon avis, Mazaugues lui témoigna bientôt la peine qu'il lui avoit fait de le compromettre avec le Père Daniel ; car outre que cette diſpute avoit entraîné bien des vivacités des deux côtés, Mazaugues avoit des raiſons perſonnelles, pour que ſon nom ne fût pas compromis avec le Père Daniel.

Ce fut en 1723 qu'il fit ſon premier voyage à Paris ; il y trouva déja ſon nom connu, par la réputation que ſon père s'étoit faite parmi les Savans : il s'y fit bientôt connoître par ſon mérite perſonnel. Dans le peu de tems qu'il y fut, il ſe lia avec tout ce qu'il y avoit de gens de Lettres. M. de Boze eſt un de ceux dont il a le plus cultivé la connoiſſance : leur commerce littéraire a duré juſqu'à ſa mort. Il y connut auſſi le P. le Brun de

(*a*) Nos Souverains prenoient dans ce tems-là le titre de Rois de Jéruſalem, de Naples & de Sicile.

l'Oratoire ; leur liaiſon a valu à la République des Lettres, une Diſſertation que ce dernier lui adreſſa ; elle eſt inſérée dans le huitième volume des Mémoires de Littérature & d'Hiſtoire.

A ſon retour en Provence, Mazaugues fut reçu Préſident aux Enquêtes ; & bientôt après, il épouſa Mademoiſelle de Villages (*a*), dont il a eu des enfans tous morts en bas âge. Ce changement d'état lui impoſa de nouveaux devoirs ; il les a toujours remplis avec ſcrupule, ſans pourtant que ſes occupations littéraires en aient été jamais négligées (*b*). Il a ſu toujours partager ſon tems de façon qu'il y avoit de la place pour toutes les occupations de ſa charge ; & les arbitrages en rempliſſoient une grande partie. Ses correſpondances littéraires, qui étoient très-étendues, lui prenoient encore beaucoup de tems ; malgré cela il ſavoit diſtribuer ſes journées, de manière qu'il lui en reſtoit une partie dont il pouvoit diſpoſer. Ce tems n'étoit pas perdu pour les lettres.

Quoiqu'il n'ait rien donné au Public ſous ſon nom, par les ſecours qu'il a fourni aux Auteurs & aux Editeurs, il a eu part à pluſieurs Livres qui ont paru dans les dernières années de ſa vie. Pluſieurs Savans lui ont témoigné publiquement leur reconnoiſſance pour les ſecours qu'il leur avoit fournis.

Le P. Bougerel, dans la préface de la Vie de Gaſſendi, nous apprend combien il avoit contribué à cet ouvrage par les Manuſcrits qu'il lui avoit communiqués, & par les obſervations curieuſes qu'il lui avoit envoyées, ſoit ſur les différentes éditions des Œuvres de Gaſſendi, ſoit ſur ſa vie ; & il ajoute que quand même il n'auroit pas eu deſſein d'écrire cette vie, Mazaugues lui en auroit fait naître l'envie, par la quantité de matériaux qu'il lui avoit fournis. Une partie conſidérable des augmentations qui ſont dans la dernière édition du Gloſſaire de Ducange, ſont de lui. Il fournit des Mémoires fort détaillés, & fort curieux, ſur les Monnoies des Com-

---

(*a*) D'une famille noble de Marſeille, & illuſtre par le ſervice de mer : il y avoit un Amiral de ce nom ſous le règne de Réné.

(*b*) Quoique des raiſons de famille l'euſſent obligé d'attendre un âge aſſez avancé pour entrer dans la Robe, il avoit cultivé l'étude du Droit dans tous les tems de ſa vie. Il avoit même été compris pluſieurs fois dans des commiſſions particulières, avant que d'avoir pris des charges. Etant encore aſſez jeune, il avoit été Rapporteur d'une affaire importante, où il s'agiſſoit de l'évaluation des anciennes monnoies. Il avoit fait là-deſſus des recherches immenſes, & qui pourroient beaucoup ſervir pour la connoiſſance des monnoies qui avoient cours en Provence & en Dauphiné. Voici une Note qu'il avoit donnée ſur cette affaire aux derniers Editeurs du Gloſſaire de Ducange, édition de 1733, tom. 4, page 1002. *Celebrior eſt ſolidorum Raimundenſium æſtimatio cui præfuit Præſes de Mazaugues ann.* 1711 *cum enim judicio anni* 1251 *ſtatutum fuerat ſolidum Raimundenſem ſemiſſe Turonico valere appenſo Turonico qui iis temporibus vel circiter in uſu fuerat, invenit eruditus Præſes* 50. *ſol. turon. Marcam argenti confeciſſe ann.* 1233 *undé Solidi Turonis tum prætium erat* 11 *ſol* 2 *den.* 1 *obol* $\frac{1}{11}$ *obol. atque adeo ſolidus Raimundenſis qui Turonici media pars erat, valebat* 5 *ſol* 7 *den.* 1 *pict.* $\frac{5}{11}$ *quod areſto,* 18 *Jul.* 1711 *confirmatum fuit à Conſilio regis.*

tes de Provence, & des Seigneurs particuliers de cette Province, qui avoient droit de battre Monnoie. Ils ont été employés ſous le mot *Moneta Baronum*.

Il a fourni auſſi, bien des Matériaux au P. de Mont-Faucon, ſoit pour ſon grand ouvrage de l'Antiquité expliquée, ſoit pour ſes Monumens de la Monarchie Françoiſe. Il lui envoya, lorſqu'il entreprit ce dernier ouvrage, toutes les figures de Charlemagne qui ſe trouvoient à Aix-la-Chapelle, & pluſieurs autres pièces tirées des Manuſcrits de Peyreſc.

Les Auteurs de la belle Hiſtoire de Languedoc, lui ont donné des marques de leur reconnoiſſance pour les ſecours qu'ils tenoient de lui.

Il aidoit ceux même qui travailloient hors du Royaume. Le célèbre Muratori de Modène, en avoit été aidé dans ſon grand ouvrage de *Rerum Italicarum Scriptoribus*. Le jour même de la mort de Mazaugues, on fit partir des Mémoires auxquels il avoit travaillé longtems; ils contenoient pluſieurs nouveaux articles pour inſérer dans une nouvelle édition du Dictionnaire de Moréri, qu'on a fait depuis à Véniſe.

On voit par ce détail combien Mazaugues étoit utile à la République des Lettres. Tous ceux que la curioſité attiroit dans ſon cabinet, étoient ſûrs d'y recevoir l'accueil le plus favorable. Il a reçu plus d'une fois des témoignages publics de la reconnoiſſance de pluſieurs Savans illuſtres qui avoient conſervé le ſouvenir des politeſſes qu'ils avoient reçues de lui. Dans les *Galliæ Antiquitates* du Marquis Maffæi (*a*), il y a une Lettre où cet Auteur lui témoigne ſa gratitude dans les termes les plus expreſſifs.

Il ne bornoit pas ſes ſecours aux Savans de la premiere claſſe; ſa Bibliothèque étoit ouverte à tout le monde, & les indiſcrétions auxquelles il étoit perpétuellement expoſé, ne le rebutoient point.

La collection de livres, que lui avoit laiſſés ſon père, étoit déja très-conſidérable; il l'a beaucoup augmentée, de ſorte qu'il y a bien peu de particuliers en Europe qui en ayent eu une pareille. Elle étoit complette pour les livres d'érudition.

Mazaugues avoit ajouté aux Manuſcrits que ſon père lui avoit laiſſés, plus de cent volumes des remarques de M. Cotelier ſur les Pères Grecs & Latins, & beaucoup de Mémoires & de Chartres anciennes ſur l'Hiſtoire de Provence. Il avoit le deſſein de publier un catalogue raiſonné de tous ſes manuſcrits & de tous ceux qui ſont dans les différentes Bibliothèques de la Province; il vouloit par là engager les Savans des autres Provinces à ſuivre ſon exemple; ce qui ſeroit d'une grande utilité pour l'avancement des lettres. En l'année 1739, quand le P. de Montfaucon donna ſa *Bibliotheca Bibliothecarum Manuſcriptarum*, il lui fournit un catalogue de tous les Manuſcrits de Peireſc qu'on connoit dans les différentes Bibliothèques du Royaume.

(*a*) M. de Mazaugues avoit prié le M. Maffæi, lorſqu'il paſſa à Aix, de lui faire part de toutes les anciennes Inſcriptions en vers qu'il découvriroit: ce Savant lui tint parole, & lui adreſſa une Lettre qui en contient de très-curieuſes.

Il avoit travaillé longtems à exécuter un projet qui avoit auſſi occupé ſon père ; c'étoit de faire un choix dans les manuſcrits de Peireſc, des lettres les plus intéreſſantes que ce Savant avoit reçues, & de les donner au public. Il comptoit y ajouter des notes de ſa façon. Ce Recueil fut annoncé dans le journal des Savans de 1720. Il auroit été extrêmement curieux ; on y auroit vû des détails intéreſſans ſur l'hiſtoire Littéraire de ce ſiècle, à laquelle Peireſc avoit tant de part. On trouve dans ces lettres, des marques de la reconnoiſſance de pluſieurs Savants qu'il mettoit par ſes libéralités en état de travailler. Il y en a entre autres une du fameux Père *Kirker* Jéſuite, qui l'appelle ſon bienfaiteur, & qui dit que c'eſt par les ſecours qu'il lui a envoyés, qu'il a dequoi acheter du papier & de l'encre.

Mazaugues recherchoit avec empreſſement toutes les pièces qui pouvoient donner des lumières pour l'hiſtoire de notre Province. Il y avoit, parmi ſes papiers, bien des matériaux qui auroient pû être employés utilement. Le Chancelier d'Agueſſeau avoit voulu l'engager à travailler à une nouvelle Hiſtoire de Provence ; tout ce qu'il put obtenir de lui, fut qu'il donneroit au public les pièces originales qui pouvoient ſervir de preuves à cette hiſtoire. Il auroit effectivement exécuté ce projet, ſi la mort lui en avoit laiſſé le tems. Perſonne n'étoit mieux en état que lui de remplir les vues de M. d'Agueſſeau. Il avoit une connoiſſance parfaite de tous les anciens Auteurs qui ont travaillé ſur ce ſujet. Il avoit fourni au P. *le Long*, Auteur de la Bibliothèque Hiſtorique de France, des Mémoires qui lui ont beaucoup ſervi dans les jugemens qu'il a portés ſur les Auteurs tant imprimés que manuſcrits, qui ont écrit ſur l'Hiſtoire de Provence ; il avoit formé lui-même le deſſein de donner au public une Bibliothèque des Auteurs Provençaux. Il avoit déja ramaſſé plus de cinq cens articles, lorſque diverſes circonſtances le détournèrent de cet ouvrage.

Tous ſes projets littéraires furent dérangés par le voyage qu'il fit en Italie en 1736. On peut dire à ſa louange que dans le pays du monde, où il y a le plus de Savans & où l'antiquité eſt mieux étudiée & mieux connue que nulle part, il trouva le moyen de briller par ſon érudition. Les Savants de Rome étoient partagés ſur une queſtion qui ne paroîtra intéreſſante qu'à ceux qui ſavent que l'étude de ce que les Italiens appellent *Curioſita*, eſt la ſeule occupation qu'ayent ceux d'entr'eux qui cultivent leur eſprit. Il s'agiſſoit de ſavoir ſi les anciens ſe ſervoient du cuivre dans leurs ouvrages domeſtiques. Mazaugues ſoutint l'affirmative ; ſur les difficultés qu'on lui fit, il fit voir à ceux qui n'étoient pas de ſon avis, des Monumens tant votifs que ſépulchraux, qui avoient été fixés contre des murailles avec des clous de ce métal.

En paſſant à Florence, il y découvrit pluſieurs Manuſcrits, qui contenoient des Poéſies des Troubadours ; on ne ſauroit exprimer ſa joie à la vue de ces monumens qui lui rappelloient un tems, où les lettres oubliées dans le reſte de l'Europe étoient honorées & protégées dans ſa patrie. Il obtint la permiſſion d'en prendre des copies : il en trouva encore d'autres à Rome dans la Bibliothèque du Vatican ; & ſur le refus que

les Bibliothécaires lui firent de les lui laiſſer copier, il s'adreſſa au Pape Clément XII qui regnoit alors. Ce Pontife, qui aimoit lui-même beaucoup les Lettres, & qui favoriſoit ceux qui les cultivent, accorda cette grace à ſes inſtances, contre les régles ordinaires.

A Lucques, il fit une découverte après laquelle tous les Savans de l'Europe ſoupiroient depuis bien longtems. Il trouva un Manuſcrit original de l'Hiſtoire de St. Louis par le Sire de Joinville. Juſqu'alors on n'en connoiſſoit aucun, & le père *Hardouin*, fameux par la hardieſſe & la ſingularité de ſes opinions, avoit pris delà occaſion de ſuſpecter cet ouvrage.

Mazaugues ne fut guere plus d'un an en Italie : il en revint au bout de ce tems-là, chargé des riches découvertes qu'il y avoit faites en Manuſcrits, en Médailles & en Antiquités de toute eſpèce. Il acheta à Rome une collection de Sceaux, qui, jointe au nombre conſidérable qu'il en avoit déja, faiſoit un recueil unique, & pouvoit beaucoup ſervir à éclaircir l'hiſtoire des familles nobles de France & d'Italie. La mort l'a ſurpris pendant qu'il travailloit à les mettre en ordre & à les déchiffrer.

Quelques mois après ſon retour d'Italie, il fut obligé d'aller à Paris pour un procès. Il ne comptoit y faire qu'un ſéjour de quelques mois. Il y a pourtant été près de quatre ans, retenu moins par ſes affaires que par ſon goût pour les Sciences qu'il avoit tous les moyens d'y ſatisfaire.

Pendant le tems qu'il y a été, il a fait pluſieurs acquiſitions conſidérables ſoit en Livres ou en Médailles. L'Abbé de Rothelin lui céda une partie de celles qu'il avoit eues du Cabinet de feu M. Lebret. Il ſe trouva, parmi ce nombre, pluſieurs Médailles rares. Il y en eut entre autres une *d'Herode Antipas* qui eſt une Médaille unique. Elle avoit déja donné lieu à deux diſſertations, l'une de M. *Rigord* qui l'avoit poſſedée en premier lieu, la ſeconde du Cardinal *Noris*. L'un & l'autre de ces Savans ſe ſont ſervis de l'époque marquée ſur cette Médaille, pour fixer l'année de la naiſſance de J. C. Dès le tems qu'elle étoit dans le Cabinet de M. Lebret, Mazaugues avoit eu des ſoupçons ſur ſon antiquité ; mais il n'avoit pas pu avoir occaſion de les éclaircir, parce que M. le Bret, recommandable par tant d'autres qualités plus eſſentielles, avoit la foibleſſe de ſupporter avec peine qu'on parût avoir des ſoupçons ſur ſes Médailles. Dès qu'il en fut poſſeſſeur, il crut devoir à ſon amour pour la vérité, de l'examiner de nouveau : il aſſembla tout ce qu'il y avoit de plus habiles gens à Paris, qui, après un mûr examen, jugèrent qu'elle étoit moulée ſur l'antique ; dès qu'il eut fait cette découverte, il en voulut faire part au Public. Il pria pour cela M. de la Bâtie de Binart, de l'inſérer dans ſes Remarques ſur la Science des Médailles du P. *Joubert*, qu'il alloit donner au Public. Il voulut par-là que tous les Savans fuſſent en état de juger, ſi une pièce de cette eſpèce ſuffiſoit pour ſervir de baſe à un ſyſtême, qui détermine un point de chronologie auſſi important, que la véritable année en laquelle J. C. eſt né.

Par ce trait, qui ſuppoſe beaucoup de connoiſſances, & encore plus de probité, on peut connoître le caractère de Mazaugues. Pluſieurs Savans auroient

joui du plaiſir de laiſſer croire à toute l'Europe, qu'ils poſſédoient une pièce unique & illuſtrée par les recherches de pluſieurs Ecrivains. La gloire qu'il a acquiſe par ce trait de probité, ſurpaſſe celle qu'auroit pu lui procurer la poſſeſſion de la véritable Médaille d'Hérode.

On lui a ſouvent oui dire, que s'il avoit cru devoir faire à Paris un ſéjour auſſi conſidérable, il auroit mis ce tems-là à profit pour la République des Lettres, en procurant au Public un ouvrage utile & curieux. Voici de quoi il étoit queſtion : M. de Boze a fait graver une quantité conſidérable de Monnoies des Princes & des Seigneurs, tant Eccléſiaſtiques que ſéculiers, qui ont eu anciennement droit de battre Monnoie en France ; mais les occupations de ce Savant l'ayant empêché de mettre en ordre ces gravures, & d'y ajouter des explications, il voulut engager M. de Mazaugues à travailler ſur ce ſujet, & à faire imprimer un Traité complet, pour ſervir d'explication à ſes planches.

C'eſt lors de ce voyage, qu'il s'eſt fait connoître plus particulièrement de M. le Chancelier d'Agueſſeau ; les diſtinctions qu'il en a reçues dans toutes les occaſions, firent honneur, & à ce Chef de la Juſtice, qui ſut démêler le mérite ſous un extérieur ſimple, & à Mazaugues, qui ſut mériter l'eſtime d'un homme, qui ſe connoiſſoit mieux que perſonne en ſcience & en vrai mérite. M. d'Agueſſeau l'avoit ſouvent entretenu des projets qu'il avoit pour l'avancement des Lettres, & il profitoit avec plaiſir de ſes lumières.

Il revint enfin en Provence dans le mois de Mars 1742. Après avoir fait un ſéjour de quelques mois à la campagne, il comptoit reprendre ſes occupations ordinaires, & jouir mieux que jamais de la tranquillité de ſon cabinet. Il avoit déja commencé à mettre en ordre les acquiſitions en Médailles & en Livres qu'il avoit faites à Rome & à Paris, lorſqu'une mort imprévue l'enleva, le 17 Février 1743. Il fut enterré, de même que ſon père, aux Capucins d'Aix, dans le tombeau de ſes ancêtres.

M. de Thomaſſin Bargemont, ſon frère & ſon héritier, vendit, peu de tems après ſa mort, la riche Bibliothèque, & le cabinet formé avec tant de ſoin à M. d'Inguimbert, Evêque de Carpentras. Ce Prélat en a formé une Bibliothèque publique à Carpentras. M. de Trimond, neveu par ſa mère de Mazaugues, a cependant ſauvé quelques Manuſcrits, qu'il a enſuite donnés à M. le Préſident de St. Vincent. Ces Manuſcrits ſont : 1°. Une *Analyſe raiſonnée*, faite par M. de Peireſc lui-même, de la correſpondance qu'a eue le Parlement pendant les troubles de la Ligue, avec les Evêques, les Commandans, les Conſuls & les Capitaines de la Province. Ce Manuſcrit contient l'Extrait des *Lettres* que le Parlement recevoit & écrivoit depuis l'année 1588 juſqu'en 1591.

2°. Une *Analyſe*, faite par M. de Mazaugues, des Regiſtres du Parlement d'Aix, depuis l'année 1535 juſqu'en 1722. Cette Analyſe eſt d'autant plus précieuſe, que les anciens Regiſtres du Parlement juſqu'en 1573, ſont, ou égarés, ou abſolument inliſibles.

3°. Un *Recueil des Lettres* que M. de Mazaugues avoit reçues de pluſieurs Savans, entr'autres, ſa correſpondance avec les Auteurs du *Gallia Chriſtiana*. Cette

correſpondance prouve les obligations que les Bénédictins, qui travailloient à cet ouvrage, lui avoient : ils l'ont reconnu dans la partie de leur Hiſtoire, qui concerne les Egliſes de Provence. Il les avoit accompagnés dans leurs voyages, & leur avoit fourni des mémoires en grand nombre.

4°. Une *Analyſe* fort détaillée des Mémoires manuſcrits de MM. de Forbin, la Roque & de Milany Cornillon, Préſidens à Mortier, de MM. de Thoron & de Guidi, Conſeillers au Parlement. V. AGUT & THORON. On a dit que Mazaugues avoit recueilli tous les Manuſcrits qu'il avoit pu ſe procurer ſur l'Hiſtoire du pays ; il avoit encore amaſſé beaucoup de Matériaux ſur l'hiſtoire du Parlement, qui eſt étroitement liée avec celle de la Province ; & c'eſt ſur ces matériaux que M. d'Heſmîvi de Moiſſac ſon parent a travaillé. V. MOISSAC, au ſupplément de ce Volume.

L'on a gravé ſur une pierre qui couvre le tombeau de Mazaugues, l'Epitaphe ſuivante, que nous rapportons à cauſe de ſa ſingularité.

Mazaugues ici gît, l'honneur des Thomaſſins,
Illuſtre par ſon nom, ſon rang & ſa ſcience,
En vivant, il faiſoit honneur à la Provence,
Après ſa mort, il fait honneur aux Capucins.

Terminons cet article par un tableau de comparaiſon que nous avons ébauché. Peyreſc fut le Mécène des Littérateurs & des Artiſtes de ſon tems. Les Préſidens de Mazaugues marchèrent ſur ſes traces; & nous avons le bonheur d'avoir des imitateurs de leur bienfaiſance en la perſonne de MM. les Préſidens de Fauris St. Vincent & de Noyers, dignes en tout ſens de remplacer ces illuſtres perſonnages.

THORON, (ANTOINE DE) Seigneur de Thoard & d'Artignoſc, fut reçu Conſeiller au Parlement en 1588. Il a été un des plus ſavans Magiſtrats de ſon ſiècle, & lié d'une amitié étroite avec MM. du Vair, de Peyreſc, Gaſſendi, & la plupart des Savans de ſon tems. Gaſſendi fait ſouvent ſon éloge dans la vie de Peyreſc : la Rocheflavin, dans ſon Hiſtoire des Parlemens, le cite comme un Magiſtrat renommé par ſon intégrité & ſes connoiſſances. On peut voir aux articles DUCHESNE & CORRIOLIS, comment il hâta par ſes conſeils, la réduction de la Ville d'Aix à l'obéiſſance d'Henri IV. Thoron a fait un recueil d'Arrêts, que le fameux Duperier avoit conſervés, & qui ſont imprimés avec les ouvrages de ce Juriſconſulte. Il a auſſi compoſé des Mémoires manuſcrits, ſur les événemens dont il avoit été le témoin : ces Mémoires étoient dans la Bibliothèque de M. de Mazaugues ; M. de Moiſſac les cite ſouvent dans ſon Hiſtoire manuſcrite du Parlement. Il en a extrait ce qu'il dit ſur l'affaire de Gofredi, arrivée en 1611 ; on ne ſera peut-être pas fâché de voir la manière dont M. de Thoron, qui étoit le Rapporteur de cette fameuſe Procédure, en a parlé. *Dans le mois d'Ao-*

vril 1611, *un Curé des Accoules, de la ville de Marſeille, nommé Gofredi, fut accuſé de ſortilège : cette affaire a fait grand bruit dans le Royaume, & a donné à notre Parlement la réputation de croire aux Sorciers ; mais ſans agiter la queſtion s'il étoit Sorcier ou non, ſur laquelle on trouveroit bien des incrédules, il eſt certain que Gofredi étoit convaincu de pluſieurs crimes, & ſurtout de profanation des Sacremens, & d'avoir abuſé une de ſes pénitentes ; ce qui ſeul a mérité la peine qu'on lui a faite ſouffrir, ainſi que M. Duvair l'a écrit à Monſeigneur le Chancelier. Or il arriva pendant qu'on travailloit à la viſite du Procès, une hiſtoire plaiſante. Pluſieurs témoins de l'information avoient dépoſé que Gofredi ſe tranſportoit au ſabat, après s'être frotté d'une certaine huile magique, & qu'il revenoit enſuite dans ſa chambre par le tuyau de la cheminée : dans le tems qu'on liſoit ces dépoſitions, on entendit un grand bruit dans la cheminée, & à l'inſtant tous les Juges virent ſortir un grand homme noir qui ſecouoit ſa tête, les Juges s'enfuirent preſque tous ; pour moi, qui reſtai au Bureau, je lui demandai qui il étoit ; il me répondit fort effrayé : qu'il étoit un Ramonneur, lequel, après avoir ramonné la cheminée de MM. des Comptes, dont le tuyau joignoit celle de la Chambre Tournelle, s'étoit mépris en deſcendant, & avoit paſſé par la cheminée du Parlement.*

M. de Thoron a eu de Marguerite d'Arbaud de Bargemont, Jean-Antoine de Thoron, reçu en ſa charge en 1623.

TOULOUBRE, (LOUIS VENTRE DE LA) né à Aix en 1706, eut pour père, Gaſpard Ventre, Seigneur de la Toulouſbre, qui fut Conſul d'Aix, & Procureur du Pays en 1741, & pour mère, Charlotte de Gazille.

Ses premières années furent partagées entre l'étude des Loix & celles de la Poéſie. Il excella dans l'un & l'autre genre ; & s'il abandonna le Temple des Muſes pour celui de Thémis, c'eſt qu'il préféra toujours ſon devoir à ſes amuſemens.

En 1732, le Roi le nomma à la Chaire de Profeſſeur du Droit François, en l'Univerſité d'Aix, place qu'il remplit avec diſtinction. En 1734, il fut pourvu d'un Office de Subſtitut du Procureur Général au Parlement. Il avoit épouſé en 1729, Cathérine Vincens, fille de Melchior Vincens, qui étoit Procureur du Pays en 1720. Il en eut pluſieurs enfans, dont les talens annoncent qu'ils ont hérité de la ſcience de leur père.

Ce Profeſſeur remporta dans ſa jeuneſſe, pluſieurs prix académiques. Parmi ſes ouvrages de Poéſie, on remarque une *Ode ſur l'Imagination*, qui commence par ce vers :

Ne puis-je te fixer, bizarre enchantereſſe ?

Cette Ode fut couronnée en 1738 par l'Académie des Jeux Floraux de Toulouſe, & annoncée par les Journaliſtes, comme devant être placée dans le petit nombre de bons ouvrages que nous avons en ce genre. Il eſt encore Auteur d'un poëme, intitulé : *le Sacrifice d'Abraham.* L'on doit regretter que l'étude & les occupations du Barreau aient ſuſpendu les efforts de ſa lyre, qui s'étoit annoncée avec les avantages les plus heureux.

Parmi ſes ouvrages de Juriſprudence, qui

qui jouiſſent de la réputation la mieux méritée, & de l'autorité la plus reſpectée ; nous citerons : 1°. *La Juriſprudence Féodale*, en 2 vol. in-8°. Cet ouvrage avoit d'abord paru en un ſeul volume. 2°. *Les Œuvres de Duperier*, 3 vol. in-4°. avec des obſervations très-judicieuſes ſur l'état actuel de la Juriſprudence. 3°. *Les Actes de notoriété de MM. les Gens du Roi*, un vol in-8°. Tous ces traités ont été réimprimés pluſieurs fois.

La Touloubre avoit commencé à travailler à un *Commentaire* ſur les Statuts de Provence : des conſidérations particulières l'empêchèrent d'y mettre la dernière main. On a encore trouvé parmi ſes Mſſ. des matériaux & le commencement d'un ouvrage ſur *le Droit maritime*. Tous ſes écrits annoncent l'homme ſtudieux, & le Juriſconſulte profond.

Il mourut dans ſa patrie, le 3 Septembre 1767, au retour d'un voyage qu'il avoit fait en Italie.

(*Art. communiqué par M. ſon fils.*)

TOURNEFORT, (Joseph Pitton de) nâquit à Aix, le 5 Juin 1656, de Pierre Pitton, Ecuyer, Seigneur de Tournefort, & d'Aimare de Fagoue, d'une famille noble de Paris.

On le mit au Collège des Jéſuites d'Aix; mais quoiqu'on l'appliquât uniquement à l'étude du latin, dès qu'il vit des plantes, il ſe ſentit Botaniſte. Il vouloit ſavoir leurs noms, il remarquoit ſoigneuſement leurs différences ; & quelquefois il manquoit à ſa claſſe, pour aller herboriſer à la campagne, & pour étudier la nature au lieu de la langue des anciens Romains.

Lorſqu'il fut en Philoſophie, il goûta peu celle qu'on lui enſeignoit ; il découvrit dans le Cabinet de ſon père, la Philoſophie de Deſcartes, peu connue alors en Provence, & il trouva ce qu'il cherchoit. Ne pouvant jouïr de cette lecture qu'à la dérobée, il en faiſoit ſes délices & s'y livroit avec ardeur. Deſtiné à l'Egliſe, on le fit étudier en Théologie, & on le mit dans un Séminaire ; mais ſa deſtination naturelle prévalut. Il falloit qu'il vît des Plantes ; & il apprit de lui-même, en peu de tems, à connoître celle des environs de ſa patrie. Il alloit faire ſes études chéries dans un jardin aſſez curieux d'un Apothicaire d'Aix, ou dans les campagnes voiſines, ou même ſur la cime des rochers.

Il pénétroit par adreſſe ou par préſent, dans tous les lieux fermés, où il pouvoit croire qu'il y avoit des plantes qui n'étoient pas ailleurs. Il y étoit même quelquefois furtivement au défaut d'autres moyens ; & un jour il penſa à être accablé de pierres par des Payſans, qui le prenoient pour un voleur.

Tournefort n'avoit pas moins de paſſion pour la Chymie & l'Anatomie, que pour la Botanique. Enfin la Phyſique & la Médecine le revendiquèrent avec tant de force ſur la Théologie, qu'il fallut qu'elle le leur abandonnât. Il étoit encouragé par l'exemple d'un oncle paternel qu'il avoit, Médecin fort habile & fort eſtimé ; & la mort de ſon père, arrivée en 1677, le laiſſa entièrement maître de ſuivre ſon inclination : profitant de cette liberté, il parcourut les montagnes du Dauphiné & de la Savoie, d'où il rapporta les plantes ſèches, dont il commença ſon herbier. Il étoit d'un tempérament vif, laborieux, robuſte ; un grand fonds de gaité naturelle le ſoutenoit dans le travail, & ſon corps, ainſi que ſon eſprit, avoient été faits pour la Botanique.

En 1679, il partit d'Aix pour Montpellier, où il ſe perfectionna beaucoup dans la Botanique & dans la Médecine. Outre l'excellent jardin de plantes, établi dans cette ville par Henri IV, il en courut tous les environs à plus de dix lieues, & en rapporta des plantes inconnues aux gens même du pays.

De Montpellier il alla à Barcellonne, au mois d'Avril 1681. Il demeura juſques à la fin de Juin dans les montagnes de Catalogne, où il étoit ſuivi par les Médecins du pays, & par les jeunes étudians en Médecine, à qui il demontroit les plantes. Les hautes montagnes des Pyrénées étoient trop proches pour ne le pas tenter : ni la pauvreté des habitans de qui il devoit tirer des vivres, ni la peur des voleurs ne purent le détourner de ce deſſein. Auſſi fut-il une fois dépouillé par les Miquelets Eſpagnols. Il enfermoit des réaux qu'il portoit ſur lui dans du pain qui étoit ſi dur & ſi noir, que quoiqu'ils le volaſſent fort exactement, ils lui laiſſoient ce pain avec mépris. Les rochers affreux & inacceſſibles qui l'environnoient de toute part, s'étoient changés pour lui en une magnifique Bibliothèque, où il avoit le plaiſir de trouver tout ce que ſa curioſité demandoit, & où il paſſoit des journées délicieuſes. Une méchante cabane où il couchoit, tomba un jour ſur lui ; il reſta deux heures ſous les ruines ; & il y auroit péri, ſi on eût tardé encore quelque tems à l'en retirer.

Ce zélé Botaniſte revint à Montpellier vers la fin de 1681, & de-là à Aix, où il rangea dans ſon herbier, les plantes qu'il avoit ramaſſées en différens pays. M. Fagon, premier Médecin de la Reine, qui s'étoit fort attaché à la Botanique, ayant entendu parler favorablement de Tournefort, l'attira à Paris en 1683, & lui procura la place de Profeſſeur de Botanique au Jardin Royal des plantes de cette Capitale. Cet emploi ne l'empêcha pas de faire différens voyages. Il retourna en Eſpagne, & alla juſqu'au Portugal ; il fut auſſi en Hollande & en Angleterre, où il vit des plantes, & pluſieurs grands Botaniſtes, dont il gagna facilement l'eſtime & l'amitié. *Hermann*, célèbre Profeſſeur de Botanique à Leyde, vouloit lui réſigner ſa place, parce qu'il étoit fort âgé. Il lui en écrivit avec beaucoup d'inſtance ; & le zèle qu'il avoit pour la ſcience qu'il profeſſoit, lui faiſoit ſouhaiter un ſucceſſeur, non ſeulement étranger, mais même ennemi, puiſque la France étoit alors en guerre avec la Hollande. Il lui promettoit une penſion de quatre mille livres des Etats Généraux, & lui faiſoit eſpérer une augmentation, lorſqu'il ſeroit encore mieux connu.

La Penſion attachée au jardin Royal de Paris étoit fort modique ; cependant l'amour de ſon pays lui fit refuſer des offres & ſi utiles & ſi flatteuſes. La France ne fut pas ingrate ; l'Académie des Sciences ayant été miſe en 1692, ſous l'inſpection de M. l'Abbé Bignon, un des premiers uſages qu'il fit de ſon autorité, deux mois après qu'il en fut revêtu, fut de faire entrer dans cette compagnie Tournefort & Homberg, célèbre Chymiſte, & premier Médecin de Philippe, petit-fils de France, Duc d'Orléans, qu'il ne connoiſſoit, ni l'un ni l'autre que par le nom qu'ils s'étoient fait.

En 1694, parut le premier ouvrage de Tournefort, intitulé : *Elemens de Botanique, ou Méthode pour connoître les plantes*, imprimé au Louvre en 3 vol.

in-8°. Cet ouvrage, fait pour mettre de l'ordre dans le nombre prodigieux de plantes ſemées ſi confuſément ſur la face de la terre, les reduit toutes à quatorze claſſes, par le moyen deſquelles on deſcend à 673 genres, qui comprennent ſous eux 8846 eſpèces de plantes, ſoit de terre, ſoit de mer. Il fut fort approuvé du plus grand nombre des Phyſiciens; mais il fut attaqué ſur quelques points par M. Ray, célèbre Botaniſte, & Phyſicien Anglois. Tournefort lui répondit en 1697, par une Diſſertation latine. La diſpute fut ſans aigreur, & même aſſez polie de part & d'autre. Le Botaniſte François, dans un ouvrage poſtérieur à la diſpute, a donné de grands éloges à M. Ray, ſur ſon ſyſtême des plantes.

Il ſe fit recevoir Docteur en Médecine de la Faculté de Paris; & en 1698, il publia une *Hiſtoire des Plantes qui croiſſent aux environs de Paris, avec leur uſage dans la médecine.* C'eſt un in-12. dont M. de Juſſieu le jeune a donné une ſeconde édition, augmentée d'un volume en 1725. On peut encore compter parmi ſes ouvrages, un livre, ou du moins une partie d'un livre qu'il n'a pas fait imprimer. Il porte pour titre : *Schola Botanici, ſive Catalogus plantarum quæ ab aliquot annis in horto regio Pariſienſi ſtudioſis indigitavit vir Clariſſimus Joſephus Pitton de Tournefort, Doctor Medicus*, &c. Amſterdam, 1699. Un Anglois nommé *Simon Warton*, qui avoit étudié trois ans en Botanique, au jardin du Roi, ſous Tournefort, fit ce catalogue des plantes qu'il y avoit vues.

Comme les élémens de Botanique avoient eu tout le ſuccès que l'Auteur même pouvoit deſirer, il en donna, en 1700, une traduction latine, & plus ample, en faveur des Etrangers, ſous ce titre : *inſtitutiones rei herbariæ*; 3 vol. in-4°. Le premier contient le nom des plantes, ſuivant le ſyſtême de l'Auteur; & les deux autres renferment leurs figures très-bien gravées. A la tête de l'ouvrage eſt une préface ou introduction, qui contient une Hiſtoire inſtructive & agréable des Botaniſtes, & de la Botanique.

Son amour pour les plantes ne l'empêchoit pas de ſe porter à toutes les curioſités de la Phyſique : pierres figurées, marcaſſites rares, pétrifications, cryſtalliſations, coquillages de toute eſpèce; il ramaſſoit tout avec ſoin. Il eſt vrai que, ſuivant ſon ſyſtême, les pierres étoient des plantes; par-là, elles entroient naturellement dans ſon étude. Il ramaſſoit auſſi des habillemens, des armes, & toutes ſortes de curioſités; de ſorte qu'il s'étoit fait un cabinet, que les curieux eſtimoient à cinquante mille livres.

Le Roi l'envoya en 1700 dans le Levant pour y faire des découvertes. Il partit avec M. *Gundelsheimer* Allemand, excellent Médecin, & avec M. *Aubriot*, habile Peintre en mignature; il alla juſques à la frontière de Perſe; il vouloit auſſi aller en Afrique; mais la peſte, qui étoit en Egypte, le fit revenir de Smyrne en France, en 1702; il en rapporta 1356 nouvelles eſpèces de plantes. Ces nouvelles découvertes ſervirent de matière à ſon *Corollarium Inſtitutionum rei Herbariæ*, imprimé en 1703.

De retour à Paris, il voulut reprendre la pratique de la Médecine, que ſes

voyages avoient interrompue, & il ſe rouva tout d'un coup accablé de travail. Il falloit qu'il s'occupât de ſes anciens exercices du Jardin Royal ; il y joignoit encore ceux du Collège Royal, où il eut une place de Profeſſeur en Médecine. Les fonctions de l'Académie lui demandoient auſſi du tems ; enfin il vouloit travailler à la rélation de ſon grand voyage, dont il n'avoit rapporté que de ſimples mémoires informes & intelligibles pour lui ſeul. Tant d'occupations altérèrent ſa ſanté, & cependant il ne la ménageoit pas davantage. Lorſqu'il étoit dans cette mauvaiſe diſpoſition, un accident imprévu lui fit perdre la vie. Comme il alloit à l'Académie, il eut la poitrine violemment preſſée par l'eſſieu d'une charrette qu'il ne put éviter. Il lui ſurvint un crachement de ſang qu'il négligea. Son exactitude à ſes devoirs lui fit même entreprendre de faire dans cet état des leçons de Botanique & de Médecine. Son mal augmenta; & après avoir langui pendant quelques mois, il mourut d'une hydropiſie de poitrine, le 28 Décembre 1708, âgé de 53 ans. Il laiſſa ſon cabinet au Roi pour l'uſage des Savans, & ſes livres de Botanique à l'Abbé Bignon.

Ses voyages ont été imprimés au Louvre in-4°. en 2 volumes ; le premier avant ſa mort, & le ſecond après lui, ſur ſon manuſcrit. On a encore de lui une réponſe à deux Lettres, écrites par Philibert Collet, inſérée dans le Journal des Savans, Mai 1697, ſous le nom de M. Chomel, qui n'en eſt pas l'Auteur. On trouve 13 mémoires de Tournefort dans le recueil de l'Académie de Sciences. Ses voyages ſont auſſi imprimés en 3 vol. in-8°. & cette édition, eſt recherchée. (*Extrait de ſon Eloge.*)

TOURNELY (Honoré) Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne, Profeſſeur Royal Emérite, & Chanoine de la Ste. Chapelle de Paris, étoit né à Antibes de parens obſcurs le 28 Août 1658. Il n'avoit d'autre bien que beaucoup d'ouverture pour l'étude & une grande diſpoſition pour y réuſſir ; mais ſes parens hors d'état de ſeconder de ſi heureuſes diſpoſitions, l'occupoient à la garde de quelques pourceaux qui faiſoient preſque toute leur richeſſe. Un jour qu'il les faiſoit paître, il vit paſſer un carroſſe dans la route de Paris. Le jeune Tournely, né avec un eſprit vif & un deſir ardent d'être quelque choſe, quitte ſon troupeau & ſe met derriere la voiture. Il ſavoit qu'il avoit un oncle qui avoit une petite place dans la paroiſſe de St. Germain l'Auxerrois ; & il s'imagina qu'il feroit une eſpece de fortune, s'il pouvoit parvenir un jour à occuper une pareille place. Rempli de ces idées, il arriva auprès de ſon oncle qui lui donna les premiers élémens, & qui l'appliqua bientôt après à l'étude de la grammaire. Il fit ſes humanités avec diſtinction, & il dut à la vivacité de ſon eſprit & à ſes talens, les protecteurs illuſtres qui le ſecondèrent. Il étudia en Sorbonne & fut reçu docteur en 1686. Ses liaiſons avec les Jéſuites lui procurèrent d'abord une fortune honnête. En 1688, l'Univerſité de Douai ayant beſoin d'un homme capable d'y enſeigner la Théologie, Louis XIV y envoya Tournely avec M. de Palongues, tous deux habiles & en état de faire honneur à la Faculté par leurs talens.

Tournely fut rappellé quatre ans après, c'eſt-à-dire, en 1662, pour rem-

plir le même emploi à Paris dans les Ecoles de Sorbonne où il profeſſa pendant 24 ans avec applaudiſſement. Il devint Chanoine de la Ste. Chapelle ; & le Roi, à qui ſon mérite n'étoit pas inconnu, ajouta une Abbaye à ſon Canonicat. L'Abbé Tournely quitta ſa Chaire en 1716 pour revoir les traités qu'il avoit donnés en Sorbonne, dont pluſieurs étoient déjà imprimés ; il joua un grand rôle dans la défenſe de la Bulle *Unigenitus*, pour laquelle il travailloit, lorſqu'il mourut d'apoplexie le 26 Décembre 1729, à l'âge de 71 ans. Il avoit un génie facile, une pénétration vive & une mémoire heureuſe. La netteté & la clarté faiſoient le caractère de ſes explications, qui étoient d'ailleurs relevées par un ſtyle correct & élégant. Ses ennemis l'ont accuſé de penſer d'une façon & d'écrire d'une autre ; ils lui prêtent même des propos qui confirment le jugement qu'ils en portent ; mais il faudroit les avoir entendus pour ſe décider contre Tournely ; & il eſt reſervé à la paſſion de vouloir jeter un voile ſur le mérite réel, & de condamner ſur des oui-dire.

Les ouvrages de ce fameux Théologien ſont en grand nombre : on trouve dans ſon cours de Théologie, intitulé : *Curſus Theologicus*, *Scholaſtico-dogmaticus* &c. deux volumes ſur la grace, deux ſur les attributs de Dieu, deux ſur les Sacremens, un ſur l'Egliſe & un ſur l'Incarnation, deux ſur la Pénitence & l'Extrême-onction, trois ſur l'Ordre & ſur l'Euchariſtie & un ſur le Mariage. Cette Théologie eſt une des plus méthodiques & des plus claires que nous ayons. Elle a été réimprimée à Véniſe en 16 volumes in-4°. On en a trois abregés : l'un eſt de M. Montagne, Docteur de Sorbonne, qui n'a travaillé que ſur quelques traités. Le 2me. moins étendu eſt de M. Robinet ; le 3e. a. paru depuis 1744. On le doit à M. Collet, Prêtre de la Congrégation de St. Lazare. C'eſt le plus uſité dans les Séminaires ; il eſt en 7. vol., ſous ce titre : *Inſtitutiones Theologicæ, quas è fuſioribus ſuis editis & ineditis ad uſum Seminariorum contraxit Petrus C*** Theologiæ Tournelyanæ continuator : opus ad juris Romani & Gallici normam exactum.* On reproche à Collet de manquer en général d'ordre & de méthode, d'être par fois diffus & d'avoir placé de mauvaiſes plaiſanteries dans un ouvrage auſſi ſérieux que l'eſt une Théologie. (V. P.)

TRIAL, (JEAN-CLAUDE) Directeur de l'Académie Royale de Muſique, & digne, par ſes talens, de préſider à une entrepriſe qui eſt la réunion de tous les talens, avoit reçu le jour ſous le beau ciel du Comté-Venaiſſin. Le lieu de la naiſſance des hommes qui ont acquis quelque célébrité, n'eſt jamais une anecdote indifférente. C'eſt une conſidération qui peut ſe joindre à celles des autres cauſes phyſiques qui influent ſi puiſſamment ſur le génie.

Né à Avignon de parens honnêtes, mais mal partagés du côté de la fortune, Trial quitta ſa patrie à l'âge de douze ans, pour ſe procurer les reſſources qui lui manquoient ſous le toit paternel. Il avoit pour tout bien ſon goût & quelque connoiſſance de la muſique. Il ſe fit bientôt connoître & admirer à Montpellier par des morceaux de ſa compoſition qui intéreſſoient les amateurs en faveur d'un Auteur précoce.

Ses talens, ou pour mieux dire, ſes ſuccès lui procurèrent la place de Directeur du Concert & de l'Opéra de Montpellier.

Ce Théâtre étoit trop borné pour Trial; la Capitale lui en offroit un plus vaſte : il s'y rendit, & il y fut accueilli comme il le méritoit. Placé à la tête de l'Orcheſtre de l'Opéra-Comique, il donna des preuves non-équivoques de la fécondité de ſes talens. Devenu Directeur de la muſique de Monſeigneur le Prince de Conti, il s'attira l'eſtime de ce protecteur qui lui obtint la place de Directeur de l'Académie Royale de Muſique : place délicate dans laquelle Trial ſut ſe concilier l'eſtime de ſes confrères & l'attachement des inférieurs, prévenir par ſes bons procédés ou anéantir dans leur principe, ces guerres inteſtines trop communes parmi des gens que la rivalité ou les caprices diviſent le plus ſouvent. Auſſi a-t-on dit avec juſte raiſon que jamais le limon de la barque lyrique ne fut en des mains plus ſûres.

A travers les embarras de cette adminiſtration pénible, cet artiſte trouva le tems de compoſer des airs qu'il appliquoit à des paroles ſouvent ridicules, mais qui changeoient preſque de caractère à l'aide de ſa muſique. Nous ne parlerons pas de cette muſique vive, ſaillante & ingénieuſe que le Public n'a pas connue, & qu'il regretteroit s'il pouvoit l'apprécier ce qu'elle vaut. Ces morceaux étoient faits pour M. de Conti ſon Mecéne. Parmi les Opéras qu'il a mis en muſique, on diſtingue, *Eſope à cythère*, *la Chercheuſe d'Eſprit*, *le Prologue* & les deux premiers actes de l'Opéra de *Silvie*. L'Acte de *Théonis* avec M. Le Berton, l'*Acte de Flore*, &c. Il avoit fait auſſi deux actes & demi de l'Opéra projeté de *Linus*, dont les vrais connoiſſeurs ont déſiré ardemment la ſuite. Il eſt encore auteur de quelques *Cantates*, d'une foule *d'Ariettes* charmantes, de Divertiſſemens & Symphonies, &c.

Ajoutons à ſon éloge cette bonté de cœur qui lui fit faire des privations pour ſecourir les Auteurs de ſes jours. Rappellons à nos Lecteurs les ſoins qu'il prit d'un frère & d'une ſœur qui font encore aujourd'hui les délices de la Capitale ſur un Théâtre agréable & varié à l'infini. Sa généroſité s'étendoit également ſur des indigens qui ne lui appartenoient que par le titre d'hommes malheureux.

Trial épouſa le 29 avril 1769 une épouſe digne de lui; mais cette union dura peu. Il mourut au mois de Juin 1771 dans ſa trente-ſeptième année. Les larmes, qu'on répandit à ſon convoi, étoient ſincères & attendriſſantes. Il excitoit les regrets, par ce qu'il avoit fait, & bien plus encore par ce qu'il auroit pu faire, ſi la mort ne l'eût enlevé à la fleur de ſon âge.

(*Extrait de ſon éloge.*)

TROGUE POMPÉE, l'un des premiers & des plus grands Hiſtoriens de l'Antiquité, nâquit, 40 ans avant l'Ere Chrétienne, à Vaiſon, ancienne Capitale du Pays des Vocontiens, & aujourd'hui Ville Epiſcopale du Comté-Venaiſſin. Il avoit ſuivi ſon père à Rome où ils s'acquirent l'un & l'autre beaucoup de reputation. La faveur de Jules-Céſar avoit élevé le pere à la charge de Secrétaire du cabinet; tout le monde ſait quelle importance on attachoit alors à cette

dignité, l'une des plus importantes de l'Empire. Ce digne Miniſtre porta dans cette fonction délicate autant d'équité que de lumières ; ce qui le rendit cher à l'Empereur dont il poſſédoit la confiance. Le crédit d'un tel père ſembloit deſtiner Trogue aux plus hautes faveurs de la fortune ; mais il prit une route différente qui ne lui fit pas moins d'honneur. Son goût pour la littérature l'éloigna tellement des affaires, qu'il préféra la vie tranquille & privée d'un Citoyen obſcur à l'embarras éclatant des richeſſes & des honneurs. Il vécut pendant pluſieurs années, dans l'oubli profond auquel la nature de ſes occupations devoit condamner une grande partie de ſa vie ; il ramaſſoit alors dans la tranquillité de la retraite les matériaux de cet édifice immenſe, dont Juſtin ne craint pas de comparer les difficultés à celles des travaux d'Hercule. Il avoit conçu le vaſte deſſein de compoſer une hiſtoire générale du monde, & il l'exécuta. S'il n'eût conſommé ce grand ouvrage, nous ſerions en droit de le taxer de témérité ; mais quelque ſurprenante que fût ſon entrepriſe, perſonne n'a mieux ſoutenu la dignité de l'hiſtoire, tant pour le choix des matières, que pour la ſageſſe de la critique & la vérité des couleurs dont il ſut peindre les différentes ſcènes qui compoſent cet immenſe tableau. Il n'eſt point d'Hiſtorien à qui l'antiquité ait prodigué des éloges plus magnifiques. Saluſte, Tite-Live, & Tacite lui-même ne ſont ni plus vrais, ni plus profonds, ni plus éloquens que Trogue Pompée. Juſtin, ſon abréviateur, relève ſurtout en lui cette dernière qualité : *vir priſcæ eloquentiæ*, dit-il dans la préface de ſon abregé. Pline le naturaliſte, qui lui devoit tant de détails curieux ſur la nature des animaux, lui donne l'épithète de *Severiſſimus*, terme collectif de toutes les qualités réquiſes dans un parfait Hiſtorien. Pompée avoit intitulé ſon ouvrage : *les Hiſtoires Philippiques*, par la raiſon ſans doute que Philippe, Roi de Macédoine, y jouoit un des rôles les plus brillans. Ces Hiſtoires formoient 44 volumes, dont il ne nous reſte plus que l'abregé fait par Juſtin ſous Antonin, vers le milieu du 2me. ſiècle de notre Ere. Le ſtyle de cet abréviateur eſt élégant ; mais les fleurs qu'il affecte quelquefois de répandre avec plus de profuſion que de goût, ne ſauroient, quoiqu'il en diſe, tenir lieu des beautés mâles de l'original qu'il mutile. Le jugement qu'en ont porté les anciens, autoriſe cette conjecture peu favorable au rédacteur de Trogue Pompée. Cet Hiſtorien célèbre mourut à Rome, quelques années avant la fin du regne d'Auguſte, regretté des Savans de ſon tems. Son hiſtoire ne parut qu'après celle de Saluſte qu'il redreſſoit en pluſieurs endroits.

M. l'Abbé de Longchamp cite pour la meilleure traduction *de Juſtin*, celle de 1693 donnée par un anonyme. M. l'Abbé Paul en a publié depuis, une nouvelle qui a été accueillie comme elle le mérite. Elle a paru en 1774, ſept ans après l'édition du *Tableau* chronologique de gens de Lettres.

TROIN, plus connu ſous le nom de *Delille*, qu'il prit on ne ſait pourquoi, fut un ſimple Berger juſques à l'âge de dix ans. Les recherches les plus exactes faites dans les régiſtres des Paroiſſes de Bargemon, de Seillans, &c. ne nous apprenent point ſon nom de baptême,

ni le lieu de ſa naiſſance. On croit aſſez généralement dans le pays, qu'il vit le le jour entre Seillans & Bargemon, dans une maiſon de campagne, appellée *Duech*, qui appartient à la Maiſon de Villeneuve-Vauclauſe. Cela paroît d'autant plus vraiſemblable que la famille de Troin avoit exploité cette ferme pendant plus d'un ſiècle. Ce quartier avoit alors une Succurſale où l'on adminiſtroit les Sacremens, & dont les régiſtres ſont égarés aujourd'hui. Il eſt probable que Troin y nâquit vers l'année 1650.

A l'âge de quinze ans, il étoit, ſans maître & ſans principes, l'Armurier le plus habile qui ait jamais paru. Lenglet Dufreſnoi rapporte qu'il aſſaſſina ſon maître pour avoir ſon ſecret ; mais ſi ſon maître eût poſſédé quelque talent, le Public n'en auroit-il pas été inſtruit ? Cette imputation eſt fauſſe, & elle fait perdre l'admiration qui eſt due aux talens naturels de Troin.

Cet artiſte extraordinaire procédoit par des moyens inconnus ; ſes ouvrages avoient toujours quelque choſe de ſingulier ; & les plus fameux ouvriers ne purent jamais les imiter. On conſervoit au château de Bargemon, des pièces de ſerrurerie, des cloux & des couteaux, dont la matière & la forme étoient auſſi ſingulières qu'admirables. On croit que ces pièces ont été dépoſées au cabinet du Roi. Le hazard avoit fourni à cet homme les matériaux qu'il employoit ; mais ce hazard n'avoit cédé qu'à un génie actif & peu commun & à un déſir d'étendre ſes connoiſſances, qui auroit mené Troin à de grandes découvertes, s'il eût eu des maîtres pour le diriger.

On voit encore de nos jours, au château de St. Auban, appartenant à M. le Marquis de Villeneuve-Bargemon, des chiffons de papier, ſur lequel ſont écrits de la main même de Troin, les divers procédés qu'il employoit pour ſes compoſitions : ce château étoit le lieu ordinaire de ſa réſidence. Il y a ſes fourneaux, & ſes outils. Mais les caractères dont il ſe ſervoit, ſont indéchifrables, & énoncés d'ailleurs dans des termes techniques, ou pour mieux dire, allégoriques.

M. le Baron de Vauclauſe, Seigneur actuel de Bargemon nous a aſſuré tenir de M. ſon père, que dans un inventaire fait par ordre du Roi des effets & papiers du ſieur Delille, on avoit trouvé une lettre du Roi de Portugal, qui l'invitoit à paſſer furtivement dans ſes Etats & qui lui promettoit des grades, des honneurs, & notamment la Croix de l'Ordre du Chriſt. Ce qui prouve que ſa réputation s'étoit fort étendue.

Le ſieur Delille fut traduit à la Cour, où il mourut en 1712, ſuivant une note très-autentique. Il paroît qu'on l'avoit accuſé de quelques crimes, mais ſon innocence dut ſe manifeſter de ſon vivant.

(*Art. communiqué par M. B. M. D. C.*)

TROUBADOURS. Nous renvoyons nos Lecteurs à la diſſertation que nous avons placée à la fin de ce volume, dans laquelle nous parlerons fort au long de ces Poëtes Provençaux.

TROUILHAS, (ETIENNE DE LOMBARD, beaucoup plus connu ſous le nom de L'ABBÉ DU) étoit né à Forcalquier, vers l'an 1610, d'un Conſeiller du Roi, & Lieutenant Général de la Sénéchauſſée

ſée de Forcalquier. Le nom de *Trouilhas* que prit ſon fils, eſt celui d'une terre de ſa famille.

Il fut d'abord Jéſuite, & il en porta l'habit quelque tems. Il ne le quitta que pour ſe retirer à Port-Royal des Champs, auquel il eſt toujours reſté uni. Il s'appliqua principalement à la Théologie, mais ſans négliger les Belles-Lettres ; & ayant pris part aux diſputes de ſon tems, ſur la *grace* & ſur la *morale*, il attaqua particuliérement deux Auteurs fort connus, le P. *Briſacier*, Jéſuite, & *Léonard Marandé*, différent de M. *Léonard Marandé*, Greffier de la Cour des Aides, & ami de Deſcartes. Il fit contre le premier une *Réponſe*, diviſée en quatre parties, où il réfute deux Sermons de ce Père, prêchés à Blois en 1651, le 20 & le 29 Mars. Cette réfutation contient beaucoup de principes ſur la Pénitence & l'Euchariſtie ; elle ne répond proprement qu'au Sermon du 29 Mars, & n'attaque l'autre qu'en paſſant. Ce n'eſt pas le ſeul écrit de l'Abbé du *Trouilhas*, contre le P. *Briſacier*. Il a encore publié contre ce père les ouvrages ſuivans : 1°. *Extrait des principales injures, fauſſetés, &c. du Janſéniſme confondu, & du Sermon du P. Briſacier.* Le *Janſéniſme confondu* étoit un ouvrage de ce Jéſuite. 2°. *Défenſe de la Cenſure de M. l'Archevêque de Paris, contre le Livre du P. Briſacier*, 1652.

Du Trouilhas a fait contre M. *Maradé* l'ouvrage intitulé : *Les Saints Pères de l'Egliſe, vengés par eux-mêmes des impoſtures du Sr. Marandé, ſous le nom du Sr. de Ste. Anne* ; Paris, in-4°. 1652. C'eſt l'opinion de *Dupin*, & de pluſieurs Savans ; mais il y a lieu de croire qu'ils ſe trompent, & que cet ouvrage eſt du P. *Deſmarets*, de l'Oratoire.

L'Abbé du Trouilhas ayant eu quelque inſpection ſur l'éducation de M. le Prince de *Conti*, & de M. de la *Roche-ſur-yon*, ſon frère, dans le tems que M. *Lancelot*, connu depuis ſous le nom de *D. Claude Lancelot*, étoit chargé de l'éducation de ces Princes, il leur faiſoit des conférences ſur la partie morale & politique de l'Hiſtoire. Il avoit été auparavant Gouverneur du Comte *de S. Pol*, fils de Mademoiſelle la Ducheſſe de *Longeville*, qui étoit très-liée avec Port Royal, & les Solitaires qui l'habitoient au dehors. Lorſque M. de *Janſon*, mort Cardinal & Evêque de Beauvais, fut nommé à l'Evêché de Digne, MM. de Port Royal lui donnèrent du Trouilhas, qui ſervit utilement ce Prélat de ſes conſeils & de ſa plume. On lui attribue en particulier, l'Ordonnance & l'Inſtruction paſtorale que M. de *Janſon* donna contre l'*Apologie des Caſuiſtes*, du P. *Pirot*, Jéſuite, qui fut condamné par un grand nombre d'Evêques, dont nous avons encore les Inſtructions paſtorales ſur ce ſujet. M. *Nicole* eut part avec l'Abbé du *Trouilhas* à celle de l'Evêque de Digne.

Pluſieurs années avant ſa mort, du *Trouilhas* ſe retira à Forcalquier, où il fut d'un grand ſecours à *Marie-Angelique d'Arragon*, héritière du Duché d'*Atrio*, lorſqu'elle ſe fut retirée auprès de la même Ville. Il l'aſſiſta de ſes avis, & lui fit compagnie dans ſa retraite. La Princeſſe mourut le 21 Octobre 1675, & lui laiſſa toute ſon Argenterie ; mais il la renvoya à ſa famille, qui ſe piquant d'une égale généroſité, la renvoya à celui à qui elle avoit été léguée.

L'Abbé du Trouilhas mourut à Forcalquier, vers l'année 1689.

(*Art. de M. Paul.*)

TRUILHARD, (DENIS) né à Marſeille en 1689, reçut de la nature une de ces ames tendres & ſenſibles, qui ſe pénètrent aiſément des charmes de la vertu, & qui ſemblent deſtinées à en inſpirer le goût. Ses premières études étoient à peine achevées, que ſes parens l'engagèrent dans le commerce. Il fut d'abord envoyé dans diverſes échelles du Levant; il vint delà en Eſpagne, où il eſſuya quelques revers qui le dégoûtèrent du monde. De retour en ſa patrie, Truilhard embraſſa l'état Eccléſiaſtique; & contre le vœu de ſon humilité, il fut ordonné prêtre en 1726. Il deſſervit ſucceſſivement la Chapelle du Tiers Ordre de St. François, & l'Hôpital des Enfans-Abandonnés. Le Roi le nomma en même tems, Aumônier des Turcs convertis, dont il entendoit parfaitement la langue, & qui étoient en aſſez grand nombre ſur nos Galères, pour ſuffire à l'activité d'un autre zèle que le ſien. Truilhard ne trouva dans ce nouveau poſte, qu'un motif de plus de porter encore plus loin l'étendue de ſa charité. Tous les Forçats en devinrent l'objet, & il en ramena pluſieurs dans les voies du ſalut.

Il eut bientôt occaſion de connoître *Boniface Dandrade*, jeune Prêtre, ſon compatriote, qui, dans les vues de la Providence, devoit être le coopérateur de ſes entrepriſes. Animés d'un même eſprit, le principal ſoin qui les occupa, fut la ſanctification de la jeuneſſe; œuvre de laquelle Truilhard avoit déja cueilli les prémices, qu'il cultiva toute ſa vie, & qui ſubſiſte encore aujourd'hui dans le Séminaire du Sacré Cœur de Jeſus, telle qu'il l'a inſtituée. C'étoit l'œuvre de ſon cœur: il réuniſſoit en effet dans ſa perſonne, les qualités les plus propres pour réuſſir dans ce genre de miniſtère. L'abord aiſé, les manières attrayantes, la converſation enjouée, le ton perſuaſif, un air de douceur, & de ſimplicité de mœurs, qui éclatoit dans tous ſes traits, & dès la première entrevue, laiſſoient voir la beauté de ſon ame; & lui captivoient de telle ſorte l'affection des jeunes gens, qu'il paroiſſoit les mouvoir à ſon gré. Lectures, Cantiques, converſations édifiantes, pieuſes aſſociations, il ſavoit tout mettre en œuvre pour attiſer en eux le feu de l'amour Divin, & pour fixer la legéreté de ce premier âge, par la variété des exercices. Il avoit ſur-tout le talent merveilleux de faire goûter à ces jeunes cœurs, ſous le dehors quelquefois d'une partie de plaiſir, ou d'une recréation honnête, ce que la pratique du renoncement à ſoi-même a de plus dur à la nature, & de plus parfait.

De cette pépinière de jeunes gens, qui ſe rendoient volontairement chez lui, tous les ſoirs, de divers quartiers de la Ville, il en ſortit un grand nombre, qui devinrent des modèles dans tous les états, même dans les Cloîtres les plus auſtères. *Voyez* dans l'article DANDRADE, les autres détails de ſa vie, & les pieux établiſſemens dont il a partagé la gloire. Ses travaux, en rempliſſant ſes jours, les abregèrent. A la ſuite d'un pénible voyage, entrepris pour faciliter le retour d'un Proteſtant à l'Egliſe Catholique, ſans ſe permettre le moindre relâche, il donna les exercices d'une retraite. Ses forces ne purent ſeconder ſon zèle. Il fut attaqué d'une pleuréſie, dont il mourut quelques jours après, à l'âge de 53 ans, le 21

Septembre, 1743, ſur un lit d'emprunt, s'étant dépouillé de tout en faveur des pauvres. La charité étoit ſa vertu favorite; on l'avoit vu donner en une occaſion, juſques à ſes habits, ne ſe reſervant que ſa ſoutane, par un tems très-froid. Il puiſoit cet attrait pour les ſaintes rigueurs de la pénitence, & la pauvreté Evangélique, dans la méditation continuelle des ſouffrances du Sauveur, auxquelles il étoit particulièrement devot.

Les Bénédictions du Ciel qui avoient accompagné ſon miniſtère, le ſuivirent juſqu'au tombeau. La ſeule nouvelle de ſa mort prochaine, opéra une converſion auſſi prompte qu'éclatante, dans un jeune homme qui avoit été ſon Diſciple. M. de Belſunce, ſon Evêque, ſi connu par ſon dévouement généreux durant la peſte de Marſeille, pleura cet excellent Sujet. Cet illuſtre Prélat achevoit la cérémonie de l'ordination, quand on vint lui annoncer que Truilhard touchoit à ſa fin. « Plaiſe au Ciel, » s'écria-t-il, en terminant l'éloge qu'il en fit, & qu'il adreſſa aux nouveaux Prêtres, « plaiſe » au Ciel que le compte que j'aurai un » jour à rendre au Tribunal du Souverain Juge, de votre ordination, ne » ſoit pas plus à redouter pour moi, » que celui que j'y porterai ſans peine, » de la promotion de ce vertueux Miniſtre, que j'avois donné à ce Diocèſe, » & que nous ſommes ſur le point de » perdre. » Il lui appliqua lui-même l'indulgence des mourans, & honora ſes funérailles, de ſa préſence & de ſes regrets. (*Art. de M. E. Prof. en Théologie.*)

V.

VACCON, (Joseph de) Prêtre, Chanoine de la Cathédrale de Marſeille, & l'un des premiers Membres de l'Académie des Belles-Lettres de cette Ville, naquit à Aix en 1687, d'Antoine de Vaccon, Conſeiller en la Cour des Comptes, & de Cathérine de Foreſta-Colongue.

Il fit ſes premières études au Collège des Jéſuites, enſuite il fut envoyé à l'Univerſité de Paris, où il fut reçu Maître-ès-Arts. De retour à Marſeille, il y reçut les Ordres ſacrés; & en 1710, il fut ordonné Prêtre par diſpenſe d'âge. Dix ans après, il fut pourvu d'un Canonicat à l'Egliſe Cathédrale.

Dès ſon enfance, ce Chanoine avoit cultivé la Poëſie; il n'a donné au Public aucune de ſes productions. Ses amis ſeuls, ont hérité de quelques vers de ſa façon, françois ou latins. En 1726, Vaccon fut du nombre des Savans, qui fondèrent une Académie à Marſeille; mais ſes infirmités l'obligèrent à demander la vétérance deux ans après; ce titre ne lui fut cependant accordé que le 9 Mars 1729. Il ne jouit pas long-tems du repos qu'il avoit deſiré, étant mort d'un éreſipèle rentré, le 7 Mai 1731, à l'âge de 44 ans.

Il étoit frère de l'Evêque d'Apt, neveu de l'ancien Evêque de cette Ville, & de l'ancien Prévôt de la Cathédrale de Marſeille, tous deux de la Maiſon de Foreſta-Colongue.

(*Ext. de ſon Éloge.*)

VALBELLE, (Cosme de) II du nom, iſſu d'une Maiſon de Provence, connue par ſon luſtre, & par les perſonnes diſtinguées qu'elle a données à l'Etat, fut Seigneur de Baumelles, Capitaine de cent Hommes d'Armes, & d'une des Galères du Roi. Il prit de bonne heure le parti des armes; & jaloux de ſe faire un nom, il s'appliqua avec reflexion aux devoirs de ſon état, fréquentant les vieux Militaires, & profitant de leur converſation pour s'inſtruire au métier de la guerre.

Louis XIII augmenta la compagnie, qu'il tenoit de ſon Père Antoine, de 50 Hommes d'armes de ſes ordonnances, en récompenſe de la bravoure que Coſme montra dans pluſieurs occaſions. Parmi ſes actions belliqueuſes, une des plus mémorables, eſt l'intrépidité avec laquelle il ſe battit dans le combat naval, donné le 16 Août 1638, devant Gênes, contre les Galères d'Epagne. Bleſſé de toutes parts, à l'âge de 60 & dix ans, il ſe fit attacher au mât de ſa Galère, & continua de donner ſes ordres avec ſang froid, enſorte qu'on ſe ſaiſit de pluſieurs Galères ſous ſes ordres. Enfin, il expira les armes à la main. Le Roi, informé de ſon courage, donna les plus grands éloges à ſa mémoire, & conſerva ſes places à ſon fils, en lui témoignant le regret qu'il avoit de la mort de ſon père

Coſme fut enterré à Gênes, par les ſoins de la République, qui lui fit faire de magnifiques obſèques. On voit à

Marſeille, dans la Chapelle de ſes ancêtres, à l'Egliſe des Grands Carmes, ſon Epitaphe; Nous allons la rapporter en entier.

D. O. M.

Siſte viator,
& quæ ſuper hoc marmore monumenta loquuntur ediſſe, nullum hîc oſſuarium; nulli cineres teguntur quibus terram lævem depreceris, nec agravantur manes qui terras, mare & cœlum advolant. Cœnotaphium ponimus in quo potentis & illuſtris D. Coſini II de Valbellâ, ex antiquâ Maſſiliæ vice-comitum ſtirpe, Clariſſimum nomen, Clariſſimam quoque famam venerare, perfecit annos LXIX quos vixit & viveret innumeres. Provincia quem coluit præſentem, nunc luget amiſſum, & ut ſemper viris Maximis, popularis livor obſtrepit, cujus virtuti lipientibus oculis, invidet; nunc lacrymantibus invidet abſentia. Vicit cum integritate & applauſu, fovit in privatis cum comitate affectum, cum omnibus benevolentiam, primo in terris, centum Regis Catæfractorum Dux, deindè in mari triremium Præfectus, ſed majus decus ſupereſt, quod regali obſequio eſt obſecutus; nam ſic pro regiâ majeſtate functus ubiquè vicit, ut etiam pro illâ vicerit, defunctus ſuper ſuâ triremi Navarchus. Cùm partes jubentis ageret militis, fortiùs peregit. Hiſpanâ claſſe priùs debellatâ duodecim vulneribus ſtrenuè pugnando transfoſſus, ad ſoros datus eſt: minùs ab his ſanguinis, plus gloriæ effluxit, & quod in terris tulerat decus, in mari latiùs propagavit Maſſilia cùm generoſâ agendi ſorte, Cunas dedit Genuæ cum publicâ & hoſtili laude tumulum, benemerenti mœrens, Nobilis Maſſilienſis. J. B. de Vias appoſuit anno M. DC. XXXVIII ex curis & ſumptibus ejus filiorum nob. & illuſt. J. de Valbellâ, D. de Baumelles d'Eiglun, centum Regis Catæfractorum Ducis, triremium Navarchi, primogeniti & DD. J. B. de Valbellâ, ordinis Sancti Joannis hieroſolimitani Militis.

Gueſnai ne rapporte pas cette Epitaphe dans les mêmes termes, peut-être a-t-il parlé de celle qui fut placée ſur le tombeau de Coſme à Gênes.

VALBELLE, (JEAN-BAPTISTE DE) fils du précédent, & de Anne Magdelaine de Paule, entra dans l'Ordre de Malte, devint Capitaine de Galères, & enſuite Capitaine de Vaiſſeaux. Il leva des troupes à ſes dépens, ſous la régence de la Reine Mère, & il arma des Vaiſſeaux contre les Turcs & les Eſpagnols. En 1655, il fut attaqué par quatre Navires Anglois; il ſe défendit fort long-tems; avec un ſeul Vaiſſeau, il leur en demâta deux, & il obtint une bonne compoſition pour être ramené, lui, ſon équipage & ſon canon dans les Ports de France.

Quatre ans après, il eut le commandement d'une Eſcadre, armée pour le ſecours de Candie; & enſuite il en commanda une ſur les côtes de Tunis & d'Alger. Les Anglois s'étant réunis aux François en 1672 & 1673, Valbelle ſe diſtingua dans les batailles des Bancs de Flandre, où il eut l'adreſſe de ſauver le *Cambis*, commandé par le Capitaine

Hébec, qui étoit ſur le point d'être pris par l'Amiral Tromp.

En 1674, il porta des ſecours à Meſſine, avec ſix vaiſſeaux & quatre brûlots; après avoir débarqué, il prit le château de Salvador & chaſſa les Troupes d'Eſpagne de tous les poſtes qu'elles occupoient. A ſon retour, il ramena des Troupes, & rentra dans le port, malgré la réſiſtance des vaiſſeaux & des Galères d'Eſpagne, qui lui diſputoient le paſſage. Il ouvrit l'entrée du port au Duc de Vivonne qui amenoit de nouveaux ſecours.

Dans l'un des trois combats qui furent donnés contre les Hollandois & les Eſpagnols en 1676, Almeras ayant été tué dans le commencement de l'action, Valbelle fut chargé du Commandement de l'Avant-Garde. Ce fut du vaiſſeau qu'il montoit, que partit le boulet de canon qui termina les jours de l'Amiral Ruitter; ce Guerrier redoutable avoua en mourant que celui contre qui il combattoit, méritoit de commander.

Les Corſaires de Tripoli ayant manqué aux promeſſes faites à la France, Valbelle fut chargé en 1679 de les mettre à la raiſon. Il les obligea à venir demander pardon & à rêlacher un bon nombre d'Eſclaves. Au retour de cette expédition, il fut nommé Bailli, Grand Croix de l'Ordre de Malte, mais il mourut peu de tems après en 1681. Nous avons de lui un écrit ſur les troubles de Marſeille, dans lequel il réfute l'ouvrage intitulé : *la juſtification de Marſeille*; ce qui prouve que l'ardeur des combats n'émouſſa pas en lui l'aiguillon de la littérature. (C. B.)

VALBELLE D'ORAISON, (JOSEPH-ALPHONSE-OMER COMTE DE) iſſu des anciens Vicomtes de Marſeille, Maréchal des Camps & armées du Roi, Baron du Dauphiné, Marquis de Tourves, Rians & Montfuron, Comte de Sainte Tulle, Vicomte de Cadenet, Baron de Meyrargues, Seigneur de Cucuron & autres lieux, Lieutenant du Roi en Provence, &c. nâquit à Aix en 1729 d'André-Jeoffroi de Valbelle-Tourves & de Marguerite-Delphine de Valbelle-Meyrargues.

Il reçut de la nature les graces qui font l'homme aimable; l'éducation lui procura les qualités de l'homme de Cour & les dons de la fortune en firent le plus riche Seigneur de la Provence. Mais ſon ame noble & ſa généroſité, dont il n'a ceſſé de donner les plus grandes preuves, ont éterniſé ſa mémoire & rendu ſon nom cher à ſes compatriotes.

Nous tracerons légérement une eſquiſſe des actions les plus honorables à ce digne Citoyen. Heureux le mortel, qui verſe comme lui des tréſors dans le ſein de l'infortune! il trouve, dans l'expreſſion de ſon cœur, la premiere récompenſe due à ſes bienfaits.

Intrépide & courageux, Valbelle parut à la tête des armées, dès ſa première jeuneſſe. Il n'oublia jamais ce qu'un militaire doit à ſon Prince & à l'Etat. Mais il ſavoit auſſi que la valeur mérite des récompenſes, & il procura des graces à ceux qui s'en étoient rendus dignes. Nous rappellerons volontiers un trait de généroſité de Valbelle, qui mérite de paſſer juſques aux ſiècles les plus reculés. Il demandoit, en faveur d'un Officier de mérite, le payement d'une penſion qui depuis longtems n'étoit point acquittée. Malgré les inſtances les

plus preſſantes, le Miniſtre n'accordoit point ſa demande. Son zèle le porte à expoſer de nouveau les ſervices & le beſoin de ſon protégé : il prie de retrancher ſur ſes appointemens, ce qui revient à cet Officier ; & le Miniſtre, frappé de cette manière de ſolliciter, ſe rend à ſes prières.

Rendu à lui-même, Valbelle raſſembla dans ſon château de Tourves la plus brillante Nobleſſe de la Provence, qui venoit y admirer la collection nombreuſe & choiſie des merveilles de l'art raſſemblées par le bon goût. Là Valbelle fit ſes délices de l'amitié & ſa plus chère occupation de la bienfaiſance.

Il vêcut célibataire, & en lui s'éteignit la famille de Valbelle. Il mourut à Paris le 18 Octobre 1779 à l'âge de 49 ans. Son corps fut tranſporté à la Chartreuſe de Montrieux qu'un de ſes Ayeux avoit enrichie, & qu'il avoit lui-même comblée de bienfaits. Ses vaſſaux pleurèrent ſa perte, & ſes concitoyens ne ſe rappellent ſon nom qu'en verſant des larmes.

Valbelle aima les Lettres, il protègea les Arts. Les différens legs qu'il fit par ſon teſtament du 26 Juin 1773, ſont des monumens de ſa munificence & de ſon patriotiſme, que les Provençaux ſe rappellent avec reconnoiſſance, & que nos voiſins liront avec admiration.

La Chartreuſe de Montrieux, à laquelle il laiſſa ſon cœur, comme un gage précieux de ſa tendre affection, fut le premier objet de ſa libéralité. Il laiſſa à cette Maiſon, une ſomme de ſix mille livres & il en légua vingt mille pour le mauſolée qu'on devoit élever ſur ſon tombeau.

C'étoit peu pour ce bon Patriote d'avoir répandu l'aiſance dans les familles pauvres. Il voulut qu'après ſa mort, il fut pris dans ſon héritage une ſomme ſuffiſante pour doter vingt pauvres filles, & qu'enſuite chaque année, il fut donné 550 livres à une fille d'Aix, du tiers-état, pour ſervir à l'établir.

Il légua au corps de la Nobleſſe une ſomme deſtinée à ſecourir un Gentilhomme qui aura ſervi avec diſtinction ſur mer ou ſur terre, pendant dix ans.

La protection qu'il avoit accordée aux lettres, le porta à préſenter à l'Académie Françoiſe, mille louis dont les intérêts doivent ſervir d'encouragement aux talens naiſſans. Cette reſpectable compagnie, fit élever le buſte de Valbelle, dans le Temple des Muſes, le 25 Août 1779, & un de ſes membres publia les louanges du Citoyen, dont elle honoroit la mémoire.

Valbelle avoit donné pendant ſa vie des fonds conſidérables pour l'embelliſſement du Cours de la Ville d'Aix. Il légua à ſa patrie 30 mille livres, pour être employées à élever une obéliſque, au milieu de la place des Minimes, dans le chemin qui conduit d'Aix à Avignon.

Nous n'avons de ce Savant, qu'un ouvrage, dans lequel il fait des repréſentations aux Puiſſances Eccléſiaſtiques en faveur de cette claſſe d'hommes frappés des anathêmes de l'Egliſe, qui inſtruiſent les hommes en les amuſant agréablement. Son ſtyle fait déſirer qu'il ſe fût attaché à la compoſition de quelque ouvrage plus intéreſſant : il avoit tous les talens propres à le faire réuſſir.

Sa converſation étoit gaie, ſon imagination vive, & ſa narration agréable. Il plaiſantoit avec fineſſe ; & l'on a dit

de lui, que *pour donner aux Etrangers l'idée d'un François aimable, il falloit leur préſenter Valbelle.* (V. P.)

VALERIEN, (SAINT) né en Provence d'une famille illuſtre, & vraiſemblablement au Diocèſe de Fréjus, vivoit dans le cinquième ſiècle. St. Eucher, Evêque de Lyon, ſon parent & & ſon ami, lui écrivit une lettre, dans laquelle il lui repréſentoit les dangers & les vanités du ſiècle. Les avis du Prélat dégoutèrent Valérien du ſiècle, & l'engagèrent à ſe retirer dans le Monaſtère de Lérins. Il y édifioit ſes frères par la régularité de ſa conduite, lorſque le peuple de Cimiez (aujourd'hui Nice) l'arracha de ſa ſolitude, pour l'élever ſur le ſiège Epiſcopal. Valérien gouverna ſon Egliſe en digne Paſteur; dès l'année de ſon élévation à l'Epiſcopat (439) il aſſiſta au Concile de Riez; en 455, il ſe trouva à celui d'Arles, aſſemblé pour décider de l'autorité de l'Evêque de Fréjus ſur l'Abbaye de Lérins. Fauſte Abbé de ce Monaſtère & ſes Moines avoient fait beaucoup d'entrepriſes contre l'autorité Epiſcopale; ils s'étoient même brouillés, à ce que rapporte Moréri, avec Théodore de Fréjus, Maxime de Riez & Valérien. Ce dernier mourut peu de tems après.

On a de lui vingt Homélies & une Epitre adreſſée aux Moines, dans laquelle il traite de la vertu & de l'Ordre de la Doctrine Apoſtolique.

En voulant ſignaler ſa reconnoiſſance pour ſes maîtres, Valérien fit craindre qu'il n'en eût adopté les préjugés ſur quelques points du ſémipelagianiſme. Les efforts qu'on fit pour le juſtifier, ſemblent déſigner que ſes écrits ont beſoin d'une interprétation favorable. Mais il écrivoit dans un tems où l'Egliſe n'avoit pas prononcé ſur ces opinions, & la diſpoſition où il étoit de renoncer à ce qu'il auroit pu écrire de contraire au dogme, ſuffit pour le laver de toute accuſation. Ses Homélies ſont pleines d'onction; le ſtyle en eſt clair, ſimple, denué de jeux de mots & de figures forcées, comme c'étoit aſſez l'uſage de ſon tems. (V. P.)

VALERIOLE, (FRANÇOIS DE) fils d'un Médecin qui jouiſſoit de quelque réputation, nâquit à Arles, vers le milieu du ſeizième ſiècle. Il embraſſa la profeſſion de ſon père, & y fit des progrès étonnans. Sa réputation franchit les bornes du Royaume. L'Italie & le Piémont étant affligés de la peſte en 1577, Valeriole y fut appellé pour s'oppoſer aux ravages qu'y faiſoit ce terrible fléau. Il y travailla avec un zèle ſecondé des plus heureux ſuccès. Ses compatriotes qui ſoupiroient après ſon retour, le reçurent avec empreſſement & ne négligèrent rien de ce qui pouvoit le fixer auprès d'eux.

Valeriole y ſoutint ſa réputation avec avantage. Conſulté des lieux les plus écartés de la Province, il ſut employer utilement ſon tems. La contagion s'étant manifeſtée à Aix en 1629, Valeriole s'y rendit malgré ſon grand âge. Les infirmités de la vieilleſſe ne lui permirent pas de ſe trouver partout où ſa préſence eût été néceſſaire. Il voulut y ſuppléer, en faiſant part à ſes confrères des obſervations qu'il avoit faites ſur la peſte. Il fit imprimer dans cette Ville en 1629 un Traité Latin *de peſte*, qui, quoiqu'écrit dans le ſtyle du tems, fut de la plus grande utilité, & ſervit également

lement d'inſtruction en 1720, pour les Médecins des Hôpitaux d'Aix & de Marſeille. Cet ouvrage fut dédié à Vincent-Anne de Maynier, Premier Préſident au Parlement de Provence, qui honoroit ce Médecin de ſon amitié & de ſon eſtime.

Nous avons encore de cet Auteur, des *Commentaires* ſur le livre de Galien, *de morborum ſymptom. & de conſtitutione artis Medicinæ:* & pluſieurs autres Traités, tels que : *Enarrationes Medicinæ, loci communes Medicinæ: Obſervationes Medicinæ*, &c.

Valeriole connoiſſoit l'Hiſtoire: il avoit fait une étude particulière de celle de la Provence. On a de lui un livre des *Antiquités de la Ville de St. Remi*, où il eſt parlé du *Glanum* des Anciens. Enfin accablé d'années & de mérites, il mourut univerſellement regretté, vers l'année 1731. (C. B.)

VALERIUS PAULINUS. *Voyez* PAULIN.

VALERIUS CATO, (VALÈRE CATON) nâquit en Provence un ſiècle avant l'Ere Chrétienne. Obligé, par des motifs que nous ignorons, de s'abſenter de ſa patrie, il fut à Rome, & il s'y diſtingua par ſes leçons de Grammaire & de Poëſie. La jeuneſſe Romaine le ſuivit avec une avidité qui lui procura un bien-être dont il ne ſut pas tirer un grand avantage, puiſqu'à la fin de ſes jours il retomba dans un état de pauvreté, d'autant plus ſenſible, que le grand âge expoſe à de plus grands beſoins.

L'on croit communément, que le ſujet de ſon départ fut la guerre civile qui lui fit perdre ſes biens. On ſe fonde ſur ce paſſage de ſon Poëme, intitulé *Diræ* ou *indignatio*, qui, malgré la barbarie des ſiècles d'ignorance, eſt parvenu juſqu'à nous.

Tuque inimica tui ſemper diſcordia civis.
Exul ego indemnatus, egens mea rura reliqui;
Miles ut accipiat funeſti præmia belli,
Hîc ego de tumulo, mea rura noviſſima viſam:
Hînc ibo in ſylvas, obſtabunt jam mihi colles,
Obſtabunt montes, Campos nec adire licebit;
Dulcia rura Valete, & lydia dulcior illis,
Et caſti fontes, & felix nomen agelli.

Cette Lydie qu'il paroît ſurtout regretter, a fourni le titre & la matière d'une élégie excellente, qui lui mérita ce court éloge du Poëte C. Tucida.

Lydia, Doctorum Maxima Cura liber.

Le Poëme de Caton, intitulé *Diana*, n'eſt pas inférieur à ceux que nous venons de citer, ſi l'on en croit le Poëte C. Helvius Cinna. Voici ſon jugement :

Sæcula permaneat noſtri Diana Catonis.

Tous les autres ouvrages de ce Poëte, qui étoient en grand nombre, portoient le caractère de la perfection que l'on a pu remarquer, dans le peu que nous venons de tranſcrire. C'eſt le témoignage qu'en ont porté les meilleurs critiques anciens.

Ajoutons-y une réflexion d'un moderne. *Virgile, dont les Poéſies ſont poſtérieures aux ſiennes, offre pluſieurs traits de reſſemblance, qui ne peuvent que tourner à la gloire de Valère Caton.*

La faveur publique, de bonnes mœurs, des talens ſupérieurs, ne purent le ſouſtraire aux horreurs de l'indigence. Nous finirons cet article par les vers de Bibaculus, ſon ami & ſon contemporain, qui nous tracent la pauvreté & l'héroiſme de Caton.

Si quis fortè mei domum Catonis,
Depictas minio aſſulas, & illos
Cuſtodis videt hortulos riapi,
Miratur, quibus ille diſciplinis
Tantam ſit ſapientiam aſſecutus,
Quem tres cauliculi & ſelibra farris,
Racemi duo, tegulâ ſub unâ
Ad ſummam propè nutriant ſenectam.

(*Extrait de divers Auteurs.*)

VALETTE. V. THOMAS DE LA VALETTE.

VALORIS, (ANTOINE), Jéſuite, nâquit à Méthamies, dans le Comté-Venaiſſin, le 20 Mars 1681. Il fit ſes premières études à Carpentras, & entra dans la Compagnie de Jéſus, le 13 Octobre 1698. On l'employa enſuite à l'enſeignement de la Grammaire, des Humanités & de la Rhétorique; & l'on peut dire qu'il montra dans ces divers emplois, une exactitude & des talens, qui lui ont fait autant d'honneur qu'il en a fait à la Société. Chéri & reſpecté de ſes écoliers, il vit encore dans leur mémoire. Doué d'un eſprit juſte, & conſtamment appliqué au travail, il acquit dans les différens genres de littérature, une ſupériorité qui lui fit un nom parmi les Savans. Diverſes pièces, ſoit en proſe, ſoit en vers, qu'il compoſa en enſeignant la Rhétorique dans les principaux collèges de ſon ordre, & dont pluſieurs furent jugées dignes de l'impreſſion, le firent regarder, avec raiſon, comme un des hommes les plus verſés dans les Belles-Lettres. Il ne fit pas moins paroître la ſolidité de ſon eſprit dans les Sciences Théologique & Philoſophique, qu'il enſeigna avec ſuccès pendant une longue ſuite d'années. Son intelligence dans les affaires temporelles, portèrent ſes Supérieurs à lui confier le ſoin de celles du Collège d'Avignon. L'application avec laquelle il les adminiſtra, fit voir que l'homme de Lettres peut en même tems être un habile & prudent Econome.

Il auroit exercé plus longtems cet emploi, ſi le Cardinal Albani, informé de ſon érudition, ne lui eût confié le ſoin d'écrire la vie du Pape Clément XI, ſon oncle; ouvrage qu'il termina, mais qui n'a point vu le jour, par rapport à des circonſtances, rélatives au tems auquel il l'écrivit.

Après tant de preuves que le P. Valoris avoit données de la ſolidité de ſon génie, de ſa prudence & de ſa piété, il fut fait ſucceſſivement Recteur de pluſieurs Collèges de la Province, & enfin Provincial. Il montra toujours plus, combien il en étoit digne. Doux & ferme tout-à-la-fois, il ſut maintenir, par l'exemple & par ſes diſcours, le bon ordre & la régularité dans les maiſons qu'il gouverna. Exact à remplir les devoirs d'un parfait ſupérieur, il ſe fit eſtimer au-dedans & au dehors. L'on admira ſur-tout ſon attachement à la vie commune, dont il ne ſe relâcha jamais, pas même dans cet âge, où les infirmités ſembloient l'en diſpenſer. Il mourut ſubitement à Avignon, le 21 Février 1761, âgé de près de 80 ans, ayant célébré la Meſſe ce jour là.

Nous avons de lui : 1°. L'*Éloge funèbre du S. Prince de Condé, mort en* 1686, traduit de l'Élégie latine du P. d'Augières. On le trouve dans les œuvres de ce dernier, édit. de Lyon, 1708, in-8°. chez de Clauſtre, pag. 211. 2°. *In Equeſtrem Statuam Ludovico Magno Lugduni poſitam, oratio.* Lyon, Laurens, 1714. in-4°. 3°. *Panégyrique de Louis le Grand, prononcé au Collège de Lyon.* Ib. 1725, in-4°. 4°. *Brutus*, Tragédie Latine. 5°. *Hiſtoire de Clément XI.* Ces deux derniers ouvrages ne ſont pas imprimés, quoiqu'ils méritent les honneurs de la preſſe. 6°. Enfin, l'on trouve grand nombre de Vers du P. Valoris, dans les opuſcules du P. Vanière, & ailleurs.

(C. B.)

VANLOO, (JEAN BAPTISTE) né à Aix, le 11 jour de l'année 1684, de Louis Vanloo, & de Marie le Foſſé. Son père & ſon ayeul, originaires de la Flandre, méritent bien d'être placés au rang des Peintres célèbres de leurs tems. Jean-Baptiſte, dès l'âge de huit ans, annonça par ſes Eſſais, qu'il ſurpaſſeroit ſes ancêtres. Après avoir copié les grands Maîtres peudant quelque tems, il donna un libre cours au génie fécond, dont la nature l'avoit doué ; & bientôt il ſe fit rechercher dans pluſieurs Villes de la Province, où ſes premières productions accueillies avec applaudiſſement, furent reçues comme le premier tribut d'un génie, qu'il devoit peut-être en partie à l'heureuſe fertilité du climat de Proyence. Entraîné par la réputation du célèbre Puget, ſon compatriote, il fit un voyage à Toulon pour y deſſiner les chefs-d'œuvres de ſculpture que ce Michel-Ange de la France avoit placés dans cette Ville ; il s'y fit lui-même beaucoup d'honneur par deux Tableaux qui lui furent demandés en arrivant. Ce fut dans ce tems à-peu-près, & dans cette Ville, que Vanloo épouſa, à l'âge de 22 ans, la fille de M. Lebrun, Avocat, eſtimable à toute ſorte de titres.

Parmi le grand nombre de Portraits que ce Peintre fit alors, on admira particulièrement celui de M. de Mailly, Archevêque d'Arles. Mais il quitta bientôt ce genre de travail, pour entreprendre de grands Tableaux. Le Duc de Savoie vint aſſiéger Toulon en 1727. Vanloo fuyant le bruit des armes, ſe retira dans ſa patrie avec toute ſa famille ; il eut bien de la peine d'y ſatisfaire l'empreſſement & les demandes des curieux. Il fit paroître, preſque à la fois, un tableau de l'Annonciation, qui fut placé dans l'Egliſe des Dominicains ; un St. Joſeph agoniſant, dans la paroiſſe de la Magdelaine ; une Reſurrection du Lazare,

dans la Chapelle des Pénitens des Carmes; un *S.* Bernard & ſon Compagnon, chez les Feuillans. Tous ces tableaux ſont déja dans le goût ſublime, dans le ſtyle des plus grands Peintres. Pourquoi s'en étonner ? Vanloo, comme eux, étudia la Nature, comme eux, il la rendit avec ſuccès; & lorſque avec du genre & de l'application, on marche dans une route tracée par d'habiles gens, on ne peut que parvenir au même but. Vanloo l'atteignit, & ne le perditpas de vue quand il peignit dans le pavillon de M. de l'Enfant, Commiſſaire des guerres, ces deux plafonds, productions hardies, & dans leſquelles on reconnoît des traits, qui feroient honneur aux plus grands-Maîtres.

Bientôt le Prince de Monaco l'attira auprès de lui. Il peignit les Princeſſes ſes filles. De-là, il paſſa à Gênes où il fit de nouvelles études. Appellé par le Duc de Savoie, il ſe rend à Turin, où ſa réputation l'avoit devancé : il y peint les jeunes Princes; & le Duc, empreſſé de rendre juſtice aux talens du nouvel *Appelles*, le comble de bienfaits, & le charge de pluſieurs ouvrages.

Le Prince de Carignan, ſi connu par ſon amour pour les Arts, connut le goût & le genre de Vanloo. C'en étoit aſſez pour lui aſſurer ſa protection. Ce Mécène envoya l'Artiſte à Rome, & fournit abondamment à ſes beſoins. Cette nouvelle carriere offre des beautés ſans nombre à l'admiration de Vanloo. Il n'eſt aucun chef-d'œuvre qu'il ne copie. Il fait plus, il calque des tableaux entiers, tels que la diſpute du St. Sacrement de Raphael. Fixé à l'école de *Benedetto Lutti*, il ſaiſit la touche de ſon maître; & ſes productions ſont comme celles de *Lutti*, dans un ſtyle élégant, noble & gracieux. Auſſi peut-on dire que Vanloo ranima en France la manière italique, qui ſembloit toucher à ſon déclin, ſans nuire à l'eſprit ni aux graces, qui ſont le caractère de l'Ecole Françoiſe.

L'Apollon & le Marſyas, Alexandre qui coupe le nœud gordien, Vénus & Mars, Latone, Suſanne, une Ste. Famille, N. Seigneur qui donne les clefs à S. Pierre, ſont les principales productions de ſon pinceau en Italie. Il les envoya au Duc de Savoie. Le plus grand éloge que l'on puiſſe faire de ces tableaux, c'eſt de rappeller que dans l'expoſition publique qui en fut faite à Rome, les connoiſſeurs attribuèrent les deux derniers à *Carle Marato*; cependant il en exiſte deux plus ſublimes encore. L'un eſt une flagellation qui ſe trouve dans l'Egliſe de *Santa Maria della Scala*; l'autre eſt *la Pſiché*, qui fut envoyée au Prince de Carignan. Ce dernier morceau fit l'admiration de l'Académie Royale.

Qu'il eſt beau, quand on a reçu de la nature des dons ſupérieurs, de ſe plaire à les tranſmettre aux autres ! Tandis que Vanloo s'immortaliſoit par l'excellence de ſes ouvrages, il inſtruiſoit ſes frères, ſes enfans, ſes élèves, des grands principes de ſon art; & le croira-t on ? Il ne ſe donna jamais lui-même pour modèle. Envain nous diſſimulerions-nous cependant, que le dangereux talent de la facilité l'engagea quelquefois à peindre avec précipitation; mais dans ſes productions, les incorrections que l'on pourroit y découvrir, ne ſont que les négligences d'un Grand-Maître.

Vanloo revenu à Turin, n'y fit pas un long ſéjour, malgré le deſir que le Roi & la Reine témoignèrent de vouloir l'y retenir. Il vint à Paris, & fit

logé, par le Prince de Carignan, dans l'Hôtel de Soiſſons, qui étoit alors l'aſyle des talens & de la fortune. Le Duc-Régent, à qui le Prince préſenta Vanloo, lui propoſa de peindre le plafond de la ſalle des Machines, pour un ballet qui devoit être bientôt exécuté devant le Roi. L'ouvrage fut achevé dans 8 jours, & l'admiration générale en fut la récompenſe la plus flatteuſe. Le tableau de Galatée eût été accepté alors pour le morceau de ſa reception, ſi le Prince de Carignan eût voulu en faire le ſacrifice. On vit paroître en même tems les portraits de MM. de Prie & de Sabran, en paſtel, qui alloient de pair avec tout ce que l'on avoit connu juſques alors de plus ſublime dans ce genre. Ce talent, ſi perfectionné depuis, ne prouve-t-il pas que les progrès du génie n'ont point de bornes, & qu'il eſt reſervé à la France d'en donner l'exemple à l'univers, & à la poſtérité?

Un des principaux monumens des talens & du genre de Vanloo, ſe trouve à Paris, dans l'Egliſe de S. Germain-des-Près: c'eſt S. Pierre délivré de la priſon par un Ange. Intelligence & vérité dans le plan, compoſition, élégance, grande manière & caractère de deſſin, coloris ingénieux, & hardi ſtratagême dans la diſtribution des lumières, tout eſt traité dans cet ouvrage de la manière la plus ſublime.

Engagé par le Prince de Lorraine, à faire de mémoire, le Portrait du Roi, il fut à Verſailles; il épia les inſtans pour étudier les traits du Monarque, & les imprima ſi profondement dans ſon eſprit, qu'il fit un portrait fort reſſemblant. Le Prince & le Duc de Gêvres, en furent tellement ſatisfaits, qu'ils en parlèrent au Roi; & ce Monarque, avec cette bonté qui lui étoit ſi naturelle, accorda une ſéance à Vanloo pour perfectionner ſon ouvrage. Ce portrait, reproduit par des copies ſans nombre, & répandu dans tout l'univers, valut à ſon Auteur des profits conſidérables, & une gloire infinie. Il peignit encore la tête du Roi, repréſenté à cheval, & il fit le portrait de la Reine.

Il ſeroit difficile de rapporter la quantité étonnante de portraits qu'il fit alors. Heureux, peut-être, ſi moins ſenſible aux attraits intéreſſans de ce genre d'ouvrage, & à la gloire d'y exceller, il ne ſe fût attaché qu'à l'Hiſtoire, pour laquelle la nature ſembloit l'avoir formé. C'étoit-là ſon goût dominant; il écrivoit avec ſon pinceau ſur la toile, comme les grands Poëtes peignent leurs penſées avec la plume. Ses couleurs étoient fraîches & ſuaves, ſa touche légère & ſpirituelle dans les ſujets gracieux; dans les ſujets de caractère, ſon ton de couleur étoit fort & vigoureux, & ſa touche fière & hardie; mais dans tous les genres, il fut toujours vrai & harmonieux. *Endymion* fut ſon morceau de réception à l'Académie. Ce chef-d'œuvre excita toujours l'admiration des habiles Maîtres qui illuſtrèrent cette illuſtre Compagnie.

L'amour de ſon pays, eſt un attrait auquel l'homme ſe livre naturellement. Vanloo touchoit preſque à cet âge, où le repos préſente plus d'appas que la gloire. Son ambition étoit remplie; reçu à l'Académie en 1731, nommé Adjoint à Profeſſeur en 1733, & Profeſſeur deux ans après; il avoit eu le ſingulier honneur de reparer la galerie de François I, peinte par le Primalice; il avoit enrichi

de ſes chefs-d'œuvre, la France, l'Italie & une grande partie de l'Europe. Dans l'eſpoir de ſe repoſer, il partit pour la Provence vers la fin de 1735. A peine fut-il à Aix, que les occaſions d'exercer ſes talens, ſe multiplièrent à l'excès. Il fut accablé de portraits, & tous ſoutinrent ſa réputation & augmentèrent ſa fortune. Ceux du Préſident de Bandol & du Marquis de Vence, ſont de vrais chefs-d'œuvre. Le dernier ſur-tout eſt digne du pinceau de Vandik.

Il y avoit à peine un an que Vanloo étoit en Provence, lorſqu'il apprit que ſon fils Michel avoit été choiſi par l'illuſtre Rigaud, pour être Peintre du Roi d'Eſpagne. Père tendre, ami reconnoiſſant, il revient à Paris embraſſer ſon fils, & remercier ſon Bienfaiteur. Son ſéjour dans la Capitale lui offre les moyens d'y faire encore admirer ſes talens. Un retour de chaſſe, expoſé au Salon du Louvre, en 1737, en fit alors un des principaux ornemens, & devint enſuite une des plus agréables décorations du Cabinet du Prince de Carignan.

Aucun genre ne lui fut étranger; il rendoit avec un ſuccès égal, les ſujets gracieux & les pathétiques. Il eſt moins ſublime dans le Chriſt que l'on voit ſur la Croix, au Bureau d'audition de la Cour des Comptes, que dans ſon Tableau, placé à Paris dans l'Egliſe de S. Martin des Champs, repréſentant l'entrée du Sauveur à Jéruſalem.

Des raiſons peu connues firent prendre à Vanloo le parti d'aller à Londres, en 1738. A peine fut-il arrivé chez un peuple amateur des Arts & admirateur des talens, qu'il fut ſurchargé de travail, au point de ſe voir obligé de tenir un regiſtre des perſonnes qu'il avoit à peindre. Mais bientôt un travail pénible & forcé fit craindre pour ſes jours. La Faculté ne vit d'autres remèdes à ſes maux, que celui de l'air natal. Vanloo revint en France vers la fin de 1742. Il fut viſité à ſon paſſage à Paris, par les principaux Membres de l'Académie de Peinture. Le célèbre Rigaud étoit du nombre. Ces deux amis ſe promirent mutuellement leurs portraits. Quel dommage que ce projet n'ait pas eu lieu!

De retour à Aix, Vanloo crut voir reparer ſes forces; il reprit le pinceau. Parmi la quantité de portraits qu'il fit encore, celui de M. d'Albertas, premier Préſident à la Chambre des Comptes, tient un rang diſtingué. Il peignit auſſi la Princeſſe de Carignan, le Comte de Suſe, le Marquis des Eſſarts, le Comte de Brue & ſa famillle. Il fut appellé à Marſeille pour y peindre à ſon paſſage le Prince *Dom Philippe*. J'avois eu le bonheur de recevoir des leçons de deſſin de ce grand homme, pendant un ſéjour de ſix mois que j'avois fait à Aix peu de tems auparavant; & j'eus celui d'être à ſes côtés, en qualité de ſon Elève, pendant le cours des ſéances que lui donna le Prince pour faire ſon portrait.

Perſuadé que l'air de la campagne lui ſeroit plus ſalutaire que celui de la ville, il acheta le Pavillon que la Province avoit fait bâtir pour M. le Duc de Vendôme. Sa ſanté parut donner quelque lueur d'eſpérance dans ce nouveau ſéjour. C'eſt-là qu'il fit l'Eſquiſſe d'un Tableau qui lui fut demandé pour l'Egliſe paroiſſiale de S. Ferréol de Marſeille. Cette Eſquiſſe eſt ſon dernier ouvrage; & certainement la plus belle qu'il ait jamais faite. Pouvons-nous nous flatter que la préférence qui fut donnée à celle ſur laquelle fut exé-

cuté le Tableau qu'on voit au fond du Chœur de cette Egliſe, (Tableau cependant eſtimable) ne nous faſſe pas regretter qu'un pareil monument ne ſoit pas ſorti du pinceau de cet habile homme.

Le rétabliſſement de ſes forces n'étoit rien moins que réel. Elles ſe ſoutenoient par ſa vivacité, par ſon courage & par la conſolation qu'il goûtoit dans le commerce de ſes amis. Vanloo avoit vêcu en Grand-homme, il mourut en Chrétien, le 19 Décembre 1745. Sa pompe funèbre fut digne de ſa réputation; les regrets de ſes amis, des amateurs des Arts & des Artiſtes, furent pour lui des éloges d'autant plus flatteurs, qu'ils étoient mérités & ſincères. Son nom ſeul gravé ſur ſa tombe (*Hîc jacet J. B. Vanloo*) équivaut aux plus brillantes Epitaphes.

Vanloo avoit une figure noble & intéreſſante, un caractère extrêment vif; mais un cœur excellent. Il étoit généreux au-delà de l'expreſſion. Parmi ſes Elèves, on place au premier rang, *Carle Vanloo*, dont on va lire l'article; les trois fils de Jean-Baptiſte: *Louis-Michel*, qui mourut Chevalier de l'Ordre du Roi & ancien Recteur de l'Académie; *Amédée*, ci-devant Peintre du Roi de Pruſſe, enſuite Profeſſeur de l'Académie; & *François*, mort à Turin à la fleur de ſon âge, rempli de génie & de talens. La vertu que Vanloo laiſſa à ſes enfans, fut la partie la plus eſtimable de l'héritage qui leur revint. Il leur communiqua ſes talens, & ils ont répandu la gloire de ſon nom dans les différentes Cours de l'Europe.

Mademoiſelle Duparc fut auſſi ſon Elève. *V. le ſupplément du volume précédent. Dandré Bardon*, qui a écrit la vie de Vanloo, en 1765, avoue que c'eſt aux lumières qu'il avoit puiſées dans ſon école, dans ſes leçons & dans ſes exemples, qu'il dut ſa réputation dans l'art de peindre, & bien plus dans celui de l'enſeigner.

Oſerai-je dire à mon tour, que je ſaiſis avidement cette occaſion, pour entrelaſſer quelques fleurs parmi les guirlandes, dont de plus habiſes mains ont orné le tombeau de cet homme célèbre. Ce court Eloge hiſtorique, eſt un hommage ſolemnel que je rends à ſa mémoire, à ce que je lui dois & à l'amitié dont il m'a honoré juſques aux derniers inſtans de ſa vie.

(*Art. de M. Dageville, Profeſſeur de l'Academie*, &c.)

VANLOO, (CARLE), frère du précédent, nâquit à Nice, le 25 Février 1705. Les premières années de ſon enfance furent remarquables, par un de ces événemens ſinguliers, que la réputation des hommes qui deviennent célèbres, fait ſouvent regarder comme des prodiges qui annoncent ce qu'ils ſeront un jour. Nice étoit aſſiégée en 1706, les bombes tomboient ſur la Ville: la mère de *Carle* courut cacher ſon nourriſſon dans la cave. *Jean-Baptiſte*, dont nous venons de parler, obſervoit la direction des bombes. Il apperçoit que la maiſon eſt menacée, il court au fond de la cave, il enlève ſon jeune frère, & le berceau de l'enfant eſt réduit en cendres l'inſtant d'après.

Ce frère généreux avoit ſauvé la vie à Carle; il ſe chargea de ſon éducation. Il le conduiſit à Turin, où le Duc de Savoie l'avoit appellé. Il le mena enſuite à Rome, où il le plaça chez le célèbre

Lutti. *Carle* apprit de ce fameux Peintre les délicateſſes de la peinture ; & le fameux le Gros lui donna les élémens & le goût de la Sculpture. Quoiqu'il manât le ciſeau avec autant de ſuccès que le crayon, la mort de le Gros, arrivée en 1719, le détermina à ſe fixer à l'art de peindre, dans lequel il a excellé.

Carle repaſſa en France avec ſon frère, il avoit à peine atteint ſa quinzième année ; mais ſecondé par ſes diſpoſitions naturelles, & plus encore par les conſeils de Jean-Baptiſte, il remporta le prix du deſſin en 1723, à l'âge de dix-huit ans.

Ses premiers eſſais en peinture encouragèrent ſes talens. Il retourna à Rome pour s'y enrichir des tréſors que les Raphaël & les Carache ont laiſſé à l'admiration de la poſtérité. Il y remporte bientôt le prix du deſſin à l'Académie de S. Luc, malgré la foule & la ſcience de ſes concurrens. Ses ouvrages méritent déja les éloges des Connoiſſeurs, & lui attirent l'eſtime des Grands. Le Pape l'honora, en 1729, du Cordon de Chevalier.

Carle quitta l'Italie avec la réputation la plus brillante, & comblé des honneurs les plus flatteurs. Un malheur lui enleva *François Vanloo*, ſon neveu, qu'il ramenoit en France. Sa douleur l'arrête quelque tems à Turin ; il y épouſe la fille du célèbre Sommis, & il y laiſſe des monumens de ſon ſavoir, qui formeront à jamais le plus bel ornement du Palais de Turin. Ce ne fut qu'en 1734 que *Carle* revint à Paris avec ſon épouſe. L'année d'après, il préſenta à l'Académie Royale de Peinture, ſon tableau de Marſyas, écorché par l'ordre d'Apollon, & l'Académie le nomma auſſitôt adjoint aux Profeſſeurs, & en 1736 elle lui accorda le titre de Profeſſeur ; charge pénible, dont *Carle* s'eſt acquitté pendant longtems avec honneur.

Attaché à ſon Souverain, qui l'honora de ſes bontés, *Carle* refuſa les offres obligeantes du Roi de Pruſſe qui l'invitoit à venir à Berlin. En 1749, il fut chargé de la direction de l'Ecole Royale des élèves protégés. La réputation qu'il s'acquit dans cette charge, l'exactitude qu'il mit à remplir ſes devoirs, lui attirèrent bientôt un nouvel honneur. Le Roi le décora du cordon de St. Michel en 1751.

L'année ſuivante, l'Académie lui donna le titre d'Adjoint à Recteur, place honorable & tranquille, où les Membres de cette Compagnie vont ſe repoſer, après pluſieurs années d'un ſervice laborieux.

En 1762, Carle fut nommé premier Peintre du Roi. M. le Dauphin demanda à M. de Marigny, qui préſentoit Vanloo, pourquoi ſe faiſoit cette préſentation. M. de Marigny répondit que c'étoit pour remercier S. M. du titre de premier Peintre. *Il l'eſt depuis longtems*, répliqua Monſieur le Dauphin : réponſe également honorable au Prince & à l'Artiſte.

Carles fit un voyage à Londres, pour ſe diſtraire des occupations exceſſives auxquelles il étoit livré. Un mois ſuffit à cette courſe. Il revint reprendre ſes travaux qu'il a continués juſques à ſa mort arrivée le 15 Juillet 1765, dans la ſoixante-unième année de ſon âge.

Il emporta les regrets de ſa famille, de ſes amis, des Artiſtes même & de tous ceux qui s'intéreſſent ſincerement

aux

aux progrès des Arts. Le Roi, ſenſible à ſa perte, continua une partie de ſes bienfaits à ſa veuve, en la gratifiant d'une penſion de cent louis & d'un logement au Louvre.

Jamais Peintre ne pouſſa plus loin que *Carle Vanloo*, la correction du deſſin. Il n'employoit le pinceau que lorſque l'art du crayon étoit épuiſé. Il poſſédoit parfaitement l'art d'arrondir, de terminer ſes ouvrages. Il exprimoit tous les détails; on y retrouve toutes les fineſſes de la nature.

Son caractère ingénu, que le monde n'avoit point altéré, avoit conſervé toute ſa vérité naturelle. Il étoit bon, ſincère, & affectueux. Sans ceſſe occupé de ſon art, il ne demeuroit jamais oiſif. Dur à lui-même, il travailloit toujours débout, ſans feu, même pendant la rigueur des froids les plus exceſſifs. Ses élèves le chérirent comme un père, ſes enfans le regardoient comme leur ami. Vanloo ne ſongeant qu'à la gloire, oublia la fortune. Il n'eut pas le ſecret de s'enrichir, talent qui naît avec les ames vulgaires, & que la nature ſemble refuſer au génie.

On trouvera la liſte de ſes ouvrages à la ſuite de ſon éloge par M. d'André Bardon. Cet éloge nous a fourni une grande partie des faits que nous venons de rapporter. Nous terminerons cet article, en annonçant les *ſept deſſins* de la vie de St. Grégoire, qu'il avoit faits par ordre du Miniſtre, pour le dôme des Invalides, & qui ſont pleins de beauté, d'enthouſiaſme & de génie.

(V. P.)

VARADIER DE SAINT ANDIOL, (GASPARD) né à Arles dans le ſiècle paſſé, s'eſt fait connoître par ſes poëſies. Il deſcendoit d'une famille ancienne & illuſtre, dans laquelle on trouve un *Bertrand*, qui commanda en 1548 les Galères de Malte, & qui étoit Commandeur de Ste. Luce ou du Temple; *Gabriel* frère de *Bertrand*, Chevalier des Ordres du Roi, fut Gouverneur de la Ville d'Arles pendant les troubles de la France: il eut la permiſſion d'avoir auprès de lui dix hommes armés pour ſa garde. Etant député par la Ville pour aſſiſter aux états généraux, il fut admis dans la chambre de la nobleſſe, à cauſe de ſon mérite & de ſa naiſſance, quoique par ſa qualité de Député d'une Ville, il ne dût entrer que dans le rang du tiers-état. L'Hiſtoire du Duc d'Epernon fait mention de *Philippe Varadier*, guerrier intrépide: celle de Malte nous a conſervé le nom de pluſieurs autres perſonnes de la même famille.

Gaſpard embraſſa l'état Eccléſiaſtique, & fut élevé à la dignité d'Archidiacre d'Arles. Il étoit membre de l'Académie de ſa patrie. Il donna en 1679 un Recueil de Poëſies Sacrées & Profanes, en François & en Latin, dont nous citérons quelques vers pour donner une idée de la verſification de ce Savant.

Ad puellam quæ pedis morbo laborando
Partum occultabat.

EPIGRAMMA.

An pedis, an ventris vitio vis Clauda videri?

Vulnus Achillis adeſt, vulnus amoris adeſt.

IN OBITUM D. PETRI DE CHATEAUNEUF, D. DE MOLEGÉS, ACERRIMI VENATORIS.

Morte Petri lugent inopes, altaria, nuptæ:
Sed gaudent lepores, gaudet & omnis avis.

CHRISTO CRUCIFIXO

Eſſe Deum Chriſtum morientem ſaxa fatentur;
Solus homo ſaxis durior, eſſe negat.

Traduction Latine de ces vers de Malherbe : La mort a des rigueurs, &c.

Durior occluſâ flentes mors aure repellit,
Vanâque lugentes fundere vota ſinit.
Non inopi, quem parva fovent magalia, parcit;
Nec Rex excubiis, funere tutus erit.
Nil juvat iraſci, quæruloſque evolvere ſenſus,
Numinis Arbitrio fidere, ſola quies.

Varadier eſt encore Auteur d'une *Traduction* en vers Latins, de l'Imitation de J. C. où l'on trouve beaucoup de morceaux rendus avec élégance. Elle eſt imprimée à Arles in-12.

(V. P.)

VASSÉ, (ANTOINE-FRANÇOIS DE) Sculpteur du Roi, & membre de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture établie à Paris, nâquit à Seyne en 1683. L'on n'a pû avoir aucune notice de l'état de la famille non plus que des détails particuliers de la vie de cet Artiſte, & l'on ne peut guère le donner à connoître que par la citation des ouvrages que l'on ſait être ſortis de ſon ingénieux ciſeau. Tels ſont les décorations du Chœur de Notre-Dame de Paris, le bas-relief de ſon Maître Autel, la figure qui eſt à la Chapelle de la Vierge de cette Métropole. La Sculpture qui orne le portail des Capucines de la rue St. Honoré, & celle de l'Hôtel de Toulouſe: l'on s'apperçoit aiſément, à l'inſpection de ces ouvrages divers qu'ils ſont les fruits d'une compoſition inſpirée par le génie & d'une exécution aiſée & élégante.

Vaſſé mourut le premier jour de l'année 1736, âgé de 53 ans; il laiſſa un enfant qui hérita de ſon goût & de ſon talent pour la Sculpture. Trop jeune encore pour avoir pu être l'élève de ſon père, il le fut du célèbre Bouchardon, & il eſt peut-être celui qui a fait le plus d'honneur à ſon Ecole. Cet Artiſte eſtimable eſt mort depuis peu d'années en laiſſant dans Paris & dans les Provinces, des monuments de ſon habileté: il étoit Sculpteur du Roi & Profeſſeur dans ſon Académie de Peinture & de Sculpture. L'Eloge du fils qui n'eſt point

étranger à celui du père, occuperoit ici à ſon tour une place bien méritée, ſi nous pouvions le compter comme lui dans le nombre de nos compatriotes.

(*Art. de M. Dageville.*)

VAUTIER, (FRANÇOIS) né à Arles à la fin du ſeizième ſiécle, étudia la Médecine à Montpellier & y prit ſes dégrès en 1612, il fut enſuite à Paris, où il fut nommé en 1624, premier Médecin de la Reine Marie de Médicis, mère de Louis XIII. L'aſcendant, que Vautier prit ſur l'eſprit de la Reine, fut ſi grand, qu'on crût qu'il la gouvernoit ; & cette idée lui fit perdre ſa place.

En 1631, Le Cardinal de Richelieu s'étant juſtifié auprès du Roi, l'on empriſonna Vautier à Senlis, parce qu'on le ſoupçonna d'avoir participé à la cabale formée contre cette Eminence. Il fut transféré à la Baſtille, d'où il ne ſortit qu'à la mort du Cardinal.

La Reine Mère avoit demandé ſa liberté ; on prétend que le Roi la lui auroit accordée, ſi elle s'étoit décidée à reſter à Moulins ; mais cette Princeſſe ayant refuſé de quitter Compiegne, Vautier fut mis à la Baſtille, pour couper toute communication entre la Reine & lui.

Quelque temps après, la Reine ſe retira en Flandre, & redemanda Vautier. Elle redoubla ſes inſtances en 1653, qu'elle fut attaquée d'une maladie très-dangereuſe, qui dura quarante jours. Le Roi lui envoya *Piètre* & *Riolan*, fameux Médecins de Paris ; mais elle ne put avoir Vautier, qu'on lui permit ſeulement de conſulter par écrit. Vautier répondit que, pour juger de la maladie de la Reine il falloit abſolument qu'il la vît. Il n'obtint rien, & la crainte qu'on avoit qu'il ne donnât à la Reine des conſeils dangereux pour l'Etat, fit qu'on le retint juſques à la mort du Cardinal arrivée en 1642.

Vautier revint alors à la Cour & y fut nommé Médecin de Louis XIV, à la mort de Jacques Couſinot le fils. Il exerça cet emploi, juſques en 1652, qu'il mourut âgé de 63 ans.

En 1649, il obtint l'Abbaye de St. Taurin d'Evreux, en reconnoiſſance des ſoins & de la guériſon de Monſieur frère unique du Roi. Vautier avoit de l'eſprit, de la ſcience & des ſentimens ; il eût été plus heureux, s'il n'avoit pas porté ſes prétentions au-delà de ce qu'exigeoit ſon miniſtère. (V. P.)

UBAYE, (PAUL DE MEYRAN D') né à Arles en 1636, d'une famille Noble, neveu du célèbre Comte de Pagan, fut dès ſa jeuneſſe le diſciple de la vertu & l'imitateur des Saints. Sa piété ne l'abandonna pas au milieu des écueils du monde & des richeſſes. Elle lui inſpira le goût de la vie Religieuſe qu'il embraſſa dans l'Ordre des Minimes, à l'âge de 17 ans. On le vit dès-lors porter le détachement Evangélique juſqu'à la plus étroite pauvreté, s'immoler par la pénitence, choiſir l'humilité pour ſon partage & la retraite pour ſes délices, s'étudier enfin à ſe faire oublier des hommes, ſi ſes talens & ſes vertus même ne l'euſſent trahi. Son imagination vive, forte & féconde, ſon eſprit ſubtil & pénétrant lui acquirent dans la Théologie la même ſupériorité ſur ſes égaux, que ſon génie lui avoit donné dans le cours de ſes humanités ; mais la douceur de ſon caractère la lui faiſoit aiſément pardonner. Il fit de ſes talens l'uſage le plus digne de la Reli-

gion, en les employant à ſa gloire. Il prêcha; & le changement de mœurs dans ſes Auditeurs étoit le fruit de ſes Sermons. *Marie-Thérèſe d'Autriche*, épouſe de Louis le Grand, honoroit alors le Trône par ſes vertus. Le P. d'Ubaye crut devoir en perpétuer le ſouvenir. Il compoſa un ouvrage dans lequel il la repréſenta comme l'héroine de ſon ſiècle, & le modèle, ſur lequel les Princeſſes & les Reines doivent ſe former. C'eſt la parole de l'Evangile ſoutenue de frappans exemples. Ce Religieux finit ſa vie à Avignon en 1714. Il a donné au Public 1°. *l'Ame ſouffrante ſous la rigueur des grandeurs de Dieu, ou les ſupplices ingénieux dont les attributs puniſſent l'ame dans le Purgatoire* en 12 Diſcours. Lyon 1671 in-8°. 2°. *L'Héroïne Chrétienne ou la Princeſſe achevée ſous le très-auguſte nom de Marie-Thérèſe d'Autriche, Reine de France & de Navarre*, Lyon, 1671. in-4°. (P. N)

VENEL, (MAGDELAINE DE GAILLARD, DE) née à Marſeille le 24 Janvier 1620, de Pierre de Gaillard-Longjumeau, Seigneur de Ventabren, & de Marquiſe de Village de la Salle, fut élevée ſous les yeux d'une mère dont les vertus exemplaires font l'éloge le plus accompli; elle reçut une éducation qui lui fit allier les agrémens de l'eſprit aux qualités éminentes de ſon ame.

A l'âge de 16 ans, on la maria avec M. de Venel, Conſeiller au Parlement de Provence, enſuite Maître de Requêtes de l'Hôtel de la Reine, enfin Conſeiller d'Etat. Quelques années après ce Mariage, les jeunes époux ſe rendirent à Paris, où ils avoient des parens diſtingués. Madame de Montmorency, qui étoit de ce nombre, conçut bientôt pour la jeune Provençale une amitié fondée ſur l'eſtime la plus parfaite. Elle la préſenta au Cardinal Mazarin.

Anne d'Autriche, qui étoit alors Régente du Royaume, voulut auſſi la voir; elle la combla d'amitié, & lui témoigna qu'elle déſiroit de l'avoir ſouvent auprès d'elle. Madame de Venel fit ſa cour aſſidûment à cette Princeſſe & mérita ſa confiance. La Reine, informée des ſervices que la famille *de Gaillard* avoit rendus à la Couronne, donna à Madame de Venel les glacières de Provence, qui appartenoient au Domaine. Ce don aſſuroit à cette Dame, un revenu annuel de vingt mille livres.

Ce commencement de faveur retint Madame de Venel à la Cour, lorſque ſon mari revint en Provence. Elle mérita la confiance du Cardinal Mazarin, qui gouvernoit le Royaume; & lorſqu'elle elle-même vint en Provence en 1650, ayant trouvé le pays diviſé entre les Membres du Parlement & le Gouverneur, elle donna des conſeils, qui lui méritèrent cette lettre de la Reine:

» Madame de Venel: le ſieur de » Valavoire m'a rendu votre lettre, par » laquelle je vois de continuels témoi» gnages de votre zèle au ſervice du » Roi, Monſieur mon fils. J'y ai auſſi » trouvé un avis que je n'ai point né» gligé, & dont je vous remercie, » vous priant d'employer toujours vos » ſoins pour la bonne cauſe, & d'être » bien perſuadée de ma protection & » de ma bonne volonté au plus haut » point que vous pouvez la ſouhaiter. » Je dépêcherai au plutôt le ſieur de » Valavoire qui s'en retournera ample» ment inſtruit des prétentions du Roi; » c'eſt pourquoi je ne ferai la préſente

» plus longue que pour prier Dieu, qu'il » vous ait, Madame de Venel, à ſa ſainte garde. Fait à Paris, le 15 Septembre 1651. *Signé* ANNE.

A ſon retour à Paris, Madame de Venel fut reçue de la Reine avec les plus grandes marques de bonté. S. M. s'informa des moindres détails concernant les troubles de la Provence. Madame de Venel obtint la grace des coupables.

La Reine employa bientôt Madame de Venel dans une affaire de la plus grande importance. Le Cardinal Mazarin avoit appellé ſes nièces auprès de lui. Louis XIV encore jeune voyoit avec plaiſir l'ainée, Marie Mancini. Il n'eut d'abord pour elle que cette amitié ingénue, dont on eſt ſuſceptible à cet âge; mais les années amenèrent l'amour. L'on ſait que ce jeune Monarque ſe propoſa de partager avec elle les honneurs de la Royauté.

La France étoit alors en guerre avec la plus grande partie de l'Europe. Il n'y avoit qu'un mariage avantageux qui pût la mettre en état de ſoumettre ſes ennemis. Le Cardinal le comprit mieux que perſonne; & de concert avec la Reine, il réſolut de ſacrifier ſon avantage perſonnel au bien de la France. Madame de Venel pouvoit ſervir à leur projet. Elle fut mandée chez la Reine, qui l'inſtruiſit de tout, & elle lui promit de s'employer à tout ce qu'on exigeroit d'elle. Elle profita d'abord de la confiance que Mlle. Mancini avoit en elle, pour lui faire enviſager les maux qui menaçoient le Royaume.

D'un autre côté, le Cardinal envoya ſecrètement à Rome un homme de confiance, avec une procuration pour terminer le mariage propoſé entre ſa nièce & le Prince Colonne: il en parla au Roi comme d'une choſe indifférente; & le Roi qui croyoit ce mariage fort éloigné, lui conſeilla de ne pas négliger cette affaire. Il donna par ce moyen, ſans s'en appercevoir, un conſentement irrévocable. Peu de jours après, on lui fit part de l'alliance que l'Eſpagne lui propoſoit. Il s'apperçut alors qu'on traverſoit ſa paſſion. Il apprit que Madame de Venel travailloit auprès de Mademoiſelle Mancini; il réſolut de mettre cette Dame dans ſes intérêts. Promeſſes, bontés, agaceries, rien ne fut oublié, mais inutilement: Madame de Venel travailla pour le bien de l'Etat, & le Roi lui en ſut bon gré dans la ſuite.

L'Ambaſſadeur d'Eſpagne parut bientôt à la Cour. Louis XIV qui ne croyoit pas les choſes ſi avancées, ſentit renaître tout le feu de ſon amour pour la nièce du Cardinal. Il fit appeller ce Miniſtre, qui lui avoua ce qu'il avoit fait avec Madame de Venel, pour amener les choſes à ce point.

Marie Mancini fut à ſon tour inſtruite de ce qui ſe paſſoit; elle courut, dans ſa douleur, entre les bras de Madame de Venel, qui la conſola le mieux qu'elle put. Cependant le Cardinal fit célébrer à Rome, par Procureur, le mariage de ſa nièce; la nouvelle en étant venue à la Cour, Mademoiſelle Mancini à qui on donna dès-lors le nom de *Madame la Connétable*, reçut les complimens du Roi, de la Reine & des Seigneurs de la Cour.

Madame de Venel, qui avoit eu bonne part à cet événement, reçut de nouvelles marques de bonté de la part de la Reine, & de reconnoiſſance de la part

du Cardinal Mazarin. Le Roi l'ayant trouvée un jour chez la Reine, la pria d'accompagner Madame la *Connêtable* juſques à Milan, où le Prince *Colonne* devoit venir la recevoir, & de lui écrire toutes les circonſtances du voyage.

Cette prière fut un ordre pour Madame de Venel, qui, depuis, gagna tellement la confiance du Roi, qu'il la nomma Sous-Gouvernante des enfans de France.

Lorſqu'il fallut partir, Madame de Venel voulant éviter à la tendreſſe du Roi le déplaiſir d'une ſéparation, lui adreſſa ces paroles. *Sire, V. M. permettra bien à des voyageuſes de la quitter pour un inſtant, elles ont des paquets à faire.* La foibleſſe du Roi l'emporta ſur la reflexion : il voulut reſter ; & comme il laiſſa échapper quelques ſoupirs, lorſqu'il les vit monter en voiture ; Madame la *Connêtable* lui dit : *vous êtes Roi, vous m'aimez & je pars.* Madame de Venel fit ſigne au Cocher de marcher, & elle employa tout ce que ſon amitié lui ſuggéra pour tranquiliſer la Connêtable. Le voyage fut aſſez heureux, juſques à Turin, où Madame la Connêtable fut légérement incommodée : dès qu'elle fut en état de recevoir des viſites, le Duc de Savoie l'honora de la ſienne, & lui fit préſent d'un diamant de prix. Il en donna un autre à Madame de Venel.

Cette reſpectable Dame écrivit au Roi, de Turin & de Milan. Elle en reçut une réponſe qui lui aſſuroit la confiance de S. M. Les promeſſes du Roi ne tardèrent pas d'avoir leur effet. La Reine ayant accouché d'un Dauphin le 1er. Novembre 1661, Madame de Venel reçut du Roi, à qui elle en fit compliment, une penſion de 12000 livres ſur la Caſſette, & un Brevet de Conſeiller d'Etat pour ſon couſin de Gaillard établi à Aix. Le Roi lui fit encore don de tous les arbres que le froid avoit fait périr cette année-là dans la forêt de Fontainebleau. S. M. évaluoit ce cadeau à 50 mille livres : mais les Entrepreneurs en ayant offert 800 mille livres, Madame de Venel s'excuſa de recevoir une ſomme ſi conſidérable. Le Roi ſenſible à ce procédé, lui fit expédier un Brevet de Dame de la Reine.

Cette Princeſſe accoucha le 18 Novembre 1662, d'une fille qui fut nommée Anne-Elizabeth, dont l'éducation fut confiée aux ſoins de Madame de Venel ; ce qui la fixa pour toujours à la Cour. Le ſéjour qu'elle y fit, contribua beaucoup à rétablir la paix dans la Maiſon Royale, qui y étoit quelquefois troublée par des circonſtances dont la tendreſſe de la Reine étoit allarmée : la Sous-Gouvernante diſſipoit alors ſes ſoupçons, & méritoit la confiance du Roi & de la Reine. Elle empêcha même que cette Princeſſe ne retournât en Eſpagne, comme elle l'avoit projeté, ſur les rapports qu'on lui faiſoit.

Dans cet intervalle, la Reine mère étant au lit de la mort, fit appeller Madame de Venel & lui fit ſes adieux, en lui ſouhaitant une vie longue & heureuſe, qui devoit ſervir à entretenir la concorde dans la famille Royale. Madame de Venel, attendrie & réconnoiſſante, ne répondit que par des ſanglots.

Peu de tems après, le Roi nomma, à ſa demande, l'Abbé de Gaillard ſon frère, à l'Evêché d'Apt, & fit donner à ſon neveu, un Brevet de Page

de la Reine : il accorda au jeune Longjumeau, une place dans la Compagnie de ſes Mouſquetaires noirs, & il permit à ce jeune Officier de danſer avec la Reine & avec la Dauphine, au bal que S. M. donna aux Princeſſes.

La ſanté de la Reine s'affoibliſſant de jour en jour, Madame de Venel étoit toujours auprès d'elle. Les diſcours affectueux que cette Princeſſe adreſſoit au Roi, l'attendrirent ; & après qu'il fut ſorti de ſon appartement, elle ſe tourna du côté de Madame de Venel, en lui diſant : *le Roi s'attendrit, & je vais ceſſer d'être, ah malheureuſe Reine* ! Un torrent de larmes ſucceda à ces paroles ; envain Madame de Venel voulut-elle appaiſer ſa douleur ; elle l'accompagna au tombeau, où elle deſcendit cette même nuit du 30 Juillet 1683.

Madame de Venel s'occupa dès-lors entièrement à l'éducation des Ducs de Bourgogne, de Berri & d'Anjou connu ſous le nom de Philippe V. Roi d'Eſpagne. Le Duc de Bourgogne fixoit ſurtout ſon attention. Sa conſtitution foible & délicate lui en fit un devoir particulier. Un jour qu'elle préſentoit ce jeune Prince au Roi : *voilà, Sire*, lui dit-elle, *qui ſera le plus grand des hommes.* Un Seigneur de la Cour répondit ſur le champ. *Vous ſoutenez donc, Madame, que le Duc de Bourgogne ſera plus grand homme que le Roi* ? Elle repartit avec vivacité en montrant le Roi. *Qui, lui ? jamais je ne l'ai mis au rang des hommes.* Le Roi ſourit ; & ſe tournant vers ceux qui compoſoient ſa Cour, *rien ne me plait davantage*, dit-il, *que le naturel des Provençaux, & leur franchiſe.*

Ce Prince ne ceſſa de donner à Madame de Venel, des marques de ſes bontés. Il nomma ſon neveu au Regiment Dauphin Dragon ; mais cet Officier ayant reçu une bleſſure, fut obligé de quitter le ſervice.

Quelque-tems après, Madame de Venel fut attaquée d'une maladie dont elle mourut à Verſailles, entre les bras de Madame de Mazarin, le 24 Novembre 1687, à l'âge de 67 ans. Le Roi & les Princes la viſitèrent, & lui témoignèrent combien ils l'eſtimoient.

Cette Dame avoit un caractère naturel, mais accompagné de prudence, des ſentimens nobles, l'ame élévée quoique généreuſe & bienfaiſante, beaucoup de piété ſans affectation, l'air agréable, la taille au-deſſus de la moyenne, le teint blanc, les yeux grands & vifs, le nez bien fait & la bouche gracieuſe.

On nous pardonnera d'avoir traité fort au long la vie de Madame de Venel : Elle eſtima toujours les Provençaux ; elle hâta ou favoriſa leur avancement ; notre reconnoiſſance eſt un tribut dû à ſa bienfaiſance.

(*Extrait des Mémoires ſur ſa vie.*)

VENTO, (ADAM DE) iſſu d'une famille Noble, ancienne & illuſtre, originaire de Gênes, qui s'établit à Marſeille en 1426, eſt principalement connu par la belle harangue qu'il prononça dans l'Hôtel-de-Ville de Marſeille en 1489. Cette pièce donne la plus grande idée de ſon Auteur. On y admire une érudition extraordinaire dans un tems antérieur à la renaiſſance des lettres, & les vues les plus ſaines ſur le Gouvernement, l'adminiſtration & le commerce, dans un ſiècle d'ignorance. Elle préſente d'ailleurs, dans un ſtyle également ſimple & nerveux, dans la langue Pro-

vençale, le détail circonſtancié, & le tableau fidèle & intéreſſant des troubles qui agitoient alors la Ville de Marſeille. Ruffi nous a conſervé cette pièce, dans ſon Hiſtoire de Marſeille, tom. 2, pag. 333 & ſuiv.

VENTO, (CHRISTOPHE DE) de la même famille que le précédent, réhauſſa le mérite de ſa naiſſance, par l'éclat de ſes qualités perſonnelles. Il fut d'abord Conſul François à Alexandrie d'Egypte en 1570, enſuite Gentilhomme de la Reine en 1579, & Gentilhomme ordinaire du Roi Henri III en 1582. Sa profonde connoiſſance des affaires d'Etat, & ſes talens politiques, le firent nommer, en 1589, Ambaſſadeur de France à la Porte. Sous le règne d'Amurat III, il conclut un traité d'alliance & de Commerce, qui fut très-utile à la France. Deux années auparavant, il avoit ſoutenu l'honneur François, & ſon caractère d'Ambaſſadeur, avec autant de fermeté que de ſuccès, contre la prétention des Ambaſſadeurs de l'Empereur, qui entreprirent de prendre le pas ſur lui dans une cérémonie, au préjudice de l'uſage & de la poſſeſſion fondée ſur les premiers traités.

M. de Germini, Prédéceſſeur de Vento, dans cette ambaſſade, ayant cédé le Pas au Miniſtre de l'Empereur, fut condamné en France, à avoir la tête tranchée: il auroit ſubi ce châtiment, s'il ne fût pas mort avant de retourner en France.

VENTO, (HENRI DE) Marquis des Pennes, Chef d'Eſcadre des Galères de France, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, & Membre de l'Académie des Belles-Lettres de Marſeille, nâquit dans le château des Pennes, le 23 Mars 1664, de Louis-Nicolas de Vento, Seigneur des Pennes & de Peiruis, & de Louiſe d'Armand-Miſon.

Il fit ſes première études dans ſa maiſon paternelle, ſous les yeux d'un Maître attentif. A l'âge de 13 ans, il fut envoyé à Paris, où il ſervit pendant quelque tems dans les Mouſquetaires. Il en revint en 1682 avec un brévet d'Enſeigne de Galères. Il fut fait Sous-Lieutenant deux ans après, & Lieutenant en 1693.

On le chargea, en 1703, du Commandement des Bâtimens armés à Cette, pour porter des munitions de guerre & de bouche à l'Armée de Catalogne; & quelque tems après, il reçut ordre de ſe débarquer, pour obſerver les mouvemens de la Flotte Angloiſe & Hollandoiſe qui menaçoit cette côte. Il ſe fit admirer dans ces deux emplois, & il reçut des Lettres de M. l'Amiral, & de MM. les Maréchaux de Villars, de Berwich, de Roquelaure, de Montrevel, de Noailles, pleines de cette tendre eſtime, que de tels Supérieurs n'accordent jamais qu'à titre de récompenſe.

Pendant le cours de ſa miſſion en Languedoc, l'Archiduc étant venu aſſiéger Roſe, le Marquis des Pennes y porta un ſecours conſidérable à travers une Eſcadre ennemie, qui, par l'arrangement qu'il avoit pris, ne put attaquer ſon Convoi. M. de Pont-Chatrain, Miniſtre de la Marine, lui en fit des remercîmens.

En 1713, il reçut le Brévet de Capitaine-Lieutenant, & bientôt après, il épouſa Angélique des Rollands de Réauville, dont il lui reſtoit quatre enfans à ſa mort. En 1722, il fut nommé

Capitaine

Capitaine en pied ; & trois ans après il fit, en cette qualité, ſa première campagne. Ce fut lui qui paſſa l'Ambaſſadeur de Livourne à Civita-vecchia. Ce fut là ſa 27me. & dernière Campagne. En 1736, il fut fait Chef-d'Eſcadre, & la même année il fut admis à l'Académie de Marſeille à la place de l'ancien Evêque d'Apt. Il y dévéloppa les rares qualités de ſon cœur, qui ajoutoient infiniment à celles de ſon eſprit.

L'Auteur de ſon Eloge, dont nous avons extrait cet article, nous apprend que le principal objet de ſes études, étoit l'Hiſtoire ; qu'il excelloit auſſi dans le genre épiſtolaire, & qu'on trouve dans ſes lettres une juſteſſe, une fineſſe & des graces qui ne s'acquièrent pas. « On dit communément, ajoute-t-il, » Que pour réuſſir en écrivant, il faut » écrire comme on parle. Cette règle, » qui ſeroit ſûre pour bien des gens, » étoit infaillible pour lui. On écrit par- » faitement, quand on écrit comme » il parloit. » Il étoit précis & inſtructif dans celles qu'il écrivoit au Miniſtre, élégant & noble dans les lettres de politeſſe.

Le Marquis des Pennes paſſa les dernières années de ſa vie dans ſa terre ; il ne venoit à Marſeille que lorſque le ſervice l'y appelloit. Sa dernière maladie l'obligea d'y venir pour être plus à portée des ſecours de l'art, qui ne purent pas l'empêcher d'y ſuccomber le 18 Mars 1738, à l'âge de 74 ans.

Son caractère étoit un fond de bonté & de douceur, qui le rendoit aimable au milieu même des viciſſitudes de la fortune ; toujours égal à lui-même, il témoigna toujours un accueil careſſant à ſes amis : la même politeſſe aux indifférens ; les mêmes bontés à ſes inférieurs.

Ami chaud, ſincère & conſtant, il ne négligeoit rien pour rendre ſervice ; & lorſqu'il n'avoit pas le bonheur de réuſſir, il reſſentoit un chagrin plus violent que celui pour lequel il s'étoit employé.

Perſuadé qu'en obligeant, on ſent une joie ſecrète, ce généreux Marquis ſembloit ignorer ſes bienfaits. N'éxigeant point de la reconnoiſſance, il avoit trouvé, ſans le ſavoir, le meilleur moyen d'en inſpirer beaucoup.

M. ſon fils, héritier de ſes talens & de ſes vertus, occupe dignement une place dans l'Académie de Marſeille.

(V. P.)

VENTRE. V. TOULOUBRE.

VERAN DE CAVAILLON,

(LE PÈRE) Capucin, étoit né en cette Ville, en 1582, de Pierre Meyſſonier, & de Jeannette Franciſe. Il embraſſa l'état Eccléſiaſtique, & fut pourvu d'un Canonicat à la Cathédrale de ſa Patrie, étant encore fort jeune. Il édifioit ſes confrères par ſon exemple, lorſque le deſir d'une plus grande perfection lui fit abandonner ſon Bénéfice. Il étoit déjà Prêtre, lorſqu'il ſe fit Capucin à Avignon, le 8 Décembre 1607. Il conſerva le nom de Veran, qu'il avoit reçu au Baptême.

L'humilité l'avoit conduit dans le Cloître, l'obéiſſance lui fit accepter les différens emplois auquel on le deſtina. Il fut d'abord Maître des Novices, qu'il ranima par ſa ferveur & par ſon exactitude aux devoirs de la Règle. Bien-tôt il fut envoyé au ſecours des peſtiférés, qu'il conſola par ſes diſcours, & qu'il ſoulagea par ſes ſoins. En 1621, il ſe

rendit au Martigues. Cette Ville étoit infectée de peſte ; le P. Véran y pratiqua les œuvres de piété & de miſéricorde. En 1630, il fut à Avignon pour le même objet ; & l'année d'après, Cavaillon étant infecté de ce fléau, le P. Véran, qui étoit alors Secrétaire-Conſulteur du Provincial, donna des ordres ſi ſalutaires, que la Ville fut bientôt déſinfectée. Il avoit alors pour compagnons de ſes travaux, le P. Damaſcène de Brignole, le Chanoine Millau & un autre Capucin. La famine ſe joignit à la peſte, & le déſordre qui regnoit à Cavaillon, excita le zèle de ces hommes apoſtoliques, & la verve d'un Citoyen qui ne vit pas terminer la fin des maux de ſa Patrie (*a*).

Après la ceſſation de la peſte, le P. Veran retourna dans le Cloître. C'eſt là que ſes loiſirs furent conſacrés à la compoſition de deux ouvrages aſcétiques, dont nous allons donner les titres. 1°. *Le Directeur ſpirituel, diviſé en deux parties, renfermant les règles & les exercices qui ſont néceſſaires à tout Chrétien, pour ſervir véritablement Dieu.* Lyon, Jullieron, in-8°. 1638. 2 vol. *Traité de l'Oraiſon Mentale, dans lequel, outre pluſieurs excellens Avis & pluſieurs Conceptions dévotes, on réſout tous les doutes qui arrivent ordinairement dans les pratiques de piété.* Ibid, 1 vol. in-8°. 1638. L'Auteur étoit parti pour Lyon depuis l'année 1627, pour y faire imprimer ces ouvrages. Le 2 Février 1638, il s'embarqua ſur le Rhône pour retourner dans ſa Patrie ; mais le bâteau ayant chaviré auprès du Pont S. Eſprit, il périt avec ſon compagnon. Son corps ayant été trouvé le même jour, fut enſeveli chez les Capucins du Pont-St.-Eſprit. C'étoit un homme doué de mœurs pures, d'un caractère doux, obſervateur de tous ſes devoirs, & fort expérimenté dans la vie ſpirituelle.

(P. C.)

VERDIER, (César) né à Morières, près d'Avignon, le 24 Juin 1685, étudia les Humanités dans ſa Patrie, & la Chirurgie à Montpellier, ſous le fameux *Niſſole*, Démonſtrateur, & ſous la *Peyronie*, qui commençoit d'être connu en 1703. Il vint delà à Paris, où il eut pour Maîtres *Duverney*, *Arnaud* & *Petit*. Les deux premiers étoient Profeſſeurs au Jardin-Royal : le dernier donnoit des Cours particuliers. Ce fut par ſes ſoins que Verdier fut reçu Maître en 1724, & un an après, nommé Démonſtrateur Royal d'Anatomie aux Ecoles de Chirurgie, ſous la préſentation de M. Maréchal, premier Chirurgien du Roi. Ses leçons & ſes cours d'anatomie lui attirèrent un grand nombre d'Auditeurs, & il forma de bons Diſciples. On ſait qu'il excelloit à préparer des Pièces anatomiques. Il avoit une volubilité de langue extraordinaire ; mais il avoit beaucoup de patience. On pouvoit l'appeller le Père, plutôt que le Maître de ſes Ecoliers. Il donnoit ſouvent de ſecours pé-

(*a*) Cet Auteur Lyrique ſe nommoit Paul Antoine d'Agard : il compoſa des Stances, en forme de lamentations, ſur les malheurs de Cavaillon. Cette Pièce, bonne pour le tems, fait une alluſion ſoutenue à la harpe, dont cette Ville repréſente la forme. Le P. Balthazar, Capucin, nous a conſervé ces Vers dans ſes Mſſ.

cuniaires à ceux qui manquoient de reſſources.

Verdier fut un des premiers Membres de l'Académie Royale de Chirurgie en 1731. Il fut déſigné enſuite pour remplacer Petit à l'Académie des Sciences; mais ſon âge & ſa modeſtie l'empêchèrent d'accepter cette place. Il ſe démit de ſa Chaire, après 25 ans d'exercices, en faveur de M. Sue, Provençal, qui la remplit dignement; & mourut d'un catarre ſuffoquant, le 19 Mars 1759, âgé de 74 ans, emportant les regrets de ſes Elèves & l'admiration de ſes Confrères.

Cet homme eſtimable, rempli de probité & de politeſſe, a toujours vêcu dans le célibat : ami de tout le monde, il ne fit de la peine à perſonne. Il a laiſſé un *Abregé d'Anatomie*, très-eſtimé, qui eſt un raccourci de l'Anatomie de Winſlow. Paris, 1770, 2 vol. in-12. Il a été réimprimé en 2 vol. in-8°. avec les notes de M. Sabatier, 1775. On lui attribue encore un *Traité de la Phlébotomie*, in-12. revu & corrigé par Martin. Des *Notes ſur l'Abrégé de l'Art des Accouchemens*, compoſé par Madame *Bourſier du Coudray*, ou *Louiſe Bourgeois*, Sage-Femme de Marie de Médicis, Reine de France; ouvrage imprimé à Paris en 1609, in-12. réimprimé en 1759. On a encore de Verdier, dans les Mémoires de l'Académie de Chirurgie, des *Recherches ſur les Hernies de la Veſſie*, des *Obſervations ſur une plaie au ventre, & ſur une autre à la gorge.*

(V. P.)

VERVINS, (Louis de) nâquit à Beaumes, au Diocèſe d'Orange, le 4 Août 1547, d'un Gentilhomme qui étoit Capitaine des Galères & Gouverneur de la Tour de Bouc. Il entra en 1561 dans l'Ordre de S. Dominiqûe, & prit ſes degrés en Théologie à Aix.

En 1577, l'Egliſe de Toulon voulut l'avoir pour ſon Théologal, & l'année d'après, l'Evêque de Caſtres le choiſit pour ſon Official, & ſon Grand-Vicaire. Ce ſavant Théologien arrêta les progrès de l'héréſie de Calvin dans le Comté-Venaiſſin; il eut même la conſolation de ramener au ſein de l'Egliſe pluſieurs novateurs. En 1592, ſe trouvant au Couvent d'Aix, le Comte de Carcès le conduiſit à S. Maximin, où il y eut des conférences entre les Chefs des Royaliſtes & des Ligueurs.

Il fut enſuite nommé Archevêque de Narbonne, & il reçut ſes Bulles en 1600. Neuf ans après, il aſſembla un Concile Provincial, où il fit des Ordonnances que l'on ſuit encore de nos jours dans toute la Province. Ses Réglemens, contenus en 49 chapitres, ſe trouvent dans le quinzième tome de la collection des Conciles.

Louis XIII lui offrit les ſceaux, qu'il refuſa par humilité. Enfin, il mourut à l'âge de 81 ans, le 8 Février 1628. Sa Mémoire eſt en vénération dans tous les lieux qu'il a illuſtrés par ſa doctrine & par ſa piété.

(*Mem. Mſſ.*)

VEYRIER, (Christophe) Sculpteur, né à Tretz, vers le commencement de l'année 1630, dernier rejeton d'artiſans honnêtes, annoblit ſa famille par une célébrité qu'il dut à ſon génie, à ſon application, & plus encore aux enſeignemens précieux, qu'il reçut du plus grand Artiſte que ſon ſiècle ait vu naître. Reçu chez *Puget*, dans l'unique objet de lui être utile par ſes ſoins, les

étincelles du génie qu'il avoit reçu de la nature, fixèrent bientôt l'attention du Michel-Ange de la France, & meritèrent au jeune Veyrier une place d'Elève dans ſon attelier. Il ne ſeroit pas aiſé de donner le détail de ſes études, & ſes progrès ne nous ſont connus que par le mérite du peu d'ouvrages qui nous reſtent de lui. Il eût été étonnant qu'un Elève de Puget, le ſeul peut-être qui eſt entré dans ſon école, ne ſe fût pas diſtingué dans les Arts. Veyrier ne quitta jamais ſon Maître. Les anecdotes de la vie de ce dernier, nous apprennent qu'il le mena en Italie, & qu'à Gênes il l'aida dans les chefs-d'œuvre de ſculpture qu'on y voit de ce grand Artiſte: auſſi en faiſoit-il beaucoup de cas. Il ne dedaignoit pas de lui confier ſes ouvrages, même les plus importans. Celui auquel il a le plus travaillé, eſt le cartel aux armes du Roi, ſur la porte de la Bourſe de Marſeille. Si ce bel Ecuſſon eſt ſorti du Bloc de marbre ſous le modèle du Maître, l'Elève a beaucoup de part à ſon exécution; & l'on ne peut pas dire que ce concours ait affoibli l'excellence du Chef-d'œuvre. L'on voit au Bureau de la Conſigne à Marſeille, un enfant en marbre de demi-rélief. Il eſt à côté du ſuperbe bas-rélief de ſon Maître, qui repréſente S. Charles-Borromée ſecourant les peſtiférés. Ce morceau ſe ſoutient encore avec honneur dans un parallèle ſi rédoutable pour lui. Il y a à Aix, dans l'Egliſe des PP. de l'Oratoire, la figure d'un Jeſus: aux Carmélites, deux bas-reliefs en marbre. Un Mars au pilier de la Mole. Un Faune chez M. le Préſident d'Aiguilles. Un Lyſimacus, & un Milon dévoré par un Loup, chez M. de Brue. L'idée de ce dernier, eſt une eſpèce d'imitation de celui de Verſailles, dévoré par un Lion.

Ces dernières figures ſont en pierre; elles préſentent un faire que les grands Maîtres ne déſavoueroient pas, & qui ſe reſſent bien de l'Ecole, où Veyrier avoit puiſé ſes principes. L'on voit enfin chez MM. Veyrier de Marſeille, ſes arrière neveux, un Faune de trois pieds de proportion, en pierre de Caliſſane, d'une précieuſe exécution. On dit qu'il y a à la Ciotat, dans une Chapelle de pénitens, une croix de proceſſion, ſur laquelle eſt attaché un Chriſt de marbre, ſorti du ciſeau de ce Sculpteur. Veyrier eſt mort garçon, en 1689, à l'âge de 59 ans. On nous a aſſuré qu'il n'étoit pas parent de Puget. Si l'Elève n'a pas égalé le Maître, il eſt peu d'Artiſtes, parmi leurs compatriotes, qui aient fait autant d'honneur que lui, & aux Arts & à la Patrie.

Article de M. Dageville, Profeſſeur de l'Académie de Peinture, &c.

VIANI, (JEAN-CLAUDE) nâquit à Aix, en 1639, d'un père qui exerçoit la profeſſion d'Avocat. Il fit ſes premières études dans ſa Patrie; enſuite il étudia la Philoſophie au collège de l'Oratoire de Marſeille, & entra à l'âge de 20 ans dans cette Congrégation; il y fit ſa Théologie; mais cette ſcience ne lui étant pas auſſi agréable que l'étude de l'Hiſtoire & la lecture des Poëtes, il la négligea pour s'attacher entièrement aux Lettres. Il fut chargé de l'enſeignement pendant quelques années, après leſquelles il quitta l'Oratoire pour occuper le Prieuré de S. Jean de Malte d'Aix, auquel il fut nommé en 1663.

Viani étoit un bel eſprit; il avoit une

merveilleuſe facilité à écrire ; il avoit lu les Poëtes François & Latins, & il en avoit recueilli les beautés. Ce n'eſt pas qu'il fût Poëte célèbre, mais la lecture en forma un critique judicieux. Il publia cependant diverſes Pièces ; entr'autres : une *Epitre latine*, adreſſée à M. l'Abbé Fleury, Confeſſeur de Louis XV ; une *Lettre* à M. de Fleury, ancien Evêque de Fréjus, lorſqu'il étoit Précepteur du Roi ; une *Épigramme* pour mettre à un portrait de Louis XV ; une *Épître* en vers François, à M. Charles Legoux de la Berchère, Archevêque de Narbonne ; une *Élégie* en vers François, ſur la mort de Monſeigneur le Dauphin, une autre ſur la mort de Madame la Dauphine, &c. &c.

L'on a auſſi de lui : une *Hiſtoire* de la dernière conjuration de Naples, qu'il compoſa en Latin, & que l'Abbé Tricaud, ſon ami, a traduit en François.

Le Prieur Viani avoit journellement pluſieurs perſonnes d'eſprit, que les liens de l'amitié & l'amour des Belles-Lettres attiroient auprès de lui. Il étoit auſſi en rélation avec quelques autres Savans de ſon tems. Le commerce des uns & des autres répandoit beaucoup d'agrément ſur ſa vie, qu'il prolongea juſques en l'année 1726. Il la termina, lorſqu'il croyoit être entiérement guéri d'une goutte, dont les attaques longues & douloureuſes l'avoient cruellement fatigué. On lui érigea un Mauſolée dans l'Egliſe de St. Jean ; & l'amitié y grava cette Épitaphe.

ILLE HIC EST
IN EFFIGIE
R. I. C. P.
F. JOANNES - CLAUDIUS
VIANY
DOCTOR THEOLOGICUS
SACRÆ FACULTATIS
AQUENSIS
DECANUS.
MAGNIFICUS
HUJUS ECCLESIÆ
PRIOR
PRÆCEPTOR BAYONNÆ
QUI
HANC BASILICAM
REGUM ET COMITUM NOSTRORUM
REGALI MUNIFICENTIA ERECTAM,
PARILI CULTU

INSTAURAVIT, ABSOLVIT
DOMUMQUE PRIORALEM
BASILICÆ DIGNITATI
RESPONDENTEM,
AB IMO AD SUMMUM
COMPLEVIT:
PRIORATUM IPSUM
COMMENDABILI STUDIO
EX DUPLO
AUXIT, LOCUPLETAVIT,
OBIIT XVII KAL. APRIL.
M. DCC. XXVI.
SEDIS SUÆ LIX.
ÆTATIS LXXXVIII.
PETRUS VIANY
PATRUO SUO MAGNO
BENE MERITO
GRATITUDINIS ET PIETATIS
ERGO
POSUIT,
CUM ANNUA IN PERPETUUM
HOC IN TEMPLO
SUPPLICI MEMORIA
P. J. DE HAITZE
DEFUNCTI AMICUS
XXIX ANNORUM
MARMORIS LOCUTIONEM
CONCINNAVIT.

Claude Viani étoit Docteur en Théologie, Doyen de la Faculté d'Aix, & poſſédoit la Commanderie de Bayonne de l'Ordre de Malte. On voit dans cette Épitaphe les embelliſſemens qu'il fit à ſon Egliſe. Il étoit frère de *Pierre Viani*, Grand-Prieur de l'Egliſe de Malte; de *Charles Viani*, célèbre en Provence par ſes Miſſions, mort au Séminaire d'Aix, en 1706; & de *Chriſtophe Viani*, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Provence, & Conſeiller en

la Cour des Aides, mort en 1685. Il étoit fils de Jacques, Avocat, & de Anne de Vanel. Leur père étoit homme de Lettres, & avoit formé une des plus belles Bibliothèques de la Province.

(V. P.)

VIAS, (BALTHASAR DE) nâquit à Marſeille, le 14 Sept. 1587, de Jacques de Vias, Conſul de France à Alger, Conſeiller, Maître des Requêtes de la Reine Cathérine de Medicis, & de Delphine Sommati, l'un & l'autre iſſus de familles nobles. Le père de Vias, s'appercevant de la tyrannie du Conſul Caſaulx, & craignant d'en être la victime, ſe retira d'abord à Piſe; & ſa femme fut enſuite obligée d'aller le trouver à Livourne, avec ſon fils, encore enfant. Après la mort de Caſaulx, Jacques de Vias retourna dans ſa Patrie avec ſa famille.

Balthaſar étoit alors âgé d'environ neuf ans; il trouva auprès de ſes parens, des guides ſûrs dans la carrière des Sciences, il en profita; ſon goût le porta plus particulièrement vers la poéſie, & il fut le plus habile Poëte latin de ſon tems.

L'Etude du Droit ſuſpendit pendant quelque tems les efforts de ſa verve. Devenu Avocat, Marſeille le plaça au rang des Magiſtrats, en le nommant Aſſeſſeur pour l'année 1613. Il fut plus d'une fois Député auprès du Roi, au nom de la Ville de Marſeille.

Le ſéjour qu'il fit à Paris, lui procura la connoiſſance des Savans de ſon tems. Peyreſc, qui occupoit le premier rang dans le monde Littéraire, fut auſſi l'ami le plus cher de Vias. Ce Poëte loua Peireſc dans un Poëme qu'il fit en ſon honneur, & qui eſt le plus bel ouvrage qu'il ait compoſé. Gaſſendi & Launoi eurent auſſi beaucoup de part à l'amitié & aux éloges de Balthaſar.

Il s'étoit également attaché à l'étude de la Géographie, à la connoiſſance des Médailles, à l'Hiſtoire naturelle & à l'Aſtronomie, & il avoit réuſſi dans tous ces genres.

Dans la ſuite, il fut nommé Conſeiller du Roi; peut-être même lui donna-t-on le Conſulat d'Alger, que ſon père avoit exercé; mais il ne remplit pas cette charge par lui-même.

Au milieu de ſes occupations, Vias eut une diſpute avec le Père Pierre de St. Louis, dont nous avons parlé en ſon lieu. Ce Religieux, fâché de ce que le Poëte n'avoit pas approuvé ſa *Magdeleneïde*, anagrammatiſa ſon nom de la ſorte:

BALTAZAR DE VIAS:
DIA URO AZE BASTA.

Balthaſar de Vias rit beaucoup de la vengeance du Carme, & lui écrivit ce billet latin.

Aſinus clitellarius
Petro Carmelitæ, aſinario ſuo,
ſalutem:

Ita eſt, petre Carmelita optime, neque enim inficias ire poſſum. Poema tuum egregium, alterum æneida, nudiùs tertiùs irrifi apud Ruffium cænans. Hoc mihi ignoſcas velim, quamquàm ego minimè hîc in culpâ ſim. in culpâ eſt coqua mea, quæ mihi eâ die bilem moverat, quod pultem meam, vino madida, malè condidiſſet. Hanc tibi plectendam & anagrammatibus lacerandam trado. Quod ut facere poſſis, hujus tibi nomen mitto, ea eſt ELISABETHA DE SANCTO MARCELLO, *quod nomen cùm ferè omnia litterarum elementa complectatur, tibi anagrammatum, quantùm toti obrundæ ſit ſatis, facilè ſufficiet. Vale.*

En voici la traduction.

L'âne bâté
Au P. Pierre Carme, ſon ânier;
Salut :

Il eſt trop vrai, Mon R. P. & je ne ſaurois le nier, que, ſoupant avant-hier chez M. de Ruffi, j'ai oſé plaiſanter ſur votre fameux Poëme, comparable à l'Énéide. Mais ne m'en veuillez pas du mal, je vous prie ; car il n'y a du tout point de ma faute. Prenez-vous-en à ma Cuiſinière, qui, s'étant enivrée ce jour-là, & m'ayant fait une ſoupe déteſtable, m'avoit mis de mauvaiſe humeur. Je la livre à votre vengeance, accablez-la d'anagrammes : elle ſe nomme *Elizabeth de Saint-Marcel.* Ce nom renferme preſque toutes les lettres de l'Alphabeth, il vous ſera facile de le tourner en mille manières. Je vous ſouhaite le bon jour.

Le Père Pierre ne répondit pas, & la diſpute finit de la ſorte.

Balthaſar de Vias mourut à Marſeille, à l'âge de 80 ans, en 1667.

Le premier ouvrage qu'il donna au Public, eſt ſon Poëme latin, intitulé : HENRICEA, dédié à Henri IV, imprimé à Aix, chez Toloſan, en 1606, in-4°. L'Auteur n'avoit pas encore atteint ſa vingtième année. Dans un avis qui eſt à la tête de cet ouvrage, il demande l'indulgence du Lecteur en ces termes

Si, Lector, mea muſa rudi balbutiat æſtro,
Nondùm bis annos attigit illa decem.
Prima placent, vernoque ſolum recreatur in aſtro
Herba licet veniat fructibus orba ſuis.
Reſpuis ætatem, frontem venerare libelli :
Hoc jubeo ; Henricum pagina noſtra gerit.

Il commence par un long panégyrique de ce Prince : il finit ce Poëme par des Epithalames ſur ſon Mariage, & par des Vers ſur la naiſſance du Dauphin.

Dans

Dans un âge plus avancé, ce Poëte exprime ſes regrets ſur cet ouvrage, compoſé dans un âge trop tendre, pour chanter la gloire d'un Roi auſſi illuſtre.

Illud opus miſſum, puerilibus excidit annis,
Nec tanto digna hæc, Principe Muſa fuit.
Deprecor huic lethen, numquàmque ſuperſtes ad ignes
Flagret, & ex iſtâ ſit mihi nullus honos.

De Vias dédia, en 1609, au Préſident du Vair, l'Apologie de l'Aſtrée, ſous ce titre : *Aſtreæ Apologia*, 1609, in-4°. Il chanta enſuite l'enfance de Louis XIII, dans ſon Poëme, qui a pour titre : *Genialis Erato, ubi præcepta Chironis. Ad Lud. XIII.* Paris, 1610. L'on imprima en 1615, in-8°. à Paris, chez Hulpeau, la *Harangue* qu'il fit au Roi & à la Reine, en qualité de Député de la Ville de Marſeille.

Ses Silves parurent à Paris en 1623, in-4°. chez Buon, elles ſont intitulées : *Silvæ regiæ Balthaſaris de Vias, nobilis Maſſilienſis : ad Ludovicum Juſtum, Galliarum & Navarræ Regem Chriſtianiſſimum, quibus ſelecti francorum annalium, & politioris Litteraturæ flores inſeruntur.*

Ce livre a été imprimé bien des fois & en différentes Villes. Il mérite les éloges qu'il reçut dans le tems.

En 1628, on imprima à Aix, enſuite à Rome, *Panegyricus Urbani VIII.* Ce Pape remercia l'Auteur, & voulut l'engager d'aller fixer ſon ſéjour à Rome.

La même année, le ſiège de la Rochelle fournit à de Vias, le ſujet d'un nouveau Poëme ; il fut imprimé à Paris & à Aix, ſous ce titre : *Rupella obſeſſa & expeditio in Italiam ad Ludovicum XIII.*

Mais l'Oraiſon funèbre de Peyreſc, fut l'ouvrage qui fut accueilli avec le plus d'ardeur, de même que *les Graces* ou *Charites*. L'Éloge de Peyreſc porte pour titre : *Epicedion Nicolaï-Claudii Fabricii Peireskii.* Marſeille, 1642 ; Paris & Rome, 1643. Voici ce que Gaſſendi a dit de cet Éloge, dans la Vie de Peyreſc. *Nemo ſuccenſeat ſi honoris cauſâ Viaſſium ſeponam, qui ut Peyreskium ſummè coluit, ac ſummo illi in pretio fuit, ità ſe impigrum exibuit in condendo Poemate quo laudes viri egregias proſecutus eſt decentiſſimè, copioſiſſimèque.* Peyreſc légua, par ſon teſtament, ſix Médailles de ſon Cabinet à de Vias, à ſon choix ; & il le nomma ſon exécuteur teſtamentaire, avec M. d'Agut.

Terminons la notice de ſes ouvrages par le plus précieux : *Balthazaris de Vias Maſſilienſis, Regi Chriſtianiſſimo à Conciliis, Charitum Libri III. ad Henricum-Ludovicum Habertum Monmorium Regi à Conſiliis, Libellorum ſupplicum Magiſtrum.* Paris 1660, in-4°.

Cet ouvrage eſt en vers élégiaques. L'on y trouve le portrait de l'Auteur ſoutenu par les Graces, gravé par Mélan. Un Poëte fit ces vers à l'honneur de Balthaſar, à l'occaſion de ſes *Charites.*

De Vias, votre ſort eſt aimable;
Des graces nous prenons nos plus gracieux traits;
Mais vous avez un ſecret admirable:
Vous ſavez ſeul donner aux graces leurs attraits.

Les Poéſies de Balthaſar de Vias ſont devenues fort rares aujourd'hui, malgré leur mérite. Elles retracent les principales circonſtances de ſa vie, & nous allons en rappeller quelques morceaux.

Voici la date du jour de ſa naiſſance.

Illa ego quæ dixi, tibi lux bis ſeptima poſſit
Septembris, fauſtâ ſemper adeſſe die.

L'on trouve auſſi l'époque de l'année dans les ſuivans, compoſés en 1657.

Tempore quo genitrix me primùm adduxit in auras,
Ter quinque à nato ſæcla fuere Deo,
Biſque quaterque denis ſol ſeptem adjunxerat annos
Quâ pia crux ſolymam luce reducta fuit.

Sa Patrie & la nobleſſe de ſon extraction, ſont marquées au même endroit.

Patria Maſſilia eſt, Graiis fundata colonis,
Et longo à Proavis tempore culta meis....

Et plus bas.

Deduxi à veteri nobilitate genus.

L'Auteur rapporte ailleurs la Tyrannie de Caſaulx, la fuite de ſon père, &c.

Vix benè jàm primam poteram diſtinguere vocem,
Blæſaque cum pueris verba referre puer.
Cogor thyrrena cum matre per æquora puppe
Deferri ad portus, tuſca Livorna tuos.
Exul erat Piſis genitor, quem ſæva tyrannis
Caſali à Patriâ cogit abire domo.

Patricius procul ordo fuit depulſus ab urbe
Hoc tantùm intulerant civica bella nefas.

Il nous apprend encore ſon amour pour la Poéſie.

Primus amor mihi Muſa fuit, Phœbuſque heliconque,
Fecerunt ſtudiis otia grata meis . . . . . .
Et quiquid volui dicere, carmen erat.

Au ſujet des députations auxquelles il fut nommé pas la Ville de Marſeille, il dit :

Geſſimus & patrios, civilia munera, faſces;
Legatus Regi Principibus que fui.

On pourroit inférer des vers ſuivans, que Balthaſar avoit compoſé quelques Tragédies.

Lodoici curyas cecini, præceptaque chiron
Qualia pelidæ dixerat, illa dedi.
indè Clytemneſtræ lacrymas, pelopiſque dolores,
Circæque & quæſtus hyppodamia tuos
Gallorum faſti, celebrandaque Regna triumphis;
Tradita ſunt ſylvis non ſine laude meis.

Il avoit entrepris un Poëme ſur la conquête de l'Amérique ; mais trop tard, à ce qu'il craignoit, pour l'achever.

Magnum opus incepi, ſed forſàn ſeriùs, indos
Dicere & americi, clauſtra recluſa freti.

Ses *Charites* furent ſon dernier ouvrage ; il avoit 70 ans lorſqu'il les acheva.

Jam ſeptena decas noſtris numeratur in annis.

Ce recueil eſt terminé par une Élégie adreſſée à *Louiſe Barclai*, femme de l'Auteur de l'*Argenis*, & par une réponſe en vers, faite au nom de cette Dame, par ſon mari. L'Élégie de Vias eſt de 1616, ainſi que la réponſe de Rome.

Vias avoit été engagé dans le mariage : il nous apprend qu'il n'eut point d'enfans. Ses liaiſons avec Barclai étoient anciennes, & il ſemble dire que l'on trouve beaucoup de ſes vers dans l'*Argenis* de celui-ci.

Multa tua Argenis de me fert carmina quæ te
Inſerui alloquiis ſollicitante tuis.

Le P. Claude Lion de l'Oratoire, a fait l'éloge de la plupart des ouvrages de Vias, dans une pièce en vers élégiaques, intitulée *Xenion*. On peut dire que les vers de Balthaſar renferment de l'Eſprit, du goût, de la facilité ; mais ſon ſtyle eſt quelquefois obſcur, par un trop grand uſage de la Fable. L'Auteur ne ſait pas toujours s'arrêter où il faudroit. (V. P.)

VICTOR, (SAINT) Martyr, l'un des Patrons de la Ville de Marſeille, nâquit en cette Ville, d'une illuſtre famille, & embraſſa le parti des armes. Il ſe ſignala par pluſieurs belles actions, au ſervice des Empereurs Romains, tant que ſa foi & ſa Religion le lui permirent ; mais dès que Dioclétien & Maximien eurent publié, en 302, un Edit par lequel il étoit ordonné à tous les ſujets de l'Empire d'adorer les faux Dieux, & de leur offrir de l'encens, Victor, bien loin d'obéir à cet Edit, encouragea au contraire tous les Chrétiens de Marſeille à ſouffrir les tourmens dont on les menaçoit, plutôt que de brûler de l'encens devant les Idoles. Ce brave Guerrier viſitoit chaque nuit ſes frères, pour leur inſpirer le deſir d'une mort glorieuſe, & l'eſpérance d'une vie éternelle. Habile, perſuaſif & éloquent, il ſoutint la vertu des Diſciples du Chriſt, & il fit embraſſer le Chriſtianiſme à pluſieurs de ceux qui ſuivoient le culte des Idoles.

Une profeſſion de foi auſſi hardie, ſous les yeux du plus grand ennemi du nom Chrétien, ne pouvoit reſter longtems ſans récompenſe ; Victor fut empriſonné. On employa vainement les promeſſes les plus flatteuſes pour l'ébranler. Les ſupplices & les tourmens ne firent aucun effet ſur ſa conſtance. Enfin le Juge ordonna qu'on apportât devant lui une ſtatue de Jupiter, avec du feu & de l'encens ; il commanda à Victor d'adorer cette idole ; mais au lieu de fléchir les genoux devant elle, le glorieux Martyr renverſa d'un coup de pied l'Autel & la ſtatue. Le juge, indigné de cette action, ordonna qu'on lui coupât le pied ; il le fit enſuite mettre ſous une meule qui devoit l'écraſer. La machine ſe rompit tout-à-coup ; & comme il reſtoit à Victor quelque ſigne de vie, on lui trancha la tête le 21 Juillet 303.

Caſſien fit bâtir, en 410, une Egliſe & un Monaſtère ſur le tombeau de ce ſaint Martyr. C'eſt la fameuſe Abbaye de St. Victor lez-Marſelle, où l'on conſerve les Réliques de ce Martyr, à la reſerve du pied, qui fut donné, en 1362, à l'Abbaye de St. Victor de Paris, par Jean, Duc de Berry, fils du Roi Jean, qui l'avoit reçu du Pape Urbain V, auparavant Abbé de S. Victor de Marſeille. L'Egliſe honore la mémoire de ce Saint le jour de ſon Martyre ; ſon culte s'eſt étendu juſques en Orient. (V. P.)

VICTOR, ou VICTORIN, dont le véritable nom eſt *Claudius Marius Victor*, étoit de Provence, peut-être même de Marſeille. Il y enſeigna la Rhétorique avant le milieu du cinquième ſiècle. Les Ecoles de Marſeille jouiſſoient encore alors de tout leur éclat; Victor eut pour collègue *Corvinus*, l'un des plus éloquens Orateurs de ſon tems. Ces deux Emules floriſſoient dans cette Ville du tems de l'Abbé Salomon, que l'on regarde comme le ſucceſſeur de Caſſien. Les liens de leur amitié furent inviolables, parce qu'ils étoient fondés ſur la vertu. Victor étoit Laïque, mais ſa piété étoit tendre & ſolide. Il avoit été marié, & avoit un fils nommé Ethère, qui fut l'imitateur de ſes vertus. Vivant dans un ſiècle de corruption, il gémiſſoit ſur des déſordres exceſſifs, dont il ne pouvoit réprimer la honte & la licence. A la fin de ſes jours, il ſe retira à la campagne pour s'y préparer, dans la retraite, à ſa mort, qui arriva vers l'année 445.

Victor n'eſt guère connu d'ailleurs, que par ſes Poéſies; elles renferment un Commentaire ſur la Génèſe, depuis la création du monde juſqu'à l'embraſement de Sodome & de Gomorrhe incluſivement. C'eſt un Poëme diviſé en trois livres, dédié à ſon fils, pour l'inſtruction duquel il l'avoit compoſé. Dans la préface, l'Auteur établit la néceſſité d'un Etre ſuprême, dont il prouve l'exiſtence, en convenant que ſa nature eſt incompréhenſible, & qu'il ſeroit dangereux de la vouloir pénétrer. Il parle enſuite du péché originel, il en indique le remède; il déclare enfin qu'il eſt plus glorieux pour l'homme de recouvrer la vie, que de n'avoir jamais connu la mort. Cette préface eſt en vers héxamètres.

A la fin du Poëme de Victor, on voit une Lettre, adreſſée à l'Abbé Salomon, en vers héxamètres. Elle fut écrite à la campagne. Le Poëte y fait la cenſure des mœurs de ſon ſiècle; il déplore la dépravation de ſes concitoyens. Les femmes n'y ſont pas épargnées; & la peinture qu'il y trace de leur défaut, nous prouve que de tout tems elles ont prêté à la ſatyre.

Les Poéſies de Victor ſe trouvent dans les diverſes Bibliothèques des Pères. Dans celle de Paris, elles ſont partie du 7me. tome, page 342 à 372. On les a auſſi imprimées ſéparément en un ſeul vol. *in*-8°.

(V. P.)

VILLAGE, (JEAN DE) Gentilhomme de Marſeille, vivoit au commencement du 15me. ſiècle. Il fit don à ſa Patrie du Jardin de ſon Hôtel, pour en faire une place publique, nommée encore aujourd'hui *la Place Neuve*, aux conditions qu'on y pratiqueroit quatre fontaines, pour la commodité des navires, dont les Equipages auroient la faculté d'y venir faire *aigado*. Ce même Citoyen étoit un des Facteurs du fameux *Jacques Cœur*, Argentier de Charles VIII. Il étoit même devenu ſon neveu, par ſon mariage avec Perrette Cœur. Village fut le ſeul qui reſta attaché à Jacques Cœur, lorſque celui-ci fut accuſé des forfaits les plus inouis, & même de ſortilège, reſſource ordinaire de la calomnie, dans ces tems de ſuperſtition. Il lui procura les moyens de s'évader à Rome, il l'aida de ſa bourſe & lui fit recouvrer des ſommes immenſes, que d'autres Facteurs, dans les Echelles du Levant, lui détenoient injuſtement.

VILLENEUVE, (ROMÉE ou ROMIEU DE) petit fils de Raymond de Villeneuve, fut Baron de Vence, Connêtable de Raymond Berenger, Grand Sénéchal, Gouverneur de Provence, Régent & Tuteur de la Princeſſe Béatrix pendant ſa minorité. On a même fait un Roman de ſa vie, tant ſes actions, quoique vraies, ont paru peu vraiſemblables. Il adminiſtra ſi bien les finances du Comte de Provence, qu'il réunit ſon Domaine, auparavant preſque tout aliéné ou engagé, lui amaſſa de grands tréſors ſans fouler le peuple, & le rendit ſi puiſſant, que les plus grands Princes recherchèrent ſon alliance. Ce fut lui qui maria la Princeſſe Béatrix avec Charles d'Anjou, frère de S. Louis, &c. &c.

Romée de Villeneuve, étant tombé malade au Château des Arcs, en 1250, fit ſon teſtament le quinzième jour de Décembre, indiction VIII. Il diſpoſa de ſes biens immenſes, en faveur de ſes enfans, fit des legs à trois de ſes Ecuyers & à diverſes Egliſes, & voulut être enſeveli dans l'Egliſe des Dominicains de Nice.

VILLENEUVE, (ARNAUD DE) originaire du lieu de Villeneuve, au diocèſe de Vence, nâquit vers le milieu du treizième ſiècle, de parens pauvres, ainſi qu'il le dit lui-même dans la préface de ſon Traité *de Vinis*. La nature le dédommagea de la médiocrité de ſa fortune, en lui donnant un génie ſupérieur & les plus grandes diſpoſitions pour les ſciences les plus ſublimes. La néceſſité de prendre une voie qui pût lui procurer un bien être, jointe à l'inclination naturelle qu'il avoit pour l'étude, le firent appliquer avec ardeur à la connoiſſance des ſciences. Il fit ſes Humanités avec fruit, & s'appliqua enſuite à la Chymie. Cette étude lui fournit des moyens pour ſubſiſter en faiſant la médecine empyrique dans les Villages. Il connut bientôt combien il étoit éloigné de la ſaine phyſique; & il vint à Aix, où il étudia la philoſophie, à l'âge de vingt ans.

Villeneuve fut enſuite à Paris, où il reſta pendant dix ans; il ſe rendit de-là à Montpellier, y étudia la Médecine ſous *Muſſardi* & *Caſánide*, & paſſa en Eſpagne, pour y conférer avec les Philoſophes Arabes, qui paſſoient pour les plus grands Naturaliſtes de ſon tems. Il étoit, en 1285, à Barcelonne, lorſque ſa réputation le fit appeller auprès de Pierre III, Roi d'Arragon, pour panſer une bleſſure que ce Prince avoit reçue dans un combat. Flatté de cet honneur, Villeneuve mit en œuvre toutes les reſſources de l'Art; mais il ne put guérir le Roi, qui mourut le 8 Novembre de la même année.

Cette mort ne diminua pas l'eſtime qu'on avoit conçue de ſes talens. Il avoit été appellé trop tard auprès du Prince, dont la bleſſure avoit été jugée incurable. Perſonne ne fut ſurpris de l'événement.

Le Médecin ſeul en reſſentit une douleur profonde; & quelques offres qu'on lui fit pour le retenir en Eſpagne, il partit pour l'Italie, où il vouloit connoître certains Philoſophes Pythagoriciens fort renommés.

Les Villes d'Italie, Rome même, rétentirent bien-tôt du bruit de ſon mérite. Honoré par-tout, on voulut l'y fixer; mais il retourna en Eſpagne, & il y fut accueilli par le Roi Jacques II, Roi d'Arragon, qui le chargea d'une commiſ-

ſion importante & délicate auprès de Robert, Roi de Naples & Comte de Provence.

Rien ne montre d'avantage l'eſtime qu'on faiſoit d'Arnaud de Villeneuve, que l'empreſſement des Princes à le retenir auprès d'eux. Dès qu'il eut paru à la Cour de Robert, il y acquit la confiance de ce Prince, qui voulut ſe l'attacher; Arnaud y conſentit, après toutefois qu'il auroit rendu compte de ſon ambaſſade au Roi Jacques.

Il ſe rendit enſuite à Naples, où le Roi Robert étoit arrivé depuis peu; il devint ſon Conſeil, & il jouit auprès de lui des honneurs & de la conſidération qu'il méritoit; mais il s'ennuya bientôt du ſéjour de la Cour. Il ſe diſpoſa à donner au Public ſes ouvrages, & Paris lui parut le lieu le plus propre pour les publier. Il renonça aux avantages que lui offroit le Roi Robert, & qu'il eut lieu de regretter dans la ſuite.

En paſſant à Avignon, Villeneuve s'arrêta quelques jours auprès du Pape, qui y faiſoit ſa réſidence. Le Pape, qui vouloit l'avoir à ſa Cour, le nomma ſon Médecin. Cependant il quitta Avignon, ſans que ce titre, ni les émolumens qui y étoient attachés, puſſent l'y retenir. Arrivé à Paris, il enſeigna & pratiqua la médecine, ſans ſortir de l'état d'indigence où il avoit été, même dans les différentes Cours de l'Europe. Il donna alors dans l'Aſtrologie judiciaire, & il prédit la fin du monde pour l'année 1335, ou au plus tard pour l'année 1464. Il donna même dans d'autres erreurs, qui fixèrent l'attention de l'Univerſité de Paris & des Inquiſiteurs.

Ses amis voyant qu'il y avoit du danger pour lui à Paris, lui conſeillèrent de s'en éloigner. Il ſe détermina à paſſer en Sicile, auprès du Roi Frédéric, qu'il ſavoit lui être favorable. Il fut long-tems ſans pouvoir exécuter ſon projet, à cauſe de l'Inquiſition, qui avoit donné les ordres les plus exacts pour s'aſſurer de ſa perſonne; il eut enfin le bonheur d'échapper à ſa juſtice, en s'embarquant ſecrétement pour ſe rendre en Sicile. Il eſſuya pendat la traverſée une violente tempête, qui manqua de le faire périr; enfin il arriva ſur les côtes d'Afrique, d'où il ſe rendit auprès du Roi Frédéric, qui le reçut avec toute la bienveillance qu'il attendoit de ce Prince.

Le Pape Clément V, étant tombé malade, envoya une Lettre à Arnaud de Villeneuve, pour le prier de ſe rendre auprès de lui. Celui-ci obéit à ſes ordres, & ſe mit en mer; mais il mourut ſur les côtes de Gênes. Son corps fut porté en cette Ville, où il fut enſeveli fort honorablement en l'année 1313.

Pendant ſa maladie, le Pape écrivit à tous les Evêques, pour les exhorer à faire chercher un traité que Villeneuve avoit compoſé à ſon ſujet. Il les prie de le remettre à Olivier, Clerc, qu'il leur adreſſoit. Dans ſon Bref, Clément donne de grands éloges à ce Médecin.

On trouve dans le *Directorium Inquiſitorum Nicolai Eymerici*, p. 232, Edit. de 1585, que Longer, Jacobin, Inquiſiteur, condamna 15 erreurs de Villeneuve, pendant la vacance du S. Siège.

On accuſa auſſi ce Médecin de Magie. Nous nous arrêterons peu à juſtifier Villeneuve ſur ce point. L'on ſait aujourd'hui combien on doit ajouter foi à de pareilles accuſations.

Les ouvrages d'Arnaud de Villeneuve, ont été imprimés ſéparément & enſem-

ble, pluſieurs fois. On en fit une édition en 1532, dans laquelle on inſéra la vie de l'Auteur. Il y en a auſſi une de 1504, in-fol. ſous ce titre. *Arnaldi de Villânovâ Opera.* Lyon.

Cet Auteur a compoſé plus de 60 *Traités*, dont pluſieurs concernent l'état qu'il profeſſoit. Son Commentaire ſur l'Ecole de Salerne, a été imprimé fort-ſouvent & en différens pays. Il s'attira l'amitié des Chartreux, par le traité qu'il fit contre ceux qui accuſoient ces Religieux d'homicide, pendant leurs maladies.

Extrait de ſa vie par M. de Haitze.

VILLENEUVE, (HÉLION DE) fils d'Arnaud de Villeneuve, Seigneur de Trans, de la Mothe & d'Eſclan, & de Sibile de Sabran, fut Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem. Il gagna les bonnes graces de Jean XXII, & après avoir été Grand-Prieur de S. Gilles, il fut élu Grand-Maître de ſon Ordre, en 1323. Pour remédier aux abus qui s'étoient gliſſés dans l'Ordre, il convoqua à Montpellier un Chapitre général, dans lequel on fit des Réglemens, qui amenèrent le bon ordre. On prétend que ce fut à cette époque que l'Ordre de Malte fut diviſé en Langues ou Nations, comme il l'eſt encore aujourd'hui.

Après le Chapitre, Hélion ſe diſpoſa à partir pour Rhodes, mais il fut détenu à Marſeille pendant deux ans, par une maladie longue & dangereuſe. Le Pape lui écrivit diverſes lettres, pour lui témoigner la part qu'il prenoit à ſa maladie, & les vœux qu'il formoit pour ſa guériſon. Le Grand-Maître s'embarqua enfin en 1332, & vint à Rhodes. Il trouva cette Iſle fort affoiblie par le long ſéjour que ſes Prédéceſſeurs avoient fait en France. Son premier ſoin fut de la fortifier, d'y établir une garniſon nombreuſe de Chevaliers, par les bienfaits & l'accueil le plus gracieux.

Après la Capitale, il veilla ſur les places moins importantes ; des Commiſſaires habiles furent diſperſés dans les lieux les moins fortifiés. Les petites Iſles eurent chacune leur Commandant, qui, à l'aide des ſignaux, ou par des barques légères, inſtruiſoient auſſi-tôt le Grand-Maître de ce qui ſe paſſoit dans ces mers.

Sous un Chef auſſi vigilant, la Marine de l'Ordre reprit bien-tôt ſon ancien luſtre. Outre les Eſcadres de la Religion, les plus riches Commandeurs armèrent des Galères à leurs frais. Les Corſaires furent écartés, & les Iſles de Chypre & de la petite Arménie, ne furent plus expoſées à la fureur des Pirates.

Ses attentions ne ſe bornèrent pas à la fortification des Places. Les habitans de Rhodes, & ſur-tout les pauvres, partagèrent ſon attention, & excitèrent ſa généroſité. Les ſecours de tout genre étoient diſtribués aux indigens ; la miſère fut bannie : l'on recevoit les malades dans des Hôpitaux, où le Grand-Maître fit revivre le titre de Gardien des Pauvres, attaché depuis la fondation, à ſes Prédéceſſeurs.

Cependant les Turcs redoutant le pavillon de l'Ordre, ceſſèrent d'armer en courſe ; & les Chevaliers de leur côté, n'ayant plus d'ennemis à combattre, négligèrent la Marine, & revinrent en grand nombre dans leur Patrie. Ils y vivoient dans l'opulence, ils montoient des beaux Chevaux, faiſoient bonne chère, s'habilloient ſuperbement, ſe ſervoient de vaiſſelles d'or & d'argent, nourriſſoient un grand nombre de chiens & d'Oiſeaux

pour

pour la chaſſe, faiſoient peu d'aumônes, &c. Le Pape Clément VI porta ſes plaintes au Grand-Maître & ajouta qu'il ſavoit de bonne part que les Turcs armoient une Flotte puiſſante pour s'emparer de toute la Romanie, & il lui demanda un ſecours de ſix galères.

Hélion n'ignoroit pas ce qui ſe paſſoit; il fit armer à Rhodes les ſix galères que le Pape demandoit. Enſuite il convoqua un Chapitre, dans lequel il fut délibéré ſur les moyens de réformer le luxe parmi les Chevaliers, ſurtout dans les Provinces d'Occident. Trois Viſiteurs furent chargés de préſenter ces Réglemens au Pape, & de le prier d'y ajouter ou d'y retrancher ce qu'il jugeroit à propos.

Clément VI approuva ces Réglemens, & donna tous les pouvoirs aux Viſiteurs pour qu'ils puſſent les faire obſerver exactement. Il envoya quatre galères qu'il devoit fournir, leſquelles réunies avec celles de l'Ordre, de la République de Véniſe & du Roi de Chypre, formèrent une Armée navale, dont le commandement fut confié à un Général Génois. Mais celui-ci cherchant plutôt ſes intérêts particuliers, que la gloire de la Religion, n'entreprit rien qui répondît à la force de ſa Flotte. Les Alliés indignés de ſa nonchalance, donnèrent le commandement de leur Flotte au Frère Jean Briandra, Chevalier de Rhodes, qui avoit commandé plus d'une fois les galères avec ſuccès. Frère Jean répondit à leur attente; il s'empara du Port de Smyrne; il mit le ſiège devant cette Ville, & il l'emporta l'épée à la main.

Hélion apprit cette nouvelle avec joie. Connoiſſant combien il étoit important de conſerver cette place, il y envoya de nouvelles Troupes & des munitions. Quelque-temps après, il tomba malade & mourut en 1346.

L'Abbé de Vertot fait ſon éloge en peu de mots. » Prince, dit-il, recommandable par ſon économie, & qui » pendant ſa Magiſtrature, acquitta toutes les dettes de la Religion, augmenta les Fortifications néceſſaires » pour la défenſe de l'Iſle & de la Ville » de Rhodes; du reſte de ſes deniers, » pour un monument éternel de ſa » piété, il fit conſtruire une Egliſe en » l'honneur, & ſous l'invocation de la » Sainte Vierge. Il y laiſſa des fonds » pour l'entretien de deux Chapelains » qui y devoient dire la Meſſe tous » les jours pour le repos de ſon ame.

Nous terminerons cet article, en rappellant un trait de la vie d'Hélion de Villeneuve, qui montre tout à la fois ſa ſévérité & ſa douceur. Le Chevalier de Gozon, ayant tué un Crocodile, malgré la défenſe du Grand-Maître, fut à l'inſtant dépouillé de l'habit de l'ordre, en punition de ſa déſobéiſſance. Cependant, après avoir ſatisfait par ce châtiment à la manutention de la diſcipline, Helion fit en ſorte qu'on le priât de pardonner au coupable. Il lui rendit l'habit & ſes bonnes graces; & pour le récompenſer du bien qu'il avoit procuré à l'Iſle, il lui conféra les plus riches Commanderies, & le nomma ſon Lieutenant Général dans le commandement de l'Iſle.

VILLENEUVE, (ROSSOLINE DE) étoit ſœur du précédent, & d'*Elzéar*, qui fut Evêque de Digne, & qui mourut en odeur de ſainteté vers l'année 1340. Elle naquit en 1263, & montra

dès ſon Enfance le caractère qui diſtingue les hommes vertueux. Elle refuſa d'épouſer un riche Seigneur, dont la vertu répondoit à la naiſſance, & elle obtint de ſes parens la permiſſion de ſe conſacrer à Dieu dans le Monaſtère des Chartreuſes de la Celle-Roubaud, auprès des Arcs, connu ſous le nom de Ste. Cathérine du Mont de Sion.

A l'âge de 25 ans, elle fut élevée à la dignité de Diaconeſſe. Bertrand de Faviers, Evêque de Fréjus, fit la cérémonie, & lui donna l'anneau qui la lioit pour toujours à cet état. Elle ſembla redoubler de ferveur & elle devint bientôt le modèle des Religieuſes de ſon Monaſtère. Bozon, Général de ſon Ordre, inſtruit de ſon mérite, la nomma Supérieure de ſon Couvent. L'humilité de Roſſoline parut alors dans tout ſon éclat, mais elle ne put la diſpenſer d'un emploi, duquel elle étoit d'autant plus digne qu'elle étoit ſeule à le regarder comme au-deſſus de ſes forces.

Ce fut pendant le temps de ſa ſupériorité en 1320, qu'Hélion, dont nous venons de parler, fit rebâtir le Monaſtère de la Celle-Roubaud, en reconnoiſſance de ce que, par les prières de ſa ſœur, il avoit remporté une victoire ſur les infidèles.

Nous avons dit que le Pape Jean XXII, avoit une eſtime particulière pour Hélion. Il honora auſſi de ſes bienfaits la pieuſe Roſſoline. Il unit à ſon Monaſtère, le Prieuré de St. Martin des Arcs, afin de procurer, à ces ſaintes filles, le moyen de s'aſſocier des Compagnes qui puſſent imiter leurs vertus.

Rossoline, ſenſible aux bontés du Souverain Pontife, n'abuſa pas de ſes dons; elle redoubla ſes auſtérités, & elle donna à ſes Religieuſes, les conſeils les plus ſalutaires pour les empêcher de s'attacher aux biens de la terre. Les auſtérités qu'elle exerçoit ſur ſon corps, ne changèrent rien à ſa douceur envers ſes inférieures : elle étoit tout à-la-fois leur mère & leur conſolatrice.

Craignant que l'emploi de Supérieure ne fût un obſtacle à ſa perfection, Roſſoline ne ceſſoit de demander qu'on la délivrât de ce fardeau. Lorſqu'elle eut obtenu cette grace, elle partagea ſon tems entre la prière & le travail: elle tranſcrivoit des livres de dévotion pour l'édification des Fidèles, & méditoit ſans ceſſe les grandeurs de Dieu & le bonheur des Saints, dont elle tâchoit d'imiter les exemples.

Peu de temps avant ſa mort, elle raſſembla ſes cheres ſœurs, & elle leur fit ſes derniers adieux, avec cette confiance qu'inſpire le Chriſtianiſme. Elle expira entre les bras de Marguerite de Villeneuve ſa nièce, le 17 Janvier 1329.

Les habitans de tous les pays voiſins apprirent bientôt la nouvelle de ſa mort. Ils ſe rendirent en foule au Monaſtère : l'affliction étoit générale. Le concours fut ſi abondant, que l'on fut obligé de différer au trentième jour la cérémonie de ſes obsèques. Elle fut enterrée à la manière des Chartreux dans le cimétière clauſtral du Monaſtère. Mais la vénération des peuples s'étant accrue, l'on fut obligé de tirer ſon corps du cimétière, pour l'expoſer dans l'Egliſe. Cette exhumation ſouffrit des retards & des difficultés. Enfin l'Evêque Graſſi, ou ſuivant quelques Hiſtoriens, le Saint Siège permit la tranſlation de ce corps, à laquelle Elzéar, Evêque de Digne, frère de Roſſoline, aſſiſta avec pom-

pe, & magnificence le 11 Juin 1334. Les yeux de la Sainte furent trouvés auſſi frais & auſſi vifs, que ſi elle eût été encore pleine de vie : on les arracha de la tête pour les placer à part dans une chaſſe particulière. Louis XIV étant venu en Provence en 1660, voulut être témoin de cette merveille ; il viſita ces précieuſes réliques. Depuis lors on voit ſur un de ces yeux une piquûre d'épingle, qui y fut faite par le Médecin du Roi, qui voulut s'aſſurer ſi ces yeux étoient naturels. Les Seigneurs de Villeneuve ont embelli dans la ſuite la chaſſe & la chapelle de Ste. Roſſoline.

Le culte de cette Sainte eſt fort étendu en Provence, & particulièrement dans le Diocèſe de Fréjus. Le Couvent de la Celle-Roubaud fut donné dans la ſuite aux Religieux de l'étroite Obſervance de S. François, qui l'ont abandonné en 1780. V. *notre Géographie.* (C.B.)

VILLENEUVE, (LOUIS DE) Seigneur de Séranon, de l'illuſtre & ancienne maiſon de ce nom, nâquit avant le milieu du quinzième ſiècle. Il embraſſa, fort jeune, le parti des armes, & il s'appliqua à connoître l'art des combats. Ses études le rendirent habile dans la Science militaire. Charles VIII, qui connoiſſoit ſon mérite, crut devoir lui donner la preuve la plus éclatante de ſon eſtime, en le nommant ſon Chambellan.

VILLENEUVE fut encore choiſi pour être l'un des chefs de l'Armée que Charles conduiſit à Naples, pour en faire la conquête. Ce Général s'y conduiſit avec tant de bravoure & tant de prudence, qu'il reçut des penſions conſidérables, en récompenſe de ſa valeur. Il fut auſſi ſurnommé, *riche d'honneur*, titre dû à ſon mérite belliqueux.

Sous le regne de Louis XII, le Comte de Séranon fut employé dans pluſieurs occaſions, où il fit paroître le même zèle. Il fut envoyé deux fois à Rome, en qualité d'Ambaſſadeur, & il s'acquit dans cette Capitale, la confiance & l'eſtime de toutes les perſonnes diſtinguées.

De retour en France, Louis de Villeneuve obtint de nouvelles faveurs. Le Roi lui permit de porter en abime dans ſes armes, un écu d'azur à la fleur de lys d'or, & érigea en Marquiſat ſa Baronie de Trans. Cet honneur, dit un Hiſtorien de Provence, acquit à ſes ſucceſſeurs la première place dans l'ordre de la nobleſſe de Provence.

Le Roi ayant érigé, au commencement du ſeizième ſiècle, un Parlement à Aix, les États furent convoqués pour délibérer ſur cette érection. Villeneuve, dont la prudence égaloit le courage, fut d'avis qu'on devoit faire des remontrances à S. M. pour empêcher l'exécution de l'édit. Il dit : » qu'on devoit » aſſurément des actions de graces au » Roi, de ce que parmi les ſoins de » la guerre, il s'appliquoit ſi utile» ment à maintenir les peuples en paix, » qu'il ne pouvoit mieux conſerver qu'en » faiſant régner ſur eux la juſtice, ſur » la cauſe du repos de la durée des » États ; mais que comme la juſtice, qui » ſe faiſoit dans le pays, s'y faiſoit au » gré de tout le monde, on devoit ſup» plier S. M. de les laiſſer vivre de » la manière qu'ils avoient vécu juſ» qu'alors ; que de-là il ne pouvoit » naître aucun inconvénient ; que l'or» dre judiciaire avoit ſon cours reglé ... » que l'établiſſement d'une Compagni-

» toute occupée à vider des procès, » ne pouvoit produire qu'une oppreſ- » ſion horrible des pauvres plaideurs, » qu'une licence immodérée des ju- » ges, &c. &c. »

Ce ſentiment prévalut, & Villeneuve fut député à la Cour, pour porter les oppoſitions de la Nobleſſe. Le Roi nomma des Commiſſaires qui ſe rendirent en Provence; & à leur retour, il confirma ſon Édit en 1502, malgré les rémontrances des États.

VILLENEUVE mourut peu de temps après cette époque : du moins eſt-il ſûr qu'on ne trouve dans l'hiſtoire de ce tems-là, aucun trait qui le concerne. (C. B.)

VILLENEUVE (SUSANNE DE) naquit au château des Arcs, de Gaſpard de Villeneuve, Baron des Arcs & de Vidauban, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Fréjus, & de Marguerite de Bouliers, fille du Seigneur de Mane. Elle ſe rendit illuſtre par la grandeur de ſon courage. Elle épouſa en 1575, Pompée de Graſſe, Baron de Moans & de Bormes, l'un des principaux chefs du parti Royaliſte contre les Ligueurs.

Des aſſaſſins, aidés par les habitans de Bormes, le tuèrent avec ſon frère en 1588, pillèrent & ſaccagèrent ſon château, & chaſſerent ſa femme & ſes filles. Ces Dames furent contraintes de ſe retirer à pied à Hières, ſans hardes & ſans argent; & n'étant ſoutenues que par leur courage, elles ſe rendirent enſuite à la Baronie de Moans, à 3 lieues de Graſſe.

Suſanne ne fut pas moins attachée, au parti du Roi, que ſon mari : cet attachement lui attira la haine des habitans de Graſſe, qui étoient du parti oppoſé. En 1592, le Duc de Savoie, quittant la Provence, où il étoit venu au ſecours des Ligueurs, ou plutôt dans le deſſein de ſe rendre maître de cette Province, vint aſſiéger le château de Moans, qui n'avoit pour toute défenſe que l'illuſtre Baronne. Elle ſoutint pendant trois jours le ſiège contre le Duc & ſon Armée, avec une fermeté & une préſence d'eſprit héroïque; & ne ſe rendit qu'à la ſeule condition qu'il ne ſeroit point raſé. Le Duc le lui promit ſolemnellement; mais à la prière des habitans de Graſſe, il le fit démolir. Cependant, pour appaiſer la Baronne, il lui promit 4000 écus, pour l'indemniſer d'une partie de ſes pertes. Continuant enſuite ſa route vers Antibes, il ne penſa plus qu'à ſortir de la Provence. La Baronne ſe préſenta à lui, au milieu de ſon Armée, & lui rappella ſa promeſſe, en des termes ſi énergiques, que le Duc fut d'abord interdit, & commanda enſuite qu'on lui remit ſur le champ la ſomme qu'il avoit promiſe.

Quelques années après, la Baronne ſe rendit à Paris. Elle y obtint un Arrêt, qui condamna les habitans de Bormes à faire amende honorable à perpétuité dans le château, en préſence du Seigneur, à pareil jour que l'aſſaſſinat de Pompée de Graſſe avoit été commis. La Reine Marguerite, ayant eu occaſion de la connoître, en fit ſa Dame d'honneur. On ignore l'époque de ſa mort.

(*Bougerel, mem. Mſſ.*)

VILLENEUVE (ARNAUD DE), Marquis des Arcs, ſe rendit célèbre par ſes poéſies & par les ſervices militaires. Il fut un des Gentilhommes ordinaires d'Henri III, Capitaine de cin-

quante hommes d'armes des Ordonnances de Sa Majeſté, Gouverneur de la ville de Draguignan, & Viguier de Marſeille. Pendant les guerres de la Ligue, il ſervit le Roi avec beaucoup de zèle; & Louis XIII, en reconnoiſſance de ſes ſervices, érigea en Marquiſat, ſa terre des Arcs en 1612.

Le Marquis des Arcs n'étoit pas tellement occupé de la profeſſion des armes, qu'il ne donnât quelques momens aux lettres; il ſe délaſſoit avec les Muſes, des travaux Militaires; la poéſie faiſoit ſes délices. Il compoſa des vers qui furent reçus avec éloge, & qui méritoient le cas qu'on en faiſoit. On en trouve quelques-uns dans les *Théorèmes ſpirituels* de Jean de la Cépede, à la première partie.

Arnaud étoit le gentilhomme de France le plus accompli & le mieux fait. Son habileté répondoit à ſa figure. Parmi les amis diſtingués qu'il dut à ſon mérite, le Duc de Guiſe, Gouverneur de Provence, tenoit le premier rang. Ce Seigneur avoit une telle confiance en lui, qu'il n'entreprenoit aucune affaire importante, ſans le conſulter. Ayant été Député par la Province, aux Etats Généraux, tenus à Paris en 1614, il y mourut le 14 Décembre de cette même année. Les Etats aſſiſtèrent à ſes funérailles: il fut inhumé dans l'Egliſe des Auguſtins.

Il avoit épouſé, le 21 Février 1588, Iſabelle d'Alluyn, fille de Charles, Duc d'Alluyn, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Picardie, & d'Anne Chabot, fille de l'Amiral de ce nom, de laquelle il eut une nombreuſe poſtérité. (C. B.)

VILLENEUVE, (N DE) frère du précédent, Seigneur de la Garde-Freinet & de la Motte, étoit un des plus célèbres Poëtes de ſon temps. Malherbe, ſon intime ami, le loue beaucoup dans ſes ouvrages, & nous avons pluſieurs de ſes lettres & de ſes poéſies qui lui ſont adreſſées; entr'autres, une ode qui ne ſe trouve point dans l'édition des œuvres de Malherbe, avec les notes de Ménage; mais qui a été imprimée dans la première partie du premier volume des Mémoires de Littérature & d'Hiſtoire, chez Aimart, & plus exactement dans la nouvelle édition des Poéſies de Malherbe, par M. de S. Marc. Cette Ode fut faite au ſujet d'une *Hiſtoire Sainte*, que Villeneuve avoit compoſée. En voici quelques vers:

Je veux vous dire franchement,
Et de ma façon librement,
Que votre *hiſtoire* eſt une école....

La Garde, vous m'en croirez donc,
Que ſi Gentilhomme fut onc,
Digne d'éternelle mémoire,
Par vos vertus vous le ſerez,
Et votre loz réhauſſerez
Par votre docte & ſainte *hiſtoire*.

Villeneuve avoit fait un autre ouvrage, dont Malherbe parle dans la lettre qui précède l'*Ode* que nous venons de citer. Il appelle cet ouvrage ; *le Carnaval des honnêtes gens*. C'étoit peut-être ſon titre. On ne croit pas que cet Ouvrage, ni l'Hiſtoire Sainte aient été imprimés. On trouve ſeulement dans la deuxieme partie des *Théorèmes ſpirituels* de la Cépéde, des vers François de Villeneuve.

Vers le milieu du ſiècle ſuivant, on trouve un prétendu *Marquis de Villeneuve*, qui, à la faveur de ce nom, ſe fit une brillante réputation, & parvint aux emplois les plus diſtingués. Il étoit de Fréjus, & ſe nommoit *François Mourenc*. Sa naiſſance étoit obſcure, mais ſon ame étoit élevée & courageuſe. Ne pouvant faire fortune dans ſon pays, il fut la chercher ailleurs. Il embraſſa le parti des armes en Allemagne ; & ſe faiſant appeller *Villeneuve*, il y épouſa une femme de la première qualité. Il fut Général des Troupes de l'Empereur, au ſiège de Candie, & delà il envoya ſon portrait à ſes compatriotes, avec cette inſcription :

Il Marcheſe de Villanova
Per la Sereniſſima Republica de Venetia ;
Generale de l'Arme in Levante :
Ann. Domini 1658. *In Candia.*

Les Magiſtrats de Fréjus placèrent ce portrait dans l'Hôtel-de-Ville ; il y eſt peint à cheval. Sa femme, ayant appris la baſſeſſe de ſon extraction, en fut tellement irritée, qu'elle le fit empoiſonner.

VILLENEUVE-VAUCLAUSE, (CHRISTOPHE DE) de l'ancienne & illuſtre famille de ce nom, nâquit à Marſeille le dernier jour de Juin 1545, de Gaſpard de Villeneuve (*a*) & d'Anne de Caſtellane d'Entrecaſteaux. On l'envoya fort jeune auprès du Duc de Guiſe, François de Lorraine, dont la faveur étoit au plus haut degré d'élévation, ſous le règne de Henri II. C'eſt auprès de ce Seigneur, qu'il paſſa ſa première jeuneſſe, & qu'il apprit le métier des armes.

Revenu dans ſa patrie, Vauclauſe ne négligea pas les occaſions d'être utile à ſon Prince. Il ſuivit le Comte de Tende

(*a*) Gaſpard étoit Seigneur de Vauclauſe & de pluſieurs autres lieux. Il fut Gouverneur de la Ville & du Château d'Entrevaux, & rendit d'importans ſervices à nos Rois. Pour l'en récompenſer, François I lui accorda une penſion annuelle de 200 livres tournois, en le qualifiant, dans ſes Lettres Patentes, du titre de Gentilhomme ordinaire de ſon Hôtel ; & dans d'autres Lettres Patentes, ce prince unit trois terres à la Baronnie de Vauclauſe, » déclarant : » que ledit ſieur de Vauclauſe a employé ſa perſonne, &c. au fait de la conſ- » quête & réduction de la Comté de Nice & autres pays.... imitant en cela ſes prédéceſ- » ſeurs, &c. » Gaſpard aſſiſta aux Etats de Provence en qualité de Procureur-Joint du pays. Il fit ſon teſtament le 2 Avril 1559, & mourut peu de temps après à Paris, où il avoit été Député.

au ſiège de Siſtéron en Janvier 1568. La garniſon des Huguenots étant extrêmement forte, les Troupes du Roi furent forcées de quitter la place. Leurs ennemis firent une ſortie pour les pourſuivre, mais Carcés, ſécondé par Vauclauſe, & par les autres Gentilshommes qui s'étoient rangés ſous ſes ordres, les attendit de pied ferme, les combattit & les obligea d'aller cacher la honte de leur défaite dans la place qui leur ſervoit de retraite. Vauclauſe ſervit encore avec diſtinction l'année ſuivante : le Roi Charles IX, ayant été informé de ſes ſervices, & voulant les reconnoître, le mit au nombre des Chevaliers de ſon Ordre en 1570. Voici comment ce Prince s'exprime dans la lettre qu'il lui écrivit à ce ſujet. « M. de Vauclauſe pour » vos vertus, vaillance & mérite, vous » avez été choiſi & élu en l'aſſemblée » des Chevaliers de mon Ordre, pour » être aſſocié à ladite Compagnie, pour » laquelle Election vous notifier & vous » préſenter le collier dudit Ordre ; ſi » vous l'avez agréable, j'envoie pré- » ſentement pouvoir au ſieur d'Entre- » caſteaux, Chevalier dudit Ordre, vous » priant M. de Vauclauſe, vous ren- » dre devers lui pour cet effet, & être » content d'accepter l'honneur que la » Compagnie vous deſire faire, qui ſera » pour augmenter de plus en plus l'af- » fection & bonne volonté que je vous » porte, & vous donner occaſion de » perſévérer en la dévotion qu'avez de » me faire ſervice..... priant Dieu, » M. de Vauclauſe, vous avoir en ſa » ſainte garde. Ecrit à Châteaubriant » le 15 Avril 1570, ſigné CHARLES.

L'année d'aprés, Vauclauſe fut député en Cour pour les affaires de la Nobleſſe, & ce fut à ſes remontrances que l'on dut, en partie, la révocation de l'ordre donné pour maſſacrer les Huguenots de Provence, le jour de la ſaint Barthelemi 1572. Pluſieurs Hiſtoriens racontent ce trait fort au long ; l'on voit dans tous que Vauclauſe y eut beaucoup de part. Cependant, les troubles que les Prétendus Reformés occaſionnèrent ne finirent pas ſitôt. Pour s'oppoſer à leurs ravages, le Comte de Carcés, donna commiſſion à Vauclauſe de lever un Régiment de mille huit cent quatre-vingt hommes. Il marcha quelque temps après contre le Seigneur de Taneron, un des chefs des Huguenots, qui s'étoit retiré dans le Château de Gréoulières ; & ſans lui donner le tems de s'y fortifier, il l'attaqua & le fit priſonnier. Carcés ne laiſſa pas ignorer à S. M. les différens ſervices que Vauclauſe lui rendoit : ce Prince, pour l'en remercier, lui écrivit en ces termes :

« M. de Vauclauſe, le Comte de » Carcés m'a fait entendre, par le Vi- » guier Rippe, le bon debvoir à quoi » vous m'êtes en toutes les occaſions » qui ſe préſentent pour mon ſervice, » mêmes dernièrement à la deſcente » que fit Montbrun dans mon païs de » Provence, du nombre de ſoldats & » gens de guerre que miſtes enſemble » dans votre reſſort de Graſſe, pour » ſecourir & faire ce que par ledit » Comte vous auroit été ordonné, choſe » que j'ai trouvé fort agréable ; à cette » cauſe, je vous ai voulu faire ce mot » pour vous en remercier... & s'of- » frant quelque choſe pour votre ad- » vancement, je le reconnoîtrai & vous » le ferai reſſentir, &c. &c. Eſcript à » Paris le 11 Juing 1575, ſigné HENRY.

Le Roi ayant été informé qu'il y avoit de la méſintelligence parmi ſes ſujets de Provence, écrivit encore à Vauclauſe pour lui apprendre qu'il y envoyoit ſon couſin le Comte de Rets, en qualité de Gouverneur. » Je ſuis » perſuadé, ajoute S. M. qu'en tout ce » qui s'offrira pour mon ſervice, & » repos de ladite Province, qui vous » importe tant, vous fairez tout de- » voir, & vous comporterez ſelon le » zèle & affection qu'avez toujours ci- » devant montré, comme je vous en » prie, & le Créateur vous avoir, M. » de Vauclauſe, en ſa ſainte garde. » Eſcripte à Paris, le 22 j. de Mars » 1576. *Signé* HENRY.

VAUCLAUSE, dont la fidélité étoit à toute épreuve, agit dans cette occaſion avec tout le zèle d'un ſerviteur dévoué aux intérêts de ſon maître. Le Roi y fut ſenſible, & en *conſidération de ſes fidèles, continuels & recommendables ſervices, même des voyages qu'a ci-devant faits & fait journellement pour ſon ſervice M. de Vauclauſe, Chevalier de ſon Ordre, & pour lui donner moyen de continuer*, lui accorda un don qui auroit dû lui produire cinq mille livres, ſuivant les Lettres-Patentes conſervées en parchemin dans les Archives du Château de Bargemon; mais qui fut réduit à beaucoup moins par le dérangement des Finances. Ces Lettres ſont du 4 Mars 1577, *ſigné* HENRY.

On trouve dans le Cabinet des Médailles du Roi, un jeton gravé cette même année 1577 & le 22 Janvier à l'honneur de Vauclauſe. D'un côté l'on y lit autour ſon nom & la datte que nous venons de raporter, & au milieu ces quatre lettres entrelaſſées C. D. V. B. qui ſignifient apparemment Chriſtophe de Villeneuve Bargemon. De l'autre côté, on voit, au milieu de l'écuſſon, les armoiries de Villeneuve, environnées d'un cordon ou collier de l'Ordre de St. Michel avec cette légende: *Deus arcum conteret & confringet arma & ſcuta.* Il eſt probable, qu'on fit graver ce jeton pour conſerver la mémoire de la fidélité & des ſervices de Vauclauſe. Il continua d'en rendre d'importans à S. M. ainſi qu'on le voit par différentes lettres qu'il en reçut pendant les troubles de Provence. Elles ſont la preuve authentique d'un vrai mérite & de la confiance que le Roi avoit en lui.

En 1580, les trois États de Provence, s'étant aſſemblés à St. Maximin, ils députèrent à la Cour Vauc auſe pour préſenter à S. M. le cahier *des plaintes, & doléances que lui adreſſent les gens des trois États, qui après avoir expoſé ce qu'ils ſouffrent par les fléaux de la peſte, la famine, & la guerre, demandent au Roi d'être ſoulagés des nouvelles charges & impôts*, dont ils ſont accablés, &c. &c. Ce cahier étoit compoſé de trente-trois articles, dont pluſieurs des plus importans furent accordés à la demande de Vauclauſe. Dès qu'il fut de retour, il eut commiſſion de Henry d'Angoulême, Grand-Prieur de France, & Gouverneur de Provence de commander huit Compagnies de gens de guerre à pied, en qualité de Meſtre-de-Camp. Toujours affectionné aux intérêts de l'État, il donna des nouvelles preuves de ſon zèle pendant tout le tems qu'il ſervit ſous le Grand Prieur. La Reine Mère, Marie de Médicis, lui en fit des remercîmens par cette Lettre.

» M.

» M. de Vauclauſe, j'ai été bien » aiſe d'avoir entendu, par le Sieur de » Souſtournon, de quelle affection vous » continuez à vous employer par de-là, » près de mon couſin; M. le Grand-» Prieur, en ce qui s'offre pour le » ſervice du Roi, Monſieur mon Fils; » vous aſſurant que j'en ai tel conten-» tement ... que j'ai bien voulu vous » le témoigner par la préſente .... » vous priant de demeurer aſſuré de » la bonne volonté que je vous porte, » de laquelle je vous ferai paroître les » effets, l'occaſion ſe préſentant. » Je prie Dieu, M. de Vauclauſe, » vous avoir en ſa ſainte & digne garde. » Eſcript à Meſieres le .... jour de » Juillet 1583. *Signé* CATHÉRINE.

Henri de Bourbon, Roi de Navarre, étant devenu premier Prince du Sang, & ſe regardant comme héritier préſomptif de la Couronne de France, écrivit ainſi à Vauclauſe : » J'ai eu ſi » bon témoignage de votre valeur & » vertus par beaucoup d'honnêtes hom-» mes, & particulièrement par le Sieur » d'Eguieres, préſent porteur, que je » n'ai voulu le laiſſer partir ſans l'ac-» compagner de la préſente, & vous » faire par lui entendre l'eſtime, en » quoi je vous tiens, & vous aſſurer » de ma bonne volonté en votre endroit, » pour vous en faire connoître les » effets quand j'en aurai moyen, & » l'occaſion ſe préſentera, ainſi que » ledit Sieur d'Eguieres vous faira » entendre plus particulièrement, lequel » je vous prie croire, tout ainſi comme » moi-même, qui prie Dieu, vous » tenir, M. de Vauclauſe, en ſa ſainte » & digne garde. » Dans cette Let-tre, écrite de Pamiers le dernier Juillet 1584, le Roi de Navarre prend la qualité d'affectionné & meilleur ami de Vauclauſe, & lui recommande par apoſtille de faire état de ſon amitié.

L'année ſuivante, Vauclauſe accompagna le Comte de Carcés à Marſeille, & ſa préſence ne contribua pas peu à appaiſer une ſédition qui s'étoit élevée, pour faire tomber cette ville au pouvoir des Ligueurs. La mort des chefs des rebelles, fut la punition de leur révolte. S. M. écrivit encore alors à Vauclauſe, pour lui témoigner ſa reconnoiſſance, & lui donner de nouvelles marques de la tendre affection qu'elle lui portoit. Sa Lettre datée du 4 Juillet 1585, eſt le témoignage le plus éclatant du ſervice que Vauclauſe lui rendit en cette occaſion. Le Grand-Prieur en conçut l'idée la plus avantageuſe; il ne ceſſa jamais de lui en donner des marques. L'on trouve dans les Archives du Château de Bargemon treize lettres de ce Gouverneur à Vauclauſe, datées depuis le 24 Janvier, juſqu'au 26 Mai 1586, dans leſquelles on lit tout ce que l'affection & l'eſtime peuvent inſpirer de plus flateur.

VAUCLAUSE commandoit alors à Fréjus, où par ſa ſage conduite & l'autorité qu'il avoit ſur les eſprits, l'on fut exempt des troubles qui déſoloient la plus grande partie de la Provence. Il y reſta juſqu'après la mort du Grand-Prieur, arrivée, de la manière tragique dont perſonne n'ignore le détail, le 2 Juin 1586. Cette mort affligea ſenſiblement Vauclauſe; il perdoit un illuſtre protecteur & un ami ſincère dont il avoit reçu pluſieurs préſens, &, en particulier, ſon portrait que le Seigneur de Bargemon, un de ſes deſcendans,

conſerve encore. Le Duc d'Epernon ayant ſuccédé au Grand-Prieur dans le Gouvernement de Provence, ne tarda pas à connoître le mérite de Vauclauſe. Il le fit appeller, loua ſon zèle & ſes travaux entrepris pour la gloire des armes de S. M. & en l'aſſurant qu'il comptoit ſur ſes ſervices, il lui donna une commiſſion pour commander aux Villes de Draguignan, Fréjus, Caſtellane, Annot, Guillaume & leurs Vigueries, & généralement ſur toute la frontière de Terre-neuve.

Bernard de Nogaret de la Valette, nouveau Gouverneur de Provence, l'honora d'une pareille confiance, & lui donna la même commiſſion le 11 Avril 1587. Le 30 du même mois, Vauclauſe ſe rendit à Fréjus, fit dreſſer un procès-verbal ſur l'état de défenſe, où il trouva cette ville, & la garde qu'on y faiſoit jour & nuit, viſita tous les poſtes; & après s'être inſtruit de tout ce qui pouvoit concerner le ſervice du Roi, & avoir donné ſes Ordres, il en partit pour aller viſiter les autres villes de ſon commandement. Ayant compris que la conſervation du Château de Senés pouvoit être d'une grande utilité au Roi, il leva une Compagnie de gens de pied, qu'il ſoudoya à ſes frais & lui en donna la garde. Le Seigneur de la Valette, lui écrivit de Valence pour donner des éloges à ſa précaution, & l'aſſurer qu'à ſon arrivée en Provence, il le feroit rembourſer des avances qu'il avoit faites pour payer les ſoldats, ce qui fut exécuté.

Les troubles de Provence augmentant de jour en jour, Vauclauſe redoubla ſes ſoins & ſa vigilance; il mit une garniſon au Château de la Baſtide d'Eſclapon, dont il confia le commandement au Capitaine Turrel, du lieu de Comps. Il ſaiſit toutes les occaſions d'être utile à ſon Prince, & il en reçut des lettres de remercîment, preuves non équivoques de ſes ſervices.

En 1590, le Duc de Savoie, fut appellé en Provence; il donna à ſon arrivée le gouvernement de Draguignan & de toute la contrée à Vauclauſe, qui le ſéconda dans ſes différentes entrepriſes; mais pluſieurs mauvais ſuccès ayant enfin obligé le Duc de reprendre la route de ſes États, Vauclauſe vit finir ſon Gouvernement après l'avoir exercé pendant l'eſpace de dix-ſept mois. Le Duc d'Epernon étant venu en Provence, pour y prendre le gouvernement, Vauclauſe ſe rendit de ſon parti, & ſa démarche fut ſi agréable au Roi qu'il lui donna *l'abſolution générale de tout ce dont on pourroit le rechercher pour avoir fait exécuter les ordres du Duc de Savoie, lorſqu'il commandoit à Draguignan & autres choſes ſemblables*: le Roi déclare auſſi qu'à l'arrivée du Duc d'Epernon en Provence, *le Sieur de Vauclauſe ſe ſeroit rendu auprès de lui, & auroit fait pour ſon ſervice tout devoir de fidèle ſujet, ce qui lui a été atteſté par les Certificats & avis du Duc d'Epernon.* Cette déclaration qui n'eſt qu'une confirmation de celle que le Gouverneur avoit déja faite quatre ans auparavant eſt datée du 21 Novembre 1596. Vauclauſe avoit aſſiſté aux différens États de la Province, qui s'étoient tenus par ordre du Duc d'Epernon, & qui avoit toujours fait briller les excellentes qualités de ſon eſprit. Ce Seigneur l'honoroit d'une eſtime ſingulière, Vauclauſe y répondit par ſon

attachement ; mais d'Epernon ayant refuſé de reconnoître le Duc de Guiſe, que le Roi envoyoit en Provence pour lui ſuccéder, Vauclauſe l'abandonna & s'attacha à celui-ci. Il y eut dès lors entre les deux Gouverneurs une guerre ouverte, durant près d'un an. Dans le mois de Février 1596, le Sieur de Meſplez, par ordre du Duc de Guiſe, aſſiégeoit la Citadelle de St. Tropés, pour en chaſſer les troupes du Duc d'Epernon : Vauclauſe leva des ſoldats, & marcha vers le Camp du Sieur de Meſplez, avec ſes deux fils & ſon gendre. Son arrivée ne contribua pas peu à la priſe de cette place. Enfin le Duc d'Epernon, chaſſé de tous les poſtes, partit de Provence le 25 Mai 1596, & ſon départ y ramena la tranquillité qui en étoit bannie depuis long temps.

Trois ans après, Vauclauſe aſſiſta aux États tenus à Aix, par le Duc de Guiſe le 20 Avril 1599 ; & lors du cruel aſſaſſinat d'Henri IV, il ſe rendit auſſi dans cette Ville, afin de témoigner ſon zèle pour le ſervice du Roi, pendant la minorité de ſon ſucceſſeur. La Reine Mère, qui avoit été déclarée Régente du Royaume, lui écrivit pour l'en remercier.

» M. de Vauclauſe, lui diſoit elle, » ayant appris l'affection & diligence » dont vous avez uſé pour vous rendre » à Aix incontinent, après le cruel aſſaſ- » ſinat commis en la perſonne du feu » Roi mon Seigneur, j'ai cru devoir » vous en remercier, & vous témoi- » gner que vous ne pouviez en une » plus importante occaſion, témoigner » votre affection au ſervice du Roi » Monſieur mon Fils, & au bien de » ſa Province ; je m'aſſure que vous » continuerez avec que toute ſorte de » fidélité. Mais vous vous pouvez aſſu- » rer qu'il ne s'offrira point d'occaſion » ſoit pour vous, ou pour vos enfans » d'en avoir du reſſentiment, que je » ne reconoiſſe ; & en attendant, je » prie Dieu, M. de Vauclauſe, qu'il » vous ait en ſa ſainte garde. Eſcript à » Paris le 30 jour de Juillet 1610. » *Signé* MARIE, & plus bas PHAILI- » PEAUX. »

Depuis lors, on ne trouve plus d'actions importantes, entrepriſes par Vauclauſe. Ce fidèle ſujet mourut à Bargemon en 1615, âgé de 74 ans. Ses funérailles ſe firent avec la cérémonie qui convenoit à ſa naiſſance. Elles furent ſuivies d'une Oraiſon funèbre, ainſi qu'il conſte par le mémoire des frais funéraires.

VAUCLAUSE avoit épouſé dès l'an 1565, Françoiſe de Graſſe, des Sieurs de Briançon, dont il eut pluſieurs enfans. Jean de Villeneuve l'aîné, hérita de ſes biens.

(*Tous les faits que nous venons de rapporter ſont tirés des Lettres des Rois & Reines de France, des Gouverneurs de Provence, Commiſſions & autres papiers manuſcrits, conſervés dans les Archives du Château de Bargemon.*)

VILLENEUFVE (LOUIS SAUVEUR MARQUIS DE) étoit fils d'un Conſeiller au Parlement d'Aix, qui quitta cette charge en 1701, pour prendre celle de Lieutenant-Général en la Sénéchauſſée de Marſeille.

VILLENEUFVE ſuccèda à ſon père en 1708. Il fut ſucceſſivement Conſeiller d'État ordinaire, & Ambaſſadeur de France, à la Porte Ottamane ; il fit la paix de Belgrade, entre l'Empire, la Ruſſie & la Porte. Il fut nommé en-

ſuite au Miniſtère des affaires étrangères, place qu'il refuſa par modeſtie. Jamais Ambaſſadeur n'a joui de plus de confiance & de conſidération, de la part des Muſulmans. Après la paix de Belgrade, Madame de Villeneufve eut la permiſſion d'entrer dans le Serrail, pour faire ſa cour à la Sultane favorite; exemple de confiance peut-être unique. Elle fut comblée de préſens, ainſi que ſon époux. Villeneufve, après s'être acquitté avec la plus haute diſtinction, de tous les détails de ſon Ambaſſade, ſe retira à Marſeille, ſa patrie, dans le deſſein, d'y goûter le repos. Il fit bâtir le Château de St. Joſeph, qu'il laiſſa imparfait par ſa mort, arrivée le 18 Juin 1745. Anne de Beauſſet, ſon épouſe, lui fit élèver un monument dans ſa Chapelle, en l'Egliſe des Dominicains où il eſt enterré, & où on lit l'Épitaphe ſuivante:

Ici repoſe le corps de Meſſire Louis-Sauveur de Villeneufve, Marquis de Forcalqueiret, & ancien Lieutenant-général au Siège de cette Ville, d'où le Roi l'envoya en Ambaſſade à la Porte Ottomane. Son ſéjour de XIII années auprès du Grand-Seigneur a été favorable à la Religion, avantageux à l'État, & utile au Commerce.

Ses ſuccès dans la négociation ont tellement répondu à ſes grands talens, que, ſeul médiateur au nom du Roi, il établit la paix entre les Empires des Romains, de Ruſſie & celui des Ottomans, par un Traité fait au Camp du Grand-Viſir ſous Belgrade. Le Roi le rappellant en France, le fit un de ſes Conſeillers d'État ordinaire, & après l'avoir employé dans ſon Conſeil, pour la direction du Commerce & du Domaine, S. M. le nomma ſon Miniſtre pour les affaires étrangères; honneur que ſa rare modeſtie lui fit refuſer pour ſe reléguer au ſein de ſa Patrie, où il eſt mort le XVIII Juin MDCCXLV. Priez Dieu pour ſon ame. Ce monument a été élevé par la tendreſſe & les ſoins de Dame Anne de Beauſſet ſon Épouſe.

VILLENEUVE-VENCE. Parmi les perſonnes dignes de mémoire que cette illuſtre maiſon a produites, on ne doit pas omettre le R. P. François de Villeneuve de Vence, fils de Claude Baron de Vence, & de Cathérine de Graſſe, lequel étant entré dans l'Oratoire en 1679, âgé ſeulement de 17 ans, y a fourni une carrière honorable, & y a toujours mené une vie exemplaire, & édifiante, & dont l'étude des Belles-Lettres & les divers rapports que lui donnoient ſes emplois ne furent jamais capables de le diſtraire. Ce reſpectable Prêtre, après avoir travaillé long-temps avec fruit au Séminaire de St. Magloire, fut obligé d'en ſortir, après la mort du Cardinal de Noailles, qui faiſoit de lui un cas infini, & de retourner au Collège de Vendôme, où il avoit enſeigné autrefois les humanités & la Réthorique. Ce fut là ſa dernière demeure. Il y paſſa le reſte de ſa vie, tout occupé de la pratique des œuvres Chrétiennes; & des vertus Sacerdotales & y mourut preſqu'octogenaire le 25 Février 1741. „ Il a toujours combattu, „ dit le Nécrologe de ſa Congrégation,

„ & rejeté les reſpects qu'on devoit à „ ſa naiſſance & à la haute eſtime que „ l'on avoit de ſes vertus ; mais malgré „ ſes attentions à s'humilier & ſe cacher „ il n'a pu échapper aux témoignages de „ la vénération publique après ſa mort.„

Le Père de Vence eſt Auteur d'une *traduction des ſix Livres de St. Auguſtin, contre Julien, Défenſeur de l'héréſie pélagiène, ſur l'Edition des RR. PP. Bénédictins de St. Maur*, qu'il fit paroître *à Paris, chez Rabuti, en* 1736, 2 *vol. in*-12.

Il avoit encore *traduit quelques Traités de Tertulien ſur différens ſujets*, & compoſé un *Commentaire ſur les quatre Evangiles ſelon la concorde*; mais il y a lieu de croire que ces deux Ouvrages n'ont pas vu le jour. (B. O.)

VINCENS (DOM JEAN BAPTISTE) nâquit à Arles. Le nom de *Jean-Baptiſte* qu'il reçut au baptême, lui fut changé en celui de *Sébaſtien*, lorſqu'il entra dans la Congrégation réformée de Cluny; il y enſeigna deux cours de Théologie, deux de droit civil & canonique, & deux de poſitive. Il fut principal du Collège de St. Martial d'Avignon. Il remplit enſuite avec ſuccès les Chaires de pluſieurs Cathédrales, & les principaux emplois de ſon corps, qui lui rendit juſtice en le mettant enfin à ſa tête. Sur la fin de ſes jours, il fut Prieur clauſtral de St. *Martin* des Champs, & mourut à Paris en 1738 ou 1739.

Dom *Vincens* joignoit à une foi éclairée, & à une piété ſolide une candeur aimable, une prudence conſommée, & beaucoup de politeſſe.

Voici la liſte de ſes Ouvrages imprimés : I. *Duplex oratio in Generalibus Cluniacenſium comitiis habita an.* 1685 & 1693, *Preſide Eminentiſſimo Cardinali Bullonio, magno Franciæ Eleemoſinario Abbate, Capite & Superiore generali totius Ordinis Cluniacenſis.* II. *Duplex Oratio in particularibus ſtrictioris obſervantiæ Cluniacenſis comitiis habita an.* 1718 & 1720. III. *Miſſæ in Feſtis ſancti Odillonis, ſancti Franciſci Saleſii, ſancti Thomæ Aquinatis, ſancti Benedicti, ſanctæ Mariæ Egiptiacæ, ſancti Franciſci de Paula, ſanctæ Monicæ viduæ, Tranſlationis ſancti Martini, necnon ſancti Benedicti, Aſſumptionis B. Mariæ, ſanctæ Thereſiæ & ſancti Franciſci Xaverii.* IV. *Proſæ ſivè ſequentiæ in honorem ſancti Odillonis, ſancti Mauri, ſanctæ Scholaſticæ, ſancti Benedicti, ſancti Hugonis, ſancti Mayoli, SS. Petri & Pauli, ſancti Martini, Beatæ Virginis Mariæ in Cælos aſſumptæ, SS. Placidi & Sociorum Martyrum, & ſancti Odonis Abbatis.* V. *Ludovico Aube-de-Roquemartine Graſſenſſium Epiſcopo Carmen.* VI. *Miſcellanea.* VII. Très-humbles rémontraces à Noſſeigneurs du Grand-Conſeil ſur le procès de la Juriſdiction entre M. *Emmanuel Théodoſe de la Tour d'Auvergne*, Cardinal de *Bouillon*, Doyen du Sacré Collège & les Religieux de l'étroite obſervance de Cluny, où l'on répond au Mémoire de M. *Vaillant*, Avocat au Grand-Conſeil. VIII. Mémoire contre la Juriſdiction régulière & monaſtique que M. le Cardinal de *Bouillon*, Abbé Commendataire, prétend exercer ſur tous les Monaſtères & Religieux de l'Ordre de Cluny, où l'on répond au Mémoire qui ſert à l'établiſſement de la Juriſdiction des Abbés Généraux de Cluny ſur tout l'Ordre. IX. Mémoire ſur les Conteſtations du Chapitre Général de Cluny, tenu en l'année 1708, entre les Religieux de l'Obſervance étroite

de Cluny, & M. le Cardinal de Bouillon. X. Mémoire où les Religieux de l'étroite Obſervance de Cluny, demandent que le Chapitre général de 1708, ſoit exécuté par proviſion. XI. Lettre à un ami, ſur une Thèſe dédiée au Cardinal *Delphino*, & ſoutenue à Avignon ſans Préſident, par une Demoiſelle, âgée de 14 ans, ſur les quatre parties de la Philoſophie de *Scot.*

Voici les Manuſcrits. 1°. *Notionis Biblicæ optimos interpretes & commentatores elucubratæ opus Scholarum uſui accommodatum, Theologiæ candidatis, rerum divinarum ſtudioſis, Eccleſiæ Miniſtris legis meditationi virtutumque exercitio adſuetis non inutile in quo, quæ occurrunt de utroque teſtamento, tùm in genere, tùm in ſpecie ſcitu neceſſaria, breviter ac lucidè explicantur.* 2°. *Sermons ſur les principaux myſtères de N. S. & de la Très-Sainte Vierge.* 3°. *Eloges des principaux Patriarches ou Fondateurs des Ordres Religieux.* 4°. *Panégyriques de pluſieurs Saints.* 5°. *Conférences Théologiques & morales ſur les principales vérités du Chriſtianiſme, & ſur les devoirs de l'État Religieux.* 6°. *Diſcours ſur les vêtures & profeſſions des Religieux & Religieuſes, avec deux autres Diſcours pour l'ouverture de la viſite & deux pour la clôture.* 7°. *Sermons pour le Dimanche de Quinquageſime, & pour les deux jours ſuivans, avec un Diſcours ſur la néceſſité de connoître la Religion, & de la pratiquer; un autre Diſcours ſur les Antiquités d'Arles.* 8°. *Prænoticnes juris Canonici, juxtà uſum, tùm Romanum, tùm Gallicum.*

(*Bougerel, Mém. communiqué.*)

VINCENT. V. ORONCE.

VINCENT. Prêtre Provençal, mais différent du Moine de Lerins, qui étoit du même nom, & revêtu de la même dignité, floriſſoit en même tems que lui, c'eſt-à-dire, après les premières années du cinquième ſiècle. On croit que c'eſt le même que le Prêtre Vincent qui, en 439, aſſiſta au Concile de Riés, au nom de Conſtantin ou de Conſtantien, qui pouvoit être Evêque de Die. Gennade qui l'avoit connu, aſſure qu'il étoit habile dans les Saintes Ecritures, & qu'il avoit acquis beaucoup de politeſſe & de facilité à écrire, par l'habitude & par l'application à la lecture. Il paroît que Vincent a vécu fort avant dans le cinquième ſiècle, puiſqu'il étoit particulièrement connu de cet Auteur, qui a vécu lui-même au moins juſqu'au Pontificat du Pape Gélaſe.

Vincent avoit entrepris un ouvrage ſur les Pſeaumes, dont il avoit lû quelque choſe, en préſence de Gennade, à un homme d'une ſainteté reconnue, nommé Cannat. Comme apparemment on l'exhortoit à perfectionner ſon ouvrage, il promit que ſi Dieu lui donnoit du tems, & de la ſanté, il écriroit de même ſur tout le Pſeautier. On ne trouve aujourd'hui aucun fragment de ce commentaire. Ce n'étoit pas là le ſeul ouvrage qu'avoit compoſé ce ſavant Prêtre. On lui en attribue pluſieurs autres, parmi leſquels on en compte un, qui n'eſt peut-être pas de lui, parce qu'il attaque la doctrine de ſaint Auguſtin & la réputation de ſes défenſeurs. Ce ſont les objections qui parurent vers 430, ſous le nom d'un Vincens, & que ſaint Proſper refuta avec ſon éloquence ordinaire. Le Cardinal Noris & les autres Ecrivains qui regardent Vincent de Lerins comme un zélé Semipélagien, le

ſont Auteur de ces Réflexions. Ce ſentiment nous paroît le plus probable, du moins eſt-il ſûr qu'il y a plus de préjugés pour croire cet écrit, compoſé par Vincent de Lerins, que par l'autre Vincent. Ces objections ſont au nombre de ſeize, & forment autant de propoſitions, que ſaint Proſper a placées à la tête de chaque réponſe qu'il y a faite. Il ſeroit inutile de parler d'un autre ouvrage, intitulé : *Prædeſtinatus*, que quelques Auteurs donnent encore à Vincent, qui fait le ſujet de cet article. C'eſt une ſimple conjecture beaucoup moins fondée que celle qui fait attribuer à cet Auteur l'ouvrage précédent.

Vincent mourut ſelon toutes les apparences vers l'an 466. (C. B.)

VINCENT (DOM BENOIT) nâquit à Aix en 1702, de parens plus reſpectables par leur piété que par leur nobleſſe. On lui donna au baptême les noms de *Joſeph-Alexis-Bénoît*. Doué d'une imagination vive, d'un eſprit aiſé & pénétrant, le jeune Vincent fit les plus grands progrès dans les lettres. Il étudia en l'Univerſité d'Aix, & y ayant reçu les degrés d'Avocat, il ſe diſpoſa à exercer les fonctions de ſon nouvel état, & à remplacer ſon père dans les auguſtes fonctions de la Magiſtrature : mais tout à coup, le ciel qui avoit d'autres deſſeins ſur lui, changea ſa façon de penſer & lui inſpira le déſir de la ſolitude.

VINCENT quitte ſa patrie & ſe tranſporte à Toulouſe, où il entre dans la maiſon de la Daurade, chez les Bénédictins de ſaint Maur. Sa profeſſion monaſtique redoubla ſa ferveur, & il fit dans les études de Théologie, des progrès égaux à ceux qu'il avoit fait dans l'étude des loix. Les fonctions du ſacerdoce furent bientôt ſa plus agréable occupation. Il ſut partager ſon temps entre l'étude de ſes devoirs, la pratique de ſa règle & l'inſtruction du prochain. Nommé à une chaire de philoſophie, il occupa ſes loiſirs à l'étude des langues Grèque & Hébraïque, qu'il fut bientôt chargé d'enſeigner. Il refuſa alors la chaire de Profeſſeur de ces langues, & la place d'Académicien que lui offrit l'Académie de Toulouſe ; il étoit trop modeſte pour ſe voir élevé à la moindre place honorable.

A peine eut-il rempli les obligations que ſes Supérieurs lui avoient impoſées, qu'il demanda de ſe retirer dans l'Abbaye de Montaulieu, en Languedoc, pour y goûter les douceurs de la retraite & de la tranquillité. Son humilité ſe manifeſta bientôt d'une manière éclatante : il refuſa la place de Prieur du Monaſtère de la Daurade, & ne ſortit de ſa ſolitude qu'avec peine, & par obéiſſance, lorſqu'il lui fut enjoint d'exercer le miniſtère de la prédication Evangélique. Carcaſſone, Toulouſe, Bordeaux, Caën, Rouen furent tour à tour les différens théâtres, où il fit éclater ſa charité & ſon zèle ardent pour le ſalut des ames. Dans le temps que ſa réputation le faiſoit déſirer dans la Capitale du royaume, il fut attaqué d'une infirmité qui le renferma pour le reſte de ſa vie dans l'Abbaye de Jumiège, en Normandie, où il finit ſes jours le 3 Septembre 1769, regretté de ſes frères & cher à tous ceux qui l'avoient connu.

Il eſt Auteur, 1°. des *Conférences Monaſtiques*, 5 vol. *in*-12 Rouen, Dumeſnil, 1773. 2°. d'une *Diſſertation ſur une trombe terreſtre*. 3°. D'un *Mémoire ſur la repréſentation des animaux*,

avec M. Goiffon. 4°. D'un *Diſcours* contre les Religieux de ſon Ordre qui avoient préſenté une Requête au Roi, &c. Ce diſcours a pour texte, ce paſſage des actes des Apôtres. *Ex vobis ipſis exurgent viri loquentes perverſa*, &c. Il fut généralement applaudi.

VINS (HUBERT GARDE, SEIGNEUR DE) fameux ligueur, fils de Gaſpard Garde, Seigneur de Vins, près de Brignole, & d'Honorée de Pontevès, ſœur du Comte de Carcés, Grand Sénéchal de Provence, nâquit à Brignole, (*a*) où ſa famille poſſédoit de grands biens & faiſoit ſa réſidence ordinaire, & non pas à Aix, comme certains Auteurs l'ont avancé ſur de ſimples préſomptions. Son père, qui étoit Préſident au Parlement, ne ſéjournoit à Aix qu'autant que les fonctions de ſa charge l'y obligeoient.

Hubert, quoique l'aîné de deux frères & de trois ſœurs, préféra les armes à la robe: il prit le nom de *Vins*, dès qu'il porta les armes. Elevé à la Cour, il fit ſon premier eſſai ſous le Duc d'Anjou, qui fut depuis Roi ſous le nom d'Henri III. *Vins* ſe trouva avec ce Prince à la bataille de Jarnac, le 13 Mars 1569; il y portoit la cornette blanche; il fut un des premiers à la charge, & il reçut un coup de feu à l'épaule, qui ne fit que rallumer ſon ardeur guerrière. Le 11 Octobre ſuivant, il ſe diſtingua de nouveau à la bataille de Montcontour, & mérita le titre d'Ecuyer du Duc d'Anjou.

La Provence étoit alors en proie aux malheurs qui affligeoient la France. Les guerres inteſtines qui la déſoloient, privèrent *Vins* de ſes biens qui furent pillés, brûlés ou ſaccagés. Le Duc d'Anjou obtint en 1572, du Roi Charles IX, ſon frère, une gratification, ou pour mieux dire un dédommagement de 20000 liv. en faveur de ſon Ecuyer; & c'eſt peut-être le ſeul bienfait que ce Héros ait reçu de ſon protecteur, qui eſt connu dans l'Hiſtoire pour un Prince fort généreux. Il lui ſauva cependant la vie en 1573, au ſiège de la Rochelle, en le couvrant de ſon corps & recevant dans les reins un coup de mouſquet qui étoit dirigé contre le Duc. Cette action généreuſe a éte célébrée par tous les Hiſtoriens; elle couvre de Vins d'une gloire immortelle.

En 1574, le Duc d'Anjou étant monté ſur le Trône, le parti Proteſtant crut les circonſtances favorables pour remuer. Montbrun, Leſdiguieres, Gouvernet & Champoléon, vinrent du Dauphiné avec 1600 hommes de Cavalerie, & 8000 Fantaſſins pour joindre le ſieur d'Eſtoublon, qui ſe fortifioit dans la ville de Digne, dont il s'étoit rendu maître. Le Comte de Carcés ayant appris cette nouvelle, envoya de Vins contr'eux. Celui-ci les bat & les force de prendre la route du Dauphiné, pour y aller cacher la honte de leur défaite. Sans s'amuſer à les pourſuivre, il tourne ſa marche vers Digne, il y bloque de ſi près le ſieur d'Eſtoublon, qu'il le contraint d'abandonner cette place.

(*a*) V. Louvet tom. 1, p. 539, où il eſt parlé du diſcours que de Vins adreſſa à ceux de Brignole, dans lequel il leur reproche d'être ſes ennemis, quoiqu'il ait pris naiſſance parmi eux.

Il vole enſuite vers Oraiſon, où le Seigneur de Tourrettes ſe croyoit en ſûreté; il ſe ſaiſit de lui, enleve tout ſon monde; & s'avançant vers le Château de Majaſtres, il ſurprend le ſieur de Liſle qui s'en étoit emparé, & force dans celui de Tartonne, l'Eſpagnolet, ſoldat à qui la licence des armes avoit donné le titre de Capitaine. L'activité de ce Général, dans toutes ces expéditions, lui acquit le ſurnom de *Matinier*, ſobriquet qui devint redoutable aux Proteſtans.

Cependant le Roi rappella le Grand Prieur, & nomma le Comte de Suſe, François de la Baume, au Gouvernement de la Provence. Cette nomination alarma les Provençaux. Les Procureurs du Pays, aſſiſtés de l'autorité du Parlement, convoquèrent à Aix une aſſemblée des Communautés; on envoya des Députés en Cour; le Parlement fit des remontrances que le Roi n'écouta pas. Vins, ſous prétexte de veiller à la ſûreté de ſa perſonne, & à la défenſe de ſes biens, aſſembla ſes amis, & ſe mit en campagne avec les *Carciſtes* contre les *Razats*. Il eut bientôt ſous ſes drapeaux plus de 400 chevaux, & environ 1500 hommes d'Infanterie. Il écrivit au Parlement & à l'Aſſemblée pour leur faire enviſager les craintes que la nomination du Comte de Suze lui donnoit, & pour les porter à prendre les moyens les plus efficaces pour la prévenir.

Vins, voyant que les affaires ne changeoient pas de face, marcha contre *la Burliere*, qu'on lui avoit oppoſé: il détacha contre lui le Seigneur de Buoux, qui l'obligea de ſortir de Courrens, où il s'étoit arrêté. Enſuite il vint à Cuers, où il apprit que le Château de Bregançon étoit dépourvu de monde; il y conduiſit un détachement pour s'en emparer. Cependant le Capitaine Boyer d'Ollioules, ſépara ſa Troupe en deux bandes, ſurprit Vins & mit ſon armée en déroute. Ceci ſe paſſa en 1578.

L'année ſuivante, dans le mois d'Avril, Vins aſſiègea Lorgues, qu'il auroit emporté ſans le ſecours qu'y conduiſit Verdache, qui étoit du parti des Razats. Mais Verdache périt bientôt dans une affaire qui ſe paſſa entre ſes Troupes & celles de Vins, où celui-ci défit les Razats, auprès du Golfe de Grimaud.

Cathérine de Médicis, étant venue à Aix au mois de Juin 1579, aſſembla les Chefs des deux partis, & leur fit ſigner, le premier Juillet, une ſorte de Traité d'Union. Cette Princeſſe admira l'éloquence de Vins, qui parla en faveur de ſon parti, avec force & avec eſprit.

A la mort du Comte de Carcés, arrivée en 1582, Vins fut nommé le Chef du parti Catholique; il dut ſon élévation à l'aſcendant qu'il avoit ſur la Nobleſſe & ſur le peuple. Malheureuſement il ſe laiſſa gagner par le Duc de Guiſe, & ſe mit à la tête de cette fameuſe ligue, qui coûta tant de ſang à la Provence.

Peu de tems après, Dubuiſſon, qui revenoit de la Cour, apprit aux Provençaux que le Roi avoit donné le Gouvernement au Duc d'Epernon, avec ordre de faire quitter les armes aux Chefs des deux partis. Mais les choſes en étoient venues à un point, qu'un ordre ne ſuffiſoit pas pour concilier les eſprits. Vins mit le ſiège devant le Château d'Allemagne, dont le Baron étoit ſon enne-

mi déclaré. Célui-ci implora le ſecours de Leſdiguieres, qui vint du Dauphiné & qui battit Vins ſur la route de Riez, où il ſe ſauva à la faveur de la garniſon qu'il y avoit dans cette place. Ces troubles furent pacifiés à l'arrivée du Duc d'Epernon.

De Vins ſe rendit alors, avec cent chevaux, auprès du Duc de Guiſe, qui commandoit l'armée du Roi, deſtinée à empêcher l'entrée des *Reitres* en France. Il ſe ſignala à la tête de la Cavalerie légère; il ménagea le paſſage du Duc de Guiſe dans le Château d'Auneau, & le ſeconda avec tant de réſolution, qu'ils mirent en piéce 40000 Allemands, & défirent leur armée, compoſée de plus de 40000 hommes. Après cette victoire, Vins retourna à Aix, où il ſe déclara ouvertement pour la Ligue.

La Valette, inſtruit de l'autorité qu'on lui donnoit, fit des ménaces à la ville d'Aix; il fit même faire du dégat dans la campagne; Vins, qui vouloit raſſurer le peuple, fit une ſortie & repouſſa ſi vivement ſes Troupes, qu'il les contraignit à ſe retirer avec déſavantage. Beauregard, Lieutenant de la Valette, s'étant avancé juſques à la Chapelle de St. Eutrope, quelques jours après cette premiére expédition, Vins va droit à lui, le renverſe d'un coup de coutelas, rentre dans la ville, après avoir mis en fuite ſes ennemis, & raſſure les eſprits. Il parvint même par ſes intrigues à faire déclarer Marſeille pour la Ligue.

Montgaillard, parent de la Valette, s'avança du côté d'Aix, avec quelques ſoldats, pour faire, diſoit-il, *le coup de piſtolet*. Vins, averti de ſon approche par la ſentinelle du clocher de St. Sauveur, s'avance vers lui avec des forces égales; il le pourſuit juſques auprès de Rognes. Là les Troupes ſe rangèrent en bataille, & la victoire ſe décida pour Vins. Montgaillard fut tué, & Vins perdit le Capitaine Dedons, & eut ſon cheval bleſſé ſous lui: à ſon retour à Aix, il fit ſigner la Ligue.

Vers la fin de l'année 1588, il marcha vers Brignole ſa patrie. Les Habitans dans une émeute avoient démoli ſa maiſon, & coupé plus de dix-huit mille arbres fruitiers dans ſon jardin, que l'on nomme encore *le petit paradis*. De Vins voulut ſe venger de ſes compatriotes & de Pontevés, qui y commandoit deſpotiquement. Il arriva le premier Janvier 1589, à la tête d'un nombre conſidérable des Troupes, dans le tems qu'on s'y attendoit le moins; mais ayant été découvert, il fut obligé de ſe retirer. Il en fit du moins le ſemblant, mais quelques heures après, il revint, fit appliquer les échelles aux murs de la ville, & il y avoit déjà plus de 100 des ſiens dans la ville, avant qu'on ſe fût apperçu de ſon retour. Les portes lui étant ouvertes, il entra avec ſes Troupes, s'empara de la ville, du Commandant & de ſes deux frères. Les ſoldats firent un butin conſidérable.

Il y avoit ſix jours qu'il étoit dans la ville, lorſque la nouvelle de la mort du Duc de Guiſe arriva; Vins, qui craignoit pour ſa vie, ſe retira à Aix, pour s'y fortifier, aprés avoir tranſigé avec ceux de Brignole, dont il exigea 50 mille écus (*a*).

Au mois de Septembre 1589, Vins

(*a*) Les Hiſtoriens ont nommé la priſe de cette ville, *les étrénnes de Brignole*; ils ajou-

s'empara des Châteaux de Bouc & de Cabriés. Il vint enſuite aſſiéger la ville de Graſſe, devant laquelle il reçut un coup d'Arquebuſe dont il mourut le 20 Novembre 1589.

Ce fut, de l'avis même de ſes ennemis, l'un des plus grands Capitaines de ſon tems. Il étoit doux, honnête, libéral, ſenſible aux beſoins de ſes amis, dont il ſoutenoit avec chaleur les intérêts. Diligent, fin & adroit, il ſurprenoit preſque toujours l'ennemi, ce qui lui fit donner les ſurnoms de *Matinier*, de *Reynard*. Chéri & adoré de la Nobleſſe & du Peuple, qui l'appelloit : *nouefstre bouen ſini grand*; il auroit acquis la plus grande gloire, s'il avoit été fidèle à ſon Roi. Ses obſeques furent magnifiques : on prononça des Oraiſons Funèbres en ſon honneur; on compoſa des Epitaphes, & on lui éleva un magnifique Mauſolée dans l'Egliſe Métropolitaine de ſaint Sauveur d'Aix, aux dépens de la Province, ſemblable à celui de Charles III d'Anjou, dernier Comte de Provence. On le voit encore aujourd'hui dans le chœur, entre la porte de la Sacriſtie & la Chapelle de ſaint Mitre, avec ces deux Epitaphes gravées ſur deux tables de marbres noir, & qui commencent à s'effacer; la première eſt conçue en ces termes :

Aſta viator, Magni Vincii Marmor adeſt perlege. Magnus ille Vincius, Salyorum optimatum ſplendor, Senatûs populique ſextiani amor, deliciæque; Sanctioris Fœderis Gallici apud Salyos exercitûs ex Senatûs-Conſulto præfectus: Hæreticis galliam populari cogitantibus quinquiès collatis ſignis, apud Dioniſiacum celtarum cognatium, Moncortitium, Gallicantium Pictonum, onelium aurelianorum proſtratis atque ingenti germanorum ſtrage ſub divis principibus Galloguiſiis facta, tandèm quinquagenarius penè dùm factionem hæreticis ſociatam dira omnia ſalyis minitantem in aſpera juga montium bellicâ virtute, ſingulari prudentiâ, pari felicitate compelleret, & gratium oppidum ſalyorum oppugnaret.

Poſt quartum in expeditione Rupellæ aquitanicorum ſpontè ut regio pectore in ſuum deduceret telum flammeum acceptum (proh dolor?) è manibus in cerebrum emiſſo confectus; dulciſſimam patriam, ſuaviſſimos liberos, Franciſcum & Gaſparem chariſſimo parente orbatos, perpetuo luctui vota facientes liquit XII Kal. Decembris, ann. reparatæ ſalutis.

CIↃ ICLXXXIX

La ſeconde Epitaphe par Jean Boulogne, Juriſconſulte d'Aix, eſt conçue en ces vers.

---

tent que Vins retira *trente mille écus d'étrênnes.* Il eſt certain qu'il en retira cinquante mille, par convention redigée en acte le 9 Mai 1589. Mais il céda à la Communauté, tous ſes biens; Maiſons, fours, jeu de paume, prés, jardins, moulins, terres, vignes; cenſes, directes, &c. Ces biens s'élèvent à un feu & demi. Les 50 mille écus ne furent donc pas des étrênnes gratuites. C'étoit encore un dedommagement de ce que les habitans avoient fait dans ſes biens, & une indemnité des frais qu'il avoit ſupportés dans les procès qu'ils lui avoient ſuſcités.

Benè merenti benè precare, viator.
Non potuit ferro vinci non Vincius arte
Vinciri: id Martis, Palladis iſtud ope;
Vincere ſed ferro, vincire ſed artibus hoſtes
Quod ſuetus nomen vincius indè tulit.
Mulciberem ne victa foret, ſed victa popoſcit
Mors: hinc ſulphureo vincius igne cadit
Scire velis quantus fuerim, Germania dicet,
Dicet & innumeris Gallia noſtra locis.

Hubert de Vins avoit épouſé en 1572, Marguerite d'Agoult-Montauban, ſœur du Comte de Sault. Ses deſcendans ſe ſont illuſtrés, mais la race s'eſt éteinte en Provence, en la perſonne de Simon Céſar, Marquis de Vins, ſon arrière petit fils.

Nous avons dépeint Vins comme guerrier; quelques traits de ſa vie feront connoître ſon eſprit & ſon cœur.

Vins ayant été ſoupçonné d'être complice dans l'aſſaſſinat du ſieur de Pontevés, ſon allié, l'affaire fut portée au Parlement, qui étoit ſur le point de le juger par contumace. Le guerrier en étant informé, s'aviſa de ſolliciter ſes Juges d'une manière nouvelle, mais bien expreſſive. Au lieu de produire des moyens de juſtification, il leur mande que » ſur leur propre vie, ils ſe gar- » daſſent bien de le condamner, parce » qu'il y avoit dans lui deux perſonnes, » l'une très-riche, & l'autre auſſi vindi- » cative que déterminée; & que ne pou- » vant douter que deux mille écus ne » lui donnaſſent deux mille Dauphinois, » ils ne doivent point douter auſſi qu'il » ne fût aſſez puiſſant à Aix, pour ſe » faire ouvrir une porte & pour venir » quelque matin donner le bon jour à » Meſſieurs. »

Le Duc de Guiſe, chef de la Ligue, ayant fait ſa paix avec le Roi, le ſuivit à Blois, où il alloit tenir les Etats Généraux. Le Duc écrivit à Vins une longue lettre en chiffres, pour le prier de faire députer aux Etats, les plus zélés Catholiques de la Provence. De Vins, qui étoit d'un caractère vif & bouillant, ne put en ſoutenir la lecture ſans ſe livrer à l'impatience; à chaque ligne que l'on déchiffroit, il s'emportoit avec fureur contre le Duc, de voir qu'il avoit la foibleſſe de ſe croire ſincèrement réconcilié avec le Roi, & lorſqu'il fut arrivé à cet endroit de la lettre, où le Duc diſoit que le Roi lui avoit donné des marques ſenſibles de la plus grande confiance, & de l'affection la plus ſincère; & que s'il y avoit en cela de la diſſimulation, il faudroit que ce Monarque en eût plus que le caractère François n'eſt capable d'en comporter; Vins s'écria en colère: *Maugrebleu du Lorrain! a-t-il bien ſi peu de jugement de croire qu'un Roi, auquel il a voulu en diſſimulant, ôter la couronne, ne diſſimule pas en ſon endroit pour lui ôter*

la vie? Enſuite, s'étant un peu calmé, il fit réponſe au Duc, & il lui marqua qu'il auroit ſoin de pourvoir à tout de la manière qu'il le déſiroit; mais qu'à l'égard de ſa prétendue réconciliation avec le Roi, il lui déclaroit franchement qu'il ne voudroit être ni à ſa place, ni auprès de lui, & que s'il ne ſe retiroit au plutôt, il s'en trouveroit mal.

Madame de Forbin-Saint Cannat, ſœur de Vins, qui étoit préſente à la lecture de la lettre du Duc, ne put s'empêcher de dire: *ils ſont trop près l'un de l'autre, pour que nous n'entendions pas dire, au premier jour, que l'un ou l'autre aura tué ſon compagnon.* L'événement arrivé le 24 Décembre 1588, juſtifia ces prédictions.

Nous ſommes redevables au Comte de Carcés, & à Hubert de Vins, de ce que *le maſſacre de la ſaint Barthelemi* n'eut pas lieu en Provence. Ce dernier étoit à la Cour en 1572, lorſque Charles IX donna cet ordre cruel. Le Comte de Carcés fit partir le ſieur de Vauclauſe, pour apprendre, de la bouche même du Roi, ſes intentions, rélativement à ce *Maſſacre.* Ce Seigneur fut préſenté au diner de Sa Majeſté par de Vins; le Roi ne répondit autre choſe, ſinon que la Molle (*Joſeph de Boniface*) portoit ſes ordres. Cependant le lendemain, le Roi ordonna à de Vins de lui amener Vauclauſe dans le jour. Vins le conduiſit le ſoir chez le Contrôleur Dumas, où le Roi ſoupoit, & il le fit cacher. Pendant le repas, le Roi demanda à Vins s'il ne verroit point Vauclauſe. *Il eſt là, Sire*, lui répondit Vins. *Puis-je bien me fier à lui?* repliqua le Roi. *Sire*, dit Vins, *comme à moi même, ma tête en répond à votre Majeſté.* Alors le Roi leur ordonna de ſe trouver le lendemain à ſon lever. Ils n'y manquèrent pas, & le Roi leur ayant recommandé le ſecret, dit à Vauclauſe, *partez en diligence, & faites enſorte que l'ordre que j'ai donné à la Molle ne ſoit point exécuté. Dites au Comte de Carcés de ne point faire ce que je lui ai ordonné par la Molle, parce que il ruineroit une autre entrepriſe de moins de bruit & de plus grand effet.* Vauclauſe quitta la Cour & ſe rendit à Aix, aſſez tôt pour prévenir cette fatale exécution, à laquelle le Comte de Carcés n'avoit pu ſe déterminer. Ce Gouverneur avoit déjà répondu à celui qui lui avoit apporté les premiers ordres de la Cour. *J'ai toujours ſervi le Roi en qualité de ſoldat, & je ſerois bien fâché de faire, en cette rencontre, l'office de bourreau: ſes ſujets pourroient bien un jour lui être néceſſaires.*

(P. C.)

VINTIMILLE DU LUC, (GASPARD-GUILLAUME DE) des Comtes de Marſeille, Docteur de Sorbonne, fils de François de Vintimille, Comte du Luc, de Gonfaron & du Reveſt, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'Anne de Forbin de la Marthe, fut d'abord Chanoine-Sacriſtain de la ville de Toulon, dont Jean de Vintimille, ſon oncle, étoit Evêque. Formé ſous les yeux & par le ſoin de ce reſpectable Prélat, la bonté, la douceur, l'affabilité firent toujours ſon caractère diſtinctif.

En 1784, il fut nommé à l'Evêché de Marſeille; mais comme le Pape refuſoit alors conſtamment les Bulles pour tous les Evêchés du Royaume, depuis la fameuſe Déclaration de l'Aſſemblée du Clergé de France de l'an

1682, il n'eut ſes proviſions que huit ans après ſa nomination. Il gouverna le Diocèſe en qualité de Vicaire-Général, & retira pendant ce tems-là les revenus de ſon Evêché. Il contribua à pluſieurs établiſſemens utiles, & c'eſt à ces ſollicitations que les Jéſuites furent redevables de leur école de Théologie. En 1690, il fut député par la Province d'Arles à l'Aſſemblé générale du Clergé de France, & mit enſuite fin aux conteſtations perpétuelles qui étoient entre le ſiège de Marſeille, & la célèbre Abbaye de St. Victor de la même Ville.

Auſſi appliqué à maintenir, & à perfectionner la Diſcipline Écléſiaſtique, qu'à ſoutenir les droits de ſon Siège, & ceux de ſon Clergé, ce digne Prélat travailla à de ſages Réglemens propres à prévenir le relâchement, & les abus; & pour en rendre la publication plus ſolmnelle, il la fit dans un Synode, aſſemblé par ſes ordres le 6 Avril 1698. Il établit des Écoles pour l'éducation des Jeunes-Filles; & comme ſes attentions ſe portoient ſur tous les beſoins de ſon Clergé & de ſon peuple, il aſſura aux pauvres paralitiques, ou atteints de quelque maladie incurable, des ſecours qu'ils trouvent encore dans un Hôpital, devenu l'un des plus conſidérables & des plus riches de Marſeille.

Le reſte de l'Épiſcopat de M. du Luc, juſqu'à ſa tranſlation à l'Archevêché d'Aix, ne fournit pas un grand nombre d'événemens; mais on y voit toujours le même génie, & le même zèle qui pourvoyoit à tout. Il érigea deux nouvelles paroiſſes, l'une dans la ville ſous le titre de St. Ferréol, & l'autre à Château Gombert, ſous le titre de St. Mathieu. Il aſſiſta à trois Aſſemblées du Clergé de France. Il publia la conſtitution d'Innocent XII, contre le Livre des Maximes des Saints, & de celle de Clément XI, ſi connue ſous le nom de Bulle *Unigentus*. Enfin il fit pluſieurs Ordonnances & Réglemens utiles ſur diverſes matières.

Quoiqu'il eût été nommé par le Roi à l'Archevêché d'Aix, il continua de gouverner le Diocèſe de Marſeille, juſqu'à ce qu'il eût pris poſſeſſion de ſa nouvelle Egliſe: durant cet intervalle de tems, il dreſſa, par ordre de S. M., de nouveaux ſtatuts pour le Monaſtère de St. Victor, afin de réformer une partie des abus qui continuoient à y régner. Il les publia lui-même le 15 Février 1708, dans la Salle Capitulaire de l'Abbaye, en préſence de tous les Religieux.

Ce Prélat avoit ſiégé 16 ans à Marſeille, il en ſiègea 21 à Aix, où il donna des marques conſtantes de ſon zèle, de ſa charité, & de ſa prudence conſommée. Ce zèle parut ſur-tout avec éclat, lors de la dernière contagion en Provence. Il viſitoit lui-même les malheureux qui en étoient atteints; il les conſoloit, & leur donnoit tous les ſecours ſpirituels, & temporels dont ils avoient beſoin. Le Roi, inſtruit de ſes ſervices le nomma à l'Archevêché de Paris, où ayant été transféré en 1729 il travailla avec encore plus d'aſſiduité au bien de ſes ouailles. Ses démarches n'eurent pas tout le ſuccès qu'il en attendoit. Il diſſipa par ſa prudence & ſa fermeté tous les entouſiaſtes, qui avoient voulu donner cours aux prétendus miracles du Diacre Paris inhumé au cimetière de St. Medard. Il mourut dans l'exer-

cice de ſes œuvres de zèle, au mois de Mai 1746, dans un âge fort avancé.

Les Mandemens qu'il publia, quoiqu'en petit nombre, ſont un témoignage éclatant de ſon attachement au St. Siège; il étoit Duc de St. Cloud, Pair de France, dignités attachées au ſiège de Paris, Commandeur de l'Ordre du St. Eſprit, Abbé de St. Denis, de Rheims, & de Belle Perche, Prieur de Flaſſans, de St. Pierre & de Ste. Cathérine du Luc. Il étoit bien fait, & avoit la phyſionomie heureuſe & prévenante, le regard doux, l'air noble, & toutes les manières gracieuſes. (C. B.)

VISCLEDE (ANTOINE-LOUIS DE CHALAMOND DE LA) nâquit à Taraſcon le 2 Août 1692, de Louis de Chalamond Seigneur de la Viſclede d'une maiſon originaire de la Principauté de Dombes, & de Louiſe de Saxi de St. Ferréol. Dès ſa tendre jeuneſſe il ſe fit connoître, par des diſcours qui furent couronnés dans différentes Académies. Ces ſuccès flateurs augmenterent ſon goût pour l'étude; & afin d'être plus à portée d'acquérir de nouvelles connoiſſances, il s'établit à Marſeille (*) où il fut pour ainſi dire, le Fondateur de la nouvelle Académie de cette ville; du moins eſt-il certain qu'elle dût à ſes ſoins & à ſon zèle une partie de ſa gloire. Il y remplit avec diſtinction, pendant pluſieurs années la place de Sécretaire. Il étoit le Fontenelle de Provence par ſes talens, autant que par ſon caractère; doux, poli, affable, officieux, ſenſible à l'amitié; il eut beaucoup d'amis, & ne mérita aucun ennemi. Les traits qu'on lui lança ne parvinrent pas juſqu'à lui; il profita de la critique & ignora l'inſulte. Son goût n'étoit pas auſſi ſûr que ſon eſprit étoit fin, & il auroit volontiers préféré les Fables de la Motte à celles de la Fontaine. Son cœur le trahiſſoit quelquefois dans les jugemens qu'il portoit; il avoit alors à combattre ſon eſprit qui lui montroit les ouvrages tels qu'ils étoient; mais ſa bonté en excuſoit les défauts, & ce ne fut jamais qu'avec peine qu'il ſe détermina à reprendre. La fineſſe de ſon eſprit ne s'étendoit pas à ſon caractère, & l'on trouve peu d'hommes de lettres, qui ayent eu une ſimplicité de mœurs plus aimable. Sa converſation ne brilloit pas par les ſaillies, mais ſon commerce étoit ſûr & utile à ceux qui en jouiſſoient. Les jeunes gens trouvoient en lui un ami, un conſeil & un conſolateur.

M. de la Viſclede voyoit avec bonté leurs ouvrages; il encourageoit leurs talens; il relevoit ce qu'ils avoient bien dit ou bien écrit; & pluſieurs, animés du deſir de l'imiter, ſuivirent la même route que lui, & ſont parvenus à ſe faire un nom dans la République des Lettres. M. de la Viſclede eſt principalement connu par le grand nombre des prix littéraires qu'il remporta. L'Académie Françoiſe, & les autres Académies du Royaume le couronnerent pluſieurs fois; & ſuivant la penſée d'un homme d'eſprit, il auroit eu de quoi former un Médailler des différens prix qui lui furent adjugés. Il mourut à Marſeille le 22 Août

(*) Pendant la contagion de 1720, la Viſclede commanda une Compagnie de Milice, deſtinée à maintenir l'ordre dans le territoire de Marſeille.

1760, à l'âge de 68 ans.

Outre les Manuſcrits que Viſclede a laiſſés, & qui ſe ſont égarés, l'on a de lui. 1°. Un *Diſcours*, couronné à l'Académie Françoiſe, en 1723 *ſur ce que rien ne marque plus de ſageſſe & de juſtice dans un homme que l'aveu qu'il fait de ſes fautes.* 2°. Un ſecond, couronné la même année, *ſur la décence & la dignité que le feu Roi Louis XIV mettoit dans toutes ſes actions.* 3°. *Le Chriſtianiſme*, Ode couronnée aux jeux Floraux, en 1725. 4°. *Les paſſions*, Ode couronnée par la même Académie en 1726. 5°. *Diſcours ſur ce qu'il n'y a point de véritable ſageſſe ſans la Religion, &c.* couronné par l'Académie Françoiſe en 1727. 6°. *Les progrès de l'Aſtronomie ſous le règne & par la protection de Louis le Grand*, couronné en la même année. 7°. *Diſcours prononcé lorſque l'Académie Françoiſe reçut les Députés de l'Académie de Marſeille, au ſujet de l'adoption qu'elle a faite de cette Académie.* Dans les Recueils de l'Académie Françoiſe, année 1727. 8°. *Diſcours* dans lequel il rend compte à l'Académie de Marſeille de cette Députation. Dans le Recueil de l'Académie de Marſeille 1727. 9°. *La Mer*, Ode qui a remporté le prix aux Jeux Floraux en 1730. 10°. *Diſcours ſur la modération dans la diſpute*, qui a remporté le prix propoſé par l'Académie Françoiſe en 1733. 11°. *Diſcours ſur la mort de M. le Maréchal de Villars.* Recueil de Marſeille 1734. 12°. *Diſcours ſur l'Éloge du ſecret*, &c. &c. Ses œuvres diverſes furent publiées en 2 vol. in-12. en 1726. Ce Recueil eſſuya beaucoup de critiques, preuve évidente qu'il n'eſt pas ſans mérite. En général tous les Ouvrages de la Viſclède annoncent le Chrétien & l'homme de génie. (V. P.)

URFÉ, (HONORÉ D') Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Comte de Château-neuf, Baron de Château-morand, Marquis de Valroſnai, &c. nâquit à Marſeille le 11 Février 1567, de *Jacques d'Urfé*, & de *Renée* de Savoie, Marquiſe de Beaugé, fille de *Claude* de Savoye, Comte de Tende & de Sommerive, Gouverneur & Grand Sénéchal de Provence Il étoit le cinquième de ſix fils, & frère de ſix ſœurs. *Jacques* ſon frère, le troiſième des ſix, fut grand Écuyer de Savoye, & vécut 116 ans. Il ſe remaria à l'âge de 100 ans ; il eut un fils de ce mariage.

Les premières études d'*Honoré d'Urfé*, annoncèrent un jeune-homme de beaucoup d'eſprit. Il les commença à Marſeille, & les continua à Tournon, chez les Jéſuites. Ses Maîtres ſurpris & charmés de ſes progrès, autant que flattés de l'avoir pour diſciple, publièrent ſous ſon nom, le Livre qui a pour titre : *La triomphante entrée de Madame Magdeleine de Rochefoucaud, Epouſe de Haut-Seigneur Meſire Juſt-Loys de Tournon, Seigneur & Baron dudit lieu, Comte de Rouſſillon, faite en la Ville de Tournon le Dimanche 24 Avril 1583, avec des inſcriptions & vers faits & récités, tant en Latin qu'en François par aucuns Écoliers y nommés.* Lyon, 1583, in-8°.

Après qu'il eut fini ſes études, il alla retrouver ſa famille, établie dans le Forez. Mais peu de tems après, ſon Père l'envoya à Malthe dont il l'avoit fait recevoir Chevalier, ſans cependant lui permettre de

de faire des vœux. Voici la raiſon de ce voyage. *Jacques d'Urfé* vouloit faire épouſer à Anne, ſon fils aîné, *Diane de Château-morand*, ſeule héritiere d'une illuſtre Maiſon, jeune & d'une très-jolie figure. Pendant qu'on travailloit à ce mariage, *Honoré* devint amoureux de *Diane*, qui répondit à ſa tendreſſe. Les vûes des deux familles ne répondoient point à leurs deſirs; le feu de la paſſion devenoit cependant toujours plus vif. Ce fut pour en prévenir les ſuites, qu'*Honoré* fut décoré de la Croix de Malte. Le mariage de ſon frère, ſe fit en 1574, pendant ſes courſes maritimes: les deux époux demeurerent enſemble 22 ans, au bout deſquels cette union forcée fut rompue pour cauſe d'impuiſſance en 1696. *Anne* embraſſa l'État Eccléſiaſtique, & Diane reſta libre pendant quelques années. *Honoré*, continuant ſes pourſuites, épouſa enfin celle qu'il avoit tant aimée, & dont il connoiſſoit d'ailleurs les grands biens. Ce mariage étant auſſi fondé ſur l'intérêt, que ſur l'amour, les deux époux ne vécurent pas longtems dans une parfaite intelligence. La mal-propreté de *Diane*, toujours environnée de grands chiens, qui cauſoient dans ſa chambre, & même dans ſon lit, une ſaleté inſupportable, dégoûterent bientôt ſon mari. D'ailleurs *d'Urfé* avoit eſpéré qu'il naîtroit de ce mariage, des enfans, qui puſſent conſerver dans ſa maiſon les biens que *Diane* y avoit apportés; mais au lieu d'enfans, elle accouchoit tous les ans de moles informes. Il ſe retira donc en Piémont, où il coula des jours heureux, débarraſſé des épines de l'hymen, & de l'ennui du ménage. S'il préféra le Piémont à la France, c'eſt qu'il y fut forcé, & en voici la raiſon. *Henri* IV, n'avoit jamais regardé de bon œil, ceux qui avoient eu quelque part aux bonnes graces de la Reine *Marguerite*. *Honoré* d'Urfé étoit de ce nombre; il s'y étoit trouvé engagé par une aventure fort imprévue. Cette Princeſſe étant dans le Château d'Uſſon en Auvergne, ſes partis battoient la campagne. *Honoré* tomba entre leurs mains, & fut conduit à la Reine; il ne tarda pas à lui plaire, & ſon captif la mit elle-même dans les fers. *D'Urfé* a enveloppé cet événement dans ſon *Aſtrée*, ſous le nom de *Galatée*. La liberté lui ayant été rendue, il revint auprès de *Diane*, à qu'il demeura attaché juſqu'au moment de ſa retraite en Piémont.

Un autre raiſon qui le détermina à préférer la Cour du Duc de Savoye à toute autre, c'eſt la diſtinction, & le rang que lui donnoit l'honneur qu'il avoit d'être ſorti d'une fille de la maiſon de ce Prince; à quoi il faut ajouter les marques de bienveillance qu'il en recevoit. *D'Urfé* étant tombé malade à Nice, ſe fit porter à Ville-franche, où il mourut en 1625, âgé de 58 ans.

Lorſqu'il finit ſa carrière, il revenoit d'achever la quatrième partie de ſon *Aſtrée*, dont le premier Tome parut en 1610, dédié à Henri IV; le IIe. vit le jour en 1620; & le IIIe. 5 ans après. Le Duc de Savoye dépoſitaire de la IVe. Partie de ce Roman ingénieux, la fit lire à quelques perſonnes, qui, en ajuſtant les lambeaux, firent une V^e. & une IVe. Partie; mais le Duc remit la IVe. entre les mains de Mademoiſelle d'Urfé, niéce de l'Auteur, laquelle en chargea *Balthazard Baron*,

de l'Académie Françoiſe. Cet Académicien publia cette IVe. partie deux ans après la mort de *d'Urfé*, dont il avoit été confident & Sécretaire; il compoſa auſſi la Ve. Partie ſur les Mémoires de ſon Maître, mais cette continuation ne réuſſit point.

L'Aſtrée a été pendant long-tems le Roman à la mode: on le voyoit ſur toutes les toilettes; & il fut la folie, de toute l'Europe pendant plus de 50 années. C'eſt un tableau de toutes les conditions de la vie humaine; il n'eſt point fait à plaiſir, & tous les faits couverts d'un voile très-ingénieux ont un fondement véritable dans l'Hiſtoire de l'Auteur, ou dans celle des galanteries de la Cour *d'Henri IV*.

Les Lecteurs ſages n'ont cependant point pardonné à *d'Urfé* les faveurs qu'il fait obtenir à *Céladon*, quelques légères qu'elles paroiſſent aux libertins. On lui reproche le plaiſir qu'il lui procure de voir *Aſtrée* toute nue. Il y a d'autres défauts dans cet Ouvrage, d'ailleurs très-agréable, que les Critiques ont aſſez fait ſentir. La meilleure édition de ce Roman eſt celle de Paris, 1753, en 10 Vol. in-12; par l'Abbé *Souchay*.

Outre l'*Aſtrée*, nous avons de *d'Urfé*, un Poëme, intitulé: le *Sirene*, lequel a eu quatre éditions, une en 1611, l'autre en 1615, & deux en 1618. Ce Poëme diviſé en trois parties, & tout en Stances de ſix vers chacune, a pour objet le *départ*, *l'abſence*, *& le retour de Sirene*. Celui-ci, c'eſt-à-dire *d'Urfé* ſous ce nom, étoit berger; il étoit pris d'amour pour une bergère aimable, nommée *Diane*: c'eſt la Demoiſelle de Château-morand. L'habillement de l'un & de l'autre, leur occupation, leurs ſentimens réciproques, ſont le ſujet des premières Stances. *Sirene* eſt obligé de s'éloigner de *Diane*; à cette nouvelle, la douleur ſaiſit le cœur des deux amants; ils ſe témoignent mutuellement leurs regrets; de-là bien des diſcours; car l'amour eſt très-babillard, ſurtout chez les Poëtes. Voilà ce qui occupe preſque la première partie de ce Poëme. *Sirene* abſent, gémit, craint, ſoupçonne, deſire, pleure: *Diane* en fait autant; tel eſt tout le deuxième Livre. Le premier a 149 Stances; celui-ci en a 170; mais le troiſième eſt plus long: il eſt porté juſqu'à 248 Stances; auſſi la matière eſt-elle plus abondante, & plus variée. *Sirene* s'achemine vers le lieu qu'il n'avoit quitté que malgré lui, & il ne manque pas de nous donner la relation de ſon retour. Avant d'arriver, il envoie s'informer de *Diane* ſi elle vit, ce qu'elle fait, quels ſont ſes engagements: la réponſe eſt accablante: *Diane* qui ne comptoit plus ſur le retour de ſon berger, avoit engagé ſa foi à un autre. Quel coup pour *Sirene*! il ſe déſeſpère. *Diane* eſt auſſi au déſeſpoir, quand elle apprend que celui qu'elle croyoit avoir perdu la cherche, la demande, & ne revient que pour elle. Mais quel remède? Son mariage venoit d'être célébré; elle ſe reproche ſa complaiſance, s'accuſe de précipitation, & fuit pour ne pas même voir celui qu'elle aimoit toujours, & qu'elle ne pouvoit plus poſſéder. Voilà tout le Poëme.

Dans l'édition de 1618, faite par *Micard*, ſur l'original de l'Auteur en caractères italiques, ce Poëme eſt ſuivi d'un *dialogue* de *Sirene* & de *Diane*, de pluſieurs *Stances* amoureuſes, de quelques *chanſons*, & autres petites piè-

ces qui ont le même objet ; & d'un ſecond *Dialogue*, entre un berger, & une bergère. Dans l'édition de la même année, conforme à celle de *Micard*, il y a de plus diverſes Poéſies ſpirituelles, telles que la paraphraſe de pluſieurs endroits du *Cantique des Cantiques*, en ſept Chapitres, celle des *Pſeaumes* 6, 39, 41, 45, 50, 94, 111, 129, 136 & 142. Autre *Paraphraſe* de quelques Antiennes, à l'honneur de la Sainte Vierge, & du *Libera* ; des *Sonnets*, des *Prières*, des *Méditations* : la piété, qui regne dans ces Poéſies en eſt à peu-près le ſeul mérite.

Nous n'avons point vu ſes *Épîtres morales* ; nous croyons qu'elle ſont en proſe. *D'Urfé* les écrivit en priſon, comme des remèdes contre les coups de la fortune qu'il avoit éprouvés. Se trouvant dangereuſement malade, il confia cet Ouvrage à *Antoine Fuvre*, premier Préſident de Chambery, qui le publia en 1603 ; il a été réimprimé pluſieurs fois depuis, & il fut augmenté d'un troiſième Livre dans l'édition de Lyon de 1620.

D'URFÉ eſt encore Auteur, 1°. de *Sylvanire*, ou la *Morte-vive*, Fable bocagère en cinq Actes, dédiée à la Reine *Marie de Médicis*, à l'imitation des Italiens, en vers libres, & ſans rimes, Paris, 1627, in-8°. de plus de 400 pages. 2°. De la *Savoyſiade*, ou *Hiſtoire des Ducs de Savoye*, en vers ; Poëme héroïque. Ce Poëme n'a point paru. On en trouve ſeulement un fragment conſidérable dans un Recueil de Poéſies, publiées en 1615, in-8°., par *François de Roſſet*. Il eſt faux, comme l'a prétendu M. *Huët*, que la *Savoyſiade*, n'ait pas été pouſſée au delà de la vie de *Bérolde*, Marquis d'Italie, puiſque dans le Fragment du IIe Livre, donné par *Roſſet*, on voit dès le huitième vers, que le Poëte en étoit à *Humbert*, fils de *Bérolde*, & ſon ſucceſſeur, dont il pourſuit les aventures au Livre IIIe.

Anne d'Urfé, frère aîné *d'Honoré*, a donné auſſi quelques Poéſies pieuſes, ſous le titre d'*Hymnes*, imprimées à Lyon en 1608, in-4°. ; il y prend des titres de Conſeiller d'État, Comte de l'Egliſe de Lyon, Prieur & Seigneur de Mont-Verdun (en Forez), & Doyen de Mont-Briſon.

Pendant près de 40 ans, on a tiré preſque tous les ſujets des pièces de théâtre, de l'*Aſtrée* ; & les Poëtes ſe contentoient ordinairement de mettre en vers ce que d'*Urfé* y fait dire en proſe aux perſonnages : ces pièces là s'appelloient des *Paſtorales*, auxquelles les Comédies ſuccédèrent..... D'Urfé ne faiſoit pas ſi bien les vers, qu'il écrivoit en proſe ; cependant il ne pouvoit s'empêcher d'en faire quoique *Malherbe* eût fait tout ce qu'il eût pu pour l'en détourner, en lui repréſentant qu'il n'avoit pas aſſez de talent pour cela, & qu'un Gentilhomme comme lui, devoit éviter le blâme de paſſer pour un mauvais Poëte. Si ſes vers ſont méchans, ſa proſe, en récompenſe, eſt admirable, par les ſentimens d'amour, dans leſquels il avoit pénétré plus que perſonne n'avoit jamais fait.

(*Art. de M. Paul.*)

Y & Z

YVAN, (ANTOINE) Prêtre de l'Oratoire, & Fondateur de l'Ordre des Religieuſes de la Miſéricorde avec la Mère Marie-Magdelaine de la Trinité, nâquit à Rians le 10 Novembre 1576. Ses parens, qui étoient pauvres & hors d'état de le faire étudier, le placèrent à la Paroiſſe en qualité d'enfant de chœur. Le jeune Yvan y apprit à lire, à écrire & à chanter. Deſirant d'avancer dans l'étude, il s'offrit aux Minimes de Pourrières, qui le reçurent d'abord, mais qui furent bientôt obligés de le congédier à cauſe de la cherté des vivres.

Après avoir erré quelque-tems dans le bois, où il ne ſe nourriſſoit que de racines & de fruits ſauvages, Yvan vint à Pertuis, & y gagna ſa vie à ſonner ſes cloches, & en vendant des images. Pendant qu'il étoit réduit à cet état de misère, un gentilhomme le prit chez lui, pour avoir ſoin de ſes enfans, ce qui lui facilita la continuation de ſes études. Mais comme on n'enſeignoit à Pertuis que la Grammaire, il alla à Arles pour étudier en Philoſophie & en Théologie. Après divers voyages à Carpentras, à Marſeille, à Lyon & à Avignon, il fut promu à la Prêtriſe dans cette dernière ville, en 1606, à l'âge de 30 ans.

Il eut depuis diverſes places, telles que la Cure de la Verdière & celle de Cotignac; il joignoit aux travaux de la vie Apoſtolique, les auſtérités des ſolitaires. Ce genre de vie ne lui paroiſſant pas aſſez retiré ni aſſez ſévères; il quitta ſa Cure & s'enfonça dans un déſert, où il ne s'occupoit que du jeûne & de la prière.

Devenu enſuite Vicaire de Brignole, il contribua beaucoup à la réformation des mœurs, par ſes prédications & par ſes exemples. Le Curé lui réſigna ſa Cure en mourant; un autre la lui diſputa, & Yvan aima mieux renoncer à ſon droit, que de s'engager dans un procès. On lui donna un petit Prieuré, dont il ſe démit bientôt après.

Pour mener une vie plus tranquille, il entra à Aix, dans la Congrégation de l'Oratoire. Ce fut là qu'il connut Marie-Magdelaine Martin. Ses avis & ceux d'un Capucin, qui avoit ſa confiance, l'engagèrent à fonder l'Ordre de la Miſéricorde, où l'on recevroit les filles de qualité, qui n'avoient pas aſſez de bien, pour entrer dans les autres Communautés. Le Père Yvan jugea d'abord cet établiſſement impoſſible; mais à la fin, il ſe rendit aux inſtances qu'on lui fit. Les fondemens du nouveau Monaſtère furent jetés à Aix le 14 Août 1637. Les ennemis du Père Yvan le décrièrent dans l'eſprit de l'Archevêque d'Aix, en le lui peignant comme un homme ignorant & peu capable de l'emploi dont il ſe mêloit. Le Prélat lui ôta la direction de la nouvelle Maiſon Religieuſe; mais les nuages de la

calomnie s'étant diſſipés, ſans que l'orage fût cependant tout-à-fait appaiſé, l'Archevêque d'Avignon approuva l'inſtitut; le Comte d'Alais, Gouverneur de Provence, obtint des Lettres-Patentes du Roi; les Bulles furent reçues, & l'Archevêque d'Aix permit aux filles de prendre l'habit, & au Père Yvan de les diriger. La cérémonie de leur vêture ſe fit le 13 Juin 1639. *V.* MARIE MAGDELAINE.

Ce pieux Prêtre eut tant de joie de l'établiſſement fait à Paris, qu'il voulut l'aller viſiter; mais il étoit ſi vieux & ſi infirme qu'il y mourut preſque ſubitement dans la ſacriſtie, le 8 Octobre 1653.

On a imprimé ſes *Lettres*, ſon *Oraiſon Funèbre*, & un livre qu'il compoſa pour la Mère Marie-Magdelaine, ſous ce titre: *Conduite à la perfection Chrétienne.* Son Eloge par le Père Lèon, Ex-Provincial des Carmes, fut imprimé à Paris. in-12, en 1654. Sa Vie a été écrite par M. G. Gondom, Docteur en Théologie. Paris 1662, in-4°. C'eſt de ces ouvrages que nous avons extrait cet article.

ZÉNOTHÉMIS, fils de Charmolæus le Juriſconſulte, ne fut ni moins ſavant, ni moins vertueux que ſon père. Ils étoient l'un & l'autre, l'oracle & l'honneur du Sénat de Marſeille leur patrie; on avoit même fait une exception à la Loi, en faveur de Zénothémis & quoiqu'il ne fût point encore marié, & malgré ſon extrême jeuneſſe, il étoit du nombre des Magiſtrats de cette ville, connus ſous le nom de *Timouchos.*

Ce jeune Magiſtrat s'étoit attaché fortement à Ménécrate. Nous avons déjà dit que non content de partager ſa fortune avec ſon malheureux ami, il épouſa *Cydimaque* ſa fille, malgré Ménécrate lui-même, qui refuſoit de conſentir à ce ſacrifice plus qu'héroïque. *Zénothémis* ſoutint cette alliance avec la même généroſité qu'il l'avoit contractée. Il eut pour cette femme laide & dégoûtante, tous les égards qui ſont dûs au mérite & à la beauté. On ſait que le ciel lui accorda un fils dont les graces enfantines ſervirent à rétablir la fortune de ſon ayeul maternel. Ce Marſeillois ſera cité à jamais comme le modèle de l'amitié & de la bienfaiſance; il mérite le titre du *plus ſenſible de tous les hommes.* Titre flatteur quand c'eſt le ſentiment qui le donne. Il jouit long-tems du bonheur d'être l'homme le plus vertueux & le plus eſtimé. Sa mort fut celle du ſage, dont le ſouvenir eſt en quelque ſorte une nouvelle exiſtence bien plus durable que la première.

Zénothémis & Charmolæus ne ſe contentèrent pas de rendre la juſtice dans leur patrie, & d'éclairer de vive voix leurs concitoyens. Ils voulurent encore qu'après leur mort, on trouvât dans leurs écrits, cet eſprit de ſageſſe, qui préſidoit aux moindres détails de leurs fonctions ſublimes. Ils compoſèrent pluſieurs ouvrages ſur la Juriſprudence, dont le malheur des tems a privé la poſtérité.

Fin de la ſeconde partie des Hommes Illuſtres de la Provence.

DISSERTATION SUR LES TROUBADOURS.

LA Poéſie a été connue chez les Grecs & chez les Romains. Chaque langue a employé une cadence harmonieuſe, lorſqu'elle a voulu peindre les actions éclatantes des Héros, chanter les louanges de l'Eternel, ou exprimer le langage du cœur.

La Langue Provençale eſt la première, qui ait placé la rime à la fin des vers; & cette manière de verſifier, la plus naturelle ſans doute, ou du moins la plus agréable à l'oreille, a été adoptée par les François, les Italiens, &c. On la trouve même dans les Hymnes ſacrés, compoſés en latin, dans des tems poſtérieurs au regne des *Troubadours*.

Ce fut dans le douzième ſiècle, que ces anciens Poëtes Provençaux dévelopèrent le génie particulier d'une langue riche en expreſſions, & dont l'énergie ſe fait encore admirer de nos jours, malgré les variations ſucceſſives qu'elle a éprouvées par les cauſes, dont nous avons parlé dans notre Vocabulaire. Quelques Auteurs modernes ont jeté un ridicule ſur ces Auteurs lyriques, qu'ils appellent des avanturiers, de fades écrivains, des farceurs & des baladins. Ils ignoroient, ſans doute, que c'eſt ſur leur modèle que ce ſont formés les meilleurs Poëtes Italiens, & que leurs ouvrages renferment des beautés qu'il eſt difficile de rendre dans une autre langue. Ils ne ſe rappelloient pas que la plupart d'entr'eux jouiſſoient de grands biens, qu'ils poſſédoient des ſeigneuries, & qu'ils ne quittoient leurs riches poſſeſſions, que pour faire admirer leurs talens dans les Cours des Souverains, qui le plus ſouvent étoient auſſi poëtes.

Il étoit dû à M. de Sainte Palaye & à M. l'Abbé Millot, qui a publié ſes recherches, de venger nos anciens Troubadours de l'injure de la calomnie. Leur gloire eſt inaltérable; une plus longue apologie ne ſauroit rien ajouter à leur luſtre.

Entrons dans le détail hiſtorique des progrès de la Poéſie Provençale.

L'ignorance & la barbarie du dixième ſiècle, nous peignent toutes les horreurs dont l'humanité peut ſe couvrir, lorſque les ténèbres offuſquent les lumières de ſon intelligence. Fanatiſme, ſuperſtitions, meurtres, guerres ſanglantes, tous ces monſtres à la fois ſe partagèrent l'empire de l'Europe entière. Un rayon de lumière diſſipa ces nuages obſcurs, ſous le Pontificat de Grégoire VII; mais, la marche de ceux qui firent quelques progrès dans l'étude des connoiſſances humaines, fut lente & tardive; & c'eſt aux Troubadours, que nous en devons le dévelopement ſucceſſif. Ainſi, la Chevalerie errante, qu'on nous peint comme une des erreurs de l'eſprit humain, doit au contraire préſenter l'époque de la renaiſſance des lettres.

Les Guerriers n'étoient déjà plus des hommes barbares, qu'une folle ambition

ou d'une féroce cupidité entraînoit au meurtre & au carnage. Une ſorte d'héroïſme Romaneſque excita l'ardeur guerriere, bientôt l'enthouſiaſme Religieux donna naiſſance aux croiſades. Telle eſt la gradation par laquelle les hommes parvinrent aux plus ſublimes connoiſſances. L'excès de Religion enflamma les uns, le déſir de plaire à la beauté détermina les autres.

Les *Troubadours* dont le nom vient du Provençal *troubar ;* inventer, étoient dans le principe, guerriers, amoureux & poëtes. Ils auroient cru n'avoir ſatisfait qu'en partie à leur devoir envers leur Dame, s'ils n'avoient fait quelques conquêtes belliqueuſes, en ſon honneur. Nous les voyons enſuite, uniquement occupés à chanter le mérite, & la beauté de leurs Divinités terreſtres, & cette aſſiduité devoit être bien plus agréable aux Dames, qui les accueilloient toujours favorablement. Dès-lors, les *Troubadours* s'appliquèrent à polir leurs ouvrages, donnèrent le plus brillant eſſor à leur génie, & formèrent des pièces, dans leſquelles on admire encore aujourd'hui l'élégance, la ſublimité & le goût de la belle poéſie.

L'émulation fit naître les diſputes Littéraires. Les Princes & les Dames formèrent les *Cours d'Amour*, dans leſquelles, on décidoit ſouverainement du mérite des Poéſies (*a*). Le Poëte vaincu ranimoit ſon ardeur pour enlèver, à ſon tour, les ſuffrages. Delà la variété dans le genre des compoſitions, (*b*) quoique le principal objet fût toujours la galanterie.

L'accueil favorable que les Princes firent à nos Poëtes, les bienfaits & les avantages dont ils les comblèrent, multiplièrent leur nombre. Des hommes peu propres à cet exercice ſe mêlèrent de faire des vers ; d'autres jouèrent des comédies ; quelques uns jouoient des inſtrumens ; & ces différentes eſpèces de farceurs, amusèrent les Seigneurs, dont ils parcouroient les Domaines. Mais on établit entre les *Troubadours* & ceux-ci, une différence bien ſenſible, & qu'il eſt bon de faire obſerver.

Les joueurs de farces ou d'inſtrumens furent nommés *Jongleurs*, du latin *Joculatores.* Ils ne furent jamais attachés au ſervice d'aucun Prince. Leur Troupe errante ne s'arrêtoit auprès d'un château que pour y divertir le Seigneur pendant quelques inſtans, & leur départ ſuivoit de près la modique récompenſe due à leurs peines. Les *Trouvaires* & les *Chanteurs*, étoient dans cette claſſe, & c'eſt à tort que quelques Auteurs confondent les *Troubadours* &

(*a*) Les Cours d'Amour ont exiſté en Provence. Nous en donnerons des preuves dans la ſuite de cette diſſertation, & dans notre Géographie, aux articles des lieux où elles s'aſſembloient.

(*b*) Parmi les pièces de poéſie des Troubadours, on trouve des *ſonts* qui ſont nos ſonnets ; des *chanſons* ou *canſons* : des *ſyrvantes* ou *ſatyres*, dont l'uſage s'eſt conſervé fort longtems à Aix. *V.* ROMAN. Des *Madrugales*, *Madrigales* ou *Martingales*, qui ſont les Madrigaux François, & des *Tençons* ou Dialogues dans leſquels on introduiſoit pluſieurs Poëtes qui diſputoient enſemble ſur une queſtion d'amour.

les *Trouvaires* (*a*). Les productions, dont ces farceurs ſe ſervoient, étoient quelquefois fort élégantes, parce qu'elles appartenoient à quelque *Troubadour* diſgracié, qui, n'ayant plus d'autre reſſource, ſe jetoit dans une bande de *Jongleurs*, & y compoſoit de ces ſortes de Comédies. On en verra un exemple dans *Pierre du Vernegues*, qui repara ſa fortune, en jouant la comédie de cette manière.

La plupart des *Troubadours* ont compoſé des hiſtoires. Peut-être abuſant de la liberté qu'accorde le titre de poëte, ils ont employé des fictions ingénieuſes. Mais ce défaut ne diminue pas le mérite de leurs ouvrages, dans leſquels nous voyons les mœurs de leur tems peintes au naturel. Leurs *ſyrventes* forment un tableau des mœurs dépravées des Princes, & des dépenſes ſomptueuſes de quelques autres. On y voit à travers le voile d'une galanterie décente, les vices que la pudeur condamne; en un mot, les hommes y paroiſſent tels qu'ils étoient. La hardieſſe, avec laquelle ils publioient hautement les injuſtices & les vexations, ſervoit de frein à l'ambition démeſurée des Grands, & leur attira plus d'une fois l'indignation des Princes, qu'ils faiſoient connoître. Mais l'on ſera moins ſurpris de cette façon de critiquer les vices, ſi l'on fait attention au motif qui la perpétua. Chaque *Troubadour* ſervoit un Prince & lui étoit attaché par les plus fortes récompenſes. Dès que quelque Grand manquoit au Mécène du Poëte, c'en étoit aſſez pour exercer ſa verve; & le protecteur n'avoit garde d'empêcher que ſon Troubadour ne diffamât celui dont il avoit reçu quelque offenſe.

Un détail des plus fameux *Troubadours* de la Provence, fera mieux connoître leur genre de vie, & leurs productions, que tout ce qu'on pourroit en dire. Nous allons le tracer ici en ſuivant à peu prés l'ordre des tems.

I. Parmi les Poëtes Provençaux qui étoient à la ſuite de Raymond Berenger, deuxième du nom, Comte de Provence dans ſon voyage de Turin, nous trouvons ELIE (*Elyas*) DE BARJOLS, gentilhomme du lieu de ce nom (*b*). Il avoit de l'eſprit & de l'imagination; & il joignoit au talent de la compoſition, celui de déclamer, c'eſt-à-dire, de chanter ſes vers avec goût. Il s'attacha à la Princeſſe Garſende, fille unique de Guillaume IV, Comte de Forcalquier, qui avoit été donnée en mariage à Reynier de Caſtellar, de la Maiſon des Vicomtes de Marſeille, fils de Roſtaing de Sabran, & de Roſine de Caſtellar. Une dédicace à cette Princeſſe terminoit toutes les poéſies d'Elie. Il y a ap-

(*a*) Le Roman d'*Aucaſſin & Nicolette*, qu'on a fait revivre de nos jours à l'aide de l'excellente muſique de Grétri, nous offre une idée de la manière dont les *Trouvaires* récitoient leurs Comédies. On y voit une tirade de proſe, enſuite quelques vers, ſuivis encore de proſe, & ainſi alternativement juſques à la fin. Les *Trouvaires* ayant récité la proſe, les *Chanteurs* devoient déclamer les vers; & les *Jongleurs* ou *Meneſtriers* jouoient quelques airs dans les intervalles.

(*b*) M. l'Abbé Millot, & après lui M. Papon, le diſent natif de Payols, en Agénois: Nos Manuſcrits nous aſſurent le contraire.

parence

parence que cette Dame lui faiſoit acheter ſes regards par des ſoins trop exigeans, s'il faut en croire ce refrein d'une de ſes Chanſons :

Car crompiey voſtras beautas
É voſtras plazens faſſons.

Ce Poëte faiſoit ſa réſidence ordinaire à Marſeille ; il y écrivit la guerre des Princes de Baux ſous ce titre : *la guerra dels Bauſſencs.* C'eſt celle qui ſe fit entre Berenger & les Princes de la maiſon de Baux. Le ſtile d'Elie de Barjols, eſt fort délicat, & il pourroit figurer à côté des meilleures productions de notre ſiècle.

Ce Troubadour mourut à la fleur de ſon âge, en l'année 1180, comblé des bienfaits de Berenger, & de Garſende.

II. PIERRE, Chevalier & Seigneur du VERNEGUES, vivoit en 1178 ; c'étoit un gentilhomme poli, gracieux, & de figure agréable. Il s'attacha au Dauphin d'Auvergne, qui étoit probablement Gui XI, dit André, & celui-ci l'entretenoit d'armes & de chevaux, & l'eſtimoit particulièrement. Pierre devint amoureux de la ſœur de ce Prince, nommé *Naſſelle de Clauſtro*, qui avoit épouſé depuis peu *Bereau de Mercuri*, grand Baron d'Auvergne. Il compoſa en ſon honneur un grand nombre de poéſies. Le Dauphin, qui aimoit Pierre du Vernegues, favoriſa ſa paſſion pour ſa ſœur Il préſenta lui-même à cette Princeſſe les poéſies de cet Auteur, & l'engagea à recevoir ſes hommages. Naſſelle, qui n'avoit conſenti aux propoſitions de ſon frère que par complaiſance, éprouva bientôt les effets de l'amour ; on n'écoute pas impunément les louanges de la part d'un homme aimable. *Bereau* s'apperçut bientôt qu'un autre le remplaçoit dans le cœur de ſa femme. La Princeſſe craignit les effets de la jalouſie du Baron ; elle ſacrifia ſon amour à ſon devoir ; & quelque peine qu'elle dût éprouver de ſa ſéparation avec le Poëte, elle le congédia honnêtement.

PIERRE DU VERNEGUES, ne s'attendoit guère à cette diſgrace, qui le privoit tout à coup d'un objet chéri, & qui le réduiſit aux plus dures extrémités. Il ne ſe découragea pas, mais il ſe livra au ſeul moyen qui lui reſtoit pour ſubſiſter. Il avoit plus de talent qu'il n'en falloit alors pour former un bon Comédien ; il s'embraſſa ce parti, & il ſuivit en cette qualité les Cours des grands Seigneurs. Après y avoir remonté ſes équipages & ſa ſuite, il ſe retira dans ſon pays natal, où il floriſſoit du tems d'Alphonſe, Comte de Barcelone & de Provence.

Le Moine des Iſles d'or, lui attribue un *Poëme*, en forme de complaintes, ſur la priſe de Jéruſalem par Saladin. *Pierre* mourut au ſervice de la Comteſſe de Provence, qui, en reconnoiſſance de ce qu'il l'avoit ſi bien chantée, lui fit élever un Mauſolée ſur la montagne du Vernegues, que Hugues de S. Céſaire avoit vu, & que Noſtradamus l'Hiſtorien (pag. 134), dit que l'on voyoit encore de ſon tems, *avec tant de nonchalance, de ſi rares & ſomptueuſes antiquités.*

III. JAUFRED RUDEL, que d'autres ont nommé *Geofroi Ravel*, étoit Gentilhomme, & Seigneur de Blioux. Il ſe diſtingua particulièrement dans ce genre de Poéſie, qu'on nommoit Romance.

L'on ſait que chaque Troubadour, avoit ſon Mécène particulier, qui prenoit ſoin de ſa fortune, & qui participoit à ſa gloire. *Geofroi Rudel* s'étoit attaché, dès ſa jeuneſſe, au Seigneur de Sault. Il y avoit pluſieurs années qu'il vivoit auprès de lui, lorſque le Comte *Godefroi*, frère de *Richard*, Roi d'Angleterre, paſſant par la Provence, fit une viſite à ce Seigneur. Le Poëte ambitieux de répandre ſe talens hors de ſa patrie, ne s'épargna pas dans une ſi belle occaſion; il récita en préſence du Comte, les meilleurs vers, qu'il eût faits à la louange de ſon Mécène. Ce Prince admira le génie & les belles qualités de *Rudel*, & témoigna le plus grand deſir de l'attacher à ſon ſervice. Le Seigneur de *Sault* eut la généroſité d'y conſentir, & notre Poëte fut reçu à la Cour de *Godefroi*, avec de grandes marques de diſtinction. Il y vécut pluſieurs années, uniquement occupé des ſoins de ſon art, qu'il conſacra long-tems à la louange de ſes deux Protecteurs. Bien différent de la plupart des Poëtes, qui dédaignent ſouvent leur premier Mécène, dès que la fortune, & les honneurs les ont mis en état de s'en paſſer; *Rudel* n'oublia jamais qu'il devoit ſa fortune au Comte de *Sault*, & ce Seigneur eut toujours la première part à la reconnoiſſance de *Geofroi*. L'amour fut ſeul capable de balancer dans ſon cœur ce ſentiment vertueux. Diſons en peu de mots, quels furent l'objet, & les ſuites de la paſſion ſingulière qu'il conçut pour une Dame qu'il n'avoit jamais vue.

Sur le ſimple récit que des pélerins, nouvellement arrivés de la Terre Sainte lui avoient fait de la beauté, des vertus, & des talens d'une Comteſſe de Tripoli, dont il ignoroit juſqu'au nom; *Rudel* s'enflamma de telle ſorte pour cette belle inconnue, qu'elle devint l'unique Héroïne de ſes chanſons; il ne put réſiſter long-tems au violent deſir qui le preſſoit de la voir. Il prit congé du Comte *Godefroi*, qui eſſaya vainement de le détourner de ce voyage, & s'embarqua avec quelques amis qui s'étoient déguiſés, ainſi que lui, en habit de pélerins. Leur navigation fut d'abord aſſez heureuſe; mais dans les derniers jours de la traverſée, le Poëte ſe ſentit violemment tourmenté d'une maladie inconnue à tout l'équipage. Le mal empira tellement, que, le croyant mort, on fut vingt fois tenté de le jeter à la mer.

Ce fut dans cet état, que *Rudel* arriva au port de Tripoli. Auſſi-tôt un de ſes compagnons vint annoncer à la Comteſſe l'arrivée du pélerin malade. Elle parut très-ſenſible à la ſituation de *Geoffroi*, & fut encore plus touchée du motif qui l'avoit engagé dans ce voyage malheureux; s'étant faite tranſporter à ſon vaiſſeau, elle lui prit la main, & fit tant par ſes careſſes, qu'il recouvra l'uſage de ſes ſens.

A la vue de cette Dame, *Rudel* recueillit tout ce qu'il avoit de force) & lui témoigna de ſon mieux, combien il étoit flatté de ſa viſite: » Illuſtre » & vertueuſe Princeſſe, lui dit-il, » je préfère cette gloire au bonheur » de vivre plus long-tems, & je ne

» dois pas me plaindre du ſort, puiſ-» que » . . . il ne put en dire davantage, & une nouvelle criſe termina ſa vie en préſence de la Comteſſe, qui fut vivement affectée de cette mort, arrivée l'an 1189.

On ajoute qu'elle ne ſe livra plus dans la ſuite à cette humeur enjouée qui, juſqu'alors, avoit fait le charme de ſa ſociété; & que pour atteſter les regrets que lui cauſoit la perte de *Geofroi*, elle fit élever à ſa mémoire un magnifique tombeau de porphyre, ſur lequel on grava des vers Arabes, où ſe peignoient la douleur & la reconnoiſſance de la Princeſſe. *Bertrand d'Allamanon*, un des compagnons de voyage de *Rudel*, avoit pris ſoin d'inſtruire la Comteſſe de Tripoli des bonnes qualités de ſon amant; & pour lui faire mieux connoître les talens & l'amour de ce Poëte, il lui remit les vers que *Geofroi* avoit compoſés à ſa louange. Elle les fit tranſcrire en lettres d'or, & les garda précieuſement tout le reſte de ſa vie.

Dans une des Pièces qui compoſoient ce Recueil, *Rudel* déclare que l'objet de ſes amours fait l'ornement d'une Contrée étrangère; que c'eſt pour repaître ſes yeux de ce charmant objet, qu'il entreprend un voyage périlleux; mais que ce ſeroit pour lui le comble de ſa douleur de repaſſer les mers, ſans avoir joui du ſpectacle de ſa beauté.

Le Moine des Iſles d'or, dans ſon Catalogue des Poëtes Provençaux, fait mention d'un *Dialogue*, où les Interlocuteurs, *Gerard* & *Perronet*, élèvent ces deux queſtions, ſavoir: ſi *l'amant abſent aime mieux ſa maîtreſſe que l'amant préſent, & ſi les yeux ont plus d'empire que le cœur pour exciter une paſſion violente.* Après avoir rapporté pluſieurs exemples, & entr'autres celui du Poëte *Rudel*, il conclut, en diſant, que tout le monde a éprouvé qu'en amour les yeux ne peuvent rien, ſans l'entremiſe du cœur; qu'ils aident tout au plus à ſon triomphe; mais qu'on peut véritablement aimer indépendamment de leur ſecours. Il revient encore à l'aventure de notre Poëte, qui fut éperdument amoureux d'une femme qu'il n'avoit jamais vue. Il rapporte auſſi l'exemple d'*André* de France (*), que ſon amour pour une inconnue conduiſit au tombeau. Cependant, comme cette queſtion étoit importante, & difficile à réſoudre, le Moine des Iſles d'or, la déféra à la Cour d'amour, qui ſe tenoit alors à *Pierre-Feu*, Cour magnifique & galante, qu'embelliſſoient les plus illuſtres Dames, & les nobles Chevaliers du Pays.

HUGUES DE S. CÉSAIRE, qui écrivit long-tems avant le Moine des Iſles d'or, & qui nous a laiſſé un Catalogue des Poëtes Provençaux, fait auſſi mention de cette lamentable hiſtoire du Poëte *Rudel*.

RUDEL eut d'autres titres, à l'eſtime de ſes contemporains, que celui de bon Poëte. Il avoit compoſé une *Hiſtoire de la guerre de Treſſin*, Prince des

(*) L'aventure de cet *André* de France, a donné lieu à un Roman fort ancien, qui eſt devenu très-rare.

Sarraſins, *contre les Rois d'Arles* : cet Ouvrage, admiré de ſon tems, ne nous a point été conſervé. L'on trouve dans les Poéſies de *Rudel*, une phraſe qui prouve que de ſon tems l'on croyoit déjà aux Fées.

Mal me federon mey payri.

Mes Parreins m'ont fait un mauvais don de Fée.

IV. RAMBAUD D'ORANGE, étoit fils de Guillaume d'Omelas, & de Tiburge, fille unique du Comte Rambaud d'Orange, mort dans une expédition de la Terre ſainte. A la mort de ſa mère, Rambaud prit poſſeſſion de la moitié des terres qu'elle laiſſa, & vint fixer ſa réſidence à Courteſon.

A l'exemple des autres Seigneurs, il cultiva la Poéſie Provençale ; mais ſon ſtile eſt barbare, & ſes pièces ſe reſſentent de ſes mœurs vicieuſes. Il donne, dans une Satyre contre les femmes, des préceptes aux hommes galans, qui annonçent un homme groſſier. » Vou» lez-vous, leur dit-il, avoir des fem» mes qui vous donnent du relief, au » premier mot déſobligeant menacez» les hardiment ; au ſecond, appliquez» leur un coup de poing ſur le nez. » Lorſqu'elles feront les méchantes, » ſoyez plus méchant qu'elles, & vous » en viendrez à bout. Dites du mal » de tout le monde, chantez exécra» blement, & vous aurez de bonnes » fortunes, & même des meilleures, » pourvu que vous ſachiez y joindre de » la préſomption, & de la hauteur. Fai» tes votre cour aux plus laides, ſoyez » indifférent auprès des belles, c'eſt le » moyen de vous les attacher. » Cette pièce, dont nous ne donnons qu'un extrait fort ſuccint, placée à côté des productions des autres Troubadours, fait le même effet que l'ombre d'un tableau.

L'on croit que Rambaud s'attacha à la Comteſſe de Die, qui épouſa Guillaume de Poitiers. Il eſt vrai que cette Comteſſe aima un Rambaud Troubadour ; mais Poëte elle-même, & femme galante ; elle ne connoiſſoit ſûrement pas Rambaud d'Orange, lorſqu'elle l'aima, ſi c'eſt effectivement de lui qu'elle parle dans ſes Poéſies, dont il ne reſte que quatre pièces. Celles de Rambaud, au nombre de vingt-huit, nous apprennent l'infidélité qu'il fit à une Dame de conſidération. Il lui demande pardon ; il ſe flatte même de l'obtenir, puiſque Dieu l'accorda au bon Larron, & il proteſte que s'il a aimé d'autres femmes, c'eſt que leurs graces & leur beauté lui ont repréſenté les traits, & les appas de celle qu'il adore.

Les Poéſies de la Comteſſe de Die, ſont des plaintes ſur la perte de ſon amant, & ſur ſa trahiſon. Rambaud mourut en 1173, dans ſon Château de Courteſon.

V. GUILLAUME ADHÉMAR ou AZÉMAR, ſuivant M. Papon, étoit Provençal & contemporain de Rambaud d'Orange ; il étoit très-bien auprès de l'Empereur Fréderic Barberouſſe, & il ne cédoit à perſonne en courage, & en eſprit ; il ſe diſtingua par ſes Poéſies dans le genre comique, & il eut part aux bonnes graces de la Comteſſe de Die. Le Poëte lui adreſſa ſes Chanſons, & il lui dit qu'il voudroit avoir

plus d'éloquence pour chanter ſes louanges, en un gros volume. On trouve un Dialogue, dans lequel les trois interlocuteurs ſont Rambaud d'Orange, Perdigon (*); & Guillaume : il eſt de la compoſition de ce dernier. On attribue auſſi à Adhémar, *lou Cathalogue de la Tharaſca*, Chanſon burleſque. Il mourut avant l'année 1290.

VI. FOULQUET, ou FOUQUET DE MARSEILLE, (*Fulco*) étoit fils d'un Marchand de Gênes, nommé Alphonſe, qui vint s'établir dans cette première Ville. Foulquet vit le jour dans l'une des deux ; il étoit bien fait de corps, & d'une conſtitution robuſte : ſa taille étoit haute & noble, ſes yeux gais, ſa bouche riante, ſon front grand & large, ſa peau ſouple & blanche ; en un mot, toutes les parties de ſon corps étoient dans une juſte proportion. Dès ſon enfance, ſi l'on en croit Raymond Soleri, ſes parens lui procurèrent des Maîtres qui l'inſtruiſirent dans toutes les Sciences. Ses progrès ſurpaſſerent leur attente ; dans peu de tems, il poſſéda la Grammaire, la Rhétorique, la Philoſophie, &c. Mais ſon goût dominant fut la Poéſie, dans laquelle il ſe fit un nom par l'ardeur avec laquelle il s'y livra, autant que par la beauté des pièces qu'il compoſa.

Devenu Troubadour, il s'acquit l'eſtime de Barral des Baux, Vicomte de Marſeille, d'Alphonſe I, Roi d'Arragon, & Comte de Provence, de Raymond V, Comte de Toulouſe & de Richard I, Roi d'Angleterre. La Cour du Vicomte de Marſeille, auquel il s'attacha plus particulièrement, devint bientôt le théâtre de ſes galanteries. *Adalaſia* de Roque-Martine, que l'on a nommée *Adélaïde*, & *Azalaïn*, fut l'objet de ſes hommages & de ſes vers. Cette Dame de la famille des Porcellets, étoit mariée à Barral, Vicomte de Marſeille. Folquet voulant la ſéduire, employa les vers les plus paſſionnés. » Hâtez-vous, lui dit-il dans une » Chanſon, hâtez-vous de me rendre » heureux, la circonſtance eſt favo- » rable ; tout le monde y ſera trompé. Il faut ſavoir que le Poëte ne louoit ſa Dame, que ſous des noms empruntés, pour mieux réuſſir dans ſes deſſeins ; il adreſſa ſes hommages avec les empreſſemens les plus marqués à Laure de St. Julien, & à Mabile de Pontevez ; peut-être vouloit-il exciter la jalouſie de ſa Dame. Quoiqu'il en ſoit, Adalaſie, ſoit qu'elle fût irritée de ſes démarches, ſoit qu'elle voulût ſe debaraſſer de ſes importunités, l'accuſa d'avoir eu des vues criminelles ſur la Dame de St. Julien. Elle fit entendre pluſieurs témoins contre lui, & le fit chaſſer de ſa Cour.

FOULQUET, déſeſpéré de ce contretems, jura de ne plus faire de vers.

(*) Ce Perdigon étoit fils d'un pauvre pêcheur d'un Bourg du Gévaudan. Avec des talens, il ſut corriger la fortune. Ses beaux vers, ſa voix agréable & l'habileté avec laquelle il jouoit des inſtrumens, le rendirent cher aux yeux des Seigneurs de la Provence. Les Dames ſe diſputèrent l'honneur de l'avoir pour Chantre de leur mérite. Il fut comblé de bienfaits à la Cour de Raymond Berenger, & il épouſa une Demoiſelle de la maiſon de Sabran. Ces deux époux, qui moururent en 1269, firent le Comte de Provence, héritier de leurs biens.

Il quitta le ſéjour de Marſeille, que cette diſgrace lui rendoit inſupportable, & il vint à la Cour de Guillaume VIII, Seigneur de Montpellier, qui avoit épouſé Eudoxie, fille de Manuel, Empereur de Conſtantinople. L'on oublie bientôt aux pieds d'une beauté les ſermens qu'on a faits par les rigueurs d'un autre. Eudoxie demanda des vers à Foulquet, & celui-ci en fit malgré ſes ſermens.

Le Poëte ne reſta pas long-tems dans cette Cour. La mort lui enleva bientôt ſes puiſſans Protecteurs; & la ſeule reſſource qui lui reſta fut de ſe jeter dans un Cloître. Il fit profeſſion dans un Monaſtère de l'Ordre de Cîteaux, & ſes vertus l'élevèrent bientôt à la dignité de Prieur du Couvent du Thoronet, & enſuite à celle d'Abbé de ce Monaſtère.

Ce fut dans ce lieu, vraiſemblament, qu'il compoſa le Cantique, que nous allons tranſcrire en langage du tems.

Vers Dieus el voſtre nom e de Sancta Maria
M'eſvelharaï huei mais, pus l'eſtela del dia
Ven dans Jeruſalem quens eſſenha ques dia :
Eſtais ſus Eyelhatz
Senhors que Dieus amatz
Quel jorns es aproſmatz
E la nuech ten ſa via.
E ſians Dieus lauzats
Per nos e adoratz
El preguem quens don patz
A tota noſtra via.
La nuech vai, el jorn ve
Ab clar temps e ſere
É l'alba nos rete
Ans ve belhe complia.
Senher Dieus que naſquetz de la Verge Maria
Per nos guerir de mort é per reſtaurar via,
É per deſtruir Eſer quel Diables tenia,
É fos en Crotz levatz,
D'eſpinas coronatz,
É de fel abrevatz,
Senher merce vos cria
Aqueſt pobles onratz

Quel voſtra pietatz
Lor pardon, lors peccatz,
Amen Dieus, aiſſi ſia;
La nuech vai el jorn ve
Ab clar cel é ſere,
É l'Alba nos rete
Ans ve belhe complia.

Qui no ſap Dieu pregar, ops es que o apprenda
E auja qu'ieu dirai, e eſcout & entenda :
Dieus que commenſamens es de touta fazenda,
Laus vos ren e merce
Del be quem factz anc ſe
E prec ſenher queus prenda
Grand pietatz de me
Que non truep nim malme,
Nim engane de re
Diables nim meſprenda.
La nuech vai, el jorn ve
Ab clar temps é ſere
E l'alba nos rete
Ans ve belhe complia.

Dieus donats me ſaber e ſen ab quieu aprenda
Voſtres ſanhs Mandemens els auja els atenda,
El voſtra pietats quem gueriſi en defenda
En eſt ſegle terré
Quem non trabuc abſé
Que ieus ador eus cre,
Senher eus fac offrenda
De me e de ma fe
Qu'aiſſis tanh eſcove
Per ſo vos crid merce
E de mos tortz eſmenda
La nuech vai el jorn ve
Ab clar cel é ſere

É l'alba nos reſte
Ans ve belhe complia.
Aquel glorios Dieus que ſon cors det a venda
Per tots nos a ſalvar, prec qu'entre nos eſtenda
Lo ſieu ſant Eſperit, que de mal nos defenda,
É daitan nos eſtre
Joſta los ſieus nos me,
Laiſſus on ſi capte
Ens meta dins ſa tenda:
La nuech vai, el jorn ve
Ab clar temps e ſère
E l'alba nos rete
Ans ve belhe complia.

Foulquet, Poëte galant, fut un Troubadour libertin; devenu Moine, il fut poëte pieux; ſuivons-le ſur le ſiège Epiſcopal, où il s'eſt montré fanatique & ambitieux.

Ce fut en 1205 que Foulquet fut nommé Evêque de Toulouſe. On le tira de ſon Cloître pour l'élever à cette dignité, & tout le monde ſait aujourd'hui qu'il ne fut point Evêque de Marſeille, comme l'ont dit quelques Auteurs. Le nouvel Evêque avoit à combattre les Albigeois, dont le nombre ſe multiplioit tous les jours en Languedoc. Ces Hérétiques, dont pluſieurs Troubadours ont fait les portraits les plus déſavantageux, fournirent à Foulquet les moyens d'exercer ſon zèle & ſa vengeance.

Il forma, dans Toulouſe même, une Confrairie qui fut nommée *Blanche*; c'étoit une eſpèce de croiſade contre les Albigecis. Les Hérétiques oppoſèrent la Confrérie *Noire*, & le ſang des Citoyens coula plus d'une fois dans le ſein de cette ville.

Cependant le Comte de Toulouſe, Raymond VI, étoit excommunié; l'Evêque qui vouloit faire l'Ordination, le pria de ſortir de la ville, afin qu'il pût vaquer aux fonctions de l'Epiſcopat. Raymond irrité lui fit répondre qu'il étoit maître chez lui, & qu'il ordonnoit à ſon tour à Foulquet de quitter la ville ſur le champ.

Foulquet lui fit dire que « ce n'étoit » point le Comte de Toulouſe qui l'avoit fait Evêque, & qu'il ne lui obéiroit point. Qu'il vienne, ajouta-t-il, » qu'il s'avance à main armée, je l'attens foible & ſans armes, prêt à » mourir pour J. C. & pour l'Egliſe. »

Le fanatiſme, ſous ces déhors de ſainteté & avec ces apparences de martyre étoit l'ennemi le plus redoutable des Souverains, des peuples & de la religion même. Foulquet brava le Comte pendant trois ſemaines dans ſa Capitale; il n'en ſortit que pour répandre partout l'eſprit de révolte.

On le vit bientôt au ſiège de Tou

louſe

louſe dans l'armée de Monfort ; en 1215, il entra dans cette ville & prit poſſeſſion, au nom de l'Egliſe de Rome, du château & de la ville. On obligea le Comte de ſe loger dans la maiſon d'un particulier.

Peu de tems après, Foulquet ſe rendit à Rome, & aſſiſta au Concile IV de Latran, ſous Innocent III, dans lequel on condamna les Albigeois ; en 1217, il demanda la permiſſion de retourner dans le cloître ; le Pape ne voulut point y conſentir. Enfin, après avoir établi l'inquiſition dans ſon Diocèſe, il mourut le 25 Décembre 1231, & fut inhumé dans le Monaſtère de Grambois, Ordre de Cîteaux, auprès du tombeau de Guillaume de Montpellier, près du Maître-Autel. Les Religieux de cet Ordre le regardent comme un Saint. Le Dante a dit de lui dans ſon neuvième chant du Paradis :

Di quella valle fu io littorano,
Tra hebro e macra che per camin corto
Lo Genoveſe parte del Tuſcano, &c.

Pétrarque fait auſſi mention de lui dans ſon *Trionfo d'amore*, chap. 4.

Folchette ch'a Marſiglia il nome hà dato
Ed a Genova tolto ed a l'eſtremo
Cangio per miglior patria habito e ſtato.

Parmi les poéſies de Foulquet, l'on cite principalement ſes vers à la louange d'Adelaſie de Baux, & un traité intitulé : *las Complanchas de Beral* : les Complaintes de Barral, ſur la mort de ſon épouſe. On liſoit ces pièces avec les poëmes de cent vingt Poëtes Provençaux dans un Manuſcrit, qui appartenoit à M. de Caſeneuve, au rapport de Ruffi, tom. 2. liv. 10. c. 1. N°. 47. Nous en avons un, ſous les yeux, très-étendu.

VII. CADENET, étoit fils du Seigneur de ce lieu, ſitué aux bords de la Durance. Son père pauvre, eut le malheur de voir ruiner ſon Château de fond en comble par les Troupes de Raymond Berenger III, Comte de Provence, réunies avec celles de Raymond V, Comte de Toulouſe, contre le Comte de Forcalquier. Cadenet, qui étoit encore fort jeune, fut fait priſonnier, & emmené à Toulouſe par un gentilhomme, nommé Guillaume-Hunaud de Lantier, qui l'éleva comme ſon fils. Ce jeune homme croiſſoit en beauté & en courtoiſie ; déjà il ſavoit parler & chanter ; il apprit à faire des chanſons & des ſirvantes ; & dès lors il embraſſa le métier de Jongleur. Ayant quitté le Seigneur auquel il étoit redevable de ſon éducation, il parcourut les Cours des Princes, ſe faiſant appeller *Baguas*, qui ſignifie garçon. Enfin après avoir erré long-tems à pied, ſans reſſources & ſans fortune, il vint dans la Provence, où perſonne ne le reconnut. Il prit alors ſon vrai nom, qui eſt celui de *Cadenet*, & il compoſa des chanſons belles & bonnes, qui le mirent en

réputation (*a*). Raimond des *Dousfraires*, le prit ſous ſa protection, de même que Blacas ; ils lui donnèrent du bien dont il jouit pendant pluſieurs années. Il ſe fit enſuite Religieux Hoſpitalier, & mourut parmi eux.

Ce récit eſt bien différent de celui de Noſtra-Damus dans ſes vies des Poëtes Provençaux. Cet Auteur raconte que Cadenet étoit amoureux de la belle *Marguerite de Riez* ; que ne pouvant la fléchir, il ſe rendit à la Cour du Marquis de Montferrat, pour oublier celle qu'il aimoit ; il le fait enſuite reparoître en Provence, où il eſſaye encore de fléchir ſon inhumaine. Mais Blacas lui conſeille de l'oublier entièrement. Enfin, pour terminer ſon Roman, il le préſente comme amoureux *d'Angleze de Marſeille*, Religieuſe novice ; & le refus de cette ſeconde beauté, le conduit parmi les Templiers de S. Gilles. En 1280, Cadenet part pour la croiſade ; il s'y ſignale en plus d'une occaſion, & il y meurt glorieuſement.

Le Moine des iſles d'or prétend, que le Chevalier Cadenet revint en France, & qu'il y épouſa ſa belle Recluſe, dont il eut un fils, nommé Robert. Hugues de ſaint Céſaire a démontré la fauſſeté de cette ſuppoſition.

Nous avons vingt-quatre pièces de Cadenet, dont la plupart traitent de la galanterie, avec une décence peu commune aux Troubadours. Nous n'en citerons qu'une phraſe.

» Les grands honneurs s'achètent » cher, & ce qui vaut peu s'acquiert » plus aiſément, que ce qui vaut beaucoup. Avec plus de peine, on obtient » plus glorieuſement. Quand on ne » réuſſiroit pas toujours, eſt-il beau de » s'être bien comporté..... Mon » cœur eſt content dès que je puis étendre votre gloire. »

VIII. RAMBAUD DE VAQUEIRAS, OU DE VACHÈRES, étoit fils du Seigneur de ce lieu, dans la Principauté d'Orange, nommé Peyrols, qui paſſoit pour fou. Avec peu de bien, le fils ne pouvoit faire une brillante figure. Il paſſa les premières années de ſa vie au ſervice du Prince d'Orange, à la Cour duquel il acquit la plus grande réputation, en travaillant pour ſa fortune. Dès l'année 1170, Rambaud avoit célébré dans ſes poéſies, ſon zèle pour la maiſon de Baux dont il étoit ſujet. En 1181, il s'attacha à Guillaume de Baux, devenu Prince d'Orange, qui le combla de biens, & qui lui procura la connoiſſance des plus riches Seigneurs.

Peu de tems après, Rambaud quitta le Prince d'Orange, pour ſe fixer à la Cour de Boniface, Marquis de Montferrat. Nous ignorons les motifs de ce changement. Il devint amoureux de la Dame Béatrix, ſœur du Marquis, & épouſe de Henri de Carret, Seigneur de Savonne. Le reſpect l'empêcha longtems de déclarer ſon amour ; enfin, preſſé de lui témoigner ſes ſentimens, il l'aborde, & lui demande conſeil ſur la manière dont il doit s'y prendre, pour apprendre à une Dame gentille & pleine de mérite, qu'il meurt d'amour pour elle.

Béatrix comprit facilement qu'elle

(*a*) C'eſt la traduction littérale de nos Manuſcrits.

étoit l'objet de la paſſion du Poëte; Elle lui permit de s'expliquer; & Vaqueiras, flatté de l'approbation qu'il venoit de recevoir, ne manqua jamais au reſpect qu'il portoit à ſa Dame; mais pour cacher l'objet de ſa tendreſſe, ſous un nom emprunté, il ne la nomma dans ſes vers que *lou bel Cavalier*, beau Chevalier (*a*).

Son amour excita la jalouſie des autres Troubadours, qui n'étoient pas auſſi heureux auprès de leur Dame. La médiſance cria de toute part, l'on écrivit même: « Quel eſt ce Rambaud de » Vaqueiras pour aimer une ſi haute » Dame. Cela ne fait honneur, ni à » Béatrix, ni à ſon frère. »

Béatrix fut ſenſible à ces propos; elle ceſſa d'écouter Vaqueiras, & elle le renvoyoit à d'autres Dames, qui fuſſent faites pour lui. Le Poëte tomba bientôt dans uue profonde mélancolie, qui ſuſpendit ſes chanſons; il ne goûta plus de plaiſirs, & tout lui devint inſipide.

Cependant, deux Jongleurs de France, qui jouoient parfaitement du violon, paſſèrent à la Cour de Boniface; ils exécutèrent une *ſtampide*, qui fit le plus grand plaiſir. Rambaud fut le ſeul à n'y prendre aucune part. Le Marquis s'en apperçut, & lui demanda pourquoi il étoit ſi triſte; il le pria même de chanter. Rambaud refuſa de le faire. Le Marquis, qui connoiſſoit la cauſe de ſon refus, s'adreſſa à ſa ſœur, en lui diſant: « Madame, pour l'amour de » moi, & de tout le monde qui eſt ici, » priez Rambaud, que pour l'amour » de vous & pour vos bonnes graces, » il ſe réjouiſſe & chante comme il » faiſoit auparavant. »

Béatrix le pria de chanter; il n'en falloit pas davantage pour ranimer ſon feu poétique. Il compoſa ſur le champ, une chanſon qui peint les douceurs du printems, & ſon amour d'une manière bien décente.

Vers ce même tems, c'eſt-à-dire en 1204, le Marquis de Montferrat partit pour la Terre Sainte, & emmena avec lui Rambaud. Il ſe diſtingua dans la croiſade, & obtint de Frédéric le gouvernement de la ville de Theſſalonique, où il mourut encore fort jeune, vers l'an 1226, regrettant toujours ſon *Bel Cavalier*. On lui attribue un Poëme ſur *lous Plours del Segle*, dans lequel on trouve une peinture des délices du Paradis terreſtre, & les malheurs que la déſobéiſſance de nos premiers pères a attirés ſur le genre humain.

IX. GUILLAUME RAMNOLS, que d'autres nomment RAINOLS, étoit d'Apt, au Comté de Forcalquier. Ce fut un Troubadour ſatyrique. On ne connoit de lui que des Sirvantes, dans leſquels on trouveroit le détail de ce qui ſe paſſa en Provence, entre Alphonſe d'Arragon & Raymond V, Comte de Toulouſe, ſi le tems nous les eût tranſmis. Il ne reſte

(*a*) On lit dans un Manuſcrit, que Vaqueiras donna le nom de *Bel Cavalier*, à ſa Dame, parce qu'elle manioit l'épée avec beaucoup d'adreſſe, & qu'il s'en apperçut un jour que le Marquis, revenant de la chaſſe, laiſſa la ſienne dans la chambre de ſa ſœur. Celle-ci ſe croyant ſeule s'amuſa à faire voltiger l'épée; & Vaqueiras, qui s'apperçut de ſon adreſſe à travers les fentes de la porte, prit occaſion de lui donner le nom de beau Chevalier.

particulièrement les Troubadours, dont il avoit toujours un bon nombre à ſa ſuite. Il les regardoit comme ſes maîtres, & il leur montroit ſes productions, qui étoient ſi brillantes, que le Dante n'a pas craint d'en faire l'éloge.

On lui reproche cependant d'avoir prêté l'oreille aux diſcours de la calomnie, contre Romée de Villeneuve. Ce Gentilhomme devoit tout à Berenger, dont il avoit acquis l'eſtime. La malignité le noircit auprès de ſon Prince, & il fut congédié. Cependant avant de mourir, le Comte Berenger ſachant que ces rapports défavorables étaient faux, voulut reparer, autant qu'il dépendoit de lui, les torts qu'il avoit à ſon égard. Non content de le rappeller auprès de ſa perſonne, il lui donna le Gouvernement de la Provence, & le nomma Tuteur & Adminiſtrateur des biens, & de la perſonne de Béatrix ſa fille, juſques à ce qu'elle eût contracté mariage.

Aucune des Poéſies de Berenger n'eſt parvenue juſques à nous. Elles étoient toutes dans la Bibliothèque du Comte Robert, au témoignage de Noſtradamus.

XIII. ARNAUD DE MEIRUEILH, Poëte Provençal, étoit né dans le territoire d'Aix, au Château de Meiruellh, dont ſon père étoit Seigneur. Quoique bon Gentilhomme, il ſe vit contraint par l'indigence de ſe mettre au ſervice de quelques Troubadours, dont il apprit à *poétiſer* en Langue Provençale. Il devint bientôt un des plus célèbres d'entr'eux, & s'attacha en cette qualité au Vicomte de Beziers, ſurnommé *Taillefer*, de l'illuſtre maiſon des Comtes de Toulouſe. *Alearde*, femme de ce Seigneur, ou Adélaïde, n'étoit pas moins recommandable par ſa beauté, que par les agrémens de ſon eſprit, & *Arnaud* de *Meirueilh*, ſe ſentit bientôt prévenu en ſa faveur d'une paſſion invincible. Il joignoit à toutes les graces extérieures, le talent de compoſer, ſur les ſujets de galanterie, des vers admirés de toutes les Dames Provençales. Il n'en falloit pas davantage pour gagner le cœur de la Vicomteſſe. Il fit à ſa louange pluſieurs Chanſons, dont il n'oſoit ſe déclarer l'Auteur. Sa timidité naturelle l'empêcha long-tems de laiſſer tranſpirer ſa flamme, & *Alearde* qui l'aimoit, ſans le lui dire, ſe plaignoit ſecrettement, que ſes charmes euſſent ſi peu d'empire ſur le cœur de ce jeune Poëte. Il s'enhardit enfin à lui préſenter un Sonnet, qui étoit une vive expreſſion de ſon amour. A cette lecture, la femme du Seigneur *Taillefer* ne put contenir les tranſports de ſa joie; & laiſſant échapper ſon ſecret, elle ſauta au cou du Poëte, & lui donna mille aſſurances du plus tendre retour; mais ſa tendreſſe ne ſe borna pas à ces vaines démonſtrations; elle le combla de préſens, le fournit d'armes & de chevaux, & lui prodigua les plus riches vêtemens. Elle ſe chargea auſſi de provoquer en ſa faveur la voix de la renommée, & employa déſormais ſon crédit, & le pouvoir de ſes charmes à mettre dans un plus grand jour les talens de ſon cher *Arnaud*. Encouragé par l'amour, notre Poëte n'oublia rien pour ſe rendre plus digne encore de ſa belle maîtreſſe. Ses nouvelles chanſons firent le plus grand bruit dans le monde: toutes les Dames de Provence envièrent

le ſort d'*Alearde*, & prodiguèrent des éloges à ſon amant, qu'elles nommerent le premier, & le plus galant de tous les Poëtes Provençaux.

Ajoutons à cet article, que *Noſtra-Damus* rapporte qu'*Arnaud* recueillit ſes vers en un volume, & qu'il s'y trouvoit entr'autres, une Pièce, intitulée : *Las Recartenas*, c'eſt-à-dire, les *reproches* de ſa Vicomteſſe. Ce Poëte mourut en 1220, ou ſelon Guedici en 1218. On lui attribue un aurre Livre en proſe, intitulé : *Las Lauzours de Provenſa.* Les louanges de la Provence.

XIV. PONS DE CAPDUEIL, que Noſtra-Damus nomme de Brueil, étoit un riche Baron du Pui en Velai ; il fut un des Troubadours de ſon tems qui eurent le plus de célébrité : il étoit bon Poëte, grand Muſicien, courtois, loyal & preux Chevalier. Ce fut à tous ces titres qu'il plut à la Dame *Eliſe de Morillon*, fille de *Bernard* d'Anduſe, Gentilhomme fort honorable d'Auvergne, & femme de *Noiſil de Mercœur*, grand Baron d'Auvergne. Il n'eut jamais d'autre maîtreſſe ; & toutes ſes Poéſies ſont de magnifiques éloges des vertus, des talens, & de la beauté de cette Dame ; il eût craint de profaner ſon art, en l'exerçant en faveur de quelqu'autre femme. Mais *Eliſe de Morillon* étant venue à mourir, *Pons* ſe jeta de déſeſpoir parmi les Gentilhommes de Provence, qui ſe croiſèrent en 1227. Les voyages & les diſtractions de la guerre ne purent lui faire oublier ſa chère *Eliſe* ; il conſacra à ſa mémoire pluſieurs *Chants funèbres*, qui ſont des monumens précieux de ſa tendre douleur. Il ſuccomba enfin à la violence de ſes regrets, & mourut en Paleſtine, après trois ans de langueur & de mélancolie, en 1230.

On attribue à ce Poëte un Ouvrage, intitulé : *De las amours enrabyadas de Andrien de Franſa.* Cet *André* de France étoit mort pour avoir trop aimé, & ce fut ſon titre aux éloges que *Pons de Capdueil*, lui prodigue dans cet ouvrage.

Vers le même tems, HUGUES DE LABIÈRES ou LUBIÈRES, Gentilhomme né à Taraſcon, excella dans la Poéſie Provençale, & fut un des plus illuſtres Jongleurs. Il amaſſa de grandes richeſſes dans cette profeſſion, qu'il abandonna pour venir ſe fixer en Provence. On lui reproche de s'être livré depuis ſa retraite, à tous les excès d'une luxure effrénée. Il ſe montra d'ailleurs ambitieux, vindicatif & jaloux. Ses talens, qui avoient porté ſa gloire juſqu'aux extrêmités du Royaume, il les proſtitua dans la ſuite à la calomnie, aux noirs complots, & à toutes les lâchetés que peut ſuggérer la malignité d'un homme ſans pudeur & ſans principes.

Devenu Baron à force de richeſſes, il fut le tyran de ſes vaſſaux, qu'il perſécuta juſqu'à la cruauté. On l'accuſe ſurtout d'avoir ſacrifié à ſes infâmes débauches, l'honneur & la vertu d'un grand nombre de victimes involontaires. Il n'étoit point de violence en ce genre qui n'eût déshonoré *Hugues de Lobières*, lorſque la juſtice publique ſe mit en devoir de venger tant des déſordres. Une mort prompte lui ſauva l'infamie qu'on étoit à la veille de prononcer contre lui. Ce Poëte d'odieuſe mémoire eſt preſque le ſeul dont le Moine de Mont-majour faſſe une mention honorable.

» Ainſi n'a laiſſé ce Poëte, dit *Noſtra-Damus*, ni témoignage de ſon ſavoir, ni de faveur aucune de Princes, ni de Maîtreſſe ou Damoiſelle qu'il aye chéri, tant le vice & l'ordure rendent le Gentilhomme blâmable, & l'homme de ſavoir peu révéré. » *Hiſtoire de Provence, page* 177.

XV. BERTRAND CARBONEL, né à Marſeille d'une famille noble, dont les deſcendans ſe ſont diſtingués en Italie, auprès de Jean, Prince d'Achaïe, frère de Robert, Roi de Sicile, contre Louis de Bavière, compoſa un grand nombre de Poéſies Provençales, parmi leſquelles on diſtingue ſon Roman, intitulé : *Las Drudarias d'amour* : les obſcénités, ou les ruſes de l'amour, que quelques Écrivains attribuent à Hugues Brunet, Gentilhomme & Poëte de Rhodez. Nous augurons de là que Carbonel étoit contemporain de cet Hugues, & que Gueſnay s'eſt trompé, lorſqu'il place ſa mort en 1340, puiſque Hugues mourut en 1223.

Les Poéſies de Carbonel n'exiſtent plus : le Roi Robert les conſervoit ſoigneuſement, ſi l'on en croit l'hiſtorien Noſtra-Damus. Elles ſont toutes fort libres & peu décentes. Il fut amoureux d'une Damoiſelle de Porcellets, fille de Bertrand, Seigneur du Bourg d'Arles. Dans la ſuite cette Damoiſelle, qui n'avoit jamais voulu répondre aux vives ſollicitations du Poëte, épouſa un Gentilhomme de la maiſon d'Eyguieres. Noſtra-Damus prétend que Carbonnel, dans ſon déſeſpoir ſe fit moine à l'Abbaye de Montmajor. Il eſt facile de comprendre que ſa vocation n'avoit rien de divin. Ses vers contre les Eccléſiaſtiques annoncent aſſez l'eſtime qu'il avoit de cet état.

XVI. BARAL, ou BÉRAL DE BAUX, Vicomte de Marſeille, différent de *Baral de Baux*, Podeſtat d'Avignon, fut le Protecteur des Troubadours. Il étoit fils d'Hugues, Seigneur de Baux, & de Barale, Vicomteſſe de Marſeille, qui deſcendoit de l'ancienne & illuſtre famille des Rois de Bourgogne, & des Princes d'Orange. Il employa ſes premières années à l'étude des Sciences, & principalement à la Poéſie. Il s'adonna auſſi beaucoup à l'Aſtrologie judiciaire, & ſe perſuada que la deſtinée des mortels dépendoit de l'influence des Aſtres. C'étoit alors le ſiècle de l'ignorance, & Baral adopta les préjugés de ſon tems. Il fut confirmé dans cette croyance, par la lecture de l'Ouvrage d'un Arabe nommé Albohazen, fils d'Ali-Aben Ragen, qui parloit de l'Aſtrologie.

BARAL fut tellement prévenu en faveur des augures, que l'on prétend qu'il mourut de peur, après avoir vu un Corbeau perché vis-à-vis de la Salle où il donnoit à manger à quelques convives.

Il eut pluſieurs démêlés avec la Ville de Marſeille, que le Roi de Caſtille termina par ſon entremiſe. Il ſe trouva avec Charles, Comte de Provence, à la fameuſe expédition de Naples, & au combat qui ſe donna devant Benevent en 1266 le 3 Février, dans lequel Charles fut victorieux, Mainfroy défait & tué ; & le vainqueur entra triomphant dans la Ville de Naples.

Le Vicomte Baral avoit épouſé Béatrix, fille de Pierre Bermond d'Anduſe, & de Conſtance de Toulouſe. Il en eut pluſieurs enfans, parmi leſquels on diſtingua

diſtingua Cécile de Baux, qui pour ſa beauté, & la blancheur de ſon teint, fut ſurnommée *Paſſeroſe.*

Le Seigneur étoit, à ſa crédulité près, un homme de talent, de ſens & de génie. Il compoſa des Poéſies Provençales, dont nous devons regreter la perte, ſi elles étoient telles que nous les dépeignent les Hiſtoriens. Le Roi Robert en faiſoit beaucoup de cas.

XVII. BLACAS, l'un des plus illuſtres Barons de Provence, étoit fils d'un autre *Blacas*, ſurnommé *le grand Guerrier.* Il ne dégénéra point des vertus de ſon père. Il accueillit, comme lui, les Troubadours; il fit plus, il fut lui-même Poëte. On a de lui une Chanſon, par laquelle il prie ſa Dame de le préférer à tout autre, s'il eſt plus généreux, s'il a plus de galanterie, &c. mais au contraire, il lui dit de donner la préférence à tout autre Chevalier qui le ſurpaſſera en courage, en amour, ou en libéralités.

Per merce prec, que s'amor mi renda
C'el cui hom ſui; aital conven
Che ſe troba amantz ch'em venza é mi contenda.
Ab tant d'armas, de ſens, & d'ardimen
Ne tant larg ſia, ab tant pauc de renda
Ne tant ſutils en parlar avinen
A lui s'autrei éd'a mi ſi difenda.
Car ben es dreiz, ch'il am los plus valens
Aiſi com es la genſor que port benda.

Les Troubadours firent à l'envi l'éloge de Blacas, mort vers l'année 1225. *Sordel*, *Bremond de Riccas-novas* & *Bertrand d'Allamanon*, célébrèrent ſes talens & ſa valeur. On trouve ces éloges dans l'Hiſtoire de Provence de M. Papon.

XVIII. BLACASSET, fils du précédent, chanta toutes les Dames de la Provence. Il ſe plaint dans une de ſes Chanſons, de ce que les Provençaux ſe ſont ſouſtraits à la domination des Arragonois, pour ſe livrer à la maiſon d'Anjou. Il ſuivit cependant Charles II à la conquête du Royaume de Naples. Il fit préſent à Robert, qui n'étoit encore que Duc de Calabre, du Traité de *la maniera de ben guerroyar*, que quelques Auteurs attribuent à ſon père. Auſſi vaillant que ſon père, & auſſi bon Poëte; il aima une Dame de la famille des Baux, à ce qu'on peut conjecturer par une de ſes Poéſies, dans leſquelles il déclame contre le Monaſtère de St. Pons, qu'il eſt tenté de brûler, parce que Huguette & Etiennette de Baux, ont été s'y renfermer.

» Si jamais le mal d'amour me tour-
» mente, je ne ſais plus à qui de-
» mander du ſecours, puiſque les deux
» perſonnes, à qui le Comte de Pro-
» vence & moi, adreſſions nos Chan-
» ſons, ſont entrées dans le Cloître.
» Il y a un an ou deux, que je ſerois

» Ainſi n'a laiſſé ce Poëte, dit *Noſ-*
» *tra-Damus*, ni témoignage de ſon ſa-
» voir, ni de faveur aucune de Prin-
» ces, ni de Maîtreſſe ou Damoiſelle
» qu'il aye chéri, tant le vice & l'or-
» dure rendent le Gentilhomme blâ-
» mable, & l'homme de ſavoir peu
» révéré. » *Hiſtoire de Provence, page* 177.

XV. BERTRAND CARBONEL, né à Marſeille d'une famille noble, dont les deſcendans ſe ſont diſtingués en Italie, auprès de Jean, Prince d'Achaïe, frère de Robert, Roi de Sicile, contre Louis de Bavière, compoſa un grand nombre de Poéſies Provençales, parmi leſquelles on diſtingue ſon Roman, intitulé : *Las Drudarias d'amour* : les obſcénités, ou les ruſes de l'amour, que quelques Écrivains attribuent à Hugues Brunet, Gentilhomme & Poëte de Rhodez. Nous augurons de là que Carbonel étoit contemporain de cet Hugues, & que Gueſnay s'eſt trompé, lorſqu'il place ſa mort en 1340, puiſque Hugues mourut en 1223.

Les Poéſies de Carbonel n'exiſtent plus : le Roi Robert les conſervoit ſoigneuſement, ſi l'on en croit l'hiſtorien Noſtra-Damus. Elles ſont toutes fort libres & peu décentes. Il fut amoureux d'une Damoiſelle de Porcellets, fille de Bertrand, Seigneur du Bourg d'Arles. Dans la ſuite cette Damoiſelle, qui n'avoit jamais voulu répondre aux vives ſollicitations du Poëte, épouſa un Gentilhomme de la maiſon d'Eyguieres. Noſtra-Damus prétend que Carbonnel, dans ſon déſeſpoir ſe fit moine à l'Abbaye de Montmajor. Il eſt facile de comprendre que ſa vocation n'avoit rien de divin. Ses vers contre les Eccléſiaſtiques annoncent aſſez l'eſtime qu'il avoit de cet état.

XVI. BARAL, ou BÉRAL DE BAUX, Vicomte de Marſeille, différent de *Baral de Baux*, Podeſtat d'Avignon, fut le Protecteur des Troubadours. Il étoit fils d'Hugues, Seigneur de Baux, & de Barale, Vicomteſſe de Marſeille, qui deſcendoit de l'ancienne & illuſtre famille des Rois de Bourgogne, & des Princes d'Orange. Il employa ſes premières années à l'étude des Sciences, & principalement à la Poéſie. Il s'adonna auſſi beaucoup à l'Aſtrologie judiciaire, & ſe perſuada que la deſtinée des mortels dépendoit de l'influence des Aſtres. C'étoit alors le ſiècle de l'ignorance, & Baral adopta les préjugés de ſon tems. Il fut confirmé dans cette croyance, par la lecture de l'Ouvrage d'un Arabe nommé Albohazen, fils d'Ali-Aben Ragen, qui parloit de l'Aſtrologie.

BARAL fut tellement prévenu en faveur des augures, que l'on prétend qu'il mourut de peur, après avoir vu un Corbeau perché vis-à-vis de la Salle où il donnoit à manger à quelques convives.

Il eut pluſieurs démêlés avec la Ville de Marſeille, que le Roi de Caſtille termina par ſon entremiſe. Il ſe trouva avec Charles, Comte de Provence, à la fameuſe expédition de Naples, & au combat qui ſe donna devant Benevent en 1266 le 3 Février, dans lequel Charles fut victorieux, Mainfroy défait & tué ; & le vainqueur entra triomphant dans la Ville de Naples.

Le Vicomte Baral avoit épouſé Béatrix, fille de Pierre Bermond d'Anduſe, & de Conſtance de Toulouſe. Il en eut pluſieurs enfans, parmi leſquels on diſtingua

diſtingua Cécile de Baux, qui pour ſa beauté, & la blancheur de ſon teint, fut ſurnommée *Paſſeroſe*.

Le Seigneur étoit, à ſa crédulité près, un homme de talent, de ſens & de génie. Il compoſa des Poéſies Provençales, dont nous devons regreter la perte, ſi elles étoient telles que nous les dépeignent les Hiſtoriens. Le Roi Robert en faiſoit beaucoup de cas.

XVII. BLACAS, l'un des plus illuſtres Barons de Provence, étoit fils d'un autre *Blacas*, ſurnommé *le grand Guerrier*. Il ne dégénéra point des vertus de ſon père. Il accueillit, comme lui, les Troubadours; il fit plus, il fut lui-même Poëte. On a de lui une Chanſon, par laquelle il prie ſa Dame de le préférer à tout autre, s'il eſt plus généreux, s'il a plus de galanterie, &c. mais au contraire, il lui dit de donner la préférence à tout autre Chevalier qui le ſurpaſſera en courage, en amour, ou en libéralités.

Per merce prec, que s'amor mi renda
C'el cui hom ſui; aital conven
Che ſe troba amantz ch'em venza é mi contenda.
Ab tant d'armas, de ſens, & d'ardimen
Ne tant larg ſia, ab tant pauc de renda
Ne tant ſutils en parlar avinen
A lui s'autrei éd'a mi ſi difenda.
Car ben es dreiz, ch'il am los plus valens
Aiſi com es la genſor que port benda.

Les Troubadours firent à l'envi l'éloge de Blacas, mort vers l'année 1225. *Sordel*, *Bremond de Riccas-novas* & *Bertrand d'Allamanon*, célébrèrent ſes talens & ſa valeur. On trouve ces éloges dans l'Hiſtoire de Provence de M. Papon.

XVIII. BLACASSET, fils du précédent, chanta toutes les Dames de la Provence. Il ſe plaint dans une de ſes Chanſons, de ce que les Provençaux ſe ſont ſouſtraits à la domination des Arragonois, pour ſe livrer à la maiſon d'Anjou. Il ſuivit cependant Charles II à la conquête du Royaume de Naples. Il fit préſent à Robert, qui n'étoit encore que Duc de Calabre, du Traité de *la maniera de ben guerroyar*, que quelques Auteurs attribuent à ſon père. Auſſi vaillant que ſon père, & auſſi bon Poëte; il aima une Dame de la famille des Baux, à ce qu'on peut conjecturer par une de ſes Poéſies, dans leſquelles il déclame contre le Monaſtère de St. Pons, qu'il eſt tenté de brûler, parce que Huguette & Etiennette de Baux, ont été s'y renfermer.

» Si jamais le mal d'amour me tour-
» mente, je ne ſais plus à qui de-
» mander du ſecours, puiſque les deux
» perſonnes, à qui le Comte de Pro-
» vence & moi, adreſſions nos Chan-
» ſons, ſont entrées dans le Cloître.
» Il y a un an ou deux, que je ſerois

» privé du jour, ſans leur aſſiſtance... » Huguette & ſa ſœur chantent dans » un monaſtère, tandis que nous re- » pandons des larmes. Il me prend » quelquefois envie d'aller mettre le » feu au Couvent. Peu s'en faut que » je ne blaſphême contre St. Pons, » qui a enlevé toute la joie de la » Provence. Hélas! que de biens nous » avons perdu, en perdant la belle Hu- » guette, & la charmante Etiennette. »

XIX. ARNAUD D'ENTREVÈNES, contemporain de Blacas, fit l'éloge de ce Troubadour; il y ajoute que ſa Chanſon auroit été meilleure, s'il avoit parlé des montagnes, des près, des fleurs, des vergers, des feuilles, des longs jours du mois de Mai, des herbes de St. Jean, de la Pâque fleurie, de l'Eſpagne, de l'Allemagne, &c. &c. L'Auteur, qui nous fournit ces détails, obſerve judicieuſement que l'on ne trouvoit point de ſujet plus intéreſſant alors, après la galanterie, que les agrémens de la Campagne au retour du printems; que ce ſujet a été le premier chez preſque tous les peuples; il auroit pu ajouter qu'il eſt le plus fertile & le plus ſatisfaiſant. Une Eglogue bien faite enchante & ſaiſit juſqu'au raviſſement; l'habitant des villes ne connoit d'autres plaiſirs que celui de reſpirer l'air de la campagne; quelques amuſemens que procure la ſociété, ils ne ſont rien auprès de ceux que l'on goûte au bord d'un clair ruiſſeau, ſur le gazon fleuri. Tout ramène l'homme à ſa première inſtitution; tout lui annonce que l'agriculture eſt le plus noble travail, & le plus intéreſſant.

XX. RAOUL DE GASSIN ou ROLLET, né au Château de Gaſſin, ſitué ſur le golfe de Grimaud, fut Hiſtorien, Orateur & Poëte. Sa célébrité ne lui fut pas infructueuſe; il jouit de la plus haute faveur à la Cour des Princes qu'il daigna viſiter. Il n'en étoit point qui n'aſpirât à l'honneur de l'aſſervir aux dignités qu'il refuſa conſtamment. Engagé dès ſon enfance, au ſervice de Raimond, Comte de Provence, il eût cru trahir ſon maître en donnant aux autres Cours de l'Europe le luſtre que ſes talens répandoient dans celle de ce Prince.

Le Comte Raimond ne fut pas ſeulement redevable au génie littéraire de *Gaſſin*; il dut encore, à la valeur de ce Chevalier, une partie de la gloire qu'il s'acquit dans les armes. Ce fut *Raoul* qui ſoumit les rebelles de la Provence, qui s'étoient révoltés contre leur Souverain; & pour unique récompenſe de cette heureuſe expédition, il n'exigea que le pardon des vaincus. Il ſe ſignala ſurtout contre les Vaudois, qu'il défit plus d'une fois en bataille rangée, après les avoir combattus par la force de ſon éloquence, dans pluſieurs écrits admirés de ce tems-là. Ce trait de la vie de *Raoul*, ſuppoſe qu'il étoit auſſi verſé dans la Théologie, que dans les autres Sciences. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que cette étude ne l'aveugla jamais ſur les déſordres des Eccléſiaſtiques, dont il démaſqua la corruption dans plus d'un endroit de ſes ouvrages. Il eut auſſi la réputation d'un excellent politique, & ce fut à ce titre, qu'il fut Député à l'Aſſemblée de Montpellier, où il diſcuta les intérêts de *Raimond* avec autant de profondeur, que d'impartialité. Quelques Seigneurs voiſins diſputoient au Comte de Pro-

vence des prérogatives qu'il tenoit de ſes ancêtres : graces à l'éloquence de *Raoul*, ces privilèges ne furent plus conteſtés, & les États de ce Prince ſe virent à jamais affranchis des troubles dont ils étoient agités depuis ſi long-tems. Notre Auteur eut la gloire de diſſiper les alarmes de ſa Patrie, dont il fut ſurnommé le pacificateur.

Des proſpérités durables ſembloient devoir aſſurer le bonheur de *Raoul*. Comblé des honneurs littéraires, les ſeuls qu'il eût ambitionnés, chéri de ſes concitoyens dont il fut le bienfaiteur, affranchi des grandes paſſions, qui juſqu'alors n'avoient qu'effleuré ſon cœur, il étoit du petit nombre des hommes, qui n'ont pas acquis le droit de ſe plaindre de la deſtinée ; mais il portoit en lui-même, une ſource d'infortunes que la philoſophie même ne ſauroit prévénir. Né ſenſible aux attraits de la beauté, quand elle eſt l'ornement des vertus qui juſtifient l'amour, il trouva dans *Richilde* de Montauban, cet heureux aſſemblage de toutes les perfections d'un ſexe qu'il avoit dédaigné juſqu'alors. Ce fut à Montpellier qu'il vit d'abord cette Dame. La circonſtance ſembloit être favorable à *Raoul de Gaſſin* ; il venoit de ſignaler ſon éloquence dans l'Aſſemblée dont on a fait mention, & la gloire qu'il s'étoit acquiſe, à titre de Négociateur, auroit eu de quoi flatter l'ambition d'une femme moins ennemie de l'amour, que l'étoit la ſévère *Richilde* ; mais elle n'eſtima dans *Raoul*, que les talens dont la culture avoit occupé tous ſes loiſirs. Peu ſoigneuſe de plaire, elle eût rougi d'aimer dans cet excellent Poëte, autre choſe que le génie, qui l'élevoit au-deſſus de ſes rivaux. Elle accepta donc, ſans conſéquence, les premiers hommages de ſes vers, l'accueillit favorablement à titre de bel-eſprit, & ſe fit même un devoir de lui accorder quelques déférences, dont *Raoul* pénétra ſi mal le vrai ſens, qu'elles l'enhardirent à lui faire l'aveu de ſa flamme. La fierté de *Richilde* s'en offenſa ; & dès ce moment, elle rompit tout commerce avec lui. En vain eſſaya-t'il dans la ſuite de ſe ménager quelques accès chez cette Dame ; il lui fut déſormais impoſſible, non-ſeulement de lui parler, mais même de la voir. Elle évitoit la rencontre de *Raoul* comme celle d'un ennemi qui auroit tramé ſa ruine ; une haine implacable devint le prix de l'amour le plus honnête.

Ce retour cruel de la part d'une femme adorée, aliéna l'eſprit du Poëte. Son déſeſpoir ſe manifeſta d'abord par les accès d'une mélancolie ſombre & ſilencieuſe. Le noir dépit qu'il couvoit ſourdement, ſe tourna bientôt en fureur. La démence le rendit injuſte ; il projeta de ſe venger ; & la calomnie fut la reſſource qu'il embraſſa dans ſa rage. Non-content de reprocher à la Dame de Montauban ſon ingratitude, & ſa cruauté, il eut recours à l'impoſture, & l'accuſa de violer en ſecret cette auſtère pudeur dont elle affichoit l'héroïſme en public. Il oſa même démentir ſes premières plaintes, en ſuppoſant qu'il n'étoit malheureux, que parce que *Richilde* avoit mis un terme à ſes faveurs, & qu'il falloit imputer ſon déſeſpoir, non pas aux rigueurs, mais à l'inconſtance de cette Dame. Rendu à lui-même, *Raoul de Gaſſin* frémit de cette lâcheté ; & pour ſe ſouſtraire à l'opprobre d'une telle baſſeſſe, il réſo-

lut d'abandonner le monde, & d'enſévelir ſa honte dans un Monaſtère.

Ce fut à Avignon qu'il exécuta ſon projet de retraite. Il n'avoit communiqué ſon deſſein à aucun de ſes amis ; & pendant plus d'une année, ils eſſayèrent vainement de le déterrer ; ils apprirent enfin qu'il s'étoit fait Religieux, & ils ſe hâtèrent de l'arracher de ſon cloître ; ce qui n'étoit pas ſans difficultés. Une profeſſion ſolemnelle avoit déjà conſommé le ſacrifice de *Raoul*, & il ne falloit pas moins qu'une diſpenſe du *St. Siège*, pour le rendre à la ſociété qu'il venoit de quitter. L'Evêque de Cuſeran, qui étoit alors Légat d'Avignon, ſe chargea d'obtenir cette diſpenſe ; mais avant que d'en écrire au Pape, il vint trouver le Solitaire, à qui il repréſenta que les beſoins de l'Egliſe l'appelloient dans le monde, & que ce n'étoit pas du fond de ſa retraite, qu'il pourroit éclairer les Fidèles qui languiſſoient dans l'attente de ſes lumières. Il lui enjoignit de la part du *St. Père*, d'abandonner ſa ſolitude, & de conſacrer déſormais ſes talens au ſervice de l'Egliſe, en combattant les Hérétiques, dont elle étoit alors environnée de toute part. *Raoul de Gaſſin* oppoſa d'abord aux repréſentations de l'Evêque, la ſainteté de ſon nouvel état, & les écueils d'un ſiècle corrompu ; mais le Légat d'Avignon obtint, à force d'inſtances, qu'il ſe rendroit enfin aux ordres plus précis du *St. Siège*.

Cependant *Raoul* demanda quelques mois de recueillement & de réflexions ; & ce terme expiré, il rentra dans le monde avec le titre de Prévôt de Pignans, dont le bénéfice étoit à la nomination du Comte de Provence. Les revenus de cette Prévôté, qui ſe montent aujourd'hui à vingt mille livres, ſuffiſoient à l'entretien de *Raoul*, & il joignoit encore les bienfaits du Prince, dont il fut toujours l'ami, le conſeil & la lumière. Quoique chargé déſormais des intérêts de l'Egliſe, *Gaſſin* ne ſacrifia jamais ceux du Comte de Provence, à l'avidité d'un Clergé, toujours ambitieux d'uſurper les privilèges de ſes maîtres.

Quelques Ecrivains ont avancé que *Raoul de Gaſſin* avoit épouſé une Dame de la maiſon de *Cipières*, qu'il en avoit eu pluſieurs enfans, qui s'allièrent aux plus nobles familles de Provence. Ce fait eſt fort douteux ; on ne ſait pas ſur quel fondement il eſt appuyé. Nous ſavons, par ſes poéſies, qu'il ſe plaignit plus d'une fois des rigueurs de la fortune, que ſa vieilleſſe fut ſemée d'ennuis & de traverſes, mais on ignore le ſujet de ſes diſgraces. Au reſte, nous n'avons que des fragmens de ſes productions ; peut-être ſon hiſtoire ſe trouvoit-elle éparſe dans ce qui nous manque. Il mourut en 1229.

XXI. Trois *Troubadours*, contemporains, ſe préſentent ici ; GUI de Cavaillon, Vicomte de cette ville, BERTRAND d'Avignon & RICHARD de Taraſcon. Le premier fut un noble Baron, gracieux & courtois ; il ſut joindre le talent de l'art Militaire à la poéſie Provençale. Sa valeur & ſes couplets le firent eſtimer des Dames. On l'a cru amant de Garſende, Comteſſe de Provence, petite fille de Guillaume dernier, Comte de Forcalquier, & épouſe d'Alphonſe II, Comte de Provence. C'eſt en vertu de ce mariage, contracté en 1193, que le Comté de

Forcalquier fut réuni à celui de Provence.

Il eſt certain que Gui adreſſa ſes vœux à une Dame de grande naiſſance ; on le voit dans une chanſon de ce Poëte, où il dit, *que le mérite de ſa maîtreſſe le fait trembler.* Mais il ne ſe borna pas à une ſeule. Son Dialogue avec ſon manteau, qui eſt une eſpèce de tenſon, nous apprend qu'il faiſoit ſa cour à *l'aimabla Donſava, & à la belle Dame Galberge.*

Ce Poëte compoſa des couplets ſur une guerre qu'il ſoutint contre les François, pour le Comte de Toulouſe ; elle commença en 1239. Gui dit qu'il eſt aſſiégé dans le Comté-Venaiſſin au lieu de Châteauneuf ; il reproche à *Bertrand* de l'avoir abandonné, & il l'invite à venir le ſecourir.

Bertrand d'Avignon, étoit auſſi un Troubadour Militaire ; il répondit à Gui qu'il l'avoit ſecouru, ſans recevoir une récompenſe proportionnée à ſes ſervices. Il l'accabla à ſon tour de reproches. Il falloit que ces Poëtes fiſſent les vers avec beaucoup de facilité, pour s'en occuper pendant les travaux d'un ſiège.

Nous avons encore des couplets de *Gui*, adreſſés au Comte de Toulouſe. Les uns ſont écrits au ſujet de l'excommunication du Pape, qui avoit dépouillé le Comte de ſes biens. Gui fut envoyé en Ambaſſade à la Cour de France, & enſuite à Rome, pour obtenir l'abſolution du Comte.

Les autres Couplets ſont contre Guillaume VI, de la maiſon de Baux, Prince d'Orange, qui s'étoit ligué avec les François. Le Poëte le traite de demi-Prince, & le plaiſante ſur ce qu'il s'étoit laiſſé faire priſonnier. Ce dernier trait ſera expliqué dans l'article de Guillaume.

Richard de Taraſcon vivoit en 1210 ; nous dirons, avec l'Auteur de l'Hiſtoire de Provence, qu'il célébra dans une de ſes Chanſons, la Comteſſe de Savoie, dont il loue la gaîté, le mérite & la généroſité. Il eſt intimement perſuadé qu'il n'y a point de gloire ſans l'amour, & que tout ce qu'on fait pour lui, fait honneur : on le croyoit en effet au commencement du 13me. ſiècle, où l'éducation des jeunes gentilshommes ſe bornoit à leur apprendre la *Religion & la galanterie* ; mais une religion accompagnée de petiteſſes & de ſuperſtitions ; au lieu que l'amour des Dames, qu'on leur recommandoit, étoit rempli de rafinement & de fanatiſme. Pour inculquer davantage, dans l'eſprit des jeunes gentilshommes, les principes de l'amour pur, on leur faiſoit faire choix d'une Dame belle, noble & vertueuſe, à laquelle ils rapportoient leurs ſentimens, leurs penſées & leurs affections, ſans rien faire, ni rien dire qui pût bleſſer la décence & la vertu. L'amour, ainſi épuré, leur paroiſſoit licite ; & un Moine Troubadour, diſoit qu'il aimoit mieux aimer ſa Dame gratuitement, que d'acheter par la mort de l'ame, un moment de plaiſir. *En l'aimant*, ajoutoit-il, *je ſerai pour l'amour d'elle, brave, vaillant, amoureux & loyal, & je me ſignalerai par des actions héroïques.* Ces idées produiſirent un bien, dans les premiers tems de la chevalerie & de la poéſie : elles furent cauſe que les Chevaliers dans leur conduite, & preſque tous les premiers Troubadours, dans leurs chanſons, reſpectèrent les mœurs,

Nous devons rendre juſtice à *Richard de Taraſcon* : il n'a rien dit contre la décence ; mais c'eſt le ſeul mérite de ſes pièces : combien y en a-t-il qui n'ont pas même celui-là !

XXII. PIERRE DE ST. REMI appartenoit à l'illuſtre maiſon de *Hugolens*. Il excella dans tous les Arts Libéraux, & fut un des meilleurs poëtes du 13me. ſiècle. Quelques Écrivains le repréſentent comme un homme violent & cruel, & s'accordent à lui reprocher ſes excès dans tous les genres de volupté. Ce qu'il y a d'inconteſtable, c'eſt qu'après avoir diſſipé tout ſon patrimoine, il ſe vit forcé, par la misère, à ſe faire Comédien. Il s'attacha en cette qualité aux premiers Seigneurs de Provence, qui l'aidèrent à rétablir ſa fortune. *Pierre de St. Remi*, avoit renoncé à cette profeſſion, lorſqu'il s'enflamma pour *Antoinette* (de Lambeſc), Dame de Sure. Il la demanda en mariage à ſes parens qui la lui refuſèrent, ſous prétexte qu'il avoit fait le métier d'Hiſtrion. Notre Poëte ſe ſentit ſi outragé de ce refus, que ſon eſprit s'aliéna tout-à-coup ; la rage s'empare de ſon cœur ; & dans ſon déſeſpoir, il ſe ſaiſit d'une épée, vient trouver la Dame de Sure ; l'immole à ſa jalouſe fureur, & ſe perce lui-même ſur le corps de ſa victime. On marque ce tragique événement en l'année 1264.

Les Poéſies de *St. Remi* ne nous ont point été conſervées ; mais on a de lui une *Hiſtoire de Provence*, qu'il avoit dédiée à Marguerite, femme de *St. Louis*. Il y trace avec aſſez d'énergie les vexations, le brigandage, & tous les déſordres dont cette Province étoit devenue le Théâtre.

» Il ſe trouve, dit *Noſtra-Damus* ; » (Hiſt. de Prov. p. 193), que ce » Poëte a fait un Poëme, auquel il » dépeint fort vivement la Marriçon, » (le *Dépit*) qu'il a, Voire ſe trouve » tout ſurpris d'esbahiſſement, de ce » que le Comte de Provence ne châtie l'inſolence des Arletins, (*des Arleſiens*) ; la rebellion des Marſeillois ; l'ambition de régner, & » le peu de juſtice de ſes Officiers » d'Aix ; l'abomination qui règne en » la Cité d'Avignon ; les moqueurs de » Digne ; la barbareſque nation des » Niſſards ; (de ceux de Nice) ; la tenante avarice, & tromperie des gavots » des montagnes, la fainéantiſe des Marſ» tégaux, & tant de tyrans qui formillent » en ſon pays de Provence, où le riche » mange le pauvre, & le noble outrage » le payſan. Poëme qui fut dédié à Marguerite de Provence ».

XXIII. EMERIC DE BEAUVESER, ou BELVEZER, né dans la haute Provence, au village de ce nom, près de Colmars, Poëte comique & habile Muſicien, fut chéri du Comte de Provence, & de Béatrix de Savoie, ſa femme, auxquels il dédia ſes Ouvrages. Il y avoit à la Cour de ce Prince une Demoiſelle de la principale nobleſſe du Pays, appellée Barboſſe, ſavante autant qu'une femme peut l'être ; elle le diſputoit même avec les hommes les mieux inſtruits. Il n'en falloit pas davantage pour monter l'imagination de nôtre Poëte ; il lui adreſſa ſes Poéſies, qui, en relevant ſon mérite, la firent connoître, & regarder comme une perſonne des plus accomplies.

Malheureuſement pour le Panégyriſte de tant de vertus, on élut cette De-

moiſelle, Abbeſſe de Moulegez lez-Arles. Bauveſer fut ſenſiblement touché de ſon éloignement, & en mourut de chagrin, l'an 1264.

Sa Pièce, intitulée : *Las Amours de ſon Ingrata*, étoit dédiée à cette Abbeſſe. Le Monge de Montmajor l'attribue à un autre. Nos manuſcrits ne nous ont rien tranſmis ſur ce Poëte. Cet Extrait eſt tiré de Noſtra-Damus.

XXIV. ALBERT DE SISTERON, nommé auſſi, *Albertet*, étoit du Gapençois. Il fut ſurnommé de Siſteron, parce qu'il fit un long ſéjour dans cette ville, où il mourut. Il étoit fils de Nazur, Jongleur de profeſſion, Auteur de quelques Chanſonnettes. Le fils ne ſurpaſſa pas le père dans ſes productions poétiques, mais les airs qu'il y adapta, étoient excellens.

Suivant Noſtra-Damus, Albert aima une Marquiſe de Maleſpine des plus illuſtres familles de la Provence. Maleſpine, ſenſible à ſon amour, le retint auprès d'elle : mais cette union ayant donné lieu de parler contr'eux, la Marquiſe lui ordonna de s'éloigner d'elle : il obéit, & nous ne ſavons pas ce qu'il devint.

Fabre d'Uzès, ſi l'on en croit le Moine des Iſles d'or, acheta ſes Poéſies de Pierre de Valernes, à qui Albert les avoit confiées, & les publia ſous ſon nom : mais le Plagiat ayant été découvert, Fabre fut condamné au fouet, ſelon les loix Impériales pour avoir uſurpé le bien d'autrui. De nos jours on n'uſe pas de la même ſévérité envers les Auteurs, qui s'approprient les ouvrages des autres. Il ne faut pas confondre Fabre d'Uzés avec un autre Fabre Provençal, dont il ne nous reſte qu'une Satyre ou Tenſon, dans laquelle l'Auteur s'entretient avec Falconet, ſur le mérite des Barons de ſon tems. Ces Poëtes jouent pour ainſi dire ces Seigneurs aux Enchères ; ils évaluent l'un dix ſols, l'autre vingt, &c. Parmi les objets de leurs Satyres, on trouve quelques Seigneurs de la maiſon de Baux, Gui de Cavaillon, Guillaume de Sabran, &c. On y loue beaucoup Daudé de Prades chez qui l'on trouve toujours *de bons repas à faire, & des dons à recevoir.* Cet éloge fait voir quels étoient les motifs de la Satyre.

XXV. DURAND, Tailleur de Paernas, manque dans nos manuſcrits ; nous allons extraire ſon article du Recueil de M. Millot. *Paernas*, dit-il, nous paroît être la petite ville du Comtat, appelée aujourd'hui Pernes. Le nom de Tailleur donné à Durand déſigne probablement un métier qu'il avoit exercé, lui ou ſes parens. Quoiqu'il en ſoit, il fut un de ces Poëtes, qui écrivoient avec liberté ſur les affaires politiques de leur tems, & qui ſe déchaînoient contre les Princes, quand ils ne les trouvoient pas favorables à leurs partis.

Sujet zélé du Comte de Toulouſe, il vit avec douleur le Traité humiliant, par lequel ce Prince en 1229 céda au Roi de France (Louis IX), le Duché de Narbonne, les Comtés particuliers de Narbonne, Béziers, Agde, Nîmes, Uzès, Viviers, &c. C'étoit un fruit de la Croiſade, contre les Albigeois. S. Louis, encore très-jeune, profita du préjugé qui autoriſoit, ſous prétexte de religion, les injuſtices qu'elle occaſiona. Jacques I, Roi d'Aragon, allié du Comte, n'avoit pu ſoutenir ſa cauſe

avec ſuccès ; & le foible Henri III, Roi d'Angleterre, ne pouvoit même rien recouvrer de ce que la Couronne avoit perdu en France. C'eſt ce qui échauffe la bile du Troubadour, dans un premier Sirvante, où il veut tirer ſur ceux qui ont jeté l'honneur à la renverſe.

» Puiſque j'ai arbalète & croc, je » toucherai des éperons pour aller tirer » ſur les plus hauts lieux. On tient „ pour nigaud le Roi d'Angleterre, de „ ſe laiſſer honteuſement chaſſer de „ ſes Etats : c'eſt le premier que je „ veux frapper. Je haïrai éternellement „ le Roi James (Jacques I d'Aragon), qui „ a mal gardé ſa foi. Aimeri de Nar„ bonne a mieux tenu la ſienne ; „ (ce Vicomte de Narbonne avoit ſervi fidèlement le Comte de Toulouſe) : „ C'eſt pourquoi je ſuis de ſes amis. „ Sa conduite a été celle d'un homme „ d'honneur : James s'eſt conduit en „ Roi ſans courage, dont je ſerai fort „ aiſe de voir la chûte. S'il nous avoit „ donné du ſecours, nous aurions été „ délivrés, & bien dans nos affaires ; „ les François auroient été déconfits, „ pris & mis à mort ; & le Comte „ Marquis, prenant confiance, n'auroit „ écouté, ni paix, ni accommodement. „ Il n'a cédé que parce qu'on ne l'a „ point ſecouru. Autrement il eut dé„ ployé ſa bannière .... „

„ Les deux Comtes (de Toulouſe, & de Provence, brouillés au ſujet de la révolte de Marſeille,) „ ſe font la „ guerre en deçà parmi nous, faute „ de médiateur qui les accommode ; „ mais nous en ſommes peu émus. „ (Cette guerre ne fut pas vive.)

„ Les hauts Barons ont ſouffert ſi „ patiemment leur diſgrace, que la „ meilleure partie du monde eſt éton„ née du triomphe des François. Puiſ„ qu'ils ſouffrent que telle nation les „ attrape, il ne reſte d'autre parti „ que de ſe ſoumettre. Je puis vous „ dire ſérieuſement que par de-là, „ en Syrie, les Turcs leur ont fait „ jeter maints cris & maints hurle„ mens. „ (Les François que Durand regarde comme une nation énnemie, avoient été bien moins redoutables aux Turcs qu'aux Albigeois.)

Dans le ſecond Sirvante, il s'efforce de rallumer contr'eux le feu de la guerre.

„ La guerre me plaît, quoique Amour „ & ma Maîtreſſe me la faſſent toute „ l'année. Par la guerre, je vois mul„ tiplier les fêtes, les dons, les plai„ ſirs & les chants : (c'eſt ce que per„ ſonne, je penſe, n'imagineroit aujour„ d'hui.) „ La guerre fait d'un vilain, „ un courtois. Guerre bien faite me „ plaît donc. Je voudrois bien voir la „ trève rompue entre les Eſterlings & „ les Tournois, (l'Angleterre & la „ France.) .... Non, je ne crois „ point que les François poſſèdent „ ſans trouble ce qu'ils ont uſurpé ſur „ maints honorables Barons. Mais com„ ment les Aragonois n'abandonnent„ ils pas leur entrepriſe contre le Roi de „ Valence, (Jacques I prit cette ville ſur „ les Maures, en 1238,) pour ravir aux Fran„ çois leurs conquêtes ? Depuis que le Com„ te Duc-Marquis nous a tirés ici d'em„ barras, nous verrons bientôt qui „ ſoutiendra mieux le ravage & le déſordre. Nous verrons maints chevaux „ bais & blancs, maints coups frap„ pés à la hâte, maintes murailles & „ tours ébranlés, maints châteaux forcés

» cés & emportés. „

On avoit rendu, en 1234, le Comté-Vénaiſſin, ou Marquiſat de Provence, au Comte de Toulouſe, qui prenoit les différens titres que lui donne le Poëte. Celui-ci, en ſe félicitant d'être délivré d'une domination odieuſe, s'imagine encore que ſon Prince va recouvrer par les armes ſes autres États. Mais que pouvoit alors Raimond VII, puiſque ſon père, beaucoup plus puiſſant avoit ſuccombé ? Le mieux pour lui étoit de vivre en paix avec ſes voiſins, & ſur-tout avec l'Egliſe, dont les Anathèmes étoient la cauſe de ſa ruine.

XXVI. TOMIERS ET PALAZIS furent auſſi fort zélés pour l'intérêt de leur patrie. Ces deux Poëtes, natifs de Taraſcon vivoient au milieu du XIIIe. ſiècle. Ils compoſèrent des *Sirvantes* ou Dialogues ſur les événemens de leur pays. La ſévérité dont on uſoit envers *Raimond VII*, & ſes partiſans, les injuſtices & la cupidité du Clergé, les malheurs du Comte de Toulouſe, la conſtance de ſa femme, les diſgraces du Comte de Foix, qui ſe voyoit opprimé par les Légats, la lâcheté de *Guillaume des Baux*, Cinquième du nom, qui s'étoit jeté dans le parti des Croiſés, la fermeté des Avignonois, à qui le Poëte dit : „ Noble & cortoiſe nation, votre vigueur, votre fermeté eſt la gloire des Provençaux. „ Tous ces différens objets fournirent à l'un des deux Poëtes, le ſujet d'une pièce écrite avec aſſez de chaleur. Je dis à un des deux Poëtes, ſans le nommer, parce qu'on leur attribue deux Sirventes, ſans indication de celui qui en eſt l'Auteur. Le ſecond eſt une exhortation aux Croiſés, pour les engager à s'armer contre les infidèles, au lieu de ravager les terres d'un Prince Chrétien. Nous allons en rapporter quelques couplets : ils ſont tous terminés par ce refrain : *Seigneur, ayons de la fermeté & ſoyons ſûrs d'être ſecourus.*

» La promeſſe d'aller à la croiſade » eſt reſtée ſans effet. Dieu permet qu'on » l'abandonne par lâcheté. »

» Tel croit venir à une fauſſe croi- » ſade, qui ſera contraint de s'enfuir » ſans trouver de gîte. Car en combattant vaillamment, on défait aiſément » les plus grands Princes. »

» Les lâches Evêques ſe mettent peu » en peine de la perte du ſaint Sépulcre, où fut notre Père J. C. quand » il vint du déſert ; ils aiment mieux » Beaucaire. „

„ Notre Cardinal (Bertrand Légat » du Pape) ſe divertit, joue & prend » de belles maiſons ; que Dieu le confonde. Il eſt inſenſible aux maux de » Damiette. »

XXVII. PISTOLÉTA, né en Provence, fut chanteur d'Arnaud de Marveil, ou de Meirueilh, & devint enſuite *Troubadour* lui-même. Il fit des Chanſons dont les airs étoient agréables. Il étoit bien accueilli des honnêtes gens ; mais homme peu amuſant, de peu de mérite, & de peu d'uſage du monde. Il ſe maria à Marſeille, & ſe fit marchand : il devint riche, & ceſſa de fréquenter les Cours. C'eſt ce que dit l'Hiſtorien Provençal ; d'où il réſulte que *Piſtoléta* fut homme de bon ſens, plutôt que poëte.

Dans cinq chanſons que nous avons de lui, il exprime ſa paſſion pour une Dame, qui le dédaigne avec fierté. Il parle dans les envois, du Roi d'Aragon & du Comte de Savoie.

Noſtradamus ne débite que des rêveries ſur ſon compte, le fait gentilhomme d'un prétendu Comte de Poitou, lui fait adreſſer des chanſons à pluſieurs Dames des plus diſtinguées; & dit qu'à la fin de chaque chanſon, il déſiroit fort d'avoir une colombe comme celle de Mahomet, pour leur porter ſes meſſages.

XXVIII. JACQUES MOTHE, natif d'Arles, ſe diſtingua parmi les meilleurs Poëtes Provençaux, qui parurent ſous le regne de *Robert*, Roi de Sicile. Ce Prince, très-éclairé pour ſon tems, eſtimoit tellement les poéſies de *Mothe*, qu'il les plaça, & les conſerva toujours parmi les livres les plus précieux de ſa bibliothèque.

Parmi les Troubadours, nous voyons quelques Dames qui s'adonnoient à la poéſie, *Laure* de Sade, dont nous avons donné l'article, *Huguette* de Baux, *Gantelme* de Romanil, *Rixende* de Trans, *Blanche* de Flaſſans & pluſieurs autres.

XXIX. Les Hiſtoriens font une mention particulière, de Madame *TIBERGE, ou NATIBORS*, Dame de Séranon, *courtoiſe, bien appriſe, avenante & fort habile.* Elle eut des amans qu'elle rendit heureux, les Barons l'eſtimèrent, & les Dames la reſpectèrent, ſoit par eſtime, ſoit parce qu'elles craignoient qu'elle ne fit uſage contr'elles de ſon eſprit.

On n'a de ſes Poéſies qu'un fragment bien précieux, qui fait regretter ce qui nous manque. L'on trouve dans ſes vers, la tendreſſe & la naïveté.

» Beau, doux ami, dit-elle, je n'ai » pas laiſſé paſſer un ſeul inſtant ſans » vous deſirer, depuis que je vous ai » reconnu pour amant ſincère. Tous » mes ſouhaits ont été de vous voir » ſouvent. Jamais je n'ai eu de repentir de mon choix, Lorſque j'ai été » obligée de vous quitter, je n'ai pu » goûter aucun plaiſir que vous ne fuſſiez revenu.... Qu'on ne me parle » pas des amans, qu'amour ne rend pas » bons. »

XXX. LUCAS nâquit en 1266, dans un village appellé Grimaud. Hugues de S. Céſaire a conſacré plus de 200 vers à la louange de ce Poëte, qu'il nomme le premier de ſon ſiècle.

On raconte qu'une Demoiſelle de la maiſon de Villeneuve, dont il étoit l'amant, lui fit prendre pour le fixer, un breuvage, qui le rendit ſi furieux qu'il ſe tua de ſa propre main. La mort tragique du Poëte fut pleurée de toutes les Dames de la Provence. Sa Maîtreſſe en fut inconſolable; l'on croit qu'elle mourut quelques mois après ſon amant. Ce Poëte touchoit à peine à ſa trente-ſixieme année, lorſqu'il mourut ſi miſérablement; mais dans une carrière auſſi courte, il s'étoit acquis une réputation qui devoit éterniſer ſa mémoire, ſelon l'expreſſion de St. Céſaire. S'il faut en croire ce Panégyriſte, les moindres poéſies de Lucas étoient de ſûrs garans de ſon immortalité. Comme ſes ouvrages ne nous ſont point parvenus, il eſt impoſſible de ſavoir ſi l'éloge de St. Céſaire n'eſt point exagéré. Nous pouvons aſſurer cependant que les chanſons de *Lucas* eurent la plus grande vogue dans tout le 14me. ſiècle. Elles rouloient en partie ſur l'amour: il fit auſſi des Satyres contre les Papes & les Rois. Il en compoſa une contre le Pape Boniface VIII, qui lui attira quelques perſécutions. Boniface ſollicita la punition

de ce délit : & les Magiſtrats de Provence condamnèrent au feu ce libelle. Mais le Poëte, qui avoit la mémoire fort heureuſe, le tranſcrivit de nouveau, & y fit un grand nombre d'additions intéreſſantes. On prétend qu'il le préſenta alors à *Gambateza*, Lieutenant & Gouverneur de Provence.

On ne ſait pas l'époque préciſe de ſa mort, qui dut arriver vers l'année 1301.

XXXI. GUILLAUME DE BAUX, Prince d'Orange, du chef de ſa mère Tiburge, fut le protecteur des *Troubadours*, & fit lui-même des vers : (*a*) il avoit épouſé Ermengarde de Sabran, après avoir

---

(*a*) On trouve parmi les Troubadours, des Rois, des Empereurs & des Seigneurs. L'on a attribué à Frédéric I. cette chanſon.

Plas mi Cavalier Francés,
E la dona Cathalana,
E l'onrar del Ginoés,
E la Cour de Kaſtellana,
Lou cantar Prouvençalés.
E la danſa treviſana,
E lou corps Arragounés,
E la perla Juliana,
Las mans é kara d'Anglés,
E lou donzel de Tuſcana.

Richard I, Roi d'Angleterre, ſurnommé *Cœur de Lion*, compoſa la ſuivante, pendant que l'Empereur Henri VI le détenoit priſonnier en Allemagne.

Ja nuls hom pres non dira ſa, razon
Adrechament ſi com' hom dolens non,
Mais per conort deu hom faire canſon,
Pron ai d'amis, mais paures ſon ly don
Aulla leur es ſi per ma renezon
Eſtauc dous huvers prés.

Or ſachon ben myey hom é myey Baron
Angles, Normand, Pictavin é Gaſcon,
Qu'yeu non ay mya ſi paure compagnon
Qu'yeu per aver lou leiſſés en preſon
Non ho dic mya per gab ſi per ver non
En ſon cor ſai ja prés.

Car ſachon ben per ver certanament
Qu'hom mort ny prés, non amyc, ny parent,

perdu ſa premiere femme, Alix.

Nous n'avons aucune de ſes poéſies; mais nous apprenons par les pièces des autres Troubadours ſes contemporains, qu'il partagea ſon tems entre la guerre & la galanterie.

Ennemi déclaré des Albigeois, Guillaume eut contre lui, tous les fauteurs de ce parti, les Avignonois & les partiſans de Raymond VI, Comte de Toulouſe: le Troubadour Gui ſe vengea du Comte Guillaume dans ſes vers, il l'appelle le *demi Prince*; il ajoute qu'il eſt ſujet à ſe laiſſer faire priſonnier.

Un autre Troubadour, (*Rambaud de Vaqueiras*) reproche au Comte, deux aventures humiliantes. L'une d'avoir été *pris comme un Brochet*, par un pêcheur d'Aimar de Poitiers. L'autre d'avoir été la dupe d'un marchand, qui l'avoit fait dépouiller dans une ville où Guillaume ſe rendit, ſur un avis ſcellé d'un faux ſceau du Roi de France.

Guillaume fut écorché vif & coupé à morceaux, par les Habitans d'Avignon vers l'an 1218, lorſque ceux-ci combattoient avec les Habitans de S. Gilles, de Beaucaire, de Taraſcon & de Marſeille, pour le Comte de Toulouſe. Sa ſouveraineté & ſa royauté (*a*) ne le garantirent pas de cette fin malheureuſe.

XXXII RICHARD DE NOVES, ou *Pierre Bermond de Riccas Novas*, puiſque ces deux noms déſignent le même perſonnage, étoit Provençal & Poëte. Il aima, mais ſans s'écarter de cet amour pur & noble, dégagé de toutes les affections criminelles qui l'aviliſſent. Il raconte tout ce que ſa Dame lui fait ſouffrir, ſans s'en plaindre, parce qu'il craint de lui faire quelque demande, qui portât atteinte à ſon honneur; il ne deſire que de l'aimer, de la ſervir & de l'exalter. Il ajoute qu'après avoir cherché pendant trente mois une Dame qui lui convînt, il a enfin rencontré *Bel-Deſir*: c'eſt le nom qu'il lui donne; de même qu'un brave Chevalier court le

---

E ſi my layſſan per aur, ni per argent,
Mal m'es per my, may pieg es per ma gent
Deſpuis ma mort n'auran reprochament
Si ſa my laiſſoun prés.

Non meravilh, s'yeu ay lo cor dolent,
Que meſtres mes amycs é turment,
Or ly membre de noſtre ſagrament,
Que fezemis el ſans cominalment,
Or ſay yeu ben que ja trop longuament,
Noun ſeray ja ſouſprés.

Suer Comteſſa, votre prés ſoubeyran
Sal Dieu eſgard la bella qu'yeu am' tan
Ny per qui ſieu ja prés.

(*a*) Guillaume de Baux s'étoit fait couronner Roi de Vienne & d'Arles; & en cette qualité, il ſe qualifioit, Prince, *par la grace de Dieu.*

monde pour chercher un Seigneur loyal, juſques à ce que l'ayant trouvé, il lui demeure fidèle.

Ce Poëte compoſa des Satyres contre le Clergé; & l'on a dit qu'il fut vingt fois ſur le point d'être aſſaſſiné par les Emiſſaires de la Cour de Rome.

XXXIII. ARNAUD DANIEL fut l'un des plus célèbres Poëtes Provençaux, qui fleurirent dans le 12me. ſiècle. Les villes de Taraſcon, de Beaucaire & de Montpellier, ſe diſputent l'honneur de l'avoir vû naître; mais on ne ſauroit déſigner avec préciſion le lieu de ſa naiſſance. Tout ce qu'on ſait de la famille d'*Arnaud*, c'eſt qu'elle étoit noble, quoiqu'indigente. Il étudia cependant dans les premières Univerſités du Royaume; il y fit de grands progrès dans la poéſie Latine & Provençale; mais l'amour lui fit abandonner la Langue Latine, pour ſe livrer excluſivement à l'étude des langues vulgaires. Il compoſa en provençal grand nombre de Poéſies galantes, qu'il dédia à ſa première maîtreſſe, dont il vante beaucoup la nobleſſe & les charmes, ſans la faire connoître autrement.

Il s'en détacha dans la ſuite, & porta ſes hommages à une autre Dame, qu'il déſigne ſous le nom de *Ciberne*. Son commerce avec celle-ci fut chaſte & reſpectueux, & la calomnie n'y trouva jamais à mordre. C'eſt ce qui lui fait dire quelque part, que ni *Bec ni Ongles ne ſauroient nuire à ſes amours.*

Le Moine des Iſles d'Or, prétend qu'*Arnaud* ne put ſi bien déguiſer le nom de ſa maîtreſſe, qu'on n'y reconnût la Dame d'*Ongle*, femme de *Guillaume de Bouille*, en Gaſcogne; il croit même que notre Poëte fait alluſion au nom de ſa maîtreſſe, dans le paſſage qu'on vient de rapporter. Quoiqu'il en ſoit, elle fixa *Daniel* juſqu'à ſa mort, qu'on place en l'année 1189, lors de la guerre qu'*Alphonſe* I, Roi d'Arragon, fit à *Boniface*, Seigneur de Caſtellane.

Outre les Poéſies, en l'honneur de ſa *Ciberne*, *Arnaud* avoit compoſé des Comédies, des Tragédies & autres pièces de vers, dont *Pétrarque* a copié pluſieurs beaux endroits (*a*). De l'aveu de *Hugues de ſaint Céſaire*, aucun Poëte, en langue vulgaire, n'a porté plus loin qu'*Arnaud Daniel* le double mérite de l'éloquence & du ſavoir; mais le Moine de Mont-Major le regarde comme un plat verſificateur, & le met au-deſſous des plus foibles Ectivains du treizième ſiècle. On doit ſe ſouvenir que la Satyre de ce Moine eſt toujours injuſte & ridiculement outrée.

XXXIV. BONIFACE DE CASTEL-

(*a*) Voici quelques uns de ſes vers.

You ſuis Arnauld que plori e vau kantan
Quand ſitoſt vey la paſſado ſollor
E vau giauſen lou jour qu'eſper' deman:
Aro vous prey per aquala valour
Que vous guidet al ſom de la ſcalina
Souvegne vous é temps de ma doulour
Poi s'aſcoſe a foco che gli affina.

LANE, de la famille qui poſſédoit la petite Souveraineté de ce nom, fut un bon Troubadour. Il s'attacha à Bellière de Fos, & lui dédia ſes premiers eſſais poétiques. Mais il étoit plus porté à la ſatyre qu'à l'amour, & l'on a dit que jamais il ne fit ſi bien les vers que lorſqu'il avoit bu plus qu'à l'ordinaire: ſon refrain ordinaire étoit conçu en ces termes: *bouka qu'as dich*? Bouche qu'as-tu dit? Comme s'il eut voulu ſe reprocher les médiſances, qui avoient coulé de ſa plume.

Boniface montra à la guerre, le courage qui l'animoit; l'ambition lui fit concevoir le deſſein de régner, & il n'épargna rien pour ſatisfaire ce deſir. Le mariage de Béatrix avec Charles d'Anjou, détruiſit ſes projets, & irrita ſa verve. Il compoſa deux ſyrvantes, dans leſquels il exhale ſa rage contre les François, tandis qu'il ſe plaint de ſes compatriotes. „ Je ſuis bien aiſe, „ „ dit-il, de voir les Provençaux ſous „ les chaînes des François. Ils le méri- „ rent bien par leur lâcheté. Il tourne enſuite ſa ſatyre contre les Avocats, qui, ſans avoir égard aux droits des Parties, publioient que tout appartenoit au Comte de Provence. Il auroit déſiré que tous les Seigneurs ſe fuſſent armés pour ſe défendre de la *tyrannie*, & il les nomme *lâches & vilains* Barons, parce qu'ils ne ſe rendent pas à ſes deſirs.

Boniface couroit, ſans s'en douter, à une perte certaine. Le Comte d'Anjou étoit occupé dans les Pays-Bas à défendre la Comteſſe de Flandre, attaquée par ſes propres enfans; la ville de Marſeille ſe révolta, & voulut reprendre ſon ancienne liberté. Boniface, toujours ambitieux, ſe mit à la tête des rebelles, & donna dans des excès éclatans.

Charles vint ſoumettre Marſeille; il fit trancher la tête aux principaux Chefs de la révolte. Boniface perdit ſes biens, & fut condamné à un baniſſement perpétuel. Son inclination le fit ſurnommer *Bouniſiy lou tracuyat*.

Il compoſa, dit-on, un ſyrvante contre le Roi d'Angleterre, qu'il appelle *Prince ſans cœur*, parce qu'il n'oſoit reprendre les terres que le Roi de France lui avoit enlevées.

Saint Céſaire dit qu'il avoit compoſé, ſous des noms ſuppoſés, un traité des familles des gentilshommes de Provence, diſtingués par les vertus & par les vices, & qu'il l'avoit préſenté à Charles d'Anjou, qu'il ſuivit à la conquête de Naples.

L'on voit clairement l'erreur de cet Hiſtorien. Le *Boniface de Caſtelanne*, qui fut à la ſuite de Charles, en Italie, ne peut avoir été que le fils ou le parent de ce Troubadour. La fierté & la haine implacable qu'il portoit au Comte, ne permettent pas de croire qu'il ait voulu lui rendre un ſervice de bas courtiſan, en lui préſentant ſon ouvrage ſur les familles nobles de la Provence.

Une autre erreur que nous devons relever, eſt l'époque de la mort fixée par Noſtradamus & ſes prédéceſſeurs, en 1278. Boniface étoit mort, ſuivant quelques Auteurs, au milieu du treizième ſiècle; & ſi l'on croit qu'il fut du nombre de ceux que Charles fit décapiter à Marſeille, lorſqu'il ſoumit les rebelles de cette ville, on aura l'époque certaine & fixe de ſa mort. D'autres prétendent qu'il ſe reconcilia avec Charles, & alors on peut concilier ce que Noſtra-

damus a écrit avec ce que nous ſavons de certain ſur ce Troubadour.

XXXV. HUGUES DE SANTEYRE étoit gentilhomme & Poëte. Ses chanſons lui gagnèrent le cœur de *Clairmonde de Quiqueran*, l'une des plus belles & des plus illuſtres Dames du territoire d'Arles. Quoiqu'elle aimât éperdument *Hugues de Santeyre*, elle n'oſa jamais avouer publiquement ſa paſſion ; & ils convinrent enſemble qu'il produiroit ſous un autre nom, les vers qu'il feroit à ſa louange. Ce fut donc à la Princeſſe *Béatrix*, femme de *Rémond*, qu'il adreſſa dans la ſuite toutes les chanſons qu'il compoſoit pour la Dame de *Quiqueran*. A la faveur d'un ſi grand nom, ſes poéſies eurent le plus grand cours dans le monde ; mais on n'en conſerve que des fragmens, la plupart incorrects. Le Poëte n'oſe y prendre le ton d'un Amant heureux ; & pour exhaler ſon amour, il eſt obligé d'emprunter le langage de la douleur, comme le ſeul qui pût convenir à la Princeſſe *Béatrix*, dont en effet il n'avoit reçu que des froideurs.

Le Moine de Mont-Majour, qui eſt aſſez exact dans la date qu'il aſſigne à la mort de *Hugues de Santeyre*, ſuppoſe que ce Poëte qu'il traite d'ignorant & de rimailleur, mourut du déſeſpoir que lui cauſa l'éternelle indifférence de ſa Dame (*a*). Mais *Hugues* n'étoit ni un rimailleur, ni un amant maltraité.

Le Moine des iſles d'or, & *Hugues de St. Céſaire*, portent un jugement plus favorable de ce Poëte, à qui ils font honneur d'un traité qui a pour titre : *Las Rikas vertus de ſa Domna*. Il mourut en 1225.

XXXVI. RAYMOND FÉRAUD, gentilhomme Provençal, s'attacha de bonne heure à la Cour de *Charles* II, Roi de Naples ; il y devint un des plus chers favoris de ce Prince, & de la Reine *Marie* de Hongrie ſa femme. *Raymond* fut ſurtout redevable de ſa fortune aux charmes de ſa poéſie, qui fit les délices des principales Cours de l'Europe.

Dans la ſuite, il ſe repentit d'avoir conſacré à la galanterie tout ce qu'il avoit reçu de talent pour les vers. Il ramaſſa, ſous différens prétextes, les copies de ſes chanſons qui circuloient alors, tant en Provence qu'en Italie, & il ne craignit pas de les livrer aux flammes, en préſence même de la Reine de Naples, qui le conjura vainement d'épargner l'exemplaire dont il lui avoit fait préſent. Non content de ce ſacrifice, *Raymond* crut devoir une autre ſatisfaction à la juſtice divine ; il ſe condamna à une retraite abſolue dans le Monaſtère de *ſaint Honoré*, en Provence. Les vives inſtances de ſes amis & les larmes de *Marie* de Hongrie ne furent point capables d'éloigner l'inſtant de ſa profeſſion Religieuſe.

Dans la ſolitude, *Raymond Féraud* ſe conſacra preſqu'uniquement à la contemplation des vérités myſtérieuſes du chriſtianiſme, & à l'obſervance des

(*a*) La paſſion, dit *Noſtradamus*, *Hiſt. de Prov. p.* 176, le décharna tellement, que ne pouvant ſupporter les continuelles rigueurs de ſon ingrate maîtreſſe, venu tout ſec & tabide, il treſpaſſa de langueur & de faſcherie.

ſaintes Pratiques qu'il s'étoit impoſées. Il rompit déſormais tout commerce avec les Muſes profanes ; & les rithmes qu'il compoſa depuis, à la louange de *Robert*, Duc de Calabre, ſont moins des hommages rendus aux lumières de ce Prince, qu'un éloge de la haute piété dont il faiſoit profeſſion.

On a débité bien des fables ſur le compte de ce Poëte ; celle qu'on va rapporter eſt la plus injurieuſe à la mémoire de *Raymond*.

S'il faut en croire quelques écrivains, ce pieux ſolitaire ayant eu occaſion de voir la Dame de *Curban*, qui s'étoit nouvellement rendue Religieuſe, en devint ſi éperdûment amoureux, qu'il projeta de la ſéduire & de l'enlever. Ils ajoutent que *Raymond* ne réuſſit que trop bien dans ce coupable deſſein, & que ces deux apoſtats menèrent une vie errante & ſcandaleuſe, juſqu'à ce que la misère les contraignit de ſe rendre dans leurs monaſtères, où ils furent accueillis avec plus d'humanité que n'en méritoit leur conduite. Des autorités plus reſpectables démentent cette calomnie, qui a tout l'air d'être une invention de quelque Moine, jaloux du mérite de *Raymond*.

On attribue au Solitaire de *St. Honoré*, une *vie d'Andronic*, fils du Roi de Hongrie. On ne conſerve pas un ſeul fragment de ſes Poéſies : il mourut Prieur de ſon Monaſtère environ l'an 1300.

XXXVII. GUILHEM ou GUILLAUME D'AGOUT, que d'autres ont nommé *Montagnagout*, fut un Troubadour de Provence dans le treizième ſiècle. On doute s'il étoit de la famille d'Agoût ou de celle de Puïagout ; quoiqu'il en ſoit, il s'attacha à Jauſſerande de Lunel, Dame auſſi vertueuſe qu'aimable. Il compoſa en ſon honneur des Poéſies charmantes, dans leſquelles il déclame contre les amoureux de ſon tems, qui employoient la ruſe auprès des belles, pour les ſéduire. Son Ouvrage le plus eſtimé porte ce titre : *la Maniera d'amar del temps paſſat*.

Le Moine de Mont-Major dit que ce Poëte fut auſſi débauché qu'il étoit modeſte dans ſes poéſies. Si cela étoit vrai, Guillaume n'auroit pas mis ſes préceptes en pratique ; & ce n'eſt pas d'aujourd'hui que les Ouvrages de génie étalent une morale bien diſparate de la conduite des Auteurs. Mais, comme ce Moine a médit de tous les Troubadours, nous croyons pouvoir aſſurer le contraire, puiſque les ouvrages de notre Poëte dépoſent en faveur de ſes ſentimens. Nous allons en donner quelques Extraits.

„ Procéder frauduleuſement en
„ amour, c'eſt n'être pas amoureux.
„ Vous n'aimez point, vous ne devez
„ point être aimés, vous qui demandez à celle dont votre cœur eſt épris,
„ des choſes que la vertu condamne.
„ Quelque ardent deſir qui vous tourmente, vous ne devez rien vouloir
„ contre l'honneur de votre maîtreſſe.
„ Amour n'eſt qu'une même volonté
„ avec l'objet aimé, pour tout ce qui
„ peut augmenter ſa gloire. Qui cherche autre choſe, dément le nom
„ d'amour. „

„ L'amant loyal aime raiſonnablement, il ne ſe paſſionne pas trop.
„ La raiſon s'éloigne également du
„ trop, & du trop peu. Telle eſt la
„ route que nous ſuivons nous autres

„ vrais

„ vrais amans, quiconque s'en écarte,
„ eſt un trompeur. »

„ Nul plaiſir ne ſauroit me plaire,
„ ſi l'honneur de *ma Dame* en rece-
„ voit la moindre tâche. L'amant ſin-
„ cère deſire cent fois plus le bonheur
„ de ſa maîtreſſe que le ſien propre. »

„ Le devoir du ſage eſt de retirer
„ le fou de ſes égaremens. Si je dé-
„ plais, j'en ſuis bien aiſe. »

Pons Saurel, de Toulouſe, fit une complainte ſur la mort de ce Poëte: il le loue comme un modèle de ſainteté, le chef & le père des Troubadours.

XXXVIII. BERTRAND D'ALLAMANON, Seigneur de la terre de ce nom, que l'on nomme aujourd'hui *la Manon* auprès de Salon, aima dans ſa jeuneſſe *Phanette de Gantelmi*. Il en étoit ſi fort amoureux, que pendant pluſieurs années, il conſacra toutes ſes poéſies à la louange de cette Belle.

BERTRAND ne ſe ſépara d'elle que pour acquérir de la gloire dans les champs de Mars. Alors, oubliant la tante de la belle Laure, il ſe livra au goût de la Satyre contre les Grands. Il n'épargna pas même ſon Souverain Charles II d'Anjou, Comte de Provence, & Roi de Naples. Ce Prince le punit de ſa témérité, & lui enleva un droit que ſa famille percevoit ſur le ſel, qui paſſoit le pont de la Durance à Pertuis. Cet acte d'autorité donna lieu à de nouvelles Satyres; heureuſement pour le Poëte, il les dirigea contre d'autres Princes. Le Pape Boniface fut compris dans ſes ſaillies, & les gens d'Egliſe ne furent pas épargnés.

On prétend cependant que Bertrand recouvra ſes privilèges, ſous le Comte Robert, qui n'étoit auparavant que Duc de Calabre. Nous ne garantiſſons pas cette anecdote; mais nous pouvons aſſurer, d'après les poéſies de cet Auteur, qu'il eut beaucoup de procès à eſſuyer, & qu'il fut obligé plus d'une fois de quitter les Muſes pour comparoître au Tribunal de Thémis.

XXXIX. PIERRE DE CHATEAUNEUF de Molegés, Gentilhomme d'Arles, ſe diſtingua dans le douzième ſiècle par l'eſprit de chaleur, & le bon ſens qui regnoient dans ſes poéſies. Il joignoit au talent de bien chanter celui de jouer très-délicatement des inſtrumens, dont il marioit les accords avec le ſon de ſa voix. Toutes les Cours de ſon tems le recherchoient, & il ſe fit eſtimer de tous les Princes, malgré ſes Satyres fortes & décentes qu'il ſe permettoit contr'eux. Il louoit auſſi bien qu'il cenſuroit, & il préféroit l'éloge à la Satyre. Il conſacra la plupart de ſes vers à Jeanne de Porcellet, & compoſa un Poëme à la gloire de Béatrix, Comteſſe de Provence.

C'eſt là ce que nous indique un vieux manuſcrit ſur les anciennes familles de Provence. Noſtradamus a fait de *Pierre de Châteauneuf* un ſecond Orphée; après avoir dit qu'il enchantoit, par le ſon de ſa lyre, tous ceux qui l'entendoient; il le fait arrêter par des voleurs qui le dépouillent dans une forêt. *Pierre* demande qu'il lui ſoit permis de jouer un air ſur ſon inſtrument. Il compoſe ſur le champ une Chanſon, qui attendrit les voleurs. Ils lui rendent tout ce qu'ils lui avoient enlevé. Cet Auteur dit auſſi que Pierre n'adreſſa des poéſies à Béatrix que pour maſquer ſes

amours avec Jeanne de Porcellet.

XL. RAYMOND DESTOURS, ou DE LA TOUR, (*de Torre*) étoit à ce qu'on croit de Marſeille. Il n'eſt connu que par ſes poéſies. Les deux premières concernent particuliérement le Comte Charles d'Anjou. Le Poëte croyoit que ce Prince aſpiroit à l'Empire ; il déclame contre les Eccléſiaſtiques, dont il blâme l'oiſiveté & les tromperies. On trouve dans ces pièces quelques inconſéquences, qui démontrent que l'Auteur étoit mal inſtruit des affaires politiques.

Nous avons encore de lui des Sirvantes, dans leſquels il chante à l'honneur de Richard, Duc de Cornouailles ; il ſe réjouit de ce qu'il va devenir Roi de Vienne & d'Arles, quoiqu'il fût ennemi de la maiſon de France. Il fait ailleurs l'éloge du Prince Henri, frère du Roi de Caſtille, alors réfugié à Tunis. Il adreſſe un de ſes Sirvantes à un Poëte nommé Gaucelin, les dernières pièces ſont contre les Belles-mères, & contre Bérenger & Rigaut, qui avoient défié inſolemment les Chevaliers Olivier & Vivaut. Ses Satyres ne lui font pas honneur.

XLI. HUGUES DE PENNA, originaire de Mouſtiers, fut un excellent Poëte comique, & l'un des premiers favoris d'*Alphonſe*, Roi d'Aragon. Ce fut à ce Prince & à *Béatrix* ſa femme, qu'il adreſſa la plupart de ſes Chanſons. On ne ſait par quel déſaſtre *Hugues de Penna* vécut longtems dans l'indigence. Peut-être ne s'en ſeroit-il jamais tiré ſans la prédiction d'un Aſtrologue, qui lui annonça des proſpérités incroyables. Le crédule *Penna* ſe ſentit tout-à-coup enflammé d'une inſatiable ambition. Il tenta tous les moyens de réaliſer les promeſſes de l'Aſtrologue ; & dans l'eſpace de dix années, il fit tant par ſes intrigues & ſon activité, que *Charles I*, Roi de Sicile & Comte de Provence, le nomma Secrétaire de ſes Conſeils, & l'aſſocia au Sénéchal, *Pierre Devins* ſon premier Miniſtre.

On obſerve que *Hugues de Penna*, ſut allier le commerce des Muſes aux pénibles fonctions du Miniſtère, & qu'il obtint la couronne de Poëte, même depuis ſa faveur, qu'il ne fit jamais valoir au préjudice de ſes rivaux. La Reine *Béatrix* honoroit les talens de *Penna* d'une eſtime particulière ; elle lui accorda en plus d'une occaſion le prix de la rime ; & les quatre vers ſuivans qu'il compoſa à la louange de cette Princeſſe, ſont une vive expreſſion de la reconnoiſſance du Poëte

Yeu voly faire eſclatir ta memoria
En tantas partz de ta parfection
Qu'eſtaran tous en admiration
D'auzir comptar de tous bels fachs l'hiſtoria.

Voici la traduction de ces Vers :

Je veux à la poſtérité

De vos vertus conſacrer la mémoire ;
Nos neveux apprendront, en liſant votre hiſtoire,
Que l'objet de votre bonté
Vous dut ſon bonheur & ſa gloire.

HUGUES dédia la plupart de ſes Chanſons à l'amour ; il fit un Poëme *contra los enganaires d'amour*, qu'il adreſſa aux Poëtes de ſon tems, ſur leſquels *Béatrix* lui adjugea la préférence.

HUGUES DE PENNA avoit épouſé une Demoiſelle, nommée *Mabile*, de l'illuſtre maiſon de Simiane. Il eſt probable qu'il mourut ſans enfans vers l'an 1280.

XLII. PIERRE ROGER, fut dans ſon jeune âge Chanoine d'Arles, mais le goût de la Poéſie, & l'envie de briller dans le monde, lui firent quitter ſon état, & prendre la réſolution de ſe faire Poëte comique, & d'aller ainſi parcourir l'Europe. Cet Ex-Chanoine avoit tout ce qu'il falloit pour plaire, de l'eſprit, du bien, de la jeuneſſe & de la figure. Il compoſa pluſieurs Comédies, & fut très-bien accueilli des Princes & des grands Seigneurs. Étant à la Cour du Comte de *Foix*, il devint amoureux d'une Demoiſelle d'honneur de la Comteſſe, lui conſacra ſa Muſe & ſes ſoins, & trouva le moyen de la ſéduire. Cette Demoiſelle épouſa dans la ſuite *Blacas de Baudinard*, Seigneur d'Aups en Provence. *Roger* fut aſſaſſiné en 1330, par les parens de ſa maîtreſſe, auxquels on avoit fait des rapports déſavantageux, & à ce qu'on prétend, mal fondés.

XLIII. BERTRAND DU PUGET, d'une ancienne famille de Provence, étoit un Troubadour fort ordinaire, s'il faut en juger par les pièces qui nous ſont parvenues. Il déclame contre l'amour, contre l'avarice des Grands, &c. On fixe ſa mort à l'année 1265.

XLIV. PAULET de Marſeille, dont la vie n'a été écrite par aucun Auteur que nous connoiſſions, intéreſſe par le charme de ſes productions. Il écrivit peu en matière d'amour ; & ce qu'il a fait dans ce genre, ne mérite pas d'être rapporté.

Les guerres de ſon tems, la conquête de Naples, les vexations qui ſe commettoient dans la Provence, la priſon d'Henri de Caſtille, animèrent tour-à-tour la verve de Paulet. Les Provençaux accoutumés à la domination des Comtes, ne voyoient pas avec plaiſir que les François vinſſent leur donner des loix. Paulet déclame fortement contre la France, dans une ſorte de Dialogue Paſtoral, dont nous ferons connoître le deſſein.

Une jeune Bergère s'entretient avec Paulet ſur une matière galante ; inſenſiblement la conduite de Charles d'Anjou eſt amenée, & la timide Bergère raiſonne en politique éclairé ſur les affaires de l'Europe. Paulet répond à ſes queſtions avec adreſſe : ſes Poéſies rendues publiques ne pouvoient qu'exciter à la révolte des eſprits déjà aigris.

Les louanges que Paulet donne à Barral de Baux, Vicomte de Marſeille, étoient plus méritées. Il dit que les Provençaux ont perdu en lui toute leur

gloire que les Chevaliers, Jongleurs, &c. ne viendront plus en Provence, où il les accueilloit ſi gracieuſement.

Barral mourut vers l'an 1270 ; il étoit Seigneur d'Aubagne & Grand-Juſticier du Royaume de Naples, où il avoit ſuivi Charles d'Anjou. Il eut de ſa femme Sibille, pluſieurs enfans. L'aîné, nommé Bertrand, lui ſuccéda dans ſa dignité, & fut créé Comte d'Avelino. Hugues, père de Barral, avoit eu, par ſon mariage, une partie de la Vicomté de Marſeille, & quoiqu'il l'eût enſuite vendue aux Marſeillois, ſes fils ne laiſſèrent pas de ſe qualifier Vicomtes de cette ville.

PAULET déplore auſſi ur la détention d'Henri de Caſtille, comme une honte pour la nobleſſe de Provence. Il paroît déſirer que l'Eſpagne dépouille les François. Il falloit que la haine des Provençaux, contre la France, fût bien violente, puiſque Paulet s'y livre ſans retenue dans la plupart de ſes pièces.

XLV. GUILLAUME FIGUIERA ou FIGUEIRA, n'eſt pas né à Avignon, comme l'a cru Noſtradamus. Il étoit fils d'un Tailleur de Toulouſe, & il exerça long-tems la profeſſion de ſon père. La fainéantiſe lui fit embraſſer le métier de Jongleur, mais ſon génie ſe dévelopa bientôt, & il compoſa des Poéſies qui lui acquirent la gloire d'être compris parmi les Troubadours. La baſſeſſe de ſes ſentimens ternit un peu ſa réputation ; jamais il ne fréquenta les Grands & les Nobles ; mais ſeulement les bourgeois & les gens du peuple. Les cabarets & les mauvais lieux étoient les endroits qu'il cherchoit pour ſon délaſſement. Ses Poéſies ſe reſſentent de ſon éducation ; il dèchire les Grands & le Clergè, & il crie ſi fort contre Rome, que ſi l'on ne trouvoit dans une de ſes pièces la plus ſincère confeſſion de foi, on s'imagineroit que Figuiera étoit hérétique.

Ce Poëte étoit charmant dans les Poéſies amoureuſes. On a de lui une *Paſtourelle*, remplie de graces & de naiveté. C'eſt un Dialogue ingènu, dans lequel l'Auteur conſole une bergère ſur la perte de ſon amant ; il ſe plaint à ſon tour d'avoir été trahi par une maîtreſſe ; enfin, ces deux amans délaiſſés ſe vengent des cruautés de leur ſort, en s'uniſſant par l'amour le plus tendre.

XLVI. ANSELME DE MOSTIERS, Aſtrologue & Poëte, né à Avignon, fut en crédit à la Cour de *Robert*, dit le *Bon* & le *Sage*, Roi de Naples, Comte de Provence, &c., & s'y fit beaucoup d'amis. On dit qu'ayant travaillé à l'horoſcope des perſonnes de la Maiſon Royale, il prédit, au Roi *Robert*, la mort de *Charles*, Duc de Calabre, ſon fils, qui mourut le 10 Novembre 1328, & la fin malheureuſe de la Reine *Jeanne I*, fille de *Charles*, & petite-fille de *Robert*, lequel mourut en 1343. C'étoit alors le ſiècle de l'Aſtrologie, parce que c'étoit celui de la barbarie & de l'ignorance.

ANSELME ſe retira à Avignon, où le Roi lui avoit donné une charge. Il laiſſa des enfans qui ſoutinrent ſa réputation, & mourut vers l'an 1348, lorſque la même Reine *Jeanne* vendit, au Pape *Clément VI*, la ville d'Avignon, par contrat du 19 Juin, pour la ſomme de 80000 florins. *Pétrarque* avoit connu *Anſelme* à la Cour du Roi Robert.

XLVII. ARNAUD DE COTIGNAC, que l'on a nommé auſſi de *Tintignac*, étoit un pauvre Gentilhomme du lieu de Cotignac, qui fut lui-même l'artiſan de ſa fortune. Ne pouvant rien attendre de ſes parens, il s'adonna à la poéſie, qui étoit alors le ſeul moyen de faire quelque fortune dans le monde. Il étoit doué d'un eſprit droit, d'une diſcrétion à toute épreuve & d'une prudence conſommée. Ces qualités le rendirent cher aux Barons, & aux Seigneurs qui le conſultoient, qui l'aimoient, & qui lui faiſoient part de leurs plus ſecretes affaires.

ARNAUD étoit auſſi bon guerrier, que Poëte. Il ſoumit, les armes à la main les habitans de Tende, qui s'étoient revokés contre Louis, Roi de Naples. Ce Roi lui donna en récompenſe la terre de Cotignac.

Il dédia ſes Poéſies à Iſnarde d'Agoût d'Entrevènes, à laquelle il ne put plaire. Sa politeſſe ne lui permit pas de s'exhaler en vains reproches, à l'exemple des Poëtes de ſon tems. Il voulut diminuer ſa paſſion ou la détruire par l'abſence. Il fit un voyage dans le Levant pour en venir à bout. Il y trouva un Juif qui ſe mêloit d'Aſtrologie, & qui lui prédit qu'il ſe marieroit, qu'il deviendroit riche & qu'il auroit des enfans. Les Hiſtoriens qui nous ont tranſmis ces anecdotes, ne diſent pas ſi cette prédiction fut accomplie.

ARNAUD eſt Auteur d'un Traité qu'il dédia à ſa maîtreſſe, ſous le titre de *Las Souffrança d'amour.*

Noſtradamus place ſa mort en 1354. M. Papon vers l'année 1265, diſant que Noſtradamus n'a pas dit la vérité ſur ce Poëte. Mais les autres Écrivains & les manuſcrits ne nous inſtruiſant pas aſſez pour combattre la narration de Noſtradamus, nous ſommes forcés de ſuivre ſon rapport fidèle ou non.

XLVIII. GEOFFROI DU LUC, Gentilhomme provençal, ſavoit le Grec & le Latin : il faiſoit auſſi des vers provençaux. Il s'attacha à Flandrine de Flaſſans, ſurnommée *Blanche-Fleur* ; cette jeune Demoiſelle avoit les plus heureuſes diſpoſitions à la Poéſie : Geoffroi prit ſoin de les cultiver, & bientôt ſon élève le ſurpaſſa. Le maître s'imagina que le mérite de ſon écolière étant ſon ouvrage, il devoit aſpirer à ſa main.

Blanche-Fleur, deſtinée par ſon père à un riche Seigneur qu'elle épouſa dans la ſuite, ne ſe crut obligée qu'à la reconnoiſſance : Du Luc ne s'en contenta pas. Aveuglé par ſon amour, il fit les reproches les plus injuſtes à cette fille vertueuſe, il oſa lui dire que ſa beauté n'étoit qu'artifice, & il l'accuſa d'ingratitude.

Celle-ci lui répondit avec grace, & avec douceur : »Si vos ſentimens étoient » vertueux, vous approuveriez les miens. » Je ſuis reconnoiſſante ; je vous eſti- » me, que puis-je faire de plus ? Faut- » il commettre un crime pour ſatis- » faire à ce que je vous dois ? Vous » êtes trop juſte pour l'exiger, & » pour croire même que j'en fuſſe ca- » pable . . . . Revenez à vous, aban » donnez ces faux amis dont les con » ſeils pernicieux nuiſent à votre ſageſ- » ſe. Sans la vertu, les talens ne ſont » d'aucun prix. Vous ſerez peut être » ſurpris que je vous donne des con- » ſeils ; mais ſongez que vous éclairâtes » ma raiſon, & que c'eſt votre propre

» bien que je vous rends. »

GEOFFROI continua ſes inſtances, & ſes ſoins. Flandrine les mépriſa toujours. Noſtradamus, de qui nous empruntons cet article, nous a conſervé ces derniers vers de notre Poëte.

D'aqueſta ingrata you non ay ren agut,
Que dur affan en mon van exercicy ;
Et penſant you li aver fach ſervicy,
Ay conneiſſut que non fa ſon degut.

Pour ſe venger de l'ingratitude prétendue de ſa Dame, Geoffroi forma une eſpèce d'Académie, où les beaux eſprits de la Provence s'entretenoient ſur les beaux Arts, & y médiſoient des femmes. On nous a conſervé les noms de ces anciens littérateurs ; *Roſtang de Cuers*, *Raymond de Brignole*, *Luquet Rhodilat de Toulon*, *Manuel Balbo*, ſieur du Muy, *Bertrand*, *Luquet de Laſcar*, *Guillaume de Pingon*, Archidiacre d'Orange, *Artus Decormis*, &c. La mort de *Geoffroi du Luc* eſt fixée à l'an 1340.

XLIX. GRANET, Poëte provençal, étoit de Brignole ; ſes deſcendans exiſtent encore avec honneur. Il s'exerça dans le genre Satyrique : le Comte Charles d'Anjou, frère de St. Louis, fut un de ceux qu'il attaqua ou pour mieux dire, à qui il reprocha ſes injuſtices.

On trouve encore, de cet Auteur, une Tenſon ſingulière contre Bertrand d'Allamanon, que les Auteurs modernes ont rapportée, & qui ne vaut pas la peine de l'être. Le Poëte prête, à Bertrand, des ſentimens d'une impiété extravagante ; & ſes vers annoncent le fanatiſme & la ſuperſtition du ſiècle auquel il vivoit.

Il finit par ces paroles : » Si jamais » un grand corps lâche, mou, flaſque, » plein de poltronerie & de nonchalance peut ſe ſignaler aux armes, mon » compère Bertrand remportera le » prix ſans doute. »

L. GUILLAUME DE BARGEMON, Seigneur de ce lieu, fut un Troubadour charmant, qui plut à toutes les Dames de la Cour de Berenger, Comte de Provence, & qui ne trouva aucune cruelle, parmi celles qu'il aima. Il eut l'indiſcrétion de s'en vanter en préſence de leurs maris, & du Comte de Provence même. Cette lâcheté que les Barons écoutèrent de ſens froid, & qu'ils regardèrent comme une plaiſanterie, ſouleva les Dames contre le Poëte. La Comteſſe Béatrix & les autres Dames de ſa Cour, ayant eu connoiſſance de ſes propos libres, en furent irritées, & réſolurent de s'en venger. Mais elles craignoient de donner priſe à la malignité des Auteurs Satyriques ou *Galiadours*. Il fallut donc chercher un prétexte pour ſe débarraſſer de Bargemon. Toutes les Dames commencèrent à donner des éloges à *Pierre Vidal* de Toulouſe, dont les Poéſies étoient bien inférieures à celles de *Guillaume*. Celui ci fut chaſſé de la

Cour, ſans autre punition, à cauſe de ſa grande jeuneſſe.

Après la mort de Bérenger, *Guillaume* trouva le moyen de s'inſinuer auprès de Charles I, Roi de Naples, & Comte de Provence. Il reſta à la Cour de ce Prince, juſques en 1285, qu'il mourut comblé de ſes faveurs & de ſes dons.

LI. Nous ferons mention ici de quelques Troubadours, qui ont fait peu de choſe, & qui ont acquis peu de réputation, tel eſt PIERRE DE COLS, qui a fait quelques Chanſons très-médiocres; RAYMOND D'ARLES, ſon compatriote, dont on a cinq Chanſons à la louange de Conſtance d'Eſte; RAMBAUD D'HIERES, duquel il ne reſte qu'un fragment, où il fait l'éloge de *dona Sanche*, fille de Raimond Berenger V, Comte de Provence. GUILLAUME D'IEIRAS, Auteur d'une pièce de dévotion, pour demander la remiſſion de ſes péchés. REFORÇAT de FORCALQUIER, dont nous avons un ſyrvante contre un Jongleur, nommé *Guillem.* DURAND de *Carpentras*, Auteur d'un ſirvante contre le vieux Baron du Thor.

LII. RAYMOND DE SALAS étoit fils d'un Bourgeois de Marſeille; il aima une Dame, avec laquelle il feint de s'entretenir dans le dialogue ſuivant.

RAYMOND.

„ Vous qui ſavez ſi bien tout ce „ qu'il convient de faire, aidez-moi de „ vos conſeils, dans l'embarras où je „ me trouve. Je couve un amour ſi „ noble que je n'oſe découvrir ma peine à la beauté qui l'a fait naître.

LA DAME.

J'en ſais aſſez, Raymond, pour vous conſeiller de ne pas être trop timide, ſi vous ſavez bien aimer. Si celle, dont vous cherchez l'amour, eſt bonne & ſage; elle n'aura point d'égard à la diſproportion entre vous & elle, quand il n'y aura à redire que ſur la naiſſance.

RAYMOND.

Madame, il me prend ſouvent envie de lui crier *Merci*; mais, conſidérant l'excès de ſa beauté & de ſon mérite, je reſte comme un homme éperdu; je crains qu'elle ne me mépriſe, ſi je la requiers une fois d'amour.

LA DAME.

Raymond, il faut du courage & de la hardieſſe; ſi la crainte vous retient, vous aurez de la peine à gagner ſon cœur.

RAYMOND.

Je voulois paſſer ma vie à lui cacher mon tourment; mais puiſque vous êtes d'un autre avis, je n'héſiterai plus à lui donner mon cœur.

LA DAME.

Raymond, je vous déclare, de par amour, que c'eſt le plus ſûr parti.

Ses autres poéſies ſont peu eſtimées.

LIII. ÈBLES, Seigneur de Signe, eſt interlocuteur dans une tenſon de Guillaume d'Adhémar; l'Auteur de l'Hiſtoire de Provence, conjecture de là qu'il fut Troubadour; ce n'eſt pas une preuve déciſive: Les Troubadours compoſoient des dialogues, dans leſquels ils introdui-

ſoient des perſonnages qui n'étoient pas verſés dans l'art de faire des vers.

ÈBLES paroît être un Seigneur chargé de dettes, dont *Guillaume* a fait le ſujet de ſa ſatyre. Il lui fait dire que l'amour l'a maltraité, & qu'il eſt ſi endetté qu'il ne peut paſſer nulle part, ſans qu'on lui diſe : *vite qu'on me paye*, & que tous ceux qu'il rencontre, *lui tirent la langue*.

Guillaume lui répond avec méchanceté qu'on peut appaiſer un créancier avec de belles paroles ; que l'amour eſt le plus cruel de tous les maux, & que les dettes ne ſont rien auprès du martyre que cauſe cette paſſion.

Peut-on ſe perſuader que le Seigneur de Signe, quelque chargé de dettes qu'on le ſuppoſe, eût oſé faire cet aveu dans une pièce, compoſée pour être chantée en préſence des Seigneurs, ſes contemporains & ſes voiſins ? Il vaut bien mieux en attribuer la méchanceté au Poëte Adhémar, qui, à l'exemple de ſes ſemblables, ne négligeoit rien pour faire connoître aux yeux du public, les défauts & la honte des Seigneurs, qui ne les combloient pas de bienfaits.

LIV. PIERRE DE RUERE, gentilhomme Provençal, excelloit dans l'art de faire les vers, & de les déclamer. Il paſſa ſes premières années, tantôt à la guerre, tantôt à l'étude. Il aima éperdûment une Dame Napoſitaine de la maiſon de Caraccioli, qui faiſoit ſa réſidence à Aix. Mais il étoit ſi pauvre & ſi mal vêtu, qu'il fut long-tems ſans pouvoir être écouté de cette Dame, dont la fierté dédaignoit les hommages du malheureux Chevalier.

Pour ſe procurer quelque reſſource, Pierre imagine d'emprunter un habit de pélerin, & de ſe préſenter, ſous ce déguiſement, dans une Egliſe ſituée à quelque diſtance de la ville d'Aix. Il y demande la permiſſion de prononcer un diſcours en chaire ; ce qu'il obtint à la faveur de ſon habit, qui étoit alors plus reſpecté qu'aujourd'hui. Le faux Pélerin commence à entonner une chanſon amoureuſe de ſa compoſition, ſur un air mélodieux.

Noſtradamus en rapporte ce couplet :

Pauc m'an valgut mos precs ni mos preſics
Ny jauzimen d'auſel ni flour d'eglay
Ni lou plaſer que Diou tranſmet en may
Quand on vey verds lous prats e lous garrics ;
E pauc mi val (ſegon ce qu'yeu vey aras)
Lou dol qu'yeu ay que maucy e m'accor
Ou qu'yeu fuſſa reclus ſoubta un grand tor
Que ſuffertar tant greus doulours amaras.

On ne ſera pas fâché de lire la traduction qu'en a fait Beauchamp ; c'eſt plutôt une imitation.

Peu m'importe que la nature,

Dans

Dans ces beaux lieux,
Par la plus brillante verdure
Charme nos yeux :
Le printems & toutes les fleurs
Qu'il fait éclore,
Ne font qu'augmenter les rigueurs
Du mal qui me dévore.

De l'hyver le plus redoutable,
Les jours affreux
Offrent une image agréable
Aux malheureux :
Je hais le ſoleil qui me luit ;
Je hais la vie,
Et je ne cherche que la nuit,
Eloigné de Silvie.

Il termina ſa farce par le chant de quelques pſeaumes, qui enchantèrent ſi fort l'auditoire, qu'à la fin, le pélerin ayant demandé l'aumône, reçut aſſez abondamment pour remonter ſa garderobe. Il acheta d'abord un habit des plus élégans, & parut devant ſa Dame, qui le reçut alors avec autant de bonté qu'elle lui avoit auparavant témoigné de rigueurs. On fixe ſa mort aux premières années du quatorzième ſiècle.

Un manuſcrit ſur les Troubadours, qui mérite quelque confiance, fait mention d'un *P. Ruère*, qui débita ſes vers avec tant d'élégance devant une ſociété de campagne, qu'il mérita les plus généreux effets de la reconnoiſſance des Seigneurs qu'il venoit d'amuſer : ſi c'eſt le même Poëte, Noſtradamus & ceux qui l'ont ſuivi, ont inventé une fable, & le déguiſement de pélerin n'eſt qu'un conte fait à plaiſir.

LV. GUILLAUME BOYER étoit de Nice, qu'on appelloit anciennement, le Cap de Provence. Il joignit les mathématiques à la poéſie, l'aſtrologie judiciaire à la phyſique. Il ſe donnoit pour phyſionomiſte, & il liſoit dans les lignes de la main, la deſtinée des hommes : ſcience chimérique que nous voyons encore perpétuée par une eſpèce de vagabonds, connus ſous le nom de Bohémiens, quoique la ſageſſe du Gouvernement en ait conſidérablement diminué le nombre en France.

Noſtradamus rapporte que Robert, fils de Charles II, fit *Boyer*, Podeſtat de Nice, & que les Habitans de cette ville furent heureux ſous ſon gouvernement. Il ajoute que ſon crédit augmenta ſi fort à la Cour, qu'il fut chargé de réduire les rebelles de Vintimille, commiſſion périlleuſe que Boyer n'accepta pas. Il borna ſa gloire à la poéſie.

Ses vers ont été imités par ſes ſucceſſeurs en cet art.

Toutes les poéſies qui portent le nom de Boyer, ne lui appartiennent pas. Pluſieurs Troubadours en firent paroître ſous ſon nom, qui ſont bien au-deſſous des productions de ce Poëte. Il avoit cependant fait quantité de pièces qui ne ſont pas parvenues juſqu'à nous. Telles ſont les ſuivantes, citées par Noſtradamus ; *Traité de la connoiſſance des métaux ; des débordemens admirables de la Fontaine de Vaucluſe ; de la bonté des Bains d'Aix, & de ceux de Digne : des ſimples qui croiſſent ſur les montagnes de Provence : de la graine de Vermillon (Kermès), de la manne & de pluſieurs autres ſingularités.* Noſtradamus fixe ſa mort à l'année 1355.

LVI. BERTRAND DE MARSEILLE, Troubadour fameux, n'apporta point ſes talens du berceau. Il étoit nonchalant & groſſier pendant ſa jeuneſſe, de ſorte que l'on auroit dit qu'il manquoit de génie. L'application & le travail mûrirent & développèrent ſon eſprit ; l'amour s'y mêla, & le jeune Bertrand donna l'eſſor à ſon imagination, & ſurprit par ſes chants ſublimes ceux qui l'avoient jugé incapable de produire quelque choſe dans aucun genre.

Une Demoiſelle de la famille des Porcellets, fut la Divinité à laquelle Bertrand préſenta ſon hommage. Trop jaloux d'en être écouté favorablement, il ne négligea rien pour ſe faire aimer. Parmi les vers qu'il fit pour elle, on diſtingue ceux-ci :

Aqueſta eſtranja amour non ſi pot eſlugnar,
Tant fort pregon yeu l'ai dedins ma teſta meſſa,
Que d'enfra mon oſtal, ou quand yeu auzi meſſa,
Ont qu'yeu ſoy, ſottament my laiſſe gazagnar.

Voici la traduction de ces vers. Cet étrange amour ne peut s'éloigner de moi, il eſt ſi profondement empreint dans mon eſprit (ma tête), que ſoit dans ma maiſon, ſoit lorſque j'entens la meſſe, enfin en quelque lieu que je ſois, je m'en occupe fortement.

Nous avons auſſi le commencement d'un ſonnet de *Bertrand*, qu'il compoſa, pour exprimer ſes regrets, lorſqu'il apprit que ſa maîtreſſe devoit en épouſer un autre.

Dura pietat, e trop long jauziment,
My fan mourir per trop la deziran,
Son ingrat cor, que ly a fach virar
L'amour qu'avia en my tant fermament.

Mays dont ly vent ſi courajouzament
M'auzir envan tantas fés ſouſpirar,
E ſi vouler, ſen cauſa retirar

De my que l'ay amada couralment (*a*).

Nous remarquons ici que les Troubadours ſont les premiers inventeurs de toutes les pièces de poéſies uſitées en France, telles que les *Virelais*, *balla-des*, &c. (*b*).

La Dame de Porcellets fut peu ſenſible aux charmes de la poéſie de Bertrand, ou peut-être n'étant pas maîtreſſe de déterminer ſon choix, & forcée d'obéir à la volonté de ſes parens, elle épouſa un gentilhomme de la famille d'Aiguières, à qui le Roi Robert, en faveur de ce mariage, fit conceſſion de la Viguerie d'Arles, & de pluſieurs autres droits.

Notre Poëte, apprenant le mariage

(*a*) On ne ſera pas fâché de trouver ici un ſonnet que le Troubadour *Amalric* fit en l'honneur du Roi Robert, vers le commencement du quatorzième ſiècle.

Lou Segnour Dieu t'ezauce, e toujours ty defenda
alz malvais jours troublaz é ty mandé ſecours :
Rey pouderouz, al qual lou poble a ſon recours,
Aprez Dieu que ta fach, grand vencedour ty renda.

Lou Segnour que t'a fach tas preguieras entenda,
Faſſa flourir ton nom, tos temps mays en ta cours ;
Pueſques tu veyre en paz de tous jours lou long cours,
É que d'un bout dal monde à l'autre, aïas la venda.

Lous uns en kavals fiers, autrès en granda [armada
En theſaurs infinis, en kauſas tranſitorias
Sy fiſan totalment, e y han eſperanza :

Mays tu auras de Dieu d'excellentas victorias,
É tout ton poble aura ſa volontat armada
A toujours t'obezir per ton aſſeguranſa.

(*b*) Dès le tems de *Froiſſard*, qui commença d'écrire en 1362, toutes ces eſpèces de poéſies étoient connues. Paſquier, dans ſes recherches, fait mention d'un ouvrage de poéſie qu'il dit avoir vu dans la Bibliothèque de François I, à Fontainebleau, dont le titre porte : *vous devez ſavoir que dedans ce livre ſont contenus pluſieurs dictié ou traitié amoureux & de moralité, leſquels ſire Jean Froiſſard, Prêtre & Chanoine de Canay & de la Nation de la Comté Hainaut, & de la ville de Valencianes, a faict dicter & ordoner à l'aide de Dieu & d'amour, à la contemplation de pluſieurs nobles & vaillants, & les commença de faire ſur l'an de grace 1362, & les cloiſt en l'an de grace 1394. Le paradis d'amour, le temple d'honneur, un rraité où il loue le mois de may, la fleur de la marguerite, pluſieurs laiz amoureux, paſto-ralles, la priſon amoureuſe, chanſons royalles en l'honneur de Noſtre Dame. Le dicté de l'Eſ-pinette amoureuſe, balade, virelaiz & rondeaux, le plaidoyé de la roze & de la violette.*

On doit rapporter à ce même tems, un roman qui a pour titre ; *la faulceté trahiſon, & les tours de ceux qui ſuivent les trains d'amours.* Paris, chez Jean Jeannot, petit in-4°, en caractères gothiques, très-rare.

de ſa dame, ſe fit Moine à Montmajor. La mort enleva ſa maîtreſſe à la fleur de ſon âge, & Bertrand lui fit une Epitaphe, pour tracer aux yeux de la poſtérité les vertus de celle qu'il avoit aimée. Elle eſt conçue en ces termes:

Fillas, plouras, é vous mayrés fecoundas,
Car lou ſouleth de voſtre hounour perdut,
Davant ſon cours naturel s'es rendut
En l'ombra, é fin de las donnas facondas.

Nous n'avons de lui que les fragmens que nous avons rapportés.

LVII. TARAUDET ou TARADEL DE FLASSANS, natif du village de ce nom, au Diocèſe de Fréjus, ſut mettre à profit le talent qu'il avoit pour la poéſie. Devenu riche à un métier qui en appauvrit tant d'autres, il traita d'une portion de la Seigneurie de Flaſſans, avec Foulquet de Pontevès, jeune gentilhomme Provençal, qui aimoit paſſionnément les vers, & qui en faiſoit d'aſſez bons. Pontevés la lui céda, pour un ouvrage intitulé: *lous enſignamens per ſi gardar contra las tracyons d'amour.* (Enſeignement pour ſe préſerver des trahiſons de l'amour.) Voilà un enthouſiaſme bien ſingulier.

Taraudet étoit auſſi bon guerrier que Poëte. Il chaſſa quelques brigands qui faiſoient des ravages en Provence. En 1355, il fut chargé de faire en latin des rémontrances à l'Empereur Charles IV, lors de ſon paſſage en Provence, ſur ce qu'il avoit obligé les Prélats & les Gentilshommes à lui prêter hommage, contre les droits des Comtes de Provence. Il s'acquitta de cette commiſſion avec toute la fermeté d'un Héros qui ſoutient une bonne cauſe: la Reine Jeanne lui accorda en reconnoiſſance de grandes récompenſes.

LVIII. AUBERT DE PUYCIBOT, nommé par d'autres *Gasberg*, n'étoit point provençal. Il fut renfermé dans un monaſtère, étant encore fort jeune; mais ſon goût pour la poéſie romaneſque lui fit embraſſer le métier de Troubadour; il ſortit du cloître, s'attacha à Savari de Mauléon, & épouſa une Demoiſelle qu'il aimoit beaucoup. Il fit un voyage en Eſpagne, pendant lequel ſa femme, ſéduite par un Chevalier Anglois, qui l'abandonna, ſe livra à la honte & à la proſtitution. Puycibot, revenu en France, apprit ſon déshonneur; il força ſa femme de ſe faire religieuſe, & il renonça dès lors aux chanſons & à toute eſpèce de divertiſſement. On lui attribue un traité, ſous le titre de *las bauzias d'amours.*

LIX. ROSTANG BÉRENGER, noble Marſeillois, fut un Poëte Provençal, élégant & rempli de génie. Ses poéſies le rendirent cher à une Dame du premier rang, qui le combla d'honneurs & de bienfaits. Il acquit auſſi l'eſtime & la bienveillance de Fouques, Commandeur de St. Gilles, dont il chanta les exploits dans ſes vers.

L'on raconte de ce Poëte une anecdote qui a l'apparence d'une fable. Nous allons la rapporter ſans la garantir.

Roſtang étoit bien fait; il inſpira de

l'amour à une femme qui ſe mêloit de ſortilège. Celle-ci n'oublia rien de ce qui pouvoit lui attacher le Poëte. Malheureuſement le Troubadour n'éprouvoit pas les mêmes feux pour elle. Piquée de ſes mépris, elle évoqua les démons & les génies ; elle cueillit des herbes & elle prépara un philtre qui produiſit un effet bien différent de celui qu'elle attendoit. Berenger ne l'eut pas plutôt goûté qu'il perdit la raiſon. On ajoute qu'une Demoiſelle de Provence, que le Poëte avoit célébrée dans ſes Chanſons, lui donna une potion, qui lui rendit l'uſage de la raiſon.

ROSTANG, pénétré de reconnoiſſance, s'enflamma pour cette beauté, qui ne voulut pas répondre à ſes vœux. C'eſt ce qui fit dire au Poëte :

S'ella era un pauc plus liberalla e larga:

Il finit ſes Couplets par ces vers :

Vautres vezes ; o Dieus juſtes venjayres
Qu'ella a ſon cor plus dur que lou diaſpré
É qu'yeu non podi eſchivar ſa rudeſſa,
Fazez au mens qu'en aqueſtous affaires,
Ella non l'aya ingrat, ny dur, ny aſpre,
Mai mi ſia douſſa autant qu'a de belleſſa.

Le déſeſpoir que le Poëte conçut des rigueurs de cette Demoiſelle, le conduiſit chez les Templiers. Il y fut refuſé, alors tournant ſa fureur poétique contre ces Chevaliers, il fit un Poëme intitulé : *De la falſa vida dels Templiers*, dans lequel il les peignit avec des couleurs noires, mais peut-être bien vraies. Il retomba bientôt dans la folie, & n'ayant plus le ſecours d'une main bienfaiſante, il vécut dans cet état, juſques à l'année 1307, époque de la deſtruction des Templiers.

LX. BERNARD RASCAS, étoit de la même famille que *Cécile de Raſcas*, Dame de Château-redon, & de Caromb, l'une des Dames, qui ſous le règne de Charles I, Duc d'Anjou, tenoient la *Cour d'Amour*, au Château de Romanil, vers l'an 1264. Quelques Auteurs prétendent qu'il nâquit à Limoges, & qu'il étoit proche parent de Pierre Roger, qui fut tiré du cloître des Bénédictins pour être placé ſur le Siège Pontifical, où il prit le nom de Clément VI.

Quoiqu'il en ſoit, *Bernard Raſcas* a paſſé ſa vie à Avignon ; il y a laiſſé des monumens de ſa munificence, & de ſon ſavoir. A ce titre, il doit avoir rang parmi les *Troubadours* de la Provence. La Cour du Pape attiroit dans cette ville les gens d'eſprit. Bernard y fit des vers en l'honneur de Marguerite de Villeneuve(*).

(*) Noſtradamus dit que Raſcas fit des Chanſons qu'il adreſſa à *Conſtance d'Aſtraud*.

La mort lui enleva ſa maîtreſſe ; & le chagrin qu'il reſſentit de ſa perte, le fit renoncer aux Muſes. Il s'adonna entièrement à l'étude de la Juriſprudence, & ſon génie lui fit faire des progrès étonnans dans cette ſcience. A peine fut-il gradué, qu'il déploya dans le barreau, l'éloquence mâle & perſuaſive qui conſtitue l'Orateur. Chacun s'empreſſoit de l'avoir auprès de ſoi. L'Evêque de Marſeille, qui ſe trouvoit alors à Avignon, ſut le gagner par ſes promeſſes ; il l'emmena dans ſon Diocèſe, où il lui donna la qualité d'*Auditeur* ou *Official*, qu'il remplit avec diſtinction juſques à la mort de ce Prélat.

RASCAS retourna enſuite à Avignon, où il étudia les Saintes Écritures & les interprêta ; il y eut les mêmes ſuccès que dans la Juriſprudence. Il devint l'oracle du pays, & les Caſuiſtes ſe firent un devoir de le conſulter dans les cas épineux & embarraſſans. Enfin, parvenu à une extrême vieilleſſe, il fonda l'hôpital de St. Bernard d'Avignon, & mourut comblé de louanges & de mérites, en l'année 1353.

Noſtradamus rapporte que cet Auteur avoit écrit ſur la Juriſprudence & ſur les matières de Religion. Nous ne connoiſſons rien de ces Poéſies, ſi ce n'eſt les vers qu'il compoſa à la mort de ſa Dame. Nous croyons devoir les ajouter à ſon article. Ils expriment les ſentimens d'un homme pieux.

Touta kauſa mortala una fez perira,
Fors que l'amour de Dieu, que toujours durara,
Tous noſtres cors vendran eſſuchs, coma fa l'eska,
Lous aubres leyſſaran lour verdour tendra e freska,
Lous Auſſelets del boſc perdran lour Kant ſubtieu,
E noun s'auzira plus lou roſſignol gentieu,
Lous buols al paſtourage e las blankas fedetas,
Sentran lous agulhons de las mortals ſagettas,
Lous creſtats d'Arles fiers, renards é loups eſpars,
Kabros, cervys, chamous, ſenglars de toutas pars ;
Lous ours hardys e fors ſeran poudra e arena,
Lou daulphin en la mar, lou ton, é la balena,
Monſtres impetuous, Ryaumes é Comtas,
Lous Princes e lous Reys ſeran per mort domtas
E nota ben eiſſo Kaſcun : la terra granda,
(Ou l'Eſcritura ment), lou firmament que branda
Prendra autra figura ; enfins tout perira,
Fors que l'amour de Dieu, que tous jours durara.

LXI. HENRI DE S. CÉSARI, que d'autres ont nommé *Hugues de St. Cé-*

ſaire, étoit Gentilhomme & Poëte Provençal. Ses ancêtres avoient été Adminiſtrateurs temporels du Monaſtère des filles de St. Céſaire d'Arles. Son père prit un ſoin particulier de ſon éducation, & il entra dans le monde avec toutes les connoiſſances qui peuvent promettre d'y réuſſir. Il s'attacha ſucceſſivement à pluſieurs Dames de qualité, dont il releva le mérite par ſes Chanſons ; enfin dégoûté du monde, il ſe fit religieux à l'Abbaye de Montmajor, à l'âge de 30 ans, & il s'appliqua à l'étude des livres Saints.

L'on a dit cependant que par un retour d'amour propre, ſi naturel aux Poëtes, il raſſembla dans un recueil les Ouvrages qu'il avoit compoſés, & qu'il les préſenta à la Comteſſe d'Avelin, qui étoit l'objet des Poéſies de ſon tems.

HENRI vit dans ſon Monaſtère l'*hiſtoire* du Monge des Iſles d'or ; il en connut les défauts, & il entreprit de les reparer pour la gloire de ſes compatriotes. Il conſulta toutes les copies qu'il put trouver, fit un extrait de la vie de chaque Troubadour à la tête de ſes ouvrages, rétablit quelques endroits défectueux ; en un mot, il fit tout ce qu'il pouvoit faire avec les reſſources qu'il avoit entre les mains. Noſtradamus a travaillé d'après lui, & les fautes que St. Céſari avoit laiſſé échapper ont été copiées par ſon imitateur, dans les *vies* des Poëtes Provençaux.

LXII. Parmi les Moines *Troubadours*, Le MONGE DE MONTMAJOR, *lou flagel dels Troubadours*, préſente un exemple frappant de légéreté, d'inconſtance, & de méchanceté.

Nous n'avons pu découvrir ſon nom, ni le lieu de ſa naiſſance. Nous ſavons ſeulement qu'il ſe fit moine à l'Abbaye de Montmajor, près d'Arles. Le motif qui le conduiſit dans le Cloître n'étoit point la dévotion ; puiſqu'après un an de retraite, il en ſortit malgré ſes parens & ſes Supérieurs, pour ſuivre les Cours des Princes du Languedoc & de la Provence, auprès deſquels il fit briller ſon talent pour la poéſie. Une Satyre piquante dictoit ſes vers ; il ne s'eſt pas épargné lui-même, & s'il a prodigué des éloges à quelque Troubadour, c'eſt toujours à ceux qui ne méritoient que le blâme.

LE MONGE avoit fait une deſcription des tombeaux en marbre des Rois d'Arles, & des autres perſonnes illuſtres inhumées dans le cimétière de St. Honoré. Il ne borna pas ſa Satyre à détracter les Troubadours morts ; il oſa faire des vers contre les Princes de ſon tems qu'il accuſoit de tyrannie, & il en diſtribua des copies. Cette indiſcrétion, dit-on, lui coûta la vie. Il fut aſſaſſiné en 1355, ſuivant Noſtradamus.

Dom Hilaire, Religieux de Montmajor, rapporte dans ſes fragmens, que Dom Raphaël ſon confrère, lui avoit montré les épitaphes faites en l'honneur du *Monge*, & que Raimond Romieu, Poëte d'Arles, avoit compoſé en ſon honneur un chant funèbre, dans lequel il dit que le Rhône ceſſera de couler avant que le nom de ce Poëte ſoit effacé de la mémoire des hommes. Cela prouve en faveur de ſes vers, mais non pas de ſa conduite.

LXIII. RICARD, Seigneur de Barbeſieux, & PIERRE BONIFACE de l'ancienne maiſon de ce nom, vivoient à la fin du quatorzième ſiècle. Le premier avoit une phyſionomie heureuſe

SUPPLÉMENT ET ADDITIONS.

A

AGUT (HONORÉ D') fut reçu Conſeiller au Parlement en 1597 ; il a donné des Mémoires manuſcrits, qui ſont dans la Bibliothèque de M. de St. Vincent, Préſident à Mortier. Ils contiennent l'hiſtoire du Parlement, depuis ſon inſtitution juſqu'en 1642. Voici les faits qui y ſont dévelopés avec le plus d'étendue, & qu'on y lit avec le plus d'intérêt.

1°. Ceux qui ont rapport à la réformation de la Juſtice en Provence en 1535, aux opérations du Préſident, feu Commiſſaire du Roi pour cette réformation, qui portèrent non-ſeulement ſur ce qui concernoit les Tribunaux, mais encore ſur l'adminiſtration de la Province.

2°. Tout ce qui a rapport aux crûes des Charges, aux anciens uſages du Parlement. On y voit que lorſque le Roi faiſoit une crûe d'office, il vouloit que le Parlement lui envoyât clos, & cachetés les noms des perſonnes de la Province qu'il jugeoit les plus en état de remplir les nouveaux offices, avec leurs titres de capacité ; que le Parlement s'eſt maintenu dans cet uſage juſqu'en 1599.

3°. D'AGUT dévelope les motifs pour leſquels le Roi Charles IX envoya en 1564 en Provence, des Commiſſaires tirés la plupart du Parlement de Paris, pour remplacer le Parlement de Provence, qu'il interdit dans ſes fonctions. Les Huguenots avoient fait contre lui des plaintes réiterées ; elles étoient appuyées par le Comte de Tende, grand Sénéchal & Gouverneur, qui étoit faché d'avoir été dépouillé du droit de préſider le Parlement. Ces plaintes portoient ſur ce que le Parlement ne mettoit aucune activité à réprimer la licence, & le trouble que cauſoient les Catholiques ; ſur ce qu'il avoit vu expirer ſous ſes yeux Jean Salomon, Conſeiller, & un de ſes membres tué dans le Cloître des Jacobins le 22 Juin 1562, parce qu'il étoit huguenot ; ſur ce qu'il ſouffroit qu'il y eût, hors des murs d'Aix, un pin où l'on pendoit tous les jours pluſieurs huguenots. La Commiſſion dura neuf mois. Pendant ſa tenue, le Roi envoya en Provence deux autres Commiſſaires pour informer contre les Officiers du Parlement : les détails de cette information, ſont rapportés par M. d'Agut ; il en réſulta une entière juſtification des Officiers du Parlement, & qu'ils avoient fait tout ce qui étoit en eux pour obvier aux troubles, & aux déſordres. Morſan, Préſident à Mortier du Parlement de Paris, chef de la Commiſſion, préſida le Parlement au-deſſus même du premier Préſident de

Foreſta, encore deux ans après le rappel des Magiſtrats à leurs fonctions. Achile de Harlai qui, peu de tems après, fut premier Préſident à Paris, avoit été un des Commiſſaires.

D'AGUT parle enſuite des troubles de la ligue; il donne ce nom à ceux qui commencerent au mois de Juin 1588, par l'entrée à Aix du Baron de Vins, le plus ardent Ligueur qu'il y eût alors, & qui ne finirent qu'en 1594, que la ville d'Aix ſe ſoumit à l'obéiſſance d'Henri IV. *V.* CORRIOLIS, (LOUIS.)

Les troubles de la Ligue, & la manière dont ils ont été pacifiés ſont décrits avec des détails, qui donnent bien du prix à ces mémoires; on trouve les mêmes détails ſur la peſte de 1629, ſur les troubles de 1630 & de 1631, nommés les troubles des *Caſcavaux*; d'Agut en avait été le témoin oculaire; ſouvent il a appaiſé le tumulte, & les ſéditions populaires. Le 19 Septembre 1630, il ſauva par le crédit que lui donnoient ſa vertu & ſa réputation, MM. d'Aubray & de Lapoterie, envoyés en Provence pour informer au ſujet des troubles qu'avoit ſuſcités l'Édit des élus. Le peuple avoit inveſti leur maiſon, & alloit les mettre en pièce. D'Agut rend au premier Préſident Vincent-Anne d'Oppéde, & au Préſident de Seguiran, le témoignage qu'ils n'avoient accepté la commiſſion ſur cet Édit que comme contraints, & forcés, & qu'ils furent les premiers à en donner connoiſſance aux Procureurs du Pays.

La tranſlation des Cours de Juſtice hors d'Aix, celle du Parlement à Brignole en Février 1631, l'arrivée du Prince de Condé en Provence, envoyé pour pacifier les troubles, la belle Harangue que lui fit à Avignon le Préſident de Maunier le 13 Février 1631, la fin de ces troubles, & le rétabliſſement du Parlement à Aix le 21 Octobre 1631. (*) Les entrepriſes du Maréchal de Vitry, Gouverneur, ſes droits & ceux des Gouverneurs fixés par les Arrêts du Conſeil du 20 Décembre 1633, & du 8 Mai 1635, l'expédition aux Iſles Ste. Marguerite, le commencement du Gouvernement du Comte d'Alais, ſon arrivée en Décembre 1637, ſes brouilleries avec le premier Préſident du Bernet, premières cauſes de tous les malheurs qui ſuivirent, l'Édit qui établit des experts jurés en Provence, les réclamations contre cet Édit, l'établiſſement de la Chambre des Requêtes le 8 Mars 1641. Tels ſont les faits que d'Agut continue à traiter, & par où il finit ſes mémoires. Il en a été fait pluſieurs copies, qui ſont dans bien des Cabinets de la Province. Honoré d'Agut eut un fils nommé *Jean-Barthelemi*, qui fut reçu en ſa charge en 1650, & qui étoit l'ami du Cardinal Grimaldy, Archevêque d'Aix.

Le Parlement de Provence a produit d'autres Magiſtrats, qui ont fait des mémoires manuſcrits ſur les faits rélatifs aux événemens publics, ou à l'hiſtoire de leur Compagnie; nous avons fait un article de ceux qui ſont les plus

(*) *Voy.* Laurens de Corriolis.

connus, tels que *Ducheſne*, *Grimaldy*, *Reguſſe* & d'*Heſmivi Moiſſac*. On pourroit citer encore avec honneur Jean-Baptiſte *de Forbin*, Marquis de la Roque, & *Melchior* ſon fils, tous deux Préſidens à Mortier, reçus le premier en 1624 & le ſecond en ſurvivance à ſon père le 21 Novembre 1645; ils ont donné des mémoires ſur les troubles de la Ligue & de la fronde, qui finiſſent en 1671: tous deux étoient des Magiſtrats de réputation, & ont été députés en Cour par leur Compagnie pour pluſieurs affaires importantes. Le gendre de Melchior de Forbin, *Claude de Milani*, Marquis de la Roque, reçu en ſurvivance en la charge de ſon Beau-pere en 1674 a laiſſé auſſi des mémoires manuſcrits ſur les uſages, & les droits du Parlement. Ces mémoires finiſſent à l'année 1697, époque de ſa mort. *Dominique de Guidi*, reçu Conſeiller au Parlement en 1670, avoit travaillé avec le premier Préſident *Henri de Forbin d'Oppéde*, aux affaires de la Communauté de Marſeille; il fut commis enſuite par Lettres-Patentes de 1672, pour travailler avec l'Intendant aux affaires de la Province. Il a laiſſé des mémoires intéreſſans ſur ſon travail, & ſur ſes opérations. Tels ſont les Auteurs des principaux manuſcrits, qui peuvent ſervir au développement des faits hiſtoriques. Le manuſcrit de *d'Agut* eſt le plus connu; les autres ont été portés à Carpentras, avec les livres de M. de Mazaugues dont ils faiſoient partie. M. de St. Vincent en a des Extraits fort étendus, faits par M. de Mazaugues lui-même.

AILHAUD (JEAN), Médecin de l'Univerſité d'Aix, étoit de Lourmarin. Il inventa la fameuſe poudre, connue ſous le nom de *poudre d'Ailhaud* (*). Ce fut pour lui une mine d'or. Le public toujours avide de nouveautés, accueillit celle-ci avec enthouſiaſme. Ailhaud obtint un privilège excluſif, pour la faire débiter dans les principales Villes du Royaume. Les pays étrangers en demandèrent. Il y fit pluſieurs envois; & pour la faire mieux connoître, il publia en 1738 & augmenta en 1742; le livre ayant pour titre: *Traité de l'origine des maladies, & des effets de la poudre purgative en latin & en françois*, *in*-12. Des Bureaux de diſtribution furent établis par-tout. On n'y pouvoit d'abord ſuffire; mais comme on ſe laſſe enfin de tout, on eſt beaucoup revenu de la prévention qu'on avoit pour cette prétendue panacée, & elle paroît être à préſent releguée dans les Colonies. On a reconnu que c'étoit un hydragogue, qui

(*) On prétend qu'Ailhaud n'eſt point l'inventeur de ſa poudre, mais que s'étant établi à Cadenet, il obtint le ſecret de la Demoiſelle Maurice, qui le tenoit de feu ſon père, Chirurgien-major d'un Régiment, & qu'il le perfectionna.

pouvoit avoir des effets pernicieux dans bien des cas. Cependant l'Auteur fit une fortune immenſe, & devint un des premiers Seigneurs des États de Provence, par l'acquiſition de pluſieurs terres conſidérables, telles que Mont-juſtin, Vitrolles, le Caſtellet, Entrechaux, &c., & le bel Hôtel qu'il occupoit à Aix, où il mourut en 1756, âgé de 82 ans, laiſſant ſon ſecret, & ſes biens à Jean-Gaſpard Ailhaud ſon fils, Médecin de la même Faculté.

ANTELMY (PIERRE-THOMAS) naquit le 14 Septembre 1730, à Trigance, petit village de la Viguerie de Draguignan, Diocèſe de Riez, dans la haute-Provence, de Jean Antelmy & de Marguerite Antelmy. Il reçut avec ſon frère Joſeph-Felix Antelmy, depuis Chanoine de Fréjus & Vicaire-général de ce Diocèſe, les premieres leçons de Grammaire & de Latinité, de Pierre Antelmy ſon oncle paternel, connu dans ſa famille ſous le nom du *Poëte*, parce qu'il a laiſſé un grand nombre de pièces de poéſie, & de littérature, qui ſont conſervées dans cette famille, & dont quelques-unes ont été imprimées dans les Mercures de ſon tems. Antelmy fit des progrès rapides ſous ce maître habile & zélé pour l'avancement de ſes neveux.

Après la mort de ſon oncle, il étudia à Draguignan chez les Pères de la Doctrine chrétienne, & y finit, à l'âge de quinze ans, ſes deux cours de Philoſophie.

Retiré à la maiſon paternelle, il s'y livra pendant quelques années à l'étude des Mathématiques; il y joignit celle des Auteurs grecs & latins, & toutes les branches de la littérature.

A l'âge de dix-neuf ans, il alla à Lyon, où il remplit pendant quelque tems, une Chaire de Profeſſeur de Géographie, & d'Hiſtoire à l'école des gentilshommes. C'eſt là qu'il connut M. l'Abbé Boſſut, actuellement de l'Académie des Sciences, & Examinateur des Ingénieurs.

Arrivé à Paris, Antelmy ſe lia avec les plus célèbres Géomètres de cette capitale, & prit part à leurs travaux. Ses talens lui procurèrent bientôt une place de Profeſſeur de Mathématiques à l'Ecole Royale Militaire; & peu de tems après, celle d'Inſpecteur des études. Il y fut en même-tems chargé de l'Obſervatoire qu'on venoit d'y conſtruire.

C'eſt à cette époque qu'il compoſa, ou du moins qu'il mit la dernière main à un ouvrage très-important, où il développa les plus profondes connoiſſances en Mathématiques. Nous voulons parler de ſon *Traité de Dynamique*. Cet ouvrage fut préſenté à l'Académie des Sciences, qui l'approuva de la manière la plus diſtinguée, & permit qu'il fût publié ſous ſon privilège. Ce qui l'a empêché de paroître au jour juſqu'à préſent, c'eſt la difficulté de trouver des Libraires, qui veuillent ſe charger d'ouvrages, qui ne ſont à la portée que d'un très-petit nombre de lecteurs.

Les nombreuſes obſervations Aſtronomiques d'Antelmy, lui fournirent pluſieurs mémoires que l'Académie a publiés dans le Recueil, connu ſous le nom de *Mémoires de Mathématiques & de Phyſique, préſentés à l'Académie Royale des Sciences, par divers Savans, & lus dans les Aſſemblées.*

L'étude abſtraite des Mathématiques

n'empêchoit pas Antelmy de cultiver la litérature avec ſuccès. A une mémoire extrêmement heureuſe, il joignoit un goût délicat, & ſûr. Il ſavoit par cœur les meilleurs Poëtes François & Latins. Il ne négligea point l'étude des langues modernes. L'Italienne & l'Allemande lui étoient familières. Il prouva ſes connoiſſances en ce genre par pluſieurs traductions eſtimées. On diſtingua ſur-tout celle *des Fables de Leſſing*, & du Poëme de *la Meſſiade*. Il rendit avec autant d'élégance que de fidélité la noble ſimplicité des unes & la ſublimité des idées de l'autre.

Il avoit, au plus haut degré, l'art de communiquer ſes idées. Tous ſes ouvrages ſont écrits d'un ſtyle clair, facile & méthodique. Ceux qui l'ont connu regrettent qu'il n'ait point été chargé, étant Inſpecteur des études à l'École Royale, de faire quelques ouvrages Élémentaires de littérature ou de mathématiques; mais il auroit fallu qu'il l'eût ſollicité, & Antelmy dont la modeſtie égaloit le talent, étoit bien loin de faire une pareille démarche.

Son cœur étoit comme ſon eſprit ſimple & elevé. Il aimoit tendrement ſes amis, & en étoit aimé de même. Il étoit d'un commerce doux, & facile. Il n'humilioit point par une affectation de ſavoir, ceux qui pouvoient en avoir moins que lui. Comme aucune connoiſſance ne lui étoit étrangère, il parloit à chacun ſon langage. Tour-à-tour Philoſophe & Théologien, Chymiſte, Hiſtorien, Mathématicien & homme de lettres; il parloit de tout pertinemment, & prenoit à ſon gré tous les tons avec tant de facilité, que chacun l'auroit pris pour être de ſa profeſſion. Perſonne n'eut jamais moins de prétention avec autant de droits d'en avoir. La modération & l'égalité étoient la baſe de ſon caractère. Il ignoroit l'art de ſe faire valoir, & il ne fut jamais recommandé que par ſon mérite. Sans ambition, ennemi de l'intrigue, & ſachant peu faire ſa cour aux hommes en place, il négligea peut-être un peu trop le ſoin de ſa fortune; & c'eſt la ſeule choſe qui lui manqua pour être le modèle des époux & des pères. Il ne prit guère plus de ſoin de ſa ſanté, qu'un travail long & opiniâtre ruina enfin entièrement. Il mourut à l'âge de 52 ans, le 7 Janvier 1783; après ſix mois de ſouffrance, pendant leſquels on le vit toujours moins occupé de ſes maux que d'une épouſe chérie, & de cinq enfans en bas âge qu'il laiſſoit ſans fortune.

ARCUSSIA (CHARLES D'), né à Aix vers l'année 1550, de Gaſpard Vicomte d'Eſparron & de Marguerite de Glandevès, Procureur du pays aux années 1596 & 1619, eſt Auteur d'un ouvrage curieux & rare, intitulé: *La fauconnerie de Charles d'Arcuſſia de Capre, Seigneur d'Eſparron, contetant pluſieurs Traités ſur la nature, connoiſſance, traitement & maladies des oiſeaux de proye, avec pluſieurs diſcours de chaſſe, &c. & les portaits au naturel de tous les oiſeaux, &c.* Rouen, Vaultier, 1643 in-4°. Ce ne doit pas être ici la première Édition, ou l'ouvrage avoit été imprimé après la mort de l'Auteur, qui auroit eu, à cette époque, près de cent ans. On peut le regarder, quant à cette partie, comme

le précurſeur de M. le Comte de Buffon.

D'ARCUSSIA avoit épouſé en 1573, Marguerite de Forbin-Janſon, dont le Nobiliaire de Provence n'a pas bien connu les enfans. Outre les trois qui y ſont nommés, nous ſavons qu'il naquit encore deux garçons de ce mariage, nommés *Melchior* & *Gaſpard*, & une fille mariée à Brignole avec M. de Beaumont.

Melchior prit ſes degrés en droit, & refuſa une charge de Conſeiller au Parlement de Provence, que ſon père lui avoit achetée.

Il entra dans l'Ordre des Capucins à Avignon le 18 Mars 1597, & y prit le nom de *P. Ange d'Eſparron*, parce qu'il étoit né au Château de ce lieu. Son ſavoir l'éleva bientôt aux premières charges de ſon Ordre : ſon humilité ne lui permit pas d'accepter l'Évêché de Siſteron, dont M. de Cuppis vouloit ſe démettre en ſa faveur. Aux talens que le P. Ange avoit pour le Gouvernement des maiſons de ſon Ordre, il joignoit ceux de Prédicateur; il excelloit ſur-tout dans les matières de controverſe ſes ſermons opérèrent des converſions ſans nombre & des réconciliations.

Louis XIII étant à Marſeille en 1622, diſtingua de la foule le P. Ange, qui étoit Gardien du Couvent de cette ville. Jamais il ne voulut ſe relâcher des auſtérités de ſa règle, malgré ſon âge & ſa qualité d'Ex-Provincial. Il mourut étant Gardien du Couvent d'Aix, le 17 Février 1644, à l'âge d'environ 86 ans.

GASPARD ſon frère, le ſuivit dans ſa retraite. Celui-ci fit profeſſion dans le même Ordre le 14 Juillet 1612, & prit le nom d'*Archange*. Il fut bon Religieux, ſtudieux & reſpectable. Il mourut au Martigues, où il étoit Gardien, le 2 Février 1659.

ARNAUD (L'ABBÉ), né à Carpentras, Lecteur & Bibliothécaire de Monſieur, Abbé de grand Champ, de l'Académie Françoiſe, & de celle des Inſcriptions & Belles-Lettres, Hiſtoriographe de l'Ordre de Saint Lazare, mort à Paris en 1784, avoit une mémoire ſi heureuſe qu'il n'avoit rien oublié de ce qu'il avoit lû. Il étoit enthouſiaſte des Auteurs Grecs. Il parloit avec chaleur & énergie; il s'étoit fait une langue particulière. On lui reprochoit de créer tous les jours des mots nouveaux, des tours de phraſes inuſités; & ces expreſſions ſingulières, & ces locutions bizarres, mais fortes, mais énergiques, ces mots techniques, & hors d'uſage étoient cités & tranſmis dans les converſations; il avoit dans ſa phyſionomie autant de feu, que dans ſon langage, & un ton qui en impoſoit ſans offenſer.

Il a travaillé à la *Gazette de France*, à la *Gazette littéraire de l'Europe*, & au *Journal étranger* pendant les dernières années de cet ouvrage. On a de lui pluſieurs lettres ſur la muſique dans les Journaux; ſon Diſcours de réception à l'Académie Françoiſe, & les Variétés littéraires auxquelles il a travaillé avec M. Suard, lui font un honneur infini.

ARNAUD (JOSEPH), né à Cucuron le 24 Août 1671, apporta en naiſſant un génie heureux, & annonça, dès l'âge le plus tendre, des diſpoſitions peu communes, & un goût décidé pour les Sciences. Il fit ſes premières études à Avignon, où il oublia

bientôt les leçons de piété qu'il avoit reçues de ſes parens. De jeunes libertins, avec leſquels il ſe lia d'amitié, l'entraînèrent dans la route du vice & de la volupté. Cependant ſon ame, combattue par les principes de Religion, qui y avoient été gravés de bonne heure, éprouvoit quelquefois des peines que l'attrait des plaiſirs adouciſſoit pour un tems.

ARNAUD fit un voyage à Lyon par un effet de curioſité. Il y trouva un de ſes amis qui s'étoit jeté dans le Cloître; il demanda l'habit de Religieux qu'il porta pendant ſix mois. Mais ennuyé de cet état pénible, pour un homme qui a le cœur adonné aux paſſions, il y renonça; & manquant de reſſources & d'argent, il courut chez un oncle, Curé dans le Languedoc, qui lui procura les moyens de faire ſes études de Philoſophie, d'abord à Mont-Louis en Rouſſillon, enſuite à Toulouſe. En ſe rendant dans cette dernière ville, il fut ſurpris par la nuit dans une forêt, où il s'étoit engagé pour abréger ſa route. La neige, le froid, & la crainte de rencontrer des bêtes ſauvages & affamées, lui firent ſouffrir dans le phyſique & dans le moral tout ce qu'on peut s'imaginer; il arriva enfin chez un Prêtre charitable, qui lui rendit la vie par ſes ſoins généreux.

Toulouſe offrit à Arnaud des moyens de ſatisfaire ſon goût. Une jeune veuve fixa ſon cœur, & il éprouva combien l'amour eſt dangereux pour un cœur ſenſible. Une fièvre lente le mit aux portes du tombeau; il auroit ſuccombé ſans les ſoins d'un Médecin, qui connut ſon mal, & qui ſe hâta de lui preſcrire le remède le plus convenable. Par ſes conſeils, Arnaud quitta Toulouſe, & l'éloignement lui rendit la ſanté & la liberté.

Ce fut dans la Capitale de la Provence, que ce jeune-homme étudia la Théologie, & qu'il entra dans les Ordres ſacrés, malgré ſa vie licentieuſe. A peine eut-il reçu l'onction ſacerdotale (1695) que la Cure du Tholonet, à une lieue d'Aix, lui fut accordée. Accumulant alors crimes ſur crimes, le Paſteur de ce troupeau devint bientôt un loup raviſſant. Neuf années s'écoulèrent ſans que Arnaud revînt à lui. Enfin, la grace ſe fit entendre, & autant la vie de cet infortuné avoit été licentieuſe, autant ſa converſion fut éclatante & ſolide.

Dieu choiſit la nuit pour lui faire entrevoir l'horreur de ſes égaremens. Arnaud ne peut ſe les diſſimuler; il gémit, & pleure; & dès le matin, il vole aux pieds d'un Confeſſeur, qui l'engage d'abord à ſe renfermer dans le Monaſtère de la Trappe: enſuite ayant mieux réfléchi ſur le ſcandale auquel il avoit donné lieu, il fut réſolu qu'Arnaud reſteroit dans ſa Paroiſſe, & qu'il y édifieroit, par ſa conduite, ceux qu'il avoit détournés de la bonne voie par ſes mauvais exemples.

La pénitence de ce Curé dura 13 ans; il ne la termina qu'avec ſa vie, qui finit le premier Novembre 1720, à l'âge de 53 ans. Nous avons extrait ces notions des mémoires de ce pénitent, qu'il écrivit lui-même par ordre du Directeur de ſa conſcience. Ils ſont diviſés en deux parties. La première eſt dans le ſtyle des Confeſſions de St. Auguſtin. Arnaud y déplore les égaremens

remens de ſa vie. La ſeconde reſſemble à la vie de Ste. Thérèſe. L'Auteur y exalte les graces ſignalées qu'il a reçues du Ciel après ſa converſion.

L'on a encore de lui une ſuite de lettres manuſcrites, qui reſpirent la piété, & qui décèlent la tendreſſe & la ſenſibilité d'une ame rentrée dans le ſentier de la vertu.

ARTAUD (ZACHARIE) de l'Oratoire, né en 1694, eſt mort en 1758, âgé de 64 ans. Voyez *ſon article au Volume précédent.*

AUBERT (ANTOINE), né à Ollioules, le 21 Juillet 1693, de parens honnêtes, fut élevé à Marſeille auprès de ſon frère conſanguin, qui étoit Curé de la Paroiſſe de St. Martin de cette Ville. Il fit enſuite ſes études de latinité dans le Collège des PP. de l'Oratoire, & c'eſt aux leçons de ſes inſtituteurs qu'il dut les ſentimens de Chriſtianiſme, dont il fut pénétré pendant tout le tems de ſa vie. Après avoir fini ſes études de Philoſophie, Aubert étudia la Médecine à Montpellier, & y reçut le bonnet de Docteur. Il revint dans ſa patrie, où il pratiqua ſon art juſques à l'année 1730. Epoque de ſon aggrégation au Collège des Médecins de Marſeille.

AUBERT etoit Syndic de ce Corps reſpectable, en l'année 1734, lorſque le Roi le nomma Médecin Réal des Galères à Breſt. Il ſe rendit en cette ville & y demeura juſques en 1753, qu'il fut rappellé à Marſeille, conſervant le même titre, & y apportant une réputation que le tems ne fit qu'augmenter, & qui fixa la confiance des Marſeillois.

Après avoir exercé la Médecine avec diſtinction, Aubert fatigué, & avancé en âge, ſe retira hors des murs de Marſeille, & renonça à la qualité de Médecin aggrégé. Mais la confiance du Public l'obligea de reprendre ſes exercices, & le Collège des Médecins conſerva pour ſon ancien confrère, les égards que ſon âge & ſes talens ſemblaient exiger. Cet homme infatigable viſita les malades juſqu'à ſes derniers inſtans, & ſans la chûte qu'il fit le 3 Juin 1779, à laquelle il ne ſurvécut que quelques heures, il auroit infailliblement pouſſé ſa carrière juſques à la plus grande vieilleſſe.

Ce Médecin a laiſſé un monument de ſa piété & de ſa bienfaiſance, dans la ville à laquelle il devoit ſa fortune. Ami de l'humanité, il voyoit à regret une claſſe de malheureux accablés de maladies que l'on ne traitoit point dans les Hôpitaux de Marſeille. Il forma le projet d'établir une Maiſon de charité, deſtinée au ſoulagement des pauvres attaqués des écrouelles, du ſcorbut & du cancer. Ce projet fut éxécuté; le fondateur de l'Hôpital du Sauveur (*), choiſit l'endroit le plus aëré & le plus ſain pour conſtruire l'édifice. On y a fait tout autour une promenade publique, & il eſt à ſouhaiter

(*) L'Hôpital, fondé par feu Me. Aubert, eſt dédié au Sauveur du monde, ſous ce titre : *Chriſto in ægrotis derelictis.* Les Lettres-Patentes portant érection de cet Hôpital en aſſurent l'exiſtence.

que les perſonnes pieuſes, qui vont y reſpirer un air ſalutaire, jètent un regard de compaſſion ſur les malheureux renfermés dans cet aſile, & ſecondent les vœux de leur bienfaiteur.

Son zèle, pour cet établiſſement, ne lui fit point oublier ſes parens, indépendamment des dons qu'il leur fit pendant ſa vie, il leur légua en mourant tous les biens qu'il avoit recueillis de ſa famille, & y ajouta une ſomme importante de celui qu'il avoit acquis lui-même. Nous pouvons aſſurer cela d'après les témoignages de MM. les Adminiſtrateurs de l'Hôpital qu'il fonda, qui furent ſes exécuteurs teſtamentaires.

C'eſt à leurs ſoins reconnoiſſans que nous devons le portrait en pied du Médecin Aubert, peint par *Arnulphi* père, & ſon Buſte en marbre, exécuté par *Foucou*, Sculpteur du Roi. La modeſtie de ce Citoyen bienfaiſant l'avoit empêché de ſe faire peindre pendant ſa vie. On enleva ſes traits après ſa mort, à l'aide d'un maſque de plâtre, & les Artiſtes réuſſirent ſupérieurement dans la reſſemblance.

Savant ſans prétention, pieux & compatiſſant, Aubert conſerva toujours la dignité de ſon état. Il ſe fit reſpecter de ſes inférieurs, chérir de ſes amis, & regretter de ceux qu'il avoit ſecourus pendant ſa vie.

(*Article communiqué.*)

AUDIBERT, (LOUIS-ANTOINE) né à la Ciotat en 1734, fit ſes premières études dans ſa patrie, ayant fini ſon cours de Philoſophie à Marſeille, il fut à Montpellier, où il étudia la Médecine & prit ſes dégrés. Il revint alors à la Ciotat, où il paſſa quelques années, & ſe fit aggréger enſuite au Collège des Médecins de Marſeille; il a pratiqué la Médecine dans cette ville juſques en l'année 1774, qu'il ſe retira dans ſa patrie, où il eſt mort le 15 Juin 1783.

Ce Médecin joignit à l'étude de ſa profeſſion, la paſſion de la muſique & des vers. Quelque tems après ſon aggrégation au Collège de Marſeille, il alla à Paris, eſpérant y être placé par le ſecours de M. Marin, ſon compatriote, qui poſſédoit alors des places honorables dans la Capitale.

Comme il n'avoit aucun des talens néceſſaires pour réuſſir dans ce pays, il fut conſeillé de revenir en Provence, & expoſé à faire ſon voyage à pied, parce qu'il avoit employé tout ſon argent à acheter non des livres de Médecine, mais une grande quantité de pièces de muſique. On pourvut à ſes beſoins; il partit, & revint dans ſa patrie, où il occupoit ſes loiſirs à ſolfier, à racler de la baſſe, & à faire des vers. On a de lui deux pièces imprimées: *La Conquête du Port-Mahon*; & *Louis XV ſauvé* in-4°.; ouvrages très-médiocres. Il a laiſſé en manuſcrit beaucoup de traductions des pſeaumes de David. Les deux paſſions des vers & de la muſique le dominoient à un point qu'il récitoit des vers dans ſa dernière maladie, & qu'il eſt mort en chantant.

C'étoit un homme fort-extraordinaire; il parloit avec peine & niaiſement: cet embarras paroiſſoit tenir de la bétiſe, & n'en étoit pas. Il avoit de l'eſprit, mais un eſprit concentré qu'il falloit deviner. Il étoit bon Médecin ſans le paroître, & ſes Confrères les plus célèbres, appellés en conſultation

avec lui à la Ciotat, étoient étonnés de ſa ſagacité à voir, & à traiter les maladies. Ajoutons à ſon éloge, qu'il étoit de la vertu la plus ſévère, qu'il obſervoit les devoirs de la religion, avec la plus grande exactitude, & qu'il eſt mort victime de ſon zèle & de ſon humanité. Une maladie épidémique, ayant emporté ſon reſpectable Confrère M. Cruvelier, il ſe livra tout entier aux ſoins des malades de l'Hôpital, contracta la maladie & en mourut.

On a encore de ce Poëte des *Stances ſur la mort de la feue Reine*, in-8°., Marſeille 1768. Une Ode à M. de Belloi, Evêque de Marſeille, pour le jour de ſa fête, 1760. Une Épître au P. Claude-Marie, fameux Prédicateur Capucin, in-8°. 1767.

Nos manuſcrits nous fourniſſent le nom d'un *Audibert*, Curé des Pennes, qui s'eſt rendu recommandable par ſes vertus, & que la voix du peuple a canoniſé.

B

BALECHOU, dont nous avons parlé à la page 52 du Vol. précédent, s'appelloit *Jean-Joſeph*, & non pas *Nicolas*, comme nous l'avons dit. Il étoit né en 1715, & non pas en 1719. Pluſieurs Biographes ont fait la même erreur que nous, quant à ſes noms de Baptême, parce qu'ils ont pris la lettre N pour l'initiale du nom de *Nicolas*. Cependant on ne peut méconnoître ſes véritables noms, qui ſont gravés au bas de quelques-unes de ſes Eſtampes.

BARRAS (SEBASTIEN), né à Aix en 1670, parut dès ſon enfance, avoir les plus plus grandes diſpoſitions pour le deſſin. Ses parens ne pouvoient ſéconder ſes talens, à cauſe de la médiocrité de leur fortune. Mais M. Boyer d'Aiguille, dont nous avons parlé au Vol. précédent, cet amateur dont la mémoire vivra éternellement, prit le jeune Barras auprès de lui, & lui donna lui-même les principes du deſſin, de la gravure, & de la peinture. Barras y fit des progrès ſi rapides que ſon Mecène, enchanté de ſes productions, l'envoya à Rome pour s'y perfectionner. Barras y fréquenta les bonnes écoles; il copia d'après l'Antique, & riche de ces arts, dont l'Italie s'eſt conſervé une eſpèce de ſouveraineté, il retourna dans ſes foyers pour les mettre en uſage.

Les premières gravures qu'il fit à Aix, ſont le portrait de Philippe V, Roi d'Eſpagne, celui de M. du Luc, Evêque de Marſeille, & celui du P. Pagi. Il compoſa enſuite pluſieurs eſtampes, d'après les plus habiles peintres; il aimoit ſur-tout les productions du Flamand Jean Miel, qu'il prit ſou-

vent pour modèle. Les connoiſſeurs admirent dans les ouvrages de Barras, une correction de deſſin, & une pureté dans le burin qui n'eſt pas ordinaire.

La peinture lui doit auſſi quelques morceaux curieux. Parmi ſes tableaux, on peut donner le premier rang au ſuperbe plafond qu'il a peint dans la Salle principale de l'Hôtel d'Argens à Aix. Cet ouvrage préſente une heureuſe facilité, & il étale tout ce que l'art du Peintre a de plus ſéduiſant dans la ſcience des plafonds.

BARRAS mourut à la fleur de ſon âge en 1706. Ses ouvrages furent vendus à ſa mort à des prix exhorbitans, & ils ſont aujourd'hui auſſi rares que précieux.

BASTIDE (CÉSAR), frère de Jean-Joachim, dont nous avons donné l'article à la page 62 de la première partie des Hommes illuſtres, entra dans l'Ordre des Minimes, & ſe diſtingua dans le miniſtère Evangélique. Il prêcha avec applaudiſſement dans les premières Chaires de Marſeille & de la Province, ce qui le fit ſurnommer à juſte titre, le *Chryſoſtome Provençal*. Il mourut le 5 Décembre 1761, dans la 73me. année de ſon âge, & la 53me. de ſa profeſſion.

BASTIE, (JEAN-JOSEPH FOUGASSE D'ENTRECHAUX DE LA) Evêque de St. Malo, né à Avignon en 1704, mort le 31 Janvier 1767, âgé de 63 ans, a donné au public une *Inſtruction paſtorale ſur les SS. Anges gardiens*, 1758, in-12. Le Courier d'Avignon fit ſon éloge après ſa mort.

BENAT (FRANÇOIS DE GERARD DE), dont nous avons parlé fort brièvement au Vol. précédent, page 74, étoit fils d'un Gentilhomme de Marſeille, où il nâquit en 1727. Il prit le parti des armes, & fut Officier dans le Régiment Lyonnois, Infanterie. La foibleſſe de ſa ſanté ne lui permettant pas de continuer le ſervice, il revint dans ſa patrie, & ſe livra au goût dominant qu'il avoit pour la littérature. Il eſt Auteur d'un ouvrage ...., &c. &c.

Il mourut d'une phthiſie pulmonaire le 15 Juin 1763, dans la 36me. année de ſon âge. Quelque tems auparavant, il avoit perdu une épouſe aimable qu'il fit enſévelir à la Cathédrale avec cette Épitaphe ſur ſa tombe.

Sicut umbra præteriit.
Quem præoccupavit pia & dilecta Conjux
Catharina de Joannis;
Hunc ſibi & ſuis, elegit tumulum
Franciſcus de Gerard de Benat,
Anno ſalutis 1752.

BLAISE DE BRIGNOLE (LE PÈRE), Religieux Capucin, fait le ſujet de cet article. La vanité & la corruption des mœurs ne placent dans la claſſe des véritables grands hommes, des hommes illuſtres, de ces hommes

dont le nom a mérité de paſſer à la poſtérité, que ceux qui ſe ſont diſtingués dans les Sciences, la littérature ou les arts, ou qui, ſuivis d'armées nombreuſes, ont ravagé ou dépeuplé le monde ſous le nom de guerriers, de généraux ou de conquérans. Elles ne diſent rien de ces hommes modeſtes, qui, dans des travaux obſcurs & pénibles, ont conſacré leur vie à l'amour de la patrie & de l'humanité; ou ſi elles en parlent, c'eſt bien ſouvent pour nous les offrir, moins comme des modèles, que comme des hommes ſinguliers.

Quel eſt l'Écrivain qui, ſans craindre la cenſure des philoſophes du ſiècle, oſeroit, par exemple, porter ſes regards dans le fond d'un Cloître pour y chercher la vertu paiſible, & la produire dans ſes écrits à côté de ces hommes célèbres, à qui la vanité ou l'opinion ont érigé des Autels dans la mémoire des hommes, & qui ſouvent n'ont dû leur illuſtration & leur célébrité qu'au hazard qui les a fait connoître, à l'adulation qui a exagéré leurs vertus ou leurs qualités, ou au menſonge qui leur en a ſouvent attribué qu'ils n'avoient pas?

Ce Recueil, deſtiné à perpétuer la mémoire des Provençaux, qui honorèrent leur patrie, doit renfermer, ſans exception, le nom de tous ceux qui l'ont honorée, de quel état qu'ils ayent été, & de quelle manière qu'il l'ayent honorée. Un martyr de la patrie, & de l'humanité vaut mieux que l'homme qui, martyr de ſon ambition ou de ſa curioſité, va chercher la mort ſur un champ de bataille, ou conſumer ſes jours dans la recherche des ſecrets de la nature.

On ne ſauroit donc nous blâmer de donner une place dans ce Dictionaire au P. Mondon, Capucin, homme peu connu aujourd'hui à la vérité, & qui de ſon tems ne s'eſt fait connoître, pour ainſi dire, qu'un moment. Mais eſt-ce là une raiſon pour laiſſer ſon nom dans l'oubli? C'eſt aux amis de l'humanité que nous conſacrons cet article: il n'eſt pas fait pour ceux qui ne voient la vraie grandeur que dans les vanités du ſiècle.

Le P. *Jacques Mondon*, nâquit à Brignole en 1585, de André Mondon, & de Marquiſe de Bellon; il prit l'habit de Capucin en 1604, & fut connu, dès ce moment, ſous le nom de *P. Blaiſe de Brignole*. Lorſque ſes vertus le faiſoient reſpecter, ſon intelligence & ſon activité l'élévoient inſenſiblement aux différens emplois de l'Ordre: en 1629, il étoit Vicaire du Couvent de ſon Ordre à Aix.

Dans le mois de Juillet de cette année, la contagion apportée par les Armées, qui revenoient du Piémont, ſe manifeſta dans cette ville. Une partie de ſes habitans prit la fuite: le Parlement prononça un Arrêt, par lequel il ordonna aux Provençaux de les recevoir par-tout où ils ſe retireroient, ſans les obliger à faire: quarantaine. Cette loi, auſſi ſévère que peu réfléchie, pouvoit répandre la contagion dans tous les lieux où les habitans d'Aix ſe réfugièrent. La Providence veilla dans ces circonſtances ſur la Provence & le fléau, dont elle la frappoit, ne ſe communiqua pas autant qu'il y avoit lieu de le craindre; les habitans d'Aix furent reçus par-tout, excepté dans quelques lieux. Martigues fut un de ceux qui les ré-

fusèrent ; (*) le peuple s'y souleva à l'approche des fugitifs.

Avant de quitter la Ville, le Baron d'Oppède, premier Président au Parlement, & Chef du Bureau de Santé, s'occupant des moyens propres à procurer aux malades les secours spirituels & temporels qui leur étoient nécessaires, s'adressa au Gardien des Capucins. Celui-ci offrit, avec un zèle qui est d'autant plus héroïque, qu'il est plus rare dans ces circonstances désastreuses, sa Communauté entière, alors composée de trente Religieux, & lui proposa d'en appeller trente autres, si les premiers succomboient dans leurs travaux ; enfin tous les Religieux de la Province, si cela étoit nécessaire.

D'Oppède & les membres du Bureau de Santé, pénétrés de reconnoissance, acceptèrent cette offre. Six Religieux, conduits par le P. Blaise, se rendirent aux infirmeries que l'on avoit construites, près de la rivière de *l'Arc*. Deux Prêtres de l'Oratoire voulurent se joindre à eux ; mais plus pieux qu'intrépides, ils se retirèrent quatre ou cinq jours après. Pere Blaise & ses confreres restèrent donc seuls avec quelques Officiers de la ville, qui, peu de tems après, eurent ordre de se retirer. Alors le Pere Blaise, fut chargé en chef de l'Intendance générale du dedans & du dehors des Infirmeries. Ce détail immense que l'on confioit à ce vénérable Religieux seul, annonçoit la haute idée que l'on avoit de ses talens & de sa fermeté.

Environné de morts & de mourans ; portant d'une main charitable des secours spirituels, des remèdes & des alimens aux pestiférés, retranchant sur sa nourriture, la majeure partie des honoraires que l'administration municipale y avoit attachés, intrépide à l'aspect du danger & du nombre des malades qui grossissoit tous les jours, encourageant les uns, consolant les autres, établissant & maintenant par-tout un ordre admirable, le P. Blaise rempliſſoit, dans ce vaste tombeau, plus effrayant encore que la mort même, les fonctions du Sacerdoce & de la Magistrature politique. L'Administration & le Parlement avoit déposé dans ses mains le pouvoir absolu & sans appel, d'ordonner : il ne s'en servit jamais qu'avec sagesse.

Les Infirmeries n'étoient composées que de cahutes de bois, faites à la hâte & sans ordre. Le P. Blaise se convainquit que celles pour les *suspects* étoient placées dans un lieu humide, & par conséquent mal-sain ; qu'elles étoient trop voisines de celles des pestiférés ; il les fit transporter ailleurs. A l'entour des cabanes des malades & des suspects, il fit placer celles des soldats, de manière qu'on ne pouvoit ni entrer, ni sortir sans être vu, arrêté & interrogé. Dans le centre de ce vaste champ, il fit dresser, pour la célébration des SS. Mystères, un Autel que tous pouvoient voir sans sortir des cabanes. L'étendue du local se prêtoit à cette disposition, & le P. Blaise en profita avec autant d'activité que d'intelligence. Cet ordre

(*) La raison pour laquelle la Ville du Martigues ne voulut pas les recevoir, c'est que huit ans auparavant, étant affligée du même fléau, le Parlement défendit à ses habitans de sortir de leur territoire ; cet Arrêt leur parut être une loi qui les devouoit à la mort ; & en 1629, ils usèrent de représailles.

merveilleux prévint ou remédia à beaucoup de malheurs.

Au bruit des changemens, apportés dans les réglemens établis par le Bureau de Santé, le Parlement envoya des Commiſſaires, qui admirèrent l'ordre, la propreté & la tranquillité qui régnoient dans cet aſile de douleur. Après une conférence qu'ils eurent enſemble, ils rendirent une ordonnance, unique peut-être dans ſon genre, mais certainement bien glorieuſe pour celui qui en étoit l'objet. Ils nommèrent le P. Blaiſe, Intendant-Général des Infirmeries, avec injonction à tous les ſains & malades de lui obéir, ſous peine de la vie, lui conférant le pouvoir de châtier & de punir les coupables. Pour l'exécution & le maintien de ce nouvel ordre, les Commiſſaires firent dreſſer un échafaut, & donnèrent la vie à un priſonnier, à condition qu'il rempliroit les fonctions d'Exécuteur des hautes-œuvres. Cette Ordonnance fut imprimée & affichée à toutes les avenues. Le P. Blaiſe fut donc revêtu dans cette partie, de toute l'autorité du Parlement. Ceci ſe paſſoit au mois d'Octobre 1629.

Le 22 du même mois, les Tribunaux de Juſtice ſortirent de la ville, après avoir pris les meſures les plus convenables pour la guériſon des malades, & pour la conſervation de ceux qui ne l'étoient pas. La Grand-Chambre du Parlement ſe retira à Saloh; la Tournelle & les Tréſoriers de France, à Pertuis; la Cour des Comptes, à Toulon, & enſuite à Brignole, la Sénéchauſſée à Tretz.

Cependant la contagion faiſoit les plus grands ravages; preſque toutes les maiſons de la ville étoient infectées; les premières Infirmeries ne furent plus aſſez vaſtes pour contenir les malades; on les logea dans pluſieurs maiſons du Fauxbourg. Les pauvres que l'on y logea, périſſant de froid, ſe revoltèrent contre leurs gardes: le peuple ſe mutina & voulut ſortir de la ville. On ne trouvoit plus perſonne pour enterrer les morts; ou pour ſoigner les malades. Enfin, on étoit déterminé à arborer la bannière noire, & à abandonner la ville.

Dans cette affligeante extrémité, M. de Coriolis, devenu chef du Bureau de la ſanté, depuis le départ des Tribunaux de Juſtice, ſe rendit aux barrières qui avoient été établies, entre la ville & les Infirmeries, & demanda une conférence avec le P. Blaiſe.

Celui-ci fut d'avis qu'il falloit commencer par purifier la ville en employant des parfums, & plus forts & plus fréquens; qu'il falloit loger dans les maiſons Religieuſes, les malades de la campagne. Pour la ſépulture des morts & le ſoin des malades, il offrit trois à quatre cens convaleſcens, qui étoient aux Infirmeries. Il releva le courage des membres du Bureau, & leur aſſura que le mal étant dans ſa plus grande violence, il étoit vraiſemblable qu'il ne dureroit plus long-tems. Ce qu'il conſeilla fut exécuté; ce qu'il avoit prévu, arriva.

Dès le mois de Mai 1630, le mal fit moins de ravages, le nombre des malades diminua. A la fin du mois d'Août, la libre entrée fut donnée à la ville. Le P. Blaiſe reſta aux Infirmeries juſqu'à Noël, pour y ſoigner les convaleſcens; ce jour-là, il rentra dans ſon Couvent, ſuivi du Peuple qu'il avoit ſoigné avec tant de zèle, & des Adminiſtrateurs qu'il

avoit ſi bien ſecondés.

Pour conſerver la mémoire de la conduite héroïque du P. Blaiſe, & des confrères qui s'étoient devoués avec lui, & dont trois étoient morts martyrs de leur charité, les Adminiſtrateurs dreſsèrent un Procès-Verbal très-circonſtancié, qu'on dépoſa dans les Archives de la ville.

Cette contagion enleva à la ville d'Aix, ou à ſon territoire, environ treize mille perſonnes, dont le plus grand nombre mourut dans les bras du P. Blaiſe ou de ſes confrères. C'étoit le huitième fléau de ce genre que la Provence éprouvoit depuis l'an 1348.

Le premier Septembre 1630, l'on fit une proceſſion générale pour rendre graces à Dieu de la ſanté qu'il avoit rendue à la ville. Le Conſeil Municipal fit vœu de la renouveller tous les ans à pareil jour: pour mieux conſerver la mémoire des ſervices que les Religieux Capucins avoient rendus dans ces circonſtances malheureuſes, on voulut en fixer la ſtation dans leur Egliſe: contens d'avoir été utiles, ils refuſèrent cet honneur. La ſtation fut alors fixée chez les PP. Minimes, qui avoient eu une infirmerie dans leur maiſon.

Les PP. Capucins ne bornèrent pas là leur zèle. Peu de jours après, le Gardien vint apporter aux Adminiſtrateurs 1500 livres, que ſes Religieux avoient épargnées durant quatorze mois de travaux, ſur les fonds deſtinés à leur nourriture. Ce fut alors un ſpectacle bien touchant de voir le pauvre, humble & déſintéreſſé, qui avoit mérité les récompenſes les plus glorieuſes, à qui on ne demandoit & qui ne devoit aucun compte, le diſputer en généroſité avec le riche & le puiſſant pénétré de reconnoiſſance, & qui refuſoit ce qu'on venoit lui offrir avec tant de nobleſſe.

Le P. Blaiſe vêcut encore 23 ans dans la pratique des vertus, reſpecté par le peuple & honoré de l'eſtime des grands & de la confiance de ſon Ordre. Il fut élevé à des emplois qui exigeoient une piété tendre & éclairée, beaucoup de tenue dans les affaires, & la ſcience très-difficile de ſavoir commander aux autres avec ſageſſe & juſtice. Il mourut à Brignole le 4 Octobre 1653.

BONAVENTURE (LE PERE) de Carpentras. Une anecdote ſingulière l'a illuſtré autant que ſes ouvrages. Lorſqu'il étoit novice Capucin à Avignon, les Jéſuites dédièrent une Thèſe au Vice-Légat, qui aimoit les Capucins. Ne voyant point de ces Religieux dans l'aſſemblée, il en fut ſurpris, & en demanda la raiſon aux Jéſuites, qui répondirent qu'ils n'avoient point été invités, parce que uniquement occupés de la piété, ils ne ſe ſoucioient pas de paroître dans les actes publics & ſcientifiques. Le Vice-Légat, envoie tout de ſuite deux de ſes gens au couvent. Le Gardien & le profeſſeur, de concert, conviennent d'y députer le frère Bonaventure: le novice ſe trouvoit dans ce moment à la ville avec le frère quêteur. On lui envoie ordre de ſe rendre inceſſamment à la Thèſe pour y argumenter. Il ſe préſente dans la ſalle, ſalue modeſtement la compagnie, & quitte ſa béface. On lui préſente le *Programme* en lui demandant s'il argumentera: *il le faut bien*, répondit-il, *puiſqu'on me l'a ordonné.* Son tour étant venu, il commence par un compliment qui ravit tout le monde. Il fait enſuite deux argumens; & au troiſième,

ſième, il embarraſſe l'Ecolier & le Cathédrant. Le Vice-Légat appelle le novice pour l'embraſſer, & dit enſuite aux Jéſuites : mes Peres, ſi un jeune *Capucin, enſéveli, ſelon vous, dans l'oraiſon, qui n'eſt point préparé, & qu'on trouve à la quête, argumente ſi bien, que ne feroient pas les autres?* Cet événement fit grand bruit, & les Jéſuites offenſés s'en ſouvinrent long-tems.

Ce Religieux étoit né à Carpentras, en l'année 1586, de Touſſaint Barbier, & de Magdeleine de Broduno, honnêtes Citoyens. Il reçut au baptême le nom de ſon père, qui l'envoya faire ſes études à Avignon, où il obtint toujours les premieres places. Né avec un corps au-deſſous de la taille médiocre, & une complexion foible, mais avec un eſprit délié & un génie vigoureux, les Sciences ſembloient n'avoir pour lui aucunes difficultés. Les progrès qu'il y fit, étonnoient ſes Maîtres. Après ſon cours de Philoſophie & de Théologie, un oncle, à qui il étoit confié, voulut qu'il prît les degrès. Il ſoutint ſes Thèſes avec un tel ſuccès, que, contre l'uſage, il fut tout-de-ſuite agrégé à l'Univerſité, à la réquiſition des Profeſſeurs, qui diſoient hautement que c'étoit un ſecond *Pic de la Mirandole*. Il reçut donc le bonnet & la robe de Docteur, âgé ſeulement de 19 ans, & retourna chez lui chargé d'applaudiſſemens & d'éloges qu'il aurait bien voulu éviter. Plus effrayé qu'énorgueilli de ſes talens, il ne penſa qu'à les cacher dans la retraite. Dès le lendemain, il alla ſe jeter dans le couvent des Capucins, & en reçut l'habit le 11 7bre. 1605. Deux ans ſeulement après ſon entrée en religion, n'étant encore que Clerc, il fut nommé Profeſſeur au couvent d'Aix, où il ſe fit bientôt connoître, & conſidérer de tout ce que cette Ville renfermoit de Savans & de Gens de mérite. Le Préſident du Vair le voyoit preſque tous les jours, & voulut être ſon Parrain à la célébration de ſa première meſſe. Jacques & Gabriel Fontaine, & Merindol, Profeſſeurs de Médecine, eurent des liaiſons étroites avec lui, & aſſiſtoient quelquefois, avec plaiſir, à ſes leçons, qu'il ne diſcontinua jamais, malgré le mauvais état de ſes poûmons, & le dépériſſement de ſa ſanté.

Dans les momens que l'enſeignement & les exercices de Communauté, dont il ne ſe diſpenſa jamais, lui laiſſoient libres, il s'occupa en faveur de ceux qui ne pouvoient faire l'acquiſition du grand & excellent ouvrage de controverſe, de Bellarmin, à en faire le précis ou *compendium*, où rien d'eſſentiel n'eſt omis; il renferma dans un petit in-8°. toute la ſubſtances des 3 vol. in-fol. Il n'eut pas le temps d'abréger le 4e. volume. Dès ſon vivant, on s'empreſſa d'avoir des copies de cet ouvrage. En les multipliant, on multiplia auſſi les fautes. Pour en rétablir le vrai texte, & empêcher qu'on ne le défigurât encore davantage par la ſuite, Antoine Barbier, Chanoine de Carpentras, frère de l'Auteur, ſe détermina à faire imprimer l'original, en 1653, avec une épître dédicatoire au Cardinal Bichi, à quoi l'Imprimeur a ajouté un abrégé de la vie du Père Bonaventure, qui étoit mort à Aix le 7 Août 1612. Voici le titre entier de ſon ouvrage.

Eminentiſſimi Cardinalis Bellarmini controverſiarum de fide compendium : omnibus Concionatoribus, Parochis, Catechiſtis & Apoſtolicarum excurſionum Æmulatoribus utiliſſimum. Arelate, apud

Franciſcum Meſnier, 1653. On rapporte des choſes merveilleuſes de ſa mémoire ; entr'autres, qu'il ſavoit par cœur les leçons du Martyrologe de tous les jours de l'année. Il n'avoit que 27 ans à ſa mort, & moins de huit ans de religion.

BŒUF (Joseph de), reçu Conſeiller en la Cour des Comptes à Aix en 1707, Correſpondant de l'Académie des Sciences de Paris, eſt mort en 1755, avec la réputation d'un habile Magiſtrat & d'un grand Aſtronome. Nous n'avons pas connoiſſance des particularités de ſa vie ; nous ignorons auſſi s'il a compoſé quelque ouvrage.

BONTEMS, dont nous avons parlé au premier Volume, nâquit en 1626, & reçut le nom d'*Alexandre*. La Baumelle, dans le IIIe. Tome des *mémoires de Madame de Maintenon*, aſſure qu'en 1686, le fidèle Bontems fut un des deux témoins, choiſis par Louis XIV, pour aſſiſter à la bénédiction de ſon mariage ſecret avec cette Dame. Quoique ce fait ne ſoit pas généralement avoué par les Hiſtoriens, nous le répétons ſur l'autorité de cet Auteur, comme une marque bien honorable de la confiance que ce grand Prince avoit accordé à Bontems. Il mourut le 17 Janvier 1701, laiſſant *Louis-Alexandre*, qui ſuccéda à ſes charges, & y ajouta encore celle d'Intendant, Contrôleur-Général des Bâtimens de la Reine. Celui-ci mourut le 22 Mars 1742, à l'âge de 75 ans. Louis XV daigna tenir ſur les Fonts Baptiſmaux le fils de ce dernier, auquel il donna ſon nom de *Louis*, & laiſſa réunies ſur ſa tête les charges du père & de l'aïeul.

BOREL Y (Louis-Joseph-Denis), de Marſeille, de l'Académie des Belles-Lettres de cette Ville, des Arcades de Rome, mort dans ſa patrie le 6 Avril 1784, à l'âge de 53 ans, s'eſt fait eſtimer par les qualités qui conſtituent l'homme aimable. Favoriſé des biens de la fortune, il s'attacha à faire des heureux ; les indigens pleurèrent à ſa mort leur bienfaiteur ; les Artiſtes leur Mecène, & les Savans leur ami. M. Audibert, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Marſeille, a rendu à ſes vertus l'hommage le plus vrai & le plus ſincère. C'eſt à cet éloge que nous renvoyons nos lecteurs.

BURLE DE RÈAL DE CURBAN (Balthasar de), Docteur de Sorbonne, Abbé de Lure, né à Siſteron le 6 Janvier 1701, fut Chanoine de St. Merry, & mourut le 10 Novembre 1774 : il a donné au public une *Diſſertation ſur le nom de famille de la Maiſon qui regne en France, en Eſpagne, ſur les deux Siciles, & dans les États de Parme & de Plaiſance*. Il fut auſſi l'Éditeur de la *Science du Gouvernement*, compoſée par ſon oncle.

C

CAMPION (Jean-Charles-Michel), Directeur-général des Fermes en Provence, nâquit à Marſeille le 28 Septembre 1734, d'une famille originaire de Normandie. Elevé à Paris, dans le Collège de Louis le Grand ; il trouva

parmi ſes condiſciples, quelques compatriotes, & nombre de jeunes Gentilshommes des premières familles du Royaume. Son caractère & ſes mœurs lui acquirent l'amitié des uns & des autres; & c'étoit un ſpectacle attendriſſant de voir encore, ſur la fin de ſes jours, ſes anciens condiſciples s'informer de ſa demeure, dès leur arrivée à Marſeille, courir ſe jeter dans ſes bras, & lui prodiguer les témoignages du plus ſincère attachement.

Le jeune Campion, à peine ſorti des études, eut le malheur de perdre ſon père; ſes talens perſonnels, le beſoin s'avancer, & ſes protections lui obtinrent à l'âge de 19 ans, la place de Contrôleur-général des Fermes à Antibes; il fut enſuite transféré à Orléans; il s'acquit dans ces deux villes l'eſtime de tous les citoyens honorables. Son goût décidé pour les Arts, & ſes productions poétiques lui firent accorder une place d'Aſſocié dans l'Académie de ſa Patrie.

En 1776, il fut nommé à la place de Directeur-général des Fermes en Provence: ce choix non-ſeulement applaudi, mais prévenu par le deſir de ſes compatriotes, ſatisfit tout à la fois le vœu de ſon cœur, & celui de ſes amis.

Dans l'exercice de cette place, Campion fut du petit nombre de ceux qui ont prouvé de nos jours, que l'homme de lettres, & l'amateur des Arts, peut être en même tems homme de Finances.

Il ſacrifioit aux Muſes par délaſſement; mais ſcrupuleux à remplir les devoirs de ſon état, il avoit ſû les accorder avec ſes goûts par une ſage diſtribution du tems qu'il y conſacroit. L'Académie s'empreſſa de lui donner la première place vacante.

D'un caractère également conciliant & humain; il mérita la confiance de ſes Supérieurs, en faiſant reſpecter leurs droits ſans nuire aux intérêts du commerce; ſon aménité & ſon affabilité le firent également chérir de ceux qu'il repréſentoit, & de ceux qui venoient réclamer ſes bons offices auprès de la Compagnie des Fermes.

Né avec un cœur extrêmement ſenſible, on le vit ſouvent acquitter de ſes propres fonds, des amendes que ceux qui les avoient encourues étoient dans l'impoſſibilité de payer. Il mettoit tant de délicateſſe dans ſes procédés, qu'ils auroient été ignorés, ſi la voix de la reconnoiſſance ne les eût publiés. L'anecdote ſuivante peint le caractère bienfaiſant de ce vertueux citoyen.

Il avoit contracté l'habitude de ſe promener avant ſon dîner: méditatif de ſon naturel, il choiſiſſoit de préférence les Liſſes extérieures. Il y rencontra un jour dans un endroit écarté, un homme eſſouflé, qui tâchoit vainement de ſe charger d'un fardeau peſant. A l'air effaré de cet homme, il imagine qu'il ſe trouve mal; il court à lui, tenant un flacon d'eau de Cologne à la main, & il l'excite à en prendre quelques gouttes. *Eh M.* s'écrie l'inconnu! *je crains de rencontrer les employés, aidez-moi plutôt à recharger mon ballot*; le Directeur l'aide en effet, en lui diſant avec un ſourire propre à le raſſurer, *mon ami! tu ignores à qui tu te confies.*

CAMPION vivoit de préférence avec une ſociété d'amis choiſis, & c'étoit tous ceux qu'il avoit eus de ſa plus tendre jeuneſſe. Toujours égal, tendre & compatiſſant, il prenoit leurs intérêts avec tant de chaleur, que cet excès nuiſoit ſouvent à ſa ſanté. Il aimoit à les raſſembler

à ſa table : ſa gaieté ſe communiquoit à tous ſes convives, & l'on n'y éprouvoit d'autre contrainte que celle des bienſéances, qui offrent un nouveau plaiſir. Au milieu de ce genre de vie que les Arts agréables, les amuſemens honnêtes, & les occupations utiles varioient tour-à-tour, & rendoient aſſez doux pour déſirer d'en prolonger les cours, Campion fut frappé d'apoplexie le 29 Mars 1784; il y ſuccomba deux jours après entre les bras d'un frère digne de lui, entouré de ſes amis. Quelque tems avant ſa mort, appercevant auprès de ſon lit, un de ſes anciens condiſciples, également connu par ſa droiture & par ſa charité, il le fixe attentivement; Campion avoit perdu l'uſage de la parole, mais ſon regard expreſſif eſt entendu de ſon ami; il s'approche : le moribond ſaiſit ſa main, la joint à celle de ſon plus ancien domeſtique, & les ſerre en les fixant tendrement. C'étoit un legs, que l'amitié faiſoit à la probité, en faveur d'un ſerviteur fidèle. Ce digne ami s'en eſt acquitté en recevant ce domeſtique dans ſa maiſon.

Les ouvrages de Campion ſont reſtés en manuſcrit; ſon Poëme du Loiret, ou *la Peinture en payſage*, qu'il compoſa pendant ſon ſéjour à Orléans, eſt une Galerie de tableaux champêtres, où le goût dans le choix des ſujets, les connoiſſances & l'enthouſiaſme des beaux arts ſe manifeſtent à chaque inſtant avec autant de grace, que d'énergie.

Il avoit compoſé pluſieurs morceaux de ſociété, dignes d'être avoués par les maîtres de l'art.

Le plus conſidérable, & le dernier de ſes ouvrages, eſt le *Poëme ſur la deſtruction de l'Horloge de l'Arſenal de Marſeille*; le patriotiſme l'avoit guidé dans cette production; il y avoit habilement amené tous les traits, toutes les actions des plus vertueux citoyens, ainſi que les travaux des gens de lettres de ſa patrie. On s'apperçoit aiſément à la lecture de ce Poëme que ſon ame ſe dilatoit en rendant hommage à ſes compatriotes. Campion qui deſſinoit & gravoit d'une manière au-deſſus de ce qu'on a lieu d'attendre d'un amateur, avoit orné ſes productions Poétiques de deſſins, & de gravures qui devoient en enrichir l'édition. Il avoit également gravé pluſieurs vues d'Orléans & des environs, ainſi que divers portraits de ſes amis; ce n'eſt qu'entre leurs mains qu'il confioit cette collection nombreuſe & recherchée des connoiſſeurs. M. Audibert a écrit ſon éloge pour l'Académie, & la voix publique a partagé les regrets de ſes confrères.

CHABAUD (Joseph), né en 1707 . . . . . En lui attribuant *le Parnaſſe Chrétien*, nous avons voulu dire ſeulement qu'il eſt le Compilateur & l'Éditeur de cet ouvrage : mais nous pouvons aſſurer que les pièces qui ſont de lui ne déparent pas ce pieux Recueil.

La France littéraire rapporte ſa mort au 11 Mars 1762, le nécrologe de l'Oratoire plus digne de foi, la fixe en 1766, à Soiſſons. Chabaud étoit entré dans cette Congrégation le 9 Avril 1733, âgé de 26 ans.

CHAIX (Thomas), né à Taraſcon, entra fort jeune chez les Grands-Carmes, où il s'appliqua à l'étude de l'Écriture Sainte & des Belles-Lettres. Après avoir enſeigné pendant ſept ans

la Théologie & la Philoſophie, ſes infirmités l'obligèrent de diſcontinuer, & de ſe retirer au Couvent de Mazargues, petit village au territoire de Marſeille. Il mourut en cette ville, au mois d'Octobre 1768, âgé de 72 ans. Il eſt Auteur d'un livre, intitulé : *De l'excellence de la dévotion au St. Scapulaire de Notre-Dame des Carmes*, in-12, & de deux *Odes*; l'une *ſur la mort du Maréchal de Villars*, couronnée en 1735, par l'Académie de Marſeille; & l'autre *ſur le Jugement dernier*, qui remporta le prix des Jeux Floraux.

CHAPUIS (JEAN), fils d'un Négociant de Marſeille, nâquit en cette ville en 1639; & étant entré dans l'Oratoire à la fin de ſes humanités, il y mit ſi bien à profit ſes talens, qu'il devint un des meilleurs Prédicateurs de cette Congrégation; mais malheureuſement la mort le ſurprit à l'âge de 36 ans, pendant le cours du Carême qu'il prêchoit dans la Cathédrale de Grénoble en 1677; le pieux Cardinal le Camus, qui avoit conçu la plus haute idée des talens, & des vertus du Pere Chapuis, continua lui-même la Station, & fit, à ſon premier Sermon, le plus parfait éloge de l'Orateur, qui faiſoit l'objet de ſes regrets.

C'eſt de lui qu'a voulu parler le P. Lamy, dans *ſon huitième Entretien ſur les Sciences*, lorſqu'il a dit : » nous avons perdu depuis peu de » tems dans cette Maiſon (de Gré- » noble) un excellent homme, qui » avoit tous les talens de la prédica- » tion, la netteté & la pureté du » langage, la force des mouvemens, » mais inſinuans, qui gagnoit tout le » monde, une déclamation libre & naturelle, des geſtes riches, la voix » belle, forte & diſtincte; il joignoit » à ces talens qui lui étoient communs, » avec pluſieurs autres Prédicateurs, » une piété ſingulière. Il ne ſe propoſoit que la converſion des pécheurs, » choiſiſſant pour ſa matière ce qui » les pouvoit toucher plus vivement. » Il puiſoit ordinairement ſes penſées » dans les livres de piété, comme dans » Grenade, dans les Inſtructions Chrétiennes, dans les Sermons du Pere » le Jeune, & dans les autres livres » qui ont de l'onction. Il ne ſe ſervoit » de ſon éloquence que comme d'un » flambeau qui diſſipoit l'obſcurité; il ne » ſavoit ce que c'étoit que de briguer » les Chaires illuſtres ou riches; il alloit » où il étoit appellé, ou plutôt il » ſuivoit l'eſprit de Dieu, & quand il » arriva ici pour y prêcher, il demeura » caché dans une ſolitude où il ſe remplit de Dieu, ſe préparant à ſon miniſtère par la pénitence, juſqu'à ce » qu'il parût en Chaire. Pendant le » cours de ſes prédications, il n'avoit » commerce avec le monde que dans la » néceſſité, achevant dans ſes entretiens » particuliers ce qu'il avoit commencé » dans les prédications. On ne le vit point » dans les Aſſemblées, où les Prédicateurs détruiſent tout ce qu'ils ont dit » en Chaire. Sa vie étoit pénitente; il » préparoit ſes ſermons avec le ſoin qu'il » devoit; mais c'étoit principalement » en les arroſant de ſes larmes, & » demandant à Dieu par ſes prières. » qu'ils fiſſent l'effet qu'il en attendoit, Il étoit frère cadet du Pere Claude-François Chapuis, Prêtre de l'Oratoire comme lui, lequel décéda à Marſeille,

au mois de Novembre de l'an 1679, dans la cinquantième année de ſon âge. Celui-ci avoit beaucoup d'eſprit, & un talent marqué pour l'Architecture, la Peinture & l'art de tourner; talent qu'il avoit perfectionné à Rome, où il avoit paſſé pluſieurs années, à l'Hôpital St. Louis: de retour en Provence, ce fut lui qui donna le deſſein de la façade de l'Egliſe de l'Oratoire de Marſeille, qui paſſe par un des meilleurs morceaux de la Province en ce genre. Le célébre Pere Plumier, Religieux Minime, dans ſa Préface de *l'Art de tourner*, parle du Pere Chapuis comme d'un homme, qui, outre la connoiſſance parfaite qu'il avoit de l'Architecture, poſſédoit éminemment la ſcience du Tour, dans l'exercice duquel, dit-il, » il s'exerce avec tant d'in» duſtrie & de délicateſſe, qu'il n'y a » rien de rare & de beau dans cet Art, » qui ne puiſſe être l'ouvrage de ſes » mains. Je lui ſuis d'autant plus obligé, » ajoute-t-il, que lui ayant communi» qué le deſſein que j'avois ſur le Tour, » il ne m'incita pas ſeulement à le ſui» vre, mais encore il m'aida de ſes » lumières & de ſes propres expérien» ces pour l'exécuter, &c. &c. »

CLAPIERS (Luc de), Marquis de Vauvenargues, mourut le 28 Mai 1747, âgé de 32 ans, ſuivant la lettre du Chevalier de Vauvenargues, ſon frère, qui nous a été communiquée par M. A. * *.

COLOMB (N), né à Seillans, dont il étoit Co-ſeigneur, mérite une place parmi les Littérateurs de la Provence. L'amour des Lettres, bien loin d'augmenter ſa fortune, la diminua conſidérablement; & l'on peut dire que ce qui devoit contribuer à ſon avancement, nuiſit à ſa famille.

Colomb avoit été de bonne heure dans la Capitale, faire admirer ſes productions poétiques. Il réuſſiſſoit à merveille dans le genre Dramatique; & il ſe flattoit d'être admis à l'Académie Françaiſe, lorſque la mort l'enleva à Paris, en 1756 ou 1757.

Nous connoiſſons de cet Auteur, 1°. une *imitation des Odes d'Anacréon*; 2°. *le Triomphe de la force*.

CORRIOL (Hyacinte de), Avocat, naquit à Digne, en Provence, en 1705, d'Honoré de Corriol & de Magdeleine Joubert de Barcelonnette. Ses derniers aïeux iſſus d'une famille noble, mais peu riche, avoient exercé la Médecine dans leur Patrie, & y avoient toujours joui de la plus haute conſidération.

Corriol fit ſes études claſſiques au collége de Digne, & les fit avec cette ſupériorité qui annonce le génie. Ses maîtres ne tardèrent pas de s'appercevoir qu'il avoit les plus heureuſes diſpoſitions pour les Belles-Lettres, & pour la Poëſie. Peu porté à ſuivre la profeſſion de ſes pères, un goût naturel pour le Barreau le décida à venir à Aix, y étudier en Droit, & y prendre des grades. Une fortune médiocre, toujours ſuffiſante pour le ſage qui a le bonheur d'en connoître le prix, & de la préférer aux projets d'une opulence ſouvent chimérique, le ramena dans ſa patrie, & les premières années de ſa jeuneſſe y furent conſacrées à l'état honorable d'Avocat, dans lequel il s'acquit la réputation la plus diſtinguée. Il plaidoit avec beaucoup d'eſprit & de graces; auſſi ac-

couroit-on en foule au Palais pour l'entendre, toutes les fois qu'il devoit parler. Il avoit l'art de ſe rendre toujours agréable, même dans les affaires les plus abſtraites; mais dans celles où l'enjouement & le badinage pouvoient trouver quelque place, il étoit rare que la décence du Tribunal ſoutînt le ſérieux du Juge; & l'on ſait bien que la cauſe ne perd rien, quand le Magiſtrat rit pendant que l'Avocat plaide. Auſſi profond Juriſconſulte, qu'éloquent Orateur, ſes avis dans les affaires épineuſes, qui venoient à l'appui des cauſes que l'on déféroit à ſes conſeils, furent rarement réprouvés par les Tribunaux qui les jugèrent ſur ſes Mémoires ou ſes Conſultations.

Une famille peu nombreuſe, & une aiſance honnête dans ſes facultés, lui permirent de ſe livrer à ce goût naturel qu'il eut toujours pour la poëſie. Tous les genres lui furent familiers; mais il excella ſur-tout dans celui de l'Ode. On en connoit quatre de lui: celle *ſur les avantages de la Société*, qui remporta le prix à l'Académie des Belles-Lettres de Marſeille en 1737. Une autre *ſur le tems*, qui mérita l'Amaranthe à l'Académie des Jeux floraux de Toulouſe en 1744. Une troiſième *ſur le rétabliſſement de la ſanté du Roi*, qui lui valut une ſeconde couronne à l'Académie de Marſeille; & la quatrième, *ſur le ſommeil*. Ces quatre pièces ſont dignes des plus grands éloges.

Corriol étoit auſſi aimable dans la ſociété, qu'il étoit eſſentiel dans ſa profeſſion, & recommandable par ſon amour pour les Muſes & par les lauriers qu'il avoit cueillis dans leurs Temples. C'étoit l'ame des premières compagnies de Digne, par ſon enjouement, ſes ſaillies, & par l'agrément qu'il ſavoit répandre dans les converſations. Ses contemporains le regrettent, & ſes amis le pleurent encore. L'on n'a jamais oublié dans cette ville, combien il a contribué à rendre agréables les fêtes multipliées que M. Dubarrail, Officier Général qui y commandoit, y donna en 1747, par ſes impromptus, ſes chanſons, & ſes bouquets aux Dames; & ces talens divers étoient d'autant plus précieux chez lui, qu'il ne ſe répétoit jamais.

Les qualités du cœur de Corriol ne le cédoient pas à celles de l'eſprit. Ami chaud & ſincère, il faiſoit ſes délices de l'amitié. Je me ferai toujours une vraie gloire d'avoir eu part à la ſienne; il contoit avec beaucoup de graces; ce qui eût été un défaut chez un autre, ſe tournoit en agrément chez lui. Il bégayoit un peu; & cette difficulté de langue ſembloit donner de l'apprêt aux ſaillies de ſon eſprit. Il n'avoit jamais rien que d'agréable à dire; & après les converſations les plus ſimples, aucun aſſiſtant ne ſe retiroit qu'extrêmement content de ſoi, parce que tous avoient été charmés de lui.

Qui penſeroit qu'un tel homme eût dû rencontrer, dans le cours d'une vie qui fut toujours heureuſe & tranquille pour lui, un de ces inſtans triſtes & fâcheux, à l'influence deſquels la philoſophie n'eut jamais rien à oppoſer? Il avoit été nommé par le Roi, premier Conſul de Digne en 1746; & c'eſt dans le cours de la même année, que l'irruption des Allemands en Provence jeta le trouble & l'épouvante dans ces quartiers. Le ſervice de l'approviſionnement, pour un corps d'armée conſidérable, cantonné dans cette petite ville & des

environs, ne ſe faiſoit pas aſſez vîte au gré du Général qui y commandoit; mais ce n'étoit pas la faute du Conſul. Ce Commandant, inquiet ſans doute pour raiſon d'une poſition ou déſavantageuſe ou pénible, fit à Corriol une de ces querelles ordinairement plus familières à cette nation alors ennemie, qu'à celle qu'il avoit ſous ſes ordres en Provence. Les termes durs & déplacés ne furent pas épargnés dans cette ſcène déſagréable. Corriol rentre chez lui comme en triomphe, accompagné des perſonnages les plus Notables de la ville, & des Militaires même les plus qualifiés, qui tous plus mortifiés encore que lui, firent de leur mieux pour le tranquilliſer, & le conſoler de l'impreſſion qu'avoit pu faire ſur lui un procédé ſi déplacé & peu fait pour un homme de ſon mérite, & moins encore pour un Adminiſtrateur irréprochable. C'étoit le ſoir, il ſe couche, & s'éveille le lendemain matin avec la barbe, les ſourcils, les paupières, la juſte moitié enfin de tous les cheveux de ſon corps, blanche comme neige, l'autre moitié n'ayant rien perdu de ſa couleur naturelle, & étant toujours demeurée noire. C'eſt à ce Lieutenant-Général que ſuccéda à Digne, dans le Commandement, ce même Dubarrail, qui l'avoit accueilli avec tant d'égards, & qui l'avoit comblé des politeſſes les plus diſtinguées. Corriol fut bien dédommagé dans la ſuite de ce petit déſagrement, qui n'eut jamais d'autre cauſe, qu'un inſtant de mauvaiſe humeur d'un Commandant, excuſable dans ſa poſition, par le redoublement de l'eſtime, de la conſidération, & de l'attachement ſincère que lui témoignerent dès-lors ſes concitoyens, & tous ceux qui avoient l'avantage de le connoître. Cet homme eſtimable eſt mort à Digne, en 1751, à la 46e. année de ſon âge. Il avoit épouſé Claire Martin, demoiſelle aimable, & remplie de mérite, & dont l'union n'avoit pas peu contribué à rendre agréable à ſon Epoux, le cours d'une trop courte carrière.

(*Art de M. Dageville.*)

CORRIOLIS (LOUIS DE) étoit fils d'Honoré de Corriolis, & d'Anne de Pinelli. Il prit d'abord le parti des armes, & il perdit une jambe au ſervice; mais enſuite il fut pourvu de la Charge de Conſeiller au Parlement de Provence, le 3 Octobre 1554.

En 1568, Gaſpard Garde, Baron de Vins, Père du fameux chef des Ligueurs, étant mort, le Parlement écrivit au Roi, pour le prier de nommer Louis de Corriolis à ſa Charge de Préſident à Mortier. Le Parlement fit à cette occaſion le plus grand éloge de ce Magiſtrat, loua ſes talens & ſon courage dans les rencontres difficiles; & le Roi lui accorda ſa demande. Corriolis fut reçu Préſident, le 2 Octobre de la même année.

Pitton, dans ſon hiſtoire d'Aix, fait une mention très-honorable de Louis de Corriolis, de ſa prudence & de ſes lumières, qui furent ſi utiles, & en tant d'occaſions, au Grand-Prieur, le Duc d'Angoulême, Gouverneur de la Provence.

La peſte s'étant déclarée à Aix en 1586, Louis de Corriolis refuſa de ſuivre l'exemple des autres Magiſtrats, qui s'éloignèrent de la ville. Ce Préſident demeura dans ce lieu de déſolation avec 4 ou 5 Conſeillers au Parlement, qui l'aidèrent à maintenir le bon ordre, &

à veiller à la police. Auſſi la contagion ceſſa-t-elle bientôt par les ſoins & par la prudence de ces Patriotes zélés.

En 1589, Henri III étant mort pendant les fureurs de la ligue, le Préſident de Corriolis ſe retira à Pertuis, & échappa à la malice de ſes ennemis. Là, avec 16 Conſeillers & l'Avocat-Général de Maunier, il établit un Parlement Royaliſte ou Anti-ligueur. Le Duc de la Valette, frère du Duc d'Epernon, Lieutenant-Général & Commandant en ſon abſence, ſe trouvoit alors dans cette ville. Il y fit aſſembler les Etats, qu'il compoſa de Gentilshommes attachés au parti du Roi. Corriolis autoriſa les Etats, & ouvrit le Parlement le 29 Août 1589, par un diſcours dans lequel il déploya toute ſon éloquence, pour prouver qu'Henri IV étoit le vrai & légitime Roi de France. Ce Magiſtrat reçut le 11 octobre ſuivant, le ſerment de fidélité du Duc de la Valette, & de tous ceux qui avoient compoſé les Etats; & il rendit des Arrêts contre les Membres du Parlement qui étoient reſtés à Aix, attachés à la ligue.

Les Etats aſſemblés écrivirent, peu de tems après, à Henri IV, pour lui repréſenter le zèle & les ſervices de Corriolis, & demandèrent pour lui la Charge de premier Préſident, vacante par la mort de Jean-Auguſtin de Foreſta. Le Roi écrivit les choſes les plus obligeantes à Corriolis; il lui diſoit qu'il n'avoit point de ſerviteur plus fidèle que lui; mais ayant promis la place qu'il lui demandoit à *Artus de Prunier*, Préſident au Parlement du Dauphiné, il offrit à Corriolis la Préſidence du Parlement Royaliſte du Languedoc. Le Parlement de Pertuis s'étant retiré à Manoſque, en 1589, enſuite à Siſteron en 1591, Artus de Prunier s'y rendit avec les Lettres de Premier Préſident, & Corriolis ſe retira à Avignon.

De Prunier ne demeura que quinze mois en Provence; il fut rappellé en Dauphiné en 1592, & le Parlement Royaliſte retourna à Manoſque, le 15 Juin de la même année.

Le Duc de Savoie, étant venu en Provence en 1590, fut déclaré Commandant ſous l'autorité de l'Etat & Couronne de France, de la Sainte Union, & du Duc de Mayenne. Louis Ducheſne, dont nous avons donné l'article en ſon lieu, & Antoine de Thoron, Magiſtrat d'une grande vertu, firent ſi bien, que le Duc de Savoie ſe retira, & que le Parlement revint à l'obéiſſance du Roi, de même que le Comte de Carcès.

Le Parlement de Manoſque ſe réunit à celui d'Aix, le 8 Juin 1594. D'Antelmy, qui le préſidoit, depuis le rappel d'Artus de Prunier, reçut le ſerment de Louis Ducheſne, & ce dernier reçut celui des autres Magiſtrats. Bientôt après, Louis de Corriolis retourna d'Avignon à Aix, & y tint le Parlement juſques en 1597. A cette époque, le Roi ayant donné la Charge de premier Préſident à Guillaume du Vair, Corriolis retourna à Avignon, où il mourut en 1600.

L'on a écrit que Corriolis quitta Aix par dépit; mais les Auteurs contemporains nous aſſurent, au contraire, qu'il refuſa la première Préſidence; & qu'à ſon refus, le Roi la préſenta à M. *le Camus de Pontcarré*, Conſeiller d'État. Celui-ci ne l'ayant pas acceptée, S. M. en pourvut M. Duvair, qui préſidoit une Chambre Souveraine, établie à Marſeille. Il eſt cetain que M. Duvair prêta

ſerment entre les mains de Louis de Corriolis, qui ne ſe retira à Avignon, qu'après l'avoir inſtallé. Henri IV ne ceſſa d'écrire à Corriolis de la manière la plus affectueuſe, & il lui témoigna le cas qu'il faiſoit de lui, en donnant à ſon fils Laurent, des Lettres Patentes, pour être reçu au Parlement de Provence, ſans ſervice préalable, & à l'âge de 25 ans. Auſſi le Parlement déclara, en enregiſtrant ces Lettres, que c'étoit *ſans tirer à conſéquence, & attendu les ſervices importans rendus par ſon père.*

Louis de Corriolis avoit recueilli des Arrêts, que Duperier a inſérés dans ſes ouvrages. Il avoit été marié quatre fois.

CORRIOLIS (LAURENT DE), Baron de Corbières, fils du précédent, & de Marguerite de Rolland de Réauville, ſa 2e. femme, nâquit en 1576, & fut reçu Préſident à Mortier le 5 Juin 1601.

La peſte s'étant déclarée en Provence en 1629, le Parlement quitta la ville d'Aix. Une partie des Magiſtrats fut s'établir à Salon, & pluſieurs autres, à la tête deſquels étoit Laurent de Corriolis, furent envoyés à Pertuis, pour y établir une Chambre de Juſtice, & pour juger les appels des cauſes des lieux ſitués au delà de la Durance. Il ne tarda pas d'y avoir une rivalité entre le Parlement de Salon, & la Chambre de Pertuis. Le motif en fut, que le Premier Préſident, Vincent-Anne de Forbin d'Oppède, qui préſidoit à Salon, prétendoit que Corriolis ne devoit point aller de chez lui au Palais en robe rouge, les jours d'Audience; mais qu'il ne devoit prendre cette robe qu'au Palais.

La peſte ayant ceſſé, les deux Chambres ſe réunirent à Aix, en Septembre 1630. L'aigreur ſubſiſta entre d'Oppède & Corriolis. Ce dernier accuſa d'Oppède d'avoir contribué à l'envoi de l'Édit, qu'on nomma l'Édit des Élus, parce qu'il rendoit la Provence, un pays d'Élection. Cependant d'Oppède ne s'étoit chargé de cet Édit, que contraint & forcé, s'il faut en croire les Mémoires du Conſeiller d'Agut. Quoiqu'il en ſoit, l'Édit des Élus ſouleva la ville d'Aix. La ſédition éclata le 26 Septembre 1630. Les plus mutins prirent pour marque diſtinctive, un grelot attaché au ne courroie, d'où ils furent nommés : *Leis Caſcavéous.*

Ces troubles causèrent bien des déſagrémens au Préſident Corriolis. Il fut décrété d'ajournement par un arrêt du Conſeil du Roi, du 5 Décembre 1630. En 1631, le Roi envoya deux Commiſſaires, pour faire informer ſur ces troubles. Le Parlement fut transféré à Brignole, d'où il ne revint que le 21 Octobre 1631. Corriolis fut privé de ſes biens & de ſa Charge par un Arrêt du Conſeil, du 29 Décembre 1632, prononcé par défaut, le Roi y étant. Six autres Magiſtrats, qui avoient été cités en Cour, ſe repréſentèrent, & furent diſculpés. Corriolis auroit pu ſe juſtifier de même s'il ſe fût repréſenté; mais il paſſa en Eſpagne, où il donna des leçons publiques de Droit; il revint enſuite en France, & ſuivit en Languedoc, le Parti de Gaſton d'Orléans, frère de Louis XIII. Le Cardinal de Richelieu fit expédier contre lui une Lettre de Cachet; il fut enfermé à la tour de Bouc, où il eſt mort avec les ſentimens du plus grand courage & de la plus parfaite réſignation. Il étoit aveu-

gle depuis 1628. Tous ſes contemporains avouent qu'il étoit doué des plus rares qualités, & qu'il poſſédoit les connoiſſances les plus vaſtes.

Le Roi rendit ſes biens & ſa Charge à ſon fils *Honoré de Corriolis*, même avant la mort du père, par un Arrêt du Conſeil du 17 Décembre 1641, qui juſtifie *Laurent*.

CROISET (JEAN) eſt mort le premier Février 1738, âgé de 82 ans. Nous avons donné ſa vie au volume précédent.

CROZE (MARIE DE), nâquit, à Marſeille, de parens nobles en 1628, & fit profeſſion en 1644 au Monaſtère des Dames Bénédictines de la Celle, dont elle fut enſuite la Reformatrice.

Ce Monaſtère reſpectable par ſon ancièneté, & par l'éclat des vertus des Religieuſes qui l'habitoient, avoit mérité, pendant pluſieurs ſiècles, les bienfaits & la protection des Princes, & attiré la vénération & l'eſtime du peuple : c'étoit la retraite des filles de qualité, qui vouloient renoncer au monde. Mais lorſque Marie de Croze y obtint une place, les choſes étoient bien changées ; le relâchement s'étoit introduit dans cette Maiſon, & les Religieuſes n'avoient plus de recluſes que le nom. Elles eurent ſoin de diminuer leur nombre pour augmenter leurs revenus. En 1476, on n'y comptoit que quarante Religieuſes & dix Converſes, ce qui faiſoit la moitié du nombre auquel elles étoient dans le tems de ferveur. Bientôt après, elles ſe réduiſirent au nombre de vingt-quatre, & ce fut alors qu'elles firent bâtir de petites maiſons dans l'enclos du jardin, où elles vécurent ſéparément avec leurs femmes de chambre, leurs domeſtiques, &c. Il y avoit même des logemens, pour les étrangers, qui venoient leur faire des viſites fréquentes. Les Dames de la Celle, ſi l'on en croit un Auteur contemporain, [Borelly *vie de M. d'Authier*], ne ſe diſtinguoient plus que par les couleurs de leurs jupes, ou par le nom de leurs amans ; elles ſe promenoient avec eux hors de l'enceinte de leurs murs, & elles bornoient l'exercice de leur état à aſſiſter aux offices avec aſſez d'irrévérence. Elles ne portoient de l'habit Monaſtique qu'un petit voile, qui étoit placé avec coquetterie, & qui ſervoit plutôt à déſigner une femme galante qu'une fille conſacrée au Seigneur.

Les Supérieurs avoient tenté inutilement de reformer ces abus. Dès l'année 1372, on avoit fait quelques tentatives infructueuſes. Il étoit réſervé à M. d'Authier, & à Marie de Croze de terminer une entrepriſe auſſi délicate, & qui devoit éprouver beaucoup d'oppoſitions.

Cette Marſeilloiſe vivoit comme ſes autres compagnes. Elle avoue dans la la lettre qu'elle écrivit à M. d'Authier après ſa converſion, que » les galans ne lui » manquoient pas, & qu'elle étoit aſſez » folle pour abandonner ſon divin époux » & pour courir après les ajuſtemens cri- » minels qui accompagnent la galanterie, » qu'elle ſe poudroit, qu'elle ſe friſoit, » ſe mettoit du fard, & que dans cet » état elle ſortoit du Monaſtère, n'ayant » de l'habit monaſtique qu'un petit voile » qui lui ſervoit à cacher une enflure » qu'elle avoit au front. » Elle ſe plaint auſſi d'avoir permis que l'on tirât ſon portrait ſous cet ajuſtement.

La converſion de cette Religieuſe

dépendit d'une de ces circonſtances que l'on attribue communément au hazard, mais que la Religion annonce avoir été amenée par un effet de la grace. Marie de Croze ètoit née ſenſible; ſon amant lui fit un affront qu'elle ne put ſupporter ſans émotion. L'effet que produiſit ſon trouble fut ſi violent qu'elle tomba en défaillance, à laquelle ſuccèda une maladie qui la conduiſit aux portes du tombeau.

Dans cet intervalle, M. d'Authier faiſoit des efforts pour ramener le bon ordre dans le Monaſtère de la Celle. Marie de Croze s'adreſſe à ce fondateur, & ces deux perſonnages furent bientôt d'accord ſur les moyens qu'il y avoit à prendre pour la réforme de cette maiſon. A la vérité, les Religieuſes s'oppoſèrent à toutes leurs démarches, & maltraitèrent M. d'Authier, même dans ſa maiſon de Brignole, où elles vinrent en furie, déchirer, brûler ſes papiers, & briſer ſes meubles.

Bien loin de ſe décourager, d'Authier conſeilla à Marie de Croze de les ramener par la douceur. Trois ou quatre conſentirent à garder la clotûre, & ce zélé Miſſionnaire partit pour Paris dans l'intention d'y perfectionner ſon ouvrage. Il y fut à peine arrivé, qu'il écrivit à Marie de Croze de venir à l'Abbaye du Val-de-Grace, où la réforme fut conclue. Le Cardinal Mazarin, Abbé de St. Victor, y donna ſon conſentement le 22 Janvier 1658, & obtint des Lettres-Patentes de S. M. pour autoriſer cette réforme.

Les Religieuſes employèrent toutes leurs reſſources, pour empêcher l'enregiſtrement de ces Lettres au Grand Conſeil. M. d'Authier obtint qu'elles ſeroient enregiſtrées au Parlement de Provence; & pour cet effet, il ſe rendit à Aix en 1660, dans le tems que la Reine Mère étoit en cette Ville. Marie de Croze revint de Paris avec deux Religieuſes du Val-de-Grace: Arrivées à Aix le 30 Mars de la même année, elles furent logées chez les Dames de la Viſitation, & quelque tems après elles prirent poſſeſſion de leur nouveau Monaſtère. Le 3 Avril ſuivant, Marie de Croze prit l'habit de la réforme, ſous l'étroite Obſervance de la régle de St. Benoit, & le nom de *Sœur Marie du St. Sacrement.* Elle mourut trois mois après, c'eſt-à-dire, le 28 Juin 1660, à l'âge de 42 ans, avec la conſolation d'avoir établi une maiſon qui, dans la ſuite, eſt devenue le ſéjour de la paix & de la vertu

D

DEMANDOLX DE LA PALUD (MAGDELAINE), célèbre par le procès de Gaufridy, Curé des Acoules, dont nous avons parlé au Volume précédent, paroit avoir d'abord été dupe de ſa naiveté; enſuite accoutumée à un genre de vie qui tenoit du merveilleux, elle dut ſe faire un plaiſir de continuer à paſſer pour ſorciere. Nous allons rapporter en abrégé ſon hiſtoire.

Gaufridy, que le ſeul deſir de ſatisfaire une paſſion brutale rendit criminel, jeta les yeux ſur cette fille. Elle réuniſſoit aux graces extérieures une dévotion

aſſez commune aux jeunes perſonnes de ſon ſexe ; & la fonction de Directeur, donna toujours un grand aſcendant ſur les perſonnes qui abandonnent toute leur confiance à celui qu'elles ont choiſi pour les diriger.

MAGDELAINE écouta les leçons de Gaufridy ; ce ſéducteur adroit lui inſpira l'amour du vice, ſous les dehors apparens de la vertu ; le Parlement de Provence, convaincu de la ſéduction, fit grace à celle qui en avoit été la victime, lorſqu'il condama Gaufridy au dernier ſupplice.

Si Magdelaine de la Palud eût vécu dans la ſuite avec la modeſtie, & la retenue qui convenoient ; ſi elle eût paſſé ſes jours dans la retraite & le ſilence, il n'y auroit eu aucune nouvelle information, & le Parlement ne l'auroit pas condamnée. Mais elle joua de nouveau le perſonnage de Magicienne & le peuple, toujours crédule, ne manqua pas de lui attribuer les malheurs qu'il éprouva, & de la citer devant les Juges qui l'avoient déja abſoute.

Épouvantée de l'accuſation, Magdelaine s'adreſſa aux Religieux de la Trinité d'Aix ; elle leur fit un don de ſa Chapelle de N. D. de Grace, & elle s'enfuit avec un Prêtre Italien. Arrêtée, conduite aux priſons, interrogée, elle fait le détail de ſa vie, qui paroît être celle d'une ſainte. Les témoins appellés au procès, rapportent tous des faits extraordinaires, & perſiſtent à la déclarer ſorcière. Enfin, la Cour jugea qu'elle ſeroit enfermée *dans un Monaſtère entre quatre murailles pour y paſſer le reſte de ſes jours.* L'Arrêt eſt du 17 Juillet 1663.

E

EMERIGON (BALTHASARD-MARIE), eſt mort le 2 Avril 1784, à l'âge de 70 ans, & non pas 1783, comme on l'a dit au Volume précédent, par erreur Typographique.

ETIENNE (FRANÇOIS D'), Seigneur de St. Jean de la Salle & de Montfuron, fut reçu au mois de Décembre 1562, Conſeiller au Parlement de Provence ; il devint enſuite Préſident aux Enquêtes, le 9 Novembre 1575, lors de la ſeconde création de la Chambre des Enquêtes, près le Parlement de Provence, & enfin il fut Préſident à Mortier en 1585. (*) Le Baron de Vins fit enfermer d'Etienne à l'Archevêché avec le Préſident Louis Ducheſne, à cauſe de leur attachement à Henri IV. D'Etienne fut enſuite à Avignon, où il mourut en 1592, âgé de 44 ans.

(*) Cet article corrige quelques erreurs qui s'étoient gliſſées dans le Volume précédent, au mot *Etienne*. Nous devons ces corrections à un Magiſtrat éclairé, qui joint au ſavoir, la modeſtie & le talent de ſe faire admirer, ſans vouloir permettre qu'on le nomme.

Il étoit neveu d'Etienne, Prévôt de la Métropole d'Aix, lequel refuta publiquement la fauſſe Doctrine que Saint-Chaumont, Archevêque d'Aix, prêcha dans ſon Egliſe le jour de Noël de l'année 1563.

Saint Chaumont ayant enſuite abandonné ſon ſiège pour être Calviniſte, le Chapitre demanda ſa place pour d'Etienne. Mais le Roi le nomma en 1568 à l'Evêché de Gap, dont l'Evêque s'étoit auſſi déclaré Huguenot: d'Etienne mourut avant d'être ſacré.

Gabriel d'Etienne, fils de *François*, fut Préſident à Mortier, comme ſon père. C'eſt lui qui a donné au public les *Déciſions* recueillies par *François Dufort* ſavant Juriſconſulte, & les a augmentées de notes explicatives & bien rédigées.

F

FLOQUET (JEAN-ANDRÉ), Ingénieur Hydraulique, né à Cadenet & mort à Paris le 18 Décembre 1771, fut chargé en 1740 de la repriſe du Canal de Provence, commencé pour la première fois en 1507, & depuis repris ſouvent & toujours ſans ſuccès. Il avoit le génie & l'activité néceſſaires pour le faire réuſſir. Il écrivit à ce ſujet. 1°. *Un Traité ou Analyſe du Canal projeté pour dériver une partie des eaux de la Durance*, in-8°. 1741. 2°. *Explication des moyens propoſés pour faciliter la conſtruction du canal de Provence*, in-4°. 1742. 3°. *Devis des ouvrages à faire pour la conſtruction du canal en Provence*, in-4°. 1746. 4°. *Canal de Provence & ſon utilité*, in 8°. 1750. 5°. *Canal de Richelieu en Provence*, in-8°. 1752, &c.

Le réſultat de l'examen du produit de ce canal, ſe trouve monter à deux millions 600,000 liv. & celui de la dépenſe à huit millions, 400,000 liv.

FORESTA (JEAN DE), de la noble Famille de ce nom, établie en Provence, nâquit en 1474. Dès ſon enfance, il montra des diſpoſitions pour l'étude des lettres, & du mépris pour le monde; une douceur & une humilité peu ordinaires à ſon âge préſageoient celles dont il ſeroit doué dans la ſuite. Parvenu à un âge plus avancé, il inſtruiſit ſes condiſciples des vérités de la Religion, les édifiant par ſes diſcours & par ſes exemples. Dès qu'il eut atteint l'âge de vingt & un ans, c'eſt-à-dire, en 1495, il quitta entièrement le monde, & reçut l'habit des Religieux de l'étroite Obſervance de St. François.

A peine fut-il reçu novice, qu'il ne mit plus de bornes à ſon zèle, rempliſſant ſes devoirs avec la plus ſévère exactitude; étant toujours le premier aux offices du Chœur & du Cloître, & n'étant jamais plus content que lorſqu'il faiſoit quelque choſe qui contrarioit ſes ſens.

Après avoir reçu les Ordres ſacrés, il ſe propoſa de ne plus ſortir du Cloître, & de renoncer à toute converſation mondaine: mais Catherine d'Arragon, fille du Roi d'Eſpagne, le fit ſortir de ſa ſolitude, en le nommant ſon Directeur. Il eſt aiſé de préſumer que cette Reine devint bientôt un modèle de vertu, ſous la con-

duite du ſaint perſonnage. Le Roi d'Angleterre, Henri VIII, ſon mari, vivoit pour lors avec elle dans la plus grande union; ayant eu le malheur de s'attacher à Anne de Boulen, dont il avoit eu une fille extrêmement belle, il conçut le deſſein de l'épouſer, & de répudier ſa femme ſous quelques prétextes qu'il voulût faire croire valables. Foreſta, pour lequel le Prince avoit une grande vénération, ayant été conſulté, répondit au Roi que ce divorce étoit contraire aux préceptes de la Religion. Mais le Roi, qui vouloit être obéi, le fit renfermer dans un cachot, & lui fit offrir tout ce qui pouvoit tenter la cupidité d'un homme pour l'engager à favoriſer ſes vues. Quelques brillantes que fuſſent ces offres, elles ne purent l'ébranler : tel que le Saint précurſeur de J. C. De Foreſta, eut la noble hardieſſe de reprocher à ce ſecond Hérodeſe les crimes d'adultere & d'inceſte, dont il alloit ſe ſouiller ; & les malheurs qu'il attireroit ſur ſon Royaume. Henri VIII, étouffant alors tous les principes de vertu qu'il avoit reçus dans ſa jeuneſſe, n'imagina d'autre moyen pour aſſouvir ſa paſſion, que de ſe ſéparer de l'Egliſe, lui & tout ſon Royaume. Il fut ſoutenu dans ſon projet par Hugon Latimar, qui pour défendre ſa cauſe eut avec de Foreſta une diſpute publique, dans laquelle, au lieu de raiſons valables, il ne proféra contre de Foreſta, que des injures. Ce St. Religieux n'en fut point affecté; il ſouffrit patiemment tout ce que Latimar dit contre lui; mais il s'éleva hautement lorſque cet héréſiarque oſa inſulter le Pape & le ſaint Siège, & il lui répondit, avec véhémence, comme un défenſeur zélé d'une bonne cauſe. Les raiſons que de Foreſta allegua parurent ſi convaincantes à Henri VIII qu'il rompit l'Aſſemblée dans la crainte que le peuple n'adoptât les ſentimens du pieux Cordelier. Il fit de nouveau charger de chaîne Foreſta qui fut reſſerré dans un cachot encore plus affreux que celui qui lui avoit ſervi de demeure. On l'en tira le 22 Mai 1538, pour ſubir l'exécution de la Sentence que le Sénat d'Angleterre rendit à la réquiſition d'Henri VIII, par laquelle de Foreſta fut condamné à périr par les flammes; il fut ſuſpendu par les bras à une double potence, & l'on alluma ſous lui un grand feu que des Bourreaux prenoient ſoin d'attiſer avec de la poudre à canon. Ce fut dans cet horrible tourment que ce glorieux Prêtre reçut la couronne du martyre à l'âge de 64 ans.

(*Extrait de ſa vie, dédiée à M. Jean-Auguſtin de Foreſta, Comte Palatin Préſident au Parlement de Provence, parent de ce ſaint perſonnage. Par M. Augery Prêtre. Aix* 1652, in-12.)

G

GAILLARD (Noël), né à Aix après le commencement du dernier ſiècle, étudia en droit, & prit ſes degrès dans l'Univerſité de ſa patrie. La réputation qu'il ſe fit dans le Barreau lui mérita la confiance générale. Il étoit Syndic de Robe du Corps des poſſédans-fiefs; & en cette qualité, il fit

des *Remontrances de la Nobleſſe de Provence au Roi, pour la révocation des Arrêts de ſon Conſeil, portant réunion à ſon domaine des terres aliénées & inféodées par les Comtes de Provence, avec les preuves tirées de leurs Teſtamens, & de pluſieurs Actes authentiques*, imprimées à Aix 1669, in-fol. qui eurent leur effet. Cet ouvrage qui mérite nos éloges, par la manière dont il eſt écrit annonce des recherches immenſes, des connoiſſances profondes, & une patience admirable par la lecture des anciens titres, qui y ſont cités & même tranſcrits en entier. Ce Juriſconſulte, mourut dans l'exercice de ſes fonctions en 1695, âgé de 82 ans. Il avoit été Procureur du pays, Aſſeſſeur en 1652.

GAILLARD (RENAUD DE), Sieur de Chaudon, Avocat au Parlement de Provence, frère du P. Gaillard étoit l'aîné de 18 enfans. Il eſt Auteur de de différens Contes dans le goût ceux de la Fontaine, & de quelques Poéſies ſacrées; entr'autres des *Paraphraſes en Vers héroïques ſur les livres de la Sageſſe, des Proverbes, de l'Eccleſiaſte & de Job.* Il a fait auſſi des Poéſies provençales: il mourut à Aix au mois de Mai 1706, âgé de 66 ans. On lui attribue fauſſement le *Noël des Bohémiens*, traduit de l'Eſpagnol par Louis Puech. V. PUECH.

GALÉAN, ajoutez *Charles-Hyacinte-Antoine de Galéan*, Prince du St. Empire, Duc des Iſſarts, Comte Palatin, Chevalier honoraire de l'Ordre de St. Jean de Jéruſalem; Commandeur des Ordres Militaires de St. Maurice & de St. Lazare en Savoie, Chevalier de l'Ordre de St. Hubert au Palatinat du Rhin, & de celui de l'Aigle blanc de Pologne; Grand-Maître de la Maiſon & de la Cour de l'Electeur de Bavière, l'un de ſes Conſeillers intimes & d'Etat actuel, Membre des Académies de Leipſic, de Milan, de Florence, de Cortone, de Nîmes, d'Arras, de Beziers, des Arcades de Rome, de la Société Royale de Londres, & déſiré dans toutes celles, où ſes talens étoient connus, fut enlevé aux Savans & aux Lettres le 1er. Avril 1778 à Manheim, dans la 41me. année de ſon âge.

GASSENDI DE CAMPAGNE (ESPRIT DE) étoit de Digne, & petit neveu du fameux Philoſophe de ce nom. Il ſervoit avec honneur, depuis pluſieurs années, dans la Marine, lorſque tout-à-coup, il prit le parti de la retraite. Trois excellens guides le conduiſirent ſucceſſivement dans les voies du ſalut. Ce furent M Arnauld, Curé d'Ollioules, le P. Gautier, Supérieur de l'Oratoire à Marſeille, & le P. Marrot, Supérieur de N.D. des Anges. Il mena dans cette Solitude, une vie ſi auſtère & ſi pénitente, qu'il effrayoit les autres Solitaires, au point que le P. Marrot, fut obligé de le prier de ſe retirer, pour ne pas décourager les autres entièrement. Il alla demeurer avec ſa ſœur à Aix, où il continua ſon ancien genre de vie: il ne mangeoit qu'une fois par jour, n'uſoit que de pain, d'eau, & de légumes; une chaiſe de paille lui ſervoit de lit, & il portoit toujours la haire & le cilice. Son tems étoit partagé entre la prière, la lecture, le travail & la viſite des malades. Enfin, il pouvoit dire avec St. Paul. *Cupio diſſolvi & eſſe cum Chriſto*: il parvint bientôt à ſon but; épuiſé par ſes auſtérités, il mourut dans les ſentimens de la foi la plus vive & de

la piété la plus tendre, le 21 Juillet 1720, âgé de 47 ans. Il fut enterré ſelon ſon déſir, dans le cimetière de l'Hôpital, au milieu des pauvres qu'il avoit ſi fort aimés & ſecourus pendant ſa vie.

GAUFFRIDI, pag. 349 du Vol. précédent, *ajoutez* : les talens ſont héréditaires dans cette famille. Elle a produit M. de *Gauffridi*, *Baron de Trets*, premier Avocat-Général au Parlement de Provence, mort à Aix le 14 Janvier 1741, Magiſtrat pieux & éclairé, dont les *diſcours* ſolides & édifians furent admirés de ſon tems. Nous rappellerons encore la mémoire du Baron de *Gauffridi-Flos*, mort à la Ciotat le 31 Janvier 1764, Auteur de la *réfutation des penſées philoſophiques, par les ſeules lumières de la raiſon, & les principes de la ſaine philoſophie*, in-12, 1751. L'ouvrage refuté étoit attribué à Diderot.

GENS (St.), né dans le Comté-Venaiſſin. *Voyez* notre Géographie au mot BEAUCET.

GIBERT (Joseph-Balthazard), neveu du Profeſſeur d'éloquence, né à Aix le 27 Avril 1711, fut de bonne heure à Paris, où il fut reçu Avocat au Parlement. Ses loiſirs furent conſacrés à l'étude de l'antiquité, & ſes ouvrages lui acquirent une place à l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres. Nous avons de lui 1°. Une *lettre* à M. Freret. 2°. Une autre ſur la Chronologie des Babyloniens. 3°. Des *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des Gaules*. 4°. Un *Tableau des meſures itinéraires anciennes* : il mourut le 12 Novembre 1772 ; il avoit été longtems Secrétaire de la Librairie ; delà il fut nommé Inſpecteur-général du Domaine ; & dans les dernières années de ſa vie, il fut appellé à la place de Secrétaire des Ducs & Pairs. Il remplit avec zèle & capacité, les devoirs attachés à ces places importantes. Le Domaine lui doit des mémoires ſavans & profonds ſur les droits de la Couronne.

Gibert avoit preſque achevé l'édition qu'il devoit donner d'Hérodote, lorſque la mort l'enleva à une épouſe chérie, & à cinq enfans que le Roi a gratifiés d'une penſion qu'ils n'avoient pas ſollicitée.

GIRARDIN (Jacques-Felix), né à Fréjus en 1678, entra dans l'état Eccléſiaſtique, & reçut à Aix le bonnet de Docteur en Théologie. Ayant été nommé à la Cure de Cogolin, il employa ſes loiſirs à l'hiſtoire de ſa patrie, qu'il alla faire imprimer à Paris, & qu'il dédia au Cardinal de Fleuri, ancien Evêque de Fréjus, qui ne le recompenſa, ni en Cardinal, ni en Miniſtre. Girardin fut enſuite pourvu de la Cure dans ſa ville natale, où il ſe fit aimer & eſtimer. On ſe rappelle encore de ſon zèle. Il mourut d'une retention d'urine négligée ou mal traitée, à l'âge de 75 ans, le 13 Juin 1753.

Nous avons de lui, 1°. L'*Hiſtoire de la Ville & de l'Egliſe de Fréjus*, Paris, Delaulne, 2 vol. in-12 1729. L'Auteur annonce ſix livres, & l'ouvrage n'en contient que quatre : les deux qui n'ont pas vu le jour, devoient traiter du Chapitre & du Diocèſe de Fréjus. On attribue l'Epître dédicatoire à M. l'Abbé Prévôt. Elle eſt bien digne de la plume de cet écrivain. 2°. *Hiſtoire de St.*

Anſile, patron de Calas, Aix, David, 1750, in-12. 3°. *Vie du Serviteur de Dieu, François Mets, né au Bar, Hermite du Cap-roux*, ibid. 1752. 4°. *Vie du ſerviteur de Dieu, Laurens Bonhomme, Solitaire près de Fréjus*, ſans date de tems, ni de lieu, mais avec l'approbation des Vicaires généraux, datée de 1749. Cet Hermite étoit né à Vidauban; il avoit précédé *François Mets* au Cap-roux, où il mourut en 1704, après 40 ans d'une pénitence fort auſtère. 5°. *Songe hiſtorique*, ſans date encore. Le ſujet de ce ſonge eſt la naiſſance de *Cornelius Gallus*, à Fréjus. Il a neuf pages d'impreſſion, & il eſt en vers. M. Roux, Maître de penſion, fut tellement enchanté du Poëme de Girardin, ſon compatriote, qu'il lui adreſſa cet éloge. *Si talia ſunt ſomnia, ne vigiles.* Si vous ſongez ſi bien, ne veillez jamais.

N. B. Nous prions nos lecteurs de regarder comme non-avenu, ce qui a été dit au Volume précédent, dans le Supplément concernant *Girardin*, & d'y ſuppléer par cet article, qui nous a été fourni par un Citoyen inſtruit.

GRANET (JEAN-JOSEPH), Cenſeur Royal, ancien Avocat au Conſeil, né à Aix en Provence, mort le 26 Janvier 1759, âgé de 74 ans, eſt l'Auteur de *l'Hiſtoire de l'Hôtel Royal des Invalides*. 1736, in-fol.

GUIEU (JEAN BAPTISTE), né à Marſeille le 4 Janvier 1707, de Jean-Louis Guieu, Négociant, & de Gabriel le Noir, embraſſa la profeſſion du Commerce au ſortir du Collège. L'obéiſſance aux ordres d'un père chéri, & les raiſons de convenance lui firent ſuivre ce parti, tandis que ſon goût naturel, & un penchant irréſiſtible l'entraînoient vers la Littérature.

Guieu ſut allier ſa profeſſion à cette Étude: il cultiva ſes talens, & il compoſa des Poéſies qui n'étoient pas ſans mérite. Il prononça également des Diſcours, dans leſquels il fit briller ſon Éloquence; ils ſont bien moins nombreux que les Pièces qu'il a faites en vers.

L'Académie de Marſeille l'admit parmi ſes Membres, en 1752; mais elle ne jouit pas long-tems de ſa préſence. Guieu fut attaqué, deux ans après, d'une infirmité longue & fatigante, qui le conduiſit au tombeau le 30 Janvier 1755, à l'âge de 48 ans. Ses vertus & ſes talens excitèrent des regrets ſur ſa perte.

GUYS (JOSEPH), né à la Ciotat le 22 Février 1611, prit l'habit de l'Oratoire en 1622. Pendant 62 ans qu'il a vécu dans cette Congrégation, il a toujours été regardé comme un Prêtre éclairé & laborieux, qui s'étoit rendu recommandable par toute ſorte de vertus & de bonnes œuvres, à la tête deſquelles on peut mettre le bien qu'il fit dans les Miſſions du Diocèſe d'Arles, & de quelques autres de ſa Province. Il y conſacroit deux ou trois mois chaque année; & quoiqu'il ne fût pas Prédicateur brillant, il étoit beaucoup plus ſuivi & plus goûté que ceux qui travaillèrent avec lui, parce qu'outre l'avantage qu'il avoit ſur eux de parler parfaitement le patois de Provence, ſa manière de prêcher étoit ſimple, pathétique, & ſes inſtructions remplies de ſentences & de proverbes du pays, & de paraboles ou comparaiſons tirées des choſes naturelles, qu'il ſavoit ſi bien mettre à la portée de ſes auditeurs, qu'elles faiſoient

des impreſſions extraordinaires ſur leur eſprit. Il avoit d'ailleurs le talent d'expliquer les myſtères de la Religion, d'une maniére ſi ſublime, & tout à la fois ſi claire, que les plus ſimples comme les gens inſtruits, en étoient également ſurpris & touchés : ce qui, joint à la vie humble, pauvre & pénitente qu'il menoit, lui avoit fait la réputation d'un Apôtre.

La confiance qu'on avoit en lui à Arles, (où il travailla près de 50 ans avec un zèle infatigable, à la Paroiſſe *Notre-Dame la Principale*), étoit ſi grande, que la plupart des perſonnes qui vouloient revenir ſincèrement à Dieu, regardoient comme un grand avantage de pouvoir être ſous ſa conduite, & d'aſſiſter à ſes inſtructions. Parmi les gens du peuple qui ſe louoient pour aller demeurer dans les métairies du vaſte territoire de cette ville, il y en avoit pluſieurs qui convenoient avec leurs maîtres, qu'il leur ſeroit permis (quoiqu'éloignés de 3, 4 ou 5 lieues) de venir les Dimanches à la ville, pour entendre le Père Guys, qu'on appelloit plus communément le *Père Joſeph*, parce qu'il avoit toujours voulu être appellé de ce nom, par dévotion pour ſon Patron.

Enfin, cet homme vraiment eſtimable, ſur lequel il y auroit tant à dire, ſi on ne craignoit pas d'excéder les bornes qu'il faut ſe preſcrire dans un Dictionnaire, finit ſa carrière le 30 Janvier 1694, emportant les regrets, non-ſeulement de la Paroiſſe, au ſervice de laquelle il étoit attaché, mais encore de tous les habitans de la ville, qui s'empreſsèrent, à ſa mort, de lui donner des témoignages non équivoques de leur vénération; & ſi, comme on le dit tous les jours, la voix du peuple eſt la voix de Dieu, l'opinion où tout le monde étoit à Arles, que ce jour-là il étoit mort un ſaint, doit être regardée comme un préſage de la félicité dont le Père Guys jouiſſoit déjà.

Le Père Guys avoit publié en 1675, une *deſcription des Arènes, ou de l'Amphithéâtre d'Arles*, qui, au jugement des connoiſſeurs, eſt le meilleur ouvrage qui ait été fait ſur cet ancien monument des Romains. C'eſt un in-4°. imprimé *à Arles chez Meſnier, avec des figures de l'Amphithéâtre, tel qu'il étoit autrefois, & tel qu'il eſt aujourd'hui.*

(B. O.)

H

HENRY (JEAN), Peintre, Profeſſeur de l'Académie Royale de Peinture, Sculpture & Architecture, Civile & Navale de la ville de Marſeille, nâquit à Arles en 1734, d'une famille honnête. Son père, Commis au Bureau des Fermes, lui donna une éducation relative à ſon état, dans l'idée de lui tranſmettre ſon Emploi; mais un goût naturel pour le Deſſin, auquel il ſe livroit ſans maître, & ſes cahiers toujours remplis de barques & de payſages jetés ſur le papier ſans aucune notion de principes, annoncèrent de bonne heure le talent le plus décidé.

Une circonſtance heureuſe pour l'in-

clination de cet enfant deſſinateur, lui fit rencontrer dans M. Kapeller, un Peintre occupé à l'exécution de divers ouvrages qui lui avoient été demandés; il rechercha avec empreſſement l'occaſion de s'inſinuer dans l'attelier de cet Artiſte, & il employa tous les moyens pour porter ſes parens à le placer auprès de lui. Des perſonnes de diſtinction engagèrent M. Kapeller à ſe charger de cet enfant; & en effet, cet Artiſte, après avoir rempli l'objet qui l'avoit appelé à Arles, l'amena à Marſeille, où pendant cinq ou ſix ans, il s'attacha avec intérêt, à développer & à cultiver ſes talens; & il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il jouiroit un jour du mérite & de la gloire de l'avoir formé.

Le jeune Henry, porté par ſon inclination naturelle à peindre le Payſage & la Marine, ſe décida d'autant plus aiſément pour ces deux genres, qu'il n'en voyoit pas traiter d'autres dans l'attelier où il étoit. Il s'étoit dèjà exercé dans cette première École, lorſqu'il s'en éleva une autre dans Marſeille, deſtinée tout à la fois, & à faire germer les talens des élèves, & à perfectionner ceux des maîtres. Ce fut celle de l'étude de la nature, rendue publique par l'érection de l'Académie de Peinture & Sculpture, établie en 1753. Henry, âgé de dix-neuf ans, vint deſſiner, en qualité d'élève, dans ce nouveau Lycée; il ſe préſente au premier concours ouvert; & la première couronne adjugée, fut le prix de ſes eſſais naiſſans.

Ce fut à-peu-près dans le même tems, que M. Vernet, Peintre du Roi & de ſon Académie, vint à Marſeille, pour y peindre les deux ſuperbes vues de notre Port. En arrivant, il demande à M. Kapeller un de ſes élèves, pour avoir ſoin de ſa palette & de ſes pinceaux. Henry, inſtruit de cette demande, apprend avec douleur que ſon maître avoit déja jeté les yeux ſur un autre que lui; & jaloux de profiter d'une occaſion qu'il s'imaginoit devoir être faite pour lui-ſeul, il n'oublie rien pour faire changer le choix en ſa faveur. Il a le bonheur de réuſſir, & celui de devenir le digne élève du plus grand homme qui fût alors, préciſément dans le genre qu'il avoit embraſſé. Attaché à lui, comme le fut Éliſée à l'ancien Prophète, il le ſuit fidèlement, quoiqu'à pas lents; il étudie ſes procédés; il ſaiſit ſa manière, & ne le quitte plus juſquà ſon départ, qu'il n'ait obtenu ſon manteau, & le prix de ſon aſſiduité & de ſes veilles.

Plein de l'eſprit de ce Peintre ſublime de la nature, il prend ſon eſſor en redoublant ſon application par des études conſtantes & opiniâtres; on le voit dans le Port, ſur les Quais, aux atteliers, au chantier de conſtruction, dans un bâteau, ſous des vaiſſeaux qui arrivent, ou appareillent pour leur départ, y deſſiner les manœuvres diverſes; & toutes ces études, en ce genre, ſont devenues des deſſins précieux. Après Vernet, il ne peut plus avoir ni ſuivre d'autre maître que la nature.

S'élève-t-il une tempête dans le Golfe? ou il accourt ſur le rivage, ou bien il ne tient à aucun prix, pour engager les matiniers les plus courageux, mais bien moins audacieux que lui, à braver les plus grands dangers: là, dans

le ſein de l'orage, affrontant la mort même, ſon crayon intelligent & hardi fait paſſer ſur les cahiers de ſon porte-feuille, tous les funeſtes effets que lui montre la nature dans le ſpectacle le plus effrayant.

Henry ne tarde pas de ſe faire connoître par quelques petits tableaux de chevalet. Une chaiſe à porteur, le croira-t-on ? dont il peint les panneaux devient la baſe de ſa réputation naiſſante. Tout le public accourt, la regarde & l'admire. Mais bientôt prenant un vol plus noble & plus élevé, il a le courage d'entreprendre & d'achever, avec le plus grand ſuccès la décoration d'un ſallon dans la maiſon de M. Jean-Baptiſte Rey. Le plus grand éloge que l'on puiſſe faire de cet ouvrage, eſt de dire, que non-ſeulement on y trouve une touche ſpirituelle, aiſée, hardie, mais qu'on y reconnoit encore, à ne pas s'y tromper, la grande École dans laquelle l'Auteur avoit eu le bonheur de puiſer ſes principes, & de former ſon goût.

M. Rey ne ſe borna pas à un honoraire ordinaire, pour marquer ſa ſatisfaction à Henry; admirateur de ſes talens naiſſans, jaloux de les placer lui-même, & de les ſoutenir dans la carrière d'une étude à laquelle ſes moyens ne lui permettoient pas d'atteindre, il l'envoie à Rome, & y fournit à ſa dépenſe pendant deux ans. Le jeune Artiſte remplit parfaitement les vues de ſon eſtimable Mécène; chaque jour étoit marqué par de nouveaux progrès; & ſon bienfaiteur, en recevant aſſez fréquemment de ſa part des tributs de ſon pinceau & de ſon crayon, n'étoit pas moins ſenſible aux témoignages de ſa juſte reconnoiſſance, qu'au plaiſir de juger par lui-même du prix de ſes bienfaits.

Ne diroit-on pas qu'il eſt réſervé aux Diſciples de l'École de Vernet, de devoir ſucceſſivement les uns après les autres, à la bienfaiſance de quelque Amateur, le bonheur & les moyens d'aller perfectionner leurs talens dans cette heureuſe région, qui fut toujours celle de l'Empire des Arts ? Vernet a joui de cet honorable avantage, en qualité de Penſionnaire du Roi. Henry, ſon élève, a été étudier à Rome, aux frais de M. Rey. Un autre Amateur bien eſtimable, que je ne nomme pas, parce qu'il ne m'en laiſſe pas la liberté, vient de fournir à M. Mille, jeune élève de Henry & de l'Académie de cette ville, dans laquelle il a été couronné pluſieurs fois, les moyens d'aller étudier en Italie, d'y acquérir la réputation à laquelle ſes premiers eſſais ſemblent lui promettre d'aſpirer.

Le retour de Henry dans ſa patrie, ne tarda pas de l'annoncer avec avantage dans une Société d'Artiſtes, où l'unanimité des ſuffrages lui avoit décerné la première palme dont elle avoit diſpoſé. Il ſe préſente à l'Académie, y eſt agréé en 1755, & reçu en 1756. Son morceau de réception, un de ſes meilleurs ouvrages, eſt une tempête; il eſt rempli d'effets, de feu & d'accord. On peut dire qu'il eſt difficile de le regarder ſans émotion.

On aime à voir dans une ville riche, des Amateurs éclairés, empreſſés de favoriſer & de faire valoir les talens. M. Guys, qui jouit d'une réputation bien méritée, l'ami des Arts & des Artiſtes, comme on l'a vu dans ſes ouvrages, Littérateur eſtimé par ſes productions, & Philoſophe éprouvé par les revers,

avoit ci-devant demandé au célèbre Verdiguier, un ouvrage en Sculpture, en le laiſſant le maître du choix du Sujet, du tems & du prix. Cet homme eſtimable, jugeant que Henry méritoit bien de ſa part une pareille diſtinction, lui demanda à ſon tour deux tableaux, ſans ſe permettre encore la moindre réſerve.

M. Fortic, amateur des Arts, lui en commande bientôt d'autres, pour décorer une des ſalles de ſa maiſon. Il entreprend l'ouvrage; & en l'achevant, il mérite de nouveaux applaudiſſemens. Ces tableaux, en état de ſe ſoutenir à côté des productions des Maîtres en ce genre, ont de plus le mérite de repréſenter dans les perſonnages, les divers portraits de la famille de feu M. Fortic.

En 1776, la mort de N. Zirio laiſſe une place de Profeſſeur, vacante dans l'Académie. Henry réunit les voix en ſa faveur, remplace Zirio, & l'emporte par ſon ſeul talent ſur pluſieurs Concurrens, bien dignes certainement de balancer les ſuffrages de cette Société d'Artiſtes. Auſſi a-t-il pleinement juſtifié ſon choix. Cet Officier a toujours dignement rempli ſes fonctions juſques à la fin de ſa carrière; je dois dire encore que ſes Tableaux & ſes Deſſins ont toujours fourni en abondance, tant qu'il a vécu, des matériaux précieux, à la décoration de ſon ſallon, dans les expoſitions publiques des divers ouvrages de ſes Membres; & cet hommage qu'elle rend, par ma voix, à la mémoire d'un Confrère qui lui fut cher, & qui n'a jamais ceſſé de mériter ſes applaudiſſemens, eſt un tribut qui lui eſt dû.

Henry, en étudiant d'après les ouvrages de Vernet, avoit ſu s'approprier la belle manière de ce Peintre ſublime. Sa touche étoit hardie, elle tenoit de la vivacité de ſon génie; & l'on trouve dans les tableaux de l'élève, beaucoup de cette expreſſion, de ces effets, & de cette belle vérité que l'on admirera toujours dans les précieuſes productions du Maître.

Il eſt ſorti de l'attelier de Henry une quantité de Tableaux de chevalet en Marines & en Payſages: il en eſt deux, entr'autres, qui méritent bien d'être connus: Le premier eſt dans le Cabinet de M. Rouvier, Lieutenant du Roi, dans la ville de Vence; l'autre, chez M. Michel de Léon, Tréſorier-Général de France, tous deux amateurs diſtingués par leurs connoiſſances dans les Arts, & leur attachement à ceux qui les exercent. Ces deux Tableaux ſont de la force du morceau de réception pour l'Académie; ils repréſentent encore tous deux une tempête. Le premier eſt d'une grande forme; le ſecond, du petit chevalet.

Une anecdote qu'il ne m'eſt pas permis de taire, & qui fait toujours le plus grand honneur à la mémoire de Henry, eſt le choix que fit de lui M. le Duc de Chaulnes, en arrivant à Marſeille, à ſon retour de ſon voyage en Égypte. Ce Protecteur illuſtre des Savans & des Artiſtes, auſſi diſtingué par ſes profondes connoiſſances dans les Arts, que par les ſuccès avec leſquels il les cultivoit lui-même, après avoir connu le mérite de Henry, s'empreſſa de s'adreſſer à lui, pour arrêter & refaire, même en partie, une ſuite conſidérable de deſſins qu'il avoit faits d'après les morceaux les plus remarqua-

bles dans le genre antique, & les monumens divers qu'il étoit allé admirer dans cette ancienne région qui fut le berceau des Arts. M. le Duc de Chaulnes, en conſervant toujours beaucoup d'eſtime & d'amitié pour cet Artiſte n'a jamais ceſſé de l'honorer de ſa protection.

Henty a terminé ſon honorable carrière dans les Arts, par la décoration d'une vaſte galerie, qu'il a peint dans l'Hôtel de M. De Paul, Lieutenant-Général-Civil, Honoraire, de Marſeille. Huit grands tableaux forment l'enſemble de cet ouvrage eſtimable; & il eſt ſouvent arrivé, que de vrais connoiſſeurs les ont pris, au premier aſpect, pour être ſortis du pinceau du Maître, tant l'élève, en y travaillant, avoit eu l'art de s'en approprier le beau faire.

On ne rendroit à la mémoire de Henry qu'une partie de ce qui lui eſt dû, ſi, en parlant des talens, on ne diſoit quelque choſe des qualités de ſon ame. Il avoit le cœur excellent; il aimoit à ſe rendre utile; & s'il avoit l'avantage de ſe procurer des amis, il avoit auſſi celui de les conſerver. Son deſir le plus vif étoit d'obliger; & il n'étoit jamais plus content, que quand il avoit eu le bonheur d'y réuſſir. Il conſerva toujours pour Vernet, une reſpectueuſe amitié; & cet attachement vif & ſincère que ce Maître inſpiroit à tous ſes admirateurs, autant par ſa ſociété, que par ſes ouvrages. Vernet de ſon côté, aimoit beaucoup Henry. Il parloit avec éloge & avec plaiſir de ſon élève. Ajoutons à cette puiſſante recommandation, le ſuffrage de M. Campion, amateur diſtingué des talens & des Arts, l'ami précieux des Artiſtes; Artiſte lui-même du plus grand mérite dans ſes momens de loiſir. M. Campion aima toujours beaucoup Henry; il n'eut jamais rien de réſervé pour lui; & notre Peintre, tant qu'il a vécu, a pu ſe flatter d'avoir bien plus aiſément diſpoſé de tout ce qui a appartenu à cet homme eſtimable, que de ſa palette & de ſes pinceaux. Auſſi, de ſon côté, Henry étoit-il tellement attaché à M. Campion, que ſon exiſtence a ſemblé tenir à celle de cet ami généreux. A peine cet homme, ſi cher aux Lettres & aux Arts, nous a-t-il été enlevé, que Henry s'eſt livré à une ſombre mélancolie, qui a été le triſte avant-coureur d'une mort prochaine. Il s'étoit marié depuis peu; & il a ſuccombé le 14 Septembre 1784, à la taille de la pierre dont il étoit attaqué. Il a été vivement regretté par ſes amis, par les Artiſtes & par les amateurs; & l'on peut dire encore de lui, que la fortune dont il a joui, a été bien inférieure à celle que ſon talent devoit lui procurer.

Article extrait d'un Éloge fait & lu dans la Séance publique de l'Académie Royale de Peinture, Sculpture & Architecture Civile & Navale de la ville de Marſeille, tenue à l'Hôtel-de-Ville, le 27 Août 1786, par M. d'Ageville, Profeſſeur d'Architecture & de perſpective en cette Académie, Aſſocié Correſpondant de l'Académie Royale d'Architecture de Paris, de l'Académie des Arcades de Rome, & Correſpondant du Muſée de Toulouſe.

JAUFFROY (ÉTIENNE), né à Ollioules, au Diocèſe de Toulon, en 1698, entra dans la Congrégation des Prêtres de la Doctrine chrétienne, &

s'y fit un nom par les ouvrages ſuivans. 1°. *Statuts Synodaux*, publiés dans le Synode général, tenu à Mende en 1738, imprimés en 1739, in-8°. 2°. *Conférences de Mende* 1761, in-12.

3°. *Apologie des Conférences de Mende, in-12.*

Le Père Jauffroi eſt mort à l'âge de 62 ans, le 30 Mai 1760.

ISNARD (JEAN) nâquit à Graſſe, le premier jour du mois de Septembre 1701. Il entra dans l'Oratoire à l'âge de 18 ans, & il y profeſſa les hautes claſſes avec diſtinction pendant pluſieurs années. Il quitta enſuite la Congrégation, croyant d'avoir plus de loiſir pour cultiver les Lettres. Maſſillon étoit alors Évêque de Clermont; il honoroit Iſnard de ſon amitié; & celui-ci connut tout le prix de la gloire, & apprit à la mériter, dans le ſéjour qu'il fit auprès de ce Prélat, que la gloire n'abandonna jamais.

En 1733, Iſnard remporta le prix de l'Académie Françoiſe, par une *Ode ſur les progrès de la Sculpture, ſous le règne de Louis le Grand.* Trois ans après, il adreſſa à Voltaire, avec lequel il étoit déjà en relation, une *Ode* à la France *ſur la Paix*, & lui demanda ſon avis. Voltaire applaudit aux plus beaux morceaux de cette Pièce, & envoya à l'Auteur, en échange, le dernier des ouvrages qu'il venoit de publier. Ce jugement étoit d'autant plus flatteur pour Iſnard, que Voltaire, déjà en poſſeſſion de la gloire, ne s'étoit point encore habitué à proſtituer ſes éloges en faveur de tous ceux de qui il pouvoit en attendre.

Iſnard compoſa une troiſième *Ode ſur la Sageſſe du Gouvernement.* Elle parut en 1738.

La Poéſie ne fut pas la ſeule ſcience qui occupa Iſnard: il partageoit ſon tems entre l'étude de la Phyſique, de l'Hiſtoire Naturelle & de la Chymie. Sa réſidence preſque habituelle à Paris, en réchaufant ſon amour pour les Sciences, lui fourniſſoit des moyens d'y faire des progrès.

Un *Mémoire* qu'il fit *ſur la cauſe des tremblemens de terre*, remporta le prix à l'Academie de Rouen, en 1757. L'année d'après, il obtint *l'Acceſſit*, au jugement de la même Académie, par un *Mémoire ſur la cauſe des affinités des corps.* Il remporta dans le même tems le prix de l'Académie de Beſançon, qui avoit propoſé pour ſujet du prix: *La manière la plus ſimple & la plus ſûre de rappeller les noyés à la vie.*

Peu de tems après, Iſnard retourna dans ſa patrie, où il continua à ſe livrer à l'Étude des Sciences & à la Poéſie. Mais ſes dernières années furent conſacrées à des recherches ſur l'Agriculture & à la Poéſie Morale. Cet Auteur ſe propoſoit de réunir dans un Corps d'ouvrage, ſes différentes œuvres & de donner au public cette Collection, lorſque la mort le ſurprit le 22 Avril 1775. Il emporta les regrets de ſes concitoyens, & l'eſtime des Gens de Lettres.

(Mémoires Mss.)

L

LA FARE LOPEZ (Louis-François de), Abbé de Saint-Pierre en Vallée, Ordre de St. Benoit, Diocèſe de Chartres, Prédicateur ordinaire du Roi, Aſſocié de l'Académie des Belles-Lettres de Marſeille, étoit frère du Commandeur de la Fare & avoit prêché à la Cour avec applaudiſſement. Il mourut à S. Germain en Laye, le 25 Décembre, à l'âge de 78 ans.

LEMERRE (Ignace), fils d'Étienne, Bourgeois de Marſeille, & d'Éliſabeth Latil, étoit né en 1677, & fut reçu à l'âge de neuf ans, au nombre des Clercs de St. Jean de Jéruſalem : mais peu diſpoſé enſuite à ſe lier par des engagemens, dont ſa jeuneſſe ne lui avoit pas permis de prévoir les conſéquences, il renonça à ſa première vocation en 1695, pour embraſſer un état où les vœux ſont inconnus, & où on peut en tout tems, faire uſage de ſa liberté. Il entra dans l'Oratoire, où il acheva ſes études, enſeigna les Humanités, & fut élevé au Sacerdoce. Après y avoir paſſé quatorze ou quinze ans, il ſe vit obligé d'en ſortir pour ſoigner ſa ſanté, qui ſe trouvoit conſidérablement altérée par le genre de vie auquel ſes emplois l'aſſujettiſſoient. Les Médecins lui ayant conſeillé de voyager, il alla en 1712, à Rome, où il eut pluſieurs audiences du Pape Clément XI, qui lui donna bien des marques d'eſtime. Le Cardinal de la Trémouille, qu'il eut ſouvent occaſion de voir dans cette Capitale, lui procura le Prieuré de St. Matthieu de Morlaix, ce qui l'engagea à revenir en France, pour en prendre poſſeſſion. S'étant retiré à Paris en 1722, il fut très-conſidéré du Duc d'Orléans, & de l'Abbeſſe de Chelles, ſa ſœur, qui l'honorèrent l'un & l'autre de leur protection, & le comblèrent de bienfaits.

Ce digne Eccléſiaſtique, vivement pénétré des devoirs de ſon état, vécut toujours d'une manière très-édifiante, & toute occupée de l'étude de la religion.

Comme il avoit une grande connoiſſance de la Langue Grèque, il traduiſit en François pluſieurs ouvrages des Pères Grecs, dont quelques-uns ſont imprimés : 1°. *Le Traité de la Providence de Théodoret, Paris, chez Durand*, 1740, *in*-8°. 2°. *Les œuvres de piété de St. Éphrem, Paris*, 1744, 2 *vol. in*-12. *chez Didot.* 3°. *Les Homélies de St. Chryſoſtôme ſur l'Évangile de St. Jean, & des exhortations, traduites ſur l'Édition des PP. Bénédictins, avec des paralleles de Doctrine, tirés des anciens Pères; des notes & des éclairciſſemens, Paris*, 17... 4 *vol. in*-8°. *qu'on trouvoit chez la veuve Étienne.*

4°. Penſées morales & chrétiennes ſur le Texte de la Geneſe, Rouen 1734, 2 vol in-12.

Lemerre mourut à Paris le 28 Mars 1752, laiſſant, outre les ouvrages ci-deſſus, d'amples manuſcrits, dont quelques-uns même étoient déjà approuvés par

un Cenſeur Royal. Il y a, entr'autres, un manuſcrit, intitulé : *Auguſtinus Græcus* ; dans lequel il montre, par différens extraits, des ouvrages des PP. Grecs, la conformité de leur Doctrine avec celle de St. Auguſtin ſur la grace. Notez qu'à la fin de la Préface des Homélies de St. Chryſoſtôme ſur St Jéan, le public eſt averti que le même Traducteur alloit bientôt publier en François, les Lettres de St. Iſidore de Peluſe, au nombre de 2012, auxquelles il en avoit joint, dit-on, pluſieurs autres tirées des Pères des premiers ſiècles, & quelques anecdotes.

M

MARGALET (CLAUDE DE), né à Saint-Paul de Durance, vers l'an 1500, fut un grand Juriſconſulte du ſiècle dernier. Il faiſoit ſa réſidence à Aix, où il avoit le titre de Conſeiller du Roi, & de Référendaire en la Chancellerie. Nous avons de lui, un *Traité du ſtyle de la Cour des ſoumiſſions*, ouvrage plus eſtimable, qu'eſtimé. Ses Deſcendans ſont Magiſtrats aux Cours Souveraines, & ont fait des Chevaliers de Malte.

MARIN (LE PÈRE JACQUES-JOSEPH) nâquit à la Ciotat, le 13 Décembre 1688, d'une famille originaire d'Italie, & qui croit deſcendre des *Marini* de Gênes, parce que de tous les tems, elle en a porté les armes & le nom. Il étoit fils de Jacques Marin & de Marie Martin. Après avoir fait ſes premières études, il entra dans l'Ordre des Servites, en 1704. Les grandes diſpoſitions, qu'il annonçoit, déterminèrent ſes ſupérieurs à l'envoyer à Rome. Arrivé en 1708, ſur ce grand théâtre, il ne fut pas long-tems à s'y faire une réputation : il ſoutint des thèſes avec le plus grand éclat, & s'attira bientôt l'eſtime & l'amitié de la nobleſſe & des Prélats Romains. Le Cardinal Pieſi ſe l'attacha plus particulièrement, en qualité de ſon Conſeil & de ſon Théologien. Il l'appelloit par amitié *Marinelli* : ce ſobriquet lui reſta, & le P. Marin ne fut plus connu à Rome que ſous le nom de *Marinelli*.

Il avoit une grande fécondité d'imagination, parloit avec chaleur & avec eſprit ; il ſe livroit à des ſaillies qui étonoient les Italiens eux-mêmes, ſi accoutumés aux *Concetti*. Invité à tous les actes publics, on attendoit que *Marinelli* prît la parole, & il l'emportoit ſur tous ceux qui avoient parlé avant lui. Il ſe fit une ſi grande réputation parmi les Théologiens, que lorſqu'il y avoit, dans les écoles, des cas difficiles à réſoudre, on conſultoit *Marinelli*, avant que de donner une déciſion.

Le deſir ſi commun & ſi naturel de revoir ſa patrie, le fit revenir en France, où il fut fait Provincial de ſon Ordre. Il paſſa quelque tems à la Ciotat, au ſein de ſa famille ; mais ſon Général, qui ne voulut point ſe priver de ſes

lumières & laiſſer ſes talens inutiles ; l'attira auprès de lui en 1738, & l'éleva aux premières dignités de l'Ordre. Sa ſanté s'altéra par ſon travail & par ſes études continuelles. Il ſollicita & obtint en 1750, la permiſſion d'aller jouir à Sienne de l'air pur qu'on y reſpire. Il n'y demeura point oiſif : il ſe chargea d'une Chaire de Profeſſeur qu'il garda juſqu'à ſa mort, arrivée le 6 Avril 1777, à l'âge de 91 ans. Il avoit été étroitement lié avec le Cardinal Lambertini, devenu Pape ſous le nom de *Benoit XIV* ; & il paſſe pour conſtant, dans l'Italie, que ce Pape avoit eu le projet de le revêtir de la pourpre romaine.

Le P. Marin avoit beaucoup écrit ſur la Controverſe. On a imprimé à Rome deux petits Traités en latin ſur cette matière, & un livre de dévotion en italien, qui ne ſont point connus en France, où ce genre d'écrire eſt moins eſtimé qu'en Italie.

Nous croyons devoir ajouter à cet article, fourni par un de ſes neveux, une note ſur ce Religieux, que nous trouvons dans l'*Hiſtoire de la Ciotat*, par un Auteur de la même famille.

M. Marin, de pluſieurs Académies, Cenſeur Royal & Lieutenant-général du Siège de l'Amirauté de la Ciotat, dit en parlant de la Maiſon des PP. Servites, page 132 en notes. » Le » Religieux le plus célèbre de cette » Maiſon, eſt le P. Marin, qui ſervit » avec éclat, en Italie, ſon Ordre par » ſon éloquence & ſes lumières : il » lui arriva ce qui arrive à tout homme » qui, après avoir parcouru une carrière brillante, croit venir ſe repoſer » ſous ſes lauriers, dans ſa patrie. Comme nul n'eſt Prophête en ſon pays, » ſa gloire fut éclipſée à la Ciotat, où » ſes talens furent méconnus . . . . . » Le P. Marin alla réprendre toute ſa » renommée en Italie, où il eſt mort, » après y avoir occupé différentes Chaires dans les Univerſités. » Nous oſerons ſoupçonner que dans ce récit, qui n'eſt pas exactement conforme à celui de ſa famille, M. Marin a voulu peut-être faire un reproche indiſcret à ſes concitoyens ; & nous croyons qu'on pourroit lui appliquer une partie de ce qu'il dit ici de ſon parent, puiſque poſſédant la charge la plus honorable de la Ciotat, il n'y fait pas ſa réſidence, & partage ſon ſéjour entre Marſeille & la Capitale du Royaume.

MARTIN (ALEXANDRE), nâquit en 1630 à Roubion, au Diocèſe de Cavaillon, d'une famille honnête, mais peu favoriſée des biens de la fortune. La peſte ravageoit alors la Provence ; le jeune Martin perdit ſon père ; & ſa mère s'étant remariée, il fut elevé par ſon ayeule qui le fit conduire à Cavaillon. Elle le confia à un de ſes proches parens, qui n'oublia rien, dans ſa pauvreté, pour lui procurer une éducation chrétienne, par elle-même & par le crédit qu'il avoit auprès de M. de la Bordizière, Evêque de cette ville. Ce Prélat lui accorda une place parmi les Clercs deſtinés à le ſervir ; & ſon ſucceſſeur, M. de Fortia, informé de ſon mérite, lui conféra la tonſure, & l'envoya à Carpentras pour y faire ſes humanités, & enſuite à Avignon, où il étudia en Philoſophie. Il y acheva ſon cours d'étude, & ayant pris le degré de Bachélier en l'un & en l'autre droit, il fut ordonné Prêtre.

Sa première fonction dans le miniſtère

fut celle d'inſtruire les enfans. Il s'unit pour cela avec M. Patreau, qui fut depuis Chanoine de St. Geniez à Avignon; il fut enſuite dans le Diocèſe de Viviers, pour y travailler à la converſion des hérétiques. Mais M. de Fortia l'appella bientôt auprès de lui. Ce digne Prélat, nommé Coadjuteur du Cardinal Bichi, Evêque de Carpentras, le nomma à la Cure de St. Didier. C'étoit le lieu deſtiné par la Providence, pour l'établiſſement d'une ſociété qui a fait les plus grands biens dans le Comté-Vénaiſſin & dans les Provinces voiſines.

Le zèle de la maiſon de Dieu anima bientôt le vertueux Curé. Il voyoit avec peine que l'Egliſe de St. Didier étoit peu décente. Il y fit faire des réparations de même qu'aux Chapelles de N. D. du Roſaire & de N. D. des Graces.

Une maladie épidémique attaqua ſes paroiſſiens & anima ſon zèle. Il en fut bientôt atteint, & il édifia ſes confrères, & les habitans de ſa Paroiſſe par ſa réſignation & par ſa piété, qui ſe manifeſta toujours de plus en plus dan le cours de ſa maladie.

Dès qu'il fut relevé de ſa maladie, il fit bâtir la Chapelle de N. D. de Ste. Garde, qui fut bénite le 9 Juin 1666, & qui fut le berceau de la Congrégation des Prêtres de Ste. Garde, dont nous avons parlé à l'article BERTET. Le. P. *Jérôme d'Etienne*, Religieux Minime, dont nous avons eu occaſion de faire connoître les vertus coopéra puiſſamment à cette œuvre avantageuſe.

Enfin, *Martin* ayant quitté ſa Cure, ſe retira dans une des cellules qu'il avoit faites bâtir auprès de la Chapelle, & y mourut ſaintement le 13 Juillet 1703, à l'âge de 72 ans, après pluſieurs années de ſouffrances les plus aigues. Son corps fut enſéveli par M. de Salvador & par les Prêtres de la Maiſon, dans la Chapelle de N. D. Ste. Garde. On lit cette épitaphe ſur ſon tombeau.

Hîc jacet
R. D. Alexander MARTIN,
Sancti Deſiderii
Parochus,

Hujus primariæ Domûs
Fundator,
Inſtituendæ Congregationis
Præcurſor,
Vitæ aſperrimæ
Sectator.
Novos in vineam Domini operarios
Excepit, ſociavit:

Acutis diù probatus morbis,
Caſtus, ſimplex, fidelis,
Obiit in Domino,
Die XIII Julii anno M. DCC. III.

MOISSAC (JEAN-LOUIS-HYACINTHE D'ESMIVI, SEIGNEUR DE), fils de Louis, Conſeiller au Parlement de Provence, & de Louiſe de Thomaſſin-Mazaugues, eſt de tous les Magiſtrats de cette Cour, celui qui a le plus travaillé ſur ſon hiſtoire, ſes droits & ſes uſages. Il a fait 1°. Une *Hiſtoire manuſcrite du Parlement de Provence*, qui commence en 1501, & finit en 1715. Tous les faits relatifs, non-ſeulement au Parlement, mais encore à l'Hiſtoire du pays, y ſont rapportés. On peut compter ſur leur exactitude. Moiſſac étoit un Magiſtrat fort inſtruit, d'ailleurs il travailloit ſous les yeux de M. de Mazaugues, ſon couſin germain, qui lui fourniſſoit tous les matériaux, & qui examinoit ſon travail. Moiſſac a donc écrit non-ſeulement ſur les regiſtres du Parlement, mais encore ſur les manuſcrits qui étoient dans la Bibliothèque de M. de Mazaugues. Quoique le ſtyle de M. de Moiſſac ne ſoit pas abſolument correct, il a préſenté les faits d'une manière intéreſſante; on ſait combien l'hiſtoire du Parlement eſt liée à celle du pays : outre qu'il a ſouvent eu part aux affaires générales, il a eu juſqu'en 1667, le Gouvernement de la Provence en abſence des Gouverneurs & Lieutenans du Roi. On pourroit cependant deſirer que l'Auteur eût cité plus exactement les époques ; ſouvent il n'indique que les années. Mais ſon ouvrage ſuppoſe beaucoup de travail.

2°. M. de Moiſſac a écrit le *Cérémonial du Parlement d'Aix*. Ce manuſcrit qui eſt in-folio du plus grand format, contient les uſages & les droits du Parlement, le détail des cérémonies auxquelles il aſſiſte, de ce qui ſe pratique dans l'intérieur du Palais, des droits non-ſeulement du Corps, mais des différens Officiers, du premier Préſident, des Préſidens à Mortier, des Conſeillers, des Gens du Roi, des Greffiers, des Magiſtrats inférieurs, des droits du Parlement ſur la Police, & ſur la publication de la paix, ſur le Gouvernement de la Provence, en abſence des Gouverneurs, des gages & de leurs augmentations ou diminutions, des Crues, des Charges & de leurs ſuppreſſions.

3° On a de lui *deux Volumes manuſcrits*, ſur les conteſtations du Parlement, 1°. avec la Cour de Rome, au ſujet du droit d'Annexe. 2°. Avec les Archevêques & Evêques de la Province. 3°. Avec le Chapitre de la Métropole d'Aix. 4°. Avec le Gouverneur, les Lieutenans-généraux & les Commandans. 5°. Avec la Chambre des Comptes, Cour des Aides. 6°. Avec les Tréſoriers de France. 7°. Avec les Conſuls d'Aix, Procureurs du Pays. 8°. Avec les Sénéchauſſées. 9°. Les conteſtations que les droits des charges des Officiers du Parlement ont occaſionnées. Ce qui rend ce travail précieux, c'eſt que les pièces juſtificatives y ſont rapportées preſque toujours en leur entier. Le cérémonial & les conteſtations du Parlement embraſſent tout le tems qui s'eſt écoulé depuis la création du Parlement juſqu'à l'année 1745, époque de la mort de l'Auteur. Enfin Moiſſac a raſſemblé dans un ſeul volume les *Mercuriales*, qui ont été tenues au Parlement de Provence ; ces Mercuriales étoient des Réglemens ſur la police intérieure de la Compagnie & de ſes Membres, & ſur la manière d'admi-

niſtrer la Juſtice. Elles avoient lieu tous les ans, & ſouvent pluſieurs fois dans l'année. Les dernieres ont été tenues le 4 Février 1696.

De Moiſſac étoit Conſeiller au Parlement depuis le 16 Mars 1709; il eut de Madame d'Arnaud-Rouſſet, Jean-Louis-Honoré d'Eſmivy, Seigneur de Moiſſac, qui lui ſuccéda en 1746 dans ſa charge, & qui eſt mort Intendant de la Guadeloupe.

MOUSTIÉS (JEAN-PIERRE), illuſtre citoyen de Marſeille, étoit troiſième Echevin, lors de la peſte, qui, en 1720, affligea la Provence. Animé de l'amour patriotique le plus ardent, ce généreux Marſeillois ſacrifia tout au ſoulagement du peuple, en affrontant les dangers les plus éminens. On le voyoit dans tous les quartiers, donnant les ordres les plus ſévères & les plus néceſſaires. On dut à ſes ſoins la déſinfection de la Ville.

Un Officier rencontra un jour Mouſtiés, qui deſcendoit de la *Tourrette*, où il avoit donné des ordres pour l'inhumation des cadavres. Ce militaire, dit en plaiſantant à ſes camarades : *voici l'Enterre-mort.* Mouſtiés piqué de cette maligne plaiſanterie, quitte ſon chaperon, met l'épée à la main, & fondant ſur l'Officier, il lui crie hardiment : *j'enterre les morts & les vivans.* Il n'eut pas moins la généroſité après le combat; après avoir déſarmé l'Officier, il lui donna pour conſeil de reſpecter les Magiſtrats, & il lui rendit ſon épée.

Le ſieur Laporte, dans ſon Ode ſur la peſte de Marſeille, n'oublia pas le zèle de Mouſtiés. Voici la ſtrophe qui le concerne.

Au milieu d'un ſi grand orage,
Nos Magiſtrats laborieux
Tâchent d'empêcher le ravage
Que font les maux contagieux
MOUSTIÉS eſt, dans cette diſgrace,
Plein d'une généreuſe audace.
Rien ne l'arrête, ni l'abbat;
Et jamais les Conſuls de Rome
N'ont mieux ſoutenu que cet homme
Les fatigues du Conſulat.

Nous n'avons pas rapporté ces vers pour la beauté de la poéſie, mais pour montrer que Mouſtiés ſe diſtingua dans ſon exercice conſulaire.

N

NAS (Louis de), né à Aix de Pierre de Nas, fut un vaillant guerrier, ſurnommé *le Capitaine Nas*, à cauſe de ſes exploits belliqueux. Le Baron de la Garde, qui le connoiſſoit capable d'entreprendre les actions les plus périlleuſes avec prudence & dextérité, le préſenta au Maréchal de Termes, qui alloit commander les François en Italie. Celui-ci chargea *Nas* d'une expédition contre la ville de St. Boniface en Corſe, place que les ennemis croyoient imprénable.

Nas accepte la commiſſion, & ſans être intimidé par les obſtacles, il épie le moment favorable à ſon entrepriſe; il emporte cette place avec ſix vaiſſeaux le 20 Septembre 1553, & ſe fait un nom immortel dans les faſtes de l'Hiſtoire.

Nas avoit épouſé, en 1551, Cathérine de Chantard, qui lui aporta en dot, la terre de Tourris, dont ſes deſcendans portent le nom. Son fils Jean-Baptiſte ſe diſtingua auſſi dans le ſervice militaire; il ſeroit parvenu aux emplois les plus éminens, s'il n'eût été tué au Siège d'Anvers en 1583 âgé de 34 ans. Il commandoit la Cavalerie dans cette expédition, & il avoit été fait Gentilhomme de la Chambre de Monſeigneur le Duc d'Alençon en 1576. Ce Prince le regardoit comme *un jeune-homme de belle eſpérance*. Le Roi Henri III, MM. de Buſſy d'Amboiſe & de Villeroi, Secrétaires d'Etat, l'honoroient de leurs bontés. Ses Succeſſeurs ſe ſont diſtingués dans la Marine militaire.

NATOIRE, fameux Peintre, étoit né à Arles; il ſe fit admirer dans la France par des tableaux de prix, & il fut nommé Directeur de l'Académie Royale de Peinture à Rome: il eſt mort dans l'exercice de cette charge. L'on vendit à ſa mort en 1778, ſon cabinet à Marſeille. Il y avoit des tableaux originaux d'une beauté ſurprenante.

La Ville de Marſeille poſſède deux productions du pinceau de Natoire. La première, eſt dans le Chœur de l'Egliſe Paroiſſiale de St. Ferréol: c'eſt un tableau fort grand, repréſentant le martyre de ce Saint; la ſeconde, eſt au Couvent de Ste. Eliſabeth, dites *Lyonnoiſes*; c'eſt un très-beau tableau, repréſentant le Sauveur & St. François.

NIBLES (Jean-Baptiste d'Andréas ou de André), Gentilhomme du dernier ſiècle, ne nous eſt connu que par ſon ouvrage, qui a pour titre: *Tableau du Gouvernement du Comte d'Alais*. On conjecture auſſi qu'il eſt Auteur de *la Verité provençale*, diſcours fort étendu ſur l'éclat de la Provence, avant J. C. ſous les Romains, les Empereurs, les Goths, les Comtes, &c. On y voit des raiſons ſolides, pour leſquelles le Roi eſt ſupplié de laiſſer aux Provençaux leurs anciennes libertés. Ce dernier ouvrage fut imprimé à Aix en 1630. Il eſt fort inſtructif pour l'Hiſtoire de notre Province.

P

PELLICOT. Cette famille a produit un grand nombre d'hommes célèbres, dont nous allons faire connoître les principaux.

Antoine Pellicot, qui eſt le plus ancien de cette famille, dont nous ayons connoiſſance, ſervit en Rouſſillon, en qualité de Gentilhomme ou de Franc-Archer, ſous M. de Chevrière, en 1469.

N. Pellicot, fils du précédent, nâquit à Seillans, & ſe conſacra, de même que ſon père, au ſervice de ſon Roi. Il ſe diſtingua autant par ſa valeur que par ſes talens. Il poſſédoit la ſcience des Mathématiques, & il obtint le titre de Grand-Ingénieur. C'eſt en cette qualité qu'il préſida à la conſtruction du Fort de N. D. de la Garde à Marſeille. *Antonius Arena*, parle de lui avantageuſement dans ſon Poëme, intitulé : *Meygra entrepriſa, &c.* pag. 19. *Pellicot* ſe diſtingua beaucoup en effet, lors de l'invaſion de l'Empereur Charles V. Mais il ſe couvrit de gloire en 1543 & en 1544 au ſiège de Nice, par *Charedin* dit *Barberouſſe*. Ce guerrier ſe conduiſit avec tant de bravoure & de ſagacité, que les Princes de l'Empire ayant demandé enſuite des Troupes auxiliaires au Roi de France contre Soliman ; *Pellicot* fut nommé pour commander l'Armée Françoiſe, à la tête de laquelle il fit des prodiges de valeur, & mourut glorieuſement les armes à la main, vers l'année 1550.

Antoine II, fils de Bernardin, & petit fils d'Antoine I, né à Seillans ne 1494 ; étudia en droit, & fut reçu Docteur en cette Faculté. Après avoir exercé pendant pluſieurs annés, avec diſtinction, la profeſſion d'Avocat, il fut pourvu en 1543 d'une charge de Maître des Comptes, ou comme l'on diſoit alors de Préſident rational. Il s'y fit beaucoup d'honneur, mais ce qui releva infiniment ſon mérite, ce fut la manière dont il défendit ſa cauſe, & celle de ſes accuſés dans le prétenducomplot entre M. de Grignan, Gouverneur de Marſeille, le Préſident d'Oppéde & quelques autres. Parmi les accuſations ſur leſquelles portoit cette affaire fameuſe Guillaume Guerin reprochoit ſur-tout à Pellicot & à ſes prétendus complices, d'avoir voulu livrer Marſeille au Duc de Savoie. Les accuſés furent renfermés à la Baſtille pendant plus de trois ans ; & ce ne fut qu'au génie tranſcendant de Pellicot qu'ils dûrent le triomphe de leur innocence. Ce juriſconſulte, agit avec tant d'habileté dans ſes confrontations, qu'il fit varier les témoins, & confondit par-là la calomnie & les calomniateurs. Guerin fut puni de mort par Arrêt du 20 Avril 1554, ſes complices condamnés à diverſes punitions ; & les victimes de ſa rage ſortirent en triomphe de leur cachot, pour reparoître glorieuſement dans leur pays. Pellicot ne put pas échapper entiérement à la fureur de ſes ennemis, puiſqu'il fut empoiſonné à Cavaillon, dans le tems qu'il

qu'il eſpéroit de jouir de la gloire qu'il s'étoit acquiſe.

BONIFACE, frère d'Antoine, étoit né à Seillans en 1514, avec les plus grands talens : l'éducation qu'il reçut lui aida à les développer ; & ayant pris les degrés de Docteur en droit, dans un âge peu avancé, il fut de bonne heure l'oracle du barreau, & le Démoſthènes provençal.

En 1555, la ville d'Aix le nomma en la charge d'Aſſeſſeur. B. Pellicot refuſa cette place parce que dans ce tems là, l'Aſſeſſeur n'avoit que le quatrième rang. On voulut l'obliger à ſe déſiſter de ſon refus : il attaqua la délibération ; & il plaida avec tant de force ſa cauſe & celle des Avocats, ſes confrères, qu'il obtint un Arrêt par lequel il fut ordonné que les Aſſeſſeurs auroient rang immédiatement après le premier Conſul ; & il fut le premier qui jouit de cet honneur.

Boniface ne conſacroit ſes talens qu'à la défenſe des pauvres, ou à celle des cauſes les plus célèbres. Sa réputation parvint juſqu'au Trône. Le Roi Charles IX, ayant ſuſpendu le Parlement de Provence, par ſon Édit du 24 Novembre 1565, envoya deux Préſidens & douze Conſeillers qu'il choiſit dans le Parlement de Paris & dans ſon Grand Conſeil, & nomma Boniface Pellicot, pour remplir les fonctions de ſon Procureur-général. L'on peut voir dans les Hiſtoires de cette Province l'éloge de cet Orateur, & la gloire qu'il acquit dans cette charge honorable.

Le Roi ſatisfait de ſes ſervices l'en recompenſa, en le nommant Préſident au Parlement en 1573. Il le commit deux ans après pour l'établiſſement du ſiège de Graſſe ; & en 1578, on le députa pour aller auprès du Comte de Suze, Gouverneur de la Provence, afin de l'empêcher d'y entrer avec des troupes. Boniface mourut en 1583, dans le tems qu'il venoit de recevoir le brevet de premier Préſident.

Ce ſavant Magiſtrat a laiſſé des manuſcrits très-précieux. Ses plaidoyers & ſes mémoires feroient honneur aux plus grands Orateurs de l'ancienne Rome.

JOSEPH, fils de Bernardin, frère d'Antoine & de Boniface, fit dans l'étude de la Théologie des progrès auſſi rapides que ceux de ſes oncles l'avoient été dans la connoiſſance des loix. Devenu Docteur en Théologie, il fut promu à un Canonicat de la Métropole d'Aix ; il fut enſuite Prévôt de ce Chapitre, dont il rétablit les droits, en obtenant les Arrêts les plus favorables. (*) Sa piété & ſes talens lui méritèrent l'eſtime & la confiance générale. Il étoit Vicaire-général du Diocèſe d'Aix, lorſque *Gaufredi*, Curé des Accoules, dont nous avons parlé dans le Volume précédent, fut accuſé de magie. L'Evêque de Marſeille, Jacques Turicella, ayant été requis d'aſſiſter au procès de ce Curé ſacrilège, nomma pour le remplacer, Joſeph Pellicot, & lui donna des Lettres de Vicaire-général du Diocèſe de Marſeille. Joſeph Pellicot, en

(*) Ces Arrêts ſont cités dans le nouveau Duperier ; quæſt. not. tom. I, liv. 2, queſt. 7, p. 160 & ſuiv. Dans Decormis, tom. I, col. 716 & 870. Dans Boniface, tom. 3, liv. 5, tit. 13, chap. 1, p. 515.

cette qualité, exorciſa pluſieurs fois Magdelaine de la Palud, en préſence d'Antoine de Thoron & de pluſieurs autres membres du Parlement, & concourut à l'Arrêt qui condamna Gaufredi au feu.

Il réſigna ſa Prévôté à ſon neveu, nommé Joſeph comme lui, & mourut à Aix en 1627.

JEAN, fils d'Antoine II, Préſident rational, né à Aix, ſuivit ſes ancêtres dans la carrière de la Juriſprudence. Il devint Juge & Viguier de Marſeille en 1558; ſa patrie l'appella à l'Aſſeſſorat en 1565; & en 1574, le Roi le nomma premier Conſeiller au Siège d'Aix. L'extrait des procès qu'il rapporta ſont des vrais modèles dans le genre des rapports. Mais le travail exceſſif abrégea ſes jours. Ce Magiſtrat ſavant & laborieux périt à la fleur de ſon âge en 1583, après avoir légué, à ſon fils aîné Boniface, deux Traités écrits de ſa main, dont l'un traitoit de la Philoſophie, ſous ce titre: *Libellus de animo*; l'autre relatif aux loix, étoit intitulé: *De principiis juris.*

Cet Auteur avoit fait imprimer à Avignon en 1565, un ouvrage de piété dont le titre eſt: *Confeſſion Chrétienne & Catholique de la vérité du St. Sacrement de l'Autel*; & en 1560, un *Traité de la Remiſſion des Péchés, juſtification, pénitence & bonnes œuvres.* En 1574, il donna au public, à Aix, un *Traité de l'Egliſe de Dieu contre les Calviniſtes, & autres qui ſe ſont ſéparés & diviſés d'icelle pour faire ſecte à part.* Ces ouvrages écrits avec chaleur & élégance ſont remplis d'érudition, & annoncent la piété de leur Auteur.

FRANÇOIS, fils de François & petit fils de Jean eſt le même dont nous avons parlé à la page 59 de ce volume, où, par erreur typographique le nom patronimique de ce vertueux Théologien, eſt écrit avec un ſeul L. Nous prévenons nos lecteurs que la famille de *Pellicot* a toujours employé deux LL dans ſon nom & nous allons rectifier quelques autres fautes qui ſe ſont gliſſées involontairement dans l'article de *François Pellicot.*

Ce Marſeillois nâquit en 1627, il entra dans l'Ordre des Trinitaires le 7 Mars 1642 & il profeſſa avec diſtinction la Philoſophie & la Théologie. Il quitta cet Ordre avant d'aller en Eſpagne & il parcourut l'Allemagne, avant de ſe fixer à Paris auprès de la Reine mère. Il dédia à cette Princeſſe en 1662 ſon livre, intitulé: *Remarques ſur les avis les plus importans de la glorieuſe Mère Ste. Thérèſe de Jeſus, compoſées en Eſpagnol par le très-illuſtre & très-excellent Seigneur, Dom Jean de Palafox de Mendoce, du Conſeil de S. M. Catholique, Evêque d'Oſma & ci devant de Angelopolis en Amérique.* Paris.

Ce fut lui qui traduiſit en Eſpagnol le Manifeſte que Louis XIV publia ſur les droits de la Reine Marie-Thérèſe ſon épouſe, pour arrêter les plaintes de toutes les Couronnes, lorſqu'il menaça d'attaquer le Roi d'Eſpagne. Cette traduction attira les plus grands éloges à Pellicot, qui mourut peu d'années après, avec la réputation d'un homme ſavant & vertueux.

PERRIN (DENIS-MARIUS DE), Chevalier de St. Louis, né à Aix en Provence, mort le 29 Janvier 1754, âgé de 72 ans, a publié les *Lettres* de Madame de Sévigné, avec des notes, imprimées en 1734, quatre Vol. in-12.

& en 1754, neuf Vol. in-12.

PHILIEUL (VASQUIN), Poëte né à Carpentras, fut Docteur ez droits, & s'appliqua à la Poéſie. Vers 1555, du Verdier dit dans ſa Bibliothéque qu'il a traduit en vers le *Poëme des Echecs* par Vida, & que cette traduction a été imprimée à Paris in-4°, mais ſans marquer le tems de l'impreſſion. La Croix Dumaine parle de ce Poëme des Echecs, compoſé par Philieul, & imprimé en caractêres François l'an 1559 à Paris, ſans déſigner ſi c'eſt une traduction de Vida. Ce ne fut pas là le ſeul ouvrage que notre Auteur mit au jour. Il fit paroître *toutes les œuvres* vulgaires de François Pétrarque, contenant quatre Livres de Madame Laure d'Avignon, ſa maîtreſſe; jadis par lui compoſé en langage Toſcan, & mis en vers François par Vaſquin Philieul de Carpentras, Docteur ez droit; avec que Briefs ſommaires, ou argumens requis pour plus *facile intelligence du tout.* En Avignon de l'Impr. de Barthelemi Bonh, 1555 in-8°. Philieul dit dans ſon Epître dédicatoire, à la Reine Cathérine de Medicis, à qui il adreſſa ſa traduction, qu'il n'avoit

Ni digne engin, ni pouvoir, ni ſcience:

L'Abbé Goujet, dans ſa Bibliothèque Françoiſe, ſemble adopter cet aveu modeſté, & aſſure que Philieul avoit toujours vécu loin du centre de la politeſſe & du bon goût. Il donne dans un excès contraire à celui de cet Auteur. Les deux jugemens me paroiſſent trop rigides. Philieul a diviſé ſa traduction en quatre Livres qu'il intitule: Livres de Laure d'Avignon, quoique cette héroine ne ſoit pas l'objet de toutes ces pièces. Dans le premier Livre ſont tous les Sonnets & Chants où Pétrarque vante les perfections qu'il trouvoit ou croyoit trouver en elle. Les regrets du Poëte ſur la mort de Laure forment le ſecond Livre. Le troiſième, contient des Sonnets & des Chants ſur divers ſujets: & les ſix Triomphes compoſent le quatrième. La meſure des vers la plus ordinaire dont Philieul ſe ſert dans les deux premiers Livres eſt celle des vers de dix ſyllabes. Il varie davantage dans le troiſième, on y trouve des vers de ſix, de huit, & de dix ſyllabes & quelquefois des vers héroiques. Les ſix Triomphes ſont en vers de dix ſyllabes. Du Verdier trouvoit que les vers de ce Traducteur étoient rudes & mal-rendus; mais ſi l'on ſe tranſporte au tems où ils ont été faits, on uſera peut-être d'un peu plus d'indulgence. Philieul mourut pluſieurs années après le milieu du ſeizième ſiècle. On lui attribue encore la *Traduction des Status du Comté-Vénaiſſin.*

PITHON-CURT (N.), étoit de Carpentras: il entra dans l'état Eccléſiaſtique, & il réunit à la piété le goût le plus décidé pour l'étude. Il fut nommé à la Cure de Boiſſy, au Diocèſe de Chartres qu'il dirigea juſques à ſa mort arrivée en 1780. On a de lui un ouvrage intitulé: *Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté-Vénaiſſin.* C'eſt un hommage rendu à ces familles dont les ancêtres ont mérité par leur courage le titre de Nobleſſe. Ces ſortes d'ouvrages ſeroient bien utiles pour les jeunes Gentilshommes, ſi l'on y diſtinguoit exactement les familles qui doivent leur illuſtration à l'art militaire, d'avec celles qui ſe ſont élevées par

des titres moins glorieux. Il eſt bon d'obſerver ici en paſſant que pluſieurs familles nobles du Comté-Vénaiſſin doivent leur origine aux dignités de la robe : cependant, on ne doit pas s'imaginer que celles qui ſe ſont diſtinguées dans la Magiſtrature, ſeroient devenues nobles par les charges qu'elles ont poſſédées. L'Hiſtoire Conſulaire de Carpentras nous préſente pluſieurs Gentilshommes décorés du premier chaperon & gradués en droit : ils ne s'étoient fait pourvoir de ce grade que pour obtenir le rang de premier Conſul, qui eſt attaché à la qualité d'Avocat. Leur nobleſſe eſt cependant conſtatée d'ailleurs par des titres très-anciens & très-honorables. Pithon-Curt auroit pu entrer dans des détails relatifs à cet objet qu'il a omis.

PORTA (MATHIEU DE), Provençal étoit un très-habile Juriſconſulte du XIVme. ſiècle, il mérite de trouver une place parmi les Hommes illuſtres, qui ont rendu des ſervices importans à la Province. Porta, choiſi par les trois Etats pour haranguer la Reine Jeanne en 1359, fit à cette Princeſſe de très-humbles remontrances ſur l'aliénation de ſon domaine. C'eſt à ſes preſſantes ſollicitations que la Reine revoqua toutes les donations, conceſſions & aliénations qu'elle avoit faites. Les Hiſtoriens de Provence ne nous apprenent rien de plus ſur la vie & les écrits de ce Juriſconſulte.

PORTAIL (ANTOINE), né au Diocèſe d'Arles, Prêtre de la Congrégation de la Miſſion de France, fut contemporain & diſciple du B. Vincent de Paule, inſtituteur de cette Congrégation. Ses vertus le rendirent cher à ſon Maître ; il ſe retira avec lui au Collège des Bons-Enfans à Paris, en 1625, & il paſſa le reſte de ſes jours dans la pratique d'une vie ſolitaire & édifiante.

PORTAIL avoit tous les talens qui peuvent faire un nom. Doué d'une facilité étonnante pour parler & pour écrire, il s'étoit diſtingué dans ſes études de Théologie en Sorbonne ; mais ſon humilité lui fit préférer la retraite aux louanges que ſon mérite lui auroit procuré, s'il eût expoſé ſes talens au grand jour. Il paſſa dans le ſilence le reſte de ſa vie conſacrée aux auſtérités ; édifiant par ſon exemple, & inſtruiſant ſes confrères. Il fut lié d'amitié avec le pieux Fondateur, pendant près de 50 ans, & finit ſes jours entre ſes bras, en l'année 1660.

R

RAMBAUD (JOSEPH-CHARLES, né le 29 Décembre 1725, dans le Comté-Venaiſſin, de parens nobles, ſe prépara de bonne heure à l'étude de la Medecine, à laquelle il ſe deſtinoit à l'exemple de ſes ancêtres, qui l'avoient exercée avec la plus grande diſtinction. Il fit ſes études en l'Univerſité de Montpellier, avec autant d'ardeur que de ſuccès ; & il y fut reçu Docteur, de la manière la plus flatteuſe & la mieux méritée. Il ſuivit bientôt après les grands

Maîtres dans la pratique de l'Art qu'il venoit d'étudier, pour faire ſous leurs yeux, au lit des malades, l'application des principes dont il s'étoit pénétré. C'eſt d'après le rapport le plus favorable & le plus exact qui en fût fait au Miniſtre de la Guerre, que Rambaud fut nommé Médecin de l'Hôpital de Givet, dans lequel il donna les preuves les plus multipliées & les moins équivoques de ſon zèle, de ſon intelligence & de ſon habileté dans l'exercice d'un Art qu'il avoit embraſſé par inclination, & dans lequel il avoit porté un tact & un diſcernement, qui annoncent toujours les ſuccès. Ils furent bientôt connus, & l'Hôpital Militaire de Sedan étant venu à vaquer en 1754, M. le Marquis de Paulmy le lui confia. Ce nouvel établiſſement offroit à ſon ardeur un théâtre plus vaſte pour l'exercer; & il y fournit de nouvelles preuves de ſon ſavoir & de ſon déſintéreſſement. Les Notables & les Magiſtrats, voulant lui donner un témoignage honorable & public de leur reconnoiſſance & de leur conſidération, obtinrent du Miniſtre, la permiſſion de lui accorder, ſur les revenus de la Ville, une penſion proportionnée aux ſervices qu'il rendoit journellement aux pauvres, & à toutes les claſſes des citoyens qui avoient en lui la plus grande confiance : il rempliſſoit en même tems, avec autant de zèle que d'exactitude, les fonctions qui lui avoient été confiées à l'Hôpital Militaire, & les ſoldats malades goûtoient la conſolation de voir l'humanité, l'aménité & le ſavoir, réunis dans leur Médecin.

Le 12 Juillet 1777, M. le Comte de St. Germain, qui avoit connu Rambaud à Givet, & qui avoit conſervé pour lui l'eſtime qu'on ne pouvoit lui refuſer, obtint qu'on l'honorât du brevet de Médecin-Conſultant des Camps & Armées du Roi; c'étoit rendre en même tems la juſtice qui étoit due à ſes talens & à ſon ancienneté.

En 1783, la Société Royale de Médecine de Paris, à laquelle il avoit adreſſé des Mémoires très-bien faits & très-intéreſſans, le nomma ſon Correſpondant; il en a rempli exactement & fidélement les devoirs juſqu'à ſa mort.

Ce Médecin n'a pas été moins exact à communiquer à l'adminiſtration des Hôpitaux Militaires, le réſultat de ſes obſervations journalières ſur les maladies qui affligeoient plus particulièrement les ſoldats. Nous avons de lui, dans le Journal de Médecine Militaire, un Mémoire très-inſtructif & très-détaillé ſur les Dartres (*a*). Il contient des préceptes ſages & judicieux, & des obſervations exactes ſur cette déſagréable maladie de la peau, qu'il eſt quelquefois ſi difficile de déraciner, & ſi dangereux de ſupprimer. Le traitement que conſeille Rambaud, eſt rationnel; & il inſiſte avec raiſon ſur le long uſage des remèdes dépuratifs & fondans, & ſur la néceſſité d'un exutoire, même après la guériſon.

On trouve dans le même Journal, une obſervation très-bien faite ſur la fièvre putride, & maligne, qui regna à l'Hôpital Militaire de Sedan, pendant l'hiver de 1776 à 1777; Rambaud

(*a*) Tome I, page 455.

ne ſe borna pas à guérir les ſoldats qui en étoient attaqués ; il en préſerva encore ceux qu'elle avoit d'abord épargnés, en employant des précautions ſages, ſans leſquelles la plus grande partie de la garniſon n'y auroit point échappé (*b*).

On a également inſéré dans le Journal de Médecine Militaire, une troiſième obſervation très-intéreſſante, ſur une affection ſcorbutique, que les acides végétaux & minéraux les plus forts, n'avoient fait qu'aigrir, qui avoit réſiſté aux anti-ſcorbutiques les plus énergiques, & qui guérit par le ſeul uſage de l'oſeille (*c*). Celle que Rambaud communiqua ſur une paſſion iliaque très-vive, juſtifie encore plus l'opinion qu'on avoit de ſon eſprit obſervateur (*d*) ; & il donna la preuve la moins équivoque de ſes connoiſſances anatomiques, en expoſant, d'après les ouvertures des cadavres, les cas où l'abcès du cervelet ne cauſe pas toujours néceſſairement la mort (*e*).

Nous avons encore de lui un Mémoire ſur l'air, les eaux & les habitans de la ville de Sédan ; des obſervations ſur les maladies qui ont régné dans cette ville en 1778, & particulièrement ſur la petite vérole ; & pluſieurs obſervations également intéreſſantes & inſtructives, qui ſeront ſucceſſivement employées, quand on traitera des objets qu'elles renferment.

On voit par-là combien Rambaud étoit laborieux & inſtruit, & avec quel zèle il rempliſſoit les devoirs d'un Médecin Militaire, qui ne conſiſtent pas ſeulement à voir régulièrement les malades confiés à ſes ſoins, mais encore à obſerver journellement & avec attention, les maladies particulières aux ſoldats, pour en bien ſaiſir le caractère, en développer les cauſes, les effets, & en prévenir le retour. Il eſt alors plus en état d'en communiquer les réſultats à ſes confrères, par la voie du Journal de Médecine Militaire, publié par un ordre du Roi, pour faire circuler plus promptement les connoiſſances de ce genre, & établir entre les gens de l'Art, une correſpondance Médicale ; ſeul & véritable moyen d'exciter l'émulation & de développer les talens.

Il faut avoir particulièrement connu Rambaud, pour bien juger de ſon mérite perſonnel ; il étoit d'une ſociété douce & ſûre ; il devenoit preſque toujours l'ami de ſes malades ; & il laiſſoit, ſans s'en plaindre, la liberté d'être ingrats à ceux qui ne croyent à aucune eſpèce de reconnoiſſance. Doux, affable, généreux & compatiſſant, il poſſédoit toutes les qualités de ce genre, ſi convenables à un Médecin ; il les exerçoit journellement, ſans qu'elles lui coûtaſſent le moindre effort, tant elles lui étoient naturelles ; & il n'en étoit que plus aimable en ſociété.

Rambaud fut généralement aimé de ſon vivant ; & on ne ſera pas ſurpris que ſa mort ait fait répandre des larmes.

(*b*) Tome II, page 480.
(*c*) Tome III, page 186.
(*d*) Tome III, page 194.
(*e*) Tome IV, page 208.

On regrettera long-tems à Sédan, ce Médecin habile & prudent; il laiſſe après lui un grand exemple de zèle, d'humanité & de bienfaiſance, vertus qui lui ont élevé un monument bien glorieux dans le cœur de tous les pauvres qui ont eu recours à ſes lumieres.

Il eſt mort à Sédan, le 16 Août 1785.

(*Extrait du Journal Militaire par M. de Horne*).

RAYMOND (DOMINIQUE), né à Cavaillon, exerça la Médecine à Marſeille, après la peſte, avec la plus grande réputation. Vers la fin de ſes jours, il ſe retira dans ſa patrie, ayant auparavant acquis une Charge de Tréſorier-Général de France, en la Généralité de Provence. Ce Médecin, mort depuis environ quinze ans, a laiſſé un *Traité ſur la peſte*, & une *Diſſertation ſur les maladies qu'il eſt dangereux de guérir*. On a fait une erreur d'attribuer à Dominique Raymond, *l'Hiſtoire de l'Elephantiaſis*; cet ouvrage appartient à M. François Raymond, autre Médecin du Collège de Marſeille, qui y jouit d'une réputation brillante, & qu'il a méritée. Nous aurons occaſion de faire connoître ſes ouvrages dans le catalogue des Auteurs vivans.

RAZAC ou ARZAC (NICOLAS DE BAULIEU, SEIGNEUR DE RUZÉ, MARQUIS DE), fils de Pierre-Paul de Baulieu, & de Honorée de St. Martin, naquit à Marſeille au commencement du ſiècle dernier, & ſe diſtingua dans l'Art Militaire, de même que ſes ancêtres.

Nicolas ſe trouva aux ſiéges de St. Jean d'Angély, de Saumur, de Clérac, de Santonin, de Nerac, de Montpellier, de Sainte-Foi, de Bergerac, de Négrepeliſſe, de Montauban, de la Rochelle de Rayan, & à la déroute de l'iſle de Rhé, en 1636. *Il arma & équipa à ſes dépens, un Bâtiment de 18 bancs, douze gros pierriers, trente-deux mouſquets, & vingt piques, agrêts, voiles & rames, qu'il commanda pour les iſles de S. Honorat & de Ste. Marguerite, & eut ordre de ſuivre les galères du Roi, au nombre de 12, qui alloient chercher celles d'Eſpagne.*

En 1639, des Pirates s'étoient liés pour attendre les vaiſſeaux au détroit de Gibraltar. Ils pouſſoient l'audace juſqu'à attaquer des flottes entières. De Razac forma le deſſein d'aller mettre le feu à leurs vaiſſeaux dans le Port de Tunis. L'entrepriſe étoit hardie; il ſe mit à la tête de la flotte, paſſa en plein midi ſous l'artillerie du Fort, contre lequel il fit faire un feu continuel, & il alla brûler le plus gros vaiſſeau. L'incendie ſe communiqua, & conſuma trente-trois vaiſſeaux, dont ſeize étoient armés en guerre, & une galère.

En 1641, il commanda la galère de Grimaldy, & il montoit un vaiſſeau de guerre, lorſque Charles de Lorraine, Duc de Guiſe, gagna la bataille contre les Rochelois. Enfin, il mourut couvert de gloire, vers l'année 1654. Il étoit fils, petit fils & neveu de Gouverneur de place. Il avoit épouſé en 1630, Anne de Flotte de Roquevaire, dont il eut des enfans, qui ont ſervi le Roi avec diſtinction.

REBOUL (JEAN-BAPTISTE) nâquit à Aix le 11 Janvier 1640, de Pierre Reboul, Profeſſeur en Droit dans l'Univerſité de cette ville, & de Claire de Marquin.

Après la mort de ſon père, qui arriva en l'année 1660, il partagea ſa ſucceſſion & celle de ſa mère, avec *François Reboul*, ſon frère, né du même mariage; il fut pourvu dans la ſuite, par une délibération du Conſeil de la même ville, d'une Charge de Profeſſeur du Droit, qui étoit vacante par la mort de M. Paſtour, qui a laiſſé d'excellens ouvrages ſur le Droit; l'eſtime qu'il faiſoit de cet Auteur, & l'inclination qu'il ſe croyoit obligé d'avoir pour lui, par une nobleſſe de ſentimens, qui lui rendoit chère la mémoire de ſon prédéceſſeur, l'engagea à illuſtrer ſes ouvrages par de ſavantes notes, dont une partie a vu le jour, & par un long diſcours en Latin, deſtiné à ſervir de Préface à une ſeconde édition.

Le 2 de Juillet de l'année 1669, il épouſa Anne de Godart, fille d'un Gentilhomme de Paris, réſidant à Marſeille, nommé Céſar de Godart; il n'eut aucun enfant de ce mariage.

Ayant fait de grands progrés dans la ſcience des Lois; & la Chaire de Profeſſeur Royal des Inſtituts ayant vaqué par le décès de M. Gaſpard Tymon, il en fut pourvu le 15 Mai 1675, par une Ordonnance de MM. les Commiſſaires députés par le Roi, pour la direction de la Diſcipline de l'Univerſité d'Aix; il acquit l'Office de Subſtitut de M. le Procureur-Général du Roi, au Parlement de Provence, qui étoit exercé par M. Paul de Guerin; & en fut pourvu par le Roi, le 24 Février 1677.

S'étant acquis une grande réputation dans la ſcience du Droit, & dans les autres connoiſſances, Louis XIV qui n'avoit que des idées magnifiques, ayant formé le glorieux projet de faire enſeigner publiquement le Droit particulier de la nation Françoiſe dans chaque Univerſité du Royaume, & de former un Corps de cette Juriſprudence; l'attention que ce grand Prince avoit pour tous ceux qui excelloient dans quelque profeſſion, le diſpoſa à honorer de ſon choix Reboul, pour exercer la Charge qu'il érigea en ſa faveur, de Profeſſeur du Droit François dans l'Univerſité d'Aix; pour rendre ce bienfait plus honorable, il ne voulut point lui faire expédier des Proviſions à la forme ordinaire, mais il le nomma par un article particulier d'un Réglement qu'il fit pour la diſcipline de cette Univerſité, par la déclaration du dernier du mois de Décembre 1683; & pour marquer davantage la diſtinction qu'il en faiſoit, outre les gages conſidérables qu'il lui attribua, il établit un droit particulier & perſonnel, dont lui ſeul pourroit jouir, ſans qu'il pût être tranſmis à ſon ſucceſſeur, & qui deviendroit commun & diviſible entre les autres Profeſſeurs après ſon décès.

Il y a encore dans la même déclaration, d'autres diſtinctions & préférences dont il étoit l'objet & le motif; car étant défendu par les Ordonnances Royaux, à ceux qui exercent des Offices de Judicature, de remplir des Charges de Profeſſeur, il fut fait une exception particulière en faveur des Avocats du Roi au Siège d'Aix, & des Subſtituts de M. le Procureur-Général au Parlement, à cauſe que Reboul étoit pourvu de l'une de ces Charges, & par les autres conſidérations de l'équité, à quoi il donna lieu.

Ces

Ces distinctions honorables, & le rang qu'il tenoit au Barreau par ses savans plaidoyers & parmi les Savans, l'engagèrent encore plus à dévouer ses veilles & ses applications au public, & lui firent produire un grand nombre de savans ouvrages sur les matières du Droit François; il y a réduit en science jusqu'alors inconnue, tout ce qui appartient à cette Jurisprudence. Ces ouvrages qui sont considérables par leur nombre & par leur perfection, n'ont pas encore été imprimés, quoiqu'il les eût destinés pour la postérité. Il en différoit l'impression, se proposant d'y ajouter & d'y corriger, sa délicatesse lui persuadant toujours qu'il manquoit quelque chose à ce qui faisoit l'admiration des autres; outre qu'il projetoit d'étendre plus loin son travail, & de faire un Corps entier & un Code universel de tout ce qui compose le droit de la nation.

Le tems qu'il donnoit à un ouvrage si étendu, & celui qui étoit destiné aux fonctions des deux charges qu'il rempliſſoit, ne l'empêchoit point de trouver un loisir qu'il consacroit noblement à des ouvrages de littérature, où il exerçoit ses beaux talens pour la poésie latine, & pour les recherches philosophiques, jusqu'à des méditations métaphysiques qu'on a de lui en latin.

Les dernières années de sa vie furent principalement employées à un ouvrage de science & de piété, qu'il intitula: *Meditationes de Religione Christianâ*; & où ayant fait briller tout le génie qu'il avoit pour un certain genre de poésie latine, qui roule principalement sur le tour ingénieux & délicat, sans être exempt d'une certaine dévotion, il déploya en même tems la profonde science qu'il avoit des Livres Sacrés, & des anciens Écrivains de l'Église. Les douze dernières années de sa vie, furent une retraite presque continuelle, qui n'étoit interrompue que par les lectures qu'il faisoit chaque jour à l'Université, & qu'il fut obligé de discontinuer sur la fin, par les indispositions de son âge. Il s'étoit depuis quelque tems déchargé de divers soins sur M. Jean-Baptiste-Benoît Reboul, son neveu, fils de François son frère, aussi Professeur du Droit dans la même Université, lui ayant fait donation d'une partie de son bien, par l'inclination qu'il avoit pour lui. Il mourut dans sa quatre-vingtième année, le 18 Juillet 1719, ayant laissé pour héritier, ce même neveu, fils unique de son frère, qui a exercé la Charge d'Avocat du Roi, au Siège d'Aix.

Reboul a composé un *Traité des Matières Criminelles*. La distribution de cet ouvrage est faite, en grande partie, sur l'ordre des titres de l'Ordonnance du mois d'Août 1670, dont il est le Commentaire. Recommandable par la clarté dans l'exposition du plan, & par la méthode dans la division des chapitres; il est encore distingué par un stile correct, des idées justes, la sagesse du raisonnement, & une vaste érudition. Les Loix Romaines, & la Jurisprudence du Royaume, y sont développées, avec les modifications apportées par la Coûtume, les Loix & la Jurisprudence Locale. C'est un ouvrage de théorie & de pratique sur la Législation Criminelle. L'exercice des fonctions de Substitut lui avoit facilité les moyens d'acquérir ces connoissan-

ces, & d'en faire une application preſque journalière. Les combinaiſons de l'eſprit, & les ſpéculations du raiſonnement, y ſont éclairées ſans ceſſe par le flambeau de l'expérience. Ce Juriſconſulte établit ſouvent en leçon, ce qu'il a obſervé dans l'uſage. Cette réunion de théorie & de pratique, ſi rare & ſi précieuſe dans tous les ouvrages, eſt encore plus eſtimable dans un Traité de Juriſprudence, & de Matières criminelles. Ce manuſcrit eſt dans le cabinet de pluſieurs Avocats au Parlement d'Aix.

Extrait du Mſs. que nous venons de citer.

REGUSSE (CHARLES GRIMALDY, MARQUIS DE), né à la Ciotat, au commencement du ſiècle dernier, fut reçu Conſeiller au Parlement, le 26 Juin 1633, & Préſident à Mortier, le 6 Juin 1643.

Il a laiſſé des Mémoires manuſcrits ſur ſa vie, dont on ne ſera pas fâché de trouver ici l'analyſe, parce qu'ils préſentent des détails intéreſſans ſur les troubles qui ont agité la Province vers le milieu du XVIIme. ſiècle. D'après ces Mémoires, *Reguſſe* a eu la plus grande part aux affaires du Sémeſtre, & à celles qui ont précédé, & qui étoient liées à l'établiſſement de la Chambre des Requêtes. Ami & confident du Cardinal Mazarin, Archevêque d'Aix, & frère du Miniſtre, il ſervit cet Archevêque, & traverſa, autant qu'il put, les projets du Comte d'Alais, Gouverneur de Provence, en faiſant échouer les deſſeins du Comte, qui vouloit s'emparer de l'Adminiſtration de Marſeille, & en exclure les Valbelles. Le comte s'en plaignit en Cour; Reguſſe fut mandé & interdit des fonctions de ſa Charge en 1643. On prit pour prétexte l'oppoſition faite par le Parlement, à ce que les Officiers des Requêtes aſſiſtaſſent aux Cérémonies.

Reguſſe, dans ſes Mémoires, donne des détails curieux ſur l'établiſſement du Sémeſtre, & ſur la bonne volonté où eût été l'Archevêque d'Aix de s'y oppoſer, s'il l'eût pu. *Lorſque M. d'Alais*, dit il, *vint au Parlement pour établir le Sémeſtre, j'étois déterminé à ne pas quitter ma place; mais M. le Préſident de Forbin-la-Roque, que les agitations précédentes avoient rendu timide, l'ayant abandonné, moi qui venois après lui, je fus forcé auſſi de ſortir, ſans quoi l'on eût eu bien de la peine à parvenir à nous faire quitter le Palais, & à établir le Sémeſtre.*

L'abſence ou l'exil des Préſidens plus anciens que *Reguſſe*, mit celui-ci dans le cas de fortifier le parti du Parlement, pendant la tenue du Sémeſtre. Il en fut l'ame; il négocia avec pluſieurs gentilshommes de la Province, tandis que le Préſident d'Oppéde cherchoit à fortifier le parti du Parlement dans le Comtat. Ce qu'il dit du rétabliſſement du Parlement, & de l'expulſion du Sémeſtre, eſt conforme au récit des Auteurs du tems. On voit dans ſa narration, l'empreinte d'un caractère ferme, mais doux & honnête, qui s'oppoſa toujours, autant qu'il put, aux deſſeins de Decormis, alors Avocat-Général, & de Gallifet, Préſident aux Enquêtes, perſonnages d'un caractère vif & ardent, & qui entraînoient le Préſident d'Oppéde à traiter avec peu de ménagement le Comte d'Alais, détenu priſonnier au Palais.

Le Parlement de Paris ayant écrit à celui d'Aix, pour qu'il ſe joignît à lui, *Reguſſe* fut d'avis d'en parler au Comte d'Alais, & de l'engager à venir prendre ſéance au Parlement, pour rejeter les propoſitions du Parlement de Paris. *Mais l'intérêt ou l'ambition de ceux qui avoient grande part aux déſordres du tems, fit rejeter cet avis.*

M. d'Alais, dit-il encore, *eût été un Prince parfait, s'il ſe fût moins laiſſé gouverner par ſa femme, dont l'humeur étoit impérieuſe & opiniâtre.*

L'attachement du Préſident de *Reguſſe* pour le Cardinal Mazarin, Archevêque d'Aix, parut dans une occaſion importante; il cautionna pour lui 60000 liv. dans le tems où le Cardinal vint à Aix, à ſon retour de Catalogne, où il avoit été Vice-Roi.

Le Préſident attribue tout ce qui ſe paſſa, avant & après la journée du Val, arrivée le 14 Juin 1649, au Préſident d'Oppéde, & à l'Avocat-Général Décormis. *Ils firent*, dit-il, *lever des troupes ſans néceſſité, au ſujet de leur commiſſion à Draguignan, & des procédures qu'ils prirent ſur l'aſſaſſinat de Vaucroue, Lieutenatnt de Draguignan. Cette levée de troupes mit le Comte d'Alais dans le cas d'en lever auſſi; & il s'enſuivit la bataille du Val, ſi funeſte aux Parlementaires. Je fus chargé enſuite de lever auſſi des troupes pour ſecourir ces derniers; ce que je fis, quelque mauvaiſe opinion que j'euſſe pour la cauſe où j'étois engagé, parce qu'il paroît qu'il avoit avec le Cardinal Mazarin, Miniſtre, une correſpondance ſuivie & intime.*

Il parle de M. Décormis, alors Préſident, de Venel & de St. Marc, qui étoient Chefs de Parti, & qui menoient tout en 1650 & 1651. Il détache de ce Parti le Préſident d'Oppéde; à cet effet, il s'abouche avec lui: *bien que j'appréhendaſſe* (dit-il) *ſon peu d'amitié pour moi; mais j'aimois mieux me joindre à lui, que de ſouffrir l'autorité entre les mains d'un homme auſſi vif que le Préſident Décormis.* Il ſe lia avec d'Oppéde & La Roque; mais ils ne purent empêcher que le Baron de St. Marc ne fût élu Conſul d'Aix. Ce Conſulat arriva pendant les plus grandes agitations de l'État; & lorſque M. le Prince, s'étant déclaré contre l'État, faiſoit tous ſes efforts pour ſoulever les Provinces Méridionales.

D'Oppéde ne tarda pas de ſe ſéparer du Préſident de Reguſſe. Il fit députer en Cour le jeune Gallifet, homme d'eſprit, & fort agiſſant, qui étoit alors du parti des Princes; & voulut par leur entremiſe obtenir à d'Oppéde, la première Préſidence, pour avoir enſuite lui-même la Charge de Préſident à Mortier: de manière que le parti des Princes ou des *Sabreurs*, avoit pour principaux Chefs, d'Oppéde, La Roque, Gallifet & S. Marc, qui agiſſoient avec M. de Barbentane, que M. le Prince avoit envoyé en Provence. *Reguſſe* demeura toujours attaché au parti de la Cour, & du Miniſtre. Décormis & Venel s'y réunirent, & ils firent nommer en 1652, pour premier Procureur du pays, le Marquis de Janſon. Ils rendirent enſuite le Parlement preſque entièrement *Mazariniſte*. Le Parlement s'oppoſa, & diſſipa le tumulte occaſionné par le Baron de St. Marc, qui, ſuivi de pluſieurs jeunes gens, avoit fait crier dans les rues: *Vive M. le Prince. Reguſſe* fit

ſortir St. Marc de la Ville ; d'Oppéde La Roque, & Seguiran, premier Préſident de la Cour des Comptes, qui avoient voulu s'en rendre maîtres, furent également obligés d'en ſortir le lendemain. Ils furent à Marſeille & à Toulon, agir pour le Parti des Princes ; mais ils furent traverſés dans leurs deſſeins à Marſeille, par Mazenod, Conſul de cette Ville, qui en avertit *Reguſſe*, ſon parent.

Malgré l'attachement de d'Oppéde aux Princes, il eut l'adreſſe de ne pas rompre avec le Cardinal Mazarin. Il entretenoit avec lui des négociations, & le Miniſtre le ménageoit.

D'Oppéde ſe réunit bientôt au Comte d'Alais. Voulant attirer M. d'Aiguebonne dans ſon parti, il l'engagea dans une fauſſe démarche. Il le fit venir à Aix pour ſupplanter le Comte de Carcés, avec qui juſqu'alors il avoit été en bonne intelligence, d'Aiguebonne fut repouſſé aux portes d'Aix. *Depuis alors*, dit Reguſſe, *d'Aiguebonnes a donné protection à d'Oppéde & à ſes amis, ce qui leur fit entreprendre un nouveau deſſein pour ſe ſaiſir de la ville d'Aix ; mais quelques perſonnes m'ayant averti & ayant fait entrer quelques Compagnies du Régiment Vendôme par la porte des Cordeliers, l'entrepriſe échoua.*

Par un dernier coup, le parti des Princes fit acheminer le Comte d'Alais vers la Provence : il fut arrêté en chemin. Le Préſident de *Reguſſe* étoit l'ame du Parlement ; il fit demander pour Gouverneur le Duc de Mercœur, & il l'obtint. Ce Prince avoit des ordres pour obliger d'Oppéde à ſe défaire de ſa charge, & d'autres ordres ſecrets pour le ramener au parti du Miniſtre. *Reguſſe* étoit toujours en correſpondance avec le Cardinal Mazarin & la Reine mère, qui lui faiſoient les plus belles proteſtations.

Le traité fait avec la ville de Toulon fut conclu par l'entremiſe du Préſident de *Reguſſe*, qui accompagnoit toujours le Duc de Mercœur. Ce dernier coup acheva de donner le repos à la Province, & d'affermir l'autorité du Gouverneur. *Reguſſe* en reçut des remercîmens de la Cour. Le Duc de Mercœur fut fait Gouverneur en titre, ne l'étant juſqu'alors, que par commiſſion : le Préſident de *Reguſſe* l'avoit fait demander par une Aſſemblée des Communautés tenue à Aubagne) à laquelle il préſida.

Reguſſe avoit traité de la charge de premier Préſident avec Meſgrigni : il en offroit juſqu'à 150000 liv. Meſgrigni piqué de ce que *Reguſſe* avoit pris contre lui le parti du Duc de Mercœur, qui, en ſa qualité de Gouverneur, prétendoit avoir ſon logement au palais, que le premier Préſident lui diſputoit, en demanda 75 mille écus. D'Oppéde profita de ces circonſtances pour négocier pour lui-même. Le Cardinal Mazarin lui rendit ſes bonnes graces & il obtint la première Préſidence. *Reguſſe* n'eut d'autre récompenſe qu'une lettre fort civile du Miniſtre, remplie de proteſtations, un Prieuré pour un de ſes fils, une Compagnie pour ſon fils cadet, & des proviſions de Lieutenant principal, au ſiège de Brignole, pour ſon fils aîné, avec la ſurvivance de ſa charge de Préſident à Mortier pour 20 ans.

En 1656, St. Marc ſe déclara en faveur du Duc de Mercœur, ainſi que

Galliffet ; ils reçurent tous les deux des lettres fort civiles du Miniſtre.

A l'arrivée du premier Préſident d'Oppéde, le Préſident Décormis ménagea un accommodement entre lui & *Reguſſe*, ils ſe virent ; le Duc de Mercœur s'éloigna alors de *Reguſſe*, & le vit moins ſouvent ; il perdit bientôt toute ſa confiance. D'Oppéde obtint le plus grand crédit ſur ſon eſprit. *Reguſſe* devint l'ami du Cardinal Grimaldy, ce qui éloigna toujours plus le Gouverneur de lui. *Reguſſe* ſe lia encore avec le Marquis de Gordes qui avoit ſuccédé à la Lieutenance du pays qu'avoit M. de Carcés ſon oncle. Par l'inſpiration de Madame du Cannet, qui n'aimoit pas la première Préſidente, *Reguſſe* donna un bal le même jour que cette dernière en donnoit un. M. de Mercœur & le premier Préſident écrivirent en Cour que les Aſſemblées, qui ſe tenoient chez le Préſident de *Reguſſe*, tendoient à détruire les vues du Gouvernement, & par conſéquent du Miniſtre ; que c'étoit là que l'on formoit le projet de faire échouer les demandes, faites à l'Aſſemblée des Communautés, tenue à Aubagne par le premier Préſident. Labarben fut arrêté, Glandevés le fut auſſi ; *Reguſſe* fut mandé en Cour ainſi que le Marquis de Gordes.

Le Parlement ne voulant pas prendre le parti de *Reguſſe*, ne fit aucune démarche au ſujet de ſon appel en Cour. Le Préſident Decormis, qui étoit pour lors lié avec le premier Préſident, empêcha toute démarche à cet égard. *Reguſſe* arrivé à Lyon, reçut une Lettre de Cachet pour aller à Iſſoudun, où il fut traité avec aſſez de ménagement. Son exil dura onze mois. Le Préſident Decormis, huit mois après, ſe déclara contre d'Oppéde, & engagea Thomaſſin Lagarde, Préſident aux Enquêtes, de propoſer au Parlement de demander le rappel de *Reguſſe*. M. de Gordes & Labarben furent ſaiſis & détenus dans la Citadelle d'Amiens. D'Oppéde eſſuya des deſagrémens dans le Parlement & dans la Province, parce que le Préſident de Bras, beau-frère de Glandevés, revenu d'Allemagne, étoit à la tête du parti contraire à d'Oppéde & cabaloit contre lui.

L'affaire de St. Valentin, du 14 Février 1659, eſt racontée par *Raguſſe* comme par tous les Hiſtoriens ; il l'attribue à l'aſſaſſinat commis ſur le chemin de Marſeille par le cadet St. Jean, partiſan du premier Préſident contre Baratte, ami du Préſident de Bras & de l'Avocat-général de Chaſteuil. Le premier Préſident n'y avoit aucune part ; il montra la plus grande fermeté, & la plus grande préſence d'eſprit, tant que dura la ſédition ; il ne voulut point quitter ſa place au palais, juſqu'à ce que le Cardinal Grimaldy vînt l'y chercher.

Mais, *Reguſſe* diſculpe le Préſident de Bras, & attribue tout le tumulte & la révolte au peuple qui en vouloit à la perſonne du premier Préſident, parce que Barratteé toit aimé du peuple. Il dit que le premier Préſident de Bras avoit fait tout ce qui étoit en lui pour l'appaiſer. Le Préſident Decormis étoit à Beaureceil ce jour-là, & il ne revint à Aix, que parce que le premier Préſident l'envoya chercher. *Reguſſe* bénit le Ciel de ce que le Courier, qui avoit été à Iſſoudun lui porter les nou-

velles de ſon rappel, y arriva quelques jours après cet événement qu'on eut pû lui imputer. Decormis & de Bras furent chargés de faire des patrouilles. Après la détention du premier Préſident à l'Archevêché, le Préſident Decormis vouloit humilier à la fois d'Oppéde & Bras, mais il étoit peu diſpoſé à la liberté d'Oppéde. Le premier Préſident mis en liberté, envoya de Lambeſc en Cour un procès-verbal de cette révolte, que M. de Mercœur ſigna. D'Oppéde revint à Aix, préſida à l'Aſſemblée des Chambres qui décreta une quantité infinie de perſonnes. Le Préſident Decormis fut arrêté en ſortant de la Meſſe du Couvent de St. Pierre, & traduit à Pierre-Anciſe. On chercha le Préſident de Bras, l'Avocat-général Chaſteuil, & le Conſeiller Barreme, juſques dans les tombeaux de St. Sauveur, mais ils eurent le tems de s'enfuir. Par Arrêt donné, les Chambres aſſemblées, environ trente perſonnes qui s'étoient enfuies furent condamnées les uns à la roue, d'autres moins rigoureuſement.

On fit venir enſuite une commiſſion de deux Maîtres de Requêtes, Vertamon & Beſon pour juger les Officiers du Parlement & autres. *Leur Commiſſion*, dit *Reguſſe*, *étoit ſi injurieuſe au droit du Parlement, qu'on craignit que le Parlement ne rejettât cette Commiſion, mais le crédit du premier Préſident fut ſi fort qu'il n'y eut aucune conteſtation.* Les deux Commiſſaires procédèrent aux deux informations, & jugèrent la procédure à Villeneuve-lez-Avignon. Bras & Chaſteuil furent condamnés à un banniſſement de cinq ans. Moiſſac fils de Reguſſe à un plus amplement informé. Vertamon fut incriminé pour la douceur de ſon avis, & il fut obligé de s'en juſtifier.

Reguſſe revint à Aix en Juillet 1659. Il y reçut des marques de civilité du Duc de Mercœur & de d'Oppéde, les condamnés s'étoient refugiés à Marſeille, où le Duc & le premier Préſident n'avoient aucun crédit, & où dominoit Nioſelles, couſin germain de Glandevès. On les en fit ſortir enſuite des ordres réitérés du Roi. La Gouvernelle, Lieutenant des Gardes du Duc, vint à Marſeille pour arrêter Nioſelles; il en fut chaſſé & maltraité.

Reguſſe étoit à Aix lorſque le Roi y vint; il céda ſa maiſon voiſine de celle de Château Renard, & fut loger chez M. de Gaillard. *Nous fûmes le viſiter*, dit-il, *avec nos Mortiers & nos Manteaux d'hermine, & quoiqu'il ne fût dû de viſite que par Députés aux Princes & au Cardinal Mazarin, nous y fûmes en corps. Trois des ſéditieux furent pris à Marſeille, à meſure qu'ils s'embarquoient. Un des trois fut condamné à mort; il fut enlevé ſur l'échaffaut, mais l'état de ſon corps tout briſé empêcha qu'on ne pût lui ſauver la vie, les deux autres condamnés aux galères furent enlevés. Reguſſe* fut un des juges.

On envoya à Marſeille une Chambre Souveraine pour juger les rebelles; le Parlement la nomma, parce que le Chancelier n'ayant pas ſuivi la Cour il ne put y avoir des Lettres-patentes. C'étoit aux Préſidens anciens à opter pour cette commiſſion. Le Préſident de la Roquette vouloit s'en charger, le Cardinal l'en empêcha; il fit dire auſſi au Préſident de Reguſſe de ne pas la prendre; ce fut donc le Préſident de

la Roque. Reguſſe fut bien traité du Cardinal pendant ſon ſéjour. Il obtint le rappel de ſes fils & du Préſident Decormis. Si ce dernier eût vû le Cardinal à ſon paſſage à Avignon, il eût obtenu le retabliſſement en ſa charge qu'il fut obligé de vendre, puiſqu'il fut exilé en Normandie, juſques à ce qu'il s'en fût défait. Le Préſident de Bras fut obligé de s'enfuir du Royaume, ſa charge & celle de Chaſteuil furent ſupprimées par Edit enregiſtré au Parlement. M. de Boniparis fut pourvu de celle de Chaſteuil ſur une nouvelle création ; Bras fut enfermé à la Baſtille, d'où il ne ſortit qu'après s'être défait de ſa charge. M. de Gordes eut ordre de traiter de la ſienne avec Merinville.

Reguſſe fut exilé à Abbeville en 1661, à l'occaſion d'une diſpute élevée entre le Préſident de Corriolis & le Conſeiller du Perier qui étoient parens ; le Préſident avoit envoyé un verbal en Cour, & Perier avoit reçu ordre d'y venir rendre compte de ſa conduite. Parlement offenſé de ce qu'on avoit voulu attenter à ſes droits, traita l'affaire en Mercuriale. Le Préſident de Corriolis n'y comparoiſſant point, Perier fut condamné à une interdiction limitée, Corriolis à une interdiction, mais moindre; Reguſſe avoit préſidé à ces Mercuriales. Il fut mandé en Cour, puis exilé, & ne fut rappellé qu'après que le Parlement eut ſoulevé l'interdiction du Préſident Corriolis ; le Parlement avoit délibéré de défrayer Reguſſe de ſes voyages.

En Juillet 1664, Reguſſe devint ſecond Préſident par la mort de M. de Foreſta la Roquette.

A la mort d'Oppéde, il tint le Parlement pendant près de deux ans. Louis XIV lui écrivit pour lui donner les plus grands éloges ſur ſa conduite ; il mourut en 1687.

Ses mémoires écrits à Reguſſe, en 1665, ſont très-curieux, mais on y voit peu de dates préciſes, ce qui en diminue le mérite.

Charles-Louis-Sextius de Grimaldy, Marquis de Reguſſe, ſon petit-fils, Préſident à Mortier, eſt Auteur des *Arrêts de Reglemens*, & *des Arrêts notables.*

RIANS (PIERRE DE), fils de Louis de Rians, Seigneur de St. Vincent, & d'Anne de Fauris, nâquit à Aix en 1672 ; il reçut fort jeune, l'habit de Religieux Minime, qu'il honora par ſes vertus & par ſes talens. Une ſanté foible en apparence, fut la première épreuve de ſa vocation. Il la ſurmonta par ſa perſévérance dans l'état qu'il avoit embraſſé, quoique les Médecins lui euſſent d'abord conſeillé d'en ſortir. Sa piété acquit un nouvel éclat par l'étude ; ſucceſſivement Profeſſeur dans les écoles, & Apôtre zélé dans les Chaires, il ſe diſtingua parmi les Théologiens & gagna le cœur de ſes Auditeurs par l'onction de ſes diſcours. On avoit obſervé beaucoup plus d'éloquence lorſqu'il prêchoit avec moins de préparation, que lorſqu'il prononçoit un diſcours étudié. C'eſt que nourri de l'écriture ſainte, & animé de l'eſprit évangélique, le zele agiſſoit alors tout entier ſans le ſecours de l'art. Il avoit le don ineſtimable de la parole ; ſa converſation aiſée, vive & ſolide le prouvoit autant que ſes ſermons. S'il

parloit des matières de Religion, c'étoit avec la facilité d'un cœur qui n'exprime que ce qu'il reſſent lui-même. En 1710, le Marquis de Janſon, (Joſeph de Forbin) Maréchal de Camp & Gouverneur d'Antibes, dégoûté du tumulte du monde, avoit choiſi pour le lieu de ſa retraite, le Monaſtère des Minimes de Mane, fondé par la libéralité de ſes ancêtres. Il y trouva le P. de Rians qui fut l'*Ananie* que le Ciel lui deſtinoit. Sans engagement dans l'état Religieux, le Marquis en pratiqua, pendant dix huit ans, les vertus & la pénitence. L'heure de la prière, le tems preſcrit pour la viſite de l'hôpital, les jours d'une mortification plus rigoureuſe, tout étoit réglé par le ſage Directeur qui formoit à la piété, l'*Arsène* de la Provence.

Les lumières du P. de Rians lui donnoient le diſcernement des eſprits. Son coup-d'œil étoit ſûr; il ne lui falloit qu'un inſtant pour apprécier le caractère ou le mérite d'une perſonne. Il fut placé quatre fois à la tête de la Province, & toujours attaché à ſes plus auſtères devoirs, ſon exemple eût pû ſeul lui tenir lieu de règle. Il termina ſa carrière dans ſa patrie en 1750, âgé de 78 ans, laiſſant les ouvrages ſuivans.

1°. *Les ſaintes Croix des Dames illuſtres en nobleſſe & en piété, & le bon uſage qu'elles en ont fait*; in-12. Aix, Adibert 1707. 2°. *La vie du P. Jerôme d'Etienne, Religieux Minime*; in-12. Aix 1716. 3°. *Sacro-ſancta Domini noſtri J. C. myſteria, modo Theologico, concionatorio & oratorio breviter explicata*; in-12, Coloniæ, 1735. Petit Traité, dont l'objet eſt rempli avec autant de juſteſſe que de ſolidité. 4°. *La Règle de l'Ordre des Minimes, avec deſinſtructions utiles aux jeunes Religieux*; in-8°., Aix 1739. 5°. *La Rhétorique de l'Egliſe ou l'éloquence des Prédicateurs*; in-12, Avignon, Girard 1743. 6°. *Méthode facile pour compoſer les panégyriques des Saints*; in-12, Avignon 1743. 7°. *Introduction au grand art de Raymond Lulle, avec le plan des Sciences & Arts*; in-12, Avignon 1746.

L'Auteur montre plus de zèle que de goût dans ſes ouvrages françois. C'étoit peut-être la trempe de ſon eſprit. Il étoit plus ſavant avec Ariſtote, que Philoſophe avec Newton. (P. N.)

RICULFE, né en Provence de parens diſtingués, étoit neveu de l'Evêque Gontier & de l'Abbeſſe Tucinde; il fut d'abord Abbé de Montmajor; enſuite Humbert, Evêque de Fréjus, étant mort, Riculfe fut nommé en 974 pour lui ſuccéder. Il fit rebâtir la ville de Fréjus qui avoit été détruite par les Sarraſins, & il éleva une Egliſe Cathédrale dans le goût gothique, qui exiſte encore de nos jours; le clocher eſt auſſi un monument de ce tems.

RICULFE raſſembla alors le Clergé dans un Cloître, qu'il avoit fait conſtruire auprès de l'Egliſe. Il fit entourer la nouvelle Egliſe de murs ſolides & obtint du Comte de Provence, Guillaume I, la reſtitution des biens de ſon Egliſe. Il finit ſes jours vers l'an 990.

RIQUETTI (FRANÇOIS DE), nâquit à Aix, vers le milieu du dernier ſiècle. Il entra fort jeune dans l'Ordre des F.F. Mineurs Conventuels: mais ſoit inconſtance, ſoit dégoût, il paſſa dans la ſuite dans l'Ordre de St. Bénoit

noit. Il avoit enſeigné la Philoſophie & la Théologie avec ſuccès. Il ſuivit bientôt une plus brillante carrière. La Chaire eut pour lui des attraits ; il prêcha & il fut applaudi. Louis XIV l'honora d'une penſion & le Duc de Luxembourg lui confia le ſoin de ſa Bibliothèque.

RIQUETTI méritoit ces honneurs : on peut juger de ſes talens par le panégyrique de St. Louis, qu'il prononça en 1689, en préſence de M.M. de l'Académie Françoiſe. Il mourut à Paris dans le mois de Décembre 1719.

RIVAROL, de St. Remi, a écrit des fragmens hiſtoriques ſur ſa patrie ; ils ſont liés avec le *rapport* des diverſes interprétations de l'inſcription du mauſolée de St. Remi, & des fondations & appellations de cette Ville royale, par *Jean de Bomy*, 1633. Nous avons tâché de découvrir quelque choſe de plus précis ſur cet écrivain ; nos recherches ont été infructueuſes.

ROMEGAS (FRANÇOIS), fils de François Romegas, Marchand & de Théreſe Bayon, nâquit à Aix le 17 Avril 1696.

Dès l'âge de 14 ans, il quitta ſa patrie pour aller joindre un frère aîné qu'il avoit à Paris. Le fameux *Roſſignol* donnoit alors des leçons d'écriture dans la Capitale ; Romegas eut le bonheur d'être ſon diſciple, & le talent de ſaiſir le goût de ce maître & la délicateſſe de ſa plume. Il s'attacha ſur-tout aux principes de l'art d'écrire, que Roſſignol poſſédoit parfaitement, & il put enſuite les tranſmettre à ſes élèves.

Après un ſéjour de douze années dans la capitale de la France, Romegas voulut connoître les différentes villes de l'Europe. Ses voyages le conduiſirent à Liège, où il ſe fixa pendant quelque tems, pour y prendre des leçons d'Arithmétique d'un fameux calculateur que cette ville poſſédoit.

Il retourna bientôt dans ſa patrie, où il ne s'arrêta pas long-tems. Il choiſit Marſeille pour le lieu de ſa réſidence, perſuadé qu'il trouveroit dans cette ville les moyens de ſe faire un nom, en inſtruiſant les jeunes-gens qui ſe deſtinent au commerce, & qui, par ce genre d'occupation, doivent écrire nettement & calculer avec exactitude.

A peine fut-il connu à Marſeille, que les élèves ſe raſſemblèrent en grand nombre à ſon école, pour y puiſer les élémens d'un art, dont juſqu'alors on n'avoit peut-être point aſſez developpé les vrais principes. Ceux qu'il forma, lui firent un honneur infini.

ROMEGAS paſſa ſa vie dans cette ſorte d'enſeignement, & mourut auprès de Marſeille, le 14 Septembre 1782, dans une maiſon de campagne qu'il avoit acquiſe au quartier de St. *Loup*.

Son fils, digne héritier de ſes talens, exerce la même profeſſion, & a ſû mériter la confiance de ſes concitoyens.

Nous avons de *François Romegas*, un ouvrage intitulé: *Le maître d'Arithmétique, ou traité de cette ſcience, diviſé par leçons en Dialogues, avec le rapport des poids & meſures des principales Echelles du Levant, celui de toutes les places de négoce de l'Europe, avec ceux de Marſeille, & des connoiſſances curieuſes & néceſſaires* ; deux vol. in 12, à Marſeille, Moſſy 1778. C'eſt ici une ſeconde Édition, la premiere, qui avoit paru en 1763, à laquelle l'Auteur a outa un ſecond volume en 1772, étoit épuiſée : ce qui prouve

l'utilité de l'ouvrage. On nous a même aſſuré que le premier volume fut traduit, il y a environ dix ans, en Arabe & en Italien. Le ſecond vol. intitulé : *Traité d'Arithmétique pratique*, préſente les différentes opérations de calcul, néceſſaires aux Négocians, & la manière de tenir les livres de Commerce ; les parties doubles, aliquotes, &c. Dans le premier ſont les élémens de l'Arithmétique, les règles d'eſcompte, d'intérêts & changes, d'alliage, de compagnie, &c. La méthode qui règne dans cet ouvrage, le met à la portée des jeunes gens, & l'Auteur a ſû le varier à propos, ce qui le rend à la fois inſtructif & amuſant. Sa famille poſſède cette ſeconde édition.

ROSE (DE LA) & ABEILLE, ſavans Peintres de Marine & d'Hiſtoire dans le commencement de ce ſiècle, ont ſervi de modèle aux Peintres de Marine, qui ſont venus après eux. RANDON, leur contemporain a gravé au burin une ſuite des différens bâtimens qui naviguoient dans la mer Méditeranée, les Vaiſſeaux du Roi au département de Toulon & les Galères de Marſeille. Tous ces bâtimens ſont proportionnés pour les meſures de la conſtruction & pour l'emplacement des manœuvres. *Rigaud*, qui vivoit du tems de la peſte & qui fut témoin de ce fléau, grava à l'eau forte & termina au burin, les deux Eſtampes qui repréſentent le port & le cours de Marſeille pendant la contagion. Il a auſſi gravé une ſuite fort eſtimée qui repréſente les jeux & les fêtes des Campagnes de Marſeille ; quelques ſujets maritimes : une ſuite de Maiſons royales.

Nous joindrons à cet article quelques autres Artiſtes, tels que le *P. Creſp* de Marſeille, Religieux de l'Obſervance, fameux Peintre en miniature. Il peignit les ſept Sacremens d'après le Pouſſin & ſes petits tableaux ont mérité une place dans le Cabinet du Roi. On conſerve de ſa main dans quelques maiſons de Marſeille, des tableaux de dévotion qui lui font honneur. Les Frères *Caravaque* de Marſeille, élèves de Puget, dont le cadet, fameux peintre, fut employé en Ruſſie par Pierre le Grand au ſervice duquel il mourut : l'aîné fut Sculpteur, il étoit bon Statuaire. Il y a à l'Hôtel-de-Ville de Marſeille, quatre bas-reliefs de ſa main. Il fut nommé Directeur des ouvrages de Sculpture des Galères du Roi. Les *Boyer - Paradis*, Inventeurs de la machine, connue ſous le nom de *Ponton*, qui ſert à nettoyer le port. M. Dageville a perfectionné cette machine comme nous le dirons en parlant des Auteurs vivans.

ROSSET (CHARLES DE), Maréchal des Camps & Armées du Roi, fils de Gaſpard de Roſſet & de Jeanne de Damian-Vernégue, étoit de Salon. Il devint Lieutenant-Colonel de Provence, commandant de Saluces en 1631 ; l'année ſuivante, il fut chargé de la défenſe du Château de Beaucaire ; le Duc de Montmorency, qui connoiſſoit la valeur de cet Officier, n'oſa pas l'attaquer. Le Roi le nomma en 1647, Maréchal des Camps. Il fut enſuite chargé du commandement de la Côte de Provence, depuis Toulon juſqu'à Antibes. L'on conſerve en original, parmi les papiers de ſa famille, une Lettre que la Reine mère écrivit à cet Officier-général pour le remercier du zèle qu'il avoit montré

dans toutes occaſions pour le bien de l'état & pour ſa tranquillité.

S

SABOLY (NICOLAS), Prêtre-Bénéficier, Organiſte & Maître de Muſique de l'Egliſe Collégiale de Saint Pierre d'Avignon, nâquit à Montéoux, au Diocéſe de Carpentras, vers l'année 1660. Il s'eſt rendu célèbre par les Noëls Provençaux qu'il a compoſés, & qu'il mit lui-même en muſique. Les airs ſont adaptés à ces ſortes de Cantiques, & ils furent tellement goûtés qu'on les chanta dans toute la France. On en fait encore de nos jours de nouvelles éditions à Avignon, in-12 petit-format. Saboly mourut à Avignon en 1724. Pluſieurs Avignonois & entr'autres un Ménuiſier, nommé *Peyrol* ont voulu imiter Saboly; mais ces productions n'ont jamais acquis de la célébrité à leurs Auteurs.

SALETTE DE ST. MANDRY, Gentilhomme de Toulon, s'eſt illuſtré au commencement du ſiècle dernier. Une affaire malheureuſe l'ayant obligé de s'expatrier, il ſe retira en Savoie, où il gagna les bonnes graces du Duc, qui l'engagea à armer quelques Vaiſſeaux en courſe contre les Eſpagnols, avec leſquels il étoit en guerre. Tandis qu'il parcouroit les côtes de Barbarie, il fut pourſuivi par une Eſcadre qui lui étoit ſupérieure en force & en nombre. Salette prit le parti de la fuite, mais ne pouvant éviter de tomber entre les mains de ſes ennemis, il préféra l'eſclavage à la honte d'avoir été vaincu & fait priſonnier. Il remonta une rivière, & ſe jetta dans les Terres du Roi de Maroc avec tout ſon équipage.

Le Roi, épris de ſa bonne mine, au lieu de le condamner à un dur eſclavage, l'aſſocia avec ſes Généraux, dans les guerres qu'il avoit contre les Etats voiſins. St. Mandry, qui connoiſſoit la tactique, ſurpaſſa beaucoup les Généraux Muſulmans, & s'acquit les bonnes graces du Prince.

Après la paix, l'amour de ſa patrie & de ſa Religion ſe reveilla dans ſon cœur; il demanda ſon congé qu'il ne put obtenir. Il eut recours au ſeul moyen qui lui reſtoit; un Capitaine lui offrit une place dans ſon vaiſſeau & il partit furtivement, laiſſant une lettre d'excuſes pour le Roi de Maroc. Ce Prince n'eut pas plutôt appris ſa fuite qu'il fit courir après lui. On l'atteignit, on le chargea de fers, & on le ramena à Maroc, où on le jeta dans une étroite priſon.

Deux ans s'étant écoulés, on propoſa à Sallettes de choiſir entre la mort & le Mahométiſme. Ce vertueux chrétien n'héſita pas; la mort fut préférée & il reçut le martyre vers l'année 1624, ſuivant l'hiſtorien HonoréBouche.

SALVADOR (JOSEPH-FRANÇOIS DE), nâquit à Avignon le 25 Mars 1668, de Paul de Salvador, Doyen du Tribunal de la Rote, & d'Elizabeth de Maſſillan. Son père qui le deſtinoit à être ſon Succeſſeur dans la charge d'Auditeur de Rote, lui fit prendre le grade

de Docteur en droit. Mais le jeune Salvador, naturellement vif & plein de courage, prit bientôt le parti des armes. Il entra dans le Corps des Mouſquetaires ; & peu de tems après, il fut Capitaine au Régiment de la Reine, Infanterie. Il conſerva dans les ſociétés mondaines où ſon état l'entraînoit, les ſentimens de Religion qu'il devoit à l'éducation la plus chrétienne. Obligé enſuite de revenir à Avignon pour rétablir ſa ſanté, il préfèra la vie tranquille à celle des militaires. Il céda ſa place à un de ſes frères, & il reſta dans la maiſon paternelle juſques au tems marqué par la providence pour lui faire embraſſer l'état auquel elle l'avoit deſtiné.

Il n'étoit lié d'amitié qu'avec des perſonnes pieuſes. M. *Laurent-Dominique Bertet*, dont nous avons donné l'article au Volume précédent, & M. *Alexandre Martin*, Curé du village de St. Didier, au Diocèſe de Carpentras, furent les principaux agens de ſa retraite. Ils lui perſuadèrent que le Ciel l'appelloit à l'état Eccléſiaſtique, & il ſe rendit à leurs inſtances ; après avoir étudié au Séminaire de Viviers, il fut ordonné Prêtre le 21 Mai 1701. Ce fut alors qu'il ſe livra avec tout le zèle d'un Apôtre à l'inſtruction des gens de la Campagne, qui ſont la partie du Troupeau du Seigneur la plus négligée. Les Miſſions furent ſon principal exercice : Gigondas, Taraſcon, Manoſque, Brignole furent les premiers Théâtres de ſon zèle. St. Remi, Château-neuf du Pape, l'Iſle, Pernes, &c. ſe rappellent encore des fruits de bénédiction qu'il attira ſur leurs habitans.

SALVADOR concourut avec M. Bertet à l'établiſſement du Séminaire de Ste. Garde à Avignon. La peſte de 1720 fournit une nouvelle carrière à ſa charité : nommé Grand-Vicaire de M. de Gonteris, il édifia le peuple par ſon humilité & par la pratique des actions les plus humiliantes, mais qui tendoient au ſoulagement de l'humanité accablée du plus horrible fléau. A peine le Comté-Vénaiſſin fut-il délivré de la peſte, que Salvador vola à Bedarides, Village, qui en avoit été infecté le premier. Il y reveilla l'eſprit de religion qui y étoit preſque aſſoupi. Il retourna de là à Avignon pour y faire des établiſſemens pieux dans tous les genres & pour tous les états.

Peu de tems après, il concourut à l'établiſſement du Séminaire d'Arles, & ayant été appellé dans le Languedoc, il y fit des converſions ſurprenantes, attirant au ſein de l'Egliſe les Calviniſtes les plus inſtruits & les plus opiniâtres. L'Evêque de Viviers, ayant éprouvé dans ſon Diocèſe les effets du zèle de Salvador, le nomma ſon Théologien au Concile d'Embrun, convoqué pour juger M. de Soanen, Evêque de Senès.

Le voyage que Salvador fit à Paris, pour le bien de la maiſon de Siſteron, ne diminua rien de ſes vertus. Au contraire, ce fut une occaſion, pour le faire admirer dans tous les pays, par où il paſſa & où il ne pouvoit manquer de manifeſter ſon zèle. Après cette courſe, & quelques autres travaux apoſtoliques. M. Bertet étant mort, la Congrégation l'élut unanimement Supérieur perpétuel en 1739. Il dreſſa alors un nouveau corps

de règles pour le gouvernement de la Congrégation ; il rappella à ſes vertueux confrères que le but de l'inſtitution étoit de former des Solitaires & des Miſſionaires. La Bulle de confirmation en fut expédiée à Rome, au mois de Mars 1743, par le Pape Bénoit XIV.

Deux ans après, ce ſaint Prêtre dont l'âge & les auſtérités avoient affoibli la ſanté, ſe rendit à Malemort pour y donner une Miſſion. Il ſuccomba à ce travail évangélique. Tranſporté bien malade à Avignon, il y mourut le 26 Novembre 1745, dans les ſentimens d'un héros chrétien qui regarde la mort comme le premier pas qu'il fait vers la vie bienheureuſe. Il fut inhumé dans la Chapelle du Séminaire, & ſon cœur fut porté dans l'Egliſe de N. D. de Ste. Garde des Champs, auprès de celui de M. Bertet ſon prédéceſſeur & ſon ami. (*Extrait de ſa vie*, Avignon 1761.)

SEILLANS (DE), de Provence, mort en Novembre 1758, eſt Auteur 1°. de *l'Imitation des Odes d'Anacréon* en vers françois, imprimé en 1754, in-12. 2°. du *Triomphe de la Foi ſur la raiſon*, poème imprimé en 1756, in-8°. 3°. de *l'Eſculapédie*, poème 1757, in-12. 4°. de la Gageure de village, Comédie, 1756 non imprimée.

SIMÉON ou SIMEONIS (JEAN DE), né à St. Paul de Vence au 14me. ſiècle, fut habile Juriſconſulte & vaillant guerrier, il étoit juge du palais à Marſeille, & il exerçoit cette charge avec la prudence & le zèle d'un bon Magiſtrat, lorſque un inſigne brigand, nommé Arnoul de Servolle, Seigneur de Caſtelnau, mais plus connu ſous le nom de l'*Archiprêtre*, entra en Provence, en 1373, avec trois mille chevaux. Siméon ſe préſenta avec deux mille hommes, & tailla en pièces ſon armée. Il eût été à déſirer que l'hiſtoire nous eût conſervé d'autres circonſtances de ſa vie.

T

THOURON (JEAN-BAPTISTE), né à Beſſe au Diocèſe d'Aix, en 1644, entra dans l'Oratoire en 1663. Après y avoir enſeigné quelques cours de Philoſophie & de Théologie, il fut Supérieur de pluſieurs Maiſons pendant 12 ou 15 ans. Il les gouverna avec tant de ſageſſe, de piété, de douceur & d'édification qu'il fut fait Viſiteur & Aſſiſtant. Il a donné au public un livre intitulé : *Réflexions de piété ſur le ſaint Sacrement, avec le deſſein d'une Octave*, in-12 un vol.

TOLOMAS (CHARLES-PIERRE-XAVIER), Jéſuite, de l'Académie de Lyon, né à Avignon le 17 Mars 1706, mort en 1763, eſt Auteur de pluſieurs Ouvrages. 1°. *Diſſertation* ſur l'hiène, imprimée en 1756, in-12. 2°. *Diſſertation* ſur le café, 1757, in-12. 3°. *Diſcours* ſur le Philoſophe Epictète 1760, in-8°.

TÔNANTIUS, Evêque d'Uzès, étoit né à Arles ou à Marſeille. Il fut député à Rome pour porter plainte à l'Empereur contre les Préfets Serotanus & Arvandus, qui avoient exercé mille cruautés envers les Provençaux. Il vint à bout, par ſon courage & par ſa prudence, de détourner Thraſimond, Roi des Viſigoths, du deſſein d'aſſiéger Arles. Sidoine Apollinaire, qui rapporte ce fait, ajoute que ce ſage Provençal de la race Royale de France, par ſa mère Richilde, mourut en odeur de ſainteté, vers le milieu du cinquième ſiècle.

V

VERGI (DE), né à Aix en Provence, mort en 1752, a publié pluſieurs ouvrages. 1°. *Lettre critique* d'Antoine Valiſnieri à l'Auteur du Livre de la génération des vers dans le corps de l'homme (Nic. Andry), trad. de l'Italien, imprimé en 1727, in-12. 2°. *Aventures* du Comte de Lancaſtel, 1728 in-12. 3°. *Réflexions* militaires & politiques, trad. du Marquis de Santa-Crux, 1735, 4 Vol. in-12. 4°. *Traité* de M. Muratori, de la charité envers le prochain, 1745, 2 Vol. in-12. Il a contribué à la nouvelle édition du Dictionnaire étymologique de *Ménage*, donnée par *Jault*.

VIEL (GABRIEL), Auguſtin-Réformé, étoit de Toulon. Il ſe diſtingua dans ſon Ordre par ſes Sermons, qui lui donnèrent une place parmi les meilleurs Orateurs de ſon tems. Il étoit outre cela bon Philoſophe & excellent Théologien. Il avoit été Provincial, & il mourut en 1737. Nous avons de lui : 1°. *Critique de l'Apologie de l'Eraſme de M. l'Abbé Marſollier, par le P. Gabriel de Toulon, Auguſtin-réformé*, in-12. 2°. *Vie du vénérable Père Fiacre*, Paris 1722, in-12. 3°. *Catéchiſme des impies*. Ce dernier Ouvrage eſt reſté manuſcrit.

Z

ZERBIN, a excellé dans le genre d'écrire en vers Provençaux, il mourut au milieu du dernier ſiècle. Les Comédies qu'il avoit compoſées furent imprimées à Aix chez Roize en 1655, ſous ce titre : *la Perlo deis Muſos*, & *Coumedios prouvençalos*. Zerbin étoit contemporain d'Etienne Fontaine d'Aix, bon Philoſophe, habile Chirurgien & Peintre médiocre. On prétend que Fontaine eſt le premier qui ait fait des Vers provençaux burleſques. Celui-ci mourut en 1652.

TABLE CHRONOLOGIQUE

Des Auteurs contenus dans les deux Volumes de l'Hiſtoire des Hommes illuſtres de la Provence. *

Époque de leur mort.	NOMS SURNOMS, ET QUALITÉS.	Lieux de leur naiſſance.	Tome et Page où ils ſont placés.	
AVANT J. C.				
350	Pytheas, Aſtronome.	*Marſeille*	b.	131.
325	Euthimenes, Aſtronome, Géographe.	*Marſeille*	a.	268.
125	Eratoſthène, Philoſophe, Hiſtorien.	*Marſeille*	a.	265.
100	Lucius-Plotius, Orateur.	*Marſeille*	b.	95.
60	Quintus-Roſcius, Comédien.	*Provençal*	b.	174.
60	Gnyphon, Profeſſeur d'Éloquence.	*Marſeille*	a.	374.
39	Gyarée, & Telon, Aſtronomes.	*Marſeille*	b.	246.
26	Cornelius-Gallus, Poëte.	*Fréjus*	a.	376.
24	Valerius-Cato, Grammairien.	*Provençal*	b.	288.
Ier. SIÈCLE	Pacatus, Orateur.	*Marſeille*	b.	32.
	Trogue-Pompée, Hiſtorien.	*Vaiſon*	b.	278.
	Agrotas, Orateur.	*Marſeille*	a.	7.
10	Caſtor, Orateur.	*Marſeille*	a.	164.
24	Oſcus, Orateur.	*Marſeille*	b.	30.
40	Julius-Græcinus, Orateur.	*Fréjus*	a.	376.
56	Claudius-Quirinalis, Orateur.	*Arles*	b.	138.
57	S. Celſe, Martyr.	*Cemèle*	a.	167.
66	Petrone, Littérateur.	*Marſeille*	b.	72.
70	Demoſthène, Médecin.	*Marſeille*	a.	229.
74	Crinas, Médecin.	*Marſeille*	a.	207.
76	Charmis, Médecin.	*Marſeille*	a.	171.
93	Agricola, Conſul Romain.	*Fréjus*	a.	6.

* La lettre a déſigne le premier Volume, la lettre b déſigne le ſecond.

II. SIÈCLE.	Charmolæus, Juriſconſulte.	*Marſeille*	a.	172.
	Zenothémis, Juriſconſulte	*Marſeille*	b.	349.
	Menecrate, Juriſconſulte.	*Marſeille*	a.	510.
	Hemithea, Modèle de chaſteté.	*Marſeille*	a.	391.
104	Valère-Paulin, Littérateur.	*Fréjus*	b.	58.
140	Favorin, Orateur.	*Arles*	a.	228.
III. SIÈCLE.				
285	Vincent, Martyr.	*Cemèle*	b.	24.
285	Oronce, Martyr.	*Cemèle*	b.	24.
290	Deivote, Vierge martyre.	*Cemèle*	a.	226.
299.	S. Genèſt, Martyr.	*Arles*	a.	355.
IV. SIÈCLE.				
340	Conſtantin le jeune, Empereur.	*Arles*	a.	190.
354	Gennade, Orateur.	*Fréjus*	a.	160.
Avant 390	Acceptus, Prêtre.	*Fréjus*	a.	4.
397	Ambroiſe, Archevêque de Milan.	*Arles* ou *Tréves*	a.	19.
303	S. Victor, Martyr.	*Marſeille*	b.	316.
V. SIÈCLE.	Silvius, Littérateur.	*Provençal*	b.	117.
408	Anonyme, Poëte.	*Provençal*	a.	24.
420	Dardane, Préfet des Gaules.	*Provençal*	a.	217.
429	S. Honoré, Evêque d'Arles.	*Théopolis*	a.	399.
Vers 434	Hilaire, Collègue de St. Proſper.	*Fréjus*	a.	395.
Vers 440	Jean Caſſien, Abbé de St. Victor de Marſeille.	*Marſeille*	a.	161.
Vers 440	Tonantius, Evêque.	*Provençal*	b.	
Après 440	Leporius, Moine de St. Victor.	*Provençal*	a.	446.
Vers 445	Victorin, Poëte Chrétien.	*Marſeille*	a.	217.
Vers 450	Edèſe, Poëte Chrétien.	*Arles*	a.	257.
Vers 450	Agerruquie, pieuſe Veuve.	*Aix*	a.	5.
Après 450	Corvinus, Orateur.	*Provençal*	a.	196.
460	S. Valérien.	*Provençal*	b.	288.
461	Muſée, Prêtre de Marſeille.	*Marſeille*	a.	549.
Vers 461	S. Maxime, Evêque de Riez.	*Cormettes*	a.	500.
461	S. Ruſtique, Evêque.	*Marſeille*	b.	184.
461	Ravenne, Evêque d'Arles.	*Arles*	b.	142.
Vers 466	Livius, Poëte Chrétien.	*Arles*	a.	454.
Après 466	Lucide, Prêtre de Riez.	*Provençal*	a.	457.
466	Vincent, Auteur.	*Provençal*	b.	
Après 475	S. Eutrope, Evêque d'Orange.	*Marſeille*	a.	269.
483	S. Anſile, Evêque de Fréjus.	*Provençal*	a.	26.

Vers 484	Léonce, Evêque d'Arles.	*Provençal.*	a.	443
Vers 490	Græcus, Evêque de Marſeille.	*Provençal.*	a.	377
Vers 493	Gennade, Prêtre de l'Egliſe de Marſeille.	*Provençal.*	a.	360
Vers 494	St. Honorat, Evêque de Marſeille.	*Arles.*	a.	397
Après 499	St. Cannat, Evêque de Marſeille.	*Aix.*	a.	157
VI. SIECLE.	Salvien, Prêtre.	*Provençal.*	b.	190
500	Firmin, Littérateur.	*Arles.*	a.	293
516	Ennode, Evêque.	*Arles.*	a.	262
545	Parthenius, Patrice.	*Arles.*	b.	39
546	St. Cyprien, Evêque.	*Arles.*	a.	212
Vers 550	Etienne, Diacre.	*Arles.*	a.	518
Vers 550	Meſſien, Prêtre.	*Arles.*	a.	518
553	Aurelien, Evêque.	*Arles.*	a.	46
559	Céſarie, Abbeſſe.	*Arles.*	a.	168
578	Quenin, Evêque.	*Vnſoai.*	b.	133
Vers 580	Hoſpice, Solitaire.	*Nice.*	a.	404
Vers 594	Théodore, Evêque de Marſeille.	*Provençal*	b.	254
VII. SIECLE.	Florent, Prêtre, Hiſtorien.	*Provençal.*	a.	300
601	Dyname, Patrice.	*Arles.*	a.	253
632	Ste. Ruſtique.	*Vaiſon.*	b.	183
660	Magnus, Evêque d'Avignon.	*Provençal.*	a.	466
VIII. SIECLE.				
700	St. Agricol.	*Avignon.*	a.	5
778	Autpert, Abbé en Italie.	*Provençal.*	a.	49
IX. SIECLE.				
842	St. Eldra, Abbé de Novalèſe.	*près de Lambeſc*	a.	257.
X. SIECLE.				
Après 980	Gibalin de Grimault, homme de guerre.	*Antibes.*	a.	383
986	St. Bobon ou Beuvon, Gentilhomme.	*Noyers.*	a.	100
990	Riculfe.	*Provençal.*	b.	464
994	Mayeul, Abbé de Cluni.	*Valenſolles.*	a.	501
XI. SIECLE.	Guillaume Laydet, Guerrier.	*Provençal.*	a.	430
1067	Raimbaud, Archevêque.	*Arles.*	b.	140
1099	Barthelemi, Prêtre.	*Marſeille.*	a.	56
XI. SIECLE.	St. Didier.	*Provençal.*	b.	466
Ap. 1110	Charles de Thomas, Guerrier.	*Toulon.*	b.	257
1118	Gerard de Tenque, Fondateur d'Ordre.	*Le Martigues.*	b.	248
1120	Albert, Chanoine d'Aix.	*Aix.*	a.	13

	1511	Étienne d'Hozier, Généalogiſte.	*Salon.*	a.	405
	1513	Honoré de Montolieu, Guerrier.	*Marſeille.*	a.	538
	1521	Louis de Forbin, Seigneur de Solliers.	*Aix.*	a.	304
	1527	Bernardin des Baux, Général.	*Marſeille.*	a.	570
	1530	François Lambert, Cordelier apoſtat.	*Avignon.*	a.	430
	1532	Belaud de la Bellaudière, Poéte P.	*Graſſe.*	a.	571
	1533	Étienne de Montolieu, Guerrier.	*Marſeille.*	a.	538
	1534	Jean de Matheron, Préſident.	*Provençal.*	a.	498
Ap.	1536	Les Dames de Beaujeu, Laval, &c.	*Arles.*	a.	70
	1536	Raphaël Decormis, Guerrier.	*Aix.*	a.	192
	1537	Guillaume & Claude, Peintres.	*Marſeille.*	a.	388
	1538	Jean de Foreſta, Martyr.	*Provençal.*	b.	430
	1540	Jerôme Garriby, Mineur Conventuel.	*Nice.*	a.	337
	1544	Antoine de Arena, Poéte Macaronique.	*Solliers.*	a.	31
Vers	1550	N. de Châteauneuf, Guerrier.	*Arles.*	a.	172
Vers	1550	Lantéaume de Romieu.	*Provençal.*	b.	465
Ap.	1550	N. Pellicot, Guerrier.	*Seillans.*	b.	448
	1550	Pierre de Quiqueran, Évêque.	*Arles.*	b.	134
Vers	1552	Bruſquet, Boufon de Cour.	*Provençal.*	a.	139
Ap.	1553	Balthazar de Catin, Lieut. au Siège.	*Marſeille.*	a.	579
Vers	1554	Joſeph Meir, Juif.	*Avignon.*	a.	421
Vers	1556	Accurſe de Meynier, Préſident.	*Avignon.*	a.	503
Vers	1556	Pierre Olivier, Dominicain.	*Provençal.*	b.	17
	1557	Pierre Gueyrard, Carme.	*Nice.*	a.	386
	1557	Bergalin, Carme.	*Nice.*	a.	386
	1558	Maynier, Baron d'Oppede.	*Aix.*	a.	503
	1558	Jean de Pena, Mathématicien.	*Mouſtiers.*	b.	65
	1560	Jean-Baptiſte Carriere, Avocat.	*Apt.*	a.	159
	1560	Lantéaume de Romieu.	*Arles.*	b.	465
	1560	Antoine de Richieud, Guerrier.	*Caſtellane.*	b.	156
	1562	Dénis Faucher, Bénédictin.	*Arles.*	a.	276
	1563	Eſprit Rotier, Dominicain.	*Aix.*	b.	175
	1563	Jacques Dupuy, Cardinal.	*Nice.*	a.	245
Vers	1564	Claude de Margaſet, Juriſconſulte.	*S. Paul.*	b.	442
	1566	Michel Noſtradamus, le Prophête.	*S. Remi.*	b.	5
	1568	Paul de Richieud, Guerrier.	*Caſtelane.*	b.	156
	1569	Caſtelan *ou* du Chaſtel, Médecin.	*Barbentane.*	a.	578
	1572	Honoré de Savoie, Guerrier.	*Marſeille.*	b.	193
	1574	Pierre Menc, Franciſcain, Martyr.	*S. Paul.*	a.	510
	1576	Jean de Sabatier.	*Arles.*	b.	186
	1577	Jean Noſtradamus, Auteur.	*S. Remi.*	b.	10

1579	Gaſpard Fabre, Guerrier.	*Marſeille.*	a.	273
Vers 1580	Chanault, Frère-ſervant. de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem.	*Marſeille.*	a.	579
1581	François d'Aiguieres, Capucin Novice.	*Arles.*	a.	9
1582	Jean de Pontevés, Guerrier.	*Flaſſans.*	b.	100
1583	Boniface Pellicot, Magiſtrat.	*Seillans.*	b.	449
1583	Jean Pellicot, Magiſtrat.	*Seillans.*	b.	450
1584	Dariès, Conſul.	*Marſeille.*	a.	218
1586	Philippe d'Altoviti, Baron de Caſtellane.	*Marſeille.*	a.	555
1588	Jean-Auguſtin de Foreſta, Premier Préſident du Parlement.	*Aix.*	a.	307
1588	Clapiers de Vauvenargues, Auteur.	*Aix.*	a.	178
1588	Bellaud de la Bellaudiere, Poéte Prov.	*Graſſe.*	a.	571
1588	François Bochet, Trinitaire.	*S. Remi.*	a.	101
1589	Hubert de Vins, fameux Ligueur.	*Brignole.*	b.	336
Ap. 1590	Chriſtophe de Vento, Ambaſſadeur.	*Marſeille.*	b.	304
Vers 1590	Adam de Crapone, Mathématicien.	*Salon.*	a.	204
Vers 1590	Jacques de Bellevue, Avocat.	*Aix.*	a.	73
Vers 1590	François de Bouquier, Guerrier.	*Marſeille.*	a.	121
Vers 1590	François Mayſſoni, Juriſconſulte.	*Marſeille.*	a.	508
1591	Balth. de Caſtellane Ampus, Guerrier.	*Provençal.*	a.	556
1591	Paul Argoli *ou* Argolus, Franciſcain.	*Provençal.*	a.	562
1592	Pierre de Biord, Lieutenant de Sénéchal à Arles.	*Arles.*	a.	94
1592	Honoré d'Albert de Luines, Guerrier.	*Comté-Vénaiſſ.*	a.	459
1594	Giraud d'Anceſune.	*Comté-Vénaiſſ.*	a.	559
1594	Jules-Raimond de Soliers, Hiſtorien.	*Pertuis.*	b.	227
1595	D'Armand de la Garciniere, Guerrier.	*Marſeille.*	a.	33
1596	D'Aix, Viguier de Marſeille.	*Marſeille.*	a.	213
1596	Charles Cazaulx *ou* Caſaux, Conſul de Marſeille.	*Marſeille.*	a.	161
1597	Bertrand d'Aiguieres, Capucin.	*Arles.*	a.	10
1598	Louis Galaup de Chaſteüil.	*Aix.*	a.	319
Vers 1599	Pierre de Bayon de Libertat, Capitaine de la Porte Royale.	*Marſeille.*	a.	450
1599	Jean d'Auron, Aſtronome.	*Marſeille.*	a.	582
1599	Pierre Bonnet.	*Provençal.*	a.	105
Vers 1599	Honoré de Baratte, Guerrier.	*Provençal.*	a.	61

XVII. SIÈCLE.	Charles de Syffredy de Mornas.	*Avignon.*	b.	242
	Philippe Silveſtre, Auteur.	*Manoſque.*	b.	215
	Antoine de Seſtier, Auteur.	*Marſeille.*	b.	209
	Charles de Peſcioni, Antonin, Auteur.	*Marſeille.*	b.	71
	Arnaud Roman, Jongleur.	*Aix.*	b.	165
	Pompée Raſpaud, Poëte Provençal.	*Apt.*	b.	141
	Melchior Raphaëlis, Théologien.	*Aix.*	b.	141
	Jacques de Peyſſonel, Littérateur.	*Marſeille.*	b.	86
	Charles d'Arcuſſia, Gentilhomme.	*Aix.*	b.	406
	Emmanuel Pachier, Prêtre.	*Marſeille.*	b.	32
	Pierre Paul, Poéte Provençal.	*Marſeille.*	b.	43
1600	Louis de Coriolis, Préſident.	*Aix.*	b.	424
Vers 1600	Pierre Franco, Chirurgien.	*Turriès.*	a.	585
Vers 1600	Étienne de Boyer, Capitaine.	*Ollioules.*	a.	124
Vers 1600	Nicolas de Bauſſet, Gouverneur du Château-d'If.	*Marſeille.*	a.	65
1600	Étienne Bologne, Chapelain du Roi.	*Provençal.*	a.	573
Ap. 1600	Manaud de Monier, Avocat-Général.	*Marſeille.*	a.	536
1600	Geoffroi Dupré, Notaire.	*Marſeille.*	a.	362
1601	Noſtradamus, Capucin, Poëte.	*Salon.*	b.	13
1605	Alagon de Meyrargues, Guerrier.	*Provençal.*	a.	12
1606	Marſeille d'Altoviti, Poëte Françoiſe.	*Marſeille.*	a.	18
1607	Céſar de Bus, Fondateur d'Ordre.	*Cavaillon.*	a.	140
1609	André du Laurens, Médecin du Roi.	*Arles.*	a.	440
Ap. 1609	Simon de Saint-Jean.	*Marſeille.*	a.	415
Vers 1609	Honoré Mitre, Chanoine.	*Bargemon.*	a.	532
Vers 1610	Fabri de Fabregues, Auteur.	*Aix.*	a.	274
Vers 1610	Gérard Bellanger, Évêque.	*Fréjus.*	a.	72
Vers 1610	Hours de Villeneuve, Centenaire.	*Flayoſc.*	a.	465
1611	Louis Gofridi, Curé des Accoules.	*Beauvezet.*	a.	374
1611	Étienne d'Hozier, Généalogiſte.	*Salon.*	a.	405
1612	Honoré du Laurens, Archevêque.	*Taraſcon.*	a.	440
1612	Michel Ange, Capucin.	*Avignon.*	a.	526
1612	Bonaventure, Capucin.	*Carpentras.*	b.	416
1613	Louis Ducheſne, Préſident.	*Aix.*	a.	235
1614	Villeneuve Marquis des Arcs.	*Villeneuve.*	b.	324
1614	Charles de S. Sixte, Évêque de Riez.	*Avignon.*	b.	226
Vers 1614	Louis Maſſe, Juriſconſulte.	*Chardavons.*	a.	494
1615	Borduini *ou* Borghini, Notaire.	*Marſeille.*	a.	574
1615	Villeneuve-Vauclauſe, Guerrier.	*Marſeille.*	b.	326
1615	Louis de Berthon-Crillon, Guerrier.	*Murs.*	a.	205

	1616	Antoine Conſtantin, Médecin.	*Senez.*	a.	191
	1617	Jerôme, Capucin.	*Arles.*	a.	417
	1618	Sébaſtien Michaëlis, Dominicain.	*S. Zacharie.*	a.	521
	1620	Barthelemi de Cueur, rénegat.	*Marſeille.*	a.	182
	1620	Hugues, Capucin.	*Aix.*	a.	409
	1620	Jean-Baptiſte Bovis, Prêtre.	*Arles.*	a.	120
Vers	1620	Bening, Jéſuite.	*Arles.*	a.	75
Vers	1620	Clément, Capucin.	*Iſtres.*	a.	587
	1621	Paul de Fortia, Guerrier.	*Carpentras.*	a.	309
	1621	Jacques Fontaine, Médecin.	*S. Maximin.*	a.	302
	1621	Charles d'Albert, Duc de Luynes.	*Mornas.*	a.	462
Vers	1622	Antoine de Thoron, Conſeiller au Parlement.	*Aix.*	b.	271
	1622	Jean de la Cepede, Préſident aux Comptes.	*Marſeille.*	a.	167
	1622	Jean-Baptiſte Romillon, Fondateur des Religieuſes Urſulines.	*L'Iſle.*	b.	168
Ap.	1622	Thomas de Billon, Anagramatiſte.	*Aix.*	a.	88
Ap.	1623	Jean-André d'Aimar, Fondateur de la Chartreuſe d'Aix.	*Aix.*	a.	554
Vers	1624	Salettes de S. Mandry, Guerrier, Mart.	*Toulon.*	b.	468
	1624	Boucicaut le Meingre, Capucin, Évêq.	*Arles.*	a.	115
	1624	Antoine Merindol, Médecin.	*Aix.*	a.	511
	1625	Honoré d'Urfé.	*Marſeille.*	b.	344
	1625	François L'Heraut, Capucin.	*Salon.*	a.	448
	1625	Louis Richéome, Jéſuite.	*Digne.*	b.	155
	1626	Jerôme de Duranti, Minime.	*Aix.*	a.	250
Vers	1626	François Braqueti, Médecin.	*Provençal.*	a.	575
	1627	Joſeph Pellicot, Prévôt du Chapitre d'Aix.	*Seillans.*	b.	438
	1627	Marthe d'Oraiſon, Dame pieuſe.	*Cadenet.*	b.	20
	1628	Louis de Vervins, Dominicain, Archevêque de Narbonne.	*Beaumes.*	b.	307
	1628	François de Lopis Lafare, Minime.	*Carpentras.*	a.	276
	1629	Céſar Noſtradamus, Hiſtorien.	*Salon.*	b.	11
	1629	Claude de Suffren, Jéſuite.	*Aix.*	b.	239
	1629	Porphire, Capucin.	*Barcelonette.*	b.	122
	1629	Silveſtre de Villeneuve, Capucin.	*Graſſe.*	a.	414
	1630	Pierre de Deimier.	*Avignon.*	a.	226
	1630	Gaſpard du Laurens, Archevêque.	*Arles.*	a.	441
	1630	Annibal d'Ortigues, Poéte.	*Apt.*	b.	25
	1630	Vincent Barrali, Moine de Lerins.	*Salerne.*	a.	568

	1631	Gantez de Valbonette.	*Aix.*	a.	339
	1631	François de Valeriole, Médecin.	*Arles.*	b.	288
Ap.	1631	Antoine Agarrat, Mathématicien.	*S. Maximin.*	a.	553
	1634	Jean Lorin, Jeſuite.	*Avignon.*	a.	455
Ap.	1635	Jacques des Maretz, Mathématicien.	*Aix.*	a.	478
Ap.	1636	David L'Aignau, Médecin.	*Provençal.*	a.	554
	1637	Barthelemi de Camelin, Évêque.	*Fréjus.*	a.	576
	1637	Nicolas-Claude Fabry de Peyreſc.	*Beaugencier.*	b.	74
	1637	Pierre Saxi, Prêtre.	*Arles.*	b.	200
	1638	Scipion Grammont de S. Germain.	*Provençal.*	a.	364
	——	Laurent Coriolis de Corbieres.	*Aix.*	b	426
	——	Honorat Meynier, Guerrier.	*Pertuis.*	b.	519
	——	Jean-Louis Monier, Préſident à mortier.	*Aix.*	a.	537
	——	Côme de Valbelle, Guerrier.	*Provence.*	b.	284
	——	Le Pere Veran, Capucin.	*Cavaillon.*	b.	305
	1639	Anne d'Urfé.		b.	347
Ap.	1639	Jean de Meaux, Aſſeſſeur.	*Marſeille.*	a.	508
	1640	Garnier de Montfuron, Abbé de Valſainte, Poëte.	*Aix.*	a.	335
	——	Le Frere Jacques, Capucin.	*Graſſe.*	a.	412
	——	D'Arbaud de Porcheres, Poëte.	*S. Maximin.*	b.	120
Vers	——	Michel Borrely, Curieux.		a.	108
	——	Jacques Salian, Jéſuite.	*Avignon.*	b.	188
	1641	Jean de Suffren, Jéſuite.	*Salon.*	b.	238
	1644	Olivier de Caſtellan, Guerrier.	*Airargues.*	a.	163
	——	Melchior Arcuſſia, Capucin.	*Eſparron.*	b.	407
	——	Jean-Baptiſte de Thouron.	*Beſſe.*	b.	470
	——	François Galaup de Chaſteuil, Solitaire.	*Aix.*	a.	321
	——	Gaſpard de Seguiran, Jéſuite.	*Aix.*	b.	202
	——	Claude Arnaud, Oratorien.	*Aix.*	a.	33
	1645	Éliſabeth Romillon, Fondatrice des Religieuſes de Ste Éliſabeth.	*L'Iſle.*		170 b 467
	1646	Jean Galaup de Chaſteuil, Procureur-Général aux Comptes.	*Aix.*	a.	321
	1646	Eyſſautier, de l'Oratoire.	*Barcelonete.*	a.	270
	1647	Joſeph Gautier, Prieur de la Valette.	*Rians.*	a.	353
	1648	Pierre Royer, Jéſuite.	*Avignon.*	b.	178
	1648	Paul, Capucin.	*Marſeille.*	b.	43
	1649	Honoré d'Agut, Préſident.	*Aix.*	b.	402
	——	Simon Bartel, Prêtre, Hiſtorien.	*Riez.*	a.	61
	——	Simiane de la Coſte.	*Aix.*	b.	218
	——	Honoré Bicais, Médecin.	*Oraiſon.*	a.	88

Vers	1650	Zerbin, Poëte.	*Provençal.*	b.	470
	——	Philippe d'Aquin.	*Cté. Vénaiſſin.*	a.	28
	——	Le Pere Angelic, Capucin.	*L'Iſle.*	a.	560
	——	Étienne de Mantin, Guerrier.	*Provençal.*	a.	474
	——	Annibal Gantés, Muſicien.	*Marſeille.*	a.	333
	——	Boniface Avignon, Auteur.	*Arles.*	a.	45
	——	Gabriel Boule, Auteur.	*Marſeille.*	a.	120
	——	Cormis de Beaurecueil, Avocat.	*Aix.*	a.	193
	——	François de Court.	*Rians.*	a.	581
	——	Jaques Arnoux, Avocat.	*Provençal.*	a.	563
Vers	——	Pierre de Sillans, Religieux de S. Victor-lez-Marſeille.	*Marſeille.*	b.	213
Vers	——	Balthazard Roman, Jongleur.	*Aix.*	b.	165
	——	Le Pere Hiparque, Dominicain.	*Aix.*	a.	410
Vers	1651	Annibal d'Augier, Conſeiller.	*Pimoiſſon.*	a.	43
Ap.	——	Le Pere Bruno, Capucin.	*Barrème.*	a.	413
	1652	Fontaine, Poëte.	*Aix.*	b.	470
	——	François Vautier, Médecin.	*Arles.*	b.	299
	1653	Antoine Yvan, Oratorien.	*Rians.*	b.	348
	——	Jaques de Cambis, Guerrier.	*Avignon.*	a.	155
	——	Le Pere Blaiſe, Capucin.	*Brignole.*	b.	412
	——	Louis Juglaris, Jéſuite.	*Nice.*	a.	423
	——	Jean de Rolland de Reauville, Capucin.	*Aix.*	b.	164
	——	Claude Rolland de Reauville, Préſident.	*Aix.*	b.	162
	1654	Honoré Laugier de Porchères, Poëte.	*Forcalquier.*	b.	121
	——	Julius Taurinus.	*Nice.*	a.	428
	——	Pierre de Camelin, Évêque.	*Fréjus.*	a.	576
	1655	Étienne Octoul, Minime.	*Ramatuelle.*	b.	17
	1656	Pierre Gaſſendi, Prévôt.	*Champtercier.*	a.	339
	——	Étienne Iſnard, Minime.	*Toulon.*	a.	422
	——	Jaques Mourgues, Auteur.	*Calas.*	a.	593
	——	Gaſpard de Pontevés, Guerrier.	*Marſeille.*	b.	105
	1657	Dénis, Capucin.	*Marſeille.*	a.	231
	——	Laſcaris, Grand-Maitre de Malte.	*Nice.*	a.	434
	1658	Henri Honoré, Trinitaire.	*St. Remi.*	a.	399
	——	Jean-Baptiſte Gueſnay, Jéſuite.	*Aix.*	a.	386
	——	François Porchier, Trinitaire.	*Arles.*	b.	122
	1659	Gaſpard d'Arcuſſia, Capucin.	*Eſparron.*	b.	407
	——	Henri Alby, Jéſuite.	*Boulène.*	a.	14
	——	Charles-Annibal Fabrot, Profeſſeur en Droit.	*Aix.*	a.	274

1659	Jean-Jacques Lafont, Miſſionnaire.	*Carpentras.*	a.	430
——	Hercule Audifret, Général de la Doctrine Chrétienne.	*Carpentras.*	a.	41
1660	Antoine Portail, de la Miſſion de France.	*Dioc. d'Arles.*	b.	452
Vers ——	Jean de Combes, Auteur.	*Manoſque.*	a.	189
Vers ——	Cundier freres, Artiſtes.	*Aix.*	a.	211
——	François d'Aix, Auteur.	*Marſeille.*	a.	213
Vers ——	Corneille Evans, impoſteur.	*Marſeille.*	a.	268
Vers ——	François de Court *ou* Courti, Guerrier.	*Rians.*	a.	581
——	Pierre d'Hozier, Généalogiſte.	*Marſeille.*	a.	407
Vers ——	Balthazar Bouche.	*Aix.*	a.	114
1662	Ignace Cotolendi, Évêque.	*Brignole.*	a.	197
——	Antoine de la Mere de Dieu (Bertet) Carme déchauſſé.	*Avignon.*	a.	562
——	Théophile Minuty, Minime.	*Bras.*	a.	529
——	Joſeph-Victor Thibaut, Minime.	*Aix.*	b.	256
1663	Laurent Fauchier, Peintre.	*Brignole.*	a.	279
——	Jean de S. Geniez, Poëte.	*Avignon.*	a.	38
——	Le Pere Grégoire, Capucin.	*Avignon.*	a.	382
——	Vincent Leblanc, Voyageur.	*Marſeille.*	a.	96
——	Jean-François Bonneau, Oratorien.	*Marſeille.*	a.	106
——	Théophile Raynaud, Jéſuite.	*Soſpello.*	b.	143
1664	Melchior Paſtour, Juriſconſulte.	*Cotignac.*	b.	41
1665	Le Pere Denis, Capucin.	*Avignon.*	a.	230
——	Le Comte de Pagan, Auteur.	*Avignon.*	b.	33
——	François Carriere, Cordelier.	*Apt.*	a.	159
——	André Feraud, Minime.	*Mouſtiers.*	a.	289
——	Catherine Brun, Relig. de la Miſéricorde.	*Aix.*	a.	137
Ap. ——	Lazare Cordier, Avocat.	*Marſeille.*	a.	192
1666	Jean Taxil, Capucin.	*Toulon.*	b.	243
1667	Jean-François Aloës, Trinitaire.	*Provençal.*	a.	18
——	D'Authier de Siſgaud, Évêque.	*Marſeille.*	a.	48
——	Balthazar de Vias, Avocat.	*Marſeille.*	b.	311
——	Scipion du Perier, Orateur.	*Aix.*	b.	65
——	Le Chevalier Paul, Guerrier.	*Marſeille.*	b.	44
——	Céſar de Seva Noſtradamus, Oratorien.	*Toulon.*	b.	15
——	Honorat Niquet, Jéſuite.	*Avignon.*	b.	3
1669	Mitre Merindol, Oratorien.	*Aix.*	a.	512
1670	Antoine de Felix, Avocat.	*Marſeille.*	a.	285
——	Jean Fleur, Oratorien.	*Graſſe.*	a.	297
Vers ——	Barthelemi de Begue.	*Provençal.*	a.	72
——	Pierre de S. Louis, Grand-Carme.	*Valréas.*	b.	88

Vers	1670	Le Pere Jacques de St. Marc, Carme déchauſſé.	*Rians.*	a.	588
	——	Antoine Morel, Minime.	*Aix.*	a.	545
	——	Jean-Baptiſte Lebeau, Jéſuite.	*Cté. Vénaiſſin.*	a.	69
Vers	——	Jean Peyſſonel, Auteur.	*Marſeille.*	b.	81
	——	Louis de Briançon de Reynier, Poëte Provençal.	*Aix.*	b.	153
	——	Louis de Pontis, Guerrier.	*Pontis.*	b.	108
	——	Antoine Seguin, Minime.	*Aiguilles.*	b.	201
	——	Charles-Joſeph Suarès, Évêque.	*Avignon.*	b.	236
	1671	Louis Ducheſne, Évêque.	*Aix.*	a.	240
	——	Eſprit Julien, Carme déchauſſé.	*Malaucene.*	a.	425
	——	Honoré Bouche, Hiſtorien.	*Aix.*	a.	110
Ap.	1672	Nicolas Chenaut *ou* Cheſnau, Médecin	*Marſeille.*	a.	173
	——	Françoiſe d'Aguillenqui, Religieuſe.	*Aix.*	a.	8
	1673	Jean Columby, Jéſuite.	*Manoſque.*	a.	188
	——	Le Pere Paul, Carme déchauſſé.	*Avignon.*	b.	57
	——	François Pomey, Jéſuite.	*Pernes.*	b.	98
	1675	N. Muret, Prêtre.	*Cannes.*	a.	548
	1676	Jeanne Perraud, Fille pieuſe.	*Martigues.*	b.	71
	——	Magdeleine Demandolx de la Palud, reputée Sorciere.	*Marſeille.*	b.	428
	——	Félix de Taſſy, Mtre. en Chirurgie.	*Avignon.*	a.	584
	1677	Jean Chapuis, Oraorien.	*Marſeille.*	b.	421
	——	Charles-Jean-Baptiſte de Simiane.			221
	——	Joſeph-Marie de Suarès, Évêque.	*Avignon.*	b.	231
	——	Charles Feau, Oratorien.	*Marſeille.*	a.	284
	1678	Le Pere Balthazar, Capucin.	*Riez.*	a.	60
	——	Pierre de S. André, Carme déchauſſé.	*L'Iſle.*	b.	92
Vers	1679	Antoine Julien, Avocat.	*Toulon.*	a.	426
	——	François Pelicot, Auteur.	*Marſeille.*	b.	59
	——	Claude-François Chapuis, Oratorien.	*Marſeille*	b.	422
	——	François Rigordi, Jéſuite.	*Le Luc.*	b.	158
	——	François de Gantés, Procureur-Général au Parlement.	*Aix.*	a.	331
	1680	Louis Morery, Prêtre.	*Bargemon.*	a.	546
Vers	——	Louis Barles, Médecin.	*Marſeille.*	a.	567
Vers	——	François de Begue, Poëte.	*Provençal.*	a.	72
	——	François Agneau, Oratorien.	*Les Mées.*	a.	5
	——	Quiqueran de Beaujeu, Guerrier.	*Arles.*	a.	135
	——	Raymond de Pellas, Trinitaire.	*Apt.*	b.	59
Vers	——	Pierre de Camelin, Archidiacre.	*Fréjus.*	a.	577

1681	Louis Demolin, Vicaire général.	*Arles.*	a.	534
——	Thimotée de Briançon de Reynier, Minime.	*Aix.*	b.	153
——	Le Pere Etienne, Capucin.	*Arles.*	a.	267
——	Jean-Baptiſte de Valbelle, Guerrier.	*Marſeille.*	b.	285
——	Jacques Gaffarel, Auteur.	*Mane.*	a.	315
1682	Le Pere Marcel, Capucin.	*Riez.*	a.	476
——	Paul de Fortia, deuxieme du nom.	*Marſeille.*	a.	310
1683	Claude Bourguignon, Oratorien.	*Marſeille.*	a.	122
——	François Baron, Conſul.	*Marſeille.*	a.	54
1684	Jacques de Gaufridy, Avocat.	*Aix.*	a.	345
Apr. ——	Honoré Michel, Obſervantin.	*Marſeille.*	a.	526
1685	Louis Alphonſe de Suarés, Evêque.	*Avignon.*	b.	236
——	Jean Cabaſſut, Oratorien.	*Aix.*	a.	146
——	Jean Mitre, Auguſtin réformé.	*Bargemon.*	a.	532
——	Louis Lambert, Trinitaire.	*Lambeſc.*	a.	434
Vers 1686	Gaſpard Varadier de St. Andiol, Poëte.	*Arles.*	b.	297
Vers ——	Joachim Bernard, Miniſtre.	*Manoſque.*	a.	78
1687	Grimaldi de Reguſſe, Magiſtrat.	*La Ciotat.*	b.	458
——	Magdeleine de Gaillard de Venel, Gouvernante des Enfans de France.	*Marſeille.*	b.	300
——	Louis Puech, Prêtre.	*Aix.*	b.	128
——	Marc-Antoine Groſſi, Prieur.	*Apt.*	a.	385
Vers 1688	Gaſpard Augeri, Prêtre.	*Aix.*	a.	42
——	Pierre de Gourdan, Jéſuite.	*Avignon.*	a.	375
——	André de Colonia, Minime.	*Aix.*	a.	185
——	François Marchetti.	*Marſeille.*	a.	477
1689	Chriſtophe Veyrier, Sculpteur.	*Trets.*	b.	307
——	Jean François de Gaufredi, Hiſtorien.	*Aix.*	a.	349
Vers ——	Etienne de Lombard Trouilhas, connu ſous le nom de l'Abbé de S. Réal.	*Forcalquier.*	b.	280
——	Sauveur de Peyſſonel, Guerrier.	*Aix.*	a.	78
——	Antoine de Ruffi, Hiſtorien.	*Marſeille.*	b.	180
——	Alexandre-Touſſaint Limojon de Saint-Didier.	*Avignon.*	a.	453
Vers 1690	Benoît Alary, Maître en Pharmacie.	*Graſſe.*	a.	554
——	Jean Scholaſtique Pitton, Hiſtorien.	*Aix.*	b.	94
Vers ——	Paul de Fortia, onzieme du nom.	*Marſeille.*	a.	311
Vers ——	N. Colomby, Ingénieur.	*Aix.*	b.	184
Vers ——	Honoré de Léotard, Juriſconſulte.	*Nice.*	a.	445
Vers ——	François II, de Thomas de la Valette.		b.	257
1691	Joſeph Beſſon, Jéſuite.	*Carpentras.*	a.	86

1691	Gilles Duport, Prêtre.	*Arles.*	a.	244
——	Honoré de Colin de Juannet, Oratorien.	*Lambeſc.*	a.	422
1692	Claude de Thomaſſin, Prêtre.	*Manoſque.*	b.	259
——	Joſeph Seguin, Auteur.	*La Ciotat.*	b.	200
——	Le Pere Marc, Capucin.	*Beaudun.*	a.	475
——	Jean Bertet, Jéſuite.	*Taraſcon.*	a.	79
——	Charles Duperier, Poëte.	*Aix.*	b.	69
1693	Ortigues de Vaumorieres.	*Apt.*	b.	28
——	Honoré Simon.	*Caſtellane.*	b.	224
——	Euſtache Teiſſier, Général, &c.	*Lançon.*	b.	246
——	Louis de Camaret, Jéſuite.	*Avignon.*	a.	149
1694	Pierre Puget, Artiſte.	*Marſeille.*	b.	129
Vers ——	Faudran, Peintre.	*Lambeſc.*	a.	282
——	Le Pere Honoré, Capucin.	*Cannes.*	a.	400
——	Joſeph Guys, Oratorien.	*La Ciotat.*	b.	434
1695	Antoine Pagi, Cordelier.	*Rognes.*	b.	35
——	Louis de Thomaſſin, Oratorien.	*Aix.*	b.	261
——	Noël Gaillard, Avocat.	*Aix.*	b.	431
——	Jean de Gaillard Ventabren, Evêque.	*Aix.*	a.	317
1697	Joſeph Allegre, Minime.	*Cotignac.*	a.	17
——	Jerôme Tenque, Médecin.	*Martigues.*	b.	251
——	Gaſpard de Tende Savoie.	*Mane.*	b.	196
——	Scipion Abeille, Chirurgien.	*Riez.*	a.	3
——	Pierre Gautier, Muſicien.	*La Ciotat.*	a.	350
——	Honoré Chaurand, Jéſuite.	*Valenſole.*	a.	172
——	Gaſpard Laugier, Minime.	*Aix.*	a.	437
——	Joſeph Antelmy, Prêtre.	*Fréjus.*	a.	26
1698	Mathieu de Ruffy, Jéſuite.	*Aix.*	b.	182
——	Charles Bouquin, Dominicain.	*Taraſcon.*	a.	122
1699	Antoine Arcère, Eccléſiaſtique.	*Marſeille.*	a.	30
——	Charles Barbeirac, Médecin.	*Ceireſte.*	a.	53
——	Jean-Louis Roullet, Graveur.	*Arles.*	b.	177
——	Hyacinthe Boniface, Avocat.	*Forcalquier.*	a.	105
——	Louis Ferrand, Auteur.	*Toulon.*	a.	289
Vers ——	Antoine Lambert, Chirurgien.	*Le Luc.*	a.	434

XVIII SIÈCLE	Aubi de Roubin, Poëte.	*Arles.*	b.	176
	N. de Sabatier, Poëte.	*Arles.*	b.	186
	Antoine Salomon, Juriſconſulte.	*Marſeille.*	b.	189
1700	Galéan, Comte de Gadagne, Guerrier.	*Avignon.*	a.	324
——	Jean Groſſi, Oratorien.	*Dſe d'Avignon,*	a.	385

Vers	1700	Archange-Gabriel de l'Annonciation, Dominicain.	*Provençal.*	a.	561
Vers	——	Jean Aillaud, Prêtre.	*Provençal.*	a.	553
Ap.	——	Charles Cotolendi, Avocat.	*Aix.*	a.	200
Vers	——	Pierre Dumas, Prêtre.	*L'Iſle.*	a.	243
Vers	——	Rolland Fréjus.	*Marſeille.*	a.	321
Vers	——	Dominique Jorna, Avocat.	*Aix.*	a.	589
Vers	1701	Pierre de Lafont, Official.	*Avignon.*	a.	429
	——	Le Pere Henry, Capucin.	*La Seyne.*	a.	392
	——	François Batailler, Capucin.	*Toulon.*	a.	63
	——	Alexandre Bontems.	*Gardane.*	b.	418
	——	Joachim Pavès, Minime.	*Toulon.*	b.	42
	1702	François Genêt, Evêque.	*Avignon.*	a.	356
	——	Laurent d'Arvieux, Poëte.	*Marſeille.*	a.	38
	1703	Jules Maſcaron, Evêque.	*Marſeille.*	a.	489
	——	Alexandre Martin, Prêtre.	*Roubion.*	b.	443
	1704	Guillaume Raynaud, Dominicain.	*Barcelonette.*	b.	145
	——	Claude Lion, Oratorien.	*Marſeille.*	a.	454
	——	Charles Plumier, Minime.	*Marſeille.*	b.	95
	——	Joſeph Parrocel, Peintre.	*Brignole.*	b.	38
	1705	Jean Gilles, Muſicien.	*Taraſcon.*	a.	371
Vers	——	Joſeph Mayol, Dominicain.	*S. Maximin.*	a.	506
	——	Le Pere Porphire-Marie, Capucin.	*Aix.*	b.	123
Vers	——	Jacques de Peyſſonnel, Avocat.	*Marſeille.*	b.	86
	1706	Adraman, Rénégat.	*Marſeille.*	a.	4
	——	Le Pere Alexandrin, Capucin.	*La Ciotat.*	a.	15
	——	Baltazard de Bonnecorſe, Poëte.	*Marſeille.*	a.	107
	——	Sebaſtien Barras, Graveur.	*Aix.*	b.	411
	——	Gaillard de Chaudon, Poëte.	*Aix.*	b.	432
	——	Joſeph de Leven de Templeri.	*Aix.*	b.	247
	——	Pierre Pieche, Oratorien.	*Aix.*	b.	88
	——	Guillaume Poitevin, Prêtre.	*Arles.*	b.	98
	1707	François Arnaud de Courville.	*Meyrargue.*	a.	202
	1708	Laurent Durand, Prêtre.	*Ollioules.*	a.	250
	——	Pierre de Forrade, Auteur.	*Marſeille.*	b.	124
	——	Joſeph Pitton de Tournefort, Médecin.	*Aix.*	b.	273
	1709	Albert d'Augiere, Jéſuite.	*Arles.*	a.	43
	——	Boyer, Seigneur d'Aiguille, Amateur.	*Aix.*	a.	125
	——	Ignace de Saint Antoine, Trinitaire-Déchauſſé.	*Seyne.*	a.	419
	——	François Maille, Centenaire.	*Pontevès.*	a.	465
	——	Alexandre Piny, Dominicain.	*Barcelonette.*	b.	93

	1709	Le Pere François Bertet, Capucin.	*Taraſcon.*	a.	81
	1710	Eſprit Fléchier, Evêque.	*Pernes.*	a.	294
	——	François-Touſſaint de Fourbin, Frere Arsène, Trapiſte.	*Marſeille.*	a.	306
	——	Claude Terrin, Antiquaire.	*Arles.*	b.	251
Apr.	——	Jean-Baptiſte Fabre, Négociant.	*Marſeille.*	a.	274
Apr.	——	Joſeph Fabre, Négociant.	*Marſeille.*	a.	274
	1711	Nicolas Borrely, Prêtre.	*Marſeille.*	a.	575
	1712	Louis-de Tomaſſin de Mazaugues.	*Aix.*	b.	463
	——	François d'Etienne, Minime.	*Aix.*	a.	266
	——	Trouin, dit de Lille, Artiſte.	*Provençal.*	b.	279
	1713	Touſſaint de Forbin, Cardinal.	*Marſeille.*	a.	305
	——	Marcel Jérôme, Comte de Gubernatis, Grand Chancelier.	*Nice.*	a.	587
	1714	Le Pere Bernardin, Capucin.	*Carpentras.*	a.	78
	——	Laurent Daniel, Oratorien.	*Toulon.*	a.	216
	——	Jacques Garnier, Prieur.	*Marſeille.*	a.	336
	——	Joſeph Ignace Saurin, Juriſconſulte.	*Aix.*	b.	197
	——	Paul de Meyran d'Ubaye, Minime.	*Arles.*	b.	299
	——	Jacques Clerion, Sculpteur.	*Trets.*	b.	130
Apr.	1715	François-Felix d'Aimar, Littérateur.	*Arles.*	a.	554
	1716	Genet, Prieur de Ste Gemme.	*Avignon.*	a.	357
	1717	Laurent Gravier, Antiquaire.	*Marſeille.*	a.	381
	1718	Gaſpard Abeille, Académicien.	*Riez.*	a.	1
	1719	François Malaval, Aveugle.	*Marſeille.*	a.	471
Vers	——	Pierre d'Eſparra, Prêtre.	*Brignole.*	a.	232
	——	Joſeph Marrot, Oratorien.	*Aix.*	a.	484
	——	François de Riquetty.	*Aix.*	b.	464
	1720	Jean-François Malatra, Jéſuite.	*Pernes.*	a.	469
	——	Jean-Henri Lombard de Gourdon.	*Graſſe.*	a.	375
	——	Jean-Jaques Gautier, Oratorien.	*Digne.*	a.	350
	——	Barthelemi Durand, Cordelier.	*Antibes.*	a.	249
	——	Thomas Crozet, Recolet.	*Provençal.*	a.	210
	——	Joſeph Arnaud, Auteur.	*Cucuron.*	b.	407
Vers	——	Antoine Bardon, Dominicain.	*Marſeille.*	a.	567
	——	Antoine Bertrand, Oratorien.	*Beſſe.*	a.	86
Vers	——	Gaſpard Audoul, Avocat.	*Caſtelane.*	a.	42
	——	Jean Audon, Médecin.	*Le Martigues.*	a.	42
	——	Pierre Armand, Chirurgien.	*Riez.*	a.	555
	——	De Gaſſendy de Campagne.	*Digne.*	b.	432
	——	Charles Peyſſonel, Auteur.	*Marſeille.*	b.	82
	1721	Joſeph Merveſin, de l'Ordre de Cluny.	*Apt.*	a.	515

Vers	——	Louis Ferrier, Auteur.	*Avignon.*	a.	291
	——	François Pagi, Cordelier.	*Lambesc.*	b.	36
	1722	Balthazar de Bezieux, Préſident aux Enquêtes.	*Aix.*	a.	221
	1724	Louis-Antoine de Ruffi, Hiſtorien.	*Marſeille.*	b.	181
	1726	François Michel, Maréchal ferrant.	*Salon.*	a.	524
	——	De Meſgriny, Capucin, Évêque de Graſſe.	*Aix.*	a.	515
	——	Jean-Claude de Viani, Littérateur.	*Aix.*	b.	308
Ap.	——	Henri Ferrand, Auteur.	*Toulon.*	a.	585
	——	Jean Bourret, Oratorien.	*Oraiſon.*	a.	123
	——	Joſeph de Paul, Oratorien.	*Brignole.*	b.	52
	——	Claude Sicard, Jéſuite.	*Aubagne.*	b.	209
	1727	Honoré Gaillard, Jéſuite.	*Aix.*	a.	318
	——	Pierre Galaup de Chaſteuil, Poëte.	*Aix.*	a.	323
	——	Joſeph Bernard, Minime.	*Pignans.*	a.	77
	——	Pierre Paul, Dominicain.	*Aix.*	b.	47
	——	N. Salomon, Poëte.	*Marſeille.*	b.	190
	——	Jean-Pierre Rigord, Auteur.	*Marſeille.*	b.	157
	——	Sauveur-André Pellas, Minime.	*Aix.*	b.	60
	1728	Antoine Leget, Prêtre.	*Callians.*	a.	441
	——	Jean-Joſeph Maure, Oratorien.	*Arles.*	a.	499
	1729	Philippe Maraldy, Mathématicien.	*Perinaldo.*	a.	592
	——	Julien Clement, Chirurgien.	*Arles.*	a.	180
	——	Pierre Le Brun, Oratorien.	*Brignole.*	b.	137
	——	Honoré Tournely, Prêtre.	*Antibes.*	b.	277
Vers	1730	Joſeph de Montfort, Prêtre.	*Arles.*	a.	536
Vers	——	Joſeph de Camelin, Cordelier.	*Fréjus.*	a.	577
	——	Barras de la Penne, Chef d'Eſcadre.	*Arles.*	b.	56
	——	Remerville de S. Quentin, Auteur.	*Apt.*	b.	148
	1731	Touſſaint Paſturel, Minime.	*Aix.*	b.	42
	——	Joſeph de Vaccon, Prêtre.	*Aix.*	b.	284
	1732	François Gaſtaud, Oratorien.	*Aix.*	a.	343
	——	François Bellin, Auteur.	*Marſeille.*	a.	572
	——	Louis Feuillée, Minime.	*Mane.*	a.	291
	——	N. Chambon, Médecin.	*Grignan.*	a.	169
Ap.	——	Vincent Arniaud, Négociant.	*Marſeille.*	a.	34
	1733	Jaques Lieutaud, Mathématicien.	*Arles.*	a.	451
	——	Joſeph-Laurent Genſolen, Avocat.	*Solliers.*	a.	361
	——	Ignace-Hyacinthe Amat de Graveſon, Dominicain.	*Graveſon.*	a.	380
	——	Claude, Comte de Forbin, Guerrier.	*Gardane.*	a.	307
	——	Jean-Baptiſte d'Audiffret.	*Draguignan.*	a.	41

1734

1734	Jean Baptiſte Deſparra, Prêtre.	*Brignole.*	a.	233
——	Dominique de Ricard, Guerrier.	*Aix.*	b.	154
——	François de Cormis, Juriſconſulte.	*Aix.*	a.	193
1735	Honoré d'Étienne Blegier.	*Aix.*	a.	98
1736	Pierre-Joſeph de Haitze.	*Cavaillon.*	a.	390
——	Jean-Pierre Gibert, Eccléſiaſtique.	*Aix.*	a.	366
——	Joſeph-Ignace de Foreſta Colongue, Évêque d'Apt.	*Marſeille.*	a.	308
——	De-Cambis, Marquis de Velleron, Guerrier.	*Avignon.*	a.	152
——	Claude-Mathieu Olivier, Auteur.	*Marſeille.*	b.	17
——	Antoine-François Vaſſé, Sculpteur.	*Seyne.*	b.	298
——	Quiqueran de Beaujeu, Évêque.	*Arles.*	b.	136
1737	Pierre Garidel, Botaniſte.	*Aix.*	a.	333
——	Gabriel Viel, Auguſtin réformé.	*Toulon.*	b.	470
——	Joſeph Saurin, Mathématicien.	*Courteſon.*	b.	198
——	Antoine Nicolas, Peintre.	*Marſeille.*	b.	2
1738	Étienne Leydet, Oratorien.	*St. Chamas.*	a.	447
——	Jean Joſeph Mouret, Muſicien.	*Avignon.*	a.	548
——	Antoine de Moulat, Avocat.	*Marſeille.*	a.	547
——	Louis Maille, Profeſſeur.	*Brignole.*	a.	466
Vers ——	Joſeph Bonnet, Avocat.	*Brignole.*	a.	107
——	Jean Croiſet, Jéſuite.	*Marſeille.*	a.	208
——	Henri de Vento, Marquis des Pennes, Chef d'Eſcadre.	*Marſeille.*	b.	304
——	François-Jaques-Hyacinthe Serri, Dominicain.	*Toulon.*	b.	206
Ap. 1739	Jean-Charles Gautier de Gerenton, Guerrier.	*Provençal.*	a.	364
——	Ignace-François Limojon de S. Didier, Auteur.	*Avignon.*	a.	453
——	Laurent-Dominique Bertet, Prêtre.	*Avignon.*	a.	82
——	Melchior de Folard, Jéſuite.	*Avignon.*	a.	301
Vers ——	Vincent, de l'Ordre de Cluny.	*Arles.*	b.	333
1740	N. de Grille, Marquis d'Eſtoublon.	*Arles.*	a.	383
Vers ——	N. de Manville de Barreme.	*Arles.*	a.	56
——	Pierre-Joſeph Cortaſſe, Jéſuite.	*Apt.*	a.	195
Vers ——	François Chabert, Chirurgien.	*Toulon.*	a.	169
Vers ——	Antoine Blanchard, Auteur.	*Pierrevert.*	a.	97
——	Dominique de Senés, Mathématicien.	*Cuers.*	b.	293
1741	Balthazar Gibert, Aute	*Aix.*	a.	367
——	François Granet, Diacre.	*Brignole.*	a.	378

	1741	Dominique de Colonia, Jéſuite.	*Aix.*	a.	186
	——	Villeneuve de Vence, Oratorien.	*Vence.*	b.	332
Vers	——	De la Baume des Achards, Évêque.	*Avignon.*	a.	64
	1742	Joſeph Privat de Molieres.	*Taraſcon.*	a.	533
	——	Jean-Baptiſte Maſſillon, Évêque.	*Hyeres.*	a.	494
	——	Joſeph de Bimard, Savant.	*Carpentras.*	a.	88
	——	De Soiſſan, Religieux de S. Victor.	*Marſeille.*	b.	226
	——	François Silvain, Auteur.	*Aix.*	b.	214
	——	Arnaud de la Rouviere, Auteur.	*Aix.*	b.	177
	1743	Jean-Joachim de Baſtide, Lieutenant-général Criminel.	*Marſeille.*	a.	62
	——	Melchior de Croze, Religieux à Saint Victor lez-Marſeille.	*Pertuis.*	a.	209
Vers	——	Antoine Duparc, Sculpteur.	*Marſeille.*	a.	582
	——	Henri-Joſeph de Thomaſſin de Mazaugues, Savant.	*Aix.*	b.	264
	——	Dénis Truilhard, Prêtre.	*Marſeille.*	b.	282
	1744	André Campra, Muſicien.	*Aix.*	a.	156
	——	Antoine de la Roque, Poëte.	*Marſeille.*	b.	172
	——	Joſeph-Thomas de la Valette, Guerrier.	*Toulon.*	b.	259
	1745	Jean-Baptiſte Molinier, Orateur.	*Arles.*	a.	535
		Le Marquis de Caumont, Savant.	*Avignon.*	a.	165
	——	Louis-Sauveur de Villeneuve, Ambaſſadeur.		b.	331
	——	Joſeph-Franç de Salvador, Miſſionnaire.	*Avignon.*	b.	467
		Jean-Baptiſte Vanloo, Peintre.	*Aix.*	b.	291
	——	Simon-Joſeph Pellegrin, Prêtre.	*Marſeille.*	b.	60
	——	Jean de la Roque, Auteur.	*Marſeille.*	b.	172
	——	Céſar Eyſſautier, Oratorien.	*Barcelonette.*	a.	270
	1746	L'Abbé Deidier, Mathématicien.	*Marſeille.*	a.	225
	——	Vintimille du Luc, Archevêq. d'Aix.		b.	341
	——	Jean-Baptiſte Gaſtaldy, Médecin.	*Sifteron.*	a.	341
	1747	Joſeph-Félix Gravier, Avocat.	*Marſeille.*	a.	381
	——	François Feraud, Oratorien.	*Brignole.*	a.	287
	——	Jean de Roqueſante, Oratorien.	*Aix.*	b.	173
	——	Pierre Pourrieres, Curé de S. Ferréol, à Marſeille.	*Marſeille.*	a.	127
	——	Pierre de Robineau, Littérateur.	*Marſeille.*	b.	162
	——	Pierre Puget, Minime.	*Aix.*	b.	130
Vers	1748	François-Touſſaint Gros, Poëte.	*Marſeille.*	a.	384
	——	Luc de Clapiers, Auteur.	*Aix.*	a.	179

1748	Marcel de Lopis la Fare, Littérateur.	*Carpentras.*	a.	275
——	Jean-Baptiſte Dupont, Littérateur.	*Marſeille.*	a.	243
——	Eſprit-Jean de Rome.	*Marſeille.*	b.	166
——	Antoine Pelliſſery, Littérateur.	*Marſeille.*	b.	64
1749	Jean Leonard, Oratorien.	*Marſeille.*	a.	442
——	Jean-André Peyſſonel, Avocat.	*Marſeille.*	b.	83
——	Joſeph-Antoine Baculard, Auguſtin.	*Pernes.*	a.	556
——	Joſeph-Gabriel Imbert, Frere Laïc Chartreux, Peintre.	*Marſeille.*	a.	588
——	Zacharie Artaud, Oratorien.	*Marſeille.*	a.	38
1750	Henri de Brancas, Maréchal de France.	*Provençal.*	a.	132
Vers ——	Laurent Belliſſen, Muſicien.	*Aix.*	a.	74
——	Pierre de Rians.	*Aix.*	b.	463
——	Dominique Raymond.	*Cavaillon.*	b.	455
1751	Charles Marquis d'Albert, Guerrier.	*Aix.*	a.	13
——	De Bezieux, Seigneur de Valmouſſe.	*Aix.*	a.	224
——	De Corriol, Avocat.	*Digne.*	b.	422
——	Charles de Follard, Guerrier.	*Avignon.*	a.	300
1752	François Le Merre, Oratorien.	*Marſeille.*	b.	441
——	Jean-Baptiſte Billon de Cancerille.	*Signe.*	a.	156
——	De Vergi, Auteur.	*Aix.*	b.	470
——	Jean-Baptiſte Bertrand, Médecin.	*Martigues.*	a.	83
——	Louis Batterel, Oratorien.	*Toulon.*	a.	64
——	Charles-Léonce-Octavien Antelmy, Évêque de Graſſe.	*Fréjus.*	a.	28
	Simon Reboulet, Auteur.	*Avignon.*	b.	147
——	Gaſpard de Réal, Auteur.	*Siſteron.*	b.	146
1753	Jaques-Félix Girardin, Auteur.	*Fréjus.*	b.	433
——	Joſeph Bougerel, Oratorien.	*Aix.*	a.	118
1754	Félix Carry, Auteur.	*Marſeille.*	a.	159
——	Antoine Batterel, Oratorien.	*Toulon.*	a.	64
——	Dénis-Marius de Perrin, Auteur.	*Aix.*	b.	450
——	Jaques Renoard, Oratorien.	*Valenſolles.*	b.	151
1755	Paul-Dénis Bertin, Auteur.	*Aix.*	a.	576
——	Joſeph de Bœuf, Magiſtrat.	*Aix.*	b.	418
——	Jean Baptiſte Guieu, Littérateur.	*Marſeille.*	b.	454
1756	Céſar Cheſneau du Marſais, Avocat.	*Marſeille.*	a.	486
——	Jean-Baptiſte Bonardi, Auteur.	*Aix.*	a.	104
——	Jean-Dominique Caſſini, Aſtronome.	*Perinaldo.*	a.	577
——	De la Beaume Deſdoſſat, Auteur.	*Carpentras.*	a.	71
——	Jean Ailhaud, Médecin.	*Lourmarin.*	b.	404
——	Jean-Baptiſte Cadry, Prêtre.	*Trets.*	a.	147

1756	Duranti de Bonrecueil, Oratorien.	*Aix.*	a.	251
——	Joſeph Duqueſnay, Juriſconſulte.	*S. Mitre.*	b.	133
Vers 1757	Colomb, Auteur.	*Seillans.*	b.	422
——	Chryſoſtôme Julien, Récollet	*Aix.*	a.	426
——	Joſeph - Dominique d'Imguimbert, Evêque.	*Carpentras.*	a.	420
——	Pierre Morand, Avocat.	*Arles.*	a.	543
——	Charles Peyſſonel, Littérateur.	*Marſeille.*	b.	83
——	Jean-André Peyſſonnel, Littérateur.	*Marſeille.*	b.	83
Vers 1758	Jean-Baptiſte Bonaud, Oratorien.	*Marſeille.*	a.	104
——	André François de Brancas Villeneuve, Auteur.	*Comté-Vénaiſſ.*	a.	136
——	De Seillans, Auteur.		b.	469
1759	Annibal Camoux, Centenaire.	*Barcelonette.*	a.	465
——	Paul-Céſar de Cicery, Littérateur.	*Cavaillon.*	a.	176
——	Thomas-Bernard Fellon, Jéſuite.	*Avignon.*	a.	286
——	Jean-Joſeph Granet, Auteur.	*Aix.*	b.	434
——	Céſar Verdier, Chirurgien.	*Morieres.*	b.	306
1760	Pierre-Joſeph Artaud, Prêtre.	*Bonieux.*	a.	39
——	N. Amy, Avocat.	*Provençal.*	a.	559
——	Pierre Binet, Jéſuite.	*Avignon.*	a.	93
——	Joſeph de Cogolin de Cuers, Littérateur.	*Toulon.*	a.	183
——	Paul-Alexandre Dulard, Poëte.	*Marſeille.*	a.	242
——	Alexandre Deſparra, Prêtre.	*Brignole.*	a.	232
——	Balthazar d'Eymar, Théologal.	*Forcalquier.*	a.	270
——	Bruno Feraudi, Dominicain.	*Toudon.*	a.	584
——	Étience Jauffroi, Oratorien.	*Provençal.*	b.	439
——	Jean-François Iſſautier, Avocat.	*Manoſque.*	a.	422
——	Jean-Baptiſte de Mirabaud.	*Provençal.*	a.	530
——	Chalamont de la Viſclède, Poëte.	*Taraſcon.*	b.	343
1761	Céſar Baſtide, Minime.	*Marſeille.*	b.	412
——	De la Fare Lopez, Prédicateur.	*Comté-Vénaiſſ.*	b.	441
——	Honoré Reveſt, Minime.	*Toulon.*	b.	151
——	Antoine Valoris, Jéſuite.	*Méthamies.*	b.	290
——	Jaques Reveſt, Minime.	*Toulon.*	b.	151
Vers 1762	Joſeph Chabaud, Oratorien.	*Soleilhas.*	a.	579
——	Boniface Dandrade, Prêtre.	*Marſeille.*	a.	214
1763	Joſeph-Auguſtin Maille, Oratorien.	*Brignole.*	a.	469
——	François Gerard de Benat, Littérateur.	*Marſeille.*	a.	74
——	Paul Bois, Prêtre.	*Noyers.*	a.	102

1763	Tholomas, Jéſuite.	*Avignon.*	b.	469
1764	Pierre Aillaud, Prêtre.	*Marſeille.*	a.	12
——	Le Pere Bois, Capucin.	*Noyers.*	a.	103
1765	Carle Vanloo, Peintre.	*Nice.*	b.	295
——	Nicolas Balechou, Graveur.	*Arles.*	a.	52
1767	Louis Ventre de la Touloubre, Avocat.	*Aix.*	b.	272
——	Antoine Maltor, Profeſſeur.	*Fréjus.*	a.	473
——	Michel-Ange Marin, Minime.	*Marſeille.*	a.	481
——	Léon Menard, Hiſtorien.	*Taraſcon.*	a.	509
——	Nicolas Mathieu de Bauſſet, Ambaſſadeur.	*Marſeille.*	a.	67
——	Joſeph François-Jules de Colonia, Avocat.	*Aix.*	a.	581
——	Le Pere Cherubin, Capucin.	*Noves.*	a.	174
——	De la Baſtie, Évêque.	*Avignon.*	b.	412
1768	François Jard, Doctrinaire.	*Boulène.*	a.	414
——	Marie-Magdeleine de la Trinité, Fondatrice des Religieuſes de la Miſécorde.	*Aix.*	a.	479
——	Louis Artaud, Avocat.	*Marſeille.*	a.	37
——	Jean-Baptiſte-Noël Boyer, Médecin.	*Marſeille.*	a.	126
——	Thomas Chaix, Grand Carme.	*Taraſcon.*	b.	420
1769	Gaſpard de Gueidan, Préſident.	*Aix.*	a.	385
——	Antoine-Valere Fortic, Littérateur.	*Marſeille.*	a.	311
——	Marc-Antoine Laugier, Ex-Jéſuite.	*Manoſque.*	a.	438
——	Dom Benoit Vincent, Bénédictin.	*Aix.*	b.	335
——	Jean-Baptiſte d'André, Capucin.	*Aix.*	a.	22
Vers 1770	Joſeph-François Aurand, Auteur.	*Provençal.*	a.	566
Vers ——	François Marie, Carme déchauſſé.	*Toulon.*	a.	311
——	François-Michel d'André Bardon, Artiſte.	*Aix.*	a.	19
1771	Jean-Claude Trial, Muſicien.	*Cté. Vénaiſſin.*	b.	277
——	De Boyer, Marquis d'Argens, Auteur.	*Aix.*	a.	128
——	Jean-Baptiſte Coye, Prêtre.	*Mouriés.*	a.	202
——	Floquet, Ingénieur hydraulique.	*Cadenet.*	b.	430
1772	Joſeph-Balthazar Gibert, Auteur.	*Aix.*	b.	433
——	Louis de Thomas de la Valette, Général de l'Oratoire.	*Toulon.*	b.	258
——	Jean-Jaques Paſcal, Juriſconſulte.	*la Seyne.*	b.	39
——	Dlle. de Roncerai Favart, Actrice.	*Avignon.*	a.	276
1773	François Morenas, Auteur.	*Avignon.*	a.	545
——	Pierre-Jean de Bompar, Juge Royal.	*Graſſe.*	a.	574

1774	François Paul, Auteur.	*St. Chamas.*	b.	54
——	Louis-François-Gabriel d'Orléans de la Mothe, Évêque.	*Carpentras.*	b.	23
——	De Burle de Curban, Auteur.	*Sifteron.*	b.	418
1775	Louis-Nicolas de Félix du Muy, Maréchal de France.	*Marſeille.*	a.	549
——	Antoine Bremond, Général des Dominicains.	*Caſſis.*	a.	136
——	Berenger de la Baume, Littérateur.	*Marſeille.*	a.	572
——	François de Baux, Médecin.	*S. Maximin.*	a.	571
——	Jean Iſnard, Oratorien.	*Graſſe.*	b.	440
1776	Eſprit Pezenas, Jéſuite.	*Avignon.*	b.	86
——	Le Marquis de Gantés, Guerrier.	*Aix.*	a.	332
1777	Louis-Étienne de Ricard, Juriſconſulte.	*Marſeille.*	b.	155
——	Joſeph-Charles de Régis, Jéſuite.	*Iſtres.*	b.	148
——	Joſeph Jaques Marin, Religieux Servite.	*La Ciotat.*	b.	442
1778	Jean-Baptiſte-Chriſtophe Fuſée Aublet, Botaniſte.	*Salon.*	a.	313
——	Honoré-Michel Gairoard, Trinitaire.	*la Cadiere.*	a.	319
——	Laurent de Mazure, Organiſte.	*Marſeille.*	a.	228
——	Françoiſe Duparc, Peintre.	*Marſeille.*	a.	583
——	De Galean des Iſſarts, Littérateur.		b.	432
1779	Sinety de Puylong, Littérateur.	*Apt.*	b.	225
——	Jean-Paul de Rome, Oratorien.	*Marſeille.*	b.	167
——	Joſeph-Alphonſe-Omer Comte de Valbelle d'Oraiſon, Guerrier.	*Aix.*	b.	286
——	André Barrigue de Montvallon, Conſeiller.	*Marſeille.*	a.	539
——	Paſcal Blanc, Minime.	*Hyeres.*	a.	96
1780	Lieutaud, premier Médecin du Roi.	*Aix.*	a.	451
——	Pierre de Burle de Champclos, Jéſuite.	*Manoſque.*	a.	170
——	Pithon Curt.	*Carpentras.*	b.	351
1781	Jean-Baptiſte Germain, Poëte.	*Marſeille.*	a.	365
——	Balthazar-Pierre-Xavier Marſon, Jéſuite.	*Marſeille.*	a.	483
——	Jean-François Dupuis, Littérateur.	*Marſeille.*	a.	245
——	Louis Poulle, Prêtre.	*Avignon.*	b.	126
1782	Jourdan, dit le Pere éternel, Centenaire.	*Mazargues.*	a.	465
——	Louis-Étienne Arcere, Oratorien.	*Marſeille.*	a.	30
——	Louis-Mathieu Anibert, Auteur.	*Trinquetaille.*	a.	23
——	François Romegas, Arithméticien.	*Aix.*	b.	465
——	Paul-Auguſtin de Pourade.	*Marſeille.*	b.	125

1783	Joſeph-Étienne Bertier, Littérateur.	*Aix.*	a.	573
——	Michel Darluc, Médecin.	*Grimaud.*	a.	219
——	Pierre-Thomas Antelmy, Mathématicien.	*Trigance.*	b.	405
——	Louis-Antoine Audibert, Médecin.	*La Ciotat.*	b.	410
——	Éſprit-François Seren, Littérateur.	*Marſeille.*	b.	205
——	Antoine Taxil, Littérateur.	*Mouſtiers.*	b.	245
1784	Paul-Pierre-Joſeph de Menc, Avocat Général.	*Aix.*	a.	510
——	Balthazar-Marie Emerigon, Avocat.	*Aix.*	a.	262
——	L'Abbé Arnaud, Auteur.	*Carpentras.*	b.	407
——	Jean-Charles-Michel Campion.	*Marſeille.*	b.	418
——	Jean Henry, Peintre.	*Arles.*	b.	435
——	Louis-Joſeph-Dénis Borely, Littérateur.	*Marſeille.*	b.	418
——	Jean-Baptiſte Surian, Évêque.	*St. Chamas.*	b.	239
1785	Étienne-Joſeph Floquet, Muſicien.	*Aix.*	a.	298
——	Nicolas-Thomas Barthe, Avocat.	*Marſeille.*	a.	569
——	Jean-Baptiſte Cavalier, Centenaire.	*Marſeille.*	a.	465
——	Joſeph-Charles Rambaud, Médecin.	*Cté. Vénaiſſin.*	b.	452
1786	Marie Buane Vanny, Centenaire.	*Marſeille.*	a.	465

Fin de la Table Chronologique.

TABLE CHOROGRAPHIQUE,

QUI indique le nombre de grands Hommes que chaque Ville a produits.

PARMI les Hommes célèbres dont nous venons de faire mention dans l'autre Table, 145 ſont nés à Aix, 3 à Antibes, 10 à Apt, 68 à Arles, 52 à Avignon, 2 à Aubagne, 2 à Barbentane, 5 à Barcelonette, 1 à Barrême, 17 à Brignolee 1 à Baudun, 2 à Bargemon, 1 à Beſaudun, 1 à Beaumes, 1 à Baugencier, 2 à Beſſe, 2 à Beauveſer, 1 à Boulene, 1 à Bras; 4 à Cemele *ou* Nice ancienne, 1 à Cormettes, aujourd'hui Chateauneuf, 2 à Cadenet, 14 à Carpentras, 6 à Cavaillon, 4 à Caſtellane, 7 à la Ciotat, 2 à Cotignac, 2 à Cuers, 1 à Chardavons; 1 à la Cadiere, 1 à Callas, 1 à Cannes, 1 à Caſſis, 1 à Callians, 1 à Ceireſte, 1 à Champtercier, 1 à Courteſon, & 1 à Cucuron, 6 à Digue, 2 à Draguignan, 1 à Eyragues, 2 à Eſparron, 1 à Éguilles, 14 à Fréjus, 3 à Forcalquier, 2 à Faucon, 1 à Flaſſans, 1 à Flayoſe, 2 à Gardane, 1 à Grans, 9 à Graſſe, 1 à Graveſon, 1 à Grignan, 1 à Grimaud; 3 à Hyeres, 1 à Iſtres, 5 à l'Iſle, 5 à Lambeſc, 1 à Lançon, 1 au Luc, 1 à Lourmarin, 195 à Marſeille, 7 à Manoſque, 4 au Martigues, 1 à Meyrones, 1 à Mornas, 3 à Mouſtiers, 3 à Mane, 1 à Meyrargues, 1 à Murs, 1 aux Méthamies, 1 à Mouriez, 1 à 12 à Nice, 1 à Noves, 3 à Noyers, 2 à Ollioules, 2 Oraiſon, 3 à Pimoiſſon, 1 à Puimichel, 3 à Pertuis, 1 à Pignans, 2 à Perinaldo, 3 à Pernes, 1 à Pierrevert, 1 à Pontis, 1 à Pontevez, 1 à Robians, 4 à Rians, 9 à Riez, 1 à Robion, 1 à Rognes, 1 à Ramatuelle, 1 à Salernes, 3 à Siſteron, 5 à Seillans, 11 à Sallon, 1 à Solliers, 1 à Senez, 2 à la Seyne, 2 à Seyne, 1 à Soſpello, 1 à Soleilhas, 1 à Signe, 6 à S. Maximin, 1 à S. Zacharie, 5 à S. Rémi, 1 à S. Paul, 4 à S. Mitre; 1 à Théoux, 22 à Toulon, 1 à Toudon, 9 à Taraſcon, 1 à Trigance, 3 à Trets, 1 à Turriés; 1 à Vence, 3 à Valenſoles, 1 à Valréas, 4 à Villeneuve, 3 à Vaiſon, 80 dont le Pays natal n'eſt pas connu.

Total, 972, ſans y comprendre les Auteurs vivans, dont nous allons faire connoître les Ouvrages.

CATALOGUE
DES AUTEURS VIVANS,

Avec le titre de leurs Ouvrages. On y a joint les Provençaux qui ſe ſont fait un nom dans les Arts.

A

ADANSON (MICHEL), de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, Cenſeur Royal, né à Aix le 7 Avril 1727, eſt Auteur de quelques Mémoires imprimés dans les Recueils de l'Académie des Sciences. Il a donné outre cela : 1°. l'*Hiſtoire naturelle du Sénégal*. 2°. Une nouvelle *Méthode* pour apprendre à connoître les différentes familles des plantes.

ALBERTI DE VILLENEUVE (L'ABBÉ FRANÇOIS), né à Nice, a donné 1°. le *Dictionnaire* François & Italien ; Italien & François. 2°. *Traduction des nuits d'Young*. 3°. *Della Educatione phyſica*, &c.

AYCARDI (JOSEPH-RAYMOND), né à Barjols, Dominicain du Couvent de St. Maximin, ancien Profeſſeur de Théologie ; ci-devant Vicaire-général & Préfet Apoſtolique dans les Iſles de l'Amérique, Auteur de pluſieurs *Lettres Paſtorales* & *Mandemens*.

ANGLEZ (PIERRE-ANDRÉ), né à Marſeille, en 1767 : on a de lui *le Siège de la Rochelle*, Poëme qui a concouru pour le prix de l'Académie de la Rochelle en 1786.

AMIOT, Miſſionaire à Pekin, né à Toulon. On a de lui l'Eloge de la Ville de Moukden, Poëme traduit en François. Un Mémoire ſur la Muſique des Chinois. Il a fourni un grand nombre de Mémoires dans les divers Volumes des *Mémoires* concernant les Chinois. On attend inceſſamment une *Vie de Confucius*, à laquelle il travaille ; & un *Supplément* à ſon Mémoire ſur la Muſique.

AMPHOUX (L'ABBÉ JACQUES-ANTOINE), ci-devant Capucin, Aumônier des Galères du Roi, né à Marſeille en 1720, a prononcé l'*Oraiſon funèbre* de Monſeigneur le Dauphin & celle de M. le Duc de Villars, imprimées à Marſeille. Il a encore donné au public, un *Poëme* ſur les principaux traits de l'Hiſtoire de Marſeille ; pluſieurs *Pièces fugitives* dans les Ouvrages périodiques ; *Amuſemens curieux* ; &c. Recueil d'anecdotes propres à faire rire.

AMIC (CHARLES), Prêtre de la Congrégation du St. Sacrement, né à Brignole, le 11 Février 1739, Auteur d'un Diſcours ſur l'*Éducation* qui a conncouru à l'Académie de Marſeille en 1786 ; il a un Manuſcrit prêt à mettre ſous preſſe, intitulé : *Connoiſſance philoſophique de l'homme*, formant la matière de trois Volumes ; ceux qui l'ont lû, en portent un jugement très-favorable.

ARBAUD (Louis-Claude-Gaspard-Jerôme), Docteur en Médecine, né à Marſeille le 6 Juin 1727, Membre du Collège des Médecins de ſa patrie, eſt Auteur d'un *Abrégé de l'Hiſtoire* de Louis XIV; il a fourni des articles intéreſſans aux différens Auteurs des *Dictionnaires des Hommes illuſtres*.

ARTEFEUIL (N.), eſt Auteur de *l'Hiſtoire héroïque & univerſelle de la Nobleſſe de Provence*. Il a été aidé dans ce travail par M. l'*Abbé de Capris*.

AUDIBERT (Dominique), Négociant, ancien Secrétaire perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres de Marſeille ſa patrie, eſt Auteur des *Éloges* de quelques Académiciens. On les a imprimés dans les Recueils de cette Académie.

B

BALZE (N.), Avocat ex-Doctrinaire, de l'Académie de Nîmes, né à Avignon, a donné un Recueil de Poéſies; *Coriolan*, Tragédie; une *Ode* ſur le ſublime poétique.

BARRE (Pierre-Luc), Prêtre & Directeur du Séminaire du Sacré-Cœur de Jeſus de Marſeille, né dans cette ville le 18 Octobre 1730. On a de lui; 1°. *Relation de la vie & de la mort de Mademoiſelle Marie Laval*. 2°. *Lettre d'un Directeur du Séminaire de Marſeille, au ſujet de la mort de M. Dandrade*. On attend encore de cet Auteur *les vies de MM. Truilliard & Dandrade*; *des Conférences Eccléſiaſtiques*, & quelques petits *Traités* ſur divers ſujets.

BARTHELEMY (l'Abbé Jean-Jacques), de pluſieurs Académies, de l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres, Garde du Cabinet des Médailles du Roi, ancien Secrétaire-général des Suiſſes & Griſons, né à Aubagne en 1717, a donné une *Explication de la Moſaïque de Paleſtrine*. *Des réflexions ſur l'Alphabet de Palmyre*. Une *Lettre de M. le Marquis d'Olivieri*. Pluſieurs *Mémoires* ſur différens ſujets. Et un grand Ouvrage en pluſieurs Volumes in-4°., ſur l'Hiſtoire de la Grèce ſous preſſe, & dont les premiers Volumes ſont imprimés.

BASTIDE (Jean-François), né à Marſeille le 15 Juillet 1724, a donné les Ouvrages ſuivans. *Les Confeſſions d'un fat*; 1747 in-12. *Le Tribunal de l'Amour*; 1749. *Les têtes folles*; *le Tombeau Philoſophique*; 1751. *La trentaine de Cythère*; 1752. *Mémoires de la Baronne de St. Clair*; *l'Être penſant*; *l'Homme vrai*; 1756. Ce qu'on *a dit & ce qu'on dira*; *les choſes comme on doit les voir*; *le faux Oracle*; *Lettres d'amour du Chevalier de . . . Le reſſources de l'amour*; *les aventures de Victoire Ponty*; *le nouveau ſpectateur*; *le Monde*; Contes.

Il a commencé le *Choix des anciens*: *Mercures*. Il eſt encore Auteur d'une

Lettre à M. Rouſſeau, au ſujet de ſa Lettre à M. d'Alembert, du *Journal de Bruxelles* ou *le Penſeur*, du *Déſenchantement ineſpéré*, Comédie en un Acte & en proſe, 1750. De *l'épreuve de la probité*, Comédie en cinq Actes & en proſe, 1762; des *Caractères*, Comédie en trois Actes & en vers; des *deux Talens*, Comédie en deux Actes, melée d'Ariettes 1763. Du *Jeune-homme*, Comédie en cinq Actes & en vers, 1764. De *Geſtacourt & Clémentine*, Tragédie en cinq Actes & en proſe 1767, in-12. De *l'Elixir* littéraire, ouvrage périodique en trois Volumes. On lui attribue *la Bibliothèque des Romans.*

BAUSSET (L'ABBÉ), né à Beaudun, au Diocèſe de Riez le 1er. Août 1719, eſt Auteur d'un Ouvrage imprimé in-12 en 1763, ſous ce titre : *Principes généraux pour l'intelligence des ouvrages* : il a fini un autre ouvrage qu'il doit bientôt donner au public, *ſur la certitude de la Religion, démontrée par tous les Livres ſaints & par toutes les hiſtoires.*

BEAUGEAURD (J. F. F.), Redacteur du Journal de Provence, depuis le 15 Avril 1781, eſt Auteur de la Comédie des *Amans Eſpagnols*, repréſentée à Paris & de celle de *la Tabatière*, repréſentée à Marſeille, patrie de l'Auteur. Il fait l'hiſtoire de Marſeille.

BERAUD (N.), de l'Oratoire né à Allons, Profeſſeur de Phyſique & de Mathémathiques, au Collège de Marſeille, aſſocié de l'Académie de Marſeille, a remporté trois prix à cette Académie en 1787. Le premier Mémoire couronné, traite de l'éducation des Abeilles en Provence : le ſecond eſt ſur la culture du Caprier, & le troiſième préſente une Machine propre à pêcher le corail. Ces Mémoires ſeront dans les Recueils de l'Académie de Marſeille.

BERENGER (PIERRE-LAURENT), né à Riez le 22 Novembre 1749, Profeſſeur d'Eloquence au College Royal d'Orléans, de l'Académie de Marſeille, &c. a fait les *Affiches* d'Orléans : l'Incendie, Elégie paſtorale. Le *nouveau Règne*, Poëme préſenté à Monſieur, Douze *Fables* inſerées dans l'Élite des Poéſies décentes. Une *Epître* à M. Imbert. *Orphée & le Roſſignol*, imitation de Strada. Le *Voyage de Provence*, en vers & en proſe. Le *Portefeuille d'un Troubadour. Le tribut à l'amitié. L'Éloge de M. de Reyrac. L'hyver, Epître à mes livres. Ranunculus, Carmen. Pluſieurs pièces fugitives. Les ſoirées provençales*, Paris 1786, in-12. trois Vol.

BERNARD (JOSEPH), ci-devant Oratorien, Adjoint à l'Obſervatoire Royal de la Marine, à Marſeille, de l'Académie des Belles-Lettres, Sciences & Arts de cette Ville, né à Trans, le ..... eſt Auteur de pluſieurs *Mémoires* couronnés à l'Académie de Marſeille. Il a écrit ſur différens objets de Phyſique & d'hiſtoire naturelle. Voyez le *Journal de Phyſique de l'Abbé Rozier.*

BERNARDI (N.), Lieutenant général au Siège de Sault, ſa patrie, de l'Académie de Marſeille, eſt Auteur de l'*Éloge de Cujas* in-8°. 2°. De l'*Eſſai* ſur les révolutions du droit François, in-8°. Il nous a fourni des articles intéreſſans & curieux.

BONETI (JACQUES-FRANÇOIS)],

de St. Bonnet, natif & Juge-Mage de Carpentras, eſt Auteur d'un ouvrage intitulé ; *De animalibus curribus & pluſtris*, Avignon, chez Fez 1761, deux vol. in fol.

Nous apprenons dans que ce Savant eſt mort depuis 1781.

BLANC (N. le), de Marſeille, ci-devant de l'Oratoire eſt Auteur des *Mémoires du Comte de Guine*, de *Manco-Capac*, Tragédie en cinq Actes & en Vers & des *Druides*, autre Tragédie.

BLANC (MATHIEU), de Marſeille, eſt Auteur d'une Comédie Provençale mêlée de Chants, intitulée : *La Bienfaiſance de Louis XVI, vo leis Feſtos de la pax.* Il a compoſé un *Mémoire* pour la juſtification d'un Capitaine de Vaiſſeau marchand, accuſé de Baraterie ; ce mémoire a été imprimé.

BOIS (JOSEPH-MARC), Curé de Noyers ſa patrie, né en 1727, a fourni le ſupplément au Vocabulaire Provençal, pour les mots uſités dans la haute Provence.

BONNEMANT (N.), Avocat au Parlement, né à Arles, a publié les *Maximes du Palais*, Nimes, Beaume, 2 vol. in-4°. ; il n'en eſt que l'Editeur le titre porte que l'Ouvrage a été compoſé par un ancien Magiſtrat au Parlement de Provence. Les Volumes ſuivans ſont ſous preſſe.

BOUGHAUT DE BUSSY, Major d'un Régiment des Grénadiers Royaux, né à Arles, a donné au public un ouvrage, intitulé : *La milice des Grecs.*

BOREL Y (JEAN-MARIE), Chanoine à Avignon, ci-devant Jéſuite, né en Provence le 1er. Mai 1723, a fait des Vers Latins & François. Nous connoiſſons de lui : *Architectura, carmen* ; *Bacchus au Parnaſſe. Ode* ſur la naiſſance de M. le Duc de Bourgogne 1751.

BORRELLY (N.) né à Salernes, ancien Profeſſeur d'Eloquence au Collége Royal de Bourbon en l'Univerſité d'Aix, Profeſſeur d'Eloquence à l'Inſtitution militaire de Berlin, de l'Académie de cette dernière ville, a publié en 1768 ; 1°. *Syſtême de Légiſlation, ou moyens que la politique peut employer pour former à l'Etat des ſujets utiles & vertueux.* 2°. Une Grammaire Françoiſe. 3°. Il fait imprimer actuellement un Ouvrage important en ſix Volumes. On a encore de lui ſon *Diſcours* de réception, & quelques *Diſcours* d'ouverture de ſon cours d'Eloquence.

BOUCHE (CHARLES-FRANÇOIS), Avocat au Parlement, ci-devant de l'Oratoire, Aſſocié à l'Academie des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Marſeille, de l'Académie des Arcades de Rome, eſt Auteur de *l'Eſſai ſur l'hiſtoire de Provence*, deux vol. in-4°. Il a fourni pluſieurs articles à ce Dictionnaire. Il a coopéré à pluſieurs ouvrages ſur différens ſujets. On a de lui des *Mémoires* imprimés ſur des matières de droit. Le *Tableau général* de la Provence imprimé dans la Géographie de cette Province, eſt de cet Auteur. Il a fait une *hiſtoire de Marſeille* qui paroîtra en 1788.

BRUN (L'ABBÉ), Ex-Oratorien, né à St. Julien, Diocèſe de Senès: Auteur du *Triomphe du nouveau monde* deux vol. in-12. Paris 1785. Ouvrage qui l'a fait ſortir de la Congrégation.

BOULE (JEAN-CHARLES), ci-devant Cordelier, né à Cannes en Pro-

vence, ancien Profeſſeur de Rhétorique à Ville-franche, en Beaujolois, de l'Académie de cette Ville, eſt Auteur d'une *Hiſtoire abrégée de St. Bonaventure*, & d'un *Panégyrique* du même Saint, imprimé à Lyon en 1747 in-4°.

BOULOGNE (L'ABBÉ ETIENNE-ANTOINE), né à Avignon en 1749, eſt Auteur de l'*Eloge du Dauphin*, père du Roi regnant, ouvrage couronné.

BOUTEILLE (ETIENNE-MICHEL), Médecin à Manoſque ſa patrie, Aſſocié Regnicole de la Société Royale de Paris, a compoſé les Ouvrages ſuivans:

1°. Diſſertation ſur l'uſage des purgatifs dans la Pleuréſie. Journal de Médecine. T. X.

Cette petite Diſſertation a été imprimée en 1765, & jointe au Traité de Boerhave ſur la Pleuréſie, traduit par M. Paul.

2°. Trois Diſſertations ſur l'Inoculation de la petite vérole. Journal de Médecine. T. 44, 45, 47.

3°. Obſervations ſur la Vertu anti-ſpaſmodique de la Valériane ſauvage dans l'Epilepſie, la Danſe de S. Witt, & la rage. Journal de Médecine. T. 48.

4°. Mémoire ſur la Fièvre miliaire avec cette épigraphe, *quæque miſerrima vidi, & quorum pars magna fui.* Journal de Médecine. T. 51.

5°. *Quæ ſit optima Scabiei curandæ methodus? Brevis tutaque ſolutio.*

Cet opuſcule, envoyé à la Société Royale, trop tard, a été analyſé, & en partie tranſcrit dans le rapport imprimé, de MM. Lallouette, Jeanroi &c. 1780.

6°. Traitement, Méthodique de la rage, couronné par la Société Royale le 11 Mars 1783; au 4me. Vol. des Mémoires de cette Société.

7°. Traité latin ſur la Phthiſie, préſenté à la Société Royale en 1783.

8°. Obſervations ſur l'Hydrophobie ſpontanée.

9°. Conſeils d'un père mourant à ſes enfans. Vers imprimés dans le Journal Encyclopédique 1775.

10°. Vers ſur l'Empereur. *Courrier de l'Europe* 1775.

Il a fourni quelques articles pour notre hiſtoire des Hommes illuſtres; & l'article de MANOSQUE, pour notre Géographie.

On attend de lui, 1°. Une apologie de l'Inoculation par déglutition; 2°. Un Eſſai ſur la nature & les propriétés de l'irritation locale, &c.

C

CAILHOL (JACQUES), de Marſeille, Commiſſionnaire-Chargeur, eſt Auteur de deux Pièces Provençales, intitulées: 1°. *Mouſſu Jus.* 2°. *Leis tres Coumaires.* Cette dernière a été imprimée en 1785, chez Moſſy. Elles ont été répréſentées à Marſeille par les petits Comédiens en 1785.

CALIXTE DE BRIGNOLE (LE PÈRE JEAN BAPTISTE ROLLAND), Capucin, de l'Académie des Arcades, de Rome, eſt Auteur de *la Vie de St.*

Louis, *Evêque de Toulouſe*, & de quelques *articles* de ce Dictionnaire. Il travaille à *la Vie du P. Honoré de Cannes.*

CALVET (ESPRIT-CLAUDE-FRANÇOIS), ancien premier Profeſſeur de Médecine en l'Univerſité d'Avignon ſa patrie, de pluſieurs Académies, a fait une *Diſſertation ſur un Monument ſingulier des Utriculaires de Cavaillon.* Pluſieurs *Mémoires* adreſſés à differentes Académies. Des *Théſes* de Medecine ſur differens ſujets. On attend de lui quelques *Diſſertations hiſtoriques.*

CAPRIS DE BEAUVEZER (L'ABBÉ JEAN-BAPTISTE DE), Ex Jéſuite, a publié *la Vie de Ste. Chriſtine*, patrone de Cuers, ſa patrie, *Avignon*, Domergue in-12. La *Vie* de Magdelaine de Gaillard-Ventrabren de Venel, Dame de la Reine, Sous-gouvernante des Enfans de France, & celle de *Jean de Gaillard*, Evêque d'Apt. Pluſieurs *Pièces de Théâtre* propres à inſpirer l'amour de la vertu. Des *Lettres Chrétiennes.* Des *Sermons* en grand nombre. Un *Dialogue* ſur le Pyrrhoniſme en fait d'hiſtoire, un autre *Dialogue* ſur les quatre derniers Rois de France, pluſieurs *pièces* en vers, analogues à ſon état. Nous lui devons le plus grand nombre des articles de ce Dictionnaire, concernant les Hommes illuſtres de Provence.

CHABERT (JOSEPH-BERNARD DE), Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, Chef d'Eſcadre, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, Membre de pluſieurs Académies, a publié un *Voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique. Des obſervations* ſur la longitude, &c. Il eſt né à Toulon.

CHAUDON (L'ABBÉ LOUIS-MAYEUL), né à Valenſole, le 10 Mai, 1737, de l'Ordre de Cluny, eſt Auteur des *Réflexions ſur le Panégyrique de St. Agricol*, ouvrage dédié à Madame de Bouffier ſa tante. Il a auſſi publié une *Lettre* à M. le Marquis ... ſur un Prédicateur du 15me. ſiècle: une *Ode* ſur la calomnie en 1756; Une à MM. les Echevins de Marſeille en 1757. *L'Antidictionnaire philoſophique. Le Dictionnaire hiſtorique de tous les hommes qui ſe ſont fait un nom*, &c. La *Bibliothèque* d'un homme de goût. Le *Dictionnaire* manuel des noms latins de la Geographie ancienne & moderne. Le *Chronologiſte manuel. Les grands hommes vengés.* Ce dernier ouvrage eſt fauſſement attribué à M. *Bergier.*

CHAUDON (ESPRIT-JOSEPH), eſt Auteur d'un Ouvrage qui a pour titre: *les Impoſteurs démaſqués*, & *les Uſurpateurs punis*, Paris in-12, 1776.

CHAUDON (FRANÇOIS-MELCHIOR), frère des précédens, Religieux Capucin, connu ſous le nom de P. *Mayeul de Valenſole*, de l'Académie des Arcades de Rome, Secrétaire général de ſon Ordre, a donné en François *la Vie du B. Laurent de Brindes.* Avignon in-12. 1785, chez Aubanel.

CHAUVET D'ALLONS (FRANÇOIS-CÉSAR), né à Bargemon, Procureur du Roi en la Sénéchauſſée de Draguignan eſt Auteur 1°. des *Conjectures ſur la cauſe des tremblemens de terre, &c.* Mercure d'Avril 1756. 2°. De quelques *vers ſur la conquete de l'Iſle de Minorque.* Mercure de Décembre 1756. 3°. D'une traduction libre de la 4me. Elégie du 4me. Livre de Tibulle. ibid. 4°. D'une Epître en vers à Madame d'Al.... Mercure de Septembre

1756. 5°. D'une autre Epître à Mad. .. partant pour l'Iſle de Corſe. Mercure. d'Avril 1757. 6°. D'une *Idylle*, intitulée: *le Papillon*. Mercure d'Août 1757. 7°. Enfin d'un *Poëme* qui a remporté le prix en 1777, au jugement de l'Académie de Marſeille, ſous ce titre: *Le ſiège de Marſeille ſous le Connétable de Bourbon*. Ce Poëme a été imprimé dans les Recueils de l'Académie de Marſeille, & ſéparément chez François Brébion, Imprimeur de cette ville.

CLAUDE-FRANÇOIS ACHARD, Docteur en Médecine, Correſpondant de la Société Royale de Paris, de l'Académie de Marſeille, de celle des Arcades de Rome, &c. eſt Auteur du *Dictionnaire de la Provence & du Comté-Vénaiſſin*, & de quelques *Mémoires* ſur différens ſujets, adreſſés à différentes Académies.

CLEMENT, Chanoine de St. Louis du Louvre, né à Apt en Provence, a remporté le prix de l'Académie Françoiſe en 1735. Il a compoſé quelques autres Ouvrages.

COMPAN (CHARLES), né à Arles en Provence, a donné au public: *L'Eſprit de la Religion Chrétienne, oppoſé aux mœurs des Chrétiens de nos jours. Le temple de la piété & œuvres diverſes. La nature vengée*, ou *la Réconciliation imprévue*. Nouvelle *méthode* Géographique. *Le palais de la frivolité céleſte*, ou *la vertu couronnée par l'amour*.

CORIOLIS (L'ABBÉ GASPARD-HONORÉ DE), Conſeiller en la Cour des Comptes d'Aix, ſa patrie, eſt Auteur d'un *Traité* en 3 vol. *ſur l'adminiſtration du Comté de Provence*, in-4°. Cet Ouvrage propoſé par ſouſcription, s'imprime actuellement à Aix, chez la Veuve Audibert. Il en a paru un Volume.

COURNAND, Chanoine, né à Grans, ci-devant Prêtre de l'Oratoire, Profeſſeur de Littérature Françoiſe au Collège Royal, eſt Auteur des *quatre ſtyles*, un vol. in-12., de *la Vie de l'Infant Dom Henri de Portugal*, Paris, Nyon, 1785, in-12. & de l'Hiſtoire des révolutions de la Littérature Françoiſe &c.

COUTURE (CLAUDE), de l'Académie des Arcades Rome, Curé de Miramas a écrit une *brochure* ſur la manière de meſurer la terre, 1786. Un Mémoire ſur l'Olivier; &c.

CRILLON (LOUIS-ATHANASE-BALBE-BERTON DE), Abbé, né à Avignon, eſt Auteur de *l'Homme moral*, & des *Mémoires philoſophiques*.

CRILLON (N. DE BERTON DUC DE), s'eſt illuſtré dans la dernière guerre, à Mahon & à Gibraltar.

CROIX (N... BARON DE STE), né à Mormoiron dans le Comté-Vénaiſſin, eſt connu dans la Littérature par l'*Éloge* de l'Abbé Poule; Les *recherches hiſtoriques & critiques ſur les myſtères du paganiſme*. On a encore de cet Auteur ſavant. *Lezour Védan* : de *l'état & du ſort des Colonies des anciens peuples. Obſervations ſur le Traité de 1763. Hiſtoire des progrès de la puiſſance morale de l'Angleterre*.

D

DAGEVILLE (CLAUDE), Architecte, Profeſſeur de Peinture & de perſpective, Aſſocie-Correſpondant de l'Académie Royale d'Architecture de Paris, de celle des Arcades de Rome, Coreſpondant du Muſée de Toulouſe, Voyer particulier & Inſpecteur de la curée & travaux du port de Marſeille, ſa patrie, s'eſt fait connoître par des ouvrages d'Architecture, par des plans & des deſſins parmi leſquels on diſtingue celui d'une fontaine gravée par *Debuignes*, dédié à MM. les Echevins de Marſeille. Il a encore fait la lecture de quelques Diſcours aux Séances de l'Académie de Peinture, Sculpture, &c. de Marſeille, dont il eſt membre. Il eſt Auteur de l'*Éloge hiſtorique d'André Bardon*, Marſeille, Moſſy, in-12. D'un *Mémoire* qui a remporté le prix à l'Académie des Belles-Lettres de Marſeille, ſur les cauſes qui peuvent diminuer la profondeur du port & ſur les moyens d'y remédier. Ce *Mémoire* a été couronné en 1782. Il a inventé un *ponton* plus économique & moins diſpendieux que les anciens. Nous lui devons quelques articles de ce Dictionnaire tels que ceux de *Puget*, *Veyrier*, *Imbert*, &c. Il a compoſé *des Poéſies provençales*, pour ſe délaſſer de ſes travaux multipliés.

DEMANDOLX* (DOMINIQUE DE), Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général-Civil en la Sénéchauſſée de Marſeille, de l'Académie des Belles-Lettres de cette ville, & de celle des Arcades de Rome, a publié, 1°. *Diſcours* ſur les cauſes qui ont le plus contribué à répandre les langues; 1772. 2°. Quels ſont les moyens les plus conformes à la Religion, à l'humanité & à la politique, pour faire ceſſer la mendicité dans la Province de Normandie? Mémoire couronné à Rouen, en 1779, par l'Académie de la Conception. Son *Diſcours ſur les cauſes qui ont le plus contribué à répandre les langues*, eſt imprimé dans les Recueils de l'Académie de Marſeille. 1772.

DEMOURS (PIERRE), né à Marſeille, de l'Académie Royale de Sciences, de Paris, & de celle de Marſeille, ancien Démonſtrateur & Garde du Cabinet d'Hiſtoire naturelle du Jardin du Roi, Médecin de la Faculté de Paris, Médecin ordinaire, Oculiſte du Roi & Cenſeur Royal, a découvert la fécondation de la Salamandre fémelle dans l'eau, ſans contact de la part du mâle & l'accouchement du petit crapaud des Jardins. La première *Obſervation* imprimée à la fin du premier Vol. des Eſſais & Obſervations de Médecine de la Société d'Edimbourg, & la ſeconde dans l'hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences, année 1741

* Il eſt bon d'obſerver que M. de Demandolx a été connu ſous le nom de *Demande*, juſques en l'année 1784 qu'il a repris le nom patronimique de ſes Ancêtres.

ſont

ſont de lui.

Il a publié quelques *Oſervations* ſur les maladies des yeux, jointes à celle ſur la Salamandre; il a préſenté divers *Mémoires* à l'Académie des Sciences ſur la ſtructure cellulaire du corps vitré, ſur la communication de ces cellules, ſur la diſtinction de la Cornée d'avec la Sclérotique & ſur la méchanique des mouvemens de la prunelle, imprimées dans le même Volume 1741; & dans le deuxième des Mémoires des Savans étrangers. *Tables des Mémoires* de la même Académie des Sciences. *Manuel* du Cavalier du Capitaine Burdon. *Eſſais* & *Obſervations* de Médecine de la Société d'Edimbourg. *Deſcription du Ventilateur de Halés. Eſſai* ſur l'Hiſtoire naturelle du Polype-inſecte de Baker. *Méthode* de traiter les plaies d'armes à feu de Ranby. *Tranſactions philoſophiques de la Société Royale de Londres. Lettre* à M. Petit, en réponſe à ſa critique d'un rapport ſur une maladie de l'œil, ſurvenue après l'inoculation, 1767 in-8°.

DESPENNES. V. VENTO.

DIEUDÉ (HONORÉ), de l'Académie de Marſeille, Avocat au Parlement, a publié la *Fauſſe prévention*, Comédie en vers libres, en trois Actes, 1750. *Eſſai ſur les reſſources actuelles de la grande Brétagne, pour le rétabliſſement de leurs finances. Traduction de l'Anglois*, 1785 in-12.

DOMERGUE (FRANÇOIS-URBAIN), né à Aubagne, a donné au public une *Grammaire Françoiſe* qui eſt eſtimée, & dont on a fait pluſieurs éditions. Il eſt un des principaux Auteurs du *Journal de la Langue Françoiſe*, qui paroît depuis quelques années. Il a auſſi travaillé à la *Feuille Littéraire de Lyon*. On a de lui un Poème, intitulé *Elzéar*.

DUCLOS (FRANÇOIS-ROUX), Eccléſiaſtique, né à Malemort Diocèſe d'Aix en Provence, ci-devant Maître de penſion à Paris, eſt Auteur d'une *Ode*, intitulée: *Gallis & Anglis poſt expugnatum magonem, gratulatio*, 1756 *Frederico Pruſſiæ Regi*, 1757.

DUFOUR (L'ABBÉ), d'Avignon, a donné au public, 1°. *Tribut* Académique en proſe & en vers. 2°. *L'ame* ou *le Syſtême des Matérialiſtes*.

DUMAS (ANTOINE-JOSEPH), né à Arles, a publié 1°. *L'art de la Muſique, enſeigné par la méthode du Bureau Typographique*. 2°. *L'Art de la Muſique, enſeigné ſans tranſpoſer*. 3°. *Voyages & découvertes faites par les Ruſſes*.

DURAND DE MAILHANE (PIERRE-TOUSSAINT), Avocat, né à St. Remy en Provence, le 1 Novembre 1729. On a de lui le *Dictionnaire du droit canonique*, 3 vol. in-4°. *Les libertés de l'Egliſe Gallicane, prouvées & comentées*, in-4°. 5 vol.

E

EIDOUX (MARC-ANTOINE), de Marſeille, ci-devant Ingénieur au ſervice de S. M. C., a traduit les ouvrages ſuivans: La *Médecine militaire*

du latin de Portius ; *Traité des Fièvres* Hoffman. *Traité du Caſtor*, de Francus. *La vie d'Agatocle*, ou *le Tyran de Syracuſe*. *Recherches* ſur l'origine des idées que nous avons de la beauté & de la vertu, par Hutcheſon. *Traité des paſſions*, du même. Trois Volumes du *Dictionnaire de Médecine* de James. *Hiſtoire de l'Orenoque*, du P. Gumilla. *Hiſtoire naturelle & civile de la Californie*, du P. Venegas. *Métaphyſique de l'ame*, ou *Théorie des ſentimens moraux*, de Smith, *Recherches ſur les beautés de la peinture*, & *ſur le mérite des plus fameux Peintres*, *anciens & modernes*, de Webb. *Eſſai ſur les fièvres*, d'Huxham. *Traité des Accouchemens*, de George Rhœderer. *L'agriculture complette*, de Mortimer. *Mémoires du Colonel Lawrence ſur la guerre des Indes*. *Hiſtoire de la Reine Anne d'Angleterre*, par Swift. *Eſſai ſur le goût*, par Alexandre Gerard. *Miſſ Lucy Wellers*, Roman traduit de l'Anglois. *Voyages depuis St. Petersbourg en Ruſſie*, *dans diverſes contrées de l'Aſie*, par Bell d'Antermony. *Hiſtoire de la nouvelle York*, de Smith. *Hiſtoire des Druides*, *des Bardes & des Vacides*, de Jean Toland. *Traité des Moffetes*, de Léonard de Capoue. *Mémoires littéraires*, traduits de l'Anglois. *Le Pharmacien moderne*, traduit de l'Anglois. *Haukiou Cohan*, Hiſtoire Chinoiſe, traduite de l'Anglois. *Betty Barnes*, Roman, traduit de l'Anglois. *Traité d'Aſtronomie*, *de Chronologie & de Gnomonique*, d'Edouard Wells. *Avantures de Loville*, Roman traduit de l'Anglois. *Hiſtoire des Colonies Européenes dans l'Amérique*, de William Burck. Le *Château d'Otrante*, trad. de Walpole. *Diſſertation ſur les miracles*, trad. de Campbell. *Hiſtoire du Kamchatka*. *Traité de toutes les eſpèces de coliques*, trad. de Purcell. *Hiſtoire littéraire de l'Anatomie & de la Chirurgie*, trad. de Gœlique. *Hiſtoire de l'origine & des premiers progrès de la Poéſie*, trad. de Brown.

Il a fourni quantité d'articles au *Dictionnaire Encyclopédique*, & a travaillé à la traduction des Ouvrages ſuivans : *Hiſtoire de la Philoſophie*, trad. de l'Anglois de Stanley, 4 Vol. in-4°. *Recherches ſur la vie & les écrits d'Homère*, de Blackwell. *Lettres ſur la Mythologie*, du même. *Les Antiquités Romaines*, de Baſile Kennet. *Réflexions ſur les cauſes de l'incrédulité par rapport à la Religion*, trad. de l'Anglois. *Diſſertation ſur la population*, trad. de l'Anglois, 1769, in-8°.

ETIENNE (JEAN-BAPTITE LE GOUGE DE SAINT), Gentilhomme de Manoſque, né en 1703, eſt Auteur d'une *Lettre d'un Gentilhomme à un de ſes amis* (M. le Comte de Valavoire) *ſur l'emploi de ſes biens & de ſes revenus*, Paris 1785. La Lettre avoit été écrite en 1758.

EXPILLY (L'ABBÉ JEAN-JOSEPH), ci-devant Chanoine-Tréſorier en dignité du Chapitre de Ste. Marthe de Taraſcon, né à St. Remy en 1719, de la Société Royale de Nancy, de l'Académie de Marſeille. On a de lui 1°. Le *Dictionnaire* Géographique, hiſtorique & politique des Gaules & de la France. 2°. La *Coſmographie*. 3°. *Hiſtoire* de la Maiſon Milano, en Italien. 4°. La *Polycographie*. *Mémoire* au ſujet d'une Carte de l'Europe. 5°. Le *Géographe-Manuel*. 6°. *Topographie* de l'Univers. 7°. *Deſcription* hiſtorique

des Royaumes d'Angleterre. 8°. *De la population de la France.*

EYMARD (ANGE-FRANÇOIS D'), né à Forcalquier, Abbé du Val-Chrétien, Vicaire-général de Strasbourg, de l'Académie de Marſeille, a prononcé *l'Oraiſon funèbre de Monſeigneur le Dauphin*, imprimée à Marſeille in-4°. en 1766.

F

FABRE (PIERRE), né à Taraſcon, Maître en Chirurgie à Paris, Profeſſeur Royal au Collège de Chirurgie, eſt Auteur de l'Eſſai ſur les Maladies Vénériennes. *Lettre* ſur les différens jugemens portés ſur le Livre précédent. *Traité des maladies vénériennes. Eſſais* ſur différens points de Philoſophie, de Pathologie & de Thérapeutique. *Recherches* ſur la nature de l'homme, conſidéré dans l'état de maladie. *Recherches* ſur différens points de Phyſiologie. *Traité* d'obſervations de Chirurgie.

FABRE (N.), ancien Profeſſeur de Mathématique & de Phyſique en l'Univerſité d'Aix, &c. eſt Auteur de l'*Eſſai* ſur la manière la plus avantageuſe de conſtruire les machines hydrauliques.

FABRE (ANTOINE), Carme de Taraſcon, a compoſé *le Panégyrique de la Ville d'Arles*, prononcé le 25 Avril 1743, imprimé à Arles chez Meynier in-12.

FABRICY (GABRIEL), Dominicain du Couvent Royal de St. Maximin, né dans cette ville le 11 Novembre 1726, Docteur Théologien de Caſanate, de l'Académie des Arcades de Rome, où il fait ſa réſidence. Il a compoſé : *Recherches* ſur l'époque de l'équitation & de l'uſage des Chars équeſtres, chez les anciens *Des titres primitifs de la révélation*, ou *Conſidérations critiques ſur la pureté & intégrité du texte original des Livres de l'ancien Teſtament. Lettres* d'un Romain, en réponſe aux obſervations touchant les titres primitifs de la révélation. Il poſſède un Manuſcrit qu'il n'a pas livré à l'impreſſion ſous le titre de *Grammatica Linguarum Orientalium*, &c. Il y a la matière de deux Volumes, & *les adverſaria Scripta*, 4 vol.

FAUQUE (MADEMOISELLE), d'Avignon, a donné au public : *Le triomphe de l'amitié. Abbaſſay. Contes du Serrail. Les préjugés trop bravés & trop ſuivis. La dernière guerre des bêtes. Fréderic le grand, au temple de l'immortalité.* Nous n'avons pas pu ſavoir ſi elle vit encore.

FAURIS DE ST. VINCENT, Préſident au Parlement de Provence, a publié : *Monnoyes des Comtes de Provence*, 1770 in-4°., contenant 27 planches & 22 pages de diſcours. Ce ſa-

ARBAUD (LOUIS-CLAUDE-GASPARD-JERÔME), Docteur en Médecine, né à Marſeille le 6 Juin 1727, Membre du Collège des Médecins de ſa patrie, eſt Auteur d'un *Abrégé de l'Hiſtoire* de Louis XIV; il a fourni des articles intéreſſans aux différens Auteurs des *Dictionnaires des Hommes illuſtres*.

ARTEFEUIL (N.), eſt Auteur de l'*Hiſtoire héroïque & univerſelle de la Nobleſſe de Provence*. Il a été aidé dans ce travail par M. l'*Abbé de Capris*.

AUDIBERT (DOMINIQUE), Négociant, ancien Secrétaire perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres de Marſeille ſa patrie, eſt Auteur des *Éloges* de quelques Académiciens. On les a imprimés dans les Recueils de cette Académie.

B

BALZE (N.), Avocat ex-Doctrinaire, de l'Académie de Nîmes, né à Avignon, a donné un Recueil de Poéſies; *Coriolan*, Tragédie; une *Ode* ſur le ſublime poétique.

BARRE (PIERRE-LUC), Prêtre & Directeur du Séminaire du Sacré-Cœur de Jeſus de Marſeille, né dans cette ville le 18 Octobre 1730. On a de lui; 1°. *Relation de la vie & de la mort de Mademoiſelle Marie Laval.* 2°. *Lettre d'un Directeur du Séminaire de Marſeille, au ſujet de la mort de M. Dandrade.* On attend encore de cet Auteur *les vies de MM. Truilliard & Dandrade*; *des Conférences Eccléſiaſtiques*, & quelques petits *Traités* ſur divers ſujets.

BARTHELEMY (L'ABBÉ JEAN-JACQUES), de pluſieurs Académies, de l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres, Garde du Cabinet des Médailles du Roi, ancien Secrétaire-général des Suiſſes & Griſons, né à Aubagne en 1717, a donné une *Explication de la Moſaïque de Paleſtrine. Des réflexions ſur l'Alphabet de Palmyre.* Une *Lettre de M. le Marquis d'Olivieri.* Pluſieurs *Mémoires* ſur différens ſujets. Et un grand Ouvrage en pluſieurs Volumes in-4°., ſur l'Hiſtoire de la Grèce ſous preſſe, & dont les premiers Volumes ſont imprimés.

BASTIDE (JEAN-FRANÇOIS), né à Marſeille le 15 Juillet 1724, a donné les Ouvrages ſuivans. *Les Confeſſions d'un fat*; 1747 in-12. *Le Tribunal de l'Amour*; 1749. *Les têtes folles*; *le Tombeau Philoſophique*; 1751. *La trentaine de Cythère*; 1752. *Mémoires de la Baronne de St. Clair*; *l'Être penſant*; *l'Homme vrai*; 1756. Ce qu'on *a dit & ce qu'on dira*; *les choſes comme on doit les voir*; *le faux Oracle*; *Lettres d'amour du Chevalier de . . . Le reſſources de l'amour*; *les aventures de Victoire Ponty*; *le nouveau ſpectateur*; *le Monde*; Contes.

Il a commencé le *Choix des anciens*: *Mercures.* Il eſt encore Auteur d'une

Lettre à M. Rouſſeau, au ſujet de ſa Lettre à M. d'Alembert, du *Journal de Bruxelles* ou *le Penſeur*, du *Déſenchantement ineſpéré*, Comédie en un Acte & en proſe, 1750. De *l'Epreuve de la probité*, Comédie en cinq Actes & en proſe, 1762; des *Caractères*, Comédie en trois Actes & en vers; des *deux Talens*, Comédie en deux Actes, melée d'Ariettes 1763. Du *Jeune-homme*, Comédie en cinq Actes & en vers, 1764. De *Geſtancourt & Clémentine*, Tragédie en cinq Actes & en proſe 1767, in-12. De *l'Elixir* littéraire, ouvrage périodique en trois Volumes. On lui attribue *la Bibliothèque des Romans.*

BAUSSET (L'Abbé), né à Beaudun, au Diocèſe de Riez le 1er. Août 1719, eſt Auteur d'un Ouvrage imprimé in-12 en 1763, ſous ce titre : *Principes généraux pour l'intelligence des ouvrages* : il a fini un autre ouvrage qu'il doit bientôt donner au public, *ſur la certitude de la Religion, démontrée par tous les Livres ſaints & par toutes les hiſtoires.*

BEAUGEAURD (J. F. F.), Redacteur du Journal de Provence, depuis le 15 Avril 1781, eſt Auteur de la Comédie des *Amans Eſpagnols*, repréſentée à Paris & de celle de *la Tabatière*, repréſentée à Marſeille, patrie de l'Auteur. Il fait l'hiſtoire de Marſeille.

BERAUD (N.), de l'Oratoire né à Allons, Profeſſeur de Phyſique & de Mathémathiques, au Collège de Marſeille, aſſocié de l'Académie de Marſeille, a remporté trois prix à cette Académie en 1787. Le premier Mémoire couronné, traite de l'éducation des Abeilles en Provence : le ſecond eſt ſur la culture du Caprier, & le troiſième préſente une Machine propre à pêcher le corail. Ces Mémoires ſeront dans les Recueils de l'Académie de Marſeille.

BERENGER (Pierre-Laurent), né à Riez le 22 Novembre 1749, Profeſſeur d'Eloquence au College Royal d'Orléans, de l'Académie de Marſeille, &c. a fait les *Affiches* d'Orléans : l'Incendie, Elégie paſtorale. Le *nouveau Règne*, Poëme préſenté à Monſieur, Douze *Fables* inſerées dans l'Elite des Poéſies décentes. Une *Epître* à M. Imbert. *Orphée & le Roſſignol*, imitation de Strada. Le *Voyage de Provence*, en vers & en proſe. Le *Portefeuille d'un Troubadour. Le tribut à l'amitié. L'Éloge de M. de Reyrac. L'hyver*, *Epître à mes livres. Ranunculus*, *Carmen. Pluſieurs pièces fugitives. Les ſoirées provençales*, Paris 1786, in-12. trois Vol.

BERNARD (Joseph), ci-devant Oratorien, Adjoint à l'Obſervatoire Royal de la Marine, à Marſeille, de l'Académie des Belles-Lettres, Sciences & Arts de cette Ville, né à Trans, le ..... eſt Auteur de pluſieurs *Mémoires* couronnés à l'Académie de Marſeille. Il a écrit ſur différens objets de Phyſique & d'hiſtoire naturelle. Voyez le *Journal de Phyſique de l'Abbé Rozier.*

BERNARDI (N.), Lieutenant général au Siège de Sault, ſa patrie, de l'Académie de Marſeille, eſt Auteur de l'*Éloge de Cujas* in-8°. 2°. De l'*Eſſai* ſur les révolutions du droit François, in-8°. Il nous a fourni des articles intéreſſans & curieux.

BONETI (Jacques-François)],

de St. Bonnet, natif & Juge-Mage de Carpentras, eſt Auteur d'un ouvrage intitulé ; *De animalibus curribus & pluſtris*, Avignon, chez Fez 1761, deux vol. in fol.

Nous apprenons dans que ce Savant eſt mort depuis 1781.

BLANC (N. le), de Marſeille, ci-devant de l'Oratoire eſt Auteur des *Mémoires du Comte de Guine*, de *Manco-Capac*, Tragédie en cinq Actes & en Vers & des *Druides*, autre Tragédie.

BLANC (MATHIEU), de Marſeille, eſt Auteur d'une Comédie Provençale mêlée de Chants, intitulée : *La Bienfaiſance de Louis XVI, vo leis Feſtos de la pax.* Il a compoſé un *Mémoire* pour la juſtification d'un Capitaine de Vaiſſeau marchand, accuſé de Baraterie ; ce mémoire a été imprimé.

BOIS (JOSEPH-MARC), Curé de Noyers ſa patrie, né en 1727, a fourni le ſupplément au Vocabulaire Provençal, pour les mots uſités dans la haute Provence.

BONNEMANT (N.), Avocat au Parlement, né à Arles, a publié les *Maximes du Palais*, Nimes, Beaume, vol. in-4°. ; il n'en eſt que l'Editeur le titre porte que l'Ouvrage a été compoſé par un ancien Magiſtrat au Parlement de Provence. Les Volumes ſuivans ſont ſous preſſe.

BOUGHAUT DE BUSSY, Major d'un Régiment des Grénadiers Royaux, né à Arles, a donné au public un ouvrage, intitulé : *La milice des Grecs.*

BOREL (JEAN-MARIE), Chanoine à Avignon, ci-devant Jéſuite, né en Provence le 1er. Mai 1723, a fait des Vers Latins & François. Nous connoiſſons de lui : *Architectura*, *carmen* ; *Bacchus au Parnaſſe*. *Ode* ſur la naiſſance de M. le Duc de Bourgogne 1751.

BORRELLY (N.) né à Salernes, ancien Profeſſeur d'Eloquence au Collége Royal de Bourbon en l'Univerſité d'Aix, Profeſſeur d'Eloquence à l'Inſtitution militaire de Berlin, de l'Académie de cette dernière ville, a publié en 1768 ; 1°. *Syſtême de Légiſlation, ou moyens que la politique peut employer pour former à l'Etat des ſujets utiles & vertueux.* 2°. Une Grammaire Françoiſe. 3°. Il fait imprimer actuellement un Ouvrage important en ſix Volumes. On a encore de lui ſon *Diſcours* de réception, & quelques *Diſcours* d'ouverture de ſon cours d'Eloquence.

BOUCHE (CHARLES-FRANÇOIS), Avocat au Parlement, ci-devant de l'Oratoire, Aſſocié à l'Academie des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Marſeille, de l'Académie des Arcades de Rome, eſt Auteur de *l'Eſſai ſur l'hiſtoire de Provence*, deux vol. in-4°. Il a fourni pluſieurs articles à ce Dictionnaire. Il a coopéré à pluſieurs ouvrages ſur différens ſujets. On a de lui des *Mémoires* imprimés ſur des matières de droit. Le *Tableau général* de la Provence imprimé dans la Géographie de cette Province, eſt de cet Auteur. Il a fait une *hiſtoire de Marſeille* qui paroîtra en 1788.

BRUN (L'ABBÉ), Ex-Oratorien, né à St. Julien, Diocèſe de Senès: Auteur du *Triomphe du nouveau monde* deux vol. in-12. Paris 1785. Ouvrage qui l'a fait ſortir de la Congrégation.

BOULE (JEAN-CHARLES), ci-devant Cordelier, né à Cannes en Pro-

vence, ancien Profeſſeur de Rhétorique à Ville-franche, en Beaujolois, de l'Académie de cette Ville, eſt Auteur d'une *Hiſtoire abrégée de St. Bonaventure*, & d'un *Panégyrique* du même Saint, imprimé à Lyon en 1747 in-4°.

BOULOGNE (L'ABBÉ ETIENNE-ANTOINE), né à Avignon en 1749, eſt Auteur de l'*Eloge du Dauphin*, père du Roi regnant, ouvrage couronné.

BOUTEILLE (ETIENNE-MICHEL), Médecin à Manoſque ſa patrie, Aſſocié Regnicole de la Société Royale de Paris, a compoſé les Ouvrages ſuivans:

1°. Diſſertation ſur l'uſage des purgatifs dans la Pleuréſie. Journal de Médecine. T. X.

Cette petite Diſſertation a été imprimée en 1765, & jointe au Traité de Boerhave ſur la Pleuréſie, traduit par M. Paul.

2°. Trois Diſſertations ſur l'Inoculation de la petite vérole. Journal de Médecine. T. 44, 45, 47.

3°. Obſervations ſur la Vertu anti-ſpaſmodique de la Valériane ſauvage dans l'Epilepſie, la Danſe de S. Witt, & la rage. Journal de Médecine. T. 48.

4°. Mémoire ſur la Fièvre miliaire avec cette épigraphe, *quæque miſerrima vidi, & quorum pars magna fui.* Journal de Médecine. T. 51.

5°. *Quæ ſit optima Scabiei curandæ methodus? Brevis tutaque ſolutio.*

Cet opuſcule, envoyé à la Société Royale, trop tard, a été analyſé, & en partie tranſcrit dans le rapport imprimé, de MM. Lallouette, Jeanroi &c. 1780.

6°. Traitement, Méthodique de la rage, couronné par la Société Royale le 11 Mars 1783; au 4me. Vol. des Mémoires de cette Société.

7°. Traité latin ſur la Phthiſie, préſenté à la Société Royale en 1783.

8°. Obſervations ſur l'Hydrophobie ſpontanée.

9°. Conſeils d'un père mourant à ſes enfans. Vers imprimés dans le Journal Encyclopédique 1775.

10°. Vers ſur l'Empereur. *Courrier de l'Europe* 1775.

Il a fourni quelques articles pour notre hiſtoire des Hommes illuſtres; & l'article de MANOSQUE, pour notre Géographie.

On attend de lui, 1°. Une apologie de l'Inoculation par déglutition; 2°. Un Eſſai ſur la nature & les propriétés de l'irritation locale, &c.

C

CAILHOL (JACQUES), de Marſeille, Commiſſionnaire-Chargeur, eſt Auteur de deux Pièces Provençales, intitulées: 1°. *Mouſſu Jus.* 2°. *Leis tres Coumaires.* Cette dernière a été imprimée en 1785, chez Moſſy. Elles ont été répréſentées à Marſeille par les petits Comédiens en 1785.

CALIXTE DE BRIGNOLE (LE PÈRE JEAN BAPTISTE ROLLAND), Capucin, de l'Académie des Arcades, de Rome, eſt Auteur de *la Vie de St.*

Louis, *Evêque de Toulouſe*, & de quelques *articles* de ce Dictionnaire. Il travaille à *la Vie du P. Honoré de Cannes.*

CALVET (ESPRIT-CLAUDE-FRANÇOIS), ancien premier Profeſſeur de Médecine en l'Univerſité d'Avignon ſa patrie, de pluſieurs Académies, a fait une *Diſſertation ſur un Monument ſingulier des Utriculaires de Cavaillon.* Pluſieurs *Mémoires* adreſſés à differentes Académies. Des *Théſes* de Médecine ſur différens ſujets. On attend de lui quelques *Diſſertations hiſtoriques.*

CAPRIS DE BEAUVEZER (L'ABBÉ JEAN-BAPTISTE DE), Ex Jéſuite, a publié *la Vie de Ste. Chriſtine*, patrone de Cuers, ſa patrie, *Avignon*, Domergue in-12. La *Vie* de Magdelaine de Gaillard-Venrabren de Venel, Dame de la Reine, Sous-gouvernante des Enfans de France, & celle de *Jean de Gaillard*, Evêque d'Apt. Pluſieurs *Pièces de Théâtre* propres à inſpirer l'amour de la vertu. Des *Lettres Chrétiennes.* Des *Sermons* en grand nombre. Un *Dialogue* ſur le Pyrrhoniſme en fait d'hiſtoire, un autre *Dialogue* ſur les quatre derniers Rois de France, pluſieurs *pièces* en vers, analogues à ſon état. Nous lui devons le plus grand nombre des articles de ce Dictionnaire, concernant les Hommes illuſtres de Provence.

CHABERT (JOSEPH-BERNARD DE), Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, Chef d'Eſcadre, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, Membre de pluſieurs Académies, a publié un *Voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique. Des obſervations* ſur la longitude, &c. Il eſt né à Toulon.

CHAUDON (L'ABBÉ LOUIS-MAYEUL), né à Valenſole, le 10 Mai, 1737, de l'Ordre de Cluny, eſt Auteur des *Réflexions ſur le Panégyrique de St. Agricol*, ouvrage dédié à Madame de Bouffier ſa tante. Il a auſſi publié une *Lettre* à M. le Marquis ... ſur un Prédicateur du 15me. ſiècle: une *Ode* ſur la calomnie en 1756; Une à MM. les Echevins de Marſeille en 1757. *L'Antidictionnaire philoſophique. Le Dictionnaire hiſtorique de tous les hommes qui ſe ſont fait un nom*, &c. La *Bibliothèque* d'un homme de goût. Le *Dictionnaire* manuel des noms latins de la Geographie ancienne & moderne. Le *Chronologiſte manuel. Les grands hommes vengés.* Ce dernier ouvrage eſt fauſſement attribué à M. *Bergier.*

CHAUDON (ESPRIT-JOSEPH), eſt Auteur d'un Ouvrage qui a pour titre: *les Impoſteurs démaſqués*, & *les Uſurpateurs punis*, Paris in-12, 1776.

CHAUDON (FRANÇOIS-MELCHIOR), frère des précédens, Religieux Capucin, connu ſous le nom de P. *Mayeul de Valenſole*, de l'Académie des Arcades de Rome, Secrétaire général de ſon Ordre, a donné en François *la Vie du B. Laurent de Brindes.* Avignon in-12. 1785, chez Aubanel.

CHAUVET D'ALLONS (FRANÇOIS-CÉSAR), né à Bargemon, Procureur du Roi en la Sénéchauſſée de Draguignan eſt Auteur 1°. des *Conjectures ſur la cauſe des tremblemens de terre*, *&c.* Mercure d'Avril 1756. 2°. De quelques *vers ſur la conquête de l'Iſle de Minorque.* Mercure de Décembre 1756. 3°. D'une traduction libre de la 4me. Elégie du 4me. Livre de Tibulle. ibid. 4°. D'une Epître en vers à Madame d'Al.... Mercure de Septembre

1756. 5°. D'une autre Epître à Mad. .. partant pour l'Iſle de Corſe. Mercure. d'Avril 1757. 6°. D'une *Idylle*, intitulée: *le Papillon*. Mercure d'Août 1757. 7°. Enfin d'un *Poëme* qui a remporté le prix en 1777, au jugement de l'Académie de Marſeille, ſous ce titre: *Le ſiège de Marſeille ſous le Connétable de Bourbon*. Ce Poëme a été imprimé dans les Recueils de l'Académie de Marſeille, & ſéparément chez François Brébion, Imprimeur de cette ville.

CLAUDE-FRANÇOIS ACHARD, Docteur en Médecine, Correſpondant de la Société Royale de Paris, de l'Académie de Marſeille, de celle des Arcades de Rome, &c. eſt Auteur du *Dictionnaire de la Provence & du Comté-Vénaiſſin*, & de quelques *Mémoires* ſur différens ſujets, adreſſés à différentes Académies.

CLEMENT, Chanoine de St. Louis du Louvre, né à Apt en Provence, a remporté le prix de l'Académie Françoiſe en 1735. Il a compoſé quelques autres Ouvrages.

COMPAN (CHARLES), né à Arles en Provence, a donné au public: *L'Eſprit de la Religion Chrétienne, oppoſé aux mœurs des Chrétiens de nos jours. Le temple de la piété & œuvres diverſes. La nature vengée*, ou *la Réconciliation imprévue*. Nouvelle *méthode* Géographique. *Le palais de la frivolité céleſte*, ou *la vertu couronnée par l'amour*.

CORIOLIS (L'ABBÉ GASPARD-HONORÉ DE), Conſeiller en la Cour des Comptes d'Aix, ſa patrie, eſt Auteur d'un *Traité* en 3 vol. *ſur l'adminiſtration du Comté de Provence*, in-4°. Cet Ouvrage propoſé par ſouſcription, s'imprime actuellement à Aix, chez la Veuve Audibert. Il en a paru un Volume.

COURNAND, Chanoine, né à Grans, ci-devant Prêtre de l'Oratoire, Profeſſeur de Littérature Françoiſe au Collège Royal, eſt Auteur des *quatre ſtyles*, un vol. in-12., de *la Vie de l'Infant Dom Henri de Portugal*, Paris, Nyon, 1785, in-12. & de l'Hiſtoire des révolutions de la Littérature Françoiſe &c.

COUTURE (CLAUDE), de l'Académie des Arcades Rome, Curé de Miramas a écrit une *brochure* ſur la manière de meſurer la terre, 1786. Un Mémoire ſur l'Olivier; &c.

CRILLON (LOUIS-ATHANASE-BALBE-BERTON DE), Abbé, né à Avignon, eſt Auteur de *l'Homme moral*, & des *Mémoires philoſophiques*.

CRILLON (N. DE BERTON DUC DE), s'eſt illuſtré dans la dernière guerre, à Mahon & à Gibraltar.

CROIX (N... BARON DE STE), né à Mormoiron dans le Comté-Vénaiſſin, eſt connu dans la Littérature par l'*Éloge* de l'Abbé Poule; Les *recherches hiſtoriques & critiques ſur les myſtères du paganiſme*. On a encore de cet Auteur ſavant. *Lezour Védan* : de *l'état & du ſort des Colonies des anciens peuples. Obſervations ſur le Traité de 1763. Hiſtoire des progrès de la puiſſance morale de l'Angleterre*.

D

DAGEVILLE (Claude), Architecte, Profeſſeur de Peinture & de perſpective, Aſſocié-Correſpondant de l'Académie Royale d'Architecture de Paris, de celle des Arcades de Rome, Coreſpondant du Muſée de Toulouſe, Voyer particulier & Inſpecteur de la curée & travaux du port de Marſeille, ſa patrie, s'eſt fait connoître par des ouvrages d'Architecture, par des plans & des deſſins parmi leſquels on diſtingue celui d'une fontaine gravée par *Debuignes*, dédié à MM. les Echevins de Marſeille. Il a encore fait la lecture de quelques Diſcours aux Séances de l'Académie de Peinture, Sculpture, &c. de Marſeille, dont il eſt membre. Il eſt Auteur de l'*Eloge hiſtorique d'André Bardon*, Marſeille, Moſſy, in-12. D'un *Mémoire* qui a remporté le prix à l'Académie des Belles-Lettres de Marſeille, ſur les cauſes qui peuvent diminuer la profondeur du port & ſur les moyens d'y remédier. Ce *Mémoire* a été couronné en 1782. Il a inventé un *ponton* plus économique & moins diſpendieux que les anciens. Nous lui devons quelques articles de ce Dictionnaire tels que ceux de *Puget*, *Veyrier*, *Imbert*, &c. Il a compoſé *des Poéſies provençales*, pour ſe délaſſer de ſes travaux multipliés.

DEMANDOLX* (Dominique de), Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général-Civil en la Sénéchauſſée de Marſeille, de l'Académie des Belles-Lettres de cette ville, & de celle des Arcades de Rome, a publié, 1°. *Diſcours* ſur les cauſes qui ont le plus contribué à répandre les langues; 1772. 2°. Quels ſont les moyens les plus conformes à la Religion, à l'humanité & à la politique, pour faire ceſſer la mendicité dans la Province de Normandie? Mémoire couronné à Rouen, en 1779, par l'Académie de la Conception. Son *Diſcours ſur les cauſes qui ont le plus contribué à répandre les langues*, eſt imprimé dans les Recueils de l'Académie de Marſeille. 1772.

DEMOURS (Pierre), né à Marſeille, de l'Académie Royale de Sciences, de Paris, & de celle de Marſeille, ancien Démonſtrateur & Garde du Cabinet d'Hiſtoire naturelle du Jardin du Roi, Médecin de la Faculté de Paris, Médecin ordinaire, Oculiſte du Roi & Cenſeur Royal, a découvert la fécondation de la Salamandre fémelle dans l'eau, ſans contact de la part du mâle & l'accouchement du petit crapaud des Jardins. La première *Obſervation* imprimée à la fin du premier Vol. des Eſſais & Obſervations de Médecine de la Société d'Edimbourg, & la ſeconde dans l'hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences, année 1741

* Il eſt bon d'obſerver que M. de Demandolx a été connu ſous le nom de *Demande*, juſques en l'année 1784 qu'il a repris le nom patronimique de ſes Ancêtres.

ſont

ſont de lui.

Il a publié quelques *Oſervations* ſur les maladies des yeux, jointes à celle ſur la Salamandre; il a préſenté divers *Mémoires* à l'Académie des Sciences ſur la ſtructure cellulaire du corps vitré, ſur la communication de ces cellules, ſur la diſtinction de la Cornée d'avec la Sclérotique & ſur la méchanique des mouvemens de la prunelle, imprimées dans le même Volume 1741; & dans le deuxième des Mémoires des Savans étrangers. *Tables des Mémoires* de la même Académie des Sciences. *Manuel* du Cavalier du Capitaine Burdon. *Eſſais* & *Obſervations* de Médecine de la Société d'Edimbourg. *Deſcription du Ventilateur de Halés. Eſſai* ſur l'Hiſtoire naturelle du Polype-inſecte de Baker. *Méthode* de traiter les plaies d'armes à feu de Ranby. *Tranſactions philoſophiques de la Société Royale de Londres. Lettre* à M. Petit, en réponſe à ſa critique d'un rapport ſur une maladie de l'œil, ſurvenue après l'inoculation, 1767 in-8°.

DESPENNES. V. VENTO.

DIEUDÉ (HONORÉ), de l'Académie de Marſeille, Avocat au Parlement, a publié la *Fauſſe prévention*, Comédie en vers libres, en trois Actes, 1750. *Eſſai ſur les reſſources actuelles de la grande Brétagne, pour le rétabliſſement de leurs finances. Traduction de l'Anglois*, 1785 in-12.

DOMERGUE (FRANÇOIS-URBAIN), né à Aubagne, a donné au public une *Grammaire Françoiſe* qui eſt eſtimée, & dont on a fait pluſieurs éditions. Il eſt un des principaux Auteurs du *Journal de la Langue Françoiſe*, qui paroît depuis quelques années. Il a auſſi travaillé à la *Feuille Littéraire de Lyon*. On a de lui un Poème, intitulé *Elzéar*.

DUCLOS (FRANÇOIS-ROUX), Eccléſiaſtique, né à Malemort Diocèſe d'Aix en Provence, ci-devant Maître de penſion à Paris, eſt Auteur d'une *Ode*, intitulée: *Gallis & Anglis poſt expugnatum magonem, gratulatio*, 1756 *Frederico Pruſſiæ Regi*, 1757.

DUFOUR (L'ABBÉ), d'Avignon, a donné au public, 1°. *Tribut* Académique en proſe & en vers. 2°. *L'ame* ou *le Syſtême des Matérialiſtes*.

DUMAS (ANTOINE-JOSEPH), né à Arles, a publié 1°. *L'art de la Muſique, enſeigné par la méthode du Bureau Typographique*. 2°. *L'Art de la Muſique, enſeigné ſans tranſpoſer*. 3°. *Voyages & découvertes faites par les Ruſſes*.

DURAND DE MAILHANE (PIERRE-TOUSSAINT), Avocat, né à St. Remy en Provence, le 1 Novembre 1729. On a de lui le *Dictionnaire du droit canonique*, 3 vol. in-4°. *Les libertés de l'Egliſe Gallicane, prouvées & comentées*, in-4°. 5 vol.

E

EIDOUX (MARC-ANTOINE), de Marſeille, ci-devant Ingénieur au ſervice de S. M. C., a traduit les ouvrages ſuivans: La *Médecine militaire*

du latin de Portius ; *Traité des Fièvres* Hoffman. *Traité du Caſtor*, de Francus. *La vie d'Agatocle*, ou *le Tyran de Syracuſe*. *Recherches* ſur l'origine des idées que nous avons de la beauté & de la vertu, par Hutcheſon. *Traité des paſſions*, du même. Trois Volumes du *Dictionnaire de Médecine* de James. *Hiſtoire de l'Orenoque*, du P. Gumilla. *Hiſtoire naturelle & civile de la Californie*, du P. Venegas. *Métaphyſique de l'ame*, ou *Théorie des ſentimens moraux*, de Smith, *Recherches ſur les beautés de la peinture*, & *ſur le mérite des plus fameux Peintres, anciens & modernes*, de Webb. *Eſſai ſur les fièvres*, d'Huxham. *Traité des Accouchemens*, de George Rhœderer. *L'agriculture complette*, de Mortimer. *Mémoires du Colonel Lawrence ſur la guerre des Indes*. *Hiſtoire de la Reine Anne d'Angleterre*, par Swift. *Eſſai ſur le goût*, par Alexandre Gerard. *Miſſ Lucy Wellers*, Roman traduit de l'Anglois. *Voyages depuis St. Petersbourg en Ruſſie, dans diverſes contrées de l'Aſie*, par Bell d'Antermony. *Hiſtoire de la nouvelle York*, de Smith. *Hiſtoire des Druides, des Bardes & des Vacides*, de Jean Toland. *Traité des Moffetes*, de Léonard de Capoue. *Mémoires littéraires*, traduits de l'Anglois. *Le Pharmacien moderne*, traduit de l'Anglois. *Haukiou Cohan*, Hiſtoire Chinoiſe, traduite de l'Anglois. *Betty Barnes*, Roman, traduit de l'Anglois. *Traité d'Aſtronomie, de Chronologie & de Gnomonique*, d'Edouard Wells. *Avantures de Loville*, Roman traduit de l'Anglois. *Hiſtoire des Colonies Européenes dans l'Amérique*, de William Burck. Le *Château d'Otrante*, trad. de Walpole. *Diſſertation ſur les miracles*, trad. de Campbell. *Hiſtoire du Kamchatka. Traité de toutes les eſpèces de coliques*, trad. de Purcell. *Hiſtoire littéraire de l'Anatomie & de la Chirurgie*, trad. de Gœlique. *Hiſtoire de l'origine & des premiers progrès de la Poéſie*, trad. de Brown.

Il a fourni quantité d'articles au *Dictionnaire Encyclopédique*, & a travaillé à la traduction des Ouvrages ſuivans : *Hiſtoire de la Philoſophie*, trad. de l'Anglois de Stanley, 4 Vol. in-4°. *Recherches ſur la vie & les écrits d'Homère*, de Blackwell. *Lettres ſur la Mythologie*, du même. *Les Antiquités Romaines*, de Baſile Kennet. *Réflexions ſur les cauſes de l'incrédulité par rapport à la Religion*, trad. de l'Anglois. *Diſſertation ſur la population*, trad. de l'Anglois, 1769, in-8°.

ETIENNE (JEAN-BAPTITE LE GOUGE DE SAINT), Gentilhomme de Manoſque, né en 1703, eſt Auteur d'une *Lettre d'un Gentilhomme à un de ſes amis* (M. le Comte de Valavoire) *ſur l'emploi de ſes biens & de ſes revenus*, Paris 1785. La Lettre avoit été écrite en 1758.

EXPILLY (L'ABBÉ JEAN-JOSEPH), ci-devant Chanoine-Tréſorier en dignité du Chapitre de Ste. Marthe de Taraſcon, né à St. Remy en 1719, de la Société Royale de Nancy, de l'Académie de Marſeille. On a de lui 1°. Le *Dictionnaire* Géographique, hiſtorique & politique des Gaules & de la France. 2°. La *Coſmographie*. 3°. *Hiſtoire* de la Maiſon Milano, en Italien. 4°. La *Polycographie*. *Mémoire* au ſujet d'une Carte de l'Europe. 5°. Le *Géographe-Manuel*. 6°. *Topographie* de l'Univers. 7°. *Deſcription* hiſtorique

des Royaumes d'Angleterre. 8°. *De la population de la France.*

EYMARD (ANGE-FRANÇOIS D'), né à Forcalquier, Abbé du Val-Chrétien, Vicaire-général de Strasbourg, de l'Académie de Marſeille, a prononcé *l'Oraiſon funèbre de Monſeigneur le Dauphin*, imprimée à Marſeille in-4°. en 1766.

F

FABRE (PIERRE), né à Taraſcon, Maître en Chirurgie à Paris, Profeſſeur Royal au Collège de Chirurgie, eſt Auteur de l'Eſſai ſur les Maladies Vénériennes. *Lettre* ſur les différens jugemens portés ſur le Livre précédent. *Traité des maladies vénériennes. Eſſais* ſur différens points de Philoſophie, de Pathologie & de Thérapeutique. *Recherches* ſur la nature de l'homme, conſidéré dans l'état de maladie. *Recherches* ſur différens points de Phyſiologie. *Traité* d'obſervations de Chirurgie.

FABRE (N.), ancien Profeſſeur de Mathématique & de Phyſique en l'Univerſité d'Aix, &c. eſt Auteur de l'*Eſſai* ſur la manière la plus avantageuſe de conſtruire les machines hydrauliques.

FABRE (ANTOINE), Carme de Taraſcon, a compoſé *le Panégyrique de la Ville d'Arles*, prononcé le 25 Avril 1743, imprimé à Arles chez Meynier in-12.

FABRICY (GABRIEL), Dominicain du Couvent Royal de St. Maximin, né dans cette ville le 11 Novembre 1726, Docteur Théologien de Caſanate, de l'Académie des Arcades de Rome, où il fait ſa réſidence. Il a compoſé : *Recherches* ſur l'époque de l'équitation & de l'uſage des Chars équeſtres, chez les anciens *Des titres primitifs de la révélation*, ou *Conſidérations critiques ſur la pureté & intégrité du texte original des Livres de l'ancien Teſtament. Lettres* d'un Romain, en réponſe aux obſervations touchant les titres primitifs de la révélation. Il poſſède un Manuſcrit qu'il n'a pas livré à l'impreſſion ſous le titre de *Grammatica Linguarum Orientalium*, &c. Il y a la matière de deux Volumes, & *les adverſaria Scripta*, 4 vol.

FAUQUE (MADEMOISELLE), d'Avignon, a donné au public : *Le triomphe de l'amitié. Abbaſſay. Contes du Serrail. Les préjugés trop bravés & trop ſuivis. La dernière guerre des bêtes. Frédéric le grand, au temple de l'immortalité.* Nous n'avons pas pu ſavoir ſi elle vit encore.

FAURIS DE ST. VINCENT, Préſident au Parlement de Provence, a publié : *Monnoyes des Comtes de Provence*, 1770 in-4°., contenant 27 planches & 22 pages de diſcours. Ce ſa-

vant Magiſtrat eſt aſſocié de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris, & Membre de quelques Académies de Province. Le monument qu'il a fait élever à la mémoire de Peyreſc l'immortaliſe lui même.

FERAUD (JEAN-FRANÇOIS), Prêtre, né à Marſeille en 1725, ci-devant Jeſuite, s'eſt fait connoître par ſon *Dictionnaire* Grammatical de la Langue Françoiſe, in-8°. 2 Vol. *Dict. critique de la Langue Françoiſe*, 3 vol. in-4°. ſous preſſe. Il eſt Éditeur du *Dictionnaire* François du P. *Pézénas*, traduit de l'Anglois de *Thomas Dicke*, in-4°. 2 vol.

FLORET (JACQUES), né à Marſeille, de l'Académie de cette Ville, Avocat au Parlement de Toulouſe, eſt Auteur, 1°. du *Diſcours ſur les caractères, auxquels on diſtingue les Ouvrages de génie des ouvrages d'eſprit*, couronné par l'Académie de Marſeille, en 1760. 2°. d'un *Diſcours ſur l'état d'homme de lettres*, imprimé à Toulouſe en 1786, in-12 de 23 pages, & de pluſieurs autres pièces d'éloquence & de littérature.

FORBIN (GASPARD-FRANÇOIS-ANNE DE), Chevalier de Malte, né à Aix en Provence, le 8 Juillet 1718, a publié *L'Accord de la foi, avec la raiſon.* Une *Ode* à M. Daviel. *L'expoſition Géométrique des principales erreurs Newtonniennes.*

FOURNERY (JOSEPH), né à Carcès, Profeſſeur émérite, a fait imprimer en 1777, un Poëme ſous ce titre : *Le Triomphe de la Philoſophie*, ou *le Socrate Chrétien.*

G

GARDANE (JOSEPH-JACQUES), né à la Ciotat en Provence, Cenſeur Royal, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, de la Société Royale des Sciences de Montpellier, de l'Académie de Marſeille, a donné au public : *Obſervations* ſur la meilleure manière d'inoculer la petite Vérole. *Mémoires* dans lequel on prouve l'impoſſibilité d'anéantir la petite Vérole. *Conjecture* ſur l'électricité médicale. *Détails* de la nouvelle direction du Bureau des Nourrices de Paris, pour ſervir de modèle à de par les établiſſemens, projetés dans pluſieurs Villes du Royaume, avec deux Conſultations Médicinales, rélatives à cet objet. *Eſſais ſur la putréfaction des humeurs animales*, trad. du latin. *Recherches pratiques ſur les différentes manières de traiter les maladies vénériennes. Mémoire ſur l'inſuffiſance & le danger des lavemens anti-vénériens. Moyens de détruire le mal vénérien. Avis au peuple* ſur les Aſphixies, ou morts apparentes. *Le ſecret des ſuttons dévoilé*, ou *l'innoculation miſe à la portée de tout le monde. Eloge* de M. Théophile Bor-

deu. *Mémoire* concernant uue eſpèce de colique obſervée ſur les Vaiſſeaux. Catéchiſme des Aſphixies.

GARNIER (BLAISE), Maître Maçon & Entrepreneur, né à Marſeille. *La Gnomonique* miſe à la portée de tout le monde, in-8°. Marſeille, Moſſy.

GASSIER (JACQUES), né à Brignole en 1730, l'un des Oracles du Barreau d'Aix, Syndic de Robe, de la Nobleſſe, annobli lui-même en 1780 pour ſes talens, a fait pluſieurs Mémoires imprimés : il a fourni bien des articles à divers Auteurs. Il a plus d'un Manuſcrit prêt à être mis ſous preſſe.

GAUTIER D'AGOTY (JACQUES), de Marſeille, Anatomiſte, penſionné du Roi, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Dijon, Graveur & Peintre, La *Myologie* complette en 8 planches de couleur & grandeur naturelles, avec leurs tables explicatives, &c. grand in-fol. 1747. *Anatomie de la tête*, en planches de couleur naturelle, & avec leurs tables explicatives, Latin & François, grand in-fol. 1748. *Lettre* concernant le nouvel art de graver les tableaux. *Conjecture* ſur la génération de l'homme contre les ovipariſtes & les vermiculiſtes, fondée ſur l'expérience faite avec divers animaux. *Chroagénéſie* ou *génération* des couleurs. *Anatomie des parties de la génération.*

Jean-Baptiſte ſon fils, eſt Auteur de la *Galérie Françoiſe* ou *Portraits* des hommes & des femmes célèbres qui ont paru en France, avec un abrégé de leur vie.

GÉRARD (LOUIS), Docteur en Médecine à Cotignac, de l'Académie de Marſeille, a compoſé un ouvrage, intitulé : *Flora Gallo-provincialis.* Pluſieurs Mémoires ſur la Botanique & l'hiſtoire naturelle.

GOMBERT (ANTOINE), ancien Curé de St. Cannat & des Pennes, né à Marſeille en 1717, a fourni quelques articles à ce Dictionnaire. Il a compoſé quelques vers provençaux. Il travaille à une *Hiſtoire de Marſeille.*

GOUJON (TOUSSAINT), Curé de Brignole ſa patrie, né en 1735, eſt Auteur de quelques opuſcules : d'un *Office* de St. Louis ; d'*Obſervations* ſur l'Hiſtoire ſainte, &c.

GOYRAND (JOSEPH-LOUIS), Profeſſeur de Médecine, en l'Univerſité d'Aix, ſa patrie, fit imprimer ſes : *Quæſtiones Medicæ ſex pro Regiis Cathedris, Chymicæ & Botanices vacantibus in Univerſitate Aquiſextanâ*, 1753 in-4°.

GRÉGOIRE (GASPARD), né à Aix, eſt Auteur de l'*Explication des cérémonies de la Fête-Dieu d'Aix en Provence*, in-12. Aix, David 1776. Ses fils ſe ſont diſtingués dans les arts. Ils ſont actuellement au Louvre à Paris, où ils exécutent des tableaux & des portraits ſur le velours. Cette invention perfectionnée ſera d'un mérite infini.

GRIMALDY, MARQUIS DE REGUSSE (CHARLES-LOUIS-SEXTIUS), Préſident à Mortier au Parlement d'Aix, ſa patrie, eſt connu par ſes ouvrages intitulés : *Arrêts de Réglemens* ; *Arrêts notables.*

GROGNARD (N.), né à Solliers vers l'année 1730, Ingénieur-Conſtructeur du Roi, s'eſt immortaliſé par le Baſſin de Conſtruction qu'il a fait à Toulon, dans lequel on fait entrer les plus gros Vaiſſeaux pour le radoub ou même pour la conſtruction.

GROSSON (JEAN-BAPTISTE-BERNARD), Notaire Royal à Marſeille ſa patrie, de l'Académie de cette Ville, de celles de Lyon & de Rome, a publié un *Recueil des Antiquités & Monumens Marſeillois.* Il n'en a paru que le premier Volume. *Mémoires & Obſervations ſur la découverte de l'ancien Volcan de Beaulieu en Provence. Almanach hiſtorique de Marſeille.* Pluſieurs *Mémoires* ſur différens ſujets d'hiſtoire naturelle, &c. On a imprimé dans le Recueil de l'Académie de Marſeille, ſon *Diſcours* ſur le commerce de cette Ville, lû à la ſéance publique du 30 Avril 1783. Il travaille à un *itinéraire* de la Provence.

GUERIN de Vence, Avocat, eſt Auteur de l'*Éloge de M. Surian.*

GUILHEMIER de Boulene au Comté-Vénaiſſin; on a de lui une *Ode* ſur la Réſurrection de N. S. J. C. couronnée à Rouen en 1768.

GUYS (JEAN-BAPTISTE), de Marſeille, de l'Académie de Caën, a publié: *la Baguette miſtérieuſe. Abailard & Héloïſe*, Comédie, 1752. *Térée*, Tragédie en cinq Actes, & en vers, 1742, elles n'ont pas été repréſentées.

GUYS (PIERRE-AUGUSTIN), de Marſeille, Membre de l'Académie de cette Ville, & de celle des Arcades de Rome, a donné les Ouvrages ſuivans: *Éloge* de René Dugay-Trouin. *Mémoire & Obſervations* en faveur des Négocians de Marſeille. *Mémoire* ſur le commerce d'Angora. *Fragment* d'un ouvrage ſur les mœurs des Grecs, anciens & modernes. *Eſſai* ſur les Elégies de Tibulle. *Voyage littéraire de la Grèce. Voyage de Sophie à Conſtantinople. Voyage d'Italie. Les Saiſons*, Poëme. Le *bon vieux tems.* Les *Hôpitaux*. Brochure. *Marſeille ancienne & moderne*, 1786 1 vol. in-8°.

H

HYACINTHE (LE PÈRE), de Lorgues, Capucin. (*Antoine Gaſquet*), né en 1707, eſt Auteur de l'Ouvrage, intitulé: *Lettres Apologétiques;* il a donné enſuite l'*Uſure* démaſquée, 1 Vol. le 2 ſous preſſe.

J

JANETY (N.), ci-devant Procureur au Siège-général d'Aix ſa patrie, eſt Auteur du *Commentaire* ſur le reglement de la Cour, 2 Vol. in-4°. 1762. *Journal du Palais de Provence*, dont il a paru 6 Vol. in-4°. avec M. Laurent.

JOURDAN (J. B.), de Marſeille, eſt Auteur des *Mémoires de Monville. Du Guerrier Philoſophe.* De la *Comparaiſon de Manlius avec la Véniſe ſauvée.* Des *amours d'Abrocome.* De *l'hiſtoire de Pirrhus.* De l'*hiſtoire d'Ariſtomene.* Du *Correcteur des Bouffons.* De la *Lettre du Correcteur des Bouffons.* De l'*Ecole des Prudes*, Comédie en trois actes 1743.

JOYEUSE (N.), Médecin de la Marine, à Marſeille, Aſſocié regnicole de la Société Royale de Médecine de Paris, a fait imprimer un *Diſcours* prononcé à l'ouverture de l'Ecole de Médecine pratique. Il eſt encore Auteur de l'*Éloge* de M. *Seren*, imprimé dans les Recueils de l'Académie de Marſeille, dont il eſt membre, &c.

ISNARD, de Graſſe en Provence, a écrit un *Mémoire* ſur les tremblemens de terre. Un *Mémoire* ſur la manière la plus ſûre de rappeller les noyés à la vie. Le *cri de l'humanité en faveur des noyés.*

JULIEN (JEAN-JOSEPH DE), Avocat au Parlement, ancien Profeſſeur en l'Univerſité d'Aix ſa patrie, Conſeiller honoraire à la Cour des Comptes, a compoſé un *Commentaire ſur les Statuts de Provence*, 2 Vol. in-4°. 1778. & des *Elémens de Juriſprudence*, 1 Vol. in-4°. 1785.

JUSTIN de Montéoux, Capucin, né en 1736, a publié l'*Hiſtoire des Guerres civiles du Comté-Vénaiſſin*, 2 Vol. in-12., Carpentras 1782. Il a deux autres Ouvrages prêts à être livrés à l'impreſſion. 1°. Hiſtoire de l'Egliſe & du Diocèſe de Carpentras. 2°. Une notion du Talmud des Juifs & de leurs rits modernes. Depuis quelques années, il eſt chargé de faire les Conférences, aux Juifs de Carpentras, en hébreu.

L

LACOMBE (FRANÇOIS), d'Avignon, eſt né en 1733 ; nous avons de lui : *Lettres* hiſtoriques du Comte d'Orreri, traduites. *Lettres* choiſies de Chriſtine, Reine de Suède. *Lettres* ſecrettes de la même. *Lettres* ſur l'enthouſiaſme, trad. de l'Anglois. *Dictionnaire* du vieux Langage François. *Obſervations* ſur Londres,

LAMANON (ROBERT DE PAUL DE), né à Salon, a donné pluſieurs Ouvrages ſur l'hiſtoire naturelle, parmi leſquels nous citerons une *Deſcription* de divers foſſiles, trouvés dans les carrières de Montmartre, près de Paris, & un *Mémoire* ſur un os d'une groſſeur énorme, trouvé dans une couche de glaiſe au milieu de Paris, rue Dauphine.

LAMBERT (LE PÈRE), Dominicain, né à Salernes, a donné en un Vol. in-12. Un *Eſſai ſur la Juriſprudence* univerſelle. 2°. Une *Apologie de l'Etat Religieux.* Cet Ouvrage a eu ſix

Éditions en moins de deux ans. 3°. Quelques *Ecrits polémiques* ſur des matières de Théologie.

LANTIER de Marſeille, de l'Académie de cette Ville, eſt Auteur de l'*Impatient*, Comédie, & du *Flatteur* autre Comédie, publiées par M. *de la Reyniere.*

LASSONE (JOSEPH-MARIE-FRANÇOIS DE) Conſeiller d'Etat, premier Médecin du Roi & de la Reine, Membre de l'Académie Royale des Sciences, Cenſeur Royal, Aggrégé honoraire du Collège Royal de Médecine de Nancy, né à Carpentras dans le Comté-Vénaiſſin, le 3 Juillet 1717, eſt Auteur d'une *Diſſertation* ſur le Cancer des Mamelles, qui a remporté le prix de l'Académie de Chirurgie, en 1737, imprimée dans le 2 Vol. des Prix de cette Académie. Ses *Diſſertations* rélatives à l'Anatomie, à la Chymie & à l'hiſtoire naturelle, ſont imprimées dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences.

LAURENT (AUGUSTIN), Avocat né à Aix, le 28 Septembre 1732. Rédacteur du Journal du Palais de Provence, dont ſon ami Jannety a le Privilège. Il en a paru 7 Volumes in-4°.

LAURENSI (N.), Prieur Curé de Caſtellane, a écrit l'*Hiſtoire de Caſtellane* (ſa patrie), 1775 in-12. Il nous a fourni cet article rédigé pour notre Géographie & pluſieurs autres.

LESBROS DE LA VERSANE (LOUIS), de Marſeille, a publié *l'Eſprit de S. Réal. Diſſertation* ſur les Nourrices. *Lettres* ſur les femmes. *Penſées de l'ami des homme*? *L'Orpheline*, Comédie, en Vers & en un Acte, 1766, in-8°. *Le Philoſophe ſoi-diſant*, Comédie en vers & en trois Actes, 1766, 8°. *La Roſière* ou *le Triomphe de la vertu*, Comédie héroïque, 1766. *L'Amour eſt une bonne choſe.* Conte, in-12 1773. Quelques *Romans.*

LIEUTAUD (LE PÈRE), Exprovincial des Cordeliers : *Oraiſon funèbre du Pape Clément XIV.*

M

MAGNAN (LE PÈRE DOMINIQUE), Minime, né à Reillanne le 29 Mai 1731, a publié le *Dictionnaire Géographique de la France*, 4 Vol. in-8°., Avignon, avec le nom de Paris. Un *Traité de anno Nativitatis Chriſti*, 1 Vol. Rome 1772, in-8°. Une *Réponſe* à la Critique de M. Rondet. *Bruttia Numiſmatica*, Rome 1773, in-fol. *Della lingua magna, ovverò univerſale*, imprimé dans le cinquième Tome du *nuovo Giornale dei Letterati d'Italia in Modena*, 1773. *Miſcellanea Muniſmatica*, 4 Vol. in-4°. Rome 1773. La Ville de Rome, 4 Vol. figures. Rome in-fol. *Lucania Numiſmatica*, Rome, 1775 in-4°. *La Città di Roma*, 1779 in-fol. 4 Vol. in-12. Rome.

Calcographia

Calcographia della Colonna Antonina, Rome 1779, in-fol. Les Ouvrages ſuivans ne portent pas le nom du P. Magnan : Notice de la Ville d'Avignon, Avignon, in-12. *Roma antica é moderna*, fig. Rome 1777, in-fol. *Elegantiores Statuæ antiquæ*, Rome 1776, in-4°. *Iconarii univerſalis certamen*, Rome, 4 Vol. in-4°. Calcographie di belle Statue antiche, Rome 1779, 2 Vol. in-4°. Calcographia degli edifizi di Roma, Rome 1779, 2 Vol. in-4°. *La Città di Roma con due piante generali*, &c. Rome 1779, 2 Vol. in-12. Calcografia delle Chieſe di Roma, Rome 1779, in-4°. Calcografia di Roma, Rome 1779, 7 Vol. in-4°. La Ville de Rome, &c., 2 Vol. in-12. Rome 1783. Mitologiario Rome 1786 in-4°.

MALESPINE (L'ABBÉ), né à Draguignan, en 1722, eſt Auteur de pluſieurs pièces de Poéſies. Ses ouvrages, les plus connus ſont : une *Ode*, intitulée : *les Regrets de Naples au départ du Roi pour Madrid*. Une *Ode ſur les alarmes de Madame la Ducheſſe de Crillon, au départ de ſon époux pour l'Armée en Portugal*. Une *Ode ſur les plaiſirs de l'eſprit*, couronnée à l'Académie de Pau. Une *Ode ſur la fête de la Roſière*, ou *la Vertu couronnée*. Et une *Ode ſur la modération ; & la traduction de la 22me. Ode d'Horace*, qui n'a point été imprimée. Trois *Épîtres*, en vers, l'une à M. le Bailli de Fleury, l'autre à M. d'Oſſun, Ambaſſadeur à Naples, *ſur ſa nomination au Cordon bleu*, & la troiſième au Duc d'Albe, *ſur ſa convaleſcence*.

Nous avons encore de cet Auteur *la Traduction de Langue*, ou le *Héros Chinois*, pièce Dramatique de Métaſtaſe ; & *Tamerlan*, Tragédie en trois Actes & en Vers, qui n'eſt point imprimée. L'*Incendie* Poëme qui a concouru pour le prix de l'Académie Françoiſe, il eſt ſuivi d'une Épître à le Mierre, *ſur ſon Poëme de la Peinture*. Un *Exercice littéraire ſur l'hiſtoire ſacrée & prophane, la Géographie, &c.* dédié aux Rois des deux Siciles, & précédé d'un compliment en vers. Divers *Complimens* en Vers François ; une *Cantate*, intitulée : *Renaud & Armide*, & quelques *pièces fugitives*, imprimées dans les Mercures du tems, ou dans l'Almanach des Muſes. Il ſeroit à déſirer que cet Auteur donnât au public la collection de ſes pièces fugitives : elles formeroient un Volume précieux & digne de paſſer à la poſtérité.

Alexandre, ſon frère, né en 1724, n'a point fait imprimer, mais il a été le conſeil & le reviſeur des Ouvrages de ſon frère aîné, dont nous venons de parler.

MARIN (LOUIS-CLAUDE-FRANÇOIS DE), Lieutenant-général de l'Amirauté en la Ville de la Ciotat, ſa patrie, Cenſeur-Royal, Inſpecteur de la Librairie en Provence, ancien Secrétaire-général de la Librairie, Membre de l'Académie des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Marſeille, &c. &c.

Parmi ſes Ouvrages, nous citerons, 1°. l'*Homme aimable*. 2°. *Lettres* d'Héloïſe à Abaillard. 3°. *Lettres* de l'homme civil, à l'homme ſauvage. 4°. L'*Hiſtoire* de Saladin. 5°. L'*Hiſtoire* de la Ciotat avec un *Mémoire* ſur Tauroentum, & un autre ſur les cauſes qui ont diminué la profondeur du port de Marſeille. 6°. Son *Theâtre*. 7°. *Caton*, poëme. 8°. *Notice* ſur la vie de Ponthus de Thyard & pluſieurs pièces fugitives.

MARIN (Louis-Pierre dè), fils du précédent, il a publié dans le Mercure, & dans le Journal de Provence, pluſieurs petites pièces. Il a fait la muſique de l'Opéra d'Abdolonyme, qui a été répeté, & qui doit être exécuté par l'Académie Royale de Muſique de Paris, ainſi que pluſieurs autres Ouvrages de Muſique qui ont été gravés.

MAURAN, Médecin de St. Chamas : *Avis* aux gens de Mer ſur leur ſanté, 1 vol. in-12. 1786, Moſſy.

MAURY (l'Abbé Jean-Siffrein), de l'Académie des Arcades de Rome, né à Valréas le 25 Juin 1746, a publié : 1°. l'*Éloge* fu ère de Monſeigneur le Dauphin. 2°. L'*Éloge* du Roi Staniſlas. 3°. L'*Éloge* de Charles V, Roi de France. *Diſcours* qui a concouru pour le prix de l'Académie Françoiſe, en 1767. 4°. *Panégyrique de St. Louis.* 5°. L'*Éloge* de Fenélon. 6°. *Diſcours* choiſis ſur divers ſujets de Religion & de Littérature. 7°. *Traité* de l'éloquence de la Chaire. 8°. Son *Diſcours de réception* à l'Académie Françoiſe, qui a été imprimé par ordre des États du Comté-Vénaiſſin.

MAYER (Charles-Joseph), Ecuyer né à Toulon le 2 Janvier 1751, a publié pluſieurs Ouvrages dont voici les titres : *Apellés & Campaſpe*, ou le *Triomphe d'Alexandre*, Ballet. *Anecdotes* Françoiſes. *Contes moraux.* La *Femme infidèle.*, Drame. *Héliogabale & Alexandre Sévère*, Hiſtoires Romaines. *Narciſſe*, Ballet en un Acte. Le *Retour du Martigal*, Comédie. Le *Tableau politique de l'Europe. Tableau des Finances, ſous Charles IX, Henri III & Henri IV.* Le *Vœu des Auteurs.* M. *le Comte de Falckenſtein*, ou *Voyages de l'Empereur Joſeph II. Bibliothèque* univerſelle des Romans, (avec feu M. le Comte de Treſſan.) L'*Hiſtoire* des hommes, (avec MM. de l'Iſle & Mercier.) *Diſſertation* ſur les Troubadours. *La Conjuration d'Amboiſe. Diſcours* ſur Pibrac. *Geneviève de Cornouailles*, Roman. *Charles le bon*, Roman du vieux tems. *Aſgill*, Roman hiſtorique. *Galerie philoſophique du XIVme. ſiècle. Hiſtoire philoſophique & militaire de France. Voyages en Suiſſe*, 2 Vol. in-8°.

MAZET (Jean-Joseph), de Marſeille, eſt Auteur d'une brochure, intitulée : *Le Guide Marſeillois*, ouvrage périodique qui ſe continue annuellement. Il a été le premier en Provence, qui ſe ſoit élevé dans un Globe.

MENC (Paul-Antoine), Dominicain, né à Marſeille, de l'Académie de cette Ville & de celle des Arcades de Rome, a remporté deux prix de l'Académie de cette Ville, en 1755, & 1756. *Éloge de Pierre Gaſſendi. Quelles ſont les cauſes de la diminution de la pêche ſur les Côtes de Provence*, Diſcours. *Pluſieurs Panégyriques & Diſcours Littéraires.*

MERY DE LA CANORGUE (Joseph), Prêtre & Licencié en Théologie, né à Bonieux au Comté-Vénaiſſin ; nous avons de lui : La *Morale Evangélique, expliquée par les SS. Pères. La Théologie* des Peintres, Sculpteurs & Deſſinateurs. De la *Vie* & des *Mœurs* des Chanoines, traduit du Latin, de Denis Rikel, Chartreux, avec des *notes. Traité* de la véritable Nobleſſe & des vertus qui lui conviennent. *Mémoires* pour ſervir à la compoſition

de la vie de J. C. traduits du Latin de Boudinius de Furny, avec des remarques. Le *Génie* d'Alphonſe V, Roi d'Arragon & de Sicile.

MEYFFRET, Jacobin d'Aix, a compoſé l'*Éloge*, en vers, de Pierre le grand, couronné par l'Académie de Marſeille, en 1778.

MICHEL d'Avignon, eſt Auteur de l'Ouvrage, intitulé : *La peinture*, Poëme couronné aux Jeux Floraux, en 1767, in-8°.

MIOLIS (MARIE-JOSEPH-JEAN-BAPTISTE-HONORÉ), Conſeiller en la Cour des Comptes d'Aix ſa patrie, a compoſé un *Mémoire ſur la conſervation des bâtards & des enfans expoſés*, in-4°.

MIRABEAU (VICTOR DE RIQUETTY, MARQUIS DE), des Académies de Marſeille & de Montauban, eſt Auteur des Ouvrages ſuivans. *Mémoire concernant les Etats provinciaux. Mémoire ſur les Etats provinciaux. Examen des Poéſies de M. le Franc. L'Ami des hommes. Lettre d'un Banquier à ſon Correſpondant. Réponſe du Correſpondant. Théorie de l'impôt. Elémens de la Philoſophie rurale. Les Economiques.*

MOURAILLE (JEAN-RAIMOND), ancien Secrétaire perpétuel de l'Académie de Marſeille, de celle de Lyon, né à Séon au territoire de Marſeille, a donné : 1°. *Traité* de la réſolution des équations. 2°. Pluſieurs *Diſcours* & *Mémoires* lus dans les Séances publiques de l'Académie de Marſeille. 3°. *Eloges des Académiciens morts.*

N

NUIRATTE (LOUIS-THOMAS), né à Marſeille, le 21 Décembre 1724, ancien Profeſſeur de Rhétorique au Collège des Minimes de la Ciotat, Religieux Minime, de l'Académie des Arcades, Exprovincial, s'eſt fait un nom dans la Littérature, par des *Cantiques Spirituels* : *L'Oraiſon funèbre de M. de Belſunce. Son Recueil de Cantiques*, & la Bibliothèque des Minimes de Marſeille, lui font un honneur infini.

O

OLIVIER (JEAN), né à Carpentras, Avocat, eſt Auteur, 1°. des Principes du Droit François, Paris 2 Vol. in-12. 2°. Civilis doctrinæ analyſis philoſophica, Rome 1777, in-4°. 3°. Eſſai ſur la vertu, ou Abrégé de la

morale propre à tous les citoyens, Avignon, in-12. 1783.

P

PAPON (L'Abbé Jean-Pierre), Exoratorien, né au Puget de Teniers, Diocèse de Glandèves aux Etats de Nice, a publié : une *Ode* au Roi ſur la guerre de 1758, in-4°. L'*Homme*, Ode dans le Recueil de Toulouſe. *L'Art du Poëte & de l'Orateur*, ou *Rhétorique nouvelle. Oraiſon funèbre du Roi de Sardaigne. Hiſtoire de Provence*, 4 Vol. in-4°. *Voyage Littéraire de Provence*, 2 vol. in-12 *Diſcours* prononcés aux Séances de l'Académie de Marſeille, dont il eſt membre vétéran.

PARIS (Honoré-Genest), Docteur en Médecine, a écrit pluſieurs Mémoires ſur divers objets : entr'autres *un ſur la peſte*, dont il a été témoin oculaire dans le Levant.

PASTORET (Jean-Baptiste de), Avocat au Parlement, ancien Procureur du Roi à la Police, Conſeiller au Siège de l'Amirauté de Marſeille ſa patrie, eſt Auteur d'un Manuſcrit fort eſtimé, contenant des *Notes inſtructives ſur le droit maritime.*

PASTORET (Claude-Emmanuel-Joseph-Pierre de), fils du précédent, Conſeiller de la Cour des Aides de Paris, un des Commiſſaires nommés par le Roi pour les recherches, l'examen & la collection de toutes les Chartres relatives à la Légiſlation, au droit public & à l'hiſtoire, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, de celles des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Marſeille, de l'Académie Royale de Florence, de celles de Cortone, Lyon, Rouen, Metz, Arras, Angers, Toulouſe, Nîmes, Châlons-ſur-Marne, &c. eſt né à Marſeille en 1756.

Les Ouvrages qu'il a publiés juſques à preſent ſont, 1°. *Tributs offerts à l'Académie de Marſeille* in-16, 1782. *Ces tributs* ſont compoſés d'une *Epître ſur les ſociétés de Paris*, d'une *Ode ſur l'abolition de la Servitude, par Louis XVI*, d'un petit *Poëme*, intitulé Les *Comédiens de Campagne*, & d'un *Diſcours* en vers, qui a pour titre : l'*Idée de la mort.*

2°. Un *Diſcours*, en vers, *ſur l'union qui doit règner entre la Magiſtrature, la Philoſophie & les Lettres*, ſuivi d'une *Diſſertation ſur le danger de l'éloquence au barreau*, in-16, 1783.

3°. *Traduction nouvelle des Elégies de Tibulle, avec des notes*, in-8°. 1784.

4°. *Diſſertation* qui a remporté le prix de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, en 1784, ſur cette queſtion : *Quelle a été l'influence des loix maritimes des Rhodiens ſur la marine, des Grecs & des Romains, & l'influence de la Marine ſur la puiſſance de ces deux peuples*, in-8°. 1784.

5°. *Zoroaſtre, Confucius & Mahomet, comparés comme Sectaires, Legiſlateurs & Moraliſtes*, Paris 1787, in-8°. de

477 pages.

Le goût des Sciences & des Lettres n'eſt pas nouveau dans cette famille. *Jean Paſtoret*, frère du Triſayeul du Magiſtrat dont nous venons de parler, s'étoit livré avec ſuccès à la poéſie, & on conſerve de lui pluſieurs ouvrages manuſcrits qui ſont encore dans les mains de ſes deſcendans. Un autre frère à la même époque, s'honoroit en combatant pour le Roi au ſiège de Candie, ſous les ordres de M. le Duc de la Feuillade, & de M. le Duc de Château-Thierry. L'hiſtorien Mezeray en fait mention dans ſon Journal du ſiège de Candie. On voit un autre Paſtoret (*Barthelemi*) plus ancien mis en 1581, par les Auteurs contemporains, au rang des premiers Juriſconſultes de ſon tems. Nous croyons devoir placer ici cette notice que nous avons omiſe dans le cours de notre Dictionnaire.

PAUL (L'ABBÉ AMANT-LAURENT), ci-devant Jéſuite, ancien Profeſſeur d'Eloquence à Arles, Aſſocié de l'Académie de Marſeille, né à St. Chamas en 1740, a traduit *Velleïus Paterculus*, 1769; *Florus*, 1771; *Juſtin*, 1774; *Cornelius Nepos*, & quelques morceaux choiſis de *Tite Live*, 1781. Il a fourni quelques *articles* du Dictionnaire des Hommes illuſtres de la Provence, qui ſont neufs, & quelques autres qui ſont retouchés. Il a en manuſcrit la verſion de *Sulpice Sevère*. Un choix d'anecdotes intitulé *Hiſtoriæ Gallicæ*. Un *Diſcours* ſur l'éloquence de la Chaire : des *Sermons* : un *Diſcours* ſur la nobleſſe & l'importance des fonctions de l'Inſtituteur public. Il eſt occupé actuellement d'un ouvrage conſidérable. On trouve dans la Feuille littéraire de Lyon 1773, quelques poéſies fugitives de cet Auteur.

PELLICOT (ESPRIT-JOSEPH), des Seigneurs de Seillans ſa patrie, Docteur en l'un & l'autre Droit, Avocat au Parlement de Provence, eſt connu dans le barreau par des Mémoires dont nous citerons les principaux. L'authentique *præterea*; ſur l'adminiſtration des Conſuls des Communautés, ſur les délibérations des Communautés ſur les bans de leurs Fermes; ſur le rachat de leurs domaines; ſur l'impreſcribilité des tailles; ſur la non licitation de leurs moulins, poſſedés en commun avec les créanciers détenteurs. Sur la notice requiſe en matiere de retrait; ſur les nullités des repréſentations des ſucceſſions, ſur l'aliénation des biens des mineurs; ſur la préſomption de la vie des abſens : ſur l'établiſſement des Succurſales; ſur la foi dûe aux livres des Négocians; ſur les nullités des Teſtamens miſtiques; ſur celle de la prétérition; ſur l'impreſcribilité des droits Seigneuriaux; ſur la différence des chemins publics, privés & voiſinaux ſur la Loi *diffamari*, &c.

PENNIER DE LONG-CHAMP, né à Avignon en 1747, Docteur en Médecine, Aggrégé à l'Univerſité de ſa patrie, a écrit une *Diſſertation*, phyſico-médicale ſur les truſes & ſur les champignons, imprimée à Avignon, chez Bonnet.

PERROU, né à Aix, eſt Auteur de l'*Eſſai ſur l'Eſpagne*, 2 vol. in-8°.

PEY (N.), Chanoine de N. D. à Paris, né à Solliers en 173 . . . a écrit un ouvrage, intitulé : *la Vérité de la Religion Chrétienne, prouvée à un Déiſte*, 2 Vol. in-12. Paris 1771.

PEYSSONEL (N. DE), ancien Con-

ſul de la Nation Françoiſe à Smyrne, Correſpondant de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, Aſſocié de celle de Marſeille, a compoſé 1°. *Obſervations* Hiſtoriques & Géographiques, ſur les peuples barbares qui ont habité les bords du Danube, Paris in-4°. 1765. 2°. *Lettre* ſervant de réponſe critique aux Mémoires de M. de Tott, où il relève les erreurs dans leſquelles il eſt tombé, Marſeille 1785. 3°. Les Numéros, 4 vol. in-12.

PISTON (VICTOR), de Marſeille. Obſervations météorologiques & raiſonnées, depuis 1758 juſques en 1777, faites à Marſeille & en divers endroits.

PLANQUE (LOUIS) de l'Oratoire, né à la Ciotat, a donné des *Obſervations* ſur la fontaine de Fonteſtorbe. Réponſe à M. Aſtruc.

POMME fils, Médecin, né à Arles, eſt Auteur de l'*Eſſai* ſur les affections vaporeuſes des deux ſexes, du nouveau *Recueil* de pièces fugitives pour l'inſtruction du procès, que le traitement des vapeurs a fait naître parmi les Médecins.

POMET (N.), de Marſeille, célèbre Sculpteur à Rome.

PORTALIS (N.), Avocat au Parlement, ancien Aſſeſſeur d'Aix, né au Bauſſet, a publié pluſieurs *Mémoires* & entr'autres une *Conſultation* ſur la validité des mariages des Proteſtans en France, 1 Vol. in-12.

POULAIRHIÉS (PIERRE-NICOLAS DE), de Marſeille, a publié des *Fables* & des *Poéſies* diverſes; ainſi que *le Taciturne*, Comédie, Marſeille, Moſſy 1773, in-8°.

PRADINE (L'ABBÉ SEXTIUS ALEXANDRE DE COLLA DE), Vicaire-général d'Aleria en Corſe, ci-devant Religieux de l'Ordre de St. Dominique, & Curé au Port-au-Prince, a prononcé l'*Oraiſon funèbre* de Thérèſe Charpentier, Marquis d'Ennery, Gouverneur, Lieutenant-général des Iſles Françoiſes de l'Amérique ſous le Vent, imprimée au Cap-François, chez François Dufour de Rians, en 1777, in-4°.

PUGET DE ST. PIERRE, Provençal, Ex-jéſuite, a publié: *les Aventures de Periphas. Hiſtoire des Druſes. Analyſe des principes de J. J. Rouſſeau. Diſcours* prononcé aux P. M. ſur la Philoſophie Françoiſe. *Eloge funèbre de Monſeigneur le Dauphin. Proſpectus* d'un Duc & Pair à l'Aſſemblée des Pairs. *Précis national*, ou *Tableau de la Société dans ſes détails.*

R

RAMEL (MARIE-FRANÇOIS-BERNARDIN, né à Aubagne, Docteur en Médecine & Correſpondant de la Société Royale de Médecine, connu, 1°. par un *Mémoire ſur les maladies endémiques, qui régnent à la Calle & à Bonne.*

Ce Mémoire préſenté à la Société Royale, a valu à ſon Auteur un jéton d'or. 2°. Par un Ouvrage intitulé : Conſultations de Médecine & Mémoire ſur l'air de Gémenos. 3°. Par un autre ſous ce titre : *Apperçu* & *doutes* ſur la Météréologie, appliquée à la Médecine. 4°. Il promet un autre ouvrage ſur l'*influence des marais & des étangs, ſur l'économie animale.*

RAYMOND (FRANÇOIS), Médecin aggrégé au Collège de Marſeille, de l'Académie de cette ville, de la Société de Médecine de Paris, né à Auriol, eſt connu par beaucoup d'ouvrages ſur la Médecine. Nous citerons les principaux. *Hiſtoire de l'Eléphantiaſis. Diſſertation* ſur le bain aqueux. *Diſſertation* ſur l'efficacité du Véſicatoire. *Mémoire ſur la Topographie de Marſeille.* Cet ouvrage a valu à ſon Auteur un jeton d'or de la valeur de 600 livres.

RAYNAUD (PAUL), ci-devant de l'Oratoire, né à Hieres en Provence, a remporté les prix de proſe & de poéſie à l'Académie Françoiſe en 1737; il a compoſé des *Vers* adreſſés au Roi, à ſon retour de l'Armée en 1744. Et une *Ode* ſous ce titre : *la grandeur de Dieu dans ſes moindres ouvrages.*

REBOUL a écrit ſur l'*Agriculture.*

REQUIER (JOSEPH-MELCHIOR), né à Pignans le 12 Novembre 1713, eſt Auteur du *Diſcours*, qui a obtenu *l'acceſſit* à l'Académie de Marſeille, en 1750 ſur ce ſujet : *lequel des deux eſt le plus nuiſible à la ſociété, des vices du cœur ou des erreurs de l'eſprit.*

REQUIER (JEAN-BAPTISTE), né à Pignans en Provence le 24 Juin 1715, Auteur & Traducteur, frère du précédent, a publié : la *vie de Peyreſc*, traduite du latin de Gaſſendi. *Recueil* hiſtorique ſur la Ville d'*Herculanum. Traduction* du Mercure de *Vittorio Siri. Vie* de Giannoti Manetty. *Vie* de Philippe Strozzi. *Mémoires* ſecrets tirés des Archives des Souverains de l'Europe. *Hiſtoire* des révolutions de Florence. *Eſprit des loix Romaines*, traduit du latin de Gravina, 3 Vol. in-8°. 1786.

RICAUD, Provençal, a publié un ouvrage, intitulé : *l'Exiſtence de la merveilleuſe pierre des Philoſophes.*

RICAUD (ETIENNE-CÉSAR), ancien premier Echevin de Marſeille ſa patrie, de l'Académie de cette ville, a compoſé une *Ode* ſur les Loix, couronnée en 1753. Pluſieurs *pièces fugitives.*

RIVE (L'ABBÉ JEAN-JOSEPH), né à Apt le 19 Mai 1730, ancien Curé de Moleges, a donné au public, *Eclairciſſemens hiſtoriques & critiques ſur l'invention des cartes à jouer.*

Notice d'un manuſcrit de la Bibliothèque de M. le Duc de la Valliere, contenant les Poéſies de *Guillaume Machau*, accompagné de *Recherches* hiſtoriques & critiques, pour ſervir à l'hiſtoire de ce Poëte.

Notices hiſtoriques & critiques de deux manuſcrits uniques & très-précieux de la Bibliothèque de M. le Duc de la Vallière, dont l'un a pour titre : *la Guirlande de Julie*, & l'autre : *Recueil des fleurs & inſectes*, peint par *Daniel Rabel* en 1624, in-4°.

Second Tome des *peintures antiques de Petro Sante Bartoli*, contenant l'explication des ſix figures du Sépulcre

de Sextius ; celle des douze figures des bains de Conſtantin & de la nôce aldobrandine, avec *l'Hiſtoire critique* de la Pyramide de Sextius, une *Diſſertation* ſur le Sacerdoce des Semptemvirs épulons. *Ode* ſur la naiſſance du Meſſie. *Ode* ſur la création. Il eſt nommé Bibliothècaire d'Aix.

ROUBAUD (JEAN-LOUIS), Docteur en Médecine, né à Aups en 1745, Médecin de *Monſieur*, eſt Auteur des brochures ſuivantes : *le triomphe Marſeillois* en vers 1777. La *reconnoiſſance*, Ode, en remercîment du Brevet de Médecin de *Monſieur*. *Tractatus de Catalepſi*, 1773. Il prépare d'autres ouvrages ; il a annoncé un *Traité* ſur la cauſe des morts ſubites. Il a fait un Poëme, intitulé : la *Valmoiſſinade*, qui eſt reſté manuſcrit. C'eſt un Poëme à l'imitation du Lutrin de Boileau.

ROUSSIER (L'ABBÉ PIERRE-JOSEPH), né à Marſeille, Chanoine d'Ecouïs, Correſpondant de l'Académie des Inſcriptions, & du Muſée de Paris, eſt Auteur des Ouvrages ſuivans : *Traité* des Accords & de leur ſucceſſion. *Obſervations* ſur différents points d'harmonie. Nouvelle *manière* de chiffrer la baſſe continue, publiée par un anonyme, & ſous un nom emprunté dans la ſeconde partie du ſentiment d'un harmoniphile, ſur différens ouvrages de Muſique des anciens. *Lettre* à l'Auteur du Journal des Beaux-Arts, touchant la diviſion du Zodiaque, & l'inſtitution de la ſemaine planétaire. *Lettre* à M. de la Blancherie ſur le claveſſin chromatique de M. de la Borde. *Lettre* ſur l'acception des mots *baſſe fondamentale*, dans les ſens des Italiens & celui de Rameau. *Table* raiſonnée, *notes* & *obſervations* ſur le Mémoire de M. Amiot, ſur la muſique des Chinois. *Notes* ſur l'eſſai des pierres ſonores de la Chine. Seconde *Lettre* à l'Auteur du Journal des Beaux-Arts, touchant la Sémaine planétaire.

ROUVIERE D'EYSSAUTIER (CHARLES-VINCENT-AUGUSTE DE LA), Chevalier de St. Louis, Comte d'Italie, Commiſſaire des guerres, ci-devant Ordonnateur, faiſant fonction d'Intendant pour S. M. en l'Iſle & Royaume de Corſe, Membre de l'Académie de Beziers, honoraire & Directeur de l'Académie Royale, établie en ladite ville, par brevet du Roi, du 19 Septembre 1765, pour une école gratuite de Muſique, né à Aix, le 22 Janvier 1712, eſt Auteur d'un *Mémoire* ſur une eſpèce de chénilles qui produiſent de la ſoie.

S

SABATIER, né à Cavaillon, ancien Profeſſeur d'éloquence au Collège de Tournon, Penſionnaire du Roi, s'eſt fait connoître par un grand nombre d'ouvrages, dont voici la liſte.

Letrre ſur le grand Rouſſeau. *Epître* à

à M. l'Abbé Poule ſur la méthode de diviſer les diſcours. Épître à Madame de B. . . . L'*Enthouſiaſme*; *Tirtée aux François*, l'amour *de la patrie*, la *Beauté*, le *bonheur des peuples*, la *population*, Odes. *Lettres* ſur quelques difficultés de la Grammaire. *Conſeil d'un vieil Auteur à un jeune*, ou *l'art de parvenir dans la République des lettres*. *Poëme* ſur la bataille de Lutzelberg. *Recueil* de ſes œuvres. *Diſcours* ſur les avantages & les déſavantages des Belles-Lettres relativement aux Provinces. *Oraiſon funèbre de Louis XV*. Le *Couronnement de* Pétrarque à Rome. *Ode* à la Ville de Marſeille.

SALOMÉ (N.), né à Mouſtiers, a travaillé à la *Gazette des Deux-ponts*, & à d'autres ouvrages périodiques.

SAVERIEN (ALEXANDRE), Ingénieur de la Marine, de l'Académie de Lyon, né à Arles le 22 Juillet 1721, eſt Auteur de pluſieurs ouvrages. *Diſcours* ſur la Navigation. *Diſcours* ſur la manœuvre des Vaiſſeaux. *Nouvelle théorie* de la manœuvre des Vaiſſeaux. *Recherches* ſur la conſtruction des Navires. *La Mâture diſcutée*. *L'art de meſurer ſur mer le ſillage des Vaiſſeaux*. *Deſcription des Sphères*. *Traité* des inſtrumens pour obſerver les Aſtres ſur mer. *Dictionnaire* de Mathématique. *Hiſtoire* des infiniment petits. *Dictionnaire* d'Architecture. *Lettre* à un de ſes amis ſur la peſanteur. *Dictionnaire de Marine*. *Hiſtoire* des Philoſophes modernes. *Hiſtoire* des progrès de l'eſprit humain. L'*Heureux*, pièce philoſophique, 1754, non repréſentée. Mort en 1780, à ce que nous apprenons en livrant ce manuſcrit à l'impreſſion.

SIMÉON fils, Avocat au Parlement, ancien Aſſeſſeur d'Aix, Profeſſeur ſurvivancier en l'Univerſité d'Aix ſa patrie. On a de lui *l'Éloge d'Henry IV*, in-8°. Cet ouvrage a concouru pour le prix de l'Académie de la Rochelle.

SUE (PIERRE), né au Bourg de la Colle St. Paul, Diocèſe de Vence en Provence, le 29 Décembre 1739, Démonſtrateur d'Anatomie & de Chirurgie, Chirurgien ordinaire de l'Hôtel-de-Ville de Paris, Ancien Prévôt du Collège de Chirurgie, des Académies de Lyon, Rouen, &c. Il eſt Auteur d'une partie du 6me. & du 7me. Volume des *Commentaires* de Wan-Swieten, traduite du latin en françois. *Pathologie de Gaubius*, traduite du Latin. *Elémens de Chirurgie*, en Latin & en François. *Éloge de Louis XV*.

Il a augmenté la *pratique moderne* de la Chirurgie, par M. Ravaton. *Eſſais* hiſtoriques, littéraires & critiques ſur l'art des accouchemens. *Diſcours* prononcé aux Ecoles de Chirurgie. *Précis hiſtorique* ſur la vie & les ouvrages de M. Paſſemant.

SUFFREN DE ST. TROPEZ (PIERRE-ANDRÉ), né au Château de St. Cannat le 17 Juillet 1726, Commandeur & Grand Croix de l'Ordre de Malte, Vice-Amiral de France. Ses titres, à la célébrité & à l'immortalité, il ne les a point tracés ſur le papier, mais le patriotiſme les a gravés ſur le plus durable des métaux. Il nous ſuffira de donner cette glorieuſe légende, que les États de Provence lui ont décernée, pour achever l'éloge de celui qui en eſt l'objet.

C'eſt une Médaille d'or, ayant d'un côté ſon portrait avec ces mots: »Pierre-» André de Suffren St. Tropez, Cheva-

» lier des Ordres du Roi, Grand Croix » de l'Ordre de St. Jean de Jéruſalem, Vice-Amiral de France, » Au revers une couronne de laurier fermée avec les armes de la Province, contenant cette inſcription :

Le Cap protégé.
Trinquemale pris.
Goudelour délivré.
L'Inde défendue
Six combats glorieux.
Les États de Provence
ont décerné
cette Médaille
M. D. CC. LXXXIV.

Voyez notre Géographie, à l'Article PIMOISSON.

T

TRABAUD, Maître de Mathématiques, né à Calian, Diocèſe de Fréjus.

Principes ſur le mouvement. *Abrégé* de cet ouvrage. *Le mouvement de la lumière. Le mouvement des corps. Principes ſur le mouvement des corps.*

TRESSOL (PIERRE-IGNACE DE), né à Avignon vers l'an 1740. Diſcours ſur différens ſujets; Poème ſur la pitié qu'on doit avoir pour les malheureux, à la tête duquel on trouve une Diſſertation ſur le plaiſir qu'on éprouve quelquefois en voyant ſouffrir ſes ſemblables. Sur l'éducation militaire. Fables librement traduites de l'Anglois. Éloge du Maréchal du Muy. Opuſcules ſur la manière avec laquelle les naturels de l'Amérique font la guerre. Enfin, pluſieurs pièces fugitives en vers & en proſe.

TROUCHEMENT (L'ABBÉ), né à Sallon Prêtre & Chanoine de Cavaillon, eſt Auteur du *Panégyrique* du B. Laurent de Brindes, Général des Capucins, imprimé à Avignon, en 1784

V

VENTO MARQUIS DES PENNES (LOUIS-NICOLAS DE), Doyen des Membres de l'Académie de Marſeille, ancien Officier des Galères, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, ancien premier Procureur du Pays, né à Marſeille.

On a de lui 1°. *La Nobleſſe ramenée à ſes vrais principes*, refutation du ſyſtême de l'Abbé Coyer in-12. 2°.

L'*Éloge* d'Honoré Armand, Duc de Villars, imprimé dans les Recueils de l'Académie de Marſeille. 3°. Un traité ſur l'adminiſtration de la Provence que l'Auteur donna à un Hiſtoriographe, qui a défiguré cet ouvrage en ſe l'appropriant. 4°. *Doléances du pays de Provence*, ſur l'augmentarion du prix du ſel, *au Roi*, qu'il a rédigées, étant Procureur du pays en 1771.

VERGUIN de Toulon, Chirurgien-Major, &c. eſt Auteur 1°. d'un *précis* des moyens curatifs pour donner des ſecours aux perſonnes noyées, 1764. 2°. Des *Obſervations* ſur des Nécroſes d'eſpèces différentes 1785. 3°. D'un *Traité* ſur les accouchemens.

VIDAL (BARTHELEMI), né au Martigues le 3 Septembre 1741, Docteur en Médecine, aggrégé au Collège des Médecine de Marſeille, Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de cette Ville, Correſpondant de la Société de Médecine de Paris, de l'Académie des Sciences de Turin, eſt Auteur de quelques Volumes de la *Collection Académique*. Il a aidé M. Paul dans la traduction des œuvres d'Heiſter & de Vanſvieten. Il a donné des Mémoires ſur divers ſujets de Médecine, inſérés dans les Recueils de la Société Royale. Son Diſcours de réception à l'Académie de Marſeille eſt dans les Recueils de cette Compagnie.

FIN DE LA TABLE DES AUTEURS VIVANS.
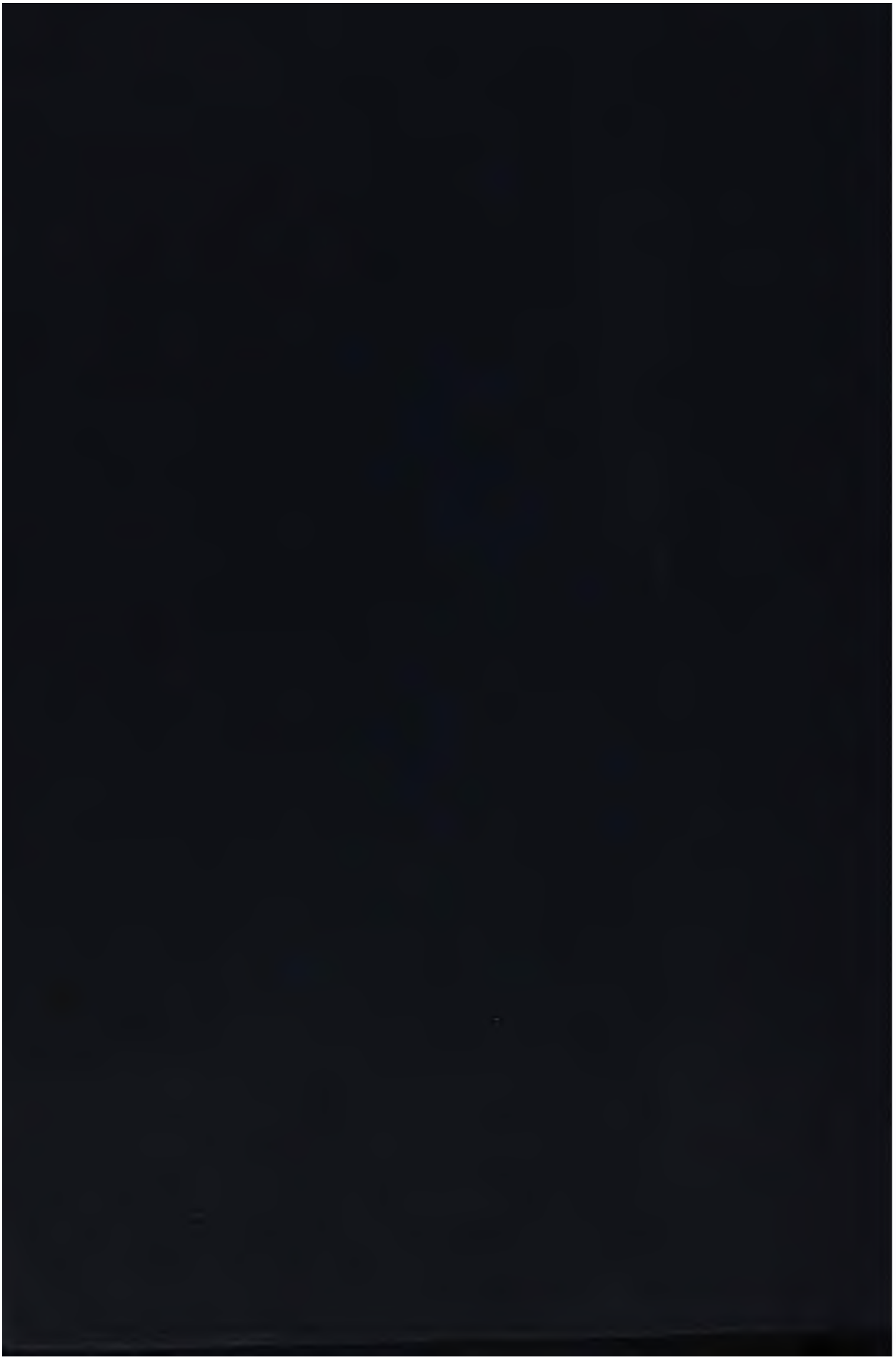
THE PROPERTY OF THE NEW-YORK HISTORICAL SOCIETY LIBRARY